

UNIVERSITÉ DE PROVENCE AIX-MARSEILLE I

ÉCOLE DOCTORALE ESPACES, CULTURES ET SOCIÉTÉS

THÈSE DE DOCTORAT D'HISTOIRE (MONDE ARABE, MUSULMAN ET SÉMITIQUE)

AGNÈS CARAYON

**LA *FURŪSIYYA* DES MAMLŪKS
UNE ÉLITE SOCIALE À CHEVAL (1250-1517)**

Volume I

Thèse dirigée par Sylvie DENOIX

Soutenue le 26 juin 2012

Jury :

Jean-Pierre DIGARD (CNRS)

Anne-Marie EDDÉ (CNRS, IRHT)

Élisabeth MALAMUT (Université de Provence Aix-Marseille I)

David NICOLLE (Université de Nottingham)

Julien LOISEAU (Université Montpellier III - Paul Valéry)

Sylvie DENOIX (CNRS-IFAO)

À ma mère

AGNÈS CARAYON

**LA *FURŪSIYYA* DES MAMLŪKS
UNE ÉLITE SOCIALE À CHEVAL (1250-1517)**

Volume I

REMERCIEMENTS

Ma profonde reconnaissance va en premier lieu à ma famille, qui m'a encouragée, soutenue et supportée : à mon père et à ma mère, sans l'appui desquels je n'aurais jamais pu entreprendre cette thèse, à mon compagnon, Karim, qui a pris le relais pour me laisser le temps de la mener à terme, à mes enfants, Camille et Solal, si jeunes pourtant, qui ont su attendre comme des grands l'achèvement de ce "très gros travail".

Mille mercis à ma formidable directrice de thèse, Sylvie Denoix, toujours présente et efficace, qui a su me diriger et m'orienter sans jamais me décourager. Qui, au contraire, m'a toujours stimulée et poussée vers l'avant.

Je n'exprimerai jamais assez ma gratitude à Abbès Zouache, qui m'a accordé sa confiance et son temps toujours précieux, notamment pour revoir avec moi ce traité parfois si compliqué à déchiffrer.

Un immense merci encore, à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont apporté leur aide au cours de ce travail : David Nicolle, Noel Adams, Fahd, Vincent, Mirjana et sa mère, Aurélien, Marie, Isabelle, Sobhi, Shihab al-Sarraf, Said Huneidi, Salima Hellal, Mahmoud, Dominique et Bénédicte. Que ceux que j'ai oubliés veulent bien m'en excuser.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- p. 86 : Reconstitution d'un trébuchet
- p. 115 : Miniatures de la *Nihāyat al-sū'l*, ms. 5655 de la Chester Beaty Library, cavaliers lanciers et cavalier au sabre (f°149r)
- p. 119 : Miniature de la *Nihāyat al-sū'l*, ms. 5655 de la Chester Beaty Library, cavalier lancier
- p. 120 : Miniatures de la *Nihāyat al-sū'l*, ms. 5655 de la Chester Beaty Library, un cavalier à la lance (f°166 r) et cavaliers aux sabres (dont le f°162r)
- p. 121 : Miniature de la *Nihāyat al-sū'l*, ms. 5655 de la Chester Beaty Library, f° 156 v
- p. 122 : Miniatures de la *Nihāyat al-sū'l*, ms. 5655 de la Chester Beaty Library, quatre lanciers autour d'un bassin et quatre escrimeurs autour d'un bassin (f° 176 v)
- p. 151 : *Mayādīn* de lance, ms. 6604/1 de la BnF, f° 6r-7v
- p. 160 : Têtes de masses d'arme de la Furusiyya Art Foundation, R-237 et R-236
- p. 162 : Exercices à la masse d'arme, à cheval et à pied, ms. 2824 de la BnF, f° 63r et 57 v
- p. 164 : Exercices de lutte à cheval, ms. 1933 Topkapı Saray et ms. de la Keir Collection
- p. 230 : Exercices sur la *butayya*, ms. Revan Köşkü (?) et ms. II. 8 de la Keir Clection
- p. 233 : Travail des lanciers dans le *nāverd*, ms. 2826 de la BnF
- p. 235 : Exercices d'escrime, à pied et à cheval, ms. Revan Köşkü (?)
- p. 263 : Les différentes parties de l'arc composite et assemblage entre une *siya* et un *bayt*
- p. 264 : Arc composite désencordé, encordé et armé
- p. 268 : Entois mongol, avec une bague ou un anneau de pouce
- p. 269 : Arcs composites ottomans de la Furusiyya Art Foundation, R-782 et R- 784
- p. 270 : Armer une arbalète ou arc à pied
- p. 271 : Arbalète composite mamlûke de la Furusiyya Art Foundation, R-692
- p. 275 : Épée ayyûbide ou mamlûke de la Furusiyya Art Foundation, R-699
- p. 276 : Épées mamlûkes de la Furusiyya Art Foundation, R-240 et R-XXX
- p. 277 : Épée mamlûke de la Furusiyya Art Foundation, R-XXX
- p. 278 : Lames d'épée et de sabre mamlûkes de la Furusiyya Art Foundation, R-295 et R-287
- p. 279 : Lame de sabre mamlûke de la Furusiyya Art Foundation, R-992
- p. 280 : Lames de sabre mamlûkes de la Furusiyya Art Foundation, R-215 et R-309
- p. 281 : Lame de sabre mamlûke de la Furusiyya Art Foundation, R-307

- p. 282 : Lames de sabre mamlûkes de la Furusiyya Art Foundation, R-191 et R-216
- p. 284 : Lance mamlûke de la Furusiyya Art Foundation, R-765
- p. 285 : Fers de lance mamlûks de la Furusiyya Art Foundation, R-xxx et R- 894.
- p. 287 : Hache de selle (*ṭabarzīn*) mamlûke de la Furusiyya Art Foundation, R-129
- p. 291 : Armure d'Īnāl de la Furusiyya Art Foundation, R-779
- p. 292 : Armure du Musée des Beaux-Arts de Lyon, D-372
- p. 293 : Armure d'Ibrāḥīm Sultān de la Furusiyya Art Foundation, R-945
- p. 294 : Dos et détails de l'armure d'Īnāl de la Furusiyya Art Foundation, R-779
- p. 295 : Défense de genou mamlûke de la Furusiyya Art Foundation, R-153
- p. 296 : Défense de bras (*bāzūband*) de la Furusiyya Art Foundation, R-165
- p. 298 : Casque de Qalāwūn (?) de la Furusiyya Art Foundation, R-800
- p. 299 : Casque mamlûk de la Furusiyya Art Foundation, R-801
- p. 300 : Casque mamlûk de la Furusiyya Art Foundation, R-803
- p. 301 : Casques-turban du Musée des Beaux-Arts de Lyon, D 38 et 39
- p. 302 : Bouclier en métal de la Furusiyya Art Foundation, R-883
- p. 305 : Chanfreins en métal du musée des Beaux Arts de Lyon, D 377-1 et de la Furusiyya Art Foundation, R-173
- p. 345 : Figuration du *Sūq al-birġās* sur une miniature du ms. 2826 de la BnF
- p. 347 : Figurations de *manāṣīb* et de *mayādīn* sur deux miniatures du ms. II. 8 de la Keir Collection
- p. 354 : Acrobaties des lanciers sur une miniature du ms. 662.1-2 de la Nasser D. Khalili Collection et une miniature du ms. C-686 de l'Institut d'études orientales de Saint-Pétersbourg
- p. 365 : Le tir au *qabaq* sur une miniature du ms. 2824 de la BnF
- p. 396 : Localisation des *maydān*-s mamlûks du Caire
- p. 423 : Palais Alīn Aq, plan
- p. 424 : Palais Alīn Aq, photographies de la façade et élévation
- p. 425 : Palais Qawṣūn, photographie de l'arche d'entrée des écuries et plan
- p. 428 : Palais de l'émir Tāz, photographies de l'intérieur des écuries et du *maq'ad*
- p. 429 : Palais de l'émir Tāz, plan
- p. 430 : Palais al-Razzāz, plan
- p. 431 : Palais al-Razzāz, photographies à l'intérieur des écurie (arcade et mangeoire) et à l'extérieur (arcades)

SULTANS MAMLŪKS

LIGNE BAĦRITE : 648-792 / 1250-1390

- 648 / 1250 : Šağar al-Durr
- 648 / 1250 : al-Mu‘izz **Aybak**
- 655 / 1257 : al-Manşūr ‘Alī
- 657 / 1259 : al-Muẓaffar **Qutuz**
- 658 / 1260 : al-Ẓāhir **Baybars** al-Bunduqdārī
- 676 / 1277 : al-Sa‘īd **Baraka** Ḥan
- 678 / 1280 : al-‘Ādil Salāmiš
- 678 / 1280 : al-Manşūr **Qalāwūn** al-Alfī
- 689 / 1290 : **al-Ašraf** Ḥalīl
- 693/ 1294 : **al-Nāşir Muḥammad** (1^{er} règne)
- 694 / 1295 : al-‘Ādil **Kitbuğā**
- 696 / 1296 : al-Manşūr **Lağīn**
- 698/ 1299 : **al-Nāşir Muḥammad** (2^e règne)
- 708/ 1309 : al-Muẓaffar **Baybars** al-Ġāşankīr
- 709 / 1309 : **al-Nāşir Muḥammad** (3^e règne)
- 741 / 1340 : al-Manşūr Abū Bakr
- 742 / 1341 : al-Ašraf Kūğūk
- 743 / 1342 : al-Şāliḥ Ismā‘īl
- 746 / 1345 : al-Kāmil Ša‘bān
- 747 / 1346 : al-Muẓaffar Ḥāğğī
- 748 / 1347 : an-Nāşir Ḥasan (1^{er} règne)
- 752 / 1351 : al-Şalīḥ Şalīḥ
- 755 / 1354 : an-Nāşir Ḥasan (2^e règne)
- 762 / 1361 : al-Manşūr Muḥammad
- 764 / 1363 : **al-Ašraf Ša‘bān**
- 778 / 1376 : al-Manşūr ‘Alī
- 783 / 1382 : al-Şalīḥ/al-Manşūr Ḥāğğī (1^{er} règne)

- 784 / 1382 : al-Zāhir **Barqūq** (1^e règne cf. burğite/circassien)
- 791 / 1389 : al-Şalīḥ/al-Manşūr Ḥāğğī (2^e règne)

LIGNE BURĞITE/CIRCASSIENNE 784-922 / 1382-1517

- 784 / 1382 : al-Zāhir **Barqūq** (1^{er} règne)
- 791 / 1389 : al-Şalīḥ/al-Manşūr Ḥāğğī (2^e règne, cf. Baḥrite)
- 792 / 1390 : al-Zāhir **Barqūq** (2^e règne)
- 801 / 1399 : an-Nāşir **Farağ** (1^{er} règne)
- 808 / 1405 : al-Maşūr ‘Abd al-‘Azīz
- 808 / 1405 : al-Nāşir **Farağ** (2^e règne)
- 815 / 1412 : al-‘Adil al-Musta‘īn (calife abbaside proclamé sultan)
- 815 / 1412 : **al-Mu’ayyad Şayḥ**
- 824 / 1421 : al-Muẓaffar Aḥmad
- 824 / 1421 : al-Zāhir Sayf **Tatār**
- 824 / 1421 : al-Şalīḥ Muḥammad
- 825 / 1422 : al-Aşraf **Barsbay**
- 841 / 1437 : al-‘Azīz Yūsuf
- 842 / 1438 : al-Zāhir **Çaqlmaq**
- 857 / 1453 : al-Manşūr ‘Uṭmān
- 857 / 1453 : al-Aşraf **İnāl**
- 865 / 1461 : al-Mu'ayyad Aḥmad
- 865 / 1461 : al-Zāhir Sayf **Ḥūşqadam**
- 872 / 1467 : al-Zāhir Yalbāy
- 872 / 1467 : al-Zāhir **Timurbugā**
- 872 / 1468 : al-Aşraf **Qāyrbāy**
- 901 / 1496 : al-Nāşir Muḥammad (2^e du nom)
- 903 / 1498 : al-Zāhir **Qānsūh**
- 905 / 1500 : al-Aşraf **Çānbālāt**
- 906 / 1501 : al-‘Adil Tūmānbāy
- 906 / 1501 : al-Aşraf **al-Ġawrī**
- 922 / 1516 : al-Aşraf **Tūmānbāy**

INTRODUCTION GÉNÉRALE

"Aimez les chevaux et soyez patients avec eux ! En eux résident la puissance et la beauté.

"Si les chevaux sont négligés par certains, nous nous les approprierons et ils seront associés au sort de nos femmes.

"Nous leur partagerons la provende, chaque jour et nous les vêtirons de camails et de couvertures." ¹

La furūsiyya des Mamlûks. Ce sujet de thèse s'est imposé de lui-même. Quelle plus belle matière, en effet, pour l'hippomane que je suis, que d'étudier l'art des plus grands cavaliers du *dār al-islam* ? Mes lectures sur les sociétés de cavaliers m'ont bien souvent menée sur leurs pas. Leur *maestria* légendaire avait attisé ma curiosité. Je n'ai pas été déçue. Dépassant la seule excellence en équitation, ils placèrent le cheval au centre de leur vie. Ils en firent le compagnon de leurs journées, l'instrument de leurs victoires, l'attribut de leur gloire. Le cheval, chez les Mamlûks, était partout. À tel point qu'il est difficile, à l'évocation de leur nom, et pour qui les connaît un peu, de ne pas les associer aussitôt à leur monture. Les Mamlûks gouvernèrent l'Égypte et la Syrie de 648/1250 à 924/1517. Ils formaient une classe peu homogène socialement, qui comprenait aussi bien le sultan et ses plus grands émirs, très riches et puissants, que de simples troupiers, aux conditions de vie beaucoup plus modestes². Cependant, les membres de cette classe avaient tous une part d'histoire commune, celle d'avoir été esclaves et formés aux métiers des armes. Quelle que fût leur

1. Attribué à al-Aqṭal ou à ʿAbd Allah ibn ʿAbbas, cité par ibn Huḍayl al-Andalūsī, dans *حلية الفرسان و شعاع الشجعان*, traduction et présentation de Louis Mercier sous le titre *La Parure des cavaliers et l'insigne des preux*, ed. Libris Éditions, 1998, reprise de l'édition originale de 1924 chez Geuhner, p. 221.

2. Le terme "classe" est souvent employé dans cette étude. Il est à prendre dans son sens premier, c'est-à-dire "un ensemble de personnes ayant des traits communs" (*Le Petit Larousse*, 1994), dans le cas présent, celui d'appartenir à une aristocratie. Il n'implique en aucun cas le concept de "classe sociale" induisant un même statut socio-économique, puisqu'il englobe ici tous les membres de cette aristocratie, qu'ils se situent tout en haut de l'échelle sociale (le sultan), ou tout en bas (un simple mamlûk émiral, ayant peu de moyens financiers et guère plus de chances de parvenir au faîte du pouvoir).

destinée à chacun, tous furent introduits aux arts de la *furūsiyya*. Ils sont réputés pour les avoir portés à leur plus haute expression. J'ai voulu comprendre pourquoi.

• Définir la *furūsiyya*.

La *furūsiyya* est une notion très large. Elle n'est pas aisée à définir, encore moins à traduire. La mouvance relative de son contenu explique en partie cette difficulté : dans la société militarisée des Mamlûks, le terme n'a pas les mêmes implications que ce qu'il put avoir à d'autres époques, et dans des sociétés où l'empreinte du fait militaire était moins marquée. Ainsi, aucune des définitions que l'on trouve tant dans les dictionnaires que dans les études modernes n'est totalement satisfaisante. Elles sont en effet généralement trop restrictives et n'englobent pas la totalité du concept tel qu'il doit être compris pour la période du sultanat mamlûk.

Penchons-nous en premier lieu sur les dictionnaires. Le radical du terme, F-R-S (فرس), est le même que celui du mot cheval (*faras*, فَرَس)³. *Furūsiyya* (فُرُوسِيَّة) est le *masḍar*, le nom d'action du verbe فَرَسَ (*farusa*) : "être versé dans tout ce qui concerne les chevaux"⁴, "avoir des connaissances dans le domaine des chevaux et de leur monte"⁵. Kazimirski l'a traduit par "se connaître en chevaux et entendre bien la manière de les élever, de les dresser, etc."⁶. Le terme *furūsiyya* est parfois défini par "état du cavalier" et même "le courage et l'intrépidité"⁷, et est traduit le plus couramment par "équitation, art équestre, ou chevalerie"⁸,

3. Dans le *Lisān al-ʿarab* (éd. Dār Ṣādr, Beyrouth, vol. 6), فَرَسٌ, "cheval, qu'il soit mâle ou femelle", est même la toute première entrée de la racine فرس, p. 159.

4. *Lisān al-ʿarab*, éd. Dār Ṣādr, Beyrouth, vol. 6, p. 160 : إذا حَدَّقَ أَمْرَ الْخَيْلِ. *Furūsa* (فُرُوسَة) et *farāsa* (فَرَّاسَة) sont des synonymes moins usités. L'auteur du *Lisān al-ʿarab* a cependant notifié que d'après Ibn Sīdihī, ces trois *maṣḍar*-s n'ont pas de verbe trilitère radical (p. 159). La même racine verbale, avec une vocalisation différente, peut avoir un tout autre sens. En effet, فَرَسَ (*farasa*) signifie *couper la moelle épinière, détacher le cou, briser le cou d'un animal avant de l'égorger*. Voir aussi *Al-Mūnğid*, 1986, p. 575-576, et le Kazimirski, *Dictionnaire Arabe-Français*, Paris, 1860, vol. II., p. 568.

5. *Al-Mūnğid*, *op. cit.*, p. 575-576 : كَانَتْ لَهُ مَعْرِفَةٌ بِأَمْرِ الْخَيْلِ وَرُكُوبِهَا.

6. Kazimirsky, *op. cit.*, vol. II, p. 568.

7. *Al-Mūğam al-ʿarabī al-hadīṭ*, Larousse, 1973, p. 903 : حال الفارس ; الشجاعة والإقدام.

8. Hans Wehr, *A Dictionary of Modern Written Arabic, Arabic-English*, Librairie du Liban, Beyrouth, 1980, p. 704 ; Daniel Reig, *Dictionnaire Arabe-Français*, Larousse, 1999, p. 493.

éventuellement aussi par "héroïsme, courage"⁹. Kazimirski donne une interprétation plus fine : "hippique, art de l'équitation, et art d'élever et de dresser les chevaux"¹⁰. Cependant, ces définitions ou traductions sont soit trop réductrices, soit suggèrent des notions que ne revêtait pas le terme sous les Mamlûks.

Plusieurs chercheurs qui ont étudié la *furûsiyya* ont également tenté de la définir, en intégrant des critères propres aux sociétés sur lesquelles ils travaillaient. G. Douillet, dans *l'Encyclopédie de l'islam*, y voit "*l'ensemble des connaissances équestres, aussi bien théoriques que pratiques, en y incluant l'hippologie, l'hippiatrie et la maréchalerie, [...] et l'art de dresser et de bien monter un cheval de selle*"¹¹. La signification du concept s'affine, mais si le cheval en reste le cœur, la *furûsiyya* va bien au-delà des seules activités équestres. Cette interprétation n'englobe pas, par exemple, tout ce qui se rapporte au maniement des armes. Or, pour un mamlûk, monter à cheval, c'était avant tout faire la guerre. La *furûsiyya* était donc en relation étroite avec les connaissances inhérentes à la classe militaire. Les techniques de maniement des armes en étaient, de fait, des composantes essentielles. Ainsi, Reinaud l'a traduit par "cavalerie" ou "art militaire"¹², Mercier par "tactique du cavalier, celui-ci devant être aussi un artificier accompli"¹³. Pour David Ayalon, c'est A. N. Poliak qui en a donné la meilleure définition : "*Les qualités qu'un chevalier accompli doit posséder, la furûsiyya, doit être davantage définie comme relevant de la "culture physique" plutôt que de la "chevalerie" : parmi ses "branches" (anwā' ou funūn al-furūsīya), on trouve la bonne façon d'utiliser la bride et les éperons, la connaissance du lignage des chevaux, la lutte, les exercices de lance, la préparation des arcs et des flèches et leur utilisation etc.*"¹⁴ Elle est

9. Dans le Hans Wehr, *ibid.*

10. Kazimirsky, *op. cit.*, p. 569.

11. " the whole field of equestrian knowledge, both theoretical and practical, including the principles of hippology (*khalk al-khayl*), the care of the horses and farriery (*bayṭara*), and *siyāsat al-khayl*, a more exact rendering of the concept of "equitation" in European languages, which can be defined as the art of training and using correctly a saddlehorse.", dans *IE*, vol. II, p. 952.

12. Reinaud, Joseph Toussaint, « De l'Art militaire chez les Arabes au Moyen Âge », dans *Journal Asiatique*, t. XII, 1848, pp. 193-237

13. Louis Mercier, *La Parure des cavaliers et l'insigne des preux*, traduction et présentation du texte de 'Alī Ibn 'Abd al-Rahman Ibn Huḍayl al-Andalusī, ed. Libris Éditions, 1998, reprise de l'édition originale de 1924 chez Geuhner, appendice VI, p. 389

14. "The qualities which the accomplished knight had to possess, *furūsīya*, are to be defined as 'physical culture' rather than as 'chivalry' : among their 'branches' (*anwā'* or *funūn al-furūsīya*) we find the correct use of bridle and the spurs, the knowledge of pedigree of horses, wrestling, lance exercise, the preparation of bows and arrows and their use etc.", dans *Feudalism in Egypt, Palestine, Syria and the Lebanon*, London, 1939, p. 15 et n. 6, repris par D. Ayalon, dans *Gunpowder and Firearms in the Mamluk Kingdom, A Challenge to a Medieval Society*,

pourtant, elle aussi, trop restrictive, et un large pan des arts de la *furūsiyya* en est absent, contenu dans un "etc." bien trop imprécis. À la suite de la citation qu'il fait de Poliak, Ayalon ajoute " [qu']il serait sans doute plus juste de dire que la *furūsiyya* embrassait tout ce que le cavalier devait maîtriser, par un entraînement systématique, afin de devenir un chevalier accompli."¹⁵ Cette précision me semble particulièrement adéquate dans le cadre de la formation poussée que recevaient les recrues mamlûkes, et sur laquelle nous nous attarderons au cours du développement. Néanmoins, si elle souligne à juste titre le fait que la *furūsiyya* s'acquerrait au prix d'exercices assidus, elle ne permet pas, non plus, de rendre compte de l'étendue des savoirs que recouvre le concept.

C'est grâce à la consultation des traités spécialisés que l'on pourra la mesurer au mieux. Shihab al-Sarraf, fin connaisseur de la littérature de la *furūsiyya*, a répertorié l'ensemble des branches qu'on y trouve consignées. Elle recouvre non seulement les sciences relatives aux chevaux (généalogie, hippatrie, maréchalerie), l'art de les dresser et de bien les monter, mais également tout un ensemble de connaissances techniques relevant de la science militaire. Il s'agit de la typologie et du maniement de diverses armes, à pied comme à cheval : l'arc, la lance, le sabre ou l'épée et la masse d'arme ; de la lutte, également à pied ou à cheval ; de la natation ; de la poliorcétique, des machines de sièges et des armes incendiaires ; enfin, de la stratégie et des stratagèmes. En sus de ces compétences proprement martiales, le *fāris* devait aussi maîtriser la chasse et le polo, considérés comme d'excellents préparatifs à la guerre, car permettant au cheval d'acquérir vitesse et endurance, et à son cavalier d'affûter la précision de ses gestes¹⁶.

éd. Frank Cass, 2^e édition, 1978, p. 115, n. 45 ; et, D. Ayalon y fait également référence dans "Notes on the *Furūsiyya* exercises and Games in the Mamluk Sultanate", dans *Scripta Hierosolymitana*, vol. IX, Jérusalem, 1961, p. 34. Ce dernier article est lui-même repris avec de nombreux articles du même auteur dans *The Mamlūk Military Society*, Variorum Reprints, 1979.

15. "It might perhaps be more accurate to say that *furūsiyya* embraced all that the horseman had to master, by systematic training, in order to become an accomplished knight", dans "Notes on the *Furūsiyya* Exercises", *op. cit.*, p. 34.

16. Voir « Évolution du concept de *furūsiyya* et de sa littérature chez les Abbassides et les Mamlouks », dans Digard (dir.), *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident*, catalogue d'exposition, IMA-Gallimard, Paris, 2002, p. 67, et surtout « Mamlūk *Furūsiyya* Literature and its Antecedents », dans *Mamlūk Studies Review*, VIII (1), 2004, pp. 147-148. À la suite de l'article de Douillet dans l'*EF*, D. Ayalon en a rédigé un consacré en particulier à la *furūsiyya* dans le sultanat mamlūk (vol. II, p. 954-955). Il y fait une énumération de diverses branches de la *furūsiyya* : " a) les jeux de lance (la'b al-rumḥ, *thakāfat al-rumḥ*, *thakafa* ou *thikāf*) ; b) le polo (la'b al-kura, al-ḍarb bi 'l-kura, la'b al-ṣawlaḍjān) ; c) le *ḳabaḳ* (ou jeu de la "gourde") ; d) l'archerie (ramy al-nushshāb, al-ramy bi 'l-nushshāb) ; e) l'escrime (al-ḍarb bi 'l-sayf ou ḍarb al-sayf) ; f) le jeu de *birdjās* (sawḳ al-birdjās) ; g) les jeux de masse d'arme (fann al-dabbūs) ; h) la lutte (ṣirā') ; i) les jeux accompagnant la procession du mahmil (sawḳ al-mahmil) ; j) la chasse (ṣayd) ; le tir avec l'arbalète (al-ramy bi 'l-bunduk) ; l) la course de chevaux (sibāk al-khayl)". Il a établi cette liste en fonction des sources historiques et non des traités de *furūsiyya*. Non seulement elle contient des lacunes – elle n'évoque pas par exemple tout ce qui concerne la guerre de

On voit ainsi que, dans le contexte mamlûk, la *furūsiyya* est davantage qu'une science relative aux chevaux, puisqu'elle touche aussi à des activités qui ne se pratiquent pas à cheval. On ne peut non plus la résumer à la notion d'art de la guerre, puisqu'elle inclut des savoirs qui n'ont rien à voir avec le fait militaire ou les combats. Elle recouvre, en définitive, l'ensemble des disciplines théoriques et pratiques que doit connaître et maîtriser un soldat d'élite, parfaitement polyvalent, pour être capable d'affronter n'importe quelle situation. Un soldat d'élite, à l'époque mamlûke, c'était avant tout un cavalier. C'est pourquoi il lui fallait bien connaître les chevaux : il devait savoir non seulement les dresser et les monter, mais aussi, les soigner et les ferrer. Il combattait le plus souvent sur sa monture, et devait ainsi savoir combattre tant avec un arc qu'avec des armes de combat rapproché, à cheval. Mais il pouvait être désarçonné ou devoir démonter, auquel cas il était nécessaire qu'il sache se battre également comme un fantassin. Il devait pouvoir lutter à mains nues s'il perdait ses armes, ou traverser une rivière à la nage, pour poursuivre l'ennemi ou lui échapper. Il devait connaître les rouages de la guerre de siège, de la diplomatie, de la stratégie et des ruses de guerre, tant pour les utiliser lui-même que pour comprendre les manœuvres de l'ennemi. Entre deux batailles, la chasse et le polo lui permettaient, ainsi qu'à sa monture, d'entretenir ses capacités physiques et techniques.

Si les compétences militaires sont fondamentales dans la *furūsiyya* mamlûke, à l'inverse, l'aspect chevaleresque que revêt également le terme ne semble pas avoir été primordial¹⁷ : les traités spécialisés composés par et pour des mamlûks mettent nettement l'accent sur la technicité, bien plus que sur les valeurs morales. L'historien égyptien Ibn Taġrī Birdī, témoin privilégié de l'histoire du sultanat au ix^e/xv^e siècle, proche du pouvoir et très au fait des questions de *furūsiyya*, le confirme. Il prend soin, en effet, de donner quelques précisions quant à la signification du terme, afin, semble-t-il, de couper court à une confusion fréquente : "*La furūsiyya, dit-il, est autre chose que le courage et la bravoure. Le courageux est celui qui désarçonne son adversaire par la vigueur de sa fougue (قوة جنان), alors que le cavalier (فارس الخيل) est celui qui sait conduire un cheval dans l'attaque et le repli, qui connaît*

siège ou la stratégie –, mais elle érige plusieurs branches qui en fait qu'en forment qu'une seule : les jeux du *maḥmal* et de *birġās* relèvent du l'art de la lance, le *qabaq* et l'arbalète de l'archerie.

17. Plus qu'une *furūsiyya* de guerre, *ḥarbiyya*, attribut des soldats d'élite tels que le furent les Mamlûks, les membres de l'aristocratie abbasside pratiquaient une *furūsiyya* noble, *nabīla*, dans laquelle les valeurs morales, parfois désignées par le terme *futūwa*, étaient en revanche essentielles, cf. al-Sarraḥ, « Mamlûk *Furūsiyya* Literature », op. cit., p. 146.

les affaires relatives à son cheval et à ses armes et qui applique en cela les règles connues et établies par les maîtres de cette discipline."¹⁸

Ce témoignage est particulièrement précieux. Il a été rédigé en pleine période mamlûke, par un homme versé dans les arts de la *furūsiyya*, et soucieux d'en faire état dans ses écrits. On peut légitimement supposer qu'il rend compte de la *furūsiyya* telle qu'elle était perçue par les Mamlûks, dont il était très proche. Dans ce passage, il énonce clairement qu'il l'envisage comme une somme de connaissances techniques et codifiées, acquise au prix d'un apprentissage exigeant qui lui confère toute sa valeur. Le réel *fāris*, c'est-à-dire celui qui s'y connaît en matière de *furūsiyya*¹⁹, est le détenteur d'un savoir. Il est un érudit en son art. Ne parle-t-on pas, d'ailleurs, d'arts (*funūn*) ou de sciences (*'ilm*) de la *furūsiyya* ? Le courage, l'intrépidité voire l'instinct sont une affaire de caractère. Ils ne peuvent pas être inculqués. Le preux ressent mais le *fāris* sait. Cela fait toute la différence, même si, par ailleurs, l'audace pouvait renforcer les compétences du *fāris*.

Afin de synthétiser ce qui précède et de délimiter la signification du terme, on peut poser que, dans le contexte du sultanat mamlûk et pour ce qui a trait à l'élite au pouvoir, la *furūsiyya* est une somme de connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours un apprentissage minutieux et exigeant, qui doit permettre à un soldat d'élite complet d'être en mesure de faire face à toute situation lors d'une bataille ou de sa préparation. Cette somme relève à la fois des sciences équestres (généalogie ; hippologie ; hippiatrice ; élevage ; maréchalerie ; dressage ; équitation), des sciences et technologies militaires (typologie et techniques de maniement des armes, à cheval ou à pied, principalement l'arc, la lance, l'épée et la masse d'arme ; poliorcétique, machines de sièges et armes incendiaires ; stratégie et stratagèmes), ainsi que de disciplines complémentaires, telles que la lutte, à pied ou à cheval ou la natation, et, enfin, des activités plus ludiques mais considérées comme d'excellents entraînements pour le cavalier et sa monture, tels que la chasse et le polo.

18. Dans *Al-Nuğūm al-zāhira fī mulūk miṣr wa-al-qahira*, éd. William Popper, *UCPSP*, vol. VI (1915-1923), p. 445. الفروسية هي نوع آخر غير الشجاعة و الإقدام فالشجاع هو الذي يلقي غريمه بقوة جنان. و فارس الخيل هو الذي يحسن تسريح الفرس في كره و قره : 445. Ce passage fait partie des volumes traduits en anglais par William Popper, *History of Egypt, 1382-1469 AD*, *UCPSP*, part. III., p. 99. Il a également été traduit par D. Ayalon, dans *Gunpowder and Firearms*, *op. cit.*, p. 115, n. 45 et "Note on the *Furūsiyya* Exercices", *op. cit.*, p. 34, ainsi que dans l'article de l'*Ef* évoqué plus haut, vol. II, p. 954.

19. *Fursān* au pluriel. C'est en ce sens que le mot sera employé tout au long de ce travail.

• **La *furūsiyya* des Mamlûks, une élite sociale à cheval.**

L'acception de la *furūsiyya* telle qu'elle sera appréhendée dans cette étude étant posée, reste à définir selon quels axes le sujet sera abordé. Les approches, en effet, peuvent être multiples : littéraire, militaire, sociétale. Cette dernière approche, en particulier, est novatrice : on reconnaît aisément que les Mamlûks sont une classe de cavaliers sans que les modalités de cette caractéristique n'aient pourtant jamais été analysées. Ce qui a attiré en premier lieu mon attention, ce sont en effet les attributs et prérogatives que ces *fursān* choisirent d'imposer à la société sous leur domination. Cependant, avant de devenir le symbole de la classe au pouvoir, la *furūsiyya* était essentiellement une pratique de l'élite militaire. Le bénéfice immédiat de la *furūsiyya* pour un mamlûk était de savoir faire la guerre. Même les pratiques les moins martiales en apparence, telle que le polo, ont comme bénéfice avoué l'entraînement du soldat. On ne peut, en définitive, étudier le sultan cavalier si l'on ne connaît pas le guerrier monté.

De la connaissance et de la maîtrise que le mamlûk avait de la *furūsiyya* pouvait dépendre non seulement sa survie sur un champ de bataille, mais aussi son ascension sociale : s'illustrer dans ses arts pouvait être, à certaines époques tout au moins, un moyen pour la jeune recrue d'attirer l'attention et de se voir confier certaines charges prometteuses pour son avenir. Mais au-delà du pur apprentissage militaire et de la possible carrière, ne peut-on voir également, dans l'acquisition de la *furūsiyya*, une étape fondamentale pour la construction identitaire du mamlûk ? Le ciment nécessaire au sentiment d'appartenance à un groupe, seul introduit, en principe, à ce savoir complexe ?

Outre cet angle identitaire, d'autres aspects de la *furūsiyya* militaire demeurent à explorer. Le compagnon de fortune tout d'abord. Les données sur le cheval du mamlûk sont rares en effet. On ne trouve sur lui, en général, que quelques lignes. Il est pourtant un acteur majeur. Le mettre en lumière, connaître ses caractéristiques, rendre compte de sa valeur et des efforts consentis par l'État pour son entretien, permettent d'appréhender le sujet sous un éclairage inhabituel, et de redonner à l'animal-emblème la place qui lui revient. Négliger son cheval, c'est priver le mamlûk d'une part de lui-même. Ibn Manglī, fils de mamlûk, soldat de métier et rédacteur de plusieurs traités de *furūsiyya* ne dit-il pas : "nous [mamlûks] préférons

nos chevaux à nous-même et, j'en jure par l'unicité d'Allah, si j'en avais, ici, la possibilité, comme je pourrais épiloguer sur ce sujet"²⁰ ?

Le guerrier mamlûk était polyvalent, complet, redoutable. C'est un fait établi. Ses pratiques de combat cependant, restent floues. Examiner sa panoplie autorise une appréciation plus fine des techniques de maniement des armes, et permet, surtout, de dépasser les clichés. L'archer monté décochant ses flèches au galop ne représente qu'une facette d'un guerrier qui en a plusieurs. Le mythe du cavalier léger oriental est en effet mis à mal par les preuves matérielles et les textes : le mamlûk était également un cavalier lourd. Il s'agit alors d'essayer de comprendre comment ces deux réalités antagonistes ont pu cohabiter au sein de l'armée mamlûke. Comment l'archer agile sur son cheval véloce pouvait-il aussi porter une cotte de maille pesante ? Était-ce tout simplement le même ?

Étudier la *furūsiyya* sans se pencher auparavant sur sa littérature serait se priver de données essentielles, qui ne transparaissent que très peu dans les chroniques historiques. La consultation de ces traités permet en effet de mesurer l'étendu des connaissances à maîtriser. Ce n'est qu'à la lecture des exercices qui y sont consignés que l'on apprécie leur haute technicité et l'excellence requise pour pouvoir prétendre au titre de *fāris*. On comprend alors aisément pourquoi on parle d'arts ou de sciences de la *furūsiyya*. Les traités éclairent la renommée redoutée des guerriers mamlûks et la fierté qu'ils pouvaient retirer d'être intégrés parmi ses connaisseurs.

Envisager toute la production de traités de *furūsiyya* de l'époque mamlûke est un sujet d'étude à part entière. La tâche est longue en effet : ces traités sont très nombreux et la majorité d'entre eux n'est toujours pas éditée. Cette prépondérance certaine des manuscrits de *furūsiyya* d'époque mamlûke a grandement conditionné la vision des chercheurs modernes sur la pensée militaire musulmane. C'est le signe, pour la plupart d'entre eux, que la théorisation poussée de celle-ci, ainsi que le développement de techniques élaborées de maniement des armes ne sont apparus qu'à une époque tardive dans le *dār al-islam*, en réponse aux croisades. Pourtant, comme pour toute science, les Mamlûks furent les héritiers de leurs prédécesseurs. Ils n'ont pas créé tout un genre littéraire et la pensée qui y est consignée *ex-nihilo*, mais se sont, au contraire, inscrits dans la continuité, apportant leurs pierres à un édifice aux fondations déjà bien solides.

20. Dans *Uns al-malā bi-waḥṣ al-falā*, rédigé en 773/1371, traduit par F. Viré sous le titre *De la chasse. Commerce des grands de ce monde avec les bêtes sauvages des déserts sans ondes*, Sindbad, 1984, p.69.

Évaluer les emprunts, les constances, les évolutions et finalement les apports proprement mamlûks passe nécessairement par l'étude d'ouvrages venant d'horizons bien plus larges que le seul sultanat. Quelques traités de *furūsiyya* édités et traduits permettent déjà de rendre compte de leur imbrication les uns aux autres, et de leur contribution originale. Les traités inconnus demeurent nombreux cependant. Une meilleure connaissance de la *furūsiyya* appelle ainsi à de nouvelles éditions et traductions. Celles d'un traité de maniement de masse d'arme, de lutte à cheval et de recettes incendiaires proposées ici s'inscrivent dans ce projet. Les sujets abordés dans ce traité sont encore peu étudiés. Ce travail permettra, je l'espère, de les mettre quelque peu en lumière, d'apprécier davantage encore la haute technicité des combattants mamlûks et leur méthode d'entraînement, mais aussi de mesurer la profondeur des racines qui peuvent caractériser certains savoirs.

Une fois les traités dominés, même partiellement, et les implications de la *furūsiyya* militaire posées, il est alors possible de s'interroger sur ses répercussions dans la société mamlûke. Une classe militaire avait pris le pouvoir. Ses glorieux fait d'armes lui permirent de s'imposer et de dépasser les problèmes de légitimité auxquels elle fut confrontée. Logiquement, ce fut ses attributs guerriers qu'elle choisit pour symboliser son règne. Les Mamlûks devaient leur suprématie militaire à leur maîtrise de la *furūsiyya*. Elle était leur apanage, elle fut leur emblème. Ainsi, hors des champs de bataille, c'est à cheval, encore, qu'ils imposèrent leur gouvernance à leurs sujets.

Monter des chevaux était en effet, théoriquement, leur chasse-gardée. Le cavalier était, de fait, classé parmi les tenants de l'élite militaire. Toute pratique équestre était un signe d'appartenance à la classe dirigeante et permettait la distinction d'avec le *vulgum pecus*. Il s'agit alors de définir quelles étaient les pratiques régaliennes instituant la *furūsiyya* comme un attribut de distinction, de les analyser, de voir comment les Mamlûks les mirent en scène pour imposer leur statut, non plus de guerriers professionnels, mais de classe princière. De comprendre, en somme, comment le cheval situait son cavalier et le plaçait au sommet de la hiérarchie sociale.

Davantage que les manuels de *furūsiyya*, ce sont les chroniques historiques qui nous livrent les données de cette étude. Elles relatent en effet les cérémonies princières, celles à l'intention exclusive de la cour aussi bien que les fêtes populaires, les divers jeux équestres qui s'y déroulaient, leurs lieux, les exploits de certains. Elles parlent de la maison du mamlûk, laissent deviner l'importance de ses écuries, soulignent le prestige et l'influence de

qui avait en charge celles du sultan. Les traités de chancellerie confirment les rituels liés aux chevaux, le poids du personnel à leur service, les nombreuses charges découlant de la *furūsiyya*, prémices d'une carrière prometteuse au sein de l'État mamlūk.

C'est à la lecture conjuguée de ces sources et des traités que l'on mesurera la permanence de certaines pratiques depuis le temps des grands fastes abbassides, la primauté des autres, leur constance pendant toute la période du sultanat. Surtout, cette lecture permettra de reformuler les critères d'évaluation du niveau de la *furūsiyya*, trop souvent jugé, à mon sens, à l'aune de l'état des manèges (*maydān*-s) dans lesquels elle était pratiquée, à la suite de la thèse formulée par David Ayalon²¹. En effet, certaines conclusions de ce dernier, qui fut précurseur dans les études de la *furūsiyya* mamlūke, me paraissent aujourd'hui dépassées, malgré tout ce qu'elles lui doivent²². Il était temps de s'y intéresser à nouveau.

• Les principales sources.

Les traités de *furūsiyya* consultés pour cette étude étant largement présentés au cours de ce travail²³, il ne me paraît pas nécessaire de les exposer ici. Je voudrais cependant insister sur le fait qu'ils constituent des sources majeures et indispensables pour toute recherche sur la *furūsiyya*. En revanche, les sources narratives sur lesquelles je me suis principalement appuyée ne font pas l'objet d'un développement identique. Je me dois de m'y attarder quelque peu. Elles sont connues de l'historien de l'époque mamlūke et ont été étudiées dans bien des recherches plus ou moins récentes. Je me contenterai donc d'une présentation se focalisant sur leur intérêt direct pour le sujet qui nous occupe. Certaines de ces sources ont été traduites partiellement. Lorsque les repérages ont été faits dans les traductions, les passages concernés ont été systématiquement vérifiés dans la version arabe.

21. Voir notamment son article dans l'*E²* sus-mentionné, vol. II, p. 954-955 ; *Gunpowder and Firearms*, *op. cit.*, p. 52-59 ; "Notes on the *Furūsiyya* exercises", *op. cit.*, p. 37-44. Cette thèse est largement reprise depuis.

22. À ce sujet, voir Mathieu Eychenne "Le phénomène mamlouk reconsidéré : apport et limites de l'œuvre de David Ayalon", dans M. Eychenne et A. Zouache (éd.), *Historiographie de la guerre dans le Proche-Orient médiéval (x^e-xv^e siècle). État de la question, lieux communs et nouvelles approches*, Damas-Le Caire, Ifop/ Ifao, à paraître.

23. Voir *infra* I. 2.

Taqī al-Dīn Aḥmad al-Maqrīzī (766-845/1364-1442) tient une place de premier plan. Juriste et fin lettré, ayant entretenu sa vie durant des relations avec la cour mamlûke, il composa une œuvre historiographique abondante et variée, centrée essentiellement sur l'Égypte et le Caire. Son *al-Mawā'iz wa-l-ʿitibār fī ḍikr al-ḥiṭaṭ wa-l-āṭār*, communément appelé *Ḥiṭaṭ*, a été composé entre 820/1417 et 840/1436. Cette œuvre majeure de l'historiographie mamlûke a été récemment rééditée par Ayman Fu'ad Sayyid, qui l'a agrémentée de nombreuses notes et dotée d'un index analytique fort utile. Je me suis servie exclusivement de cette dernière édition²⁴.

Il s'agit d'une description topographique de l'Égypte, particulièrement de la capitale du sultanat mamlûk, "véritable biographie de la ville"²⁵ dans laquelle l'auteur, mêlant sources écrites et observations personnelles, retrace l'histoire des divers quartiers à travers le bâti et les éléments du paysage urbain qui les ont composé, ou qui s'y trouvent toujours à son époque. Les *maydān*-s et certains palais émiraux font l'objet de notices spécifiques. J'y ai largement puisé pour toute mon analyse sur la fonction réelle et emblématique des manèges et des écuries, signes ostensibles d'une ville et de demeures à l'usage des cavaliers. L'auteur s'y plaît également à décrire les jeux équestres qui eurent lieu dans certains *maydān*-s à l'époque de leur splendeur, que lui-même ne connut pas. Il reprend ailleurs ces récits de spectacles guerriers mettant en scène la classe au pouvoir, mais leur accorde ici un développement particulièrement détaillé, très précieux pour définir leur déroulement et leurs variétés, ainsi que pour saisir leur portée hautement symbolique.

Sa chronique *Sulūk fī maʿrifat duwal al-mulūk*²⁶, a également été largement consultée. Il y relate de façon chronologique les divers événements, les plus importants comme les plus anecdotiques, que le sultanat mamlûk a traversé pendant toute la période baḥrite et une partie de la période circassienne, de laquelle l'auteur est contemporain. Quatremère a traduit la partie de cet ouvrage couvrant les premières décennies de la dynastie, c'est-à-dire de la prise de pouvoir des Mamlûks jusqu'à la fin du second règne d'al-Nāṣir Muḥammad

24. Ed. Al-Furqān Islamic Heritage Foundation, Londres, 5 vols., dont un index analytique, 2002-2005.

25. L'expression est de Julien Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan. Ruine et recomposition de l'ordre urbain au Caire (1350-1450)*, thèse de doctorat, EHESS, 2004, p. 18.

26. Ed. de Muḥammad Muṣṭafā Ziyāda pour les vols. I et II, Le Caire, 1934-1958, et éd. de Saʿīd ʿAbd al-Fatāḥ ʿAṣūr pour les vols. III et IV, Le Caire, 1970-1973.

(soit jusqu'en 708/1309). Il a accompagné sa traduction de très riches notes qui se sont avérées extrêmement utiles²⁷.

Plus que certains passages – les récits des jeux guerriers y sont moins décrits que dans son ouvrage précédent –, ce sont surtout de multiples points de détails qui ont permis d'alimenter mon travail : le nom spécifique d'une arme, le nombre de chevaux accordés en cadeau, leur pâtures sur les rives de Giza, la description de certains cortèges, l'utilisation anecdotique des *maydān*-s, les parties de chasse ou de polo etc.

La chronique d'Abū-l-Maḥāsin Yusūf ibn Taḡrī Birdī (812-874/1409-1470), *al-Nuḡūm al-ẓāhira fī mulūk miṣr wa-l-qaḥira*, a également été abondamment exploitée. L'auteur, fils d'un des plus grands émirs mamlûks sous les sultans Barqūq et Faraġ, reçut une éducation alliant culture littéraire et enseignement militaire. Il avait ses entrées à la cour et fut donc un spectateur privilégié des pratiques des hautes sphères de la société mamlûke, notamment de la classe militaire. Ses *Nuḡūm* sont ainsi particulièrement précieux pour les données sur son propre siècle, bien que couvrant toute la période du sultanat jusqu'à peu avant sa mort. J'ai donc surtout utilisé sa chronique à partir du règne de Barqūq, que son père servit, et pour lequel il put bénéficier de témoignages directs. La période circassienne de son ouvrage est par ailleurs traduite par William Popper²⁸. Ce dernier avait auparavant partiellement édité le texte arabe, dont les volumes qu'il a ensuite traduit. Deux éditions plus tardives mais de l'œuvre complète sont également disponibles. Les trois éditions ont été consultées pour le présent travail²⁹.

Du fait de son éducation et ses relations avec la classe mamlûke, Ibn Taḡrī Birdī était notablement au fait des arts de la *furūsiyya*. Son œuvre est ainsi la mieux documentée de toutes les sources narratives pour notre sujet. On y trouve notamment la définition de la *furūsiyya* citée *supra*, mais encore de nombreuses références aux talents de tel ou tel émir dans telle ou telle branche, des anecdotes sur les jeux équestres, notamment les joutes de lances dans lesquelles l'auteur était versé, des informations sur les chevaux, sur les armes... L'auteur, cependant, reste parfois évasif et emploie souvent des termes génériques là où on aurait pu attendre, de la part d'un connaisseur tel que lui, un vocabulaire plus précis. Enfin,

27. *Histoire des sultans mamlouks*, 2 t., Paris, 1837-1840.

28. *History of Egypt, 1382-1469 A. D.*, University of California Press, Berkeley, 7 vols., 1954-1963.

29. Ed. Popper, University of California Press, Berkeley, vols. II, III, V, VI, VII, 1909-1929 ; Ed. Dār al-kutub al-miṣriyya, Le Caire, 16 vols. ; Ed. Dār al-kutub al-ʿalamiyya, Beyrouth, 16 vols.

les *Nuğūm* se sont avérés très utiles pour comprendre la place stratégique des écuries sultaniennes dans les luttes intestines qui ont régulièrement animé la classe mamlûke au ix^e/xv^e siècle.

La dernière chronique à laquelle j'ai largement puisé est celle de Muḥammad ibn Aḥmad ibn Iyās (852-930/1448-1524), intitulée *Badā'ir al-zuhūr fī waqā'ir al-duhūr*³⁰, qui couvre toute la période mamlûke et s'achèvent peu après la conquête ottomane, en 928/1522. Fils de mamlûk comme Ibn Taġrī Birdī, il fut cependant moins impliqué dans la vie de cour. À l'instar des autres chroniques, son récit est émaillé d'allusions brèves mais précieuses aux armes, aux chevaux, aux compétences de certains dans les arts de la *furūsiyya*. Ibn Iyās fut particulièrement soucieux de rapporter les fastes du pouvoir, la splendeur des cortèges et des fêtes données en l'honneur des ambassadeurs étrangers sous al-Ġawrī, dans lesquelles les jeux équestres eurent le premier rôle. Sa description du *maydān* de ce même sultan laisse peu de doute sur la somptuosité retrouvée des places équestres au crépuscule du sultanat. Cet ouvrage a fait l'objet d'une traduction partielle en français par Gaston Wiet³¹. Enfin, Šihāb al-Dīn Aḥmad al-Qalqašandī (756-821/1355-1418), secrétaire à la chancellerie du Caire, a consigné dans son traité de chancellerie *Šubḥ al-a'šā' fī šinā'at al-inšā'*³² des informations très intéressantes sur les questions administratives, telles que les charges liées à la *furūsiyya* et le personnel au service des chevaux, ainsi que sur certaines pratiques protocolaires et rituelles, complétant avantageusement les données fournies par les chroniques. Son exposé sur les armes a permis de clarifier la typologie de celles utilisées par les Mamlûks et bien souvent désignées dans les autres sources sous des termes génériques laissant peu deviner leur forme.

Ces sources sont essentiellement centrées sur l'histoire du Caire. La province, le Bilād al-Šām en particulier, devra alors faire l'objet d'une attention particulière lors de prochaines investigations. Il sera opportun d'y mesurer plus en détails l'influence des pratiques de la capitale, de leur généralisation ou de leurs particularités, et d'évaluer le degré d'uniformisation de la politique de représentativité des Mamlûks dans tout le sultanat.

30. Ed. Muḥammad Mustāfa, Bibliotheca Islamica, Wiesbaden, 5 vols., 1960-1975.

31. *Histoire des Sultan Circassiens*, Ifao, Le Caire, 1945, et *Journal d'un bourgeois du Caire*, 2 vols. , Armand Collin et S.E. V. P. E. N., Paris, 1955 et 1960.

32. Ed. Le Caire, 14 vols., 1913-1919.

Pour apprécier la *furūsiyya* des Mamlûks, comprendre sa complexité, appréhender ses symboles et ses implications tant dans la vie du soldat que dans celle du civil, je propose d'étudier en premier lieu sa littérature, puis, dans un deuxième temps, de nous pencher sur la cavalerie d'élite que constituait le corps mamlûk, et enfin, d'analyser, dans une troisième et dernière partie, les répercussions de la *furūsiyya* dans la société.

C'est dans la bouche d'un mamlûk, éminemment fier de sa *maestria* en *furūsiyya*, que l'on aurait pu trouver les vers du poète :

"Les armes, tout le monde en porte, mais tout porteur de griffes n'est pas un lion."³³

33. Rapporté par Ibn Huḍayl, dans *Parure*, *op. cit.*, p. 278, d'après Abū Ṭayyib.

PREMIÈRE PARTIE

LA LITTÉRATURE DE LA *FURŪSIYYA* : UN MIROIR DES PRATIQUES ?

Étudier la *furūsiyya* des Mamlûks passe nécessairement par l'étude des textes qu'ils ont transmis sur ce sujet. C'est par cette seule étape que l'on peut comprendre le degré de technicité qu'ils ont atteint et la teneur de leurs exercices et évolutions, mais aussi que l'on peut mesurer leur apport réel. Les Mamlûks, en effet, sont réputés pour être les plus grands contributeurs aux arts de la *furūsiyya*. Ce poncif tire son origine du grand nombre de copies de traités qu'ils nous ont légué. Juger de cet apport est indispensable pour plusieurs raisons. Cela autorise déjà à redéfinir de cadre de l'éclosion de la pensée militaire musulmane, et de situer l'époque mamlûke dans ce processus. Cela permet aussi d'apprécier les techniques que les Mamlûks utilisaient, les procédés qu'ils ont mis au point, mais également de reconnaître la constance de certaines pratiques depuis des temps anciens, ou à l'inverse, de distinguer celles qui n'ont plus cours et que, pourtant, ils ont retranscrites dans leurs ouvrages.

Une étude historiographique suivie d'une analyse poussée de certains traités rendront compte de cet apport. La première permettra d'identifier les courants de pensée concernant cette littérature, de comprendre les lieux communs et les préjugés qui l'ont entourée, et de les dépasser. La deuxième confortera les conclusions tirées de cette étude historiographique, démontrera la forte imbrication des traités les uns aux autres, quelque soit leur période ou leur lieux de rédaction, et permettra de mieux appréhender leur contenu, pour, au final, mieux saisir leur technicité et le savoir-faire que requiert leur maîtrise. Cette littérature reste largement inexplorée cependant. Les ouvrages méconnus demeurent nombreux. Il est nécessaire de poursuivre les éditions et les traductions de textes. Un tel travail sera donc effectué sur un traité inédit. Il se veut un nouveau pas vers une meilleure connaissance de ce genre littéraire très complexe.

1. BILAN HISTORIOGRAPHIQUE ET RÉÉVALUATION DE L'APPORT MAMLÛK

Le chercheur qui travaille sur la *furūsiyya* peut paraître chanceux : les sources sur le sujet sont abondantes. Les traités de *furūsiyya*, en effet, sont nombreux. La plupart, cependant, demeure encore difficilement accessible, puisque toujours en l'état de manuscrits disséminés dans de très nombreuses bibliothèques à travers le monde¹. Leur période de rédaction et leurs auteurs n'ont pas toujours été clairement identifiés.

L'étude sur la littérature de la *furūsiyya* s'en est trouvée compliquée. D'une part, le terme même de *furūsiyya* a longtemps été mal défini et mal délimité. Nous avons vu qu'il dépasse le simple fait équestre ou militaire. La littérature qui s'y rattache aussi. Ainsi, cette dernière n'a souvent pas été envisagée dans sa globalité, et certains traités qui en relevaient furent négligés. D'autre part, l'intérêt même qu'a suscité cette littérature à l'époque médiévale et particulièrement mamlûke a entraîné une production importante de manuscrits, avec son lot de vulgarisations, d'emprunts, d'ouvrages non signés, de fausses datations. Le sujet s'en est trouvé extrêmement emmêlé. Or, l'étude des manuscrits de *furūsiyya* a fortement conditionné celle sur l'art militaire musulman. Les rares chercheurs² qui se sont penchés sur le sujet ont tiré leurs conclusions après consultation de certains recueils médiévaux. Mais s'ils ont deviné la complexité de cette littérature, ils n'ont pas relevé tous ses pièges, ni l'imbroglio considérable dans lequel elle nous est parvenue. Ainsi, une revue en détail des divers travaux traitant de l'art et de la littérature équestre et militaire me semble nécessaire pour saisir les difficultés, les conceptions erronées, les préjugés qui ont entouré l'étude de la *furūsiyya* depuis ses débuts, et auxquels seules les études les plus récentes ont réussi à mettre plus de clarté³.

1. Le tableau de l'annexe 2 dresse une liste conséquente mais non exhaustive des traités de *furūsiyya* encore en l'état de manuscrits en fonction de leur lieux de conservation.

2. La liste n'est pas exhaustive et présente les principales études, par ordre chronologique, qui seront revues plus en détail un peu plus bas : Reinaud, Joseph Toussaint, « De l'Art militaire chez les Arabes au Moyen Âge », dans *Journal Asiatique*, t. XII, 1848, pp. 193-237 ; 'Alī Ibn 'Abd al-Raḥman Ibn Huḍayl al-Andalusī, *La Parure des cavaliers et l'insigne des preux*, traduction et présentation de Louis Mercier, ed. Libris Éditions, 1998, reprise de l'édition originale de 1924 chez Geuhner, 503 p. ; Ritter, Helmut, « La Parure des Cavaliers und die Literatur über die ritterlichen Kunst », dans *Der Islam*, 18, 1929, pp. 116-154 ; Zaky, 'Abd al-Raḥman, « Military Literature of the Arabs » dans *Cahier d'Histoire Égyptienne*, série VII, fasc. 3, juin 1955, pp. 149-160 ; Scanlon, George T., *A Muslim Manual of War, being Tafrīj al-Kurūb fī Tadbīr al-Hurūb by 'Umar Ibn Ibrahim al-Awsī al-Ansarī*, American University Press, Cairo, 1961, 130 p. ; Tantum, Geoffrey, « Muslim warfare : a study of a medieval Muslim treatise on the art of war », dans *Islamic Arms and Armour*, ed. Elgood, London, 1979, pp. 187-201 ; Shatzmiller, Maya, « The Crusades and islamic Warfare – a re-evaluation » dans *Der Islam*, 69, 1992.

3. Il s'agit des travaux de Shihab al-Sarraf, absolument fondamentaux pour toute étude de la *furūsiyya* elle-même et de sa littérature en particulier : « Furūsiyya Literature of the Mamlūk Period », dans *Furūsiyya*, vol. I, David Alexander ed., 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 118-135 ; voir aussi son article dans l'édition arabe de cet ouvrage, édité sous sa direction « Adab al-Furūsiyya fī al-'Aṣrayn al-'Abbāsī wa-al-

1). Reinaud

L'article pionnier a été publié en 1848 par Reinaud⁴. Il s'est fondé principalement sur l'étude de trois manuscrits de la BnF⁵, deux de la bibliothèque de Leyde⁶ et un du musée d'art asiatique de Saint-Pétersbourg⁷. Il y tente une synthèse des connaissances sur la littérature, l'armement, la composition des armées et leur rétribution. Je ne traiterai ici que les passages concernant la littérature⁸.

Arguant que le guerrier musulman combattait avant tout à cheval, il traduit le terme *furūsiyya* par «cavalerie» ou «art militaire», l'homme d'arme étant le *fāris* ou cavalier, limitant ainsi le champ de la *furūsiyya* à ces seuls aspects militaires et équestres, négligeant de ce fait, comme d'autres après lui, les branches qui lui sont associées et en font pleinement partie (chasse, polo, lutte, natation...).

Son approche de la littérature la plus ancienne se fait par l'intermédiaire du *Kitāb al-Fihrist* (كتاب الفهرست), composé la fin du ^{iv}^e/^x^e siècle par Ibn al-Nadīm, « répertoire » des livres connus en son temps et qui contient un chapitre dédié à l'art militaire⁹. Y sont mentionnés

Mamlūkī», dans *Furūsiyya*, vol. I, Riyad, 2000 ; « Évolution du concept de *furūsiyya* et de sa littérature chez les Abbassides et les Mamlouks », dans Digard (dir.), *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident*, catalogue d'exposition, IMA- Gallimard, Paris, 2002 ; « Mamlūk *Furūsiyya* Literature and its Antecedents », dans *Mamlūk Studies Review*, VIII (1), 2004, pp. 141-200, ce dernier article étant le plus complet en langue occidentale.

4. « Art militaire », *op. cit.*

5. Les numéros d'inventaires donnés dans l'article sont ceux de l'ancien fond. Je donnai ici leur classification actuelle, et l'ancien fond entre parenthèses : 2825 (1127) ; 2826 (1128) ; 2827 (991 suppl.). Une partie du contenu de ces ouvrages est assez similaire. Elle est attribuée dans l'un des manuscrit (2825) à Hasan Naǧm al-Dīn al-Rammāḥ al-Aḥḍab, le plus célèbre maître de lance mamlūk, qui mourut 695/1296 entre trente et quarante ans. Reinaud situe donc date la rédaction de cette partie entre 687/1286 et 695/1296. Les deux autres ne peuvent donc être antérieurs.

6. Mss. 92 et 499. Les deux manuscrits ont un contenu similaire et traitent des ruses de guerres attribuées à Alexandre. L'un stipule en fin que l'original a été composé en 622/1225.

7. Aujourd'hui l'Institut d'études orientales, ms. C-686. Ce manuscrit est une copie du ^{ix}^e/^{xv}^e siècle, composée pour un émir mamlūk, qui traite de plusieurs branches de la *furūsiyya*, dont les feux de guerre. Reinaud date l'original de la première moitié du ^{viii}^e/^{xiv}^e siècle. Voir aussi à son sujet *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, p. 104-105.

8. « Art militaire », *op. cit.*, p. 194-205.

9. Édition critique par Ayman Fu'ād Sayyid, 2 vol., 2009.

trois livres traduits du persan et composés sous les Sassanides¹⁰, ainsi que quatre traités abbassides¹¹.

L'auteur explique que le nombre des traités ne cesse de croître, augmentés des traditions militaires des peuples vaincus et intégrés au sein du *dār al-islam*. La plupart ne porte ni date ni nom d'auteur, et fait souvent référence aux conseils d'Aristote à Alexandre le Grand, ou aux figures religieuses¹². Reinaud les pense postérieurs au VI^e/XII^e siècle, à une époque où la lutte contre les Croisés est bien entamée, ce qui lui fait dire que c'est n'est qu'alors que les « Arabes perfectionnèrent leur institution militaire »¹³. Il s'agit de traités techniques très difficiles à comprendre à cause leur vocabulaire et de leur syntaxe¹⁴.

Ainsi, bien qu'il n'en ait pas mesuré toute l'ampleur, Reinaud a su très tôt reconnaître les origines abbassides et des racines sassanides de ce genre littéraire. Il est donc favorable à une apparition précoce de la littérature militaire musulmane, mais juge qu'elle s'est considérablement étoffée et perfectionnée sous l'impulsion des luttes contre les Croisés.

2). Mercier

Mercier, dans les notes et appendices parallèles à sa traduction de l'ouvrage d'Ibn Huḍayl¹⁵, fait en 1924 une étude poussée des traités de *furūsiyya* qui me semble pertinente sur bien des points, malgré quelques préjugés certainement imputables à son époque, et malgré aussi une classification et une bibliographie restreintes.

10. كتاب ادب الحروب و فتح الحصون و المدائن و تربيض الكمين و توجيه الجواسيس و الطلائع و السرايا ووضع المسالحي ترجمته مما عمل الارشدشير بن باباك (Livre sur l'art de la guerre et la manière de prendre les forteresses et les villes, de dresser des embuscades, d'envoyer des espions, des éclaireurs, d'expédier des détachements de cavalerie et d'organiser la position des avant-postes. Traduction du travail d'Ārdašīr b. Bābāk) ; كتاب الرمي (Kitāb al-ramī, Livre sur l'archerie) ; كتاب تعيينة (Art militaire et règlements de la cavalerie, avec manière dont les rois de Perse défendaient les quatre coins de leur empire).

11. (Livre sur l'art de la guerre et la manière de ranger une armée) par 'Abd al-Ġabbar ibn Adī pour le calife Al-Manṣūr ; un ouvrage en deux livres composé pour le calife Al-Ma'mun par Ḥalīl al-Hūtūmī al-Ša'rānī ; un ouvrage sur les feux de guerre (Livre sur le feu, le naphte et les lance-flamme pour la guerre) et enfin un ouvrage sur les machines de guerre et stratagèmes (Livre sur les tours d'assaut, les mangonneaux, les stratagèmes et les ruses de guerre).

12. « Soit aux prophètes de l'Ancien Testament, soit aux fondateurs de l'islamisme », *ibid*, p. 197.

13. *Ibid*, p. 193.

14. La question est traitée plus en détail dans l'introduction et les commentaires d'un traité de *furūsiyya*, *infra*, I. 3.

15. *Parure*, *op. cit.*

La *furūsiyya* représente selon lui une notion plus précise que celle d'"art militaire" que lui a donnée Reinaud ; il préfère la définir comme la «tactique du cavalier, celui-ci devant être un artificier accompli»¹⁶. Bien qu'il explique que les exercices de *furūsiyya* peuvent s'effectuer aussi bien à pied qu'à cheval¹⁷, il ne voit dans ce terme que ce qui a trait au maniement des armes et évolutions de cavalerie¹⁸. Il propose logiquement une classification où les traités de *furūsiyya* ne sont pas envisagés dans leur globalité, mais, reconnaissant que certains ouvrages traitent de sujet qu'il n'intègre pas dans le vocable lui-même, il donne trois autres catégories qui sont liées à sa littérature. Voici la classification qu'il dresse, en dehors de l'aspect philologique¹⁹ :

1 : Les « ouvrages consacrés surtout à la description des chevaux et aux vertus mystérieuses qu'on leur attribue ». Y sont exposés les hadiths et traditions religieuses faisant de l'élevage du cheval un devoir, ainsi que « les signes de bon ou mauvais augure ». Ces ouvrages, dûs à des auteurs arabes, traitent peu d'équitation.

2 : Les livres de *furūsiyya* telle qu'il l'a définie, donc des manuels de maniement des armes et carrousels. La piètre qualité de l'arabe employé et les termes techniques non préalablement définis et n'appartenant pas à cette langue lui ont fait dire que ces ouvrages étaient dûs en grande partie à des auteurs étrangers, touraniens principalement, auxquels les califes abbassides firent appel pour constituer leur cavalerie d'élite. « On sait que le touranien est non seulement plus discipliné et plus régulier que l'Arabe, mais aussi plus méthodique et plus organisateur ; en particulier, il a toujours eu un goût plus marqué pour les évolutions équestres en groupe. Il est donc logique que ces étrangers devinssent chefs d'école et fussent les premiers à codifier leur pratiques en matière d'équitation, d'escrime de la lance et du sabre, d'évolutions, joutes et passes d'armes. »²⁰

3 : Les traités d'hippiatrie, dus surtout, d'après Mercier, à des auteurs étrangers (c'est-à-dire non Arabes) et inspirés des ouvrages grecs.

4 : Les traités de fauconnerie, dus aussi à des auteurs étrangers.

16. *Ibid*, appendice vi, p. 389.

17. *Ibid*, p. 397.

18. *Ibid*, p. 384.

19. *Ibid*, pp. 383-385.

20. *Ibid*, p. 386. Les Touraniens sont « toutes les populations nomades de l'Asie, entre la Mer d'Aral, la Caspienne, le plateau de l'Iran et celui de Pamir. Ce furent donc des Mogols [veut-il dire Mongols ?], des Turcs, des Tartares, des Turkmènes, etc., qui devinrent ces fameux cavaliers sarrasins dont l'histoire de l'Islam s'enorgueillit à juste titre. »

Il tente également de définir deux termes récurrents et constitutifs d'un pan entier des traités de *furūsiyya* telle qu'il l'a définie : les *bunūd* (sing. *band*) et *mayādin* (sing. *maydān*). Il est le premier à comprendre que ce dernier mot, pluriel de "manège", fait également référence aux évolutions qui y avaient lieu, soit des figures de carrousels opposants deux équipes en combats simulés d'après un nombre précis de coups et parades définis²¹. Quant au terme *bunūd*, il le traduit par "bottes d'escrime", qu'il faut parer et auxquelles il faut riposter, réfutant la traduction d'"exercices militaires" donnée par Reinaud²². Il ajoute que ces exposés de *bunūd* sont en général très obscurs et mêlés de termes techniques difficiles à interpréter²³. Bien que sa définition ne corresponde pas non plus tout à fait celle que l'on peut tirer du traité édité et traduit *infra* – et qui suppose que le terme englobe la combinaison de tous ces mouvements, nous y reviendrons²⁴ –, il ressort du travail de Mercier une connaissance certaine de ce genre littéraire, et une réelle tentative de l'aborder dans ces aspects les plus obscurs.

Enfin, son travail est également précurseur quant à l'identification d'un auteur majeur pour la littérature de la *furūsiyya*. En effet, son étude du traité d'Ibn Huḍayl l'ayant conduit à consulter d'autres ouvrages sur le sujet, Mercier s'est rendu compte que l'exposé sur l'équitation est très similaire à celui que fait un auteur sévillan de la fin du VI^e/XII^e siècle, Ibn al-ʿAwwām dans كتاب الفلاحة, *Kitāb al-Filāḥa*²⁵, ainsi que dans d'autres manuscrits conservés à la BnF. Si la forme est souvent distincte, le fond est similaire et va dans le sens d'une source commune plus ancienne, ce que nous aurons l'occasion de vérifier plus avant. Ibn al-ʿAwwām cite une longue liste d'auteurs musulmans qui lui ont servi pour la rédaction de son ouvrage, donc des auteurs antérieurs au VI^e/XII^e siècle, ce qui plaide pour une littérature musulmane précoce, au moins, selon Mercier, pour certaines branches de la *furūsiyya* (hippiatrie, élevage, équitation «simple»). Surtout, plusieurs noms ont particulièrement retenu son attention, qu'il pense être des variantes du même auteur et qu'il se risque à rapprocher du Ibn Aḥī Ḥizām connu pour avoir composé, d'après *al-Fihrist*, un traité d'art vétérinaire pour le calife al-Mutawakkil. Il est donc le premier à deviner que les scribes ont

21. *Ibid*, p. 389.

22. Dans «Art militaire», *op. cit*, p. 202.

23. *Parure*, *op. cit.*, p. 391-394.

24. Donc le coup, la parade et la riposte. Voir la définition d'al-Sarraf dans « Mamlūk *Furūsiyya* Literature », *op. cit.*, p. 172, et l'exposé plus détaillé sur la question *infra* I. 3. D. 1) .

25. *Le Livre de l'agriculture*, traduction de J.-J. Clément-Mullet revue et corrigée, « Thesaurus », éditions Actes Sud/Sindbad, 2000, 1026 p. Le sujet est abordé plus en profondeur *infra* I. 2. A. 2).

régulièrement écorché le nom de ce maître, insinuant l'existence de plusieurs auteurs²⁶, et à comprendre l'importance de cette source dans les divers traités de *furūsiyya*. La contribution d'Ibn Aḥī Hizām est effectivement primordiale pour l'élaboration de la *furūsiyya* en tant que pratique et genre littéraire, j'y reviendrai.

Par contre, Mercier, et bien d'autres après lui, ne saisit pas toute la portée du travail de cet auteur, lui attribuant uniquement la partie sur l'hippiatrie. Il ne lui reconnaît pas la paternité de l'exposé sur l'équitation simple, dont il loue la clarté et la justesse, encore moins celui sur une équitation plus savante²⁷, que l'on trouve en appendice I de sa traduction. La méthode qui y est décrite porte sur le travail en cercle, et est, d'après lui, plus récente. Il la juge remarquable, et note qu'elle se retrouve aussi sur le manuscrit 2815 de la BnF, malheureusement non daté²⁸. D'après Shihab al-Sarraf et Beate Sierwert-Mayer, cet exposé sur le travail en cercle, qui "tend à la perfection", est bien le fruit de la réflexion d'Ibn Aḥī Hizām²⁹. Mercier lui, y voit une "inspiration européenne ou grecque ancienne plus ou moins directe"³⁰, au mieux "touranienne" pour ce qui concerne le travail en cercle *nāverd qazan*³¹. Or, l'équitation grecque, qui ne connaissait pas l'étrier, était rudimentaire³², et l'équitation classique européenne bien plus tardive³³.

Ainsi, malgré l'analyse fine et poussée que Mercier fait de la littérature de la *furūsiyya*, alors même qu'il est un des précurseurs de son étude, il ne réussit pas à ce défaire de certains préjugés, qui voient une influence européenne, qu'elle soit antique ou plus récente, dans toute équitation élaborée, et qui méprisent la façon de monter des Arabes. Les Musulmans, s'ils furent effectivement peu inspirés par l'équitation arabe pure, c'est-à-dire bédouine, surent cependant tôt faire la synthèse de diverses influences pour élaborer leur propre

26. Insinuation qu'il ne remet pas en cause, mais supposant que se cache sous les nombreux patronymes proches trois auteurs, un père et ses deux fils. *Parure*, *op. cit.*, voir note 3 p. XI-XIII, 18° et 19°. Voir aussi les articles d'Al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, pp. 148-152 ; « Furūsiyya Literature », *op. cit.*, p. 119 ; et *infra* I. 1. B. 1).

27. L'équitation simple est caractérisée par une action symétrique des mains et des jambes du cavalier, alors que l'équitation « savante » l'est par le travail en cercle et une action dissymétrique des mains et des jambes.

28. *Ibid*, voir appendice I, pp. 290-306, *Sur un mode d'équitation différent de celui qui été exposé ci-dessus*, et p. 383.

29. Al-Sarraf, « Mamlūk *Furūsiyya* Literature », *op. cit.*, p. 156. Beate Sierwert-Mayer, « Riding in the Early Abbasid Period », dans *Furusiyya*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 100-117.

30. *Parure*, *op. cit.*, p. 383. Voir aussi la fin de la première note du chapitre 10, p.142.

31. Mercier pense qu'il s'agit d'un cercle ordinaire *nāverd*, tangent avec deux cercles diamétralement opposés et de diamètre plus petit, soit une figure qui en coupe adopte la forme d'un chaudron avec ses deux poignées, *qazan*, *ibid*, p. 394-395.

32. Digard, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*, Actes Sud, 2004, p. 57, 58, 62.

33. Elle vit le jour en Italie au XVI^e siècle (*ibid*, p. 121-122).

technique de monte. L'héritage des Sassanides en particulier, qui avaient su développer des techniques équestres complexes – ils connaissaient l'étrier et le transmièrent aux conquérants arabes –, mêlant archerie montée et cavalerie lourde, et que seuls des cavaliers émérites pouvaient mettre en pratique³⁴, fut certainement déterminant pour l'élaboration de l'équitation musulmane. Dans une moindre mesure, on peut également évoquer l'héritage byzantin. Par contre, l'empreinte européenne, fut-elle grecque ancienne, en est absente.

3). Ritter

L'article écrit en 1929 par Helmut Ritter est très important dans le cadre des recherches sur la *furūsiyya*³⁵. Il se compose de deux parties. La première est une analyse du travail réalisé par Mercier dans la *Parure*³⁶. Bien qu'il émette quelques réserves sur la traduction elle-même, il reconnaît en revanche l'apport incontestable des annotations et de l'étude qui accompagne ce travail, rejoignant Mercier sur plusieurs points, notamment sur son jugement défavorable de l'équitation des Arabes – ils se fondent tous deux sur leurs observations des bédouins et des cavaliers d'Afrique du Nord –, et sur leurs connaissances des chevaux entachés de superstitions³⁷. À l'instar de son prédécesseur, il estime pourtant le chapitre sur l'équitation de la *Parure* remarquable, et a reconnu le texte d'Ibn Aḥī Ḥizām dans le manuscrit 2815 de la BnF cité par Mercier. Discourant sur la confusion qui règne à propos de cet auteur, il est le premier à notifier à quelle fréquence on retrouve son travail dans les divers traités, et à lui attribuer également un développement sur l'équitation et le maniement des armes³⁸. Il préfère cependant souligner l'apport grec et sassanide en matière de dressage³⁹, restant sur sa position, et celle de Mercier, quant à l'équitation arabe.

Regrettant que son prédécesseur ait établie une classification trop limitée des manuscrits de *furūsiyya*, il donne la sienne propre dans la deuxième partie de son article, qui constitue

34. Digard, *Une histoire du cheval*, *op. cit.*, p. 64, 66, 67. Voir également Kaveh Farrokhi et Angus McBride, *Sassanian Elite Cavalry, AD 224-642*, Osprey Publishing, 2005, 64 p.

35. « La Parure des Cavaliers und die Literatur », *op. cit.*, pp. 116-154.

36. *Op. cit.* Cette première partie de l'article de Ritter concerne les p. 116 à 119 (« La Parure des Cavaliers und die Literatur », *op. cit.*)

37. *Ibid*, p. 117.

38. *Ibid*, p. 120-121.

39. *Ibid*, p. 117 et 120.

l'apport majeur de ce dernier. Ritter établit en effet une liste de nombreux manuscrits conservés dans les bibliothèques stambouliotes, élargissant ainsi considérablement celles qui avaient été établies avant la sienne. Ayant effectivement consultés ces manuscrits, il dresse une description détaillée et fiable de chacun d'eux. Il sépare cependant les traités d'archerie⁴⁰ et ceux de tactique⁴¹ des traités de *furūsiyya* à proprement parlé, qui recouvre à son sens uniquement les ouvrages concernant, l'hippologie, l'hippiatrie et les manuels d'équitation et de maniement des armes⁴². Cette classification a été largement reprise par la suite, mais présente, à la lecture même de l'article, une certaine incohérence : certains traités classés dans l'une des trois catégories présentent pourtant des chapitres relevant d'une autre catégorie. De plus, les ouvrages de polo ou de chasse n'y sont pas répertoriés.

4). Zaky

Dans ce court article de 1955⁴³, Zaky dresse une liste des manuscrits les plus importants conservés dans diverses grandes bibliothèques (BnF, British Museum, Oxford Library, Princeton University Library, Dār al-kutub al-miṣriyya). Il soutient que si dans un premier temps les conquérants musulmans adoptèrent les techniques et armement de leurs adversaires, traduisant des ouvrages du latin, du persan, du grec ou du sanscrit, ils eurent dès le IV^e/X^e siècle un art militaire propre, retranscrit dans des traités de leur composition qu'ils ne cessèrent de multiplier et compléter à mesure que l'art de la guerre se développait.

5) Scanlon

Dans son étude préalable à l'édition et traduction du traité d'Al-Ansarī, *Tafrīğ al-kurūb*, qui sera étudié en détail plus avant, Scanlon essaye de saisir l'importance de la littérature de la *furūsiyya*. Il reprend la classification de Ritter, ajoutant dix-sept manuscrits que n'ont répertoriés ni ce dernier, ni Mercier, et dont il a trouvé traces notamment dans le Brockelman. Comme Ritter, il n'envisage la littérature de la *furūsiyya* que comme une

40. Les traités d'archerie occupent les p. 136 à 144, *ibid.*

41. *Ibid.* Ils occupent les p. 144 à 154.

42. *Ibid.*, des p. 119 à 136.

43. « Military Literature of the Arabs », *op. cit.*

littérature militaire, classant les traités d'archerie, de polo et d'organisation de l'armées dans les catégories annexes mais pas comme faisant partie intégrante de la *furūsiyya*⁴⁴.

Du point de vue de son histoire, arguant qu'*al-Fihrist* mentionne surtout des ouvrages philologiques, et se référant à l'article de Sūryāl 'Aṭiya⁴⁵ sur les changements occasionnés par les Croisades, Scanlon incline pour une naissance tardive des manuels de maniements des armes, pratique de cavalerie et organisation des armées proprement musulmanes. Soulignant l'importance des sources antiques, il pense que c'est sous l'impulsion des Croisades et grâce à la prise de conscience qu'elles occasionnèrent que les musulmans commencèrent à rédiger des traités militaires, élaborant des manœuvres plus complexes que par le passé face à un ennemi occidental redouté pour ses qualités de combattant⁴⁶. De fait, à part les traités d'hippiatrie et de philologie, il voit la littérature de la *furūsiyya* éclore à partir de la deuxième moitié du ^v/_e/^x^e siècle, thèse qui sera reprise dans des travaux ultérieurs⁴⁷.

6) Tantum

Georges Tantum a fait l'étude et la traduction de certains passages de ce qui est sans doute le plus fameux traité de *furūsiyya* mamlūk parvenu jusqu'à nous, et que beaucoup, à la suite de Ritter, considèrent comme le plus important dans ce genre de littérature. Il s'agit d'un ouvrage à vocation encyclopédique, نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية (Nihāyat al-sū'l wa-al-umnīya fī ta'līm a'māl al-furūsiyya, *Pour en finir avec le désir d'en savoir plus sur l'apprentissage des exercices d'équitation*), écrit par Muḥammad ibn 'Isā ibn Ismā'īl al-Aqṣarā'ī al-Ḥanafī (mort en 749/1348 à Damas).

L'intérêt majeur de l'article de Tantum, pour ce qui nous concerne, est qu'il donne une identification de certaines sources utilisées pour la composition de ce traité qui étaient considérées comme peu probables jusqu'alors. Cela concerne principalement les leçons huit et neuf sur les formations de l'armée. La partie sur son organisation en plusieurs rangs en fonction de la qualité de l'armement est traduite manifestement du grec sans que Tantum ait

44. Al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 152, note 30.

45. « Old Ideas and New Conceptions », *op. cit.*

46. *Tafriḥ al-Kurūb*, *op. cit.*, pp. 1-6.

47. Voir notamment G. Rex Smith, *Medieval muslim horsemanship. A fourteenth century arabic manuscript manual*, British Library Board, 1979, p. 6.

pu identifier précisément la source. D'autres passages sont traduits directement depuis le *Tactica* d'Élien, source largement utilisée aussi par les rédacteurs occidentaux, dont Machiavel. Mais al-Aqṣarā'ī n'ayant pas adapté l'utilisation des armes citées par son prédécesseur à celles alors en usage dans le monde musulman, son exposé ne reflète manifestement pas sur ce point les pratiques de son temps⁴⁸.

Ses conclusions me paraissent importantes sur trois points essentiellement : d'une part, comme dans d'autres domaines scientifiques, les musulmans ont fait d'importants emprunts aux Grecs pour leur science militaire, et ont traduit leurs ouvrages. C'est la première fois qu'une étude moderne sur l'art militaire oriental pointe ce fait de façon si explicite et cite précisément la source, d'autres chercheurs l'ayant suggéré sans aller plus avant. D'autre part, ces textes anciens peuvent être intégrés mot pour mot, bien que traduits, dans les traités musulmans sans qu'aucune adaptation au contexte culturel pour lequel ils sont transmis ne soit réalisée. Les traités de *furūsiyya* doivent donc être étudiés en prenant compte de ces possibles anachronismes, écueils rencontrés par certains lors de citations de quelques armes tombées dans l'oubli depuis longtemps⁴⁹. Enfin, le monde musulman partage avec l'ennemi chrétien des sources communes.

7). Shatzmiller

Faisant la synthèse des travaux qui l'ont précédée, Maya Shatzmiller pointe dans un article écrit en 1992⁵⁰ la confusion chronologique qui y règne : certains chercheurs, surtout les plus anciens, optent pour une littérature précoce, alors que d'autres, au contraire, penchent pour une théorisation tardive de l'art militaire, en réaction aux Croisades.

Elle n'est d'accord avec aucune de ces théories et expose la sienne : c'est un changement des mentalités plus favorable vis à vis des soldats et l'acculturation des Mamlûks avec l'élite civile qui est responsable de la rédaction de nombreux traités.

48. « Muslim warfare », *op. cit.*, p. 190, 194-195.

49. Les écrits d'époque mamlûke relatifs au *'amūd* par exemple, arme qui n'était alors plus en usage mais que l'on connaissait à travers les textes abbassides ou fatimides. Voir notamment al-Qalqaṣandī qui le confond avec le *dabbūs*, et al-Aqṣarā'ī dans la *Nihāyat al-Sūl* qui en parle comme d'une arme de 0,5 kg alors qu'il s'agissait d'une arme très lourde, autour des 10 kg. Cf. al-Sarraf, « Close combat Weapons in the Early 'Abbāsīd Period : Maces, Axes and Swords », dans *Companion to Medieval Arms and Armour*, ed. by D. Nicolle, The Boydell Press, 2002, p. 157. Voir aussi *infra* I. 3. D. 1).

50. « The Crusades and islamic Warfare », *op. cit.*

Pour étayer ses propos, elle dresse un rapide tableau des ouvrages militaires dans le monde musulman. Elle en tire les conclusions suivantes :

La littérature militaire pré-Croisades n'est pas le fruit de la pensée musulmane. En effet, les écrits des musulmans n'abordent pas à proprement parler la question militaire : il s'agit soit de compilations de hadiths relatifs à l'armement, soit de traité sur la fabrication de certaines armes (الرسالة في السيوف, *Al-Risāla fī-al-suyūf* d'al-Kindī), soit de traité d'hippiatrie (كتاب الفروسية, *Kitāb al-furūsiyya wa al-bayṭara* d'Ibn Aḥī Hizām, qui n'a pas, selon elle, écrit sur les exercices d'entraînement comme on les trouve dans les copies tardives de cet ouvrage). Quand ils l'abordent effectivement, il s'agit d'ouvrages traduits du grec⁵¹. La période des Croisades ne voit pas quant à elle un départ définitif, à part le *Tabṣira* d'al-Ṭarsūsī⁵².

En revanche, selon Shatzmiller, la littérature postérieure aux Croisades, à partir de la deuxième moitié du VII^e/XIII^e siècle, marque un changement tant au niveau qualitatif que quantitatif. Elle estime qu'apparaissent alors des traités qui sont de vrais manuels militaires, au contenu authentiquement islamique et contemporain. On y trouve des données présentes dans les anciens traités, relatives aux hadiths et à la science vétérinaire, mais aussi des descriptions minutieuses d'exercices d'entraînement, parfois illustrés, qui constituent l'innovation majeure⁵³. Ce sont d'abord des traités dont on sait au moins qu'ils sont dûs aux militaires eux-mêmes, bien que souvent anonymes, puis à partir du VIII^e/XIV^e siècle, des traités écrits par les hommes de lettres, et enfin à partir du IX^e/XV^e siècle des compilations des travaux antérieurs, également dûs à ces derniers, familiers du pouvoir mamlûk.

L'arrivée au faîte de l'État de ces soldats d'élite aurait permis, pour Shatzmiller, une reconsidération de l'image du guerrier dans la société. Les exercices, élaborés dans un premier temps en vue de l'entraînement à la guerre, eurent bientôt lieu en public au sein de la capitale. Parallèlement, les rapports avec l'élite civile se renforcèrent : les instructeurs mamlûks jouèrent alors les poètes, créant des manuels de maniements des armes en vers rimés en guise de moyens mnémotechniques, les ulémas participant jeux théoriquement réservés aux Mamlûks. Ainsi, selon cette auteure, ce ne seraient pas directement les Croisades qui auraient motivé la rédaction de ces manuels, mais bien l'arrivée des Mamlûks au pouvoir qui, initiant un changement de mentalités, permit à la fois aux hommes de plumes et d'épée de composer ces ouvrages à l'usage du guerrier.

51. *Ibid*, p. 251-261.

52. *Ibid*, p. 262-265.

53. *Ibid*, p. 265-266.

La position de Maya Shatzmiller sur l'importance de l'acculturation entre élites civiles et militaires pour la rédaction des traités me paraît très intéressante, mais elle n'est pas le facteur déclenchant d'innovation, la littérature de la *furūsiyya* est bien plus ancienne.

B. LA THÈSE D'AL-SARRAF ET SA CLASSIFICATION :

1). La *furūsiyya* abbasside : naissance et influence.

• La vision endogène d'un *fāris* iraqien

Toutes les études précédentes ont été remises en cause, au moins partiellement, par celle, très approfondie, d'un historien iraqien, Shihab al-Sarraf⁵⁴.

Son éducation et le milieu duquel il est issu ont favorisé son intérêt précoce pour la culture chevaleresque islamique. Enfant, il évolue dans la collection d'armes anciennes de son père, est initié à certaines pratiques du *fāris*, le tir à l'arc et l'équitation, et commence dès l'adolescence l'étude de manuscrits de *furūsiyya* qu'il n'a de cesse de poursuivre depuis. Exilé en France depuis le début des années soixante-dix, il soutient 1989 sa thèse doctorale sur l'archerie mamlûke⁵⁵, élaborée à la fois sur sa longue pratique du tir à l'arc et sa minutieuse étude de nombreux manuscrits.

Son travail est donc celui d'un homme de l'art, certainement pas d'un *ustaḍ* mamlûk, mais plutôt d'un lettré à l'éducation raffinée, porté sur la *furūsiyya* dans ce qu'elle a de plus noble. Amoureux de sa terre natale, l'Iraq, très fier de son passé illustre, berceau de la civilisation tout autant que centre de l'apogée de la culture islamique, il est soucieux de replacer la *furūsiyya* dans ce qu'il pense être son cadre originel, et de rendre aux cavaliers du califat abbasside ce qu'il considère comme leur apport original, sans pour autant nier l'évolution du concept et des pratiques, notamment sous les Mamlûks. Sans doute son opinion n'est pas exempte de quelque fierté nationale, peut-être même de subjectivité, mais elle s'est incontestablement fondée sur une étude profonde de très nombreux manuscrits.

Ses conclusions, tout en amenant davantage d'ordre et de clarté dans la littérature de la *furūsiyya*, remettent en question son apport purement mamlûk – qu'il juge minime – et privilégient l'existence d'une littérature très complète et érudite sur le sujet élaborée aux temps de la splendeur abbasside, soit bien avant l'arrivée des Croisés en Orient.

54. Voir sa bibliographie sur le sujet en note 3 p. 37.

55. *L'Archerie mamlûke (648-924/1250-1517)*, université de Paris IV-Sorbonne, 1989, sous la direction de Dominique Sourdel, 1223 p.

• De l'éducation des princes à la formation des guerriers.

Pour étayer sa thèse selon laquelle la *furūsiyya* en tant que pratique et la littérature qui en découle seraient nées sous les premiers califes de Bagdad, Shihab al-Sarraf a développé ce qu'il pense être le processus de l'élaboration de ce concept, son histoire originelle et son évolution ultérieure, qui se manifesta notamment par la rédaction de traités.

Inspirés par un concept de la cour sassanide, qui centrait l'éducation des princes autour de la pratique de l'archerie, de la chasse et du polo, les Abbassides, dans une même volonté de donner un cadre à la formation des jeunes élites, auraient synthétisé diverses influences militaires – arabe, byzantine et sassanide principalement –, pour élaborer leur propre enseignement. La *furūsiyya* fut donc en premier lieu une culture de cour (*al-furūsiyya al-nabīla*), dont la maîtrise devint rapidement un préalable à l'accession au trône. Elle s'étendit ensuite au domaine purement militaire (*al-furūsiyya al-ḥarbiyya*), intégrant alors en sus les traditions guerrières centre-asiatiques, dans le but de former une catégorie de soldats capables de manier aussi bien l'arc à cheval que les armes de combats rapprochés, et ayant acquis un bagage de connaissances théoriques touchant aussi bien à l'hippiatrie qu'à la stratégie ou à la guerre de siège⁵⁶, soit la *furūsiyya* telle qu'en ont hérité les Mamlûks.

Ces pratiques, de cour ou militaires, donnèrent lieu à la rédaction d'ouvrages, manuels du prince ou du guerrier, dont beaucoup sont perdus aujourd'hui ou qui ont survécu à travers des copies, souvent tronquées.

• Ibn Aḥī Ḥizām, auteur de l'œuvre maîtresse.

Le plus célèbre de tous, celui qui, selon al-Sarraf, fut le véritable ouvrage fondateur de la littérature de la *furūsiyya*, a été écrit pour le calife al-Mutawakkil (232/847 - 247/861) par Muḥammad Ibn Ya'qūb ibn Ḡālib Ibn 'Alī al-Ḥuttālī, connu sous sa *shuhra* Ibn Aḥī Ḥizām. Né à Bagdad et mort dans le dernier quart du III^e/IX^e siècle, il appartient à une famille d'éminents soldats ayant servi les Abbassides dans le corps du Khorassan : son oncle, Ḥizām, fut commandant de ce corps et chef des écuries du calife al-Mu'taṣim, qu'il dirigea de concert avec son frère Ya'qūb, chef vétérinaire, le père de Muḥammad. Cet environnement familial permit à ce dernier d'acquérir des connaissances pratiques très solides, qu'il mit lui aussi au service des Abbassides en devenant membre du corps du Khorassan et chef des écuries d'al-Mu'taḍid. Son savoir pratique et théorique et sa grande maîtrise de la *furūsiyya* lui permirent de rédiger un traité couvrant l'ensemble des branches de cet art et qui représente

56. Voir « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 144-148.

non seulement le manuel de *furūsiyya* le plus ancien mais aussi le modèle pour tout traité ultérieur.

La contribution de cet auteur pour l'élaboration de la *furūsiyya* dans son ensemble, qu'il s'agisse de sa pratique comme de sa littérature, a longtemps été sous-estimée. Mercier et Ritter avaient déjà deviné son importance, mais ce sont les travaux d'al-Sarraf, et, dans une moindre mesure, ceux de Beate Siewert-Mayer, qui l'ont réellement mise en lumière.

L'œuvre d'Ibn Aḥī Ḥizām se compose de deux volumes complémentaires, mais qui ont pu être considérés comme indépendants : un volume I (ou traité A, selon la dénomination pratique que lui a donné al-Sarraf) portant sur l'équitation, l'hippologie, l'hippiatrie et la maréchalerie, et un volume II (ou traité B) sur l'art militaire, les techniques de maniement de la lance et de l'épée, l'archerie et le polo. La méconnaissance de l'immense contribution d'Ibn Aḥī Ḥizām serait due, justement, à cette composition en deux volumes. Voici comment l'explique al-Sarraf :

« Ces deux traités nous sont parvenus soit séparément et portant différents titres, soit combinés comme un seul travail, mais en deux parties avec chacune sa propre préface (traité AB) et portant aussi différents titres. Le plus fréquent, et probablement le plus proche de l'original est Kitāb al-furūsīyah wa-l-bayṭarah. [...] Étant donné que le traité AB (souvent appelé son "grand livre", kitābuhu al-kabīr) était trop volumineux pour être utilisé comme un manuel de poche, et étant donné qu'il consistait en deux livres distincts et indépendants représentant différentes disciplines de la littérature et de l'art de la furūsiyya, le traité AB fut souvent divisé en traités A et B qui furent utilisés et copiés séparément. Cela explique le nombre limité de copies existantes du traité AB⁵⁷ en comparaison avec les copies encore existantes des traités A et B. Cela explique aussi pourquoi la plupart des copies du traité A (qui avait la page de titre du traité AB) porte la signature d'Ibn Aḥī Ḥizām, alors que la plupart des copies du traité B sont soit non signées, soit portent des noms fictifs. De plus, les copies du traités B sont toutes cataloguées sous différents titres.

C'est une raison pour laquelle le traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, bien que fondamental pour la compréhension de la littérature de furūsiyya musulmane dans son ensemble et mamlûke en particulier, ne fut pas reconnu comme un traité du III^e/IX^e siècle. En plus, comme tous les manuels de furūsiyya, le travail général d'Ibn Aḥī Ḥizām a souffert entre les mains des copistes, des marchands de livres et des compilateurs. Même le nom de l'auteur ne fut pas épargné, particulièrement sa šuhra [Ibn Aḥī Ḥizām] et sa nisba [al-Ḥuttalī]. Ces erreurs ont

57. Bayazut Public Library, ms. Veliiüddin Efendi 3174 ; Ayasofia Library, mss. 2898 et 2899 ; Dār al-kutub al-Miṣriyya ms. 5m funūn ḥarbiyya ; Staatsbibliothek zu Berlin, ms. 5555.

*conduit à de mauvaises indentifications de l'auteur et de son travail dans de récents travaux, ce qui a encore obscurci son immense contribution à la littérature de la furūsiyya dont il fut, incontestablement, le fondateur. »*⁵⁸

En introduction de son travail global, Ibn Aḥī Ḥizām dit avoir voulu recueillir toutes les informations disponibles sur son sujet, qu'elles soient arabes, persanes ou indiennes, omettant les sources grecques traduites en arabe, dont il a pourtant fait usage dans sa partie dédiée à l'hippiatrie. Bien qu'il ne cite concrètement qu'un seul auteur, un Indien du nom de Janna ou Junna, il se serait également largement appuyé sur l'œuvre philologique d'Abū 'Ubayda, كتاب الخيل (*Kitāb al-ḥayl*), qu'il aurait remaniée suivant sa propre expérience⁵⁹. Les chapitres du traité A, outre l'hippiatrie, portent sur la conformation souhaitable des chevaux ; les différences entre mâles et femelles ; les juments et les poulains ; la possibilité de connaître leur âge en regardant les dents (technique toujours employée aujourd'hui), les robes et marques du pelage (marques, balzanes, épis et autres étoiles) ; les soins et le dressage ; la préparation à la course ; l'équitation ; les qualités requises pour le cheval comme pour le dresseur ; la monte des chevaux réfractaires ou aux allures particulières ; l'élevage ; l'alimentation ; les soins des sabots ; les mules et les ânes⁶⁰.

Le traité B, comme il a été dit, porte sur les techniques de guerre, le maniement des armes et le polo. Le fait qu'Ibn Aḥī Ḥizām n'ait pas été reconnu pendant longtemps comme son auteur eut des conséquences très importantes dans l'historiographie moderne sur la *furūsiyya*. En effet, tout un courant de pensées récent, nous l'avons vu, estime que la littérature musulmane proprement guerrière, qu'elle concerne les exercices ou les tactiques, est tardive et qu'elle n'est apparue que sous l'impulsion des Croisades. Ce traité B prouve, au contraire, qu'elle est bien plus précoce.

Ibn Aḥī Ḥizām a écrit, incontestablement, l'œuvre maîtresse. Elle a été largement recopiée aux époques ultérieures, dans un cadre géographique englobant la totalité du *dār al-islam*, parfois *in extenso*, plus souvent de façon tronquée, d'autres fois encore au travers de larges emprunts, avoués ou non⁶¹. Ibn Manglī, rédacteur de plusieurs traités de *furūsiyya* d'époque mamlûke, la présente à ses lecteurs, des recrues et des officiers essentiellement, comme

58. Al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 148-152. Voir la note 28 pour les diverses corruptions de son nom. Ce sont elles qui ont amené Mercier à voir trois auteurs, le père et ses deux fils.

59. Beate Siewert-Mayer, "Riding in the Early 'Abbāsīd Period", *op. cit.*, p. 110.

60. *Ibid*, p. 110.

61. Cf. *infra*, I. 1. B. 1). et I. 2. A.

l'ouvrage qu'il est indispensable de connaître⁶², bien qu'il s'égare lui aussi quant à l'identification de l'auteur, tant les corruptions de son nom sont fréquentes⁶³.

• **La littérature de la *furūsiyya* mamlûke, héritière des traités abbassides.**

Après la chute des Abbassides, les Mamlûks, nouveaux défenseur de l'Islam, héritèrent de leurs traditions, et de la *furūsiyya* en particulier. Si al-Sarraf reconnaît qu'ils renouvelèrent et complétèrent les exercices, il estime cependant que leur apport original en la matière est relativement limité : il considère en effet que peu de traités purement mamlûk ont été écrits, les rédacteurs se contentant souvent de recopier les sources anciennes et surtout abbassides, dont Ibn Aḥī Hizām. Le phénomène s'accroît à la fin de la période baḥrite et pendant la période circassienne, où l'engouement pour les ouvrages de *furūsiyya* devint tel que les libraires en demandèrent une grande production aux scribes. Les textes furent alors recopiés *in extenso* ou de façon tronquée, assemblés avec d'autres textes d'époque plus ancienne ou plus tardive, sans que les sources ne soient nécessairement citées. Quant elles le sont, une faute s'immisce parfois dans le nom de l'auteur (ce fut souvent le cas pour Ibn Aḥī Hizām). D'autre fois encore, l'attribution est apocryphe, pour donner plus d'authenticité à l'ouvrage. Cela explique le fait que de nombreux traités conservés datent de l'époque mamlûke, ainsi que la grande confusion qui règne aujourd'hui parmi leurs auteurs⁶⁴.

2). La classification des traités de *furūsiyya* mamlûks.

Les conclusions qu'al-Sarraf a tirées de ses consultations longues et systématiques de manuscrits l'ont amené à élaborer une nouvelle classification des traités de *furūsiyya*. En l'état actuel de la recherche sur le sujet, il semble difficile d'aller plus avant. Cette classification me paraît en effet être à ce jour la plus aboutie et la plus complète. Voici comment cet auteur l'a articulée⁶⁵ :

62. Al-Sarraf, « Mamlûk Literature », *op. cit.* p. 150. Ibn Manglī, dans *Uns al-malā bi-waḥṣ al-falā*, Dār al-kutub al-Mmiṣriyya, ms. 12 ṣinā'a, fol. 7r, se référant à « son grand livre ». Ailleurs, dans *Al-Tadbīrā al-sulṭāniyya fī siyāsa al-ṣinā'a al-ḥarbiyya*, British Library, ms. Or. 3734, fol. 38v, il dit que celui qui tient compte de ses conseils devrait se voir attribué licitement un *iqṭā'*.

63. *Ibid*, p. 151, note 28.

64. *Ibid*, p. 152-154.

65. *Ibid*, p. 152-154. Les pages suivantes, jusqu'à la fin de l'article, voient l'énumération précise des manuscrits suivant cette classification.

Les traités peuvent être divisés en deux catégories, elles-mêmes subdivisibles en trois groupes.

La première catégorie (catégorie I) comprend les traités thématiques, portant sur une discipline particulière de la *furūsiyya*. Ils l'abordent soit de façon générale soit sur un aspect bien précis. On trouve : les traités sur les chevaux et la maréchalerie, les traités sur l'archerie, les traités sur les arts de la lance, les traités sur les arts de la masse d'arme, les traités sur les arts de la guerre, les traités sur les armes et engins de guerre, les traités de chasse, les traités de polo.

La deuxième catégorie (catégorie II) comprends les traités généraux, abordant deux ou plusieurs disciplines de la catégorie I, parfois en intégrant des parties entières ou abrégées de ces écrits, et dans laquelle on peut aussi trouver des informations concernant la *furūsiyya al-sufliyya*, qui ne se pratique pas à cheval.

Ces deux catégories peuvent à leur tour être scindées en trois groupes en fonction des auteurs et de leurs apports.

Le premier groupe concerne les traités de l'époque mamlûke dont l'apport est original, même s'ils peuvent se baser sur des travaux plus anciens, pas toujours cités. Peu nombreux, ils sont souvent écrits par des hommes d'épée mais rarement par de vrais Mamlûks, qui maîtrisaient mal la langue arabe. C'est pourquoi on trouve parmi eux des commandants de la *ḥalqa*, comme Ibn Manglī. Les conseils et recommandations des *ustād*-s mamlûks ont parfois été consignés par écrit par leurs élèves.

Le second groupe comprend des ouvrages de la catégorie I compilés ou écrits par des hommes de plume, souvent des ulémas, proches du pouvoir et pratiquant parfois des activités de la *furūsiyya*. Ils ont souvent soigneusement cité leurs sources, définissant certains termes techniques, corrigeant certaines fautes et ont écrit dans un arabe de qualité, ce qui n'est pas le cas des deux autres groupes.

Enfin, le troisième groupe englobe les ouvrages compilés, tronqués, amalgamés et souvent apocryphes répondant à la forte demande d'ouvrages de *furūsiyya*, sans souci de corrections ni d'attributions des sources. Ils peuvent donc décrire des pratiques qui ne sont plus en usage à l'époque de leur rédaction. Parfois luxueux recueils illustrés, commandés par des notables, ils peuvent contenir de courts traités thématiques abbassides ou du groupe I que nous ne connaîtrions pas sans eux — c'est le cas du traité édité et traduit *infra*. La plupart des traités conservés appartiennent à ce groupe. Shihab al-Sarraf juge qu'il ne devraient être étudiés qu'une fois les ouvrages des deux autres groupes maîtrisés⁶⁶.

66. *Ibid*, p. 154. Al-Sarraf n'a concentré son étude poussée des manuscrits que sur les travaux des deux premiers groupes.

C. LES MAMLÛKS ET LA LITTÉRATURE DE LA *FURÛSIYYA* : QUELS APPORTS ?

Le grand nombre de manuscrits de *furûsiyya* qui sont parvenus jusqu'à nous ouvre donc un champ d'étude très vaste et encore très largement inexploité⁶⁷. On comprend cependant, à la lecture des diverses études qui s'y sont consacrés, que les conclusions que leurs auteurs en ont tirées sont loin de faire consensus, et que, au contraire, elles posent souvent des thèses qui s'opposent les unes aux autres.

Le fait que la plupart de ces manuscrits datent de l'époque mamlûke a eu une incidence très importante sur la conception qu'ont eu les chercheurs modernes sur la pensée et la pratique militaires orientales. En effet, certains en ont déduit que ce fut à cette époque que l'art militaire musulman, amorcé sous l'impulsion des Croisades à partir la deuxième moitié du v^e/xi^e siècle, aurait atteint son apogée. Face aux cavaliers lourds de la Chrétienté, les guerriers de l'Islam auraient compris leur vulnérabilité et la nécessité d'améliorer leur tactique et leur armement. Cette prise de conscience se serait traduite par la rédaction de traités de *furûsiyya*, manuels de maniement d'armes et de stratégie à l'usage des commandants⁶⁸.

Pour d'autres, l'apparition des manuels ne serait pas due aux Croisades mais davantage aux changements de mentalités dans la société islamique, particulièrement dans son attitude envers le soldat qui n'était pas idéalisé, mais plutôt méprisé, ou tout au moins mis à l'écart de la société civile. La société militarisée instaurée par les Mamlûks permit une acculturation sociale entre les élites civile et militaire : les premières furent introduites aux pratiques guerrières et les secondes aux activités littéraires, dont les manuels de *furûsiyya*⁶⁹. D'autres chercheurs ont avancé que cette littérature avait été initiée à une époque antérieure à celle des Croisades et du sultanat mamlûk, mais pensent qu'elle était surtout d'inspiration antique, grecque ou sassanide pour la stratégie⁷⁰, l'équitation savante décrite dans certains traités ne pouvant qu'être le fruit d'influences grecque et européenne, voire

67. Se reporter à l'annexe 2, qui présente un tableau synthétique de la plupart des manuscrits répertoriés, classés par lieu de conservation, ainsi que la bibliographie qui s'y rapporte.

68. Notamment Scanlon, *Tafriḥ al-Kurūb*, *op. cit.*, p. 4-5 ; qui reprend les conclusions de 'Azīz Sūryāl 'Aṭīya, « The Crusades : Old Ideas and New Conceptions », Summary of two lectures delivered in the Oriental Institute of the University of Chicago, Janvier 1951, p. 6.

69. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*

70. Reinaud, « Art militaire », *op. cit.*, p. 195-197; Mercier, Parure, *op. cit.* ; Tantum, « Muslim Warfare », *op. cit.*, p. 190 ; Zaky, « Military Literature », *op. cit.*, p. 149.

« touranienne »⁷¹. L'apport proprement musulman ne concernerait que la philologie, l'hippologie et l'hippiatrie⁷².

C'est la datation des premiers écrits sur les évolutions équestres et tactiques guerrières qui pose surtout problème : la pensée militaire et la littérature qui s'y rattachent sont précoces dans le monde arabo-musulman, et sont apparues dès l'époque abbasside. Al-Sarraf a souligné ce fait⁷³, l'analyse de certains traités réalisée *infra* le confirme. Ainsi, ce ne sont ni les Croisades, ni les changements de mentalité vis-à-vis de la chose militaire sous la société mamlûke qui sont les instigateurs de cette littérature dans le *dār al-islam* : elle est bien plus ancienne. Ce qui n'empêche pas, par ailleurs, que ces deux facteurs aient contribué à la nouvelle impulsion que connut la pensée militaire sous les Mamlûks.

Cette constatation – la littérature de la *furūsiyya* est née sous les Abbassides – a amené al-Sarraf à prendre également le contre-pied d'un des points qui faisait pourtant l'unanimité dans travaux de ses prédécesseurs, et qui voulait que les Mamlûks aient été les contributeurs essentiels de ce genre littéraire. Al-Sarraf, lui, réfute cette thèse. Il considère, au contraire, que les Mamlûks furent essentiellement les passeurs et les continuateurs de la science élaborée aux temps des califes de Bagdad, et que les contributions originales mamlûkes sont en définitive peu nombreuses.

Si l'on ne peut nier l'immense contribution des maîtres abbassides et leur primauté en la matière, il ne faut pas minimiser pour autant l'apport original des auteurs mamlûks. Certes, les sources abbassides furent incontestablement de première importance pour la rédaction des traités mamlûks. Les quelques exemples étudiés plus en détail *infra* le montrent clairement. Cependant, d'une part, les Mamlûks, plus que tout autre dynastie, eurent un besoin impérieux de légitimation. Aussi voulurent-ils s'ancrer dans l'héritage abbasside, d'abord en accueillant au Caire les califes exilés, mais aussi en perpétuant la culture de leurs illustres prédécesseurs, dont les arts de la *furūsiyya*. En s'appropriant les pratiques – et les traités – de *furūsiyya*, ils se placèrent dans leur filiation directe. D'autre part, l'évolution des techniques et des savoirs-faire ne part jamais de rien : on avance toujours à partir d'un acquis, que l'on améliore, que l'on adapte, que l'on pousse plus avant. Ainsi, les Mamlûks s'inscrivent dans le même processus que les Abbassides : pour élaborer leurs pratiques et leurs techniques de *furūsiyya*, les maîtres et les auteurs abbassides avaient assimilé, synthétisé puis renouvelé les influences antérieures, sassanides surtout, afin de forger leur

71. Reinaud, « Art militaire », *op. cit.*, 227, et Mercier, *Parure*, *op. cit.*, appendice vi, p. 383 et 386.

72. Shatzmiller, « The Crusades and Islamic Warfare », *op. cit.*

73. Al-Sarraf, « Mamlûk Literature », *op. cit.*

propre savoir-faire. Ils n'ont pas construit *ex-nihilo*. Les Mamlûks non plus. Ils ont assimilé leur héritage, puis ont eux aussi réinterprété et réinventé, en fonction des changements techniques et de leurs besoins, même si les évolutions ont pu être moins spectaculaires que celles auxquelles ont dû faire face leurs devanciers.

Prenons l'exemple du tir à l'arc : nombre de traités d'époque mamlûke sur ce sujet reprennent les enseignements des quatre imams de l'archerie, qui posèrent les fondamentaux du tir oriental pour les siècles suivants entre les I^{er}/VIII^e et II^e/IX^e siècles⁷⁴. Or, on retrouve dans leurs préceptes peu de conseils ou d'exercices pour les archers montés. Dans un ouvrage qui sera étudié de façon plus approfondie *infra*, un auteur mamlûk, Ṭaybuḡā, comble cette lacune. Le fait que ce soit un auteur mamlûk qui amène cette pierre à l'édifice n'a rien d'étonnant : l'archerie montée est l'arme de prédilection des Mamlûks, ce furent eux qui l'amenèrent à sa plus haute expression. Elle est indissociable de l'époque du sultanat. Aussi, si le chapitre dédié à la question ne représente qu'une part mineure du volume de l'ouvrage, il est essentiel pour la période à laquelle il a été écrit et illustre parfaitement les préoccupations d'alors en la matière.

Ainsi, mis à part les recueils de textes anciens de *furûsiyya*, nombreux il est vrai, composés par des compilateurs qui n'avaient sans doute que peu de connaissances pratiques sur le sujet, la contribution mamlûke, peut-être légère au vu de la quantité, est évidente. Elle se signale aussi bien par des innovations dans certaines pratiques – telles celles consignées dans le traité édité et traduit *infra* ou dans le chapitre sur l'archerie montée de Ṭaybuḡā dont il vient d'être question – que par des prises de position, des conseils, des considérations sur tel ou tel usage, qui permettent de mesurer les évolutions techniques, tactiques, médicales...

74. Voir *infra* pour plus de détails à ce sujet.

Quel que soit l'apport réel des Mamlûks dans la littérature de la *furûsiyya*, l'engouement pour les traités du genre est indéniable sous leur sultanat. Si l'on se réfère au nombre de traités parvenus jusqu'à nous — tout en gardant à l'esprit que le chiffre exact est faussé par les pertes — il apparaît que la période mamlûke fut très prolifique, davantage que celle de ses prédécesseurs directs. Certains auteurs, nous l'avons vu, pensent que cette production littéraire est due à la menace extérieure : le phénomène aurait commencé sous les Ayyûbides pour augmenter de façon exponentielle sous les Mamlûks. Mais le péril croisé ou mongol en est-il la seule, ou même la réelle raison ?

Cet engouement pour les traités n'a pas eu lieu sous n'importe quelle dynastie. Il s'est opéré précisément sous les Mamlûks. Or, comme cela sera traité plus particulièrement dans les chapitres suivant, la *furûsiyya* dans son ensemble, pratique et théorique, devint pendant leur règne le signe distinctif d'appartenance à une aristocratie. Si, dans les premières décennies du sultanat, la maîtrise des arts de la *furûsiyya* est une condition essentielle pour que ces soldats esclaves puissent se maintenir au pouvoir, la justification même de leur ascension, elle devint, une fois leur autorité bien installée, le privilège de la gent au pouvoir ou qui gravite autour, qu'eux seuls, ainsi que quelques membres de l'élite civile ou religieuse, pratiquent. Elle les distingue du commun, ils s'en enorgueillissent.

La littérature s'inscrit dans ce mouvement. La menace extérieure a joué un certain rôle moteur dans la rédaction de ces traités, mais l'effet en a été décalé. La demande en manuscrits atteint son maximum à la fin de la période baħrite et au début de la période circassienne, alors même que le danger d'une attaque extérieure est en régression, les Ottomans ne représentant pas encore l'ennemi redoutable qu'il se révélera être. La grande vague des ouvrages de vulgarisation, répandus par des libraires soucieux de répondre à une forte demande, déferle à un moment où les épidémies répétées de peste semblent le pire adversaire. Les Grands du royaume, sultan ou émirs, s'en font composer de richement illustrés. Ceux qui ont moins de moyens se contentent des compilations souvent apocryphes et qui exposent parfois les méthodes d'un âge révolu. Est-ce réellement pour tirer des enseignements de leur lecture que l'on acquière ces ouvrages ? Dans certains cas bien évidemment oui : les *ustad*-s mamlûks⁷⁶ qui couchent par écrit — parfois indirectement —

75. En référence au célèbre ouvrage de Pierre Bourdieu, *La Distinction, critique sociale du jugement*, (Les Éditions de minuit, 1985, 672 p.) dans lequel il montre comment l'attrait et la pratique de certaines activités est un signe d'appartenance à un groupe social, et une volonté de montrer cette appartenance.

76. Ou les auteurs du 1^{er} groupe selon Shihab al-Sarraf, « Mamlûk Literature », *op. cit.*, p. 153 et *supra* I. 1. B. 2.)

leurs leçons et les dernières innovations dans le maniement de telle ou telle arme ne le font assurément pas pour combler les bibliophiles. Leurs ouvrages sont pratiques, et hermétiques pour le néophyte. Ils sont écrits par des hommes de l'art pour des hommes de l'art. Mais est-ce vraiment le cas des auteurs des deuxième et troisième groupes ? Je ne pense pas pour les derniers, ils répondent à un marché lucratif et leurs clients ne sont probablement pas les jeunes recrues mamlûkes enfermées dans leurs *ṭibāq* alors que ce sont les seules pour qui ces ouvrages ont une utilité concrète. Quant aux premiers, parfois fils de Mamlûks, ils appartiennent à l'élite civile ou religieuse et sont proches du pouvoir. Comme le dit Maya Shatzmiller⁷⁷, il y a acculturation, influence réciproque, qui se traduit, chez les lettrés, par l'adoption de pratiques théoriquement réservée à l'élite militaire⁷⁸. Il n'est pas rare alors de voir tel ou tel uléma s'exerçant au tir à l'arc ou participer aux parties de polo organisées par le sultan, activités courues mais auxquelles seuls les personnages haut placés ont accès. Ces hommes, certainement passionnés, dédient alors leur savoir et leur érudition à la rédaction d'ouvrages. Certains exercent ce faisant un devoir de patrimonialisation, transmettant les textes anciens et en se plaçant dans leur filiation. Ils veulent élever les traités de *furūsiyya* à un degré de qualité qu'ils n'avaient pas jusqu'alors⁷⁹. De fait, leurs ouvrages trouvent certainement un public, au moins autant si ce n'est davantage, parmi les amoureux des livres et férus d'art équestre, leurs semblables, que chez les gens de troupes. Al-Aqṣā'rī par exemple (mort en 749/1348), en écrivant son ouvrage encyclopédique *Nihāyat al-sū'l*, dit vouloir endiguer la détérioration des arts de la *furūsiyya* à son époque. Cependant, à côté de pratiques contemporaines, il expose des méthodes anciennes qui n'ont plus cours à son époque⁸⁰. Les formations de batailles grecques, destinées à l'hoplite, donc au fantassin, ont-elles une réelle utilité pour le guerrier mamlûk, essentiellement un cavalier ? De plus, une bonne partie des Mamlûks ont la réputation de mal maîtriser l'arabe. La belle qualité de la langue utilisée dans ces traités leurs est-elle réellement intelligible, ou même utile⁸¹ ? La volonté de l'auteur est surtout, à

77. Dans « The Crusades and islamic Warfare », *op. cit.* Voir *supra*, I. 1. A. 7.)

78. Le droit de monter à cheval et de pratiquer les arts de la *furūsiyya*.

79. Geoffrey Tantom, « Muslim Warfare », *op. cit.*, p. 188 et Shihab al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 153-154.

80. Geoffrey Tantom, « Muslim Warfare », *op. cit.*, p. 188 et Shihab al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 95-200.

81. Pour une meilleure compréhension, certains traités sont traduits en turc kipchak (voir *infra*, I. 2. A. 3.) Le traité traduit à la suite, I. 3. E., est écrit dans un arabe de mauvaise qualité, avec des mots techniques d'origine étrangère et certains termes empruntés à la langue vernaculaire.

mon avis et bien qu'il prétende écrire pour inciter au *ğihād*, d'être le passeur de ce qui s'est écrit de meilleur sur le sujet. Peu importe que certaines pratiques soient passées de mode.

L'importante production de manuscrits de *furūsiyya* à cette période est un phénomène littéraire qui s'inscrit naturellement dans un mouvement sociétal plus large : si elle est motivée, dans certains cas, par l'intérêt des auteurs à fixer par écrit les savoirs et pratiques des arts de la *furūsiyya* alors qu'ils se délitent, elle est aussi révélatrice du besoin de se représenter soi-même en tant que groupe social. En entrant dans les bibliothèques, les manuels de *furūsiyya* situent leurs propriétaires en haut de l'échelle sociale ; ils sont autant de marques de *distinction*.

2. ANALYSE D'UN CORPUS CHOISI DE TRAITÉS DE *FURŪSIYYA* : HÉRITAGE, VARIÉTÉ, TECHNICITÉ

Le nombre des traités de *furūsiyya*, comme cela a déjà été souligné, est considérable. Étudier cette littérature dans sa totalité n'était pas envisageable. Une sélection, forcément drastique, s'imposait. Si dans le chapitre suivant, je me suis astreinte à l'édition et la traduction d'un traité de *furūsiyya*, le corpus présenté ici est composé des ouvrages traduits en français et en anglais, accompagnés quelques fois, mais toujours, d'une édition, celle-ci ayant alors été consultée pour les passages pouvant prêter à discussion. Ces diverses traductions permettent effectivement d'aborder des textes au lexique parfois très technique, qui peut rendre leur compréhension délicate, et qui auraient nécessité un travail bien trop important pour la vision d'ensemble que je me propose de donner ici. Quant aux quelques éditions arabes disponibles, elles sont souvent difficilement accessibles ou n'ont pas toujours été établies en tenant compte de toutes les versions.

Les quelques traités sélectionnés ont été analysés en détail. Bien qu'ils soient peu nombreux et ne représentent qu'une part infime de ce genre littéraire, leur étude autorise une vision globale de l'étendue des sujets traités. Elle permet également de saisir les divers emprunts, ce qui est essentiel pour démontrer l'apparition précoce des écrits sur la *furūsiyya*.

Le lecteur pourra s'étonner d'y trouver des traités appartenant à un contexte géo-politique qui n'est pas celui de la thèse, soit parce qu'ils ont été rédigés à une époque antérieure au sultanat mamlûk, soit hors de ses frontières, parfois même les deux. Nous avons vu cependant que, d'après l'historiographie la plus récente, les emprunts aux anciens, aux Abbassides surtout, ont été très larges, que de nombreux traités d'époque mamlûke sont des compilations de textes rédigés plusieurs siècles auparavant, et que beaucoup de ces ouvrages ont des sources communes. L'étude de quelques traités qui suit nous le confirme. La littérature de la *furūsiyya* forme un tout dans le monde arabo-musulman, tous ces ouvrages sont liés, quelle que soit la conjoncture de leur rédaction : soit ils sont les sources ou les modèles, soit ils partagent ces mêmes sources.

A. LA SOURCE PREMIÈRE, L'ŒUVRE D'IBN AḤĪ HIZĀM

À la lecture des travaux historiographiques, une figure s'impose peu à peu, que les recherches les plus récentes ont posée incontestablement comme celle du fondateur de la littérature de la *furūsiyya*. Ibn Aḥī Hizām, grand maître de *furūsiyya* abbasside, rédigea en effet une œuvre très complète, inlassablement recopiée, bien que de façon tronquée et souvent anonyme, et modèle à toute composition ultérieure⁸².

Aucune édition, ni aucune traduction complètes, ne permettent aujourd'hui de focaliser sur cet ouvrage fondateur. Il en existe cependant plusieurs éditions partielles, toutes établies, à ma connaissance, selon une copie présumée unique (sans qu'elle ne soit nécessairement la même), donc sans le travail de comparaison des différentes versions que demande une édition critique⁸³. Certains chercheurs modernes se sont intéressés à une partie de cette œuvre et en ont proposé la traduction de passages choisis. On en trouve également quelques bribes, éparses dans d'autres ouvrages qui l'ont cité *verbatim* ou s'en sont grandement inspirés. On ne dispose donc que d'extraits plus ou moins importants, et qu'il faut parfois aller chercher dans des ouvrages qui n'avouent pas forcément reproduire les conseils du maître.

Il m'a paru nécessaire d'offrir au lecteur une vision d'ensemble, bien que forcément incomplète, de ce que fut ce livre fondateur à travers les divers travaux qui s'en sont fait les rapporteurs, sciemment ou non.

1). La preuve d'une équitation savante ancienne.

Beate Siewert-Mayer propose, dans un article de 1996, la traduction du deuxième chapitre sur l'équitation de l'auteur abbasside⁸⁴. Elle s'est basée sur six manuscrits⁸⁵. Mercier avait

82. Cf. *supra*, I. 1. B. 1)., et al-Sarraf, "Mamluk *Furūsiyah* Literature", *op. cit.*, p. 148-152, et Beate Siewert-Mayer, "Riding in the early 'Abbāsīd Period", *op. cit.*

83. *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāhib Tāj al-Dīn Abū 'Abd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn 'Alī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, 'Ārif Āḥmad 'Abd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide sur l'hippiatrie, "Das Buch der Hippiatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة", von Muḥammad ibn Ya'qūb ibn aḥī Hizām al-Huttalī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

84. "Riding in the early 'Abbāsīd Period", *op. cit.*

85. Cf. *ibid*, note 6 p. 117. Chester Beatty Library, Dublin, mss. 4161, 3073, 3319 ; BN, ms. 5017 ; Dār al-Kutub al-Ẓāhiriyya, Damas, ms. Tibb 71 ; Süleymaniye Library, ms. 3608.

déjà traduit ce passage en appendice dans sa *Parure*⁸⁶. Il s'était servi d'un manuscrit en sa possession dont le texte est, selon lui, sensiblement le même que celui qu'on trouve dans le ms. 2815 de la BnF, dont les premiers et derniers folios, qui portent le nom de l'auteur, sont manquants⁸⁷. Il n'a donc pas identifié Ibn Aḥī Ḥizām comme l'auteur des lignes qu'il a traduites, supposant qu'elles étaient certainement relativement tardives et dues à une influence étrangère⁸⁸, campant ainsi sur les préjugés qui lui font dire que les Arabes n'ont pas été les fondateurs d'une équitation savante, alors même qu'il reconnaît la grande qualité de certains paragraphes⁸⁹. Le passage traduit par Mercier présente cependant des différences avec le texte étudié par Siewert-Mayer, ainsi que des écarts de traduction.

Le chapitre choisi par cette dernière montre le niveau d'enseignement et de dressage proposé par le maître abbasside. Son exposé est très clair pour qui connaît l'équitation. Sa méthode prône la douceur, la patience, l'attention portée au cheval. Le but à atteindre est l'équilibre, la mesure, le calme, la maîtrise : rien ne doit se faire dans la brutalité et la précipitation. Il faut persévérer dans chaque exercice jusqu'à sa domination complète avant de passer au suivant. La technique employée pour arriver au niveau d'équilibre, de souplesse et de maîtrise requis passe par le travail en cercle, le changement de main et le reculer.

Ce chapitre commence par des recommandations sur le mors. Il faut choisir un mors *ṭwān*⁹⁰, et adapter son poids et la taille des montants de bride en fonction des attentes : plus le mors est lourd et lâche, plus l'encolure s'assouplit, alors qu'un mors plus léger et réglé court amène le cheval à relever la tête et ouvrir la bouche. Quand il sera à l'aise avec cette embouchure, il acceptera les autres⁹¹.

Il est très important, une fois monté, d'habituer le cheval à rester quelques temps à l'arrêt. Surtout, il est indispensable qu'il reste immobile au montoir : certains chevaux ont la vilaine habitude de bouger sans cesse, ce qui peut amener à plus ou moins long terme à son refus

86. *Op. cit.*, appendice 1 "Sur un mode d'équitation différent de celui qui a été exposé ci-dessus", p. 290-306.

87. Beate Siewert-Mayer souligne cependant que Mercier ne s'est pas attaché à une comparaison assez rigoureuse des deux manuscrits (cf. note 9, p. 117).

88. *Parure*, *op. cit.*, p. 383. Voir *supra* I. 1. A. 2).

89. *Ibid*, note 1, p. 294 : "Je ne crois pas que les Arabes aient jamais écrit rien de plus remarquable que les deux ou trois derniers paragraphes précédents".

90. Il ne donne pas d'informations sur la forme de cette embouchure, précisant cependant qu'il s'agit du mors le plus approprié pour commencer et le plus doux. À noter que ses successeurs et disciples, Ibn al-ʿAwwām et Ibn Ḥuḍayl, parlent d'une autre embouchure, à laquelle Ibn Aḥī Ḥizām fait référence plus bas.

91. "Riding in the early ʿAbbāsīd Period", *op. cit.*, p. 111-112.

de se laisser monter. Ces petits défauts doivent être corrigés très vite, avant qu'ils ne se transforment en habitude⁹².

Quand le cheval est resté calme et immobile sous son cavalier, celui-ci peut lui donner l'impulsion du mouvement avec son assiette, sans coups de talons toutefois⁹³. Il est préférable de commencer dans les endroits peu fréquentés, le cheval pouvant contracter de mauvais réflexes dans les lieux publics. En effet, si le cavalier s'arrête souvent pour saluer ses connaissances et n'accorde pas ainsi l'attention nécessaire à sa monture, celle-ci peut alors prendre l'habitude de ralentir dès que son cavalier en rencontre un autre⁹⁴.

Les rênes doivent être ajustées, et les pieds reposer fermement sur les étriers. Il est bien, cependant, d'habituer le cheval à ressentir parfois le poids du cavalier d'un côté plus que d'un autre, notamment à gauche, car un archer s'appuiera davantage sur cette jambe lors d'un tir. Si le cheval est déjà habitué lors du dressage à cette inégalité de poids, il galopera sans changer de direction, et le cavalier pourra ainsi ajuster son tir sans se soucier davantage de sa monture⁹⁵.

Ibn Aḥī Hizām insiste particulière sur l'ajustement des rênes et leur emploi judicieux pour équilibrer le cheval, «c'est l'âme de l'équitation dans tous ses aspects, ce qui en constitue la maîtrise, la souche et les branches tout à la fois. Leurs actions sont variables, mais la surveillance doit s'exercer dans cette variété même.»⁹⁶ Il se répète un peu plus loin et affirme que l'action des rênes est très souvent négligée⁹⁷. Sur l'action des jambes, par contre, il ne dit rien.

Tout cheval est plus à l'aise dans une allure particulière : il faut commencer par l'assouplir et le rendre plus fort en tenant compte de ses dispositions naturelles⁹⁸. Peut alors commencer le travail en cercle, dont l'exposé démontre toute la science et l'expérience de l'auteur.

On débute au pas, en effectuant de larges cercles, les rênes lâches mais toujours au contact, afin d'obtenir l'assouplissement de l'encolure, le relâchement de la mâchoire. Le

92. *Ibid*, p. 112.

93. Ici, Ibn al-ʿAwwām et Ibn Huḍayl disent le contraire : le mettre en mouvement avec de légers coups de talons. Cf. *infra*, p. 64 et 65.

94. "Riding in the early ʿAbbāsīd Period", *op. cit.*, p. 112.

95. *Ibid*, p. 112.

96. Je cite ici la traduction de Mercier (*Parure*, *op. cit.*, p. 293) qui me semble correspondre à celle de Beate Siewert-Mayer. Ce passage a été repris par Ibn al-ʿAwwām et Ibn Huḍayl, cf. *infra*, p. 65-66.

97. "Riding in the early ʿAbbāsīd Period", *op. cit.*, p. 116.

98. *Ibid*, p. 112-113.

cheval doit se maîtriser. Il faut ensuite le faire reculer, en tirant doucement sur les rênes puis en les relâchant. On lui demande de reculer posément, d'abord d'un pas, puis de deux, puis de trois etc., en reprenant les cercles à toute réticence. On continue ainsi, en resserrant les cercles, jusqu'à dominer parfaitement la manœuvre.

Le reculer est un exercice délicat. Ibn Aḥī Hizām le sait et livre ici sa méthode pour le travailler : placer face au cheval quelqu'un avec un fouet dirigé vers lui jusqu'à ce que l'animal fasse un pas en arrière, avant d'essayer à nouveau de demander avec les rênes. Il faut reculer en ligne droite, sans déborder d'un côté ou de l'autre. Pour éviter cela, on peut placer le cheval entre deux murs ou dans un fossé, l'obligeant ainsi à aller droit. Si l'action des mains du cavalier est équilibrée, il reculera convenablement⁹⁹.

Quand l'exercice est maîtrisé, l'animal souple et équilibré, on peut passer au trot, toujours avec des rênes relâchées. S'il ne reste pas calme et maître de lui, on le fait à nouveau reculer, jusqu'à ce qu'il se domine totalement. Ce n'est qu'alors qu'on peut demander des allongements du trot : il doit rester léger et étendre ses membres, et non précipiter ses pas en cognant le sol. Puis la leçon se répète, au petit galop cette fois-ci.

Cette première phase atteinte, on peut passer à un autre type d'exercice, qui implique le changement de pied. On travaille alors dans le *nāverd*¹⁰⁰, en exécutant deux cercles tangents, le premier à une main, en tournant à droite par exemple, le deuxième à l'autre main (donc en tournant à gauche), opérant ainsi un changement de main, et au galop, de pied¹⁰¹. Ibn Aḥī Hizām souligne que ce travail est très important et utile, car il va permettre au cheval d'acquérir souplesse et équilibre¹⁰². On peut alors accélérer l'allure tout en rétrécissant les cercles. Ce n'est qu'une fois qu'il effectue cet exercice dans le plus grand calme et équilibre que le cheval est prêt. Ces cercles rapides sont particulièrement profitables pour le lancier et l'escrimeur : plus le cheval s'exercera, plus il pourra effectuer des virages rapides et serrés, sans même que le cavalier utilise l'action du mors.

Tout travail au petit galop est une préparation au grand galop car il permet au cheval de garder le contrôle de lui-même. Pour se faire, il faut aller sur un terrain sans trous, débiter

99. *Ibid*, p. 113.

100. Mercier parle de *nawerd*, "mot d'origine persane, désigne le manège circulaire. Il n'a pas d'analogue en arabe" (voir la note 2 p. 294-295 dans *Parure, op. cit.*).

101. Quand un cheval galope à main droite, il engage son antérieur droit devant le gauche, et inversement. Il lui sera plus facile d'exécuter un cercle ou un virage à droite s'il galope sur le bon pied, donc le pied droit. Quand le cheval passe du galop à droite à celui à gauche, il est obligé de rééquilibrer son corps pour engager l'antérieur gauche avant le droit. Ce genre d'exercice permet d'assimiler le changement de pied au galop, ce qui facilitera le changement de direction.

102. "Riding in the early 'Abbāsīd Period", *op. cit.*, p. 114.

dans un premier temps au petit galop, puis accélérer peu à peu l'allure, sans toutefois que le cheval ne s'y jette. Il doit impérativement être du plus grand calme. Encore une fois, on laisse les rênes lâches mais toujours en connexion avec la bouche. La monture ne comprendrait pas qu'on lui demande le grand galop si on tire sur les rênes¹⁰³.

À la fin de l'entraînement, il faut arrêter le cheval par quatre pressions graduellement moins fortes sur le mors, la dernière devant marquer l'arrêt total¹⁰⁴. L'action de la main sur le mors doit être douce : il faut exercer une pression de moyenne intensité suivie d'une relâche de même, et égale des deux mains, pour que le cheval reste droit¹⁰⁵. Après l'entraînement, il est bien de le garder immobile sous soi pendant quelques instants, afin qu'il retrouve son calme¹⁰⁶.

Ibn Aḥī Hizām proscrit la brutalité, pourtant pratiquée par certains. La cravache ne doit être utilisée que dans des circonstances bien particulières, au moment de la faute et sans que le cheval ne s'y attende et ne sache d'où viendra le coup¹⁰⁷. Quand il a peur par exemple, il ne faut pas le forcer, mais être patient, lui faire voir l'objet de sa crainte, le lui faire sentir, au besoin s'en approcher soi-même, afin qu'il la surmonte et comprenne qu'il n'a rien à craindre. Ce n'est que s'il résiste encore qu'il faut lui faire sentir le fouet, et l'amener à faire ce que l'on attend de lui¹⁰⁸.

Pour dresser les chevaux du calife, il confie pratiquer une technique rapportée par ses prédécesseurs : quand le cheval a atteint un degré certain d'équilibre, il faut le faire marcher sur un chemin de pierre de 3,5 m de large environ et le laisser aller. Il doit aller droit et ne point déborder d'un côté ou de l'autre. C'est là le point ultime de l'entraînement¹⁰⁹.

Quand il est atteint, on changera d'embouchure, sans hésiter à en essayer plusieurs, qu'elles soient *muhḥ* ou *nayzakī*¹¹⁰. Puis il livre une astuce pour que le cheval goûte son mors : alors qu'il est bridé, lui mettre sa musette pendant la moitié d'une nuit, avec une

103. *Ibid*, p. 114-115.

104. Voir *infra*, p. 64 la copie de ce passage dans Ibn al-ʿAwwām et Ibn Huḍayl. Ce dernier recommande un emploi progressivement plus soutenu. Ibn Manglī aussi recommande un arrêt progressif, cf. *infra*, p. 134.

105. *Ibid*, p. 115.

106. *Ibid*, p. 116.

107. *Ibid*, p. 115.

108. *Ibid*, p. 117.

109. *Ibid*, p. 116.

110. Il est difficile de savoir à quoi correspondent ces mors. Ibn al-ʿAwwām et Ibn Huḍayl ne font référence qu'à ce dernier type. Dans sa *Parure* (*op. cit.*, p. 147, note 1), Mercier suppose qu'il s'agit soit du mors arabe classique, soit d'un mors ornementé.

poche de sel sur le mors. Au matin, il l'aura mâché et le goûtera tout à fait, ce qui est important car l'action des mains passe par lui¹¹¹.

Enfin, il est nécessaire d'habituer la monture à tout type de situation, particulièrement s'il s'agit de celle du souverain, qui doit rester digne en toutes circonstances : l'amener dans les marchés¹¹² où elle sera confrontée à une multitude de bruits, à une foule de monde et d'autres animaux, apprenant ainsi à dominer sa peur, celle du chameau étant particulièrement irrépressible, l'accoutumer à pénétrer dans l'eau et à sauter des obstacles, à la crosse de polo, au faucon pour la chasse etc¹¹³.

La méthode d'Ibn Aḥī Ḥizām est incontestablement la preuve que les Arabo-musulmans ont eu très tôt une équitation élaborée, et qu'elle n'a été en rien influencée par l'école européenne, bien plus tardive¹¹⁴. Le travail en cercle et le reculer vont permettre au cheval de se rassembler, de porter son poids sur l'arrière-train plutôt que sur l'avant-main, d'être équilibré dit-il, afin d'éviter qu'il ne s'exécute dans l'empressement et l'impétuosité. Pour que le cavalier soit maître de lui, il faut d'abord qu'il soit maître de lui-même. Le travail dans le *nāverd* exerce le cheval au changement de pied : il pourra alors, une fois lancé dans la bataille, faire des virages plus serrés, plus rapides, changer de direction brusquement. L'exposé d'Ibn Aḥī Ḥizām est évolutif : le cheval doit *d'abord* apprendre à se maîtriser, à s'équilibrer, dans le pas, le trot puis le petit galop par le travail en cercle et le reculer si on veut qu'il puisse *ensuite* effectuer les changements de pieds auquel l'invite le *nāverd*. Le calme recherché, cette retenue incessante évite l'ivresse du grand galop qui peut entraîner la perte de contrôle, désastreuse aussi bien sur les champs de bataille que dans les représentations équestres.

Tout dans sa méthode est douceur, patience, travail, les brusqueries desservent le but à atteindre. On peut aujourd'hui encore la suivre à la lettre.

111. "Riding in the early 'Abbāsīd Period", *op. cit.*, p. 116. Voir aussi p. 112 et 113.

112. Ibn al-ʿAwwām et Ibn Ḥuḍayl ont repris ce passage, cf. *infra*, note 150.

113. *Ibid*, p. 116-117.

114. Et effectivement, les écoles européennes d'équitation classique pratiquent aujourd'hui ce genre d'exercice. Sur ces écoles européennes, fondées à partir du xvi^e siècle en Italie, et culminant sans doute avec l'école française au xviii^e siècle, voir Digard, *Une histoire du cheval*, *op. cit.*, p. 121-122. On pourra également se reporter à l'ouvrage du plus célèbre des écuyers français du xviii^e siècle, François Robichon de La Guérinière, *École de Cavalerie*.

2). L'œuvre d'Ibn Ahī Hizām à travers deux traités *andalusī*-s.

Ibn Ahī Hizām fut l'une des sources principales de deux ouvrages *andalusī*-s, composés donc à des milliers de kilomètres du foyer abbasside et plusieurs siècles après la mort de l'auteur. Bien que puisant à d'autres sources, ces deux ouvrages présentent des similitudes notables dans certains passages. Si la forme peut différer légèrement de l'un à l'autre, le fond est indubitablement le même.

• Ibn al-Awwām, *Kitāb al-filāḥa*

Le premier traité est celui d'Ibn al-ʿAwwām, كتاب الفلاحة (*Kitāb al-filāḥa*, *Livre de l'agriculture*), composé à la fin du VI^e/XII^e siècle. Il s'agit d'un des ouvrages d'agronomie les plus remarquables de son temps et qui valut à son auteur d'être passé à la postérité¹¹⁵. En homme soucieux de composer un traité complet sur les travaux des champs, il consacre les quatre derniers chapitres aux activités d'élevage, dont deux relativement longs aux chevaux¹¹⁶, alors que les autres animaux de la ferme, ovins, caprins, bovins ou volailles ne se voient accorder que quelques pages. Certes, Ibn al-ʿAwwām, en bon notable musulman, se devait de dédier au cheval un développement comparable au statut particulier dont jouit l'animal dans la tradition religieuse, Coran ou hadiths. Mais cette place majeure est sans doute due aussi à la faveur accordée au noble animal dans une littérature antérieure, antique comme arabe. On a en effet beaucoup écrit sur le cheval. Aussi, les sources d'Ibn al-ʿAwwām sont-elles nombreuses, et il les cite toujours scrupuleusement. Aristote, Hippocrate le vétérinaire, les Grecs, le *Livre de l'agriculture nabatéenne*, Ibn Qutayba, Salīm ibn ʿĠandab, Maḥmūd ibn Sālīm, Abū ʿUbayd et surtout Mūsā ibn Naṣr sont régulièrement nommés¹¹⁷. Mais l'auteur qui a le plus sa faveur, celui sur les écrits duquel il s'est le plus

115. Sa première traduction en langue occidentale est espagnole, Josef Antonio Banqueri, *Libro de Agricultura*, Madrid, 1802, réédition 1988, qui propose aussi l'édition du texte arabe. On doit la traduction française à Jean-Jacques Clément-Mullet, *Le Livre de l'agriculture*, 2 vol. Paris, 1864-1867. Une version numérisée du deuxième volume (et donc celui qui nous occupe) est disponible sur books.google.fr. Je me suis servie de sa réédition chez Actes Sud/Sindbad, 2000, présentée par Mohammed El Faiz. Malheureusement, cette dernière édition ne propose pas les notes de la traduction originale. Quant à Mohammed El-Faiz, il est dommage qu'il n'ait pas étendu sa présentation, pourtant poussée sur toute la partie proprement agronomique, sur les quatre chapitres dédiés aux animaux, dont il ne dit presque rien.

116. Si le titre du chapitre xxxii promet également le traitement des chameau, âne et mulet, ils ne se voient accorder que bien peu de place par rapport au large exposé consacré aux chevaux.

117. D'autres auteurs encore sont cités. Pour une identification plus précise de ces sources, voir la note 1 p. vi dans l'introduction de Louis Mercier à la *Parure*, *op. cit.*, et plus particulièrement p. viii-xiv. Björk, dans un article de 1936, dont je n'ai malheureusement pas réussi à trouver les références exactes, pense qu'Ibn al-ʿAwwām a pris connaissance des sources grecques à travers l'œuvre d'Ibn Ahī Hizām (cf. Siewert-Mayer, "Riding in the early ʿAbbāsid Period", *op. cit.*, p. 110 et note 3).

appuyé, n'est autre qu'Ibn Aḥī Ḥizām¹¹⁸. Ses conseils – et son nom – figurent sur quasiment toutes les pages relatives aux chevaux, souvent deux, trois, voire cinq fois par page, soit plus de 150 fois dans tout l'ouvrage. Presque aucun article¹¹⁹ n'échappe à son autorité. C'est dire l'estime d'Ibn al-ʿAwwām pour son travail et l'importance de son œuvre comme source disponible alors pour tout ce qui a trait aux chevaux.

En préambule de son exposé, Ibn al-ʿAwwām précise que les chevaux sont utiles pour la guerre et les juments pour la reproduction, deux activités particulièrement appréciables aux yeux de la tradition islamique¹²⁰, alors que les ânes et mulets le sont davantage pour les travaux des champs et sans doute plus concernés par le sujet premier de l'auteur, l'agronomie¹²¹. Cependant, tout ce qui est abordé sur les chevaux est utile au notable de campagne soucieux d'élever avec soin un cheptel chevalin de qualité. Bien que parfois teintés de superstitions, comme tout ce qui concerne la robe et les crins des chevaux dans la tradition islamique¹²², les conseils qu'il transmet — et même s'il n'en est pas toujours l'auteur, certains semblent corroborer sa propre expérience — sont ceux d'un éleveur attentif et soucieux du bien-être de ses bêtes.

Ibn al-ʿAwwām traite en premier lieu de la reproduction, puis des critères physiques à privilégier pour choisir de bons spécimens, du dressage du poulain, de l'alimentation et la structure de l'écurie, de l'entraînement à la course, de la correction de certains vices, des sabots et de la ferrure, des maladies et leurs remèdes, en passant par la chirurgie, et enfin de l'art de monter à cheval, avec ou sans armes.

Les recommandations d'Ibn Aḥī Ḥizām, on l'aura compris, dominant largement l'exposé. Sa méthode, quel que soit le sujet, privilégie la douceur, la patience, le calme, l'observation. Quand d'autres sources évoquent parfois des procédés violents, pour soigner les vices par exemples¹²³, Ibn Aḥī Ḥizām prône la persévérance et l'attention (les vices étant souvent le

118. *Le livre de l'agriculture* est un bon exemple de la mauvaise graphie du nom de cet auteur: la dernière édition porte tout au long du texte ibn Abī Hizām, l'édition originale de Clément-Mullet ibn-Abou-Hazem. Ibn al-ʿAwwām cite également une seule fois un auteur qui semble être pour lui un autre homme, Muḥammad Ibn Ya'qūb ibn Hadām (cf. p.863), ce qui montre la grande confusion qui régnait déjà quant aux écrits de l'auteur abbasside.

119. Ibn al-ʿAwwām divise ses chapitres en articles.

120. On se rapportera ici aux nombreuses traditions rapportées par Ibn Huḍayl (voir *Parure*, *op. cit.*).

121. *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.*, p. 855.

122. Je renvoie ici le lecteur aux nombreuses traditions rapportées par ibn Huḍayl (*Parure*, *op. cit.*).

123. *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.*, p. 894, entre autres exemples, où Mūsā ibn Naṣr dit: « Quand votre cheval se montre récalcitrant, prenez une poignée de roseaux secs, brisez-en l'extrémité, et quand le cavalier est bien posé sur l'animal, mettez le feu à cette extrémité de la poignée de roseaux, puis approchez-là ainsi des testicules». Le même recommande aussi de faire des trous dans les cuisses et d'y passer un anneau attaché à une corde : quand le cheval est rétif, le cavalier tire sur la corde, la douleur aura raison de l'animal !

fruit d'une blessure mal soignée), et Ibn al-ʿAwwām fait siens ses préceptes : «Or, l'habitude d'un dresseur intelligent, c'est le calme et la douceur qui sont les qualités essentielles et dominantes dans toute cette affaire. Rien ne peut mener à de meilleurs résultats ; elle porte le cheval à prendre de belles manières et lui fait perdre ses mauvais instincts.»¹²⁴ Ses conseils de soin sont pratiques et précis¹²⁵, ses remèdes semblent éprouvés, et ses recommandations dans le choix d'une monture de qualité prouvent une grande connaissance des chevaux. Certes, il y a bien quelques consignes douteuses¹²⁶, quelques jugements non exempts de préjugés¹²⁷, mais dans l'ensemble, les conseils d'Ibn Aḥī Ḥizām transmis par le biais d'Ibn al-ʿAwwām relèvent du bon sens, d'une attention particulière accordée à l'animal et d'un grand professionnalisme.

• Ibn Huḍayl al-Andalusī, *La Parure*

L'ouvrage d'Ibn Huḍayl al-Andalusī, rédigé entre 794/1392 et 810/1408, a pour titre original *حلية الفرسان و شعار الشجعان*. Il a été traduit par Louis Mercier en 1924 sous le titre *La Parure des cavaliers et l'insigne des preux*¹²⁸. Il s'agit en fait d'une édition revue et diminuée, remaniement d'une œuvre primitive, d'après les termes du traducteur¹²⁹, *تحفة الانفس و شعار سكان الاندلس*, composée quelques trente ans plus tôt et éditée par le même sous le titre *L'Ornement des âmes et la devise des habitants d'el Andalus, traité de guerre sainte islamique*¹³⁰.

Si l'ouvrage premier a été composé sous le règne d'un des plus grands sultans naṣrides, Muḥammad v, cette deuxième version a été faite à la requête de son fils, Muḥammad vi, qui ne connut pas la gloire de son père.

124. *Ibid*, p. 909.

125. Par exemple pour ferrer et renforcer un pied à la corne un peu faible, *ibid*, p. 910-911. Quand il traite des vices, il s'attache la plupart du temps à décrire le vice lui-même, puis explique comment le cheval l'a acquis, et enfin comment il faut traiter, si c'est possible, en donnant toutes les méthodes qu'il a pu trouver (cf. art. 20, chapitre xxxii).

126. Soigner un orgelet en frottant la paupière avec le corps d'une mouche sans tête (*ibid*, p. 924), concocter un laxatif à base de bouillon de chiot (p. 984).

127. Un cheval de race n'accepterait pas les restes d'un cheval qui ne l'est pas (p. 882).

128. *Op. cit.* Je me suis servie d'une réédition Libris Edition de 1998. On peut aussi trouver une traduction espagnole par María Jesús Viguera, *Gala de Caballeros, Blason de Paladines*, Madrid, 1977.

129. *Ibid*, p. xv.

130. Geuthner, Paris, 1936.

Dans son discours liminaire, l'auteur résume lui-même le propos de son travail : «Et c'est précisément lui (Muḥammad vi), qui a prescrit à son serviteur de composer, résumer, agencer et approprier le présent ouvrage, consacré au combat et à la guerre, aux coursiers et aux armes, aux formes qu'il faut rechercher chez le cheval, aux taches qu'il faut en honnir et réprouver, à tout ce qui est propre aux conditions des montures, enfin à l'enseignement de l'équitation et de ses compléments.»¹³¹ Il ne s'agit point ici un ouvrage scientifique comme celui d'Ibn al-ʿAwwām. Comme bien d'autres traités de *furūsiyya*, son dessein avoué est d'inciter au *ḡihād*. À ce titre, et bien plus que son prédécesseur, Ibn Huḍayl ancre son travail dans la tradition islamique. La majorité de ses assertions sont corroborées de citations de poètes ou de références aux anciens.

En effet, contrairement au *Kitāb al-filāḥa*, soucieux d'apporter des réponses pratiques à quiconque souhaite élever des chevaux, une belle partie de la *Parure* est consacrée aux hadiths relatifs aux chevaux et autres traditions : pourquoi et comment Allah créa la noble créature¹³², l'attachement particulier dont il jouit auprès des prophètes de l'islam¹³³ et de Muḥammad lui-même¹³⁴, l'importance pour un bon musulman qui en a les moyens d'entretenir une monture dans la voie de Dieu (donc pour le *ḡihād*)¹³⁵, les nombreuses croyances attachées à la robe, aux crins, aux épis, aux étoiles et balzanes¹³⁶, les citations des poètes pour vanter ses qualités et les soins à lui apporter¹³⁷, les lois sur le butin¹³⁸ et les courses¹³⁹.

131. *Parure*, *op. cit.*, p. 2-3.

132. "Lorsque Dieu a voulu créer les chevaux, il a dit au vent du sud: je vais créer de toi une créature en qui je placerai la puissance de mes amis, l'avilissement de mes ennemis, le rempart des gens qui m'obéissent. — Crée ! dit le vent." Dieu prit alors de ce vent une poignée et créa un cheval auquel il dit : je te nomme et te crée arabe ; je lie le bien aux crins de ton toupet ; le butin sera pris grâce à ton dos. La puissance est avec toi où que tu sois. Je te préfère à toutes autres bêtes de somme, dont je te fais le seigneur." En note, Mercier précise que "cette tradition pittoresque sur la création du cheval se retrouve plus ou moins modifiée en ses termes, dans tous les traités d'hippiatrique" p. 7-8 et note 1.

133. Chapitre 1, p. 10: Adam et le cheval, p. 11-16 : de l'amour de David et surtout Salomon pour les chevaux ; p. 17 : Ismaïl, fils d'Abraham et fondateur du peuple arabe, fut le premier à monter un cheval...

134. Chapitre 12 et *passim*.

135. P. 10, chapitre 2 et 3, et *passim* : le bien est lié au cheval, tout ce qui est fait pour son intérêt pèsera dans la balance le jour du Jugement Dernier.

136. P. 18-21, chapitre 2 et 6, et *passim*.

137. Chapitre 14 et *passim*.

138. P. 23.

139. Chapitre 11.

Ibn Huḍayl est très précis sur certains points, par exemple tout ce qui concerne les qualités physiques d'un bon cheval, sur ce qu'il faut regarder avant d'en acheter un, les signes de bon et mauvais augure, en s'appuyant sur de nombreuses citations dont il ne prend pas toujours soin d'indiquer la provenance. Mais dans l'ensemble, il va beaucoup moins en profondeur que son compatriote sur les aspects pratiques. Alors qu'Ibn al-ʿAwwām est très prolixe sur les soins, les remèdes, les maladies, Ibn Huḍayl, lui, n'écrit presque rien sur l'hippiatrie. Son propos est d'inciter au *ḡihād*, aussi est-il fécond sur les traditions, comment choisir un bon coursier pour faire la guerre, et les méthodes d'équitation et de maniements des armes.

Si toute cette partie consacrée au *ḡihād* et traditions musulmanes ne concernent que très peu la *furūsiyya* à part l'hippologie, on peut s'y rendre compte de l'extraordinaire richesse lexicale de l'arabe pour tout ce qui a trait au cheval : chaque épis, chaque corpulence, chaque caractère a sa dénomination propre, et Ibn Huḍayl est très pointu sur cet aspect. On y saisit aussi l'étendue des légendes et croyances à son égard dans la civilisation arabo-musulmane, l'ouvrage dans son entier étant largement étayé de citations, de références ou d'anecdotes.

Parmi les ouvrages auxquels Ibn Huḍayl reconnaît avoir emprunté dans son discours liminaire¹⁴⁰, il en cite six, dont deux seulement ont été identifiés par Mercier : كتاب الدميّاطي في الخيل (*kitāb al-dimyātī fī al-ḥayl*), qui lui aurait servi surtout pour les citation du domaine religieux, et *Le Livre des animaux* d'Aristote (كتاب طبائع الحيوان لأرسطاطاليس)¹⁴¹. Il avoue avoir également recouru à d'autres traités, soit très peu, soit anonymes. D'Ibn Aḥī Ḥizām, il ne dit rien, alors qu'il le cite dans la préface de son ouvrage premier sous le nom d'Ibn Abī Ḥizām¹⁴² et qu'il y fait référence ça et là au fil du texte¹⁴³. Pourtant, si l'on compare certaines parties de son travail à l'ouvrage d'Ibn al-ʿAwwām, leurs œuvres respectives se ressemblent étrangement, si ce n'est sur la forme, au moins sur le fond. Et dans ces cas là, Ibn al-ʿAwwām se met toujours sous l'autorité du grand maître abbasside.

140. P. 3.

141. Voir p. VII-VIII.

142. P. XI.

143. P. 117 par exemple, où il cite les défauts et conformations particulièrement graves d'après Ibn Abū Ḥizām.

• Les similitudes des deux ouvrages.

Quand les deux ouvrages présentent des similitudes certaines, et puisent manifestement à la même source, ils diffèrent dans la forme et la longueur de leur exposé. Il semble qu'ils ne citent pas *verbatim*, mais assimilent et reformulent. De plus, leurs écrits sont aussi passés par le filtre de l'interprétation des traducteurs respectifs.

Lorsque les passages sur les questions d'hippologie, vices et qualités physiques sont ressemblants, Ibn al-ʿAwwām s'étend plus que son compatriote. Certes, il prend soin tout au long de son travail de citer le maximum d'informations, glanées dans divers ouvrages et pas seulement dans celui d'Ibn Aḥī Ḥizām. Mais même quand il fait référence à ce dernier, les données qu'il livre sont plus fouillées que celles de son successeur. Cependant en substance, elles demeurent les mêmes : sur les défauts de conformation¹⁴⁴, sur le cheval rétif, qu'Ibn al-

144. La traduction d'Ibn al-ʿAwwām ne comporte pas de points diacritiques. Il dit, p. 868 : "Un des vices dans le cou, dit Ibn Abī Hizām, c'est quand le cheval a le cou vide, ce que le vulgaire nomme *farigh* ; c'est le plus vilain défaut dans le cheval."

Ibn Huḍayl, p. 117, en énumérant les vices de conformation : " *El ḥaly* est celui que la masse appelle *fāriḡh*, *el ʿonq*, cheval à encolure évidée, encolure de cerf, ce qui est un horrible défaut, selon Ibn Abu Ḥizām." C'est l'une des rares fois où Ibn Huḍayl fait référence explicitement au grand maître abbasside.

‘Awwām qualifie de *harûn* et Ibn Huḍayl de *ḥarān*¹⁴⁵, le cheval mordeur¹⁴⁶, qui rue¹⁴⁷, qui refuse la selle¹⁴⁸, le mors ou de se laisser ferrer¹⁴⁹, ou enfin qui craint l'homme¹⁵⁰.

145. Voici ce que dit Ibn al-‘Awwām, p. 892 : "Quand ce défaut n'est point trop enraciné, on peut le guérir en exerçant l'animal au galop. Quand ce défaut est invétéré et arrivé à son extrême limite, il n'y a plus de remède. On dit ce vice contagieux (par imitation), c'est pourquoi le cheval qui en est atteint doit être séparé des autres. Ibn Abî Hizām dit que ce défaut d'être rétif n'est point essentiel, mais qu'il vient de ce que le cheval a été monté par des cavaliers maladroits ou qui ont l'habitude de descendre trop souvent de selle dans l'écurie entre les chevaux de monture ou autres chevaux de service, ou dans les endroits dans lesquels se trouvent agglomérés les chevaux de travail, ou autres cas analogues", avant de poursuivre par les avis d'autres auteurs qui lui ont servi de sources.

Quant à Ibn Huḍayl, p. 120 : "La rétivité foncière, *ḥarān*, consiste en ce que le cheval s'arrête, se fiche en terre, pour ainsi dire, et ne bouge plus de là, ruant si on le frappe. C'est là le comble de la rétivité contre lequel il n'y a aucun moyen d'agir et qui est incorrigible. Si la rétivité n'est pas foncière, elle provient de ce que le cheval considéré a été monté par un non cavalier, de la fréquence des stations dans des écuries, parmi d'autres montures (auxquelles il s'attache), du fait qu'on l'a arrêté fréquemment devant la porte de (certaines) maisons ou autres raisons analogues."

146. Ibn al-‘Awwām, p. 905 : "On l'appelle, suivant Ibn Abî Hizām, *‘adūd*. Il ne se trouve jamais avec les autres chevaux sans les mordre. Ce vice vient souvent de ce que le palefrenier aura trop frappé l'animal pendant qu'il était sur le préau (à se vautrer), ce qui est très mauvais ; parfois aussi, c'est à la suite de vexations ; d'autres fois c'est un effet de l'effervescence du sang ou de la bile en mouvement." Suivent les procédés de corrections.

Ibn Huḍayl, p. 121 : "Le cheval devient mordeur à la suite de brutalités répétées de son palefrenier ou parce que celui-ci joue avec lui sur le terrain où il le fait rouler."

147. Ibn al-‘Awwām, p. 905 : "Ibn Abî Hizām dit que le défaut de ruer est le fait d'un naturel mauvais et sauvage, ou bien qu'il est la suite de grandes contrariétés. On doit en dire autant du vice de frapper des pieds de devant. Il arrive parfois que le cheval, éprouvant des douleurs à cause de l'applications des morailles, frappe des pied de devant ou qu'il refuse de présenter les lèvres et qu'il repousse le mors."

Ibn Huḍayl, p. 121 : "La défense par ruade est un vice originel et tient à la vivacité du cheval. Il contracte l'habitude de ce geste une fois adulte. Il en est de même de l'habitude de frapper du devant. (Mais) elle est souvent due à ce que les mouches font souffrir le cheval et l'amènent à frapper d'un antérieur pour défendre ses lèvres, puis refuser la bride."

148. Ibn al-‘Awwām, p. 903 : "Ibn Abî Hizām dit : Si un cheval ne veut pas recevoir la selle, sa résistance vient le plus souvent de démangeaisons causées par l'étrille ou des blessures au dos, ou à la place de la sangle, ou à celle de la croupière, et parce qu'on veut appliquer la selle à l'animal et le monter avant que la cicatrisation des blessures soit complète, et alors le cheval se montre récalcitrant et indocile à cause de la douleur qu'il ressent, et cette résistance devient une habitude qui persiste après la guérison."

Ibn Huḍayl, p. 121 : "L'habitude de se défendre au moment de seller, au montoir, ou de fuir à l'approche de l'homme, provient du fait que des boutons sortent parfois de l'échine, ou que des blessures se sont produites au sacrum, au nombril et sur le dos, et que l'on a sellé sans attendre la guérison complète pour monter le cheval considéré : celui-ci se défend alors ou se dérobe à cause de la douleur qu'il a ressentie et il conserve cette habitude une fois guéri."

149. Ibn al-‘Awwām, p. 908 : "Ce défaut, dit Ibn Abî Hizām, est souvent le reste d'un naturel dur et sauvage. Quelquefois aussi l'animal a été blessé par un clou ; il a éprouvé de la douleur, et même après la guérison, il refuse (de se laisser prendre le pied)."

Ibn Huḍayl, p. 121 : "Les défenses au moment de ferrer sont persistantes chez le cheval vif. Elles sont dues, souvent, à ce qu'il a souffert de la ferrure et a conservé l'habitude de s'en défendre, même une fois guéri."

150. Ibn al-‘Awwām, p. 900 : "Le *nafûr*, le *fuyard* ou *ombrageux* ; c'est le cheval qui s'effraie de tout ce qu'il voit. Quelquefois il prend la fuite par crainte et par frayeur, d'autre fois c'est faute d'énergie (par lâcheté) et parce qu'il est frappé de stupeur, ou bien encore par suite d'une sauvagerie, qui est la conséquence d'un caractère vif et difficile, dérivant du peu d'habitude de fréquenter les marchés et les villes." Il est à noter qu'ici, Ibn al-‘Awwām ne se met pas sous l'autorité d'Ibn Abî Hizām, qu'il ne cite qu'un peu plus bas.

Ibn Huḍayl, p. 122 : "La crainte de l'homme vient du manque de courage et de la timidité. C'est une défense persistante (s'expliquant par) la sauvagerie du sujet qui a rarement l'occasion de passer dans les marchés, les villes, etc."

Il en va de même pour ce qui touche au dressage et à la préparation du cheval pour la course : les consignes sont les mêmes, bien que celles d'Ibn al-ʿAwwām soient plus précises. S'il dit encore une fois les tenir d'Ibn Aḥī Hizām, Ibn Huḍayl ne donne toujours pas de référence, et se place même sous l'autorité d'un certain Ibn Banayn pour partie de son propos, qui demeure pourtant très proche sur le fond à l'écrit d'Ibn al-ʿAwwām¹⁵¹.

Mais ce sont sur les questions d'équitation et de maniement des armes que les emprunts au grand maître abbasside sont les plus manifestes et que les deux textes se ressemblent le plus. Il demeure toujours des différences de forme, dans l'ordre de l'exposé, dans la précision des détails. Mais la source est incontestablement la même.

Suivons l'œuvre d'Ibn Huḍayl, qui sur ces points est plus généreux et méthodique que son prédécesseur.

151. Ibn al-ʿAwwām, p. 891-892 : "Ibn Abī Hizām dit que ce qui enlève à un cheval la possibilité de fournir une longue course et d'atteindre un but éloigné, c'est le repos prolongé et un excès d'embonpoint, ce qui fait qu'il est essoufflé et qu'il se fatigue (promptement). On remédie à cet inconvénient par un traitement spécial. Si l'animal est trop gras, il faut faire fondre la graisse par les sueurs et lui rendre ainsi son agilité pour la course, sans le fatiguer trop. Au contraire même, on nourrit bien le cheval, mais on le fait suer, jusqu'à ce que sa chair soit raffermie, et qu'il ait perdu sa mollesse ou sa graisse. Ce n'est point par la privation de nourriture ou d'eau qu'on prépare un cheval, ce serait un mauvais régime, mais on suit la prescription que nous avons indiquée. On ne doit commencer la préparation d'un cheval maigre qu'après l'avoir engraisé. Quand le cheval est gras, on le traite comme nous avons dit plus haut, c'est-à-dire qu'au commencement de la journée on donne de la luzerne sèche en quantité suffisante, puis on donne de l'orge sèche ; quand il a fini de manger, on le laisse se vautrer sur le préau, rendu propre et nettoyé de pierres ou autres corps durs, ce dont on s'assure en l'examinant avec soin. Ensuite on étrille vigoureusement l'animal. On rapporte sur lui la couverture. Cela fait, on lui donne une nouvelle ration de fourrage sec, *qāt*, selon qu'il peut en manger. On multipliera les promenades à la longe. Quand, la nuit étant venue, le palefrenier veut que l'animal puisse dormir, il lui donne à boire de l'eau et tient la longe plus lâche. Ensuite on fait (de nouveau) marcher le cheval à la longe l'espace de deux à trois milles (on le ramène), on lui met un caveçon (*kimama*), ou quelque chose de pareil dont on tient la corde lâche ; on garnit son écurie de litière et on le laisse dormir (tranquille). Le matin venu, on étrille le cheval et on le frotte avec un linge. On le fait sortir après avoir adapté sur lui la couverture. Pendant plusieurs jours on le conduit par la bride, une heure chaque fois ; on peut aussi le monter, mais en le ménageant beaucoup ; (la promenade faite), on ramène l'animal à l'écurie (*litt.* la mangeoire). C'est ainsi qu'on débute dans le régime de l'entraînement, qui se continue jusqu'à ce que l'animal ait atteint la moyenne de l'embonpoint et de la graisse. On le dispose ensuite pour faire fondre cette graisse et la lui faire perdre par les sueurs et par la course, sans pourtant fatiguer l'animal, ainsi qu'il a été dit antérieurement." Ibn al-ʿAwwām, toujours selon les préceptes d'Ibn Aḥī Hizām, donne ensuite les distances à parcourir pour entraîner le cheval et surtout recommande au propriétaire du cheval d'être très attentif lui-même à l'état de l'animal.

Ibn Huḍayl, p. 172-173 : "Tout animal laissé au repos s'amollit. Il n'est donc pas bon de se porter brusquement au champ de course, sans avoir préalablement travaillé et entraîné sa monture, lors même qu'elle aurait la silhouette la plus prisée, le tempérament le plus riche. La meilleure façon de mettre en conditions, et même celle exclusive de toute autre, consiste à bien mener le dressage, sans se lasser de surveiller, ni de travailler, à pratiquer l'équitation avec persévérance, dans la mesure où l'état du cheval le requiert, à diminuer la ration de la monture, pendant un temps, à placer le cheval dans une pièce abritée, à l'y couvrir, afin qu'il transpire, que la sueur soit asséchée, que la chair se raffermisse, s'allège et se fortifie. Le but de l'entraînement n'est point d'amaigrir le cheval en l'amoindrissant et lui lui mesurant trop son dû : mais bien d'affermir ses chairs, d'exprimer, en quelques sorte, les graisses de son corps, de faire disparaître l'excédent et de le laisser bien dans son caractère originel. Ibn Baneīn déclare que le prophète a lui-même prescrit d'entraîner ses chevaux au moyen de foin sec, donné peu à peu par bottes successives. Il disait : " Faites-les bien désaltérer, abreuvez matin et soir ; laissez-les constamment couverts, car la couverture leur fait rejeter l'eau sous forme de transpiration, leurs couleurs s'avivent, leur peau prend de l'ampleur." Il recommandait aussi que ses chevaux fussent promenés en main, chaque jour deux fois et qu'on leur fît courir un parcours ou deux. Toutefois, il ne voulait point qu'ils fussent poussés aux allures vives avant d'être en état d'entraînement."

Il consacre tout le dixième chapitre à l'apprentissage de l'équitation¹⁵². Pour acquérir une bonne assiette, ferme et sûre, il est indispensable qu'un cavalier débutant commence par monter à cru. C'est la base de l'équitation. Il est mieux que ce soit sur un tapis plutôt que directement sur le dos de sa monture¹⁵³. Suit la description détaillée du procédé pour se hisser à cheval : se mettre à gauche, prendre les rênes dans la main gauche et pourquoi pas les crins de la crinière, puis sauter lestement sur le dos de l'animal. Se redresser, prendre les rênes dans les deux mains, et accorder une attention particulière à la position des cuisses, qui doivent être allongées, et à l'égalisation des rênes, deux préceptes fondamentaux de l'équitation. On peut alors mettre sa monture au pas en donnant une légère impulsion des talons. Une fois seulement qu'on se sent parfaitement à l'aise, on peut passer à l'allure supérieure, le trot, qui est difficile : on a en effet tendance à être ballotté, surtout en entrée et sortie d'allure. Il faut donc être vigilant. Une fois le trot maîtrisé, on peut passer au galop, calme dans un premier temps, puis de plus en plus soutenu, tout en veillant ici encore aux phases d'entrée en allure et d'arrêt¹⁵⁴.

Suivent les recommandations pour arrêter un cheval : il faut exercer quatre tractions sur le mors, rapprochées pour ne pas que le cheval reprenne la main. Elles doivent gagner progressivement en intensité, toujours avec des rênes parfaitement ajustées. Il faut agir fermement mais avec douceur, car faire saigner la bouche du cheval est une erreur grossière que ne commettent pas les vrais cavaliers¹⁵⁵.

Il faut utiliser un mors *nazikī*¹⁵⁶, mais en essayer plusieurs avant d'adopter le bon, pour trouver celui qui convient le mieux au cheval. Il doit le goûter, pouvoir y prendre appui sans toutefois le craindre. Les montants de brides doivent être plutôt courts, pour ne pas cogner les barres ou les crochets, et les rênes tenues courtes également, mais sans trop, pour que le cheval sente la présence de son cavalier sans que celui-ci lui tire sur la bouche¹⁵⁷.

152. P. 141-157. Ibn al-ʿAwwām traite du sujet dans l'article 11 du chapitre xxxiii, p. 992-1001.

153. Ibn Huḍayl, p. 142. Bien qu'il rapporte d'abord la méthode pour monter avec une selle, Ibn al-ʿAwwām rapporte les mêmes propos et se met alors sous l'autorité d'Ibn Aḥī Hizām, p. 996.

154. Ibn Huḍayl, p. 143-145. Ibn al-ʿAwwām, p. 996-997.

155. Ibn Huḍayl, p. 146. En note, Mercier stipule, que certains manuscrits de la BnF qui contiennent aussi ce passage font mention de quatre tractions graduellement plus faibles (ms. 2815, cf. n. 1 p. 146 de la *Parure*), et effectivement, c'est ce qu'indique Ibn al-ʿAwwām, p. 997. Voir ce qui a été dit *supra* dans la traduction de Beate Siewert-Mayer (p. 54 et note 104).

156. Ibn Huḍayl précise *lezma*, mot encore utilisé en Afrique du Nord à l'époque de Mercier pour désigner le mors arabe. Les diverses versions qu'il a consultées diffèrent sur l'appellation de ce mors à cause de la position des points diacritiques : *bazikī*, voire *turkī*, probablement du fait de l'ignorance des copistes. Mercier stipule tout de même en note que *nazikī* est un mot persan qui signifie orné (cf. p. 147, et n. 1). Ibn al-ʿAwwām évoque apparemment le même mors, retranscrit *nayzaki* par Clément-Mullet, p. 993.

157. Ibn Huḍayl, p. 148-149, et Ibn al-ʿAwwām, p. 993.

Une fois tout cela parfaitement maîtrisé, on peut passer à l'équitation en selle¹⁵⁸. Il est indispensable alors de choisir une bonne selle : elle doit être large pour qu'on puisse s'y retourner aisément, avec des arçons saillants. On préférera deux sangles au lieu d'une, pour éviter tout accident. Les étriers doivent être égaux en poids et longueur, et de préférence chaussés longs, on est ainsi moins arraché de la selle aux phases d'arrêt et de mise en allure¹⁵⁹.

Si on entreprend un long voyage, il est plus prudent de se munir de deux coussins pour éviter les blessures éventuelles de la selle, et de les poser sur un tapis qui boira la sueur et protégera les coussins¹⁶⁰. Il est impératif de toujours vérifier soi-même la fixation de la sangle¹⁶¹.

Puis Ibn Huḍayl explique comment monter à cheval, selon une méthode assez proche de celle déjà décrite pour monter à cru et, surtout, que n'importe quel cavalier débutant pourrait suivre aujourd'hui : se placer à gauche du cheval, prendre les rênes et sa cravache dans la main gauche, éventuellement les crins ou le pommeau de la selle, raccourcir les rênes avec l'autre main pour tenir la tête du cheval droite et éviter qu'il ne bouge au montoir, mettre son pied gauche dans l'étrier gauche, saisir la selle avec la main droite et se soulever lestement. On peut alors mettre son pied droit dans l'étrier droit, replacer ses vêtements, prendre les rênes dans les deux mains et les ajuster, avant de mettre le cheval au pas avec une légère impulsion des talons, sans les agiter, ce qui serait un vilain défaut¹⁶².

Il expose les principes fondamentaux de l'équitation : la bonne assiette, l'égalisation des rênes, la symétrie des éperons et leur emploi judicieux, le maintien du dos, la symétrie des épaules. Il insiste particulièrement sur l'importance de la position des cuisses, qui doivent être allongées sur les bandes de la selle, et l'appui symétrique des pieds dans les étriers où seule la partie antérieure est engagée¹⁶³. On prendra cependant davantage appui sur la droite si on manie la lance, et sur la gauche si on utilise un arc¹⁶⁴. Des rênes égales et

158. Ibn Huḍayl, p. 149, Ibn al-ʿAwwām, p. 997.

159. Ibn Huḍayl, p. 149-150, Ibn al-ʿAwwām, p. 992-993.

160. Ibn Huḍayl, p. 151, Ibn al-ʿAwwām, p. 998.

161. Ibn Huḍayl, p. 151, Ibn al-ʿAwwām, p. 993.

162. Ibn Huḍayl, p. 152-153, Ibn al-ʿAwwām, p. 993-994. Voir aussi la traduction de Beate Siewert-Mayer, *supra*, p. 52.

163. Ibn Huḍayl, p. 153-154, Ibn al-ʿAwwām, p. 994-995.

164. Voir *supra*, p. 52 ce qui a été dit à ce sujet dans la traduction de Beate Siewert-Mayer.

ajustées sont également de première importance. C'est «l'âme même du maniement du cheval»¹⁶⁵.

Viennent ensuite brièvement les méthodes sur comment monter en selle sans sangle ou avec un cavalier en croupe, très semblables à la monte à cru ou en selle dans leur principe, mais en allongeant le plus possible l'étrier droit pour le tenir par la main gauche en passant devant le poitrail dans le premier cas, et en passant la jambe droite au dessus de la selle et non de la croupe dans le deuxième¹⁶⁶.

On arrive enfin aux chapitres sur le maniement des armes. Si Ibn al-ʿAwwām s'étend peu sur le sujet, Ibn Huḍayl lui, est plus bavard. Cependant, une bonne part de son discours ressemble à la composition du reste du traité : traditions, poésies, et nomenclature. L'exposé sur l'utilisation des armes elle-même reste très similaire à celui d'Ibn al-ʿAwwām, bien qu'il donne en sus des exercices d'entraînement que n'évoque pas ce dernier.

Le chapitre quinzième est dédié aux sabres, alors qu'Ibn al-ʿAwwām intègre les lignes qu'il y consacre à la suite directe de son exposé sur l'équitation, dans un nouvel alinéa. Tous deux écrivent qu'il faut faire particulièrement attention au maniement de cette arme, car il est fréquent de voir un cavalier débutant se blesser lui-même ou sa monture¹⁶⁷. Il ne faut engager dans l'étrier que la pointe du pied pour ne pas qu'il dépasse, tout en disposant d'un appui suffisant. Les deux auteurs sont en opposition sur la suite : Ibn Huḍayl stipule qu'il faut s'efforcer de garder son adversaire sur la droite, surtout si c'est un lancier, alors qu'Ibn al-ʿAwwām affirme que dans ce cas-là, au contraire, il est mieux de l'avoir sur la gauche¹⁶⁸.

Pour se mettre en selle avec une lance, on se place aussi du côté gauche : on prend alors les rênes dans la gauche, et on saisit le pommeau. Il faut poser la base de l'arme au sol, en la tenant dans la main droite, mettre le pied à l'étrier, et faire passer rapidement la lance au dessus de la croupe. Une fois en selle, on la tient avec la main gauche le temps de remettre en place ses vêtements, puis on la reprend à droite. Si on se trouve dans le désert ou qu'il n'y ait aucun arbre ou personne à proximité, on peut monter en tenant l'arme en son centre

165. Ibn Huḍayl, p. 154-155, Ibn al-ʿAwwām, p. 998 et 1000. De même, voir *supra*, p. 52 la traduction de Beate Siewert-Mayer.

166. Ibn Huḍayl, p. 156-157, Ibn al-ʿAwwām, p. 994-995. L'idée de monter avec une selle sans sangle me paraît assez saugrenue, car même si on arrive à se hisser à cheval, il faudra faire de gros efforts pour que la selle reste en place une fois le cheval en allure. Il me paraît nettement préférable de monter à cru.

167. Ibn al-ʿAwwām emploie même la première personne : " J'ai vu bien des cavaliers, qui, voulant porter un coup de sabre, ou le manier dans l'hippodrome, à leur début, blesser leur monture à la cuisse, à la jambes et aux oreilles, ou se blessaient eux-même au pied et se faisaient des entailles", p. 1000. Je pense que ces mots ne sont pas imputables à Ibn al-ʿAwwām mais bien à Ibn Aḥī Ḥizām : il n'y avait pas, à ma connaissance, d'hippodrome (ou *maydān*) en al-Andalus.

168. Ibn Huḍayl, p. 238-239, Ibn al-ʿAwwām, p. 1000-1001.

dans la main gauche. Ne surtout pas essayer de la rattraper si elle tombe au sol sans descendre de cheval. Pour démonter, on la prend dans la main gauche, on pose sa base au sol, toujours à gauche, et on met pied à terre¹⁶⁹. Les deux auteurs s'accordent pour dire que la lance doit être légère et la hampe adaptée à la main du lancier, mais leurs avis diffèrent légèrement quant à sa longueur : Ibn Huḍayl, se référant à l'arme des anciens, parle de dix coudées, et éventuellement moins, alors qu'Ibn al-ʿAwwām évoque une longueur entre dix et onze coudées¹⁷⁰.

Ibn al-ʿAwwām ne dit rien sur les arcs et les cottes de mailles, contrairement à Ibn Huḍayl, mais leurs discours se rejoignent encore sur le maniement du bouclier, bien que comportant encore quelques différences : on doit utiliser le centre pour ce protéger des coups de sabre et de lance selon Ibn al-ʿAwwām, mais avec la totalité du bouclier contre les coups de lance selon Ibn Huḍayl. Il faut alors l'incliner et repousser le coup¹⁷¹.

Ibn Huḍayl, dans cette partie sur l'équitation, ne fait qu'une seule fois référence à Ibn Aḥī Ḥizām, lors du passage sur les deux sangles¹⁷². Tout au long de son discours, les conseils qu'il donne semble être les siens propres. Au contraire, Ibn al-ʿAwwām prend soin dès le début de son exposé de se mettre sous l'autorité d'un certain Muhallab ibn Abū Sufara et d'Ibn Aḥī Ḥizām¹⁷³. Bien plus, il cite ce dernier au moins six fois dans tout l'article, alors qu'il ne fait référence au premier qu'une seule fois¹⁷⁴. Leur source étant incontestablement la même, vu la ressemblance du contenu, et même si chacun semble l'avoir plus ou moins assimilée et restituée selon sa propre interprétation, il est légitime de penser que cette source commune est l'œuvre du maître abbasside que l'auteur du *Livre de l'agriculture* cite plusieurs fois, les quelques différences étant probablement dues aux versions qu'ils ont respectivement utilisées et éventuelles erreurs de copistes. Plusieurs fois d'ailleurs, Mercier stipule en note qu'on retrouve le même texte avec des variantes dans plusieurs manuscrits de la BnF. Il s'agit donc d'un texte qui était au moins dès le VI^e/XII^e siècle facilement accessible et maintes fois recopiés.

169. Ibn Huḍayl, p. 244-245, Ibn al-ʿAwwām, p. 999.

170. Ibn Huḍayl, p. 246, Ibn al-ʿAwwām, p. 1001.

171. Ibn Huḍayl, p. 270-271, Ibn al-ʿAwwām, p. 999-1000. En n. 1 et 2 p. 270, Mercier évoque la différence de version entre les deux auteurs et dit préférer la version du *Livre de l'Agriculture* à celle qu'il traduit lui-même.

172. P. 150.

173. P. 992.

174. P. 993.

Mais pourquoi, justement, l'a-t-il été autant ? Les conseils sont manifestement fruit d'une grande expérience. Ils sont clairs, réfléchis, précis, exempts la plupart du temps de toutes superstitions qui entourent pourtant la relation au cheval dans les écrits de cette sphère culturelle. Ses recommandations en équitation et maniement des armes peuvent être suivies à la lettre par un cavalier débutant, et il tente toujours de donner une raison rationnelle à un vice : une blessure mal guérie, une peur non surmontée... Il est plus que probable que les hommes de l'art, reconnaissant la grande qualité de son travail, l'aient privilégié. C'est en tout cas ce que fait Ibn Manglī dans l'un de ses divers travaux¹⁷⁵.

Ibn al-ʿAwwām et Ibn Huḍayl ont fait des choix différents quant aux emprunts et à leur longueur, car leur motivation n'est pas la même. Le premier écrit un traité d'agronomie dans lequel il introduit une partie sur l'élevage des chevaux. Il s'étend donc logiquement davantage sur tout ce qui est relatif aux soins et au choix d'un beau spécimen, potentiel futur reproducteur. Il donne les principes fondamentaux de l'équitation, pour acquérir les bases de l'art de monter, mais ne traite que finalement peu le maniement des armes. Son propos n'est pas de former un guerrier ou d'inciter un cavalier à prendre les armes, mais un notable de la campagne qui s'investit dans l'élevage et que son statut amène à monter à cheval. Ibn Huḍayl, lui, a une tout autre optique. Son livre se veut une incitation au *ḡihād*. Lui l'écrit pour former un *fāris*. Logiquement donc, la partie consacrée à l'apprentissage de l'équitation et surtout au maniement des armes est plus détaillée que chez son compatriote — ce sont des indispensables de la guerre —, alors que ce qui concerne l'hippologie ou l'hippiatrie est traité de façon moins approfondie.

3. Une version abrégée traduite en turc kipchak : *Al-munyatu'l ḡuzāt*

Kurtuluş Öztopçu a publié en 1989¹⁷⁶ la traduction d'un manuscrit de *furūsiyya* écrit en turc kipchak en 850/1446-1447, et qui s'avère être lui-même la traduction depuis l'arabe d'un chapitre d'Ibn Aḥī Ḥizām dans une version abrégée. Cette traduction aurait été demandée par Timur Bey, alors commandant de la garde du sultan.

175. *De la Chasse, Commerce des grands de ce monde avec les bêtes sauvages des déserts sans onde*, ed. Sindbad, Paris, 1984, 310 p. : "le mamelouk qui sait bien lire n'a pas le droit d'aller compiler d'autres ouvrages que celui-ci, car ce traité monumental renferme une foule de connaissances.", p. 45

176. *Munyatu'l-Ghuzāt, A 14th-Century Mamluk-Kipchak Military Treatise*, Harvard University, 1989. Cette traduction a été établie d'après le ms. 3468 de Topkapı Saray, la seule version disponible. Certains passages ont été traduits par J. Eckmann, « The Mamluk-Kipchak Literature », dans *Central Asiatic Journal*, 8, 1963.

Rien ne prouve, comme le souligne Öztopçu, que ce manuscrit ait été utilisé dans la pratique vu son bon état de conservation¹⁷⁷. Cependant, son contenu très technique peut laisser supposer que telle était effectivement sa destination, si ce n'est pour cette copie, au moins pour d'autres potentielles et aujourd'hui disparues. À l'époque mamlûke, une trentaine d'ouvrages furent traduits en turc, concernant essentiellement la loi ou la science militaire¹⁷⁸, soit précisément les enseignements inculqués aux jeunes recrues. Majoritairement turcophones et non arabophones, il fallait qu'elles puissent avoir à leur disposition un manuel intelligible. La traduction en turc le rend en effet plus accessible et de ce fait plus facilement assimilable. On peut donc légitimement croire que cette traduction se voulait un instrument pour une meilleure compréhension, et que ses leçons avaient vocation à être inculquées. C'est en tous cas le but avoué de ce travail¹⁷⁹.

En introduction du texte original, il est spécifié que seront traités six savoirs : monter les chevaux, tenir la lance, l'utilisation de l'épée, tenir le bouclier, l'archerie et le jeu de polo¹⁸⁰. Dans les faits, la leçon sur le bouclier est manquante, et l'essentiel du traité tient à l'enseignement des méthodes de maniement de lance, particulièrement développé. Il est probable que le passage sur le maniement de cette arme ait été traduit dans sa totalité¹⁸¹, et que les coupes, puisqu'il s'agit d'une version abrégée, aient été opérées pour ce qui concerne les autres savoirs. Rien n'a été ajouté par rapport au texte arabe, mis à part l'introduction en turc¹⁸². On y retrouve les préceptes exposés ci-dessus (monter à cheval, le travail en cercle etc.), mais, malgré le caractère restrictif de cette version-ci, le contenu y est parfois davantage détaillé.

Ibn Aḥī Ḥizām affirme ici, comme il a été vu dans Ibn al-ʿAwwām et Ibn Huḍayl, l'importance de la fermeté de l'assiette, mais il l'évoque plus précisément sur un cheval de race arabe, ce que ne font pas les deux auteurs *andalusī*-s. Au contraire, le passage sur le travail en cercle dans la version utilisée par Siewert-Mayer propose une méthode identique pour la monte de

177. *Ibid*, p. 5.

178. *Ibid*, p. 2.

179. Le premier traducteur signale dans sa propre introduction en turc que son commanditaire lui aurait dit : " In our presence is an Arabic book concerning arms. If you would (be good enough to) translate it into the Turkish language so that these Turkish warriors for the Faith may benefit from it, you may also obtain recompense.", p. 52.

180. *Ibid*, p. 52.

181. D'après Shihab al-Sarraf, ibn Aḥī Ḥizām était une autorité sans rivale dans le maniement de la lance, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 149.

182. *Munyatul-Ghuzāt*, *op. cit.*, p. 5.

plusieurs types de chevaux, même s'il affirme par ailleurs que chacun a ses aptitudes propres et qu'il faut les prendre en compte¹⁸³.

Certaines recommandations rapportées par les deux auteurs *andalusī*-s sont développées et expliquées : il faut apprendre à monter à cru car on peut être amené à le faire si l'ennemi attaque par surprise ; la selle doit avoir des arçons plutôt bas pour éviter que le pommeau ne blesse le cavalier si le cheval câbre¹⁸⁴; les étriers sont préférables chaussés longs plutôt que courts, parce que si le cavalier est désarçonné, il lui sera plus aisé de remonter¹⁸⁵; les talons doivent être baissés dans l'étrier, et le pied ne pas porter vers l'avant¹⁸⁶.

La méthode pour se hisser à cheval est à quelques détails près identique à celle rapportée par Ibn al-ʿAwwām et Ibn Huḍayl. Ici aussi, il propose de mettre le cheval au pas par un léger coup des talons¹⁸⁷, alors que dans la version consultée par Siewert-Mayer, cette méthode est proscrite : c'est un mouvement de l'assiette qui doit donner le signal, et il est bien spécifié que cela ne doit pas se faire avec les talons¹⁸⁸.

L'exposé sur le travail en cercle fait probablement partie des passages tronqués si on le compare à la version sur laquelle s'est appuyée Siewert-Mayer, beaucoup plus longue et développée. Dans ce traité-ci par exemple, on passe très rapidement au travail au trot. Certains détails cependant sont en contradictions avec ce qu'on trouve dans la version de Siewert-Mayer : ici, il est recommandé de faire des cercles larges, et d'éviter absolument ceux qui sont étroits, car le cheval ne s'y sent pas à l'aise, et pourrait glisser¹⁸⁹. Or l'autre traduction propose un travail plus complet sur le cercle, qui doit rétrécir au fur et à mesure de la progression du dressage. Dans cette version-ci, point de reculer. Quant au *nāverd*, il est également décrit bien plus sommairement, sans en donner les tenants et les aboutissants.

183. *Ibid*, p. 53. Siewert-Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period", *op. cit.*, p. 111, 112, 113.

184. Les deux auteurs *andalusī*-s parlent d'arçons plutôt saillants (cf. Ibn al-ʿAwwām, p. 992, Ibn Huḍayl, p. 150).

185. *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, p. 53-54.

186. *Ibid*, p. 54.

187. Ce qui est conforme à ce que l'on trouve dans les deux traités *andalusī*-s.

188. *Ibid*, p. 54. Voir *supra*, p. 52, et note 93.

189. Ce passage est par contre davantage conforme à la traduction que donne Mercier dans une note de l'appendice 1, à propos du texte du ms. 2824 de la BnF (*Parure*, *op. cit.* p. 295) et qui lui fait dire que mêmes les Arabes anciens ne savaient pas opérer de changement de pied. Nous avons déjà vu que le texte d'Ibn Aḥī Ḥizām avait été très largement recopié et très probablement altéré. Manifestement, la personne qui a traduit ce texte en turc ne s'est pas appuyé sur une version comparable à celle dont s'est servie Siewert-Mayer.

Ce qui suit en revanche ne se retrouve pas dans les autres textes, et est particulièrement adressé au combattant : l'auteur insiste sur la nécessité de parfaitement maîtriser ce qu'il vient de décrire, pour acquérir des réflexes, en faire une seconde nature. Lors du combat, le cavalier a d'autres préoccupations, il doit se concentrer sur l'adversaire et sa propre protection. Diriger sa monture doit alors relever de l'automatisme, il ne faut pas qu'il y pense. La section sur le maniement de lance est très étendue, et là encore, très claire. On peut facilement suivre à la lettre les recommandations de l'auteur. Il commence par exposer les quatre façons de tenir la lance : le style du Khorassan¹⁹⁰, le nouveau style¹⁹¹, le style de Damas, qui est un style anatolien précise-t-il¹⁹², et enfin le style de Daylam ou du Yémen¹⁹³. Il faut bien maîtriser ces diverses manières de tenir la lance pour pouvoir exécuter les exercices qui suivent¹⁹⁴. Puis il explique précisément comment permuter la lance pour jouter de l'autre côté, ou comment passer d'un style à l'autre¹⁹⁵.

Comme dans les traités *andalusī*-s, on retrouve des recommandations sur la longueur souhaitée de la lance (10 *aršin*-s, soit 6,8 m, ou moins¹⁹⁶) et sur son diamètre, qui doit être moyen pour qu'elle tienne bien en main. Quant au poids, il faut la préférer plutôt légère, même pour un homme fort. Elle sera ainsi plus facile à manipuler. Une dragonne de cravache faible rompra si l'adversaire s'y agrippe, ce qui est mieux, il ne pourra pas alors désarçonner le cavalier en tirant dessus¹⁹⁷.

Une fois qu'on maîtrise ce qui précède, on peut commencer à travailler dans un cercle avec la lance en main. De nouveau, tout est expliqué minutieusement : comment tenir la lance avec les rênes, à quel niveau par rapport aux cuisses du cavalier ou à la tête du cheval, selon quelle inclinaison etc. On s'exerce ainsi à jouter selon les différents styles, à passer de l'un à l'autre, à transférer la lance, l'arme devant toujours être à l'intérieur du cercle. Ce sont-là des exercices qui forment au combat. Quand celui-ci se présente, il faut rester

190. La lance est tenue à deux mains, la droite devant quand on veut jouter à droite, et inversement quand on veut jouter à gauche, tout en veillant à bien protéger le côté opposé à la joute.

191. Toujours à deux mains, la droite devant quelque soit le côté de la joute.

192. À une seule main, la droite, la lance reposant contre l'aisselle. Garder la même position quand on veut jouter à gauche, car il est très difficile, à moins d'être gaucher, de jouter avec la lance dans la main gauche.

193. La lance est tenue dans la main droite, la paume en dessous, et repose sur le poignet.

194. Voir p. 56-57 pour les différentes modes de tenue de lance.

195. Voir p. 57-58.

196. Ibn Huḍayl parle de 10 coudées, et éventuellement moins, alors qu'Ibn al-ʿAwwām évoque une longueur comprise entre 10 et 11 coudées.

197. P. 58.

particulièrement attentif à ce que fait son adversaire, et parfaitement connaître les mouvements décrits plus haut : si l'on n'a pas l'occasion de les appliquer soi-même, on saisit mieux ceux qui peuvent être utilisés contre soi. Il est absolument nécessaire d'avoir un bon cheval, dans lequel on a toute confiance, et de n'attaquer que lorsqu'on se sent prêt, lors d'un combat comme lors d'un tournoi : il vaut mieux ne pas s'engager que perdre.

Il donne également des astuces, d'abord pour les tournois de joutes, puis pour la guerre : comment charger, attaquer, parer, engager sa lance, la transférer, comment tourner, se protéger soi-même et sa monture, comment réagir quand on est attaqué de telle ou telle façon, quand il y a plusieurs adversaires¹⁹⁸, comment reconnaître une bonne lance¹⁹⁹, comment s'entraîner à viser²⁰⁰... La liste est longue et la leçon particulièrement développée. Il n'est pas honteux d'utiliser des tricheries, lors des tournois notamment²⁰¹, ou de démonter et d'affronter l'adversaire au sol. Si c'est un ennemi, on le tue avec une flèche avant qu'il ne soit sur soi. Cet argument prouve que les recrues étaient entraînées à manier plusieurs armes à la fois. Son cheval aussi peut être une cible²⁰². Ce qu'il est essentiel de comprendre, c'est qu'il faut obliger l'adversaire à changer sa tactique, et essayer, toujours, d'être plus fort, plus rusé que lui²⁰³.

Le troisième savoir concerne l'épée²⁰⁴. Il est beaucoup moins approfondi que le précédent. Après avoir décrit la noblesse de l'arme, sa grande utilité (les jours de grand vent par exemple, on ne peut se servir ni de l'arc ni de la lance, mais on peut toujours dégainer son épée), l'auteur passe à la description de ses différents types et de leur propriétés respectives. Il livre aussi quelques astuces pour la sortir ou la ranger facilement dans son fourreau, et dit, comme les deux traités *andalusī*-s, qu'il faut la manier avec beaucoup de prudence pour ne pas se couper soi-même ou sa monture, et veiller notamment à ne pas faire dépasser ses pieds des étriers²⁰⁵. Enfin, il détaille en fin de section des exercices pour

198. P. 66-67.

199. P. 70-71.

200. En traversant un cible en forme d'anneau, le *bircās* ou *barcās*, p. 68. Il s'agit en fait du *birġās*, voir *infra*, II. 1. B. et III. 2. A. 2).

201. P. 69-70.

202. P. 64.

203. P. 65.

204. P. 71-75.

205. Il ajoute qu'il faut aussi tordre ses chevilles vers l'extérieur, ce que ne font pas les deux traités *andalusī*-s, p. 75.

s'entraîner : ficher des roseaux dans le sol, séparés par une distance diminuant au fur et à mesure de la progression, lancer son cheval au galop et couper à chaque passage un tronçon bien défini (un empan)²⁰⁶. Quand on le maîtrise bien, on peut faire le même exercice avec des flèches, et les couper sous les plumes.

Le cinquième savoir — le quatrième sur le bouclier est manquant — traite de l'archerie²⁰⁷. Il est recommandé de s'entraîner d'abord avec un arc souple puis avec un arc dur, de façon à savoir manier les deux. On s'entraînera à tirer dans toutes les directions, aussi bien vers l'avant que vers l'arrière, avant de passer au tir à la cible. Il faut toujours essayer d'améliorer son tir par rapport au précédent²⁰⁸.

La taille de l'arc, des flèches et du tireur doivent être proportionnées entre elles : la flèche sera de même longueur que l'allonge du tireur, c'est-à-dire autant que ce qu'il peut armer. On définit la longueur de l'arc par rapport à celle de la flèche : il doit être aussi long qu'elle, pas plus, ni moins²⁰⁹. Cependant, un peu plus loin, il dit que certains archers préfèrent les flèches longues, plus lentes, d'autres les courtes, plus rapides²¹⁰.

Il explique ensuite les caractéristiques que doivent avoir les arcs avec lesquels on tire vers le haut, sur une forteresse par exemple, ou au contraire, vers le bas, depuis la forteresse²¹¹, et comment il faut les armer dans ces circonstances. Il est très important, pendant la guerre, de ne jamais rester à la même place pour ne pas devenir une cible.

Il évoque l'utilité de tirer une flèche avec un guide, c'est-à-dire une sorte de petit tuyau accroché à l'arc et dans lequel on insère la flèche, qui sera ainsi aidée dans sa course et ira plus loin qu'un tir tiré sans guide. Ici, il fait sommairement référence au maître d'archerie Ṭabarī, qui aurait relaté l'histoire de la flèche guidée²¹².

Enfin, il livre des exercices d'entraînement pour le tir au galop, caractéristique des archers centre-asiatiques. Il faut ériger des cibles hautes (*barcās* ou *birġās*) séparée de 40 *aršin-s* chacune dans un premier temps (soit environ 27 m), et décocher ses flèches sur ces cibles les unes après les autres, lancé au galop. Au fur et à mesure de la progression, on réduit la

206. P. 74-75. Ibn Huḍayl rapporte le même exercice, avec des roseaux (*Parure, op. cit.*, p. 239).

207. P. 75-77.

208. P. 75.

209. P. 75.

210. P. 76.

211. Quand on veut tirer vers le haut, le bras supérieur de l'arc doit être plus long que l'inférieur de façon à ce que celui-ci ait plus de force et envoie la flèche vers le haut, et inversement pour tirer vers le bas, p. 76.

212. P. 76-77. On retrouve cette histoire dans Ibn Maymūn, cf. *infra*, notes 277, 358 et 484.

distance entre les *birğās*, jusqu'à arriver à sept pas. Quand on maîtrise bien cet exercice, on dispose les *birğās* alternativement à droite et gauche. Il faut commencer avec un arc souple, puis tirer avec un arc dur. Surtout, on commence par faire cinq tirs d'affilé, car c'est le nombre de flèches que l'on peut tenir facilement dans une main, une entre chaque doigt, et une encochée. Un bon archer est capable d'en tenir d'avantage, jusqu'à dix, cinq dans la main comme il vient d'être décrit, et cinq autres dans la main qui tient la poignée de l'arc. Quand les flèches entre les doigts sont tirées, il faut disposer de même celles que tenait l'autre main, et procéder au tir²¹³.

Bien que des exercices clairs et progressifs soient décrits dans cette section, on peut faire la même remarque que pour l'épée, ou pour l'équitation : le travail est beaucoup moins détaillé et précis que pour le maniement de la lance. Les mouvements sont largement moins décomposés : il n'explique pas vraiment comment armer l'arc par exemple et pour suivre ses préceptes ou exercices, il faut avoir déjà assimilé les connaissances de bases et acquis une certaine dextérité.

Enfin, le traité s'achève par le dernier savoir, le polo²¹⁴. Particulièrement prisé par les souverains et grands personnages, sa pratique est très bénéfique pour le cavalier comme pour le cheval car c'est un entraînement ludique à la guerre : on charge, tire d'un geste vif et précis, tourne, pare, se jette dans la mêlée... Il conforte le dressage du cheval et l'assiette du cavalier. Dans cette section, l'auteur se retranche parfois derrière l'autorité des "experts". Sont décrites de façon relativement précise les quatre frappes principales, bien qu'il en existe beaucoup d'autres, les qualités requises pour la monture (rapidité, solidité, vitesse d'exécution d'un virage et d'arrêt). La batte doit être proportionnées avec le joueur, soit en général faire 19 coudées, au moins 17, et peser entre 40 et 55 *mišqāl*. Quant au terrain, il doit mesurer environ 1000 *aršin*-s de côté²¹⁵, avec un terrain le plus plat possible.

Chaque équipe est constituée d'au moins cinq joueurs, avec un capitaine et un second qui l'assiste.

Ce sont les bases qui sont données ici. Si quelques coups sont expliqués en détail, l'exposé est surtout général.

La section se termine curieusement par un très court passage sur la façon de frapper avec la lance, comme une lacune, un rajout en marge d'un paragraphe oublié, avant de fermer l'ouvrage par la formule dédicatoire au Prophète et de donner l'année de sa composition.

213. P. 77. À propos du tir au galop et du nombre de flèches qu'il est possible de tirer sans se réapprovisionner dans son carquois, voir les autres traités d'archerie, *infra*, I. 2. B. 2) et 3), et I. 2. C. 3) .

214. P. 77-79.

215. Soit environ 680 m, ce qui me semble beaucoup !

L'intérêt de cette version turque est qu'elle permet d'avoir une vision plus globale de l'œuvre d'Ibn Aḥī Ḥizām, même si plusieurs sections sont résumées, et plusieurs chapitres manquants. Puisqu'on retrouve certains passages ailleurs, bien que parfois plus sommaires, sa lecture permet de conforter ce qui a été dit précédemment : il fut une source de première importance pour les travaux d'Ibn al-ʿAwwām et d'Ibn Huḍayl, et manifestement, on retrouve ses préceptes dans plusieurs autres manuscrits non encore étudiés et traduits.

Le fait qu'il ait été traduit en turc montre l'importance qu'on lui accordait à l'époque mamlûke, et que, loin d'être un ouvrage de bibliothèque, il avait vocation, à cette époque aussi, à être un traité pratique, un manuel. Il semble qu'il ait été surtout destiné à l'usage des lanciers, puisque le travail sur la lance y est particulièrement pointu et développé, alors que les autres sujets sont traités de façon plus succincte, impliquant l'acquisition effective des principes de bases. Ainsi, les maîtres de lance et les recrues spécialisée dans le maniement de cette arme, davantage à l'aise en turc du kipchak qu'en arabe, pouvaient y puiser pleinement l'enseignement d'Ibn Aḥī Ḥizām – particulièrement reconnu dans ce domaine –, saisir les nuances, les détails, pour, bien entendu, les mettre à profit dans la pratique.

B. LES TRAITÉS PRÉ-MAMLÛKS

1). L'art de la guerre par al-Harawī : *al-Tadkirat al-harawiyya*

Le court traité de Taqī al-Dīn Abū al-Ḥasan ‘Alī ibn Bakr al-Harawī, تذكرة الهروية في الحيل الحربية (Tadkirat al-harawiyya fī al-ḥiyal al-ḥarbiyya, ou "*Mémoires d'al-Harawī relatif aux ruses de guerre*") a été édité et traduit par Janine Sourdél-Thomine dans un article publié en 1961-1962²¹⁶. Elle souligne dans sa présentation les circonstances assez floues de la rédaction de cet ouvrage. En effet, l'auteur est connu pour être un ascète pèlerin, et de ce fait, il est difficile de saisir comment cet homme davantage voué aux questions religieuses a pu rédiger un traité de conseils pratiques pour la guerre, d'autant que le destinataire n'est pas mentionné. Il est plus que probable que sa qualité d'ascète l'ait amené à côtoyer les cercles du pouvoir. Ayant vraisemblablement assisté à quelques batailles ou coups de mains²¹⁷ et fait parfois office d'espion ou d'émissaire auprès des Croisés²¹⁸, il aurait ainsi acquis une certaine expérience des choses de la guerre qui l'aurait poussé à composer ce livre entre 588/1192 et 611/1215²¹⁹. Le fait que trois des cinq copies encore existantes de ce traité soient d'époque mamlûke — dont l'une richement ornée et composée pour la bibliothèque d'un sultan — prouve le crédit qu'on lui accordait alors.

Les considérations religieuses n'ont pas de place ici²²⁰, ce qui peut surprendre au vu de la qualité de l'auteur — bien qu'un pèlerin puisse aussi être un espion — : il s'agit de recommandations profanes et pratiques, pour que le souverain sache s'entourer de personnes compétentes et prenne des décisions réalistes et concrètes lorsque la bataille est engagée. Les détails techniques manquent, sur l'organisation précise des armées par exemple, mais ce n'est pas le travail d'un homme de l'art. Ce sont les conseils pragmatiques d'un sage pour un prince jaloux de son autorité.

216. " Les Conseils du šayḥ al-Harawī à un prince ayyūbide", dans *Bulletin d'études orientales*, t. XVII, p. 205-266. L'édition et traduction a été réalisée d'après quatre manuscrits : trois conservés à Istanbul et d'époque mamlûke : ms. ‘Atif Efendi 2018, ms. Ayasofia 2857, composé pour la bibliothèque du sultan mamlûk Qāybāy, ms. Nuri Osmaniyye 2298, et un à Konya : ms. Yusuf Aga 5009. Il existe une cinquième copie à Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 2299 *adab* (cf. Al-Sarraf, « Mamlûk Literature », *op. cit.*, note 135, p. 179).

217. Comme l'atteste les anecdotes personnelles auxquelles il fait référence, voir « Les Conseils du šayḥ », p. 207, 209, 228, 230, 235.

218. *Ibid.*, p. 207-208.

219. *Ibid.*, p. 205-207.

220. *Ibid.*, p. 209-210, à part quelques références à l'ennemi *infidèle* (cf. p. 228, 230), au *bien de l'islam et des musulmans* (p. 218), au rempart que peut constituer la confiance en Dieu (p. 233).

Il insiste sur la nécessité de se faire aimer de ses sujets et de ses soldats²²¹, pour qu'ils ne soient pas tentés de se mettre sous l'autorité d'un autre, et surtout de bien s'entourer dans l'administration de l'État, s'attardant sur les qualités des hommes du gouvernement, vizir²²², chambellan²²³, gouverneurs²²⁴, cadis²²⁵, fonctionnaires, rejoignant ainsi, comme le souligne Janine Sourdel-Thomine, la littérature des «miroirs des princes»²²⁶. Ils lui doivent tous respect et déférence²²⁷, et ne pas avoir une charge trop lourde afin de pouvoir s'en acquitter honnêtement²²⁸. Mais ce ne sont pas là des hommes directement liés à la guerre. En revanche, pour ce qui concerne les messagers ou diplomates²²⁹, espions²³⁰ et chefs d'embuscade²³¹, il dit qu'il les faut fidèles, expérimentés, doués de discernement, et les avoir mis à l'épreuve avant de leur confier une quelconque mission²³². On retrouvera ces conseils chez un auteur mamlûk, al-Anṣarī, dont l'ouvrage est essentiellement une citation d'un traité d'époque abbasside composé par al-Harṭamī d'après al-Sarraf, et qui sera étudié plus en détail *infra*. Al-Harṭamī fut peut-être aussi une source pour al-Harawī, car il existe d'autres points de convergences entre les deux auteurs.

Al-Harawī multiplie les enseignements de prudence : il recommande plusieurs fois de se tenir prêt pour l'affrontement²³³, en mettant en état les défenses de la ville et ses réserves. Il faut aussi se tenir sur ses gardes, face aux messagers qu'on vous envoie par exemple²³⁴, et

221. *Ibid*, chapitre I, p. 218-219, et chapitre XIII, p. 227-228.

222. *Ibid*, chapitre II, p. 220.

223. *Ibid*, chapitre III, p. 220-221.

224. *Ibid*, chapitre IV, p. 221-222.

225. *Ibid*, chapitre V, p. 222.

226. *Ibid*, p. 212.

227. *Ibid*, chapitre VII p. 223.

228. *Ibid*, p. 221 et 222.

229. *Ibid*, chapitre X, p. 224-225.

230. *Ibid*, chapitre XII, p. 226-227.

231. *Ibid*, chapitre XVI, p. 2230.

232. *Ibid*, p. 224.

233. En faisant l'inspection de l'arsenal lui-même ou des réserves alimentaires ou de l'état des défenses *ibid*, p. 227-228, p. 237-238, en restant méfiant vis-à-vis des agissements de l'ennemi, et en restant sur le pied de guerre (chapitre XVII, p. 230-231).

234. *Ibid*, chapitre XI, p. 225-226

éviter de divulguer ses projets, un espion pourrait en avertir le camp adverse²³⁵ ; prendre conseil auprès des familiers comme auprès du peuple — «l'avis juste de l'ignorant [est] aussi probable que l'erreur du savant»²³⁶ — afin de provoquer le débat et de prendre une décision réfléchie²³⁷ ; envoyer des espions dont on se sera assuré la fidélité, et recouper leurs informations avec celles d'autres sources²³⁸ ; ne pas courir après le butin lorsque l'ennemi semble vaincu, il pourrait s'agir d'une ruse²³⁹ ; ne pas libérer les prisonniers chrétiens et rallier à son camp les musulmans ; ne pas attaquer une forteresse trop puissante, et ne mettre le siège que devant celle dans laquelle on se sera assuré quelque appui²⁴⁰ ; enfin, garder, toujours, une réserve d'hommes²⁴¹.

La ruse est pour lui une arme efficace, et de nouveau, on en retrouve certaines préconisées par al-Harṭamī via al-Anṣarī : envoyer des espions pour connaître les projets et agissements de l'ennemi, certes²⁴², mais aussi adresser des lettres dans le camp adverse, pour y semer méfiance et discorde, voire tenter de ramener certains personnages dans son propre camp²⁴³ ; organiser des embuscades ; reconnaître discrètement les points faibles d'une place assiégée²⁴⁴, et provoquer ailleurs une attaque de diversion avant d'y porter l'assaut²⁴⁵. Il ne s'arrête pas là : obtenir, par des questions habilement posées à des envoyés du camp adverse des informations sur leur maître²⁴⁶ ; empoisonner les puits dont pourrait se servir l'armée ennemie avec de l'arsenic et des charognes²⁴⁷ — ce qui corrobore l'emploi de

235. *Ibid*, chapitre XV, p. 229-230.

236. *Ibid*, chapitre IX, p. 224.

237. *Ibid*, chapitre IX, p. 223-224.

238. *Ibid*, chapitre XII, p. 226-227, p. 228.

239. *Ibid*, p. 233.

240. *Ibid*, p. 234.

241. *Ibid*, p. 238 et *passim*.

242. *Ibid*, p. 228.

243. *Ibid*, p. 229, 235, 238.

244. *Ibid*, p. 234.

245. *Ibid*, p. 236.

246. *Ibid*, p. 226.

247. *Ibid*, p. 237. Voir aussi Adrienne Mayor, pour qui l'empoisonnement des eaux accessibles à l'ennemi est un moyen de guerre traditionnel, dans *Greek Fire, Poisons Arrows and Scorpions Bombs. Biological and Chemical Warfare in the Ancient World*, Overlook Duckworth, 2003, p. 100.

poison, et notamment d'arsenic, le sujet sera traité plus loin²⁴⁸ — ; lorsque l'on est assiégé, rassembler les chevaux *ṭawāsin*²⁴⁹, les couvrir de peaux écorchées, et les lancer sur l'ennemi pour l'effrayer, en y joignant des tirs d'armes incendiaires, avant que des hommes embusqués ne sortent pour porter l'attaque, «car s'y attache un effet qui remplit d'effroi le cœur du poltron et trouble celui de tout homme»²⁵⁰.

Quand l'armée part en campagne, al-Harawī conseille au prince de provoquer la bataille s'il se sent en position de force²⁵¹, et notamment pendant qu'elle dresse son camp²⁵². Il insiste sur l'importance de bien organiser le campement, proche d'un point d'eau mais de préférence en hauteur, ou dans une zone saine et non inondable²⁵³, les tentes à la fois suffisamment espacées pour éviter une éventuelle propagation du feu, et rapprochées pour que l'armée ennemie ne puisse attaquer une partie seulement du campement. Il doit faire les deux tiers d'un cercle, et bien entendu, il faut le faire garder²⁵⁴.

Pendant le combat, on s'efforcera d'utiliser les éléments naturels, soleil et vent, contre l'adversaire²⁵⁵, conseil que l'on retrouvera chez al-Anṣarī. La description de l'organisation de l'armée est assez sommaire : il évoque les deux ailes, le centre, où doit se trouver le souverain, et une réserve composée d'hommes aguerris, puis précise que l'infanterie, archers, arbalétriers, lanceurs de javelot, piqueurs, précèdent la cavalerie. Les plus expérimentés, les soldats d'élite combattront contre l'avant-garde ennemie, cavaliers contre cavaliers, fantassins contre fantassins, soutiendront la charge de sa cavalerie, ou se porteront vers les secteurs qui donnent des signes de faiblesse²⁵⁶. Si on ressort victorieux de

248. *Infra*, voir introduction et notes à l'édition et traduction d'un traité de *furūsiyya*, I. 3. D. 3). et plusieurs notes de la traduction.

249. " Les Conseils du ṣayḥ", p. 238-239. L'auteur précise que ce sont des chevaux "difficiles à monter qui ne [peuvent] être quoi qu'on fasse d'aucune utilité".

250. *Ibid*, p. 239. Voir également à ce sujet mon introduction et mes notes à l'édition et traduction d'un traité de *furūsiyya*, *infra*, I. 3. D. 3) et certaines notes de la traduction.

251. *Ibid*, p. 228.

252. *Ibid*, p. 238.

253. D'après Adrienne Mayor, les zones marécageuses sont souvent associées à la mauvaise santé, et Xénophon déjà recommandait d'installer le camp dans un endroit salubre *Poisons Arrows*, p. 112-113.

254. " Les Conseils du ṣayḥ", chapitre XIV, p. 228-229.

255. *Ibid*, p. 232.

256. *Ibid*, p. 233.

la bataille, il faut profiter de la déroute de l'ennemi pour soumettre ses terres²⁵⁷. Il ne va guère plus loin.

Le propos d'al-Harawī n'est pas de donner des conseils techniques au prince, mais plutôt une règle de conduite : plus il saura se montrer juste et refuser la tyrannie, plus ses soldats le serviront, plus ses sujets l'apprécieront et lui seront soumis, et plus ceux des autres voudront se placer sous son autorité. Cette maîtrise de soi n'exclut pas la méfiance, au contraire : le prince doit rester vigilant, certes face à la menace ennemie, mais aussi avec ses propres hommes, «qu'il se méfie de l'ami rusé ou de l'ennemi puissant»²⁵⁸. Il doit gouverner par lui-même, rester maître de tout, ne point trop déléguer, et ne pas hésiter à faire espionner même parmi ses rangs. La nature humaine est trop facilement corruptible pour lui accorder une confiance sans bornes. Il appelle le prince à la sagesse et au pragmatisme : mieux vaut être prudent et rusé que trop exalté et se jeter dans le combat sans réflexion. Le but est de vaincre, il faut peser toute action avant que de la mettre en pratique, et bien que les valeurs traditionnelles, courage, expérience, loyauté, foi, soient des qualités appréciées par l'auteur — les hauts faits des grands guerriers ont force d'exemple²⁵⁹ —, elles ne doivent pas occulter les réalités de la guerre : on ne craindra pas d'user de fourberie, et même d'empoisonner l'ennemi. Lui ne se gênera pas.

Al-Harawī ne fait référence tout au long de son texte à aucune source, si ce n'est à la sagesse persane²⁶⁰, et plusieurs fois à sa propre expérience²⁶¹. A-t-il consulté al-Harṭamī ? Il est difficile de le dire, mais il est indéniable que sa leçon rejoint souvent celle de son successeur al-Anṣarī, qui, si l'on en croit al-Sarraf, s'est largement appuyé sur l'auteur abbasside. Si l'ascète ayyūbide et l'auteur mamlūk n'ont pas consulté une même source, ils font preuve, au moins, d'une pensée commune et pérenne.

257. *Ibid*, p. 234 et 235.

258. *Ibid*, p. 224.

259. *Ibid*, p. 231-232.

260. *Ibid*, p. 219.

261. *Ibid*, p. 207, 228, 230, 235.

2). Un traité général par al-Tarsūsī : *al-Tabsira*

Murḍā ibn ‘Alī ibn Murḍā al-Ṭarsūsī est un personnage dont on ne sait presque rien, si ce n'est qu'il a composé pour Saladin un traité portant principalement sur les armes et l'archerie, avec quelques notions sommaires de tactique et un court passage sur l'incitation au *ḡihād*. Il s'agit du تبصرة أرباب الالباب في كيفية النجاة في الحروب من الأسواء و نشر أعلام الاعلام في العدد (Tabṣirat arbāb al-albāb fī kayfiyyat al-nağā fī al-ḥurūb min al-aswā' wa naṣr a'lām al-i'lām fī al-‘udad wa al-ālāt al-mu‘īna ‘ala liqā' al-a'dā', soit *Explications des maîtres de l'esprit sur les manières de se mettre pendant les combats à l'abri des dommages, et développement de l'instruction relative aux équipements et aux engins servant à affronter les ennemis*²⁶²).

Al-Ṭarsūsī s'est appuyé sur des textes anciens, abbassides notamment : il cite en effet quelques sources, et particulièrement les grands maîtres d'archerie. Sa contribution en matière de *furūsiyya* concerne essentiellement les engins de sièges et les armes complexes, dont il faut cependant souligner le caractère sans doute exceptionnel. Il en donne une description détaillée d'après un armurier particulièrement ingénieux originaire d'Alexandrie qu'il a côtoyé, Abū al-Ḥasan al-Abraqī al-Iskandarī, auquel il fait régulièrement référence. Les données sur ces machines complexes sont donc contemporaines de l'auteur²⁶³.

Ce traité n'est pas traduit dans sa totalité, mais Claude Cahen a donné en 1947-1948 une édition et une version française des passages concernant les armes, les engins incendiaires, et l'organisation des armées²⁶⁴. L'archerie a été étudiée et traduite par Antoine

262. La traduction est celle donnée par Cl. Cahen, «Un traité d'armurerie composé pour Saladin», dans *Bulletin d'études orientales*, t. XII, 1947-1948, p. 103 ; *EF*, vol. X, 2000, p. 307. Il en existe trois copies, dont une autographe : Bodleian Library, ms. Huntington 264 ; Ayasofia Library, ms. 2848 (écrite par différentes mains, dont la dernière en 709/1309) ; et Katahiyya Library, en Turquie (cf. Shihab al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 183, note 156, qui n'a pu consulter cette dernière version et n'est donc pas sûr de ses références). On trouvera un facsimilé du manuscrit de la Bodleian dans Sezgin, F., *Treatise on Military Technology : Instructions of the Valiant on prevailing in war* (Tabṣirat arbāt al-albāb fī kaifiyyat al-najāt fī al-ḥurūb) by Marḍī b. ‘Alī b. Marḍī al-Ṭarsūsī, Series C71, Institut für Geschichte der Arabisch-Islamischen Wissenschaften, Francfort-sur-le-Main, 2004 et une édition arabe composée à partir de l'édition de Cahen et du ms. d'Ayasofia par Kārīn Ṣādir, *Mawsū‘āt al-asliha al-qadīma, al-mawsūm, Ṭabsirat arbāb al-albāb fī kayfiyyat al-nağāt fī al-ḥurūb min al-anwā (sic) wa naṣr a'lām al-i'lām fī al-‘udad wa-al-ālāt al-mu‘āyina ‘ala liqā' al-a'dā*, Dār Ṣādir, Beyrouth, 1998 (cf. A.-M. Eddé, « "Le Paradis à l'ombre des sabres". Discours sur le ḡihād à l'époque de Saladin », dans *Les Mélanges de l'Université Saint-Joseph, Cent ans au service de la science, 1906-2006*, pp. 325, n. 1).

263. Voir également ce qu'en dit a-Sarraf, *Ibid*, p. 182-183.

264. «Un traité d'armurerie», *op. cit.*, p. 103-163. Il s'agit d'extraits, dont il a supprimé "les phrases disséminées de pure verbosité, les traditions religieuses et les citations poétiques et littéraires", ce qui concerne l'archerie, et enfin "le développement étendu sur les «Miroirs ardents»" qui n'était déjà plus en usage de son temps (cf. p. 104). Il s'est basé sur la version autographe, celle de la Bodleian Library, ms. Huntington 264.

Boudot-Lamotte en 1968²⁶⁵. Anne-Marie Eddé a quant à elle proposé l'édition et la traduction du passage concernant l'incitation au *ḡihād*²⁶⁶. Au vu du sujet qui nous occupe, ce dernier passage ne sera pas étudié ici.

• *Un traité d'armurerie*

Les extraits proposés par Cl. Cahen consistent principalement en une présentation des diverses armes et en leur procédés de fabrication, le tout avec une nomenclature relativement précise²⁶⁷. Il propose en effet pour chaque arme la même présentation : énumération de ses divers types, puis, surtout si l'arme en question est peu connue — quand elle est courante, il spécifie qu'il n'est pas nécessaire d'en dire davantage —, description de sa méthode de confection, schéma à l'appui. Ses descriptions, il faut bien l'avouer, ne sont pas toujours très claires, au moins pour un novice, mais elles ont le mérite d'éclairer ces armes peu ordinaires, dues le plus souvent à l'ingéniosité de l'armurier Abū al-Ḥasan al-Abraqī al-Iskandarī dont il a été fait mention plus haut.

Il est difficile de saisir à quel degré les armes décrites dans ce traité étaient effectivement utilisées au temps d'al-Ṭarsūsī, en Égypte et en Syrie : il est plus que probable néanmoins que, dans leur généralité si ce n'est dans leur spécificité, elles l'étaient toutes²⁶⁸, et surtout que les engins extraordinaires inventés par al-Abraqī, contemporain d'al-Ṭarsūsī, l'étaient au moins exceptionnellement, pour qui avait la chance de pouvoir s'offrir son savoir-faire.

La première arme abordée est le sabre ou l'épée (*sayf*), dont les caractéristiques dépendent en partie de l'alliage employé. Plusieurs pays ont des mines de fer : l'Espagne (alors en partie sous domination musulmane), le pays des Rûms, le Maghreb, l'Inde, la Chine, mais aussi l'Égypte où il est cependant de mauvaise qualité, détail intéressant car il sous-entend que les souverains égyptiens devaient importer cette matière première pour faire forger un matériel de choix. L'auteur décrit ensuite dans un premier temps le procédé pour produire l'acier, où l'ajout d'éléments végétaux, les temps de longueur de chauffe et de refroidissement sont primordiaux, puis dans un deuxième, la trempe, pour laquelle il

265. *Contribution à l'archerie musulmane*, Damas.

266. "Le Paradis à l'ombre des sabres", *op. cit.*, pp. 325-352.

267. Apparemment, tous les auteurs sur le sujet ne s'accordent pas nécessairement sur la terminologie, notamment pour le fer («Un traité d'armurerie», *op. cit.*, p. 150, note 2).

268. Si on n'utilisait pas les *ḍāriyya* (lance dont le fer fait un tiers de la longueur totale) par exemple, on utilisait au moins les lances.

recommande notamment l'utilisation de vinaigre²⁶⁹. Le travail très complet d'al-Kindī (mort vers 252/866) sur les lames ne lui a apparemment pas servi de source²⁷⁰.

Il s'attache ensuite à la description des arbalètes, de la plus complexe à la plus simple²⁷¹. La première, *qaws ziyār*, est l'œuvre al-Abraqī : c'est la plus efficace, et celle dont le tir est le plus fort. Il ne s'agit pas d'une arbalète classique, portative, mais d'un engin monté sur chassis pouvant comporter jusqu'à trois arbalètes, une *arbalète monstre* comme la définie Dozy²⁷², pouvant être actionnée par un seul homme. L'arc lui-même est confectionné comme un arc composite, par un savant et patient assemblage de corne, bois, colle et boyau, et actionné selon un système compliqué de manivelle et de verrou²⁷³.

Il évoque ensuite sommairement les arbalètes portatives tendues par un tour (*qaws 'aqqār* et *qaws ġarḥ*)²⁷⁴, puis l'arc à pied (*qaws al-riġil*), sur lequel il s'attarde davantage. Celui qu'il décrit est armée sur le dos, grâce à un étrier dans lequel l'homme place ses deux pieds²⁷⁵ et une sangle, qui permettent la tension de la corde. On prend alors l'arme dans les mains, on introduit la flèche dans le conduit, et on actionne le tir grâce à une clé²⁷⁶. Enfin, l'arc le plus simple est l'arc arabe, auquel on peut ajouter un conduit, ou guide, et que l'on arme à la force de la main. C'est alors le *qaws ḥusbān*, fléchettes, qui permet de tirer des petites flèches. Du fait de leur taille, il est possible d'en mettre plusieurs dans le conduit, et par conséquent de les tirer en même temps²⁷⁷.

269. *Ibid*, p. 127-129, et notes p. 150-151. Voir notamment la note 10, où Cl. Cahen rapporte que d'après les données scientifiques modernes, les éléments végétaux entrant dans l'alliage de l'acier sont effectivement importants, mais qu'en revanche, l'eau froide seule suffit au trempage.

270. Il ne cite ici qu'un certain ḥakīm Qalbūtra. Voir *ibid*, note 1, p. 150. Un des traités d'al-Kindī a été traduit par Hammer-Purcell, « Sur les lames des Orientaux », dans *Journal Asiatique* 3, 1954, p. 66-80. À son sujet, voir al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 181-182, qui dit que son travail a été connu par ses successeurs principalement au travers d'Ibn Aḥī Ḥizām.

271. Cf. note 16, p. 153, dans « Un traité d'armurerie », *op. cit.*

272. *Supplément aux dictionnaires*, *op. cit.*, t. I, p. 618.

273. « Un traité d'armurerie », *op. cit.*, p. 129-132.

274. *Ibid*, p. 132, et note 10 et 11, p. 152.

275. Les modèles à un seul pied sont-ils bien plus fréquents, cf. *ibid*, note 12, p. 152. On pourra se reporter *infra* à l'illustration p. 270.

276. *Ibid*, p. 132.

277. *Ibid*, p. 132 et note 14, p. 153, et Dozy, *Supplément aux dictionnaires*, *op. cit.*, t. I, p. 284. Dans *Arab Archery, an Arabic Manuscript of about A. D. 1500 : a Book on the Excellence of the Bow and Arrow and the Description Thereof*, (traduction, N. A. Faris et R. P. Elmer, Princeton University Press, chapitre XLIII et p. 124), al-Maymūn, évoque aussi ces flèches *ḥusbān* tirées avec le creux d'un guide. Selon Ṭabarī, elles auraient été inventées par les musulmans ou les Perses contre les Turcs pour éviter qu'ils ne puissent les réutiliser. Voir aussi *supra* note 212, et *infra*, note 358 et 484.

Al-Ṭarsūsī livre encore deux autres descriptions d'arbalètes qu'il tient d'al-Abraqī : un arc à pied lançant le *naṭṭ*²⁷⁸ et une ingénieuse tour comportant une arbalète à tour sur chacun de ses côtés et pouvant être actionnée en même temps par un seul homme²⁷⁹.

Son exposé sur les lances est particulièrement notable car n'y sont point décrites des lances classiques — il évoque rapidement les lances des Byzantins et des Rûms, courtes, et calées sur l'arçon de la selle lors de la charge, et cite plus expressément encore javelot et trois autres types de lances²⁸⁰ —, mais des lances surnoises, dans lesquelles se cachent en fait une petite arbalète, faisant la description, toujours d'après al-Abraqī, «d'une lance à la base de laquelle est adapté un genre d'arc, de sorte que si le cavalier pointe et n'atteint pas son adversaire ou que le retienne un obstacle, il lâche l'arc qui est à la base, et la flèche sort du fer de lance et frappe l'adversaire avant qu'il n'ait atteint notre homme.»²⁸¹ On rejoint dans le principe ce que l'on trouve dans d'autres traités déjà évoqués : la ruse est une composante essentielle de la guerre.

On retrouve le même système dans un bouclier : après une énumération des matières et formes possibles pour fabriquer un bouclier : grand, petit, rond, rectangulaire, en cuir, en bois, en fibre, en fer, composite²⁸² etc. — chaque peuple à le sien —, il donne la description, d'après al-Abraqī, encore, d'un arc caché derrière le bouclier, qui permet à son possesseur de tirer tout en gardant le sabre à la main²⁸³.

Les passages traitant des cuirasses, armures, massues et masses d'armes éclairent surtout pour la nomenclature : les cuirasses *ğawšan*, fabriquées par les Perses dit-il, sont faites de petites plaques de cuir, fer ou cornes assemblées les unes aux autres, alors que les *kāzğand*, inventées par «les descendants métis d'Arabes» sont des fines cottes de mailles portées sur des vêtements rembourrés de soie et de mastic, et sous un lourd brocart. Il donne également la recette de deux cuirasses particulièrement résistantes, soit en moulant les pièces à assembler à partir de peaux pilées, copeaux de bois, colle, rate et limaille de fer, soit en renforçant des pièces de peaux de chameaux avec plusieurs couches d'un

278. *Ibid*, p. 133, mais on trouve la description d'arbalète à feu dans d'autres ouvrages, cf. note 17, p. 154.

279. *Ibid*, p. 134.

280. Les *furağgiyya*, pour les joutes, les *ḍāriyya*, dont le fer de lance correspond au tiers de la longueur totale, et les *ṣabarbara*, longues de 5 coudées, avec un fer large et long d'une coudée, cf. *ibid*, p. 135.

281. *Ibid*, p. 134-136, et p. 136 pour ce passage en particulier.

282. Il décrit un bouclier qu'il juge exceptionnel fait de colle, de peau, de boyau, de rate, de limaille de fer, de marbre pilé et tamisé, de cendre, de gomme et de vernis, *ibid*, p. 137.

283. *Ibid*, p. 137-138.

mélange composé d'un ingrédient non identifié, de limaille, de cuivre, de roche émeri et de vernis²⁸⁴.

Les masses quant à elles sont d'une grande variété de forme, mais toujours d'une redoutable efficacité. Al-Ṭarsūsī donne ici des informations certes sommaires, mais qui clarifie la classification que l'on peut faire des masses : le *'amūd* n'est fait «que de fer, et sa blessure est plus forte que celle du *dabbūs* et autres engins analogues au fer». Cela implique d'une part que le *dabbūs* n'est pas fabriqué que de métal — il a effectivement un manche en bois — et que le *'amūd* est une arme particulièrement redoutable, et certainement plus puissante que le simple bâton de fer que laissent supposer certaines illustrations d'époque mamlûke. Le fait qu'al-Ṭarsūsī cite cette arme prouve aussi sa dépendance vis à vis des sources abbassides, car si elle était à l'honneur dans la cavalerie d'élite aux premiers temps du califat abbasside, son utilisation, probablement du fait de sa cherté, déclina considérablement à partir du III^e/IX^e siècle²⁸⁵.

Les passages traduits par Cl. Cahen ne laissent que très peu transparaître une quelconque superstition. Tout est ou semble logique, emprunt de bon sens et d'expérience, sauf dans la recette de fabrication de *dabbūs* qu'il livre ici. Il raconte que le martinet, guidé par Allah, connaît une herbe capable de fendre le verre, et qu'il est fort utile de la faire bouillir pour que l'eau de trempage de la tête en métal en assimile les vertus²⁸⁶. Cette trempe peut aussi être utilisée pour la fabrication du *nāğih*, dont la description confirme l'opinion de Cahen qui l'identifie comme le *nāṣih* persan, sorte de hache de guerre²⁸⁷.

Al-Ṭarsūsī distingue trois types de mangonneaux²⁸⁸, l'arabe, «qui est le plus sûr dans ses œuvres, le plus garanti dans ses opérations», le turc, ou persan, «qui exige moins de peine et demande moins de ravitaillement», et le franc. Pour ajuster son tir, le tireur doit prendre en considération deux principes de bases. D'une part, il ne doit se trouver lors du lancement ni sous la cuiller, ni trop vers le bout du bras, ce qui amoindri la force du tir. D'autre part, la constitution du bras (ou verge) est importante : plus il est souple, «plus le jet est distant et violent», et inversement, sachant que le meilleur bois pour le confectionner est celui de

284. *Ibid*, p. 138-139.

285. *Ibid*, p. 139. Pour plus de précisions à ce sujet, voir infra, I. 3. D. 1)., Shihab al-Sarraf, "Close Combat Weapons in the Early 'Abbāsīd Period", dans *Companion to Medieval Arms and Armour*, David Nicolle (éd.), The Boydell Press, 2002, p. 149-178, et Abbès Zouache, « L'Armement entre Orient et Occident au VI^e/XII^e siècle. Casques, masses d'armes et armures », dans *Annales Islamologiques*, n°41, 2007, pp. 277-326.

286. «Un traité d'armurerie», *op. cit.*, p. 139-140.

287. *Ibid*, p. 140 et note 5 p. 157.

288. Le passage sur les mangonneaux a été étudié par P. E. Chevedden, "The Invention of the Counterweight Trebuchet : A Sudy in Cultural Diffusion", dans *Dumbarton Oaks Papers* 54, pp. 71-116.

cerisier. Il pourra ainsi lancer une pierre à une distance comprise entre quarante et soixante brasses. Comme souvent dans ce traité, les descriptions précises de ces divers types sont difficiles à appréhender parfaitement, les différences résidant essentiellement, semble-t-il, dans la structure des montants, la fixation de la verge à ces montants, et dans les proportions de l'ensemble²⁸⁹. Il s'agit de mangonneaux sans contrepoids, armer à force d'hommes.

Une nouvelle fois, il évoque la science d'al-Abraqī dans la fabrication d'un mangonneau persan dont le mécanisme de jet est actionné par le tir d'une arbalète fixée à la base, ce qui a pour avantage de ne mobiliser qu'un seul homme. Il faut bien avouer cependant que les lacunes du texte et la complexité du système rendent la description relativement inintelligible. Cahen y a vu la description d'un mangonneau à contrepoids mobile, une sorte de trébuchet²⁹⁰, dont on peut voir une reconstitution ci-contre. Al-Ṭarsūsī évoque aussi ce qu'il appelle les *lu'ab*, des raccourcis de mangonneaux, sans donner plus précisions²⁹¹.

Il n'est pas nécessaire de décrire les béliers et les tours d'assaut juge t-il. Par contre, al-Abraqī lui a fait part d'un outil particulièrement astucieux, une sorte de filet, qui protège les hommes maniant les mangonneaux des chutes de pierres. La description de tous les engins de siège lui demanderait la rédaction d'un livre entier. Il préfère s'en tenir là.

Il fait aussi la brève mention d'une arme peu connue et pourtant très efficace : «Ces *muthallatha*, dit-il, sont des engins particulièrement ingénieux, réunissant toutes les qualités en suffisance, originaux de fabrication, rapides à provoquer des dommages. Ce sont des pièges que l'on jette sur le sol où l'on sait que l'ennemi va marcher en se hâtant pour vous



289. *Ibid*, p. 141-142.

290. *Ibid*, p. 142-142 et note 6 p. 157-159.

291. *Ibid*, p. 143.

attaquer ; lorsque les chevaux s'écourent dessus et foulent la pointe qui en est dressée, cela leur fait une douloureuse blessure et leur laisse des marque graves, au point qu'ils s'abattent avec leur cavalier, et périssent de leurs blessures et de ses accompagnements ; car cet objet blesse celui qui arrive trop vite sur sa pointe dressées et remplace les fers de flèches des archers, car, lorsqu'on le trempe avec les mêmes produits que les flèches, il tue par le seul fait de rester là.»²⁹² Al-Ṭarsūsī semble dire à demi-mot que ces pointes, ainsi que celles de flèches, pouvaient être empoisonnées. Si rien ne prouve son utilisation à l'époque de l'auteur — les chausses-trapes étaient déjà utilisées dans l'Antiquité — ce détail me paraît particulièrement intéressant à relever²⁹³.

Il donne ensuite une série de recettes pour la fabrication du naphte ou au contraire, de préparation ignifuge. La liste des ingrédients que l'on y trouve est longue, et la plupart se retrouve dans des ouvrages traitant d'un sujet similaire²⁹⁴.

Enfin, il évoque l'ordonnance des armées. Son exposé est court, mais intéressant car il clarifie quelques données rencontrées ailleurs, dans al-Harawī et al-Anṣarī²⁹⁵. Voici ce qu'il en dit :

« Sur les principes tout le monde est d'accord, mais non sur les détails d'application. Les principes sont comme les règles obligatoires [...]. Parmi les principes figure l'arrangement de l'armée en centre, droit et gauche ; parmi les détails d'applications, les ailes, les corps francs, les embuscades, tout ce qui opère des mouvements rapides hors des champs de bataille.....Il faut placer le piéton devant le cavalier, afin qu'il constitue pour lui comme une forteresse protectrice [chaque fantassin est protégé par une palissade ou un grand bouclier²⁹⁶. Devant eux, on place des archers à pied, qui doivent repousser la charge ennemie]. Ainsi, la cavalerie et les abṭāl [des cavaliers lourds selon Cahen] par derrière se tiennent à l'écart du danger dont les archers les protègent, et les shuj'ān [de même, des cavaliers lourds] attendent de charger : lorsqu'ils s'y mettent et s'y accrochent, on leur ouvre, par resserrement des hommes par paquets, une ouverture par où charger ; que cela

292. *Ibid*, p. 144. Il s'agit de chausse-trapes.

293. Au sujet de l'utilisation de poison, voir *infra*, mon introduction et mes notes à l'édition et traduction d'un traité de *furūsiyya* (I. 3. D. 3) et plusieurs notes de la traduction, et Agnès Carayon, "Des feux de guerre oubliés : armes toxiques et feux d'artifices", dans M. Eychenne et A. Zouache (éd.), *Historiographie de la guerre dans le Proche-Orient médiéval*, *op. cit.*

294. Cf. *infra*, (I. 3. D. 3) mon introduction et note à la l'édition et traduction d'un traité de *furūsiyya*.

295. Cf. *supra* I. 2. B. 1). et *infra*, I. 2. C. 5).

296. Voir les traduction que propose Dozy pour *جَنُويَّة* et *طَارِقَة* (*ġanuwiyya* et *ṭariqa*), *Supplément aux dictionnaires*, *op. cit.*

*se fasse dans le calme et la tranquillité [...] Lorsque les cavaliers rentrent de leur charge, et refluent vers leur point de départ, les piétons regagnent pareillement leur place, et se réajustent les uns les autres comme les pièces d'une construction. »*²⁹⁷

On retrouve donc le principe d'une armée divisée en flanc droit, flanc gauche et centre, mais surtout l'organisation interne est précisée : les fantassins, archers ou porteurs d'autres armes, sont placés devant les cavaliers, pour former une barrière défensive, et ouvrent leurs rangs pour laisser passer les charges de la cavalerie. Al-Ṭarsūsī insiste ensuite lui aussi sur l'importance de bien organiser l'armée escadron par escadron : les Francs chargent en bloc, ensemble, ils se retrouvent donc entourés de toutes parts si chaque corps est indépendant l'un de l'autre et se meut sous les ordres de son propre chef. En dernier lieu, le commandant en chef doit prendre les décisions en fonction des situations.

• L'archerie

Le travail d'édition et de traduction d'Antoine Boudot-Lamotte porte uniquement sur le chapitre qu'al-Ṭarsūsī a consacré à l'archerie²⁹⁸. C'est un chapitre relativement long si on le compare à ceux dédiés aux autres armes. Il est vrai que l'archerie constitue l'une des principales branches de la *furūsiyya*, et par conséquent, une part importante de sa littérature²⁹⁹. L'héritage abbasside y est particulièrement évident, puisque les trois grandes écoles d'archerie, dont les fondateurs sont cités en référence dans la plupart des traités et spécialement dans les plus importants³⁰⁰, furent créées à cette époque. Ils furent considérés aux époques ayyūbide et mamlūke comme les plus grands maîtres en la matière (*ā'imma al-ramī al-kibār*).

297. «Un traité d'armurerie», *op. cit.*, p. 125-126 pour le texte arabe, p. 148-149 pour la traduction. Voir également la traduction proposée par Abbès Zouache, dans *Armée et Combat en Syrie (491/1098 – 569/1174)*, Ifpo, 2008, p. 846-847) établie d'après l'édition arabe de K. Sader (Beyrouth, 1988), qui diffère de celle de Cahen et est plus complète.

298. *Contribution*, *op. cit.* Shihab al-Sarraf juge, ici encore, que cette traduction comporte des erreurs (cf. « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 183, note 154), et surtout dans sa thèse de doctorat, non publiée, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 423-427 et *passim*. Il juge cependant qu'il s'agit de la première étude moderne réellement scientifique sur l'archerie arabo-musulmane.

299. Shihab al-Sarraf considère même qu'elle représente la pierre angulaire du système mamlūk. Il estime que les traités d'archerie constituent un tiers des traités parvenues jusqu'à nous ("Mamluk Literature", *op. cit.* p. 161). À propos de l'importance de l'archerie montée, voir aussi son article dans M. Eychenne et A. Zouache (éd.), *Historiographie de la guerre dans le Proche-Orient médiéval*, *op. cit.*

300. Ceux d'al-Ṭabarī, Ibn Maymūn et Ṭaybuḡā.

Le plus ancien est Abū Hāšim al-Bāwardī, qui semble s'être éteint dans la première moitié ^{II}/_{VIII}^e siècle. Influencé par l'archerie pédestre sassanide, son école fut désignée à partir des Ayyūbides comme l'école des grands archers, car il privilégie le tir en position oblique face à la cible, qui permet le plus grand entois. Le second, Ṭāhir al-Balḥī, vécut quant à lui pendant la deuxième moitié du même siècle. Son enseignement caractérise l'archerie pédestre et montée du fameux corps du Khorassan. Comme pour son prédécesseur, les archers et fabricants d'arcs ayyūbides synthétisèrent son enseignement en fonction des caractéristiques physiques du tireur, et désignèrent son école comme celle des petits archers, avec un tir face à la cible. Enfin, le dernier des trois grands maîtres, Iṣḥāq al-Raffā', est le fondateur de l'école relevant de la plus stricte tradition abbasside puisqu'il vécut dans la première moitié ^{II}/_{IX}^e siècle, à une époque où la synthèse des différentes influences était achevée et où l'élaboration de la *furūsiyya* abbasside avait abouti à son institutionnalisation. Son école fut désignée intermédiaire car l'enseignement d'Iṣḥāq adopte une position médiane entre celles de ces deux illustres prédécesseurs.

Si ces trois hommes sont unanimement considérés comme de grands maîtres, certains traités d'archerie en reconnaissent davantage, attribuant le titre d'*imām al-ramī* à d'autres archers de renom d'époque abbasside, leur nombre n'excédant cependant pas la dizaine³⁰¹. Enfin, un homme au nom d'Abū Muḥammad 'Abd al-Raḥmān Aḥmad al-Ṭabarī jouit d'un statut particulier. Archer rompu aux trois écoles fondatrices, contemporain d'Ibn Aḥī Ḥizām, il proposa sa propre technique et est considéré comme le quatrième *imām*, fondateur de l'école dite éclectique car synthétisant les enseignements des trois grands maîtres, et proposant une technique alternative plus souple. Son ouvrage, كتاب الواضح في الرمي (Kitāb al-wāḍiḥ fī al-ramī, *Livre qui explique clairement le tir à l'arc*) fut aussi l'une des sources les plus populaires pour les archers postérieurs. C'est principalement grâce à lui que l'enseignement des trois grands maîtres précédemment évoqués est passé à la postérité³⁰². Tout au long du texte, al-Ṭarsūsī se réfère aux grands maîtres d'archerie et leurs leçons, qu'il légitime tous puisqu'il cite dans son ouvrage les enseignements des dix plus grandes figures de l'archerie³⁰³.

301. Il s'agit d'Abū al-Ḥasan al-Kagidī, d'Abū al-Faṭḥ Sa'īd ibn Ḥafīf al-Samarqandī, d'Abū 'Abdallāh al-Ṭirmidī, d'Al-Ḥarawī Muḥammad ibn al-Ḥasan, d'Al-Sarahsī Muḥammad ibn Itārek, d'Abū Mūsā al-Ḥarrānī et d'Ḥayawayh al-Balḥī.

302. Pour tout ce qui concerne l'histoire de l'archerie musulmane, et notamment ces grands maîtres, voir les travaux de Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 162-164, et sa thèse de doctorat, *L'Archerie mamluke* *op. cit.*, p. 66-70 pour les trois grands maîtres, et p. 70-79 pour al-Ṭabarī.

303. *Contribution*, *op. cit.*, 26-28, et *passim*, dans le traité lui-même.

On retrouve dans ce chapitre le même souci de précision que dans le reste du traité : chaque geste est minutieusement décrit, mais ici encore, l'exposé détaillé n'est pas toujours accessible au néophyte. Pourtant, le texte semble destiné à l'apprentissage : il expose les enseignements des diverses écoles d'archerie, l'auteur portant parfois un jugement quant à la pertinence de telle ou telle recommandation. Si chaque geste jugé fondamental de chaque école est longuement décrit, il faut en général avoir acquis les bases rudimentaires du tir à l'arc pour en saisir la teneur exacte. Connaître, déjà, les diverses parties de l'arc, certains termes spécifiques, la position des doigts. Armé de ces quelques bagages, l'étudiant archer peut sembler-t-il y puiser son enseignement. Il s'agit bien entendu d'un manuel, un aide-mémoire pour toutes les positions, les astuces. Sans une longue et patiente mise en pratique, il ne sert à rien.

Le chapitre commence par des références religieuses, principalement les paroles du prophète³⁰⁴, qui tenait l'arc en particulière estime, et poétiques³⁰⁵, avant de poursuivre par une brève nomenclature des arcs suivant leurs caractéristiques : celui qui vibre quand on décoche, celui dont le bois est devenu rouge, etc.³⁰⁶

Il entre rapidement dans le vif du sujet, en exposant un à un les huit principes fondamentaux qu'il reconnaît pour le tir à l'arc³⁰⁷. «Ce sont là les huit principes de base requis pour le tir à l'arc et seul l'archer qui les possède à la perfection est un maître en cet art.»³⁰⁸ Ce sont les différentes étapes du tir, depuis le moment où l'on bande l'arc jusqu'à la décoche de la flèche. Il s'agit de l'*ṭṭār* (encorder, ou bander l'arc), le *ḡulūs* (la position de tir assise), la *qabḍa* (la position de la main sur la poignée de l'arc), le *tafwīq* (l'encochage de la flèche), le *ʿaqd* (la position des doigts sur la corde), le *madd* (l'entourer, c'est-à-dire le fait d'armer l'arc), le *naẓar* (la visée de la cible) et enfin l'*ṭlaq* (la décoche).

Les maîtres ne sont pas tous unanimes sur les fondements de ces principes, chacun a sa technique propre — et sa propre école —, qu'al-Ṭarsūsī prend soin de rapporter.

304. *Ibid*, p. 40-48, et par exemple : "Pratiquez le tir à l'arc et l'équitation mais sachez que la pratique de l'arc m'agréa davantage", p. 40.

305. *Ibid*, p. 48-54.

306. *Ibid*, p. 54-56.

307. On verra que tous les auteurs ne sont pas d'accord sur le nombre et le contenu de ces principes fondamentaux.

308. *Ibid*, p. 60.

Il existe pour bander l'arc (*tār*)³⁰⁹ quinze positions, avec des variantes, à pratiquer au gré les circonstances. L'archer peut alors être debout, assis, couché, à cheval, et s'aider de diverses parties du corps selon la position qu'il adopte, genou, cuisse, main, dos, pied... De même, le tir en position assise (*ḡulūs*)³¹⁰ est soigneusement décrit : tel maître recommande de mettre les jambes ainsi, tel autre de placer ses pieds de telle manière, tel autre encore de se mettre à genou.

Leurs instructions sur la position de la main sur la poignée (*qabḍa*)³¹¹ varient sur l'angle de la main, le nombre de doigts qu'on y appose, l'intensité de leur pression. Il en va de même avec l'encoche (*tafwīq*)³¹², chaque maître a sa gestuelle personnelle, décrite en détail, mais tous reconnaissent que de sa rapidité dépend la régularité du tir. L'auteur livre aussi certaines astuces pour faciliter cette étape : comment prendre la flèche du carquois, notamment quand le sabre est dégainé, l'utilité de tracer une marque au charbon sur la corde afin de visualiser le point précis où placer la flèche, comment encocher deux flèches à la fois et tirer sur un cheval au galop, ou procéder au tir dans le *nāver*³¹³. Ce dernier détail est à relever, car al-Ṭarsusī évoque dans sa leçon le dressage spécifique du cheval pour cet exercice, rejoignant ainsi ce qui a été dit plus haut. Le développement, il faut bien le dire, n'est pas très clair, une fois de plus. On en retient cependant que l'archer monté doit pouvoir tirer sur une cible tout en faisant tourner sa monture. Il lui faut donc acquérir une grande dextérité tant dans le dressage du cheval, que dans l'agilité des mains qui manient l'arc sans pour autant lâcher ni rênes, ni fouet.

Quant aux techniques pour mettre les doigts sur la corde (*ʿaqd*)³¹⁴, ce sont le positionnement des doigts les uns par rapport aux autres et leur emplacement sur la corde qui différencient les méthodes des maîtres. Pour armer l'arc (*madd*)³¹⁵, on procèdera soit rapidement, soit progressivement, soit progressivement au début du mouvement en accélérant en fin, avec un temps d'arrêt avant la décoche ou non. Le bras droit peut atteindre la poitrine, comme le

309. *Ibid*, p. 60-78. Voir aussi à ce sujet Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 737-740.

310. *Contribution*, *op. cit.*, p. 78-86.

311. *Ibid*, p. 86-92.

312. *Ibid*, p. 92-110.

313. *Ibid*, p. 104-108.

314. *Ibid*, p. 110-118. Il s'agit uniquement du pouce et de l'index, les autres doigts de la main n'intervenant pas dans l'entouillage oriental. La position de ces derniers est appelée *qaffa* (cf. Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 728).

315. *Contribution*, *op. cit.*, p. 118-122.

font les Turcs, les sourcils, la moustache, ou le dessus de l'oreille. La visée (*naẓar*)³¹⁶ se fait soit vers l'intérieur, soit vers l'extérieur de l'arc, suivant que l'on pratique un tir de compétition ou un tir durant un combat, qui doit alors être simple pour ne pas le rendre plus difficile à effectuer. Mais il faut aussi exercer ses yeux à ne pas nécessairement regarder au même endroit, à viser chacun un point différent, ce qui demande un certain exercice.

Enfin, la décoche (*iṭlaq*)³¹⁷ est très importante. Al-Ṭarsusī dit que les archers en gardent jalousement le secret. Il n'hésite pourtant pas à coucher par écrits certaines de leur instructions. Faut-il oui ou non déplacer l'une ou l'autre main lorsqu'on lâche la flèche ? Ouvre t-on tous les doigts, un seul ou deux ? Lesquels ? Ici encore, les recommandations des grands maîtres sont exposées une à une, et leurs motivations parfois expliquées.

En dernier lieu, suivent quelques conseils moins techniques et plus accessibles au non-initié. On y apprend, par exemple, que l'archer doit viser l'arçon de selle de l'ennemi : si lui n'est pas touché, sa monture le sera assurément. Abattre le cheval de l'adversaire est de toute façon une fin en soi, car un cavalier démonté est impuissant³¹⁸. Lorsqu'on est attaqué par deux cavaliers, l'un armé d'une lance, l'autre d'un arc, al-Ṭarsūsī conseille de jeter son sabre sur l'archer pour occuper sa main et l'empêcher de tirer pendant qu'on décoche des flèches sur le lancier³¹⁹. C'est une nouvelle fois la preuve l'entraînement poussé du guerrier, qui devait pouvoir manier plusieurs armes à la fois. Si l'adversaire est bien ici dénommé *fāris*, l'auteur utilise l'impersonnel pour prodiguer ses recommandations. Il s'adresse à un guerrier hautement qualifié. Un autre détail dans ce conseil est surprenant : l'archer peut sacrifier une arme, son sabre, alors qu'un peu plus haut al-Ṭarsusī recommande de ne pas tirer de flèches à l'aveuglette³²⁰, probablement pour prendre le temps de bien viser afin d'atteindre sa cible, mais aussi pour ne pas gâcher de munitions. Le geste qu'il recommande, jeter son sabre, est certes défensif, mais cela est l'indice que le guerrier détient une autre arme de combat rapproché, un second sabre ou une masse, à laquelle un chapitre a également été consacré³²¹. D'ailleurs, l'auteur conseille d'avoir sur soi deux arcs, car après quelques tirs, le premier s'affaiblit, perd son ressort. Il faut donc sortir le

316. *Ibid*, p. 122-136.

317. *Ibid*, p. 136-142.

318. *Ibid*, p. 142-144. On retrouve ce principe ailleurs, *supra*.

319. *Ibid*, p. 144.

320. *Ibid*, p. 144.

321. Voir Cl. Cahen, "Un traité d'armurerie", *op. cit.*, p. 139-140. Il est recommandé au cavalier d'avoir deux sabres, un attaché à la selle, dont il se sert en premier, et un attaché à la ceinture, qui lui sert au cas où ne serait plus à cheval (cf. *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 810).

deuxième³²². Un peu plus bas, il explique à l'archer monté qui désire tirer comment se défaire de son sabre, de sa lance et de son bouclier tout en les gardant à portée³²³. Nouveau détail intéressant, l'archer doit alors saisir trois flèches et bien les positionner dans sa main gauche, celle qui tient la poignée³²⁴. Cela requiert une grande agilité des doigts et un entraînement intensif, mais permet un tir plus rapide et plus soutenu que s'il fallait s'approvisionner au carquois après chaque tir, et rend possible la fameuse pluie de flèches si on est en groupe, déversée en se dispersant quand l'ennemi est à portée de flèches mais ne fond pas sur vous, en se rassemblant dès qu'il approche³²⁵.

Ce chapitre du *Tabṣira* est donc une compilation de sources abbassides puisqu'il consiste essentiellement en la description des méthodes des diverses écoles d'archerie pour chaque étape, ou principe, du tir à l'arc. On y décèle le très haut niveau de formation donné aux archers dès cette époque, mais il s'agit principalement d'une archerie à pied, étape préliminaire et fondamentale pour maîtriser le tir à cheval. Son allusion à l'archerie montée se résume en quelques conseils pour mieux se défendre face à l'ennemi, mais aucunement en développements techniques.

Une longue description est accordée à chaque principe, et l'on comprend qu'il faut acquérir adresse et expérience avant de les maîtriser tous, pour devenir «un maître en cet art». Le chapitre s'adresse donc à la fois à des archers en cours de formation, qui pourront s'appuyer sur le texte pour mémoriser leur leçon, mais aussi à des archers confirmés qui y puiseront un enseignement plus poussé.

Le *Tabṣira* est un ouvrage général de *furūsiyya*, puisqu'il traite de plusieurs sujets. Une partie importante repose sur des sources anciennes, abbassides notamment, particulièrement dans le long exposé sur l'archerie. Al-Ṭarsūsī ne s'est pourtant pas contenté d'emprunts : il livre à plusieurs reprises ses propres commentaires et surtout, donne des informations précises sur des engins complexes et contemporains que l'on ne retrouve pas ailleurs et qui constitue l'essentiel de son apport original.

322. *Contribution*, op. cit., p. 146. On retrouve cette assertion chez Ibn Manglī, voir *infra*.

323. *Ibid*, p. 146.

324. *Ibid*, p. 148.

325. *Ibid*, p. 148. Ṭaybuḡā parle aussi de trois flèches, à décocher en environ douze secondes (*Saracen Archery*, op. cit., p. 138 et 142). D'après la version turque d'Ibn Aḥī Hizām, le *Munyatu'l-Ġuzāt*, op. cit., l'archer doit pouvoir prendre au moins cinq flèches dans sa main lors d'un tir, voir *supra* ; quant à al-Maymūn évoque le nombre de quinze flèches (voir *infra* et *Arab Archery*, op. cit., p. 149-150) !

Les descriptions détaillées qu'il livre tout le long témoignent du souci de précision qui l'a visiblement animé. Son ouvrage est un manuel du guerrier, sa complexité le destine dans une large mesure à un public éclairé bien plus qu'au novice. La démarche d'al-Ṭarsūsī est cependant surprenante : à plusieurs reprises, il évoque des recettes secrètes, qui ne doivent pas être divulguées et qu'il couche cependant par écrit³²⁶. Il semble vanter ainsi les mérites de son ouvrage, alléguer qu'on y trouve des informations inédites car réservées aux seuls initiés. Il se soucie peu qu'il tombe entre des mains ennemies qui pourraient y puiser largement³²⁷. Il veut en faire un manuel pratique et relativement complet pour un guerrier averti et hautement qualifié.

3). L'archerie par Ibn Maymūn : *al-Ifāda*

L'ouvrage dont il s'agit ici a été traduit en 1945 par N. A. Faris et R. P. Elmer sous le titre *Arab Archery, an Arabic Manuscript of about A. D. 1500 : a Book on the Excellence of the Bow and Arrow and the Description Thereof*³²⁸. Les traducteurs, le premier maîtrisant la langue arabe, le deuxième le tir à l'arc, se sont servis d'une copie anonyme et qu'ils croyaient unique³²⁹. Comme indiqué par le titre qu'ils lui ont donné, ils ont daté le traité du début du x^e/xvi^e siècle. Il s'agit en fait d'un des deux ouvrages d'un archer marocain³³⁰ de la

326. Voir Cl. Cahen, «Un traité d'armurerie», *op. cit.*, à propos d'une cuirasse sensée résister aux flèches et aux coups de sabre : «Voilà ce qu'il y a à dire de cette technique, et de ce qu'il y a à cacher aux ignorants, de peur de divulgation.», p. 139 ; à propos de la masse : «Quant à la masse à laquelle rien ne résiste de ce qu'elle frappe et devant laquelle ne tient le coup aucun corps qu'elle rencontre sans être immédiatement détruit et perdu, elle constitue l'invention secrète entre les secrètes, la science cachée entre les cachées au premier venu. On y est introduit qu'après avoir longtemps frappé à la porte», p. 139 ; à propos des mangonneaux : «Sache.... que la manœuvre du mangonneau comporte des secrets qui doivent être préservés et gardés, des règles qu'il appartient à qui veut les connaître de bien retenir afin qu'elles l'aident à atteindre son but....; par exemple celle-ci : [...]», p. 141. Et à propos de l'archerie : « Sache que la décoche est l'une des choses dont les archers gardent jalousement le secret, et qu'ils ont à ce sujet des opinions différentes par lesquelles ils se distinguent les uns des autres. L'un d'eux a dit :[...]», dans *Contribution*, *op. cit.*, p. 136.

327. Voir à ce propos ce que dit Joseph Toussaint Reinaud, dans un passage de son article « Art militaire », *op. cit.*, pp. 197-198, cité *infra*, p. 163.

328. *Op. cit.* On peut aujourd'hui facilement se procurer l'ouvrage chez Kessinger Publishing, qui photocopie des livres rares. Il est cependant à regretter, du fait du procédé employé, que la reproduction de certaines photographies soient illisibles !

329. Le ms. 353 collection Garrett de l'Université de Princeton, aujourd'hui Princeton University Library ms. 793. Il en existerait en fait trois autres versions, plus anciennes, Köprülü Mehmed Pasha Library, mss. 1212 et 1213 (deuxième moitié au iv^e/x^e siècle), et Chester Beatty Library, ms. 5144 (cf. al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168 et note 84).

330. La référence au Maroc est explicite, *Arab Archery*, *op. cit.*, p. 92.

fin du VII^e/XIII^e ou début du VIII^e/XIV^e siècle, Abū Muḥammad Ġamāl al-Dīn ‘Abd Allah Ibn Maymūn al-Murrākiṣī ayant pour titre *الافادة و التبصير لكل رام مبتدء او ماهر تحرير بالسهم الطويل و القصير* (*Al-ifāda wa-al-tabṣīr li-kull rāmin mubtadi' awa māhir naḥrīr bi-al-sahm al-ṭawīl wa-al-qaṣīr*)³³¹. Si la traduction a été quelque peu critiquée par des travaux ultérieurs³³², il faut souligner que ses initiateurs furent les premiers à s'attaquer à ce genre de littérature très technique.

Al-Maymūn est manifestement un archer expert, qui maîtrise parfaitement l'art et ses rouages. Il a déjà composé un traité d'archerie qu'il juge lui-même incomplet, d'où la rédaction de celui-ci³³³. La grande clarté de son exposé prouve son expérience. Al-Sarraf, dans sa thèse sur l'archerie mamlūke, juge qu'il s'agit du traité de tir à l'arc le plus complet, et qu'il fut la principale source des traités sur le sujet d'époque mamlūke³³⁴. À ce titre, il mérite un intérêt particulier dans le cadre de cette étude. Les références aux grands maîtres, surtout les trois plus importants³³⁵, et à al-Ṭabarī sont nombreuses tout au long du texte, mais il n'hésite pas à donner son avis personnel. Comme l'indique le titre de l'ouvrage, il écrit à la fois pour des novices, qui doivent se familiariser avec les principes de base, et les archers confirmés, qui seuls peuvent mettre en pratique certains conseils et préceptes contenus dans l'ouvrage.

Comme il est d'usage dans ce genre d'opuscule, Ibn Maymūn ouvre son œuvre par les hadiths, l'estime singulière dans laquelle le prophète tenait l'arc, la supériorité de cette arme sur toute autre dans la tradition islamique³³⁶. Il ne s'attarde pas, entrant rapidement dans le vif du sujet en livrant dans un premier temps des considérations générales sur l'arc : leurs différents types (arc simple ou arc arabe, arc intermédiaire *wāsiṭiyya*, c'est-à-dire un arc

331. Al-Sarraf, «Mamluk Literature», *op. cit.*, p. 167-168, et *L'Archerie mamlūke, op. cit.*, p. 80-93.

Je me suis efforcée dans ce chapitre de présenter les sources par ordre chronologique. Cependant, il m'a semblé plus didactique de proposer l'un à la suite de l'autre les traités deux traités d'archerie de cette période pré-mamlūke. Ainsi, bien que légèrement antérieur à l'ouvrage d'al-Ṭarsūsī, ce traité d'al-Maymūn est ici présenté à la suite du travail sur l'archerie d'al-Ṭarsūsī.

332. Al-Sarraf, «Mamluk Literature», *op. cit.*, p. 168 note 84, et *L'Archerie mamlūke, op. cit.*, p. 404-422 et *passim* ; *Saracen Archery*, J.D. Latham and W.F. Paterson, London, 1970, notamment p. xxxiv, et *passim*.

333. *Arab archery, op. cit.*, p. 5. Son précédent traité avait pour titre *كفاية المقتصد البصير في الرمي عن القوس العربية بالسهم الطويل و القصير* (*Kifāyat al-muqtaṣid al-baṣīr fī al-ramī ‘an al-qaws al-‘arabīya bi-al-sahm al-ṭawīl wa al-qaṣīr*). Il n'en reste apparemment aucune copie.

334. *L'Archerie mamlūke, op. cit.*, p. 212 et *passim*.

335. Il leur consacre même le chapitre VI (p. 16), affirmant que quiconque veut maîtriser l'archerie doit puiser dans les travaux des ces trois hommes, comme l'a fait al-Ṭabarī. Il cite également Muḥammad ibn al-Ḥasān al-Harawī et évoque d'autres maîtres sans les nommer (cf. p. 17).

336. *Ibid*, chapitres I-III. Comme dans tout traité d'archerie, l'arc dont il s'agit ici est l'arc composite. Le prophète, lui, utilisait un arc simple.

simple renforcé par endroits par de la colle, de la corne ou des tendons mais dont l'élément principal demeure le bois³³⁷, et enfin l'arc composite et réflexe, aussi appelé persan ou turc, où le bois ne constitue que l'armature, la force de l'arme résidant dans le savant assemblage de colle, corne et tendons). S'il cite l'arbalète, c'est pour la décrier. Il la juge lourde et peu maniable et Muḥammad lui-même l'aurait interdite³³⁸. Ibn Maymūn est marocain. Or, l'arbalète est le type d'arc le plus usité alors au Maghreb comme en al-Andalus. Lui veut écrire un manifeste pour l'arc composite.

Il livre aussi la nomenclature précise de toutes les parties qui composent cette arme, à quoi elles servent et leurs proportions respectives³³⁹, quelles sont les parties du corps qui doivent rester fermées, celles qui au contraire doivent être souples, celles qui doivent bouger ou rester immobiles³⁴⁰. Avant de passer au tir, il faut aussi connaître les dimensions requises suivant les écoles, les techniques pour déterminer le poids de l'arc le plus adapté à l'archer, ce qui lui permettra d'exploiter l'arme au maximum, d'entesser à fond, un arc trop dur étant particulièrement inadéquat³⁴¹, ce qu'il faut examiner avant d'utiliser un arc et comment³⁴². Enfin, il est important de comprendre le système numéral qui régit la position des doigts de la main droite, celle qui va entesser la corde. L'entoes oriental se fait avec le pouce assisté de l'index, mais les autres doigts peuvent adopter des positions plus ou moins repliées. Chacun représente une unité (petit doigts, annulaire et majeur) ou une dizaine (index et pouce). En adoptant ce système, il est aisé de décrire la position exacte de chaque doigts sans une longue description. Si ce système numéral est évoqué dans les autres traités d'archerie, Ibn Maymūn est le seul à le détailler explicitement³⁴³:

337. Au sujet des divers types d'arc et de leurs origines dont parle Ibn Maymūn, voir al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 211-216. En effet, cet auteur réfute, dans un long exposé bien argumenté, l'idée d'un arc intermédiaire anté-islamique : son appellation *wāsiṭiyya* viendrait de la ville iraquienne de Wāsiṭ, qui fut selon lui un centre important de fabrication d'arc persan et donc composite dès l'époque umayyade (*ibid*, p. 216-217 et surtout p. 269-299).

338. *Arab Archery*, *op. cit.*, chapitre IV.

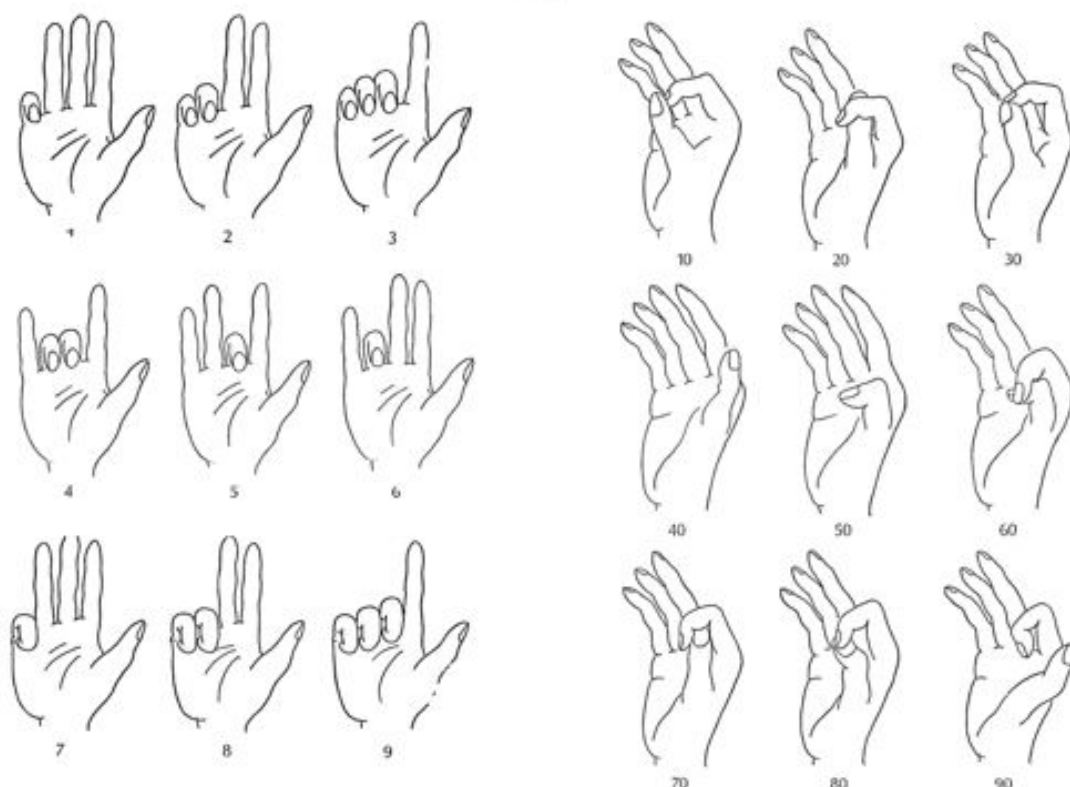
339. *Ibid*, chapitre V.

340. *Ibid*, chapitre VIII.

341. *Ibid*, chapitre IX. On retrouve ce précepte dans tous les textes parlant de l'arc.

342. *Ibid*, chapitre X.

343. *Ibid*, p. 19-23 et la planche p. 20-21 que propose les traducteurs. Les positions les plus utilisées sont les 63 et 69, où l'index recouvre le pouce et où les trois autres doigts sont plus ou moins repliés (p. 43), pouvant former comme un conduit creux (p. 49).



Système numéral sur la position des doigts pour l'entoi

D'après *Saracen Archery*, appendix 4.

Une fois maîtrisés ces préliminaires, on peut passer au tir lui-même. L'auteur s'applique alors à désigner chaque principe fondamental, sans lesquels on ne peut tirer. Leur nombre varie suivant les écoles. Selon Ibn Maymūn, Abū Hāšim en reconnaît seulement quatre : la position de la main sur la poignée de l'arc (*qabḍa*), la position des doigts sur la corde (*qafḥa*³⁴⁴), la visée (*ʿtimād*³⁴⁵) et la décoche (*iflāt*³⁴⁶). Ṭāhir y ajoute l'encoche (*tafwīq*), ce qui porte à cinq ses principes fondamentaux³⁴⁷. Ishāq, que suit notre auteur pour des raisons

344. Al-Ṭarsusī la nomme *ʿaqd*.

345. Al-Ṭarsusī la nomme *naẓar*. Ibn Maymūn juge que c'est la base du tir, le point le plus important et le plus difficile (*Arab Archery*, op. cit., p. 52). Si Ṭaybuḡā est d'accord le nombre des principes fondamentaux d'Abū Hāšim, la visée n'en fait pas partie. Elle est remplacée par l'entoi (cf. *infra*, p. 126 et *Saracen Archery*, op. cit., p. 37).

346. Al-Ṭarsusī la nomme *itlaq*.

347. Ṭaybuḡā accorde aussi à Ṭāhir cinq principes fondamentaux, mais qui ne sont les mêmes que ceux présentés ici. Il s'agit des mêmes qu'Abū Hāšim (selon ce qui a été dit à la note précédente), plus la visée, donc : la position de main gauche sur la poignée de l'arc, la position des doigts de la main droite sur la corde, l'entoi, la visée et la décoche (cf. *infra* et *ibid*, p. 37).

qu'il explique clairement³⁴⁸, en reconnaît dix, les quatre d'Abū Hāšim, avec en sus : se tenir debout face à la cible de façon à l'avoir en ligne avec son œil gauche, encorder, encocher, armer sur la bouche, arrêter la tête de flèche sur le pouce gauche, et ouvrir la main³⁴⁹. Les aptitudes de l'archer à être constant, ferme, précis, efficace et à ne tirer que lorsqu'il a entessé à fond, ainsi que les qualités propres à l'arc et ses éléments constitutifs (c'est-à-dire l'arme elle-même, sa portée, mais aussi la corde, et l'encoche de la flèche), renforceront ces principes. Enfin, l'archer, pour effectuer un bon tir complet et éviter de se faire tuer lors d'un combat, doit aussi posséder les quatre piliers du tir : la vitesse, la force, la précision et la capacité à se protéger³⁵⁰.

Une fois ces principes posés, l'auteur les décrit longuement, minutieusement, détaillant les méthodes de chaque maître, avec toutes leurs variantes, leurs avantages et leurs inconvénients, ne manquant jamais de donner son avis personnel quant à leur pertinence, et synthétisant souvent en fin de chapitre son propos³⁵¹.

Les blessures ou les erreurs de tir, dues la plupart du temps à une mauvaise position de telle ou telle partie du corps ou de l'arc, peuvent souvent être évitées. Plusieurs chapitres sont consacrés à ces ajustements³⁵² : pourquoi, où, comment. Ibn Maymūn livre ici des

348. Cf. *Arab Archery*, *op. cit.*, p. 17-18.

349. Les termes arabes n'ont pas été donnés. Al-Ṭarsūsī en dénombrait quant à lui huit, qui ne recoupent pas forcément celles-ci, cf. *supra*. Dans *Saracen Archery*, Latham et Paterson jugent que ce dernier principe a été mal compris, et mal traduit, par Faris et Elmer. Il s'agirait davantage d'accompagner la flèche vers la cible avec les deux mains que d'ouvrir les doigts. Les autres principes fondamentaux attribués à Iṣḥāq qu'ils ont relevés sont par ailleurs identiques à ceux donnés ici (*op. cit.*, p. 41).

350. *Arab Archery*, *op. cit.*, chapitre VII. Pour Ṭaybugā, il y en a cinq, mais seuls correspondent la précision et la vitesse, voir *infra*, p. 126.

351. *Ibid*, chapitres XI-XXI et XXXI sur la position à adopter face à la cible. Dans l'ensemble, et même si dans le détail le contenu peut changer sur le fond, Ibn Maymūn expose le processus complet du tir comme l'a fait al-Ṭarsūsī (cf. *supra*). Quelques points me paraissent être intéressants à relever : d'après certains auteurs, il existe plus d'une centaine de façons de bander un arc, mais elles sont répétitives : douze sont reconnues par les experts, et trois seulement sont régulièrement utilisées (p. 29). Comme pour les autres principes, les maîtres ne sont pas d'accords sur la façon de saisir la flèche et de l'encocher, mais ils se rejoignent en affirmant que l'archer ne doit pas quitter la cible des yeux en effectuant ces gestes (p. 40-42). La puissance d'un tir dépend de la fermeté avec laquelle la main gauche tient la poignée de l'arc (p. 48). La position des doigts de la main sur la corde au moment de l'entoi est l'un des principes les plus importants de l'archerie (p. 49). La visée est la base du tir. Elle peut se faire soit à l'extérieur de l'arc, soit à l'intérieur, soit les deux à la fois (p. 52-53). La toute fin de l'entoi doit se faire avec force et rapidité car de cela dépend la vitesse de la décoche. C'est le secret de tout tir (p. 59). La relâche de la flèche consiste à ouvrir la main et à séparer les doigts, mais pour al-Ṭabarī, on doit ouvrir les doigts des deux mains à la fois, sinon le tir est déséquilibré et manque de précision (p. 60-61). On peut se positionner soit les deux épaules face à la cible (école de Ṭāhir), soit en oblique (école d'Abū Hāšim), soit de façon intermédiaire (école d'Iṣḥāq). La position oblique permet un entoi plus grand, où les puissants muscles du dos viennent soutenir ceux des bras. Le tir est par conséquent plus fort et plus long. Elle permet aussi de se protéger derrière un bouclier mais n'autorise pas le port d'une armure ou cotte de maille, contrairement à la position de face. Si cette dernière amène un tir plus précis, il est moins puissant et ne permet pas l'utilisation du bouclier. La méthode intermédiaire a la faveur de l'auteur, car elle présente les avantages des deux autres sans leurs inconvénients : la force et la longueur de tir, sa pénétration et sa précision, tout en permettant l'utilisation d'un bouclier ou d'une armure sans que cela n'interfère dans la précision du tir (p. 81-83).

352. *Ibid*, chapitres XXII-XXIX.

astuces d'archers aguerris : élargir l'encoche si la flèche casse, prendre un arc plus souple en cas de blessure de la corde sur l'avant-bras, diminuer l'un des yeux de la corde pour éviter que la flèche ne vacille en vol, par exemple.

Une partie de son travail est dédiée à la fabrication de l'arc lui-même³⁵³ et du matériel annexe, corde³⁵⁴, flèches, de la tête jusqu'à empennage³⁵⁵, carquois et étui³⁵⁶, bague d'archer³⁵⁷ et guide de flèches³⁵⁸ : quels matériaux choisir de préférence à d'autre, comment les fabriquer et les assembler, en tenant compte des circonstances (climatiques par exemple)³⁵⁹, ou de leur destination (une flèche pour le tir à la cible n'est pas la même qu'une flèche de guerre), quelles proportions respecter³⁶⁰ etc.

Enfin, il livre des conseils pour l'entraînement, que ce soit au tir de compétition³⁶¹, c'est-à-dire de distance, au tir de cible, ou au tir qu'il qualifie d'acrobatique³⁶². Il s'agit pour ce

353. *Ibid*, chapitre XXXII. Un bon arc composite est surtout fait de colle, elle permet aux flèches de mieux voler. S'il contient trop de bois, il sera trop raide, trop de corne, il se voilera (p. 93). Un arc de guerre ne doit pas être trop dur et doit pouvoir s'encorder et de désencorder facilement (p. 88). On y apprend que c'est à Damas que l'on fabrique les meilleurs arcs (p. 92). Sur l'excellence de l'arc damascène, voir al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 493-533.

354. *Arab Archery*, *op. cit.*, chapitre XXXIII. On préférera les cordes en cuir de chameau maigre avant celui de tout autre animal (ânesse sauvage, chèvre). On peut aussi utiliser des tendons, de la soie ou du bambou. Le chapitre XXXIV traite de la longueur de la corde, le XXXV de son épaisseur, et le XXXVI de son poids en fonction de l'arc. Ibn Manglî, lui, n'apprécie guère les cordes en cuir (voir *infra*, p. 134).

355. *Ibid*, chapitre XXXVII, à propos de leur taille, du bois qui influe sur leur vitesse de propulsion, de la saison à laquelle elles doivent être faites et de leur procédé de fabrication. Le chapitre XXXVIII traite des têtes de flèches de leur grosseur et de leur section en fonction de l'utilisation à laquelle on les destine. Le chapitre XXXIX parle des plumes, celles d'aigles étant les meilleures, puis des autres oiseaux de proie. On peut utiliser du papier si on ne dispose de rien d'autre ! Celles de la queue sont plus droites et donc meilleures que celles des ailes. On peut en mettre entre 3 et 6, tout en sachant que plus il y en a, plus la flèche va lentement. Il est important qu'elles soient toutes du même poids. On peut les placer plus ou moins loin de l'encoche en fonction du degré de vitesse et de précision que l'on souhaite atteindre. Enfin, le chapitre XL traite de leur poids.

356. *Ibid*, chapitre XLVI : on préférera un carquois en cuir plutôt qu'en bois, avec une ouverture large et un couvercle pour protéger les plumes de la pluie. Il doit pouvoir contenir entre 25 et 30 flèches, mais un soldat peut aussi placer des flèches dans sa ceinture, ses bottes.

357. *Ibid*, chapitre XLII. Cette bague permet d'éviter les blessures dues à la corde. Il est préférable de ne pas en porter du tout, sinon en cuir fin, pour ne pas gêner la précision. Une rainure permet d'accrocher la corde.

358. *Ibid*, chapitre XLIII, sur qui les a inventées, pourquoi, comment les faire et comment les utiliser. Voir aussi *supra*, notes 212 et 277 et *infra*, note 484.

359. Sur ce point particulier, voir dans al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, l'influence de l'humidité, de la chaleur ou des variations de températures sur les qualités de l'arc composite, et quel matériau il faut privilégier en fonction de la zone climatique d'utilisation, p. 442.

360. La taille de l'arc doit être proportionnée avec celle de la flèche, et celle-ci doit être en relation avec la taille de l'archer, pour qu'il puisse armer à fond. Ce principe de base est très important. *Arab Archery*, *op. cit.*, p. 92. Chaque parties de l'arc ou de la flèche doivent aussi respecter des proportions entre elles.

361. *Ibid*, chapitre XLI. Le sujet sera approfondi *infra*, III. 2. B.

362. Les traducteurs ont traduit par *stunt shooting*, *ibid*, chapitre XLIV, sans donner le terme arabe.

dernier de tirs de nature un peu particulière, soit dans l'objet lancé, soit dans la cible à atteindre. Il y intègre le tir avec des flèches sans encoches, pour que l'ennemi ne puisse pas les récupérer et les renvoyer³⁶³, celui avec des traits enflammés³⁶⁴, l'envoi de petites chausses-trappes grâce à un guide de flèches³⁶⁵, le tir sur une épée fichée dans le sol et qui doit fendre les flèches³⁶⁶, le tir sur une bougie, la flèche devant éteindre la flamme³⁶⁷, ou une flèche qui revient vers celui qui l'a tirée, sorte de flèche boomerang, dont la facture est difficile à saisir³⁶⁸, et qui permettait sans doute de récupérer aisément sa flèche si elle n'avait pas atteint sa cible. Il évoque surtout dans ce chapitre les tirs exigeant une certaine contorsion du corps de l'archer, d'où s'en doute la qualification «de tir acrobatique». On y trouve le tir vers le bas, dans un puits par exemple³⁶⁹, ou, lors d'une chasse, depuis un cheval sur un animal au sol, soit au contraire en hauteur, vers une forteresse³⁷⁰, ou pour tuer un oiseau en vol³⁷¹. Il les dépeint comme des exercices pratiques, et non comme des jeux destinés à des représentations publiques comme c'est le cas chez Ṭaybuḡā.

Un novice doit aussi s'entraîner au tir de cible, qu'elle soit mobile ou immobile : Ibn Maymūn détaille plusieurs exercices pour parfaire sa formation³⁷². Quand on veut toucher un cavalier, il n'est pas nécessairement judicieux de le viser, mais plutôt un point entre lui-même et sa monture, de façon à ce que la flèche les atteigne l'un ou l'autre suivant si sa trajectoire est

363. *Ibid*, p. 132-133. On attache alors à la corde un anneau au diamètre inférieur à celui de la hampe de flèche qui servira d'encoche. Lors de batailles, il est mieux d'en prévoir plusieurs, au cas où le premier casserait.

364. *Ibid*, p. 134. Il donne ici les recettes pour confectionner les flèches de feu, et p. 141-142 pour les œufs de feu, c'est-à-dire des œufs vidés de leur substances puis remplis de goudron : en s'écrasant contre la cible sur laquelle ils sont envoyés, ils répandent le goudron qu'ils contiennent. On envoie alors une flèche enflammée, qui embrase le goudron.

365. *Ibid*, p. 142, appelées *ḥimmaṣ al-amīr*.

366. *Ibid*, p. 137.

367. *Ibid*, p. 138.

368. *Ibid*, p. 138-140. Ibn Maymūn dit qu'une telle flèche dissuadera un ennemi qui s'approche de vous, ou l'atteindra s'il ne fait pas attention.

369. *Ibid*, p. 135-136. Il appelle ce tir *qirāṭ* ou *fard*. Taybuḡā lui l'appelle *qiqhaḡ* (cf. *infra*, p. 128).

370. *Ibid*, 131-132. On trace un cercle sur le sol et on s'efforce de tirer de façon à ce que la flèche retombe dans ce cercle. L'entraînement consiste à tirer de plus en plus près. Il s'agit d'un tir presque vertical.

371. L'auteur précise que ce tir est difficile. Contrairement au tir précédent, pour lequel archer et cible sont relativement immobiles, il s'agit ici d'un tir en hauteur et sur une cible en mouvement. Pour s'entraîner, on peut tirer sur une cible de la taille d'un oiseau attachée à un fil tendu entre deux poteaux. On lance son cheval au galop : le mouvement du cheval remplace celui de "l'oiseau" qui, de fait, reste immobile. On peut procéder de même en tirant sur un anneau attaché en haut d'un mât. Il s'agit donc du fameux *qabaq*, mais les traducteurs ne donnent pas le mot arabe. Taybuḡā en parle aussi, plus longuement, voir *infra*, p. 128, et surtout III. 2. B. 2. Si on n'a pas de cheval, on peut faire de même en courant.

372. *Ibid*, chapitre XLV. Le sujet sera traité plus en détail, *infra*, II.1. B.

plutôt basse ou haute³⁷³. Enfin, il livre dans ce chapitre deux méthodes intéressantes et que l'on ne retrouve pas dans les autres traités : la première pour tirer une dizaine de longues flèches à la fois³⁷⁴, ce qui est un chiffre très élevé, mais apparemment possible avec beaucoup de pratique, et la deuxième pour procéder à la pluie de flèches, c'est-à-dire le tir de plusieurs flèches qui se succèdent très rapidement. Il faut pour cela tenir dans la main droite plusieurs flèches, les tenir entre les doigts qui ne servent pas à armer l'arc. On procède progressivement, en augmentant régulièrement le nombre de flèches, et en entraînant d'abord doigts et mains sans intention de tirer. D'après Ibn Maymūn, qui cite aussi al-Ṭabarī, on peut tirer ainsi jusqu'à quinze flèches. C'est un tir très efficace face à un ennemi, car il lui est difficile de riposter, il doit s'en protéger, mais éminemment difficile, car requiert à la fois une grande dextérité en archerie et une grande maîtrise en équitation. Les Perses, déjà, entraînaient leurs enfants à un tel tir³⁷⁵.

L'ouvrage d'Ibn Maymūn est à la fois très didactique et très complet. Ce n'est pas une simple répétition de leçons anciennes et répétées, mais une synthèse originale et intelligible de l'enseignement des grands maîtres³⁷⁶, où l'auteur affirme ses choix de façon éclairée et justifiée. Tout y est expliqué minutieusement et clairement, rien n'est laissé de côté : les principes du tir bien sûr, avec toutes ses étapes et leurs variantes, mais aussi la correction des défauts, la fabrication de tout le matériel de l'archer et les méthodes d'entraînement. C'est un ouvrage que l'apprenti peut utiliser tout au long de sa formation, et qui montre une fois de plus le degré de maîtrise des archers montés musulmans. Il était pleinement exploitable pour l'archer mamlûk, ce qui explique sans doute qu'il ait été une source très importante des traités mamlûks sur le sujet.

373. On retrouve ce conseil chez al-Ṭarsūsī (cf. *supra*, p. 92, et *Contribution*, *op. cit.*, p. 142-144), et Taybuḡā (*Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 137)

374. *Arab Archery*, *op. cit.*, p. 149-150.

375. *Ibid*, p. 150-153.

376. Il est à noter toutefois que ces enseignements ne recoupent pas forcément ceux que l'on trouve dans d'autres traités – celui de Ṭaybuḡā par exemple – et qui sont pourtant sensés être ceux de ces mêmes maîtres.

1). L'hippiatrie par Ibn al-Mundir : *Le Nâceri*

Abū Bakr al-Bayṭār ibn Badr al-Dīn ibn Muḍir, était vétérinaire, comme son nom l'indique, attaché aux écuries du sultan mamlūk al-Nāṣir Muḥammad ibn Qalā'ūn en tant que chef chirurgien. C'est à lui qu'il dédie son travail dans son introduction, et c'est pourquoi l'ouvrage, qui porte comme titre original كاشف الويل في معرفة الخيل (*Kašif al-wayl fī ma'rifat al-ḥayl*), est plus connu sous le nom d'*al-Nāṣirī*.

La première traduction en a été donnée par le Dr Perron, en 1852³⁷⁷. Depuis, il a été traduit à nouveau dans deux travaux bien plus récents, celui du Dr 'Abd al-Raḥmān al-Daqqāq en 1991³⁷⁸, apparemment incomplet et très difficile à consulter, et celui de Mohamed Mehdi Hakimi, publié en 2006 et sur lequel je me suis appuyée³⁷⁹. Il semble en effet que la traduction du Dr Perron, la plus célèbre, soit basée sur une version relativement tardive de l'ouvrage³⁸⁰, alors que le Dr Hakimi s'est servi d'une copie antérieure et probablement plus proche du texte original³⁸¹. Le texte de base du Dr Perron présente quelques variantes notables avec celui de cette dernière traduction, notamment l'omission de tout ce qui concerne les ferrures et des paragraphes ajoutés ultérieurement au jugement du traducteur³⁸².

L'intention d'Ibn al-Muḍir est de faire une somme des connaissances en hippologie et hippiatrie amassées jusqu'alors : «Ces conseils ne résultent pas de mon expérience ou de mes observations, mais je livre dans cet écrit l'ensemble de ce qu'ont dit les Indiens, les Perses et les Arabes, pour que mon œuvre retranscrive exhaustivement la sciences des sages, des hommes de mérites, des hippiatres et autres savants.»³⁸³ Il cite clairement dans

377. *Le Nâceri — La Perfection des deux Arts ou Traité complet d'Hippologie et d'Hippiâtrie Arabes*, 3 vol., Veuve Bouchard-Huzard, Paris, 1852-1859-1860.

378. Il s'agit aussi d'une édition : *Kāshif Hamm al-Wayl fī Ma'rifa Amrāḍ al-ḥayl : Le découvreur de l'importance des maux relativement à la connaissance des maladies des chevaux, ou, La perfection des deux arts : Traité complet d'hippologie et d'hippiatrie connu sous le nom de al-Nāṣirī*, Beyrouth.

379. Éditions Errance, Paris, 2006.

380. D'après le ms. 2814 de la BnF, datée de 1077/1666-1667).

381. Elle est datée de 875/1471. Le traducteur stipule qu'il existe une version autographe conservée à Istanbul, bibliothèque Sultan Ahmet III, n°1956, datée de 733/1333, mais dont il lui a été impossible de se servir.

382. Hakimi, *op. cit.*, p. 6.

383. *Ibid*, p. 44.

son introduction la liste des auteurs qu'il a consulté — «Aristote, Hermès, Galien, Hippocrate pour les plus anciens, et Abû Yûsuf et Muhammad ibn Akhî Hizâm al-Jablî pour les plus récents»³⁸⁴, reconnaissant leurs apports, qu'il a soigneusement consignés, décrits et expliqués, mais se disant désireux de combler les vides qu'ils ont laissé sur bien des points³⁸⁵. Le vétérinaire qu'il cite le plus souvent est pourtant son père Badr al-Dīn, duquel il affirme avoir beaucoup appris.

Son travail, comme bien d'autres traités de *furûsiyya*, rapporte nombre de traditions et superstitions³⁸⁶, l'énumération et la nomenclature précises des diverses étoiles et balzanes³⁸⁷, épis³⁸⁸, des diverses robes, avec les préjugés qui s'y rattachent³⁸⁹. Mais il se veut surtout un traité très professionnel d'hippiatrie : l'alimentation, l'anatomie du cheval³⁹⁰, les symptômes ainsi que leurs remèdes sont rigoureusement décrits : le système veineux³⁹¹, les différents organes, les os et la dentition³⁹², les articulations³⁹³, les défauts de physionomie³⁹⁴, les symptômes des atteintes à diverses parties du corps³⁹⁵, la médication et les traitements³⁹⁶, les actes chirurgicaux³⁹⁷, les cautérisations³⁹⁸, les ferrures

384. *Ibid*, p. 12. Le dernier auteur est bien entendu Ibn Aḥī Hizām, mais son nom a été écrit avec une erreur de points diacritiques pour le ح devenu ج et le ت devenu ب.

385. *Ibid*, p. 12. Il est à noter que les intentions (une somme des connaissances et la mise à disposition de sa propre expérience) et les sources (indiennes, arabes et perses) sont les mêmes que celles d'Ibn Aḥī Hizām, cf. *supra*, p. 40, et cf. Beate Siewert-Mayer, "Riding in the Early 'Abbāsid Period", *op. cit.*, p. 110.

386. Sur l'intérêt que Muḥamad portait aux chevaux, l'importance de consacrer un cheval dans la voie d'Allah (1^e exposition, 1^e chapitre, p. 13-14), les croyances sur le Bien lié aux crins (p. 14), la création qu'aurait faite d'Allah avec le vent du sud (p. 15)...

387. 1^e exposition, 17^e et 18^e chapitres, p. 32-34.

388. 3^e exposition, 3^e chapitre, p. 44.

389. 2^e exposition, 1^e-8^e chapitres, p. 37-42.

390. Plus ou moins toute la 1^e exposition.

391. 1^e exposition, 7^e chapitre, p. 19-21.

392. 1^e exposition, 8^e chapitre, p. 21-22.

393. 1^e exposition, 9^e chapitre, p. 22-23.

394. 3^e exposition, 4^e chapitre, p. 44-46, et 4^e exposition, p. 50-55.

395. 5^e exposition, p. 56-85.

396. 6^e, 7^e, 8^e et 9^e expositions, p. 86-183.

397. *Passim* dans les 6^e, 7^e, 8^e et 9^e expositions, par exemple comment retirer les sérosités bleues de l'œil, p. 104.

398. *Passim* dans les 7^e, 8^e et 9^e expositions. Les explications sont illustrées de nombreux schémas.

thérapeutiques³⁹⁹ etc., tout est détaillé minutieusement⁴⁰⁰. Certes, on peut lire parfois quelques bizarreries⁴⁰¹, quelques traitement de l'ordre de la magie⁴⁰², mais dans l'ensemble, il se dégage de l'exposé d'Ibn al-Munḍir, au moins pour le néophyte, l'impression d'une grande maîtrise, fruit d'une longue pratique. S'il fait souvent référence aux spécialistes qui l'ont précédé, il valide à plusieurs reprises son propos par sa propre expérience, donnant parfois des recommandations qu'il affirme n'être disponibles nulle part ailleurs⁴⁰³. Il n'hésite pas non plus à remettre en question l'enseignement des Anciens et à s'en démarquer quand leur jugement lui semble contestable, faisant ainsi preuve d'un notable esprit critique⁴⁰⁴.

À part l'allusion qu'il y fait dans son introduction, Ibn al-Munḍir ne cite que trois fois Ibn Aḥī Ḥizām dans le cours de son traité⁴⁰⁵. Pour Shihab al-Sarraf cependant, les emprunts du vétérinaire mamlūk au grand maître abbasside sont plus importants qu'il veut bien le reconnaître, même s'il souligne par ailleurs son apport original⁴⁰⁶. Et en effet, certaines données ressemblent à celles que l'on peut trouver dans Ibn al-ʿAwwām voire Ibn Ḥuḍayl,

399. 10^e exposition. Il semble ici peu disert, et il est probable que ce ne soit pas sa spécialité.

400. Sauf peut-être dans la fabrication des médicaments, où il donne des mesures approximatives.

401. Par exemple, pour le traitement d'une morsure de lion : "Après l'avoir lavée [la plaie], prenez une tête de chien, retirez-lui la langue, puis brûlez-la. Réduisez-la en poudre, ajoutez-y de la calcite et répartissez-en sur la blessure.", p. 97; "Mon père, Dieu ait son âme, dit avoir vu quelqu'un soigner la cachexie sèche de la façon suivante : il faut prendre une chèvre vivante d'un an n'ayant jamais mis bas, lui attacher les membres antérieurs et les postérieurs comme on le fait pour soigner certaines maladies humaines, la mettre dans une marmite de cuivre et rajouter dessus de la tisane d'orge et une herbe connue sous le nom de globulaire turbith, faire bouillir en couvrant d'eau jusqu'à délitement de l'ensemble des parties de la chèvre et séparation des os. Ensuite il faut filtrer l'eau de cuisson pour séparer les os et les poils, et en faire boire au cheval chaque jour deux livres avec deux onces d'huiles de rose de première qualité.", p. 167. il faut employer cette même "eau de chèvre" pour soigner la cachexie humide, p. 168 ; ou encore, p. 175-176 : "les anciens ont recommandé dans leur livre de prendre un petit chien, de le saigner en l'égorgeant, de lui retirer tous les poils, de retirer tous ces viscères, puis de le cuire dans quatre livres de vin et deux livres de miel, jusqu'à ce qu'il se délite. Ensuite, il faut filtrer la décoction et y ajouter une poignée de natron, puis en faire absorber au cheval trois livres, ce qui le purgera de toutes ses toxines. À défaut d'un petit chien, il est possible de prendre des extrémités de porc, je veux dire ses membres antérieurs, ses membres postérieurs et son crâne".

402. Comme ce 12^e chapitre de la 9^e exposition, p. 182-183, où il donne des formules incantatoires pour soigner telle ou telle affection.

403. "Comprennez donc ces mesures, qui ne sont présentes dans aucun livre vétérinaire autre que celui-ci.", p. 90.

404. Par exemple, en parlant de la compression cérébrale, p. 101 : "Il ne faut pas la soigner par la saignée, contrairement à ce qu'ont dit les anciens." ; ou, à propos de l'affection au thorax appelée la louve, il donne le traitement des anciens et dit peu après : "Mais ce traitement, à mon sens, présente un grave danger qui peut tuer l'animal rapidement" et en donne un tout autre, p. 128.

405. P. 19, à propos du cheval âgé, dit baveux, p. 43, quand il dit que suivant les Indiens, c'est le cheval à la robe grise qui est le meilleur, et p. 47, quand il affirme que les châtaignes sont le résultat de la position des sabots dans l'utérus. Ibn al-Munḍir contredit ici le grand maître abbasside, disant que, au contraire, c'est le résultat du souffle. Les deux assertions sont fausses puisqu'il s'agit d'un vestige de l'évolution, quand l'ancêtre du cheval avait trois doigts, ce qui était alors inévitable.

406. « Mamlūk Literature », *op. cit.*, 159-160.

qui ont fait eux, au moins pour le premier, de larges emprunts avoués. Certes, la forme est différente, l'ordre de l'exposé et sa taille aussi, mais les conseils sont identiques⁴⁰⁷. Sur bien des points cependant, y compris pour ce qui concerne le traitement d'une même affection, le travail d'Ibn al-Munḍir se démarque de celui des auteurs *andalusī*-s : on y décèle les remarques d'un vrai professionnel de l'hippiatrie, ce que n'étaient ni Ibn al-ʿAwwām, ni Ibn Huḍayl.

Il est cependant difficile pour un non-vétérinaire de saisir la pertinence des diagnostics et des thérapeutiques proposés par Ibn al-Munḍir, et regrettable, à ce titre, que le traducteur, docteur en médecine vétérinaire, ait fait si peu de commentaires quant à leur valeur scientifique. En introduction cependant, son directeur de recherches, Christophe Degueurce, aborde rapidement le sujet, reprenant le Dr Léon Moulé qui avait déjà souligné, à la fin du xix^e siècle, l'avancée de la science vétérinaire des Arabes par rapport aux auteurs antiques, même s'ils les ont souvent repris en partie. *«Un examen attentif nous a conduit à nous ranger à l'avis de Léon Moulé. Il est en particulier saisissant de constater la subtilité de certains diagnostics et, quoiqu'il soit trop long d'énumérer tout ce que le texte contient de distinction sémiologiques claires, qu'il nous suffise de donner comme exemples dans la pathologie de l'appareil locomoteur : les exostoses, la tendinite — distinguée de la rupture tendineuse —, la lésion de la bride carpienne — exactement différenciée de celle des tendons perforant ou perforé —, et, dans le domaine chirurgical, la description de chaque technique de castration, si précise qu'elle suffirait de guide à un opérateur moderne.»*⁴⁰⁸ Je ne serai mieux dire les qualités savantes de cet ouvrage dans une science que je ne maîtrise pas.

407. Sur l'apparition des dents, avec quelques différences cependant, Ibn al-ʿAwwām, p. 879-880, Ibn al-Munḍir, p. 18-19 ; sur le dressage du poulain, particulièrement son âge au début du dressage, l'importance de l'habituer à l'arrêt, la douceur et la patience nécessaires au dressage (Ibn al-ʿAwwām, p. 877-879, Ibn al-Munḍir p. 25-27) ; sur la préparation du cheval à la course, le fait qu'il faille lui faire éliminer la graisse, non l'affaiblir en lui mesurant la ration mais raffermir ses muscles, et lui donner de la luzerne (Ibn al-ʿAwwām, p. 881-882, Ibn Huḍayl, p. 172-173, Ibn al-Munḍir p. 27) ; sur le fait qu'il faille arrêter son cheval en exerçant plusieurs sollicitations croissantes et non d'un seul coup (Ibn Huḍayl, p. 146, Ibn al-Munḍir p. 25) ; sur le traitement de certaines maladies, comme l'orgelet (Ibn al-ʿAwwām, p. 924-925, Ibn al-Munḍir p. 106), un purgatif à base de chien bouilli (Ibn al-ʿAwwām, p. 984, Ibn al-Munḍir p. 175), un traitement particulier pour les crevasses à bases de viande de bœuf macérée dans du vinaigre (Ibn al-ʿAwwām, p. 968, Ibn al-Munḍir p. 136). Cette liste n'est pas exhaustive.

408. *Ibid*, p. 8.

2). Un célèbre traité général par al-Aqṣarāʾī : la *Nihāyat al-sūʾ*

Le plus célèbre traité de *furūsiyya* est sans conteste نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية (Nihāyat al-suʾl wa al-umniya fī taʿālīm aʿmāl al-furūsiyya, *Pour en finir avec le désir d'en savoir plus sur l'apprentissage des exercices d'équitation*), écrit par Muḥammad ibn ʿĪsā ibn ʾIsmāʿīl al-Ḥanafī al-Aqṣarāʾī, mort en 749/1348⁴⁰⁹. Membre d'une famille damascène d'ulémas proche du pouvoir mamlūk, il fut introduit à certaines pratiques de la *furūsiyya* bien que n'appartenant pas à l'élite militaire. Il savait ainsi manier l'arc et fut l'élève du maître de lance ʿIzz al-Dīn ʿAbd al-ʿAzīz al-Rammāḥ, qui apprit lui-même auprès du plus grand lancier de son époque, Naḡm al-Dīn al-Rammāḥ⁴¹⁰. L'intention avouée d'al-Aqṣarāʾī est de composer un traité rappelant aux musulmans leur devoir de *ḡihād*. Fin lettré, il entreprit un travail de recherche sur les arts de la guerre, qui lui permit de rédiger un ouvrage rassemblant savoir livresque et connaissances pratiques. Cependant, comme il a été dit plus haut, certains sujets traités ne sont pas représentatifs des usages de son temps : il retranscrit parfois *verbatim* ses lectures, citant ou non ses sources, révélant à ses lecteurs les tactiques des grands théoriciens de l'Antiquité, élaborées à une époque où la guerre était tout autre. D'autres passages, bien entendu, semblent plus contemporains, et certains mettent en évidence les connaissances concrètes de l'auteur, particulièrement la leçon sur tir à l'arc (leçon 1) et celle sur le maniement de lance (leçon 2). Les informations contenues dans la leçon 7 (qui fait l'objet de la traduction de David Nicolle), bien que manifestement tirées d'un ouvrage abbasside, sont également à relever car elles témoignent du maniement de certaines armes peu fréquentes et de branches de la *furūsiyya* rarement traitées dans les ouvrages du genre, comme la natation⁴¹¹.

Quel que soit son apport original, l'étendue des sujets abordés en fait incontestablement un ouvrage encyclopédique. Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme (*ʿamūd* et non *dabbūs*, leçon 5),

409. Il en reste onze versions manuscrites, dont dix écrites dans le siècle suivant la mort de l'auteur : Chester Beatty Library ms. Ar 5655.161 (datée de 767/1366); British Library mss. Add. 18866 (daté de 773/1371), Or. 3631, Add. 23487, Add. 23488 ; Topkapı Saray Library, ms. Ahmet III 2651 (ou 7412, daté de 775/1373), Ayasofya Library mss. 4044, 4197; Bibliothèque Nationale, ms. 2828, University of Cambridge Library ms. Q9277 (ou Qq277), Dār al-Kutūb al-Miṣrīya, ms. 3m/1.

410. Tantum, "Muslim Warfare, *op. cit.*, p. 188, et al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 153-154, et 195-200.

411. Al-Sarraf juge que le long développement sur l'épée (leçon 3) constitue également l'un des chapitre les plus intéressants de l'ouvrage, *ibid*, p. 199.

l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerres employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12)⁴¹².

La *Nihāyat al-su'l* a fait l'objet de deux thèses de doctorat présentant chacune une édition commentée, mais malheureusement difficilement accessibles car non publiées⁴¹³ et que je n'ai pas pu consulter. Seuls quelques extraits sont disponibles en traduction, parfois accompagnée d'une édition. De même, ses miniatures ont également été étudiées dans plusieurs travaux⁴¹⁴.

• Recruter et organiser l'armée

Geoffrey Tantom a publié en 1979⁴¹⁵ les traductions de plusieurs passages de la *Nihāyat al-su'l*. Il s'agit d'extraits relativement courts contenus dans les leçons 8 et 9, sur la préparation et la formation des troupes. Cependant, la totalité de ces deux leçons est essentiellement fondée sur des sources pré-mamlûkes, grecques, sassanides ou abbassides, citées ou non, et ne reflètent en rien les pratiques mamlûkes⁴¹⁶.

Le premier passage traduit par G. Tantom⁴¹⁷ porte sur les revues avant d'engager le combat. Le commandant doit faire une dernière inspection de ses troupes, et vérifier particulièrement l'état de l'équipement de chacun. Les cavaliers qui détiennent les meilleures armes et les protections les plus longues se posteront sur une première ligne, suivis sur une deuxième par ceux dont l'équipement est légèrement moindre, et ainsi de suite jusqu'à former cinq lignes. Il agira de même pour les fantassins. Tous les soldats seront ainsi inscrits sur le

412. *Ibid*, p. 195-200, où al-Sarraf résume leçon par leçon et donne les sources attestée ou probables de chacune d'elles, et Tantom, "Muslim Warfare", *op. cit.*, p. 188.

413. Sayed Muḥammad Luṭf al-Ḥuq, thèse de doctorat soutenue à l'université de Londres en 1955, et Nabīl 'Abd al-'Azīz, thèse soutenue à l'université du Caire en 1972.

414. David James, « Mamluke Painting at the Time of the "Lusignan Crusade", 1365-70 », dans *Humanoria Islamica*, vol II, 1974, et Voir G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship : a Fourteenth Century Arabic Cavalry Manual*, ed. British Library, 1979.

415. "Muslim Warfare, *op. cit.*, p. 187-201.

416. *Ibid*, et Shihab al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 197-198.

417. "Muslim Warfare, *op. cit.*, p. 190.

registre avec leur nom et équipement. La formation de l'armée sera fonction de ces lignes, la première des fantassins devant la première des cavaliers etc.

L'officier en charge de cette revue doit être soigneusement choisi par le souverain, lit-on dans le passage suivant⁴¹⁸. En plus d'être compétent, il ne doit surtout pas négliger sa tâche en n'inspectant pas avec suffisamment d'attention hommes et montures. Si tel est le cas, il risque d'enrôler des hommes ou des chevaux qui n'ont pas les qualités physiques requises, ou de voir se présenter devant lui plusieurs fois les mêmes soldats, qui réclameront ainsi plusieurs soldes. Pour être sûr de reconnaître chaque homme et chaque monture, le registre (*dīwān al-ğayš* ou *dīwān al-ʿarḍ*) est tenu avec une terminologie très précise, connue sous le nom *ʿilm al-firāsa*⁴¹⁹ (Science de la physiognomonie) sur laquelle al-Aqṣarāʾī s'étend relativement longuement puisqu'il y consacre trois chapitres de la leçon 8. Tantum propose la traduction d'un passage significatif sur la nomenclature des sourcils, suivant leur ligne, leur épaisseur, leur longueur etc⁴²⁰.

Si l'extrait sur l'alignement des troupes avant la bataille semble tiré, d'après le style de l'arabe employé, d'un texte grec non identifié⁴²¹, les recommandations relatives au *dīwān* sont d'inspiration abbasside. C'est à cette époque en effet que fut développé le système d'enregistrement précis des troupes sur un registre, et plusieurs ouvrages composés alors s'en font l'écho, dont certains servirent à al-Aqṣarāʾī, qui a pu les citer sans souci d'une quelconque modification⁴²².

Comme il a déjà été signifié plus haut⁴²³, al-Aqṣarāʾī s'est largement servi du *Tactica* d'Élien sur les arts de la guerre, rédigé en grec en 106. Élien n'est généralement pas considéré comme un théoricien majeur, mais il s'est lui-même appuyé sur des auteurs plus anciens comme Polybe, dont les travaux sont partiellement perdus. Son *Tactica* présente, lui, l'avantage d'être passé à la postérité. Il a été largement utilisé par les Byzantins (Léon VI le

418. *Ibid*, p. 191.

419. Le terme a la même racine de le mot *furūsiyya*. On en trouve mention dans le *Lisān al-ʿarab*, par exemple, à l'entrée *فرس* (cf. *op. cit.*, vol. 6, p. 160).

420. "Muslim Warfare, *op. cit.*, p. 191-192.

421. *Ibid*, p. 190.

422. *Ibid*, p. 191-192, où Tantum identifie la source d'al-Aqṣarāʾī comme étant Abū al-Farağ Qudāma et son *Kitāb al-ḥarağ wa-ṣināʿat al-kitāba*, composé vers 316/928 (dont le texte a été édité par Muḥammad Ḥusayn al-Zubaydī à Bagdad en 1981). Al-Sarraf dit qu'al-Aqṣarāʾī s'est aussi servi, bien qu'il ne les ait pas cités, de Faḥr al-Dīn al-Rāzī (mort en 606/1209) et son *Kitāb al-firāsa*, et de Muḥammad ibn Ibrāhīm al-Anṣārī al-Ṣūfī al-Dimašqī et de son livre qui porte le même titre que le précédent (dans « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 197-198).

423. Voir *supra*, I. 1. A. 6).

Sage, Nicéphore Phocas), les Occidentaux (Machiavel), et, comme Tantum l'a mis en lumière, les Arabes⁴²⁴. Comme bien d'autres ouvrages de science grecs, il a certainement été traduit en arabe bien avant le siècle d'al-Aqṣarāʾī, qui a utilisé les traductions disponibles.

Effectivement, plus d'un tiers du *Tactica* a été consigné dans la *Nihāyat*, principalement dans la leçon 9. L'auteur s'est parfois permis quelques commentaires au milieu de passages de la traduction cités *verbatim*. Plusieurs extraits ont à leur tour été traduits par Tantum, qui met en évidence dans sa présentation les mots d'al-Aqṣarāʾī et ceux d'Élien⁴²⁵. La plupart sont de ce dernier.

Le texte évoque l'organisation de l'armée, lors du campement et lors du combat, qu'il est important de bien maîtriser pour assurer la victoire. Il décrit ensuite la phalange grecque – en principe une formation de fantassins lanciers lourdement armés – et comment les troupes légères doivent s'insérer derrière leurs rangs. Cet extrait, tout instructif soit-il, ne présente aucun intérêt pratique pour un mamlūk, qui est essentiellement un cavalier, ce qui prouve, encore une fois, qu'al-Aqṣarāʾī écrit un ouvrage savant et non un manuel pour le soldat mamlūk.

Le passage suivant proposé par Tantum évoque la formation de la cavalerie. Il est lui aussi tiré directement d'Élien, qui impute son invention aux Thessaliens⁴²⁶. En livrant cette tactique de cavalerie, et en insistant sur la nécessité d'un apprentissage de qualité pour le maniement de la lance, al-Aqṣarāʾī semble s'adresser plus directement aux Mamlûks, mais il est peu probable dans les faits qu'ils se soient servis concrètement de ces recommandations : la cavalerie grecque n'était qu'un soutien à l'infanterie lourde, alors que chez les Mamlûks, elle est l'ossature de l'armée. Ce sont deux conceptions totalement différentes de la guerre.

Il n'est plus question d'Élien dans les deux passages suivants. Le traducteur pense y déceler, d'après leur style, une source grecque qu'il n'identifie pas⁴²⁷. Al-Sarraf évoque lui un

424. Cf. "Muslim Warfare", *op. cit.*, p. 194.

425. *Ibid*, p. 194-195.

426. Plusieurs formes sont alors possible : soit la formation en losange, qui permet une évolution rapide et aisée en toutes directions. Des officiers sont disposés à chaque angle. Soit une formation en carré, plus simple, préférée des Perses et des Siciliens. On disposera davantage de chevaux en ligne de front qu'en profondeur (deux à trois fois plus suivant les avis), mais la formation elle-même aura l'aspect d'un carré. Les cavaliers ne doivent pas être serrés comme dans une phalange, mais, ajoute al-Aqṣarāʾī, offrir suffisamment de distance entre eux pour pouvoir manier aisément leur lance, selon ce que leur instructeur leur aura enseigné.

427. *Ibid*, p. 196.

traité sassanide inconnu disponible en traduction arabe dès la deuxième moitié du II^e/VIII^e siècle et dont se serait servi al-Aqṣarāʾī dans ses leçons 8 et 9⁴²⁸.

Le premier traite des éléments que le commandant doit maîtriser pour pouvoir, seul, prendre les décisions qu'il juge opportunes. Il doit donc être mis au courant par les services secrets et les patrouilles de reconnaissance des conditions pratiques dans lesquelles vont se dérouler la rencontre : la disposition du terrain, l'état des routes, l'agencement de l'armée adverse. Il doit aussi être particulièrement vigilant quant à la possible pénétration d'espions ennemis dans son camp. Il peut alors placer les embuscades au bon endroit en connaissance de cause, lancer une attaque surprise, optimiser l'organisation de son armée, en exécutant ainsi les ordres du souverain⁴²⁹.

Le deuxième extrait évoque la structure de l'armée pendant la marche. Le commandant doit diviser des troupes en quatre groupes : l'avant-garde, qui prépare le chemin et le campement ; l'arrière-garde, qui ferme la marche et recueille ceux qui traînent ; le flanc gauche et le flanc droit. Après l'avant-garde, entre les flancs, protégés, doivent se trouver ceux qui ne combattent pas, les marchands, l'arsenal, le trésor, les bagages, les agents de l'administration militaire. Dans le camp, chaque groupe a son propre commandement, qui assure la sécurité de chacun. Le chef de la garde coordonne quant à lui la surveillance du camp entier, en divisant ses troupes en deux groupes, un pour la première moitié de la nuit, l'autre pour la seconde. Chaque groupe est lui-même divisé en plusieurs unités de quelques hommes. Il est ainsi permis de faire des rondes incessantes autour du camp, chaque unité suivant la précédente de peu⁴³⁰.

Le tout dernier extrait choisi par Tatum porte sur les embuscades, une technique très prisée des armées musulmanes si l'on en croit les témoignages byzantins et francs. Le traducteur juge qu'il s'agit certainement du passage le plus authentiquement musulman et que l'on peut penser qu'il se fait l'écho de pratiques contemporaines, mais sans s'avancer sur une identification plus précise de la source⁴³¹. Al-Sarraf y a reconnu la version abrégée du traité d'al-Harṭamī⁴³². Il s'agirait donc d'une source abbasside.

Le nombre de participants à l'embuscade doit être compris, suivant les avis, entre un et deux tiers des effectifs de l'ensemble de l'armée. Une fois que l'escadron est désigné, il faut

428. Al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 198.

429. "Muslim warfare", *op. cit.*, p. 196-198.

430. *Ibid*, p. 198.

431. *Ibid*, p. 196 et 198-199.

432. « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 198.

le diviser en trois groupes : deux se posteront en avant-garde, le troisième restera en arrière de l'armée elle-même. Quand il s'agit de surveiller l'ennemi et de préparer une attaque surprise, les deux groupes postés en avant-garde se sépareront, avec chacun un poste mobile de surveillance. Ils doivent rester le plus discrets possible, de même que leurs montures, et faire preuve de courage, d'indépendance, d'endurance, de vigilance. Savoir, aussi, se cacher dans un site permettant un accès aisé à l'eau potable et offrant une position dominante, protégée des attaques. Si malgré ces précautions l'ennemi se rend compte de leur présence, il ne verra probablement qu'un seul groupe, et persuadé d'avoir affaire à un nombre restreint d'hommes, l'attaquera sûrement. L'autre groupe pourra alors fondre sur lui. Quand l'attaque surprise est lancée, les hommes ne doivent pas chercher le butin mais se concentrer sur leur objectif. Une fois qu'il est atteint, ils leur faut regagner leur position initiale, sans laisser aucun de leur compagnon derrière eux.

Lorsque l'armée est en situation de combat et qu'il n'est plus question d'attaque surprise, la tâche de ces deux groupes embusqués en avant-garde est d'empêcher l'ennemi de prendre une position avantageuse, de le couper de ses renforts, et d'interdire toute désertion dans le camp musulman. Ils se posteront alors directement sur les flancs de l'ennemi, le plus en avant possible, mais à une distance n'excédant pas deux kilomètres. Le troisième groupe, celui qui se trouve en arrière de l'armée, sert de soutien. S'il est important en nombre, il doit se partager le terrain des opérations.

Le rôle de l'embuscade est ainsi double : permettre une attaque surprise, pour affaiblir l'ennemi, mais aussi lorsque l'on prépare l'affrontement, offrir une position stratégique pour l'empêcher de prendre l'avantage, en plus de veiller aux désertions.

Tous les passages proposés par Tantum sont donc inspirés, si ce n'est tirés, d'ouvrages antérieurs de plusieurs siècles à la rédaction de la *Nihāyat*. Ils illustrent parfaitement la vocation encyclopédique de l'ouvrage, qui se veut une somme des connaissances militaires disponibles à l'époque mamlûke⁴³³. Peu importe que certaines leçons ne puissent plus être mises en pratique. Al-Aqṣarā'ī n'est pas un théoricien militaire, c'est un savant appartenant aux hautes sphères de la société civile. Si sa position sociale lui a permis d'avoir accès à certaines activités théoriquement réservées à l'élite militaire, c'est en amateur qu'il les a exercées, pas en soldat. Il n'a sans doute jamais participé à une bataille. Aussi tire-t-il ses connaissances sur l'organisation de l'armée de ses lectures. Les leçons qu'il donne à ce propos ne sont pas celles d'un homme de l'art. Il n'a pas, pour ces chapitres-ci, assimilé puis

433. "Muslim Warfare, *op. cit.*, p. 188.

reformulé selon son jugement et son expérience les enseignements des maîtres du passé. Il les livre tels quels, comme de vénérables préceptes, sans se soucier qu'ils aient ou non une application concrète. Il n'écrit pas, lui, un manuel du guerrier.

• L'armement et le maniement de plusieurs armes

En 1994, David Nicolle a publié la traduction du deuxième chapitre de la leçon 7, qui porte sur les armes en sept sections⁴³⁴. Ce passage, qui se présente tout le long sous forme de questions-réponses, n'est visiblement pas non plus de la plume d'al-Aqṣarāʾī. En effet, certains détails suggèrent une provenance plus ancienne et probablement abbasside : la section sur la natation évoque explicitement la traversée de l'Euphrate, et la masse d'arme est désignée sous le terme de *ʿamūd*. Or, c'est un terme qui désigne une arme en usage sous les califes de Bagdad, mais qui est tombée en désuétude dès le III^e/IX^e siècle et que les Mamlûks ne connurent jamais. Ils utilisaient eux le *dabbūs*⁴³⁵.

On peut recueillir au gré des diverses sections qui composent ce chapitre des informations intéressantes sur l'armement alors utilisé, qu'il soit offensif ou défensif, son utilisation, son entretien. Il est probable que les Mamlûks maniaient la plupart de ces armes, mais il faut tout de même prendre les données avec précautions pour ce qui les concerne : si dans leur typologie générale, il est permis de supposer de leur usage à chacune, elles présentent sans doute, parfois, des différences dans leurs particularités. Ainsi, comme il vient d'être souligné, la masse d'arme des Mamlûks étaient un *dabbūs* et non un *ʿamūd*, plus lourd. Les armes mamlûkes qui seront présentées plus avant permettent cependant de confirmer l'utilisation des mêmes éléments défensifs⁴³⁶. Ce passage de la *Nihāyat* est le seul qui traite de tels sujets dans un ouvrage de *furūsiyya*⁴³⁷.

Commençons par l'armement défensif⁴³⁸. Le cavalier peut se protéger grâce à un haubert (*dirʿ*), un long vêtement en cotte de maille muni de manches et attaché par une ceinture⁴³⁹.

434. "The Reality of Mamluk Warfare : Weapons, armour and Tactics", dans *Al-Masāq* 7:1, 1994, p. 77-110. Il s'est servi de l'édition de la thèse doctorale de Sayed Muḥammad Luṭf al-Ḥuq.

435. Voir *infra*, I. 3. D. 1).

436. Voir *infra*, II. 3. B.

437. Al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p.197.

438. "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* On trouve les informations le concernant principalement dans les sections 1 (p. 78-81), sur comment se préparer au combat, et 2 (p. 81-84), où sont prodiguées des recommandations pour mettre ou enlever sa cotte de maille.

439. *Ibid*, 2^e section, p. 81.

L'auteur cependant ne le juge pas très utile car il n'isole ni du chaud ni du froid, et son poids important rend difficile pour un homme qui en est vêtu la traversée d'une rivière ou l'ascension d'une colline à pied⁴⁴⁰. C'est aussi assez délicat à mettre et à enlever, aussi le processus pour ce faire est-il décrit précisément dans la 2^e section, que le cavalier soit à pied ou sur un cheval en allure⁴⁴¹. Il peut aussi utiliser une cuirasse lamellaire (*ğawšan*). Il s'agit d'une sorte de long manteau avec des manches. Dans le modèle le plus efficace, les trous qui servent à assembler les différentes lamelles entre elles sont couverts. Il est important que le soldat sache la mettre seul, mais aussi, qu'il sache comment elle est fabriquée pour pouvoir la réparer le cas échéant. Une cuirasse bien entretenue est la preuve d'un guerrier averti⁴⁴².

L'une des informations les plus intéressantes que l'on y trouve est que l'archer monté doit porter lui aussi une cuirasse *ğawšan* mais plus courte, et surtout avec des manches amovibles. Quand il tire avec son arc, il retire les manches, les laisser pendre, et les remet après le tir. Une cuirasse d'archer doit aussi avoir un système d'assemblage des lamelles qui n'accroche ni la corde ni les flèches, comme un laçage, qui n'offre pas toutefois une protection identique à une cuirasse comme décrite plus haut, sur laquelle les trous sont couverts⁴⁴³.

Pour renforcer l'efficacité du *ğawšan*, on peut la porter sur un *qarqal*, vêtement matelassé qui protège à la fois du froid et du chaud et des coups de masse. Avec un haubert en-dessous, c'est encore mieux. Il est possible que les remarques au sujet de ce *qarqal* soient réellement d'al-Aqṣarāʾī, car il le compare à ce que les «Francs portent sous leur armure de fer»⁴⁴⁴.

Le cavalier protégera sa tête avec un casque (*bayḍa*), une coiffe en maille ou un turban⁴⁴⁵. Par réflexe, il peut vouloir parer un coup ou protéger son visage avec son bras. Des défenses de bras (*sāʿad*) le garantissent ainsi des mauvaises blessures⁴⁴⁶. D'après David Nicolle, elles protègent essentiellement les avant-bras. Le terme désigne des modèles

440. *Ibid*, 4^e section, p. 89.

441. *Ibid*, 2^e section, p. 81-82.

442. *Ibid*, 2^e section, p. 82-83.

443. *Ibid*, 2^e section, p. 84. En plus des manches, la partie inférieure du *ğawšan* aussi peut être amovible (p. 83).

444. *Ibid*, 2^e section, p. 84.

445. *Ibid*, 1^e section, p. 80, et 2^e section, p. 82.

446. *Ibid*, 1^e section, p. 80, et 2^e section, p. 82.

lamellaires, mais est tombé en désuétude dès le ^{iv}^e/^x^e siècle. Ce sont alors les *bāzūband* persans, d'une seule pièce, qui se développèrent⁴⁴⁷. L'emploi de ce terme arabe ancien, *sā'ad*, semble donc indiquer une source abbasside. De même, il existe des protections de jambes (*sāqān* au duel). Elles étaient probablement semblables à des chaussettes en maille et attachées par des liens à une ceinture portée sous l'armure⁴⁴⁸.

Le bouclier (*turs*) est muni d'une poignée qui permet, en plus de le tenir avec le bras gauche, de le ramasser aisément s'il tombe à terre⁴⁴⁹. Celui en bois est efficace contre les flèches, le javelines et les lances, mais est à proscrire contre les engins incendiaires et les coups de masse. Celui en cuir est quant à lui fragile face à l'épée ou la dague et la masse. C'est celui en fer qui est le plus efficace contre tous types d'armes, notamment le feu. On peut aussi se prémunir contre ce dernier par des vêtements ignifuges qui ne doivent cependant pas avoir été percés par des coups d'épées ou des jets de flèches⁴⁵⁰.

Lorsqu'on se trouve au camp, on ne porte pas nécessairement ces armes défensives sur soi. Il faut cependant les tenir toujours prêtes, le haubert dans le bouclier, le casque sous la cuirasse, l'armure du cheval sous la selle, les protections de membres gauches à gauche et inversement. Si toutefois on est en alerte maximale, il est préférable de se coucher tout équipé et de laisser son cheval sellé⁴⁵¹.

Les données sont tout aussi riches pour ce qui concerne les armes offensives. Celle qui emporte la préférence de l'auteur est sans conteste la petite épée ou longue dague *hanğar*, d'origine centre-asiatique et utilisée surtout au début de l'islam⁴⁵², ce qui semble corroborer, une fois encore, l'origine abbasside du texte. C'est une arme particulièrement utile car peut remplacer n'importe quel autre type : elle sert d'arme de taille et d'estoc lors de combat rapproché, et d'arme de jet, telle la javeline ou les flèches. Un guerrier doit l'avoir en permanence sur lui⁴⁵³. Il la range dans un fourreau, mais s'il l'a en main lors d'un combat et qu'il veut prendre une autre arme, il peut la glisser dans le carquois ou l'une de ses bottes, quillon en bas⁴⁵⁴.

447. *Ibid*, note 26.

448. *Ibid*, 1^e section, p. 80, et note 27.

449. *Ibid*, 1^e section, p. 79.

450. *Ibid*, 4^e section, p. 87-88.

451. *Ibid*, 1^e section, p. 80-81.

452. *Ibid*, note 79.

453. *Ibid*, 3^e section, p. 84.

454. *Ibid*, 1^e section, p. 79 et 5^e section, p. 90.

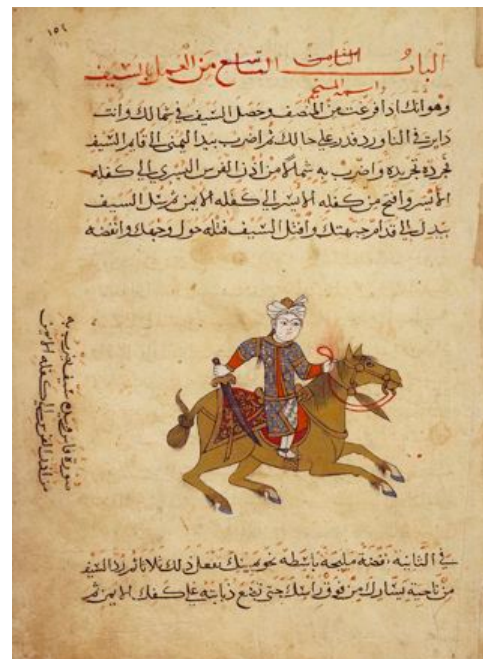
Le *sayf* (épée ou sabre) est manifestement considérée comme une arme de taille. Les miniatures présentent surtout un sabre. Ce *sayf* se porte dans un fourreau, sur le côté gauche, mais lors d'un combat, on peut aussi le mettre dans le carquois ou le tenir par sa dragonne⁴⁵⁵. La masse (*'amūd*) et la hache de selle (*ṭabarzīn*) sont aussi les armes de taille, la première plus souvent évoquée dans ce texte que la seconde. On peut les suspendre à la selle grâce à un anneau, même si la masse a un étui. Lors du combat, elles peuvent elles aussi être glissées dans le carquois, les bottes, ou suspendues aux lanière qui maintiennent le fourreau du sabre⁴⁵⁶.

La lance (*rumḥ*) est une arme d'estoc à distance. On peut l'attacher à la ceinture ou avec une lanière sous la poitrine pour la soutenir⁴⁵⁷.

Enfin, en arme de jet, on trouve bien évidemment l'arc et les flèches. Quand on ne s'en sert pas, on porte l'arc suspendu au bras gauche, ou éventuellement à l'épée ou à la lance. On peut aussi le mettre dans un étui (*nīmlinġ*), comme «certains peuples de l'Est» (les Turcs), ou dans le carquois (*ġa'ba*), avec les flèches, qui est suspendu sur le côté droit. Il s'agit probablement d'un carquois en cuir, ouvert dans lequel les pointes de flèches sont dirigées



© Chester Beatty Library



f° 149r © Chester Beatty Library

455. *Ibid*, 1^e section, p. 79, 3^e section, p. 85 et 5^e section, p. 90.

456. *Ibid*, 1^e section, p. 79 et 5^e section, p. 90.

457. *Ibid*, 3^e section, p. 85 et 5^e section, p. 89.

vers le haut et qui permet à l'archer de saisir ses munitions facilement et rapidement, contrairement au carquois dont il est fait mention plus loin, d'origine centre-asiatique, qui est rigide et muni d'un couvercle pour protéger les flèches de la pluie. Ce dernier type peut être utilisé, d'après l'auteur, comme condensateur de bruit pour déterminer une éventuelle approche de l'ennemi quand les conditions de visibilité sont mauvaises (nuit, brouillard)⁴⁵⁸. Les autres armes de jet sont la javeline (*mizrāq*), le lance pierre (*al-ḥağāra bi-al-yad*) et la fronde (*miqlāʿ*)⁴⁵⁹. La référence à ces deux derniers types d'armes sont relativement peu fréquentes dans l'ensemble des sources concernant la *furūsiyya*. Ibn Tağrī Birdī en fait cependant mention plusieurs fois quand il évoque les luttes intestines entre factions pour prendre la contrôle de la Citadelle⁴⁶⁰.

Un soldat ne doit pas avoir sur lui qu'un seul type d'arme. Il est préférable au contraire, qu'il en ait au moins deux, voire trois, de type différent : une arme d'estoc, une de taille, et une de jet⁴⁶¹.

Contre des fantassins, en plus de l'épée, un cavalier utilisera de préférence des armes de jet (javeline ou flèches), mais pas la masse ou le *ḥanğar*. Contre une cavalerie qui charge, des fantassins se serviront de la lance, de la javeline et des flèches, donc des armes de distance. Quand ils sont dans la mêlée, ils viseront les chevaux, et utiliseront au contraire davantage des armes de combat rapproché comme le *ḥanğar*, l'épée ou la masse. Même si cavalerie et infanterie présentent toutes deux des avantages et des inconvénients, la cavalerie jouit d'une supériorité certaine au vue de sa force de frappe et de sa rapidité. C'est elle, surtout, qui permet la tactique de l'attaque-repli⁴⁶². Quelques conseils sur les armes incendiaires, obsolètes pour les Mamlûks d'après le traducteur, viennent fermer ses considérations sur les armes⁴⁶³.

Les deux dernières sections portent sur deux aspects peu communs de la *furūsiyya*, et dont la *Nihāyat* est le seul traité connu à se faire l'écho. La 6^e section traite en effet de natation et explique au soldat qui y serait contraint comment s'y prendre pour traverser une rivière avec armes, armure et monture, que l'on soit poursuivi ou non. Il doit s'efforcer de ne pas mouiller

458. *Ibid*, 1^e section, p. 79, 4^e section, p. 87, et 90, 5^e section, p. 89. Voir aussi les notes 95, 96 et 116. Ibn Maymūn préfère quant à lui ce genre de carquois avec couvercle (cf. *supra*, note 356).

459. *Ibid*, 1^e section, p. 80 et 3^e section, p. 85.

460. Ibn Tağrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, ed. Popper, t. VI, p. 185 (cf. la traduction de Popper, vol. II p. 134).

461. "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.*, 3^e section, p. 85.

462. *Ibid*, 4^e section, p. 86.

463. *Ibid*, 4^e section, p. 88, et note 110.

ses affaires, et s'il est en situation difficile, de ne pas se laisser entraîné vers le fond par le poids de son haubert, et de ne pas entraver les membres de son cheval. L'auteur insiste sur la nécessité de s'entraîner souvent, de jour comme de nuit. Celui qui est capable de traverser l'Euphrate à la nage doit être considéré comme un homme supérieur⁴⁶⁴. La dernière section, quant à elle, évoque une arme fort peu banale et qui peut surprendre dans ce contexte : le lasso (*wahaq*). L'auteur souligne cependant que les cavaliers persans et turcs en portent toujours un et que son maniement est le point ultime de l'adresse en *furūsiyya*. Son exposé consiste essentiellement à expliquer au guerrier qui y serait confronté comment esquiver ou parer un lancer de lasso en fonction de l'arme qu'il tient alors dans les mains⁴⁶⁵.

Le passage traduit par David Nicolle fournit donc des données indéniablement instructives sur l'armement, mais qui doivent être considérées avec prudence pour l'époque qui nous concerne puisqu'al-Aqṣarāʾī semble s'être servi ici d'une source abbasside. Le passage relatif au lasso éclaire d'un jour nouveau l'armement oriental, mais il faut bien avouer que c'est le seul document, à ma connaissance, qui en fasse mention. Était-il réellement, comme le prétend l'auteur, considéré comme le point culminant de l'adresse en *furūsiyya* ? Son utilisation était-elle répandue ? Les Mamlûks s'en servirent-ils ? Je ne dispose malheureusement pas de suffisamment d'éléments pour répondre à ces questions. La section sur la traversée d'une rivière, à laquelle l'auteur accorde une importance toute particulière, prouve que la natation fait partie intégrante des arts de la *furūsiyya*, qui ne se cantonnent pas aux pratiques en relation directe avec l'équitation comme on le pense souvent. Le *fāris* est un soldat d'élite, au champ de compétences vaste, et qui doit pouvoir se sortir de toutes les situations.

464. *Ibid*, 6^e section, p. 90-93. Sur les exploits de Baybars à la nage, voir Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I., p. 608 (cf. la traduction de Quatremère, vol. I/2, p. 113-114). Ibn Taḡrī évoque quant à lui ceux du sultan Mu'ayyad Ṣayḥ (Nuḡūm, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 414 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 78).

465. "The Reality of Mamluk Warfare", 7^e section, p. 93-95. Louis Mercier, dans *La Chasse et les sports chez les Arabes*, éd. Rivière, Paris, 1927, p. 77, fait référence à plusieurs miniatures persanes qui montrent soit un chasseur prenant sa proie au lasso, avec l'intention probable de la prendre vivante, soit même deux cavaliers s'affrontant en combat singulier avec cette arme.

• Les miniatures

Plusieurs copies de la *Nihāyat* contiennent un cycle de miniatures, dont certaines de très bonne qualité. Les plus remarquables sont contenues dans le manuscrit de la Chester Beatty Library⁴⁶⁶ et celui de la British Library⁴⁶⁷. Celui de la Chester Beatty est le plus ancien toutes versions confondues. Il a été rédigé en 761/1366, soit quelques années seulement après la composition originale de l'ouvrage (au plus tard en 749/1348), et quelques années avant son double de Londres (773/1371). Il semble qu'il s'agisse de l'original du cycle des miniatures⁴⁶⁸. Ce sont elles qui sont reproduites ici. Celles qui figurent sur le manuscrit de Londres sont très similaires dans la composition mais les détails de décorations florales y sont plus abondants.

Les miniatures ne jalonnent pas tout l'ouvrage de façon équilibrée : on les trouve uniquement dans les leçons deux et trois, sur la lance et le sabre, les autres leçons n'en comportant aucune⁴⁶⁹. Si le miniaturiste a pu puiser pour sa composition dans les figurations de cavaliers sur divers objets, on peut également supposer qu'il les a peints sur le vif, s'inspirant de ce qu'il a vu par lui-même, soit dans les représentations publiques, soit, pourquoi pas, dans les *ṭibāq*, lors des entraînements. Les détails de harnachement et d'armement me semblent ainsi pouvoir être contemporains. C'est peut-être là, d'ailleurs, que les informations contenues dans la *Nihāyat* peuvent le plus sûrement être rattachées aux Mamlûks. Il est à noter cependant, que, au moins pour l'esthétique du dessin, il s'agit probablement de tenues d'apparat.

Le propos n'est pas de faire ici une analyse stylistique, mais de se pencher davantage sur les détails qui permettent de confirmer des questions relatives à la *furūsiyya*. En effet, les dix-neuf miniatures (seules dix d'entre elles sont reproduites ici) livrent des informations à la fois sur la tenue vestimentaire des mamlûks, leurs armes et le harnachement⁴⁷⁰. C'est assurément pour ce dernier qu'on y trouve le plus de renseignements.

466. Le ms. Ar. 5655.161. Elles ont été étudiées par David James, «Mamluke Painting», *op. cit.*

467. Le ms. Add. 18866. Voir G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.*

468. James, "Mamluke Painting", *op. cit.*, p. 78.

469. *Ibid*, p. 75.

470. Elles ont été étudiées pour leurs qualités esthétiques (cf. les deux articles précédemment cités) mais pas vraiment pour leurs valeurs informatives.



© Chester Beatty Library

L'embouchure utilisée semble être de type arabe, avec des branches longues. Les rênes sont parfois nouées, pour ne pas être laissées trop lâches, quand le cavalier a les deux mains occupées : elles sont alors posées sur l'encolure, ou passées autour du bras (gauche ou droit). Tous les chevaux portent, pendant sous l'encolure, un gros pompon de crins, que l'on retrouve sur certaines miniatures persanes mais une seule fois sur l'exemplaire de Londres, et pas sur d'autres manuscrits illustrés de la même époque.

Les arçons de selle sont épais, mais relativement bas, les étriers simples et chaussés de façon à ce que le cavalier ait le genou légèrement fléchi. Un collier de chasse sur la poitrine et un culeron sur lequel pendent des lanières décoratives permettent, en plus de la sangle, de maintenir la selle en place. Probablement aussi s'agit-il de pièces permettant l'ajout d'éléments décoratifs comme des médaillons en métal. Le tapis de selle couvre la moitié de la croupe, et la queue est systématiquement nouée.



© Chester Beaty Library



f° 166r, © Chester Beaty Library

Les cavaliers imberbes sont des novices, ceux qui portent la barbe ou la moustache leurs maîtres. Certains ont les cheveux longs rassemblés en natte. Ils sont tous vêtus d'une tunique à mi-mollets très richement décorée, et coiffés de larges turbans blancs enroulés autour d'une calotte rouge ou dorée. Les autres manuscrits mamlûks ne figurent pas ce genre de coiffe. Les cavaliers y sont plutôt couverts d'une *ṭaqiyya*⁴⁷¹ ou d'un *zamṭ*, sorte de bonnet de poil. Apparemment cependant, les larges turbans étaient encore en faveur au temps de Qalqašandī⁴⁷², soit à l'époque de la composition de cette version. Ils sont chaussés de bottes blanches et équipés d'éperons.



© Chester Beaty Library



f° 162r, © Chester Beaty Library

471. D'après Dozy, *Supplément, op. cit.*, t. II, p. 71 : "Sous les sultans mamlouks, c'était d'abord une sorte de béret rond et plat, de la hauteur de la sixième partie d'une coudée ; il était vert, rouge, bleu ou d'une autre couleur, et on le portait sans turban. Plus tard, sous le règne d'al-Melic an-Nâcir Faradj (1398), on inventa la *tâkiya* circassienne, qui avait à peu près deux tiers de coudée d'élévation, et dont le sommet était sphérique; elle était doublée de morceaux de papier et ornée d'une bordure de fourrure de belette. C'était la coiffure des émirs, des mamlouks, des soldats, etc., et les femmes l'adoptèrent aussi."

472. Voir L. A. Mayer, *Mamluk Costume*, Genève, 1952, p. 31, d'après Qalqašandī, *Ṣubḥ, op. cit.*, IV, p. 40.

Sur les questions d'armement, aucune surprise. Puisque ces miniatures sont insérées dans les leçons sur le sabre et la lance, ce sont principalement ces deux armes qui sont représentées. Les lances (*rumḥ*)⁴⁷³ sont longues et les sabres (*sayf*) la plupart du temps légèrement courbes. On peut aussi y voir des boucliers (*turs*), ronds, et des masses d'armes sous le genou droit. Elles ont toujours une tête carrée. Une seule miniature présente un arc. Il est réflexe. Enfin, l'une d'entre elles montre un cavalier avec un casque, conique et sans nasal. L'homme tient dans sa main gauche un bouclier en feu.



f° 156v, © Chester Beatty Library

473. Figure ici entre parenthèse la nomenclature des armes telle qu'on la trouve dans les légendes des miniatures sur le manuscrit.

D'après Rex Smith et James, se sont les spectacles qui sont représentés ici, mais cela ne peut-il être aussi la figuration des exercices d'entraînement ? Par deux fois, un groupe de quatre cavaliers est figuré autour d'un bassin. Or on sait que les *maydān*-s étaient des lieux d'agrément, plantés d'arbres et de fleurs, et que c'est là qu'avaient lieu les concours. Sur les autres miniatures, rien ne laisse supposer que les scènes se déroulent dans un tel lieu. Certes, partout, les cavaliers semblent en tenue d'apparat mais il faut que les peintures soient belles. Quand deux cavaliers s'affrontent au sabre, ne peuvent-ils le faire dans un contexte autre que celui des joutes publiques? Rien ne permet de l'affirmer, mais rien non plus de l'infirmer. Sans doute aussi ne faut-il pas trop se fier aux gestes des cavaliers : il est probable que le peintre était davantage animé d'un souci d'équilibre de composition que d'exactitude technique.



© Chester Beaty Library



° 176r, © Chester Beaty Library

C'est donc sur les questions de harnachement que les miniatures de la *Nihāyat* me semblent livrer les informations les plus intéressantes. Si le passage traduit par David Nicolle évoque des armes peu communes (le lasso surtout, mais aussi la fronde ou le lance-pierre), toutes celles qui sont ici figurées ne présentent aucune nouveauté.

Il n'a été question dans les lignes qui précèdent que des passages traduits de cet ouvrage célèbre. La vision que l'on peut en tirer est donc tronquée. Certains de ces extraits, on l'aura compris, ne sont pas de la plume même d'al-Aqṣarāʾī. Ses emprunts à des ouvrages bien plus anciens sont nombreux. Il n'est pas un soldat, encore moins un mamlûk. C'est un intellectuel, un homme de lettres, à qui son appartenance à l'élite civile a permis d'approcher les cercles du pouvoir et d'être introduit à certaines de leurs pratiques, le maniement de lance principalement, et le tir à l'arc. Son intérêt pour les arts de la *furūsiyya* en général a été aiguïté. Poussé par le sultan, il rédige donc un ouvrage relativement complet, dans lequel figure toutes les branches. Cependant, ses connaissances concrètes de la chose militaire, à part sur les deux armes qu'il maîtrise vraiment, sont probablement minces. Ce sont elles, principalement, qui concentrent son apport original. Il est allé chercher le reste de ses leçons dans les livres, en homme érudit. Et ce sont les enseignements des grands maîtres du passé qui composent la majorité de son traité. C'est donc, essentiellement, un ouvrage encyclopédique, qui dresse un état des sources disponibles alors sur le fait guerrier, mais qui ne rend que peu compte de pratiques contemporaines de son auteur. De ce fait, cet ouvrage est-il aussi important dans la littérature militaire musulmane que ce qu'il est généralement admis ? Il est permis d'en douter⁴⁷⁴. Al-Aqṣarāʾī n'écrit pas pour le guerrier, ou alors pour un guerrier soucieux de culture. Son traité n'est pas un manuel. Dans les *ṭibāq*, ses leçons sur la formation de la phalange ne devaient pas être très enseignées. Pourtant, il a été tôt et beaucoup recopié, enluminé dans plusieurs versions de belles miniatures, preuves qu'il jouit rapidement d'un certain prestige. S'il a été composé uniquement dans le but d'inciter au *ḡihād*, pourquoi ne révèle-t-il quasiment que des pratiques obsolètes ? Je pense, comme je l'ai dit plus haut⁴⁷⁵, que la rédaction de cet ouvrage en particulier s'inscrit dans un phénomène plus large que la simple volonté d'exacerber les vertus guerrières. Bien que partiellement en déclin à son époque, la *furūsiyya* avait fait la renommée des premiers mamlûks du sultanat. Elle était devenue l'image même de leur règne, et sa pratique, un signe de distinction, auquel voulut être associée toute la société qui gravitait autour du pouvoir. Mamlûks et notables se mêlèrent peu à peu⁴⁷⁶. Le privilège de pratiquer certaines activités relevant de la *furūsiyya* fut alors accordé aux membres des hautes sphères de la société autres que militaires. De pratique

474. Je ne suis pas la première à me poser la question, cf. Al-Sarraf, « Mamlûk Literature », *op. cit.*, p. 199.

475. *Supra*, I. 1. D.

476. À ce sujet, voir la thèse de doctorat de Mathieu Eychenne, *Une société clientéliste dans le proche-Orient médiéval : liens personnels et réseaux de pouvoir entre élites civile et militaire sous les mamlouks baḥrite (Égypte-Syrie, 1250-1382)*, sous la direction de Sylvie Denoix, Université d'Aix-en-Provence, 2007.

guerrière, la *furūsiyya* devint un art de cour. Al-Aqṣarāʾī lui-même illustre parfaitement ce fait : de par sa position sociale, il eut accès, auprès des plus grands maîtres de Syrie, à des pratiques en théorie réservées aux hommes d'épée. Il est représentatif des croisements culturels qui eurent lieu entre l'élite militaire et l'élite des ulémas. Son ouvrage n'est pas un traité de guerre, c'est un manifeste pour un art aristocratique.

3). L'archerie d'un grand maître : Taybuḡā et son *Ġunyat al-tullāb*

En 1970, J. D. Latham, arabisant, et W. F. Paterson, archer de renom, ont étudié et traduit de concert un traité d'archerie original composé à l'époque mamlûke, sous le sultanat d'al-Aṣraf Ṣaʿbān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya* et commanda de fait plusieurs traités à des spécialistes, dont celui d'Ibn Manglī dont il sera question plus avant. C'est dans ce contexte que Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī, *ustād* d'archerie syrien, composa son كتاب غنية الطلاب في معرفة رمي النشاب (*Kitāb ḡunyat al-ṭullāb fī maʿrifat ramī al-nuṣṣāb*), que les traducteurs ont traduits "librement" par "L'Archerie essentielle pour les débutants"⁴⁷⁷. Son livre se présente sous la forme d'un poème didactique qu'il a longuement commenté⁴⁷⁸. Les traducteurs ont eux-mêmes apporté d'abondants commentaires, illustrés de nombreux schémas, qui font de leur travail une étude particulièrement poussée et instructive⁴⁷⁹.

Comme ces prédécesseurs, Ṭaybuḡā s'est largement appuyé sur une littérature antérieure pour rédiger son ouvrage : al-Ṭabarī (qu'il est le seul à citer en dehors des grands maîtres) et son *Wāḍiḥ*, al-Ṭarsūsī, d'après les traducteurs⁴⁸⁰, Ibn Maymūn et al-Yunīnī d'après al-

477. Voir *Saracen Archery*, *op. cit.* Il reste de nombreuses copies de ce travail – au moins une vingtaine – sous des titres différents, cf. Al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 168-169, et note 88 et 90, et Ritter, "Die Literatur, *op. cit.*, p., 137. Les traducteurs se sont servis en copie principale du ms. 23489 de la British Library, datant de la fin du xiv^e ou début du xv^e siècle, et qui porte le titre donné ci-dessus. C'est la relative mauvaise qualité de l'arabe de cette version qui leur ont fait dire qu'elle ne devait pas avoir été trop retouchée par le copiste, Ṭaybuḡā lui-même qualifiant son arabe de barbare, et évoquant la difficulté qu'il a rencontré pour exprimer dans cette langue des termes techniques. D'autres copies, mieux écrites mais sûrement retouchées, ont été utilisées pour clarifier parfois le propos (cf. p. xxxv-xxxviii).

478. Seuls les commentaires sont traduits.

479. Il s'agit ici davantage de se focaliser sur l'œuvre de Ṭaybuḡā. Les commentaires des traducteurs seront davantage exploités *infra*, II, 1. B, II. 3. A. et III. 2. B. Par ailleurs, je renvoie le lecteur intéressé à une comparaison plus exhaustive avec *Arab Archery* à leur lecture.

480. *Ibid*, p. xxxix.

Sarraḥ⁴⁸¹. Il est probable qu'il connaisse l'enseignement des grands maîtres grâce à ces lectures⁴⁸².

De fait, dans l'ensemble, les sujets abordés sont très semblables à ce que l'on trouve dans al-Ṭarsūsī et Ibn Maymūn, mais encore une fois, il y a des différences de détails – les principes pourtant attribués aux mêmes grands maîtres ne se recoupent pas forcément – des divergences d'opinions, en plus des différences de traitement. Ṭaybuḡā cependant est un *ustād*, il maîtrise parfaitement son propos et l'étaye par sa grande expérience personnelle. Il ne se contente pas de reproduire ce que d'autres ont écrit. Il donne ses propres conseils, ses propres avis.

Comme dans les autres traités, son ouvrage commence par les considérations religieuses relatives à l'arc et autres traditions, sur lesquelles il ne s'éternise pas⁴⁸³. Plusieurs chapitres sont ensuite consacrés au matériel de l'archer : leurs matériaux et procédés de fabrication en fonction de leur utilisation, leurs dimensions, leur poids, leur forme, qui influent sur leurs caractéristiques⁴⁸⁴.

Il livre aussi, bien entendu, les principes fondamentaux du tir à l'arc. Lui considère que l'archerie repose sur cinq piliers interdépendants les uns des autres⁴⁸⁵ : la précision, la

481. « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 169. Al-Yunīnī, mort en 650/1252, est lui aussi l'auteur d'un poème didactique sur l'archerie, qui constitue d'après al-Sarraḥ la contribution sur l'archerie la plus importante dans la Syrie ayyūbide, et l'une des principales sources pour les traités mamlūks (*ibid*, p. 166-167). Voir aussi du même auteur *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, où il insiste de nombreuses fois dans le cours de son exposé sur le fait qu'Ibn Maymūn est l'une des principales sources de Ṭaybuḡā.

482. Il les évoque à la p. 37, et leur consacre le chapitre 23, *Saracen archery*, *op. cit*

483. *Ibid*, chapitre 1.

484. Sur l'arc lui-même (chapitre 3) : il juge l'arc composite meilleur que l'arc simple ou intermédiaire, et que c'est en Syrie que l'on fabrique les meilleurs, rejoignant ici l'avis d'Ibn Maymūn. Lui aussi affirme l'importance de manier un arc dans ses moyens, ni trop dur, ni trop souple ; sur la corde (chapitre 4) : il la préfère en soie, qu'il juge supérieure à toute autre, surtout pour le tir de distance. On y apprend que celles qui sont minces sont plus efficaces pour un tir de longue portée, et celles qui sont épaisses pour un tir de courte portée. De même, celles qui sont longues contribuent à la vitesse de propulsion, et les courtes à la précision du tir ; sur les flèches (chapitre 5) : leur taille doit permettre à l'archer d'armer à fond, leur encoche doit être adaptée au diamètre de la corde, leurs plumes (lui préfère celles de la queue de l'oiseau plutôt que des ailes) du même poids. Plus la flèche est fine, et moins elle a de plumes, plus elle est rapide. Les têtes, quelques soient leurs formes, doivent être lourdes ; sur la bague d'archer (chapitres 6) : il est préférable de ne pas en avoir, mais seuls les meilleurs y parviennent. Il la faut la plus mince possible, comme une seconde peau. C'est pourquoi on privilégiera celle en cuir, avec une lèvre qui sert à accrocher la corde. Certains archers ont constamment à leur pouce un anneau, pour être prêts à tirer en toutes circonstances. Quelque soit le matériau dans lequel elle est faite, elle doit être parfaitement ajustée pour ne pas gêner ; sur les guides de flèches (chapitre 26), pour lesquels il livre des considérations que l'on ne retrouve pas ailleurs : ils auraient été inventés pour permettre aux hommes mûrs et ayant moins de force de tirer des traits efficaces. Ils permettent surtout de charger deux fois plus de traits que de flèches longues traditionnelles dans le carquois, qui de plus, ne peuvent être renvoyés par l'ennemi si celui-ci ne dispose pas lui-même d'un guide. Il y en a de plusieurs types, plus ou moins sophistiqués, et Ṭaybuḡā lui-même en a conçu un modèle ; enfin, il évoque en fin du chapitre 25 le tir de petites boules de fer ou d'œufs incendiaires.

485. Ibn Maymūn en envisageait quatre, voir *supra* et *Arab Archery*, *op. cit.*, chapitre VII.

rapidité, la capacité à tirer de loin, à supporter la blessure et à se protéger⁴⁸⁶. Si le nombre de principes attribués à chaque grand maître est le même que ce que l'on trouve dans Ibn Maymūn, ils ne correspondent pas tout à fait dans leur contenu⁴⁸⁷. Quoi qu'il en soit, lui se rattache à l'école de Ṭāhir, qui reconnaît cinq principes (tenir la poignée, la position des doigts de la main droite sur la corde, armer, viser et décocher), auquel il ajoute cependant l'encoche, considérant que la manière de bander un arc, que certains intègrent dans les fondamentaux, relève davantage de l'arc lui-même que de l'art de tirer⁴⁸⁸. Cependant, dans les chapitres suivants, où il s'attache à décrire les différentes étapes du tir, ou ses principes, on retrouve non seulement les six fondamentaux qu'il reconnaît, mais aussi ceux qu'il ne considère pas comme tels. Sa description est à l'instar des autres traités : détaillée geste par geste, école par école, commentée selon son sentiment⁴⁸⁹.

Pour maîtriser son art, un archer doit connaître les parties du corps qui doivent être relâchées, tendues, ou immobiles⁴⁹⁰, les blessures que peuvent occasionner de mauvaises positions, comment les corriger⁴⁹¹, savoir particulièrement utiliser ses bras⁴⁹². Une fois que l'on a assimilé ce qui précède, on peut procéder à des ajustements en fonction de ses caractéristiques physiques, adapter son arme aux capacités de son corps pour en tirer le plus de force et de puissance possible. C'est ainsi que l'on acquiert sa méthode propre⁴⁹³. Avant d'en arriver à ce degré avancé de technique, le novice doit s'entraîner assidûment, patiemment, d'abord avec un arc souple, sans tirer de flèches, jusqu'à dominer parfaitement tous les gestes, puis en passant graduellement à un arc de plus en plus fort. Toujours, il doit rester humble, ne pas se mêler aux vrais archers avant d'en être un lui-même, s'exercer

486. *Saracen Archery*, op. cit., chapitre 2.

487. Voir *ibid*, p. 40, où les traducteurs dressent un tableau comparatif. Voir aussi le tableau d'al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, op. cit., 735-736.

488. *Saracen Archery*, op. cit., chapitre 7.

489. *Ibid*, chapitre 8 pour la manière de saisir la poignée de l'arc (*qabḍa*) ; chapitre 9 pour l'encoche (*tafwīq*) ; chapitre 10 pour la façon de positionner les doigts de la main droite sur la corde (*ʿaqd*) ; chapitre 11 sur comment armer l'arc (*madd*) ; chapitre 12 pour la visée (*naẓar*) ; chapitre 13 pour la décoche (*itlaq*) ; chapitre 14 sur l'accompagnement des mains au moment de la décoche. Il juge que ses prédécesseurs n'ont pas assez insisté sur ce point qui est pourtant très important. Les traducteurs précisent que ce geste fait partie intégrante de la décoche (p. 68) ; chapitre 17 sur comment bander l'arc (*itār*) ; chapitre 18 sur la position assise ou debout à adopter face à la cible.

490. *Ibid*, chapitre 20, particulièrement approfondi.

491. *Ibid*, chapitre 21.

492. *Ibid*, chapitre 24.

493. *Ibid*, chapitre 22.

dans le désert avant d'avoir sa place dans le *maydān*⁴⁹⁴. Son maître lui donnera des conseils avisés pour lui permettre de progresser en fonction des aptitudes qu'il a su découvrir chez lui⁴⁹⁵. Il pourra aussi utiliser les quelques conseils consignés dans le livre sur les divers exercices pour déterminer sa vitesse de tir⁴⁹⁶.

L'apport principal du livre, de l'avis même de l'auteur, réside dans son exposé sur le tir à cheval⁴⁹⁷, qu'aucun auteur antérieur n'a réellement approfondi à sa connaissance⁴⁹⁸. Effectivement, la plupart des ouvrages traitent d'archerie à pied, qui est seulement la première étape dans l'apprentissage de l'archer-cavalier, et ne font référence à l'archer monté qu'allusivement. Sa leçon sur ce point est particulièrement développée et instructive. Avant de manier l'arc à cheval, il faut savoir le manier à pied bien entendu, mais connaître aussi l'équitation. Ce sont les maîtres lanciers qui l'enseignent le mieux. Grâce à la formation complète qu'ils dispensent, «certains Turcs» ont atteint un niveau de maîtrise jamais égalé par des guerriers montés, maniant avec une adresse sans pareille lance, épée, masse d'arme et arc, et que les générations ultérieures n'ont pas réussi à maintenir⁴⁹⁹. Une fois l'équitation acquise, le cavalier peut s'entraîner à tirer à l'arc à cheval. Ṭaybuḡā donne quelques conseils qui faciliteront son entreprise : certaines pièces de harnachement permettent un meilleur contrôle de la monture, la martingale (*sirīfsār*) par exemple, qui l'empêche de trop lever la tête, ou une lanière de cuir fixée aux rênes et au petit doigt (*musta'ān*) qui permet au cavalier de ne pas les lâcher totalement et de les reprendre en main aisément après son tir. Pour éviter qu'elle ne se balance et ne gêne ainsi l'archer lorsque son cheval est lancé au galop, la masse d'arme – qu'il juge suffisamment connue pour ne pas nécessiter des commentaires supplémentaires – sera maintenue sous l'étrivière.

Pour tirer, l'archer doit se mettre en suspension sur ses jambes («en équilibre» dira le cavalier). Il lui faut donc avoir ses étrivières correctement ajustées, en fonction de la

494. *Ibid*, chapitre 27.

495. *Ibid*, chapitre 28.

496. *Ibid*, chapitre 25. On y retrouve aussi les conseils pour viser un cavalier afin que la flèche atteigne l'homme ou sa monture quelque soit sa trajectoire.

497. *Ibid*, chapitre 15 avec l'arc, 16 avec l'arbalète.

498. *Ibid*, p. 4.

499. *Ibid*, p. 71. Il veut sans doute parler des Baḡrites. Il attribue aussi cette maîtrise aux compagnons du prophète, ce qui est impossible, l'archerie d'alors n'étant pas montée.

longueur de ses jambes⁵⁰⁰. Il saisit alors sa flèche⁵⁰¹ et procède au tir. Il peut le faire selon plusieurs angles : entre les oreilles du cheval, à côté de son épaule, au dessus de sa croupe, parallèlement à sa cuisse à lui... – l'auteur détaille avec soin les gestes à accomplir pour optimiser le tir et éviter toute gêne⁵⁰² – et plusieurs directions possibles : vers le sol, en l'air, ou dans une position intermédiaire, à l'horizontale. C'est cela, surtout, que l'auteur traite dans ce chapitre : le tir au *qabaq* (vers le ciel) ou le *qīqhağ* (ou *qīqağ*, vers le sol). Ce sont des exercices guerriers, qui affutent l'adresse de l'archer, et lui permettront de décocher en toutes situations, où que se trouve l'ennemi. Certains de ces tirs sont en effet extrêmement difficiles à réaliser, car exigent des contorsions poussées. Mais ce n'est pas de guerre dont il est question ici. Effectués en public, ils sont aussi l'occasion de montrer les prouesses des participants. Le cavalier lance sa monture au galop, décoche sa flèche sur la cible, attachée en haut d'un mât ou tracée sur le sol, et continue sa course jusqu'au bout de la lice⁵⁰³.

Le tir à l'arc donne l'occasion aux archers de faire preuve de leurs performances avec d'autre type d'épreuves. Il peut s'agir du tir de cible, que Ṭaybuğā évoque ça et là, où prime la précision, ou au contraire du tir "volant", ou de distance, où l'archer doit envoyer sa flèche le plus loin possible sans souci d'atteindre une cible particulière, et auquel il consacre tout un chapitre⁵⁰⁴.

Le but premier de l'auteur en écrivant ce livre est de donner aux guerriers mamlûks les bases et les techniques avancées de l'archerie. L'attitude et les gestes à adopter en situation de guerre sont toujours mis en avant dans son exposé. Cependant, le fait qu'il intègre dans son discours des exercices à vocation plus ludique montre qu'il ne considère pas uniquement le mamlûk comme un soldat monté : la maîtrise de la *furūsiyya*⁵⁰⁵ et plus particulièrement ici de l'archerie en fait un *fāris* hors du commun *aussi* hors du champ de bataille. Il n'est pas le premier à évoquer ce type d'exercice. Ibn Maymūn l'a fait avant lui,

500. Avec le plancher de l'étrier au niveau de l'os interne de la cheville, *ibid*, p. 72.

501. La technique pour ce faire est expliquée (cf. *ibid*, p. 73).

502. *Ibid*, p. 73-75. Le tir le plus difficile est probablement celui qu'il nomme *jarmakī*, car la cible se déplace latéralement puisque le cheval est lancé au galop. Il est plus aisé de tirer devant soi ou même vers l'arrière si la course du cheval est dans la même ligne que la cible.

503. Le sujet sera traité plus en détail *infra*, en III. 2. B. 2). Si la cible du *qabaq* est clairement décrite (cf. *ibid*, p. 75-76), il n'en est pas de même pour celle du *qīqhağ*. Les traducteurs supposent qu'il s'agit d'une marque tracée au sol ou d'un tas de sable (cf. *ibid*, p. 79).

504. *Ibid*, chapitre 19, où il traite du poids des flèches, de la forme de l'arc, des conditions atmosphériques et, bien entendu, décrit le processus du tir. Le sujet sera aussi abordé plus en détail *infra*, III. 2. B.1).

505. Il souligne clairement en début de chapitre 15 que tout cavalier doit parfaitement maîtriser les secrets de l'équitation, particulièrement les troupes mamlûks (*ibid*, p. 71)

mais il est permis de supposer qu'il s'est inspiré pour cela des traités abbasides qui lui ont servi de sources : l'archerie au Maghreb n'ayant jamais été ce qu'elle fut au Moyen-Orient, les concours de tirs à la cible ou de distance, à plus forte raison de *qabaq* n'y sont pas traditionnels. Ṭaybuḡā s'inscrit dans un autre contexte : sous les Mamlûks, la mise en spectacle des exercices guerriers est fréquente, elle fait partie intégrante de leur culture. C'est sans doute pourquoi les chapitres qu'il y consacre sont plus fouillés que ceux de son aîné marocain.

Dans cet ouvrage, Ṭaybuḡā reprend donc l'enseignement des grands maîtres d'archerie que l'on peut trouver dans des travaux antérieurs. Il ne s'agit cependant pas une citation *verbatim* d'une de ses lectures : comme Ibn Maymūn, il les a assimilées et reformulées selon sa propre expérience et son jugement personnel, voulant mettre l'accent sur ce qui lui paraît être le point culminant de l'archerie, sa plus haute expression, et qui effectivement fait la force et l'originalité des armées orientales : l'archerie montée.

Nulle part ailleurs dans les traités de ce genre l'adresse de l'archer monté n'est dépeinte avec autant de détails⁵⁰⁶. La leçon de Ṭaybuḡā corroborent les témoignages écrits et admiratifs de ceux qui ont assisté à ces jeux, ou qui ont fait les frais sur le champ de bataille de la remarquable archerie montée orientale et particulièrement mamlûke.

4). Un traité chasse par Ibn Manglī : *Uns al-malā*

Muḥammad ibn Manglī⁵⁰⁷ naquit au Caire vers 703/1303-1304. Fils de mamlûk, il fit partie de ces *awlād al-nās* qui consacrèrent leur vie à la carrière militaire. Il fut effectivement officier supérieur de la *ḥalqa* sous le sultan al-Malik al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377). Ayant reçu par sa position sociale une solide éducation, cet homme rompu aux pratiques guerrières rédigea au cours de sa vie quatre traités de *furūsiyya*, dont ce traité de chasse, *أنس الملا بوحش الفلا* (*Uns al-malā bi-waḥš al-falā*), traduit en 1984 par François Viré sous le

506. Ibn Maymūn aborde le sujet dans son chapitre sur le "tir acrobatique", à propos du tir sur un oiseau en vol, qui semble être l'origine du tir au *qabaq*, et du tir au sol, qu'il appelle *qirāt* (*Arab Archery*, *op. cit.* chapitre XLIV, voir *supra*), mais n'en parle pas comme d'un exercice effectué dans la lice, et surtout, est loin de détailler avec autant de minutie les gestes à effectuer.

507. Le nom s'écrit en réalité avec un kaf, Ibn Manklī. La dérive, fréquente en arabe, du son [k] en [g] aurait amené Brockelmann à désigner cet auteur sous la forme Ibn Mānglī (cf. F. Viré, *De la chasse*, *op. cit.*, p. 11). Puisque c'est sous cette transcription qu'il est le plus connu, c'est celle que j'ai adoptée.

titre *Commerce des grands de ce monde avec les bêtes sauvages des déserts sans onde*⁵⁰⁸. Il a été encouragé en cela par le sultan lui-même, qui, voyant se déliter l'entraînement des mamlûks et soucieux de lui redonner son lustre ancien, sollicita auprès d'experts la rédaction de manuels⁵⁰⁹.

Proche du pouvoir, Ibn Manglī a dû participer à plusieurs sorties de chasse sultaniennes. Cette activité très prisée des souverains était en effet envisagée comme un excellent préparatif à la guerre, une mise à l'épreuve de courage, un entraînement pour le cavalier aux manèges des armes et un exercice d'endurance pour sa monture.

Ibn Manglī, s'il a consulté des ouvrages plus anciens pour la rédaction de son traité de chasse et qu'il y a largement puisé, cite toujours scrupuleusement ses sources⁵¹⁰. Lors du travail préparatoire à sa traduction, F. Viré a remarqué combien ibn Manglī avait emprunté à un auteur irakien, al-Asadī et son monumental et très important traité général de cynégétique *الجمهرة في علم البيزرة (al-Ġamhara fī ʿilm al-bayzara)*, à tel point qu'il fait du travail d'Ibn Manglī sur la chasse proprement dite un abrégé de cet ouvrage⁵¹¹.

Cependant, plusieurs chapitres sont de son cru, et mettent en lumière certaines considérations sur le harnachement, les armes et les chevaux, touchant également à d'autres disciplines de la *furūsiyya*. Elles lui sont contemporaines et seront plus particulièrement examinées ici.

La chasse, dit-il, est la base de la *furūsiyya*⁵¹² «avec tout ce qu'elle réclame d'ingéniosité, d'habileté au tir à l'arc et de sûreté d'assiette en selle. Ce qu'il peut y avoir de ces gens qui montent à cheval, font des courses sur l'hippodrome et des concours de tir et qui ne sont, pour autant, ni véritables cavaliers ni connaisseurs en ce qui recouvre cet art ! La science de la chasse est un vaste domaine et celui qui en possède les techniques est un homme

508. *De la Chasse*, *op. cit.*, d'après le ms. 2832/1 de la BN, daté de 923/1517. Il existe une autre traduction, plus ancienne et accompagnée d'une édition, par Florian Pharaon, *Traité de vénerie de Sid Mohamed el-Mangali*, Paris, 1880. Enfin, il existe une autre copie à Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 12 *ṣinaʿa*.

509. À propos de la biographie d'Ibn Manglī, voir l'introduction de F. Viré à sa traduction, et Shihab al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, qui en parle plusieurs fois dans cet article, et notamment p. 179-180. Les autres ouvrages d'Ibn Manglī sont *Al-Adilla al-rasmiyya fī al-taʿābī al-ḥarbiyya*, *Al-tadbīra al-sulṭāniyya fī siyāsat al-ṣināʿa al-ḥarbiyya*, et *Al-aḥkām al-mulūkiyya wa-al-ḍawābiṭ al-nāmūsiyya*, ce dernier portant sur la guerre navale.

510. Voir la liste établie par le traducteur, *De la chasse*, *op. cit.*, p. 15-16.

511. *Ibid*, p. 17. Shihab al-Sarraf va dans le même sens, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 190. Cependant, F. Viré et S. al-Sarraf ne sont pas d'accord sur la date de composition de ce traité, loin s'en faut. En effet, pour le premier, al-Asadī aurait rédigé cet ouvrage vers 638/1240 alors que le second situe sa rédaction autour de 550-570/1155-1174.

512. Traduite ici par *art équestre*.

supérieur.»⁵¹³ Ibn Manglī marque ici très nettement la différence qu'il faut faire à ses yeux entre la classe militaire, dont il est, celle des véritables experts en *furūsiyya* – ce qui ne signifie pas que tous les mamlûks en font partie, surtout en cette période de déclin –, et les autres tenants de l'élite sociale, les ulémas par exemple, qui se piquent de pratiquer certaines branches de la *furūsiyya* mais ne sont que de fades imitateurs, et qui, hors d'un contexte bien particulier – le champ de course ou le concours de tir à l'arc – sont incapables qu'une quelconque prouesse. La chasse est révélatrice des réelles aptitudes de chacun : il ne suffit pas alors de savoir galoper ou de tirer sur une cible lors d'une compétition (les cibles étant alors immobiles et le tir s'effectuant souvent à pied), il faut pouvoir rester maître de sa monture lancée au grand galop, excitée par la poursuite d'un gibier quelconque ou affolée par le fait d'être elle-même poursuivie par un fauve, tout en décochant ses flèches contre une cible en mouvement, avec la pression du danger que peut impliquer le moindre manquement. On peut supposer qu'à la guerre, ces sentiments étaient davantage encore exacerbés. Dans ces conditions, seuls les véritables *fursān* sont capables de telles performances. Rien à voir donc, avec les pratiques sises dans le *maydān* et auxquelles peuvent s'adonner avec succès les membres de l'élite, militaire ou civile.

Il énonce un peu plus loin les principales qualités à ses yeux de ce noble exercice, dont trois me paraissent plus particulièrement pertinentes pour le sujet qui nous concerne : c'est un excellent entraînement pour les chevaux, qui participe à l'acquisition du courage et développe l'acuité visuelle⁵¹⁴. Les mots d'Ibn Manglī sont assez révélateurs du délitement des arts de la *furūsiyya* à son époque. Malgré la permanence des cavalcades et des représentations publiques, les Mamlûks ne sont plus les cavaliers d'exception qu'ils étaient jadis. Un peu plus loin encore, il aborde à nouveau le sujet en évoquant «[ces] sots et [ces] soudards de mamlouks qui ne méritent point de recevoir les fiefs qu'on leur attribue, car on peut en trouver, parmi eux, qui ne savent même pas entesser un arc correctement ni sauter en selle directement depuis le sol», ajoutant que c'est «là une des obligations du souverains de veiller à ce qu'il n'y ait pas de tels états de fait venant ternir le prestige du pouvoir.»⁵¹⁵ C'est là le propos de son traité. La pratique de la chasse, avec les bienfaits qu'elle procure, semble donc être un des moyens d'endiguer cette décadence. Le sultan mamlûk et ses

513. *De la chasse, op. cit.*, p. 45.

514. *Ibid*, p. 50-51. Les autres mérites sont qu'elle concourt à la gymnastique de l'esprit, elle est un plaisir exempt de tout interdit, met en rapport avec les gens d'esprit, détourne, durant qu'on la pratique, des péchés graves, empêche de manger en dehors des heures de repas, porte remède aux chagrins et aux soucis, dissipe, par le mouvement qu'elle exige, les douleurs corporelles qu'engendrent les humeurs peccantes et leur substitue tout le bien-être qu'entraîne une fatigue, et enfin supprime les folles imaginations.

515. *Ibid*, p. 60.

officiers, sensés se distinguer dans les arts de la *furūsiyya*, se doivent donc de la pratiquer avec succès. De plus, outre l'exercice bénéfique qu'elle lui assure, elle permet au souverain de parcourir son territoire et d'y croiser ses sujets, de se faire, ainsi, une idée de son administration⁵¹⁶.

Si le chasseur qui participe à une chasse sultaniennne a comme obligation de rester humble et de respecter la hiérarchie — en ne poursuivant pas une bête déjà prise en chasse par un supérieur par exemple⁵¹⁷ —, le souverain, aussi, doit considérer quelques règles et principes. Le premier de tous est de ne pas s'écarter trop de ses gens, pour ne pas être à la merci d'un attentat comme le fut al-Malik al-Ašraf ibn Qalā'ūn, assassiné lors d'une partie de chasse. Il doit s'entourer d'hommes de confiance, et, pour ne pas attiser les jalousies, respecter lui aussi le rang de chacun, ne pas donner préférence au plus humble sur le plus titré⁵¹⁸. Le bivouac est le reflet de ce qui se passe sur un camp lors d'une expédition militaire, le même protocole doit y être observé. S'il dure quelque peu, le sultan doit rester au courant des affaires de l'État, et ne point trop s'éloigner de sa capitale pour pouvoir y revenir sans délais en cas de problèmes⁵¹⁹. Il ajoute qu'il est bien qu'un sultan à la chasse ait toujours à disposition un cheval rapide et calme, la vitesse étant la vertu principale des chevaux⁵²⁰.

Les considérations sur les montures que l'on peut trouver ça et là dans les premières pages de ce traité méritent qu'on s'y attarde. Elle ne concernent pas que la chasse. Elles sont livrées par un homme qui, certes, apprécie les bienfaits de la vénerie, mais demeura sa vie durant un soldat et pense comme tel. Si un cheval vélocé permet de poursuivre certains animaux qui le sont tout autant, il est aussi le plus sûr moyen d'échapper à un ennemi, ou de l'atteindre. C'est lui aussi qu'il faudra choisir pour jouer au polo⁵²¹. La qualité à rechercher n'est pas tant la vitesse pure, même si elle est très appréciable, comme le prouve une anecdote à propos d'une monture d'aspect ingrat mais remarquable à la course et qui attira la convoitise du sultan al-Nāṣir Muḥammad ibn Qālāwūn⁵²². La plus grande qualité dit-il, et elle est rare, c'est la constance dans la vitesse. Mieux vaut un cheval qui a besoin d'élan

516. *Ibid*, p. 51.

517. *Ibid*, p. 39. Il insiste un peu plus loin sur l'humilité, p. 41.

518. *Ibid*, p. 49-50.

519. *Ibid*, p. 57.

520. *Ibid*, p. 58.

521. *Ibid*, p. 43 et 59.

522. *Ibid*, p. 60.

avant d'atteindre sa pleine course, qu'un autre qui démarre promptement mais s'essouffle bientôt⁵²³. Par là, Ibn Manglī signifie que si le premier offre certes la possibilité à l'ennemi de vous rattraper dans un premier temps, vous pouvez néanmoins vous fier à votre monture sur un terme plus long, ce qui est, au final, plus sûr.

À la chasse cependant, il convient d'avoir deux montures. L'une rapide donc, l'autre endurante, pour pouvoir faire de longues chevauchées. Il leur faut de toutes façons être bien dressées, car «c'est du cheval que dépend le mamlouk»⁵²⁴. Un vrai cavalier, qu'il aille à la chasse ou au combat, doit vérifier l'état de sa monture, le sentir⁵²⁵. S'il la pense fatiguée, il doit renoncer à la mettre au grand galop, et plus que tout, il lui est formellement interdit de l'exténuer à la chasse en été⁵²⁶. Les mamlûks, auxquels Ibn Manglī s'identifie⁵²⁷, se doivent d'avoir de bons chevaux, ils sont leur fierté, ils les préfèrent à eux-même. Il leur faut par conséquent en prendre soin personnellement, ne pas laisser cette tâche à un lad, qui pourrait mal accomplir sa mission⁵²⁸. Ibn Manglī présente ici le mamlûk comme l'homme de cheval idéal, qui connaît sa monture, la respecte et la soigne lui-même. Il est probable qu'ils n'étaient pas tous ainsi. Pourquoi ces recommandations s'il en était autrement ?

Certains passages donnent des informations sur le harnachement utilisé à son époque. Par exemple son attaque verbale sur les selles à haut troussequin. D'origine persane, très courantes en Égypte, il les juge «exécrables» car présentant des inconvénients certains : elles empêchent le cavalier de se renverser vers la croupe pour esquiver un coup, un obstacle, ou pour décocher sa flèche sur une cible déjà dépassée, lors du *qabaq*⁵²⁹ ou de la chasse d'un oiseau. Avec pareille selle, l'archer lancé au galop est obligé de reculer et de pousser ses pieds vers l'avant, ce qui le gêne dans son tir. Lors d'un combat, et il rapporte ici une anecdote personnelle, on peut être amené à descendre en se laissant glisser sur la croupe. Seule la selle des Anciens, à troussequin bas, permet cet échappatoire. Si elle peut être utile pour les luttes au corps à corps, car assure plus de maintien, elle donne néanmoins une prise à l'adversaire, puisqu'il peut prendre appui sur le troussequin avec sa jambe pour vous désarçonner. Enfin, lors de la monte, elle oblige à lever haut la jambe

523. *Ibid*, p. 59.

524. *Ibid*, p. 43.

525. *Ibid*, p. 45-46.

526. *Ibid*, p. 62.

527. Il est fils de mamlûk, et donc *awlād al-nās*.

528. *Ibid*, p. 69.

529. Voir à ce sujet l'épisode fameux cité *infra*, III. 2. B. 2).

droite, et empêche le cavalier de s'aider en attrapant le troussequin, puisqu'il est alors trop haut. Même si beaucoup la pratique, cette façon de monter n'est cependant pas correcte. Il faut au contraire, quand on est un véritable mamlûk, un *fāris*, s'aider en saisissant le pommeau, comme l'ont recommandé les Anciens. Il cite ici en exemple Ibn Aḥī Hazzām al-Ḥuttālī et son incomparable ouvrage où le mamlûk puisera de nombreuses connaissances⁵³⁰. Il faut évidemment comprendre Ibn Aḥī Ḥizām, et l'explication qu'il donne à la suite à l'orthographe de cet auteur prouve la confusion qui régnait déjà à son époque⁵³¹. Effectivement, c'est la méthode rapportée dans les deux traités *andalusī*-s qui ont repris l'auteur abbasside, nous l'avons vu⁵³².

Reprenant une nouvelle fois des conseils que l'on trouve chez Ibn Aḥī Ḥizām, Ibn Manglī prône un arrêt en tirant progressivement sur les rênes: on pourrait, sinon, provoquer des boiteries à sa monture. Seuls les ignorants, Francs ou «Arabes sans culture», agissent ainsi⁵³³. On veillera, pour la vénerie précise t-il, mais ce conseil peut s'appliquer à toute activité équestre, à ce que les montants de brides ne soient pas trop lâches afin que le mors ne bouge à l'excès dans la bouche du cheval et ne le gêne, ou pire, ne le blesse. À l'inverse, jugulaire et sous-gorge ne seront pas trop serrées. Quant au mors, il ne doit pas être trop léger, ni pour la chasse, ni pour le polo, ni pour le combat⁵³⁴. Le cheval doit pouvoir sentir l'action des mains.

Ibn Manglī aborde aussi la question des armes, et s'attarde particulièrement sur l'arc. Comme ailleurs, il fait le parallèle entre la chasse et la guerre. Ses conseils de veneur s'appliquent aussi au soldat, la proie peut être un ennemi. En été surtout, l'arc, après plusieurs tirs, perd sa détente et, par conséquent, les flèches leur force de pénétration, d'où l'utilité d'en avoir plusieurs, deux, voire trois, que l'on pourra aussi prêter le cas échéant. S'il ajoute qu'il est inutile de se munir de cordes de rechange en boyau ou cuir — elles entraînent une mauvaise décoche de la flèche — il ne précise pas en quel matériau il faut les préférer⁵³⁵.

530. *Ibid*, p. 43-44.

531. À ce sujet, voir *supra*, I. 1. B. 1).

532. Voir *supra*, I. 2. A. 2).

533. *Ibid*, p. 63.

534. *Ibid*, p. 46.

535. *Ibid*, p. 42 et 61. Ibn Maymūn aime les cordes en cuir de chameau, et Taybugā, lui, les préfère en soie (voir *supra*, notes 354 et 484).

Ses conseils pour le tir lui-même sont généraux et restent clairs, compréhensibles par tous. Un arc dur ne se manie pas avec la même facilité qu'un arc souple. Ce dernier permet certes un tir plus rapide et plus long, mais sa force de pénétration est moindre. Seul un expert peut envisager de l'utiliser contre un ennemi en armure, un lion, ou une forteresse⁵³⁶. Avec un arc souple surtout, il est indispensable, et il insiste plusieurs fois là-dessus, d'armer complètement l'arc, d'amener la flèche à fond d'entour, sans quoi elle n'aura pas d'effet, ou manquera sa cible, notamment lors du *qabaq*. Il n'y a qu'un tir exécuté dans la précipitation, face à l'ennemi ou un animal qui surgit subitement, qui puisse excuser ce manquement. Il ajoute que dans l'armée, seuls quelques experts peuvent saisir pleinement son discours, sous-entendant ainsi la médiocrité qui y règne dans son ensemble⁵³⁷.

Ibn Manglī marque visiblement sa préférence pour les arcs souples, qui présentent selon lui plusieurs avantages : l'encordage au galop, même pour un soldat protégé par une cotte de mailles, demeure relativement aisé, et la vitesse de propulsion reste importante, pour qui maîtrise les diverses phases et techniques de tir, qu'il ne livre pas. Le principe de base est de manier un arc adapté à la force musculaire de l'archer⁵³⁸.

Un bon chasseur, tout comme un bon guerrier, doit avoir un arc et des flèches de qualité, vérifier leur état avant de partir, et au besoin, s'équiper pour pouvoir réparer enfonçons et arc. Cette dernière opération est particulièrement difficile, surtout en peu de temps, et seuls les authentiques guerriers, les vrais *fursān*, les hommes de guerre au sens propre du terme y parviennent. Si cela arrive au combat, il faut sortir de la mêlée et se mettre à l'écart⁵³⁹.

Ses remarques sur l'arc l'amènent à donner quelques considérations d'ordre ethnique intéressantes : les Francs, dont il admire la monte adroite et élégante, meilleure que celle des Tatars admet-il⁵⁴⁰, sont cependant incapables de tirer convenablement avec leur arc dur, et plus particulièrement à cheval, ni à l'arrêt, encore moins en allure⁵⁴¹. Il est vrai que l'archerie montée, surtout au galop, est l'archétype de la cavalerie orientale, tout comme la charge à la lance couchée est celle de la chevalerie occidentale. Mais c'est surtout à propos des Turcs que son jugement est notable : il est à la fois admiratif de leurs prouesses, et les trouve détestables. Il reconnaît qu'aucun peuple n'atteint leur virtuosité au tir à l'arc : «l'arc,

536. *Ibid*, p. 61. Il dit avoir traité la question dans ses autres ouvrages.

537. *Ibid*, p. 61-63.

538. *Ibid*, p. 63-64. Il recommande ici l'ouvrage très complet d'al-Ṭabarī sur l'archerie.

539. *Ibid*, p. 41-42.

540. *Ibid*, p. 72-73.

541. *Ibid*, p. 63.

dans la main d'un Turc, semble avoir été façonné pour lui et construit à sa seule intention»⁵⁴². Mais il les trouve aussi bornés, grossiers, arriérés. Seule l'éducation que leur offre leur statut de mamlûk — l'islam et la *furûsiyya* — permet d'en faire des hommes de quelque valeur⁵⁴³. Les Tatars, ceux qui vivent dans leurs steppes natales, n'ont pas une monte élégante, et ont certaines manières frustres : ils s'essuient par exemple les mains sur leurs bottes après avoir mangé le produit de leur chasse. Ils utilisent des cordes de boyau ou de cuir, car ils ne peuvent, dans leurs contrées, faire autrement⁵⁴⁴. Quand aux Arabes, ils excellent surtout dans le maniement de la lance⁵⁴⁵.

L'arc n'est pas la seule arme, ni du veneur, ni du guerrier. Ibn Manglî prodigue une nouvelle fois ses propres conseils quant à l'utilisation des autres armes, conseils précieux dit-il, et que l'on ne trouve pas ailleurs, bien qu'enseignés par les instructeurs. Si la flèche tirée manque sa cible, et que l'animal ou l'ennemi fond sur l'archer, il doit alors lui assener un coup de masse d'arme (*dabbûs*), puis lui donner du sabre. Pour éviter de tailler sa propre monture — on reconnaîtra ici la mise en garde d'Ibn Aḥī Ḥizām — on peut faire glisser le sabre dans sa main de telle sorte que le tranchant se retrouve vers l'extérieur⁵⁴⁶. Les mamlûks utilisent un sabre appelé *qiliğūrī*, qui est un long sabre courbe, tranchant sur les deux bords dans le dernier tiers, qui permet d'éventrer⁵⁴⁷. Pour la chasse, ils doivent aussi porter trois couteaux, deux pour l'égorgement rituel (l'un d'eux pourrait casser), et l'autre pour le dépeçage⁵⁴⁸. Enfin, d'autres instruments sont utilisables : la plommée de jet, l'épieu, les pierres⁵⁴⁹.

Le reste du traité, qui consiste principalement en une version abrégée de l'œuvre d'al-Asadī, concerne la chasse à proprement parler, celle d'animaux relativement dangereux (éléphant, loup, hyène, sanglier), d'autres plus inoffensifs (gazelle, lièvre, autruche), ou vivant en milieu aquatique (hippopotame, crocodile, dauphin, tortue, castor, écrevisses etc.). Bien entendu, une grande place est accordée aux oiseaux de proie (faucon, aigle, épervier etc.) et autres

542. *Ibid*, p. 64. Voir aussi p. 72.

543. *Ibid*, p. 72 et *passim*.

544. *Ibid*, p. 41, 42 et 72.

545. *Ibid*, p. 65.

546. *Ibid*, p. 47.

547. *Ibid*, p. 66, et note 60. À propos du sabre, voir le chapitre consacré à l'armement, *infra*, II. 3. A.

548. *Ibid*, p. 41.

549. *Ibid*, p. 65-66 pour l'épieu, p. 68-69 pour la plommée de jet, p. 67-68 pour le jet de pierres.

fauves (guépard, chien, même chat) auxiliaires du chasseur. Le texte se veut relativement exhaustif : y sont abordés les zones où l'on peut trouver chacun d'eux, suivant leurs espèces, comment les reconnaître, les dresser, les nourrir, les loger. Chacun d'eux, ou presque, a ses vertus médicamenteuses propres : préparés selon telle ou telle mixture, ils sont bénéfiques pour l'homme. Le sang d'aigle par exemple, appliqué sur les seins d'une femme en lactation, lui coupe la montée de lait sans aucune inflammation⁵⁵⁰. Ces recettes semblent bien souvent extravagantes. Mais Ibn Manglī ne se revendique pas d'un courant rationnel. Il juge au contraire que certains sont aveuglés pas la raison, tel al-Asadī, qui n'a foi qu'en ce qu'il voit, refusant de croire en l'œuvre merveilleuse d'Allah⁵⁵¹.

On comprendra à quel point cet ouvrage est intéressant pour le sujet de cette recherche. Les considérations que l'auteur y développe, sur le délabrement de la *furūsiyya*, que manifestement, seuls quelques hommes maîtrisent réellement, sur les armes ou les selles qu'on utilisait, lui sont contemporaines et peuvent donc être envisagées pour la période qui nous occupe. Il est destiné aux mamlûks, Ibn Manglī s'adresse directement à eux. Sa lecture doit leur enseigner le comportement d'un vrai *fāris*, pour la chasse bien entendu, mais au-delà, pour certaines pratiques relatives à la *furūsiyya* dans son ensemble. C'est un homme d'expérience qui transmet son savoir.

Il est cependant notable qu'il s'assimile totalement aux mamlûks, alors qu'il n'en fait théoriquement pas partie puisqu'il est le fils de l'un d'entre eux. Mais il a reçu une éducation militaire et a servi dans la *ḥalqa* toute sa vie. Dans sa bouche, un mamlûk semble être un homme de guerre rompu aux métiers des armes. Peu importe qu'il ait été esclave et formé dans les *tibāq*. C'est la formation et les aptitudes qui en découlent qui importent, davantage que les origines réelles. En tant qu'*awlād al-nās*, il est proche du pouvoir mamlûk et s'identifie à lui. Dans sa bouche, la *furūsiyya* n'est pas l'apanage du mamlûk au sens strict du terme, elle l'est de l'homme de guerre, dont il est.

550. *Ibid*, p. 123.

551. *Ibid*, p. 120.

5). L'art de la guerre par al-Ansarī : *Tafrīḡ al-kurūb*

Le manuscrit étudié et traduit par George T. Scanlon en 1961⁵⁵² a été écrit pour le sultan mamlūk Nāṣir al-Dīn Faraḡ ibn Barqūq⁵⁵³, qui régna une première fois entre 801/1399 et 808/1405 et une deuxième fois entre 808/1405 et 815/1412. L'auteur de ce تفريغ الكروب في تدبير الحروب (*Tafrīḡ al-kurūb fī tadbīr al-ḥurūb*) a été identifié par Scanlon — avec quelques difficultés souligne-t-il — comme ‘Umar al-Awsī al-Anṣārī (né en 754/ 1353 ou 760-761/1359, mort en 810 ou 811/1409)⁵⁵⁴. Cadi à Alep, il a été fait prisonnier par Timur avant d'être libéré et de devenir grand cadi du sultanat mamlūk, d'où ses rapports étroits avec l'élite au pouvoir, et ses connaissances des affaires militaires. Cependant, d'après Shihab al-Sarraf, son ouvrage ne serait point un traité original mais une citation quasiment *verbatim* du traité d'al-Harṭamī مختصر سياسة الحروب (*Muḥtaṣar siyāsa al-ḥurūb*)⁵⁵⁵. Il s'agit en fait une version abrégée de son travail encyclopédique sur les arts de la guerre كتاب الحيل و المكائد في الحروب (*Kitāb al-ḥiyāl wa al-makā'id fī al-ḥurūb*) qu'al-Harṭamī, soldat éprouvé, a composé pour le calife abbasside al-Ma'mūn. Aujourd'hui disparu dans sa totalité et difficilement accessible dès le ^v/_e/^xⁱ^e siècle, il était disponible à l'époque mamlūke uniquement dans sa version abrégée, dont la plupart des copies étaient anonymes et sans titre⁵⁵⁶. Il constitua alors une source de première importance pour les traités mamlūks.

Malgré son très large emprunt, al-Anṣārī fait de brèves références à des techniques qu'il a eu l'occasion de voir — celle des Mongols — et à des événements récents, imputables aux Mamlūks. À part ces détails, rien ne permet d'affirmer que les techniques qu'il rapporte, notamment l'organisation de l'armée sur le champ de bataille, étaient appliquées à son époque. En revanche, si ce travail est en grande majorité abbasside, comme l'affirme al-Sarraf, il permet de saisir le degré d'organisation de l'armée et d'élaboration des tactiques qui prévalaient alors, et donc, encore une fois, de souligner la précocité de la pensée militaire musulmane. On retrouve dans cet ouvrage plusieurs des recommandations faites

552. *A Muslim Manual of War*, *op. cit.* L'édition et la traduction ont été établies sur les deux seuls manuscrits connus par l'éditeur, principalement le ms. 3483 de la bibliothèque de la mosquée Fātiḥ d'Istanbul, et d'après le ms. ELS 3954 de la collection Yahūdāh appartenant aujourd'hui à l'université de Princeton (cf. p. 23).

553. *Ibid*, p. 22.

554. *Ibid*, p. 24.

555. « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 179 et note 137.

556. *Ibid*, p. 178-179.

dans celui d'al-Harawī, ce qui laisse entrevoir, sinon une source commune, au moins des constantes dans cette pensée militaire musulmane.

On remarquera que l'auteur insiste particulièrement dans la première partie de l'ouvrage sur la nécessité d'éviter la confrontation ouverte à tout prix : elle ne doit intervenir qu'en dernière extrémité. Il livre par conséquent toute une série d'astuces et précautions à prendre avant d'engager l'armée sur le champ de bataille, décrit tous les rouages du système et les qualités nécessaires à ses acteurs.

Tout d'abord, la prudence prévaut en temps de paix : il faut se tenir prêt pour une éventuelle attaque surprise, entretenir les défenses de la ville ou de la place, la pourvoir de provisions en vue d'un siège, garder l'armée sur le pied de guerre. Le système de renseignement doit être l'objet d'une attention particulière, qu'il s'agisse des tours de guet dispersées sur tout le territoire, des pigeons voyageurs, de la poste à cheval ou des messagers piétons. C'est grâce à eux que l'on connaîtra les intentions de l'ennemi et ses manœuvres⁵⁵⁷.

Les espions sont ici d'une grande importance, ils travaillent en amont. Il faut les choisir judicieusement, être sûr de leur esprit d'initiative, de leur capacité à remplir leur tâche sans être découverts et s'assurer leur fidélité en les récompensant et en prenant soin de leur famille. Leur rapport ne devra être divulgué qu'à leur maître : il est impératif d'éviter qu'ils soient en contact avec un autre que lui, notamment entre eux, ce qui pourrait fausser leur témoignage. Le souverain doit être conscient que des espions peuvent sévir aussi parmi ses rangs⁵⁵⁸.

La diplomatie, bien entendu, n'est pas laissée de côté. L'émissaire doit être intelligent, éduqué, et savoir manier le verbe comme l'épée. Avant de l'envoyer en mission, il est préférable de bien le connaître et ne pas lui en confier une trop importante la première fois. On peut envoyer plusieurs émissaires par des routes différentes accomplir la même tâche quand on veut être sûr des faits rapportés⁵⁵⁹.

La guerre coûte cher et cause de grands dommages. Elle doit être évitée à tout prix. Pour ce faire, les ruses et roueries sont des techniques parmi d'autres, et elles sont nombreuses⁵⁶⁰.

557. Livre 1, chapitres 1, 2 et 3, p. 43-50.

558. Livre 2, chapitres 1, 2 et 3, p. 51-54.

559. Livre 3, chapitres 1 et 2, p. 55-58.

560. L'auteur précise qu'un tel ouvrage ne peut épuiser ce sujet (p. 60). Il répète encore un peu plus bas, alors que dans le cours de son exposé, l'armée est prête à rencontrer l'ennemi, qu'il est préférable de ne pas engager le combat, qu'il faut retarder ce moment le plus possible par des ruses et stratagèmes, qu'il vaut mieux soumettre l'ennemi sans bataille car c'est plus bénéfique que le butin (cf. Livre 7, chapitre 2, p. 78).

Leur but est d'affaiblir l'ennemi avant qu'il n'engage la bataille, ou qu'il rende les armes sans livrer combat. Soudoyer les chefs par exemple, ou placer de fausses lettres qui leurs sont destinées, ce qui permettra de diviser les cadres de l'armée adverse et sèmera la discorde dans leurs rangs. Plusieurs batailles ont été remportées ainsi⁵⁶¹.

Le souverain doit savoir consulter ses conseillers, ses généraux, mais aussi le peuple si la situation le permet⁵⁶². Il lui faut s'entourer d'hommes compétents et intelligents. Ses généraux en particuliers doivent être dotés de nombreuses qualités : expérience, loyauté, charisme, discernement, connaissance des affaires militaires, des tactiques, des armes, des chevaux, de la *furūsiyya* en quelque sorte. À un degré moindre, on demandera les mêmes aptitudes aux soldats, cavaliers ou fantassins, en plus d'un grand dévouement pour la personne qu'ils servent⁵⁶³. Les cavaliers doivent maîtriser les arts de la *furūsiyya*, de la ferrure à la monte, et, particulièrement, pratiquer l'attaque-repli quand l'occasion se présente. L'auteur fait donc ici directement, mais brièvement, référence à la tactique traditionnelle de la cavalerie musulmane du *karr wa al-farr* qui opposa pendant longtemps dans les études modernes, de façon sans doute trop systématique, cavalerie légère orientale et cavalerie lourde occidentale⁵⁶⁴.

Tout chef doit connaître ses hommes, savoir où placer chacun d'eux dans la bataille pour qu'il puisse servir au mieux selon ses aptitudes. Un bon chef est un homme qui contrôle ses hommes, sait s'en faire écouter, récompense ou punit leurs actes dans une juste mesure⁵⁶⁵.

Ce n'est qu'après avoir donné toutes ses recommandations sur les façons d'éviter la guerre et les qualités à rechercher dans le commandement comme dans les troupes que l'auteur amène l'armée au combat. Quand l'affrontement est imminent, des éclaireurs doivent précéder l'avant-garde pour recueillir des informations sur l'ennemi. Il est important de bien choisir les hommes et les chevaux qui participeront à cette mission : il faut des hommes expérimentés et courageux et des montures solides, dociles, bien ferrées et discrètes. Ils avanceront légèrement armés en prenant le plus grand soin de ne pas se faire repérer et de ne pas s'aventurer trop près de l'ennemi. Les informations ainsi recueillies ne seront transmises qu'au commandant en chef⁵⁶⁶.

561. Sur ce point précis, Livre 4, chapitre 3, p. 61-65 ; sur l'utilité des ruses, Livre 4, chapitres 1, 2 et 3, p. 59-65.

562. Livre 5, chapitres 1 et 2, p. 66-69.

563. Livre 6, chapitres 1 et 2 p. 70-72.

564. P. 72.

565. Livre 6, chapitres 3 et 4, p. 73-75.

566. Livre 8, chapitres 1 et 2, p. 80-82.

Une fois que l'armée est mobilisée, les soldats se voient distribuer armes et montures, avant de se mettre en marche. Aucun ne doit pouvoir quitter les rangs. Pendant la marche, des éclaireurs doivent vérifier l'état des ponts, des routes...⁵⁶⁷

Le campement doit être choisi avec soin et permettre un accès facile à l'eau, aux pâturages, au bois pour le feu. Il est préférable de s'adosser à un rempart naturel (une rivière ou une montagne par exemple). Sinon, il faut l'entourer de fossés et poster des gardes en permanence, qui indiqueront, par des chants codés, l'éventuelle présence ennemie. Tout doit y être à sa place, bien organisé, pour ne pas rencontrer le moindre problème de localisation⁵⁶⁸.

L'auteur commence alors à livrer des considérations intéressantes sur l'organisation même de l'armée pour le combat. Le commandant ne doit ordonner la marche sur l'ennemi que s'il dispose de cinq corps, chacun avec leur bannière : l'avant-garde, l'arrière garde, l'aile gauche, l'aile droite et le centre, où il doit se tenir lui-même. Il s'agit là de l'organisation traditionnelle des armées musulmanes⁵⁶⁹. L'exposé se fait alors plus précis quant à l'attitude à adopter suivant comment la bataille se présente : on ne positionne pas les différents corps de la même manière quand l'ennemi attaque sur le flanc gauche, sur le flanc droit ou de face. Il faut s'adapter, savoir comment disposer les ailes surtout, et assurer la protection des bagages. Mais dans l'ensemble, la description des manœuvres reste assez floue et peu détaillée⁵⁷⁰.

Si une occasion favorable se présente, il ne faut pas hésiter à prendre l'initiative d'une attaque nocturne par un petit groupe d'hommes braves et expérimentés. Plus les conditions climatiques sont mauvaises, plus l'expédition sera couverte. C'est le centre de l'armée adverse qu'il faut viser, les montures aussi. Quand le but est atteint, le reste de l'armée attaque⁵⁷¹.

Dans d'autres circonstances, il faut utiliser les éléments naturels : protéger son arrière grâce au flanc d'une montagne ou une rivière⁵⁷², faire en sorte que vent et soleil gênent l'ennemi plutôt que soi-même. Si le vent est trop violent, les cavaliers doivent démonter – ils

567. Livre 9, chapitres 1 et 2, p. 83-85.

568. Livre 10, chapitres 1 et 2, p. 86-88.

569. Livre 11, chapitres 1 et surtout 2, p. 89-90.

570. Livre 12, chapitres 1 et 2, p. 91-92.

571. Livre 13, chapitres 1 et 2, p. 93-94.

572. Livre 14, chapitre 1, p. 95.

sont particulièrement exposés sur leur monture – et faire corps avec les fantassins⁵⁷³. Quant au commandant en chef, il doit essayer de se trouver en hauteur pour dominer le champ de bataille et surveiller l'avancée des combats afin de mieux appréhender ses décisions⁵⁷⁴.

Quand on veut tendre une embuscade, il faut choisir, encore une fois, des hommes braves et expérimentés sous le commandement d'un chef, et des chevaux calmes, dociles et sans agitation sexuelle. Il est très important que le lieu où ces hommes et leurs montures resteront embusqués demeure caché, et qu'il soit à proximité d'un point d'eau et de pâturages. La plus grande discrétion est de mise. L'attaque se fera à un moment d'inattention de l'adversaire, par escadrons séparés mais rapprochés⁵⁷⁵. L'ennemi pouvant aussi tendre des embuscades, il faut toujours garder à disposition un groupe de cavaliers pour les refouler⁵⁷⁶.

La bataille rangée est imminente. L'auteur revient alors sur l'organisation de l'armée pour affronter un ennemi. Si on dispose d'une armée peu nombreuse et l'ennemi de même — entre un et neuf escadrons⁵⁷⁷ — plusieurs solutions se présentent : soit on s'efforce, si le nombre le permet, de constituer deux ailes et un centre, avec éventuellement une réserve de cavalerie pour les embuscades, soit on combat en un seul escadron⁵⁷⁸. Au contraire, si l'armée adverse est importante, on doit disposer ses troupes en cinq lignes. Plus la ligne se trouve vers l'avant-garde, plus elle doit être fragmentée en divers escadrons. Ainsi, la première ligne sera divisée en trois, centre et deux flancs, qui seront divisés de même, soit neuf escadrons pour cette seule avant-garde. La deuxième ligne sera divisée en trois, centre et deux ailes qui se placeront exactement derrière les escadrons équivalents de l'avant-garde. Les trois dernières lignes ne formeront chacune qu'une seule unité, les bagages se trouvant dans la troisième ligne, les deux suivantes étant chargées de les protéger.

Puis il décrit les qualités requises pour servir dans chacune d'elles, mais ne fournit guère d'informations très pointues : il faut des hommes intrépides et courageux partout, particulièrement des cavaliers dans les deux premières lignes, et des cavaliers légers dans

573. Livre 14, chapitre 2, p. 95-96.

574. Livre 14, chapitre 1, p. 95.

575. Livre 15, chapitres 1 et 2, p. 97-98.

576. Livre 17, chapitre 3, p. 109.

577. L'exposé n'est pas très clair, mais semble probable qu'il s'agisse bien d'escadrons ou de lignes, cf. note 1 p. 100.

578. Livre 16, chapitre 1, p. 99-100.

la quatrième ! Ces lignes peuvent rester droites, comme sous les anciens Perses, ou s'infléchir, de l'avis de certains experts – il ne cite pas lesquels – vers le centre, pour le renforcer, mais le combat se fait en rangs serrés et ordonnés. S'il fait ici référence au fameux *karr wa al-farr*, c'est pour évoquer la technique des Mongols — ce sont donc bien les mots d'al-Anṣarī — qui combattent en un seul escadron, tous ensemble et non individuellement⁵⁷⁹.

Il est préférable d'avancer depuis un point dominant, calmement, l'infanterie devant soutenir la cavalerie contre l'infanterie adverse. Chaque action doit se faire le plus possible dans le calme, sans précipitation, qui pourrait provoquer l'affolement. Il faut impérativement rester ordonné, et quand on se retire, ne pas tourner le dos à l'ennemi, demeurer face à lui : si c'est un escadron entier qui attaque, il reprendra sa position en reculant, si c'est un homme seul, après un combat singulier par exemple, il inclinera, pour regagner sa place sans être gêné par ses compagnons, soit vers l'extérieur, soit entre le centre et le flanc le plus proche de lui. Le cavalier aussi doit autant que faire se peut retourner dans son rang ou s'en rapprocher. S'il s'élance à la poursuite de l'ennemi, il doit veiller à ne pas trop s'enfoncer dans ses rangs⁵⁸⁰, même si l'adversaire paraît dérouter, car il peut s'agir d'une ruse. Il faut toujours que les poursuivants soient couverts par une partie de l'armée, généralement le centre, qui demeure à attendre⁵⁸¹.

Quand c'est l'ennemi qui prend l'initiative de l'attaque et que l'armée n'est pas prête, les hommes doivent l'attendre un genou à terre et la lance dirigée vers lui, en un seul rang protégés derrière les boucliers. Si les rangs sont déjà organisés, les fantassins attendront l'adversaire debout, lance pointée, soutenus par les archers et la cavalerie. L'important, toujours, est de garder le rang, même quand l'ennemi paraît prendre l'avantage. Parfois, un corps à corps est inévitable, à l'épée, la hache ou la masse d'arme. C'est alors que l'entraînement au maniement de plusieurs armes est primordial⁵⁸². On voit ici que l'exposé se fait plus précis, rapportant des manœuvres plus complexes, des schémas évolutifs en fonction des situations. Il est également notable de voir la place accordée à l'infanterie, qui semble avoir le premier rôle dans cette action défensive, bien que le rôle de chacun, cavalerie et infanterie, ne soit pas toujours très clairement défini⁵⁸³. L'influence des tactiques

579. Livre 16, chapitres 2 et 3, p. 100-103.

580. Il doit se trouver, au plus, à un tiers de son armée, et deux tiers de l'armée ennemie, p. 105.

581. Livre 17, chapitre 1, p. 104-106. Il détaille un peu plus loin, Livre 18, chapitre 1, p. 112.

582. Livre 17, chapitre 2, p. 106-109, et sur ce point précis p. 108.

583. L'infanterie s'engage contre l'infanterie adverse, l'empêche de charger la cavalerie, et c'est aussi elle qui doit supporter fermement l'attaque. La cavalerie est davantage employée dans les situations où la mobilité est

antiques est manifeste : attendre l'ennemi un genou fiché en terre, la lance dressée, protégé par le bouclier fait immanquablement penser aux hoplites grecs et aux légions romaines. Il semble ainsi que l'auteur se fasse le rapporteur de traités antiques qu'il a eu l'occasion de consulter, mais il est fort peu probable que les armées mamlûkes aient utilisé cette technique. Par contre, l'auteur évoque également l'importance de l'entraînement au corps à corps, au moment où le combat devient particulièrement difficile⁵⁸⁴ : on laisse sa lance et on se jette sur l'ennemi avec des armes de poing. Le soldat a donc reçu un entraînement complet. Il doit être rompu à toutes les armes. C'est effectivement une caractéristique du guerrier mamlûk.

Si la nuit surprend la bataille, l'armée ne se retirera pas avant celle de l'ennemi, et quand elle pourra le faire, elle restera en ordre de bataille, tout en veillant aux attaques subites et aux espions qui peuvent s'infiltrer⁵⁸⁵. Si le repli n'est pas possible, elle doit s'enrouler sur elle-même pour protéger les bagages au centre, les cavaliers se retrouvant autour, chacun retournant à son poste à l'aube⁵⁸⁶.

Après la question du partage du butin⁵⁸⁷, l'auteur aborde celle de la prise des places fortes ou autres forteresses, qui peuvent soutenir un long siège ou se rendre sans combattre. Pour la prendre ainsi, il faut arriver alors que les habitants ne s'y attendent pas et que les portes sont ouvertes. Sinon, il faudra ruser ou avoir des partisans dans la place, au moins le faire croire. La soumission sera plus facile si la population sait qu'elle a affaire à un homme d'honneur qui respecte ses engagements. Mais si la place résiste, il faudra user de ruse, encore une fois, en laissant croire aux assiégés qu'ils seront vainqueurs en cas de sortie. Surtout, si elle doit être attaquée en bonne et due forme, il faut que le commandant connaisse ses points faibles et ses points forts, afin de mettre mineurs, tireurs, archers et lanceurs de naphte aux bons endroits. Toutes les machines de siège doivent être construites à la vue des habitants pour les effrayer, et nourrir un feu constant une fois l'attaque commencée. Quand la place est prise, elle peut être détruite — al-Anṣarī fait ici

importante : la poursuite de l'ennemi en déroute, les embuscades, un soutien mobile en fonction de la difficulté des divers escadron. Si la tactique du *karr wa al-farr* est évoquée, il n'est pas fait mention de sa charge.

584. " [...] the men should be prepared for this in the completest manner possible", p. 108.

585. On fait alors appel aux hommes experts en physiognomonie (p. 110). La *Nihāyat al-sū'l* consacre un chapitre à cette "science", voir *supra*, p. 108.

586. Livre 17, chapitre 3, p. 109-111.

587. Livre 18, chapitre 2, p. 113. L'école chaféite préconise une part pour le fantassin, et trois pour le cavalier, dont deux pour son cheval. L'école hanafite donne également une part au fantassin et mais deux seulement au cavalier, dont une pour le cheval.

directement référence aux Mamlûks qui détruisirent les forteresses des Croisés pour qu'elles ne puissent plus leur constituer un point d'appui — ou préservée⁵⁸⁸.

Enfin, quand on est soi-même assiégé, il faut se tenir prêt à soutenir le siège, comme il a été dit au début de l'ouvrage, utiliser judicieusement les armes — elles doivent toucher l'ennemi et en aucun cas tomber entre ses mains — et ne sortir à sa rencontre qu'en cas d'extrême nécessité.

Ce traité, comme l'a souligné Scanlon dans son introduction, montre le degré d'organisation des armées musulmanes, qui ne se réduisent pas à l'utilisation du *karr wa al-farr*. On y lit la description d'une stratégie plus complexe que l'attaque-repli qui est généralement décrite comme leur technique privilégiée. L'armée doit être bien organisée, divisée en lignes ordonnées, où chacun, flanc gauche, flanc droit ou centre, a sa fonction bien définie. Mais la description du rôle de l'infanterie et de la cavalerie n'est pas très précise : le rôle majeur semble attribué à l'infanterie sans que cela ne soit très clair. La cavalerie est traitée davantage comme un appui, ce qui est l'indice de différences de pratiques entre le traité dont l'auteur s'inspire, et celles qui ont cours à son époque, où la primauté est incontestablement donnée aux soldats montés. Les techniques antiques paraissent avoir ici une grande influence. Davantage que sur les méthodes offensives, l'auteur insiste sur la nécessité pour chaque escadron de reprendre sa position initiale en ordre : l'armée doit rester en formation rangée. Bien plus, la bataille doit être évitée à tout prix. Cela doit être le but premier du commandant en chef, et tous ses efforts, tous ses ordres, doivent aller dans ce sens : espions, embuscades, ruses surtout, tous les moyens qui permettent d'esquiver la bataille sont bons. C'est là l'apprentissage premier du livre. C'est aussi le signe qu'il y a une permanence de certains usages dans les armées musulmanes entre diverses époques : de nombreux préceptes se trouvaient déjà sous la plume d'al-Harawī, qui sans doute avaient déjà été consignés dès la période abbasside par al-Harṭamī.

Ce tour d'horizon, forcément très partiel, de la littérature de la *furūsiyya* permet d'une part d'en saisir la diversité et la haute technicité, et d'autre part de cadrer l'apparition et le développement de la pensée musulmane sur le fait militaire et les pratiques qui lui sont liées.

588. Livre 19, chapitres 1, 2 et 3, p. 114-120.

Les travaux antiques, bien entendus, comme pour les autres sciences, les autres savoirs, en constituent la base la plus ancienne. Les écrits d'Élien ont été reconnus chez al-Aqṣarā'ī pour la formation des armées, d'autres auteurs, tel Ibn al-Mundīr, ne cachent pas avoir puisé chez les anciens Grecs, Aristote, Galien, Hippocrate le vétérinaire. Le même reconnaît avoir également emprunté aux Perses. Les Sassanides aussi, en effet, sont parfois cités. Si ces sources antiques ont permis de poser les fondements, les auteurs musulmans s'en sont servi pour les dépasser, et ce, dès les Abbassides. Ibn Aḥi Ḥizām tout d'abord. Son brillant exposé sur l'équitation prouve non seulement sa grande expérience, mais aussi le niveau de haute école qu'avait atteint, dès cette époque, les cavaliers du calife. Les auteurs ultérieurs de divers horizons ne s'y sont pas trompés en se plaçant, sciemment ou non, sous son autorité. Sa leçon sur le maniement de lance atteste également de la technicité des joueurs d'alors. D'autres que lui ont aussi fait des émules : les maîtres d'archerie surtout, dont les enseignements sont toujours cités en exemple, comme une caution savante, dans les traités ultérieurs. Là encore, le très haut niveau de technicité est incontestable. La version abrégée du traité d'al-Harṭamī, utilisée plusieurs siècles après sa mort, témoignage d'une théorisation précoce de la bataille propre au monde musulman.

Tous ces auteurs virent leurs travaux copiés, assimilés et dépassés, à des époques plus tardives et notamment par les Mamlûks, qui comme leurs prédécesseurs, se sont appuyés sur des savoirs anciens, abbassides surtout, pour forger leur culture, leur expérience et leur science propres. Si les Croisades ont sans doute motivé la multiplication des écrits sur l'art de la guerre et la *furūsiyya*, elles n'en sont pas à l'origine. Ainsi, le plus fameux traité de l'époque mamlûke, qui nous a transmis tant de manuscrits, la *Nihāyat al-sū'l*, est, en partie au moins, inspiré de travaux bien antérieurs. Il montre que les écrits sur la *furūsiyya* ne sont pas uniquement envisagés sous l'angle d'une littérature pratique, mais qu'ils s'inscrivent aussi dans un phénomène de société qui fait de la *furūsiyya* une culture, un savoir à part entière, dont il sera plus largement question plus loin. D'autres travaux semblent plus originaux. S'ils s'appuient eux aussi sur des ouvrages plus anciens, ils sont écrits par des experts qui veulent amener leur pierre à l'édifice. Taybuḡā cite les grands maîtres, reprend leurs fondamentaux, mais les critique parfois, expose sa propre méthode et son propre avis. Ibn al-Mundīr fait de même. Ibn Manglī prend le prétexte d'un traité de chasse presque entièrement copié sur al-Asadī pour ses chapitres proprement cynégétiques pour consacrer toute la première partie de son travail à des considérations relatives au guerrier de son temps, qui parfois est aussi un chasseur.

Le traité édité et traduit *infra* est dans cette veine. Anonyme et probablement compilation de plusieurs écrits, il est à la fois un manuel rédigé pour le soldat mamlûk, et certainement par l'un d'entre d'eux, et un recueil de recettes anciennes.

3. ÉDITION ET TRADUCTION ANNOTÉE D'UN MANUSCRIT DE *FURŪSIYYA*

En proposant l'édition et la traduction d'un traité de *furūsiyya*, je voulais placer ma contribution dans la nouveauté de par le sujet et la forme du traité, afin d'aborder un pan méconnu de cette littérature et de la culture de la *furūsiyya* en général. Mon choix s'est alors porté sur un traité de maniement de *dabbūs* (masse d'arme) et de lutte au corps à corps à cheval.

Le cavalier mamlūk est largement présenté comme un archer d'exception, ce qu'il était, effectivement. Mais sa formation ne se limitait pas à l'archerie : il était entraîné pour devenir un guerrier complet, rompu à toutes les armes, à cheval comme à pied. Il était donc aussi un escrimeur hors pair. Le tir à l'arc sert à désorganiser l'ennemi de loin, mais la décision de la bataille se fait au corps à corps. Il utilisait alors l'épée, et peut-être même davantage encore, la masse d'arme. Le *dabbūs* était ainsi une arme essentielle du *fāris* mamlūk, mais elle a été peu mise en lumière jusqu'à présent⁵⁸⁹.

Le combat au corps à corps a également été peu étudié. Il renvoie à une vision de la guerre difficilement envisageable pour celui qui ne la fait pas, surtout à notre époque de guerre à distance, où deux hommes qui ont perdu leurs armes doivent lutter à mains nues pour sortir vivant du combat.

Bien que peu glorifiées, ces deux pratiques font partie intégrante du quotidien du soldat sur le champ de bataille : la lutte est le recourt ultime pour la survie. Le *dabbūs* est une arme redoutablement efficace, mais le fait de fracasser un corps, fut-il ennemi, se prête peu à la mise en spectacle (contrairement au tir à l'arc ou aux manœuvres de lance) et aux récits héroïques qui lui préfèrent des armes faisant des blessures plus "propres".

« Ce fut certainement au cours de la deuxième moitié du VI^e/XII^e ou de la première moitié du VII^e/XIII^e siècle, dans le contexte de l'entraînement militaire des Mamlûks, que les règles de combat avec le *dabbūs* ont été standardisées dans un nombre précis d'exercices appelées *band-s*, dont trente-cinq furent plus tard enregistrés sous le sultanat mamlūk »⁵⁹⁰. Ces trente-cinq *bunūd* (sing. *band*) ont été consignés pendant la période baḥrite dans ce traité, qui est le seul sur la masse d'arme composé en arabe sous les Mamlûks qui n'ait pas disparu⁵⁹¹. Il est court et très technique. C'est un ouvrage pratique, un manuel du guerrier,

589. Les deux articles les plus poussés sur le *dabbūs* sont ceux de Shihab al-Sarraf, « Close Combat Weapons », *op. cit.*, et d'Abbès Zouache, « L'Armement entre Orient et Occident au VI^e/XII^e siècle. Casques, masses d'armes et armures », dans *Annales Islamologiques*, n°41, 2007, pp. 277-326.

590. Shihab al-Sarraf, « Close combat Weapons », *op. cit.*, p. 161.

591. Shihab al-Sarraf, « Mamlūk literature », *op. cit.*, p. 176.

qui se soucie peu de belles lettres. Il permet donc d'envisager le mamlûk dans sa complexité – il n'est pas qu'un archer monté, il est aussi un soldat de combat rapproché – tout en reflétant cette littérature technique plus que savante par laquelle s'est exprimé le génie mamlûk *stricto sensu*.

Il nous a été transmis dans quatre copies : deux sont conservées dans des bibliothèques stambouliotes (la copie Ahmet III 3469/3 de Topkapı, datée de 757/1356, et la 3186/2 d'Ayasofia, datée de 779/1377) et deux le sont à la BnF (la 6604/2, datée de 797/1394-1395 et désignée ici copie A, et la 2830/2, datée du ^{xix}^e siècle et désignée copie B). Ainsi, trois d'entre elles ont été retranscrites à quelques années d'intervalle, en pleine période mamlûke. Pour des raisons développées plus loin, c'est la copie A que j'ai choisie comme copie de référence, c'est-à-dire celle sur laquelle j'ai basé mon travail d'édition et donc de traduction après collation avec les autres versions. Elle contient en sus un chapitre sur les feux de guerre que l'on ne retrouve pas dans ces dernières.

A. PRÉSENTATION DE LA COPIE DE RÉFÉRENCE (OU COPIE A)

1) Le choix de la copie de référence

S'il a été aisé de me procurer une numérisation des deux copies conservées à la BnF (soit les copies A et B), les reproductions des deux copies conservées à Istanbul ont été acquises beaucoup plus laborieusement, plus d'un an après les autres, et au prix d'un déplacement sur les lieux de conservation. Pour ne pas perdre de temps, j'avais commencé à travailler sur les deux versions de la BnF, et plus particulièrement la copie A, rédigée à l'époque mamlûke. Je me suis aperçu alors que cette copie présentait, en toute dernière partie, des recettes pour préparations incendiaires, dont ne faisait état ni le catalogue, ni les articles faisant référence au manuscrit, que la copie B ne proposait pas, et que les versions stambouliotes se sont avérées ne pas contenir non plus ! Ces recettes ne devaient donc pas faire partie du traité original et n'ont par conséquent pas été écrites par le même auteur. Nous avons donc en réalité, dans cette copie A, deux traités différents, présentés comme s'il s'agissait d'un seul : le traité sur la masse d'arme et la lutte, et le traité sur les feux de guerre, qui est probablement un amalgame de diverses recettes puisées dans plusieurs ouvrages non cités.

La question du choix de la copie de référence s'est alors posée, et c'est non sur la plus ancienne (celle de Topkapı) mais sur la copie A qu'il s'est porté. D'une part, les versions du texte commun, soit le traité de *dabbūs* et de lutte à cheval, sont très similaires. D'autre part, il me paraissaient dommage de ne pas exploiter les enseignements que l'on peut trouver dans la partie de la copie A sur les feux de guerre, même s'il s'agit en fait d'un autre traité. En effet, les traités généraux de *furūsiyya* et compilations de divers ouvrages proposent souvent un chapitre sur ce sujet, et d'autres manuscrits présentent des préparations similaires. La copie A se place donc dans leur lignée, et si certains ont été étudiés par des chercheurs modernes⁵⁹², je pense en retirer quelques commentaires plus poussés que mes prédécesseurs.

592. Je pense notamment au pseudo Al-Rammāh étudié par Reinaud dans *Du Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.* ; voir aussi leur article « Du Feu grégeois », 1849, *op. cit.*, pp. 257-327 ; Cl. Cahen, « Traité d'armurerie », *op. cit.*, pp. 103-163 ; M. Berthelot, *La Chimie au Moyen Âge*, t. 1, Imprimerie Nationale, Paris, 1893 (MDCCCXCIII), 452 p. ; J. R. Partington, dans son incontournable *A History of Greek Fire and Gunpowder*, 1ère édition 1960, réédition The John Hopkins University Press, 1999, reprend de nombreux passages et présente des ouvrages arabes, chinois, occidentaux ayant traité ce sujet.

2) Le manuscrit

Le manuscrit 6604 de la BnF, ou copie A, est un recueil de quatre ouvrages d'auteurs différents mais écrits par un même copiste, et séparés les uns des autres par une ou deux pages blanches. Il s'agit donc d'un ouvrage de vulgarisation, probablement commandé par un libraire soucieux de répondre à la forte demande de traité de *furūsiyya* à cette époque⁵⁹³. Il mesure 25,5 sur 17 cm et chaque folio comporte 10 lignes.



Le premier traité (f°2v-10v) est un manuel de lance illustré de schéma de parades⁵⁹⁴. Il porte pour titre *Tuḥfat al-mujāhidīn fī al-‘āmal bi-al-mayādīn*, écrit par Lājīn ibn ‘Abd Allāh al-Ḍahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ (mort en 738/1337). Il s'agit du traité de lance mamlūk le plus connu sur les *mayādīn* (cf. ci-contre)⁵⁹⁵.

Suit le traité étudié ici, anonyme, qui s'étend du f° 12v au f°17r, et qui est intitulé *كتاب في لعب الدبّوس و الصراع على الخيل في أوقات الحروب و ملاقاته الاخصم* (*Kitāb fī la‘b al-dabbūs wa al-ṣirā‘ ‘ala al-ḥayl fī awqāt al-ḥurūb wa mulāqāt al-aḥṣām*, *Livre sur les exercices de masse d'arme et de combat à cheval en temps de guerre et de rencontre avec les ennemis*) et qui intègre directement à sa suite la partie sur les feux de guerre, comme si l'ensemble ne formait qu'un seul traité. Enfin, du f°19r au f°49r, on trouve deux ouvrages sur l'archerie : le commentaire par al-Ṣuḡayyir d'une poésie de Ṣāliḥ al-Šāḡūrī, *Al-Qaṣīda al-lāmiyya*, sur les principes du tir à l'arc, ses modalités et ses règles (f° 19r-24r), et un traité anonyme sur le tir à l'arc (f° 25r-47r)⁵⁹⁶.

593. Voir *supra* I. 1. B. 1) et I. 1. D, ainsi que Shihab al-Sarraf, « Mamlūk literature », *op. cit.*, p. 154.

594. Deux folios sont reproduits dans *Chevaux et cavaliers arabes*, *op.cit.*, notice 36 p. 107.

595. Voir à son propos Shihab al-Sarraf, «Mamlūk literature », *op.cit.*, p. 174. Les *mayādīn* sont des simulations de combats entre deux équipes qui suivent un tracé prédéfini, (*ibid*, p. 172). Ils étaient l'occasion de représentations populaires. À ce sujet, voir *infra*, III. 2. A.

596. Voir le catalogue de la BnF par E. Blochet, p. 313, disponible sur <http://archivesetmanuscripts.bnf.fr/>, ainsi que Shihab al-Sarraf, "Furūsiyya Literature", *op. cit.*, p. 121-122 et note 1 ; et *infra*, annexe 2.

3) La langue, la graphie

Les fautes, tant d'orthographe que grammaticales, sont fréquentes tout au long du texte, au point qu'on se demande parfois si l'auteur maîtrisait réellement la langue ! Il est vrai que les Mamlûks ont la réputation de mal parler l'arabe. Je rappelle toutefois qu'il s'agit d'un manuel pratique : les *bunūd*, qui sont des enchaînements de mouvements, ne nécessitent pas forcément de phrases construites pour être intelligibles et exécutables par un soldat rompu à ce genre d'exercices. Certains termes appartiennent au répertoire dialectal égyptien voire syrien, d'autres n'ont pu être identifiés. Quelques passages présentent cependant des qualités littéraires — comme de rares allitérations — qui dénotent avec le reste du texte. Le scribe de cette copie paraît s'être contenté de recopier sans préoccupation de correction ni d'éclaircissement.

La graphie, elle, est soignée, même s'il manque parfois quelques points diacritiques, surtout dans la dernière partie, et presque toujours la *hamza*, les points sur le *tā' marbūṭa*, sous le *yā'* final, ce qui est fréquent en Égypte. Il s'agit d'un beau *nashī* égyptien, vocalisé pour une bonne partie mais pas toujours de façon très heureuse. Les débuts de partie ou de paragraphe sont signalés en rouge, et chaque exercice est numéroté, en rouge également et surmonté d'une tilde, d'après l'alphabet sémitique ancien.

4) La numérotation selon l'alphabet ābǧad

Les chapitres ou *bunūd* sont soigneusement numérotés à l'encre rouge selon un système de numérotation alphabétique ancien. Lorsque ce système fut mis en place, l'alphabet arabe ne suivait pas encore l'ordre actuel, mais l'ordre levantin, propre aux alphabets qui dérivent du phénicien, comme l'araméen, l'hébreu, le grec, le syriaque.

L'alphabet arabe primitif, qui découle probablement de l'araméen, avait des lettres très ressemblantes les unes aux autres, et n'avait pas de points diacritiques. Au ^{vii}^e siècle, on les lui ajouta, non seulement pour différencier les lettres très proches graphiquement, mais aussi car il n'y avait pas assez de lettres pour retranscrire les sons propres à la langue arabe. Les nouvelles lettres se trouvèrent en fin d'alphabet puisque s'ajoutant aux plus anciennes. À chaque lettre fut assignée une valeur numérale, qui suivait logiquement l'ordre alphabétique d'alors, le levantin. Mais les grammairiens, pour des questions de commodité, bouleversèrent l'ordre en réunissant les lettres issues de la même graphie (par exemple ب, ت et ث ou ط et ظ). L'ordre numéral ne fut donc par conséquent plus respecté, mais leur

valeur demeura.

On appelle en arabe l'ordre levantin *ābġad*, du nom des quatre premières lettres, ā, b, ġ et d⁵⁹⁷. Le tableau suivant présente l'ordre levantin et donne les valeurs numériques correspondantes :

ا	ب	ج	د	هـ	و	ز	ح	ط	ي	ك	ل	م	ن
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	20	30	40	50

ص	ع	ف	س	ق	ر	ش	ت	ث	خ	ذ	ض	ظ	غ
60	70	80	90	100	200	300	400	500	600	700	800	900	1000

Comme il a déjà été signalé, la copie de référence n'est pas la plus ancienne. Elle est cependant la seule à proposer une numérotation des *bunūd* et chapitres selon cet ordre ancien. Le scribe a certainement voulu donner ainsi un air d'authenticité et d'ancienneté.

597. Voir *El²*, article *Abdjad*, par G. Weil et G. S. Colin (vol. 1, p. 97-98) ; voir aussi Kazimirski, *Dictionnaire arabe-français*, op. cit., t. I, p. 3. À l'entrée de chaque nouvelle lettre, il donne sa valeur numérique.

B. LES AUTRES COPIES

Les deux premières parties, celle sur les *bunūd* de *dabbūs* et celle sur le combat rapproché à cheval, se retrouvent dans au moins trois autres manuscrits, qui sont eux aussi des recueils de plusieurs traités. Aucune de ces trois versions ne porte le même titre que la copie de référence et, surtout, ne contient la partie sur les feux de guerre.

Le texte présente peu de différences d'une version à l'autre, sauf peut-être dans la plus récente qui semble la plus remaniée. On y retrouve donc aussi de nombreuses fautes, bien qu'elles ne soient pas nécessairement les mêmes d'une copie à l'autre.

1) La copie de Topkapı

Moins soignée que la copie de référence, elle porte pour titre كتاب مبارك فيه معرفة لعب الدبوس و الصراع على الخيل عند ملاقاته الخصم في لوقات الحروب (*Livre béni sur la connaissance des exercices de masse d'armes et le combat à cheval lors d'une rencontre avec l'ennemi en temps de guerre*). L'écriture est plus sèche, moins ronde, et aucune couleur ne prévient d'une entrée de paragraphe. Les *bunūd* sont introduits en tant que chapitres (*bāb*), et numérotés ordinalement, en toutes lettres. Les quatre feuilles qui constituent le traité contiennent une vingtaine de lignes vocalisées scrupuleusement, surtout dans la première partie. Elles sont numérotées par planches de deux pages, de 233 à 235. Mais l'assemblage de ces planches a été fait de façon arbitraire, sans suivre la logique du texte, probablement suite à une reliure postérieure à la rédaction. Ainsi, le début du traité se trouve face à la dernière page⁵⁹⁸.

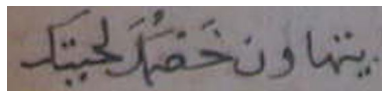
2) La copie d'Ayasofia

Le titre est le même que dans la version précédente, mais ici, le scribe a également présenté les entrées en rouge et n'a pas introduit les *bunūd* comme des chapitres. Il s'est contenté de le faire uniquement dans la deuxième partie, celle sur le combat rapproché. Le traité occupe 5 feuilles de 17 lignes, le scribe ayant parfois utilisé la marge pour rectifier ses

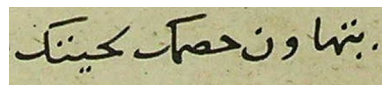
598. Je n'ai malheureusement pas pu consulter la version originale, la bibliothèque de Topkapı étant fermée pour travaux de rénovation lors de ma visite. J'ai donc travaillé sur les numérisations. J'ai rétabli l'ordre initial dans la reproduction présentée en annexe 1, dans laquelle on trouvera également les reproductions des autres copies.

erreurs de copie. Il n'a pas vocalisé le texte, mais n'a pas fait certaines fautes d'orthographe qui se trouvent dans le manuscrit de Topkapı⁵⁹⁹.

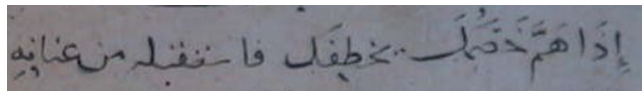
Quand on étudie ce manuscrit en parallèle du précédent, on est frappé de constater que, bien que postérieur d'une vingtaine d'années, sa graphie est très ressemblante, certains passages pouvant presque se superposer. Peut-il s'agir du même scribe ? Même si la probabilité semble faible, cela n'est pas impossible : les deux manuscrits sont des recueils de vulgarisation, probablement commandés par des libraires pour répondre à la forte demande d'ouvrages de *furūsiyya* à cette époque. Peut-être existait-il un réseau de professionnels se consacrant à un type de littérature bien particulier. Ainsi, la clientèle désireuse d'acquérir un traité pouvait se rendre auprès d'un libraire connu pour en proposer. Celui-ci passait alors commande à un atelier de copistes spécialisés et qui pouvaient recopier plusieurs fois le même ouvrage au cours de leur carrière. Ce ne sont que des présomptions, mais qui méritent que l'on se pose la question. Je sou mets ci-dessous au lecteur quelques fragments de calligraphie pour qu'il puisse se faire sa propre opinion.



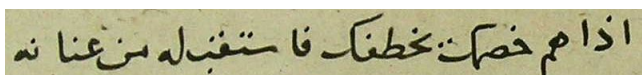
Topkapı, feuille 234 droite, ligne 9



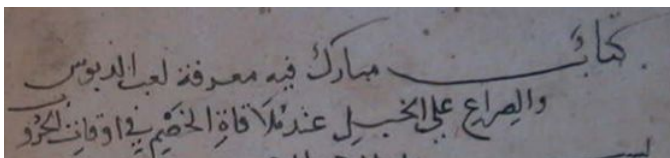
Ayasofia, f° ٩٨, ligne 17



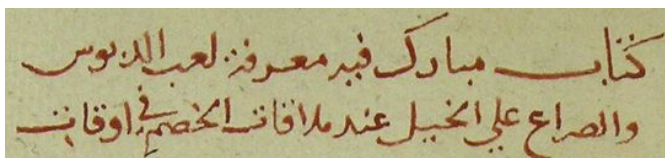
Topkapı, feuille 234, ligne 2



Ayasofia, f° ٩٨, ligne 7



Topkapı, feuille 235 droite, ligne 1 et 2



Ayasofia, f° ٩٧, lignes 1 et 2

599. Ritter, « Literatur », *op. cit.*, p. 152, qui pensait qu'il s'agissait de la seule copie. Scanlon en parle également dans sa classification, *Tafrīj al-Kurūb*, *op. cit.*, p. 16.

3) Le deuxième copie parisienne ou copie B

Portant pour titre كتاب معرفة لعب الدبوس (*Livre de la connaissance des exercices de masse d'arme*), il est daté dans le catalogue du XIX^e siècle. Le traité occupe 17 pages (f° 72v – 80v) de 9 lignes⁶⁰⁰. La graphie est soignée, le texte vocalisé, et le titre et la numérotation ordinale en toutes lettres figurent en rouge. Le scribe semble avoir pris l'initiative de faire des corrections par rapport aux autres versions, à moins qu'il ne soit servi d'une autre aujourd'hui disparue et qui était elle à l'origine des corrections. Elles peuvent être interprétées comme la volonté du scribe de retranscrire de façon plus intelligible un texte technique difficile à appréhender. Même si cette version présente aussi des fautes, notamment de copie, que le copiste rattrape parfois en marge ou en modifiant la numérotation, c'est la version qui nous semble avoir été écrite avec le plus d'attention et dans un souci de clarté. De ce fait, à cause des corrections et clarifications intentées, c'est la version qui s'écarte le plus de la copie de référence. Elle contient deux chapitres supplémentaires par rapport aux autres versions dans la deuxième partie, qui semblent être des variantes des chapitres huitième et neuvième, mais qui n'existaient certainement pas dans la version originale.

4) La chronologie des manuscrits

Le manuscrit de Topkapı est le plus ancien (757/1356), suivi par celui d'Ayasofia (779/1377). Si le copiste est le même pour ces deux versions stambouliotes, il aurait alors fait quelques corrections par rapport à cette première version : par exemple une faute d'orthographe que l'on retrouve tout au long de la première partie (ṭabṭīl au lieu de tabṭīl) ou deux fois dans la même phrase (ṣawṭ au lieu de sawṭ), la numérotation des *bunūd* qu'il appelle *bāb* dans la version de Topkapı et qu'il se contente de numéroter dans celle d'Ayasofia. Les deux versions de la deuxième partie du traité sont extrêmement proches l'une de l'autre. Il semble que le copiste ait composé son travail sur une même version de base, et non celle d'Ayasofia sur celle de Topkapı, car il y a ça et là des détails qui diffèrent quelque peu, comme la présence ou non de l'article, et surtout un premier *band* dissemblable.

600. Du f° 1r au 72 v, on peut trouver l'ouvrage sans titre original de Baktūt al-Rammāḥ al-Ḥāzindārī al-Zāhirī sur les 7 *bunūd* fondamentaux de lance qu'il a tiré des préceptes des maîtres qui l'ont précédé, ainsi que des conseils de soins pour les chevaux, pour l'entraînement du novice en archerie et pour l'alternance des diverses armes lors du combat, Shihab al-Sarraf, "Furusiyya Literature", *op. cit.*, p. 128.

La copie de référence a été écrite quelques années après celle d'Ayasofia, en 797/1394-1395. Son copiste semble s'être appuyé lui aussi sur la version qui a servi de base aux ouvrages précédents. On retrouve en effet certaines fautes présentes dans la version de Topkapı (ṭabṭīl, ṣawṭ), les vocalisations sont très proches, mais il y a aussi quelques éléments différents de ceux de cette dernière version, et que l'on retrouve dans le manuscrit d'Ayasofia (la présence ou non de l'article, la numérotation des *bunūd* sans les qualifier de *bāb*). S'il ne s'agit pas de la copie la plus ancienne, elle semble cependant avoir été composée sur le même manuscrit que deux traités précédents.

Enfin, la deuxième version de la BnF, celle de la copie B est bien postérieure puisqu'elle a été rédigée au ^{xix}^e siècle. Elle présente des similitudes avec chacune des trois autres versions. La numérotation générale des *bunūd* en tant que *bāb* et surtout celle plus précise des *bunūd* trente-et-unième et trente-deuxième⁶⁰¹ laisserait penser que le scribe s'est servi du manuscrit d'Ayasofia. Mais d'autres détails la rapproche davantage du traité de Topkapı⁶⁰² et font repousser cette hypothèse⁶⁰³.

601. En effet, dans la copie d'Ayasofia, ces deux *bunūd* sont inversés par rapport à la copie de référence et à celle de Topkapı, et on retrouve cette inversion dans la copie B.

602. Notamment dans les deux premiers *bunūd*.

603. À moins que le scribe ne se soit servi des deux manuscrits stambouliotes, ce qui est peu probable mais pas impossible.

C. NOTES SUR L'ÉDITION ET LA TRADUCTION

La copie de référence étant celle du manuscrit 6604 de la BnF, c'est sur celle-ci que j'ai basé l'édition et la traduction, m'efforçant de la suivre au plus près et d'éviter le plus possible les rectifications. Cependant, certains mots sont écrits avec des fautes d'orthographe évidentes. D'autres fois, ce sont les points diacritiques qui manquent, ou certains mots. Dans ces cas-là, dans un souci de cohérence, de bonne compréhension et de concordance entre le texte et la traduction, des corrections ont été apportées, appuyées par la comparaison avec les autres versions. Elles sont légères et ont été systématiquement signalées en notes, de même que les différences de versions. Les mots ajoutés le sont entre crochets. D'autres fois encore, les incohérences du texte – par exemple, emploi de la deuxième personne du singulier à l'actif, puis, dans la même phrase, et bien que s'adressant à la même personne, utilisation de à la troisième personne du singulier au passif – m'ont également amenée à quelques interventions, dans un souci de concordance avec la traduction, qui elles aussi, ont systématiquement été signalées en notes.

Les vocalisations, quand elles y figurent, ne sont pas identiques suivant les copies, les divergences se voyant surtout entre le manuscrit le plus récent, soucieux de corrections, et les deux autres versions vocalisées (copies de référence et de Topkapı) qui présentent entre elles des écarts minimes. Ils n'ont pas été notifiés pour ne pas surcharger les notes de bas de page. Le texte édité n'a pas été vocalisé, à part les passifs et termes pouvant prêter à confusion.

L'abondance des notes a rendu la mise en page de la version arabe et de la version française en vis à vis impossible. Ainsi, figure d'abord l'édition, puis sa traduction. Puisque l'édition du texte arabe s'intègre dans une étude en français, elle n'a pu être présentée, dans un souci de cohérence d'ordre des pages de l'ensemble, en tournant celles-ci de droite à gauche comme il est normal pour un texte en arabe. Pour ne pas surcharger les notes et pour plus de clarté, chaque version a les siennes propres, en bas de page. Celles du texte arabe, pour une lecture approfondie du texte, sont relatives aux différences de versions, aux problèmes de graphie dans les documents originaux, aux choix faits pour cette édition. Celles du texte français portent sur les choix de traduction, les références des dictionnaires (essentiellement les Dozy et Kazimirski⁶⁰⁴), et reçoivent des commentaires plus détaillés que dans cette introduction. Enfin, pour des raisons techniques, je n'ai pas pu insérer les numéros de folios correspondants.

604. R. Dozy, *Supplément*, *op. cit.*, et A. de Biberstein Kazimirski, *Dictionnaire arabe-français*, *op. cit.*

D. LA COMPOSITION DE LA COPIE DE RÉFÉRENCE

Malgré le titre du traité qui laisse supposer deux parties, une sur le maniement du *dabbūs* et une sur le combat à cheval, ce manuscrit en présente trois :

- 1) les exercices codifiés de masse d'arme ou *bunūd* de *dabbūs*
- 2) les techniques de combat rapproché à cheval
- 3) diverses recettes de feux plus ou moins magiques, de préparations ignifuges et autres conseils relatifs à la guerre

La troisième partie est surprenante ici. D'ailleurs, les autres versions du traité de *dabbūs* et combat à cheval à proprement parler ne la contiennent pas. Comme je l'ai déjà signalé, le scribe qui a copié la totalité du manuscrit a pris ailleurs la peine de séparer les textes relatifs aux diverses armes par une ou deux pages blanches. Il n'en est rien ici. La troisième partie est intégrée à la suite directe du texte sur le combat à cheval, sa première phrase étant écrite en rouge, pour avertir du changement de sujet. De même, le texte sur le combat à cheval est écrit à la suite des *bunūd* de *dabbūs*.

1) Les *bunūd* de *dabbūs*.

• **L'histoire de la masse d'arme :**

Le *dabbūs*, ou masse d'arme, est apparu relativement tardivement dans l'équipement du cavalier musulman. En revanche, ce type d'arme est d'utilisation ancienne. En effet, les sources de l'époque abbasside parlent d'une arme de choc, de forme cylindrique d'un seul tenant, en métal, qui s'appelait '*amūd*'. Il s'agissait d'une arme très lourde, d'un mètre de long environ et pouvant atteindre les 33 kg d'après certains auteurs, ce qui est sans doute exagéré et certainement exceptionnel. Al-Sarraf juge qu'un poids de 10 kg est raisonnable pour une telle arme, et 6,5 kg pour un homme d'âge mûr, ce qui, déjà, était assurément très lourd ! C'était une arme mortelle à chaque coup, très efficace face à une armure, mais exigeant adresse et grande force physique pour être maniée. De plus, cette arme toute en fer devait être très onéreuse dans une région où la matière première faisait défaut et devait donc être réservée à l'élite de la cavalerie abbasside⁶⁰⁵. Elle fut de moins en moins utilisée à partir du III^e/IX^e siècle, au profit de deux autres types de masse, le *latt* et le *dabbūs*.

La désignation du *latt* vient du verbe *latta*, "écraser, broyer". C'est une arme plus légère que

605. Les cavaliers umayyades n'en firent pas un usage systématique, lui préférant l'épée (cf. Al-Sarraf, « Close Combat Weapons », op. cit., p. 154-155).

le ‘*amūd*, donc moins chère mais aussi très efficace et qui devient de plus en plus utilisée à partir du ^{iv}/^x siècle. Elle remplace définitivement le ‘*amūd* dans la deuxième moitié siècle. Parallèlement au *latt*, apparaît une arme à la tête plus légère, le *dabbūs*, mot à l’origine incertaine, peut-être persane. Son manche est en bois et sa tête en métal, de formes variées : ronde, ovale, oblongue, en forme de concombre, lisses, à ailettes, à arrêtes en formes de sabre, à pointes, à boudins...⁶⁰⁶ Son utilisation est concomitante avec l’émergence et l’épanouissement de l’institution des esclaves militaires, *ḡilmān* ou mamlûks. À l’apogée de l’institution sous les Abbassides, à la fin du ⁱⁱⁱ/^{ix} siècle, le *dabbūs* est une arme régulière de ses troupes, portée à la ceinture, en temps de guerre ou de paix, à pied comme à cheval. Dans les premiers temps, ce devait être une arme relativement légère, qui s’allourdît peu à peu et prend de plus en plus d’importance dans l’équipement du guerrier, devenant une arme de combat rapprochée majeure. On la porte désormais attaché à la selle, sous le genou droit, pour plus de commodité. À partir du ^v/^{xi} siècle, *latt* et *dabbūs* tendent à se confondre. *Dabbūs* devient, par la suite, le terme générique pour tout type de masse⁶⁰⁷. Le *dabbūs* est une arme typique des armées orientales, et particulièrement des Mamlûks. Les chevaliers croisés n’en firent pas ou peu usage. Chez eux, elle était réservée à la masse méprisée des piétons les plus vils, et les auteurs latins la présentent comme une arme diabolique. Richard de la Sainte Trinité, dans son *Itinerarium* composé au début du ^{xiii} siècle, présente les Infidèles comme des êtres monstrueux « brandissant des masses hérissées de dents de fer aux coups fracassants desquels ni casques en fer, ni cottes de mailles ne résistaient »⁶⁰⁸.



Têtes de masse d'armes, Furusiyya Art Foundation

Iran, début ^{xiv} (R-237) et Iran, ^{xiii}-^{xiv} siècle (R-236)

Bien que n'appartenant pas à la sphère mamlûke, ces têtes de masse d'arme (respectivement 12 cm et 9,3 cm) présentent de bons exemples de ce que pouvaient être les *dabbūs* utilisés par les guerriers mamlûk.

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation



606. Voir al-Ṭarsūsī dans Cl. Cahen, « Traité d'armurerie », *op. cit.*, p. 117 pour le texte arabe et p. 139 pour la traduction française. À noter qu'al-Ṭarsūsī évoque les trois types de masses dans le même chapitre, précisant que « la blessure du ‘*amūd* est plus forte que celle du *dabbūs* ».

607. Pour tout l'historique de la masse d'arme, voir les articles de Shihab al-Sarraf, « Close Combat Weapons », *op. cit.*, p. 152-161, et d'Abbès Zouache, « L'Armement » *op. cit.*, p. 297-305.

608. Voir Abbès Zouache, *Ibid*, p. 303, d'après *Itinerarium peregrinorum et gesta regis Ricardi*, éd. W. Stubbs, Londres 1884, Livre I, chapitre 35, p. 83, disponible sur www.galica.fr, ou trad. Helen Nicholson, *The Chronicles of the Third Crusade. The Itinerarium Peregrinorum et Gesta Regis Ricardi*, Ashgate, Aldershot, 2001.

• **Les exercices codifiés ou *bunūd* :**

La première partie du traité présente une série de trente-cinq *bunūd*, chacun étant un enchaînement de mouvements et que l'on traduit en général par "manœuvres", "mouvements" ou "bottes"⁶⁰⁹. Ce terme de *band/bunūd* est commun aux exercices de lance et de masse. Il s'agit de figures imposées qui devaient être répétées inlassablement jusqu'à obtenir des enchaînements parfaitement fluides, quasiment des réflexes.

Pour la masse, presque tous les *bunūd* exposés le sont en trois temps : coup, parade, riposte, et ce de façon explicite puisqu'il est bien stipulé à chaque fois *ḍarb* (coup), *tabṭīl* (parade), *radd* (riposte). En trois occurrences, la parade est manquante, ce que j'ai interprété comme une omission. Puisque chaque *band* commence par un coup qu'il faut parer et auquel il faut ensuite riposter, il me paraît plus probable que chaque *band* s'exécute à deux personnes, compagnons de caserne et d'entraînement : un qui donne le coup, l'autre qui pare puis riposte. C'est ce dernier qui exécute réellement l'exercice, le premier permettant surtout de matérialiser l'ennemi et le coup qu'il porte et auquel il faut répondre. Le rôle mineur du compagnon permet, peut-être, aussi, de considérer que l'exercice peut s'effectuer seul : le soldat visualise mentalement le coup auquel il doit répondre par une parade et une riposte⁶¹⁰. Cette composition du mouvement en trois temps est typique de certains arts martiaux : on la retrouve en escrime, en boxe.

Parfois, le *band* requiert l'utilisation d'une autre arme : épée, lance, ou grand couteau. Elle intervient dans la plupart des cas lors du premier temps, le coup, et est par conséquent portée par l'adversaire. Cependant, on la retrouve aussi cinq fois lors de la riposte, qui doit alors se faire à l'épée ou au sabre (*radd sayf*). Certains termes sont d'ailleurs surprenants dans un traité de *dabbūs*, car ils font davantage penser au sabre qu'à la masse⁶¹¹. Suite aux lectures de nombreuses sources concernant la *furūsiyya* mamlûke en général, Shihab al-Sarraf a relevé que le terme de maître d'arme, *mu'allim*, ne s'attachait qu'à trois spécialités : l'archerie (*mu'allim al-nuṣṣab*), la lance (*mu'allim al-ruḥm*) et la masse d'arme (*mu'allim al-dabbūs*). D'après lui, « il est très probable que le maniement du sabre, de la hache d'armes

609. Ce dernier terme est proposé par Mercier, dans *Parure*, op. cit., p. 391-392. Shihab al-Sarraf (dans « Mamlūk literature » op. cit., p. 172 et 176) en a donné une définition plus approfondie. Il parle ici de la lance, et dit un peu plus loin que les exercices de masse d'arme portent le même nom : « Chaque *band* comprend un éventail de combinaisons de mouvements que le cavalier lancier doit exécuter seul et en action, comme s'il était dans la mêlée lors d'un combat. Le *band* est basé sur deux gestes essentiels : donner un coup et parer, qui sont exécutés dans quatre directions : devant, derrière, à droite et à gauche, mais sous différents angles. » Cette définition, qui s'applique donc à la lance, ne me paraît pas correspondre totalement à ceux de *dabbūs*, au moins dans ce traité.

610. Comme dans les katas de karaté par exemple.

611. En citant l'ouvrage, Scanlon dit d'ailleurs qu'il s'agit une méthode pour manier plusieurs armes, en particulier la masse, *Tafrīj al-kurūb*, op. cit., p. 16.

et des armes blanches rentrent dans les compétences du maniement du maître de la masse d'armes, étant donné que les gestes impliqués dans le maniement de cette arme présentent en général les mêmes orientations que le maniement du sabre et de la hache d'armes »⁶¹². Le fait que les *bunūd* puissent être également réalisés au sabre (ou épée), ou à la hache de guerre expliqueraient en effet les termes insistant sur le pouvoir tranchant de l'arme plus que sur son aspect contondant.

Ces exercices devaient-ils être effectués à pied ou à cheval ? Les éléments fournis par le traité ne sont pas assez explicites pour répondre de façon certaine. Il semble même possible d'exécuter la plupart des *bunūd* à pied comme à cheval. Il est donc envisageable qu'ils s'effectuassent à pied dans un premier temps, afin de bien maîtriser les enchaînements, puis à cheval, puisque c'est une arme de cavalier et que, lors du combat, c'est sur sa monture que celui-ci l'utilisait. Une fois cependant, au *band onzième*, le mouvement n'est possible qu'à pied car le coup est donné entre les genoux⁶¹³.



Le ms. 2824 propose des exercices de *dabbūs* à effectuer à pied et d'autres à cheval (ci-dessus f°63r et 57v).

612. Cf. *L'Archerie mamlūke, op. cit.*, p. 718.

613. Voir *infra* pour plus de détails, la n. 4 p.191.

Cette partie du texte est la plus difficile à éditer et à traduire. Reinaud, qui fut conservateur du département des manuscrits orientaux dans ce qui était alors la Bibliothèque Royale puis Impériale, a eu l'occasion d'étudier bons nombres de traités de *furūsiyya* tels que celui-ci. Voici ce qu'il en dit, et je le suis tout à fait dans ce point de vue⁶¹⁴. Je rappelle cependant que ce traité ne présente lui aucune illustration ! :

« Ces traités sont hérissés de termes techniques, dont quelques-uns sont étrangers à la langue arabe, et qui, pour la plupart, ne sont pas expliqués dans les dictionnaires ; souvent, les copies qui en sont faites étaient incorrectes. Si un de ces livres tombait sous les yeux d'un homme de lettres, c'était ordinairement pour lui lettre close.

Sans doute, il y avait intention politique dans les obstacles dont on entourait ce genre d'ouvrages ; on craignait qu'ils n'arrivassent entre des mains suspectes, particulièrement entre celles des chrétiens, qui étaient alors en état permanent de guerre avec les musulmans. Un auteur ou un copiste qui se piquait de zèle pour sa religion, aurait été vivement affligé qu'un livre sorti de ses mains servît à l'instruction des ennemis de sa foi. En tête de quelques-uns des traités, il est dit que les procédés qui y sont décrits ont été imaginés en vue de la défense de la religion [début du ms. 988 ancien fonds, 2829 nouveau fonds] ; on lit dans l'un d'entre eux que ces procédés ne doivent être communiqués qu'à des personnes bien intentionnées [ms. 1128 ancien fonds, f° 36v, 2826 nouveau fonds].

Il résulte de là que les traités arabes d'art militaire sont d'une lecture fort difficile. Heureusement quelques uns sont accompagnés de peintures ; en pareil cas, la figure aide à déterminer le sens du texte. »

Mercier, à propos des traités sur le maniement des armes, ne dit pas autre chose : « [...] toute la technologie spéciale est à retrouver, les auteurs ne définissant aucun de leurs termes techniques. Si l'on ajoute à cela, que les textes originaux ou, en tout cas, les copies qui nous en sont parvenues sont rédigés en langue vulgaire, le plus souvent, avec quantité d'erreurs de vocalisation ou d'interprétation dûes au copiste, on s'imaginera la difficulté de pareille tâche. »⁶¹⁵

614. Joseph Toussaint Reinaud, « Art militaire », *op. cit.*, pp. 197-198. Voir également ce qu'il dit en d'autres termes sur le même sujet : « cet ouvrage n'était écrit que pour un petit nombre d'adeptes, consacrant leur vie à cet art et n'ayant besoin que de peu de détails », dans *Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 4.

615. *Parure*, *op. cit.*, appendice vi, p. 384.

La transcription par écrit de ces *bunūd* consiste donc seulement en une succession de termes techniques non préalablement définis et empruntés à plusieurs langues, un peu comme si c'était l'instructeur qui dictait les mouvements à effectuer. Il faut bien avouer que cela rend la lecture un peu sèche ! On comprendra, je l'espère, la difficulté de mon ouvrage. D'ailleurs, personne à ma connaissance n'a entrepris à ce jour de traduction de *bunūd*, qu'il s'agisse de ceux de lance ou de masse. Ce travail présente donc leur première interprétation. Le texte arabe ne présentant de forme littéraire d'aucune sorte, la traduction n'en propose pas davantage.

2) Les techniques de combat rapproché à cheval :

Il s'agit de la partie la plus claire et la mieux écrite. L'auteur y expose en douze chapitres, également numérotés suivant l'ordre levantin, quelle réaction adopter pour déjouer l'attaque de l'adversaire s'il se présente de telle ou telle façon. Le texte est composé pour des exercices, réalisés face à un adversaire qui peut être un compagnon de caserne. Une fois, au chapitre neuvième, il expose deux attitudes différentes suivant si l'opposant est un camarade ou un ennemi. S'il s'agit d'un camarade, lors de l'entraînement, on le désarme, s'il s'agit d'un ennemi, on le blesse.

La réponse aux attaques se fait dans la majorité des chapitres à main nue, en donnant un coup de poing vigoureux sur un point bien précis du corps de l'adversaire ou en le déportant. Ceci car l'éventualité d'être totalement désarmé lors d'un combat devait être envisagée. Deux fois seulement le mouvement induit l'utilisation d'une arme : dans le chapitre neuvième, l'adversaire agrippe le manche du *dabbūs* qu'il devient donc impossible de brandir. Il faut alors utiliser sa cravache. Et dans le chapitre suivant, le texte laisse supposer l'emploi d'une arme d'estoc, certainement un poignard, peut-être une épée.



3) Un traité sur les feux de guerre

Mon intention, au début de mon entreprise, était d'éditer et traduire un traité de *dabbūs* et de combat rapproché à cheval, tel qu'il est écrit dans le titre. Je ne me doutais pas que mon entreprise me mènerait à la magie !

Ce troisième volet, comme je l'ai signalé, fait directement suite aux précédents. Il est présenté comme faisant partie intégrante du traité de masse d'arme et de lutte, mais constitue dans les faits un autre traité. S'il est difficile dans l'état actuel de la recherche de savoir à quel point il reflète les pratiques d'alors, il s'insère dans une tradition ancienne de traité de guerre dont les ouvrages de *furūsiyya* mamlûks sont les héritiers.

• Ce qu'on y trouve :

Cette troisième partie est composée d'un agrégat de recettes et conseils divers, mis à la suite les uns des autres sans ordre et sans logique, l'auteur passant du coq à l'âne, prévenant le lecteur du changement de sujet par un mot ou un signe écrit à l'encre rouge. Il peut s'agir au mieux d'un alinéa annoncé par les mots *faṣl* (sous-chapitre) ou *āḥar* (autre), mais il se contente aussi parfois d'écrire en rouge le premier mot de la nouvelle phrase, ou tout simplement de signaler une nouvelle entrée par un point rouge.

Parmi ces « recettes », on trouve pêle-mêle des conseils pour allumer des torches les jours de vent et de pluie, pour décapiter un prisonnier, pour allumer des lampes magiques, pour faire des feux d'artifice, et pour des préparations ignifuges.

Sa lecture, il faut bien le dire, laisse perplexe dans un premier temps. Une étude plus poussée montre que de nombreux traités, pas seulement arabes, mais aussi grecs, romains, chinois, indiens sont composés de même, au moins en partie. On sait que les Arabes ont été de grands passeurs de sciences et on a vu que les traités de *furūsiyya* ne font pas exception. Il s'agit ici de recettes empruntées à divers traités, probablement de diverses origines et rédigés à différentes époques, mises bout à bout sans souci de logique. Le scribe du manuscrit n'est sûrement pas l'instigateur de cette compilation, il s'est probablement contenté de recopier un ouvrage d'un auteur plus ancien, qui, lui, a emprunté à plusieurs sources, plusieurs époques, ajoutant peut-être ses propres recettes. Je n'ai pas réussi à déterminer ces différentes sources, mais ai trouvé ailleurs des recettes plus ou moins similaires dans l'intention, les ingrédients, ou le procédé de préparation.

• Un traité dans la tradition :

Plusieurs traités consultés relèvent en effet du même genre : des traités de guerre mêlant recettes pratiques, appuyées sur l'expérience et l'observation, et croyances magiques, l'alchimie et la chimie.

Parmi les ouvrages que j'ai pu consulter, le plus ancien est celui de Julius Africanus⁶¹⁶ : composé dans la première moitié du III^e siècle, son ouvrage évoque tout à la fois les ruses de guerre, les préparations incendiaires, les faits d'Alexandre le Grand, l'hippiatrie, dont les préparations semblent tirées d'encyclopédies médicales, des recettes ignifuges et des préparations teintées de magie pour empoisonner l'ennemi ou le faire dormir, entre autre.

Le traité de Murḍā ibn 'Alī ibn Murḍā al-Ṭarsūsī partiellement traduit par Claude Cahen⁶¹⁷ présente, en plus d'une description des différents types d'armes, et notamment de masses (*latt*, *'amūd* et *dabbūs*), toute une partie sur les armes incendiaires à base de naphte. Il a été, rappelons-le, composé pour la bibliothèque de Saladin. Son ouvrage, nous l'avons vu, est une compilation établie surtout sur des sources abbassides, qu'il ne cite pas toujours⁶¹⁸.

Le naphte y est décrit comme une arme très efficace, « sur terre et sur l'eau », qu'on « lance en bouteilles »⁶¹⁹. Plusieurs recettes y sont données⁶²⁰. Ici encore, si aucune n'est similaire à celles de notre traité, elles ont de nombreux ingrédients en commun. Al-Ṭarsūsī s'est cependant gardé — tout au moins dans les passages édités et traduits par Cahen — de rapporter des textes relatifs aux feux magiques comme on en trouve ailleurs.

Le traité de Marcus Græcus, le *Liber Ignium*⁶²¹, semble une traduction latine d'un ouvrage ou de textes arabes. Son auteur (il est possible qu'ils soient plusieurs), malgré son nom, qui laisserait penser qu'il est grec, est peut-être un compilateur juif, ayant vécu dans la

616. Jean-René Viellefond, *Les « Cestes » de Julius Africanus, Études sur l'ensemble des fragments avec édition, traduction et commentaires*, Edizioni Sansoni Antiquariato, 1970.

617. *Tabṣīra Arbāb al-Albāb*, dans « Traité d'armurerie », *op. cit.* Voir aussi Antoine Boudot-Lamotte, *Contribution op. cit.*, pour ce qui concerne l'archerie, et A. M. Eddé, « "Le Paradis à l'ombre des sabres", *op. cit.*. À propos de cet ouvrage, voir *supra*, I. 2. B. 2).

618. Voir Al-Sarraf, « Mamlūk Literature », *op. cit.*, p. 182-183 ; Cahen, « Traité d'armurerie », *op. cit.*, p. 103 ; *supra*, I. 2. B. 2).

619. *Ibid*, p. 122-123 pour le texte arabe, p. 145-148 pour la traduction.

620. Il s'agit surtout de feu grégeois, si on suit la définition de Partington, voir *infra*.

621. Traduit par Berthelot, *La Chimie au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 89-178. On en retrouve certains passages dans Reinaud et Favé, *Du Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.*, et Partington, *Greek Fire*, *op. cit.*, notamment chapitre II.

Péninsule ibérique. Il aurait composé son livre à partir de traditions grecques, byzantines et arabes, dont certaines ne sont pas antérieures à la première moitié du ^{xiii}^e siècle. Les recettes, en majorité grecques, seraient transmises et auraient sans cesse été remaniées depuis l'Antiquité à travers l'Orient arabe. Il y en a de plusieurs types : celles sur matières incendiaires paraissent tirées d'ouvrages grecs et romains traduits par les Arabes, l'utilisation d'armes incendiaires remontant à des temps très anciens⁶²². Celles sur les matières phosphorescentes, lampes magiques ou feux d'artifices, les plus empreintes de merveilleux, mêlant alchimie, empirisme et croyances populaires sont également très anciennes. Berthelot les fait remonter aux auteurs gréco-égyptiens et à l'école de chimie d'Alexandrie⁶²³. Celles sur les préparations ignifuges aussi remontent à l'Antiquité puisqu'on en trouve chez Julius Africanus. Seules les recettes contenant du salpêtre sont bien plus récentes.

Tout à fait dans la même veine, on peut citer le pseudo al-Rammāḥ sur lequel a travaillé Reinaud, qui a étudié deux manuscrits de la BnF au contenu similaire⁶²⁴. Le premier est attribué dans les premières pages à *l'ustād* Nağm al-Dīn Ḥasan al-Rammāḥ al-Aḥdāb (636-695/1238 ou 1239-1296), d'après les leçon de son père⁶²⁵. En fait, al-Rammāḥ est l'auteur authentique de la seule partie sur le maniement de lance, le manuscrit sur lequel a travaillé Reinaud étant un ouvrage de vulgarisation qui lui a été faussement attribué, parmi tant d'autres, pour plus de légitimité⁶²⁶. Le deuxième est anonyme⁶²⁷. Les passages sur les armes incendiaires et feux d'artifices sont nombreux et relèvent, eux aussi, de traditions plus ou moins anciennes : on y trouve des recettes de feux fusant à base de salpêtre plus ou moins pur, de soufre et de charbon⁶²⁸, qui font partie des préparations les plus récentes. On

622. *Ibid.* Voir aussi Adrienne Mayor, *op. cit.*

623. Active aux ⁱ^e-ⁱⁱⁱ^e siècle.

624. Dans *Du Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.* et « Feu grégeois », 1849, *op. cit.* Voir aussi « De l'art militaire », *op. cit.*

625. Il s'agit du ms. 1127 ancien fonds, 2825 nouveau fonds. Il a pour titre *Kitāb al-furūsiyya wa al-manāṣib al-ḥarbiyya*. Voir folios 1-108v pour ce qui nous concerne.

626. Voir al-Sarraf, « Mamlūk littérature », *op. cit.*, p. 173-174.

627. Reinaud cite le ms. 643 du fond Asselin. Si on en croit le catalogue de la BnF, il s'agit du ms. 2829, *Kitāb al-furūsiyya bi rasm al-ğihād*, à partir du folio 43.

628. Reinaud et Favé, *Du Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 23-34. Il ne s'agit apparemment pas ici de poudre mais bien de feux fusants car le salpêtre « produit le feu qui cherche à monter et qui se meut, et il augmente le feu en légèreté et en promptitude à s'enflammer », d'après Yuṣūf ibn Isma'īl al-Ġūnī, p. 77-78. Reinaud juge les préparations à base de salpêtre du pseudo al-Rammāḥ plus avancées que celles du *Liber Ignium*, p. 97 et 99.

ne les retrouve pas sans notre traité. D'autres sont plus anciennes et très proches de celles qui nous occupent. Si aucune n'est identique, certains ingrédients se retrouvent dans les deux traités pour des desseins similaires : recettes magiques pour provoquer des hallucinations ou phénomènes bizarres⁶²⁹, de fumées⁶³⁰, de préparations ignifuges⁶³¹, de machines diverses, simples ou plus sophistiquées, pour envoyer le feu⁶³². Ce traité est manifestement d'inspiration plus récente que le nôtre, mais certaines recettes semblent très anciennes et paraissent même présenter une source commune.

La bibliothèque de l'université de Leyde conserve un ouvrage anonyme consigné dans deux manuscrits sur lesquels Reinaud et Favé ont également travaillé⁶³³. La date de 1225 figure sur l'un des deux mais il s'agit en fait d'un traité abbasside largement copié par les compilateurs mamlûks. Sa section sur les armes incendiaires est la plus ancienne connue dans un ouvrage de *furûsiyya*⁶³⁴. Il présente de nombreuses recettes à base de naphte, détaillées et relativement précises, mais aucune à base de salpêtre. Voici ce qu'en dit Reinaud⁶³⁵ :

"L'auteur arabe donne une énumération des matières qui étaient employées dans les compositions. Ce sont, pour le naphte, le naphte blanc, le naphte rouge, le naphte noir, le naphte persan, le naphte de Colzom (sur les bords de la mer Rouge), etc. Pour le goudron : le goudron de Barca et le goudron de Syrie ; diverses espèces d'huiles, telles que l'huile de graines de lin, l'huile de Palestine, l'huile du Magreb (régions occidentales), l'huile de cocotier, etc. Plusieurs espèces de résine, à savoir : la résine de pin, la résine de térébenthine, la résine de pistachier, le mastic, la colophane, etc. Certaines substances

629. *Ibid*, p. 47-48. Malheureusement, Reinaud s'est peu étendu sur ce sujet, son objectif premier étant de traité du feu grégeois et de la poudre à canon.

630. *Ibid*, p. 26.

631. *Ibid*, p. 46-47. Cette recette est très ressemblante à celle présentée aux f°16v ligne 7 – 17r ligne 1.

632. *Ibid*, p. 35-46, 48, 51.

633. Les manuscrits 92 : *Kitāb al-ḥaīl wa al-ḥurūb wa īt al-silāḥ wa ḥīṣār al-qilāʿ wa ṣafa al-ḍarb bi-al-sayf wa al-ramī bi-al-nuṣāb wa ʿamal al-barūd* ("Traité des ruses et des guerres, des instruments guerriers, du siège des forteresses, de la manière de frapper de l'épée et de lancer des traits, ainsi que de la fabrication du *barūd*") et 499 : *Kitāb al-ḥaīl wa al-ḥurūb wa fataḥ al-mudāʾin wa ḥafaẓ al-darūb min ḥakim al-Iskandar dī al-qarnīn ibn ḥilbis al-yūnānī* ("Traité des ruses et des guerres, de la prise des villes, de la garde des défilés, d'après les règles établies par Alexandre aux deux cornes, fils de Philippe le Grec") dans « Feu grégeois », 1849, *op. cit.*, p. 262-282, et « Art militaire », *op. cit.*, p. 198-199.

634. Al-Sarraf, « Mamlūk literature », *op. cit.*, p. 178.

635. Reinaud et Favé, « Feu Grégeois », 1849, *op. cit.*, p. 263-264.

minérales, comme le soufre, le soufre jaune, blanc ou noir, l'arsenic etc. Diverses graisses, telles que graisse de chien de mer, graisse de chien d'étang et de rivière, graisse de chien domestique, graisse d'ours, de loup, vache etc. Différentes espèces de lait, telles que le lait de palmier doum, etc."

Ici encore, plusieurs de ces matières se retrouvent dans notre traité, bien que les recettes ne soient pas identiques.

Dans la traduction que présente Reinaud, l'auteur insiste sur la toxicité et la puanteur des fumées dégagées par ces préparations. Ce détail me semble particulièrement intéressant, j'y reviendrai :

*"Il s'élèvera une fumée noire et épaisse, et l'ennemi périra à la fois par la puanteur et l'incendie ; il ne se sauvera que ceux qui auront pris la fuite avant de sentir la mauvaise odeur et avant que le feu les ait atteints. Personne, pendant trois jours, ne pourra pénétrer sur le théâtre de l'incendie, à cause de la fumée, de son obscurité et de sa puanteur. [...] Quand les défenseurs du château sentiront l'odeur de cette eau, il périront, et il ne se sauvera que ceux qui auront pris la fuite. On ne pourra pas se maintenir un seul instant dans le château à cause de la fumée, de l'obscurité, de l'odeur infecte et de la chaleur."*⁶³⁶

Les ouvrages de deux grands savants européens du ^{xiii}^e siècle présentent des similitudes avec ces traités arabes, surtout avec celui de Marcus Græcus. Il s'agit de Rober Bacon dans *De Secretis operibus artis et naturæ et de nullitate magiæ*, et d'Albertus Magnus dans *De Mirabilibus Mundi*⁶³⁷. On y trouve recettes magiques et préparations salpêtrées. Le deuxième surtout, présente des ressemblances troublantes avec le *Liber Ignium*, ce qui laisse penser que ce dernier fut probablement l'une des sources du grand Albertus, connu pour avoir une parfaite connaissance des manuscrits arabes traduits en latin. Il y donne des recettes de lampes magiques et une préparation dont la forme et certains ingrédients sont très proches de notre manuscrit.

D'autres traités occidentaux sur les arts militaires, plus récents, comme le *Bellifortis* de Kyeser (fin ^{xiv}^e siècle) ou même des notes de Leonard De Vinci contiennent des ingrédients présents dans notre traité : l'arsenic, le réalgar, le mercure, pour faire des fumées

636. *Ibid*, p. 278 pour la traduction française, p. 278-280 pour le texte arabe.

637. Il existe plusieurs manuscrits et éditions commentées de ces ouvrages. Je me suis contentée de consulter Partington, *Greek Fire*, *op. cit.*, surtout p. 64-87. Le premier semble avoir été écrit vers 1257, au plus tard 1265, le deuxième à peu près au même moment.

empoisonnées⁶³⁸.

Loin d'être originale, la partie du traité relative aux feux de guerre s'inscrit donc dans une littérature de tradition aux racines très anciennes et aux échos relativement récents. Fait tout aussi notable, on retrouve dans des traités de guerre extrême-orientaux, chinois et indiens, certains des ingrédients utilisés dans les ouvrages que je viens de mentionner et dans notre manuscrit. Se peut-il que ces racines ou ramifications soient également lointaines, en partie au moins ? J'en formule l'hypothèse.

On trouve en effet dans les écrits chinois⁶³⁹ de l'huile de marsouin (dans le nôtre il s'agit de dauphin) et, particulièrement intéressant pour la suite de mon propos, des minerais tels que le réalgar, le mercure, la litharge, qui permettent de colorer les fumées, pour leur donner un effet plus fantastique, mais aussi de produire des fumées toxiques⁶⁴⁰.

Les traités indiens mentionnent également de telles substances. Il en est un, en particulier, qui ne fait pas secret des bénéfices de gaz toxiques et autres fumées empoisonnées contre l'ennemi. Il s'agit du *Arthashastra* de Kautilya⁶⁴¹, composé au IV^e siècle avant J.-C. ! Le Livre XIV sur les instruments secrets donne des recettes pour tuer ou rendre aveugle à base d'huiles, de graines, d'excréments, de racines de plantes, d'oxyde d'arsenic⁶⁴² mais aussi des préparations d'ordre magique pour altérer les couleurs (contenant également du réalgar), rendre malade ou au contraire insensible à la fatigue, des recettes ignifuges ou au contraire pour projeter le feu etc. Ici encore on peut faire la même remarque : les recettes ne sont pas identiques à celles de notre traité, mais certains ingrédients similaires entrent dans leur composition. Quand ce ne sont pas les ingrédients, ce sont les desseins : empoisonner, protéger du feu ou le jeter, altérer les couleurs, provoquer des hallucinations...

638. *Ibid*, p. 149, 158, 160, 175.

639. Pour tout ce qui concerne les préparations incendiaires des Chinois, voir Reinaud et Favé, *Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.*, chapitre VI, et Partington, *Greek Fire*, *op. cit.*, chapitre VI.

640. Dans le *Wu Ching Tsung Yao*, compilé vers 1040 sur la base d'écrits plus anciens, le *T'eng T'an Pi Chui*, composé vers 1600, et le *Wu Pei Chih*, composé en 1628. *Ibid*, p. 261-265, 271-274, 284-285. Les compositions les plus récentes, celles contenant du salpêtre, comprennent des ingrédients aux effets notoires présents dans les préparations plus anciennes, tels que les poisons minéraux. Reinaud et Favé avaient déjà remarqué la similitude de certains ingrédients dans ces traités chinois, le pseudo Al-Rammāh et le *Liber Ignium*, dans *Du Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 181. Mayor, dans *Poisons arrows*, *op. cit.*, p. 208 évoque des ouvrages bien plus anciens, notamment l'*Art de la guerre* de Sun Tzu, écrit au VI^e ou V^e siècle av. J.-C.

641. Mais sa datation et son attribution sont controversées, il pourrait s'agir d'un traité écrit entre le II^e et le IV^e siècles de l'ère chrétienne, par plusieurs auteurs. Traduction par R. Shamasastry. Bangalore: Government Press, 1915, 495-514. On peut consulter la version numérisée sur <http://projectsouthasia.sdsta.edu/Docs/history/primarydocs/Arthashastra/>

642. *Ibid*, Livre XIV, chapitre 1.

Il est fort peu probable que tous ces traités aient la même source. Mais on ne peut nier qu'ils présentent tous un fond commun. La copie de référence, comme nombre de manuscrits d'époque mamlûke, s'inspire certainement d'une source abbasside, comme l'anonyme de Leyde. Nous avons vu que les traités abbassides avaient eux-mêmes emprunté aux traditions grecques, byzantines et sassanides. Des influences plus orientales ont-elles pu pénétrer par ce dernier biais ? Je pose la question, car il est troublant de constater qu'ouvrages grecs, chinois et indiens, composés dans des temps reculés, mélangent à leur manière compositions empiriques, particulièrement l'étude des substances toxiques, et croyances magiques. Plus on avance dans le temps, plus les préparations sont claires, précises. Mais même dans les traités les plus récents, le magique côtoie l'expérience, le rationnel. Les prémices du savoir humain, les recettes de sorciers jouxtent parfois les découvertes technologiques les plus poussées d'alors. Tous ces ouvrages, les plus récents surtout, sont le fruit de compilations, de traductions, sans doute d'arrangements de textes anciens sans cesse complétés et augmentés. Notre traité s'inscrit dans cette longue tradition.

• Du merveilleux au pratique :

Quelques recettes sur les feux de guerre de ce manuscrit sont surprenantes au premier abord. Elles relèvent manifestement de la magie, de croyances très anciennes attribuées à certaines substances, certains animaux. En regardant plus attentivement, on s'aperçoit que ces recettes étranges contiennent des substances toxiques parmi des ingrédients plus ou moins surprenants, mercure, sulfure de mercure (cinabre), sulfure d'arsenic (réalgar), acide cyanhydrique du laurier cerise. Se peut-il que ces éléments vénéneux aient des effets réels ? Qu'à côté des pouvoirs merveilleux attribués au serpent par exemple, l'acide cyanhydrique, qui est un violent poison, agisse réellement sur la perception ? Je le pense. Les effets décrits, quand ils le sont, ne peuvent-ils avoir leur part de réel, exagéré certes, entouré de fantastique, mais reposant en partie sur l'observation ? Peut-on réellement imaginer que les hommes d'alors ignoraient les effets des venins naturels et très efficaces qu'ils incorporaient dans leur préparations guerrières ? Contrairement à ce que l'on pense communément, l'histoire des armes chimiques et biologiques est très ancienne. De tous temps la créativité humaine en matière d'armement a été féconde. De nombreuses traditions réprouvent l'utilisation de ces armes surnoises où les vertus guerrières, le courage et la valeur, ne sont en rien exaltées⁶⁴³. Mais, dans les faits, la guerre est sans

643. Sur tout ce qui concerne les armes chimiques et biologiques, les flèches empoisonnées et fumées toxiques

morale, la ruse en est une composante essentielle. Si les Grecs et Romains attribuent de telles armes aux Barbares, et peuvent la justifier, éventuellement, en cas de défense⁶⁴⁴, il est pourtant des cas de batailles célèbres où la toxicité des flammes permit de remporter le dernier mot⁶⁴⁵. Les traités antiques chinois et indiens ne cachent pas, eux, l'intérêt des gaz toxiques qui sont des secrets de guerre⁶⁴⁶.

Les musulmans en ont-ils fait autant ? Nous avons vu que le genre de traité sur les feux, auquel appartient ce manuscrit, remonte à des traditions très anciennes. Nous avons également vu que l'auteur du plus ancien traité arabe sur les feux de guerre insiste sur l'efficacité des fumées, leur odeur⁶⁴⁷. Enfin, dans notre traité, à l'énonciation d'une des recettes que je qualifie de « lampes magiques », l'auteur parle sans équivoque du venin de laurier (*summ al-ġār*). Je pense que ce sont bien ses effets qui sont recherchés.

Les émanations toxiques ne sont cependant pas la seule explication à l'emploi du réalgar (également appelé arsenic rouge). Certains minerais ou végétaux colorent⁶⁴⁸ les flammes : rouge (réalgar, cinabre), jaune (orpiment, carthame ?), vert (vert-de-gris), bleu (indigo), blanc (camphre) etc. D'autres, comme le mercure, permettent d'accentuer le bruit de la combustion et d'augmenter le feu⁶⁴⁹. L'effet fantastique qui en résulte devait provoquer la peur panique de l'ennemi, surtout lorsqu'il y était confronté pour la première fois. Ces feux d'artifice, puisqu'il faut bien les appeler ainsi, n'étaient pas destinés alors à des spectacles grandioses lors des grandes fêtes populaires, mais étaient envisagés en tant qu'auxiliaires dans la bataille. En parlant du pseudo al-Rammāḥ, Reinaud écrit : « Le traité arabe contient d'assez nombreuses recettes pour produire ces phénomènes bizarres, qui frappaient

dans le monde antique, voir l'ouvrage passionnant de Adrienne Mayor, *Poison Arrows*, *op. cit.* Partington a évoqué le sujet sans approfondir et parle aussi "d'exagération orientale" (*Greek Fire*, *op. cit.*, p. 18, 149, 158, 160, 175, 199).

644. Adrienne Mayor, *Poison Arrows*, *op. cit.*, p. 33, 37, 38, 41, et *passim*.

645. La bataille de Platées, qui opposa les habitants de cette ville aux Spartiates en 429 av. J.-C. Ces derniers utilisèrent des feux à base de soufre et de résine qui vinrent à bout de la résistance des assiégés. *Ibid*, p. 210-211 et *passim*.

646. *Ibid*, p. 27, 33, 34, 203, 221-223 et *passim*. Les Chinois semblent avoir créé des fumées toxiques à base de soufre et d'arsenic dès le VII^e siècle av. J.-C., pour tuer les insectes dans un premier temps. Les effets en ont dû conduire à leur utilisation pour la guerre. Si le *Arthashastra* (*op. cit.*) compte des centaines de recettes d'armes toxiques, un autre traité influent et contemporain, *Les Lois de Manu*, réproouve l'utilisation de poisons dans la guerre.

647. Voir le manuscrit de l'université de Leyde, d'après un auteur abbasside anonyme, dans Reinaud et Favé, « Feu Grégeois », 1849, *op. cit.*, p. 278, et *supra*.

648. Ou sont sensées colorer, Favé (*Du Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 255-256) et Partington (*Greek Fire*, *op. cit.*) étant sceptiques sur l'efficacité de certaines matières.

649. Reinaud et Favé, *Du Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 179-180, 230.

vivement alors les imaginations, et qui, chez les nations chrétiennes, ont fait souvent accuser de magie les alchimistes du moyen âge. »⁶⁵⁰ Le témoignage de Joinville concorde parfaitement⁶⁵¹.

Les armes incendiaires à proprement parler procèdent du même type d'armes, mais leurs recettes sont plus concrètes et bien moins empreintes de merveilleux. Elles existent elles aussi depuis très longtemps, davantage sans doute que les fumées toxiques et feux d'artifices puisqu'on en trouve des figurations sur des bas-reliefs assyriens dès le IX^e siècle av. J.-C.⁶⁵². Leur composition était alors très simple : mélange de poix, résine, soufre, ou de chaux, soufre et résine, en proportions variées. La plus célèbre d'entre elles, le fameux feu grégeois, fut utilisée à partir du VII^e siècle, d'abord par les Byzantins puis rapidement par les Arabes qui comptaient eux aussi des chimistes de talent⁶⁵³. Il a longtemps été discuté de sa composition exacte et le débat semble loin d'être clos : contient-elle du soufre ? du salpêtre ? du pétrole distillé ou brut ? Partington juge que le feu grégeois est fait de naphte distillé, éventuellement épaissi par des résines. Haldon et Byrne réfutent cette hypothèse et pensent qu'on utilisait alors du pétrole brut. Quant à Pászthory, il est partisan de la composition salpêtrée⁶⁵⁴. Je ne trancherai pas.

Notre manuscrit ne contient qu'une seule recette d'arme incendiaire, encore — à mon avis — le dessein en est-il voilé et l'ingrédient principal (s'agit-il du naphte ?) non cité. Ce manuel était destiné à l'usage du guerrier et on peut supposer que toutes les astuces n'étaient pas écrites noir sur blanc, le procédé s'est vu ailleurs. Cette recette décrit une espèce de bougie faite d'argile et de sandaraque à laquelle on ajoute une mèche. Je pense qu'il s'agit d'une grenade à main en argile et y reviens plus en détail dans les notes de la traduction. Si la description de son effet peut paraître fantasque au premier abord, la description de l'objet lui-même, mis à part l'omission volontaire, ne relève en rien du

650. *Ibid*, p. 47.

651. Texte rapporté dans Reinaud et Favé, *Du feu grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 53-54, 59. On le trouvera en note 91 de la traduction, *infra*.

652. *Ibid*, p. 202-203. Partington, *Greek Fire*, *op. cit.*, p. 1, 10 et *passim*.

653. Sa recette était un secret d'État de l'empire byzantin. Elle aurait été révélée par un ange à Constantin le Grand, et est de ce fait intransmissible. *Ibid*, p. 20-21. Une tradition plus vraisemblable veut que se soit un certain Kallinikos, au service de l'Empire, qui l'ait établie.

654. Voir *ibid*, l'introduction récente de Bert. S. Hall résume bien l'ensemble aux pp. xxi-xxiii. Le sujet a fait couler beaucoup d'encre. Outre l'ouvrage de Partington et ceux de Reinaud et Favé, *Du Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.*, et « Feu Grégeois », 1849, *op. cit.*, on peut également consulter Maurice Mercier, *Le Feu grégeois. Les Feux de guerre depuis l'Antiquité. La Poudre à canon*, Paris, 1952. Les travaux les plus récents réfutant les conclusions de Partington : John Haldon et Maurice Byrne « A Possible solution to the Problem of Greek Fire », dans *Byzantinische Zeitschrift*, 70(1), 1977, pp. 91-99, et Pászthory, Emmerich « Über das "Griechische Feuer". Die Analyse eines spätantiken Waffensystems », *Antike Welt* 17 (2), 1986, pp. 27-37.

merveilleux : l'existence de grenades d'argile lançant le feu est un fait avéré, des vestiges en ont été retrouvés, et la sandaraque ou résine de thuya entrain effectivement dans certaines préparations de feu grégeois ou armes incendiaires. Les autres traités évoqués plus haut la citent souvent.

Enfin, le manuscrit présente quatre recettes⁶⁵⁵ pour se protéger du feu. Ce sont les plus rationnelles, fondées manifestement sur l'expérience et l'observation, et forcément les plus faciles à comprendre. Elles contiennent des ingrédients que l'on retrouve dans les autres traités et connus pour leurs propriétés adoucissantes, protectrices ou extingibles : vinaigre de vin acide, alun, talc, gomme arabique, argile, baume de Judée, guimauve, graines de lin, blanc d'œuf, farine...

Cette partie relative aux feux de guerre semble donc copiée d'un ouvrage bien plus ancien que celui qui a servi à l'exposé des *bunūd* et méthode de combat. Elle mêle, comme tant d'autres ouvrages sur le sujet et d'horizons pourtant bien différents, la magie et les croyances populaires, alchimie et empirisme. À côté de méthodes sensées — comment allumer des torches quand le vent tourne, couper une tête sans buter sur les vertèbres, ignifuger des vêtements — sont exposés, sous couvert de magie et de phrases étranges, des méthodes d'empoisonnement au moyen de gaz toxiques provoquant des hallucinations et dommages physiques, bien que leurs effets réels ne souffrent sûrement aucune comparaison avec les gaz employés dans la guerre moderne, et des feux fantastiques, artificiels, devant terrifier l'ennemi. La guerre d'alors était aussi psychologique.

655. L'une se trouve au début, entre l'exposé de la technique de décapitation et une recette de lampe magique, les trois autres se suivent et se trouvent en fin.

بسم الله الرحمن الرحيم لا اله الا الله عدة للقائه

كتاب في لعب الدبّوس و الصراع على الخيل في أوقات الحروب و ملاقاته الاخصام¹

الاول² من لعب الدبّوس

ضرب قاطع تبطيل³ نائم ردّ زاق⁴

1. Pour ce qui concerne le titre, les versions de Topkapı et d'Ayasofia sont similaires et diffèrent peu de la version de référence : *كتاب مبارك فيه معرفة لعب الدبوس و الصراع على الخيل عند ملاقاته الخصم في اوقات الحروب* : *(Livre béni sur la connaissance des exercices de masse d'armes et le combat à cheval lors d'une rencontre avec l'ennemi en temps de guerre)*. Suit la formule incantatoire: *بسم الله الرحمن الرحيم الله كافي من توكل عليه* : *(Au nom d'Allah le Miséricordieux, le Clément, qui exauce celui qui compte sur Lui)*, peu différente de celle qui précède le titre dans la version de référence.

La copie B porte un titre bien plus succinct puis développe sur le contenu : *كتاب معرفة لعب الدبوس قال الاستاذ رحمه الله اعلم : ان عدة بنود الدبوس المتفق عايتها خمس و ثلثون بنداً و المصراع على الخيل اربعة عشر باباً فعليك بالإشتغال به فانه يقوي على الجهاد في سبيل الله تعالى و ينجح* (*Livre de la connaissance des exercices de masse d'arme. Le professeur, qu'Allah ait son âme, a dit : sache qu'il y a trente-cinq bunūd reconnus à la masse d'arme et que pour le combat à cheval il y a quatorze chapitres. Il faut que tu travailles dessus car il rend plus fort pour le ġihād pour la cause d'Allah le Très Haut et il est efficace*).

2. Les autres versions se contentent de numéroter ce premier *band* ou mouvement et ne précisent pas qu'il s'agit du « maniement de masse d'arme » *لعب الدبّوس*. Par contre, les versions B et de Topkapı portent systématiquement le terme *باب* (*chapitre*) avant la numérotation, ici donc *الباب الأول* (*chapitre premier*) et plus bas *الباب الثاني* (*chapitre deuxième*) etc. Je rappelle néanmoins qu'il s'agit ici d'un *band* et non d'un *bāb*.

3. Ce mot qui signifie *parade* est présent dans tous les *bunūd*. Il a été vu en introduction que chaque exercice ou *band* est composé de trois mouvements, attaque, parade et riposte. Mais le texte du manuscrit de référence porte systématiquement dans les premiers folios une faute d'orthographe et, parfois seulement, une vocalisation du ب en *damma*: *تَبْطِيل* au lieu de *طَبْطِيل*. Ce n'est qu'à partir du seizième *band* (يو) au folio 13r que le scribe corrige la faute, sans toutefois modifier la vocalisation. Elle ne figure pas dans la version B, ni dans celle d'Ayasofia. Par contre, elle est présente sur celle de Topkapı tout au long du texte (le scribe a corrigé dans les *bunūd* douzième, dix-huitième, trente et trente-et-unième).

4. Les autres versions, à part celle de Topkapı, diffèrent sensiblement:

Sur le manuscrit d'Ayasofia, on peut lire: *ضرب قاطع تبطيل نائم ضرب لطش تبطيل قائم ردّ زاق تبطيل قائم* (*coup de taille, parade accroupie (en s'accroupissant), coup assené, parade debout (en se levant?), riposte en repoussant violemment, parade debout (en se levant?)*). Il y a manifestement dans ce même chapitre un mélange de mouvements différents, dont un entier. Le *band* du manuscrit de référence est écrit, mais entrecoupé par d'autres gestes. On peut penser de prime abord que le scribe a voulu ajouter un *band* sans bouleverser l'ordre du traité. Mais l'ordre des mouvements est curieux: il y a un coup *ضرب*, suivi d'une parade *تَبْطِيل*, puis de nouveau un coup *ضرب*, puis une parade *تَبْطِيل*, suivie cette fois d'une riposte *ردّ*, elle-même enchaînée par une nouvelle parade *تَبْطِيل*. Cela ne se rencontre nulle part ailleurs dans le traité, toutes versions confondues : la composition de base pour l'exposition des *bunūd* est, comme souligné en introduction, immuable : *ضرب*, *parade تبطيل*, *riposte*

ب (الثاني)⁵

ضَرْب لَطُش⁶ تَبْطِيل لَطُش رَدَّ لَطُش

ج (الثالث)

ضَرْب مَدَّجَنِيْق تَبْطِيل نَائِم رَدَّ شَقْلَب⁷

د⁸ (الرابع)

ضَرْب زَنْد⁹ تَبْطِيل نَائِم رَدَّ شَقْلَب¹⁰

رَدَّ. Dans le reste du traité, la version d'Ayasofia reste cependant très proche de celle de Topkapı.

La version B porte : ضَرْب قَاطِع تَبْطِيل لَطُش رَدَّ لَطُش زَاق (coup de taille, parade en assenant [un coup], riposte en assenant [un coup], repousse violemment). Ici aussi la riposte paraît étrange. Il est possible que le scribe de ce manuscrit ait voulu corriger ce *band*, peu ordinaire dans la version d'Ayasofia et sans doute aussi dans celle qui lui a servi de modèle. Peut-on le taxer de l'avoir fait de façon arbitraire ? Après tout pourquoi pas ! Il est probable qu'il n'était pas expert en maniement du *dabbūs*, et il devait faire un choix dans les divers mouvements exposés pour ce premier *band*. Il est possible qu'il ait pris exemple sur le *band* suivant pour recomposer celui-ci, ne pouvant recopier son modèle. Par contre, je ne m'explique pas pourquoi il a ajouté زَاق en fin.

5. J'ai tenu à restituer le plus possible la version de référence, celle du manuscrit 6604/2 de la BnF, et particulièrement cette numérotation par l'alphabet sémitique dont il a été fait mention dans l'introduction. Néanmoins, pour plus de commodité pour le lecteur, j'ai ajouté entre parenthèses une numérotation ordinale, telle qu'elle figure dans la version d'Ayasofia. Les versions de Topkapı et B en propose également une, mais précédée de la mention الباب (chapitre), alors qu'il s'agit de *bunūd*. Je n'ai pas jugé opportun d'introduire ce mot dans cette première partie.

6. Le scribe du manuscrit d'Ayasofia a oublié la parade تَبْطِيل et est passé directement à la riposte رَدَّ. Les versions de Topkapı et B portent ici le mot رَدَّ avant تَبْطِيل.

7. La version B porte une inversion de lettre dans ce dernier mot : شَقْلَب au lieu de شَقْلَب, ce qui est assurément une faute d'inattention.

8. La version B porte en marge, avant la numérotation du chapitre, le mot سَوَاء (de même) orthographié sans la *hamza* finale.

9. Les manuscrits de référence et celui de Topkapı vocalisent avec *kasra* : زَنْد que je n'ai pas trouvé dans mes dictionnaires. En dialectal syrien cependant, la vocalisation se fait ainsi. J'ai préféré vocaliser avec une *fathra*. Les deux autres manuscrits ne portent pas de vocalisation. Voir également l'occurrence du mot au neuvième *bāb* de la partie sur la lutte à cheval et la note 9 de la traduction).

10. Le manuscrit d'Ayasofia et de Topkapı sont identiques au texte de référence. Mais la version B a inversé ce chapitre avec le suivant, en inversant aussi le dernier mot : ضَرْب زَنْد تَبْطِيل نَائِم رَدَّ لَطُش (coup du manche, parade en se couchant sur l'encolure (ou s'accroupissant), riposte en assenant [un coup]).

ه (الخامس)

ضَرْبٌ خِلَالٌ¹¹ تَبْطِيلٌ زَنْدٌ رَدٌّ لَطْشٌ

و (السادس)

ضَرْبٌ سَيْفٌ¹² [تَبْطِيلٌ]¹³ زَاقٌ رَدٌّ خَشَمٌ

ز (السابع)

ضَرْبٌ مَسٌّ خَصْمَانٌ¹⁴ تَبْطِيلٌ سَنْبِكٌ¹⁵ وَ [رَدٌّ]¹⁶ شَقْلَبٌ

ح (الثامن)

ضَرْبٌ سَيْفٌ تَبْطِيلٌ زَاقٌ رَدٌّ شَقْلَبٌ

11. Il semble qu'il manque un mot. Plus bas, au chapitre onzième, il est écrit الى الرُكْب (entre les genoux). Rien n'étant spécifié ici, il peut s'agir d'une autre partie du corps : au milieu du corps, entre les yeux, entre les bras, entre les jambes etc.

12. Les autres versions ne portent pas le mot سَيْف. Est-ce à dire que cela est sous-entendu ? Que l'ennemi attaque – le plus souvent – à l'épée ?

13. Aucun manuscrit ne mentionne la parade تَبْطِيل.

14. La version de référence porte le mot حَصْمَان, qui ne veut rien dire ici, faute que l'on ne retrouve pas sur les autres versions.

La version B diffère quelque peu et porte خَصْمَانِي. Je suis perplexe quant à l'interprétation de ce yā' final. S'agit-il d'un suffixe possessif ? Le scribe aurait alors dû écrire جَصْمَيْن. S'agit-il du yā' de nisba ? Son emploi ici paraît surprenant.

15. Ce passage est obscur. J'ai choisi la version d'Ayasofia qui est la seule à donner ce terme signifiant sabot (du cheval), mais avec une erreur puisqu'il est écrit avec un yā' (سَنْبِيك). Mais que cela signifie-t-il ? La version de référence porte سَمْبِيك, ainsi que la version la plus ancienne, celle de Topkapı, mot auquel je n'ai trouvé aucune traduction, même dans des dictionnaires français-turc ou turc-français (B. Tinghir, *Dictionnaire français-turc des termes techniques des sciences, des lettres et des arts*, II t., 1892, R. Nuri, *Fransızca-türkçe yeni lûgat / Dictionnaire français-turc*, Istanbul, 1931, Ch. Barbier de Ménard, *Supplément aux dictionnaires publiés jusqu'à ce jour*, II t., 1881 et 1886). De toutes façons, que se soit سَمْبِيك ou سَنْبِيك, il est fort probable qu'il s'agisse d'un terme technique dont la signification m'échappe. Voir la note 12 de la traduction.

La version B, qui interprète et corrige les mots ou formules problématiques je le rappelle, semble porter – car la graphie est peu claire ici – يَسْمِيك, mot pour lequel je n'ai pas de traduction non plus.

16. Le mot ne figure dans aucune version.

ط (التاسع)

ضرب¹⁷ سارق تَبْطِيل زاق رد¹⁸ قاطع

ي (العاشر)

ضرب¹⁹ خَشَّ رد²⁰ زاق²¹

يا (الحادي عشر)

ضرب خِلال الى الرُّكَب²² تَبْطِيل ز ند رد زاق

يب (الثاني عشر)

ضرب مُشَكَّل²³ تَبْطِيل زاق رد شَقْلِب²⁴

يج (الثالث عشر)

ضرب مُشَكَّل تَبْطِيل لَطُش رد زاق²⁵

17. Le mot est oublié dans la version B, mais est présent dans toutes les autres.

18. La version Ayasofia insère ici un terme qui ne figure pas dans les autres versions : شَقْلِب : mais surlignant le mot d'un trait rouge. Il s'agit probablement d'une erreur : le scribe a reporté la fin du *band* précédant, et a signifié son erreur par le trait rouge au dessus.

19. Le mot est oublié dans la version B, mais est présent dans toutes les autres.

20. Il manque le deuxième temps du *band*, la parade (تَبْطِيل).

21. La version B ajoute en dernier mot : فاعْلَمُ : (*sache*).

22. Le manuscrit d'Ayasofia porte ce mot au singulier : رُكْبَة au lieu du pluriel des autres versions.

23. Les manuscrits de référence et de Topkapı portent bien une *šadda* sur le ك, qui ne figure pas sur les autres versions. Il en va de même dans le *band* suivant.

24. Une parade et une riposte similaires sont déjà présentées au huitième *band*, mais en cas de coup d'épée.

25. Dans la version B, ce *band* se trouve en marge, et le chapitre treizième en propose un autre, qui correspond au quatorzième *band* des autres versions. Il en est de même pour les deux *bunūd* suivants, la numérotation étant à nouveau la même à partir du quinzième *band*. Pour retrouver cette numérotation originale, la version B répète ce qu'elle a exposé dans le *band* précédent.

يد (الرابع عشر)

ضرب إلى الحلق تَبْطِيل نائم²⁶ ردّ زاق

يه (الخامس عشر)

ضرب مُوَجَّه تَبْطِيل حائر²⁷ ردّ سيف

يو (السادس عشر)

ضرب دَمَائِل تَبْطِيل دَمَائِل²⁸ ردّ شَقْلِب

يز (السابع عشر)

ضرب²⁹ سَاعِد إلى المرفق تَبْطِيل زاق ردّ إلى قفاه

يح (الثامن عشر)

ضرب إلى الظهر تَبْطِيل زاق ردّ شَقْلِب

يط (التاسع عشر)

ضرب جَذْبِيه تَبْطِيل نائم ردّ سارق³⁰

26. La version B donne ici une autre proposition : قَائِم (*en se levant*) au lieu de نَائِم (*en se couchant sur l'encolure*), ce qui change complètement le *band*. Le coup initial étant porté vers la gorge, il semble plus vraisemblable de le parer en se couchant plutôt qu'en se levant.

27. Tous les exemplaires portent حائر.

28. La version B porte دَمَائِل sur les deux occurrences du mot dans ce *band*. Se rapporter à la note 14.

29. La version B porte ici le terme ردّ, qui n'est pourtant jamais utilisé en entrée d'un *band*.

30. Sur la version de référence, les deux derniers mots du *band* sont : ود ساق ou دساق (il est difficile de déterminer si les espaces entre و et د et د et س sont dus à la nature des lettres ou sont des espaces de séparation) pour lesquels je n'ai aucune traduction valable. Les autres manuscrits portent tous la version éditée

ك (العشرون)³¹

ضرب³² قَضِيْب الى الذراع تَبْطِيل لَطْش ردّ زاق³³

كا (الباب الحادي و العشرون)

ضرب الى الذراع تَبْطِيل زاق ردّ سيف

كب (الثاني و العشرون)

ضرب مُدَيَّر تَبْطِيل مُدَيَّر ردّ زاق

كج (الثالث و العشرون)

ضرب طَعْن³⁴ تَبْطِيل لَطْش ردّ سيف

كد (الرابع و العشرون)

ضرب من تحت الإبط تَبْطِيل زاق ردّ شَقْلَب

كه (الخامس و العشرون)

ضرب مَجْهُول تَبْطِيل مُدَيَّر ردّ سيف

ici. On peut penser que le رد du manuscrit de référence est en fait un رد et que le scribe a oublié le ر après le ا de يسارق, qui est le nom d'un coup déjà employé plus haut.

31. Les manuscrits d'Ayasofia et de Topkapı portent عشرون. La version B porte quant à elle عشرين jusqu'au *band* vingt-six, puis عشرون dans les *bunūd* suivants.

32. Ici aussi, la version B porte ردّ au lieu de ضرب.

33. La version B rajoute en fin ردّ سيف. Il est probable que le scribe ait fait une erreur d'inattention et se soit reporté à la fin du *band* suivant, qui porte effectivement cette mention.

34. La version B porte l'article.

كو (السادس و العشرون)

ضرب زَند كَبير تَبْطِيل مَسْكَ ردَّ خَطَف

كز (السابع و العشرون)

ضرب مَكَب³⁵ ردَّ شَقْلِب

كح (الثامن و العشرون)

ضرب سيخ تَبْطِيل نائم ردَّ شَقْلِب

كط (التاسع و العشرون)

ضرب سَارِق³⁶ الى الصدر تَبْطِيل زاق ردَّ قاطع

ل (الثلاثون)

ضرب بيت الخسارة³⁷ بشمال³⁸ تَبْطِيل زاق³⁹ ردَّ شَقْلِب

35. Il manque la parade, تَبْطِيل, dans les divers manuscrits.

36. La version B porte l'article.

37. Voir la note 34 de la traduction. On retrouve cette expression en tête de chapitre sur le manuscrit 2824 de la BnF (f°57r), en légende de deux illustrations (f° 57v, voir annexe 4, p. 783 et 64r) ainsi que partiellement dans le corps du texte (f°63 v, ligne 7: بيت التحليل, ligne 9: بيت المرفق, ligne 11: بيت العطف, ligne 14: يدخل الحسارة).

38. Le mot figure ainsi sur les versions de référence et de Topkapı. Celles d'Ayasofia et B portent l'article, بالشمال

39. À la place de ce mot, la version B porte أو.

لا (الحادي و الثلاثون)

ضرب بيت الخسارة بطعن⁴⁰ تبطيل نائم ردّ فصاد⁴¹

لب (الثاني و الثلاثون)

ضرب صعب التعصبة⁴² فوق المرفق تبطيل زاق ردّ سيف

لج (الثالث و الثلاثون)

ضرب قاطع تبطيل خطف الذراع ردّ مقابله⁴³

لد (الرابع و الثلاثون)

ضرب سيخ تبطيل نائم ردّ شقّلب⁴⁴

له (الخامس و الثلاثون)

ضرب فصادية تبطيل نائم ردّ قاطع⁴⁵

40. La version B porte l'article.

41. La version de Topkapı est identique. Par contre la B et celle d'Ayasofia ont inversé ce trente et unième *band* avec le suivant. Dans cette dernière version, le trente deuxième *band* se trouve en marge. Ce détail me fait penser, comme je l'ai précisé en introduction, que la version d'Ayasofia a servi de modèle pour la B. Le scribe, arrivé à ce trente et unième *band*, aurait commis une erreur d'inattention en sautant une ligne et copié le *band* numéro trente deux à la place. Puis il aurait continué à copier et aurait donc enchaîné sur le *band* trente trois. Se rendant compte de son erreur, il aurait écrit en marge le *band* manquant et l'aurait numéroté trente deux. La version B comporte elle aussi cette inversion, mais dans le fil du texte, sans ajout en marge. Elle porte également cette modification: *بالطعن*, et la formule *فا فهم ذلك* (*comprends cela*) ajoutée à la fin du *band*.

42. La numérisation reproduite en annexe 1 (p. 513) est relativement illisible, mais la version originale, sur laquelle on peut se rendre compte des transparences et bavures d'encre, est sans ambiguïté, de même que les autres versions, qui sont par ailleurs identiques.

43. La version B ne porte pas le « final ».

44. Ce *band* est identique au vingt-huitième.

45. La version B porte *لقاع*: *qui chippe, qui enlève toujours quelque chose. De là, mouche* (Kazimirski, t. II, p. 1015).

تم و كمل و الحمد لله رب العلمين⁴⁶

46. Le pluriel qui figure dans la version de référence est couramment utilisé pour cette formule religieuse. Les autres manuscrits se terminent autrement. La version de Topkapı finit ainsi *تم و كمل و الله تعالى اعلم بالصواب* (*fin, Dieu le Très Haut connaît mieux la vérité*). Celle d'Ayasofia indique seulement la fin par *تم و كمل* (*fin*) écrit en rouge, et passe à la deuxième partie.

La version B passe directement à la deuxième partie du texte en séparant le reste du texte par *فصل* également écrit en rouge.

La version de référence porte ici une phrase qui semble être une formule qui est en grande partie illisible.

في المصارعة على الخيل⁴⁷

الباب الاول خَطُف [الفارسان]⁴⁸

إذا همَّ خَصْمُكَ أَنْ يَخْطُفَكَ⁵⁰ فَاسْتَقْبَلْهُ مِنْ عَنَانِهِ وَاضْرِبْهُ إِلَى وَرَاءِ⁵¹ حَتَّى يَقَعَ عَلَى⁵² قَفَاهُ

47. Les autres versions introduisent cette deuxième partie un peu différemment. Celle d'Ayasofia écrit **باب** (en rouge donc), et, à la ligne *في المصارعة* (**Chapitre sur la lutte au corps à corps**). Celle de Topkapı porte le même texte mais sans changement ni d'encre ni de ligne. Enfin, la version B porte *فصل في الصراع على الخيل* (**chapitre sur la lutte à cheval**).

48. La version référence porte en fait : **الاول باب الخطف** (avec les deux premiers mots écrits en rouge, l'article au mot suivant, et ne mentionne pas **الفارسان**). Les autres portent **الباب الاول**, écrit en rouge pour les versions d'Ayasofia et B, puis **اخطاف الفارسين** pour les versions de Topkapı et d'Ayasofia, écrit en rouge pour la version B. La numérotation des chapitres suivants se fait sur le même modèle et est identique à celle de la première partie: le manuscrit de référence porte une numérotation alphanumérique selon l'ordre levantin, alors que les autres versions ont une numérotation ordinale en toute lettre de type **الباب** qui sera figurée entre parenthèses.

Le terme **الخطف** (*l'agrippement*) ne figure sous cette forme que dans le manuscrit de référence. Les manuscrits de Topkapı et d'Ayasofia proposent tous deux le terme **اقتطاف**, nom d'action de la 4^e forme de **قطف** (donc **أقطف**) qui signifie *arracher, enlever* et est un synonyme de **خطف**, soit *enlever, emporter ravir, soustraire par ruse et à l'improviste* (Kazimirski, t. I, p. 595 et t. II, p. 773). La version B propose quant à elle un terme qui me semble un « hybride » des deux autres : **اخطاف**. Je n'ai trouvé comme traduction à **اخطاف** (la 4^e forme de **خطف**) que : *manquer sa proie, le gibier, en tirant dessus* (Kazimirski, t. I, p. 595), et donc un nom d'action hors propos ici. Je pense que le scribe a conservé un nom d'action de 4^e forme comme son modèle, mais l'a adapté au synonyme **خطف**, plus communément usité.

Pour résumer, la version de référence porte en entrée de ce **bāb** **الخطف** (*l'agrippement*) sans préciser **الفارسان** (*les deux cavaliers*). Les versions de Topkapı et d'Ayasofia sont identiques et portent **اقتطاف الفارسين**. Quant à la B, on y trouve : **اخطاف الفارسين**.

Enfin, il faut souligner que cette formule figure uniquement au chapitre premier du manuscrit de référence, alors que les autres l'intègrent systématiquement après la numérotation des chapitres. Le scribe a peut-être jugé que *agrippement entre deux cavaliers* était assez clair pour ne pas le préciser à chaque fois. J'ai choisi de faire figurer systématiquement la formule dans cette édition, entre parenthèses, telle qu'elle est écrite dans les deux manuscrits stambouliotes (soit **اقتطاف الفارسان**, bien que **الفارسين** eut semblé plus juste), car je pense que non seulement elle ajoute à la compréhension du texte, mais qu'il est aussi possible qu'elle ait été présente sur la version originale.

49. Ce mot ne figure que dans la version de référence.

50. Il manque les points diacritiques sous le **ي** dans la version B.

51. La *hamza* finale ne figure que sur la version de Topkapı, la version d'Ayasofia ajoutant le pronom affixe possessif : **ورايه**.

52. Les versions de Topkapı et d'Ayasofia portent **إلى**.

ب (الباب الثاني)

(إقطاف الفارسان) إذا خَطَفَ⁵³ خصمك من جيب⁵⁴ طوقك فاستقبله الى الشاش⁵⁵ و ارميه الى ورائه و
اقدامه⁵⁶

ج (الباب الثالث)

(إقطاف الفارسان) إذا خطف خصمك من وسط صدرك فاستقبله من راس كفه و حوله⁵⁷ الى الشمال من فوق
فصادك و من تحت ابطك سواء

د (الباب الرابع)

(إقطاف الفارسان) إذا خطف خصمك من قدّام⁵⁸ حياصتك فاستقبله من راس كفه و حوله الى شمال⁵⁹ سواء

53. La version B a quelque peu modifié l'entrée: ... إذا همَّ خصمك و خطف من ... (si ton adversaire entreprend de t'agripper...).

54. La version B porte le mot جنب, *du côté de*.

55. La version de Topkapı porte شاش.

56. Littéralement à ses *pieds*. Les versions de Topkapı et d'Ayasofia portent قدّامه (*devant lui*) au lieu de اقدامه (*ses pieds*), mais ainsi, le mouvement paraît inachevé. La version B porte en plus او قدّامه فانه يقع (*ou vers l'avant pour qu'il tombe*), plus logique, puisque termine le mouvement.

57. À toutes les occurrences de ce verbe, seules les versions de Topkapı et B portent la *šadda* sur le و. Mais حول n'ayant aucun sens ici et plus loin, cette *šadda* a systématiquement été inscrite dans la présente édition.

58. Les versions de Topkapı et d'Ayasofia ne portent pas la *šadda* sur le د.

59. Comme reproduit ici, les versions de Topkapı et de référence ne portent pas l'article, contrairement à celles d'Ayasofia et B qui, elles, portent l'article. De plus, la version de référence présente une omission de point diacritiques puisqu'elle porte شمال.

ه (الباب الخامس) (إقطاف الفارسان) إذا يتهاون خصمك⁶⁰ لحيتك سابقه بيدك الشمال أو من فصاده⁶¹ أو من كمة لكمة قوية حتى تخلص⁶² منه⁶³

و (الباب السادس)

(إقطاف الفارسان) إذا يوصل⁶⁴ خصمك من وراء يمينك إذا⁶⁵ خطف من طوقك فاضربه الى تحت إبطه بكلمة قوية⁶⁶ [حتى]⁶⁷ تخلص⁶⁸ منه

60. La version B rajoute ici الى.

61. Le scribe de la version B a oublié ici la deuxième occurrence de أو من qui introduit une nouvelle proposition et écrit : أو من فصاده بكلمة قوية حتى تخلص منه : (ou de son point de saignée par un coup de poing vigoureux jusqu'à te débarrasser de lui, si Allah le veut).

62. Seule la version de référence porte systématiquement la šadda sur le ل à تخلص, les autres n'en portent jamais. À خلاص, Kazimirski (cf. t. I, p. 613) donne, entre autre, comme traduction *préservier, garantir (du mal)*, le Larousse donne *échapper au danger* (p. 185). La deuxième forme me semble plus appropriée, خلاص, *sauver, délivrer quelqu'un d'un danger* dans Kazimirski, *débarrasser, délivrer, dégager* dans le Larousse. J'ai donc mis systématiquement une šadda.

63. Dans la version B, ce bāb finit par la formule إن شاء الله تعالى (si Allah le Très Haut le veut), écrite sans hamza. Elle se retrouve plusieurs fois par la suite, aussi dans les versions de Topkapı et d'Ayasofia.

64. Les versions de référence et de Topkapı portent la version éditée ici. Mais وصل étant un verbe assimilé, il ne devrait pas porter le و quand il est conjugué à l'inaccompli, ce qui prouve la médiocrité de l'arabe utilisé. Le scribe d'Ayasofia a utilisé la 2^e forme du verbe : يوصل joindre, unir, connecter, amener, conduire..., qui n'a pas de sens ici. De plus, il a mis des points diacritiques à la fois en dessus et en dessous de la première lettre, de sorte qu'on ne sait s'il a voulu écrire يوصل ou يوصل.

La version B est la seule à porter le verbe à l'accompli : وصل, ce qui paraît plus approprié le verbe suivant étant lui aussi à l'accompli (toutes versions confondues).

Ces erreur et différence entre les versions se répétant à quasiment toutes les occurrences du verbe – sauf dans le chapitre qui suit – elle ne sera plus signalée pour ne pas alourdir les notes.

65. La version, B introduit systématiquement dans les chapitres suivants la deuxième partie de phrase par و au lieu de إذا. Ce ne sera plus signalé.

66. Les versions de Topkapı et d'Ayasofia portent ici l'article défini : بالكلمة القوية.

67. Ici, seule la version B porte ce mot.

Plusieurs bāb-s se terminent par cette expression : تخلص منه. La conjonction حتى la précède le plus souvent, mais pas toujours de façon identique suivant les versions. On la trouve par exemple dans tous les manuscrits pour les bāb-s cinquième et neuvième (1^e occurrence), uniquement sur la version B dans les bāb-s sixième et dixième, sur les trois versions les plus anciennes (de référence, Topkapı et Ayasofia) pour les deuxième et troisième occurrences du bāb neuvième, et enfin sur aucune des versions aux bāb-s dixième et onzième. J'ai choisi de la faire figurer à chaque cas, et entre crochets quand elle ne se trouve pas dans la version de référence, pensant que son absence est liée à la répétition et non à une modification du sens. En effet, elle introduit une finalité, et la finalité de l'action est bien de se débarrasser de l'adversaire (تخلص منه) (cf. R. Blachère et M. Gaudfroy-Demombynes, *Grammaire de l'Arabe classique*, Maisonneuve et Larose, 5^e édition, 2004, p. 441-442).

68. La version B finit le bāb par la formule إن شاء الله تعالى (cf. note 63).

ز (الباب السابع)

(إقطاف الفارسان) إذا وصل خصمك من وراء يمينك إذا خطف من وراء ابطنك فاستقبله بفسادك اليمنى⁶⁹
و حوله الى الشمال⁷⁰ و⁷¹ تلقه⁷² الى الأرض⁷³

ح (الباب الثامن)

(إقطاف الفارسان) إذا يوصل خصمك من وراء يمينك إذا خطف من وراء حياصتك لا يُسْطَع إلاّ بجولان⁷⁴
الشمال و تلقه⁷⁵ بأمر الله تعالى

ط (الباب التاسع⁷⁶) (إقطاف الفارسان) إذا يوصل خصمك من وراء يمينك إذا خطف من نصاب دبوسك إذا
يكون⁷⁷ صاحبك حوله⁷⁸ الى الشمال حتى تخلص منه أو يكون خصمك إذا يكون⁷⁹ قائماً الوجه⁸⁰

69. Ce féminin est présent sur toutes les versions, sauf la B, qui porte اليمينين.

70. Il manque l'article dans la version de Topkapı.

71. Ce mot est manquant dans la version B.

72. La version B est la seule a porter le ي, les autres écrivent : تلقه.

73. Les manuscrits de Topkapı et d'Ayasofia finissent le *bāb* par إن شاء الله تعالى (*si Allah le Très Haut le veut*, cf. note 63).

74. J'ai voulu suivre au plus près la version de référence : cette partie de phrase n'est pas vocalisée et est difficile à comprendre. Je pense que لا يسْطَع إلاّ بجولان est un passif (*il n'est touché qu'en tournant*), d'où la vocalisation de cette édition. Manifestement, le scribe du manuscrit Topkapı a lui aussi buté sur cette partie de phrase, et il a préféré écrire à l'actif mais à la 2e personne, soit لا تسْطَع إلاّ بجولان (*tu ne le touches qu'en tournant*), qu'on retrouve également dans le manuscrit d'Ayasofia. Bien que différentes grammaticalement, ces deux versions sont identiques quant à la signification. Le scribe du manuscrit B, lui, a modifié et écrit لا تسْطَيع إلاّ بجولان (*tu ne peux que dévier*).

75. La version B diffère ici aussi puisqu'elle porte : و تلقه الى الارض (*et tu le jettes au sol*).

76. La version B porte après la numérotation du *bāb* اخر. Il semble que le nombre ordinal n'ait été ajouté qu'après coup, et que le manuscrit portait originellement الباب اخر (*autre chapitre*).

77. Toutes les version portent l'inaccompli يكون, bien que l'accompli كان, soit plus juste grammaticalement après إذا.

78. La version B omet toute une partie de la phrase et porte خطف من نصاب حوله (*il agrippe un manche, retourne-le*).

79. Ici, la version B porte كان. Voir note 77.

80. La version Topkapı porte قائماً الوجه, celle d'Ayasofia et la B قائم الوجه (*le visage dressé, exposé*).

فاضربه⁸¹ بسوطك⁸² إذا يكون⁸³ نائم الى رقبة فرسك⁸⁴ حتى⁸⁵ الوجه فاضربه بزند⁸⁶ سوطك⁸⁷ حتى⁸⁸ تخلّص منه⁸⁹

ي (الباب العاشر)

(إقطاف الفارسان) إذا يوصل خصمك من وراء يمينك إذا خطف من وراء ابطك الشمال أو يدك اليمنى⁹⁰ إذا تحير⁹¹ فاطعنه⁹² بيدك الشمال الى صورته⁹³ [حتى]⁹⁴ تخلّص [منه]⁹⁵

81. La version B ne porte pas la particule de coordination ف.

82. Le manuscrit de référence porte بصوتك (*par ton cri, ta voix*), ce qui n'a aucun sens ici : de nouveau, le mot est écrit phonétiquement (cf. note 3).

Celui de Topkapı fait également une erreur : صوطك, que l'on retrouve d'ailleurs un peu plus loin dans le manuscrit de référence, dans le même *bāb*.

83. Voir note 77.

84. Les manuscrit de référence, de Topkapı et d'Ayasofia portent فرسك (*ton cheval*). Mais ainsi, le mouvement est peu logique : il est plus aisé de se protéger derrière l'encolure de sa propre monture que de se pencher vers celle de son adversaire, où, au contraire on est davantage à découvert. La version B a modifié.

85. La version B remplace ce mot par حين (*temps, époque...*). Il s'agit certainement d'une faute d'inattention.

86. Voir note 9 et note 9 de la traduction.

87. Il y a une nouvelle faute sur ce mot dans le manuscrit de référence puisqu'il porte صوطك (cf. note 82). On la retrouve à nouveau dans celui de Topkapı.

88. Ce mot est absent dans la version B (cf. note 67).

89. Les manuscrits de Topkapı et d'Ayasofia finissent le *bāb* par إن شاء الله تعالى (cf. note 63).

90. La version B modifie une partie de la proposition : خطف من وزاء يدك الشمال أو اليمين (*il agrippe l'arrière de ta main gauche ou droite*) au lieu de خطف من وزاء ابطك الشمال أو يدك اليمنى (*il agrippe l'arrière de ton aisselle gauche ou ta main droite*).

91. Les versions de Topkapı, d'Ayasofia et B portent le verbe à la 5^e forme accompli pour la 3^e personne du singulier (تحير, avec une *šadda*). La version de référence ne porte pas de *šadda*, ce qui laisse penser à une 1^e forme à l'inaccompli mais pour la 2^e personne du singulier, ce qui semble plus logique ici.

92. La version B propose ici فاضربه (*frappe-le*).

93. Bien que toutes versions portent le mot retranscrit ici, j'é mets l'hypothèse d'une possible faute d'orthographe : le scribe aurait pu écrire سرتّه (*son nombril*) au lieu de صورته (*son image, sa silhouette*), écrivant phonétiquement. Voir ce qui a été dit à ce propos en introduction, et en notes 3 et 82.

94. Aucune version ne porte le mot (cf. note 67).

95. Ce mot ne figure pas dans la version référence.

Les manuscrits de Topkapı et d'Ayasofia finissent le *bāb* par إن شاء الله تعالى (cf. note 63).

يا (الباب الحادي عشر)

(إقطاف الفارسان) إذا وصل خصمك من وراء شمالك إذا خطف من طوقك مثل اليمين فاضربه الى تحت ابطه
بلكمة قوية⁹⁶ [حتى]⁹⁷ تخلص منه⁹⁸

يب (الباب الثاني عشر)

(إقطاف الفارسان) إذا يوصل خصمك من وراء شمالك إذا خطف [من]⁹⁹ وراء ابطك الشمال فاضربه¹⁰⁰ بيدك
اليمنى [حتى]¹⁰¹ تخلص منه¹⁰²

تم بحمد الله و عونه و حسن توفيقه¹⁰³

96. La version de Topkapı porte ici l'article défini : باللكمة القوية. La version d'Ayasofia quant à elle omet la préposition ب et vocalise avec َ.

97. Aucune version ne porte le mot (cf. note 67).

98. Les manuscrits de Topkapı et d'Ayasofia finissent le *bāb* par إن شاء الله تعالى (cf. note 63).

99. La version de référence ne porte pas ce mot.

100. La version B omet la particule de coordination ف.

101. Seule la version B porte ce mot.

102. Les versions de Topkapı, d'Ayasofia et B finissent le *bāb* par إن شاء الله تعالى (cf. note 63).

103. La version de Topkapı termine ainsi : تم و كمل و لله الحمد و الشكر و مصليا على خير خلقه محمد النبي الامي وآله و صحبه و ازواجه : (Fin. Je rend grâce à Dieu et le remercie, et prie pour la meilleure de Ses créatures le prophète Muḥammad l'illétre, sa famille, ses compagnons et ses femmes). En marge, on peut lire écrit par avec une autre encre mais par la même main semble-t-il : (Livre béni contrôlé par Muḥammad..., la suite étant illisible).

Celle d'Ayasofia se contente de : تم و كمل (fin).

La version B propose encore deux autres *bāb*-s qui sont des variations des chapitres huitième et neuvième.

الباب الثالث عشر (الجَطُفُ الفارسان) إذا وصل خصمك من وراء شمالك و خطف من وراء حياصتك و لا تستطيع* الابحلولان اليمنى حتى تخلص منه إن شاء الله تعالى

* Le manuscrit porte la 3^e personne de l'inaccompli يستطيع, mais je pense qu'il s'agit bien de la 2^e personne.

Chapitre treizième : (L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire arrive par l'arrière à ta gauche, qu'il s'agrippe à l'arrière de ta ceinture tu ne peux que tourner à droite jusqu'à te débarrasser de lui si Dieu le Très Haut le veut. Le scribe a repris le chapitre huitième mais inversé le mouvement (l'adversaire arrive par la gauche et non plus par la droite, et tu tournes à droite et non plus à gauche). La fin de la phrase est aussi quelque peu différente. Ce *bāb* permet à la fois de conforter le choix du verbe dans le chapitre huitième (cf. note 74) mais aussi de renforcer la confusion qui s'en dégage : j'ai modifié la conjugaison du verbe pour ce qui me semble le plus plausible, mais à la lecture du manuscrit on ne sait plus qui doit tourner, le novice qui consulte l'ouvrage ou son adversaire.

الباب الرابع عشر (الجَطُفُ الفارسان) إذا وصل خصمك من وراء شمالك و خطف مهميزك إذا كان صاحبك حوَّله الى اليمنى أو يكون خصمك إذا كان قائم الوجه اضربه بسوطك أو يكون* نائم الى رقية فرسه فاضربه بزند سوطك حتى تخلص منه إن شاء الله تعالى

إذا أردت تسدّج¹⁰⁴ حول العسكر و المصاف أو في السير و كانت الريح شديدة و ليكن معك أكر خشب أو نحاس سفوحه كبار مركبة على أسنة فلفّ عليها المشاق و الممطول و اروها¹⁰⁵ بالنفط و أشعلها فانها لا تطفأ¹⁰⁶ لأن الجسم¹⁰⁷ الكرى المدور يسدّج نصفه أبداً و كيف انقلبت الريح اشعل النصف المستتر من الريح صح

إذا أردت ضرب عنق إنسان أو غيره فانه مكتوفا و احنّ ظهره و اجعل وجهه الى الارض و اضرب اعلا النقرة¹⁰⁸ مع مفصل القحف و اجذب¹⁰⁹ السيف مورباً مع الضرب و إذا رهقك أمر و سيفك مسلول لا يمكنك عمره¹¹⁰ فضعه في جعبتك أو في خُفّك مقلوباً¹¹¹

* À l'inverse de précédemment, le manuscrit porte la 2^e personne de l'inaccompli, تكون, mais je pense qu'il s'agit bien de la 3^e.

Chapitre quatorzième: (L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire arrive par derrière sur ta gauche et qu'il agrippe tes éperons, s'il s'agit de ton camarade, retourne-le vers la droite. S'il s'agit de ton ennemi et qu'il a le visage dressé, frappe-le avec ta cravache. S'il est couché sur l'encolure de son cheval, frappe-le avec le manche de ta cravache jusqu'à te débarrasser de lui si Dieu le veut.) Ici aussi le mouvement est inversé par rapport à celui du chapitre neuvième, et l'adversaire s'agrippe non au dabbūs mais aux éperons. Je signale d'ailleurs que l'emploi du duel me paraît inapproprié : l'ennemi ne peut agripper qu'un seul éperon à la fois.

Enfin, il termine l'ouvrage ainsi : تمّ كتاب معرفة لعب الدبّوس بحمد الله و عونه و صلى الله على سيدنا محمد و آله وسلّم : (Fin du livre sur les connaissances du jeu de dabbūs, par la grâce et l'aide de Dieu, qu'il prie pour notre maître Muḥammad et les siens et les salut). Puis il enchaîne avec un ouvrage sur le maniement de la lance.

104. Il manque le point diacritique sous le ج dans la version originale. Mais تسدّج (faire une incursion) me paraît moins adapté ici.

105. Le manuscrit porte اروها.

106. Le manuscrit porte تطفى.

107. Le manuscrit porte جسم.

108. Le manuscrit semble porter – la graphie est peu claire ici – نقيرة.

109. Le manuscrit porte اجذب qui n'a pas de sens ici.

110. Le manuscrit porte bien عمره mais il me semble que عموره conviendrait davantage avec la signification de la phrase : dans Kazimirski (t. II, p. 363), عمر est le nom d'action de vivre pendant un certain temps, être encore en vie; être dans un état florissant, alors que عمور est le nom d'action de rester toujours en possession de quelque chose, n'en être pas privé, n'en être pas éloigné (p. ex. de sa maison, de ses biens). Je pense que c'est dans ce sens que l'auteur a employé le mot.

111. On retrouve à peu près la même formule au folio 32v du manuscrit 2825 de la BnF : سيفه مسلول لا يمكنه اغماده : فليضعه في جعبته او في خُفّته مقلوباً.

فصل يُؤخذ¹¹² الكزبرة الخضراء و ماء حيّ العالم و ماء البقلة و ماء الكوسج¹¹³ و ماء الهندباء و غبار الدقيق و كثيرة بيضاء و ريق البيض و خطميّة بيضاء و قشر بزر الكتّان يُضدّافُ الجميع و تدهن به ان شئت بدلك أو ايّ ثوبٍ شئت فانه لو اكثر عليه ماءه قطعه لم يعلق به و هو غاية في الجودة فافهمه

فصل خرقة ناووس أو من على مصلوب¹¹⁴ و تصلح حيّة و تسرحها في سراج أخضر بدهن زئبق¹¹⁵ فانّ البيت يمتلئ حيّات في أعين الحاضرين

معرفة تنقعها في ماء عنب الثعلب و زيت و توقد بذلك فتيلة كتّان في سراج عتيق فان الحاضرين¹¹⁶ يرون وجوههم صفراً

• ¹¹⁷ تاخذ¹¹⁸ قطعة من سمّ الغار تدهن به فتيلة و توقدها في بيت يكون فيه قطّ فكلّما زعق القطّ انطفئ الفتيلة

112. Le manuscrit porte يؤخذ.

113. Le manuscrit porte كوسج.

114. Le de مصلوب est incertain, on lit plutôt مصلون, mais la courbure du ن ressemble davantage à celle du ب. Cette phrase est difficile à comprendre (cf. traduction) et revêt manifestement des aspects magiques. En effectuant quelques modifications – j'insiste sur le fait que les fautes sont fréquentes dans le texte – j'ai trouvé une introduction « sensée », que je soumets au lecteur avec beaucoup de prudence. Si on supprime un point diacritique sur le خ, un و à ناوس (au lieu d'en ajouter un), et enfin من, on trouve : *[Provoquer] aux gens une chaleur ardente* ou des fièvres***)

* Dans Dozy (t.I, p. 274) حرقة signifie : *brûlure (ce mot s'emploie souvent par imprécation), feu au fig., chaleur, ardeur*. Dans Kazimirski (t. I, p. 412) : *incendie; feu, chaleur brûlante dans les intestins*.

** مصلوب signifie *crucifié*. Mais Kazimirski (t.I, p. 1357) donne pour مصلوب عليه : *qui à un violent accès de fièvre et renvoie à صالب : reins ; accompagnée de frissons (fièvre)*. Cf. note 78 de la traduction.

115. La graphie de ces deux derniers mots est peu claire sur le manuscrit : au premier abord, on lit بدهن زئبق, ce qui ne veut rien dire. Le scribe a oublié le point diacritique sur le ز, et écrit زئبق *lis ou lilas* (Dozy t. I, p. 605, et Kazimirski, t. I, p. 1015). Dans Dozy cependant, à la même racine on trouve زئبق *vif-argent*, que Kazimirski classe à زأبـق (t. I, p. 966). Les vapeurs de mercure étant toxiques, et vu la suite du texte, il m'a paru plus probable qu'il s'agisse de زئبق que زئبق. Mais la recette donnée ici relevant davantage de la magie que du sens pratique, je ne peux l'affirmer de façon certaine.

116. Le texte original porte حاضون.

117. Le texte original porte ici un genre de point rouge, indiquant ainsi qu'il change de sujet.

118. Il n'y a aucun point diacritique sur la première lettre, de sorte que l'on ne sait s'il s'agit d'un ي, d'un ت ou d'un ن. De même, il manque le point sur le ذ final.

فصل¹¹⁹ طس يوقد¹²⁰ مثل الشمعة يُوقد من السندروس¹²¹ و يُدقُّ ناعماً و يُخلط بمثله طين و يكون الوزنين¹²² سواء و يجعل فتيلة و يوقد

• من النواميس إذا دخنت به في الصحراء¹²³ في معزل من الناس أو على جبل رايت الافق كلّه احمر و الهواء كلّه نار و ترى فيه خيولاً¹²⁴ عليها فرسان من نار بعضهم على بعض يكرون في الهوراء حتّى يصيح العالم¹²⁵ و يتوهمون ان القيامة قد قامت و جاء العذاب

يُؤخذ¹²⁶ سمكة تسمى الدرفيل و يؤخذ¹²⁷ لحم ابوبريص¹²⁸ و شحم الأسد و ابوبريص هو الحردون¹²⁹ يؤخذ¹³⁰ من كلّ واحد جزء و من الزجاج الفرعوني جزء و من الزنجفر جزء¹³¹ و جزء زنجار و مثل نصف الجميع من شعر نواصي الخيل ثلثة اجزاء و نصف [...] و من حي البقر واحد¹³² مثل ربع هذه الاجزاء¹³³ و

119. Le manuscrit porte فصله, et même le ص est incertain. Le mot étant cependant écrit en rouge, je pense qu'il s'agit d'une séparation et donc de فصل.

120. Le manuscrit porte طس يقد, mais sans les points diacritiques sous le ي.

121. Le manuscrit porte صندروس. On retrouve cet ingrédient, avec la même faute, sur le Ms. 2826 f°105v de la BnF. Voir aussi le texte du même manuscrit rapporté par Maurice Mercier dans *Le Feu grégeois*, op. cit., p. 59. Cela laisse penser que l'erreur était fréquente, ou qu'un manuscrit portant la faute est à la source de ces copies.

122. Le cas sujet الوزنان aurait été préférable.

123. Le manuscrit porte الصخرا. Je l'ai interprété comme étant الصحراء (*le désert*). Mais il pourrait aussi s'agir de و. الصخر (les pierres ou...), le scribe ayant oublié le و.

124. Le manuscrit porte خيول.

125. Le scribe a pris soin de vocaliser avec une *kasra*, ce que j'ai respecté. Elle serait également intelligible avec avec une *fathra* العالم (*les monde, les gens*).

126. Le manuscrit porte يوخد.

Cette phrase est dans l'ensemble très mal construite et l'auteur, bien que s'adressant à la même personne – le lecteur – passe de la deuxième personne du singulier à l'actif, à la troisième personne du singulier au passif. J'ai choisi d'harmoniser et de tout mettre à la troisième personne du singulier au passif, pour plus de cohérence et de concordance avec la traduction. Bien entendu, toute modification est signalée en note.

127. Le manuscrit porte ياحد sans les points diacritiques sous le ي. Voir note précédente.

128. Le manuscrit porte ابويريص.

129. Le manuscrit porte الحردون.

130. Le manuscrit porte تاخذ. Voir note 127.

131. Le manuscrit porte جزءاً. J'ai choisi d'écrire ce mot جزء, tel qu'il figure avant et après.

132. Le manuscrit porte وحد.

133. Je répète que cette phrase est mal construite et prête à confusion. Soit les mots نصف و écrits un peu plus haut sont de trop, soit il manque un mot, ce qui me semble plus probable. Voir note 100 de la traduction.

يُحَرِّقُ الجميع ويُكَلِّسُ¹³⁴ و يُجْبِلُ بالشحم ويعمله¹³⁵ ويجفف¹³⁶ في الظل و يبخر¹³⁷ به في الليل في الظلام في مكان عال¹³⁸ فانه يصعد الى الهواء نيران لا تطفئ و حول و حول ملونة و امثال الرجال خيلها اكثرها شهب و لها عظيم¹³⁹ و لا يزال ذلك الى حين هدر النار و ينقطع البخور و يكون النار بعرجال و هو صحيح

آخر مثله مرتك و عَصْفَر و زنجار و زرنبخ أحمر و نحاس¹⁴⁰ محرق و زنجفر و دم الحمامين و إقليماء الذهب [و]¹⁴¹ من كل واحد عشرة [أجزاء]¹⁴² و من الكيلجة¹⁴³ السلسح نصف جزء و من شجرة التوت مثل الجميع و يعمل منه حب مثل الفلفل و يُجَفَّفُ في الظل و يُرْفَعُ في حق جديد فإذا اردت العمل به فأذزل الحب على جمر قد سكن وهجه و لا يُبَخَّرُ¹⁴⁴ إلا في يوم يكون كثير الغيم على جبل عال أو تل عال

صفة منع النار من محرق يؤخذ¹⁴⁵ أفيون و ماء الكزبرة الرطبة فتلطخ¹⁴⁶ به ما شئت ثم تتركه حتى يجف و تلقيه¹⁴⁷ فانه لا يحترق

آخر مثله يؤخذ طلق و مغرة و بياض¹⁴⁸ بيض و دقيق حنطة و صمغ عربي و شب مصري من كل واحد جزء و يدق مفرداً و يُخَلَطُ و يُلْقَى في قدر نحاس و يُصَبُّ عليه خل خمر حادق¹⁴⁹ و يطبخ حتى يُنْعَقَدُ و يُشَدُّ بعضه بعضاً ثم يطلى به ما شاء فانه لا يحرق

134. Le manuscrit porte كلس.

135. Le manuscrit porte تعلمه.

136. Le manuscrit porte يحفف.

137. Il manque les points diacritiques sous le ي.

138. Le manuscrit porte عالي.

139. Le manuscrit porte عظيم.

140. Il manque le point diacritique sur le ن.

141. Le mot est manquant dans le manuscrit.

142. Le mot est manquant dans le manuscrit.

143. Le manuscrit porte الكيلج.

144. La graphie du manuscrit n'est pas très claire et il semble manquer le ب ou au moins son point diacritique.

145. Le manuscrit porte يؤخذ.

146. Le manuscrit porte فتلطع.

147. Le manuscrit porte تلقه.

148. Il manque le point diacritique sous le ب.

149. Le manuscrit porte حادق.

و إذا حلت بالطلق كما يُقَدَّم¹⁵⁰ و طليت به أصابعك و تركته حتّى يجفّ ثم تبلّها بدهن بلسان و تشعلها فيكون كالشمعة¹⁵¹ و ان طليت بالطلق المحلول راحتك و وضعت فيها جمرأً و محوت لم يضرّك النار و يعجب¹⁵² الحاضرون

و الحمد لله و حده و صلى الله على سيدنا محمد و اله و صحبه و سلّم تسليمأ

150. Le manuscrit porte تقدّم.

151. Le manuscrit porte une šadda sur ش le ou le م.

152. Il manque les points diacritiques sous le ي.

Au nom d'Allah le Clément, le Miséricordieux, il n'y a de dieu qu'Allah, soyez prêt à Le rencontrer

LIVRE SUR LES EXERCICES¹ DE MASSE D'ARME ET DE COMBAT À CHEVAL EN TEMPS DE GUERRE ET DE RENCONTRE AVEC LES ENNEMIS

Premièrement, à propos des exercices de *dabbūs*

Coup qui taille²; parade³ en se couchant [sur l'encolure]⁴; riposte en repoussant violemment⁵ !

1. « Le verbe *la'aba* est le verbe normalement employé pour l'exercice militaire, la manœuvre d'une arme, et la légèreté relative de celle-ci pouvait peut-être aussi lui associer l'idée de « jeu », qui est le sens primitif et courant de la racine. » (cf. Cl. Cahen, *Traité d'armurerie*, op. cit., p. 159).

2. C'est ainsi que j'interprète le terme قَطَعَ, du verbe قطع, *trancher, couper, tailler*. Dans Kazimirski (t. II, p. 770), *qui coupe, qui taille, tranchant (du sabre)*. Voir note 14.

3. Nom d'action de طَبَلَ, qui signifie *abolir, annuler, réduire à rien, mettre au néant, casser* (cf. Kazimirski, t.I, p. 137). Dozy (t.I, p. 95) donne comme traduction de cette deuxième forme verbale *cesser, faire cesser* et traduit par *parer un coup* la 4^e forme اِبْطَالَ الضَّرْبَةَ. De Slane, dans le catalogue des manuscrits arabes de la BNF (p. 509), à propos du manuscrit 2829 traduit le pluriel de ce mot (تَبَاطِيل) par *parades*.

4. Le terme traduit ici, نَاسَمَ, qui évoque le fait de se coucher, incite à penser que l'exercice était bien effectué à cheval, et que le cavalier se couchait sur l'encolure de sa monture. Ce terme, qui revient plusieurs fois au cours du traité, et à chaque fois pour parer un coup, sera ainsi toujours traduit ainsi. Cependant, le onzième *band* évoque un coup porté entre les genoux, ou vers les genoux (genoux est bien au pluriel, الْوَرَكِب, sauf dans la version d'Ayasofia), qui me paraît délicat à effectuer s'il doit être porté sur quelqu'un qui se trouve à cheval. Par ailleurs, rien dans le reste du traité sur le maniement de *dabbūs* à proprement parlé ne permet d'affirmer avec certitude que les exercices sont réservés aux cavaliers, le titre lui-même étant ambigu, l'expression à cheval pouvant ne s'appliquer qu'à la lutte. Ainsi, ce onzième *band* invite à se poser la question de savoir si les *bunūd* retranscrits ici n'étaient pas aussi effectués à pied. Si tel était le cas, il semble peu probable que le mamlūk ait dû se coucher pour parer le coup, mais davantage qu'il se soit accroupi.

Pour alimenter cette suggestion, on remarquera que les exercices d'escrime comme d'archerie s'effectuaient toujours, dans un premier temps, à pied, afin d'acquérir parfaitement la gestuelle et la maîtrise technique, d'une part parce que leur manipulation étant plus difficile à cheval, et d'autre part parce que le mamlūk était aussi formé pour combattre à pied. Ce n'était qu'une fois qu'ils étaient parfaitement fluides et maîtrisés que l'entraînement monté commençait (cf. infra, II. 1.B). On peut donc légitimement penser que tel était aussi le cas pour le *dabbūs*. Une miniature du ms. 2824 de la BnF (voir p. 162) corrobore d'ailleurs le fait que les mamlūks s'entraînaient également au maniement du *dabbūs* à pied.

5. Je dois avouer que ce terme, très récurrent dans toute la première partie du traité, m'a causé bien des difficultés ! Malgré de nombreuses recherches, je n'ai trouvé de traduction satisfaisante que dans Dozy : il donne au verbe زَقَ la traduction *pousser, faire entrée de force, bourrer, porter des coups*, d'après le *Dictionnaire français-arabe* de Eliouis Bocthor, 4^e édition, Paris, 1869. En effet, l'auteur de ce dictionnaire, égyptien et professeur d'arabe vulgaire comme il se définit lui-même, donne comme traduction arabe à *bourrer au figurer, c'est-à-dire porter des coups* (p. 104), لَطَشَ، ضَرَبَ، زَقَ, soit exactement les termes employés dans le traité. À *pousser*, dans le sens de *faire entrer par force* (p. 630), il donne à nouveau زَقَ. Enfin, il m'a été récemment confirmé à l'oral par Sobhi Bouderbala que زَقَ signifie *une poussée vers l'avant* en dialecte égyptien. Il s'agirait donc d'un coup consistant à repousser violemment l'adversaire avec l'arme, et éventuellement de façon répétée.

Deuxièmement

Coup asséné ; parade assène [un coup] ! ; riposte : assène [un coup]⁶!

Troisièmement

Coup du mangonneau⁷ ; parade en se couchant [sur l'encolure] ;
riposte : culbute⁸!

Quatrièmement

Coup du manche⁹ ; parade en se couchant [sur l'encolure]; riposte : culbute!

Cinquièmement

Coup au milieu¹⁰ ; parade avec le manche ; riposte : assène [un coup]!

Sixièmement

Coup d'épée ; [parade] : repousse violemment ! ; riposte : donne un coup sur le nez¹¹

6. Dozy (t. II, p. 539) donne comme définition à لَطَشَ : « vulgaire pour لَطَطَ » et comme traduction *donner un coup à quelqu'un du plat de la main, bourrer, porter des coups, taper, frapper, assener, donner un coup violent*. Kazimirski, à لَطَطَ (t. II, p. 995) donne comme traduction : *taper, frapper quelqu'un avec le plat de la main ou avec un bois plat, frapper quelqu'un avec force*. Il y a donc l'idée de frapper violemment avec un geste qui ressemble à celui que fait le joueur de tennis avec sa raquette pour taper dans la balle, un coup droit.

7. Il s'agit certainement du nom d'un coup dont l'interprétation paraît aisée : à l'image du lancer de pierres par un mangonneau, le coup part depuis le dos vers l'avant, en passant verticalement au dessus de l'épaule de celui qui le donne.

8. Ou renverse.

9. C'est ainsi que le mot زَنْد a été interprété. Dans Kazimirski (t. I, p. 1016-1017), on trouve *briquet et poignet, os où le bras se joint à la main*. Dans Dozy (t.I, p. 606) on trouve également *avant-bras* et *briquet* mais aussi *bûche, rondin*. Il me paraît plausible que ce terme désigne une partie du *dabbūs*, le manche. Voir aussi la note 9 de l'édition, et l'occurrence du mot au neuvième *bāb* de la partie sur la lutte à cheval qui me conforte dans le choix de cette traduction.

10. Il semble manquer un mot : au milieu du corps, entre les genoux (comme c'est le cas plus bas, chapitre onzième), entre les yeux ?

11. Dans Kazimirski (t. I, p. 579), le verbe خَشَمَ est traduit par *blessar quelqu'un sur le cartilages du nez, lui casser les cartilages du nez*. La masse d'arme est une arme de choc, faite pour casser, fracasser. On l'utilise fréquemment sur le nez, le devant de la tête, le casque etc.

Septièmement

Coup qui touche de deux adversaires ; parade du sabot du cheval¹², [riposte]: culbute !

Huitièmement

Coup d'épée ; parade : repousse violemment ! ; riposte : culbute !

Neuvièmement

« Coup du voleur¹³ » ; parade : repousse violemment ! ; riposte [d'un coup] qui taille¹⁴ !

Dixièmement

Coup d'estoc¹⁵ ; riposte : repousse violemment¹⁶ !

12. Voir note 15 de l'édition. Si le terme choisi pour l'édition est traduit ici, "sabot du cheval", est le bon, la parade peut se faire en donnant un coup avec le sabot du cheval, donc en faisant ruer la monture. Ceci renforce l'idée que les *bunūd* s'effectuent à cheval. Il me semble cependant qu'une telle action expose dangereusement le ventre de l'animal aux coups de l'ennemi. De plus, il y a dans ce *band* deux adversaires, et il paraît peu probable que le pied du cheval puisse toucher les deux à la fois. Je penche davantage pour un terme technique que j'avoue ne pas saisir. De plus, comme signalé en note 15 de l'édition, les différentes versions ne portent pas toutes le même terme, ce qui renforce à mon avis la probabilité d'un terme technique que les scribes ne comprirent pas non plus.

13. Il s'agit ici d'un de ces termes technique non préalablement définis dont j'ai parlé en introduction. Il prête à interprétation, ce que je fais de deux manières : soit il s'agit d'un coup dérobé, soit d'un coup effectué avec rapidité, comme le voleur qui commet son larcin.

14. Voir note 2, où l'on rencontre ce terme pour la première fois dans le traité. Il s'agit alors de l'entrée du *band*, le coup, qui est peut-être donné par une autre arme qu'une masse. Ici cependant, il s'agit *a priori* d'une riposte à la masse. Ce terme de *taille* (ou *tranchant*) peut paraître curieux pour une telle arme. Il a déjà été dit en présentation de ce traité qu'il est fort probable que les exercices de maniement de *dabbūs* aient été similaires à ceux de sabre ou de hache de guerre, du fait de la ressemblance des gestes pour le maniement des ces diverses armes (cf. al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 718). Il faut néanmoins souligner que, si la forme générale de la tête du *dabbūs* est ronde, elle peut en même temps être dentée, munie de pointes ou d'ailettes en forme de sabres, ou bien avoir une toute autre forme (cf. *infra*, en introduction, *L'histoire de la masse d'arme* ; al-Sarraf, « Close Combat Weapons », *op. cit.*, p. 160 ; Abbès Zouache, « L'Armement entre Orient et Occident », *op. cit.*, p. 298-299 ; Cl. Cahen, « Traité d'armurerie », *op. cit.*, p. 117 pour le texte arabe et p. 139 pour la traduction française). On peut donc envisager une partie tranchante, même si l'utilisation d'un sabre ou d'une épée n'est pas à proscrire, comme on le verra aux *bunūd* quinzième, vingt-et-unième, vingt-troisième et vingt-cinquième, où elle est explicite.

15. Il s'agit du nom d'action du verbe خَشَّ que Kazimirski traduit par *entrer, s'engager, s'enfoncer dans quelque chose*. Voir précédente pour les différentes forme du *dabbūs*.

16. Il manque la parade.

Onzièmement

Coup entre les genoux ; parade avec le manche ; riposte : repousse violemment !

Douzièmement

Coup divers¹⁷ ; parade : repousse violemment ! ; riposte : culbute¹⁸ !

Treizièmement

Coup divers ; parade : assène [un coup] ! ; riposte : repousse violemment !

Quatorzièmement

Coup vers la gorge ; parade en se couchant [sur l'encolure] ; riposte : repousse violemment !

Quinzièmement

Coup de face¹⁹ ; parade en esquivant²⁰ ; riposte à l'épée²¹

Seizièmement

Coup au [niveau] des bélières²² ; parade au [niveau] des bélières ; riposte : culbute !

17. J'interprète cette formule de deux façons. Soit, quand on ne sait pas d'où le coup va venir, il faut parer puis riposter comme suit dans le *band*. Soit on peut appliquer ces parade et riposte à des coups différents.

18. Une parade et une riposte similaires sont déjà présentées au huitième *band*, mais en cas de coup d'épée.

19. Dans Kazimirski, pour وَجْهَهُ, on trouve (t. II, p. 1494) *diriger, tourner quelqu'un ou quelque chose de tel ou tel côté, de manière qu'il soit en face de...*

20. Kazimirski (t. I, p. 525) donne pour حَايِر *stupéfait, interdit, immobile*. Pour حَائِر, Dozy propose *irrésolu* (t. I, p. 344). Enfin, toujours pour حَائِر, le dictionnaire al-Muḥīṭ (*op. cit.*) propose pour la traduction donnée ici, qui me paraît donner davantage de sens à l'action.

21. Ce *band* implique soit que le mamlūk s'entraînait avec deux armes à la fois, puisqu'il doit avoir dans les mains un *dabbūs* et une épée, soit que cet enchaînement en particulier ne s'applique pas au maniement de la masse, mais, comme l'a suggéré al-Sarraf, à celui du sabre ou de la hache. Il en va de même dans les *bunūd* vingt-et-unième, vingt-troisième et vingt-cinquième qui mentionnent aussi une riposte à l'épée..

22. J'ai repris la traduction de Mercier. Ibn Huḍayl dit « qu'elle servent à suspendre le sabre » (*Parure, op. cit.*, p. 233).

Dix-septièmement

Coup de manche²³ vers le coude ; parade : repousse violemment ! ; riposte vers sa nuque

Dix-huitièmement

Coup au dos ; parade : repousse violemment ! ; riposte : culbute !

Dix-neuvièmement

Coup sur les deux flancs ; parade en se couchant [sur l'encolure] ; riposte « du voleur²⁴ »

Vingtièmement

Coup tranchant²⁵ vers l'avant-bras ; parade : assène [un coup] ! ; riposte : repousse violemment !

Vingt et unièmement

Coup vers l'avant-bras ; parade : repousse violemment ! ; riposte à l'épée

Vingt-deuxièmement

Coup feint (?)²⁶ ; parade en esquivant (?) ; riposte : repousse violemment !

23. On trouve comme traduction la plus courante à ساعد *avant-bras*. Mais Dozy (t. I, p. 654) parle du *manche d'une cuiller*, ou d'un *manche d'un instrument de musique*. Kazimirski (t. I, p. 1090-1091) évoque aussi le *manche d'un instrument à corde*. Le terme *manche* m'a donc paru plus approprié ici. À noter le parallèle que l'on peut faire avec زند (cf. note 9).

24. Voir note 13.

25. Dans Kazimirski (t. II, p. 760), le mot قضيب est traduit par *qui coupe, très tranchant (sabre)*. Il parle également d'une *verge* ou *branche longue et mince dépouillée de feuilles*, ce qu'évoque aussi Dozy (t. II, p. 369: *branche*). Pour Ibn Hudayl le قضيب désigne une partie de l'arc, la verge, donc l'arc lui-même : il aurait reçu ce nom « parce qu'il s'allie en cinq endroits l'un en son milieu et les quatre autres à ses extrémités » (*Parure, op. cit.*, p. 252-253). Enfin dans le *Larousse Arabe-Français* de Daniel Reig, on trouve aussi *barre, barreau* (p. 542). Bien que l'utilisation d'un tel instrument soit après tout plausible et qu'on puisse le rapprocher de la cravache (cf. *bāb* neuvième de la section suivante), il me semble plus probable que l'auteur ait voulu parler du tranchant d'une épée ou d'un sabre.

26. Chez Kazimirski (t. I, p. 525), on trouve pour le verbe حير *rendre stupéfait, jeter dans la stupéfaction*. Chez

Vingt-troisièmement

Coup de lance²⁷; parade : assène [un coup] ! ; riposte à l'épée

Vingt-quatrièmement

Coup sous l'aisselle ; parade : repousse violemment ! ; riposte : culbute !

Vingt-cinquièmement

Coup indéterminé²⁸; parade en esquivant²⁹ ; riposte à l'épée

Vingt-sixièmement

Coup du grand manche³⁰; parade en saisissant [l'arme] ; riposte en [l']arrachant

Vingt-septièmement

Coup à l'épaule ; riposte culbute³¹!

Dozy (t. I, p. 344), on trouve *embarrasser*, *empêcher*. Ce terme est à rapprocher de حائر évoqué en note 20 et traduit dans *Al-Muḥīṭ* par esquivé. Le fait que ce même terme, مُحَيِّر soit employé dans ce *band* à la fois pour le coup et pour la parade est déconcertant : j'en ai donné une traduction différente, tout en étant particulièrement circonspecte, et devant avouer que la signification précise de ce *band* m'échappe .

27. Le verbe طعن est traduit dans Kazirmiski (t. II, p. 85) par *frapper quelqu'un avec une lance, lui porter un coup de lance et l'en blesser*. Dans des dictionnaires plus récents tel le *Larousse* (p. 396) et le *Hans Wehr* (p. 560) on trouve l'idée de transpercer mais pas nécessairement avec une lance, aussi avec un couteau ou une épée. Dans les textes anciens le mot évoque un coup de lance sans désigner l'arme.

28. Dans Dozy (t. I, p. 229) comme dans Kazimirski (t. I, p. 346), on trouve comme traduction à مَجْهُول : *ignoré, inconnu, obscur, caché, peu connu*.

29. Voir la note 26 pour la traduction de مُحَيِّر.

30. J'ai traduit زند par *manche* (cf. note 9). Je pense que زند كبير se réfère au corps du *dabbūs* lui-même.

31. La parade est manquante.

Vingt-huitièmement

Coup de broche³²; parade en se couchant [sur l'encolure]; riposte : culbute !

Vingt-neuvièmement

« Coup du voleur³³ » à la poitrine ; parade : repousse violemment !; riposte [d'un coup] qui taille

Trentièmement

Coup [au] derrière³⁴ à gauche (?) ; parade : repousse violemment ! ; riposte : culbute !

Trente et unièmement

Coup [au] derrière³⁵ avec la lance³⁶; parade en se couchant [sur l'encolure] ; riposte [en donnant un coup] qui fasse saigner³⁷

32. Dans Kazimirski (t. I, p. 1174), on trouve pour *سيخ* *broche*, et pour *ساح* *s'enfoncer dans quelque chose de tendre*. Dans Dozy (t. I, p. 711-712), pour *سيخ* : *broche, grand couteau, épée, longue épée*. J'ai préféré *broche* (ou *grand couteau fin*) comme traduction car il me semble que s'il s'agissait d'une épée, l'auteur aurait utilisé *سيف*, comme il l'a déjà fait plusieurs fois. De plus, l'utilisation d'une telle arme sur un champ de bataille me paraît envisageable.

33. Voir note 13.

34. Littéralement *coup de la maison du dommage*. Cette expression demeure mystérieuse. *بيت* renvoie à l'idée de maison, « l'endroit où se trouve quelque chose ». Pour un arc, c'est *l'espace situé entre la poignée et les extrémités de l'arc* (Dozy, t. I, p. 131-132). Quant à *خسارة*, chez Dozy (t. I, p. 371) il s'agit d'un *dommage, dégât, désavantage, détriment, échec, perte, préjudice, sacrifice*. Pour Kazimirski (t. I, p. 571-572), c'est le nom d'action de *خسر*, *s'écarter de la route et s'égarer, ou perfidie, erreur, perte (éprouvée), avarice sordide, caractère vil, ignoble*.

J'avais pensé que ce dernier terme pouvait renvoyer à une partie vile du corps que l'auteur ne consent à citer que sous forme de métaphore : comme le derrière, les fesses. Puis j'ai retrouvé plusieurs fois l'expression dans le manuscrit 2824 de la BnF (f°57r, 57v, 63v, 64r, cf. planche 1 de l'annexe 4 et note 37 de l'édition), où elle semble faire référence à une action qui s'effectue le dos tourné. L'illustration quant à elle montre bien une lance dirigée vers les fesses.

35. Voir note précédente.

36. Voir note 27.

37. En référence à la saignée : *فصد* est le nom d'action de *فصد*, *ouvrir la veine (pour saigner un homme ou tirer du sang à un animal)* (cf. Kazimirski, t. II, p. 600). Une masse d'arme, fut-elle munie d'ailettes coupantes, peut-elle être utilisée pour faire une saignée ? L'auteur fait-il référence à un coup donné avec une épée qu'il n'a pas mentionnée ?

Trente-deuxièmement

Coup difficile à supporter³⁸ d'empoignement³⁹ au dessus du coude ; parade : repousse violemment ! ; riposte à l'épée

Trente-troisièmement

Coup qui taille ; parade en agrippant l'avant-bras ; riposte en faisant face⁴⁰

Trente-quatrièmement

Coup [d'estoc avec une] broche ; parade en se couchant [sur l'encolure] ; riposte : culbute⁴¹

Trente-cinquièmement

Coup qui fait saigner ; parade en se couchant [sur l'encolure] ; riposte : taillade !

Fin par la grâce de Dieu le Maître du monde⁴²

38. Dans Kazimirski (t. I, p. 1337), on trouve à صَعْبٌ, *difficile, ardu*. Plus haut, le verbe صَعَّبَ signifie *être dur, pénible, difficile à supporter, et être ardu, difficile à faire*. La zone au dessus du coude est particulièrement sensible et si on la tenaille, il est effectivement difficile de résister.

39. Je n'ai pas trouvé de traduction dans mes dictionnaires avec le ٣ final. Pour نَعَصَّبُ, j'ai trouvé plusieurs possibilités dans Kazimirski (t. II, p. 266-269), mais qui rejoignent toutes l'idée d'empoigner, de serrer : nom d'action de la 1^e forme, عَصَب, *ceindre tout autour, empoigner, prendre avec la main, saisir pour arracher, ployer, courber, lier, serrer*, d'où la traduction que je propose. Voir aussi note 42 de l'édition.

40. On peut aussi comprendre par *riposte en lui faisant de même* (c'est-à-dire en donnant un coup de taille).

41. Ce *band* est identique au 28^e.

42. La version de référence porte ici une phrase qui semble être une formule qui est en grande partie illisible.

De la lutte au corps à corps à cheval.

Chapitre sur l'agrippement entre deux cavaliers. Premier *bāb*

Si ton adversaire entreprend de s'agripper à toi, attrape-le⁴³ par ses rênes et frappe-le vers l'arrière jusqu'à ce qu'il tombe sur le dos.

Deuxième *bāb*

(L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire agrippe le col de ta tunique, attrape-le par le turban⁴⁴ et projette-le au sol vers l'arrière⁴⁵.

Troisième *bāb*

(L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire t'agrippe au milieu du buste, attrape-le par le bout de sa manche, et détourne-le vers la gauche au-dessus du creux de ton bras⁴⁶ ou pareillement sous ton aisselle.

Quatrième *bāb*

(L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire s'agrippe à l'avant de ta ceinture⁴⁷, aborde-le par le bout de sa manche et détourne-le vers la gauche comme précédemment.

43. La traduction exacte de استقباله serait plutôt *reçois-le, accueille-le, aborde-le, présente-toi devant lui* (Kazimirski, t. II, p. 666, Dozy, t. II, p. 312, Larousse, p. 522). Mais j'ai trouvé que dans ce contexte, *attrape-le* était plus approprié. On retrouve ce terme aux chapitres deuxième, troisième, quatrième et septième.

44. Le mot شاش peut également être traduit par *mousseline* (cf. Kazimirski, t. I, p. 1287). Dozy (t. I, p. 802) est plus précis et donne comme définition *la longue pièce de mousseline ou de soie que l'on roule autour de la calotte du turban*, reprenant Quatremère dans *Histoire des Sultans mamlouks* (op. cit., vol. I/1, p. 137, suite de la note 7).

45. Voir note 56 de l'édition.

46. Plus justement ton point de saignée. Voir note 37.

47. J'ai trouvé comme traduction à حياصة *courroie avec laquelle on serre la sangle de la selle* (Kazimirski, t. I, p. 515). Mais Quatremère dans *Histoire des sultans mamlouks* traduit ce mot par *ceinture* (op. cit., vol. I/1, n. 31 p. 31), s'appuyant sur d'autres ouvrages de Maqrīzī. Dozy traduit حَوَانَصِيّ par *vendeur de ceintures* (t. I, p. 336).

Cinquième *bāb*

(L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire tente⁴⁸ [d'agripper] ta barbe, devance-le avec ta main gauche [en attrapant] soit son avant-bras⁴⁹, soit sa manche et [donne-lui] un coup de poing vigoureux jusqu'à te débarrasser de lui.

Sixième *bāb*

(L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire arrive par derrière sur ta droite et qu'il agrippe le col de ta tunique, frappe-le sous l'aisselle avec un coup de poing vigoureux jusqu'à te débarrasser de lui.

Septième *bāb*

(L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire arrive par derrière sur ta droite et qu'il agrippe l'arrière de ton aisselle, attrape-le avec ton avant-bras droit, retourne-le vers la gauche et jette-le⁵⁰ par terre.

Huitième *bāb*

(L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire arrive par derrière sur ta droite et s'il agrippe l'arrière de ta ceinture⁵¹, il ne peut être touché que si tu tournes à gauche et le contournes par la volonté de Dieu⁵².

48. Kazimirski traduit تهاون par *négliger* (cf. t. II, p. 1460). Il donne cependant cette traduction à la 5^e forme mais cite en exemple pour illustrer son propos un mot appartenant manifestement à la 6^e forme. J'en ai déduit que la traduction s'applique à une 6^e forme, telle celle qu'il faut traduire ici. Dans d'autres dictionnaires, on trouve aussi comme traduction *considérer facile de* (cf. Hans Wehr p. 1039, Larousse p. 751) qui me semble plus probable ici : l'adversaire esquisse un geste vers la barbe, et on répond à son geste en attrapant son bras ou sa manche. J'ai donc décidé de traduire par *tenter*.

Julius Africanus, dans ses *Cestes* (op. cit., p.106-108) raconte une anecdote intéressante, également rapportée en des termes quelques peu différents par Plutarque dans *Thésée* : Alexandre Le Grand demande à tous ses soldats de se raser la barbe. Un des soldats proteste. Alexandre lui répond : « tu ne vois donc pas, conscrit, que dans le combat il n'y a rien qui offre une prise plus commode que la barbe! ».

49. Voir note 37.

50. Le texte arabe n'emploie pas ici d'impératif mais l'indicatif inaccompli.

51. Voir note 47.

52. La phrase arabe est difficile à interpréter. Aussi les scribes des autres manuscrits ont-ils essayé de la tourner autrement (cf. note 74 de l'édition). Dans les versions d'Ayasofia et de Topkapı on peut lire: *Si ton adversaire arrive par derrière sur ta droite et qu'il agrippe l'arrière de ta ceinture, tu ne peux le toucher que si tu tournes à gauche et le contournes par la volonté de Dieu*. La version B diffère sensiblement : *Si ton adversaire arrive par derrière sur ta droite et qu'il agrippe l'arrière de ta ceinture, tu ne peux que dévier à gauche et tu le jettes au sol*.

Neuvième *bāb*

(L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire arrive par derrière sur ta droite et qu'il agrippe le manche de ton *dabbūs*, s'il s'agit de ton camarade⁵³, retourne-le vers la gauche jusqu'à te débarrasser de lui. S'il s'agit de ton ennemi et qu'il est debout⁵⁴, frappe-le avec ta cravache. S'il est couché sur l'encolure de son cheval⁵⁵ [et cache] son visage, frappe-le avec le manche de ta cravache⁵⁶ jusqu'à te débarrasser de lui.

Dixième *bāb*

(L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire arrive par derrière sur ta droite et qu'il agrippe l'arrière de ton aisselle gauche ou ta main droite et que tu ne sais pas quoi faire, transperce-le⁵⁷ avec ta main gauche vers ce que tu devines de lui⁵⁸ jusqu'à te débarrasser de lui.

Onzième *bāb*

(L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire arrive par derrière sur ta gauche et qu'il agrippe le col de ta tunique ou qu'il le fait à droite, frappe-le sous l'aisselle avec un coup de poing vigoureux jusqu'à te débarrasser de lui.

53. Lors de l'entraînement.

54. Les versions d'Ayasofia, de Topkapı et la B évoquent plutôt *le visage exposé* (cf. note 80 de l'édition).

55. Comme indiqué en note 84 de l'édition, les trois manuscrits d'époque médiévale portent *ton cheval*. Il semble cependant plus probable que l'ennemi protège son visage derrière l'encolure de sa propre monture plutôt que derrière celle de son adversaire, d'autant qu'il arrive par derrière. J'ai laissé la version la plus commune, *فرسك*, mais la leçon de la copie B me semble adéquate.

56. Pourquoi le manche ? L'action du fouet de la cravache doit être particulièrement douloureux sur la partie sensible que représente le visage. Si l'ennemi le cache, il faut alors frapper son crâne, en partie protégé par les cheveux si ce n'est le turban. En frappant avec le manche de la cravache, comme avec un bâton, l'action doit être plus efficace.

57. Bien que dans les textes anciens le mot *طعن* évoque un coup de lance sans désigner l'arme (voir note 27), son utilisation semble ici difficile : c'est un combat au corps à corps, l'adversaire est tout proche, la lance est une arme trop longue à cette distance. Il paraît plus probable qu'il faille enfoncer une épée ou un poignard. Le scribe de la copie B semble s'être interrogé lui aussi sur la pertinence de l'arme et n'a visiblement pas voulu trancher puisqu'il utilise *فضر به بيده الشمال* (*frappe-le avec ta main gauche*).

58. Littéralement *son image*. Je pense que l'adversaire arrivant dans le dos, on ne fait que deviner sa silhouette et que c'est là qu'il faut frapper. Voir note 93 de l'édition dans laquelle j'é mets l'hypothèse d'une possible faute. Dans ce cas, il faut frapper non pas vers sa silhouette mais vers son nombril.

Douzième *bāb*

(L'agrippement entre deux cavaliers.) Si ton adversaire arrive par derrière sur ta gauche et qu'il agrippe l'arrière de ton aisselle gauche, frappe-le avec ta main droite jusqu'à te débarrasser de lui.

Fin. Gloire à Dieu pour Son aide et l'excellence de Sa réussite.

Description des torches les jours de pluie et de vent

Si tu veux allumer [des torches] autour de l'armée, du champ de bataille ou pendant la marche de l'armée et que le vent souffle très fort, il faut que tu aies des boules en bois ou en cuivre qui ont un diamètre important et qui soient montées sur pics⁵⁹. On les entoure d'étope⁶⁰ et de corde⁶¹, on les arrose de naphte et on met le feu. Elles ne s'éteignent pas car le corps sphérique et rond protège toujours l'autre moitié, et, quelle que soit la façon dont tourne le vent, la moitié protégée du vent reste enflammée. Cela est vrai.

Si tu veux trancher⁶² le cou d'un homme qui a les mains liées derrière le dos⁶³, fais-lui courber la nuque et amène son visage vers le sol. Frappe-le au point le plus haut du trou occipital, à la jointure avec la boîte crânienne, en amenant ton épée [vers toi] en oblique pendant que tu portes le coup⁶⁴. Si quelque chose te gêne alors que ton épée est tirée [du

59. L'auteur explique comment faire des torches qui résisteront au vent et à la pluie. Les boules constituent la partie enflammée elle-même, et il faut les placer sur un manche pour pouvoir les tenir ou les ficher au sol.

60. Dans Dozy, t. II, p. 603.

61. Dans Dozy (t. II, p. 609) mais avec un point d'interrogation. Kazimirski (t. II, p. 1124) donne *allongé, étendu en long à force d'être forgé, battu à coup de marteau*. La traduction de Dozy me semble convenir pour fixer de l'étope sur une boule.

62. Cette traduction m'a parue plus adaptée, vu le contexte, que *battre*.

63. مکتوف est le participe passif de la première forme de کتف, pour lequel Dozy propose *lier les mains derrière le dos* (t. II, p. 451). Kazimirski propose pour la forme verbale *garrotter les mains en lui liant les mains derrière le dos*, et *garrotté* sans plus pour le participe (t. II, p. 861-862).

64. L'auteur décrit la façon de procéder pour décapiter un homme les mains liées et probablement à genou (même si ce n'est pas spécifié) : pour ne pas rencontrer d'obstacle osseux, on doit frapper à la jointure entre la première vertèbre et la boîte crânienne. Si le coup est porté verticalement, il peut buter sur l'os de la mâchoire, alors que s'il est porté en oblique à partir de la partie haute du trou occipital, il glisse entre le crâne et la première vertèbre.

La décapitation est un acte très fréquent en temps de guerre. La tête du vaincu s'apparente à un trophée que l'on exhibe lors de processions victorieuses ou qu'on envoie à l'ennemi en guise de mise en garde ou de preuve. Voir à ce sujet l'article d'Abbès Zouache, "Têtes en guerre au Proche-Orient, mutilations et décapitations, v^e-vi^e/xi^e-xii^e siècle", dans *AnIsl*, 43, 2009, p. 195-244. Voir également du même auteur *Armée et Combat en Syrie (491/1098 – 569/1174)*, Ifpo, 2008, p. 166-170, 867-868 et David Nicolle, *The Mamluks (1250-1517)*, illustrations d'Angus McBride, Osprey Publishing, 1993, p. 13, qui décrit une scène où les Mamlûks victorieux accrochent la tête de leurs ennemis croisés aux selles des chevaux capturés. Sur la page opposée, le dessin d'un *Shāh-nāmāh* (ms. 1519 de Topkapı) montre clairement la décapitation d'un homme au sabre.

fourreau⁶⁵ et que tu ne peux pas la conserver⁶⁶, dépose-la dans ton carquois⁶⁷ ou dans ta chausse à l'envers⁶⁸.

Faṣl. Prendre de la coriandre⁶⁹ fraîche, de l'eau de *serpervivum*⁷⁰, du jus de pourpier⁷¹, du jus d'espadon⁷², du jus de chicorée⁷³, de la farine très fine et très blanche, du blanc d'œuf, de la guimauve blanche⁷⁴ et de l'écorce de graines de lin⁷⁵. Mélanger le tout et s'en enduire

65. Kazimirski t. I, p. 1117.

66. Voir note 110 de l'édition.

67. Dozy (t. I, p. 197) propose *étui, tube, tuyau, canal*. Kazimirski (t. I, p. 298) propose *carquois*. Boudot-Lamotte référence également ce terme dans son exposé sur les carquois. Voici ce qu'il en dit : "Terme qui semble inconnu de la poésie archaïque mais qui, aux époques postérieures, est le mot le plus fréquemment utilisé. Selon les données des lexicographes il désigne un carquois en cuir d'assez grandes dimensions et utilisé pour les flèches "persanes". Il était par ailleurs pourvu d'un couvercle fixé au moyen d'une ganse (*mihḍaf*)". Dans ce carquois de grande capacité, les flèches étaient rangées avec les enferrons dirigés vers le haut (*Contribution à l'archerie*, op. cit., p. 12 et 13).

68. Soit le pommeau dans la chausse. On retrouve la même idée au folio 32v du manuscrit 2825 de la BnF (voir note 111 de l'édition).

69. Cf. Kazimirski (t. II, p. 893) propose aussi *adiantum*, mais Freytagh, dans son *Lexicon Arabica-Latinum* (1837) donne cette traduction (*adiantum, capillus veneris*, t. IV, p. 33) كزبرة النير. Je n'ai trouvé à aucune de ces deux plantes de propriétés médicinales en relation avec les recettes ignifuges dont il est question, mais Ibn al-Mundīr l'emploie en tant que réfrigérant (*Le Nāceri*, op. cit., p. 127).

70. Cf. Kazimirski (t. I, p. 523), ou joubarbe. Il s'agit d'une plante de type succulente, dont les feuilles étaient utilisées pour apaiser les brûlures (voir "Glossaire des plantes et minéraux" utilisé dans *Le Nāceri*, op. cit., p. 209).

71. Le pourpier (*portulaca oleracea* L.) est connue pour ses propriétés diurétiques, dépuratives du sang, et ses effets contre l'inflammation des organes des voies urinaires. On l'utilise aussi contre les hémorragies car il augmente la coagulation du sang, et calme les irritations des muqueuses (Aldo Poletti, *Fleurs et plantes médicinales*, trad. L. Faletto et R. Quinche, éditions Delachaux et Niestlé, 3 t, 1982 et 1987. Ici, t. 2, p. 129). On le trouve dans des recettes du *Liber Ignium* de Marcus Græcus (cf. Berthelot, *La Chimie au Moyen Âge*, op. cit.)

72. On pourrait aussi traduire par de l'eau d'imberbe : Kazimirski (t. II, p. 895) donne comme définition *qui a une barbe clairsemée ; édenté, qui a perdu une ou plusieurs dents ; épée, poisson de mer ; cheval dont le pas est très lent*. Les matières animales, et notamment de poisson, entrant fréquemment dans la composition des recettes consultées dans les autres ouvrages sur le sujet, il m'a semblé plus probable qu'il s'agisse de jus d'espadon que de transpiration de jeune homme ! Je reste cependant circonspecte pour cette traduction.

73. Les feuilles de la chicorée sont amères toniques, stomachiques, dépuratives, légèrement laxatives. Elles stimulent la fonction du foie et sont diurétiques (cf. Poletti, *Fleurs et plantes*, op. cit., t. 1, p. 158).

74. La guimauve et la mauve sont connues depuis très longtemps comme d'excellents remèdes contre les inflammations. Elles ont, entre autres, des propriétés adoucissantes et calmantes. Elles conviennent pour les applications sur les furoncles et les irritations de la peau (*Ibid*, t. 1, p. 35).

75. Les graines de lin ont de remarquables propriétés anti-inflammatoires. Pour un usage externe, on peut faire des cataplasmes de farine de graines de lin pour soigner les abcès, les furoncles, et les congestions. On applique directement sur la peau (*Ibid*, t. 3, p. 125).

soit le corps, soit quelque vêtement. Si en couvrant avec beaucoup d'eau, elle n'accroche pas, il est de très bonne facture sache-le⁷⁶.

Faṣl.[Tu prends] un lambeau trouvé dans un cercueil ou sur un crucifié. Tu apprêtes un serpent et tu le places dans une lampe verte avec de la pommade au mercure. Ainsi, les gens présents voient la maison se remplir de serpents⁷⁷.

76. Il s'agit manifestement d'une recette ignifuge. On trouve ces ingrédients dans des recettes d'autres traités : le *Liber Ignium* (cf. Berthelot, *La Chimie au Moyen Âge*, *op.cit.*, p. 114 pour la guimauve, qui cite également le *Livre des Balances* de Gerber d'après un manuscrit arabe à la p. 97 ; J. R. Partington, *Greek Fire*, *op. cit.*, p. 53 pour la guimauve et le blanc d'œuf), dans l'ouvrage d'al-Ṭarsūsī (Claude Cahen, « Traité d'armurerie », *op. cit.*, p. 147 pour le blanc d'œuf, la guimauve et la farine blanche) dans le pseudo al-Rammāḥ (cf. Reinaud et Favé, *Du Feu grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 46-47 pour le blanc d'œuf et la farine blanche, p. 32 pour la semence de lin). Partington – qui était chimiste – juge de telles préparations, souvent incompréhensibles, sans utilité réelle et suggère qu'elles étaient recherchées comme des secrets de valeur et soigneusement recopiées pour des essais futurs (*Greek Fire*, *op. cit.*, p. 58).

77. Cette phrase est énigmatique et relève manifestement de croyances magiques. Si on s'en tient à la traduction littérale, que fait-on du lambeau prélevé ? Doit-on en apprêter le serpent ? Cela semblerait logique, mais n'est pas spécifié.

J'ai proposé une version assez modifiée mais plus « rationnelle » de la première partie de la phrase à la note 114 de l'édition : *[Provoquer] aux gens une chaleur ardente ou des fièvres*. Les émanations de mercure sont toxiques : une fois inhalé, le mercure est rapidement transformé dans le sang et véhiculé vers le cerveau et autres tissus du système nerveux. Cela provoque fièvres, maux de tête et attaque le système nerveux central avec des effets possibles sur la vision. Les cas d'exposition les plus sévères – mais il s'agit d'expositions chroniques – sont accompagnés de délires avec hallucinations et psychoses (cf. Franz-Xavier Reichl, *Guide Pratique de toxicologie*, trad. R. Perraud et E. Krahe, éditions De Boeck, 2004, p. 170 ; Jules de Kom, *Les Effets de l'exposition au mercure chez les orpailleurs, les raffineurs et les populations de proximité*, pages annexes d'un rapport publié par l'IRD en 2001 sur Le Mercure en Amazonie, disponible sur le site www.blada.com/data/File/viregade/dsds/Effet%20Vapeurs%20Hg.pdf).

On retrouve des recettes magiques très similaires à celle-ci et celles qui suivent dans le *Liber Ignium* : « Lumière qui brille comme de l'argent dans une maison. Léopard noir ou vert ; coupez-lui la queue et séchez-la, car vous trouverez dans la queue un liquide, pareil au vif-argent. Enduisez avec ce liquide une mèche et placez-la dans une lampe de verre ou de fer. Si on l'allume, la maison prendra bientôt un aspect argenté et tout ce qui sera dans la maison luira comme de l'argent. Pour faire paraître une maison verte ainsi que des oiseaux volants. Cerveau d'oiseau, enveloppée d'un linge en guise de mèche ; disposez celui-ci en forme de baguette, ou faites-en une pâte ; (déposez) sur pierre verte avec de l'huile d'olive nouvelle, puis mettez le feu. » (cf. Berthelot, *La Chimie*, *op. cit.*, p. 113-114; Partington, *Greek Fire*, *op. cit.*, p. 50). Berthelot évoque le manuscrit 197 de la bibliothèque de Munich qui reprend les recettes du *Liber Ignium* et en ajoute d'autres : l'une d'elles donne une lumière sensée faire apparaître des serpents, une autre évoque une lanterne faisant paraître les hommes noirs, mais il n'en donne pas les préparations exactes (Ibid, p. 123). À propos du pseudo al-Rammāḥ, Reinaud précise : « Le traité arabe contient d'assez nombreuses recettes pour produire ces phénomènes bizarres, qui frappaient vivement alors les imaginations, et qui, chez les nations chrétiennes, ont fait souvent accuser de magie les alchimistes du moyen âge. » Il donne notamment celle de mèches « choisies et jolies » qui font « paraître les assistants comme s'il coulait du sang de leur figure », ou « celle qui fait paraître les figures noires etc... » (*Du Feu grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 47-48). Enfin, Partington évoque les recettes magiques avec lampes ou bougies d'Albertus Magnus dans *De Mirabilibus Mundi* sensées faire apparaître des hommes sans têtes ou avec trois têtes, avec des tête d'animaux comme le chien etc. (*Greek Fire*, *op. cit.*, p. 83-84).

Pour changer la couleur du visage⁷⁸. Tu le⁷⁹ fais infuser dans du jus de morelle⁸⁰ et de l'huile d'olive. Avec, tu allumes une mèche en lin dans une lampe ancienne. Ainsi, les gens présents voient leur visage devenir jaune.

- Tu prends un peu de poison de laurier⁸¹, tu en enduis une mèche. Tu l'enflammes dans une maison où se trouve un chat. Chaque fois que le chat crie, la mèche s'éteint⁸².

78. À مَعْرِة, dans Kazimirski (t. II, p. 206), on trouve : *crime, péché ; dommage, mal causé à quelqu'un, dette, amende ; prix du sang versé ; perfidie, trahison ; changement subit de la couleur du visage par suite d'un accès de colère ; combat auquel l'armée se laisse entraîner sans que le chef en ait donné le signal*. Bien que l'auteur ait pu évoquer par ce mot les dommages causés à l'ennemi par cette fumigation particulière, l'idée de changement subit de couleur du visage m'a semblé particulièrement intéressante vu la suite du propos, même s'il n'est pas occasionné ici par un accès de colère mais bien par l'effet de la fumigation. Je pense que c'est bien ce changement de couleur que l'auteur a voulu signaler ici et non les dommages qu'il peut causer à un ennemi, qui eux sont l'objet de plusieurs parties du traité.

79. À quoi se rapporte ici l'auteur ? Au serpent dont il a parlé un peu plus haut ? Rien ne permet de répondre de façon certaine par l'affirmative.

80. Pour عنب الثعلب, Dozy (t. II, p. 179) donne : *morelle, espèce de solanum, vigne de Judée; groseille, groseiller*. La groseille poussant plutôt dans des pays nordiques, je lui ai préféré la morelle, aussi appelée herbe à la fièvre. La morelle noire a des propriétés antispasmodiques et analgésiques mais aussi narco-sédatives, son utilisation pouvant être potentiellement dangereuse (cf. Poletti, *Fleurs et plantes, op. cit.*, t. 1, p. 39). Ibn al-Mundir l'emploie plusieurs fois dans ces préparations vétérinaires (*Le Nâceri, op. cit.*, p. 127 et *passim*).

81. Il s'agit de l'acide cyanhydrique contenu dans les feuilles du laurier cerise. C'est un poison à action extrêmement rapide. Son odeur d'amande amère est perçue par certains mais pas par d'autres. Suite à l'inhalation, les premiers symptômes peuvent apparaître dans les secondes qui suivent. 200 à 300 ml/m³ d'acide cyanhydrique peuvent être mortels rapidement, 100 ml/m³ s'avèrent être très dangereux. Je ne pense pas que de telles doses soient atteintes avec cette recette. Les effets en cas d'inhalation aiguë sont très graves : irritations de la gorge, dyspnée, rougeur des muqueuses, faiblesse, vomissements, convulsions, trouble de la conduction et excitabilité cardiaque, dépression respiratoire et éventuellement mort. Suivant les cas, il y a des lésions tardives et irréversibles, notamment du système nerveux (cf. Franz-Xavier Reichl, *Guide Pratique de toxicologie, op. cit.*, p. 134 et 238). Il a été utilisé comme agent de combat chimique pendant la Première Guerre Mondiale et dans les camps d'extermination nazis.

82. Je dois avouer que cette phrase me laisse particulièrement perplexe, bien qu'elle soit sans fautes et sans ambiguïtés tant au niveau de la grammaire que du vocabulaire ! Il est logique d'imbibber une mèche avec du poison de laurier cerise pour affaiblir ou tuer l'ennemi puisque comme il est dit dans la note précédente, les émanations d'acide cyanhydrique sont hautement toxiques. Mais quel intérêt de l'allumer dans une maison où se trouve un chat si ce dernier doit éteindre la mèche à chacun de ses cris et ainsi réduire les effets du poison ? Y a-t-il un sens caché, ce qui ne peut être écarté vu la nature du traité ? S'agit-il d'une « bombe animale » ? Dans l'*Arthashastra, op. cit.*, (Livre XIII, chapitre 4), un important et influant traité indien composé au IV^e siècle av. J.-C. qui parle notamment de stratégie militaire (mais à l'attribution et datation controversées, voir introduction, *infra*) Kautilya recommande notamment d'attacher des poudres incendiaires aux queues de chats, chiens, singes ou mangoustes et de délivrer l'animal, qui, dans son effroi, retournera forcément chez lui, c'est-à-dire dans la ville assiégée, et y répandra le feu. Gengis Khan aurait utilisé le même procédé (voir l'ouvrage passionnant d'Adrienne Mayor sur l'utilisation d'armes biologiques et chimiques pendant l'Antiquité, *Poison Arrows, op. cit.*, p. 203).

Faṣḥa. Pour mettre le feu à un récipient⁸³ comme à une bougie, on amalgame de la sandaraque⁸⁴ et on pile très fin⁸⁵. On mélange avec la même quantité d'argile, les deux poids devant être égaux, puis on place la mèche et on enflamme⁸⁶.

- Si tu as fait des fumigations avec cela depuis une cachette⁸⁷ dans le désert⁸⁸, un lieu retiré ou sur la montagne, tu vois tout l'horizon devenir rouge et l'air en feu. Tu y vois les chevaux

83. Dans Kazimirski, t. II, p. 81, on trouve *espèce d'écuelle ou d'assiette creuse, soucoupe*. Maurice Mercier – qui n'emploie pas les points diacritiques de translittération – parle pour Tass d'un « de ces instrument à puiser si fréquemment employés en Orient et dans le Maghreb » (*Le Feu grégeois*, *op. cit.*, p. 43).

84. Dans Kazimirski (t. I, p. 1151), qui donne aussi *vernīs*, tout comme Dozy (t. I, p. 692-693). Il s'agit de la résine de thuya, aussi appelée gomme sandaraque. Cet arbre est extrêmement combustible grâce à la résine qu'il contient, riche en hydrocarbures. De ce fait, cette résine rentre depuis l'Antiquité dans la composition des matières incendiaires. Elle se présente sous forme de larmes ou de grains. Elle s'utilise fréquemment dans la composition des vernis pour assurer protection et brillant aux tableaux. Voir l'ouvrage de Pierre Lazlo, *Copal, Benjoin, Colophane...*, Histoires des sciences, éd. Le Pommier, 2007 qui lui consacre tout le 2^e chapitre.

Comme je l'ai signalé à la note 121 de l'édition, on retrouve cet ingrédient dans d'autres traités de *furūsiyya* comprenant des passages sur les engins incendiaires : BnF, Ms. 2826 f°105v ; dans diverses recettes données par al-Ṭarsūsī (voir la traduction de Claude Cahen, « Traité d'armurerie », *op. cit.*, notamment p.122 et 123 pour le texte arabe et 145-146 pour la traduction.), également dans diverses recettes du pseudo Najm al-Dīn al-Aḥḍab al-Rammāḥ (cf. ms. 2825 et 2829 de la BnF) et traduites par Reinaud (*Du Feu grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 43, 99), et dans le *Liber Ignium* de Marcus Græcus (cf. J. R. Partington, *Greek Fire*, *op. cit.*, p. 45). Enfin, les nombreuses recettes de feu grégeois que l'on trouve tant dans les manuscrits arabes qu'occidentaux font souvent mention de résine, sans spécifier son origine.

85. La sandaraque se présentant sous forme de larmes, il faut pour l'amalgame la faire chauffer puis la laisser refroidir avant de la piler.

86. Au lieu de faire un récipient d'argile seule, on y ajoute de la sandaraque pour entretenir le feu (cf. note 85), mais cela suffit-il à obtenir une flamme qui dure ? Et de toute façon, si sa seule utilité est d'allumer comme une bougie, pourquoi ne pas prendre directement une bougie, certainement plus facile à trouver que de la sandaraque ? Je pense que le dessein est voilé et qu'il manque l'ingrédient essentiel pour obtenir une arme incendiaire : le naphte, ou pétrole distillé, ce qui donnerait du feu grégeois d'après Partington, ou au moins la poix (voir la première recette du *Liber Ignium* « pour brûler les ennemis », dans Berthelot, *Chimie au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 100 Partington, *Greek Fire*, *op. cit.*, p. 14, 28-32, 45 et xxii). La sandaraque, nous l'avons vu, était un ingrédient apprécié pour le feu grégeois, qui permettait d'épaissir le pétrole distillé tout en maintenant la haute inflammabilité du mélange. Mais on ne trouve jamais cet ingrédient seul, ou seulement avec de la terre glaise.

Dans les premiers temps, le feu liquide fut certainement lancé dans des pots en terre cuite ou dans des contenants plus gros lancés par des mangonneaux. Parfois, ces pots ne contenaient que du naphte qui se répandait au sol quand le pot en argile se brisait. On envoyait alors une torche allumée pour mettre le feu (cf. *Ibid*, p. 14-15, 28 ; Abbès Zouache, *Armées et Combats*, *op. cit.*, p. 802 ; David Nicolle, *The Mamluk*, *op. cit.*, 1993, p. 23-24 et illustrations C1). Ce n'est pas le cas ici, le pot s'enflamme dès qu'il se brise puisqu'il y a une mèche allumée. Quant à « l'oubli » supposé de l'ingrédient clé, il faut rappeler que cet ouvrage est à destination du guerrier : s'il tombe entre les mains de l'ennemi, il pourrait y découvrir la fabrication d'armes secrètes, d'où la possible omission du naphte. C'est en tout cas le procédé utilisé par Anne Comnène qui donne la recette du feu grégeois dans l'*Alexiade* sans mentionner son ingrédient essentiel, le pétrole, puisque c'était un secret d'État (cf. Partington, *Greek Fire*, *op. cit.*, p. 21, 29-30). De même, l'utilisation de pots en verre contenant du pétrole étaient l'arme secrète du roi du Penjab d'après Appolonios de Tyana (A. Mayor, *Poison Arrows*, *op. cit.*, p. 231).

87. Kazimirski (t. II, p. 1347) donne *ناموس* pl. *نواميس* : *cacheette, hutte où le chasseur se tient pour n'être pas vu quand il guette sa proie ; repaire du lion*. Bien que le mot arabe soit au pluriel, il me paraît plus correct de le mettre au singulier dans la traduction.

88. Le texte prête à confusion (cf. note 123 de l'édition). On pourrait aussi traduire par : *Si tu as fait des fumigations avec cela depuis une cachette dans les rochers, ou dans un lieu retiré ou sur la montagne...*

montés de leurs cavaliers en feu les uns sur les autres qui sautent en l'air jusqu'à ce que celui qui sait crie. Alors ils s'imaginent que le jour du jugement dernier⁸⁹ est arrivé et que le châtiment est sur eux⁹⁰.

On prend du poisson appelé dauphin, de la chair de lézard⁹¹, de la graisse de lion et de lézard (c'est-à-dire du lézard d'Afrique)⁹². On prend une mesure de tout cela, une mesure de verre pharaonique, une mesure de cinabre⁹³, une mesure de vert de gris. On prend une

89. Dans Quatremère, *Histoire des Sultans mamlouks* (op. cit., p. 95 note 127) : *Comme le jour de la résurrection doit être pour tout les hommes un jour redoutable, ce mot, chez les peuples d'Orient, est devenu le terme caractéristique qui exprime, au plus haut point, le trouble, l'effroi, la consternation*. Repris dans Dozy (t. II, p. 433).

90. Il me semble qu'un petit éclaircissement s'impose : celui qui veut mettre à profit les conseils du livre doit se cacher. Il est en effet préférable de se trouver dans un lieux isolé pour ne pas être remarqué, et en hauteur afin d'être en surplomb. L'auteur spécifie qu'il faut *faire des fumigations avec cela* (دخنت به), donc, si nous suivons la logique du texte, avec les grenades incendiaires dont il a été fait mention juste avant. Soulignons cependant une nouvelle fois que cette partie est composée d'agrégats de recettes plus anciennes (voir à ce sujet l'introduction). Il est donc aussi possible que le *avec cela* (بـه) se rapporte non aux grenades (à feu liquide), mais à une autre préparation qui n'a pas été recopiée, d'autant que le texte parle de fumigations, et les grenades, elles, font surtout des feux... On a préparé donc des grenades ou pots incendiaires en argile et sandaraque (et naphte?) dont il a été fait mention plus haut. On lance ces grenades depuis des lieux isolés, sur l'armée ennemie. Les grenades répandent chaleur, feu et fumées. Cavaliers et chevaux sont pris de panique. Puis un homme savant, 'ālim, qui connaît les sciences religieuses (à moins qu'il ne s'agisse *des gens, de tout le monde, ālam*, cf. note 125 de l'édition) crie que le jour du Jugement Dernier est arrivé. Les autres pensent alors que le châtiment divin s'est abattu sur eux et que le supplice commence.

La phrase peut paraître excessive, mais le feu – qui est souvent associé au Jugement Dernier – devait être alors une arme terrifiante pour qui n'en avait pas la maîtrise. Pour preuve le fameux témoignage de Joinville lors de l'affrontement sur les bords du Nil, près d'al-Manṣūra qui opposa les Croisés aux Mamlûks des Ayyûbides en 1248: « Car leur gens à pié venoient courant sus à leur gens, et les brusloient de feu grégois, qu'ilz gectoient avecques instrumens qu'ilz avoient propices. » « par lequel engin il nous gettoient le feu grégois a planté, qui estoit la plus orrible chose, que onques jamés je veisse. Quant le bon chevalier Messire Gaultier mon compaignon vit ce feu, il s'escrie, et nous dist : Seigneurs, nous sommes perduz à jamais sans nul remède. » « La manière du feu grégois estoit telle, qu'il venoit bien devant aussi gros que ung tonneau, et de longueur la queue en duroit bien comme d'une demye canne de quatre pans. Il faisoit tel bruit à venir, qu'il sembloit que ce fust foudre qui cheust du ciel, et me sembloit d'un grant dragon vollant par l'air : et gettoit si grant clarté, qu'il faisoit aussi cler dedans nostre ost comme le jour, tant y avoit grant flamme de feu. » (texte rapporté dans Reinaud et Favé, *Du feu grégeois*, 1845, op. cit., p. 53-54, 59. Une édition de Joinville plus ressentie que celle utilisée par Reinaud et Favé est téléchargeable sur google.book. Il s'agit de l'édition de M. Francisque Michel, Paris, 1859. Elle rapporte les mêmes faits en des termes quelques peu différents, p. 64-66.)

91. Mot dialectal syrien, qui figure dans Kazimirski (t. I, p. 112). Après la deuxième occurrence du mot un peu plus loin, l'auteur juge nécessaire de préciser avec الحرونون (cf. Kazimirski, t. I, p. 406, *espèce de lézard particulier à l'Afrique*). Dozy parle de *caméléon* (t. I, p. 268).

92. On retrouve dans d'autres ouvrages similaires le même type d'ingrédients à base de chair et de graisse animales : Cl. Cahen, «Traité d'armurerie», op. cit., p. 146 donne la graisse de dauphin pour la composition d'un naphte actif ; Reinaud et Favé, *Du Feu grégeois*, 1845, op. cit., p. 179 signalent l'emploi d'huile de marsouin chez les Chinois ; les mêmes auteurs, dans leur article sur le « Feu grégeois », 1849, op. cit., énumèrent en p. 263 les graisses animales citées dans le pseudo Al-Rammāḥ : de chien de mer, chien d'étang et rivière, chien domestique, loup, ours, vache. Berthelot (*La Chimie*, op. cit., p. 97) évoque des recettes de matières phosphorescentes à base de bile de poisson ou de reptiles qui relèvent de traditions datant des auteurs gréco-égyptiens de l'école de chimie alexandrine .

93. Kazimirski (t.I, p. 1016) traduit par *minium*, c'est-à-dire *pigment rouge orangé obtenu par oxydation du plomb fondu* (Larousse). Dozy donne *cinabre* (t.I, p. 606) : *sulfure naturel de mercure HgS, de couleur rouge, dont on extrait ce métal* (Larousse). Freytagh donne les deux termes : *pigmentum notum rubrum, cinnabaris, minium*. Il

mesure équivalent à la moitié du tout de poils de toupet⁹⁴ de cheval, trois mesures et demi de [...] ⁹⁵, puis un quart du tout de vagin de vache. On met le tout à brûler pour que cela se calcine, on pétrit avec de la graisse et on laisse sécher à l'ombre. Avec cela, on fait des fumigations dans la nuit noire dans un lieu en hauteur. Des feux qui ne s'éteignent pas grimpent alors dans l'air, se répandent, colorés⁹⁶. Comme les hommes et leurs chevaux, ils sont plus nombreux que les étoiles⁹⁷ et ils sont terribles⁹⁸. Cela dure un certain temps, puis les feux cessent, les fumigations s'éteignent et les feux prennent la consistance de bouses de chameaux. Cela est vrai⁹⁹.

semble que les deux substances, qui donnent une pigmentation rouge, aient été confondues dans l'Antiquité. C'est de toutes façons cette pigmentation qui importait, plus que le métal dont elle était tirée. Par cette matière pigmentante, les fumées étaient sensées prendre des teintes rouges. Les artificiers chinois employaient les mêmes ingrédients pour colorer leurs fumées : entre autre l'orpiment pour le jaune, le cinabre pour le rouge. Le vert-de-gris est utilisé pour teindre l'extérieur des flammes en vert. Favé pense qu'on obtenait pas de teintes franches, plutôt des nuances (Reinaud et Favé, *Du Feu grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 255-256 ; voir aussi Partington, *Greek Fire*, *op. cit.*, p. 203).

94. Cf. Kazimirski, t. II, p. 1276.

95. Il manque un mot.

96. Par l'effet des oxydes ou sulfures métalliques, cf. note 94.

97. La traduction la plus courante est gris ou fauve. Mais je pense qu'il faut prendre le mot dans le sens étoiles. Cf. Kazimirski (t. I, p. 1279) : شهاب, pl. شهب : *étoiles* ; Dozy (t. I, p. 793) : أَشْهَاب, pl. شهب *épithète des étoiles, et substantivement les étoiles*.

98. عظيم introduit l'idée de quelque chose de *grand, de magnifique, de sublime*. Cependant dans Kazimirski (t. II, p. 294), on trouve aussi *terrible, immense (mal, malheur)* que je pense déceler ici. La même idée se retrouve dans Hans Wehr (p. 623) : *hard, distressing, gruesome, trying, oppressive*.

99. À nouveau, la phrase arabe est difficile à saisir et prête donc à interprétation. En premier lieu la recette : elle est difficile à préparer d'après les indications, d'autant qu'il manque un ingrédient. Le pseudo al-Rammāh présente également des omissions dans la liste des ingrédients ainsi que des dosages complexes, notamment quand il donne des préparations chinoises dont certaines sont celles de fumées colorées obtenues grâce à l'adjonction d'oxydes ou sulfures métalliques. Il se peut que l'ingrédient manquant soit le salpêtre ou une préparation de salpêtre, soufre et charbon, base de la poudre à canon. Mais il n'est pas utilisé ici pour sa force propulsive, plutôt pour ses propriétés fumigènes et fusantes (cf. dans Reinaud et Favé, *Feu grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 23-33, et p. 197-198. Partington, *Greek Fire*, *op. cit.*, p. 202-203). J'ai déjà fait remarquer l'oubli de l'ingrédient principal – à mon avis – dans une recette précédente (voir note 87). Cette nouvelle omission me semble confirmer que l'auteur écrit à demi-mot de peur que l'ouvrage ne tombe entre de mauvaises mains, à moins que se ne soit le scribe qui, en recopiant des recettes anciennes, ait voulu voiler le texte.

Quant à la phrase dans son entier, c'est ainsi que je la comprends : il faut préparer la recette comme indiquée. Une fois séchée, on met le feu à cette préparation. On préférera le faire la nuit et sur une hauteur car les fumées et incandescences (étincelles ?) colorées de rouge et de vert, qui ont surtout vocation, je le rappelle, à effrayer hommes et chevaux, se verront davantage et leurs effets fantastiques supposés seront ainsi mieux mis en scène. L'armée ennemie est nombreuse, mais les feux aussi, et ils amènent la frayeur. Puis leur ardeur se calme et ils retombent au sol avec la consistance de bouses de chameaux.

Autre. De même que précédemment, on prend de la litharge¹⁰⁰, du carthame¹⁰¹, du vert de gris, du réalgar¹⁰², du cuivre brûlant, du cinabre¹⁰³, du sang [recueillis lors de] la saignée et de l'écume de l'or en fusion¹⁰⁴. On prend de chacun dix [mesures pour obtenir] une demi mesure *kīlaḡat salsaḡ*¹⁰⁵ et de l'écorce de mûrier en quantité égale à la totalité du tout. Avec cela, on fait des graines comme celles du poivre puis on fait sécher à l'ombre¹⁰⁶. On met dans un récipient neuf, et quand tu veux t'en servir, fais tomber les graines sur des braises sans flammes¹⁰⁷. Il ne faut faire des fumigations que les jours très nuageux, sur une montagne ou une colline élevée¹⁰⁸.

100. Cf. Dozy (t. II, p. 586). C'est de l'oxyde de plomb. Dans Kazimirski (t. II, p. 1086), on trouve *écume d'argent*.

101. Cf. Kazimirski, t. II, p. 272.

102. Cf. Kazimirski (t. I, p. 988) qui traduit زرنیخ par *arsenic*, زرنیخ أحمر par *sandaraque*, et زرنیخ أصفر par *orpiment*. Dans Dozy (t. I, p. 589), زرنیخ est *l'orpiment*. Il s'agit d'arsenic rouge, autrement appelé réalgar. D'après Pierre Lazlo : « Il s'est établi, en effet, une très ancienne confusion entre cette gomme végétale [la sandaraque] et le réalgar, un sulfure d'arsenic, un minéral donc, qui fut lui aussi dénommé " sandaraque " » (*Copal, Benjoin...*, op. cit., p. 23. Voir aussi Berthelot, *La Chimie au Moyen Âge*, op. cit., p. 100 et 159). D'où la définition de Kazimirski. Les chimistes musulmans savaient eux faire la différence entre le réalgar et la gomme végétale. C'est donc bien cette dernière qui est désignée par *sandarūs* dans le texte (سندروس, avec un ص à la place du و!).

On retrouve le réalgar dans les recettes chinoises du pseudo Al-Rammāḡ (dans Reinaud et Favé, *Feu grégeois*, 1845, op. cit., p. 26 sous le nom d'arsenic rouge, et dans Partington, *Greek Fire*, op. cit., p. 202-203) et c'est effectivement un ingrédient connu en pyrotechnie. E. Rey a écrit que « Longtemps, les artificiers syriens mêlèrent à toutes leurs préparations de l'orpiment ou sulfure d'arsenic, à l'emploi duquel ils attachaient une extrême importance. Cette idée pénétra en Europe où elle fut en grande faveur. » (*Les Colonies Françaises de Syrie au XI^e et au XIII^e siècles*, 1883, cité par Mercier, *Le Feu grégeois*, op. cit., p. 97.)

Un feu normal peut émettre une fumée épaisse et noire potentiellement mortelle mais on peut aussi y ajouter certaines substances pour obtenir des gaz suffocants ou irritants. Les Chinois ont créé des fumées empoisonnées en ajoutant du soufre et de l'arsenic. Leurs traités militaires contiennent des centaines de recettes pour faire des fumées toxiques dans lesquelles l'arsenic minéral est un ingrédient souvent cité (cf. Mayor, *Poison Arrows*, op. cit., p. 222-223). On le retrouve dans une recette de poudre de l'*Arthrasastra* (op. cit., Livre XVI, Chapitre 1) dont la fumée doit provoquer l'aveuglement de l'ennemi, ainsi que dans une recette de balles empoisonnées du traité chinois *Wu Ching Tsung Yao* (Partington, *Greek Fire*, op. cit., p. 270-271). Je rappelle que l'arsenic est très toxique, même à faible dose. Il passe très rapidement dans le sang, et se manifeste par des effets gastro-intestinaux, cardio-vasculaires et neurologiques (Reichl, *Toxicologie*, op. cit., p. 156.).

103. Voir note 94.

104. Cf. Kazimirski (t. II, p. 806) où إقليمیاء est traduit par *fumée et écume qui se dégage de l'argent ou de l'or en fusion*. Il s'agit ici d'or, mais il m'a semblé plus probable de ne recueillir que l'écume dans ce cas.

105. Dozy (t. II, p. 514) donne pour كَيْلَجَة : *mesure de capacité pour les matières sèches qui diffère selon les provinces*. Kazimirski (t. II, p. 922) renvoie à la 1^e forme de كَال (t. II, p. 949) : *mesurer (les substances sèches, particulièrement les grains)*. Je n'ai rien trouvé pour سَلْسَح, mais il s'agit très probablement du qualificatif de la mesure en question.

106. Le pseudo al-Rammāḡ présente une recette pour faire des pois chiches. Si les ingrédients y sont très différents (salpêtre, soufre, charbon, fer, pierre d'encens) et le moyen de les envoyer non spécifié, l'idée de constituer des petites boules de matières incendiaires est dans la même lignée (Reinaud et Favé, *Feu Grégeois*, 1845, op. cit., p. 24 et 49).

107. Littéralement *dont l'ardeur s'est déjà calmée*.

108. Cette recette sert très certainement elle aussi à faire des fumées colorées faisant intervenir la magie. On en retrouve une très ressemblante à celle-ci et la précédente dans *De Mirabilibus Mundi* d'Albertus Magnus citée

Description [d'une recette] pour empêcher les flammes de mettre le feu. On prend de l'opium¹⁰⁹, du jus de coriandre¹¹⁰ fraîche. Tu enduits avec ça ce que tu veux et tu le laisse jusqu'à ce que se soit sec. Tu le jettes [dans les flammes] et cela sera ignifuge.

Autre. De même que précédemment, on prend du talc, de l'ocre, du blanc d'œuf, de la farine de froment, de la gomme arabique, de l'alun égyptien. On prend une mesure de chacun des ingrédients et on les pile séparément. On mélange, on met dans une marmite en cuivre puis on verse dessus du vinaigre de vin piquant¹¹¹. On fait cuire jusqu'à ce que les ingrédients se lient et prennent les uns les autres. Puis on en enduit ce que l'on veut et [si on jette au feu], cela ne prend pas feu.

dans Partington (*Greek Fire, op. cit.*, p. 84) : « Another suffumigation witch when you make it will make you see green men, and many shapes, and infinites marvels witch are not known to the multitude. Take cimar, witch is vermillon, and lapiz-lazuli, and mountain peenyroyal, and powder them all and sift them. Mix with the fat of a dolphin, horse, or elephant, and make grains like chick-peas and dry them in the shade. And fulmigate with them whenever you like and what is said will be done. » On pile et mélange des colorants (vermillon et lapiz-lazuli) avec une plante aux possibles effets neurologiques (*mentha pulegium*) et de la graisse de dauphin, on en fait des grains que l'on laisse sécher à l'ombre avant d'en faire des fumigations qui provoqueront des hallucinations. Mais la ressemblance ne s'arrête pas là car suivent des recettes pour des lampes magiques, puis des recettes pyrotechniques. Si le choix et l'ordre des recettes n'est pas le même, il s'agit d'un type d'ouvrage très similaire.

109. Le pseudo al-Rammāḥ contient aussi des recettes avec de l'opium, mais pour faire des fumées soporifique, mélangé à de l'arsenic (Reinaud et Favé, *Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 47, Partington, *Greek Fire, op. cit.*, p. 203).

110. Voir note 69.

111. Les ingrédients utilisés pour cette recette sont des classiques des préparations ignifuges. La gomme arabique est utilisée pour soigner les brûlures, l'ocre (ou argile) est connu pour ses propriétés apaisantes et cicatrisantes, l'alun pour prévenir la combustion du bois notamment, et calmer les brûlures. Le talc ou silicate de magnésium était utilisé par les opérateurs musulmans maniant les armes incendiaires (*naffaṭīn*) pour se prémunir du feu. Le vinaigre de vin est un ingrédient ignifuge connu depuis des temps reculés. Héron, Philon, Vitruve, Plutarque en font déjà mention. Pendant l'Antiquité, le vinaigre était considéré comme particulièrement froid et donc apte à éteindre le feu. Les vêtements qui en sont imbibés sèchent moins vite que l'eau. Mais en fait, l'acidité du vinaigre dissout les corps gras souvent intégrés dans les recettes de feu grégeois, alors que l'eau glisse sur eux et ne peut empêcher le contact des matières inflammables avec l'oxygène de l'air, indispensable à la combustion. L'acidité de l'urine a le même effet, ainsi que le sable qui s'attache au gras et empêche le feu de se répandre. Il est souvent spécifié que le vinaigre doit être fort, et donc très acide (cf. Reinaud et Favé, *Feu grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 203 ; Berthelot, *La Chimie au Moyen Âge, op. cit.*, p. 97 ; J. R. Partington, *Greek Fire, op. cit.*, p. 2, 5, 22, 28, 207, Cl. Cahen, « Traité d'armurerie », *op. cit.*, p. 146-147 et Extrait X 3) p.159 ; Mercier, *Le Feu grégeois, op. cit.*, p. 9, 56).

On trouve une recette quasiment identique à celle-ci dans le pseudo a-Rammāḥ, plus précis tant dans le dosage que dans le procédé : « Moyen d'enduire les corps, les armes, les navires et les chevaux, de manière à les préserver du feu. Si le feu atteint un de ces corps, il ne trouve pas prise. Tu prendras un rotl (livre) de talque, un rotl de gomme d'Arabie, quatre rotl d'argile rouge et la quantité que tu voudras de farine blanche du Hauran et de blancs d'œuf avec dix rotl d'urine. Tu broieras doucement et séparément le talque, la gomme et l'argile rouge; tu passeras ensuite au crible, comme on le fait pour les collyre. Après avoir mêlé le tout, tu ajouteras du vinaigre de vin, acide, mêlé avec de l'eau qui aura détruit son acidité, tu pétriras fortement et tu en enduiras ce que tu voudras; c'est un excellent spécifique pour écarter le feu. Une pièce de bois ainsi enduite et jetée dans le feu, ne brûle pas. » (cf. Reinaud et Favé, *Feu grégeois*, 1845, *op. cit.*, p. 46-47; également cité dans Berthelot, *La Chimie au Moyen Âge, op. cit.*, p. 97). Enfin, al-Ṭarsūsī donne des recettes ignifuges qui intègrent ces mêmes ingrédients, mêlés à d'autres (cf. Cl. Cahen, « Traité d'armurerie », *op. cit.*, p. 146-147).

Et si tu dissous le talc comme dit précédemment, tu en enduits tes doigts et tu laisses sécher puis tu les enduits avec de la pommade au baume de Judée¹¹². Quand tu y mets feu, ils ressemblent à une bougie. Et si tu badigeonnes avec ce talc dissout la paume de ta main et que y déposes une braise, tu l'étouffes sans que le feu ne te blesse et les gens qui assistent à la scène sont surpris.

Louange à Dieu l'Unique, qu'il prie pour notre seigneur Muḥammad, sa famille et ses compagnons et qu'Il le bénisse.

112. Cf. Kazimirski, t. I. p. 160. Pour Dozy (t. I, p. 110), il s'agit du *sureau*. Al-Ṭarsūsī le cite mais dans une préparation de naphte (Cl. Cahen, « Traité d'armurerie », *op. cit.*, p. 145). C'est un médicament ancestral, très utilisé dans l'Égypte ancienne pour son action anti-inflammatoire (*Encyclopédie des plantes médicinales*, Larousse, 2001, p. 88)

DEUXIÈME PARTIE

**UNE CAVALERIE D'ÉLITE : LE SOLDAT MAMLÛK, SON CHEVAL DE
GUERRE ET SES ARMES.**

La vocation première d'un mamlûk était d'être un soldat. S'il apprenait la *furûsiyya*, c'était pour acquérir le bagage technique lui permettant de remplir ce rôle du mieux qu'il pût. Ainsi, avant d'être une pratique associée à la classe dirigeante, la *furûsiyya* était intimement liée au militaire. Négliger cette réalité en étudiant la *furûsiyya* mamlûke, c'est se priver d'une composante essentielle de la construction identitaire du groupe dominant.

Le propos n'est pas d'analyser ici la classe militaire en tant que telle : d'autres auteurs s'y sont penchés et ont très bien su expliquer ses spécificités¹, dont certaines, d'ailleurs, n'ont que très peu à voir avec la *furûsiyya*. Il s'agit plutôt de s'attarder sur certains aspects qui méritent une focalisation dans le cadre de cette étude. La formation du mamlûk est une étape capitale pour l'acquisition de la *furûsiyya*. La décortiquer, c'est comprendre le degré de maîtrise exigé et la réputation des guerriers mamlûks. Mais c'est aussi appréhender ce qui constitue le ciment du groupe : les Mamlûks sont détenteurs d'un savoir, et ils en tirent fierté.

Ce savoir était lié à leurs chevaux : c'était avec eux, par eux, qu'ils le mettaient en pratique. De ces derniers cependant, on sait, en définitive, peu de choses. Il m'a paru nécessaire de les mettre quelque peu en lumière, de savoir leur nombre, leur type et surtout, de montrer

1. Je renvoie le lecteur aux divers travaux de David Ayalon, notamment ceux qui ont été regroupés dans deux ouvrages, *Studies on the Mamlûks of Egypt*, op. cit., et *The Mamlûk Military Society*, op. cit. ; D. Pipes, *Slave Soldiers and Islam*, Yale University Press, 1981 ; Amitai-Preiss, Reuven, « The Remaking of the Military Elite of Mamlûk Egypt by al-Nâşir Muḥammad b. Qalāwūn », dans *Studia Islamica*, t. LXXII, G.-P. Maisonneuve-Larose, 1990, pp. 145-163 ; « Mamluk Officer Class during the Reign of Sultan Baybars », dans *War & Society in the Eastern Mediterranean, 7th-15th Centuries*, Yaacov Lev (ed.), édition E.J. Brill, 1997, pp. 267-300. Cette liste est loin d'être exhaustive, la question militaire ayant été intégrée dans des travaux d'ordre plus généraux, tel que Linda S. Nothrup, *From Slave to Sultan : the Career of al-Manşūr Qalāwūn and the consolidation of Mamlûk rule in Egypt and Syria (678-689 A.H/1279-1290 (A.D.))*, Freiburger Islamstudien, 18, Stuttgart, 1998, 349 p., et d'Amalia Levanoni, *A Turning Point in Mamluk History : The Third Reign of al-Nâşir Muḥammad Ibn Qalāwūn, 1310-1341*, Brill, 1995, 221 p. Dans son mémoire de Master 2 fraîchement soutenu et dont il sera question un peu plus bas, Mehdi Berriah propose une bonne synthèse des principaux ouvrages et des divers courants historiographiques, (*Stratégie et tactiques de l'armée mamelouke bahrite (658/1260 - 702/1303)*, sous la direction de Françoise Micheau, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2011, p. 20-78.

que leur dressage poussé était aussi important que l'entraînement assidu de leurs cavaliers. Un cheval de guerre était un animal de grande valeur.

Le mamlûk était formé au maniement des armes. Quelles étaient-elles ? Sans prétendre à l'exhaustivité, un échantillon représentatif est proposé ici. Il permet de les visualiser bien sûr, mais aussi de mieux rendre compte de l'apparence du couple cheval-cavalier lorsqu'il se rendait au combat. Ce n'est pas tant l'apparence en elle-même qui importe, mais le choix des armes, offensives comme défensives, leur poids, leurs caractéristiques, ont une incidence directe dans les tactiques employées. Or, la réalité du combat, les procédés techniques du guerrier mamlûk, ont été peu étudiés. Je me devais de m'y attarder.

1. ACQUÉRIR LA *FURŪSIYYA* : LA FORMATION DU MAMLŪK.

A. L'ÉCOLE MILITAIRE.

La formation que recevaient les jeunes recrues à l'école militaire était une étape primordiale dans leur vie de Mamlûks. Pourtant, les informations dont on dispose pour cette période déterminante sont succinctes. On les doit à Maqrīzī essentiellement². David Ayalon les a résumées ainsi³ :

" [...] les mamlûks étaient importés de leurs pays d'origine en Égypte lorsqu'ils étaient enfants. Le jeune mamlûk était placé dans une ṭabaqa destinée à ceux de sa race, où il était confié à un eunuque chargé de son éducation. Il commençait par apprendre les rudiments du Coran. Pour chaque groupe d'élèves, il y avait un maître de religion, ou faqīh, qui venait tous les jours leur enseigner le Coran, à écrire, ainsi que les principes de la Šarī'a et les prières. Aux mamlûks adolescents le faqīh inculquait les éléments de la théologie musulmane. Lorsqu'il approchait de l'âge adulte, il apprenait le métier des armes (anwā' al-ḥarb), c'est-à-dire à manier l'arc, la lance, etc. Chaque groupe était pris en charge par un mu'allim, "maître enseignant en arme", qui l'entraînait jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau désiré. Pendant les heures d'entraînement militaire, aucun soldat ou émīr n'osait leur parler, ou même les approcher. Une discipline sévère était imposée aux élèves, et c'étaient les eunuques et les ru'ūs al-nuwab (préposés à la surveillance des mamlûks et de leur conduite) qui devaient la faire observer et qui surveillaient tous leurs faits et gestes. La moindre infraction à la discipline était punie avec la dernière sévérité."

Les jeunes recrues étaient ainsi rassemblées en fonction de leur appartenance ethnique et casernées dans des ṭibāq (pluriel de ṭabaqa) dès leur achat. Elles y recevaient leur formation. Ces ṭibāq étaient situées dans la Citadelle pour la plupart, et plusieurs sultans

2. Hītāṭ, *op. cit.*, vol. 3, p. 692-693.

3. Dans « L'Esclavage du Mamelouk », dans *The Mamlūk Military Society*, collected Studies, Variorum Reprints, London, 1979, p. 13-14). Al-Sarraf a proposé un autre résumé du passage de Maqrīzī (dans *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 715-716). Leurs textes se rejoignent, mais certains fragments sont absents de l'un ou l'autre. Je me suis donc permise de fusionner leurs résumés respectifs, en ajoutant des passages ou des précisions qui me semblaient mériter d'être cités.

mamlûks, Baybars et al-Nāṣir Muḥammad surtout, en firent construire, détruire ou réaménager. D'après al-Zāhirī, il y en avait douze. Chacune était aussi grande qu'un quartier et pouvait loger un millier de mamlûks⁴. Ce chiffre, douze *ṭabaqa*, a peut-être légèrement évolué au cours de la période : Ayalon en a recensé dix-sept dans les sources sous al-Nāṣir Muḥammad, mais rien ne prouve qu'elles aient fonctionné en même temps et au moins l'une d'entre elles portait deux noms⁵. Les mamlûks, à la fin de leurs études, étaient affranchis par promotion, qui comprenait chacune plusieurs centaines d'élèves, et recevaient leur solde en fonction de la *ṭabaqa* dont ils étaient issus⁶.

Ces jeunes recrues étaient confiées à la surveillance d'un eunuque (*ṭawāṣī*) pour éviter tout incident à caractère sexuel. Il faisait régner une discipline stricte, où chacun était astreint à son tour de corvées. Les sorties étaient proscrites ou accordées de façon réglementée à partir d'al-Aṣraf Ḥalīl. Les contacts avec les mamlûks déjà affranchis étaient très surveillés⁷. Cette période de formation durait plusieurs années puisque les recrues y entraient enfants (المماليك الصغار), et n'en sortaient qu'une fois leur apprentissage militaire achevé, donc à l'âge adulte. Sous certains sultans cependant, elle fut écourtée. Ibn Manglī, dans le traité de chasse qu'il rédigea pour le sultan al-Malik al-Aṣraf Ṣā'bān (764/1362-778/1377), regrette que certains mamlûks parvenus aient été détenteurs d'*iqṭā'* alors qu'ils ne savent pas "entesser un arc correctement ni sauter en selle directement depuis le sol"⁸. Il condamne ainsi la baisse du niveau de formation des mamlûks dont la qualité caractérisa le sultanat dans ses premières décennies. Ibn Taḡrī Birdī rapporte que Barqūq n'affranchissait aucune recrue avant qu'elle n'ait passé plusieurs années dans les *ṭibāq* et qu'il n'accordait qu'une promotion par an, comme c'était la coutume sous "les rois des temps passés". Il semble insinuer qu'il y eut un changement à son époque⁹. D'après Maqrīzī, la discipline commença

4. Dans *Zubdat kašf al-mamālik*, édition Paris, 1894, p. 27, rapporté par Ayalon, "L'Esclavage", *op. cit.*, p. 11 et Rabie, « The Training of the Mamlūk Fāris », dans *War, Technology and Society in the Middle East*, ed. V. J. Parry et M. E. Yapp, London, 1975, pp. 152. Voir aussi la note de Ayman Fu'ād Sayyid, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 691 : les *ṭibāq* étaient de grandes constructions sans étage, comprenant plusieurs petites pièces, où étaient logées les mamlûks.

5. Dans "L'Esclavage", *op. cit.*, p. 11-12.

6. *Ibid*, p. 11 et 19-20.

7. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol 3, p. 692 ; Rabie, "The Training", *op. cit.*, 154 ; Karl Stowasser, "Manners and Customs at the Mamluk Court", dans *Muqarnas*, vol. 2, Yale University Press, 1984, p. 14.

8. *De la chasse*, *op. cit.*, p. 60. Il ajoute que c'est "là une des obligations du souverain de veiller à ce qu'il n'y ait pas de tels états de fait venant ternir le prestige du pouvoir."

9. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 509 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 145).

à se relâcher à partir de son deuxième règne. Son fils Farağ a, quant à lui, acheté des mamlûks adultes, pour lesquels l'auteur égyptien exprime un grand mépris, et supprima l'enseignement du *faqīh*¹⁰.

Cependant, les commentaires d'Ibn Tağrī Birdī à propos de l'apprentissage des mamlûks de plusieurs sultans de l'époque circassienne laisse penser que cette réduction de la période d'entraînement n'était pas systématique et que le niveau technique atteint ne fut pas inéluctablement en déclin : Mu'ayyad Šayḥ "a très bien éduqué ses mamlûks et les a promus après une longue période"¹¹ ; l'un des ses mamlûk, l'émir Sayf al-Dīn Tağrī Birmīš, excellait dans les arts de la *furūsiyya*, "comme la plupart des principaux émirs du gouvernement"¹² ; le niveau en *furūsiyya* des mamlûks de Barsbay était égal à celui des mamlûks de Barqūq¹³ ; Timurbuğā était un mamlûk de Ğaqmaq, qui l'avait acheté au début de l'adolescence¹⁴, et avait dû lui offrir une excellente formation, puisque Timurbuğā était incontestablement un expert dans tous les arts de la *furūsiyya*. Ses propres élèves "étaient les meilleurs du monde" dans le maniement du *dabbūs*¹⁵. Qāyrbāy avait un peu plus de vingt ans lorsqu'il fut acheté par Barsbāy en 839/1435. Il passa au moins trois années à l'école militaire car il fut affranchi par Ğaqmaq, qui accéda au pouvoir en 842/1438. Bien qu'il ait intégré tardivement la *ṭabaqa*, et qu'il n'y restât probablement que peu, il "excellait dans tous les arts militaires" et fut notamment maître de lance¹⁶. Il avait d'ailleurs pu développer certaines aptitudes militaires pendant son adolescence, et donc *avant* d'être acheté. Les

Ayalon a rapporté le passage (dans "L'Esclavage", *op. cit.*, p. 18).

10. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 693. Voir aussi al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 716.

11. Ibn Tağrī Birdī, *Nuğūm*, vol. VI (éd. Popper), p. 430 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 89).

12. Ibn Tağrī Birdī, *Nuğūm*, vol. VII (éd. Popper), p. 324 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 211).

13. Ibn Tağrī Birdī, *Nuğūm*, vol. VI (éd. Popper), p. 773 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 156).

14. Il avait été acheté en 827/1424, et est mort en 879/1475, ayant dépassé la soixantaine. S'il avait soixante-trois ans à sa mort, il aurait eu onze ans au moment de son achat (cf. ibn Iyās, *Badā'ir*, *op. cit.*, vol. III, p. 105, voir la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 118).

15. Ibn Tağrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 844 (cf. la traduction de Popper, vol. VII, p. 140). Ibn Iyās confirme son excellence dans les arts de la *furūsiyya* (*Badā'ir*, *op. cit.*, vol. III, p. 105, voir la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 118).

16. Il est mort en 901/1496, à l'âge de quatre-vingt quatre ou quatre-vingt six ans, et devait donc avoir une vingtaine d'années passée lors de son achat en 839/1435 (cf. Ibn Tağrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 871 et vol. VII, p. 159 de la traduction de Popper ; et Ibn Iyās, *Badā'ir*, *op. cit.*, vol. III, p. 324-325, et p. 366-367 de la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*).

combats qu'il livra au cours de son long règne contre les Ǫulkadirides (Shāh Suwār), les Aq Qoyunlu (les Turcomans du Mouton blanc) et les Ottomans montrent la compétence de ses armées et donc un niveau certain de formation¹⁷. La discipline dans les *ṭibāq*, pendant son règne, semble avoir été relativement sévère puisqu'il décida d'y envoyer son fils Muḥammad, en guise de punition. Il voulait qu'il fût "traité comme une recrue", soumis aux corvées et au fouet¹⁸. Plusieurs de ses mamlûks devinrent sultans. Parmi eux, 'Ādil Abū al-Naṣr Tūmānbāy al-Ašrāfī, qui "resta longtemps à la caserne avant d'être affranchi"¹⁹ et al-Ġawrī, qui promut des spectacles équestres de très haute-volée et devait par conséquent inculquer une excellente éducation militaire à ses mamlûks²⁰.

Ainsi, si la période de formation des mamlûks ne fut pas égale tout au long du sultanat, et s'il semble peu contestable que l'âge d'or en la matière se situât sous les premiers sultans, qui sont toujours donnés en référence, il me paraît exagéré de présenter la période circassienne comme systématiquement décadente au niveau de l'entraînement militaire, bien qu'elle ait pu l'être ponctuellement et que, sans doute, le niveau atteint sous les premiers sultans n'ait jamais été regagné ultérieurement. La discipline surtout, le respect de la hiérarchie, un code de conduite semblent avoir fait défaut dans cette deuxième période, davantage que la formation technique elle-même, ce qui ne pouvait pas ne pas avoir quelques conséquences sur le champ de bataille.

En ce qui concerne l'organisation de cette formation, le témoignage de Maqrīzī est sans équivoque : l'éducation religieuse précède l'enseignement militaire, qui ne commence qu'à la puberté, ce qu'affirme également Ibn Ḥaldūn²¹. Cette assertion, cependant, est surprenante. Si l'importance de l'apprentissage de la religion est aisément compréhensible – il permet aux jeunes recrues d'acquérir un code de conduite, une cause à défendre –, l'enseignement *tardif*

17. Voir J.-C. Garcin, « The Regime of the Circassian Mamlûks » dans *The Cambridge History of Egypt*, vol. 1 *Islamic Egypt, 640–1517*, ed. Carl F. Petry, Cambridge University Press, 1998 pp. 300. Ibn Iyās dit qu'il organisa en tout seize campagnes militaires (*Badā'īf*, *op. cit.*, vol. III, p. 325, et p. 367 de la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*).

18. Ibn Iyās, *Badā'īf*, *op. cit.*, vol. III, p. 308 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 348).

19. *Ibid*, p. 463 (cf. p. 503 de la traduction).

20. À ce sujet, voir *infra*, III.

21. Dans *Kitāb al-ʿibar*, Le Caire, 1284 H, vol. V, p. 371-373, 520, 521, rapporté par Ayalon, "L'Esclavage", *op. cit.*, p. 13 et n. 110.

du métier des armes est déconcertant. L'un des intérêts majeurs du système de l'esclavage militaire est de pouvoir façonner de jeunes gens, dont certains avaient déjà développé quelques aptitudes martiales. La prédilection pour un approvisionnement dans les contrées steppiques, au peuplement à dominance turque, s'explique par la forte tradition de leur archerie montée. Al-Ğāḥiẓ (159-255/776-869) a laissé un récit admiratif des prouesses dont étaient capables les éléments turcs en tant qu'archers et que cavaliers²². Ibn Manglī juge quant à lui que l'arc semble avoir été façonné à la seule intention du Turc²³. Or dans les steppes, l'apprentissage commençait dès le plus jeune âge. Les enfants de trois ou quatre ans, guère plus, étaient initiés au tir à l'arc, et, du fait de la vie pastorale, ils étaient en selle "avant même de savoir marcher"²⁴. Quand ils arrivaient dans les capitales arabes et étaient vendus comme esclaves militaires, leur valeur résidait, par rapport à d'autres enfants provenant d'autres régions, dans ces aptitudes en archerie et en équitation, qu'ils avaient commencé à cultiver dès leur plus jeune âge. Pourquoi, une fois dans les *ṭibāq*, ne pas continuer l'apprentissage, ou au moins le maintenir, parallèlement aux leçons d'arabe et de religion ? Pourquoi attendre plusieurs mois, voire plusieurs années avant de donner une formation dans ces deux savoirs et prendre ainsi le risque de perdre ces acquis si précieux, alors même que l'archerie montée était l'arme de prédilection des armées mamlûkes et que ce système était éminemment dispendieux²⁵ ?

Sans remettre en doute le témoignage de Maqrīzī, il semble cependant qu'il faille le nuancer : il est plus que probable que l'enseignement en équitation et en archerie ait commencé avant la puberté, ce qui n'empêche pas, par ailleurs, que la formation religieuse ait eu la primauté. Plusieurs indices vont dans ce sens pour ce qui concerne l'équitation²⁶. En effet, Qalqašandī rapporte que les *awğāqī* (اوجاقي), qui sont de jeunes recrues, montaient

22. Rapporté par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. xxiii, et Irwin, *The Middle East in the Middle Ages : The early Mamluk Sultanate, 1250-1382*, 1986, p. 6.

23. *De la Chasse*, *op. cit.*, p. 64.

24. Voir Karasulas, *Mounted Archers of the Steppes, 600 BC-AD 1300*, Osprey Publishing, 2004, p. 26. Voir aussi Irwin, *The Middle East*, *op. cit.*, p. 8, et Alexander, ed., « Hunting, Polo and Archery », dans *Furūsiyya*, t.II, *op. cit.*, p. 118. À l'époque des Sassanides, les Iraniens commençaient également l'entraînement en archerie à un âge précoce (cf. Kaveh Farrokh et Angus McBride, *Sassanian Elite Cavalry*, *op. cit.*, p. 60).

25. Sur le coût que représente l'esclavage militaire, voir entre autre, A. Raymond, *Le Caire*, Fayard, 1993, p. 170-171.

26. Al-Sarraf est aussi de cet avis pour ce qui concerne l'archerie. Il juge l'apprentissage avant la puberté indispensable pour atteindre le niveau requis, voir *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 714-715.

les chevaux pour leur faire faire de l'exercice²⁷. Ils devaient donc, déjà, être cavaliers. Le même auteur évoque, lors des processions du *maḥmal*, des exercices de voltige dans lesquels de jeunes recrues, debout sur la selle, faisaient tournoyer au-dessus de leurs têtes des lances sur un cheval au galop²⁸. Un débutant en équitation est incapable de telles prouesses.

27. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. V, p. 454. Le terme est parfois orthographié *awšāqī* (اوشاقي). À leur sujet, voir *infra*, III. 4. A.

28. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 58. À ce sujet, voir *infra*, III. 2. A. 4)., ainsi que les illustrations de manuscrits de *furūsiyya* qui sont présentées.

B. APPRENDRE LA *FURŪSIYYA*.

• Le maître d'arme

Toujours d'après le témoignage de Maqrīzī cité plus haut, c'était un *mu'allim*, maître d'arme, qui dispensait l'enseignement militaire aux recrues. Un même maître d'arme semble s'occuper de tout un groupe de mamlûks et donner une formation générale dans plusieurs type d'armes. La lecture du traité d'archerie d'al-Suġayyar a permis à al-Sarraḥ d'apporter quelques précisions : l'enseignement dans toutes les branches de la *furūsiyya* était effectivement dispensé par un seul maître, qui s'occupait d'environ cent cinquante mamlûks. Cependant, des *mu'allim*-s, nommées par le sultan et spécialisés dans une branche particulière, supervisaient le travail effectué par les maîtres enseignants, leur prodiguaient leurs conseils et pouvaient intervenir ponctuellement auprès des élèves²⁹.

Si, dans le passage qu'il consacre à la formation du mamlûk et qui a été cité plus haut, Maqrīzī n'évoque explicitement que le tir à l'arc et le maniement de lance, les recrues apprenaient également le maniement de la masse d'arme (*dabbūs*), de l'épée, du javelot, des armes blanches courtes, ou encore la lutte à mains nues et avec un bâton. Al-Sarraḥ pense que le maniement de l'épée, de la hache et d'autres armes blanches relevaient des compétences du *mu'allim* de *dabbūs*, car les gestes sont très ressemblants³⁰, ce que semble corroborer le traité de *dabbūs* traduit *supra*, qui fait plusieurs fois référence au tranchant de l'arme³¹.

• L'équitation

L'armée mamlûke étant essentiellement un corps de cavalerie, l'apprentissage de l'équitation était certainement le premier enseignement inculqué aux jeunes recrues, et, nous l'avons vu, devait probablement intervenir de façon précoce dans la formation militaire. Avant d'apprendre le maniement des armes, le mamlûk devait effectivement savoir monter à cheval. Une fois soldat, il devait pouvoir mener sa monture sans y penser, afin de se

29. Al-Sarraḥ, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 718-719.

30. *Ibid*, p. 717-718.

31. Voir *infra*, I., 3., E.

concentrer sur l'adversaire. Plus il apprenait à monter jeune, plus la symbiose avec l'animal était assurée. D'après Ṭaybuḡā, c'étaient les *mu'allim*-s de lance qui supervisaient l'enseignement de l'équitation³².

La méthode d'apprentissage prônée par Ibn Aḥī Ḥizām a été largement adoptée dans le monde arabo-musulman : nous avons vu que deux auteurs *andalusī*-s l'ont reprise à leur compte³³ et que certains passages ont été traduits en turc à l'époque mamlûke, à l'intention des jeunes recrues selon toute vraisemblance³⁴, ce qui tend à prouver qu'elle était inculquée pendant la période qui nous occupe. J'ai déjà souligné sa grande qualité pédagogique et son haut niveau technique. Elle a déjà été largement commentée, il n'est pas nécessaire d'y revenir en détail³⁵, mais ses principes fondamentaux peuvent être rappelés ici : égalisation des rênes, maintien du dos et acquisition d'une bonne assiette. Cette dernière passe par la monte à cru puis en selle, en augmentant progressivement l'allure.

D'autres traités rapportent des méthodes précédant la mise en selle sur un vrai cheval, en utilisant une monture factice, de pierre, de bois ou d'argile : la recrue acquiert ainsi l'agilité qui lui permet de sauter en selle, d'abord sans, puis avec son armement, offensif comme défensif³⁶.

Ce n'est qu'une fois que le cavalier a acquis les principes fondamentaux – ce qui requiert déjà un certain degré technique – qu'il peut passer à une équitation élaborée, savante. Nous avons vu qu'Ibn Aḥī Ḥizām propose le travail en cercle et le changement de pied³⁷. Cela permettra au cavalier d'être pleinement maître de sa monture, de pouvoir la diriger avec les jambes lorsque ses mains seront occupées avec ses armes, de lui demander de brusques changements de directions, ou de pivoter sur son arrière-main lors d'un combat rapproché, pour esquiver un coup par exemple. Ce type d'équitation ne se conçoit que sur un cheval

32. *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 71. Voir aussi *supra*, I. 2. C. 3).

33. Voir *supra*, I., 2., A. 2).

34. Cf. *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, voir *supra*, I. 2. A. 3).

35. Voir *supra*, I. 2. A. 1). et 2).

36. Rabie, "The Training", *op. cit.*, p. 154. Il cite notamment un traité attribué à Ṭaybuḡā, mais qui est en fait une version du travail d'Ibn Aḥī Ḥizām, cf. annexe 2, et al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 173, 192-193.

37. Pour plus de détails, je renvoie une nouvelle fois le lecteur au commentaire proposé *supra*, notamment dans I. 2. A. 1).

bien dressé. Si la formation du mamlûk en équitation devait être aboutie, celle de sa monture devait l'être tout autant³⁸.

• L'archerie (*ramī al-nuššāb*).

Le tir à l'arc, particulièrement quand il s'agit d'utiliser un arc composite comme le faisaient les Mamlûks, est un art complexe et très technique, qui nécessite une pratique assidue et soutenue pour atteindre le niveau requis, à pied, et donc, à plus forte raison, à cheval³⁹.

Les traités d'archerie étudiés *supra* sont révélateurs de la complexité de cet art et rapportent les principes fondamentaux et secondaires au jugement de leurs auteurs et des maîtres du passé. On s'y rapportera pour les détails⁴⁰. On en retiendra cependant quelques conseils pour la formation. Le novice doit acquérir progressivement ces principes, les assimiler peu à peu de façon à enchaîner les bons gestes lors de son tir. Pour cela, il doit d'abord s'entraîner avec un arc bien souple, facile à entesser. Ṭaybugā recommande de s'exercer dans le désert, d'abord sans flèches, puis avec des flèches sans empennage, afin de maîtriser parfaitement la gestuelle du tir. Il faut pouvoir y arriver sans regarder ses mains. Quand l'élève domine la technique, il doit passer à des arcs de plus en plus durs, mais ne jamais s'équiper d'un arc qui le soit trop pour lui : il ne pourrait alors pas s'en servir.

La gestuelle acquise, le novice doit perfectionner son entraînement selon deux axes : affûter sa précision en s'entraînant sur diverses cibles, et augmenter sa cadence de tir, notamment en développant l'agilité de ses doigts pour pouvoir tirer plusieurs flèches à la fois ou les unes après les autres, très rapidement. Cette dernière technique est très importante pour le guerrier mamlûk. Elle permettra la pluie de flèches, redoutable. La précision importe peu ici, c'est le rythme soutenu du tir qui compte. Quand elle est réalisée en groupe, l'ennemi est arrosé par une multitude de traits contre lesquels il lui est impossible de riposter ; il ne peut qu'adopter une attitude défensive : se protéger derrière son bouclier, et éventuellement se fier à l'efficacité de son armure⁴¹, ou se replier. Parmi les traités étudiés, seul Ibn Maymūn

38. Le sujet sera traité *infra*, II. 2. D.

39. Pour tout ce qui concerne l'archerie mamlûke, je renvoie le lecteur à la thèse de Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke, op. cit.*, et à l'étude poussée du traité de Ṭaybugā par Latham et Paterson, *Saracen Archery, op. cit.*

40. Voir *infra* le chapitre sur l'archerie d'al-Ṭarsūsī (*Contribution, op. cit.*), I. 2. B. 2.), le traité d'Ibn Maymūn (*Arab Archery, op. cit.*), I. 2. B. 3.), et celui de Ṭaybugā, d'époque mamlûke (*Saracen Archery, op. cit.*) I. 2. C. 3).

41. En deçà d'une certaine distance cependant, les traits des mamlûks sont capables de traverser une armure. Al-Sarraf a dressé un tableau synthétique très intéressant combinant la portée du tir, la puissance de l'arc, la

apporte quelques informations à ce sujet. L'archer doit s'entraîner en augmentant progressivement le nombre de flèches qu'il tient dans la main et qu'il va tirer successivement. Dans les premiers temps, il n'est pas nécessaire de tirer, c'est la dextérité des doigts qu'il importe d'exercer : il doit pouvoir tenir plusieurs flèches sans qu'elles ne gênent pour le tir de la première, et, une fois que celui-ci est effectué, saisir correctement les flèches suivantes pour pouvoir procéder à un nouveau tir. En citant al-Ṭabarī, Ibn Maymūn évoque la préhension de quinze flèches à la fois, que l'on peut ainsi décocher successivement en quelques secondes. Il s'agit probablement un record exceptionnel, que seuls les plus grands archers peuvent atteindre, la norme requise étant de cinq flèches. Toujours selon Ibn Maymūn, on peut aussi envoyer jusqu'à dix traits en même temps⁴².

Pour développer la précision, il existait plusieurs types de cible, qui pouvaient d'ailleurs servir également aux exercices de lance, de masse et d'armes de taille et d'estoc. La première que les novices archers utilisaient, à pied, était la *butayya*, une sorte de tonneau rempli de coton et fixé à l'horizontale sur quatre pieds, à hauteur d'homme. C'était une cible de très courte distance puisque l'archer devait se tenir à environ un *ḍirāʿ* (soit 66,5 cm). Elle servit aussi aux exercices de lance à cheval⁴³.

Une fois qu'il maîtrisait bien les différentes étapes du tir et avait acquis la musculature nécessaire pour effectuer sa gestuelle avec aisance, le novice pouvait exercer sa précision sur les cibles plus lointaines que la *butayya*, et destinées à des archers plus confirmés. Le type de cible le plus utile pour un soldat, qu'il soit monté ou non, est celui qui représente un tir sur un ennemi, soit un tir à l'horizontale pour un cavalier, ou légèrement ascendant pour un fantassin, qu'il soit frontal, latéral ou vers l'arrière, et à une distance de 150-200 m maximum⁴⁴. Pour s'entraîner dans ce but – viser un ennemi –, l'archer pouvait tirer sur le *birḡās*. Il s'agissait d'un anneau en bois fixé sur une hampe fichée en terre, à hauteur de

précision du tir, et son impact sur un ennemi en armure ou non (cf. *L'Archerie mamlūke*, op. cit., p. 531-532). Il juge par exemple qu'un archer monté mamlūk, équipé d'un arc de puissance moyenne et effectuant un tir sans précision (ce qui est le cas de la pluie de flèche) peut tuer un ennemi sans armure à 150-180 m. Sur un ennemi en armure, le tir est mortel à une distance de 60 m s'il est précis.

42. *Arab Archery*, op. cit., p. p. 149-153. Voir aussi *supra*, I. 2. B. 3), et al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, op. cit., p. 805-806.

43. Voir al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, op. cit., p. 755-756 ; Reinaud, « Art militaire », op. cit., p. 218 ; Rabie, "The Training", op. cit., p. 159.

44. Il s'agit, d'après al-Sarraf, de la distance maximum que peut atteindre un archer avec précision. Il utilise alors un arc puissant. Avec un arc moyen, la distance se réduit à 100 m (cf. *L'Archerie mamlūke*, op. cit., p. 193-194, 531-532).

tête de cheval, qui était surtout connue comme une cible pour les lanciers⁴⁵. Ibn Manglī parle aussi d'un mannequin en bois, *al šahṣ al-ḥaṣab*, une quintaine qui semblait servir aussi pour les exercices de tir à l'arc et d'épée⁴⁶. Ibn Maymūn évoque également ce genre de cible figurant l'ennemi : le novice doit d'abord s'entraîner à tirer dans le bouclier du mannequin, et lorsqu'il réussit à tirer cinq flèches successives atteignant leur but, il doit alors viser la "tête"⁴⁷.

Les exercices sur la *butayya*



Kitāb al-maǧmūʿ fī rumḥ wa ǧayrihi,
ms. Revan Köşkū (?)
d'après Rabie, "The Training"



The Keir collection,
fin xiv^e-début xv^e siècle (?), ms. II. 8.,
d'après *Chevaux et cavaliers arabes*

45. Pour les exercices publics de lance sur le *birǧās*, voir le chapitre consacré aux jeux mamlûks, *infra*, III. 2. A. 2). Pour le *birǧās* de l'archer, voir al-Sarraḥ, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 751-753, et la traduction en turc d'Ibn Aḥī Ḥizām, *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, p. 77, et *supra*, p. 73-74.

46. *De la Chasse*, *op. cit.*, p. 75, et n. 81.

47. *Arab Archery*, *op. cit.*, p. 145-146.

Enfin, les sources évoquent aussi une cible à grande distance, constituée d'un tas de sable, le *ulki*. Elle permettait à l'archer d'exercer l'acuité de sa visée et sa précision en essayant d'atteindre une cible située aux limites de portée de l'arc. Ce genre de tir était d'ailleurs l'occasion de spectacles publics⁴⁸.

Ibn Maymūn fait également état d'un exercice qui servait à affûter davantage encore la précision, et destiné à des archers confirmés : il fallait décocher des flèches sans enferron sur le tranchant d'une épée fichée en terre. Si le tir était réussi, la hampe de la flèche devait être fendue par le tranchant de l'épée⁴⁹. Il évoque aussi des cibles mobiles, fort utiles pour développer les aptitudes de tir sur un ennemi en mouvement. L'archer s'exerçait à tirer sur deux pièces de cuir remplies de paille, l'une plus grosse que l'autre, et attachées à l'arrière d'un chariot lancé du haut d'une colline. L'archer devait atteindre la pièce de cuir la plus importante, sans jamais toucher l'autre. Il s'agit en fait d'un exercice pour la chasse, la petite pièce représentant le chien du chasseur, qui poursuit la proie, celle-ci étant symbolisée par la grande pièce de cuir. Toucher la petite balle signifiait que le chasseur pouvait tuer son chien. L'archer pouvait s'entraîner plus simplement, en attachant une balle de bois derrière la selle : un fois le cheval lancé au galop, il devait tirer sur la balle qui sautait⁵⁰.

Ces divers types de cibles, qu'elles soient fixes (*birğās*, mannequin, *ulki*, ou épées) ou mobiles pouvaient être visés à pied ou à cheval. Avant de pouvoir effectuer les exercices à cheval, il fallait pouvoir parfaitement les maîtriser à pied, et pouvoir tirer dans plusieurs directions. Dans ce but, Ibn Maymūn recommande de placer des cibles aux quatre points cardinaux, de se placer au centre, et de tirer sur chacune d'elles successivement. Seul le haut du corps doit bouger, les jambes devant rester fermement ancrées sur le sol. Une fois que l'on maîtrise l'exercice, après des mois de pratique, stipule l'auteur maghrébin, on fait la même chose à cheval, d'abord à l'arrêt puis en augmentant progressivement l'allure⁵¹. Il faut être, déjà, un cavalier accompli. Ibn Manglī rapporte le même type d'exercice pour des cibles mobiles. Elles sont fixées au sommet de lances tenues par des cavaliers en mouvement. L'archer, au centre, doit les atteindre l'une après l'autre⁵².

48. Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, op. cit., p. 753-755 ; Reinaud, Reinaud, « Art militaire », op. cit., p. 221. Voir aussi sur les spectacles *infra*, III. 2. B.

49. Voir *supra*, I. 2. B. 3), d'après *Arab Archery*, op. cit., p. 137.

50. *Arab Archery*, op. cit., p. 146-147.

51. *Arab Archery*, op. cit., p. 146.

52. Rapporté par al-Sarraf, dans *L'Archerie mamlūke*, op. cit., p. 802.

Enfin, les archers mamlûks effectuaient deux types d'exercices exécutés exclusivement à cheval, exigeant certaines contorsions du corps. Ils étaient extrêmement difficiles à réaliser et représentaient le sommet de l'archerie montée. Il s'agit du tir en hauteur, à la verticale (le *qabaq*), sur une cible fixée en haut d'un mât, et du tir vers de sol (*qīqhağ*). Leur aspect spectaculaire, surtout pour ce qui concerne le *qabaq*, leur valut d'être les points d'orgue des spectacles guerriers que les mamlûks aimaient à donner pour étaler leurs prouesses⁵³. J'aurai l'occasion d'en parler largement plus avant.

• La lance (*al-rumḥ*)

Pour Ibn Aḥī Ḥizām, les arts de la lance représentent le sommet de la *furūsiyya*⁵⁴. Bien que cette arme n'ait pas eu la primauté sur les champs de bataille, les Mamlûks lui accordèrent une attention spéciale, renouvelant particulièrement les joutes et les simulations de combats collectifs en vue de représentations publiques. Les méthodes de formation au maniement de lance sont assez développées dans les traités de *furūsiyya*.

La leçon du maître abbasside est très instructive sur l'enseignement dispensé aux débutants. Bien qu'elle ait été formulée au III^e/IX^e siècle, sa traduction en turc du Kipchak à l'époque mamlûke peut laisser supposer que cette méthode était toujours transmise alors, bien que l'art de la lance ait notablement évolué sous les Mamlûks. Nous avons vu que l'auteur explique de manière très didactique comment monter à cheval avec une lance en main, puis les différentes façons de tenir l'arme, de jouter, parer, transférer la lance, et engager le combat. Son enseignement est destiné au lancier monté, qui ne doit cesser de travailler dans un cercle, le *nāverd*, pour parfaire sa technique⁵⁵. Cela implique qu'avant de s'entraîner à la lance, il est déjà un cavalier accompli.

53. Le sujet sera traité plus en détail *infra*, III, 2. B. 2). Sur le *qabaq* et le *qīqhağ* aussi al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 742-750 ; Rabie, "The Training", *op. cit.*, p. 160 ; 'Abd al-Rāziq, "Deux jeux sportifs en Égypte aux temps des Mamlûks", dans *AnIsl*, XII, 1975, p. 96-107 ; *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 76-79, et appendice 6, p. 172-173 ; Latham, « Notes on Mamlûk Horse-archers », dans BSOAS, vol. XXXII, 1969, pp. 257-267 ; Latham et Paterson, "Archery in the Lands of Eastern Islam", dans *Islamic Arms and Armour*, ed. Elgood, London, 1979, pp. 78-88 ; Ayalon, « Notes on the *Furūsiyya* exercises and games in the mamluk sultanate », dans *The Mamlûk Military Society*, collected Studies, Variorum Reprints, London, 1979, pp. 55-56.

54. Rabie, "The Training", *op. cit.*, p. 155.

55. Voir *supra*, I. 2. A. 3), d'après *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, p. 56-71. On pourra aussi consulter Rabie, "The Training", *op. cit.*, p. 155-156.



Le travail des lanciers dans le *nāverd*

Ms. 2826 de la BnF, daté de 986/1578-1579, d'après *Chevaux et cavaliers arabes*

Les traités de *furūsiyya* font également mention de *bunūd* de lance, qui sont, nous l'avons vu, des enchaînements de mouvements qui diffèrent suivant l'arme utilisée. En effet, la définition des *bunūd* de lance donnée par al-Sarraf est un peu différente de celle que j'ai donnée de ceux de *dabbūs*⁵⁶. En enchaînant des mouvements selon un ordre déterminé, le lancier s'exerçait, seul, à pousser sa lance et à parer des coups, vers l'avant, l'arrière, la gauche et la droite, et suivant différents angles⁵⁷. Ils permettent de renforcer et d'assouplir le corps, de bien se positionner à cheval⁵⁸, et d'acquérir des automatismes gestuels. Le nombre de *bunūd* de lance fondamentaux a évolué à l'époque mamlûke. Au début de la période, Aḥdab al-Rammāḥ, le plus célèbre lancier mamlûk, a condensé les cent cinquante *bunūd* hérités des Abbassides en soixante douze. Après lui, leur nombre fut encore réduit, à cinquante puis à sept seulement⁵⁹.

Les apprentis lanciers s'exerçaient également sur des cibles, pour affûter la précision de leurs coups. Elles étaient communes avec celles qu'ils utilisaient pour le tir à l'arc : la

56. Voir *supra*, I. 3. D. 1).

57. Al-Sarraf, « Mamlūk *Furūsiyya* Literature », *op. cit.*, p. 172.

58. Rabie, "The Training", *op. cit.*, p 156-157.

59. Voir al-Sarraf, « Mamlūk *Furūsiyya* Literature », *op. cit.*, p. 173 et Rabie, "The Training", *op. cit.*, p 156-157.

*butayya*⁶⁰, le *birğās*⁶¹, la quintaine *al-šaḥṣ al-ḥaṣab*. Ce type d'exercices sur cibles était très important pour le lancier : c'était une bonne simulation des gestes à effectuer sur un ennemi. Une fois que les élèves maîtrisaient l'ensemble de ces techniques, ils pouvaient commencer à s'entraîner à des simulacres de combats singulier (les *manāṣib-s*) ou collectifs (les *mayādīn*). Les plus compétents d'entre eux s'affrontaient lors de spectacles donnés devant la population du Caire. Les manœuvres effectuées en ce sens seront étudiées plus en détails *infra*⁶².

• La masse d'arme (*al-dabbūs*)

Bien que fondamentale au combat – puisque c'était la seule arme véritablement efficace contre un ennemi en armure –, la masse d'arme, *dabbūs*, est rarement mise en avant dans les recherches modernes. Nous avons vu cependant que certains traités lui étaient entièrement consacrés. Il s'agit d'une littérature très technique, qui doit permettre à l'apprenti d'acquérir des automatismes gestuels⁶³. Vu l'importance d'un entraînement contre une cible simulant l'adversaire pour le maniement d'autres armes, on peut légitimement supposer qu'il existait également un type de mannequin pour s'exercer à la masse. Cependant, rien, à ma connaissance, ne l'atteste, ce n'est là qu'une hypothèse.

• L'épée ou le sabre (*al-sayf*)

L'apprentissage de l'escrime est, à l'instar des autres savoirs, progressif. Le novice s'entraînait avec quatre épées (ou sabres, le terme arabe *sayf* étant ambigu) différentes, graduellement plus lourdes au fur et à mesure de sa progression⁶⁴. Les exercices avaient pour but de développer dans un premier temps sa musculature, puis d'affûter la précision du coup, tant dans sa puissance que dans sa direction.

60. Dans le cas des exercices de lance, la *butayya* n'était pas fixée sur quatre pieds, mais sur un seul, qui lui permettait de pivoter sous l'effet du coup de lance, voir al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 756.

61. Les exercices de *birğās* étant l'occasion de représentations publiques, et à ce titre, ils seront traités plus en détail *infra*, III. 2. A. 2).

62. Voir III. 2. A.

63. Je renvoie le lecteur au traité édité, traduit et annoté dans le cadre de cette étude, *supra* I. 3.

64. Rabie, "The Training", *op. cit.*, p. 161. Leur poids varie entre deux et cinq livres.

L'entraînement sur une motte d'argile souple semble avoir été le plus commun pour l'initiation. Elle était posée sur une table basse : le novice se présentait devant, et, fléchissant la jambe avant, frappait la motte. Le nombre de coups portés augmentait régulièrement, de vingt-cinq, le premier jour, jusqu'à mille. La première étape était ainsi achevée. Pour la deuxième, on ajoutait plusieurs couches de feutre sur la motte. Le novice devait trancher successivement les couches de feutre, l'une après l'autre. L'exercice commençait avec cinq couches, et il y en avait plus d'une centaine lorsque l'apprenti le maîtrisait. On pouvait exécuter le même type d'exercice, plus pointu cependant, avec des rames de papier. À chaque coup, le novice devait trancher un nombre déterminé de rames. Sa réussite nécessitait un dosage précis de la puissance du coup. Une feuille de fer placée entre les rames permettait dans un premier temps de mieux mesurer cette force. Elle était supprimée ensuite⁶⁵.



Les exercices d'escrime, à pied et à cheval

Kitāb al-mağmūʿ fī rumḥ wa ġayrihi, ms. Revan Köşkü (?)

d'après Rabie, "The Training"

65. Pour ce qui précède sur le maniement de l'épée, voir Rabie, "The Training, *op. cit.*, p. 161-162.

Comme pour les autres savoirs, ce n'est qu'une fois que les exercices étaient maîtrisés au sol que l'on pouvait passer à ceux qui étaient montés. On se souviendra qu'Ibn Aḥī Ḥizām recommande expressément au novice de manier son arme avec prudence, il risquerait, dans le cas contraire, de blesser sa monture, ou de se couper lui-même⁶⁶. Il décrit ensuite des exercices qui, à l'instar de ceux de lance, se trouvent dans la version en turc du Kipchak. Il s'agissait de ficher en terre une tige de roseau de la hauteur du cavalier. Lancé au galop, l'escrimeur devait en couper à chaque passage un morceau d'un empan environ, jusqu'à ce qu'il n'en reste presque rien. Cela implique qu'il se penchait de plus en plus au fur et à mesure des passages, jusqu'à pouvoir trancher un objet quasiment au sol. Il devait ensuite faire la même chose, non plus avec une seule tige mais cinq successives, placées à une certaine distance les unes des autres. Avec la progression, cette distance était réduite. On pouvait procéder également avec des flèches fichées en terre, que l'on devait couper sous les plumes. On compliquait davantage encore la tâche en disposant des rameaux sur la droite et sur la gauche. Le cavalier devait ainsi passer alternativement d'un côté à l'autre, et couper, à chaque passage, un morceau de chaque tige⁶⁷. Enfin, il existait également des simulations de combats entre deux escrimeurs.

• D'autres savoirs.

D'autres savoirs étaient encore enseignés, pour parfaire cette éducation militaire, la rendre la plus complète possible. Nous avons vu que le novice était entraîné à la lutte à main nue à cheval⁶⁸. Ce genre d'exercice existait aussi à pied. La *Niyāhat al-su'l* évoque la natation avec une armure. Bien que le passage en question soit certainement d'origine abbasside, puisqu'il mentionne la traversée de l'Euphrate, les sources mamlûkes font également mention des traversées du Nil par certains sultans, et attestent ainsi de la pratique de la

66. *Munyatu'l-Ghuzāt*, op. cit., p. 75. On retrouve cette recommandation chez Ibn al-ʿAwwām et Ibn Huḍayl, voir *supra*, I. 2. A. 2).

67. *Munyatu'l-Ghuzāt*, op. cit., p. 74-75 ; Ibn Huḍayl, *Parure*, op. cit., p. 239, et Rabie, "The Training, op. cit., p. 162 ; Al-Sarraf, "Close Combat Weapons", op. cit., p. 168.

68. Voir le traité édité, traduit et annoté *supra*, I. 3. et particulièrement I. 3. D. 2). et I. 3. E.

natation à cette époque⁶⁹. Les recrues apprenaient aussi les formations de bataille⁷⁰. On peut supposer que ces manœuvres étaient mises en pratique lors d'exercices collectifs, pour éviter qu'elles ne soient étrennées lors d'un combat réel⁷¹. Les mamlûks devaient également connaître l'art de la guerre de siège et des engins incendiaires, avoir des notions d'hippiatrie et de maréchalerie, pour pouvoir prendre soin de leurs montures au cours des expéditions. C'était ainsi une éducation très complète dans les arts militaires qui leur était inculquée, qui allait bien au-delà de l'apprentissage du maniement de quelques armes, aussi poussé soit-il.

• Une formation uniforme ?

Cependant, tous les mamlûks ne recevaient pas une formation de qualité égale. Les *ṭibāq* dont il a été question étaient les casernes réservées aux mamlûks sultaniens. C'étaient eux qui recevaient la meilleure formation, avec les plus grands maîtres. On ne dispose que de très rares informations sur l'entraînement des mamlûks émiraux, mais il semble les émirs avaient également des écoles militaires dans lesquelles étaient formés leurs mamlûks⁷². Félix Fabri, qui voyagea en Égypte sous Qāyṭbāy, en 1483, rapporte, quand il fait référence à l'organisation de l'armée du sultan, que les mamlûks royaux s'entraînaient sur le *maydān* sous la Citadelle, et que le "maître Diodar", probablement le *dawadār*, et le "Miraldus" (émir al-?), disposaient chacun d'une esplanade personnelle pour les exercices martiaux de leurs hommes⁷³. Les émirs les plus puissants et les plus riches pouvaient certainement offrir une formation de qualité à leurs recrues, dans des écoles particulières. Les émirs de rangs plus modestes, qui ne possédaient que quelques mamlûks, n'en avaient certainement pas les moyens. Peut-être existait-il des écoles communes, qu'ils se partageaient. Ce n'est là

69. Pour l'exposé sur la natation dans la *Nihāyat al-su'l*, voir *supra*, I. 2. C. 2). Sur les exploits de Baybars, voir Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I., p. 608, cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 113). Mu'ayyad Ṣayḥ aussi s'exerçait à la natation (Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 414, cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 78).

70. À ce sujet, voir les traités d'al-Ṭarsūsī, d'al-Aqsarā'ī et d'al-Ansarī, *supra*, I. 2. B. 2)., I. 2. C. 2)., et I. 2. C. 5).

71. Voir aussi al-Sarraḥ, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 808-809.

72. D'après Ibn Ḥaldūn, Ayalon, "Studies on the Structure of the Mamluk Army", II, dans *BSOAS*, vol. XVI/1, London 1954, repris dans *Studies on the Mamlûks of Egypt (1250-1517)*, Variorum reprints, London, 1977, p. 460.

73. Félix Fabri, *Le Voyage en Égypte, 1483*, traduction, présentation et annotation Jacques Masson, 3 t. IFAO, Le Caire, 1975, p. 555.

qu'une hypothèse. Quant aux soldats de la *ḥalqa*, dans laquelle étaient incorporés les fils de mamlûks, les *awlād al-nās*, aucune source ne fait mention de leur formation, dont on ignore tout. La seule proposition que l'on puisse affirmer avec quelque certitude, c'est qu'elle devait être de moins bonne qualité que celle des mamlûks émiraux, et à plus forte raison des mamlûks sultaniens. Ibn Iyās rapporte un épisode intéressant à ce sujet : en 873/1469, Qāitbāy, préparant une expédition militaire, voulut passer les troupes en revue pour voir qui méritait d'être inscrit sur le registre. De nombreux *awlād al-nās* ne furent pas inscrits sur la liste des participants parce qu'ils étaient incapables de bander trois arcs successivement plus durs. Ils virent également leur solde supprimée⁷⁴.

Si les *ṭibāq* abritaient le logis des recrues, les salles de cours de religion et d'arabe, et sans doute une partie de la formation militaire, le maniement des armes à pied par exemple, les exercices équestres et collectifs requéraient un grand espace. Ils avaient alors lieu dans les *maydān*-s, celui de la Citadelle particulièrement, qui resta en activité tout au long de la période. J'y reviendrai largement plus bas⁷⁵.

74. *Badāʾī*, *op. cit.*, vol. III, p. 20 et 21 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks Circassiens*, *op. cit.*, p. 22 et 23). Il rapporte un peu loin un épisode mettant également en scène des *awlād al-nās*, mais qu'al-Gawrī a intégrés dans un corps de mamlûks qu'il vient de créer, avec des Turkomans et des Persans, entre autres. Ibn Iyās juge ces mamlûks de basse extraction et considère qu'ils reçoivent une solde trop importante par rapport à ce qu'ils sont capables de faire, car certains ne savent pas bander un arc ou brandir une lance (*ibid*, vol. IV, p. 206, cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I., p. 199-200). Il semble que le sultan ait créé un corps de mamlûks, qui n'était pas totalement intégré avec le reste de l'armée puisqu'il recevait une solde à part, et composé d'hommes de peu de valeur (المماليك الأراذل), qui n'étaient sans doute pas issus des *ṭibāq* sultaniennes, puisque, si tel était le cas, ils auraient été directement intégrés dans les corps mamlûks.

75. Voir *infra*, le chapitre consacré aux *maydān*-s III. 3. A. 3). et 4). particulièrement.

C. UNE CLASSE D'INITIÉS.

À la lecture des exercices que les mamlûks devaient dominer pour achever leur formation, et pouvoir ainsi être affranchis et intégrés dans le corps de l'armée, on mesure le très haut degré de maîtrise qui leur était demandé dans ces divers savoirs, bien que, nous l'avons vu, les étapes de formation aient pu être accélérées à certaines périodes. Les *ṭibāq* mamlûkes fonctionnaient à l'instar des écoles d'arts martiaux extrême-orientales : l'enseignement était dispensé à de jeunes élèves et était très poussé. Il aboutissait, après des études pratiques et théoriques, à une connaissance pointue des diverses branches de la *furūsiyya*, et à une grande précision et technicité des gestes. Bien entendu, certains mamlûks devaient se spécialiser dans certaines branches plus que dans d'autres, en fonction leurs aptitudes personnelles. Mais un mamlûk devenu particulièrement habile dans le maniement du *dabbūs* par exemple n'en était pas moins compétent, sinon expert, dans les autres branches⁷⁶.

La finalité de ces études militaires était la formation de soldats professionnels hautement qualifiés, compétents à la fois dans l'archerie montée et dans l'art des combats rapprochés à la lance, l'épée ou la masse. Elle permettait d'avoir de l'ascendant tant sur les peuples archers d'Asie centrale, qui plaçaient leur force dans leur mobilité et la grande efficacité de leur archerie montée, mais qui étaient beaucoup moins bien préparés dès qu'il s'agissait d'engager un combat rapproché, que sur les armées croisées, qui, à l'inverse, se lançaient sans craintes dans la mêlée, mais affrontaient avec difficultés les techniques enveloppantes de l'archerie montée. Les avantages de chaque technique de combat étaient ainsi exacerbées. Le soldat turc avait des aptitudes guerrières très appréciées des cours musulmanes : al-Ğāḥiẓ dit de lui qu'il « est à la fois berger, palefrenier, dresseur, maquignon, maréchal-ferrant, vétérinaire et cavalier : à lui seul il est toute une collectivité à la fois » . Il fait également les louanges de son adresse exceptionnel au tir à l'arc à cheval⁷⁷. Le système de formation mamlûk permettait donc d'améliorer ces facultés, acquises dans un

76. Si je puis me permettre une comparaison, prenons une discipline olympique comme le décathlon. L'athlète a généralement, parmi les dix épreuves que compte la discipline, un point fort et un point faible. Ainsi, par exemple, il pourra être particulièrement doué pour le 100 m, sur lequel il misera pour marquer des points dans la compétition, sachant qu'il risque d'en perdre lors du lancer de poids qui représente son talon d'Achille par rapport aux autres compétiteurs. Néanmoins, il est indéniable qu'il possède un niveau technique élevé en la matière.

77. Dans *Risāla ilā Faṭḥ b. Ḥāqān fī manāqib al-Turk*, trad. J. Sauvaget, *Historiens arabes. Pages choisies, traduites et présentées*, Paris, rééd. 1988, p. 8-9, cité par A. Zouache, *Armées et combats*, op. cit., p. 397. Voir aussi les passages du même auteur rapportés par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, op. cit., p. xxiii, et Irwin, *The Middle East in the Middle Ages : The early Mamluk Sultanate, 1250-1382*, 1986, p. 6.

contexte culturel favorable – l'archerie montée et une connaissance approfondie du cheval – et de les compléter par des compétences martiales propres à d'autres sociétés, d'autres civilisations, sassanides et byzantines notamment, qui avaient développé une cavalerie lourde, dont s'inspirèrent les conquérants arabes⁷⁸.

Ainsi, l'armée mamlûke n'était pas très importante quantitativement⁷⁹, mais sa très haute qualification lui donnait sans conteste la primauté sur des armées plus nombreuses et de moindre qualité⁸⁰. Elle était également capable d'affronter les élites militaires de ses ennemis, qu'ils s'agisse de la redoutable archerie montée mongole ou les chevaliers francs.

Cette période de formation était fondamentale dans la vie du mamlûk. Elle lui permettait évidemment de développer ses aptitudes militaires, d'apprendre son métier. Mais elle était également une étape essentielle dans la construction de son identité. Par cette formation très poussée, le mamlûk était formé à un art complexe, qui n'était dominé qu'au prix d'années d'efforts et d'une pratique assidue. Seuls ceux qui l'avaient reçue pouvaient prétendre être des experts en *furûsiyya*, de véritables *fursân*, même si, par ailleurs, certains d'entre eux n'y parvenaient que jusqu'à un certain point. C'était parce qu'ils maîtrisaient *tous* les savoirs que revêt le concept de *furûsiyya*, et pas uniquement un seul d'entre eux (comme cela a pu être le cas de certains membres de l'élite civile ou religieuse), que les mamlûks se distinguaient du reste de la population, de la masse comme de l'élite. Ils voyaient ainsi ces années de formation comme une initiation qui était interdite à d'autres qu'eux et qui, en plus de l'exercice du pouvoir et de leur appartenance ethnique exogène au pays, leur donnait une conscience de classe. Ce n'étaient pas les études sur les questions religieuses auxquelles ils étaient également introduits qui faisaient d'eux une classe à part,

78. Au sujet des diverses influences dans la manière de combattre mamlûke, voir David Nicolle, " An Introduction to Arms and Warfare in Classical Islam", dans *Islamic Arms and Armours*, ed. Elgood, London, 1979, p. 162-186.

79. Selon Ayalon, pendant la période bahrite, il y avait environ 10000 mamlûks sultaniens, et environ 5000 sous les Circassiens. Il est plus difficile d'établir le nombre des mamlûks détenus par les émirs de cent : si le nombre minimum était de 100 mamlûks, le maximum sous les Bahrites pouvait osciller, d'après les sources, entre 1500 et 3000, la moyenne se situant autour des 500. Sous les Circassiens, Ayalon estime que 300 ou 400 mamlûks par émir de cent était déjà un chiffre important. Enfin, il faut noter qu'il y avait entre 9 et 27 émirs de cent, leur nombre étant le plus souvent de 24. Quant aux émirs de quarante, de dix et de cinq, leur nombre a beaucoup varié tout au long de la période (cf. "Studies on the Structure of the Mamluk Army", *op. cit.*, p. 204, 225, 462-464, 468-470).

80. Au sujet de la conscience qu'ont les chefs militaires de la supériorité d'une armée d'élite faible numériquement, voir Abbès Zouache, *Armées et combat*, *op. cit.*, p. 574-575.

les membres d'autres catégories sociales la recevait aussi. Mais c'était assurément leur initiation à un art militaire complet, se fondant sur une somme de connaissances, qui les distinguait du *vulgum pecus*. Aussi, ce fut la *furūsiyya* qu'ils érigèrent en emblème de leur règne⁸¹.

81. Sur les attributs de distinction des Mamlûks en rapport avec la *furūsiyya*, voir la troisième et dernière partie de cette étude.

2. LA MONTURE DU MAMLÛK.

A. MONTER QUELS CHEVAUX ?

Si les mamlûks sont des cavaliers reconnus à travers les âges, les informations quant à leurs montures sont assez minces. Il faut les glaner ça et là, encore que, dans les sources historiques, seul le goût prononcé d'al-Nāṣir Muḥammad pour les plus beaux spécimens pur-sang arabes jouisse de quelque développement.

Dans la littérature spécialisée, le traité d'Ibn al-Mundīr étudié *supra* nous livre cependant quelques renseignements appréciables à ce sujet⁸². Ils le sont d'autant plus que l'auteur était un homme averti – il était chef vétérinaire des écuries du sultan – et qu'il vécut à l'époque mamlûke, sous al-Nāṣir Muḥammad. Il dresse une liste de dix races : la ḥiğāzī, la nağī, la yamanī, la šamī, la ġazīrī, la barqī, la mişrī, la ḥaffağī, la mağribī et enfin la faranğī⁸³. Mise à part cette dernière, celle des Francs, qu'Ibn Mundīr juge d'ailleurs la plus mauvaise – les chevaux des croisées étaient plus grands et lourds que ceux des Orientaux –, les autres sont des variantes de deux des plus fameuses races chevalines orientales : le barbe (les chevaux *barqī* et *mağribī*, peut-être la *mişrī* ?) et l'arabe (les autres). La distinction que l'auteur dresse entre elles laisse supposer un certain degré de sang mêlé, mais il est difficile d'aller plus avant : avec quelle autre race ou sous-race de chevaux, en quelles proportions ? Dans leurs caractéristiques générales, les races citées par Ibn al-Mundīr – il est d'ailleurs plus approprié de parler ici de sous-race – devaient relever de celles des barbes et des pur-sang arabes.

Le barbe est le cheval autochtone de l'Afrique du Nord, la monture des Berbères et des Numides, célèbre depuis l'Antiquité pour ses qualités de cheval de guerre : de taille

82. *Le Nācerī*, (trad. Hakimi), *op. cit.*, 1^e exposition, 2^e chapitre, p. 15. Sur cet ouvrage, voir *supra*, I. 2. c. 1).

83. Voir également la relation qu'en fait Abbès Zouache, dans *Armées et combats*, *op. cit.*, p. 539-540. Ann Hyland, *The Medieval Warhorse from Byzantium to the Crusades*, éd. Stroud Sutton, 1994, notamment p. 115, fait également référence au texte d'Ibn Mundīr. Elle s'est servie de la célèbre traduction du Dr Perron (dont il a été question plus haut). Or, cette dernière est très largement agrémentée des commentaires experts de son traducteur et de nombreuses citations d'autres auteurs, noyant ainsi le texte original du vétérinaire mamlûk, de l'avis des deux traducteurs qui lui ont succédé, Daqqāq et Hakimi. En effet, certaines considérations rapportées par Hyland ne se trouvent pas dans la version traduite par Hakimi dont je me suis servie.

moyenne (jusqu'à 1,60 m au garrot⁸⁴), il est agile, endurant, véloce et robuste⁸⁵. Le cheval arabe, s'il partage les qualités d'endurance et de rapidité avec son cousin africain, est plus petit (jusqu'à 1,55 m) et plus gracieux que lui⁸⁶. Il est également très réputé pour sa beauté.

Sans doute fallait-il compter aussi avec des chevaux plus orientaux encore, ceux d'Asie centrale, les chevaux de la steppe. Cette appellation, cependant, recouvre des montures avec des caractéristiques variées : on y retrouve les petits chevaux (jusqu'à 1,35 m au garrot) des Mongols, pas très gracieux mais très endurants, robustes, sobres et courageux, autant que le magnifique akhal-téké, de taille moyenne (jusqu'à 1,65 m environ), fin et élancé, qui, probablement, fut déjà la monture des fameux Parthes, et qui a toujours été très apprécié pour ses qualités d'endurance et de résistance⁸⁷.

Ces chevaux arabes, barbes, mongols et turcomans, avaient des qualités communes, d'endurance et de résistance, particulièrement appréciées des cavaliers orientaux, qui privilégiaient la mobilité. Les chevaux mongols, cependant, étaient sans doute trop petits pour mener au combat des cavaliers en armure comme les Mamlûks⁸⁸. Les chevaux francs, quant à eux, étaient trop lourds et point assez frugaux pour constituer une remonte intéressante. Ces deux derniers types de chevaux, francs et mongols, ont cependant nécessairement pénétré dans la remonte mamlûke par le biais du butin de guerre : on ne pouvait pas se permettre, lors d'une victoire, de laisser inutile le trophée précieux constitué par les montures prises à l'ennemi. Ainsi, elles ont sans doute transmis quelques gènes à

84. Les tailles données sont celles constatées aujourd'hui. À l'époque qui nous concerne, elles étaient sans doute inférieures. À ce sujet, voir Abbès Zouache, *Armées et combats*, op. cit., p. 546, d'après Hyland, *Medieval Warhorse*, op. cit.

85. Sur le cheval barbe, voir Denis Bogros, *Le Cheval barbe*, éd. Favre, 1987 ; E. J. Roux, *Le Cheval barbe*, Paris, 1987 ; Jean-Louis Gouraud, "Les Sept vies du cheval barbe", dans *Chevaux et cavaliers arabes*, op. cit., p. 45-49. On pourra consulter également l'ouvrage classique de la littérature équestre, écrit par le Général Daumas et commenté par l'émir Abd el-Kader, *Les Chevaux du Sahara*, Paris, 1866, réédition par les éditions Guides Équestres, Paris, 2001.

86. Sur le cheval arabe, on pourra consulter l'ouvrage de Philippe Barbié de Préaudeau, *Le Cheval arabe : des origines à nos jours*, éditions du Jaguar, Paris, 1987, réédition 2002, 287 p. ; Nicole Blomac et Denis Bogros, *L'Arabe : premier cheval de sang*, édition Crépin-Leblond, Paris, 1978, 311 p.

87. Au sujet des ces chevaux d'Asie centrale, comme d'ailleurs, je recommande le superbe ouvrage de Yann Arthus-Bertrand, *Chevaux*, dont les textes, qui sont plus importants pour ce qui nous occupe que les somptueuses photographies, ont été rédigés par Jean-Louis Gouraud (édition du Chêne, 2003).

88. Voir John Masson Smith, « Mongol society and military in the middle east : antecedents and adaptations », dans *War & Society in the Eastern Mediterranean, 7th–15th Centuries*, Yaacov Lev (ed.), édition E.J. Brill, 1997, pp. 255.

celles élevées par les Mamlûks, les chevaux francs pour donner un peu de taille et de poids, les chevaux mongols pour insuffler cette endurance et cette robustesse à toute épreuve⁸⁹.

On sait que Qalāwūn prisait particulièrement les chevaux de Barqa, des chevaux à dominance barbe donc. Il les trouvait utiles, à la guerre sans doute, et c'était là ce qui l'intéressait⁹⁰. Barqūq aussi. Dans une lettre qu'il adressa à Timur, il écrivit, comme une menace, que les chevaux des Mamlûks provenaient de Barqa⁹¹.

Al-Nāṣir Muḥammad, à la plénitude de son pouvoir, lors de son troisième règne, ne fit pas la guerre. Il voua cependant aux chevaux un amour sans bornes. C'étaient les plus beaux spécimens de race arabe qu'il affectionnait, pour lesquels il était capable de dépenser des sommes astronomiques et très exagérées⁹². Les tribus arabes qui en faisaient l'élevage y virent une manne, et lui apportaient régulièrement leurs meilleurs produits, jouissant en plus d'avantages et d'honneurs notables⁹³.

Al-Nāṣir Muḥammad, en effet, aimait les beaux chevaux, ce que les pur-sang arabes sont assurément. Il affectionnait aussi les courses, et ces chevaux sont véloce⁹⁴. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'il leur accordât sa préférence⁹⁵, et qu'Ibn al-Mundīr, son vétérinaire en chef, leur ait fait une place plus importante qu'aux autres chevaux dans son traité.

89. Maqrīzī parle de chevaux tatars de sang mêlé (أكاديش) offert en cadeaux au prince du Yémen par Qalāwūn, dans *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 703 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/1, p. 46, et la riche n. 37).

90. Maqrīzī, *H̱iṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 728.

91. Ibn Tagrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. XII (éd. du Caire), p. 51.

92. D'après Maqrīzī, il était capable d'acheter une poulinière jusqu'à 100 000 dirhams, alors que son père Qalāwūn ne dépensa jamais plus de 5 000 dirhams pour un seul cheval (*H̱iṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 728).

93. Maqrīzī, *H̱iṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 728 et 839.

94. Maqrīzī rapporte que si les chevaux de Barqa sont utiles, les chevaux arabes sont les plus beaux (*H̱iṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 728). Pour l'engouement de ce sultan pour les courses, voir *ibid*, p. 729. Voir aussi le témoignage d'Ibn Manglī qui rapporte qu'un cheval appartenant à un bédouin et de peu de valeur (il ne valait que 300 dirhams) battit cependant les meilleurs coursiers du sultan, qui en fit l'acquisition immédiatement (*De la chasse*, *op. cit.*, p. 60). Maqrīzī prétend qu'après lui, on ne fit plus de courses (dans *H̱iṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 730). Cependant, Ibn Tagrī Birdī rapporte qu'une course de chevaux eut lieu à la Birkat al-ḥāḡḡ, sous Mu'ayyad Ṣayḥ, en 822/1419, avec quarante coursiers au départ. Quelques jours plus tard, il alla assister à une course de dromadaires (*Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 404, cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 71).

95. Maqrīzī rapporte que contrairement à son père, il n'aimait pas les chevaux de Barqa, et qu'il les distribuait aux émirs, alors qu'il réservait les chevaux arabes des āl-Muhanā, ses préférés, à ses favoris (*H̱iṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 728).

Dans les écuries du sultan, on trouvait des chevaux qui avaient des utilisations diverses : des coursiers, des chevaux de guerre, de parades, de main, de polo...⁹⁶. Ils étaient très nombreux : Maqrīzī rapporte qu'al-Nāṣir en possédait 4800 à sa mort, Barqūq 7000⁹⁷, et Ibn Taḡrī Birdī qu'al-Mu'ayyad Ṣayḥ en laissa un grand nombre après son décès⁹⁸.

Qu'en était-il des chevaux des émirs et des simples mamlûks ? Les informations à ce sujet sont rares : on sait que Baktimur al-Saqī avait environ six cents chevaux⁹⁹, dont certains probablement offerts par al-Nāṣir, des pur-sang sans doute, puisqu'il comptait parmi les favoris du sultan. Il avait largement les moyens de s'offrir des montures de choix, comme tous les grands émirs qui possédaient des écuries immenses¹⁰⁰. Sur les montures des émirs de rangs modestes, on ne sait presque rien. Mis à part les chevaux offerts par le sultan, qui ne comptaient sans doute pas parmi ses plus beaux coursiers¹⁰¹, ils achetaient les montures que leurs moyens leur permettait de s'offrir. Chevaux arabes, barbes, turcomans, arabes-barbes, arabes-turcomans ? Probablement un peu de tout cela, en fonction du prix. Les arabes-turcomans, probablement moins chers que les chevaux de sang pur, sont d'ailleurs réputés pour faire d'excellents chevaux de guerre¹⁰². Certains simples mamlûks, en plus de la monture qu'ils recevaient à leur manumission, pouvaient aussi en acheter. Maqrīzī rapporte, au cours d'une anecdote, qu'un simple mamlûk émiral avait acquis un fort beau cheval pour un prix de mille dinars¹⁰³. On n'en sait pas davantage sur les origines de la bête.

96. Voir la description des écuries faite par Félix Fabri, *Voyage en Égypte*, *op. cit.*, p. 420 : "Nous vîmes de très beaux chevaux, chevaux de course, destriers, palefrois, chevaux de pas. L'Égypte abonde en effet d'excellents chevaux, plus que tout autre région du monde". En 801/1398, Barqūq inspecta les écuries et distribua les chevaux de courses (خيال السباق) aux émirs (Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 588, cf. la traduction de Popper, vol. I., p. 166).

97. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 730. Sur les écuries sultaniennes, voir *infra*, III. 3. B.

98. *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI, (éd. Popper), p. 431 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 89).

99. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 222.

100. À ce sujet, voir *infra*, III. 3. B. 3).

101. Je rappelle qu'al-Nāṣir distribuait des barbes, qu'il prisait peu, à ses émirs, excepté à ses favoris, cf. *supra* note 95.

102. David Nicolle, *Medieval Warfare Source Book. Christian Europe and their Neighbours*, Brockhamton Press, London, 1996, p. 271.

103. Rapporté par André Raymond et Gaston Wiet, *Les Marchés du Caire, traduction annotée du texte de Maqrīzī*, CNRS/IFAO, 1979, p. 116-118.

B. SE PROCURER UNE MONTURE.

Pour cette dynastie de cavaliers, s'approvisionner en chevaux, assurer la remonte, étaient une quête constante. Il fallait pourvoir non seulement aux besoins du sultan, dont les écuries étaient immenses et comprenaient un nombre considérable de montures, mais aussi à ceux des émirs, dont la puissance se mesurait à l'aune de leurs écuries¹⁰⁴, ainsi qu'à ceux des simples mamlûks, dont les besoins étaient plus modestes. C'étaient ainsi plusieurs milliers de montures qu'il fallait acquérir, entretenir et distribuer en fonction du rang de chacun et des besoins de la classe militaire. Comment le sultanat garantissait-il une réserve suffisante en montures ? Quels étaient les moyens, pour un mamlûk, qu'il fut sultan ou simple soldat, de se procurer un cheval ?

• Comment le sultan acquiert des montures...

Le premier détenteur de chevaux était le sultan. Il en était aussi le premier pourvoyeur. Ses écuries, nous en avons eu un aperçu¹⁰⁵, étaient immenses. Comment étaient-elles approvisionnées ?

Une fois désigné sultan, il est légitime de penser que le nouveau souverain intégrait dans les écuries sultaniennes les montures qu'il avait acquises en tant qu'émir. Les rémunérations des hauts grades qu'il avait atteints avant d'arriver à la fonction suprême lui avaient en effet permis de s'en procurer de nombreuses. Elles se comptaient en centaines. Ce n'était pourtant qu'un mince apport. Les chevaux ont toujours été des cadeaux de choix, dans de nombreuses cours à travers le monde, et à des époques très diverses. Chez les Mamlûks plus qu'ailleurs semble-t-il. En effet, le sultan en recevait souvent de la part de ses propres émirs, et parfois beaucoup ! Nous verrons que la réciproque était plus fréquente encore. En 800/1397, le père d'Ibn Taġrī Birdī offrit à Barqūq cent vingt-cinq chevaux. En ġumādā II 847/1443, Ġaġmaq s'en vit offrir deux cent quarante, dont certains n'étaient pas des pur-sang arabes mais des chevaux de sang mêlé (أكاديش), tout en étant probablement

104. À ce sujet, voir *infra*, III. 3. B. 3).

105. La question des écuries, dont celle du sultan, sera traitée en détail *infra*, III. 3. B. et III. 4. A.

des montures de choix¹⁰⁶. Quelques mois plus tard, son *ustādār* lui fit présent, à deux reprises, de plusieurs centaines de chevaux¹⁰⁷. Ce ne sont là que quelques exemples. Il y en a d'autres, nombreux, dans les diverses chroniques. Cela prouve l'énorme quantité de montures que possédait la classe mamlûke, et l'immense richesse de certains émirs de haut-rang. Les souverains des États amis, en envoyant leurs cadeaux diplomatiques, étaient moins généreux. En 666/1267, le souverain du Yémen offrit à Baybars "vingt chevaux équipés comme pour la guerre"¹⁰⁸. En 838/1434, Qarā Yuluk, seigneur d'Āmid envoya son ambassadeur auprès de Barsbāy avec, en guise de présent, neufs chevaux de sang mêlé (أكاديـش), ce qui ne fut guère apprécié¹⁰⁹. Quelques années plus tard, en 849/1444, les Maghrébins firent cadeau d'une trentaine de chevaux, des juments surtout, à Ġaqmaq¹¹⁰. Les princes bédouins en offraient également¹¹¹. Nous avons vu qu'al-Nāṣir Muḥammad leur en acheta aussi beaucoup. L'achat, effectivement, était un moyen d'approvisionnement simple. Un marché aux chevaux (*sūq al-ḥayl*) se tenait deux fois par semaine sur la place Rumayla, sous la Citadelle¹¹². Les chevaux y étaient mis en vente à la criée et les émirs pouvaient venir en acheter¹¹³.

106. Ibn Taġrī Bīrdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. V (éd. Popper), p. 576 et vol. VII (éd. Popper), p. 129 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 156 et vol. V, p. 91).

107. En 848/1444, il lui offrit trois cents chevaux arabes, et en 852/1448, six cents juments, dont six sellées avec des selles ornementées et trente avec des selles en cuir bulgare, Ibn Taġrī Bīrdī, *Ḥawadīt*, op. cit., vol. VIII (éd. Popper), p. 15 et 27 (cf. la traduction de Popper, p. 9 et 18).

108. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 563 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/2, p. 49).

109. Ibn Taġrī Bīrdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 721 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 117).

110. Ibn Taġrī Bīrdī, *Ḥawadīt*, op. cit., vol. VIII (éd. Popper), p. 19 (cf. la traduction de Popper, p. 12). On trouve également de nombreuses mentions d'ambassadeurs offrant des chevaux à divers sultans chez Ibn Iyās, mais il ne cite jamais le nombre exact, ce qui laisse d'ailleurs supposer qu'il n'était pas extraordinaire, auquel cas il n'aurait pas manqué de le rapporter.

111. Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. III, p. 33, vol. IV, p. 246 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 36 et *Journal*, op. cit., vol. I, p. 229).

112. Voir notamment la remarque d'Ibn Taġrī Bīrdī qui dit que Barqūq achetait beaucoup de chevaux (*Nuġūm*, op. cit., vol. V (éd. Popper), p. 598, cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 173).

113. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, op. cit., vol. IV, p. 62 et Gaudesfroy-Demombynes, *La Syrie à l'époque des Mamelouks d'après les auteurs arabes*, édition P. Geuthner, Paris, 1923, p. CI. Le texte de Qalqašandī laisse entendre que seuls les détenteurs d'un commandement militaire, les émirs donc, pouvaient aller acheter des chevaux sur ce marché. Le témoignage de Maqrīzī évoqué un peu plus haut (voir page 245 et note 103) laisse croire quant à lui qu'un simple mamlūk pouvait acheter une monture, et même une fort belle. Or, le *sūq al-ḥayl* semble être le seul endroit où l'on pouvait acheter des chevaux.

Cependant, pour parer en partie au coût énorme que constituait l'achat de chevaux, certains sultans pratiquèrent l'élevage. Ce fut al-Nāṣir Muḥammad, semble-t-il, qui en prit l'initiative. L'intérêt sans limites qu'il portait aux chevaux et la connaissance approfondie qu'il avait de l'ascendance de chacun de ses coursiers – de leur pedigree dirait-on aujourd'hui – l'incitèrent à créer une jumenterie, le Maydān al-maḥarī (*maydān* des poulains), qui resta en activité jusqu'au règne de Farāğ ibn Barqūq¹¹⁴. Malgré l'abandon de cette place destinée à la reproduction, il est probable, au vu de la multitude de chevaux possédée par le sultan, que le renouvellement du cheptel équin ait perduré au sein des écuries sultaniennes. C'est ce que laisse entendre, en tout cas, une anecdote rapportée par Ibn Iyās, qui raconte que trois individus furent cloués et coupés en deux pour avoir volé au sultan une ses poulinières (حجرة من حجرة) de prix¹¹⁵. Cela implique, non seulement, que cette jument était destinée à la reproduction, mais qu'elle n'était pas la seule dans ce cas.

Il existait encore d'autres moyens d'approvisionnement. Les chevaux faisaient bien sûr partie du butin de guerre, nous l'avons vu¹¹⁶. Les biens de nombreux émirs tombés en disgrâce étaient saisis, dont leurs innombrables montures¹¹⁷. Enfin, de façon exceptionnelle ou régulière, certaines catégories d'individus devaient s'acquitter du don de chevaux¹¹⁸.

114. Sur le vif intérêt du sultan pour la généalogie de ses montures et le fait qu'il assistait personnellement aux naissances des poulains, voir Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 728-729. Sur le Maydān al-maḥarī, voir *ibid.*, vol. 3, p. 630-631, et *infra*, III. 3. A. 3).

115. *Badāʾī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 253 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 235). Elle valait près de deux cents dinars. David Nicolle rapporte que les chevaux étaient élevés en Syrie et dans une moindre mesure en Égypte, mais qu'ils étaient cependant obligés d'en importer beaucoup (dans *The Mamluks, 1250-1517*, illustrations d'Angus McBride, Osprey, 1993, p. 10).

116. Voir Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 377, 751 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 28, vol. II/1, p. 106) ; Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 402 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 70). À ce sujet, voir aussi Abbès Zouache, *Armées et combats*, *op. cit.*, p. 532.

117. Voir, entre autre, Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I., 758, 817 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/1, p. 114, vol. II/2, p. 36) ; Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 197 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 132).

118. Voir l'appendice de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/1, p. 207, qui retranscrit le serment de soumission du roi Lifon de Sis à al-Aṣraf Ḥalīl. Il s'engage à livrer chaque année vingt-cinq chevaux "ikdiš de bonne race" (c'est-à-dire des chevaux de sang mêlé ou des hongres. À ce sujet, voir *ibid*, la note 37 p. 46-47) ; En 791/1389, les fonctionnaires durent fournir un cheval chacun en vue d'une expédition guerrière (Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 489-490, cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 92). En 837/1434, Barsbāy imposa aux habitants de certains districts de fournir des chevaux pour les mêmes raisons (*ibid*, vol. VI, p. 717, cf. vol. IV, p. 114-115 de la traduction).

Quelques tribus de bédouins, notamment, devaient s'acquitter d'une contribution appelée *qawūd* (قود) consistant en chevaux et chameaux, qu'ils avaient en grand nombre¹¹⁹.

La remonte du sultan était ainsi assurée par divers moyens allant des plus simples, l'achat et l'élevage, aux plus aléatoires mais néanmoins efficaces, les cadeaux ou les confiscations.

• ...et les redistribue

Si le sultan se devait d'avoir des écuries immenses pour assurer son statut de premier mamlūk – nous verrons en effet à quel point la taille des écuries était symbolique de la puissance de son possesseur¹²⁰ –, il lui fallait aussi avoir une réserve importante pour pourvoir aux distributions conséquentes et régulières de montures qu'il faisait aux mamlūks de tous rangs.

L'État devait en effet donner une monture à chaque recrue qui sortait des *ṭibāq*. Lors de son affranchissement, le soldat se voyait en effet remettre son équipement de guerrier, soit ses armes, et sa monture. Cette dernière provenait d'une écurie spéciale, sises à al-Ġūq, non loin de la Birkat al-fīl¹²¹. Il y a tout lieu de penser qu'elle ne contenait pas les chevaux les plus précieux du sultan. Il préférerait sans doute les garder pour lui-même ou ses favoris. Il s'agissait cependant de fournir la monture de guerre au corps d'élite constitué par les combattants mamlūks. Il aurait été un non-sens de ne pas équiper le jeune soldat avec un cheval de qualité, alors qu'il sortait de l'école où il avait acquis chèrement une formation

119. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 388 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 42 et plus particulièrement la n. 59, p. 42-43). L'auteur égyptien rapporte un peu plus loin que certaines tribus bédouines devaient payer un tribut qui alimentait, entre autre, les écuries des chevaux de poste (*ibid.*, p. 481, cf. p. 189-190, vol. I/1 de la traduction).

120. *Infra*, III. 3. B.

121. Voir Ayalon, "L'Esclavage", *op. cit.*, p. 17. Ibn Taġrī Birdī évoque l'uniforme et le cheval que l'on donna à Ṭatar lors de sa manumission. Il fait la même chose concernant celle de Ġamaq, et ajoute que c'était là ce qui se faisait habituellement. Il fait cette précision parce-que Ġamaq avait été affranchi seul, ce qui est un cas unique, les affranchissements se faisant toujours collectivement (dans *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 509, vol. VII (éd. Popper), p. 35, cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 145 et vol. V, p. 26). Ibn Iyās fournit le même type de renseignements dans *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 179, 322, 406 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 173, 301-302, 377). Ayalon précise que ces informations sont confirmées par de nombreuses allusions dans les sources. Sur les écuries d'al-ġūq, voir la brève n. 5, p. 5 dans *Sulūk*, *op. cit.*, vol. II.

militaire très poussée. Quel intérêt, en effet, d'avoir formé un cavalier d'élite si c'était pour lui donner une monture sur laquelle il ne pouvait pas exploiter ses compétences ?¹²²

De ces écuries provenaient aussi sans doute les chevaux qui servaient à remplacer ceux qui étaient morts sur le champ de bataille. Le sultan s'engageait effectivement à fournir une nouvelle monture à tout mamlūk ayant perdu la sienne à la guerre, s'il pouvait le prouver¹²³. En 897/1492, celles qui appartenaient aux soldats morts de la peste furent distribuées aux survivants¹²⁴. Bien que, dans ce cas précis, la redistribution eût lieu parce qu'il y avait alors un grand nombre de chevaux et un manque de palefreniers, on peut imaginer que des mesures de ce type aient eu cours régulièrement, lorsqu'un mamlūk mourait sans descendance et qu'il n'avait pu léguer ses montures à ses propres mamlūks, par l'intermédiaire d'un *waqf* par exemple. Al-Ġawrī, lui, n'hésita pas à exiger que son émīr *aḥūr al-kabīr* prélève sur la succession de certains mamlūks de deux à cinq chevaux ou leur contre-valeur, et de faire emprisonner l'exécuteur testamentaire ou la veuve qui opposeraient quelques résistance !¹²⁵

Au fur et à mesure qu'il acquérait expérience et montait en grade, le soldat voyait augmenter le nombre de ses montures. Il pouvait les acheter, lorsque ses moyens le lui permettait¹²⁶, mais les largesses du sultan étaient encore un moyen usuel d'étroffer son cheptel. Les sources font en effet très souvent mention des dons d'un ou plusieurs cheval, harnaché ou non, de la part du souverain à ses hommes. Plus ils étaient gradés, plus ils avaient de

122. Le témoignage de Félix Fabri va dans ce sens : il est émerveillé par les chevaux d'une troupe de mamlūks qu'il rencontre à Gaza. Son récit manque de détails quant à la troupe en question, mais on peut penser que si certains d'entre ces mamlūks sont des émīrs, même de rangs modestes, il y en a d'autres parmi eux qui sont simples troupiers (dans *Voyage en Égypte*, *op. cit.*, p. 32-33. Voir aussi le t. III, p. 798).

123. Qalqašandī, *Šubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 54 ; Maqrīzī, *Hiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 702 ; Ayalon, "The System of Payment in Mamlūk Military Society", dans *JESHO*, 1958, I/1 et 3, repris dans *Studies on the Mamlūks*, *op. cit.*, p. 269 ; Voir aussi Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, 281 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 263) : ici, l'auteur parle de chevaux de remplacement (خيول الردّ) dus aux vétérans (الفرانصة), mais il n'est pas spécifié précisément en quelles circonstances. Un peu plus loin cependant, le même auteur parle de la répartition des chevaux dus aux vétérans dont la monture était morte et "qui y avaient droit selon les règlements" (*ibid*, p. 324, et p. 303 de la traduction).

124. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, n. 5, p. 293, cette remarque se trouvant sur l'édition de Bulāq (cf. la traduction de Wiet, *Histoire des Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 329, n. 1).

125. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, 301 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. 1, p. 282).

126. Les préparations d'expéditions militaires semblent avoir été des périodes au cours desquelles l'achat de montures ait été particulièrement pressant, ce qui faisait monter leur prix (ainsi que celles des armes) : Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 879, 897 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/2, p. 134, 166) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. V, p. 27 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. II, p. 27).

chance d'en être bénéficiaires. Ces distributions étaient parfois occasionnelles¹²⁷, mais elles étaient également fixées par un rituel officiel.

Ce fut Baybars qui inaugura la politique de don de montures. À l'issue des jeux guerriers qu'il livrait avec l'ensemble de la classe militaire, il offrait aux émirs qui avaient su s'illustrer par leurs prouesses des chevaux provenant de ses écuries, harnachés de selles et de brides dorées ou argentées. Les simples soldats, eux, recevaient une robe d'honneur¹²⁸. Ses dons pouvaient s'élever à plus d'un millier de montures. Quand il n'était pas en mesure d'offrir l'animal lui-même, il en céder la somme¹²⁹. Al-Nāṣir Muḥammad reprit la coutume et l'institutionnalisa. Désormais, la distribution de chevaux eut lieu deux fois l'an. La première se déroulait au printemps, au retour des pâtures. Les émirs de cent recevaient des chevaux harnachés, ceux de *tabḥānā* des chevaux nus, certains de race arabe (خَيْلٌ وَعُرْبَاءٌ). La deuxième était associée à la saison, officielle elle aussi, de polo. C'était à nouveau les émirs les plus gradés qui en bénéficiaient, à tel point, nous dit Maqrīzī, que certains d'entre eux, les plus proches du sultan, pouvaient en acquérir ainsi une centaine par an. Les émirs de dix n'avaient droit officiellement à rien, sauf si le sultan décidait de leur accorder une faveur particulière¹³⁰.

À la lumière de ces quelques données, on mesure l'importance de la possession de montures pour les Mamlûks. Il s'agissait probablement de leurs biens les plus précieux et les plus essentiels. Dès lors qu'il était affranchi, le mamlûk n'avait de cesse d'augmenter son cheptel. Le cheval lui permettait certes d'assurer sa fonction militaire, mais aussi d'imposer son statut et sa puissance¹³¹. Le mamlûk était un cavalier, le cheval son symbole. Ainsi, un présent qui se voulait princier comprenait nécessairement quantité de chevaux de prix.

127. Voir le commentaire de Maqrīzī à ce sujet, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 702. Comme il a été dit dans le développement, les sources font très souvent mention de dons de chevaux de la part du sultan. Il ne me paraît pas nécessaire d'en donner des exemples.

128. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 518-519 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamelouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 243-244). *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 372.

129. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 592 et 598 (cf. vol. I/2, p. 89 et 96 de la traduction).

130. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 635-636, 702 ; Qalqaṣandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 54.

131. La possession de chevaux est également un signe de richesse chez les nomades de la steppe. En Asie centrale, " qui n'aurait pas son cheval ne serait pas un nomade de la steppe, mais qui n'en aurait qu'un ne serait qu'un très pauvre homme, et 'il n'est pas rare qu'on en possède dix, quinze, voire cinquante ou cent pour une seule famille de cinq ou six personnes", rapporté par Digard, *Une histoire du cheval*, *op. cit.*, p. 71, d'après Roux, *L'Asie centrale. Histoire et civilisation*, Fayard, Paris, p. 48

Quant à la distribution de montures, elle était fixée par des règles précises et faisait partie intégrante de la pompe officielle. Ce n'étaient pas là des usages anodins, mais des pratiques de cour essentielles, qui plaçaient le cheval au centre du cérémonial, et illustrait ce qu'était intrinsèquement la classe au pouvoir : des cavaliers.

Ainsi, l'approvisionnement en montures était capital pour le sultanat mamlûk. Il s'agissait d'acquérir, entretenir, échanger, plusieurs dizaines de milliers de chevaux¹³². C'était un cheptel colossal. Cependant, les sources font rarement mention de problèmes relatifs à leur acquisition ou leur entretien : la mortalité des chevaux fut particulièrement importante certaines années¹³³, leur achat précipité précédant quelques expéditions guerrières amenèrent des pénuries ponctuelles¹³⁴, guère plus. Les quantités échangées entre les tenants de l'élite sont en effet loin de témoigner d'un manque chronique. Pourtant, il fallait maintenir cet immense cheptel dans une région du monde peu propice aux verts pâturages.

132. Les montures du sultan se comptaient en milliers, celles des émirs les plus importants en centaines – je rappelle que certains d'entre eux pouvaient se permettre d'offrir au sultan jusqu'à six cents chevaux –, et celles des émirs de rangs plus modestes en dizaine. Chaque simple soldat mamlûk en avait au moins une. Il faut compter aussi avec les poulinières et les chevaux de poste.

133. "Cette année [703/1304], la mortalité régna en Syrie sur les chevaux. À Alep et à Damas il périt environ quatre-vingt mille de ces animaux. La maladie se propagea parmi les chevaux de l'Égypte, et en enleva un grand nombre", Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 949 (cf. la traduction de Quatremère rapportée ici, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/2, p. 228).

134. Voir note 126.

Bien que les besoins alimentaires des chevaux orientaux fussent moindre que ceux des chevaux francs¹³⁵, la maintenance du cheptel impliquait nécessairement qu'une part conséquente des terres cultivées fussent exclusivement réservées à la culture de plantes fourragères et céréalières à l'usage des chevaux. Une part importante du salaire des mamlûks, et donc des dépenses de l'État, consistait d'ailleurs dans l'attribution de la prébende des montures.

La majeure partie de l'année, les chevaux étaient nourris aux grains, de l'orge principalement, et au fourrage, du trèfle ou de la luzerne¹³⁶.

Le sultan devait distribuer quotidiennement, en plus de leur salaire, des rations d'orge (*'alīq*, عـلـيـق)¹³⁷ à ses mamlûks, en fonction de leur grade, ce qui représentait des quantités très importantes¹³⁸. À certaines périodes, ces rations furent versées en argent et non en nature¹³⁹. L'allocation de provende pour les chevaux des émirs était versée différemment. Il leur était concédé certaines terres non soumises à l'impôt foncier (من غير خراج) aux alentours de Giza afin qu'elles soient cultivées de luzerne (قـسـرط) pour nourrir leurs chevaux¹⁴⁰. Les rations d'orge semblent ainsi avoir été à leur frais¹⁴¹. Les mauvaises années de récolte, le prix de

135. Les chevaux francs, plus lourds, eurent des difficultés à s'acclimater aux conditions du Moyen Orient : le manque d'eau et la mauvaise qualité du fourrage firent mourir ou dépérir nombre d'entre eux, voir Abbès Zouache, *Armées et combats*, op. cit., p. 531.

136. Pour ce qui concerne le fourrage, les sources font mention de *barsīm* (برسيم : terre semées de luzerne, d'après Dozy, *Supplément*, op. cit., vol. I, p. 71, mais Kazimirski donne *trèfle*, dans *Dictionnaire*, op. cit., vol. I, p. 110, ainsi que Wehr, *Dictionary*, op. cit., p. 52) et de *qurt* (قـرط : luzerne ou fourrage, d'après Dozy, *Supplément*, op. cit., vol. II, p. 338). Il est parfois plus généralement appelé "foin" (*darsīm*, درسيم, au demeurant très proche phonétiquement du *barsīm* mentionné plus haut). Dans Qalqašandī, les deux termes, *barsīm* et *qurt*, semblent synonymes (Şubḥ, op. cit., vol. IV, p. 54-55).

137. Que l'on trouve parfois sous la forme *'aliqa* (عليقة). À ce sujet, voir la note de Quatremère, dans *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/1, n. 62, p. 180-181.

138. Qalqašandī, Şubḥ, op. cit., vol. IV, p. 54-55 ; Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, op. cit., vol. 3, p. 701 ; Ibn Taḡrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. V (éd. Popper), p. 397-398, 597 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 26, 173) ; Ibn Iyās, *Badā'iʿ*, op. cit., vol. IV, p. 367 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, op. cit., vol. I, p. 342). Voir aussi Ayalon, "The System of Payment", op. cit., p. 268.

139. Ibn Iyās, *Badā'iʿ*, op. cit., vol. III, p. 331 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 310).

140. Qalqašandī, Şubḥ, op. cit., vol. IV, p. 54-55.

141. On trouvait des commerces vendant de l'orge, cf. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 516 (cf. la traduction de Popper, vol. VI, p. 85).

l'orge ou du fourrage augmentaient¹⁴². L'entretien de la remonte devenait alors particulièrement dispendieux, à tel point qu'il arriva que certains volent les grains¹⁴³.

Au printemps cependant, les chevaux étaient envoyés au vert (*rabīʿ*, ربيع). Selon Quatremère, ce terme "s'emploie, surtout en Égypte, pour signifier un champ couvert d'orge, de trèfle, et autres plantes, encore en herbes, et dans lequel on laissait les chevaux paître en liberté, afin que l'usage de cette nourriture rafraîchissante et pleine de suc les délassât de leurs fatigues, et leur donnât de nouvelles forces"¹⁴⁴. Les écuries sultaniennes se vidaient alors en grande partie, et les chevaux étaient amenés aux pâturages, appelés *marābiṭ al-ḥayl*¹⁴⁵. Ils se trouvaient dans les environs de Giza, notamment dans le village du nom de Wasīm et sur la rive de Minbābā¹⁴⁶. Les mamlûks sultaniens y envoyaient également leurs montures, chaque ration d'orge qui leur été allouée le reste de l'année était alors remplacée par un demi *faddān* de luzerne sur pied, pendant trois mois¹⁴⁷. C'étaient les serviteurs, *ḡilmān*, qui s'occupaient d'elles¹⁴⁸. Ils étaient logés dans des tentes qui bordaient les pâturages¹⁴⁹. En période de lutte intestines, la concentration importante de montures pouvait attirer les convoitises : leur vol était alors plus aisé que quand elles se trouvaient protégées par les hauts murs des palais, alors qu'elles pouvaient assurer la remonte d'un

142. Voir entre autre, Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. 1, p. 506, 893, 908 (cf. la traduction de Quatremère rapportée ici, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 231, vol. II/2, p. 161, 176) ; Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 516 (cf. la traduction de Popper, vol. VI., p. 84-85) ; Ibn Iyās, *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. III, p. 213, 224 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 237, 251).

143. Ibn Iyās, *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 241 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. 1, p. 224).

144. Dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 16, n. 16. D'après le récit d'un voyageur occidental cité par Quatremère, cette mise au vert avait lieu en janvier et février.

145. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 635 Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 117, VII (éd. Popper), p. 402 (cf. la traduction de Popper, vol. II., p. 86, vol. VI., p. 16).

146. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 380, 564 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 55, vol. IV., p. 8) ; Ḥawādīt, *op. cit.*, vol. VIII, (éd. Popper), p. 19 ; Ibn Iyās, *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. III, p. 142-143 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 156).

147. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 54-55. Un *faddān* équivaut à la superficie qu'un bœuf peut labourer en une journée, soit environ 4200 m².

148. Ibn Taḡrī Birdī, *Ḥawādīt*, *op. cit.*, vol. VIII, (éd. Popper), p. 19.

149. Voir le récit d'un voyageur occidental rapporté par Quatremère, dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 16, n. 16.

parti ou d'un autre¹⁵⁰. À leur retour, les chevaux pouvaient être passés en revue par le sultan avant d'être distribués aux émirs¹⁵¹.

Cette alimentation en grains et fourrage essentiellement est loin d'être sans incidence sur la force de frappe des Mamlûks. C'est la seule qui soit capable de remplacer efficacement la mise au vert des chevaux toute l'année, ce que l'Égypte et la Syrie ne pouvaient se permettre que pour une période limitée, quelques semaines, et sur un nombre réduit de terres. Cette nourriture permettait en effet aux Mamlûks d'entretenir des chevaux forts et robustes, capables de mener des cavaliers en armure sur un champ de bataille. Si l'approvisionnement en orge et fourrage était bien assuré lors des campagnes militaires, elle permettait aux troupes de ne pas être trop dépendantes de la vie sur le pays, même si, par ailleurs, les conditions agricoles des zones de guerre avaient aussi leur importance stratégique¹⁵².

Cela leur donnait un certain avantage sur les Mongols par exemple, qui n'avaient ni le même type de nourriture, ni les mêmes chevaux. Ils montaient en effet de grands poneys, plus petits que les chevaux utilisés par les Mamlûks, et qui ne pouvaient pas galoper avec un cavalier en armure pendant longtemps. Il leur fallait donc une remonte beaucoup plus importante pour assurer leur guerre de mouvement, car ils devaient changer plusieurs fois de monture lors d'une même bataille. Dans les steppes, l'immensité des troupeaux de ces petits chevaux ne posait guère de problème. Quand ils arrivèrent en Syrie cependant, les Mongols furent confrontés au problème de l'alimentation de leurs innombrables montures. Ils ne pouvaient pas toutes les nourrir sur les pâturages syriens, et durent laisser une partie importante de leur remonte, amoindrissant dès lors leur force de frappe¹⁵³.

Ainsi, le fait que les Mamlûks aient donné à leurs chevaux une alimentation en grains et en fourrage essentiellement leur permettait d'entretenir un cheptel certes moins important que

150. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 355 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, p. 395).

151. *Ibid*, p. 108 (cf. p. 123 de la traduction).

152. En 667/1268, Baybars partit en expédition en Syrie s'arrêta, en cours de route, à Ursūf, "à cause des nombreux pâturages qui entouraient cette ville", Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I., p. 573 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 61). En 836/1433, lors de l'attaque d'Āmid par les Mamlûks, les chapardages des *ḡilmān* dans les environs de la ville furent si efficaces que les chevaux furent particulièrement bien nourris, et qu'il fallut même mettre le feu aux grains et au fourrage lors de la levée du siège, Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡum*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 702, 707 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 103 et 106). En 922/1517, alors que les Ottomans marchent sur l'Égypte, le sultan Tumānbāy ordonne de brûler les réserves alimentaires, mais aussi l'orge, le blé et le fourrage, pour que les Ottomans ne puissent pas nourrir leurs chevaux, qui sont épuisés, Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. V, p. 139-140).

153. Voir John Masson Smith, « Mongol society », *op. cit.*, p. 255.

celui de leurs ennemis mongols, mais constitué de chevaux plus grands et plus robustes, tout en étant particulièrement endurants. Félix Fabri ne dit-il pas que "l'Égypte abonde en [...] excellents chevaux, plus que tout autre région du monde" ?¹⁵⁴ De plus, à l'instar des cavaliers mamlûks eux-mêmes, qui recevaient une formation militaire pointue, leurs chevaux bénéficiaient d'un dressage poussé.

154. Félix Fabri, *Voyage en Égypte*, *op. cit.*, p. 420

D. FORMER UN CHEVAL DE GUERRE.

L'entraînement assidu et exigeant des cavaliers ne suffit pas à lui seul à expliquer la redoutable efficacité de la cavalerie mamlûke. Pour exploiter au mieux leurs compétences si chèrement acquises, il fallait que leurs montures fussent, elles aussi, très bien préparées.

Le chapitre sur l'équitation d'Ibn Aḥī Ḥizām témoigne du degré de dressage que le maître abbasside obtenait de sa monture. La virtuosité équestre des Mamlûks laisse entendre que leur niveau en équitation était similaire, et la reproduction du texte d'Ibn Aḥī Ḥizām à l'époque qui nous concerne, que sa méthode était encore suivie.

Sans reprendre dans le détail sa leçon de dressage¹⁵⁵, il est utile de rappeler ici ses principes fondamentaux, et, surtout, son point ultime : l'apprentissage doit se faire progressivement et toujours dans la douceur, afin que le cheval apprenne à rester maître de lui, à ne jamais se précipiter. Le travail dans un cercle de plus en plus étroit et le reculer sont des exercices délicats. Ils vont permettre à la monture d'être parfaitement équilibrée, rassemblée, ce qui est la finalité de la leçon. Ainsi, le cheval sera plus sûr sur ses appuis au galop, pourra à la fois en changer facilement¹⁵⁶, mais sera également à l'aise sur le mauvais appui¹⁵⁷. Concrètement, pour le combattant, cela se traduit par la souplesse de sa monture, qui pourra effectuer des changements aisés et rapides de direction, et qui saura donc se déplacer de façon adéquate lorsque son cavalier voudra éviter un coup, le parer, en porter un...

Aussi poussée soit cette leçon de dressage, elle n'est pas complète. Elle constitue seulement le socle, certes très solide, sur lequel prendra appui tout exercice martial monté ultérieur. Félix Fabri nous rapporte les préparations physiques qu'imposaient les Mamlûks à leurs chevaux sur les pentes du Muqaṭṭam pour renforcer leur endurance et leur agilité : " Ils courent avec une telle force qu'ils semblent voler comme le vent ; ils ne galopent pas

155. Voir *supra*, I. 2. A. 1).

156. Il s'agit du changement de pied.

157. C'est-à-dire qu'il pourra *galoper à faux*, qui est un exercice relativement difficile. Lorsqu'un cheval au galop tourne vers la droite, il le fera plus facilement s'il *galope à droite* c'est-à-dire si son antérieur et son postérieur, qui se trouvent à l'intérieur de la courbe, s'engagent en premier. Il galopera à *faux* si, dans le même virage, il engage ses membres externes, soit le postérieur et l'antérieur gauches. C'est une façon de tourner qui n'est pas naturelle, car difficile à réaliser, d'autant plus si le virage est serré. Mais le galop à faux est un exercice très bénéfique pour le dressage et l'équilibre que le dresseur veut inculquer à sa monture.

seulement sur le plat, mais encore sur les pentes abruptes, à travers les obstacles, les rochers et les lieux escarpés, et cela sans se blesser ni tomber [...]."¹⁵⁸

Il fallait, aussi, les former au maniement des armes de leur cavalier. En effet, un cheval ne devait pas réagir de la même façon si son cavalier utilisait une lance ou un arc. Lorsqu'il maniait la lance par exemple, la monture devait obéir à la pression de ses jambes, pour tourner de tel ou tel côté, car les mains étaient occupées avec l'arme. C'était cette pression des jambes qui menait la monture. Mais lorsque le cavalier se servait de son arc, son cheval devait, au contraire, ne pas répondre à cette pression. Tirer au galop dans quelque direction que ce soit implique forcément que le cavalier exerce une pression avec l'une de ses jambes. Il a besoin de cet appui. Or, dans ce cas, la monture devait continuer sa course tout droit, pour que l'archer pût évaluer la trajectoire de sa flèche et effectuer un tir en conséquence. Il fallait alors qu'elle *sût* que son cavalier était en train de tirer à l'arc et qu'il ne chargeait pas avec une autre arme. Est-ce qu'il la lui montrait, lui intimait un ordre oral, effectuait un geste particulier ? Il est difficile de le dire, mais il est certain qu'il y avait un moyen de communication.

Ainsi, former un cheval de guerre prenait du temps, plusieurs mois sans aucun doute. Said Hunedi, qui a créé une école de *furūsiyya* en Jordanie et réalise des performances équestres inspirées des exercices contenus dans les traités de *furūsiyya*¹⁵⁹, estime que la formation d'un cheval de guerre demande trois années, à raison de deux heures de travail par jour, six jours par semaine. Pour l'entretien, il faut, en plus des exercices quotidiens d'équitation, consacrer environ une demi heure par jour aux exercices martiaux, six jours par semaine également¹⁶⁰. Rien, bien entendu, ne permet d'affirmer que tel était le rythme sous les Mamlûks. Il était probablement plus soutenu, car la formation d'un cheval de combat était une nécessité impérieuse. Mais cela permet d'avoir un ordre d'idée, et de se rendre compte du travail nécessaire.

Un cheval de guerre, donc, était précieux. Par ses aptitudes naturelles, d'abord, qui devaient lui permettre d'arriver à ce degré de dressage et de travail physique, d'où la sélection de

158. *Voyage en Égypte*, op. cit, p. 421.

159. Ce sont lui et ses élèves que l'on voit dans la vidéo réalisée à l'occasion de l'exposition présentée à l'Institut du monde arabe en 2002-2003, *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident* (réalisation par Michel Quinejure).

160. Il s'agit d'une communication orale. Je tiens à le remercier vivement pour ces informations pratiques, qu'il n'est possible de recueillir qu'auprès de personnes ayant son expérience.

certaines races équines¹⁶¹. Par les aptitudes acquises, ensuite, fruits d'un entraînement long et méthodique. Il fait peu de doute que le mamlûk consciencieux y été attaché et qu'il devait en prendre soin. Une remarque d'Ibn Manglî illustre ce sentiment. Il juge qu'un mamlûk doit toujours avoir le meilleur matériel, selon ce que ses moyens lui permettent de s'offrir. Dans le cas contraire, il serait considéré comme un "imbécile, surtout s'il employait une rosse alors qu'il aurait les moyens d'avoir un bon cheval ; une telle conduite ne souffrirait aucune excuse, car, nous, nous préférons nos chevaux à nous mêmes ". Il recommande d'en prendre soin personnellement¹⁶².

La relation tissée entre le soldat et sa monture était en effet d'une grande importance, particulièrement dans les conditions stressantes d'une bataille. Pour pouvoir la mener au mieux, le mamlûk devait la connaître, deviner ses craintes, devancer ses fatigues, savoir quels étaient ses qualités et ses faiblesses, comprendre ce qu'il pouvait en tirer. Il était aussi important pour lui d'avoir établi une relation personnelle avec sa monture que de connaître l'arc avec lequel il devait tirer ou l'épée qu'il devait manier. C'est exactement ce que dit un jeune mamlûk à son maître en affirmant que "l'homme ne combat bien que sur une monture qu'il connaît et en laquelle il a confiance"¹⁶³.

161. Said Hunedi m'a également confié qu'il préférerait désormais utiliser pour les exercices guerriers des chevaux de sang mêlé (qui contiennent du sang arabe) plutôt que des pur-sang. Après plusieurs années de pratique, il juge que les pur-sang, malgré des qualités certaines, ont cependant deux défauts majeurs : ils sont trop "chauds", restant rarement maîtres d'eux-mêmes dans l'excitation du combat, ce qui peut se révéler fatal sur un champ de bataille, et sont aussi trop fragiles pour supporter le dur travail physique que requièrent ces exercices.

162. Dans *De la chasse*, *op. cit.*, p. 68-69.

163. D'après Maqrîzî, rapporté par A. Raymond et G. Wiet, *Les Marchés du Caire*, *op. cit.*, p. 118.

3. UNE SÉLECTION DE L'ARMEMENT MAMLÛK : LA COLLECTION DE LA *FURUSIYYA ART FOUNDATION*.

D'après deux manuscrits conservés à Gotha et dont certains passages sont très ressemblants au texte de la *Nihāyat al-su'l*, Heinrich Ferdinand Wüstenfeld a donné le détail de l'armement du cavalier musulman "prêt pour le combat, et si l'un des éléments venait à manquer, alors il ne serait pas suffisamment équipé". Il s'agit d'une armure pour la monture, d'une cotte de maille, d'un casque muni d'une coiffe rembourrée, d'une paire de protège-bras, d'une paire de protège-jambes en maille, d'une paire de jambières. En ce qui concerne les armes, il devait être équipé de deux arcs et de trente flèches portées dans un carquois en cuir, d'une giberne avec des cordes de rechange, d'une lance, d'un javelot, d'une épée, d'une dague, d'une masse d'arme ou d'une hache bien aiguisée et avec un manche solide, qui puisse tailler n'importe quelle armure, et enfin une trentaine de pierres réparties dans deux sacoches de selles¹⁶⁴.

L'objet de ce chapitre est de présenter le plus large éventail possible de l'armement du guerrier mamlûk. La plupart des armes, offensives comme défensives, mentionnées dans la liste de Wüstenfeld seront représentées par une pièce au moins. Il m'a été possible de proposer ce large échantillon de l'armement mamlûk grâce à la générosité de la Furusiyya Art Foundation, qui m'a ouvert les portes de sa très belle et très riche collection et m'a autorisée à publier gracieusement toutes ces armes¹⁶⁵. Leur typologie cependant, n'est pas exhaustive, de même que n'y sont pas nécessairement représentées toutes les évolutions stylistiques et techniques qui eurent lieu au cours du sultanat mamlûk. Des études postérieures permettront ainsi de compléter cet échantillon. Il me paraît également important de souligner ici l'un des intérêts majeurs de proposer des objets auxquels ont a eu

164. Rapporté par Helmut Nickel, "A Mamlûk Axe", dans *Islamic Arms and Armour*, *op. cit.*, p. 161, n. 19, d'après Wüstenfeld, "Das Heerwesen der Muhammedaner, nach dem Arabischen" dans *Abhandlungen der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1880). Il s'agit des manuscrits 258 et 366. Sur les ressemblances soulignées par Lutfi Huq dans son édition de la *Nihāyat al-su'l* (*op. cit.*) entre les deux textes – qui se rejoignent parfois mot pour mot, dit-il – voir Scanlon, *Tafriḥ al-Kurūb*, *op. cit.*, p. 2, et surtout, se reporter au passage traduit par David Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.*, et l'étude qui en a été faite, *supra*, I. 2. C. 2) : les armes énoncées par Wüstenfeld sont effectivement celles présentées par al-Aqṣarāʾī dans ce chapitre.

165. Je tiens à remercier ici tous ses membres, et particulièrement Noel Adams qui m'a reçue et présenté les diverses pièces.

directement accès : les voir dans un livre ou un musée est une chose, pouvoir les toucher, les porter, en apprécier le poids et regarder les détails en est une autre, qui permet de mesurer la force athlétique des hommes qui les maniaient au combat.

Si la plupart des pièces présentées ici ont une valeur esthétique évidente, qui incite à penser qu'elles appartenaient à des personnages importants, cette dimension est secondaire dans cette approche : j'ai voulu surtout y décrire leurs caractéristiques en tant qu'armes effectivement portées sur le champ de bataille. Nombre d'entre elles portent l'estampille (*tamğa*) de l'arsenal ottoman, auquel elles furent intégrées après la victoire définitive de la Sublime Porte, preuve de leur grande qualité. Certaines sont inédites. Néanmoins, du fait même de leur appartenance – probable ou effective – à des émirs de haut rang, on peut penser qu'il s'agit du meilleur équipement disponible alors, et qu'il était donc réservé à une élite, les grands émirs et les mamlûks du sultan. Les simples mamlûks, eux, n'avaient très certainement pas l'occasion de porter des armures d'aussi belle facture que celles qui sont présentées ici¹⁶⁶.

Enfin, le *dabbûs* ayant été étudié avec le traité édité et traduit *supra*, il n'en sera pas question ici. Je voudrais cependant insister à nouveau sur son importance dans l'équipement du guerrier et son efficacité.

166. Je renvoie le lecteur à l'ouvrage de D. Nicolle qui vient de paraître sous les presses de l'Ifpo, et qui concerne l'armement trouvé dans les fouilles de la citadelle de Damas. On y trouve des exemples d'armes moins élitistes. L'historique et les influences concernant les diverses pièces d'armement sont traités de façon approfondie, *Late Mamlûk Military Equipment*, Travaux et études de la mission archéologique Syro-Française, Citadelle de Damas, vol. III, Ifpo, 2011.

À l'occasion d'une exposition présentée à l'Institut du monde arabe en 2007, une partie de la collection de la Fursiyya Art Foundation a été publiée, Bashir Mohamed, (éd.), *L'Art des chevaliers en pays d'islam. Collection de la Fursiyya Art Foundation*, coédition Skira/Institut du monde arabe, 2007, 418 p. On trouvera également un beau catalogage d'armes dans Robert Elgood (éd.), *Islamic Arms and Armour*, *op. cit.* ; David Alexander (éd.), *Fursiyya*, *op. cit.* ; J.-P. Digard, *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident*, *op. cit.*

A. L'ARMEMENT OFFENSIF.

• L'archerie

Les caractéristiques de l'arc utilisé par les Mamlûks sont très importantes à comprendre pour saisir pourquoi l'archerie constituait leur arme prédominante et en quoi résidait sa redoutable efficacité¹⁶⁷.

L'arc mamlûk, comme celui des peuples des steppes turco-mongoles, est de type composite. La façon la plus simple de fabriquer un arc est de prendre un morceau de bois et de lui infliger une certaine flexion en tendant une corde entre ses deux extrémités. Il s'agit alors d'un arc simple. Les puissants *long bows* anglais sont de ce type. Ils doivent leur efficacité à leur grande taille : ils peuvent effectivement atteindre les deux mètres de haut¹⁶⁸, et ne sont pas, de ce fait, utilisables à cheval.

L'arc composite n'est pas du même type. Il a le mérite d'emmagasiner davantage encore de force qu'un *long bow*, tout en étant bien plus petit. Le cavalier peut donc l'utiliser, et ce n'est pas un hasard s'il a été développé par des peuples cavaliers.

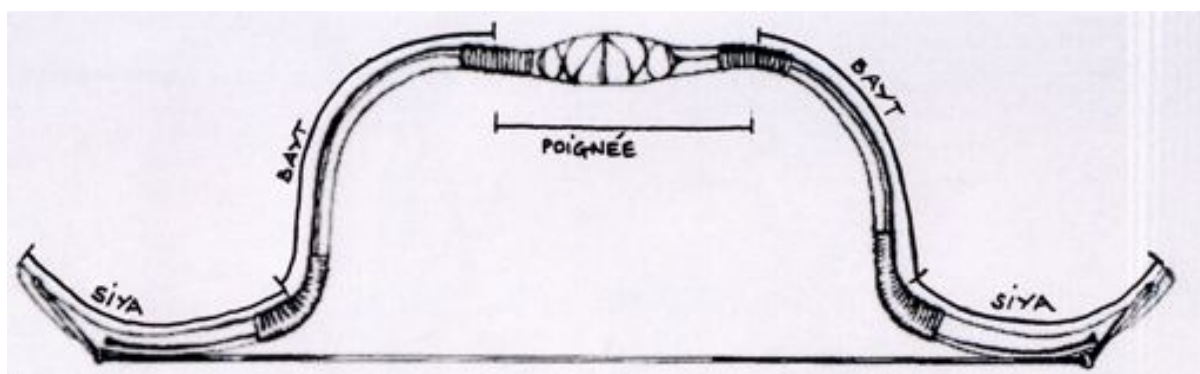
Il est dit composite car il est réalisé en plusieurs morceaux et avec divers matériaux : du bois, de la corne, des tendons et de la colle, qui sont intimement liés entre eux au cours d'un long processus de fabrication. Le bois, dans l'arc composite, ne constitue que l'ossature sur laquelle vont se greffer les autres éléments, qui eux, sont beaucoup plus importants pour donner à l'arme ses qualités propulsives. Cette ossature est composée de cinq pièces de bois¹⁶⁹, qui vont déterminer une partie de l'arc, avec sa fonction propre : la poignée, au centre, entourée par deux *bayt-s* ou *dustâr-s* — un de chaque côté — et enfin, une *siya* à chaque extrémité (voir le schéma A page suivante). Ces pièces sont taillées de façon à pouvoir s'emboîter parfaitement les unes aux autres (voir le schéma B page suivante). Ce travail doit être fait très minutieusement, pour qu'il soit difficile de dire où commence une pièce et où s'arrête l'autre une fois qu'elles sont collées¹⁷⁰.

167. Pour tout ce qui concerne les détails techniques, je renvoie le lecteur à la thèse de Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, et aux commentaires très instructifs des traducteurs de ʿĀybuḡā, Latham et Paterson, dans *Saracen Archery*, *op. cit.*

168. Al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, 185-186.

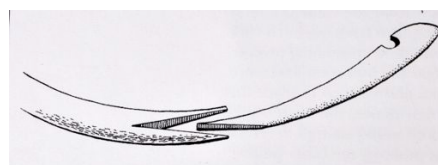
169. Dans les arcs indiens, il y en a sept.

170. *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 11-12. Latham et Paterson disent qu'une poignée taillée dans un morceau de 12 *inches* (30,48 cm) par exemple, peut n'en mesurer au final que 5 (soit 12,7 cm), les 8 *inches* (20,32 cm)



A

B



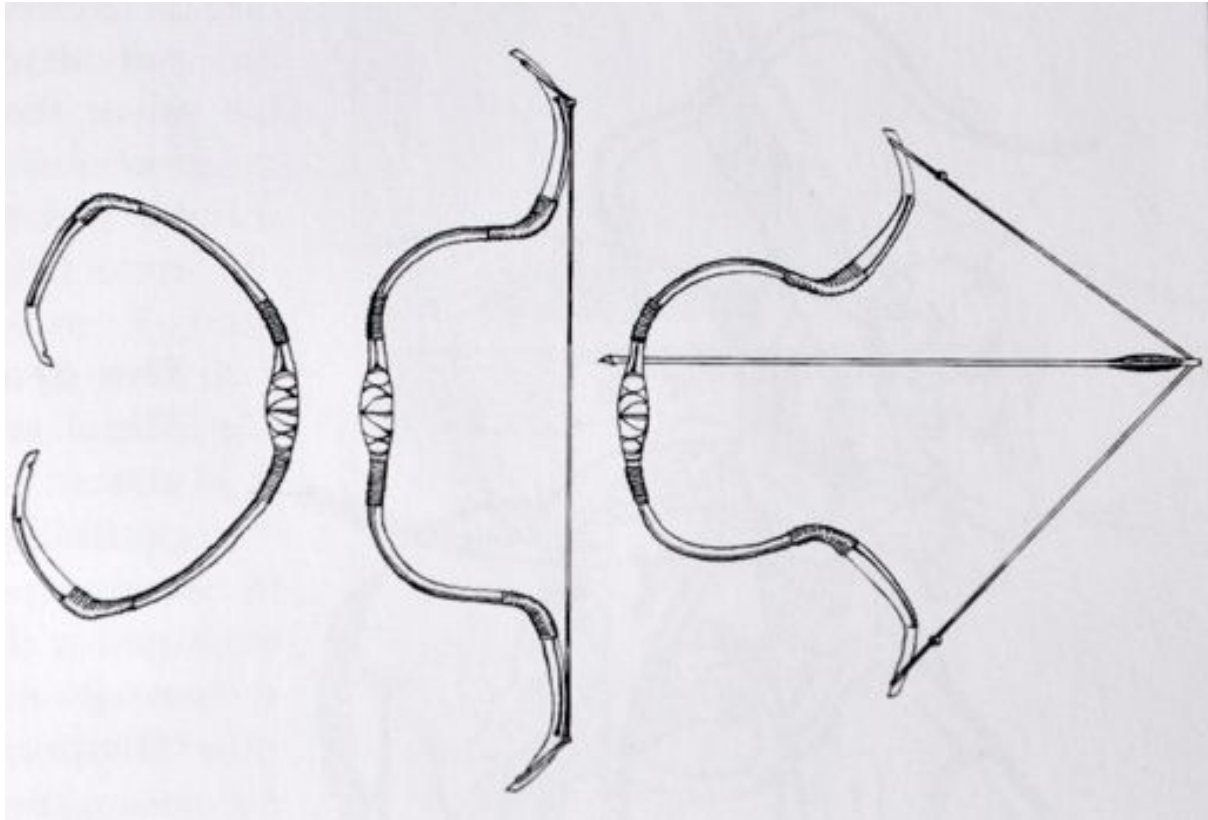
Les différentes parties de l'arc (A) et procédé d'assemblage des pièces (B), ici une *siya* avec un *bayt*.

D'après les illustrations d'A. McBride et A. Karasulas, dans *Mounted Archers of the Steppe*.

La forme générale de l'arc non encordé était ainsi donnée. Il fallait alors assembler les autres matériaux. L'artisan commençait par coller de très fines lames de corne sur la partie soumise à la pression des *bayt*-s (c'est-à-dire sur le côté interne, face au tireur lorsque l'arc est encordé, appelé le ventre de l'arc ou l'intrados). Puis des tendons sont collés de l'autre côté des *bayt*-s, celui qui est au contraire soumis aux étirements lors du tir (soit la partie face à la cible, appelée dos de l'arc). Tout ce processus devait se faire très progressivement. Ṭaybuḡā recommande de coller les diverses pièces de bois entre elles en automne, afin que la colle prenne lentement, du fait de l'humidité de l'air. Quand elle est sèche, au bout de deux ou trois mois seulement, on procède au collage de la corne. On passe ensuite à celui des tendons, mais pas avant que la chaleur ne soit revenue, car les tendons sont difficiles à travailler par temps froid. L'arc est ensuite maintenu pendant plusieurs semaines dans une position opposée à celle qu'il aura une fois encordé, jusqu'à ce que les tendons durcissent. Puis il est amené peu à peu dans la position de tir. L'artisan lime ce qui dépasse et lui amène les derniers correctifs de forme avant de le vernir, et,

restants formant les pointes qui s'emboîtent dans les *bayt*-s.

éventuellement, de le décorer. La fabrication d'un bon arc composite pouvait ainsi prendre une année entière¹⁷¹.



Un arc composite ou réflexe désencordé, encordé et armé.

Suivant les caractéristiques que l'on voulait donner à l'arc, les courbures pouvaient être plus ou moins prononcées. D'après les illustrations d'A. McBride et A. Karasulas, dans *Mounted Archers of the Steppe*.

La forme de l'arc composite désencordé est à l'opposé de celle qu'il aura une fois bandé¹⁷², c'est pourquoi il est dit réflexe (voir schéma ci-dessus). Cela a évidemment une grande incidence sur sa puissance de propulsion. Non seulement l'arc réflexe conserve sa flexibilité et sa détente (qui ont tendance à s'amoinrir avec un arc simple), mais la force qu'il faut déployer pour l'entesser est à l'inverse de celle d'un arc simple : ce dernier est en effet de

171. Voir l'exposé de Ṭaybuḡā, dans *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 8, et les explications des traducteurs, p. 11-16. Une synthèse claire du procédé de fabrication est également donnée par al-Sarraḡ, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 515-518.

172. Je rappelle que bander un arc n'est pas l'armer (ou l'entesser), mais l'encorder.

plus en en plus dur à armer au fur et à mesure de l'entois. Avec l'arc composite, la force à développer est importante au début de l'entois, puis les *siya*-s jouent un rôle de levier et facilitent sa deuxième phase. Cela permet d'emmagasiner davantage de force¹⁷³. La courbure de l'arc réflexe est d'ailleurs accentuée lors de la fabrication : pendant la phase de séchage des tendons, on le contraint à adopter une forme réflexe exagérée. Ainsi, le degré de courbure de l'arc désencordé détermine en partie sa puissance de tir.

Cette courbure est définie par la longueur des *bayt*-s et des *siya*-s, qui est très importante pour donner à l'arc ses caractéristiques techniques. Un arc avec des *siya*-s longues et très recourbées, et, à l'inverse, des *bayt*-s plutôt courtes, sera petit en taille mais difficile à bander et à entesser, et fragile. Il aura une grande force de propulsion mais perdra en précision. C'est l'arc idéal pour le tir de distance¹⁷⁴. Un arc avec des caractéristiques opposées – *siya*-s courtes et *bayt*-s longues – sera plus facile d'utilisation, car il nécessitera moins de force pour être bandé et entessé, permettra un tir précis, mais ses flèches auront une portée et une force de pénétration moindre que celles de l'arc précédent.

Le taux de colle, de tendons et de corne est également déterminant : la corne collée sur la face interne des *bayt*-s favorise la force de propulsion. Ainsi, plus il y a de corne, plus l'arc est dur et puissant, ce qui peut compenser en partie une longueur et une courbure réduites des *siya*-s. L'artisan qui le fabrique doit donc savoir doser précisément les divers matériaux et définir la forme en fonction des caractéristiques et de la destination qu'il veut donner à l'arc : arc de guerre, de distance, de cible, de chasse, souple ou dur etc. C'est le fruit d'un grand savoir-faire.

L'arc réflexe ou composite existe depuis très longtemps : les Scythes et les Mèdes l'utilisaient déjà, puis les Parthes, qui le légèrent aux Sassanides. Les Khorassaniens, ce fameux corps d'élite des armées abbassides, s'en servirent à leur suite, même si leur archerie était surtout composée de fantassins¹⁷⁵. Cependant, la technologie de l'arc composite a évolué depuis son invention, même si ses formes semblent immuables, et celui utilisé par les Mamlûks est le sommet de cette évolution. Il est dit arc damascène, puisque son principal centre de fabrication était alors Damas¹⁷⁶. Il fait la synthèse entre les deux

173. Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. xxviii ; Al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, 189-190.

174. Sur les compétitions de tir de distance, voir *infra*, III. 2. B. 1.

175. Al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, 195, 297, 327-330.

176. Taybuğa est sans équivoque sur le fait que les meilleurs arcs de son époque sont fabriqués à Damas : il sont puissants, forts, souples, vifs et efficaces, et reprennent rapidement leur forme après le tir, dit-il (dans

types d'arcs composites qui l'ont précédé, celui des Khorassaniens, avec des *siya*-s peu recourbées, souple et adapté à l'infanterie, et l'arc égyptien ou *miṣrī*, avec des *siya*-s très courbes, donc petit, adapté à la cavalerie, mais très dur à bander et entesser. L'arc damascène a des *siya*-s médianes, qui ne sont ni trop courtes ni trop recourbées, mais suffisamment pour n'être gênantes ni à cheval, ni avec un bouclier ou une armure. Il n'est pas trop dur à bander ou entesser, pour être facilement utilisable par un cavalier (manier un arc à cheval est plus difficile qu'à pied), mais est moins puissant qu'un arc *miṣrī*, qui était très dur mais avait une grande force de propulsion¹⁷⁷.

D'après les données recueillies chez Taybuḡā, Latham et Paterson estiment que son arc de guerre faisait entre 1, 27 m et 1, 24 m environ¹⁷⁸. Pour évaluer son efficacité au combat, al-Sarraf a dressé des tableaux en fonction du poids de traction de l'arc, de son utilisation par un cavalier ou un fantassin, de la portée du tir et de son impact sur la cible, qu'elle soit en armure ou non. Il estime qu'un arc de guerre mamlûk moyennement dur – le plus courant – peut tuer un ennemi sans armure à une distance comprise entre 200 et 250 m s'il est utilisé par un fantassin. Cette distance se réduit à 60 m sur un ennemi en armure quand la flèche est tirée par un cavalier¹⁷⁹.

L'un des grands avantages de l'arc damascène est qu'il pouvait être fabriqué avec des mesures standards – arcs durs, arcs moyens, arcs souples –, et donc produit massivement, même si la fabrication d'un bon arc demandait une année¹⁸⁰. Par conséquent, la longueur de la flèche pouvait être elle-aussi standardisée, ce qui était particulièrement appréciable pour répondre aux besoins très importants de toute une armée¹⁸¹.

Saracen Archery, op. cit., p. 6-7. Ibn Maymūn aussi affirme que c'est à Damas que l'on fabrique les meilleurs arcs, dans *Arab Archery*, op. cit., p. 92.

177. Al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, op. cit., 506-508

178. *Saracen Archery*, op. cit., p. 16. Ces mesures ont été reprises par al-Sarraf. Il me semble néanmoins que c'est une taille très importante pour un arc utilisé à cheval. L'arc de guerre ottoman présenté plus bas fait quant à lui 85 cm. Cependant, Latham et Paterson présentent en introduction de leur travail des arcs composites de divers types : indiens, sino-tatars, et indo-persans, qui font 99 cm pour le plus petit (indien) et 167 cm pour le plus grand (sino-tatar).

179. À titre de comparaison, un fantassin équipé d'un arc dur peut tuer un ennemi sans armure à 250-300 m de distance, et seulement à 150-200 m avec un arc souple. Un cavalier muni d'un arc dur pourrait tuer son adversaire en armure à une centaine de mètre, et seulement à 40-50 m avec un arc souple, dans *L'Archerie mamlûke*, op. cit., p. 531-532.

180. *Ibid*, p. 330, 523-524.

181. Voir *ibid*, p. 587, ainsi que le chapitre que Taybuḡā consacre aux flèches : il donne lui aussi des mesures standards : les grandes flèches de guerre doivent mesurer environ 73,43 cm, avec de légères variations si l'archer est grand ou petit, *Saracen Archery*, p. 27, ainsi que les commentaires de Latham et Paterson, p. 28-31.

Le fût de la flèche de guerre était le plus souvent en roseau et pouvait adopter différentes formes. La pointe devait être lourde et de section triangulaire ou carrée, avec une pointe légèrement émoussée, pour mieux pénétrer les armures et cottes de maille. De telles flèches pouvaient avoir un degré de pénétration très important : Latham et Paterson jugent qu'un bon archer les utilisant pouvait traverser la jambe de son adversaire en armure, la selle, et tuer le cheval !¹⁸² Il était également possible d'envoyer de petites flèches, des dards (*nabl*), avec un guide de flèche¹⁸³.

Ces flèches étaient portées dans un carquois, souvent appelé *tirkāš* (pl. *tarākīš*) à l'époque mamlûke¹⁸⁴. Elles y étaient probablement rangées avec les pointes vers le bas, pour que l'archer puisse en saisir plusieurs à la fois et procéder à la fameuse pluie de flèches¹⁸⁵. Il peut être en divers matériaux, bois ou en cuir, ce dernier semblant gagner la préférence d'Ibn Maymūn. Il était porté sur la droite, en bandoulière ou à la ceinture. Il pouvait contenir une trentaine de flèches au maximum¹⁸⁶. Si l'on considère la grande cadence de tir qui faisait la force des archers mamlûks, c'était peu. Ibn Maymūn recommande d'en mettre aussi dans ses bottes et sa ceinture, mais cela reste peu quand même. Au plus fort du combat, les munitions pouvaient être épuisées en quelques minutes. Cela démontre la logistique importante qui devait accompagner les combats : il fallait pouvoir amener directement sur le champ de bataille un grand réservoir de flèches vers lequel les archers devaient retourner souvent pour se réapprovisionner.

La corde pouvait être en cuir, tendons, fibres de bambous ou même crins de cheval, chacune ayant leurs avantages et inconvénients. La plus prisée par les Mamlûks était en fils

182. Voir *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 27-28 et 31 ; et al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 569 ; voir aussi l'étude poussée de David Nicolle sur les têtes de flèches, dans *Late Mamlūk Equipment*, *op. cit.*, p. 157-161, ainsi que les illustrations.

183. Sur le guide flèche, voir *supra*, p. 73, et notes 212, 277, 358 et 484 de la première partie.

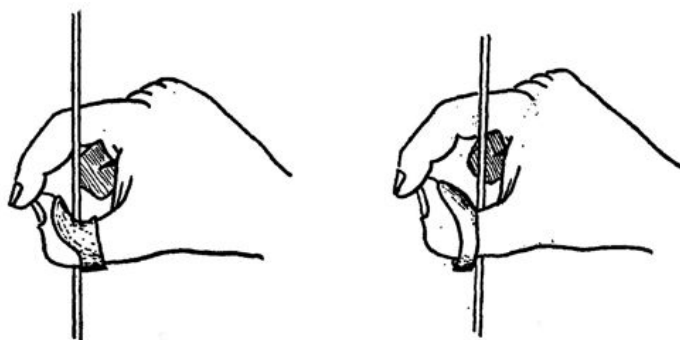
184. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 575 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/2, p. 62) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 179-180, 358 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 173, 334). Sur ce terme et l'emploi qui en est fait à l'époque mamlûke, voir al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 662. Qalqašandī parle de *kināna* (كنانة) que l'on appelle aussi *ġa'ba* (جعبة), *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. II, p. 135. Le carquois évoqué dans le traité édité et traduit *supra* (I. 3. E) est nommé ainsi.

185. Le sujet, cependant, prête à discussion. Sur les diverses formes de carquois, leur façon d'être portées, la disposition des flèches, voir l'étude que D. Nicolle consacre aux carquois dans *Late Mamlūk Equipment*, *op. cit.*, p. 176-181.

186. *Arab Archery*, *op. cit.*, p. 154-155.

de soie, tressés ou collés et cirés. Il fallait en avoir plusieurs sur soi car il était fréquent qu'elles rompent¹⁸⁷.

L'archer était également équipé, la plupart du temps, d'une bague d'archer (*kuštuwān*), qui lui permettait d'assurer son entois, de ne pas se blesser et de bien accrocher la corde. Puisque les mamlûks entessaient comme les Mongols, avec le pouce, sur lequel se refermait en partie l'index, elle était portée sur le pouce¹⁸⁸. Elle pouvait être en os, en métal, en pierre ou en cuir, et dans ce dernier cas, un léger bourrelet pouvait faciliter l'accroche de la corde. Quel que soit le matériau, elle devait être taillée ou façonnée de façon à s'adapter parfaitement au doigt de l'archer, pour ne pas glisser et gêner le tir. Chaque archer devait ainsi avoir la sienne, l'idéal étant pourtant de pouvoir s'en passer, ce dont seuls les excellents tireurs étaient capables¹⁸⁹.



L'entois mongol avec une bague en cuir et une bague en métal ou pierre.

D'après Latham et Paterson, *Saracen Archery*

La Furusiyya Art Foundation ne possède malheureusement aucun arc ou accessoire d'archer mamlûks. Je propose donc de présenter ici deux arcs ottomans assez tardifs (xviii^e siècle), mais qui permettront de se faire une idée de ce que pouvait être les arcs mamlûks.

187. Voir le chapitre de Taybugā sur la corde et les commentaires des traducteurs, *Saracen Archery, op. cit.*, p. 20-23 ; les divers chapitres d'Ibn Maymūn, *Arab Archery, op. cit.*, p.94-102 ; Al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke, op. cit.*, p. 601-617 ;

188. Sur les différentes positions de ces deux doigts pour l'entois, voir *supra*, p. 96-97.

189. Sur les bagues d'archers, voir le chapitre de Taybugā et les commentaires des traducteurs, *Saracen Archery, op. cit.*, p. 34-36 ; Ibn Maymūn, *Arab Archery, op. cit.*, p. 123-124 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke, op. cit.*, 657-659.

Le premier (A, R-782) est un arc extrêmement réflexe, qui servait probablement pour les compétitions de tir volant ou de distance. Le deuxième (B, R-784) ressemble davantage à ce que devait être l'arc de guerre mamlûk, avec des *siya*-s moyennement recourbées.



Arcs composites ottomans, xviii^e siècle,

R-782 et R-784

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

Parmi les armes d'archers, il faut également inclure les arbalètes, qui firent apparemment leur apparition avant notre ère, en Chine. Malgré ce qu'il est généralement admis, les musulmans firent un grand usage des arbalètes, qu'il s'agisse des grands modèles faits pour la guerre de siège comme des modèle portatifs. Ils ne furent pas influencés en cela par les Croisés : l'utilisation de cette arme est attestée dans le *dār al-islam* bien avant la première croisade¹⁹⁰. Les Mamlûks l'utilisèrent largement, comme l'attestent plusieurs vestiges trouvés en contexte archéologique, certaines illustrations de manuscrits, et le chapitre que Ṭaybuḡā lui consacre dans son traité¹⁹¹.

La différence fondamentale entre une arbalète et un arc à main, dont il a été question précédemment, réside dans le procédé pour entesser : l'arbalète adopte un système qui

190. Voir le long développement de David Nicolle à propos des arbalètes, dans *Late Mamlūk Equipment*, *op. cit.*, p. 128-141, et plus particulièrement p. 128-131 pour ce qui précède.

191. *Ibid*, p. 139-140.

permet à son utilisateur d'armer en s'aidant de ses pieds (voir schéma ci-dessous, d'après *Saracen Archery, op. cit.*). C'est pourquoi elle est aussi appelé "arc à pieds" (*qaws al-riğil*). Ce système s'améliora peu à peu pour que les arbalètes puissent être armées plus facilement encore grâce à un étrier (*qaws al-rikāb*) ou un appareillage d'attache à la ceinture. Les avantages de l'arbalète sur l'arc à main sont nombreux : c'est une arme précise, qui demande très peu d'entraînement pour être maîtrisée, tout en ayant une grande force de pénétration. Elle était particulièrement efficace contre une armure. Ṭaybuğā estime qu'il s'agit de l'une des armes les plus utiles au guerrier. Il consacre un chapitre entier de son traité à son utilisation à cheval, expliquant méthodiquement comment procéder pour entesser sur sa monture¹⁹². L'arme cependant, n'est pas particulièrement destinée au cavalier : elle est encombrante, et bien qu'efficace, la cadence de tir est bien moindre qu'avec un arc à main. Ainsi, son utilisation à cheval semble plutôt rare. Il s'agit davantage d'une arme de fantassin¹⁹³.



L'exemplaire de la Furusiyya Art Foundation présenté sur la page suivante aurait été retrouvé dans la forteresse de Damas¹⁹⁴. Il est daté de 1280, soit du règne de Baybars. La partie tenue par l'arbalétrier est reconstituée, seule celle qui constitue l'arc lui-même est

192. Voir son chapitre sur l'utilisation de l'arbalète à étrier à cheval, p. 85-86, dans *Saracen Archery, op. cit.*, p. 85-86, et les commentaires des traducteurs, p. xxxi-xxxii, 86-88. Ces derniers soulignent cependant que le texte à ce sujet diffère grandement suivant les versions, notamment dans l'appellation donnée à l'arme (*qaws al-riğil*, *qaws al-rikāb*, ou *ğarḥ*, ce dernier terme étant surprenant puisqu'il suppose une arbalète montée sur un treuil) et le poids de l'arme. Pour une description plus précise du fonctionnement de l'arbalète, voir al-Ṭarsusī, "Traité d'armurerie", *op. cit.*, p. 108-112 pour le texte arabe, p. 129-134 pour la traduction. Cet auteur décrit notamment des arbalètes de très grande dimension, conçues pour les sièges (cf. *supra*, I. 2. B. 2).

193. *Saracen Archery, op. cit.*, p. 89. David Nicolle remet cependant en doute la faible cadence de tir avec une arbalète. Il estime que les historiens qui ont avancé cette thèse se sont surtout basés sur des arbalètes tardives et complexes. Les arbalètes à pied ou à étriers plus anciennes ne présentent pas, selon lui, cet inconvénient, et peuvent permettre, au contraire, une cadence de tir assez soutenue, dans *Late Mamlūk Equipment, op. cit.*, p. 134.

194. Voir l'article de Noel Adams dans le catalogue de l'exposition présentée à Valence en 2008-2008, "Jaime I y el mundo islámico", dans *Jaime I, Rey y Caballero. Los arneses y la cultura caballeresca en el siglo XIII*.

d'origine. On remarquera qu'elle est délicatement décorée. Cette arbalète est réalisée dans les mêmes matériaux qu'un arc composite à main. Elle est donc légère, malgré ses dimensions imposantes (1,03 m de long pour le manche, et 1 m de long pour l'arc). Elle n'adopte pas de forme réflexe, ce qui peut surprendre pour un arc composite. Cependant, plusieurs arbalètes composites mamlûkes de la haute époque épousent cette forme : la corne est placée aux extrémités, ce qui implique une plus grande pression sur les parties en bois de l'arc. Certaines arbalètes composites européennes plus tardives présentent les mêmes caractéristiques¹⁹⁵.



Arbalète composite, Furusiyya Art Foundation

Damas (?), 1280, arbalète entière partiellement reconstituée et détails, (R-692)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

195. D. Nicolle, *Late Mamlūk Equipment*, *op. cit.*, p. 135.

• Les épées et les sabres

Bien qu'elle ait été peu à peu supplantée par d'autres armes de combat rapproché, comme la masse d'arme, l'épée jouit d'un grand prestige dans le monde arabo-musulman. Porter une épée était en effet un signe d'autorité. Ce prestige était dû au fait que, selon les traditions, le prophète en ait eu plusieurs. La plus célèbre d'entre elles, celle qu'il choisit pour la bataille de Badr, était appelée *ḍū-l faqār*, "celle qui a deux pointes". À son exemple, les califes ceignirent toujours une épée lors de leur investiture¹⁹⁶.

Les sources historiques, quand elles évoquent cette arme, emploient un terme générique, *sayf* (pl. *suyūf*), qui ne dévoilent en rien ses caractéristiques ou sa forme. Il y eut pourtant une évolution très nette entre les débuts de la période islamique et celle du sultanat mamlûk.

À l'époque du prophète et sous les califes umayyades, le *sayf* était une épée, donc droite et à double tranchant¹⁹⁷. Si cette forme perdura, elle fut de plus en plus concurrencée par ce que l'on appelle parfois le proto-sabre, et, surtout, le sabre. Le proto-sabre est une arme avec une lame droite, avec un seul tranchant. Son origine est très ancienne puisque des exemplaires ont été retrouvés en contexte funéraire chinois datés du II^e siècle av. J.-C.¹⁹⁸. Il s'est largement diffusé vers l'ouest : on en trouve notamment parmi les confédérations turques des régions caucasiennes au début du VII^e siècle. Des tombes de la fin du même siècle et dans la même zone ont révélé ce que l'on peut qualifier de sabres, c'est-à-dire des armes à un seul tranchant également, à lame courbe. Cela atteste de leur existence dès cette époque mais ne signifie pas que ce soit à cet endroit qu'ils soient apparus. L'attribution de leur invention fait en effet débat¹⁹⁹. Quoiqu'il en soit, l'arme évolua encore pour donner un sabre doté d'un contre tranchant, c'est-à-dire que le dos de la lame présente aussi une partie tranchante sur son premier tiers environ.

196. Al-Sarraf, "Close Combat Weapons", *op. cit.*, p. 167, 169-170 ; N. Adams, "Les Épées et les sabres", dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, p. 23.

197. N. Adams, *ibid.*

198. N. Adams, "Les origines du sabre", dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, p. 19.

199. N. Adams, *ibid.*, p. 19-21. En effet, les peuples de ces régions inhumaient leurs morts avec leurs armes. Les archéologues les ont donc retrouvées dans leurs tombes lorsqu'ils les ont fouillées. Dans un autre contexte culturel, avec d'autres pratiques mortuaires, cela n'aurait pas pu être le cas, mais ne démontre en rien que le sabre n'existait pas.

Dans le chapitre qu'il consacre au maniement du *sayf*, Ibn Aḥī Hizām cite les trois types dont il vient d'être question : l'épée droite à double tranchant, le sabre à un seul tranchant, qu'il qualifie de *suḡḍī*, situant ainsi son origine en Transoxiane²⁰⁰, et le sabre à un "tranchant et demi" (*ḥadd wa nisf*), aussi appelé *ḥisrawānī* et qui est donc muni d'un contre tranchant. S'il juge le *sayf* comme l'arme la plus noble et la plus digne de confiance, sa préférence semble aller au sabre²⁰¹, qui s'imposa peu à peu comme le *sayf* de prédilection des guerriers musulmans.

Durant la période mamlûke, ce fut le sabre à contre tranchant qui était à l'honneur. On le désignait alors par le terme *qalğūrī*²⁰² : Ibn Manglī spécifie expressément qu'il s'agit du sabre mamlûk, et qu'il est bien plus efficace que l'épée pour éventrer²⁰³. Cela ne signifie pas pour autant que l'on n'utilisait plus alors l'épée droite, mais il semble qu'elle ait été surtout réservée à un usage cérémoniel : le sultan ou les haut-dignitaires aimaient à en arborer une²⁰⁴, afin de mettre en avant leur condition de guerrier. Elle se portait au baudrier, à la mode bédouine, alors que le *qalğūrī* était essentiellement porté dans un fourreau accroché à la ceinture²⁰⁵. D'après Baktût, qui était commandant de la *ḥalqa* et rédigea un traité général de *furūsiyya* à la fin du VII^e/XIII^e siècle, au combat, le *sayf* porté au baudrier ne devait être tiré qu'en ultime recours. Il fallait d'abord utiliser le *dabbūs*, puis, s'il était cassé, utiliser le *sayf* attaché à la selle (*sayf al-rukāb*), sous la cuisse gauche du cavalier. Ce n'était que si celui-ci se brisait qu'il fallait alors dégainer l'arme portée autour de la poitrine²⁰⁶. Je n'ai cependant pas trouvé de données permettant d'affirmer que cette pratique était toujours en usage pendant les périodes plus tardives du sultanat, notamment lorsque la pratique de porter le *qalğūrī* à la ceinture était davantage répandue.

200. N. Adams juge cependant qu'aucune preuve archéologique n'atteste de l'existence du sabre courbe en Transoxiane au VII^e-VIII^e siècle, dans "Les Origines du sabre", *op. cit.*, p. 21.

201. Al-Sarraf, "Close Combat Weapons", *op. cit.*, p. p. 167-168 et 169.

202. Il existe des variantes : *qalāğūrī*, *qarāğūrī*, *pl. qalğūriyya*, *qalğūriyyāt*, *qalağūriyya*, *qalağūriyyāt*, *qarağūliyyāt*, dans al-Sarraf, "Close Combat Weapons", *op. cit.*, p. 171.

203. *De la Chasse*, *op. cit.*, p. 66. L'épée est désignée par le terme *sayf badawī*, "épée bédouine". C'était en effet l'arme typique des tribus bédouines qui faisaient office de forces auxiliaires pendant les batailles. Sur ce terme, voir al-Sarraf, "Close Combat Weapons", *op. cit.*, p. 170.

204. Al-Sarraf, "Close Combat Weapons", *op. cit.*, p. 170.

205. *Ibid*, p. 174.

206. *Ibid*, p. 174-175.

La valeur d'une épée ou d'un sabre dépend en premier lieu de la qualité de sa lame. Les artisans musulmans étaient passés maîtres dans le travail de l'acier et forgeaient des lames d'une grande qualité. Elles sont souvent qualifiées par le terme "damassé", Damas produisant effectivement des lames d'excellente facture. Le terme, cependant, est impropre, car il s'applique à un type d'acier qui n'a pas été nécessairement inventé ni forgé en Syrie. Plus correctement, il s'applique à une méthode de forge aboutissant à un acier à l'aspect moiré, qui permet notamment la décoration des lames²⁰⁷.

Le fer permettant leur fabrication était souvent importé, et permettait d'améliorer la production locale²⁰⁸ : de Perse, de Chine, d'Inde notamment, ce dernier pays étant particulièrement réputé pour la qualité de son minerai, mais aussi pour les lames finies ou semi-finies de ses artisans. Damas était un centre important de commerce d'armes où transitaient à la fois les matières premières ou les produits manufacturés, qui étaient ensuite travaillés par les artisans locaux, réputés pour leur savoir-faire. Puis les armes étaient exportées, vers le Caire entre autre²⁰⁹.

D'après al-Sarraf, les lames des épées les plus courtes mesuraient environ 76 cm, les plus longues faisant 112 cm, la longueur moyenne d'une lame se situant autour des 90 cm. Pour obtenir la longueur totale, il faut ajouter la taille de la poignée, soit une dizaine de cm au moins. Les épées mamlûkes mesurent en effet une centaine de cm, avec leur poignée. Le *qaḷğūr* était de même dimension ou légèrement plus court puisqu'il mesurait entre 80 et 90 cm sans la poignée, même si un exemplaire exceptionnellement long – 144 cm au total – est conservé au musée de Topkapı²¹⁰.

207. N. Adams, "Les Épées et les sabres", dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, p. 25 ; Mayer, *Mamluks Costume*, *op. cit.*, p. 43.

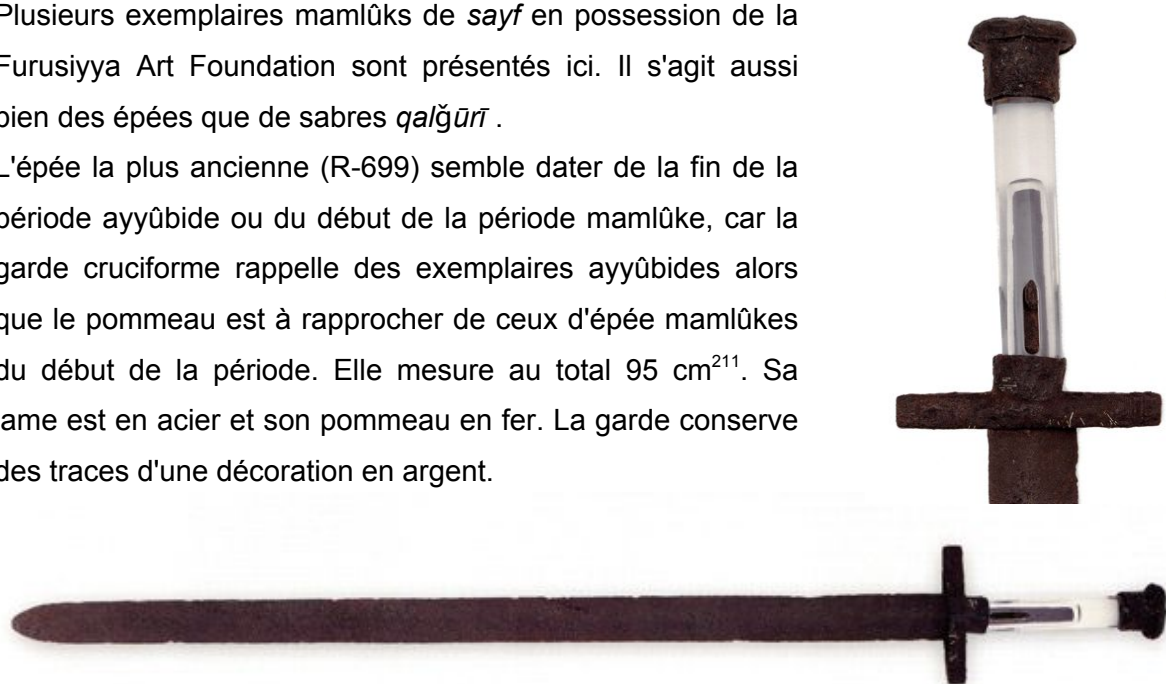
208. Les mines de fer égyptiennes produisent, d'après al-Ṭarsūsī, un métal de mauvaise qualité, "Traité d'armurerie", *op. cit.*, p. 106 pour le texte arabe, p.127 pour la traduction.

209. Voir les articles de 'Abd al-Raḥmān Zaky, "Medieval Arab Arms", dans *Islamic Arms and Armour*, *op. cit.*, p. 206-209, et "Centres of Islamic Swords making in the Middles Ages", dans *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XXXVIII, 1954-1955, p. 287, 289, 290 et 293.

210. Al-Sarraf, "Close Combat Weapons", *op. cit.*, p. 172-173. L'exemplaire si long de Topkapı est daté de 889/1484 et répertorié sous le numéro 1/385.

Plusieurs exemplaires mamlûks de *sayf* en possession de la Furusiyya Art Foundation sont présentés ici. Il s'agit aussi bien des épées que de sabres *qalğūrī*.

L'épée la plus ancienne (R-699) semble dater de la fin de la période ayyûbide ou du début de la période mamlûke, car la garde cruciforme rappelle des exemplaires ayyûbides alors que le pommeau est à rapprocher de ceux d'épée mamlûkes du début de la période. Elle mesure au total 95 cm²¹¹. Sa lame est en acier et son pommeau en fer. La garde conserve des traces d'une décoration en argent.



Épée, Furusiyya Art Foundation

Égypte ou Syrie, époque ayyûbide ou mamlûke, XIII^e-XIV^e siècle (?) (R - 699)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

Trois autres épées sont très proches de la précédente du point de vue typologique, et montrent surtout de grandes similarités entre elles.

La première (R-240) est de taille moyenne pour ce genre d'épée : elle mesure au total 97 cm. Elle présente une monture ayyûbide ou mamlûke sur une lame de facture européenne, comme l'atteste le poinçon du fabricant, et ce, bien qu'elle reçoive une inscription en arabe²¹². Cette dernière stipule que l'arme a été constituée en *waqf* par l'émir Yalbuğā pour le trésor d'Alexandrie. L'identité de cet émir n'a pas été établie avec certitude. Il peut s'agir en effet de quatre personnages, dont deux sont plus particulièrement pressentis : Sayf al-Dīn Yalbuğā ibn ʿAbd Allāh al-Bahāʿī al-Zāhirī Barqūq, qui fut *nāʾib* d'Alexandrie à partir de 842/1438-1449, ou Yalbuğā al-ʿUmarī, mort en 767/1366. Les lames

211. *L'Art des chevaliers*, op. cit., notice 11 p. 42.

212. D'après Mayer, il est assez fréquent de trouver des inscriptions arabes sur des lames droites européennes, *Mamluks Costume*, op. cit., p. 43.

qui furent constituées en *waqf* en même temps font incliner vers la deuxième solution et donc vers une datation mi VIII^e-XIV^e siècle²¹³.



Épée, Furusiyya Art Foudation

Monture ayyûbide ou mamlûke, lame européenne, XIV^e siècle (R-240)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

La deuxième (R-XXX) lui est très ressemblante. Elle mesure 96 cm et possède également un pommeau arrondi à nervure centrale, une poignée avec médaillon central et anneau de dragonne, et deux quillons ajourés et très légèrement courbés vers la lame. Leur forme se retrouve fréquemment dans les épées mamlûkes du VIII^e-IX^e/XIV^e-XV^e siècle²¹⁴. Rien ne permet d'affirmer que la lame est européenne, mais elle présente aussi des similitudes avec celle de l'épée précédente : une gouttière centrale et une inscription arabe.



Épée, Furusiyya Art Foundation

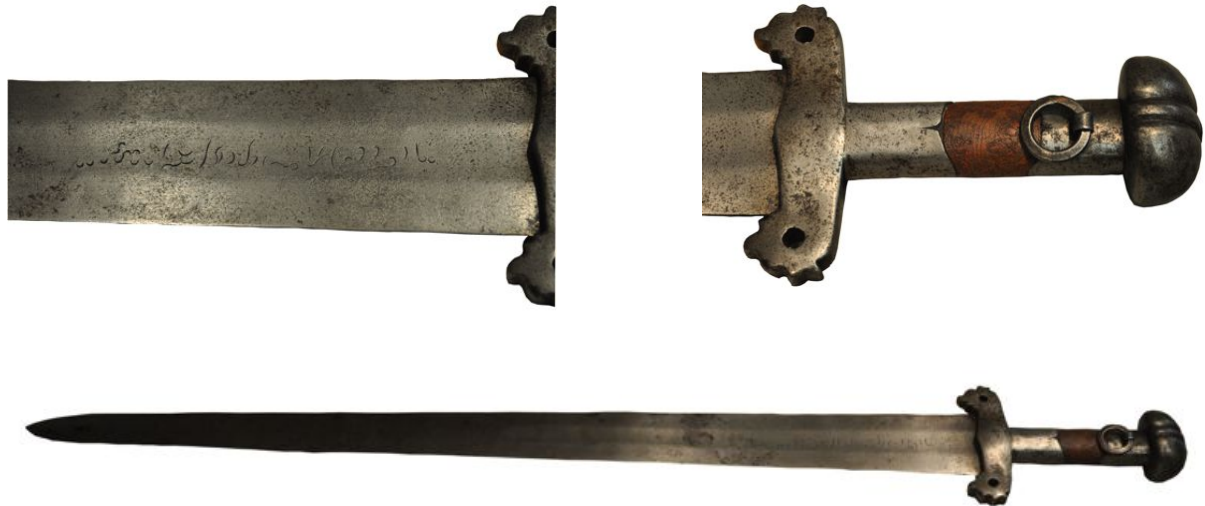
Période mamlûke, XIV^e-XV^e siècle, R-XXX

Photographies de l'auteure

213. *L'Art des chevaliers*, op. cit., notice 12, p. 43.

214. *Ibid.*

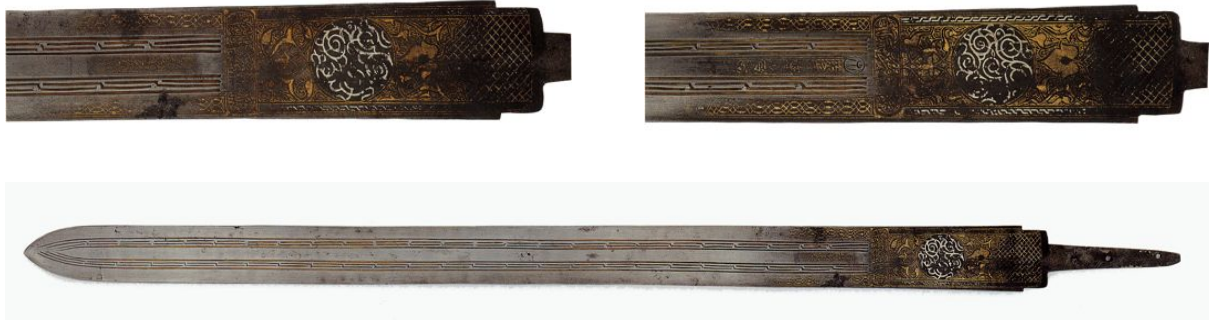
Enfin, la troisième épée (R-XXX) présente également des similitudes de forme, bien que le pommeau soit un peu plus volumineux et les quillons plus travaillés. La lame comporte également une rainure centrale, moins creuse et plus large que dans les deux exemplaires précédents. Une inscription, identique des deux côtés, court juste en-dessous de la garde, dans la rainure. Cette épée est notablement longue (105 cm) et lourde. S'il ne s'agit pas d'une arme de cérémonie et qu'elle était utilisée au combat, elle devait être maniée par un guerrier particulièrement fort.



Épée, Furusiyya Art Foundation
 Période mamlûke, ^{xiv}^e-^{xv}^e siècle, R-XXX
 Photographies de l'auteure

Enfin, la dernière lame d'épée conservée par la Furusiyya Art Foundation (R-295) présente une nette évolution stylistique. Elle est richement décorée sur les deux côtés de damasquinures dorées figurant rinceaux et entrelacs. Elle possède deux rainures tressées sur toute sa longueur, entre lesquelles se trouve une inscription en arabe, et porte la signature de l'artisan forgeron qui l'a réalisée, Ibrāhīm (ibn) Sa'īd (al-Makrī). Les meilleurs artisans de la seconde moitié du ^{ix}^e/^{xv}^e siècle, arrivés à la plénitude de leur art pour le façonnage des lames, concentrèrent leur savoir-faire sur leur décoration, et signaient effectivement leurs œuvres : d'autres lames mamlûkes, portant le même type de décors, arborent également le seing des maîtres qui les ont forgées. La grande qualité de sa réalisation et de sa décoration suggère que cette épée appartenait à un grand personnage

et qu'il s'agissait très probablement d'une arme de cérémonie, portée notamment lors de l'investiture du sultan ou du calife²¹⁵.



Épée, Furusiyya Art Foundation

Lame mamlûke, mi xv^e siècle (R-295)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

Pour ce qui concerne les sabres, seules les lames présentées ci-dessous sont d'époque mamlûke. Les montures ont toutes été retouchées ou remplacées.

La lame qui semble la plus ancienne (R-287) adopte une courbure légère et mesure au total, avec la soie (la partie insérée dans la poignée), 90 cm, pour une largeur variant entre 3,5 et 4 cm. Elle possède un contre-tranchant sur un tiers de sa longueur environ. Cette lame est assez abîmée : elle est brisée vers le premier tiers, l'acier est attaqué par la corrosion et il ne reste que quelques traces de sa décoration dorée. Elle représente néanmoins, par ses dimensions et sa forme, un bon exemple de lame de sabre mamlûk.



Lame de sabre, Furusiyya Art Foundation

époque mamlûke (R-287), photographies de l'auteur

215. *L'Art des chevaliers*, op. cit., notice 15, p. 49., et p. 25.

La lame du sabre présenté ci-dessous (R-992) est particulièrement longue – 110 cm. Elle offre des similitudes de forme et de décoration avec la lame précédente, mais elle est mieux conservée. Le forgeron a signé son œuvre dans le cartouche le plus proche de la poignée, mais son nom est partiellement effacé. Des sabres mamlûks apparentés sont conservés dans les musées stambouliotes de Topkapı Saray et de l'Askeri²¹⁶.



Lame de sabre, Furusiyya Art Foundation

Syrie ou Égypte, époque mamlûke, xiv^e-xv^e siècle, (R-992),

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

La lame en acier damassé figurant sur la page suivante (R-215) présente des dimensions plus conformes à la moyenne que la précédente : elle mesure au total 90 cm, mais la soie est longue, ce qui raccourcit la taille de la lame elle-même, qui fait environ 80 cm. Il s'agit d'un petit modèle. Sa largeur est comprise entre 3,3 et 4 cm. Le contre-tranchant ne couvre qu'un quart environ de la longueur totale. La décoration dorée, sur un seul côté, est partiellement effacée.

216. Voir la notice 16, p. 50 dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*



Lame de sabre, Furusiyya Art Foundation

Époque mamlûke, (R-215), photographies de l'auteur.



Cette lame mamlûke (R-309) est montée avec une poignée iranienne bien plus tardive (xix^e siècle). Elle est plutôt courte : 79 cm au total, avec un contre-tranchant. Elle présente une très belle décoration épigraphique, invoquant notamment l'épée du prophète, *Ḍū-l faqār*, ce qui était fréquent à l'époque mamlûke. Elle porte aussi le prénom de son fabricant, le *mu'allim* Muḥammad. Elle ressemble à d'autres épées, signées par des artisans mamlûks et portant également le nom des émirs qui en étaient propriétaires, ce qui permet une datation à la fin du xv^e siècle²¹⁷.

Sabre, Furusiyya Art Foundation

Lame mamlûke, v. 1480-1500 (R-309)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation.



217. Voir notice 23, p. 59, dans *L'Art des chevaliers*, et p. 25.



Comme le précédent, ce sabre (R-307) présente une lame mamlûke montée avec une poignée plus tardive. Elle est également assez petite, 81 cm, et possède un contre tranchant. La décoration est du même type que celle du sabre R-309, mais elle a été remaniée. L'inscription fait elle aussi référence à l'épée du prophète. L'artisan a signé son ouvrage, al-Miṣrī. Muḥammad al-Miṣrī fait partie d'un groupe de forgerons très réputés pour la qualité de leur travail et qui y apposaient souvent leur signature. Il est probable qu'il soit l'auteur de cette lame et de la précédente²¹⁸.



Sabre, Furusiyya Art Foundation

Lame mamlûke (?), fin xv^e-début xvi^e siècle, (R-307)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation.

La lame du sabre R-191 a été fabriquée à l'intention du sultan mamlûk al-Ġawrī, comme l'atteste l'inscription, par le maître forgeron Ibrāhīm al-Malikī, qui fait partie du groupe dont il a été question ci-dessus. Elle se distingue, par rapport à toutes les lames de sabres précédentes, par les deux gouttières. Sa très grande qualité a attiré l'attention du sultan ottoman Maḥmūd II (règne 1808-1839) qui l'a faite remonter pour l'arborer lors de cérémonies²¹⁹.

218. Voir notice 25, p. 61, dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, et p. 25.

219. Voir notice 22, p. 58, dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*



Sabre, Furusiyya Art Foundation

Lame mamlûke, xv^e siècle (R-191)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

La lame R-216 présente les mêmes gouttières que la lame R-191, auxquelles s'ajoutent des ornements animalières et florales rappelant le travail d'un artisan officiant au début du xvi^e siècle²²⁰.



Lame de sabre, Furusiyya Art Foundation

Période mamlûke, xvi^e siècle (R-216)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

220. Voir notice 20, p. 55, dans *L'Art des chevaliers*, op. cit.

• La lance

Nous verrons que l'art de la lance a été particulièrement développé par les Mamlûks, qui renouvelèrent tout au long de la période les manières de saisir cette arme, de jouter et les évolutions de lanciers. Cet épanouissement de l'art de la lance semble avoir été en partie motivé par les spectacles martiaux donnés par les Mamlûks devant le sultan ou la population du Caire²²¹. Cependant, l'apprentissage du maniement de cette arme était une étape importante dans la formation du mamlûk : c'est la seule arme, avec l'arc, citée par Maqrīzī, quand il évoque l'enseignement militaire des recrues ; l'un des trois spécialistes qui supervisaient leur entraînement était un maître de lance (*mu'allim al-rumḥ*), les autres étant maître archer (*mu'allim al-nuṣṣāb*) et maître de masse d'arme (*mu'allim al-dabbūs*)²²². Ainsi, l'accent mis sur son maniement laisse supposer que les tactiques des lanciers jouaient un rôle important sur le champ de bataille, à l'instar de l'archerie et des techniques de combat rapproché, notamment au *dabbūs*. On mesure dans son utilisation l'influence des guerriers arabes des premiers temps de l'islam qui en faisaient un large usage, bien que les techniques aient considérablement évolué ultérieurement²²³.

La lance est une arme de courte distance, qui tient l'ennemi à portée mais n'autorise pas le corps à corps. Les tactiques enveloppantes chères aux armées musulmanes s'y adaptaient particulièrement, ce que corroborent les formations de combat simulés à la lance retranscrits dans certains traités de *furūsiyya* (les *mayādīn*)²²⁴. Elle devait être un intermédiaire entre l'arc, arme de jet à longue distance, et la masse d'arme, le sabre ou la hache, saisis quand il fallait se jeter dans la mêlée. Malheureusement, aucune étude, à ma connaissance, ne vient éclairer le rôle et les techniques effectives des lanciers au combat.

À l'instar des autres armes, les sources historiques emploient un terme générique pour désigner la lance, *rumḥ*, ce qui ne permet pas de préciser leur forme. Qalqaṣandī évoque principalement deux types de lance : celle dont la hampe est faite de roseau, creuse donc, mais remplie sans qu'il ne dise comment (هو القصب مسدود الداخل), et celle dont la hampe est

221. Voir *infra*, III. 2. A.

222. Al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 717-718 ; *supra*, II. 1. A. et B.

223. D. Nicolle, « An Introduction to Arms and Warfare in Classical Islam », dans *Islamic Arms and Armour*, ed. Elgood, London, 1979, pp. 163–165 ; "Armes et Armures", dans *Chevaux et cavaliers*, *op. cit.*, p. 95-96.

224. À leur sujet, voir *infra*, III. 2. A.

faite de bois plein, comme le hêtre (الخشب كالزان)²²⁵. Néanmoins, il existait des lances entièrement coulées dans de l'acier, comme l'atteste un exemplaire présenté *infra*.

Les vestiges de lances sont malheureusement relativement rares. La Furusiyya Art Foundation en conserve trois exemplaires mamlûks. Une seule d'entre elles cependant paraît pouvoir avoir été utilisée au combat, les autres étant davantage des lances porte-bannières de type *ṭū*.

Le fragment de lance mamlûke R-765 est en acier. Le fer, de section rhomboïdale, mesure environ 45 cm de long pour 4,5 cm à son point le plus large. La hampe est cannelée. La comparaison avec des exemplaires similaires conservés au musée de Topkapı Saray a permis sa datation à la période mamlûke, au IX^e/XV^e siècle²²⁶.



Lance, Furusiyya Art Foundation

Égypte ou Syrie, période mamlûke, IX^e/XV^e siècle (R-765)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

Lors de parades, les mamlûks du sultan avaient coutume d'arborer des bannières en soies colorées accrochées à leur lance²²⁷. Des lances spécialement conçues à cet effet, dites *ṭū-s* se développèrent. Elles étaient larges et souvent décorées d'incrustation en or présentant des inscriptions, comme l'exemplaire ci-après (sans numéro d'inventaire). D'autres, comme la R-894 étaient cependant sans décoration²²⁸. Les bannières en tissu étaient attachées sous le fer et enroulées²²⁹.

225. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. II, p. 133-134.

226. Voir N. Adams, "Les Masses d'armes, les marteaux, les haches et les lances", dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, p. 238 et la notice 268, p. 277.

227. Ibn Iyās, *Badā'i*, *op. cit.*, vol. IV, p. 419 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 387) et Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, p. vol. IV, p. 57-58, ou vol. V, p. 458, où il dit que l'étendard est mis au sommet de la lance, celle-ci étant portée par le *sanğaqdār*, le porteur de lance. Le *sanğaq* est un mot turc pour désigner la lance (*rumḥ*).

228. Mayer, *Mamluk Costume*, *op. cit.*, p. 46.

229. Voir l'illustration d'A. McBride et D. Nicolle, *The Mamluk*, *op. cit.*, p. 29 et légende p. 41.

Le fer de la lance *ṭū* R-894 mesure 31 cm de long pour 10 cm de large. Il est fixé sur une douille de 26,5 cm, qui devait s'emboîter sur une hampe en bois ou en roseau.

L'autre fer est orné d'un médaillon figurant une inscription dorée sur les deux côtés. Il est coulé d'une seule pièce et est plus grand que le fer précédant : 40 cm de long, pour une largeur comprise entre 12 et 5,7 cm (au départ de la pointe). La douille mesure 28 cm.



Fers de lance *ṭū*, Furusiyya Art Foundation

Égypte ou Syrie, période mamlûke (?)(sans inventaire et R-894)

Photographies de l'auteur

• La hache

La hache d'arme est surtout connue pour être une arme de cérémonie, particulièrement chez les Mamlûks. En effet, un corps spécial composé de dix hommes, appelé les *ṭabardāriyya-s*, *porteurs de hache*, était chargé d'entourer le sultan lors des cortèges, avec une hache à la main. Il s'agissait en général de mamlûks d'origine kurde, détenteurs du grade d'émir²³⁰. Plusieurs exemplaires ont été conservés et sont visibles aujourd'hui dans divers musées²³¹. Il s'agit en général de grandes haches en forme de croissant, symétriques le plus souvent mais pas toujours, et très richement décorées. La partie qui permet de fixer la lame au manche constitue un petit marteau. Malgré leur caractère luxueux, Mayer et Nickel considèrent tous deux que les traces d'usure prouvent leur utilisation sur un champ de bataille²³², bien que cela ait pu se faire dans un autre contexte. De telles armes devaient être effectivement redoutables, si ce n'est qu'elles devaient être relativement encombrantes, notamment à cheval.

La hache présentée sur la page suivante est plus petite, et, de fait, probablement d'un type plus répandu parmi les guerriers. La Furusiyya Art Foundation l'a désignée comme appartenant au type *ṭabarzīn*, qui semble se référer à une hache de selle. Al-Sarraf réfute cependant cette interprétation et juge que le terme s'applique à une hache de guerre²³³.

Celle-ci devait appartenir à un personnage important vu la qualité de sa réalisation et de sa décoration. Elle était portée à l'instar du *dabbūs*, accrochée à la selle et sous le genou, mais à gauche (le *dabbūs* était lui porté sous le genou droit). Le fer mesure 11,5 cm, pour une longueur totale de l'arme de 68,9 cm, ce qui, déjà, est imposant.

230. Qalqašasandī, *Ṣubḥ*, vol. II, p. 134 et vol. V, p. 458 et 462 ; voir aussi la note 7, p. 137 (12°) de Quatremère, dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1 ; et Mayer, *Mamluk Costume*, *op. cit.*, p. 47.

231. Par exemple, au Metropolitan Museum of Art, New York (inv. 36.25.1829), au Historisches Museum de Dresde (inv. Y 251 et Y 252), au Museo Nazionale, Palazzo del Bargello de Florence (inv. 1226 M, 1227 M, 1772 M), au Waffensammlung Kunsthistorisches Museum de Vienne (inv. C 113, C 119 et C 189). On trouvera des illustrations de ces objets dans Helmut Nickel, "A Mamlūk Axe", *op. cit.* Le Victoria and Albert Museum en conserve également un exemplaire (inv. M. 145-1919), et le musée de Topkapı Saray, plusieurs.

232. Mayer, *Mamluk Costume*, *op. cit.*, p. 47 ; Nickel, "A Mamlūk Axe", p. 159.

233. "Close Combat Weapons", *op. cit.*, p. 162-167.



Hache de selle (ṭabarzīn), Furusiyya Art Foundation

Égypte ou Syrie, période mamlûke, xv^e siècle, (R-129)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

B. L'ARMEMENT DÉFENSIF.

• L'armure

Si pour gagner la victoire, il fallait savoir manier les armes, les protections corporelles étaient aussi indispensables, surtout pour une armée de métier comme l'était celle des Mamlûks. Elles étaient efficaces tant contre les flèches que dans le combat rapproché, et étaient loin de constituer un armement défensif léger.

Les sources sont sans équivoque sur le fait que les Mamlûks, le sultan et ses hommes tout au moins, puisque c'est essentiellement sur eux qu'elles focalisent, aient porté des armures. Elles emploient parfois des termes génériques, parfois des termes plus précis quant à la nature de cette protection. Les Mamlûks ont en effet hérité des diverses formes d'armure que l'on trouvait dans le monde arabo-musulman. Elles étaient essentiellement de quatre types, qui tous, proposaient des variantes, et parfois se mêlaient les uns aux autres : des cottes de maille, des cuirasses lamellaires et des armures en écaille, qu'elles aient été en cuir ou en métal, et enfin des armures souples, matelassées, en feutre ou en cuir chamoisé²³⁴. Ces dernières sont les moins efficaces, mais sans doute aussi les moins chères et les plus abordables pour ceux qui n'appartenaient pas aux hautes sphères de la société militaire. Elles étaient également portées sous d'autres formes d'armure, particulièrement sous les cottes de maille dont elles renforçaient grandement l'efficacité.

La cotte de maille est connue depuis longtemps autour du bassin méditerranéen. À l'époque mamlûke, il peut s'agir d'un simple haubert en maille, appelé *dirʿ* (درع) ou *zardiyya* (زردية), parfois *zard*, (زرد) ou d'une armure plus élaborée, le *kazāgand*, comprenant à la fois une doublure rembourrée portée sous la cotte de maille, et une étoffe ornementale portée au-dessus²³⁵. L'efficacité de la cotte est grandement déterminée par la finesse du maillage. C'était un moyen de protection particulièrement efficace contre les coups de taille²³⁶.

234. D. Nicolle, "Armes et armures islamiques", dans *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, p. 96. Pour plus de détails, on pourra se reporter à son livre publié récemment et très documenté, *Late Mamluk Equipment*, *op. cit.*, p. 97-105 pour les armures en cuir bouilli ou lamellaires en cuir, p. 28-53 pour les armures en écailles et lamellaires p. 77-83 pour les cottes de mailles, et p. 87-93 pour les armures "molles" faites de toile rembourrée.

235. D. Nicolle, "Armes et armures", *op. cit.* ; "Jawshan, Cuiries and Coats of Plates : An Alternative Line of Development for Hardened Leather Armour", dans *Companions to Medieval Arms and Armour*, *op. cit.*, p. 180, 187, et *Late Mamlûk Equipment*, *op. cit.*, p. 77-78. Voir aussi la définition qu'en donne al-Ṭarsūsī, dans "Un Traité d'armurerie", *op. cit.*, p. 116 pour le texte arabe, p.138 pour la traduction.

236. D. Nicolle, "Jawshan, Cuiries", *op. cit.*, p. 203.

L'armure lamellaire est originaire d'Asie centrale. Il s'agit de plaques de métal, de corne ou de cuir brut ou durci, assemblées les unes aux autres par des courroies et peut-être fixées sur une doublure de tissu²³⁷. Elle est particulièrement efficace contre la pénétration d'une arme, que ce soit une flèche ou un coup d'estoc²³⁸. Les cavaliers lourds sassanides portaient déjà des armures de ce type. Ce fut probablement en Iran que le *ḡawšān* apparut²³⁹. Il s'agissait à l'origine d'une simple cuirasse lamellaire. Le modèle se diffusa bientôt dans tout l'empire musulman : à la moitié du IX^e siècle, il atteignit l'Égypte, l'Afrique du Nord, puis al-Andalus. Sans jamais éclipser totalement l'armure en maille, il prit cependant de plus en plus d'importance. D'ailleurs, pour renforcer son efficacité, on le portait fréquemment sur une cotte de maille. Cette association aboutit vers le XV^e siècle à la création d'une armure combinant la souplesse de la maille à la robustesse des plaques²⁴⁰. Celle appartenant à la Furusiyya Art Foundation présentée *infra* est de ce type.

Les armures en écailles sont composées également de petites plaques de métal ou de cuir. Elles ne sont pas assemblées les unes aux autres comme dans une cuirasse lamellaire, mais fixées sur de la toile ou du cuir : cette pièce de tissu ou de peau fait partie intégrante de l'armure puisqu'elle la structure, et peut se trouver soit sur les écailles, ou en dessous. Le *qarqal*, souvent mentionné à l'époque mamlûke, est de ce type, la toile recouvrant ici les écailles²⁴¹.

À l'époque mamlûke, on trouve ces divers types d'armures. Maqrīzī, quand il évoque les armées de Baybars ou de Qalāwūn, emploie quelques fois un terme générique pour signifier que les combattants ont revêtu leur cuirasse, le verbe *لبس*²⁴². Il précise cependant parfois

237. D'après Noel Adams, "Les Armures", dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, p. 292.

238.D. Nicolle, "Jawshan, Cuiries", *op. cit.*, p. 203.

239. Voir al-Ṭarsūsī, "Un traité d'armurerie", *op. cit.*, p. 116 pour le texte arabe, p.138 pour la traduction : "Pour ce qui est des cuirasses (*jawshan*), elles sont fabriquées par les Persans, soit avec de petites plaques de fer, soit avec de la corne, soit avec des peaux ; on façonne des éclats de corne liés par du boyau, on les creuse, on les insère les uns dans les autres".

240.D. Nicolle, "Jawshan, Cuiries", *op. cit.*, p. 181, 182, 188, 191, 193-195 ; "Armes et armures", *op. cit.*, 96 ; N. Adams, "Les Armures", *op. cit.*, p. 292.

241.D. Nicolle, *Late Mamlūk Equipment*, *op. cit.*, p. 28, 49-53, et les photographies de l'exemplaire retrouvé dans les fouilles de la Citadelle de Damas. On peut comparer le *qarqal* à la brigandine européenne, bien qu'il soit sans doute moins ajusté.

242. Quatremère dédie toute une note (n. 97, p. 78-79 du vol. I/2 de *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*) à la signification de ce verbe, *se revêtir d'une cuirasse*, et ses déclinaisons. Il est repris par Dozy, *Supplément*, *op. cit.*, vol. II, p. 519-520. Pour les occurrences chez Maqrīzī, voir *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 517, 518, 752 (voir la traduction de Quatremère, vol. I/1, p. 242, 244, vol. II/1, p. 107). On trouve également le terme chez Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 699 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 100).

qu'il s'agit de *ğawšan*²⁴³. Ce n'était alors encore que de simples armures lamellaires, sans ajout de maille²⁴⁴. D'autres fois encore, il parle de cotte de maille, *zardiyya*²⁴⁵. Lors des processions, les sultans circassiens portaient, sous leurs vêtements de cérémonies, une cotte de maille d'excellente facture, appelée *zardiyya dāwūdiyya*²⁴⁶. Ce terme, *zardiyya*, est couramment employé par Ibn lyās à partir du règne de Qāyrbāy, principalement pour évoquer les armures distribuées aux mamlûks du sultan, soit lors de leur affranchissement, soit en préparation d'un combat²⁴⁷. Ibn Tağrī Birdī, quant à lui, utilise peu ce terme ou celui de *ğawšan*²⁴⁸, mais beaucoup plus fréquemment celui de *qarqal*, qui est parfois sans manches²⁴⁹. Qalqašandī, dans le chapitre qu'il consacre aux armes, parle des cottes de maille *dirʿ*, dont celles attribuées à David (les *dāwūdiyya* sus mentionnées) d'une très grande qualité. Il ajoute qu'à son époque, la fabrication des *qarqal*-s, qu'il définit par *armures lamellaires recouvertes de brocard jaune et rouge*, prédomine²⁵⁰.

Ainsi, la lecture des chroniques confirme la coexistence de plusieurs types d'armure à l'époque mamlûke : les cottes de maille et les cuirasses lamellaires de type *ğawšan* ou les armures à écailles telles que le *qarqal*. Maqrīzī et Ibn Tağrī Birdī évoquent clairement cette coexistence. Le premier mentionne l'utilisation conjointe des *zardiyya*-s et des *qarqal*-s, et le deuxième, lorsqu'il relate le septième départ en expédition pour la Syrie de Farağ, en 814/1412, précise qu'un millier de chameaux suivait l'armée, portant, entre autres armes, des *qarqal*-s, des *zardiyya*-s et des *ğawšan*-s²⁵¹.

243. *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 626, 897 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 136, vol. II/2, 165).

244. Voir D. Nicolle, "Jawshan, Cuiries", *op. cit.*, p. 195.

245. *Sulūk*, *op. cit.*, vol. II, p. 586, 661, vol. III, p. 431.

246. *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 608 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 113, et notamment sa note 138 sur ce terme). Voir aussi Mayer, *Mamluk Costume, a Survey*, Genève, 1952, p. 19-20.

247. *Badāʾī*, *op. cit.*, vol. III, p. 59, 343, vol. IV, p. 179-180, 193, 316, vol. V, p. 12 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 63, 383, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 173, 187, 296, vol. II, p. 12).

248. *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper) p. 256, (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 185).

249. *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper) p. 407, 560, vol. VI (éd. Popper), p. 256, 699, vol. VII, p. 417, 473 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 33, 144, vol. II, p. 185, vol. IV, p. 100, vol. VI, p. 26, 60).

250. *Šubḥ*, *op. cit.*, vol. II, p. 135-136, et vol. IV, p. 11. Voir aussi Mayer, *Mamluk Costume*, *op. cit.*, p. 40-41. Dans la classification moderne, il ne s'agit pas d'une armure lamellaire mais à écailles.

251. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.* vol. II, p. 586 et vol. III, p. 431 ; Ibn Tağrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper)

La magnifique armure de la Furusiyya Art Foundation est désignée dans les régions arabophones par le terme *ğawšan*, puisqu'elle conserve une protection lamellaire au milieu du corps, tout autour de la zone costale et sur la majorité de la zone dorsale. Il s'agit cependant d'un *ğawšan* typique du ^{xv}^e siècle, ceux des siècles précédents, nous l'avons vu, ne comportant pas de mailles. Ce type de protection semble avoir été relativement courant pendant la période circassienne parmi les émirs de haut rang²⁵² : cette armure appartenait à Īnāl, qui en possédait une deuxième, très proche, conservée au musée Askeri d'Istanbul²⁵³, le musée de Topkapı conserve celle attribuée à Barsbay²⁵⁴.



**Ğawšan d'Īnāl,
Furusiyya Art Foundation
(R-749)**

© Courtesy of the Furusiyya
Art Foundation

p. 256, (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 185).

252. Mayer, *Mamluk Costume*, *op. cit.*, p. 38. Nicolle, "Jawshan, Cuiries", *op. cit.*, p. 195, et *Late Mamluk Equipment*, *op. cit.*, 78-81.

253. *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, notice 288, p. 298.

254. Voir Mayer, *Mamluk Costume*, *op. cit.*, p. 38.

Le musée de Damas et le musée national des armes et armures de Londres conservent tous deux un exemplaire mamlûk de la fin du ^{xv}^e siècle²⁵⁵. On trouve également des modèles similaires dans les États voisins : le musée des Beaux Arts de Lyon conserve une armure supposée provenir de la Turquie du ^{xv}^e siècle (voir ci-dessous)²⁵⁶, le Metropolitan Museum de New York et le musée de Dresde possèdent des pièces très ressemblantes, datés elles aussi du ^{xv}^e siècle, provenant d'Iran ou de Turquie pour la première²⁵⁷, et de chez les Moutons Blancs (Aq-Qoyunlu) pour la deuxième²⁵⁸. Enfin, la Furusiyya Art Foundation conserve une deuxième armure de ce type : elle appartenait au prince timuride Ibrāhīm Sultān, qui fut gouverneur de Chiraz. Elle est datée entre 1420 et 1434 (voir page suivante)²⁵⁹. C'était donc un type d'armure répandu dans tout le Proche-Orient, mais réservé à une élite.



Ġawṣān du Musée des Beaux-Arts de Lyon

Turquie, ^{xv}^e siècle, (inv. D 372) © Musée des Beaux Arts de Lyon

255. Voir les illustration p. 20 dans D. Nicolle, *The Mamluks*, *op. cit.*

256. Lyon, Musée des Beaux-Arts, inv. D 372.

257. New York, Metropolitan Museum of Art, inv. 36.25.362.

258. Dresde, Staatliche Kunstsammlungen, Rüstkammer.

259. *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, notice 289, p. 300 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 140, p. 175.



Ģawšan d'Ibrāhīm Sultān, Furusiyya Art Foundation

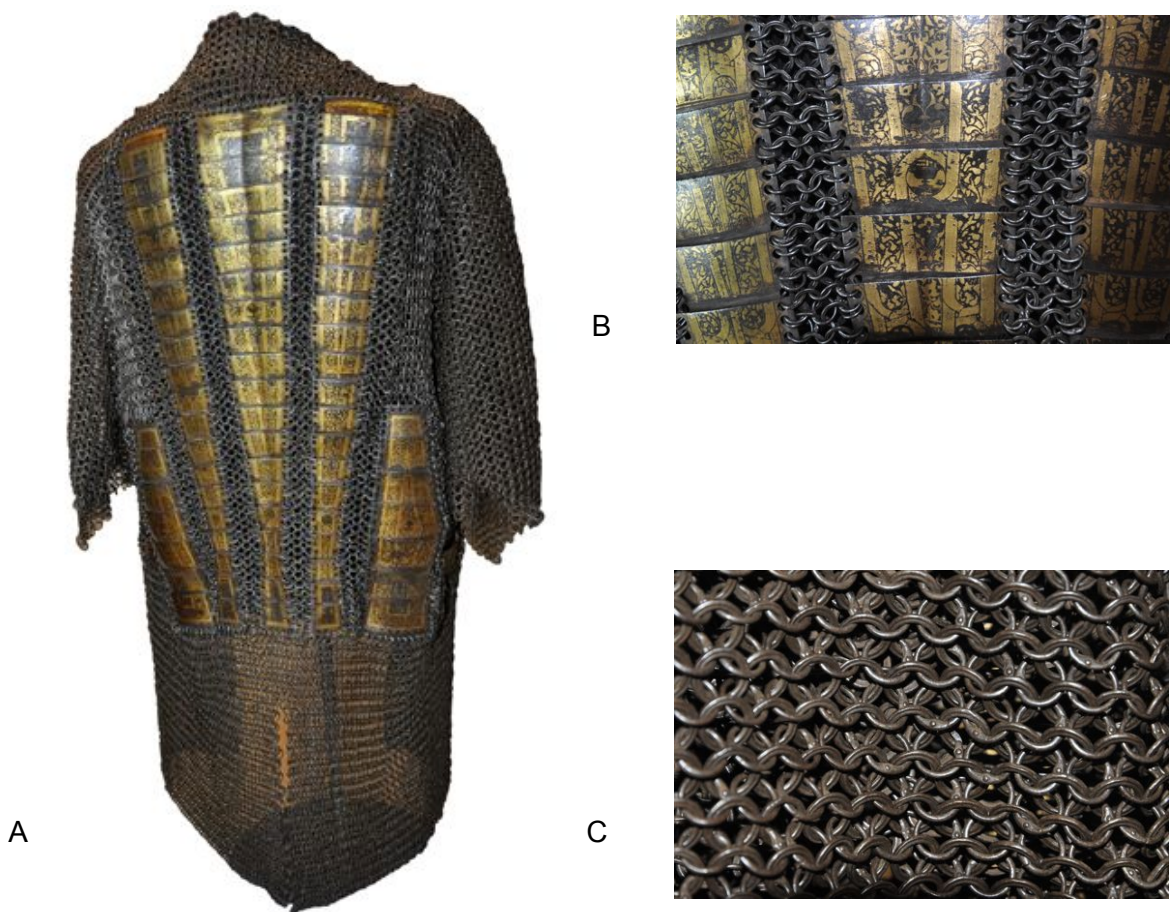
Iran, xv^e siècle, (R-945), © Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

Īnāl acquit celle de la Furusiyya Art Foundation avant d'accéder à la fonction suprême. Le blason qui figure au dos n'est effectivement pas celui qu'il choisit en tant que sultan. L'inscription que l'on trouve sur les plaques supérieures du dos rappelle son poste d'alors, celui de *nā'ib* pour le sultan Barsbay, fonction qu'il occupa entre 1428 et 1442, date à laquelle il devint *dawādār*²⁶⁰.

Elle est ouverte sur le devant et se met comme un manteau. Comme les autres armures du même type, elle ne recouvre pas le corps entier : une partie des bras et des jambes restent à découvert, sans doute pour lui assurer plus de souplesse. Sur le bas du dos, au milieu, une ouverture remonte sur vingt-sept cm. Elle permet au porteur de l'armure de monter

260. *L'Art des chevaliers*, op. cit., notice 288, p. 298. Voir aussi *ibid*, p. 292. Pour ce qui concerne les blasons, voir Meinecke "Zur Mamlukischen Heraldik", dans *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo*, XXVIII 2, 1972, p. 271-273.

aisément à cheval. Des rivets et des lanières de cuir permettent de la maintenir fermée. Elle mesure quatre-vingt trois cm des épaules jusqu'en bas, et environ quarante-neuf cm d'une épaule à l'autre. Les manches sont en pointes, plus longues sur l'extérieur du bras (quarante-sept cm environ) que sur l'intérieur. Le dos est couvert de plaques sur une hauteur de cinquante-quatre cm, trente cm de large entre les épaules et quatorze au niveau des reins. Deux séries de plaques protègent les flancs. Le maillage est serré et les mailles sont épaisses (voir détail C). Le poids de ce maillage, ajouté à celui des plaques, en fait une armure très lourde²⁶¹.



Armure d'Īnāl, Furusiyya Art Foundation :

dos de l'armure (A), détail des plaques du dos (B), détail du maillage (C)

261. J'ai pu la porter mais malheureusement pas la peser. Je l'évalue – en ayant conscience des limites de cette méthode – à une vingtaine de kg.

• Les protections de jambes et de bras.

L'armure dont il vient d'être question laissant certaines parties du corps découvertes, des pièces de même conception, associant mailles et lamelles ou plaques, permettaient aux cavaliers lourds de protéger les avant-bras, les jambes et les genoux, ces derniers étant particulièrement exposés à cheval. À l'instar de l'armure, on trouve ce genre de pièces chez les Ottomans ou les Séfévides, à la même époque.

Le protège-genou²⁶² présenté ci-dessous est composé de lamelles remontant sur la cuisse, d'une plaque hémisphérique se plaçant sur l'articulation, et de protections souples, des mailles, pour épouser les parties les moins exposées. Il n'y avait derrière la cuisse, partie qui était contre la selle, que les lanières de cuir servant à attacher la pièce. Tant que l'on se tient à cheval, une protection était effectivement inutile à cet endroit, et aurait gêné le cavalier. Comme l'armure, cette pièce était décorée de damasquinures dorées, qui tendent à prouver qu'elle appartenait à un émir important et riche, et non à un simple mamlûk.



Défense de genou, Furusiyya Art Foundation

Égypte ou Syrie, période mamlûke, xv^e siècle (R-153)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

Le tibia était protégé quant à lui par de longues plaques, articulées par des mailles. À l'époque mamlûke, les protèges-bras lamellaires n'étaient plus utilisés, mais consistaient essentiellement en une seule plaque de métal adaptée à la forme du bras, les *bāzūband-s*,

262. Voir la notice 290 p. 302 dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.* Les deux notices suivantes présentent des pièces similaires, provenant d'Anatolie ou d'Iran.

d'origine persane²⁶³. Celui qui est présenté ci-dessous n'est pas une pièce mamlûke mais probablement séfévide. Certains membres de l'élite mamlûke en portaient néanmoins des similaires²⁶⁴. Ce *bāzūband* recouvre le dos de la main²⁶⁵. Il s'agit d'une pièce relativement longue (quarante centimètres).

Il va au-delà de l'articulation du coude, ce qui semble courant pour ce type de protection²⁶⁶. Cela n'est pas sans incidence sur la mobilité du bras – ce qui peut être relativement gênant²⁶⁷ – et sur la possibilité d'utiliser certaines armes : tirer à l'arc avec une telle pièce me paraît particulièrement délicat, elle risque d'accrocher la corde et d'empêcher une préhension et une utilisation correctes de la flèche. Il s'agit donc soit d'une pièce d'apparat, soit d'une pièce principalement destinée aux escrimeurs (sabre ou masse d'arme). Plusieurs témoignages semblent d'ailleurs indiquer que les archers portaient des armures sans manches (peut-être les *qarqal*-s auxquels Ibn Taḡrī Birdī fait référence), ou des armures avec des manches amovibles²⁶⁸.

**Défense de bras de type *bāzūband*,
Furusiyya Art Foundation**

Iran, période timūride (?), xv^e siècle (R-165)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation



263. Voir la note 26 de David Nicolle, dans "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.*, p. 97-98, et *infra*, I. 2. C. 2)., ainsi que son exposé sur l'historique des défenses de membres dans *Late Mamlūk Equipment*, *op. cit.*, p. 76-77.

264. Voir notamment l'illustration proposée par McBride et Nicolle, représentant un mamlûk sultanien à la toute fin du sultanat, qui porte une armure mêlant maille et lamelles, et une protège bras de ce type. À côté de lui, un mamlûk vétérân (*qaranis*) est équipé de protège-genoux (dans *The Mamluks*, *op. cit.*, p. 32).

265. Bashir Mohamed, qui a composé les notices de deux catalogues d'exposition dans lesquels figure cette pièce, la présente dans le premier (*Chevaux et cavalier*, *op. cit.*, notice 137, p. 173) comme une défense de bras, mais dans le deuxième (*L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, notice 295, p. 307) comme une défense de jambe, à l'instar de deux pièces très ressemblantes (notices 293 et 294). La forme de l'objet me fait incliner pour la première leçon.

266. Voir les exemplaires de facture similaire ou différente dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, n° 293, 294, 296, 299, 300, ou notice 138 et 139 dans *Chevaux et cavaliers*, *op. cit.* Si la destination de la pièces présentée ici et des deux premières (n° 293 et 294), qui sont très similaires, est assez ambiguë (voir note précédente), celles des autres ne prête pas à confusion : ce sont des protège-bras. Elles recouvrent également l'articulation du coude.

267. S'il s'agit d'une défense de jambe, la forme et la longueur de la pièce impliquent qu'elle protégeait l'arrière de la jambe, soit le mollet, la cheville et le talon. Or, d'une part, le tibia est laissé sans protection si l'on ne rajoute pas une autre pièce, et, d'autre part, la plaque elle-même et son articulation avec de la maille et une lamelle longue et fine gênent indiscutablement le cavalier.

268. Voir al-Aqṣārī, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.*, p. 84 (voir aussi *supra*, I. 2. C. 2), et D. Nicolle, *Late Mamlūk Equipment*, *op. cit.*, p. 76.

• Les casques.

Ces différentes protections corporelles n'allaient pas sans la pièce qui protégeait la partie la plus importante du corps, le casque. À l'image des armures qui sont devenues de plus en plus couvrantes et performantes, les casques furent de plus en plus robustes. Leur évolution qualitative est le reflet des progrès en métallurgie. Probablement en cuir bouilli ou en bois renforcé de plaques de métal pour les plus anciens, ils évoluent peu à peu vers des casques assemblés de plusieurs pièces de métal, avant d'aboutir à des casques dont le timbre est façonné dans une seule feuille d'acier, auquel peuvent s'ajouter des éléments annexes, couvre-nuque, protège-oreilles et nasal. À l'époque mamlûke, on trouve, pour les personnages les plus importants, des casques de ce type²⁶⁹.

Qalqašandī évoque deux types de casque, la *bayḍa* (بيضة), qui ne comprend que la protection de la tête, c'est-à-dire le timbre, sans rien pour prémunir la nuque ou les oreilles, et le *miḡfar* (مغفر), qui, si l'on en croit Qalqašandī, ressemble à la *bayḍa*, mais qui, lui, contient ces protections supplémentaires, et quelques fois aussi, un nasal²⁷⁰. La plupart du temps, les auteurs des chroniques ne font pas cette différenciation. S'ils font mention de l'utilisation du casque tout au long de la période, quoique de façon assez éparse, ils utilisent surtout un terme générique, *ḥuwḍa* (خوذة pl. خووذ), qui n'implique aucune forme particulière²⁷¹. La Furusiyya Art Foundation conserve un exemplaire de ce qui semble être une *bayḍa*, et deux de *miḡfar*.

Le premier est un casque hémisphérique, fait d'une seule pièce de métal (inv. R-800). Ce genre de casque est très rare, et celui-ci est l'un des plus anciens conservés. La décoration dorée atteste de son appartenance à un personnage important, ce que confirme l'inscription partiellement effacée : il s'agirait de celui du sultan Qalāwūn²⁷².

269. Noel Adams, dans *L'Art des chevaliers*, op. cit., p. 292 ; David Nicolle, *Chevaux et cavaliers*, op. cit., p. 97.

270. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, op. cit., vol. II, p. 135.

271. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 626 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/2, p. 136) ; Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 256, 699 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 185, vol. IV, p. 100) ; Ibn Iyās, *Badā'iʿ*, op. cit., vol. III, p. 343 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 383). Je n'ai trouvé la mention de *bayḍa* que chez Maqrīzī (*ibid*, vol. I, p. 690, cf. vol. I/2, p. 33 dans la traduction de Quatremère) et aucune référence au *miḡfar*. Voir aussi Mayer, *Mamluk Costume*, op. cit., p. 41-42.

272. Voir *L'Art des chevaliers*, op. cit., p. 292 et notice 303, p. 316 ; *Chevaux et cavaliers*, op. cit., notice 133, p. 170.



Casque ayant appartenu à Qalāwūn (?), Furusiyya Art Foundation (R-800)

© Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

Des petits trous répartis régulièrement tout autour du casque permettaient de fixer le rembourrage de tissu ou de cuir qui rendait son port plus confortable. La feuille de fer dans laquelle il est façonné est assez épaisse, et, de fait, ce casque est relativement lourd²⁷³.

Les autres casques mamlûks conservés par la fondation sont plus récents et ont un timbre également fait dans une seule pièce de métal, mais de forme conique. Ils témoignent du renforcement des éléments défensifs puisqu'ils comportent visière, couvre-nuque, protège-oreilles et nasal. Ils rentrent ainsi dans la catégorie des *mīḡfar*-s de Qalqašandī.

Le casque R-801 comporte effectivement un large bandeau décoré, riveté au timbre. Sur ce bandeau sont fixés une visière, avec un long nasal coulissant de vingt cinq cm, des protège-oreilles creux et fixés par une courroie de cuir, et une plaque servant de couvre-nuque,

273. Il fait soixante-huit cm de circonférence et quinze cm de haut.

rivetée au bandeau sur l'extérieur du casque et elle aussi décorée (voir ci-dessous). La pièce sommitale, probablement un porte-aigrette, est manquante²⁷⁴. L'objet est large (soixante-douze cm de circonférence) : un rembourrage de cuir ou de tissu permettait l'ajustement et le confort.



Casque, Furusiyya Art Foundation

Égypte ou Syrie, période mamlûke, ^{xv}^e siècle, (R-801) © Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

Il ressemble beaucoup à celui qui est attribué à Barsbay et qui est aujourd'hui conservé au Musée du Louvre (inv. OA 6130), d'où sa datation dans la première moitié du ^{xv}^e siècle et son attribution à la sphère mamlûke²⁷⁵.

274. Noel Adams, *L'Art des chevaliers*, op. cit., p. 292.

275. Voir la notice 304, p. 317 dans *L'Art des chevaliers*, op. cit. et la notice 134 p. 171 dans *Chevaux et*

Le casque R-803 est du même type : le timbre est façonné dans une seule pièce de métal, à laquelle ont été rivetés la visière, avec nasal couissant, et un protège-nuque constitué d'une plaque. Seul le nasal est décoré. Le reste du casque est lisse, simplement bordé par un liseret en cuivre largement restauré.



Casque, Furusiyya Art Foundation

Égypte ou Syrie, période mamlûke (?), (R-803), photographies de l'auteure

Les casques de la sphère turque sont très ressemblants les uns aux autres. Il est ainsi difficile de préciser s'il s'agit d'exemplaires mamlûks, ottomans ou turkmènes²⁷⁶. On trouve à la même époque (xv^e siècle) et dans la même zone géographique des casques dits *turbans*, probablement à cause des cannelures torsadées qui ressemblent aux plis d'un turban. Ils témoignent d'un très haut savoir-faire²⁷⁷.

Les deux exemplaires présentés ci-dessus ne sont probablement pas mamlûks²⁷⁸, mais d'autres pièces sont attestées dans les États voisins du sultanat, l'empire ottoman et la

cavaliers, op. cit.

276. Bashir Mohamed, dans *Chevaux et cavaliers, op. cit.*, p. 171.

277. Noel Adams, *L'Art des chevaliers, op. cit.*, p. 292-293.

278. Ils sont très proches de deux exemplaires de la Furusiyya Art Foundation (R-804 et R-836), le premier étant attribué aux Ottomans ou aux Moutons Blancs, le deuxième aux Širwān Šāh ou aux Moutons Blancs (voir notice 310 et 311 dans *L'Art des chevaliers, op. cit.*, p. 323 et 324).

Horde des Moutons Blancs notamment. C'était donc un type de casque connu par les Mamlûks et il est possible qu'ils en aient détenu quelques uns.

Casques-turban, musée des Beaux-Arts de Lyon

(inv. D 38 et D 39), © Musée des Beaux-Arts de Lyon



• Le bouclier.

On se souviendra de la grande variété de boucliers soulignée par al-Ṭarsūsī²⁷⁹, tant dans leur forme que dans leurs matériaux de construction. Néanmoins, le bouclier le plus prisé des cavaliers orientaux resta le *turs*, qui est rond et plus facilement utilisable à cheval que ceux de forme allongée²⁸⁰. Certains étaient en matériaux légers, osier enroulé, bois ou cuir

279. "Un traité d'armurerie", *op. cit.*, p. 114-115 pour le texte arabe, p. 136-138 pour la traduction. Voir aussi *infra*, I. 2. B. 2).

280. Noel Adams, "Les Boucliers", dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, p. 359 ; David Nicolle, "Armes et armures", *op. cit.*, p. 98.

durci, adaptés à une cavalerie légère, mais d'autres étaient en métal et ainsi bien plus lourds²⁸¹.



Bouclier en métal, Furusiyya Art Foundation

Période mamlûke (?), (R-883), photographies de l'auteure

Le modèle mamlûk conservé à la Furusiyya Art Foundation et présenté ci-dessus est de ce type. Son diamètre est de cinquante-huit cm, et l'umbo forme une saillie de plus de quinze cm. L'intérieur est concave. Huit anneaux permettaient de fixer des lanières de cuir afin de passer l'avant-bras pour le tenir. Deux anneaux plus rapprochés que les autres (à droite de l'image) indiquent qu'une lanière plus étroite était prévue pour la préhension par la main.

Dans le développement qu'il fait sur les armes, al-Aqṣarā'ī juge que le bouclier de métal est le plus efficace contre toutes les armes, flèches, épée, lance, masse d'arme et engins incendiaires²⁸². Il semble en effet qu'il soit apparu en réponse à l'utilisation de plus en plus fréquente d'armes incendiaires puis d'armes à feu²⁸³. Cette évolution va dans le sens de

281. Voir le paragraphe que Qalqaṣandī consacre aux *turs* dans *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. II, p. 136 : d'après son témoignage, les boucliers sont soit en bois, soit en tiges enroulées et maintenues avec des fils de coton ou autre, soit en métal. Ainsi, les boucliers de ce dernier type semblent relativement fréquents à son époque.

282. "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.*, 1^e section, p. 79. Voir aussi *infra*, I. 2. C. 2).

283. David Nicolle, *The Mamluks*, *op. cit.*, p. 45.

celle de l'ensemble des armes défensives : elles sont de plus en plus efficaces, mais aussi de plus en plus lourdes, même pour les cavaliers orientaux, pourtant célèbres pour leur légèreté.

• L'armure du cheval.

Il ne suffisait pas de se protéger soi-même. Le cheval était une cible, plus facile à atteindre sans doute que son cavalier. Plusieurs traités de *furūsiyya* recommandent de le viser : un cavalier sans monture n'est rien²⁸⁴. Aussi les armures pour chevaux se développèrent-elles parallèlement à celles des hommes. Les sources écrites attestent de leur existence à une époque assez ancienne en terre d'islam, bien qu'il n'en reste pas de vestiges matériels. On utilisa en premier lieu des caparaçons matelassés, puis les bardes en cuir et en métal se développèrent peu à peu, probablement, à l'origine, dans les steppes d'Asie centrale²⁸⁵. David Nicolle juge que "de manière générale, la construction de l'armure du cheval reprend les techniques utilisées pour les défenses de corps du cavalier, mais on constate un certain décalage entre l'adoption des nouveaux styles pour le cavalier et pour sa monture. Un guerrier revêtu d'une cuirasse en maille et plaques pouvait, par exemple, monter un cheval qui était encore protégé par des lamelles en cuir durci."²⁸⁶

Leurs forme et leurs matériaux étaient très divers, mais leur utilisation était plus répandue que ce que l'on pense généralement²⁸⁷. L'influence des Mongols, qui en faisaient grand usage, fut sur ce point décisive. Ils utilisaient surtout des armures lamellaires, en cuir durci ou en lames de fer, qui, probablement, augmentèrent aussi dans les régions du monde musulman qui eurent à lutter contre eux dès le ^{xiii}e siècle²⁸⁸. Chez les Turcomans des Moutons Blancs, les armures pour chevaux mêlant mailles et plaques se répandirent²⁸⁹.

284. Voir *supra*, p. 92.

285. Noel Adams, "Les Armures", dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, p. 294 ; David Nicolle, "Armes et armures", dans *Chevaux et cavaliers*, *op. cit.*, p. 98.

286. David Nicolle, "Armes et armures", dans *Chevaux et cavaliers*, *op. cit.*, p. 98.

287. Voir D. Nicolle, *Late Mamluk Equipment*, *op. cit.*, p. 113-124.

288. *Ibid*, p. 118-119.

289. *Ibid*, p. 120.

En ce qui concerne les Mamlûks, les sources historiques attestent de l'utilisation de caparaçons de guerre dès le début de la période, et jusqu'à la fin. Elles ne les décrivent pas²⁹⁰. Il semble néanmoins que, dès le ^{xiv}e siècle, les bardes lamellaires aient été répandues, parallèlement aux chanfreins en métal plein²⁹¹. De nombreux exemplaires de cette dernière pièce de protection nous sont parvenus, avec des différences de forme et de décoration suivant leur zone de fabrication.

Deux pièces mamlûkes de ce type sont présentées ici. Elles sont très ressemblantes. Le chanfrein conservé par le musée des Beaux-Arts de Lyon (D-377-1) est particulièrement exceptionnel car il possède encore les couvre-joues et les lanières de cuir qui les rattachent au chanfrein lui-même, pièces manquantes bien souvent sur les exemplaires similaires. L'inscription et les blasons qui le décorent permettent de situer son possesseur : il s'agit de l'émir Zayn al-Dīn Muqbil al-Rūmī, *dawādār* de Mu'ayyad Šayḥ²⁹².

L'autre exemplaire est conservé par la Furusiyya Art Foundation (R-173). L'inscription et les éléments décoratifs sont très effacés, mais la ressemblance, tant de forme que de décor, avec le chanfrein précédent assurent de son appartenance à la sphère mamlûke du ^{xv}e siècle²⁹³.

290. Maqrīzī parle, dès le règne de Baybars, de *عدد الحرب* et de *الراسيم الحربية* (dans *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 517 et 518), que Quatremère a respectivement traduit par *parés comme pour la guerre* (en parlant des chevaux de main) et *caparaçons de guerre* (dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 242 et 243). Je n'ai pas trouvé de description plus précises. Ibn Taḡrī Birdī utilise *خيول مليسة*, *chevaux caparaçonnés* (*Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 407, cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 33). Pour la signification de *لبس*, voir note 241 *supra* ; Ibn Iyās emploie un terme avec la même racine pour les *caparaçons des chevaux*, mais précise qu'il s'agit de caparaçons de type *barkustuwānāt* : *لبوس خيل البركستوانات* ou *خيول مليسة بركستوانات* : (*Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 59 et vol. IV, p. 358, cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 63 et *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 334). Quatremère (*Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 79, fin de la note 97) et Dozy à sa suite (*Supplément*, *op. cit.* vol. II, p. 77), traduisent simplement ce dernier terme, *barkustuwānāt*, par *caparaçons*. Qalqašandī utilise également ce mot pour décrire les armures de guerre portées par les chevaux lors des processions du *maḥmal* (dans *Šubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 57-58). Enfin, Ibn Iyās toujours, alors qu'il évoque une revue des hommes et des chevaux en tenue de guerre, emploie l'expression *الخيول المليسة بالجواغين الفولاذ المكفت*, que Wiet a traduit par *les chevaux caparaçonnés d'acier incrusté*. Je n'ai pas réussi à trouver le sens de *جواغين*. S'agit-il de *ḡawšan*, puisque le terme est relativement proche, et donc d'une armure lamellaire en métal ? C'est probable, car le même auteur utilise à nouveau le mot un peu plus loin en évoquant l'armement que le sultan est en train d'inspecter : il regarde les cottes de mailles *zardiyya*, les casques *ḥawḍā*, les boucliers *atrās* (pluriel de *turs*), les pointes de lances en acier, les épées et les *جواغين* (*ḡawḡīn*) (dans *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 412 et 413, cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 382). Ce serait alors une indication sur le type d'armure protégeant les chevaux des mamlûks.

291. David Nicolle, "Armes et armures", dans *Chevaux et cavaliers*, *op. cit.*, p. 98 ; *Late Mamluk Equipment*, *op. cit.*, p. 120-123.

292. Voir la notice de cet objet dans *Chevaux et cavalier*, *op. cit.*, notice 38, p. 108.

293. Voir la notice de cet objet dans *L'Art des chevaliers*, *op. cit.*, notice 324, p. 338.

Les deux pièces sont imposantes²⁹⁴. Elles étaient matelassées de tissu, partiellement conservé sur un couvre-joue de l'exemplaire de Lyon. Elles possèdent la même visière au dessus du front, et les mêmes saillies autour des yeux. Qalqašandī, quand il décrit la procession des mamlûks lanciers à l'occasion du *maḥmal*, dit que leurs chevaux sont carapaçonnés et portent des chanfreins en aciers (بركستوانات و الوجوه الفولاذ), comme pendant la bataille²⁹⁵. D'une part, on peut supposer qu'il s'agissait alors de pièces similaires à celles-ci, et d'autre part, cette assertion prouve que certains chevaux mamlûks portaient des chanfreins et des caparaçons lors des combats.



Chanfrein en métal du *dawādār* Muqbil al-Rūmī,
Musée des Beaux-Arts de Lyon
 Damas, vers 1419, (D 377-1)
 © Musée des Beaux-Arts de Lyon



Chanfrein en métal, Furusiyya Art Foundation
 Égypte ou Syrie, période mamlûke,
 xv^e siècle (R-173)
 © Courtesy of the Furusiyya Art Foundation

294. Le chanfrein de Lyon mesure 55,5 cm de haut et 23, 1 cm de large ; celui de la Furusiyya Art Foundation fait 53,5 cm de haut pour 27,5 cm de large au dessus des yeux.

295. Şubḥ, *op. cit.*, vol. IV, p. 57-58. Sur les processions du *maḥmal*, voir *infra*, III. 2. A. 4).

4. LE PROBLÈME DE LA TACTIQUE

A. UNE QUESTION ÉPINEUSE.

Il est déconcertant, lorsqu'on s'intéresse aux guerriers mamlûks, de trouver si peu d'informations sur les tactiques qu'ils utilisaient effectivement sur un champ de bataille. Les sources historiques fournissent peu de données en la matière. Les traités de *furûsiyya* davantage bien sûr, mais leurs descriptions sont en définitive peu précises, et il est difficile, après leur lecture, de faire la reconstitution détaillée d'une bataille rangée. Ainsi, certaines questions essentielles demeurent : quelles tactiques les armées mamlûkes utilisaient-elles ? Les unités combattaient-elles toutes de la même façon ?

Malgré les nombreuses études auxquelles a donné lieu le fait militaire mamlûk, on ne peut que constater que ces interrogations subsistent. Elles n'ont en effet été que très peu traitées en tant que telles. L'organisation de l'armée, son évolution, ses institutions et son importance au sein de l'État, ainsi que le système de l'esclavage militaire lui-même concentrent la majorité des analyses²⁹⁶. Le manque de données détaillées dans les sources et les traités rend en effet la question des procédés techniques employés épineuse. Certains travaux récents apportent néanmoins un début de réponse. Le plus complet est à mon sens celui d'Abbès Zouache : il dédie toute une partie de sa thèse à une reconstitution très réaliste, faisant preuve d'une réelle volonté de décrire les charges, les ripostes et le rôle de chacun. L'auteur rend compte, en plus, de la peur, des cadavres jonchant le sol, du sang, de son odeur et du bruit assourdissant. Malheureusement, son travail concerne la première période des croisades et s'achève presque un siècle avant la fondation du sultanat mamlûk²⁹⁷. La guerre, cependant, a ses constances. Si l'armée mamlûke était plus professionnalisée et présentait sans doute une organisation plus élaborée que les troupes musulmanes dont il est question dans la thèse d'Abbès Zouache²⁹⁸, on y retrouve un ordre

296. Voir la sélection d'ouvrages et d'articles en note 1 de cette partie.

297. *Armées et combats*, op. cit. Je rappelle qu'elle porte sur la période 491-569/1098-1174. En ce qui concerne le schéma théorique d'une bataille, voir p. 859-868.

298. *Ibid*, p. 453 et 570.

de bataille commun, et, probablement, certains procédés tactiques utilisés par les soldats de métier, qui constituaient, déjà, l'épine dorsale de l'armée²⁹⁹.

Très récemment, Mehdi Berriah a soutenu un master 2 sur la stratégie et la tactique dans l'armée mamlûke à l'époque baħrite³⁰⁰. Il fait le même constat : malgré la notoriété des guerriers mamlûks, le sujet occupe une place bien mince dans les recherches sur l'armée de cet État militaire³⁰¹. Il s'est attaché à établir le déroulement de la bataille de Šaqħab que les Mamlûks ont livré contre les Ilħanides en 702/1303, en recoupant les relations de plusieurs sources narratives. On y saisit très bien les mouvements des uns et des autres, les attaques et les ripostes, et les différentes phases de la lutte³⁰².

Enfin, les travaux de John Masson Smith Jr. et de Reuven Amitai-Preiss accordent un développement notable à la tactique employée par les guerriers mamlûks contre les Mongols³⁰³. Plus que les mouvements des différents corps, c'est surtout leur tentative de décrire les techniques de combats qui a attiré mon attention. Il sera discuté de leurs conclusions, plus particulièrement de celles de Smith, *infra*.

L'objet de ce chapitre n'est pas d'apporter une description détaillée des procédés de combat des guerriers mamlûks lors d'une bataille rangée. C'est un sujet d'étude à part entière : il dépasse largement le cadre que je me suis fixé pour ce travail, qui a pour ambition de donner une vision globale de la *furūsiyya* mamlûke, son empreinte sur la société tout autant que son aspect proprement militaire. Il me paraît cependant nécessaire, en étudiant la *furūsiyya*, d'essayer d'appréhender ses répercussions concrètes lors d'un combat, de voir comment les mamlûks mettaient à profit la formation – très poussée pour certains – qu'ils avaient reçue dans le maniement de plusieurs armes. Je m'attacherai donc à dresser un état de la question, à poser les faits établis, et à développer certaines problématiques qui me

299. Sur le fait que les armées zankides et ayyûbides aient été composées de soldats de métiers auxquels s'agrégeaient des troupes auxiliaires plus ou moins compétentes, voir *ibid*, p. 60, 201, 371, 375, 400-401, 570, 578.

300. *Stratégie et tactiques*, *op. cit.*

301. *Ibid*, p. 58, 79, 86.

302. *Ibid*, p. 126-199.

303. J. M. Smith Jr., "Ayn Jālūt : Mamlūk Success or Mongol Failure ?", dans *Harvard Journal of Asiatic Studies*, vol. 44, n° 2, Dec., 1984, pp. 307-345 ; « Mongol society and military in the middle east : antecedents and adaptations », dans *War & Society in the Eastern Mediterranean, 7th–15th Centuries*, Yaacov Lev (ed.), édition E.J. Brill, 1997, pp. 249–266 ; Reuven Amitai-Preiss, *Mongols and Mamluks. The Mamluk-Ilkhānīd War, 1260-1281*, Cambridge University Press, 1995, 272 p. Je signale également les ouvrages de Nicolle, *The Mamluks*, *op. cit.*, et celui de James Waterson, *The Knights of Islam. The Wars of the Mamluks*, Grennhill Books, London, 2007, à la sagacité militaire mais qui cite trop peu ses sources (il s'agit d'un livre de vulgarisation).

paraissent mériter réflexion. Les sièges, pourtant importants dans l'art de la guerre, ne seront pas traités : s'ils font partie intégrante des arts de la *furūsiyya* et sont consignés dans les traités, ils me semblent solliciter davantage les compétences de soldats certes spécialisés (sapeurs, artificiers, ingénieurs..) mais n'appartenant pas au corps mamlūk lui-même.

B. CE QUE L'ON PEUT RECONSTITUER D'UNE BATAILLE RANGÉE.

Parmi les traités de *furūsiyya* étudiés *supra*, trois d'entre eux traitent de l'organisation des armées : ceux d'al-Harawī³⁰⁴ et d'al-Ṭarsūsi³⁰⁵, qui datent de l'époque ayyūbide, et celui d'al-Anṣārī³⁰⁶, composé à l'époque mamlûke mais grandement inspiré, d'après al-Sarraḥ, du traité de l'auteur abbasside al-Harṭamī³⁰⁷. Si les informations contenues dans ce dernier ouvrage ne datent apparemment pas de la période qui nous occupe, elles font état d'une organisation de l'armée similaire à celle exposée dans les deux autres traités, et surtout, que l'on retrouve de façon immuable dans les sources narratives, aussi bien à l'époque mamlûke que pendant la période qui lui précède. Il s'agit de la division tripartite de l'armée, en aile gauche, aile droite et centre³⁰⁸. Al-Anṣārī évoque également une avant et une arrière-garde, et fait un large exposé sur les patrouilles d'éclairage et les embuscades³⁰⁹, qui sont des préliminaires à la bataille rangée.

Bien que l'armée du sultanat mamlûk soit plus professionnalisée que celle de ses prédécesseurs, elle en est l'héritière. Le fait qu'elle ait conservé cette organisation tripartite ne fait pas de doute, même si, peut-être, ponctuellement, lors de petites expéditions par exemple, cet ordre ait pu être modifié. On peut ainsi supposer que l'organisation interne des ailes et du centre n'a pas été bouleversée.

Les chroniques n'en font pas une description précise. Elles se contentent en général de dire que tel et tel émir étaient placés sur telle aile ou au centre, avec leurs troupes, et éventuellement avec des troupes auxiliaires, les tribus arabes et turcomanes notamment. Le

304. *Al-Taḍkira al-harawīyya*, traduit par J. Sourdél-Thomine sous le titre " Les Conseils du šayḥ", *op. cit.* Voir *supra*, I. 2. B. 1).

305. *Al-Tabṣira*, traduit par Cl. Cahen sous le titre «Un traité d'armurerie», *op. cit.* Voir *supra*, I. 2. B. 2).

306. *Tafrīḡ al-kurūb*, traduit par Scanlon sous le titre *A Muslim Manual of War*, *op. cit.* Voir *supra*, I. 2. C. 5).

307. « Mamlûk Literature », *op. cit.*, p. 179 et note 137.

308. Voir Abbès Zouache pour les armées zankide, fatimide et ayyūbide, *Armées et combats*, *op. cit.*, p. 286, 845, 859, et *passim*. On trouvera quelques références à cette organisation tripartite dans les chroniques mamlûkes, notamment Maqrīzī, *Sulūk*, vol. I, p. 692-693, 885-888, 932 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamelouks*, *op. cit.*, vol. II/1, p. 35-36, vol. II/2, p. 146-150, 199-200) ; Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd Popper), p. 50 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 37). Voir aussi Mehdi Berriah, *Stratégie et tactique*, *op. cit.*, p.158-163.

309. *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 83-85 et 97-98. Voir *supra*, I. 2. C. 5). Al-Ṭarsūsi évoque également les observateurs à envoyer dans le camp adverse («Un traité d'armurerie», *op. cit.*, p. 126 pour le texte arabe, p. 149 pour la traduction).

souverain ou le commandant en chef se trouve toujours au centre, ce que recommandent effectivement les auteurs des traités³¹⁰. Ces derniers sont cependant plus diserts quant à l'agencement interne de ces trois grands corps, et au rôle de chacun en leur sein. Ils évoquent en effet une organisation très structurée. Tout d'abord, ils mentionnent la présence de l'infanterie, la grande oubliée des chroniques³¹¹. Les grandes batailles donnaient effectivement lieu au recrutement de fantassins plus ou moins aguerris et spécialisés. Les habitants de Damas, en particulier, étaient réputés pour leur maîtrise de l'archerie à pied, et venaient donner renfort aux armées mamlûkes³¹². Al-Harawī parle aussi, en plus des archers, des arbalétriers, des lanceurs de javelots et des piqueurs³¹³. Cette infanterie doit précéder la cavalerie, archers en tête, et constituer un rempart défensif, qui repousse la charge ennemie³¹⁴. Al-Ṭarsūsī précise qu'au signal, les fantassins ouvrent leurs rangs et laissent passer la charge des cavaliers lourds de leur camp. Lorsqu'elle est terminée, ces derniers reprennent place derrière les fantassins³¹⁵. Cette infanterie avait aussi pour rôle de combattre l'infanterie adverse et de permettre ainsi aux cavaliers de se concentrer contre leurs pairs.

La structure interne de ces trois corps devait être fragmentée, escadron par escadron, chacun avec sa bannière. Plus ces escadrons se trouvaient à l'avant, plus ils devaient l'être. Cela permettait une plus grande mobilité, pour répondre notamment à la charge massive des Francs, et facilitait les mouvements enveloppants chers aux armées musulmanes, chaque unité pouvant se déplacer indépendamment l'une de l'autre³¹⁶. Puisque ce sont les premières lignes qui subissaient la primeur de la charge adverse, c'est là qu'il fallait placer

310. Al-Harawī, " Les Conseils du šayḥ", *op. cit.*, p. 233 ; Al-Anṣārī, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 89-90.

311. À ce sujet, voir Abbès Zouache, *Armées et combats*, *op. cit.*, p. 37, 201.

312. Al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 346. Maqrīzī rapporte effectivement qu'en 699/1300, les habitants de Damas durent suspendre des arcs dans les boutiques, et durent s'entraîner continuellement à tirer (*Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 903, cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/2, p. 171). Ibn Taḡrī Birdī en fait parfois mention, dans *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 605 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 36). Pour les périodes précédant le sultanat mamlûk, voir aussi Abbès Zouache, *Armées et combats*, *op. cit.*, p. 385 et 415, 832.

313. " Les Conseils du šayḥ", *op. cit.*, p. 233.

314. *Ibid* ; et al-Anṣārī, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 106-109.

315. "Un traité d'armurerie", *op. cit.*, p. 125-126 pour le texte arabe, p. 149 pour la traduction. Abbès Zouache propose également une traduction de ce passage (dans *Armées et combats*, *op. cit.*, p. 846-847) d'après l'édition arabe de K. Sader (Beyrouth, 1988), qui diffère de celle de Cahen et est plus complète.

316. *Ibid* ; et al-Anṣārī, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 100-103.

les hommes les plus aguerris et les plus compétents, qu'ils fussent fantassins ou cavaliers³¹⁷.

Maintenir la formation, garder le rang face au choc, resserrer les lignes après la charge est le but à atteindre³¹⁸. La stratégie de défense n'est cependant pas la même suivant l'adversaire et ses tactiques de combat. Face aux lourds chevaliers chrétiens qui chargeaient en bloc, tel un rouleau compresseur, l'armée musulmane essayait d'éviter le choc, en se fractionnant en de multiples unités contre lesquelles il était difficile de concentrer une charge. Ces unités tentaient alors d'encercler l'ennemi³¹⁹. En revanche, face aux Mongols, qui utilisaient surtout des charges d'archers montés dispersés, cette tactique était plus difficile en mettre en œuvre. Il semble qu'alors, les Mamlûks aient plutôt choisi de supporter leur assaut, avant de contre-attaquer, leurs laissant dans la plupart des cas l'initiative de l'attaque. L'aile qui allait subir le choc devait être particulièrement renforcée, et pour éviter qu'elle ne cède finalement, les autres corps devaient lui porter soutien. Cela nécessitait une très bonne coordination de l'armée, et montre son degré de professionnalisme. Une fois la charge adverse amortie, et l'ennemi éprouvé de l'avoir portée, l'armée mamlûke pouvait lancer la sienne³²⁰.

En quoi consistait-elle ? Bien que cela puisse paraître curieux, il est assez délicat de répondre de façon précise. La charge mamlûke est en effet peu décrite. Les Mamlûks sont majoritairement dépeints comme des archers à cheval³²¹. Pour certains, ce fut même grâce à leur archerie montée de haut vol qu'ils purent vaincre d'autres archers cavaliers de grande réputation tels que les Mongols³²². Nous avons vu, avec l'étude des manuels d'archerie et le

317. *Ibid* ; Al-Harawī, " Les Conseils du šayḥ", *op. cit.*, p. 233.

318. Al-Anṣārī, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 104-105.

319. Al-Ṭarsūsī, "Un traité d'armurerie", *op. cit.*, p. 125-126 pour le texte arabe, 149 pour la traduction. Voir aussi la version proposée par Abbès Zouache, dans *Armées et combats*, *op. cit.*, p. 846-847.

320. Voir Mehdi Berriah, *Stratégie et tactique*, *op. cit.*, p. 169-172, où il explique bien l'intérêt de cette tactique dite de *l'absorption*, risquée mais qui peut s'avérer très efficace, et son procédé : " Elle consiste à absorber toute la puissance de choc que peut envoyer l'armée adverse au début de la bataille [...] repose sur une solidité défensive extrême de la part des hommes composant la partie de l'armée subissant le choc. Ainsi, le défenseur subit l'attaque de l'ennemi, mais économise ses forces en absorbant la charge qui, elle, au contraire demande à l'attaquant une dépense considérable de ses unités. [...] Il faut le plus vite possible stabiliser la partie de l'armée qui subissait l'attaque mongole avant qu'elle ne cède."

321. D. Nicolle, *The Mamluks*, *op. cit.*, p. 9 ; Reuven Amitai-Preiss, *Mongols and Mamluks*, *op. cit.*, p. 2 ; Al-Sarraf, *L'Archerie Mamlûke*, *op. cit.* ; Irwin, *The Middle East*, *op. cit.*, p. 33.

322. Reuven Amitai-Preiss, *Mongols and Mamluks*, *op. cit.*, p. 44-45 : "only an army composed of masses of mounted archers had a chance of standing up to and defeating the Mongols." ; Al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 708 : les batailles contre les Mongols "constituent la meilleure preuve de leur habileté en tant

programme d'entraînement des recrues, le degré de technique auquel devait aspirer un combattant mamlûk. Comme Reuven Amitai-Preiss³²³, je pense, pour des raisons que je développerai *infra*, que les archers mamlûks ne se contentaient pas de repousser les assauts ennemis à l'arrêt, selon l'hypothèse de Smith, et que, au contraire, dans les premiers temps de l'attaque, les Mamlûks chargeaient au grand galop, arc à la main, décochant leurs traits.

Cependant, l'arc était loin d'être la seule arme des Mamlûks : nous avons également vu qu'ils étaient formés au maniement de plusieurs armes, certaines de courte distance comme la lance, et des armes de combat rapproché comme la masse, le sabre ou l'épée et même la hache, dont certains exemplaires ont été présentés *infra*. Les chroniques, bien que de façon assez anecdotique et éparse, confirment les combats rapprochés et l'emploi de ces armes au combat, de l'épée ou du sabre surtout, et les citent, en définitive, plus que l'arc, probablement parce que l'utilisation de ce dernier était implicite³²⁴. Ainsi, une fois qu'ils s'approchaient des lignes ennemies, ils rangeaient leur arc et tiraient leur lance, leur sabre ou leur masse et poursuivaient la lutte dans la mêlée. Le tir de flèches permettait de désorganiser l'adversaire de loin, le combat rapproché de l'achever.

Les Mamlûks, grâce à leur formation dans les arts de la *furûsiyya*, étaient des soldats complets, archers remarquables tout autant qu'escrimeurs hors pair. C'est cette haute technicité dans le maniement d'armes aussi diverses qui en faisait des guerriers redoutablement efficaces, capables de vaincre à la fois la charge massive des Francs comme celle, plus dispersée mais tout aussi meurtrière, des Mongols. Grandement exposés tant aux flèches qu'aux coups d'épées, ils leur fallait se protéger grâce à un armement défensif de plus en plus efficace, mais aussi pesant. Nous avons vu que certains mamlûks,

qu'archers montés, étant donné qu'ils sont les premiers à avoir réussi à affronter, voire à annihiler, l'arme principale des Mongols, c'est-à-dire l'arc, et leur manière de combattre, c'est-à-dire en se fondant sur l'archer monté."

323. *Mongols and Mamluks*, op. cit., p. 221.

324. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 529-530, 935 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/2, p. 9, vol. II/2, p. 202 ; Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 606 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 37). Ibn Al-Furat, *Ayyibids, Mamlukes and Crusaders, selected from the Tarikh al-Duwal-wa'l-muluk of Ibn al-Furat*, ed., trad. et annotations par. U. et M. C. Lyons et J. S. Riley-Smith, Cambridge, 1971, p.138. À propos de la bataille de Šaqḥab, Mehdi Berriah a répertorié plusieurs sources décrivant avec plus ou moins de détails le combat, dont certaines mentionnent l'utilisation de l'épée ou du sabre (*sayf*) (les références se rapportant à *Stratégie et Tactique*, op. cit. sont entre parenthèse) : Al-ʿAynī, *ʿIqd al-ġumān fī taʾrīḥ ahl al-zamān*, t. IV, p. 221, 239-240 (cf. p. 139, 191), Baybars al-Manṣūrī, *Muḥtār al-Aḥbār*, p. 126 (cf. p. 173).

les plus importants probablement, portaient des cottes de mailles très lourdes. Loin du cliché du cavalier léger oriental, le Mamlûk était un cavalier lourd. Le poids de son armure pouvait l'empêcher de remonter à cheval s'il était désarçonné³²⁵. Déjà, les armées zankides et ayyûbides comptaient parmi leurs rangs ces cavaliers d'origine turque lourdement équipés, polyvalents, qui constituaient l'épine dorsale des troupes³²⁶. À l'époque mamlûke, le phénomène ne fit que s'accroître.

325. C'est en tout cas ce que semble dire Maqrîzî dans *Sulûk*, *op. cit.*, vol. I., p. 376 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 24). Il évoque clairement une armée couverte de fer, hommes aussi bien que chevaux, qui affrontèrent les Tatars sur les rives de l'Euphrate en 671/1272 (*ibid*, vol. I., p. 606-607, cf. vol. I/2, p. 110 de la traduction).

326. Abbès Zouache, *Armées et combats*, *op. cit.*, p. 60, 400-401, 570, 859, 886 : "le cavalier lourd turc, polyvalent, s'était imposé comme le plus efficace des combattants ; il continua de le faire."

C. DES POINTS À ÉCLAIRCIR.

L'homogénéité qui pourrait transparaître de cette présentation – des cavaliers lourds extrêmement compétents, aussi bien au tir à l'arc qu'à la lance, la masse ou l'épée –, est probablement exagérée. L'armée du sultan devait connaître, au contraire, des disparités au sein même du corps mamlūk. Si l'élite de l'élite, les grands émirs et les mamlūks du sultan, jouissaient de la faveur des chroniques et bénéficiaient de la meilleure formation ainsi que de l'équipement le plus performant, les mamlūks d'un émir de rang modeste n'avaient pas les mêmes privilèges. Leurs compétences étaient sans doute moindres, ainsi que leur efficacité. Il est cependant difficile de dire si cette réalité avait une implication directe dans les formations de combat et les tactiques employées, autrement dit, si les unités de mamlūks étaient spécialisées en fonction de leur équipement et de leurs qualifications.

Plusieurs indices vont dans ce sens, sans permettre non plus de l'affirmer. Les commentaires d'al-Anṣārī tout d'abord. Selon lui, le commandant en chef doit connaître ses officiers et les hommes de son armée individuellement, de façon à les placer selon leurs compétences : certains excellaient dans l'art de la lance, d'autres en archerie. Connaître leurs aptitudes, c'est pouvoir les utiliser au mieux pendant la bataille³²⁷. Ibn Taḡrī Birdī, dans les nécrologies qu'il dresse dans ses *Nuḡūm*, évoque régulièrement l'adresse de tel ou tel personnage dans le maniement de telle ou telle arme³²⁸. Il ne parle que des individus les plus importants, mais des mamlūks plus anonymes devaient également être spécialisés dans une branche particulière de la *furūsiyya*. Une armée aussi professionnalisée que celle des Mamlūks devait prendre en compte les aptitudes de ses hommes, ne pas leur assigner à tous la même tâche, mais au contraire, distribuer les rôles pour optimiser les compétences de chacun. Certains, en tout cas, étaient spécialisés dans les armes incendiaires. On les voit à l'œuvre pendant la bataille qui les opposa à Ġazān en 699/1300 : ils chargèrent au galop avec leurs feux allumés, mais le Mongol et ses hommes ne bougèrent pas³²⁹.

327. *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 73.

328. *Nuḡūm* (éd. Popper), *op. cit.* vol. VI, p. 144, 159, 444, 445, 804, vol. VII, p. 292, 300, 320, 570, 577, 634 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 105, 115, vol. III, p. 99, vol. IV, p. 179, vol. V, p. 191, 196, 208, vol. VI, p. 117, 122, 160).

329. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 887 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/2, p. 147-148). Voir aussi Agnès Carayon, "Des feux de guerre oubliés : armes toxiques et feux d'artifices", dans M. Eychenne et A. Zouache (dir.), *Historiographie de la guerre dans le Proche-Orient médiéval (X^e-XV^e siècle). État de la question, lieux communs et nouvelles approches*, Damas-Le Caire, Ifpo/Ifao.

Cette possible spécialisation des unités pouvait-elle avoir, entre autre, une assise ethnique ? Les sources croisées mettent toutes en exergue l'incroyable habileté des Turcs au tir à l'arc, et leur grande mobilité. Elles ont sans doute un certain penchant à la généralisation, qualifiant de "Turc" tout individu pratiquant l'archerie montée³³⁰. Cependant, Ibn Manglī fait la même remarque : "l'arc semble avoir été fabriqué à l'intention du Turc", dit-il³³¹. Nous avons vu que dans les *ṭibāq* sultaniennes, les recrues fraîchement arrivées étaient réparties, semble-t-il, selon leurs origines ethniques. Peut-on en conclure que les jeunes mamlûks d'origine turque étaient plus particulièrement destinés à l'archerie ?

Si l'on considère l'ensemble du corps mamlûk, qui était capable de manier toutes les armes, peut-on supposer qu'il y avait en son sein même (donc sans parler des troupes auxiliaires arabes ou turcomanes) des cavaliers lourds, très bien équipés et dotés de protections efficaces mais pesantes, ce qui avait une incidence sur leur mobilité, et des cavaliers plus légers, moins protégés, mais plus à même de mettre en œuvre des tactiques mouvantes ?

Les aptitudes prêtées aux guerriers mamlûks sont en effet paradoxales : d'un côté, on pose leur mobilité comme une de leurs caractéristiques majeures, de l'autre, on les présente comme des cavaliers lourds. Il est évident que le cheval d'un émir important ne pouvait pas galoper très longtemps lorsque son cavalier portait une cotte de maille similaire à celle qui a été présentée *supra*, des protège-membres, un casque, un sabre voire deux, une masse et un bouclier en métal, alors que lui-même était protégé par un chanfrein et une armure lamellaire, comme cela semble avoir été le cas des montures des personnages de haut rang au IX^e/XV^e siècle³³². Il semble également indéniable que tous les mamlûks n'étaient pas équipés de ces lourdes armures et protections corporelles, trop onéreuses pour beaucoup d'entre eux.

Ceci nous amène à considérer la thèse que John Masson Smith Jr. expose dans l'un des rares travaux qui traite de tactique de façon approfondie. Il y débat de ce qui, selon lui, différenciait les armées mongoles et mamlûkes, à 'Ayn Ġālūt plus particulièrement, mais également lors des autres batailles qui les opposèrent. Ce sont ses conclusions sur leur utilisation respective de l'archerie qui nous intéresseront ici. Sans entrer dans les détails pour ce qui concerne les tactiques mongoles – ce n'est pas le sujet de ce travail – il est

330. Abbès Zouache, *Armée et combats*, *op. cit.*, p. 117, 188, 193, 237.

331. *De la chasse*, *op. cit.*, p. 64.

332. Voir *supra*, II. 3. B.

nécessaire d'en poser les principes. Il pense que les Mongols lançaient leurs attaques en envoyant plusieurs vagues d'archers. Lors de chacune d'elles, ces derniers, montés sur des chevaux au grand galop, tiraient une seule flèche à une distance suffisamment proche pour pouvoir atteindre mortellement un ennemi protégé par une armure, soit à une trentaine de mètres³³³. Ils attaquaient ainsi par trois ou quatre vagues successives, puis cédaient la place à une autre unité, alors qu'eux-même allaient se réapprovisionner en flèches et changeaient de monture³³⁴, et ainsi de suite. Le fait de remplacer régulièrement leurs chevaux, éprouvés par ces charges, par des montures fraîches, leur permettait de soutenir ainsi l'assaut pendant un temps certain. C'était là une de leur principale force. Ils espéraient aussi pouvoir encercler bientôt leurs adversaires, et éventuellement les inciter à les poursuivre, puis, par de brusques demi-tours, les attaquer à nouveau par nuées, jusqu'à en venir à bout³³⁵. C'était là la fameuse technique des peuples nomades, appelées en arabe *al-karr wa-al-farr*, celle de l'attaque-repli, qui déconcerta les premiers Croisés.

Toujours selon ce même auteur, les Mamlûks ne disposaient pas de la même remonte. Il estime en effet qu'à part quelques uns, la majorité avait un seul cheval. Ils compensaient alors avec l'incroyable efficacité de leur archerie montée et utilisaient une tactique dite de la *pluie de flèches*, qu'ils auraient hérités des Sassanides à travers les Abbassides³³⁶. Chaque archer mamlûk était en effet entraîné à soutenir une très grande cadence de tir, nous l'avons vu. En quelques secondes, une ligne de Mamlûks pouvait déverser une multitude de flèches sur ses ennemis, trois traits en trois secondes et demi pour chacun d'eux. Ces flèches n'étaient pas tirées sur des cibles précises, mais empêchaient toute avancée des adversaires et leurs imposaient une attitude défensive. Cependant, d'après Smith, pour ne pas fatiguer leur unique monture, les Mamlûks lançaient leur *pluie* montés sur des chevaux *à l'arrêt*³³⁷. Il suppose qu'ils étaient disposés en quatre lignes : chaque archer des deux

333. C'est le chiffre de Smith. Karasulas estime qu'un cavalier mongol pouvait porter un coup mortel à 50-60 m, mais ne précise pas si l'ennemi était protégé ou non (dans *Mounted Archers of the Steppe*, op. cit., p. 23). Al-Sarraf, dans le tableau déjà évoqué, juge qu'avec un arc souple, un archer monté pouvait atteindre mortellement un ennemi en armure à 40-50 m (*L'Archerie mamlûke*, op. cit., p. 532).

334. Chaque Mongol avait à disposition environ cinq chevaux.

335. John Masson Smith Jr. "Ayn Jālūt" op. cit., p. 318-319 ; "Mongol society" op. cit., p. 259.

336. Farrokh Kaveh, illustrations Angus McBride, *Sassanian Elite Cavalry*, op. cit., p. 25. Ils utilisaient cette technique à pied.

337. "Ayn Jālūt" op. cit., p. 321, 323-324 ; "Mongol society" op. cit., p. 256-257, 259.

premières tirait ainsi plusieurs traits, à l'arrêt, à une cadence très rapide. Quand leur carquois était vide, les deux dernières lignes passaient devant et faisaient de même, pendant que les hommes des deux premières se réapprovisionnaient en munitions³³⁸.

Smith reconnaît que les Mamlûks étaient entraînés à tirer au galop, mais estime que leur méthode pour ce faire impliquait un seul archer à la fois – il se base essentiellement sur la description du *qabaq* par Ṭaybuḡā –, et ne permettait donc pas les mouvements de groupes que requiert le *karr wa al-farr*. Le fait d'avoir un seul cheval interdisait davantage encore, selon lui, le recours à cette technique³³⁹.

La thèse de Smith est très intéressante, mais se fonde, à mon avis, sur de mauvais arguments. Soutenir une cadence de tir très rapide était effectivement l'un des objectifs de l'entraînement de l'archer : Ṭaybuḡā recommande de s'exercer continuellement – debout – jusqu'à pouvoir tirer trois flèches successives, la dernière devant être décochée avant que la première n'ait atteint la cible, située à une distance de soixante arcs³⁴⁰. Ibn Maymûn évoque quant à lui un standard de cinq flèches tenues dans la main et tirées successivement sans que l'archer n'ait besoin de se réapprovisionner au carquois, ainsi que la possibilité de tirer dix traits en une seule fois³⁴¹. L'arc damascène qu'ils employaient, ainsi que leur formation poussée en archerie – ils faisaient des compétitions de tir de distance³⁴² – leur permettaient d'atteindre des portées élevées³⁴³. Peu importe que leurs traits aient été mortels, il suffisait alors qu'ils fussent gênants. On peut donc légitimement penser que les Mamlûks utilisaient effectivement la pluie de flèches sur des chevaux à l'arrêt.

338. "Mongol society" *op. cit.*, p. 259.

339. "Ayn Jālût" *op. cit.*, p. 321-322 ; "Mongol society" *op. cit.*, p. 257.

340. *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 138. Dans leur commentaires, Latham et Paterson estiment ainsi que l'archer tire trois flèches en une seconde et demi (p. 142). Smith a repris cette évaluation, mais jugeant le procédé plus délicat à cheval, même à l'arrêt, il a élevé le temps du tir, arrivant ainsi aux trois traits tirés en trois seconde et demi qu'il expose dans sa thèse.

341. *Arab Archery*, *op. cit.*, p. p. 149-153. Voir aussi *supra*, p. 74 et 101, et al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 805-806.

342. L'arc et les flèches utilisés pour ce genre d'exercices étaient très différents de l'arc et des flèches de guerre, mais cela leur permettait de maîtriser une technique. À ce sujet, voir *infra*, III. 2. B. 1).

343. D'après le tableau de Shihab al-Sarraf dont il a déjà été question, une flèche tirée sans précision (comme c'est le cas pour la pluie) avec un arc souple (le plus fréquent à la guerre, afin qu'il soit facile à encorder et entesser), pouvait être gênante à 150-200 m (*L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 532).

Cependant, en ce qui concerne le tir au galop, Smith s'appuie sur la description que donne Ṭaybuḡā du tir au *qabaq*, où les archers tiraient leurs flèches individuellement, se suivant les uns les autres. Or, le *qabaq* n'était pas une tactique guerrière, c'était la mise en spectacle des prouesses des archers montés. Ṭaybuḡā expose les règles du jeu, et non une façon de procéder sur le champ de bataille³⁴⁴. Le tir qu'il requiert, en hauteur, à la verticale, n'était probablement jamais effectué lors d'un combat. Son extrême difficulté de réalisation prouve cependant la grande maîtrise de l'archer mamlûk au galop. Ṭaybūḡā, toujours dans son chapitre sur l'archerie montée, livre des explications pour effectuer des tirs très difficiles, certains passant même sous l'encolure du cheval. Il est peu probable que les Mamlûks n'aient pas utilisé ces compétences dans les guerres qu'ils livrèrent³⁴⁵. D'autre part, le fait que Ṭaybuḡā n'expose pas d'exercices de groupe ne signifie pas qu'ils n'existaient pas. Les Mamlûks semblent bien avoir utilisé la tactique du *karr wa al-farr*, comme les Mongols : en entrée du chapitre qu'il consacre à l'archerie à cheval, Ṭaybuḡā dit qu'il est nécessaire de la maîtriser³⁴⁶. Al-Anṣārī fait de même³⁴⁷. Ibn Taḡrī Birdī, dans le passage où il explique que la *furūsiyya* est autre chose que le courage, affirme que le cavalier est celui qui sait mener sa monture dans *l'attaque et le repli* (الفارس الخيل هو الذي يحسن الفرس في كره و فره)³⁴⁸.

Quant à la remonte mamlûke, Smith, à mon sens, la sous-estime. Nous avons vu que les Mamlûks possédaient une grande quantité de chevaux, bien qu'elle ait été moindre que celle des Mongols. Les plus humbles d'entre eux, bien entendu, n'en avaient qu'un seul. Mais la possession de montures était un signe ostensible de pouvoir. Tout, dans la symbolique du Mamlûk, le reliait à sa monture. Son statut de cavalier était sa plus belle parure³⁴⁹. Si l'entretien d'un cheptel important coûtait cher et exigeait qu'une part conséquente de l'agriculture lui soit consacrée, c'étaient là des choix nécessaires et consentis. Des cavaliers étaient à la tête de l'État, il fallait qu'ils aient des chevaux. Le pays devait supporter (dans

344. À ce sujet, voir *infra*, III. 2. B. 2). Pour la description du jeu par Taybuḡā, voir *Saracen Archery, op. cit.*, p. 71-75.

345. Reuven Amitai-Preiss est du même avis, *Mongols and Mamluks, op. cit.*, p. 221.

346. *Saracen Archery, op. cit.*, p. 71 : "In either type of shooting it is essential first to gain a sound knowledge of equitation to acquire practice and skill with horses, *to ride them in attack and retreat*".

347. *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 72.

348. *Nuḡūm, op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 445 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 99).

349. À ce sujet, voir *infra*, III.

son sens premier, soutenir) cette réalité. À la bataille de Šaqḥab, plusieurs sources rapportent que certains émirs eurent trois chevaux tués sous eux au combat³⁵⁰. Il y avait donc des chevaux de réserve.

De toute façon, si l'on admet l'hypothèse qu'ils y avaient des unités spécialisées, certaines devaient être constituées de cavaliers légers, qui ne portaient pas les lourdes cottes de maille et autres protections corporelles des unités d'élite. Leur rôle pouvait être de harceler l'ennemi. Les chevaux barbes qu'utilisaient entre autre les Mamlûks étaient réputés – et le sont toujours – pour leur endurance. En Afrique du Nord, les cavaliers berbères qui les montaient employaient cette même technique du *karr wal-al farr*, armés simplement d'une javeline et non d'un arc, et d'un bouclier en cuir. Ils étaient donc très légèrement armés. Ils ne changeaient pas plusieurs fois de montures, et pouvaient pourtant soutenir le combat³⁵¹. Le fait que les Mamlûks aient utilisé le *karr wa al-farr* contre les Francs ne semble pas faire de doute : c'est toujours la mobilité des troupes turques que les chroniques chrétiennes mettent en avant, ainsi que leur prodigieuse adresse au tir à l'arc³⁵². Leur propension à n'évoquer que cette technique peut sans doute s'expliquer par le fait qu'elle leur était étrangère, contrairement à l'utilisation d'une cavalerie lourde dans la mêlée. Si la plupart des ces sources se rapportent à une période précédant le sultanat mamlûk, on comprendrait mal pourquoi les guerriers mamlûks auraient alors abandonné une tactique efficace et qu'ils étaient parfaitement capables de mettre en œuvre.

La thèse de Smith n'est pas pour autant à écarter, mais l'utilisation d'une archerie à l'arrêt n'exclut pas celle d'une archerie en mouvement. Les deux pouvaient coexister. Lorsque les Mamlûks supportaient la charge ennemie, comme ils le firent dans la plupart des batailles contre les Mongols, au début de l'affrontement, on peut aisément imaginer des lignes d'archers déversant leur pluie à l'arrêt comme Smith l'a décrit. C'est également une méthode qui permet de fixer le terrain acquis, et pourquoi pas de légères avancées : lorsque les deux dernières lignes passent les premières, elles étaient couvertes par le tir de celles-ci, et pouvaient ainsi gagner quelques mètres. Par contre, une fois le temps de la charge arrivé,

350. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 935 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/2, p. 202) ; Mehdi Berriah, *Stratégie et tactique*, op. cit., p. 192, d'après al-ʿAynī, *ʿIqd al-ğumān fī taʾrīḥ ahl al-zamān*, t. IV, p. 239-240

351. Agnès Carayon, *Les Zénètes, une tribu berbère en al-Andalus et dans les royaumes chrétiens de la Péninsule ibérique*, mémoire de D. E. A. sous la direction de Pierre Guichard, Université de Lyon II Lumière, 2001 ; "Les Berbères zénètes. Brève histoire d'un peuple de cavaliers au Moyen Âge", dans *Chevaux et cavaliers*, Musée archéologique de Rabat, 2003, p. 31-36.

352. Abbès Zouache, *Armées et combats*, op. cit., p. 187-188, 400-401, 844-845, 857-858, 859, 902.

c'était bien au galop que les archers tiraient leurs flèches, avant d'entrer dans la mêlée et de remporter finalement la bataille à la masse ou à l'épée. Cependant, si on ne peut douter que les troupes d'élite lourdement armées étaient parfaitement adaptées à ce genre de combat, il est plus que probable que, du fait du poids des armures, du cheval comme du cavalier, leur charge au grand galop ait été limitée dans le temps. Cela renforce l'hypothèse d'unités spécialisées, dont certaines, plus légèrement armées que les troupes d'élites, devaient concentrer leurs efforts sur les mouvements enveloppants, pour encercler l'ennemi, avant – ou pendant – que les cavaliers lourds ne donnent du sabre et de la masse.

CONCLUSION

La *furūsiyya* imprégnait la vie du mamlūk. Elle y entraînait aux prémices de sa formation, rythmait aussitôt ses journées, demeurait son activité essentielle bien au-delà de la période fondamentale de l'apprentissage : il lui fallait en effet, une fois affranchi, maintenir son niveau. De ce dernier dépendait sa survie lors d'une bataille, et la guerre était son métier. Compagnon de combat, le cheval se vit de fait octroyer une place de premier plan dans cette société militaire. Il était le pendant du mamlūk : le cheval de guerre recevait, lui aussi, une formation poussée, et avait bien plus qu'une valeur marchande, il avait des compétences, aussi importantes pour exprimer la *furūsiyya* que celles de son cavalier. Cette importance accordée au cheval se manifesta aussi par l'immense cheptel équin nécessaire à la classe dirigeante, dans un pays aux pâturages rares. Son entretien coûtait cher. Il constituait probablement l'une des charges les plus onéreuses de l'État, aussi bien en nourriture qu'en personnel, comme nous le verrons plus avant. C'était néanmoins une dépense inhérente à l'image de cavalier que voulaient imposer les Mamlûks. Ainsi, au-delà de son utilité en tant qu'instrument militaire, le cheval était au cœur du rituel de cour, sa distribution marquait les cérémonies officielles.

Les armes qui ont été présentées ici ne sont pas celles du mamlūk ordinaire. S'il est difficile de rendre compte des conditions matérielles de combat du gros des troupes, ces pièces témoignent de ce qui constituait alors l'équipement de la plus haute qualité, celui dont bénéficiait l'élite de l'élite, les plus grands détenteurs de l'art de la *furūsiyya*. On mesure, en les étudiant, la force athlétique de ces hommes qui se ruaient dans la lutte en maniant leur lourde épée, sous des protections corporelles plus pesantes encore. Car l'armement fait le guerrier. Le soldat mamlūk est présenté comme un cavalier lourd, mais on loue sa mobilité, deux caractéristiques *a priori* antagonistes. Le détail des procédés de combat est en effet peu connu, mais on peut légitimement supposer que le corps mamlūk ne combattait pas de façon uniforme et qu'une armée aussi professionnalisée que celle-ci était composée d'unités spécialisées, assignées à des tâches précises. Cela expliquerait, justement, que les mamlûks aient pu être, à la fois, des cavaliers lourds, et pratiquer la tactique de l'attaque-repli, chère aux peuples nomades, où la mobilité est la caractéristique essentielle.

TROISIÈME PARTIE

LA *FURŪSIYYA* : UN ATTRIBUT DE *DISTINCTION*

La finalité de la formation militaire extrêmement poussée que recevaient les Mamlûks était avant tout la constitution d'un corps d'élite, rompu à toutes les armes, capable d'affronter n'importe quelle situation sur un champ de bataille. Le sentiment d'appartenance à un groupe d'initiés que généra cette formation, leur perception d'eux-même comme étant les seuls détenteurs d'un savoir inaccessible à d'autres, eurent aussi des implications dans la vie civile des Mamlûks, hors des combats.

En tant que tenants de l'élite au pouvoir, ils durent affirmer leur suprématie par des pratiques aristocratiques propres à leur groupe, et qui devaient rester leur chasse-gardée. Ce fut logiquement la *furûsiyya* qu'ils érigèrent en symbole de leur règne. Cette fierté de dominer un art complexe les amena en effet à élaborer un cérémonial ayant pour noyau leur *maestria* dans les arts équestres. Les célébrations de fêtes populaires ou réservées à la classe dirigeante furent marquées par des spectacles d'émirs montés, que les Mamlûks amenèrent à un degré aigu de raffinement et de virtuosité.

La revendication hautement affirmée de leur statut de cavaliers eut également un écho notable dans leurs créations architecturales et dans le développement urbain qu'ils voulurent pour leur capitale. Les arènes de leurs joutes équestres imprimèrent effectivement leurs marques sur la ville. Leur décor luxueux, ainsi que le gigantisme des écuries de leurs palais, s'inscrivaient dans une démarche somptuaire qui imposait le cheval comme emblème incontestable de leur classe.

D'autres pratiques et certaines prérogatives illustrèrent encore la relation particulière qu'entretenaient les Mamlûks avec les chevaux, et montrent à quel point ils revendiquaient leur statut de cavalier.

1. LES SPORTS DES ROIS : LE POLO ET LA CHASSE

Pour affermir leur souveraineté, les Mamlûks eurent besoin de pratiques qui les plaçaient dans la sphère des rois, parce que largement associées dans l'imaginaire collectif à des activités princières et réservées à la seule élite. La chasse à courre et le polo, parties intégrantes des arts de la *furûsiyya*, répondaient parfaitement à ces critères. Ils permettaient également aux Mamlûks d'étaler brillamment toute leur adresse.

A. LE POLO.

Le jeu qui eut sans doute la plus grande faveur des Mamlûks fut celui de la "balle" (*la'b al-kura* ou *ḍarb al-kura*) que nous appellerions aujourd'hui le polo, bien qu'il eut des modalités quelques peu différentes. Originaire de Perse, son existence est attestée plusieurs siècles avant notre ère¹. Il était à l'origine pratiqué à pied, puis de plus en plus à cheval et fut de ce fait réservé à l'élite. Les Sassanides en ont fait le "jeu des rois", et l'ont transmis aux Abbassides, qui le diffusèrent dans leur immense empire. On l'appelait alors le *ṣawālīḡa* (ou, au pluriel, *ṣawlajān*) ou le *ḡūkān*, mots persans désignant la crosse et qui qualifièrent finalement le jeu lui-même². Cependant, dans les sources mamlûkes, Maqrīzī, Qalqašandī, Ibn Taḡrī Birdī ou Ibn Iyās, ce fut surtout la balle, *al-kura* (plus rarement *al-ukra*), qui dénomma majoritairement le jeu. Les sultans allaient "jouer à la balle".

Les règles étaient assez lâches, et ne furent fixées que tardivement, vers le xvi^e siècle³. Dans ses principes fondamentaux, le jeu opposait deux équipes de cavaliers, qui devaient pousser une balle à l'aide de la crosse entre deux poteaux marquant les buts. Il fallait bien entendu empêcher le camp adverse de faire de même. Le nombre des joueurs en particulier

1. La date exacte est évidemment difficilement appréciable. Louis Mercier (*La Chasse et les sports*, *op. cit.*, p. 223-224), repris par 'Abd al-Rāziq ("Deux jeux sportifs en Égypte", *op. cit.*, p. 109) dit que Ṭabarī "le signale déjà au iv^e siècle avant le Christ, à la cour de Darius III". Dans "Hunting, Polo and Archery", *Furûsiyya*, *op. cit.*, p. 119, on trouve une date comprise entre le vi^e siècle av. J. -C. et le i^e siècle ap. J.-C.

2. Les deux articles les plus développés sur le polo sont celui de 'Abd al-Rāziq, "Deux jeux sportifs en Égypte", *op. cit.*, et celui d'Ayalon, "Notes on the *Furûsiyya* exercices", *op. cit.*, pp. 31-62. On pourra aussi se reporter à la très riche note de Quatremère dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, n. 4, p. 121-132. Le *ṣawālīḡa* et le *ḡūkān* étaient des crosses différentes par leur forme. La première était simplement recourbée à l'extrémité pour pouvoir pousser la balle, la deuxième avait, dans ce même but, un morceau de bois conique et bombé.

3. "Hunting, Polo and Archery", *Furûsiyya*, *op. cit.*, p. 119.

n'était pas fixé. Ibn Aḥī Ḥizām parle de cinq participants au minimum par équipe, sous la direction d'un capitaine assisté d'un second⁴, ce qui implique qu'un nombre supérieur était accepté. Dans un ouvrage anonyme intitulé "*Kitāb 'ilm al-ḍard bi-al-ṣawlağān*" (كتاب علم الضرب بالصولجان, *Livre sur l'art de frapper avec le ṣawlağān*)⁵, l'auteur évoque un nombre de participants compris entre douze et quinze par équipe, chacune étant séparée de l'autre par une centaine de pas. Toujours d'après ce même ouvrage, les buts mesuraient entre sept et huit pieds de long⁶. Ibn Aḥī Ḥizām nous confie que la taille de la crosse devait être proportionnelle à celle du joueur et que le terrain devait être large d'au moins mille *aršin*-s de côté⁷ et le plus plat possible. Joos van Ghistele, qui voyagea en Égypte en 1482-1483 et qui a assisté aux parties de polo du sultan mamlūk, a fait une relation relativement détaillée du jeu pour la période qui nous intéresse :

"Ils virent également un jeu que l'on pratique là pour passer le temps, appelé "Ala Bala". Il ressemble assez à notre jeu de la crosse, mais il se fait à cheval et a lieu dans le palais. Et pendant qu'ils étaient là, le sultan lui-même y joua, avec un grand nombre d'autres seigneurs, se partageant en deux parties égales en nombre de chaque côté, chacun ayant un bâton en main dont l'extrémité ressemble assez à une crosse.

*Au milieu de l'endroit où ils jouent est mise une grande balle gonflée d'air, plus grosse qu'une tête d'homme ; cette balle, ils la frappent avec la crosse dont on a parlé ci-dessus, pour l'amener là où elle doit être ainsi qu'on le fait chez nous au jeu de crosse, mais dans ce pays, ils jouent d'une façon si brutale que souvent l'un ou l'autre tombe du cheval et se casse bras et jambe. Si d'aventure la crosse du sultan tombe sur le sol en lui échappant des mains, on assiste à de grandes disputes et des combats entre les mamelouks car celui qui rend le premier la crosse au sultan, gagne son cheval et tous les vêtements qu'il porte."*⁸

4. *Munyatu'l-Ghuzāt*, op. cit., p. 77-79. Voir aussi *supra*, p. 74.

5. 'Abd al-Rāziq pense qu'il s'agit d'un ouvrage mamlūk (dans "Deux jeux sportifs", op. cit., p. 121). Al-Sarraf, dans son article sur la littérature de la *furūsiyya* ("Mamluk Literature", op. cit. p. 191-192) parle d'un traité abbasside repris dans une somme sur la littérature de la *furūsiyya* pour le sultan Mu'ayyad Ṣayḥ.

6. 'Abd al-Rāziq, "Deux jeux sportifs", op. cit., p. 121.

7. *Munyatu'l-Ghuzāt*, op. cit., p. 77-79. Voir aussi *supra*, p. 74. Le *maydān* de polo de Sāmarrā' faisait 528 m sur 64 m, voir *infra*, III. 3. A. 1).

8. *Le Voyage en Égypte de Joos van Ghistele, 1482-1483*, traduction, introduction et annotations de Renée Bauwens-Préaux, Ifao, 1976, p. 39-40.

La violence du jeu que souligne Joos van Ghisele était sans doute l'une de ses caractéristiques essentielles. Il faut imaginer plusieurs joueurs poursuivant la balle sur des montures lancées au grand galop, les chocs, les mêlées, les coups de crosses involontaires et parfois inévitables. Et effectivement, les sources mamlûkes font plusieurs fois mention d'un émir mort ou blessé sur le terrain de polo, le *maydān*⁹, à moins qu'il ne s'agisse de sa monture¹⁰.

Le goût pour cet exercice violent n'a rien de surprenant de la part de souverains qui étaient aussi des chefs militaires. Car si le polo faisait pleinement partie des arts de la *furūsiyya*, c'était principalement parce qu'il était considéré comme un excellent entraînement à la guerre¹¹. Le cheval y développait son endurance, sa souplesse et ses aptitudes à atteindre des pointes de vitesse rapidement, à de brusques arrêts ou changements de direction, très utiles pour le *karr wa-al-farr* par exemple, à dominer sa peur, comme à la chasse. Le cavalier y affinait sa maîtrise de l'équitation : tenir son assiette indépendante du cheval lorsqu'il tournait soudainement, appliquer les aides adéquates pour le mener, le diriger avec les jambes bien plus qu'avec les mains, occupées par la batte qui faisait office d'arme, acérer son acuité visuelle et ses capacités d'anticipation sur un cheval en pleine vitesse. Le geste du polo est d'autre part assez similaire à celui du sabre, et, de même que le cavalier devait faire attention à ne pas blesser sa monture avec cette arme, il ne devait pas la blesser avec la crosse. L'ensemble cheval-cavalier acquérait ainsi des automatismes qui lui servaient sur le champ de bataille¹².

9. Une étude sera consacrée *infra* au *maydān*, III. 3. A.

10. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, t. I, p. 669 (voir la traduction de Quatremère, t. II/1, p. 9) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 94, 181-182, 210, 265 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, t. I, p. 90, 175-176, 208, 248). Voir aussi Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, p. 129.

11. C'est bien ce que rétorqua Nūr al-Dīn à un dévot qui lui reprochait de trop se livrer à cette activité, qu'il jugeait futile. Le souverain lui fait alors remarquer que les armées ne peuvent être sans cesse sur le pied de guerre et que "d'autre part, si nous laissons nos chevaux attachés, ils deviennent engourdis, incapables de faire de longues marches, et d'exécuter avec célérité les évolutions nécessaires sur le champ de bataille. Au lieu que ce manège tient ces animaux en haleine, et les accoutume à être souples dans leurs mouvements, et dociles aux ordres de leurs cavaliers. C'est le motif qui m'engage à faire de ce jeu une occupation sérieuse", cité par 'Abd al-Rāziq, dans "Deux jeux sportifs", *op. cit.*, p. 110-111, d'après Abū Šāma, *Al-Rawḍatayn*, vol. I, p. 6. Le passage est également rapporté par Quatremère dans sa note sur le polo dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, p. 126.

12. Voir les mérites que reconnaît Ibn Aḥī Hizām à ce jeu dans *Munyaṭu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, p. 77-79 et *supra*, p. 74. On pourra aussi se reporter à l'exposé très instructif de Isolde Betty Nettles, qui a pratiqué le polo, dans *Mamluk Cavalry Practices : Evolution and Influence*, Thèse de doctorat, Université d'Arizona, 2001, p. 155-159.

La pratique de ce sport, au même titre que la chasse à courre, ne fut pas une particularité mamlûke. Au contraire, ils s'inscrivirent ici dans une longue filiation des cours princières. Il semble qu'il ait déjà été à l'honneur à "la cour des empereurs de Constantinople"¹³. Dans le monde musulman, ce furent les Abbassides, héritiers des Sassanides, qui le gratifièrent les premiers d'une faveur toute particulière. Les sources ne s'accordent pas pour dire qui fut le premier calife à y jouer, al-Mahdī (158-168/775-785) ou son fils Hārūn al-Rašīd (169-193/786-809)¹⁴. Quoi qu'il en soit, le polo s'inscrivit rapidement dans les pratiques de la cour abbasside. Il faisait partie du programme éducatif des jeunes princes et des fils de notables¹⁵.

Leurs successeurs s'y adonnèrent également avec passion : les Seljûkides¹⁶, Zankī¹⁷, Nūr al-Dīn¹⁸. En Égypte, le jeu avait été importé par Ibn Ṭūlūn¹⁹, et les Ayyûbides, à la suite des Fatimides, en firent l'une de leurs activités favorites. Al-Šāliḥ aurait d'ailleurs dit à son fils : "Tu ne dois pas admettre un homme à ton service, à moins qu'il ne sache jouer de la pique, étant à cheval, lancer des flèches ou une balle de paume [c'est-à-dire de polo], et montrer un courage intrépide"²⁰. Rien d'étonnant donc, à ce que les Mamlûks aient montré un tel engouement pour ce jeu. D'une part, il exerçait l'ardeur et les aptitudes martiales de cette classe de guerriers. D'autre part, al-Šāliḥ, le maître des premiers sultans mamlûks, avec lequel ils avaient dû pratiquer, semblait faire de sa maîtrise un préalable pour sa garde, dont ils furent issus. Enfin, ce sport était largement associé à la classe régnante. En le pratiquant

13. Voir Quatremère (*Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, p. 122) qui cite Cinnamus. Ce dernier fait une description détaillée du jeu.

14. D'après al-Mas'ūdī (*Murūǧ al-ḍahab wa-ma'ādin al-ǧawhar*, éd. et trad. de Ch. Pellat, 1966-1974), Hārūn al-Rašīd fut le premier à avoir pratiqué le polo parmi les souverains musulmans. Cependant, al-Sarraf (dans "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 145 et n. 9) a relevé que son père al-Mahdī avait été dénigré par un poète à cause de sa pratique du jeu (dans al-Ṭabarī, *Tārīḥ*).

15. Al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 144-146.

16. Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, p. 125.

17. Voir Abbès Zouache, *Armées et combats*, *op. cit.*, p. 272.

18. Voir *supra*, et le passage cité en note 11.

19. Pour plus de détails, voir *infra*, le chapitre sur les *maydān*-s.

20. Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, p. 127, d'après al-Nuwayrī.

une fois sur le trône, les Mamlûks s'approprièrent une prérogative royale qui, de fait, les plaçait au sommet de la hiérarchie, au même titre que tous leurs illustres prédécesseurs.

Les Mamlûks en effet, cavaliers d'élite, devaient exceller dans la pratique de ce sport. Leur formation soutenue aux métiers des armes et en équitation ne pouvait qu'avoir développé les aptitudes requises pour s'y illustrer. De ce fait, ils devinrent probablement parmi les meilleurs participants du jeu des rois. Ainsi, sous leur règne, le polo devint la pratique de distinction la plus fréquente, la plus ostentatoire, celle qui fut le plus intimement liée à leur souveraineté. Ce sport élitiste leur permettait d'une part de se placer, par sa symbolique, parmi les souverains, et d'autre part de prouver leur *maestria*. Ce fut par conséquent plus particulièrement à l'occasion des parties de polo que les Mamlûks choisirent de faire montre de toute la pompe sultanienne. Le polo, plus que tout autre art de la *furûsiyya*, fut intégré dans le cérémonial mamlûk. Un émir, qui était de tous les cortèges, avait d'ailleurs la charge de porter la crosse du sultan, le *ğūkāndār* (porte-crosse)²¹. C'était pour lui le début d'une carrière qui pouvait être prometteuse²². Aussi nombre d'émirs qui occupèrent ce poste adoptèrent la crosse de polo comme blason²³.

Baybars, féru de *furûsiyya*, fut l'initiateur de l'institutionnalisation du polo, al-Nāṣir Muḥammad l'instaurateur. Le premier en effet avait coutume d'y jouer tous les mardis et samedis lorsqu'il était au Caire, un jour seulement quand il était à Damas²⁴, et chaque fois qu'il se rendait à Alexandrie²⁵. Il aimait alors sortir en cortège imposant²⁶, dont faisait

21. Qalqaṣandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. V, p. 458. Voir aussi Gaudefroy-Demombynes, *La Syrie*, *op. cit.*, p. LXV.

22. Surtout sous les Bahrites, comme cet Ḥusām al-Dīn al-ʿAzīzī le Ğūkāndār, mort en 662/1264, qui fut l'un des plus grands émirs (Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Beyrouth), p. 189) ; ou le grand émir Sayf al-Dīn al-Ḥaġġ al-Ğūkāndār, mort en 747/1346, qui fut *ğūkāndār* sous al-Nāṣir Muḥammad et occupa plusieurs postes importants par la suite, dont celui de *nāʾib al-sultāna al-miṣriyya* (Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. X (éd. Beyrouth), p. 140-141) : l'émir Sayf al-Dīn Tamūrqaṣā al-Ğūkāndār, mort en 775/1373-1374, qui fut aussi un des émirs *ṭablḥāna* (Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. XI (éd. Beyrouth), p. 102).

23. Voir ʿAbd al-Rāziq, "Deux jeux sportifs", *op. cit.*, p. 129 et les diverses planches. Plusieurs objets, des céramiques surtout, présentés au Musée d'art islamique du Caire, proposent comme décoration des crosses de polo. On pourra également se reporter à l'ouvrage de L. A. Mayer, *Saracenic Heraldry, a Survey*, Oxford, 1933, notamment p. 5, 16-17, 27, pl. XXVI, XXVII.

24. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, t.1, p. 495, 637 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/1, p. 211, I/2, p. 150-151).

25. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, t.1, p. 584 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/2, p. 76).

26. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, t.1, p. 444, 499, 520 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/1, p. 137, 221, 246).

évidemment partie le *ğūkāndār*, et offrir, à cette occasion, cadeaux et banquet²⁷. Qalāwūn suivit son exemple et fit don à ses émirs, lors de sa première venue au *maydān* en tant que souverain, de chevaux sellés et de magnifiques robes²⁸.

Son fils Muḥammad institua pour longtemps le rituel qui faisait de l'ouverture de la saison de polo le point culminant du cérémonial mamlūk. La crue du Nil signalait le début des festivités. Le sultan descendait alors, plusieurs samedis successifs²⁹, dans le somptueux *maydān* qu'il avait fait construire à cet effet³⁰. Le cortège qui l'accompagnait depuis la Citadelle était, à peu de choses près, semblable à celui des grandes fêtes et processions solennelles : l'ordre de la marche, chacun avec sa place bien déterminée, et les costumes, des émirs comme du sultan, étaient identiques. Signe de l'importance du défilé, la *ğāšīa* (tapis de selle) précédait le sultan, et son cheval portait la *raqaba*, cette pièce de soie jaune qui couvrait entièrement l'encolure lors des processions solennelles³¹. En définitive, seule l'absence du parasol (*ğitr*) signifiait qu'il ne s'agissait que d'un déplacement pour aller jouer au polo, et point d'une chevauchée d'investiture. La rupture de la digue, elle, ne donnait pas lieu à tant d'apparat³². Le sultan jouait en compagnie de ses émirs après la prière de midi (*ṣalāt al-ẓahir*), avant d'aller se reposer dans son palais du *maydān*, tandis que les autres

27. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, t.1, p. 495 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/1, p. 211). Si ce n'était le sultan lui-même, ce pouvait être l'*aṭabak al-ʿasākīr*, qui reçut en grande pompes les émirs importants et leurs offrit des présents considérables avant d'aller jouer au polo, Maqrīzī, dans *Sulūk*, *op. cit.*, t.1, p. 461 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/1, p. 167).

28. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, t.1, p. 669 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. II/1, p. 9).

29. Les sources ne sont pas d'accord sur le nombre de jours accordés au jeu : Maqrīzī dit qu'il avait lieu tous les samedis pendant les deux mois d'été (*Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, t. 3, p. 635) ; Cependant, dans *Sulūk*, il dit qu'en 773/13370-1371, le sultan al-Aṣraf Šaʿban est allé jouer cinq samedis de suite (*op. cit.* vol. III, p. 196) et qu'en 780/1378, son fils al-Manṣūr ʿAlī n'y est allé que trois samedis consécutifs (*ibid*, p. 335). Qalqašandī parle seulement des trois samedis consécutifs à la crue (*Ṣubḥ*, *op. cit.*, t. IV, p. 47).

30. Voir *infra*, III. 3. A. 3).

31. Les processions solennelles et leurs attributs seront traités plus en détail *infra*, III. 4. B. On verra que certains accessoires directement liés aux chevaux, dont le tapis de selle *gašīa*, et la *raqaba*, étoffe qui couvrait l'encolure du sultan, étaient des attributs de souveraineté exhibés lors des processions d'importance. L'un des attributs essentiels, mais sans rapport avec le cheval cette fois, était le parasol jaune (*ğitr*) surmonté d'un oiseau doré que l'on tenait au-dessus de la tête du sultan.

32. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, IV, p. 47.

poursuivaient leurs parties, jusqu'à la prière de l'après-midi (*āḍān al-ʿasr*)³³. À cette occasion, il distribuait aux émirs chevaux et robes d'honneur, en fonction de leur rang³⁴.

Le royaume tout entier fêtait la saison de polo. À l'ouverture des festivités du Caire, le sultan envoyait des chevaux et une lettre aux gouverneurs de province, identique à part le nom du destinataire, leur signifiant qu'ils devaient eux-aussi lancer l'événement, à l'instar du souverain³⁵.

Barqūq, à la fin de son deuxième règne, supprima cette tradition de la lettre³⁶. Dès lors, le cérémonial relatif à la saison de polo semble s'être fait plus discret, d'abord dans le *maydān* de la Citadelle³⁷, puis loin des regards, dans l'enceinte du Ḥawš³⁸. Elle se clôturait toujours, cependant, par des banquets somptueux, parfois offerts par le capitaine de l'équipe perdante³⁹. À partir du milieu du ix^e/xv^e siècle, ce cérémonial fut marqué par l'adoption de la tenue blanche d'été : " L'usage voulait à cette époque [vers 867/1463] que le sultan ne se livrât au jeu de polo qu'après avoir quitté la tenue de laine pour se vêtir en blanc et chausser les bottines de couleur blanche. Il était également de coutume que les parties de polo durassent plus de deux mois, durant lesquels le souverain pratiquait ce jeu tous les samedis et mardis avec les commandants de mille. Trois jours de la semaine furent consacrés aux émirs de dix et aux autres princes de la cour royale"⁴⁰.

33. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, t. IV, p. 47.

34. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, t. 3, p. 635-636 ; Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 47 et 55. La deuxième distribution des chevaux et robes d'honneur, suivant le rang de chacun, avait lieu au printemps, lorsque les chevaux revenaient des pâturages. À ce sujet, voir aussi Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 54, et *supra*, II. 2. B.

35. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, t. VIII, p. 333.

36. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, t. VIII, p. 335.

37. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. III, p. 902, 936.

38. Sur le Hawš, voir *infra*, III. 3. A. 3). Sur les saisons de polo qui s'y déroulaient, surtout à partir de Barsbāy, voir Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 620-621 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 47, vol. VI, p. 51) ; Ibn Iyās, *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. III, p. 397 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 439). Le *maydān* de la Citadelle était cependant parfois utilisé pour les parties de polo : Ibn Iyās, *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. III, p. 88 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 97).

39. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. III, p. 902 : le sultan prend finalement le festin à sa charge ; Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 580, vol. VII (éd. Popper), p. 459 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 159) ; Ibn Iyās, *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. III, p. 153, vol. IV, p. 27, 95, 115, 132, 157, 186, 229, 269, 352 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 169, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 27, 91, 111, 129, 153, 180, 215, 252, 379).

40. ʿAbd al-Rāziq, "Deux jeux sportifs", *op. cit.*, p. 118, d'après Ibn Taḡrī Birdī, *Ḥawādīt*, *op. cit.*, éd. Popper, vol. VIII, p. 760. Voir aussi les passages où Ibn Iyās fait mention de ce changement de tenue, dans *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. III, p. 193, vol. IV, p. 52, 60, 88-89 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 213, *Journal*,

Avec al-Ġawrī, les tournois de polo eurent un nouveau théâtre, le Maydān de la Citadelle superbement rénové⁴¹. Ils se firent alors à nouveau ostensibles et furent le prétexte à des fêtes grandioses, ponctuées de jeux de lances⁴² – la *furūsiyya*, encore – ou de combats de taureaux et de béliers. Les hôtes de marque, princes ottomans ou ambassadeurs, y étaient conviés, afin de juger du degré de maîtrise atteint par les Mamlûks⁴³.

Les parties de polo semblent avoir eu aussi un cadre moins formel, parfois hors de la belle saison qui marquait aussi celle des tournois, avec un cérémonial plus sommaire, sans pompe, pour le plaisir uniquement, lors des voyages du sultan bien sûr, notamment dans la plaine aux alentours d'Alexendrie, mais aussi dans les environs du Caire ou dans les demeures des émirs, lorsqu'elles étaient assez spacieuses pour les accueillir⁴⁴. Cependant, si quelques hauts personnages n'appartenant pas à la classe militaire étaient quelquefois autorisés à y participer – ce qui prouve d'ailleurs qu'ils savaient y jouer et devaient donc s'y entraîner⁴⁵ –, ces parties demeuraient largement réservées au souverain et ses émirs. Lorsqu'il accueillit les princes transfuges mongols, Baybars leur accorda l'insigne privilège

op. cit., vol. I, p. 48, 60, 93). D'après ce dernier, le sultan pouvait revêtir la tenue mais n'inaugurait les tournois de polo qu'un ou deux mois plus tard (vol. IV, p. 129-130, 180-182 et p. 126-127, 174-175 du vol. I de *Journal, op. cit.*).

41. Sur le *maydān*, voir *infra*, III. 3. A. Sur les parties de polo dans ce *maydān*, voir Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 152, 263 (cf. la traduction de Wiet, *Journal, op. cit.*, vol. I, p. 148, 246).

42. Voir *infra*, III. 2. A.

43. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 157, 158, 229, 251, 252, 379 (cf. la traduction de Wiet, *Journal, op. cit.*, vol. I, p. 153, 154, 215, 268, 269, 352).

44. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 99-100, vol. VII (éd. Popper), p. 39 (cf. la traduction de Popper, vol. II., p. 73, vol. V, p. 29) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 132, 415 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens, op. cit.*, p. 147, 458). Voir aussi les villégiatures à Siryaqūs où les chevauchées et les parties de polo étaient les attractions principales, et où la pompe était identique (cf. *infra*, III. 3. A. 3) et 4) notamment).

45. Dans le témoignage rapporté plus haut, Ibn Taġrī Birdī (*Ḥawādīṭ*, *op. cit.*, éd. Popper, vol. VIII, p. 760) évoque les parties que le sultan jouait avec les émirs de dix et les "autres princes de la cour royale", ce qui laisse supposer qu'ils n'appartenaient pas à la classe mamlûke, comme le calife (voir aussi Maqrizī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 919, et p. 186 du vol. II/2 de la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks, op. cit.*). Chez Maqrizī, on trouve mention d'un shérif qui joua avec al-Nāṣir Muḥammad (dans *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 949 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks, op. cit.*, vol. II/2, p. 227). Ce même historien rapporte également que le sultan al-Muzaffar Ḥaġġī aimait à jouer avec la classe populaire (*awām*, عوام) (dans *Sulūk*, *op. cit.*, vol. II, p. 740) et que les concubines du sultan al-Ṣālih Ismā'īl avaient coutume d'y jouer, se rendant aux parties en un cortège splendide imitant celui des souverains (dans *Sulūk*, *op. cit.*, vol. II, p. 679), ce que corrobore Ibn Taġrī Birdī (dans *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. X (éd. du Caire), p. 97). Ces deux anecdotes sont signalées par 'Abd al-Rāziq, "Deux jeux sportifs", *op. cit.*, p. 114, 115 et 120, mais elles devaient être exceptionnelles.

de jouer avec lui, comme un acte de bienvenue⁴⁶. Le sultan mamlûk se fit toujours un devoir de participer aux parties officielles, même quand son état de santé ne l'y encourageait guère⁴⁷, et surtout, d'après le témoignage d'Ibn Taġrī Birdī cité plus haut, d'accorder cette faveur aux émirs de tous rangs. Lorsqu'il jouait avec les plus grands d'entre eux, le deuxième personnage du sultanat, l'*atābak al-ʿasākīr*, menait l'équipe adverse. Un rituel officieux semble s'être institué, rapporté, nous l'avons vu, par Joos van Ghisele, mais dont font également mention les sources : ramasser une crosse tombée est un acte de bravoure, récompensé par les largesses du maladroit momentanément dépossédé de son matériel de jeu⁴⁸.

Ainsi, à part les quelques exceptions paraissant soumises à la bonne volonté du prince envers ses familiers ou des personnages pour lesquels il avait quelque déférence, la pratique de ce jeu semble avoir été une prérogative mamlûke. Les tournois, institutionnalisés lors des saisons, étaient bien des spectacles d'émirs montés, dans lesquels la classe dirigeante se donnait en spectacle pour pouvoir s'illustrer, avec brio et sans réels rivaux, dans ce qu'elle maîtrisait le mieux, la *furūsiyya*. Les fêtes somptueuses orchestrées par le pouvoir permettaient d'étaler toute la magnificence du sultanat et de rendre les faveurs à ceux qui étaient tombés en disgrâce : plusieurs émirs en effet, se firent signifier leur retour en grâce en jouant avec le sultan, comme une réintégration officielle dans le groupe dominant⁴⁹. Ces fêtes marquaient l'importance que l'on accordait alors à la saison de polo. Celle-ci n'était pas simplement l'occasion de divertissements princiers, mais

46. Voir la note de Quatremère dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, p. 127.

47. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 594 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 170), à propos de Barqūq qui mourra peu après ; Ibn Iyās, *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. III, p. 310 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 351).

48. Ibn Iyās rapporte que lors d'une partie, le sultan fit tomber son maillet. Un émir récemment entré en grâce s'empressa alors de sauter de son cheval pour le ramasser, avant de le lui tendre. Le sultan ravi, lui offrit une robe d'honneur et un cheval de ses écuries, dans *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. III, p. 88 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 97). Dans un autre passage, ce fut le *dawādār* qui laissa tomber sa crosse. Un émir de mille la lui ramassa. Pour le gratifier de son geste, le *dawādār* l'invita au superbe banquet qu'il offrait, et lui donna un cheval avec selle dorée et chabraque, dans *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. III, p. 152-153 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 169).

49. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 468-469, 535, 949 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 174, vol. I/2, p. 17, vol. II/1, p. 227). Ibn Iyās, *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. III, p. 88 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 97). Voir notamment chez cet auteur la faveur particulière accordée par Qaītḃāy au fils de Ġaḡmaq, ʿUṭmān, qui ne régna qu'un seul mois et qui fut autorisé à jouer avec le sultan (vol. III, p. 38, 95 (cf. p. 41 et 106 de la traduction)).

un évènement marquant, chaque année, un phénomène indispensable à la vie du royaume : la crue du Nil⁵⁰. Les Mamlûks choisirent de la chanter par des célébrations intrinsèques à leur propre classe et dans lesquelles eux seuls avaient place. Les autres n'avaient le droit que de regarder et d'admirer.

50. Sur la crue du Nil, on pourra consulter la thèse de Valentine Denizeau, *Conduire l'eau dans Le Caire mamluk*, sous la direction de Sylvie Denoix, Université d'Aix en Provence, 2010, p. 79, 455, 470-481.

B. LA CHASSE

La chasse relève en partie des mêmes caractéristiques : elle était perçue comme un excellent préparatif à la guerre et comme une activité royale. Il ne s'agissait pas, bien entendu, d'une chasse de subsistance, mais de vénerie et de volerie, la chasse des rois, telle qu'elle fut pratiquée dans de nombreuses cours, en Orient comme en Occident. Les artistes s'en inspirèrent largement pour représenter leurs mécènes : elle faisait partie des scènes du cycle princier que l'on trouve sur de nombreux objets d'art, des sculptures sur bois, des peintures⁵¹. C'était donc une coutume profondément ancrée dans les traditions royales que les Mamlûks adoptèrent.

Les mentions des chasses du sultan sont effectivement très nombreuses dans les sources mamlûkes⁵². Al-Ašraf Ḥalīl fut assassiné au cours de l'une d'elles. Si elles n'ont pas été institutionnalisées au même titre que le polo, elles furent le prétexte à des chevauchées somptueuses avec toute la pompe royale auxquelles prenaient part un cortège nombreux, constitué d'émirs et des proches du pouvoir. Le sultan y portait ses grands habits, robe d'honneur, calotte, manteau de laine rouge et vert. Comme les jours de grandes processions, il était devancé par les chevaux de main et des chanteurs qui récitaient ses louanges. Les porteurs de hache le précédaient et l'on portait les étendards royaux sur sa tête⁵³. Il faut bien avouer qu'à part ces quelques éléments, les sources sont assez peu

51. Sur les objets du monde arabo-musulman relatifs à la chasse, voir le catalogue édité par D. Alexander, *Furūsiyya*, *op. cit.*, et celui de l'exposition présentée à l'Institut du monde arabe en 2002-2003, *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.* Pour la symbolique de la chasse, voir "Hunting, Polo and Archery", *Furūsiyya*, *op. cit.*, p. 116-119.

52. Il serait fastidieux de toutes les rapporter ici, mais on peut se reporter à Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 523, 526, 570, 725, 788 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/2, p. 1, 6, 55, vol. II/1, p. 74, 150) ; Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 388, 555, 567, vol. VI (éd. Popper), p. 379, 408, 667, 668, 713 (cf. la traduction de Popper, vol. I, 19, 140, 150, vol. III, p. 54, 74, vol. IV, p. 78, 79, 111) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 92, vol. IV, p. 293 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 103, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 275).

53. Ibn Taġrī Birdī confie avoir souvent participé aux sorties de chasse de Barsbāy, dont il décrit les processions royales, semblables à celle de Barqūq et d'autres sultans (*Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 666-667 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 78). Il relate aussi sommairement les chasses d'autres sultans, dont Barqūq, qui est accompagné d'émirs et d'un *šayḥ* (*Nuġūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 369-370 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 6). Voir aussi Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 65, 92 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 70, 103), qui parle du cortège magnifique et impressionnant qui traversa le Caire au retour de chasse du sultan Qāyṭbāy, ou de son cortège *officiel*, ou de celui, somptueux, qui accompagne Ġawrī à la chasse dans le Fayūm (*Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 292-295 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 274-276). Maqrīzī nous confie que le calife accompagnait al-Nāṣir Muḥammad dans ses parties de chasse, dans *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 919 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/2, p. 186).

bavardes sur le cortège. Elles font cependant souvent mention de chasses dans les environs du Caire, vers Giza, Siryaqūs, la Birkat al-ğubb ou la Birkat al-ḥağğ, parfois aussi dans le Fayūm⁵⁴ et disent qu'elles pouvaient durer la journée ou quelques jours. On chassait donc aussi bien de gibier du désert que les grues des zones marécageuses.

Certains indices prouvent aussi l'importance que l'on accordait à la fauconnerie : le nom de certains émirs, tel Aq Sunqur, le "gerfaut blanc", ou Qara Quš, l'"aigle noir"⁵⁵, et surtout les charges de fauconnier (*bāzdār*), qui portait sur le poing des oiseaux de proie, et de grand veneur (*šikār*), qui était émir de dix et qui gérait la ménagerie de chasse du sultan, dont les oiseaux⁵⁶. Les sultans avaient en effet des fauconneries où l'on élevait leurs oiseaux de proie. Certains se trouvaient dans les écuries sultaniennes, au pied de la Citadelle⁵⁷, d'autres sites étaient spécialement dédiés à cet effet, comme le Maṭ'am al-ṭayr (littéralement, "endroit où on nourrit les oiseaux") avant qu'il ne devienne un *maydān* à partir de Barqūq⁵⁸. Aux dires de Maqrīzī, ce fut plus particulièrement al-Nāṣir Muḥammad qui développa la fauconnerie : il avait dans ses ménageries cent vingt faucons et, à son exemple, ses émirs en avaient une dizaine chacun⁵⁹.

Au début de la période, sous Baybars surtout, les chasses semblent avoir été plus simples, bien qu'elles furent parfois l'occasion de distribuer largement des robes d'honneurs à ceux qui l'accompagnaient⁶⁰. Il s'y rendait où qu'il fût, en voyage, en expédition guerrière, entre deux combats. Il utilisait souvent une technique particulière, la *ḥalqa* (حلقه), qui signifie "cercle"⁶¹. Les nombreux chasseurs, qui étaient tout autant de rabatteurs, formaient un

54. Les chasses à la Birkāt al-ğubb ont été supprimées par Qāyṭbāy nous dit ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 330 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 368). Pour la chasse dans le Fayūm, voir la référence d'Ibn Iyās donnée dans la note précédente.

55. Sur les noms des émirs, on pourra se reporter à la thèse de doctorat de Mounira Chapoutot-Remadi, *Lien et relations au sein de l'élite militaire sous les premiers sultans bahrites (648/1250-741-1340)*, thèse de doctorat, Université de Provence, 1993.

56. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. V, p. 461 et 469. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 33, 78, 331 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 30, 75, 309). Voir aussi Gaudefroy-Demombynes, *La Syrie*, *op. cit.*, p. LXIII, et Mercier, *La chasse et les sports*, *op. cit.*, p. 102-103.

57. Voir *infra*, III. 3. B. 1).

58. Voir *infra*, III. 3. A. 3).

59. Dans *Sulūk*, *op. cit.*, repris par Mercier, *La Chasse et les sports*, *op. cit.*, p. 102-103.

60. *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 602 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 103).

61. *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 480-481, 498, 520, 549, 584 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans*

large cercle autour d'une zone définie, puis tous concentraient leur marche vers un point central de ralliement. Le cercle rétrécissait peu à peu, et les animaux qui n'avaient pas pu fuir étaient ainsi pris au piège. Cela permettait de prendre une énorme quantité de gibier. Cette technique de chasse semble d'origine mongole et pouvait mobiliser un nombre impressionnant de chasseurs, qui poussaient le gibier pendant trois mois⁶². Les chasses de Baybars étaient plus modestes et ne duraient, au plus, que quelques jours. Maqrīzī parle de trois mille cavaliers lors d'une chasse à la ḥalqa en Syrie⁶³. Cependant, peut-être que tous les rabatteurs n'étaient pas des mamlûks, et qu'ils se trouvaient, en plus des cavaliers, des gens du commun, à pied. Le souverain et sa troupe montée avaient le privilège de fondre sur les meilleures proies, autruche et gazelles, les autres se contentant d'un gibier plus ordinaire⁶⁴. Les bons chasseurs étaient récompensés par une robe d'honneur (*baġaṭāq*) de petit-gris (pour les gazelles), ou un cheval de prix entièrement sellé et bridé (pour les autruches, plus rares)⁶⁵. En pratiquant ce genre de chasse, Baybars conciliait activité royale et culture des steppes, où étaient nés nombre de mamlûks.

Après Baybars cependant, les sources ne parlent plus de ḥalqa mais de chasse. Ibn Manglī, dans son traité de vénerie n'en fait pas mention non plus. Est-ce à dire que la pratique était tombée en désuétude ? C'est probable, car si Maqrīzī prend soin de spécifier à chaque fois que Baybars ordonnait que l'on formât un cercle, il ne le fait plus après lui.

Il n'est pas besoin de revenir ici sur les avantages de la chasse pour un guerrier : l'ouvrage d'Ibn Manglī étudié *supra* s'y attarde largement⁶⁶. J'aimerais cependant relever une nouvelle fois une remarque de l'auteur : la chasse est la base de la *furūsiyya*⁶⁷ «avec tout ce qu'elle

mamlouks, *op. cit.*, vol. I/1, p.189, 214, 246, vol. I/2, p. 31, 75).

62. Voir Mercier, *La chasse et les sports*, *op. cit.*, p. 50-55. Voir aussi l'appendice que Quatremère consacre au mot ḥalqa, dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 197-202.

63. *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 480-481 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p.189).

64. Voir la description d'une chasse royale à la ḥalqa en Perse donné par Chardin, dans Mercier, *La chasse et les sports*, *op. cit.*, p. 54.

65. *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 584 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 75-76).

66. *De la chasse*, *op. cit.*, voir *supra* I. 2. C. 4).

67. Traduite ici par *art équestre*.

réclame d'ingéniosité, d'habileté au tir à l'arc et de sûreté d'assiette en selle. Ce qu'il peut y avoir de ces gens qui montent à cheval, font des courses sur l'hippodrome et des concours de tir et qui ne sont, pour autant, ni véritables cavaliers ni connaisseurs en ce qui recouvre cet art ! La science de la chasse est un vaste domaine et celui qui en possède les techniques est un homme supérieur.»⁶⁸ Il montre ici clairement qu'il considère la *furūsiyya*, dont la chasse, comme un art qui place l'homme qui le maîtrise *réellement* au-dessus des autres. La chasse requiert des connaissances approfondies en équitation et maniements de plusieurs armes, acquises au terme d'un long et difficile apprentissage. C'est tout un ensemble d'aptitudes qu'il faut posséder, dominer, pour être un vrai chasseur, et pas seulement une partie d'entre elles. Aussi, celui qui sait chasser dans les règles de l'art, parce qu'il concentre plusieurs branches de la *furūsiyya*, érige-t-il les attributs de distinction de sa classe, celle des hommes au pouvoir, les Mamlûks. Ibn Taġrī Birdī est plus nuancé quand il affirme que l'émir Nāṣir al-Dīn Muḥammad ibn Maṅġak, fils et petit-fils d'émir, n'avait d'autres mérites que de savoir jouer au polo et de connaître différentes façons de chasser les animaux sauvages⁶⁹. L'historien ne comprenait pas la faveur dont jouissait cet homme, qui n'avait de sciences sur rien, – il le trouvait crétin ! –, mais il lui reconnaissait au moins des compétences dans ces deux domaines, sa seule valeur. Ce n'était pas le cas d'un certain Qānī Bay, qui, lui, ne connaissait même pas les diverses branches de la *furūsiyya* et qui, décidément, n'avait rien pour lui !⁷⁰

Le polo et la chasse présentaient donc un double intérêt pour les Mamlûks. D'une part, il s'agissait d'activités dans lesquelles ils rencontraient peu de concurrence et par lesquelles ils pouvaient montrer toute leur excellence, parce qu'eux seuls avaient reçu la formation très complète permettant de développer les diverses aptitudes requises. D'autre part, leur pratique les plaçait dans la filiation des rois. C'était un héritage princier qui leur permettait d'asseoir leur légitimité. Ils ont ainsi attaché une grande partie de leur cérémonial, des rituels grâce auxquels ils montraient leur pouvoir, à ces deux sports de cour – le polo surtout –

68. *De la chasse, op. cit.*, p. 45.

69. *Nuġūm, op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 270 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 178).

70. *Nuġūm, op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 301 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 197). Ibn Taġrī Birdī, dans les nécrologies qu'il rédige à chaque fin de règne, prend souvent la peine de spécifier les talents en *furūsiyya* de l'émir dont il est question, qu'il s'agisse de toutes les branches ou d'une bien spécifique.

qu'ils maîtrisaient mieux que quiconque : ce fut à l'occasion des processions de la saison officielle de polo qu'ils choisirent de réaffirmer annuellement leur pouvoir, en exhibant les attributs de la souveraineté devant leurs sujets. Aucun autre évènement ayant cours de façon régulière ne concentra autant de charge symbolique. En associant la pompe à leur *maestria* et à l'emblématique inhérente à ces deux pratiques, ils en firent les insignes privilégiés de leur classe de cavaliers.

2. DES JEUX GUERRIERS PROPREMENT MAMLÛKS.

Néanmoins, à côté de ces activités qui les plaçaient d'emblée dans la filiation des califes, les Mamlûks en développèrent d'autres qui furent plus propres à leur règne. Certaines, telles les arts de la lance, étaient pratiquées aux temps des Abbassides, mais de façon plus anodine que celles dont il vient d'être question, sans qu'elles aient constitué un symbole royal aussi prégnant que le polo ou la vénerie. Les Mamlûks, eux, en firent une institution. D'autres pratiques furent directement importées depuis la steppe, comme l'archerie montée qui, plus que toute autre, exprima l'essence même du cavalier mamlûk. .

A. LES JEUX DE LANCE.

Une nouvelle fois, ce furent les Abbassides qui initièrent les jeux de lances. Nous avons vu que les techniques de maniement de cette arme furent largement développées par Ibn Aḥī Ḥizām dans son traité⁷¹. Mercier rapporte, d'après un manuscrit de la BnF, qu'il était d'usage à la cour d'al-Mu'taṣam et al-Mu'taḍiḍ que plusieurs groupes de deux lanciers, vêtus de blanc, s'affrontassent en joutes après avoir trempé leur fer dans du safran pour que les coups se voient davantage⁷².

Les Mamlûks accordèrent cependant une attention toute particulière au maniement de cette arme, bien qu'elle ne semble pas avoir été la plus importante lors des combats. Ils y apportèrent de nombreuses innovations, dès Qalāwūn au moins, à tel point que ce fut sans doute dans cette branche de la *furūsiyya* qu'ils laissèrent le plus leurs empreintes, et que l'on peut parler d'un art proprement mamlûk de la lance. Aḥḍab al-Rammāḥ (635-695/1238 ou 1239-1296) fut sans conteste le fondateur de l'école mamlûke, ses divers exercices ayant été largement repris par ses disciples et successeurs⁷³.

71. *Munyatul-Ghuzāt*, *op. cit.*, voir *supra*, I. 2. A. 3).

72. *Parure*, *op. cit.*, 392-393. Al-Sarraf penche également pour un apparition de l'art de la lance sous les Abbassides, dans « Mamlûk *Furūsiyya* Literature », *op. cit.*, p. 172-173.

73. Voir al-Sarraf, « Mamlûk *Furūsiyya* Literature », *op. cit.*, p. 173-174, et la note très développée dans *Archerie mamlûke*, *op. cit.*, n. 66, p. 160-164.

Nous avons vu qu'après s'être entraîné à bien tenir la lance et à jouter selon diverses techniques, le lancier apprenait un certain nombre de *bunūd*⁷⁴. Si ces exercices constituent tout un pan de la littérature sur l'art de la lance, ils ne semblent pas avoir fait partie des figures exécutées en public. Par contre, les joutes ou les carrousels (ces derniers étant des combats simulés entre deux équipes suivant un parcours défini) s'y prêtaient davantage. Il s'agit de deux types d'exercices également développés dans la littérature sur le maniement de lance, désignés respectivement sous les termes de *manāṣib* et de *mayādīn*, et auxquels, par ailleurs, la maîtrise des *bunūd* préparait⁷⁵. Pour réellement mesurer en quoi ils consistaient, il faut se reporter aux traités de *furūsiyya*⁷⁶. Enfin, les exercices de cibles, sur le *birğās*, était également donné en public.

Les Mamlûks, qui aimaient à s'illustrer, lors de fêtes populaires ou réservées à leur classe, par des spectacles équestres, firent la part belle à ces divers jeux de lance, qu'il s'agisse de joutes, de simulations de combats en groupe ou d'exercices de cible⁷⁷.

1.) Une terminologie imprécise.

Les sources historiques, quand elles relatent un évènement particulier au cours duquel eurent lieu des exercices de lance, n'emploient que très peu les termes techniques dont il vient d'être question⁷⁸ et ne décrivent pas les exercices. Elles parlent très majoritairement alors de jeux de lance (لعب بالرمح ou لعب الرمح ou لعب بالرمح), parfois aussi sous forme verbale

74. À ce sujet, voir *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, et *supra*, I. 2. A. 3).

75. Voir *ibid*, et Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 389-393. Il est à noter que *mayādīn*, pluriel de *maydān*, ne désigne pas dans le cas qui nous occupe les manèges (ou hippodromes), dont il sera question *infra*, mais bien les figures de carrousels qui avaient lieu dans ces manèges. Ainsi, pour éviter toute confusion dans cette étude, le terme *mayādīn* désignera systématiquement les carrousels de lance, alors que les manèges seront désigné par *maydān-s*.

76. On peut par exemple ce rapporter à l'opuscule précédent celui de *dabbūs* traduit *supra*, qui comprend les *mayādīn* de Lāğīn Ṭarābulṣī al-Rammāh, ms. 6604/1, fol. 1v-11r. Cependant, comme pour le traité de *dabbūs* il s'agit d'une littérature technique difficilement intelligible pour un non-initié à cause du vocabulaire très spécifique qui y est employé.

77. Sur les jeux de lance, voir l'article d'Ayalon, " Notes on the *Furūsiyya* exercises ", *op. cit.*, p. 47-53.

78. Je n'ai trouvé la mention de *mayādīn* de lance (ميادين اللعب بالرمح, ou plus simplement ميادين) que chez Ibn Tağrī Birdī, dans *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 159, et vol. VII (éd. du Caire), p. 311 et 312, ces deux dernières pages portant un exposé sur l'historique des processions du *maḥmal* et des jeux de lance qui l'accompagnaient.

(يلعبوا الرمح)⁷⁹. Aussi est-il difficile de dire de quel type de représentation il s'agissait. Il semble que *laʿb al-rumḥ*, soit un terme générique désignant l'ensemble des exercices de lance. Même Ibn Taḡrī Birdī, pourtant aux faits des subtilités en matière de *furūsiyya*, et plus particulièrement en ce qui concerne le maniement de lance, utilise, dans sa relation des événements, ce terme général.

Cependant, quand il énumère les différentes aptitudes d'un émir dans les arts de la *furūsiyya*, il prend soin de les détailler. Ainsi par exemple, quand il parle de son beau-frère, l'émir ʿĀqbuḡā al-Timrāzī, il nous dit qu'il était une autorité dans le *birḡās*, le jeu de lance (*laʿb al-rumḥ*), et les "manœuvres" du *maḥmal* (*sūq al-maḥmal*)⁸⁰. Il fait la même remarque à propos du sultan Timurbuḡā⁸¹. Dans ces deux cas, il fait donc bien la différence entre les jeux de lance, le *birḡās*, les "manœuvres" du *maḥmal*⁸².

Ibn Iyās semble, lui aussi, faire une différence entre les jeux de lances et les évolutions présentées lors du *maḥmal*, bien que cela ne soit pas systématique. En effet, à plusieurs reprises, il stipule qu'eurent lieu des jeux semblables à ceux donnés lors du *maḥmal*⁸³. Il utilise alors un terme particulier, celui de "manœuvres" des lanciers (*sūq al-ramāḥa*, ســـــوق الرماحة), ou sa sous forme verbale, (ساقـــــت الرماحة). L'utilisation de ce terme est toujours corrélative aux exercices du *maḥmal* ou qui leurs sont similaires. Il semble donc que les représentations données lors de cette fête aient été d'un type particulier, et pour des raisons que je développerai plus loin, je pense qu'il s'agissait de *mayādīn*.

Si les manœuvres du *maḥmal* sont bien des carrousels (*mayādīn*), qu'entend Ibn Taḡrī Birdī quand il dit que son beau-frère était une autorité dans le *laʿb al-rumḥ* ? Puisque ce ne sont ni des *mayādīn*, ni le *birḡās*, il est probable qu'il désigne alors les joutes (*manāṣib*). En écrivant la nécrologie de l'émir Nāṣir al-Dīn Muḥammad, frère du calife al-Mustaʿīn Billāh,

79. Par exemple, Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 377, 573, 601, 605, 612, vol. II, p. 561 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/1, p. 377, vol. I/2, p. 61, 102, 110, 117) ; Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, op. cit., vol. VI, (éd. Popper), p. 417, vol. VII (éd. Popper), p. 434 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 80, vol. VI, p. 37), vol. XVI (éd. Beyrouth), p. 255 ; Ibn Iyās, *Badāʾīʿ*, op. cit., vol. III, p. 53, 202, 325, 367, vol. IV, p. 59, 158, 160, 180, 229, 269, 379, 420 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 58, 224, 366, *Journal*, op. cit., vol. I, p. 56, 154, 157, 174, 215, 252, 352, 455).

80. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 265 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 174).

81. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 844 (cf. la traduction de Popper, vol. VII, p. 140).

82. Les fêtes du *maḥmal* donnaient lieu à des spectacles de lanciers. La question sera traitée *infra*, III. 2. A. 4).

83. Ibn Iyās, *Badāʾīʿ*, op. cit., vol. IV, p. 163-164, 201-202, 216, 391-392, 446 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, op. cit., vol. I, p. 160-161, 196, 230, 363, 412).

mort en 823/1420, il confie qu'il était un expert dans le jeu de lance (*laʿb al-rumḥ*) et une autorité dans les arts de la lance (*fan al-rumḥ*, فن الرمح)⁸⁴. Cette remarque laisse penser, ici encore, que le *laʿb al-rumḥ*, dans ce contexte, est bien un type particulier d'exercice.

Enfin, Maqrīzī, pour désigner les joutes, emploie, parfois mais pas systématiquement, un terme plus précis. Quand il évoque la pratique de la lance par Baybars et ses hommes, il dit qu'ils s'escrimaient à la lance (يطعان الرمح, ou sa forme verbale طعان)⁸⁵.

Pour résumer, l'expression *laʿb al-rumḥ* (ou sa forme verbale) semble être un terme générique qui désigne l'ensemble des exercices donnés en public, qu'il s'agisse des joutes, des carrousels, ou du *birğās*. Chez Ibn Tağrī Birdī cependant, quand il énumère les aptitudes de certains dans les arts de la *furūsiyya*, ce même terme semble désigner plus particulièrement les joutes (*manāṣib-s*), qui par ailleurs sont probablement les exercices les plus communs. Maqrīzī préfère, dans ce sens, utiliser le nom d'action ou la forme verbale de طعان (*ṭaʿāna*, "se porter réciproquement des coup de lance").

Les évolutions du *maḥmal* semblent être désignées par Ibn Iyās sous le terme de *sūq al-ramāḥa* (سوق الرماحة, ou sa forme verbale), et chez Ibn Tağrī Birdī sous celui de *sūq al-maḥmal* (سوق المحمل). Toutefois, elles n'étaient pas nécessairement désignées par un terme spécifique et pouvaient être englobées dans le terme générique de *laʿb al-rumḥ*⁸⁶, même si, d'autre part, elles pouvaient aussi être effectuées en d'autres occasions. Enfin, le *birğās* était également compris dans le terme générique de *laʿb al-rumḥ*, mais pouvait être plus précisément nommé par *birğās* même, ou *sūq al-birğās*.

84. *Nuğūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 475. Voir aussi *ibid*, p. 430, quand il parle du sultan Mu'ayyad Šayḥ, qui était une autorité dans le jeu de lance (*laʿb al-rumḥ*) et et le *birğās* (*sūq al-birğās*). Il dit la même chose à propos d'un émir (vol. VIII (éd. Popper), p. 807).

85. *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 611. Il emploie un peu plus bas le terme de *laʿb al-rumḥ*, et p. 626 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/2, p. 117, 137). Je n'exclus pas par ailleurs l'utilisation d'autres termes.

86. Par exemple, chez Ibn Tağrī Birdī *Nuğūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 745 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 135), qui était pourtant au faite des subtilités sur ces questions puisque, j'en reparlerai, il participa aux spectacles des lanciers lors du *maḥmal*.

2). Le birġās

Le *birġās* est une cible en forme d'anneau, en bois ou en métal, qui permet au lancier d'exercer son adresse à bien viser et qui était déjà utilisé sous les Abbassides. Soit on le déposait à terre au milieu du *maydān*, et dans ce cas le lancier monté devait ramasser l'anneau avec la pointe de son arme, soit il était fixé à hauteur de tête de cheval sur une hampe fichée en terre, et le lancier devait charger, traverser l'anneau avec sa lance et l'en dégager lorsque son cheval avait dépassé la cible. Afin de mieux repérer le *birġās* au sol, Ibn Aḥī Hizām recommande de le poser sur une pièce de cuir sombre ou blanche, la pièce elle-même pouvant servir de cible, le lancier la ramassant alors en la piquant. Cet exercice n'était abouti que si l'on enchaînait cinq *birġās* l'un après l'autre. Quant à celui qui était à hauteur de tête de cheval, il devait être fixé directement sur la hampe grâce à un trou, ou être suspendue à elle par une lanière. On mesure d'autant mieux la difficulté de l'exercice lorsqu'on connaît le diamètre de l'anneau : il devait être équivalent à la largeur de quatre doigts serrés⁸⁷. À l'époque mamlûke cependant, au lieu de se rapporter à un anneau fixé sur une hampe, le *birġās* semble également désigner un autre type de cible, constitué de plusieurs pièces superposées, chacune devant successivement être renversée par le lancier⁸⁸.

Le *birġās* a souvent été confondu avec le jeu de *ġarīd*, qui est la simulation d'une lutte entre deux équipes de cavaliers au javelot, taillé dans un roseau ou un rameau de palmier. Le cavalier d'un camp va provoquer un cavalier de l'équipe adverse en lui lançant son *ġarīd*. Ce dernier part alors à la poursuite du premier et tente lui aussi de l'atteindre de son arme. Pour s'exercer à bien viser, les lanceurs de javelots s'entraînaient sur un *birġās*, d'où la confusion avec le jeu⁸⁹. Les exercices sur le *birġās* à hauteur de tête de cheval étaient en effet particulièrement utiles pour un soldat car ils constituaient la meilleure représentation de l'ennemi. Ainsi, bien que moins fréquemment, c'était aussi une cible pour les archers⁹⁰.

87. Ibn Aḥī Hizām, *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, p. 68-69. Sur l'illustration donnée plus bas, la cible est néanmoins beaucoup plus large, mais il est difficile de dire si cela est dû à la volonté de l'artiste, pour équilibrer sa composition, ou s'il s'agit d'une véritable évolution de la cible. On peut aussi envisager la possibilité d'une cible de plus en plus petite en fonction de la progression du lancier. L'annexe 4. 2 présente une miniature sur laquelle le diamètre du *birġās* est bien plus petit.

88. Rabie, "The Training", *op. cit.*, p. 156 ; Al-Sarraf, *Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 751-752.

89. *Ibid*, n. 107, p. 782-783. Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 401-402.

90. Latham et Paterson, *Saracen archery*, *op. cit.*, p. 83-84, et al-Sarraf, *Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 751-753,

À l'époque qui nous concerne, le *birğās* (ou le *sūq al-birğās*) fait majoritairement référence aux exercices de lance sur ce type de cible et fait donc pleinement partie des arts ou jeux de lance (*laʿb al-rumḥ*). Certains émirs s'y illustraient particulièrement⁹¹. C'était d'ailleurs souvent les mêmes qui brillaient au *birğās* et dans les autres exercices de lances. À l'instar d'autres jeux guerriers, les Mamlûks semblent les avoir mis en spectacle.



Sūq al-birğās

Ms. 2826 de la BnF, daté de 986/1578-1579

d'après *Chevaux et cavaliers arabes*

3). Les joutes de lance et combats simulés : *manāṣib* et *mayādīn*

Quelle que soit leur nature exacte, *manāṣib* ou *mayādīn*, les exercices de lance, *laʿb al-rumḥ*, sont mentionnés dès les débuts de l'époque mamlûke. Baybars s'y livrait avec frénésie et ses mamlûks suivaient son exemple, les *maydān*-s étant, sous son règne, trépidants d'activités guerrières⁹². Si l'on en croit Ibn Tağrī Birdī, des innovations majeures eurent lieu sous Qalāwūn : "Le jeu de lance fut inventé par les mamlouks de Kelaoun. Car, quoiqu'un exercice de ce genre existât plus anciennement, il n'était nullement identique avec celui dont nous parlons"⁹³. Les sources nous livrent peu d'informations jusqu'au règne de

et *supra*, II.1. B.

91. Ibn Tağrī Birdī prend soin, lorsqu'il évoque certains personnages, de détailler leurs aptitudes dans les arts de la *furūsiyya*, dont le *birğās*, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 430, vol. VII (éd. Popper), p. 264, 265, 807, 810, 844 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 89, vol. V, p. 173, 174, vol. VII, p. 114, 116, 140).

92. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 377, 512, 573, 601-602, 605, 612 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/1, p. 28, 258, t. I/2, p. 61, 102, 110, 117). Voir aussi dans Hītāṭ, *op. cit.*, t. III, p. 370, où Maqrīzī, mentionne des parties de *qabaq* dans le *maydān* du même nom. Baybars et ses proches se livrent aussi à la joute de lance (دخلوا في الطعان بالرماح) et les meilleurs sont récompensés par le sultan.

93. J'emprunte la traduction à Quatremère, dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/2, n. 167 p. 136. Le passage original se trouve dans *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. du Caire), p. 311.

Barqūq, mais rapportent que, sous, les Circassiens, l'art a sensiblement évolué⁹⁴. Comme pour le *birğās*, elles prennent également soin de rapporter l'adresse particulière d'un émir ou même d'un sultan dans les jeux de lance⁹⁵.

Lorsque, chaque jour, ils passaient les mamlûks lanciers en revue (عرض المماليك الرماحة), les sultans avaient l'habitude de regarder leurs évolutions, et chacun s'illustrait selon sa spécialité nous dit Ibn Tagrī Birdī, ce qui laisse supposer que plusieurs types d'exercices avaient alors lieu. Selon la coutume, quand il s'agissait de *manāṣib*, des joutes successives opposaient les élèves d'un maître à ceux d'un autre maître. Cependant, al-Mu'ayyad Ṣayḥ, qui affectionnait particulièrement les jeux de lance et était une autorité en la matière, décréta que ces joutes auraient lieu deux fois par semaine, les samedis et mardis, et que les maîtres (*mu'allim-s*) y prendraient part également. Désormais, le *mu'allim* se tiendrait à la droite d'une ligne formée par ses élèves et dont le plus proche de lui serait son assistant. Face à eux se tiendrait l'équipe adverse, composée de même. Les maîtres engageraient le combat entre eux. Une fois terminé, leurs assistants respectifs feraient de-même et ainsi de suite, jusqu'à la fin de la rangée, chacun devant affronter celui qui lui ferait face. Ces évolutions, qui étaient données sur le *maydān*, pouvaient durer une bonne partie de la journée, en fonction du nombre de participants⁹⁶. En 877/1472, Qāyṭbāy voulut mesurer les aptitudes des *awlād al-nās* et de leur émir dans des exercices probablement similaires à ceux qui viennent d'être décrits. Très mécontent de leur prestation, il les insulta vertement⁹⁷.

94. Ibn Tagrī Birdī, *Nuğūm*, op. cit., vol. VII (éd. du Caire), p. 311-312.

95. Ibn Tagrī Birdī surtout s'en fait le rapporteur : *Nuğūm*, op. cit. vol. VI (éd. Popper), p. 159, 430, 475, vol. VII (éd. Popper), p. 264 et 265, 600, 766, 807, 810, 844 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 115, vol. III, p. 89, 120, vol. V, p. 174, vol. VI, p. 137, vol. VII, p. 85-86, 114, 116, 140). On trouve également des exemples chez Ibn Iyās, *Badā'i*, op. cit., vol. III, p. 53, 105, 202, 330 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 58, 118 224, 367).

96. Ibn Tagrī Birdī, *Nuğūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 416-417 (cf. la traduction de Popper, vol. 3, p. 80-81).

97. Il s'agit encore de *la'ḥ al-rumḥ*, cf. Ibn Iyās, *Badā'i*, op. cit., vol. III, p. 75 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 83).



Manāṣīb,

The Keir collection, fin ^{xiv}^e-début ^{xv}^e siècle (?), ms. II. 8,
d'après *Chevaux et cavaliers arabes*



Mayādīn,

Le parcours de chaque équipe est représenté par un trait rouge. Le capitaine est signalé par le grand drapeau, les autres cavaliers par des drapeaux plus petits. L'orientation de ces étendards indique celle dans laquelle les lanciers devaient tenir leur arme.

The Keir collection, fin ^{xiv}^e-début ^{xv}^e siècle (?), ms. II. 8,
d'après *Chevaux et cavaliers arabes*

En dehors des entraînements guerriers proprement dits, ces jeux de lances, *manāṣīb* ou *mayādīn*, constituaient, aux côtés d'autres pratiques de la *furūsiyya*, comme l'archerie ou les parties de polo, le principal point d'attraction des fêtes données par la classe régnante. On aimait aussi les présenter devant les ambassadeurs⁹⁸. À la fin de la période, sous al-Ġawrī,

98. Pour les fêtes de ramadan (Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 611-612, voir la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/2, p. 117) ; lors du mariage du fils et héritier de Baybars, Baraka Ḥān avec la fille de Qalāwūn, des exercices guerriers de très grande qualité ont animé la fête pendant plusieurs jours (Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 626-627, voir la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/2, p. 135-137). Ibn Iyās parle d'une journée comparable à la tournée du *maḥmal* pour la circoncision du fils du valet d'antichambre du sultan (برددار) : les rues sont pavoisées, les hauts fonctionnaires paraden dans la

les exercices de lance étaient particulièrement à l'honneur. La réception des ambassadeurs et la saison de polo étaient autant d'occasions au cours desquelles le sultan demandait aux lanciers de montrer leurs prouesses. Les spectacles étaient alors d'une très grande qualité⁹⁹, qualité technique bien entendu, mais aussi probablement, pour un connaisseur, esthétique : la juste appréciation des performances présentées devaient assurément lui rendre l'exercice beau, particulièrement dans un contexte de vie centré essentiellement sur la pratique d'un art, fut-il martial, et que l'on raffine à l'extrême, et qui est l'apanage de l'élite¹⁰⁰.

Il semble que, lors de ces spectacles, divers types de représentations aient eu lieu, des joutes et des combats simulés collectifs. En effet, certaines représentations, nous dit Ibn Iyās, étaient parfois similaires à celles données lors du *maḥmal*. Il s'agissait probablement de *mayādīn*, c'est-à-dire des combats simulés entre deux équipes de lanciers selon un schéma préétabli. Les élèves de chaque équipe ne s'affrontaient pas individuellement comme dans les exercices décrits plus haut (des *manāṣib*), mais effectuaient un réel travail collectif : les deux équipes, derrière leur commandant, se croisaient ou se faisaient face et simulaient des combats dans lesquels chaque coup ou parade était soigneusement prévu. C'étaient de véritables carrousels¹⁰¹. Dans ces genres de spectacles, l'art des lanciers mamlûks était aussi révélateur de leur adresse et de leur appartenance à l'élite militaire que dans les parties de polo ou de chasse à courre.

ville, mais l'auteur ne spécifie pas si les jeux de lances firent aussi parties de la fête (*Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 29, cf. la traduction de Wiet, *Journal, op. cit.*, vol. I, p. 27). Les ambassadeurs purent notamment admirer les prouesses en diverses évolutions sous Baybars ((Maqrīzī, *Sulūk, op. cit.*, vol. I, p. 605, voir la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks, op. cit.*, t. I/2, p. 110).

99. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 158, 160, 163-164, 180, 201-202, 229, 230, 379, 391-392, 445, 446, 455 (cf. la traduction de Wiet, *Journal, op. cit.*, vol. I, p. 154, 157, 160-161, 174, 196, 215, 216, 352, 363, 410, 412, 420).

100. On pourra se reporter à Bourdieu, *La Distinction, op. cit.*, particulièrement à la notion de *Goûts de classe et style de vie* qu'il développe dans la troisième partie de cet ouvrage.

101. Je renvoie le lecteur à la vidéo réalisée par Michel Quinejure à l'occasion de l'exposition présentée à l'Institut du monde arabe en 2002-2003, dans laquelle les figures de *mayādīn* sont bien expliquées. Voir aussi Rabie, "The Training", *op. cit.*, p. 157-158.

4). Les manœuvres du *maḥmal*.

Le *maḥmal* était le riche palanquin jaune brodé d'or que l'Égypte envoyait chaque année à la Mecque avec la caravane du pèlerinage¹⁰². La coutume avait été initiée par Baybars en 664/1266, qui voulait ainsi marquer le prestige du sultanat et se poser en défenseur des lieux saints¹⁰³. Un émir ḥağğ, spécialement nommé pour l'occasion, devait accompagner la caravane, superviser le voyage et représenter le sultanat auprès des autorités de la Mecque. L'usage s'installa rapidement puisqu'en 680/1281 Maqrīzī confie qu'au mois de *šawwāl*, le *maḥmal* partit pour le Ḥiğāz, comme de coutume, et qu'il signale son envoi les années suivantes¹⁰⁴. La procession du *maḥmal* à travers le Caire ne semble pas avoir été antérieure à 681/1282, sous le sultanat de Qalāwūn. C'est aussi à cette date que l'on trouve la première mention des exercices des lanciers qui accompagneront désormais régulièrement la procession¹⁰⁵. En effet, un rituel s'imposait peu à peu, qui voulait que le palanquin soit promené deux fois par an, aux mois de *rağab* et de *šawwāl*, dans les rues du Caire, selon un itinéraire fixe.

Les processions de *rağab*, allant d'al-Qāhira à Fustāt, donnaient lieu aux plus belles festivités. Le cortège, partant de Bāb al-nāṣr, était splendide. Il était mené par les hauts personnages de l'État, le vizir et les cadis en chef notamment, qui n'appartenaient cependant pas à l'aristocratie militaire, hormis l'émir ḥağğ, monté sur un dromadaire¹⁰⁶, et un groupe de mamlûks sultaniens, habillés d'armures de fer (المصفّات الحديد) couvertes de soies colorées, apparemment rouges, portant des lances et des étendards royaux (الشطافات السلطانية) et montant des chevaux revêtus de caparaçons de fer et de chanfreins en aciers

102. Pour tout ce qui concerne le *maḥmal*, voir Jomier, Jacques, *Le Maḥmal et la caravanne égyptienne des pèlerins de la Mecque (xiii^e-xx^e siècles)*, IFAO, Le Caire, 1953, 240 p, et John Meloy, « Celebrating the Mahmal: The Rajab Festival in Fifteenth Century Cairo », in Judith Pfeiffer, Sholeh A. Quinn (ed.), *History and Historiography of Post-Mongol Central Asia and the Middle East. Studies in Honor of John E. Woods*, Wiesbaden, 2006, p. 404-427.

103. La première mention de l'envoi du *maḥmal* est donné par Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I., p. 544 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/2, p. 25).

104. *Sulūk*, op. cit., vol. I., p. 703 et 710 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/1, p. 47 et 57).

105. Voir ibn Tağrī Birdī, *Nuğūm*, op. cit. vol. VII (éd. du Caire), 311-312 ; Jomier, *Le Maḥmal*, op. cit., p. 36, d'après Suyūṭī.

106. Ibn Tağrī Birdī, *Nuğūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 489 (cf. la traduction de Popper, vol. VI, p. 69).

(البركستوانات و الوجوه الفولاذ)، comme lors des batailles¹⁰⁷. Le cortège s'arrêtait dans le *maydān* de la Citadelle, afin que les lanciers puissent se livrer à des simulations de combats¹⁰⁸. Une fois seulement, ces exercices guerriers n'eurent pas lieu dans le *maydān* mais sur les rives de Būlāq, à la demande du sultan Mu'ayyad Šayḥ car la fête coïncidait avec la crue du Nil¹⁰⁹. Les festivités étaient ponctuées de feux d'artifices. La population du Caire en était particulièrement friande, et se presser en masse pour suivre procession et jeux, à tel point qu'il était sans doute difficile de trouver une place convenable pour jouir du spectacle¹¹⁰. Les femmes notamment, y voyaient une occasion pour sortir¹¹¹. Tout le monde chantait, dansait... Aussi, quand les réjouissances étaient annulées, à cause des frasques des recrues¹¹² ou pour des raisons d'État (une guerre ou le souhait personnel du sultan), les Cairotes en étaient-ils grandement dépités¹¹³.

Car en effet, si la procession du palanquin lui-même fut maintenue, les jeux de lance et exercices martiaux furent parfois abolis. Le premier, d'après Ibn Taḡrī Birdī, qui les supprima fut Barsbāy, en 836/1433, parce que ses mamlûks étaient alors en pleine préparation pour une expédition guerrière¹¹⁴. La situation se renouvela trois ans plus tard, pour les mêmes raisons. Ce n'était alors que des annulations ponctuelles. Les débordements cependant

107. Voir les chanfreins présentés *supra*, p. 305.

108. Qalqašandī, *Šubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 57-58. Sur la couleur rouge, voir Ibn Iyās, *Badā'īf*, *op. cit.*, vol. III, p. 330 et vol. IV, p. 60-61, 72 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 369, *Journal*, *op. cit.*, p. 57, 69).

109. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 402-403 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 70).

110. Les sources sont peu bavardes sur le public. Leur lecture laisse cependant deviner que tout le peuple prenait part aux festivités. Ainsi, Ibn Taḡrī Birdī rapporte qu'en 833/1430, année de peste, le public fut moins nombreux que d'habitude, car les gens craignaient pour leur vie (*Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 660, cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 74). Voir surtout Ibn Iyās, qui parle de "foules énormes qui arrivèrent [...] pour assister aux jeux des lanciers et à la procession du *maḥmal*", et qui évoque les danses et les jeux auxquels les gens se livraient, dans *Badā'īf*, *op. cit.*, vol. IV, p. 61, cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 57).

111. 'Abd al-Rāziq, *La femme au temps des Mamlouks en Égypte*, IFAO, Le Caire, 1973, p. 35.

112. Lors du *maḥmal*, les recrues se déguisaient en "diables" pour faire rire la foule, mais leurs facéties dégénéraient souvent (voir Jomier, *Le Maḥmal*, *op. cit.*, p. 39).

113. Voir Ibn Taḡrī Birdī, *Ḥawadīṭ*, *op. cit.*, vol. VIII (éd. Popper), p. 15, qui dit que lorsque Ġaqmaq décida de supprimer les exercices de lances lors du *maḥmal*, les gens furent très déçus, et au contraire, lorsque Ġawrī les rétablit, ils en furent ravis (Ibn Iyās, *Badā'īf*, *op. cit.*, vol. IV, p. 61, cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 57).

114. *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 688 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 93). Trois années auparavant, la procession de *raḡāb* avait déjà été ajournée en raison de la mortalité importante des lanciers pour cause de peste, et leurs évolutions eurent lieu exceptionnellement en *šawwāl*. (*ibid*, p. 660 texte arabe, p. 74 de la traduction).

étaient trop nombreux, aussi Ğaqmaq supprima-t-il les jeux en 848/1444 pour quelques années, au grand dam des habitants¹¹⁵. Īnāl les rétablit, en 857/1453, avant qu'ils ne soient à nouveau supprimés par Qāyṭbāy, en 872/1467, qui avait pourtant dirigé les exercices sous Ḥuṣqadam, en 866/1462, lorsqu'il était émir de la Timbalerie¹¹⁶. Il semblait soucieux de faire des économies. Les processions, en effet, coûtaient très cher nous dit Ibn Iyās¹¹⁷. Enfin, elles furent rétablies, une dernière fois, par al-Ġawrī, qui adorait les fêtes somptueuses. Sous son sultanat, les exercices de lances furent d'ailleurs très largement mis à l'honneur en toutes circonstances.

Ces interruptions répétées et relativement longues eurent comme inconvénient majeur de faire oublier les évolutions. Aussi, quand elles étaient remises à l'honneur, était-il parfois difficile de trouver un enseignant les maîtrisant suffisamment pour superviser l'entraînement¹¹⁸. Il fallait plusieurs années avant de retrouver le niveau souhaité. Si l'on en croit Ibn Taġrī Birdī, il semble qu'il ait baissé inexorablement durant la période circassienne, l'apogée se situant sous Barqūq, et que son époque souffrait d'un délitement regrettable¹¹⁹. Les efforts d'al-Ġawrī en la matière paraissent cependant avoir porté leurs fruits : le témoignage d'Ibn Iyās est sans équivoque, bien que moins professionnel que celui de son aîné : les évolutions étaient de très grande qualité¹²⁰.

Nous avons vu que les démonstrations données lors du *maḥmal* paraissent avoir été d'un type bien particulier. Plusieurs indices, surtout lorsqu'on les envisage comme un ensemble, laissent penser qu'il s'agissait de *mayādīn*, ces combats simulés collectifs sous forme de carrousels, et non des *manāṣīb*, dans lesquels les élèves et les maîtres lanciers s'affrontaient deux à deux¹²¹. Premièrement, Ibn Taġrī Birdī, qui maîtrisait parfaitement les

115. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 140 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 97), *Ḥawadīt*, op. cit., vol. VIII (éd. Popper), p. 15 ; Jomier, *Le Maḥmal*, op. cit., p. 38.

116. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 706 (cf. la traduction de Popper, vol. VII, p. 46).

117. *Badā'ī*, op. cit., vol. III, p. 330 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 369).

118. Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. III, 59-60 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, op. cit., vol. I, p. 56); Ayalon, "Notes on the *furūsiyya* exercices", op. cit., p. 45, d'après Ibn Taġrī Birdī, *Ḥawadīt*, op. cit., p. 180, qui rapporte que lors de la réintroduction des évolutions sous Īnāl, seul l'émir Ğānibak al-Ḥazindār accepta de prendre la direction des lanciers.

119. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. du Caire), p. 311-312.

120. Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. IV, p. 269, 391-392 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, op. cit., p. 252, 363).

121. Je n'ai malheureusement pas pu consulter la description, très vivante paraît-il, qu'a faite Martin von

subtilités du jeu, lorsqu'il expose l'historique des processions du *maḥmal* et surtout des jeux de lance qui l'accompagnaient, parle à deux reprises de *mayādīn*¹²². Si la référence n'est pas évidente pour quiconque ne maîtrise pas les termes techniques contenus dans les traités de *furūsiyya*, elle semble claire dans le cas contraire.

Deuxièmement, les évolutions du *maḥmal* ont été introduites, semble-t-il, avec les mamlûks de Qalāwūn. Ibn Taḡrī Birdī affirme que ce furent ces derniers qui introduisirent les manœuvres du *maḥmal* (*sūq al-maḥmal*) telles qu'elles se pratiquent à son époque, même si il y eut, depuis, des innovations importantes en la matière, apportées par les divers maîtres, comme dans tous les arts de la *furūsiyya*¹²³. On peut en conclure que sous Baybars de semblables exercices n'avaient pas lieu, et que ceux auxquels il se livrait étaient d'un autre type. Or les joutes entre deux lanciers étaient déjà bien développées sous les Abbassides et étaient pratiquées par Baybars¹²⁴.

Enfin, troisièmement, Ibn Iyās rapporte que les vétérans critiquèrent les séances d'entraînement précédant la fête en 909/1503, soutenant que leur procédé pour manier la lance (il parle même de *bunūd*, c'est-à-dire, dans ce cas, les bannières qui représentent les lanciers dans les schémas de *mayādīn*) n'était pas le bon, et que les anciens savaient mieux faire¹²⁵. En 910/1504, il souligne que les évolutions furent mieux exécutées que l'année précédente¹²⁶ et qu'en 916/1510, la manœuvre fut de premier ordre¹²⁷. Ce genre de remarque est assez inattendu pour des *manāṣib*, qui étaient des combats, même s'ils étaient simulés, alors qu'il est tout à fait envisageable pour les *mayādīn*, où chaque action était prévue, et qui exigeaient de la part de tous les participants une exécution synchronisée, un peu comme un ballet à cheval.

Baumgarten des joutes auxquelles ils assista lors du *maḥmal* en 1507. L'ouvrage, ancien, est en effet difficile à trouver : "The Travel of Martin Baumgarten, a Nobleman of Germany, through Egypt, Arabia, Palestine and Syria...", *A Collection of Voyages and Travels*, A. J. et J. Churchill (éd), Londres, 3e ed., vol. I, 1744, pp. 313-384.

122. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. du Caire), p. 311-312.

123. *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. du Caire), p. 311.

124. Voir Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, t. III, p. 370 (دخلوا في الطعان بالرمح) ; et *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 611 (الطعن الرماح), 626, (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 117, 137).

125. Ibn Iyās, *Badā'iʿ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 60 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, p. 56).

126. Ibn Iyās, *Badā'iʿ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 72 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, p. 69).

127. Il s'agissait alors d'évolutions similaires à celles données lors du *maḥmal*, ibn Iyās, *Badā'iʿ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 201-202 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, p. 196).

Les manœuvres du *maḥmal* était confiées à un commandant, qui supervisait l'évolution. Si, sous al-Ġawrī, il s'agissait d'un émir de mille¹²⁸, il n'en fut pas toujours ainsi : Qāyṭbāy était émir de quarante lorsqu'il dirigea les opérations, sous Ḥuṣqadam. Ibn Tagrī Birdī, qui était probablement émir de cinq ou de dix, fut lui-même pressenti pour les diriger en 857/1453, mais le sultan choisit finalement un émir de quarante¹²⁹. Enfin, Ibn Iyās fait mention d'un émir de dix, promu par Ḥuṣqadam, qui avait lui aussi occupé ce poste¹³⁰. Quel que soit son grade, ce commandant était assisté de quatre capitaines¹³¹, qui chacun devait diriger une équipe de dix lanciers¹³², deux carrousels étant présentés dans la journée, un le matin et l'autre l'après-midi¹³³, lorsque le palanquin revenait de Fuṣṭāṭ¹³⁴.

Afin de présenter un spectacle de la plus haute qualité, les lanciers s'entraînaient pendant quarante jours avant la procession, à la Birkat al-Ḥabaš généralement, mais aussi à la chapelle du šayḥ Abū al-Abbās Harrār, et le sultan et ses émirs venaient parfois assister aux entraînements¹³⁵.

Ces longues préparations étaient nécessaires, car il existait plusieurs figures de carrousels, chacune portant un nom¹³⁶. Les Mamlûks apportèrent en la matière des innovations tout au long de la période : la manière de tenir la lance et les gestes effectués furent sensiblement différents entre le moment où les évolutions furent inventées et l'époque d'Ibn Tagrī Birdī,

128. *Ibid.*

129. Dans son introduction aux traductions des *Nuğūm*, Popper retrace la vie de l'auteur et dit qu'Ibn Tagrī Birdī ne révéla pas le grade émiral qu'il avait atteint, mais qu'en tant que fils d'émir, il avait certainement dû se contenter du grade le plus bas, celui d'émir de cinq (cf. vol. I de la traduction, p. xvi-xvii).

130. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 69 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 75).

131. Ibn Tagrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 706 (cf. la traduction de Popper, vol. VII, p. 46) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 59-60, 201-202 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, p. 56, 196).

132. Ibn Iyās dit que le nombre habituel de lanciers est de quarante, dans *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 59, 390 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, p. 56, p. 363).

133. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 60-61, 72 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, p. 57, 69). Il précise que tel était l'usage.

134. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 58.

135. Ibn Tagrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VI, (éd. Popper), p. 403 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 71) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. II, p. 82, vol. IV, p. 60 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, p. 56) ;

136. Le ms. 6604/1 de la BnF par exemple propose divers schémas de parades. On pourra en trouver un, *supra*, p. 151, ainsi qu'un schéma provenant d'un autre manuscrit, *supra*, p. 347. Ibn Tagrī Birdī dit en avoir composé huit (*Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. du Caire), p. 312).

qui considère que l'apogée de cet art a été atteint sous le règne de Barqūq. Il confie par ailleurs avoir contribué lui-même à son évolution, mais refuse de dire exactement en quoi son apport consistait¹³⁷. La seule innovation explicite dont les sources fassent état est celle introduite par Qāyṭbāy, sous le règne de Ḥuṣqadam, et qui fut plus tard reprise à la demande d'al-Ġawrī : il s'agissait pour les lanciers, à la fin de la manœuvre, de mettre pied à terre au signal du commandant, et d'embrasser la terre devant le sultan¹³⁸.



Acrobaties de lanciers

The Nasser D. Khalili Collection of Islamic Art
xv^e siècle, ms. 662.1-2, d'après *Chevaux et cavaliers arabes*



Acrobatie de lanciers, miniature du *Kitāb al-maḥzūn fī ḡami' al-funūn*

Institut d'études orientales de Saint-Pétersbourg, 1474
ms. C-686, d'après *Chevaux et cavaliers arabes*

137. Nuḡūm, *op. cit.*, vol. VII (éd. du Caire), p. 311-312. Ibn Taḡrī Birdī participa aux manœuvres des lanciers lors du *maḥmal*, sous la direction de l'émir Yalḥuḡā min Māniš, qui supervisa les revues du *maḥmal* pendant trente ans (cf. Ayalon, "Notes on the *furūsiyya* exercices", *op. cit.*, p. 33, d'après Ibn Taḡrī Birdī, *Manḥal*, *op. cit.*). Il fut d'ailleurs pressenti, nous l'avons vu, pour les diriger lorsque Īnāl les réintroduisit en 857/1453.

138. Ibn Iyās, *Badā'ir*, *op. cit.*, vol. IV, p. 72 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, p. 69). Voir aussi Ayalon, "Notes on the *furūsiyya* exercices", *op. cit.*, p. 52-53, d'après Ibn Taḡrī Birdī, *Ḥawadit*, *op. cit.*, éd. Popper, p. 455-457.

Les carrousels n'étaient pas les seuls spectacles donnés à cette occasion par les Mamlûks. En effet, le public pouvait également s'ébahir devant des exercices de voltiges exécutés par de jeunes recrues, qui, debout sur leur monture, et parfois même en équilibre sur des semelles de bois ou sur deux épées posées en travers de la selle, faisaient tournoyer des lances au dessus de leurs têtes¹³⁹. Čaqmaq augmenta leur nombre en 843/1439¹⁴⁰. Plusieurs manuscrits de *furūsiyya* présentent des illustrations de ces acrobaties.

Ainsi, bien que la lance n'ait pas été l'arme la plus importante sur les champs de bataille et qu'elle ait laissé en ce domaine la primauté à l'archerie, voire même au *dabbūs* ou au *sayf*¹⁴¹, les Mamlûks développèrent particulièrement les arts de la lance. Ce fut dans cette branche des arts de la *furūsiyya*, plus que toute autre, qu'ils imposèrent leurs innovations et leurs apports. Si ces divers jeux de lances, qu'il s'agisse du *birğās*, des joutes ou des carrousels, eurent toujours un fond proprement militaire – c'étaient des exercices guerriers qui permettait d'entretenir les aptitudes du soldat – ils eurent indéniablement, aussi, une dimension théâtrale. En les exécutant devant un large public, le peuple du Caire, leurs sujets, les Mamlûks se mettaient en scène dans des représentations qu'eux seuls avaient la faculté de réaliser et à l'issue desquelles, pour se congratuler de leurs propres prouesses, ils se partageaient les robes d'honneur distribuées par le sultan¹⁴². La maîtrise de ces exercices pouvait d'ailleurs être un gage d'avancement¹⁴³. Le procédé était similaire à celui qui avait cours lors des parties de chasse et de polo : l'aristocratie se livrait à des activités qui lui étaient réservées et lors desquelles elle étalait toute sa science et sa magnificence. Mais c'était là des pratiques royales communes à toutes les cours du monde arabo-musulman. En intégrant les arts de la lance dans ce processus, et en les développant dans ce but, les Mamlûks imprimèrent leur spécificité par rapport à d'autres dynasties, et

139. Qalqašandī, *Šubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 58.

140. Ibn Tagrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 108 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 78).

141. Voir *supra*, II. 4.

142. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 612, 626 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 117) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 61, 72, 230, 391-392 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 57, 69, 216, 363).

143. Sous Mu'ayyad Šayḥ notamment, Ibn Tagrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 264 (cf. la traduction de Popper, vol. 5, p. 174).

intégrèrent pleinement cette branche de la *furūsiyya* dans la représentation symbolique de leur pouvoir.

Les célébrations du *maḥmal* étaient à ce titre significatives. Il s'agissait, en principe, d'une fête religieuse – la préparation au *haġġ*. Le palanquin lui-même symbolisait la puissance du sultanat, et sa vocation à protéger le sanctuaire le plus important de l'islam. En instaurant cette tradition, Baybars voulait clairement se positionner en tant que souverain musulman le plus puissant. Cependant, très rapidement, cette fête prit aussi des allures profanes qui, bientôt, caractérisèrent autant les célébrations que la mission religieuse elle-même. Le peuple, à part les dévots sans doute, était particulièrement attaché à cet aspect de la fête. Les carrousels et exercices de voltiges en étaient le point d'orgue. Aussi, quand ils furent périodiquement abolis, la population était-elle très déçue. Ibn Iyās ne s'y trompe pas quand il affirme que le rétablissement de cette coutume par al-Ġawrī rehaussait son prestige parmi les rois et fournissait au peuple une occasion de s'amuser¹⁴⁴. À part l'émir *haġġ* et les lanciers, les Mamlûks n'étaient pas directement impliqués dans les processions du *maḥmal*, le cortège se faisait sans eux, contrairement à ceux qui accompagnaient les parties de polo ou de chasse, où ils étaient les principaux acteurs. Sûre de ses attributs de distinction, ce fut par des carrousels sophistiqués, élaborés et sans cesse renouvelés dans ce but tout au long de la période, et donnés par des lanciers vêtus d'habits flamboyants et guerriers, que la classe mamlûke choisit de se faire représenter. Les arts de la lance, particulièrement associés aux Mamlûks, devinrent sous leur règne une institution symbolisant la classe au pouvoir au même titre que le polo ou la chasse à courre sous d'autres dynasties.

144. *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 61 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 57).

B. LES COMPÉTITIONS D'ARCHERIE.

La remarquable archerie mamlûke, dont la maîtrise était acquise au prix d'un exercice assidu dès le plus jeune âge, constituait la force première des armées du sultan sur le champ de bataille. Aussi les Mamlûks ne manquèrent-ils pas de montrer leur exceptionnelle adresse lors de compétitions. L'archerie cependant, quand elle n'était pas montée, ne fut pas leur domaine réservé, et semble avoir été délaissée pendant une longue période, au cours de laquelle les jeux guerriers de la classe au pouvoir se concentrèrent sur d'autres branches de la *furūsiyya*, moins martiales – la chasse et le polo – ou érigées en institution – les jeux de lance du *maḥmal*. Néanmoins, quand leurs compétences au tir à l'arc furent au sommet – au début et à la fin de la période – les démonstrations d'émirs montés décochant leurs flèches en plein galop exprimèrent mieux que n'importe quel autre jeu l'essence et la particularité intrinsèque des Mamlûks, parce qu'ils y intégraient pleinement des pratiques venues des steppes, ce que n'avait fait aucune des dynasties qui les avaient précédés.

1). Tir de cible et tir volant.

Dans les sources, les rares mentions d'exercices d'archerie en public font état majoritairement de *qabaq*, sur lequel je reviendrai. Cependant, à côté de cette pratique montée, très importante dans le contexte mamlûk, elles évoquent aussi des jeux de tir de flèches (*laʿb ramī al-nuṣṣāb*, لعب رمي النشاب)¹⁴⁵, ou l'art du tir à l'arc (*funūn al-nuṣṣāb*, فنون النشاب ou *funūn al-ramayya*, فنون الرماية)¹⁴⁶, ce qui laisse deviner des exercices autres que le *qabaq*. Ils semblaient pouvoir être pratiqués à cheval ou à pied, mais ne sont pas davantage décrits dans les sources que les jeux de lance¹⁴⁷. La lecture de Ṭaybuḡā est à ce titre plus instructive. S'il détaille le tir à cheval, *qabaq* et *qīqhaḡ*, il évoque aussi sans équivoque des

145. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 573, 611, 612 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 60, 117) ; Hītāt, *op. cit.*, t. III, p. 369, 370, 372.

146. Ibn Iyās, *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 124, 447 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 120, 414).

147. Les sources parlent explicitement d'exercices à cheval (ركب السلطان لرمي النشاب, Maqrīzī, dans *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 518, ou يرون بالنشاب على الخيل, Ibn Iyās, dans *Badāʾīʿ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 46). D'autres fois, comme dans les exemples donnés dans les deux notes précédentes, rien ne vient préciser s'il s'agit de pratique montées ou non.

compétitions de tir de cible et de distance, qui permettent à l'archer mamlûk de mesurer son adresse dans des situations autres que le strict entraînement¹⁴⁸.

• **Le tir de cible (*ramī al-hadaḥ*).**

On dispose de peu d'informations sur ce type de tir. Même Ṭaybuḡā n'est pas disert sur la question et dissémine ses connaissances tout au long de son traité. Pourtant, l'entraînement au tir de précision était une étape fondamentale pour la formation de l'archer, et devait faire partie des compétitions que se livraient les meilleurs d'entre eux. C'était néanmoins le cas chez les civils, j'y reviendrai.

Les données de Ṭaybuḡā pour ce genre de tir se concentrent principalement sur les caractéristiques du matériel favorisant la précision : une corde courte, et surtout, des flèches empennées avec quatre plumes, parfois plus, et parfaitement adaptées à la taille de l'archer et de son arc¹⁴⁹. Latham et Paterson pensent que les flèches que Ṭaybuḡā désigne par flèches de *maydān* (*sahm al-maydānī*) sont spécialement conçues pour les compétitions, probablement des flèches de cible (*sahm al-hadaḥ*), auxquelles l'archer devait accorder une grande valeur lorsqu'elles étaient fabriquées sur mesure¹⁵⁰.

Les traités de *furūsiyya* font état de plusieurs types de cible pour l'entraînement militaire, mais toutes ne semblent pas avoir servi également aux compétitions publiques. Ce sont les remarques discrètes de certains auteurs qui nous permettent d'affirmer que telle cible était bien utilisée alors. Quand tel était le cas, il ne s'agissait évidemment que de celles destinées aux archers confirmés, et non aux novices.

Nous avons déjà vu que le *birḡās* était aussi une cible d'archer, monté ou non¹⁵¹. Ce dernier pouvait aussi tirer sur le *ulkī*, qui désigne une cible relativement lointaine, et qui semble effectivement avoir fait partie des cibles de compétition d'après les commentaires d'Ibn

148. *Saracen Archery*, *op. cit.*, voir *supra*, I. 2. C. 3).

149. *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 26.

150. *Ibid*, p. 28-29. Al-Sarraf aussi parle de flèches de compétitions, mais pas exclusivement pour les flèches de cible, aussi pour celles de distances (dans *Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 588 et 778).

151. Voir aussi al-Sarraf, *Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 751-753 ; Ibn Aḥī Hizām, dans *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, p. 77 ; Ibn Maymūn, *Arab Archery*, *op. cit.*, 137-138, qui parle de la distance minimale acceptée face au *birḡās* (35 coudées), ce qui semble impliquer un règlement et donc peut-être une compétition, sans que cela ne soit toutefois très clair ; et *supra*, p. 73-74.

Manglī. Il s'agissait d'un tas de sable suffisamment grand pour être vu de loin, et dans lequel on pouvait, pour compliquer l'exercice, ficher un bâton surmonté d'une marque, appelé *uznağ*. La visibilité de l'*uznağ* semble avoir été plus que réduite, d'où les critiques d'Ibn Manglī à son encontre, car l'archer dit-il, pouvait parfois réussir à l'atteindre par hasard, sans le voir, et non grâce à la maîtrise de son tir. Les points qu'il marquait alors ne récompensaient pas son adresse, d'où son peu d'intérêt¹⁵². La mention de points confirme son utilisation en compétition.

On se souviendra qu'Ibn Maymūn recommande de décocher des flèches sans enferron sur le tranchant d'une épée fichée en terre pour aiguiser sa précision, à pied ou sur un cheval au galop¹⁵³. C'est encore grâce au commentaire d'Ibn Manglī que l'on peut attester de cette pratique à l'époque mamlûke, et devant un public. Il la préconise en effet aux mamlûks, particulièrement devant des ambassadeurs occidentaux, pour les épater¹⁵⁴.

Ces exercices pouvaient être effectués à pied dans un premier temps, puis à cheval, ces derniers seulement constituant un usage proprement mamlûk. En effet, les civils étaient autorisés à se livrer à l'archerie à pied. C'était une activité très populaire. Les archers amateurs se retrouvaient dans des guildes très structurées, où l'on organisait des compétitions de tir de cible et de distance. Certains en vivaient, les *qā'ātī*-s, qui tenaient commerce près d'une cible, et louaient conseils et matériel. Les mamlûks pouvaient aussi venir s'y entraîner. Ces corporations semblent avoir été encouragées sous les premiers mamlûks. Baybars surtout, exaltait l'émulation et soutenait les paris¹⁵⁵. Al-Nāṣir Muḥammad cependant, très méfiant envers l'arme de distance redoutable que constitue l'arc – il faillit en être victime une fois et craignait un complot –, signa leur coup d'arrêt. Il promulgua plusieurs décrets, interdisant la réunion pour le tir et la fabrication de flèches ou exigeant la fermeture des lieux d'entraînement. Si l'archerie, mamlûke comme civile, a alors amorcé son déclin en Égypte, la situation en Syrie ne s'est pas autant dégradée. Les Syriens continuèrent à

152. Rapporté par al-Sarraf, *Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 753-754, d'après Ibn Manglī, *al-Adilla al-rasmiyya fī al-ta'ābī al-ḥarbiyya*, ms. 2875 Ayasofia. Ibn Manglī juge que cet exercice fatigue inutilement le corps et le cheval, et qu'il ne récompense pas l'archer de ses efforts du fait de la difficulté d'atteindre une cible qu'il ne voit pas.

153. Voir *supra*, p. 100, d'après *Arab Archery*, *op. cit.*, p. 137.

154. Rapporté par al-Sarraf, *Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 823, d'après Ibn Manglī, *al-Tadbirat al-sultāniyya fī siyāsāt al-ṣinā'a al-ḥarbiyya*, ms. 3734 de la British Library.

155. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I., p. 573 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamelouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 60-61) ; Ḥiṭaṭ, *op. cit.*, vol. 3, p. 369.

pratiquer le tir à l'arc debout. En temps de guerre, certains damascènes étaient recrutés en tant qu'archers fantassins, pour servir d'appui aux cavaliers mamlûks. Les guildes y existèrent tout au long de la période¹⁵⁶.

Ainsi, dans ces exercices de cible, seuls ceux qui étaient effectués à cheval distinguaient les mamlûks des archers civils. Cependant, les membres de la classe militaire ne les exécutaient pas exclusivement montés. Comme les civils, ils pratiquaient aussi debout, notamment pour leur entraînement¹⁵⁷, ne répugnant pas à montrer leur adresse aux pieds de leurs chevaux. Le cas du tir de distance est à ce titre exemplaire.

• Le tir volant ou de distance (*ramī al-sibaq*).

Cet exercice est bien connu sous les Ottomans, beaucoup moins sous les Mamlûks. Il semble pourtant avoir joui d'une certaine faveur, et Ṭaybuḡā lui consacre même un chapitre de son ouvrage sur l'archerie¹⁵⁸. Il s'agit de tirer le plus loin possible, sans souci de précision. Sous les Ottomans, la plus grande portée enregistrée est de 1400 piques turques, soit une longueur comprise entre 870 et 889 m¹⁵⁹. Les colonnes commémoratives du Ok-Maydān d'Istanbul témoignent de portées moins importantes, comprises entre 571 et 763 m¹⁶⁰. Elles sont évidemment exceptionnelles, mais prouvent l'énorme distance que pouvait parcourir une flèche adaptée et habilement tirée. La pratique ayant été amenée à son degré ultime de perfection par les Ottomans, ces distances devaient être moindres sous les Mamlûks, sans que l'on puisse préciser davantage. Il existait des colonnes commémoratives marquant les records dans le Maydān al-qabaq, mais elles furent abattues

156. Pour tout ce qui concerne les guildes d'archers, les *qā'ātī*-s et les interdictions d'al-Nāṣir Muḥammad, voir al-Sarraḡ, *Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 452, 478-479, 501-504, 831, 875-880, 899-915 et *passim*.

157. À ce sujet, voir l'anecdote rapportée par al-Sarraḡ (*ibid*, p. 899-909), sur une joute verbale à propos d'une question technique, au Caire, entre le responsable d'une guilde et un groupe de mamlûk enseignant l'archerie dans les *ṭibāq* du sultan, dont le futur sultan Ġaqmaq. Ces derniers étaient venus pratiquer le tir face à la cible de la guilde lorsqu'ils furent apostrophés par le responsable. Ils décidèrent de se faire représenter par al-Suḡaiyir, dont Ibn Taḡrī Birdī reconnaît l'excellence en la matière (dans *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 577, cf. la traduction de Popper, vol. VI, p. 122). Voir aussi les recommandations de Ṭaybuḡā sur la façon de se tenir face à la cible, dans *Saracen Archery*, *op. cit.*, chap. 18.

158. *Saracen Archery*, *op. cit.*, chap. 19.

159. *Ibid*, p. 109. Ce record, atteint par le sultan ottoman Sélim III en 1798, est attesté par l'ambassadeur britannique qui a assisté au tir. Cela correspond à la portée des arcs modernes, qui ne sont pas des arcs composites.

160. Voir al-Sarraḡ, *Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 190-192.

du temps de Maqrīzī, après 780/1378¹⁶¹. Elles attestent néanmoins des compétitions de tir volant que se livraient les Mamlûks au tout début de la période au moins.

Sa technique est très différente de celle du tir de cible, aussi le matériel destiné à cet usage a-t-il des caractéristiques particulières. Afin de devancer les autres compétiteurs, Ṭaybuḡā préconise, des *bayt*-s courtes et des *siya*-s longues¹⁶² afin que ces dernières se redressent le plus rapidement possible et transmettent une plus grande force de propulsion à la flèche¹⁶³. Si un empennage important favorise la précision, il contrarie la rapidité et la longueur du vol. Pour le tir volant, il faut des flèches à trois plumes, fines et légères mais pouvant résister à la vive décoche¹⁶⁴. Elles sont fragiles. Seuls les très bons archers arrivent à les manipuler sans les casser. C'est donc une technique qui révèle le degré de maîtrise du tireur. Son geste doit être irréprochable¹⁶⁵.

Si Ṭaybuḡā s'étend quelque peu sur ce tir, c'est qu'il lui reconnaît des bienfaits pour le guerrier : en plus de développer la musculature, il apprend effectivement à l'archer à apprécier les conditions atmosphériques, qui vont influencer sur son tir, à entesser un arc dur et faire une décoche propre, et à essayer, bien entendu, d'atteindre la plus grande portée possible. Cependant, il estime que cela se fait au détriment de la précision, très importante pour un soldat, et que les compétitions peuvent amener de mauvaises relations entre les archers pour cause de rivalités¹⁶⁶.

Ce tir ne s'effectuait qu'à pied, et les guildes d'archers civils le pratiquaient au même titre que le tir de cible.

Ces deux pratiques de tir ont ainsi été l'occasion de représentations publiques dans lesquelles les Mamlûks se mesuraient les uns aux autres dans le maniement de l'arme qui, plus que tout autre, faisait leur force de combat. Si les sources historiques ne rapportent de

161. Ḥiṭaṭ, *op. cit.*, vol. 3, p. 376. Il s'agit des colonnes *al-sibāq* (*ʿawānīd al-sibāq*). À leur sujet, et sur le fait qu'il ne s'agit pas de colonnes de course comme l'a suggéré Ayalon, voir *Saracen Archery, op. cit.*, p. 109 et un article écrit par Latham, «The meaning of "Maydān as-Sibāq"», dans *Journal of Semitic Studies*, t. 13 (2), 1968, p. 241-248.

162. Voir le schéma sur les différentes parties de l'arc composite, *supra*, p. 263.

163. *Saracen Archery, op. cit.*, chap. 6 sur les arcs et 19 sur le tir de distance.

164. *Ibid*, chap. 5 sur les flèches.

165. *Ibid*, chap. 19.

166. *Ibid*, p. 105.

jeux de flèches que sous Baybars, Qalāwūn et ses deux fils¹⁶⁷, les conseils dispensés par Ṭaybuḡā et Ibn Manglī dans leurs ouvrages de *furūsiyya* attestent que des compétitions d'archerie avaient lieu dans la deuxième moitié du VIII^e/XIV^e siècle. Ibn Taḡrī Birdī témoigne à son tour à plusieurs reprises des capacités de tel ou tel émir en archerie, sans spécifier davantage¹⁶⁸. Il est cependant légitime de se demander si les démonstrations d'adresse de ces mêmes émirs – puisqu'il fallait bien qu'ils s'illustrent quelque part – n'avaient pas aussi pour cadre des compétitions, comme c'était le cas quelques décennies plus tôt, même si elles étaient alors plus discrètes que les spectacles guerriers donnés sous Baybars.

La maîtrise du tir à l'arc requiert un apprentissage particulièrement long et exigeant. Cependant, aussi difficile soit l'archerie à pied, elle plaçait les Mamlûks au même niveau que les membres des guildes civiles qui la pratiquaient également. Ce n'est qu'avec l'archerie montée qu'ils purent montrer toute leur science et se démarquer. Davantage encore que la pratique debout, l'archerie à cheval exige une adresse et une maîtrise irréprochables. Les mesures prises à l'encontre du tir à l'arc par al-Nāṣir Muḥammad semblent avoir durablement affecté le niveau des mamlûks. D'une part, le très haut niveau atteint sous Baybars et Qalāwūn s'est perdu à cause d'un relâchement de l'entraînement. Après quelques années, il n'y eut plus de maîtres suffisamment compétents pour prodiguer aux recrues un enseignement aussi poussé. D'autre part, le sultanat connut jusqu'à l'avènement de la dynastie circassienne une période de paix, qui, de fait, ne rendait pas la pratique de l'archerie, et encore moins l'archerie montée, aussi vitale que du temps des guerres contre les Īlhanides. Enfin, la succession rapide sur le trône des descendants d'al-Nāṣir Muḥammad ne leur permit pas de donner à leurs mamlûks une formation aboutie, malgré quelques tentatives de certains sultans particulièrement intéressés par les arts de la *furūsiyya*, comme al-Aṣraf Ša'ban. L'excellence légendaire des premiers Mamlûks était du passé. La réapparition d'un contexte guerrier – les opposant à des peuples archers –, et une certaine stabilité politique retrouvée sous les Circassiens inversèrent le processus : peu à peu, l'archerie recouvre sa précellence, stimulée par des sultans conscients de l'importance des arts militaires et soucieux de restaurer leur primauté en la matière : Barqūq, Mu'ayyad

167. Maqrīzī, dans *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 376, dit que les tirs de distances (*sibāq*, dans ce contexte désigne bien le tir de distance et non les courses) et le *qabaq* ont pris fin dans le Maydān al-qabaq à la fin du règne d'al-Nāṣir Muḥammad.

168. *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 292, 300, 320, 570, 634, 844 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 191, 196, 208, vol. VI, p. 117, 160, vol. VII, p. 140).

Šayḥ, Ḥuṣqadam, Qāyṭbāy...¹⁶⁹ Amateur de festivités grandioses, ce fut l'archerie montée à l'excellence restaurée qu'al-Ġawrī mit à l'honneur dans les spectacles qu'il offrait aux ambassadeurs, pour leur montrer, par des jeux guerriers, de quoi les cavaliers mamlûks étaient capables. Parmi ces jeux d'archers à cheval, le *qabaq* jouit d'une faveur singulière, comme aux temps de Baybars¹⁷⁰.

2). L'art de l'archer monté : *qabaq* et *qīqhağ*.

• Procédé du tir.

Les Mamlûks aimaient également faire montre de leur adresse au tir au *qabaq*, devant un public plus ou moins large. Si les sources ne s'attardent que très peu sur le type de spectateurs, elles laissent peu de doute sur le fait que, au début et la fin de la période, il ait été constitué autant par la classe militaire que populaire. La multitude était parfois telle que des vendeurs ambulants se chargeait de la ravitailler¹⁷¹.

Les sources font mention de l'extraordinaire adresse que Mamlûks y déployaient. Elles rapportent l'engouement particulier de Baybars pour cet exercice de tir à l'arc à cheval¹⁷². Ce dernier s'était même fait construire un *maydān* spécialement conçu à sa pratique¹⁷³. Le jeu est également attesté sous Qalāwūn et al-Ašraf Ḥalīl¹⁷⁴. Puis on ne trouve plus aucune

169. Sur les fluctuations du niveau de l'archerie mamlûke, voir la thèse d'al-Sarraḥ, *L'archerie mamlûke, op. cit.*, notamment p. 869-874, 877-881, 893-897, 952-957.

170. Quand il rapporte les spectacles donnés sous al-Ġawrī mettant en scène l'archerie mamlûke, Ibn Iyās prend soin de spécifier qu'ils tiraient à cheval (يرمون بالنشاب على الخيل), dans *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 46, 124, 151, 164, 448). Il est cependant difficile de dire si, quand il s'exprime ainsi, il veut parler du *qabaq*, comme il semble le faire p. 46 (أحضر في ذلك اليوم عدة مملوك يرمون بالنشاب على الخيل و نصب لهم هناك القبق), ou s'il fait la distinction entre divers jeux d'archers montés et le *qabaq*. La mention du *qabaq* que l'on trouve p. 449 (يرمون بالنشاب على القبق) n'éclaire pas davantage à ce sujet.

171. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 375 ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 164-165 (cf. la traduction de Wiet, *Journal, op. cit.*, vol. I, p. 159).

172. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 518, 611, 612, 626 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks, op. cit.*, t. I/1, p. 243, vol. I/2, p. 117, 118, 136, 137) ; Ḥiṭaṭ, *op. cit.*, vol. 3, p. 369, 370, 372.

173. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 369-376 ; Sulūk, *op. cit.*, vol. I, p. 573 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks, op. cit.*, t. I/2, p. 60). À propos du Maydān al-qabaq, voir *infra*, III. 3. A. 3).

174. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 786 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks, op. cit.*, t. II/1, p. 149) ; Ḥiṭaṭ, *op. cit.*, vol. 3, p. 369, 373-375.

référence concernant le *qabaq* jusqu'au règne d'al-Ġawrī¹⁷⁵. Cependant, si les sources ne le mentionnent pas, le tir au *qabaq* n'était pas pour autant tombé totalement dans l'oubli et était toujours pratiqué durant la deuxième partie du VIII^e/XIV^e siècle : Ṭaybuḡā lui consacre une partie de son travail sur l'archerie, et Ibn Manglī en parle brièvement dans son traité de chasse¹⁷⁶. C'est chez le premier que l'on recueille le plus de détails techniques, qui font presque entièrement défaut chez les autres. Ṭaybuḡā confie que certains Turcs musulmans ont fait preuve une adresse inégalée dans ce type de tir, mais qu'après quelques générations, les aptitudes de leurs descendants ont baissé, notamment par manque d'entraînement militaire¹⁷⁷. Il faut sans doute y voir une allusion aux premiers sultans mamlûks et à la descendance d'al-Nāṣir Muḥammad. Il rapporte également une anecdote dans laquelle il dit avoir été le témoin oculaire d'un accident lors du concours au *qabaq* à Tripoli, ce qui implique que l'on y jouait aussi, à une époque où les sources historiques n'en font pas mention, dans les grandes villes du sultanat et pas uniquement dans la capitale¹⁷⁸.

Maqrīzī et Ibn Taḡrī Birdī ont tous deux donné une définition du *qabaq*, qui en turc désigne une gourde en courge. Voici celle du premier :

*"On désigne par le mot kabak une poutre fort élevée, que l'on dresse dans une plaine, et qui est surmontée d'un cercle de bois. Des archers se placent devant cette poutre, et décochent des flèches vers le milieu du cercle, afin que, passant au travers, elles aillent atteindre un but : ces flèches doivent y passer suivant les règles de l'art. Ce jeu porte, en turc, le nom de kabak."*¹⁷⁹

Celle qu'en donne le deuxième est quelque peu différente :

175. Voir les occurrences donnée en note 170.

176. *De la chasse*, *op. cit.*, p. 44 et 63.

177. *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 71.

178. *Ibid*, p. 76. D'après Maqrīzī, Baybars y jouait également à Damas (dans *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I., p. 612, cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 118).

179. J'ai emprunté la traduction de Quatremère, dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/1, n. 118, p. 243-244. La description du jeu par Maqrīzī se trouve dans *Hīṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 369. La traduction qu'en a faite Ayalon (dans "Notes on the *furūsiyya* exercices", *op. cit.*, p. 55) le laisse penser que le tir se faisait debout. Or, il s'agit bien d'un tir à cheval. Sur cette confusion, voir le commentaire de Latham et Paterson dans l'appendice 6 de *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 172).

"On plante en terre un mât élevé, en haut duquel on place une courge d'or ou d'argent, [à] l'intérieur de laquelle est un pigeon. Des hommes habiles à tirer à l'arc se présentent dans la lice, et décochent leurs flèches contre le mât, tout en faisant courir leurs chevaux. Celui qui atteint la courge et [libère] l'oiseau, reçoit une robe d'honneur, proportionnée à son rang ; après quoi, il emporte la courge."¹⁸⁰



Tir au qabaq

On remarquera que les chevaux sont au galop, que les archers tiennent leurs rênes dans la main qui arme l'arc, et que le cavalier de droite effectue un tir vers l'arrière.

BnF, ms. 2824, daté de 874/1470, d'après *Chevaux et cavaliers arabes*.

180. J'ai à nouveau emprunté la traduction de Quatremère, dans *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., t. I/1, n. 118, p. 243-244. On trouvera le texte arabe dans *Nuğūm*, op. cit., vol.VIII (éd. du Caire), p. 16. Quatremère ne l'a pas souligné dans sa traduction, mais il s'agit bien de faire voler le pigeon (طير الحمام). Sur le tir au qabaq, on pourra se reporter également à Rabie, "The Training", op. cit., p. 160-161.

Ṭaybuḡā dit plus simplement que le tir à la courge ou *qabaq* est un tir dirigé vers le ciel et effectué par un archer monté¹⁸¹. Effectivement, le point commun entre les définitions de Maqrīzī et d'Ibn Taḡrī Birdī est que la cible se trouve au sommet d'un mât fiché en terre. Peu importe la cible elle-même, anneau, courge ou autre, c'est la direction du tir qui est importante. D'après leur étude minutieuse du traité de Ṭaybuḡā, Latham et Paterson en ont déduit que le terme *qabaq* avait plusieurs significations et pouvait se rapporter à :

- une gourde ordinaire
- une gourde, éventuellement faite en métal précieux, servant de cage à oiseau et utilisée comme cible par les archers montés
- un mât surmonté d'une de ces gourdes
- un tir en hauteur depuis un cheval

La cible sous forme de gourde faisant office de cage est de loin la plus sophistiquée. Il faut comprendre que l'oiseau – il s'agit d'un pigeon – se trouve dans une cage, et que l'archer doit viser une pièce qui déclenche l'ouverture de la cage puis la libération de l'oiseau, ce qui exige un tir d'une grande précision¹⁸², et qui, dans les circonstances du jeu de *qabaq*, est une réelle prouesse.

Ṭaybuḡā nous livre les détails du déroulement du jeu. Le terrain sur lequel il se déroule doit être adéquat à la course des chevaux, exempt de trous ou de pierres, et s'il est en pente, la course doit se faire dans le sens de la montée. Il faut diviser ce terrain en trois parties, le mât avec la cible se trouvant au bout de la deuxième. Le cavalier lance sa monture au petit galop, accélère la vitesse au bout du premier tiers et se prépare au tir. Il décoche quand il passe au niveau du mât, reprend alors ses rênes, et doit laisser son cheval continuer sa course jusqu'à la fin de la lice. Ce n'est que lorsqu'ils l'ont atteinte que la manœuvre est achevée. Plus le terrain est court, plus l'exercice est difficile et s'adresse à des archers de haut niveau¹⁸³.

181. *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 71. On pourra se reporter aussi à l'article qu'ils ont écrit de concert, "Archery in the Lands of Eastern Islam", *op. cit.*, pp. 78-88, et celui écrit par Latham seul, "Notes on the Mamlūk Horse-Archers", dans *BSOAS*, vol. XXXII, 1969, pp. 257-267.

182. Voir al-Sarraḡ, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 744.

183. Il livre les dimensions requises pour le terrain, entre 130 envergures de bras pour les novices (soit, d'après les traducteurs, 260 m environ), et 60 (soit 120 m environ) pour les plus adroits. À titre de comparaison, les plus grands terrains de football font 120 m de long.

Pour une exécution parfaite, cheval et cavalier doivent passer à une distance d'environ un bras du mât. C'est très près, aussi Ṭaybuḡā relate-t-il l'accident dont il a été fait mention plus haut au cours duquel le couple cheval-cavalier est entré en collision avec le mât. Les deux en sont morts.

L'archer doit, en principe, décocher son tir au moment où il passe à hauteur du mât. Tel n'était pas le cas systématiquement. Maqrīzī rapporte en effet une anecdote qui se déroule en 692/1293, lors de la fête donnée à l'occasion de la circoncision du jeune Muḥammad (le futur al-Nāṣir) par son frère al-Aṣraf Ḥalīl. L'émir Badr al-Dīn Baysarī, participant au jeu et apparemment très réputé, dépassa le mât. Alors que tout le monde pensait qu'il avait laissé passer l'occasion de tirer sur le *qabaq*, il se coucha sur la croupe de sa monture (dos contre croupe), décocha sa flèche et atteignit la cible. Le geste, bien entendu, était intentionnel. Il avait, dans ce but, utilisé une selle avec un troussequin bas, ce qui apparemment n'était pas fréquent, de façon à pouvoir s'allonger sans obstacle¹⁸⁴. Son exploit fit école. Ibn Manglī, dans ses commentaires sur les selles utilisées à son époque, est pleinement partisan de celles de ce type. L'une des vertus qu'il leur attribue est justement de permettre à l'archer de se renverser sur le dos lorsqu'il tire au *qabaq*¹⁸⁵. Si toutefois le cavalier ne se sent pas prêt au moment de tirer, il est préférable qu'il renonce plutôt que de faire un mauvais tir. Cet exercice délicat est l'un des rares cas dans lequel Ibn Manglī excuse un archer de ne pas entesser à fond un arc dur¹⁸⁶. Une fois que la flèche est tirée, l'archer doit mettre son arc sur son bras jusqu'à atteindre le bout de la lice.

Les départs des participants s'enchaînaient les uns après les autres. Ṭaybuḡā recommande de ne pas partir trop tôt, de façon à pouvoir éviter le cavalier précédant au cas où il aurait chuté. Il ne faut récupérer ses flèches que lorsque tous les tirs ont été effectués.

Certaines pièces de harnachement peuvent aider à garder les rênes en main lorsque l'archer est occupé à tirer, de façon à ce qu'il puisse facilement les récupérer après le tir et redevenir ainsi maître de sa monture. Il est impératif pour cet exercice d'avoir un cheval entraîné. S'il ne l'est pas, il donne des conseils pour le familiariser peu à peu avec la pratique, ainsi que des méthodes d'entraînement pour l'archer¹⁸⁷.

184. Ḥiṭaṭ, *op. cit.*, vol. 3, p. 374. Ayalon a également rapporté l'anecdote, dans "Notes on the *furūsiyya* exercices", *op. cit.*, p. 55-56.

185. *De la chasse*, *op. cit.*, p. 44.

186. *Ibid*, p. 63.

187. Pour tout ce qui concerne le déroulement du jeu, voir Ṭaybuḡā, dans *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 76-77.

Dans le chapitre qu'il consacre à l'archerie montée, Ṭaybūḡā évoque également un autre type de tir, le *qīqhağ*¹⁸⁸. Il le qualifie de tir oblique dirigé vers le bas¹⁸⁹, et considère que la technique est la même pour le *qabaq* et le *qīqhağ*, la différence essentielle demeurant dans la direction du tir¹⁹⁰. Les traducteurs soulignent quant à eux que les postures du corps ne sont pas, dans certains cas, fondamentalement différentes malgré la variation importante de l'angle de tir, et que, dans d'autres cas, au contraire, elles le sont¹⁹¹. Si les sources historiques ne font pas référence explicitement au tir au *qīqhağ*, il est incontestable, quand on lit Ṭaybuḡā, qu'il faisait l'objet de compétitions. Le déroulement du concours était le même que pour le *qabaq* : le cavalier devait d'abord amener son cheval au petit galop, puis augmenter peu à peu la vitesse jusqu'au grand galop, tirer sur la cible située à mi-course, et continuer, toujours au galop, jusqu'au bout de la lice¹⁹². La cible elle-même n'est pas décrite, mais les traducteurs pensent qu'il pouvait s'agir d'un panier en osier rempli de sable, ou d'une cible du même genre¹⁹³.

Ṭaybuḡā détaille dans son texte les dix façons principales de procéder à des tirs à cheval, chacune exigeant des contorsions du corps de l'archer, que le tir soit dirigé vers le haut ou vers le bas. Elles sont très techniques – et certaines particulièrement difficiles – et prouvent le degré de maîtrise que devait atteindre un archer pour pouvoir les réaliser.

188. Ce terme existe sous plusieurs orthographes : *qayḡağ* ou *qīḡağ*, *qayqağ* ou *qīqağ*. Voir l'appendice 6 dans *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 172-173.

189. *Ibid*, p. 71.

190. *Ibid*, p. 75. Ibn Maymūn parle aussi d'un tir vers le bas, *Arab Archery*, *op. cit.*, p. 135, mais le tir semble être fait à pied.

191. *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 80.

192. *Ibid*, p. 71.

193. *Ibid*, p. 79.

• L'héritage des steppes.

Sans que cela ne soit attesté par aucune source écrite, l'origine de ces deux méthodes de tir semble bien remonter à la culture des steppes turco-mongoles¹⁹⁴. D'une part, elles sont désignées chacune par un mot turc, ce qui est un indice sans être une preuve. D'autre part, il semble évident qu'elles soient associées à une civilisation d'archers montés, l'adresse exceptionnelle qu'il faut y déployer devant être enseignée et entretenue dès l'enfance.

Le témoignage d'Ibn Maymūn, pourtant loin d'appartenir à cette culture – je rappelle qu'il était marocain –, est très instructif en la matière, et prouve que si ces tirs tirent en effet leur origine des steppes turco-mongoles, ils ont été adoptés bien au-delà. Il propose une méthode pour apprendre à tirer sur des oiseaux en vol. Pour cela, il faut dresser dans la plaine deux hauts mâts et tendre entre eux un fil sur lequel on accroche un objet quelconque de la taille d'un oiseau, qui servira de cible. Il faut alors essayer de l'atteindre sur un cheval lancé au galop. Dans la réalité, quand on tire sur un oiseau en vol, c'est ce dernier qui est en mouvement, et l'archer qui est statique. Comme il est impossible dans des conditions de vie rudimentaires d'élaborer des cibles imitant le vol d'un oiseau, c'est en tirant en mouvement sur une cible fixe que le tir sera le plus proche des conditions naturelles¹⁹⁵. Ṭaybuḡā livre exactement la même méthode, pas pour chasser les oiseaux, mais pour s'entraîner au *qabaq*, notamment à l'intention des novices, celle-ci étant nettement moins dangereuse dit-il, que le mât unique avec lequel on peut entrer en collision. Dans le même but, lorsqu'il n'est pas possible de dresser de mât, il recommande de tracer un cercle sur le sol, d'amener le cheval au galop et de tirer une fois dans le cercle. La flèche, si elle a bien été décochée verticalement, doit retomber dans ce même cercle¹⁹⁶.

Savoir tirer à la verticale sur un champ de bataille, comme au *qabaq*, a peu d'utilité concrète, à moins de raser une forteresse et de viser quelqu'un qui s'y trouve à découvert. Le *qīqhaġ* est sans doute plus utile, puisqu'il permet d'atteindre un ennemi à terre, fantassin ou cavalier désarçonné. Cependant, pour un soldat mamlūk, ces deux types de tir ont surtout pour vertu de développer l'agilité et l'adresse de l'archer monté, le tir horizontal, le plus fréquemment employé au combat, étant relativement facile en comparaison.

194. Latham et Paterson, qui ont fait un travail de recherche à ce sujet, n'ont trouvé aucune source écrite, *ibid*, p. 78.

195. *Arab Archery*, *op. cit.*, p. 136-137. Voir aussi *supra*, p. 100, note 371.

196. *Saracen Archery*, *op. cit.*, p. 76.

Dans la rude vie des steppes, leur intérêt est plus aisément perceptible : la chasse est un mode de vie, un moyen de subsistance. Les peuples qui y habitent, dont l'arme principale est l'arc et qui vivent à cheval, doivent chasser pour se nourrir. Le tir au *qiqhağ* permet, quand il est maîtrisé, de tirer sur un animal au sol, quel que soit l'angle sous lequel il se trouve par rapport au chasseur monté. Le *qabaq*, comme le suggère Ibn Maymūn, permet de s'entraîner à tirer sur des oiseaux. Ceux-ci, bien sûr, peuvent être mangés, mais leurs plumes sont aussi très précieuses pour l'empennage des flèches, qui sont fabriquées en grande quantité par ces peuples des steppes. Les tuer était donc aussi une nécessité d'approvisionnement. Latham et Paterson rapportent un poème chinois qui atteste de l'adresse légendaire des Mongols : les chefs tatars tirent si bien, dit-il, que les oiseaux ont peur de voler¹⁹⁷. Sans doute aurait-on pu dire la même chose de certains Turcs, dont l'adresse au tir à l'arc impressionna al-Ğāhiz, rappelons-le.

De cette nécessité de chasser, des oiseaux particulièrement, est née celle d'exercer les jeunes, d'où l'érection de cibles fixées en haut d'un mât¹⁹⁸. Cela a pu également déboucher sur l'organisation de compétitions dans les campements, pour que les hommes rivalisent d'adresse¹⁹⁹.

En pratiquant ce genre de tir en public, les Mamlûks ne se placèrent pas dans la filiation des califes et d'autres dynasties glorieuses, comme c'était le cas avec le polo, la chasse à courre, et même, dans une certaine mesure, les arts de la lance. Ils assumaient au contraire pleinement les origines de nombre d'entre eux et intégraient la culture des steppes dans leurs pratiques royales. L'exercice, en effet, était difficile et se prêtait bien à la mise en spectacle de leurs prouesses. Ils développèrent dans ce but, pour le *qabaq*, un raffinement poussé, qui n'avait d'autre raison que de conférer quelque superbe au jeu : la cible n'était plus alors une vulgaire courge, mais une cage en métal précieux, dont un mécanisme sophistiqué permettait l'ouverture si le tir était réussi. Point ultime de raffinement et de démonstration d'adresse, il ne s'agissait plus de tuer l'oiseau, mais de le libérer.

197. *Ibid*, p. 78.

198. *Ibid*.

199. Sur les peuples d'archers montés des steppes, lire Anthony Karasulas, *Mounted Archers of the of the Steppe*, *op. cit.* Il écrit notamment que, d'après le témoignage de Carpini (légal du Pape auprès des Mongols entre 1245 et 1247), dans le campement, les femmes s'occupent des tâches domestiques pendant que les hommes ne font rien d'autre que de fabriquer des flèches et de pratiquer le tir, et font faire des exercices d'archerie aux jeunes enfants dès l'âge de 3 ou 4 ans (p. 26).

Les grandes fêtes au cours desquelles eurent lieu des concours de *qabaq* sont attestées dans les sources historiques à trois reprises au moins sous Baybars²⁰⁰. Les réjouissances avaient alors pour motifs de simples revues militaires, des circoncisions ou un mariage princiers. Elles étaient le prétexte à un déploiement de luxe pendant plusieurs jours, tout le monde, émirs ou soldats, étant revêtu de sa plus belle tenue de guerre. Il fallait donner au peuple et aux ambassadeurs, qui y assistaient parfois, un spectacle martial à la mesure des prouesses dont étaient capables les tenants de cet État militaire. Si le *qabaq* n'était pas le seul jeu dans lequel rivalisaient les hommes, il était certainement le point culminant des cérémonies, au vu de l'attention particulière avec laquelle les chroniques rapportent les exploits des archers montés, et des cadeaux accordés par le sultan pour récompenser les meilleurs d'entre eux – chevaux de ses écuries, avec selles et brides dorées, ou, plus modestement, robes d'honneur bordées d'écureuil. Si al-Ašraf Ḥalīl offrit le même genre de festivités lors de la circoncision de son jeune frère, les sources ne font plus mention pendant plus de deux siècles de réjouissances où le *qabaq* fut mis à l'honneur. Il faut en effet attendre al-Ġawrī et le regain que connut, sous son règne, la *furūsiyya*, et particulièrement l'archerie, pour lire à nouveau des descriptions de présentations de *qabaq* devant les émirs, les princes étrangers ou les ambassadeurs, parfois aussi devant la "foule", présentations qui étaient suivies de festins splendides²⁰¹.

Le *qabaq* ou les jeux de tir à l'arc montés n'étaient pas pratiqués – comme les joutes de lances d'ailleurs – uniquement à l'occasion des grandes fêtes. Ils l'étaient également lors de journées plus ordinaires, pour l'entraînement²⁰², sur une cible probablement moins précieuse, sans doute une simple gourde. Néanmoins, c'était par des démonstrations d'archerie montée que les Mamlûks choisirent de divertir leurs hôtes et leurs sujets les jours

200. En 662/1264, pour une revue, cf. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I., p. 517-519 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/1, p. 242-244). En 672/1273, pour la circoncision des fils de certains émirs, cf. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I., p. 611-612 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/2, p. 117) et Ḥiṭaṭ, op. cit., vol. 3, p. 370. En 675/1276, pour le mariage de Baraka, que Baybars a désigné comme son héritier, avec la fille de Qalāwūn, cf. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I., p. 626-627 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/2, p. 135).

201. Comme je l'ai déjà signalé, Ibn Iyās fait parfois explicitement référence au jeu de *qabaq* (نصب القيق, *Badā'ī*, op. cit., vol. IV, p. 46, ou يرمون بالنشاب القيق, *ibid*, p. 449) mais il parle aussi de pratique du tir à cheval, plus ambiguës pour le lecteur, puisqu'il peut s'agir du *qabaq* comme d'une autre pratique de tir à l'arc à cheval (يرمون بالنشاب على الخيل, *ibid*, p. 46, 124, 151, 164, 448).

202. Se rapporter notamment au commentaire de Maqrīzī, à propos de Baybars : "Ce prince montra, à cette même époque, un goût très vif pour l'exercice de l'arc et les autres pratiques guerrières." (dans *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 573) ; voir aussi *ibid*, p. 612 et Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VIII (éd. du Caire), p. 16.

de fêtes. Elles avaient l'insigne avantage d'impressionner leurs hôtes, et de les mettre, eux, en valeur.

C. LES JEUX GUERRIERS OU LA SYMBOLIQUE DU MAMLÛK.

Les Mamlûks étaient fiers de leur maîtrise des arts de la *furûsiyya*, acquise au prix d'années d'efforts et d'un apprentissage difficile. Ils avaient le sentiment d'appartenir à un groupe détenteur d'un savoir impénétrable à d'autres. Certaines remarques d'auteurs versés dans les arts de la *furûsiyya* illustrent ce sentiment : ils y a ceux qui savent, qui sont initiés, et les autres, qui croient savoir, parce-qu'ils montent à cheval et porte une arme, mais ne savent rien²⁰³. La définition même de la *furûsiyya* donnée par Ibn Taġrī Birdī – c'est davantage que le simple courage, c'est une somme de connaissances²⁰⁴ – révèle à quel point cet apprentissage est considéré par ceux qui l'ont reçu comme une initiation.

Les Mamlûks étaient conscients que ce savoir faisait leur force, que c'était grâce à lui qu'ils avaient pu conquérir le pouvoir. Ainsi, ce fut leur science, leur art, qu'ils érigèrent en emblème de leur règne, se mettant eux-même en scène lors de fêtes célébrées dans le royaume entier (la crue du Nil et la saison de polo par exemple, ou le *maḥmal*) ou lors de cérémonies d'ordre plus intime (mariage, circoncision) et néanmoins publiques.

Sous les premiers Mamlûks, toutes les pratiques guerrières furent mises en avant, à l'instigation de Baybars. C'était un chef militaire, qui n'avait d'intérêt que pour ce à quoi lui et ses semblables avaient été formés depuis l'enfance. Il était conscient de la nécessité d'entretenir le très haut niveau d'aptitudes si chèrement acquises pour se maintenir au pouvoir. Les menaces extérieures, mongole ou franque, étaient omniprésentes, et seules les valeurs guerrières des Mamlûks pouvaient alors justifier leur coup d'État. Cette préoccupation incessante du maintien du niveau se traduisit dans la vie civile par des spectacles martiaux dans lesquels les militaires pouvaient montrer de quoi ils étaient capables, comme une justification de leur prise de pouvoir. Aucune branche de la *furûsiyya* ne fut négligée : les sports royaux, certes, la chasse et le polo, qui les plaçaient dans la mouvance des princes, mais aussi des pratiques plus directement liées à leur statut de soldats complets. Nous avons vu que la lance et l'archerie montée jouirent alors d'une

203. À ce sujet, je renvoie le lecteur à la remarque d'Ibn Manglī à propos de la chasse (voir *supra* p. 337-338 ou *De la Chasse*, op. cit., p. 45.). Ṭaybuġā va tout à fait dans le même sens quand il fait remarquer que seuls les vrais cavaliers savent qu'il faut mettre le *dabbūs* sous l'étrivière (*Saracen Archery*, op. cit., p. 72). Enfin, Ibn Taġrī Birdī, particulièrement versé dans les arts de la lance, fait le même genre d'allusion quand il évoque "ceux qui disent connaître cet art et n'y connaissent rien", illustrant même son propos par quatre vers (*Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. du Caire), p. 312).

204. Voir cette définition donnée en introduction, d'après *Nuġūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 445 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 99).

attention particulière, mais d'autres pratiques, l'escrime, le maniement du *dabbūs*, la lutte furent aussi présentées en public, ce qui ne semble pas avoir été le cas ultérieurement, ou de façon beaucoup plus anodine, sans que cela n'ait été rapporté²⁰⁵.

Baybars, qui voulait récompenser les meilleurs compétiteurs par des cadeaux de prix – chevaux sellés ou robe d'honneur – et créer ainsi l'émulation, initia l'association intime entre magnificence aulique et *furūsiyya* qui caractérisa désormais le sultanat.

Peu à peu, le contexte extérieur se fit moins menaçant, et l'assise mamlûke sur le trône plus sûre. Sous al-Nāṣir Muḥammad, le chef militaire s'effaça devant le diplomate autocrate. Comme un écho à cette réalité nouvelle, l'essentiel de la pompe se concentra désormais dans les moins martiales et les plus royales des branches de la *furūsiyya*, la chasse, et le polo surtout, institutionnalisé jusqu'à la fin des Mamlûks pour chanter les crues du Nil. Ce qui constituait la force première des armées mamlûkes sur le champ de bataille, l'archerie montée, qui associait le mamlûk à la rude steppe, bien loin dans l'imaginaire des palais raffinés, fut négligée.

Pendant la période circassienne, si le contexte de crise (les pestes répétées, la situation économique fragilisée, la guerre à nouveau menaçante) interdisait des spectacles aussi flamboyants et dans des cadres aussi luxuriants que pendant "l'âge d'or"²⁰⁶, certains arts de la *furūsiyya* connurent peu à peu un regain d'intérêt. Il se traduisit par un entraînement plus assidu et plus long que pendant la deuxième moitié du VIII^e/XIV^e siècle²⁰⁷, mais aussi, dans le

205. Maqrīzī est le seul à ma connaissance à faire mention de jeux guerriers à l'escrime ou au *dabbūs*, uniquement sous le règne de Baybars (cf. *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 372 ; *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 512, cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 117). Par ailleurs, à son habitude, Ibn Taḡrī Birdī souligne dans ses nécrologies l'adresse particulière de certains émirs dans ces branches-là ou la lutte (cf. *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 430, 827, cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 89, vol. IV, p. 196), et Ibn Iyās rapporte la mort d'un maître de *dabbūs* (cf. *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 211, cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I., p. 204), mais rien ne suggère qu'ils exprimaient leur art hors des entraînements militaires. La natation semble aussi avoir fait partie des défis que se livraient les Mamlûks (cf. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I., p. 608, cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 113 ; Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 414, cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 78). L'art des artificiers est attesté en tant que représentation publique : les feux d'artifices accompagnaient notamment les évolutions du *maḥmal*, mais bien entendu, à part leur mention, ils ne sont pas décrits et on ne sait pas qui exactement les exécutaient (Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 752, cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/1, p. 107 ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 124, 161, cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I., p. 120, 164-165).

206. Sur les *maydān*-s, voir *infra*, III. 3. A.

207. Pour Farāḡ, "qui était un expert en *furūsiyya*", voir Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 271 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 196 et 197) ; Pour Mu'ayyad Ṣayḥ, "qui a très bien éduqué ses mamlûks et les a promu après une longue période", voir *ibid*, vol. VI, p. 430 (cf. vol. III, p. 89 de la traduction) ; Pour Barsbāy et Barqūq ("le niveau des mamlûks du premier est égal à celui des mamlûks du second" nous dit l'auteur), voir *ibid*, vol. VI, p. 773 (cf. vol. IV, p. 156 de la traduction) ; Pour Īnāl, voir *ibid*, vol. VII, p. 558 (cf. vol. VI, p. 108 de la traduction) ; Pour Timurbugā, voir *ibid*, vol. VII, p. 844 (cf. vol. VII, p. 140 de la traduction). Il fut

cadre civil, par un glissement de la symbolique mamlûke vers des représentations davantage associées aux arts militaires que ne l'était le polo. Les carrousels de lanciers du *maḥmal* étaient bien des figurations de tactiques guerrières. S'ils existaient et évoluaient depuis le début de la période baḥrite, ils semblent bien avoir atteint leur plus haut degré de perfectionnement sous les Circassiens et monopolisé, dès lors, la majeure partie des représentations publiques, dans lesquelles les Mamlûks aimaient à se montrer. Ils mirent ainsi en avant comme attribut de distinction un art typiquement mamlûk, qui illustre parfaitement la relation étroite entre leur vocation militaire et le besoin d'étaler leur art. À l'inverse, les tournois de polo se firent plus discrets. L'archerie montée retrouva aussi la faveur des sultans. Sûr de l'adresse exceptionnelle de ses archers-cavaliers, al-Ġawrī les exhiba avec fierté dans des démonstrations mêlant prouesses et magnificence, qu'il présenta devant les ambassadeurs des États menaçants, ottomans et séfévides, eux-mêmes peuples d'archers et donc capables d'apprécier la valeur des concours. Le tir à l'arc monté avait retrouvé son statut d'emblème des Mamlûks, un emblème qu'ils furent les premiers à ériger à ce niveau royal. Ils furent imité en cela par leurs ennemis, Ottomans et Séfévides²⁰⁸.

l'un des meilleurs mamlûks de Ġaqmaq (cf. ibn Iyās, *Badāʾir*, op. cit., vol. III, p. 105, cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., 118) ; Pour Qāyṭbāy, voir *ibid*, p. 325 (cf. p. 367 de la traduction) ; J'ai déjà souligné dans le cours du texte l'excellence d'après les sources des représentations données par les mamlûks d'al-Ġawrī. Par ailleurs, les "nécrologies" d'Ibn Taġrī Birdī et d'Ibn Iyās font souvent mention – je l'ai déjà souligné – d'émirs excellent dans telle ou telle branche de la *furūsiyya*, si ce n'est toutes. Il s'agit parfois d'émirs n'ayant pas dépasser le grade d'émir de dix. Ainsi, le reproche que l'on fait aux Circassiens de ne pas avoir fait systématiquement de promotion au mérite n'empêche pas une formation aboutie des mamlûks, même si celle-ci n'était pas nécessairement le gage d'une carrière prometteuse ; Voir aussi al-Sarraḥ, *Archerie Mamlûke*, op. cit., p. 885-897.

208. Voir *Saracen Archery*, les commentaires des traducteurs, qui disent que certains voyageurs occidentaux en dans l'Empire ottoman et en Perse attestent de la pratique du *qabaq* (op. cit., p. 78).

3. LA VILLE DES CAVALIERS ET LA DEMEURE DU MAMLUK : *MAYDĀN* ET *ISTĀBL*

A. LE *MAYDĀN* : PLACE PRIVILÉGIÉE DE L'EXPRESSION DU POUVOIR.

La *furūsiyya* est intimement liée à la fréquentation de places réservées à sa pratique. C'est en effet dans les divers *maydān*-s, ou manèges²⁰⁹, que les Mamlûks font montre de leur dextérité lors de nombreux jeux évoqués *supra*, et que souvent aussi, – bien que pas exclusivement –, ils s'exercent à la guerre. David Ayalon a fait de leur fondation et de leur état les meilleures preuves du niveau d'entraînement²¹⁰, une assertion sans doute à mesurer au vu d'éléments qui seront exposés plus loin. Les *maydān*-s sont cependant les hauts-lieux de l'expression du pouvoir, où les Mamlûks démontrent leur adresse au peuple et prennent plaisir à leurs divertissements favoris devant un cercle plus restreint. Ils furent incontestablement le théâtre de la *furūsiyya* en tant que pratique royale.

Ces *maydan*-s sont nombreux au Caire, bien qu'ils n'aient pas toujours été utilisés aux mêmes périodes, et les villes les plus importantes de leurs États en ont toutes au moins un. Certes, ces places du cérémonial ne sont pas une invention des Mamlûks. Ils se placent, ici encore, dans la filiation des dynasties qui les ont précédés, que ce soit dans les lointaines métropoles d'Iraq ou ici même, dans leur capitale. Mais leur création, leur aménagement souvent luxueux et luxuriant et leur prestige sont des signes indéniables de l'importance que revêt la *furūsiyya* aux yeux des Mamlûks. Au même titre que l'érection d'édifices religieux, ils sont des éléments clés de l'urbanisme, prétextes à des travaux d'aménagement parfois colossaux et noyaux de quartiers huppés, qui feront du Caire mamlûk la ville des cavaliers²¹¹.

209. Le terme *maydān* est en général traduit par "hippodrome" quand il s'agit de ceux des Mamlûks. Cependant, le terme "hippodrome" est trop lié à la course et ne me semble pas adapté à l'utilisation qu'ils en firent. Je lui préfère le terme de "manège", qui est d'ailleurs celui utilisé par Quatremère dans sa traduction des *Sulūk* de Maqrīzī.

210. Dans « Notes on the *Furūsiyya* exercises and games in the mamluk sultanate », dans *The Mamlūk Military Society*, collected Studies, Variorum Reprints, London, 1979, pp. 31-62 ; *Gunpowder and Firearms*, op. cit., p. 52-59 ; *EP*, article *furūsiyya*, op. cit., vol. II, p. 952.

211. L'expression est de Jean-Claude Garcin, dans « Toponymie et topographie urbaines médiévales à Fustat et au Caire », dans *JESHO*, vol. XXVII, part. II, 1984, pp. 114-155.

1). L'Héritage des califes abbassides.

Bien qu'il ait servi à tout type d'exercices équestres, le *maydān* est en premier lieu un champ de polo. Sport hérité des Sassanides par les Abbassides, c'est dans l'empire de ces derniers que l'on trouve logiquement les premiers *maydān*-s du monde arabo-musulman. Activité fort prisée par l'élite, et, nous l'avons vu, dont la maîtrise est considérée par certains comme un préalable à l'accession au trône, les califes de Bagdad avaient tôt fait construire des manèges aux abords immédiats de leurs palais ou dans les environs de leur capitale. Le premier *maydān* de Bagdad fut construit en 151/768 par al-Manṣūr pour son fils héritier al-Mahdī, adjacent au palais califal d'al-Ruṣāfa²¹², afin que le prince puisse s'adonner à ce divertissement royal dans un cadre qui sied à son rang. Aussi le *maydān* devint-il rapidement davantage qu'un champ de polo, et fut agrémenté d'un jardin. L'usage s'ancra plus encore sous Harūn al-Rašīd et ses fils, al-Ma'mūn et al-Mū'taṣim, grands amateurs de polo mais aussi de joutes de lance²¹³. Pour le bien-être des souverains et de leur cour, belvédères, salles de bains et salles à manger s'ajoutèrent encore aux *maydān*-s qu'ils firent construire. Ces grands espaces, rectangulaires pour répondre aux contraintes du jeu, servirent aussi parfois pour la revue des troupes²¹⁴.

Les autres villes palatines accueillirent également ces places d'agrément dédiées aux passe-temps princiers. À al-Rāfiqa (al-Raqqa), où aimait à séjourner Harūn al-Rašīd, qui y fit bâtir une résidence en 180/796, subsistent les traces d'un hippodrome de courses récemment mis au jour²¹⁵. Les courses de chevaux, auxquelles font références plusieurs hadiths, étaient organisées par le vizir à la demande de son maître, qui n'y prenait pas part mais se contentait d'y assister. Leurs exigences pratiques requièrent une forme différente de celle des terrains de polo. La piste du *maydān* d'al-Rāfiqa se compose d'une grande ligne droite d'environ 2,6 km de long, suivie par une boucle irrégulière d'environ 5,2 km qui débouche à nouveau sur la ligne droite. Tout au bout de cette dernière se trouve les restes d'un bâtiment de 100 m de profondeur et qui occupe toute la largeur de la piste, soit 80 m.

212. Al-Sarraf, « Mamlūk *Furūsiyya* Literature », *op. cit.*, p. 145.

213. Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 393.

214. Georges Salmon, *L'introduction topographique à l'histoire de Bagdādh d'Aboû Bakr Aḥmad ibn Thâbit al-Khatīb al-Bagdādhī (392-463 H)*, éd. Bouillon, 1904.

215. À ce sujet, voir l'article de Ulrike Siegel, « The Racecourse at ar-Raqqa/ar-Rāfiqa (Syria) », dans *ZorA* 3, 2010, pp. 2-13.

ses proches. Dans le cas du *maydān* en forme de parachute, elle est sise au sommet d'une petite colline probablement entourée d'eau, pour imposer une distance entre la foule des spectateurs et le souverain. Un pavillon se trouve en retrait, qui lui permettait de se retirer agréablement en petit comité une fois la course achevée. Le bout de piste du *maydān* en forme de bouteille est quant à lui adjacent au palais califal, et le pavillon du prince qui le surplombe domine également le *maydān* de polo, qui adopte lui une forme rectangulaire de 528 m sur 64 m²¹⁸.

Enfin, le dernier *maydān*, et semble-t-il le plus récent, adopte une forme plus élaborée, en trèfle à quatre feuilles. Alastair Northedge pense qu'il s'agit aussi d'un hippodrome, fait pour la course donc, mais certains chercheurs estiment que d'autres représentations équestres, telles que les jeux de lances, pouvaient également y avoir lieu²¹⁹. L'estrade ou le pavillon du souverain est placé au centre, ce qui lui permet d'assister à la course entière et non plus à une partie seulement.

Ainsi, les Abbassides consacrèrent-ils des constructions de plus en plus élaborées et confortables à leurs lieux de divertissements équestres, pour des activités qui dans l'absolu ne nécessitent que des aménagements sommaires : le polo ne demande qu'un espace large et plat, et la course de relier deux points, le désert ou la steppe pouvant tout aussi bien servir de cadre à l'un comme à l'autre. Cependant, à jeu princier décor royal ! La pompe et le prestige du pouvoir se manifestent aussi par l'architecture : le faste des *maydān*-s abbassides les place dans l'orbite des califes. Ce fut dès lors une constante de l'architecture aulique des dynasties qui leurs succédèrent ou gouvernèrent en leur nom²²⁰. Aussi Fustāṭ connut-elle promptement son premier *maydān*.

218. À son sujet, voir les travaux de Aḥmad Sūsa, *Rayy Sāmarrā' fī 'ahd al-ḥilāfa al-'abbāsiyya*, Bagdad, 1948, 2 vols.

219. Al-Sarraf, « Mamlūk *Furūsiyya* Literature », *op. cit.*, p. 173. Pour lui, la forme de ce *maydān* est même une preuve que les combats simulés de lance sont d'origine abbasside. Voir aussi J. M. Rogers, "Samarra, a study in medieval town-planning", dans *The Islamic City*, A. Hourani et S. M. Stern (éd), Oxford, 1970, pp. 119-155.

220. Voir la note très riche de Quatremère au sujet de jeu de paume dans les diverses dynasties musulmanes, dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. 1/1, note p. 121-132.

2.) Les *maydān*-s du Caire, un usage ancien²²¹.

Ce fut Ibn Ṭūlūn qui initia la mode des *maydān*-s au Caire, voulant importer en Égypte les us califaux qu'il avait vus à Sāmarrā'. Il fit donc ériger face à son palais, entre sa mosquée et les hauteurs du Muqaṭṭam, un *maydān* très élégant aux dires de Maqrīzī, dans lequel on jouait au polo (le Maydān Ibn Ṭūlūn). *Al-maydān* désignait à la fois le château et le manège, ce qui tend à prouver l'importance, symbolique tout au moins, de ce dernier. La porte du *maydān* (Bāb al-maydān) était l'entrée principale, celle par laquelle passait l'armée pour les revues. Son fils Humārawīh, qui avait renoué avec Bagdad, s'inspira davantage encore de l'architecture mésopotamienne. Il en fit un jardin planté d'arbres et de fleurs, avec volières et oiseaux rares, inaugurant ainsi en Égypte la tradition du manège paysager qui culmina avec le raffinement du *maydān* d'al-Ġawrī. Il ne reste rien de cet ensemble, les armées abbassides l'ont détruit, ainsi que le nouveau manège qu'avait fait construire Humārawīh²²². Toute trace de la pompe séculière ṭūlūnide, dont faisait pleinement partie les *maydān*-s, fut ainsi réduite à néant. La place elle-même cependant, sans ses constructions régaliennes, renaquit de ses cendres sous les Ayyūbides et demeura un *maydān* très actif jusqu'à la fin de la période mamlûke, comme nous le verrons plus loin.

Les Iḥšīdīdes, eux aussi initialement investis par Bagdad, perpétuèrent la tradition en faisant construire un vaste *maydān* paysager (le Maydān al-Iḥšīd) aux abords du palais, fermé par deux portes de fer, très vaste, et dans lequel se trouvaient les chevaux de l'État²²³.

Les Fatimides ne rompirent pas avec l'usage et adoptèrent également les *maydān*-s fleuris venus d'Iraq, dans lesquels ils pratiquèrent entre autre le polo, signe que le jeu et sa lice sont devenues des symboles de royauté tout court, sans que leur origine n'importe plus.

221. C'est Maqrīzī, avec ses *Ḥiṭaṭ* qui est notre meilleur guide. Il fut d'ailleurs la source privilégiée de toutes les études sur les *maydān*-s. Aussi pourra-t-on consulter à leur propos, et surtout pour les *maydān*-s mamlûks, Ayalon, "Notes on the *Furūsiyya* exercices", *op. cit.* ; Aḥmad 'Abd al-Rāziq, "Deux jeux sportifs", *op. cit.* et al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, surtout n. 98 p. 864.

222. *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 625 ; voir aussi Georges Salmon, « Études sur la topographie du Caire. La Kal'at al kabch et la Birkat al-fil », dans *MIFAO* 7, 1902, p. 4, 6 et 9 ; Pauty, Edmond « Les Palais et les maisons d'époque musulmane, au Caire », dans *MIFAO* 62, 1933, p. 3, 27-28 ; J.-Cl. Garcin, "Habitat médiéval et histoire urbaine à Fustat et au Caire", dans *Palais et maisons du Caire. Époque mamlouke (xiii^e-xvi^e siècles)*, vol. I, Éditions du CNRS, 1982, t. 1, 1982, p. 165-166.

223. *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 625.

Maqrīzī parle du Maydān al-qaṣr, près du jardin al-kārūfī, au voisinage duquel se trouvait déjà le Maydān al-lḥšid, et qui fut abandonné avec la disparition des Fatimides²²⁴.

La coutume se poursuivit avec les Ayyûbides. À Ḥuṣayniyya, au-delà de Bāb al-futūḥ, le vizir de Saladin, Qarāqūš, fit construire un *maydān* avec belvédères (le Maydān Qarāqūš)²²⁵. Il était encore utilisé à la fin de la dynastie et probablement au début des Mamlûks, puisque c'est cet emplacement que choisit al-Ẓahir Baybars en 665/1266 pour construire sa mosquée. Il avait en effet demandé à certaines personnes de son entourage et à son architecte de s'enquérir d'un lieu propice à cet édifice. Ces derniers lui proposèrent un espace ayant servi d'enclos pour les chameaux. Le sultan refusa de construire sa mosquée sur un terrain auparavant occupé par cet animal. Il lui préféra le *maydān* de Qarāqūš : "Je ne vois rien de mieux que de placer une mosquée dans mon meīdan, qui a servi de théâtre à mes divertissements"²²⁶. Le choix de cet emplacement est significatif : s'il juge indigne d'associer une mosquée avec des chameaux, il n'en est pas de même avec les chevaux et le jeu de polo, ce qui prouve toute l'estime de Baybars pour le cheval et les divertissements équestres.

Le fils de Saladin, al-Malik al-ʿAzīz, fit également construire un *maydān*, qui porte son nom, sur un jardin planté de palmiers. Maqrīzī confie qu'il fit labourer le terrain et couper les racines, probablement pour dégager un espace suffisant pour les évolutions équestres, mais il est permis de penser, vu l'engouement déjà manifeste pour les *maydān*-s paysagers, qu'il ne fit pas tout raser et que des floraisons demeuraient sur la périphérie²²⁷.

Alors qu'il n'est encore que vice-roi, son cousin al-Kāmil décida en 611/1214 de l'établissement d'un *maydān* sur les vestiges de celui d'Ibn Ṭūlūn, sous la Citadelle. Des aménagements pour y amener l'eau commencèrent alors. Son fils al-Šāliḥ continua à l'utiliser et poursuivit l'œuvre de son père en y faisant construire une nouvelle *sāqiyya* et en plantant des arbres tout autour. Ce fut un endroit très agréable jusqu'à la mort de ce dernier.

224. *Ibid.*

225. *Ibid*, vol. 3, p. 626, mais sur lequel Maqrīzī ne dit quasiment rien. Voir aussi Doris Behrens-Abouseif « The North-eastern extension of Cairo under the Mamluks », dans *Annales Islamologiques*, 17, IFAO, 1981, p. 162.

226. La traduction est de Quatremère dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/2, p. 39 (voir *Sulūk*, t. I, p. 556 où la référence au polo est explicite). Maqrīzī a également rapporté l'anecdote, un peu plus détaillée, dans les *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 4, p. 189.

227. *Ibid*, t. 3, p. 626.

Détruit (en partie seulement) par Āybak en 651/1253 mais restauré par al-Nāṣir Muḥammad quelques soixante ans plus tard²²⁸, c'est celui qui connaîtra la plus grande longévité et la destinée la plus brillante puisqu'il fut, sans conteste, du fait de sa situation aux portes du palais, le *maydān* de la dynastie mamlûke, le fameux Maydān de la Citadelle (mais il porte d'autres noms), j'y reviendrai.

Al-Ṣaliḥ cependant ne se contenta pas du *maydān* de son père. Préférant les rives du Nil à la Citadelle, pour sa résidence comme pour ses loisirs, ce fut là qu'il établit son *maydān*, sur un terrain de Lūq qu'il avait acquis pour trois mille dinars en 643/1245. Il aimait y jouer au polo et l'agrémenta de belvédères, mais Baybars l'abandonna suite au retrait des eaux du fleuve. Il fut dès lors loti²²⁹.

La tradition des *maydān*-s, et particulièrement des *maydān*-s paysagers, destinés au jeu de polo, était donc ancrée de longue date dans le paysage cairote à l'arrivée des Mamlûks au pouvoir. Les places de plaisir princier relevaient déjà d'une pratique somptuaire, une manière ostentatoire de montrer tout son pouvoir au peuple qui n'avait à ces lieux qu'un accès très restreint, et en tant que spectateur de la pompe royale, une démarche pleinement adoptée par les Mamlûks.

3. Les *maydān*-s mamlûks : empreinte matérielle de l'apparat des cavaliers.

• Le Maydān de la Citadelle

La situation fragile d'Āybak – son pouvoir était contesté par les princes ayyûbides – ne lui a sans doute pas permis de penser à son œuvre de bâtisseur. Les sources ne lui attribuent aucune fondation de *maydān*. Il utilisa donc ceux des autres.

Bien qu'il prit résidence dans la Citadelle, il délaissa rapidement le *maydān* fondé par al-Kāmil au pied de la forteresse et le fit détruire dès 651/1253. Compagnon de Baybars, ce fut certainement dans les mêmes *maydān*-s que ce dernier qu'il montait. Et puisque Baybars garda un souvenir ému de ses parties de polo dans le *maydān* de Qarāqūš au point de vouloir y construire sa mosquée, Āybak aussi, sans doute, y montait. Maqrīzī fournit

228. *Ibid*, t. 3, p. 739-740.

229. *Ibid*, t. 3, p. 626-627.

d'avantage d'informations quant à sa fréquentation du Maydān al-Ṣāliḥ. Certes, il s'agissait également d'une fondation ayyûbide, rappelant donc l'ancienne dynastie, mais c'était celle de son maître. Son devin lui ayant révélé qu'une femme serait la cause de son assassinat, il préféra faire détruire les bâtisses sur le chemin du manège pour pouvoir y aller sans craintes plutôt que de renoncer à ce plaisir²³⁰.

Le *maydān* de la Citadelle cependant, ne semble jamais avoir été abandonné définitivement. Quand Maqrīzī dit qu'Āybak le détruisit, il faut certainement comprendre qu'il s'agit des bâtiments qui l'agrémentsaient. Le *maydān* lui-même, la vaste arène sur laquelle avaient lieu les évolutions équestres, demeura²³¹. Comment comprendre, sinon, plusieurs références du même auteur à ce *maydān*, à des périodes où pourtant il n'avait pas encore été restauré par al-Nāṣir Muḥammad, en 712/1312 ?

En effet, en 661/1263, Baybars fit reconstruire "la maison de justice, située au pied du château de la Montagne. Le sultan y tenait séance, les lundi et jeudi de chaque semaine, pour passer les troupes en revue"²³². Or la maison de justice regarde le *maydān*²³³, et il est peu probable que le défilé eut lieu en son sein même. Par contre, le sultan pouvait y siéger tout en supervisant la revue. En 672/1273, Baybars fit arroser le sol du Maydān noir sous la Citadelle (الميدان الأسود تحت القلعة) pour pouvoir s'y livrer au *qabaq* sans soulever trop de poussière²³⁴. En 689/1192, al-Aṣraf Ḥalīl, le jour de son investiture, "monta à cheval, entouré de tous les attributs de la souveraineté [...], et se rendit au *meidan* noir, situé au pied de la forteresse, dans le voisinage du marché aux chevaux."²³⁵ En 693/1294, lors du premier règne d'al-Nāṣir Muḥammad, les émirs s'avancèrent dans ce même manège, alors qu'ils

230. *Ibid*, t. 3, p. 627.

231. D'ailleurs, Maqrīzī dit lui-même qu'il y a un vaste espace au pied de la Citadelle, connu sous le nom de Maydān noir ou Maydān al-qabaq, qui est resté sans construction jusqu'en 710, date qui ne correspond d'ailleurs pas à celle qui donnera un peu plus loin, 712/1312 (*Ibid*, t. 3, p. 441 et 840). Cette dernière appellation l'a fait confondre avec le *maydān* qu'a fait construire Baybars, et dont il sera question plus bas.

232. La traduction est de Quatremère, dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/1, p. 223 (voir *Sulūk*, t. 1, p. 501).

233. Nasser Rabbat, *The Citadel of Cairo, A New Interpretation of Royal Mamluk Architecture*, E. J. Brill, 1995, p. 105, 108, 110.

234. Ḥiṭaṭ, t. 3., p. 370. L'anecdote se déroule en un jour très chaud en plein ramadan, aussi Baybars exigea-t-il que l'arrosage ne durât pas trop longtemps, pour ne pas indisposer les gens alors en plein jeûne.

235. J'emprunte une nouvelle fois la traduction de Quatremère, dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. II/1, p. 112 (voir *Sulūk*, t. 1, p. 756).

attendaient l'émir Kitbugā pour chevaucher à sa suite²³⁶. Enfin, en 706/1307, alors que ce même sultan règnait pour la seconde fois et qu'il était assis dans le *raḫḫāf* dominant les écuries et le *maydān*, une altercation eut lieu dans ce dernier : le jeune sultan se mit à la fenêtre pour voir ce qui s'y passait, et faillit bien être touché par une flèche tirée depuis la place²³⁷. Le *maydān* était donc toujours utilisé pendant cette période d'environ soixante années qui sépare la "destruction" d'Āybak et la restauration d'al-Nāṣir Muḥammad. Il ne paraît pas cependant avoir été alors une place du faste royal. C'est sans doute pourquoi il n'est cité que de façon anecdotique. En effet, pour Maqrīzī, la restauration du *maydān* semble impliquer surtout son cadre princier. L'arène elle-même, où avaient lieu les revues et l'entraînement effectif des mamlûks du sultan, au tir à l'arc notamment, ne l'intéresse que peu. Ces exercices quotidiens sont implicites au métier du mamlûk, l'absence de décor ne l'empêche pas de les pratiquer. Par contre, sans ce cadre, les cérémonies sultaniennes se privent d'une composante essentielle, le faste. Et ce sont elles surtout, qui intéressent l'auteur égyptien, parce qu'elles participent à la grandeur de Miṣr. Ainsi, si le *maydān* de la Citadelle ne fut pas pendant ces quelques décennies le cadre de la pompe aulique, comme il le deviendra plus tard, il demeura celui des activités qui incombent à un soldat de métier.

Assuré de son pouvoir lors de sa troisième montée sur le trône, al-Nāṣir Muḥammad fit preuve d'un soin particulier pour marquer de son sceau le siège du sultanat, la Citadelle. Il n'est pas besoin de rappeler ici tous les aménagements qu'il y fit²³⁸, mais opportun de souligner que ses nouveaux palais dominaient à la fois les écuries et le *maydān*, j'y reviendrai.

En 712/1312, il entreprit de grands travaux pour améliorer le *maydān* : il y fit amener par les chameaux des émirs de la terre limoneuse (طين) pour le recouvrir, y fit planter toutes sortes de palmiers dattiers et d'arbre fruitiers, facilita l'acheminement de l'eau par des *sāqiyya*-s, et fit construire un mur en pierre tout autour. Il formait ainsi une deuxième enceinte, en contre-

236. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, t. I p. 799 (cf. traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. II/2, p. 9).

237. *Ibid*, *op. cit.*, t. II, p. 34-35. Voir aussi Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 156.

238. Je renvoie le lecteur aux études consacrées au sujet : Paul Casanova, « Histoire et description de la Citadelle du Caire », dans *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, VI, Le Caire, 1894-1897 ; Doris Behrens-Abouseif, « The Citadel of Cairo : stage for the mamluk ceremonial », dans *Annales Islamologiques*, t. XXVI, IFAO, pp. 25-79 ; Nasser Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*

bas de celle, immense, de la place forte. Les travaux gigantesques de l'aqueduc qui acheminait l'eau du Nil jusqu'à la Citadelle profitèrent également au *maydān*, dont les jardins purent ainsi être aisément arrosés²³⁹. Selon Rabbat, le "nouveau" *maydān* était plus grand et légèrement plus au sud que l'ancien, de façon à ce que les écuries, qui donnaient autrefois directement dessus, se trouvassent désormais à sa limite nord. Le mur qui clôturait désormais le *maydān* permettait de mieux marquer les limites du domaine royal, créant ainsi une zone tampon claire entre le complexe palatial et la ville²⁴⁰.

Ainsi rénové, le *maydān* était davantage adapté au cérémonial et aux activités princières. Dès qu'il fut achevé, al-Nāṣir Muḥammad descendit y jouer au polo avec ses émirs et leur distribua des robes d'honneur. Il prit l'habitude de s'y rendre deux fois par semaine, les mardis et samedis, dans ce but. Il était aussi le cadre des prières des deux fêtes (*ʿīd al-fiṭr* et *ʿīd al-kabīr*), à l'occasion desquelles le sultan y accédait par un escalier reliant les écuries au palais et qu'il n'empruntait pas d'ordinaire²⁴¹.

On comprend désormais les différentes appellations du lieu : "*maydān* noir" à cause, sans doute, de la couleur de la terre limoneuse qui le recouvrait²⁴², "*maydān* vert" à cause de sa végétation, et "*maydān al-ʿīd*", puisque s'y déroulait les célébrations des deux fêtes.

Il semble avoir connu par la suite quelques dommages ou négligences puisque Barqūq "restaure les conduits qui amènent l'eau du Nil [...] tombés en ruine, le fit arroser, semer de fourrages et planter de palmiers."²⁴³ Il allait y jouer régulièrement au polo et boire le *kumīz* avec ses émirs²⁴⁴. Quelques années plus tard, Ğaqmaq y fit de nouveau des travaux de rénovation, notamment sur son mur d'enceinte²⁴⁵. Pendant une grande partie du IX^e/XV^e

239. Ḥiṭaṭ, *op. cit.*, t. 3, p. 740, 744, et t. 4, p. 212 ; Rabbat, *Citadel of Cairo, op. cit.*, p. 188 et 194. Il est à noter que le passage que Maqrīzī consacre à ce *maydān* ne se trouve pas dans le chapitre qu'il dédie aux *maydān*-s du Caire, mais plus loin. Pour la description de ce *maydān*, il a copié al-ʿUmārī (*Masālik al-Aḥṣār, op. cit.*) dont Casanova (dans "Description de la Citadelle", *op. cit.*, p. 666-672) donne le texte arabe et sa traduction. Pour tout ce qui concerne l'aqueduc, voir la thèse de doctorat de Valentine Denizeau, *Conduire l'eau dans Le Caire mamluk, op. cit.*, p. 246-290 et particulièrement p. 285-289.

240. Rabbat, *Citadel of Cairo, op. cit.*, p. 188 et 194.

241. Ḥiṭaṭ, *op. cit.*, t. 3, p. 654 et 740 ; Rabbat, *Citadel of Cairo, op. cit.*, p. 195 et 204. Voir aussi *infra*, p. 416.

242. C'est effectivement cette riche terre de couleur foncée qui semble avoir donnée à l'endroit son surnom de *maydān* noir (cf. Rabbat, *Citadel of Cairo, op. cit.*, p. 195, qui l'appelle *al-ibliz*).

243. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, t. V (éd. Popper), p. 600. Je cite ici la relation qu'en fait Casanova, "Description de la Citadelle", *op. cit.*

244. *Ibid*, t. V (éd. Popper), p. 373, 392-393, 580, 594 (cf. vol. I de la traduction de Popper, p. 9, 22, 159 et 170).

245. Behrens-Abouseif, *Cairo of the Mamluks. A History of the Architecture and its Culture*, éd. I. B. Tauris,

siècle, le cérémonial et les parties de polo eurent d'autres théâtres : le Maṭ'am al-ṭayr, et le Ḥawš²⁴⁶.

Le récit que fit Félix Fabri, moine voyageur qui visita le Caire en 1483, sous Qāyṭbāy, témoigne cependant d'une activité trépidante et toute martiale :

*« Ces Mamlouks sont extrêmement habiles au jeu des armes, car trois fois par semaine, ils s'entraînent sur le vaste champ au pied du château du Sultan, au maniement des armes, de diverses façons ; ils s'y livrent presque chaque jour à des tournois, ils y luttent au sabre ; les uns s'exercent à la course aussi bien à cheval qu'à pied, les uns tirent à l'arc, s'exercent au jet de pierre, lèvent les poids, se livrent à des luttes amicales ; en corps, en troupe, ils s'élancent les uns sur les autres, comme des ennemis. Dans ces jeux, ils n'ont ni cottes de mailles, ni cuirasses, ni casques ; ils ont cependant écus et boucliers grâce auxquels ils parent les coups simulés ; leurs écus sont très robustes, longs et ornés de l'emblème du Sultan : c'est une coupe d'or, sur champ d'azur, avec l'inscription suivante : legala piste ha la la ce qui signifie : « il n'y a de victorieux que Dieu seul » ».*²⁴⁷

Ce témoignage est particulièrement intéressant, car il rapporte ce qui fut sans doute le quotidien du *maydān* de la Citadelle et des mamlûks qui s'y entraînaient. L'auteur prend en effet le soin de décrire ce qui, pour lui, étranger, est inhabituel, pittoresque, et qui, pour les auteurs musulmans, relève au contraire de l'ordinaire, qu'ils ne prennent pas alors la peine d'évoquer, préférant réserver aux mentions de *maydān*-s les manifestations spectaculaires qui s'y déroulaient.

Enfin, ce fut al-Aṣraf Qansuh Ġawrī (906-922/1501-1516) qui conféra au manège son plus grand faste. Esthète et fervent défenseur des arts de la *furūsiyya*, il conjugua ses deux passions en faisant du *maydān* de la Citadelle un lieu éblouissant, dans lequel il passait le plus clair de son temps. Afin de concilier ces divertissements avec ses activités de

Londres, 2007, *op. cit.*, p. 32 ; André Raymond, *Le Caire*, Fayard, 1993, p. 150.

246. Voir *infra*.

247. Félix Fabri, *Le Voyage en Égypte*, *op. cit.* p. 554. L'auteur revient rapidement sur la question plus bas, p. 925.

souverain, il y déplaça le centre du pouvoir : il y tenait ses audiences judiciaires deux fois par semaines, les mardis et samedis, dans une salle construite à cet effet, sur une estrade en marqueterie. Les travaux qu'il entreprit furent colossaux – et coûtèrent fort cher, plus de 80 000 dinars : pavillons, palais, belvédères, jardin planté d'arbres de Syrie, de fleurs, de plantes aromatiques et habité d'oiseaux chanteurs, bassins, fontaines, alimentées par des conduites d'eau et des *sāqiyya*-s rénovées, le tout entouré d'un mur rehaussé et ouvert par deux portes proches l'une de l'autre et barrées par une chaîne de fer²⁴⁸. L'endroit était tellement délicieux, qu'Ibn Iyās, qui fréquentait le sultan et eut plusieurs fois l'occasion de s'y rendre, le qualifia de paradis sur Terre²⁴⁹. En Perse, on se moquait du goût du souverain pour les belles fleurs²⁵⁰.

Ce cadre idyllique était le théâtre de pratiques équestres de haut vol : joutes de lances, tir à l'arc, *qabaq*, polo. Pour les impressionner, le sultan invitait les ambassadeurs à y assister. Les représentations étaient bien sûr clôturées par un banquet à la hauteur des lieux²⁵¹.

À cette époque, le *maydān* fut donc un condensé magnifié de tous ceux qui l'avaient précédé, tant dans le décor que pour les activités qui s'y déroulaient. Sous al-Ġawrī, les arts de la *furūsiyya* avaient retrouvé leur niveau d'antan. Ils étaient célébrés dans un cadre à la mesure de leur excellence. Jamais *furūsiyya* et faste royal ne furent aussi intrinsèquement liés.

• Le Maydān al-qabaq

Baybars avait compris que pour marquer son règne et s'inscrire dans la postérité, un souverain se devait aussi de laisser une empreinte matérielle sur la ville. Il initia donc l'œuvre édicatrice qui caractérise la période mamlûke. Il voulut sa mosquée, construite sur un terrain de polo, nous l'avons vu, pour affermir son crédit de sultan musulman, et il voulut ses *maydān*-s, pour asseoir son statut de prince régnant.

248. Voir la description qu'en donne Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 56, 102, 173, vol. V, p. 86 et 92 (cf. traduction de Wiet, *Journal, op. cit.*, t. I, p. 52, 99, 169-170, et t. II, p. 85 et 91). Sur les aménagements hydrauliques, voir Valentine Denizéau, *Conduire l'eau*, *op. cit.*, p. 288.

249. *Ibid*, t. IV, p. 173 (cf. traduction de Wiet, *Journal, op. cit.*, t. I, 170).

250. *Ibid*, vol. IV, p. 222 (cf. traduction de Wiet, *Journal, op. cit.*, t. I, p. 214).

251. Les références tant aux exercices de *furūsiyya* qu'aux diverses réceptions sont nombreuses chez Ibn Iyās tout au long du règne d'al-Ġawrī.

Le premier qu'il fit bâtir est le Maydān al-qabaq. Il porte d'après Maqrīzī plusieurs noms : *maydān* de la fête (*maydān al-ʿīd*), noir (*maydān al-aswad*), vert (*maydān al-aḥḍar*)²⁵² ou de la course ou des compétitions de tir volant (*maydān al-sibāq*). Il choisit un terrain dans le désert, à l'extérieur d'al-Qāhira, entre le Muqaṭṭam et le Ġabal al-Aḥmar, vers le Dôme de la Victoire (*qubbat al-naṣr*). Cet endroit peu propice à la végétation luxuriante, qui caractérise pourtant nombre d'autres *maydān*-s (qui sont destinés au premier chef au polo), semble indiquer qu'il n'était pas un jardin d'agrément, mais bien un lieu d'entraînement. D'ailleurs, ce n'est pas le polo qu'on y pratiquait, mais le tir à l'arc, dont le fameux *qabaq* et les compétitions de tir de distance, les joutes de lances, ainsi que l'escrime et le maniement du *dabbūs*. C'est ici, dans ce cadre austère, que les arts de la *furūsiyya* atteignirent des sommets de maîtrise. En effet, le sultan y descendait tous les jours à midi, pour en repartir à la prière du soir, et n'avait de cesse de s'exercer. Il incitait les émirs et les mamlûks à suivre son exemple. L'émulation fut telle que la place devint vite trop exigüe et qu'il fallut réglementer les entrées en sélectionnant deux émirs ou mamlûks sur dix. Pour mieux superviser l'entraînement, Baybars fit ériger en 666/1267 un *maṣṭaba*, ou estrade, qui lui permettait de dominer le *maydān* et de se rendre compte des prouesses de ses hommes. Des colonnes commémoratives marquaient les records de tir à distance. Elles y demeurèrent jusqu'à l'époque de Maqrīzī, qui dit les avoir vu de ses yeux en 780/1378. L'endroit cependant ne fut pas une place à la rigueur uniquement martiale. Les compétitions que les mamlûks s'y livraient dans divers domaines de la *furūsiyya* furent aussi l'occasion de grands banquets, de distributions de robes d'honneur ou de chevaux sellés pour les meilleurs compétiteurs, suivant leur rang. On y célébrait aussi la fin du ramadan, ou les fêtes pour la circoncision des fils du sultan et des grands émirs, usages qui perdurèrent jusqu'à al-Aṣraf Ḥalīl. Pour l'occasion, les mamlûks, sultan compris, sortaient en tenue de guerre de grand apparat et montraient leur prouesses devant le peuple cairote enchanté. Al-Naṣīr Muḥammad, après quelques hésitations, déserta le lieu à la fin de son règne, trop apparenté sans doute à l'illustre Baybars et aux compétitions d'archerie. Peu à peu, l'immense cimetière situé dans la zone gagna du terrain, bouchant d'abord les accès puis

252. Ces noms sont aussi donnés au Maydān de la Citadelle. Selon al-Sarraf (*Archerie mamlûke, op. cit.*, n. 9, p. 1020-1023) l'appellation de *maydān* vert pour le Maydān al-qabaq est usurpée. Il s'agirait en fait d'une erreur de Maqrīzī, qui aurait repris l'expression d'al-ʿUmarī. Cependant, ce dernier désignait bien en fait le *maydān* de la Citadelle, le Maydān al-qabaq se trouvant dans le désert et sans plantations aucune. Il ne pouvait par conséquent pas être vert !

encombrant finalement la place elle-même²⁵³. Cependant, selon Doris Behrens-Abouseif, l'espace qui resta fut réutilisé à partir de Barqūq et tout au long du IX^e/XV^e siècle sous le nom de Maṭ'am al-ṭayr, pendant lequel il fut le théâtre privilégié des rituels régaliens et sportifs²⁵⁴. J'y reviendrai.

• Le Maydān al-ẓāhirī

Baybars voulut aussi un *maydān* pour jouer au polo, jeu qu'il affectionnait particulièrement. Selon Maqrīzī, il consacrait deux jours par semaine à cette activité lorsqu'il était au Caire²⁵⁵, les mardis et samedis semble-t-il²⁵⁶. Les eaux du Nil s'étant retiré de celui d'al-Ṣāliḥ, rendant son entretien plus compliqué, il choisit pour le remplacer un terrain situé un peu plus loin, à al-Lūq également, sur le nouveau rivage du fleuve. Ce fut le Maydān al-ẓāhirī, ou Maydān al-Lūq. Sa situation riveraine permettait à la fois l'arrosage du sol, pour ne pas soulever trop de poussière au cours de la partie, et aussi, sans doute, de pourvoir aux besoins d'une végétation abondante. Il l'agrémenta de belvédères pour profiter de la vue²⁵⁷. C'est là, "sur le terrain de Lūq" que Baybars donna un banquet et gratifia de cadeaux les ambassadeurs de Barakah et de Lascarīs²⁵⁸ et qu'il honora les transfuges mongols en leur accordant le privilège de jouer avec lui²⁵⁹. Ses successeurs l'utilisèrent aussi. Lāǧin notamment, qui, à la suite de son accession au trône en 696/1297, s'y rendit, "selon l'usage", précise Maqrīzī, "entouré des attributs de la souveraineté"²⁶⁰. En 714/1314, al-Nāṣir Muḥammad fit détruire

253. Pour tout ce qui concerne ce *maydān*, voir Maqrīzī, *ibid*, t. 3, p. 370-376, et *Sulūk*, *op. cit.*, t. 1, p. 573 (p. 59-60 du vol. 2 dans la traduction de Quatremère, *Histoire des sultan mamlouks*, *op. cit.*) On pourra aussi consulter Ayalon, "Notes on the *Furūsiyya* exercices", *op. cit.*, p. 44 et Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, surtout n. 98 p. 864.

254. Dans *Cairo of the Mamluks*, *op. cit.*, p. 56. Voir aussi son article « The North-eastern extension of Cairo under the mamluks », dans *Annales Islamologiques*, 17, IFAO, 1981.

255. *Sulūk*, *op. cit.*, t.1, p. 637, Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. 1/2, p. 151. Il y jouait dans toutes les villes dans lesquelles il se rendait.

256. *Sulūk*, *op. cit.*, t.1, p. 495 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. 1/1, p. 211).

257. *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, t. 3, p. 628.

258. *Sulūk*, *op. cit.*, t.1, p. 495 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. 1/1, p. 211).

259. Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/1, n. 4, p. 128.

260. Si toutefois le *maydān al-sultānī* dont il est ici question désigne bien l'hippodrome de Baybars, dans *Sulūk*,

les belvédères et y ordonna la création d'un jardin où l'on pratiquait la greffe, une technique importée de Syrie²⁶¹, annihilant ainsi le souvenir de cette place de plaisir et de faste du grand Baybars.

• Le Maydān birkat al-fīl

Al-ʿAdil Katbuḡā, malgré un règne court (694-696/1294-1296) fit lui aussi construire son *maydān*, sur l'étang de l'éléphant (birkat al-fīl). Il fréquenta dans un premier temps le manège de polo de Baybars, le Maydān al-ẓāhirī, mais son impopularité croissante lui fit craindre un attentat contre sa personne, et le trajet jusqu'au *maydān* l'obligeait à emprunter des zones peuplées. Aussi préféra-t-il jouer au polo dans un quartier moins dense. Au bord de la Birkat al-fīl, sur cette longue langue d'eau qui fait face à al-Kabš, se trouvait l'Iṣṭabl al-ḡūq, de grandes écuries pour les chevaux des mamlûks sultaniens. C'est là que Katbuḡā projeta d'implanter son *maydān*. Ces émirs furent séduits par l'idée. On déménagea donc les montures et commença les travaux. En y venant depuis la Citadelle, le sultan ne trouvait que des boutiques vides. Le *maydān* fut cependant rapidement délaissé par son successeur. Plusieurs émirs commencèrent alors à y bâtir leurs villas. La place fut définitivement détruite par al-Nāṣir Muḥammad, qui céda le terrain pour la construction de l'immense palais de son favori Baktamur al-Sāqī en 717/1317²⁶².

• Le Maydān al-nāṣirī

Revenu sur le trône en 709/1310 après deux évictions, al-Nāṣir Muḥammad décida de marquer son règne du sceau du bâtisseur. Les *maydān*-s, bien entendu, firent partie de son œuvre édifiatrice. On lui doit la création de trois *maydān*-s *ex-nihilo*, et la restauration de celui qui restera probablement le plus attaché aux Mamlûks, sous la Citadelle, nous l'avons vu.

op. cit., t. 1, p. 823, Quatremère *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., t.II/2, p. 42.

261. Ḥiṭaṭ, op. cit., t. 3, p. 628.

262. *Ibid*, t. 3, p. 629-630. On peut aussi consulter Georges Salmon, " Études sur la topographie du Caire", op. cit., p. 116-117.

Lorsqu'il fit détruire en 714/1314²⁶³ le Maydān al-ẓahirī pour le planter d'arbres fruitiers, il choisit pour le remplacer un jardin entre al-Qāhira et Fuṣṭāṭ, qui donnait alors sur le Nil, et qui porta le nom de "Maydān al-nāsirī", "Maydān al-kabīr al-nāsirī", ou "Maydān al-sultānī". Maqrīzī, qui décrit le lieu et les usages qu'en firent les Mamlûks, n'y mentionne pas de cavalcades avant 718/1318²⁶⁴. Il devint bien vite le siège des cérémonies auliques. Le sultan allait y jouer au polo en grande pompe, vêtu comme lors des chevauchées victorieuses ou les jours des grandes fêtes, monté sur un cheval harnaché de même et précédé d'un cortège somptueux. Seule l'absence du parasol jaune surmonté de l'oiseau signalait qu'il s'agissait d'un jour ordinaire²⁶⁵. Il était en effet de coutume que le sultan se rendisse au *maydān* plusieurs samedis consécutifs, pendant les deux mois d'été où la chaleur est écrasante, pour jouer au polo. C'était aussi l'occasion d'offrir à ses émirs des ceintures dorées et surtout des chevaux, harnachés ou non, selon leur rang²⁶⁶.

Les lieux eux-même sont peu décrits dans les sources. On sait cependant grâce à Qalqašandī que le sultan y avait son palais et les émirs les leurs²⁶⁷. On imagine aisément des belvédères et pavillons, bassins et zones ombragées permettant à cette foule si nombreuse et si bien apprêtée de se reposer et de se rafraîchir dans un cadre somptueux, auquel les tenues vestimentaires étaient accordées.

Après la mort d'al-Nāṣir Muḥammad, le *maydān* connut des jours changeants. Al-Ašraf Šaʿban (764-778/1363-1377) et al-Manṣūr ʿAla al-Dīn ʿAlī (778-783-1377-1381) l'utilisèrent²⁶⁸. Barqūq aussi, mais il l'abandonna finalement et le manège se détériora peu à peu, pour servir de terrain de campement aux pèlerins maghrébins²⁶⁹. Il y eut cependant

263. D'après Maqrīzī, *Hīṭaṭ*, *op. cit.*, t. 3, p. 635. D'après Ayalon, les sources ne s'accordent pour la date de création ("Notes on the *Furūsiyya* exercices", *op. cit.*, p. 40). En se référant à *Sulūk*, vol. II, p. 123, il rapporte la date de 713. Or, le *maydān* auquel Maqrīzī fait ici référence est le *maydān* de la Citadelle (فيها ابتدأ السلطان بعمارة الميدان تحت القلعة), qu'il fit rénover. Aussi les roues hydrauliques dont il parle dans son article ne sont-elles pas sur le nouvel hippodrome, qui est proche du Nil, mais bien au pied de la Citadelle, dont on sait que l'éloignement du fleuve obligea à des travaux pour y acheminer l'eau. Il en va de même pour le mur de pierre.

264. *Hīṭaṭ*, *op. cit.*, t. 3, p. 635.

265. *Ibid.* Maqrīzī décrit ici le cérémonial. Voir aussi *supra*, III. 1. A et *infra*, III. 4. B.

266. *Ibid.*, t. 3, p. 635-636. Cette distribution de chevaux avait lieu deux fois par an : lors de la saison de polo, dont il est question ici, et au printemps, lorsque les chevaux revenaient des pâturage. À ce sujet, voir au Qalqašandī, *Šubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 55, et *supra*, II. 2. B.

267. *Šubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 47.

268. *Sulūk*, *op. cit.*, t. III, pp. 196, 232 et 335.

269. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, t. VI (éd. Popper), p. 411 (cf. vol. III de la traduction de Popper, p. 77) ; Ayalon, "Notes on the *Furūsiyya* exercices", *op. cit.*, p. 41, Julien Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan*.

plusieurs tentatives pour lui redonner, en partie au moins, son lustre d'antan. Mu'ayyad Šayḥ, qui prit soin de raviver les arts de la *furūsiyya*, déplora son abandon. Aussi ordonna-t-il à son vizir en 823/1420 de s'occuper de sa restauration, qu'il alla contempler une fois les travaux achevés. Il prit dès lors plaisir à assister aux joutes que les lanciers s'y livraient deux fois par semaine²⁷⁰. La place devait être agrémentée de pavillons, puisque le sultan aimait y passer la nuit la veille des joutes²⁷¹. Sous Barsbay, en 829/1426, les troupes victorieuses de retour de Chypre y établirent leur camp²⁷², et un banquet y fut donné en 858/1454, sous le sultanat de al-Ašraf Īnāl, en l'honneur de l'émir Ġulbān vieillissant²⁷³. Ce sultan y fit aussi camper ses troupes en 865/1460, qui revenaient d'un nouveau raid sur Chypre²⁷⁴. Rien qui permette, cependant, de renouer avec son lustre passé.

Ce fut Qāyṭbāy qui lui offrit son dernier souffle. Il y contrôlait déjà l'état des chevaux de retour de pâture, en 880/1475²⁷⁵. Mais en 897/1492, il ordonna sa réfection et confia les travaux à l'émir Āzbak. Il dépensa dans ce but des sommes importantes²⁷⁶ et y fit apparemment construire un palais²⁷⁷. Les sources ne sont pas très disertes sur l'utilisation qu'on fit du *maydān* ainsi rafraîchi, mais l'on sait que sous Qāyṭbāy, les arts de *furūsiyya* retrouvèrent leur niveau d'autrefois. Aussi peut-on supposer que la place accueillit quelques démonstrations remarquables avant la mort du sultan, en 901/1496. La dernière mention recensée du manège évoque un évènement qui eut lieu en 902/1497, quand Qānsūh y fixa le point de ralliement à son parti lors des affrontements qui l'opposèrent au jeune fils de Qāyṭbāy, al-Nāšir Muḥammad²⁷⁸.

Ruine et recomposition de l'ordre urbain au Caire (1350-1450), thèse de doctorat, EHESS, 2004, p. 111.

270. Voir *supra* III. 2. A. 3) pour la restauration des joutes de lance voulue par Mu'ayyad Šayḥ.

271. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, t. VI (éd. Popper), p. 418 (cf. vol. III de la traduction de Popper, p. 80).

272. *Ibid*, vol. VI (éd. Popper), p. 612 (cf. vol. IV de la traduction de Popper, p. 41).

273. *Ibid*, vol. VII (éd. Popper), p. 447 (cf. vol. VI de la traduction de Popper, p. 44), si toutefois le grand *maydān* sur la route de Bulāq face à l'étang Nāširī est bien le *maydān* al-Nāširī.

274. *Ibid*, vol. VII (éd. Popper), p. 553 (cf. vol. VI de la traduction de Popper, p. 105).

275. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 108 (cf. traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 123).

276. *Ibid*, vol. III, p. 292-293 et 330 (cf. traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, t. II, p. 328 et 368).

277. Doris Behrens-Abouseif, dans *Cairo of the Mamluks*, *op. cit.*, p. 56.

278. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 342 (cf. traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, t. II, p. 388).

• Le Maydān al-maḥarī

Al-Nāṣir Muḥammad ibn Qalāwun ne se contenta pas de ce *maydān*. Amoureux des chevaux, connaissant le nom et l'ascendance de la plupart de ses forts nombreuses montures²⁷⁹, il désira construire un *maydān* dédié à leur reproduction, une jumenterie, d'où son nom, le "Maydān des poulains". Son choix se porta sur une terre à l'ouest du fameux Pont des lions (Qanāṭir al-sibā'). Le *maydān* fut construit en 720/1320 : il comportait des plantations de palmiers et d'autres arbres, des *sāqiyya*-s, et, surtout, des chambres de reproduction (حُجُور لِلذَّئَاتِ). L'endroit était propice au jeu de polo puisque le sultan y joua avec ses *ḥāṣṣakiyya*. Il s'agissait cependant davantage d'une écurie que d'un manège de cour : c'était là que ses chevaux étaient élevés et dressés, soignés par de nombreux palefreniers. Ils y restèrent jusqu'au règne de Farāġ ibn Barqūq, mais les lieux étaient déjà manifestement en déliquescence. Leur départ définitif laissa la place vide²⁸⁰.

• Le Maydān al-Siryāqūs

Les rituels de cour eurent un autre théâtre. Désormais satisfait des aménagements de la Citadelle, al-Nāṣir Muḥammad concentra son appétit de création architecturale à Siryāqūs, à une vingtaine de kilomètre au nord du Caire. La zone était déjà prisée des califes fatimides pour la chasse à la grue. Grand amateur de chasse, il décida d'y établir une ville palatine de villégiature, dotée de tout ce dont une cour nombreuse et fastueuse pouvait avoir besoin : palais, maisons pour les émirs, belvédères, vergers, et bien entendu, pour le divertissement du prince fêré de polo, et sa suite, un *maydān*. Les travaux commencèrent à la fin de 723/1323 et s'achevèrent en 725/1325. Le sultan prit alors l'habitude de s'y rendre en grande pompe et tenue d'apparat, et d'y séjourner tous les ans à la clôture de la saison de polo, à la fin de l'été. L'ambiance était festive : on y jouait au polo entre deux parties de chasse, les banquets y étaient somptueux, le sultan faisait montre de largesses et distribuait sans compter chevaux et robes d'honneur. Ainsi, ce cérémonial de vacances n'avait rien à envier à celui qui avait cours le restant de l'année. Le plaisir des cavalcades en était pareillement le cœur, et le *maydān* son cadre privilégié. La tradition s'établit pour quelques

279. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, op. cit., vol. 3, p. 728.

280. *Ibid.*, vol. 3, p. 630-631.

décennies avant que Barqūq, aux prises avec des problèmes intérieurs, mais aussi, sans doute, pour se démarquer de la dynastie qalāwunide, n'y mette une fin définitive après le séjour qu'il y fit en 800/1397. Ibn Taġrī Birdī déplore l'abandon progressif de ces rituels qui conférait au sultanat d'Égypte toute sa stature et le démarquait des gouvernements de villes insignifiantes. La villégiature princière tomba rapidement en ruine, emportant avec elle le souvenir de ses fêtes étourdissantes. Dès 825/1421, ses palais se vendaient pour cents dinars à peine, l'attrait majeur en étant désormais les huisseries des fenêtres que l'on pouvait récupérer !²⁸¹

• Le Ḥawš

Cette structure de la Citadelle fut à l'origine construite par al-Nāṣir Muḥammad. Il ne s'agissait alors que d'un enclos réservé à des animaux d'élevage, vaches, moutons et oies, pour lesquels le sultan s'était pris de passion à la fin de sa vie. Sous ses fils et successeurs, des palais-pavillons s'implantèrent peu à peu tout autour. Barqūq y fit dresser une grande tente, au centre, pour la prière de l'anniversaire du prophète²⁸². Barsbāy ordonna qu'on y construise un *maq'ad* (loggia ouverte sur la cour), d'où l'on pouvait regarder les évolutions équestres qui se déroulaient dans le Ḥawš²⁸³, devenu depuis le centre de la vie du palais²⁸⁴. Les parties de polo, notamment, y avaient lieu, jusqu'à ce qu'al-Ġawrī les déplaça dans son beau manège²⁸⁵. Les robes d'honneur blanches d'été y étaient distribuées aux émirs²⁸⁶.

281. *Ibid*, t. 3, p. 631-634. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 387 et 572-573 (cf. vol. I de la traduction de Popper, p. 18 et 153-154) : il reproche à al-Malik al-Zāhir (Barqūq) d'avoir délaissé les cérémonies dans le *maydān* – sans spécifier lequel, mais il s'agit probablement du *maydān al-nāṣirī*, que Barqūq a effectivement abandonné – et à son fils al-Nāṣir (Faraġ) celles de Siryāqūs, qui fut de fait le premier sultan à ne jamais s'y rendre.

282. Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 274.

283. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 620-621 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 47, vol. VI, p. 51) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 397 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 439). Le *maydān* de la Citadelle était cependant parfois utilisé pour les parties de polo : Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 88 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 97).

284. Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 274 ; Behrens-Abouseif, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 56-58, 66-67 ; Garcin, Maury, Revault, Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, *op. cit.*, p. 213. Voir aussi Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 391 (cf. la traduction de Popper, vol. VI, p. 8).

285. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, t. IV, p. 152 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, p. 148).

286. Behrens-Abouseif, «The North-eastern extension », *op. cit.*, p. 168.

• **Le *maṣṭaba* ou Maṭ'am al-ṭayr.**

Les travaux de Doris Behrens-Abouseif l'ont amenée à considérer une place du cérémonial mamlûk peu mise en lumière avant elle. Sans doute parce que l'endroit n'est pas désigné sous le terme *maydān*. Les cérémonies qui y avaient lieu étaient cependant similaires à celles qui se déroulaient dans les manèges²⁸⁷.

Barqūq en serait l'initiateur. Après avoir abandonné Siryāqūs, il privilégia désormais une place au nord-est du Caire, à Raydāniyya, qui était depuis les Ayyūbides au moins une zone prisée pour la chasse, le polo et les courses de chevaux²⁸⁸, et qui serait situé selon Doris Behrens-Abouseif sur les restes du Maydān al-qabaq de Baybars²⁸⁹. On y élevait des oiseaux de proie, et Barqūq développa le site en y faisant construire un *maṣṭaba*, probablement assez grand pour pouvoir recevoir un grand nombre de personnes venues assister aux tournois. Des voyageurs européens du début de la période ottomane en parlent comme d'une structure allongée, avec des bancs en pierre sur les deux côtés²⁹⁰. Le sultan devait prendre place sur une estrade réservée. Le mot *maṣṭaba*, qui caractérise cet ensemble par rapport aux *maydān*-s traditionnels, désigna finalement le complexe entier, et c'est sous ce nom que les sources y font références tout au long du IX^e/XV^e siècle²⁹¹.

Barqūq y accueillit en grande pompe le sultan ġalāyiride de Bagdad, chassé par Timur, l'invita à le rejoindre sur le *maṣṭaba* et lui offrit chevaux et robes d'honneur. On y recevait aussi les gouverneurs de Syrie²⁹². Mu'ayyad Ṣayḥ y transféra la cérémonie de remise des robes de laine, coutume suivie par ses successeurs, sauf Qāyṭbāy, et un temps Ġaqmaq²⁹³. Des courses de chevaux y furent longtemps organisées²⁹⁴.

287. Voir Behrens-Abouseif, *ibid* ; "Citadel of Cairo", *op. cit.* p. 67 ; et *Cairo of the mamluks*, *op. cit.*, p. 26 et 28.

288. Behrens-Abouseif, " The North-eastern extension", *op. cit.*, p. 166 et 169.

289. *Cairo of the mamluks*, *op. cit.*, p. 56.

290. " The North-eastern extension", *op. cit.*, p. 169 et 172, *Cairo of the mamluks*, *op. cit.*, p. 281 et 282.

291. " The North-eastern extension", *op. cit.*, p. 170. On se souvient que Baybars déjà avait construire un *maṣṭaba* dans son Maydān al-qabaq (voir *supra*). Le Maṭ'am al-ṭayr semble situé au même endroit. On peut donc se demander s'il s'agit de la même structure.

292. *Ibid*, p. 167, d'après Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, t. III, p. 799, et Ibn Tagrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, t. XIII (éd. du Caire), p. 138.

293. *Cairo of the Mamluks*, *op. cit.*, p. 26, d'après Ibn Tagrī Birdī, *Hawādīt*, *op. cit.*, t. VIII, p. 446 et suivantes. Voir aussi Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, t. III, p. 330 (cf. la traduction de Wiet, Mamlouks circassiens, *op. cit.*, p. 369)

294. En 822/1419, sous Mu'ayyad Ṣayḥ, avec un quarantaine de chevaux, Ibn Tagrī Birdī dans *Nuğūm*, *op. cit.*,

• Les *maydān*-s des autres villes du sultanat.

Le *maydān* était un théâtre essentiel aux mamlûks, tant dans leur fonction première, celle de militaires, pour pouvoir s'entraîner, que dans leur rôle d'élite, qui doit imposer son pouvoir par des manifestations spectaculaires en habits somptueux. Aussi, chaque ville importante du sultanat en avait au moins un.

Damas en avait deux ! Le plus important, celui tout au moins qui est le plus fréquemment cité par les sources, est le Maydān vert (Maydān al-aḥḍar). Il était situé hors les murs de la ville, à l'ouest de celle-ci, proche de la rivière Baradā, et existait déjà avant l'époque des Mamlûks²⁹⁵. La proximité de l'eau et le nom du *maydān* laisse deviner les plantations qui devaient le border et dont les sources ne parlent pas. Elles évoquent en revanche les nombreuses parties de polo que divers sultans y livrèrent²⁹⁶. Il eut aussi d'autres usages : Baybars puis Ḥalīl le firent restaurer, pour faciliter les évolutions de *furūsiyya*²⁹⁷, des rassemblements ou campements des troupes, des lectures publiques du Coran²⁹⁸. Un palais bigarré (*qaṣr al-ablaq*) voulu par Baybars surplombait la place. Il servit de modèle à celui du Caire. On y logeait, ainsi que dans d'autres bâtiments autour de la place, des personnages de haut rang, sultan ou émir de passage, ambassadeur²⁹⁹.

L'autre *maydān* de la ville s'appelle le *maydān* pierreux (Maydān al-ḥasā') et se situe aussi hors de la ville. Ce nom laisse supposer qu'il n'était pas planté de végétation, et sa rareté dans les sources qu'il ne servait pas au cérémonial. Comme le *maydān* de la Citadelle du Caire pendant quelques décennies, il est plus que probable qu'il ne servit qu'aux exercices des mamlûks. C'est en tous cas à son ombre que le père d'Ibn Taḡrī Birdī, gouverneur de la ville, choisit de se faire inhumer, preuve manifeste de l'attachement qu'il lui vouait³⁰⁰.

295. Zouache, *Armées et combats*, op. cit., p. 543. Voir aussi l'appendice où Quatremère présente le texte d'Ibn Ḥallikan à propos du jeu de polo dans ce *maydān* vert, en 633/1235 (dans *Histoire des sultans*, op. cit., t. II/2, p. 182).

296. Par exemple, dans *Sulūk*, op. cit., t. I, p. 583 (cf. la traduction de Quatremère, t. I/2, p. 75), dans *Nuḡūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 190 (cf. traduction de Popper, vol. II, p. 138).

297. *Sulūk*, op. cit., t. I, p. 561, 605 (cf. la traduction de Quatremère, t. I/2, p. 44, 110); Rabbat, *Citadel of Cairo*, op. cit., p. 148.

298. *Sulūk*, op. cit., t. I, p. 674, 774 (cf. la traduction de Quatremère, t. II/1, p. 17, 139).

299. *Sulūk*, op. cit., t. I, p. 674, 876 (cf. la traduction de Quatremère, t. II/1, p. 17, t. II/2, p. 131) ; *Nuḡūm*, op. cit., t. VI (éd. Popper), p. 118 (cf. traduction de Popper t. II, p. 87).

300. *Nuḡūm*, op. cit., t. VI (éd. Popper), p. 264 (cf. traduction de Popper, t. II, p. 191).

Il faut bien avouer que les sources ne mentionnent les *maydān*-s des autres villes du royaume que de façon anecdotique : celui Alexandrie, où l'on jouait entre autre au polo³⁰¹, de Karak, qui servait de même³⁰², de Qal'at al-Rūm³⁰³, de Ludd³⁰⁴. Alep en avait trois, dont deux construits sous Nūr al-Dīn : le *maydān* noir, relativement petit, où l'on s'exerçait, et le *maydān* vert, dans lequel le prince aimait à jouer au polo. Le troisième était pourvu d'un pavillon et vit Zankī jouer, lui aussi, au polo³⁰⁵. Sous les Mamlûks, il servit aux revues en grande tenue. Ce fut là que Sélim s'installa quand il prit la ville³⁰⁶.

En fondant ou rénovant des *maydān*-s toujours plus luxueux, les Mamlûks se placèrent donc dans la filiation des dynasties qui les avaient précédés, dans une longue tradition remontant aux califes abbassides. Ces arènes privilégiées du cérémonial, dans lesquelles le pouvoir imposait toute sa gloire et sa puissance, étaient des avant-postes du palais dans la ville. Sous les Mamlûks, les *maydān*-s imprimèrent leur marque sur celle-ci : ils en furent des éléments structurants. Les arts de la *furūsiyya* étaient les attributs les plus prégnants des Mamlûks, aussi multiplièrent-ils logiquement ces espaces dédiés aux activités équestres, dans lesquels ils montrèrent à la fois leur pompe royale, mais aussi leurs aptitudes martiales, celles qui les hissèrent sur le trône et par lesquelles ils justifèrent leur prise de pouvoir. Car si les *maydān*-s étaient les théâtres de l'ostentation sultanienne, ils étaient aussi le centre des activités ordinaires de l'élite militaire, leurs lieux d'entraînement quotidien. Les sources font peu mention de cet aspect de la vie du *maydān*, car le faste les intéressent davantage que le banal. Pourtant, ce fut aussi en s'exerçant dans leur fonction première, celle de soldats, que les Mamlûks s'imposèrent.

301. *Sulūk, op. cit.*, t. I, p. 520 (cf. la traduction de Quatremère, t. I/1, p. 246). Ce *maydān* se trouvait aux pieds des murs de la ville, au nord, entre l'enceinte et le rivage.

302. Maqrīzī, *Sulūk, op. cit.*, t. I, p. 669 (cf. la traduction de Quatremère, t. II/1, p. 9).

303. Ibn Tagrī Birdī, *Nuğūm, op. cit.*, t. VI (éd. Popper), p. 371 (cf. la traduction de Popper, t. III, p. 48).

304. *Sulūk, op. cit.*, t. I, p. 824 (cf. la traduction de Quatremère, t. II/1, p. 44).

305. Zouache, *Armées et combats, op. cit.*, p. 272 et 544.

306. Ibn Tagrī Birdī, *Nuğūm, op. cit.*, t. V (éd. Popper), p. 552, t. VI (éd. Popper), p. 363 (cf. la traduction de Popper, t. I, p. 138 et t. III, p. 43) ; Ibn Iyās, *Badā'ī, op. cit.*, t. IV, p. 64 et 71 (cf. la traduction de Wiet, *Journal, op. cit.*, t. II, p. 60 et 69).

4.) Une définition du *maydān* mamlûk.

• Une place cérémonielle...

La plupart des mentions des *maydān*-s dans les sources arabes sont intimement liées à la représentation du pouvoir ou ses parties de polo. C'est en effet dans ce sens traditionnel de terrain de polo, tel qu'il a été développé par les Abbassides, qu'il faut d'abord prendre le terme. Ce sport royal par excellence, faisant pleinement partie des arts de la *furūsiyya* par les aptitudes qu'il développe, se devait d'avoir un cadre à sa mesure. D'où les belvédères et pavillons, jardins et bassins, qui étaient des prolongements du palais hors de la Citadelle elle-même.

Ces parties de polo, pratiquées avec frénésie dès les premiers sultans mamlûks – Baybars y jouait où qu'il fût – amenèrent un rituel aulique de plus en plus systématique et fastueux. Baybars distribuait largement chevaux sellés et robes d'honneur à l'issue de compétitions équestres qui avaient lieu sur le Maydān al-qabaq³⁰⁷. Ses successeurs accentuèrent le cérémonial, joignant d'abord les grandes tenues aux démonstrations³⁰⁸. Il fut fixé pour longtemps par al-Nāṣir Muḥammad, davantage féru de polo que des autres arts de la *furūsiyya*, plus martiaux : il instaura la remise des robes et chevaux lors de la saison de polo, en été, sur son magnifique Maydān al-nāṣirī. Les cortèges qui descendaient tous les samedis depuis la Citadelle, jusqu'au *maydān* étaient, nous l'avons vu, très similaires à ceux des grandes fêtes et processions solennelles, et étaient prétexte pour les Mamlûks à réaffirmer annuellement leur pouvoir à leurs sujets. C'était également à cette occasion qu'avait lieu l'une des deux distributions de robes et chevaux aux émirs en fonction de leur rang³⁰⁹. Le cadre luxueux du *maydān* paysager voulu par le sultan se prêtait parfaitement à la parade en grande pompe, ainsi qu'aux riches banquets qui clôturaient les réjouissances. Les retraites festives à Siryāqūs, où les parties de polo constituaient la principale attraction, avaient aussi pour centre le manège, dans lequel, le sultan régalaît ses convives après avoir distribué ses largesses, et dans lequel, comme dans le Maydān al-nāṣirī, on venait en grand

307. Voir Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 372.

308. Al-Aṣraf Ḥalīl notamment, *ibid*, t. 3, p. 374-375.

309. *Ibid*, t. 3, p. 635-636 ; Qalqaṣandī, *Subḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 47, 54. Voir aussi *supra*, II. 2. B.

habit. La pompe cependant était plus simple : le sultan montait alors un cheval sans *raqaba* et allait sans drapeaux (*‘aṣā’ib*) !³¹⁰

Quand les vicissitudes des temps ont fait abandonner ces lieux et qu'ils tombèrent en ruine, le cérémonial et les manèges migrèrent aux abords immédiats de la Qal‘a, dans le Ḥawš d'abord – qui, s'il n'a pas le nom de *maydān*, en a les fonctions –, puis dans le *maydān* de la Citadelle superbement rénové par al-Ġawrī. Seul le Ma‘tam al-ṭayr fut, lors de ce dernier siècle mamlūk, la scène des cérémonies princières dans la ville elle-même, dernier avant-poste du palais hors les murs, pas trop loin tout de même³¹¹.

Le *maydān* mamlūk auquel les auteurs arabes font le plus souvent référence dans leurs travaux était donc un vaste jardin d'agrément, aménagé de pavillons et de palais pour le confort du sultan et de sa suite, conçu initialement pour le plaisir des chevauchées mais dans lequel s'imposera promptement toute la magnificence souveraine. Le polo, surtout, fut le maître des lieux³¹².

Pas exclusivement cependant. En effet, les Mamlûks y introduisirent également des activités plus propres à leur gouvernance que leurs prédécesseurs : guerriers d'élite rompus à toutes les armes, ils s'imposèrent dans l'imaginaire collectif, nous l'avons vu, par leur maîtrise des arts de la *furūsiyya*. Et ce fut bien entendu dans les *maydān*-s qu'ils les mirent en scène, leurs conférant ainsi une dimension qu'ils n'avaient pas jusqu'à eux. Point de *qabaq* sous les Abbassides ou les Ayyûbides. Ce jeu venu des steppes, par lequel s'exprime toute la science de l'archer monté qu'est avant tout un mamlūk, connut sa sophistication ultime dans les compétitions que se livrèrent les esclaves-rois. Les joutes de lances semblent avoir leur origine dans la Bagdad califale, mais les Mamlûks l'érigèrent en institution lors du *maḥmal*. Elles eurent, elles aussi, le *maydān* pour cadre. Dans une moindre mesure, il fut aussi le théâtre des combats simulés à l'épée ou au *dabbūs*, et des diverses compétitions de tir à l'arc dont il a été question plus haut³¹³. Ainsi, le *maydān* était le pendant du cirque

310. Ḥiṭaṭ, *op. cit.*, t. 3, p. 632-634. Pour les attributs cérémoniels, voir *infra*, III. 4. B.

311. Voir *supra*.

312. Les sources regorgent de références aux parties de polo des divers sultans (*la‘b al-kura*, (لعب الكرة).

313. Pour les parties de *qabaq*, outre celles de Baybars dans le *maydān* éponyme (Maqrīzī, Ḥiṭaṭ, *op. cit.*, vol. 3, p. 369-376), voir *ibid*, t. 3, p. 370, et Ibn Iyās, *Badā’ī’*, *op. cit.*, vol. IV, p. 46, 449 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, t. I, p. 42, 414). Pour les compétitions de tir à l'arc, voir Ibn Iyās, *Badā’ī’*, *op. cit.*, vol. IV, p. 449 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, t. I, p. 414). Pour les joutes de lances, voir Ibn Taġrī Birdī, t. VI (éd. Popper), p. 417 (cf. traduction de Popper, vol. III, p. 80), Ibn Iyās, *Badā’ī’*, *op. cit.*, t. IV, p. 145-146, 182, 391-392, 445 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, t. I, p. 141, 161, 176, 363, 410-411). Pour les combats à l'épée et au *dabbūs*, voir Maqrīzī, Ḥiṭaṭ, *op. cit.*, vol. 3, p. 372. Pour les exercices guerriers de Baybars, voir Maqrīzī,

romain : l'élite au pouvoir y offrait au peuple des spectacles guerriers, à la différence près, fondamentale, qu'elle en était aussi l'unique actrice.

Les activités équestres, suivies, quand elles se déroulaient en comité restreint, de banquets somptueux, ne furent pas les seules qui y prirent place. On y recevait et logeait les ambassadeurs ou les personnages importants, on y priait lors des fêtes religieuses³¹⁴. Al-Ġawrī y fit bien plus encore ! Ce fut en effet dans le *maydān* de la Citadelle qu'il tint ses consistoires, les jeudis et samedis³¹⁵, qu'il passait en revue les orphelins des mamlûks comme les prisonniers³¹⁶, qu'on venait lui présenter ses hommages³¹⁷... Qu'il mena, en définitive, la plupart des affaires de l'État. Avec lui culmina l'art du *maydān* paysager ainsi que l'association étroite entre manège et pouvoir.

• ...et militaire

Bien que les sources n'en fassent que rarement mention, le *maydān* mamlûk fut aussi une place d'activités proprement militaires. Le sultan y passait les montures³¹⁸ ou les troupes en revues³¹⁹. Ces dernières, à la veille d'une expédition ou en stationnement pour quelques jours dans une autre ville que le Caire, pouvaient également y camper³²⁰.

Sulūk, op. cit., t. I, p. 573 (cf. la traduction de Quatremère, t. I/2, p. 59-60). Pour des combats simulés en armure dans le *maydān* de Damas, voir Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., t. I, p. 605 (cf. la traduction de Quatremère, t. I/2, p. 110). Enfin, je renvoie encore une fois le lecteur au témoignage de Félix Fabri, rapporté en partie *supra*, p. 386 (*Le Voyage en Égypte*, op. cit., p. 554 et 925).

314. Ibn Taġrī Birdī, *Ḥawādīt*, op. cit. vol. VIII (éd. Popper), p. 80 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 56) ; Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 495, 876, vol. II, p. 9 (cf. la traduction de Quatremère, vol. I/1, p. 211-212, vol. II/1, p. 130-131, 246) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. IV, p. 118, 201-202, 205, 391-392 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, op. cit., t. I., p. 114, 196, 199, 363) ; Maqrīzī, *Ḥiṭṭat*, op. cit., vol. 3, p. 654.

315. Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. IV, p. 56, vol. V, p. 86 (cf. traduction de Wiet, *Journal*, op. cit., t. I, p. 52 et t. II, p. 85), et *passim*.

316. Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. III, p. 231, vol. IV, p. 326 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 259, *Journal*, op. cit., t. I, p. 305).

317. Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. IV, p. 143 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, op. cit., t. I, p. 139) et *passim*.

318. Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. III, p. 108, vol. IV, p. 324 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 123, *Journal*, op. cit., p. 303).

319. Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. IV, p. 193, 305, 386-387, vol. V, p. 22 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, t. I, op. cit., p. 187, 286, 359, t. II, p. 22).

320. Ibn Taġrī Birdī, *Ḥawādīt*, op. cit., vol. VIII (éd. Popper), p. 27 et 61 (cf. la traduction de Popper, vol. 1, p. 5 et 46). *Nuġūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 371, 612 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 48, vol. IV, p. 41).

Il fut surtout la place d'exercices des mamlûks. Nous avons vu que Baybars suscita l'émulation en se rendant chaque jour dans son Maydān al-qabaq, dont la vocation semble avoir été en priorité militaire. S'il y eut des exceptions et des représentations publiques, ce fut en effet avant tout dans le but d'entretenir et de superviser le très haut niveau de formation par des entraînements quotidiens qu'il s'y rendait.

Le *maydān* de la Citadelle fut sans doute le plus largement utilisé en ce sens. Il demeura actif pendant tout le sultanat, alors même que ses agréments en avaient été détruits ou négligés. À part quelques références succinctes chez Maqrīzī pour le début de la période, avant sa restauration par al-Nāṣir Muḥammad, c'est chez le voyageur européen Félix Fabri que l'on trouve la meilleure description de ce qui fut sans doute le quotidien de la place³²¹. Avant la magnifique rénovation d'al-Ġawrī, alors qu'elle n'était plus depuis quelques décennies déjà le centre du cérémonial et que son état devait le refléter, les mamlûks s'y entraînaient presque tous les jours dans le maniement de diverses armes, à pied comme à cheval. Peu importait pour ce faire les fleurs et les pavillons, seule l'arène suffisait, vaste et dotée d'un bon sol, exempt de trous et de pierres. Il aurait du reste été bien dommage de ne pas profiter de l'endroit, si vaste et adapté aux exercices martiaux, à l'aplomb direct de la Citadelle, dans laquelle sont logés nombre de mamlûks du sultan ! Il est plus que probable qu'en dehors de ses périodes miséreuses, entre deux parties de polo jouées par la cour dans un cadre retrouvé, ce *maydān* soit resté, aussi, un terrain d'exercice.

Il ne semble d'ailleurs pas avoir été le seul lieu d'entraînement : Taybuḡā recommande au novice de s'entraîner au tir à l'arc dans le désert³²², et Félix Fabri rapporte que les mamlûks montaient et descendaient les pentes du Muqaṭṭam pour exercer leurs chevaux avec un homme en selle³²³.

Le parallèle que fit David Ayalon entre l'état des *maydān*-s et le niveau de la *furūsiyya* me semble donc devoir être révisée³²⁴. D'une part, les sources arabes où il a puisé sa théorie, les *Ḥiṭaṭ* de Maqrīzī surtout, parlent principalement du *maydān* paysager agrémenté de belles dépendances, haut-lieu du cérémonial. Ce fut la splendeur des lieux, associée à la pompe du sultanat, qui intéressa l'auteur égyptien. Son aspect purement militaire, quotidien

321. Voir *supra* p. 386.

322. *Saracen Archery, op. cit.*, p. 152.

323. *Voyage en Égypte, op. cit.*, p. 495 et 926.

324. Voir aussi Al-Sarraf, *Archerie mamlûke, op. cit.*, n. 98, p. 864.

et habituel, eut moins de valeur à ses yeux, aussi n'en parla-t-il que peu. D'ailleurs, la section qu'il consacre aux *maydān*-s dans ses *Ḥiṭaṭ* ne contient ni le Maydān al-qabaq, ni celui de la Citadelle, les deux seuls ayant eu une vocation militaire attestée et qu'il recense. Leur mention se trouve ailleurs. Il est plus que probable qu'il y en eut d'autres, moins importants, et que l'historien ne prit pas la peine de mentionner. D'autre part, le cérémonial sous les mamlûks circassiens eut d'autres cadres qui ne portaient pas le nom de *maydān* mais en avaient la fonction – le Ḥawš et Ma'tam al-ṭayr, où les cavalcades conservèrent le premier rôle. Enfin, Ayalon attribua à al-Ġawrī la création du *maydān* de la Citadelle. Or, il était en usage dès le début de la dynastie (et même avant), et le demeura jusqu'à la fin, malgré son délabrement apparent et récurrent. Le témoignage de Félix Fabri montre bien l'activité martiale qui y régnait quelques années pourtant avant qu'il ne devienne le paradis décrit par Ibn Iyās.

Le *maydān* mamlûk pouvait ainsi être paysager ou non, et accueillait les arts de la *furūsiyya* dans leur diversité. Il était à la fois un centre d'entraînement militaire, (particulièrement le Maydān al-qabaq et celui de la Citadelle) et une place de divertissement princier. Si les aménagements élégants participaient pleinement à la pompe du sultanat, lui conférant une symbolique forte associée au statut de cavaliers de l'élite au pouvoir – c'était alors un prolongement du palais –, leur absence ne signifiait pas pour autant un abandon ou une négligence de la pratique de la *furūsiyya*. Certes, les arts équestres ne connurent pas sous les Mamlûks un degré d'excellence égal tout au long de la période, loin s'en faut, mais c'est davantage à l'aune des menaces extérieures, de l'intérêt particulier du sultan et de la longueur de son règne qu'il le faut mesurer³²⁵.

5.) L'arène royale, le sceau du cavalier : la dimension symbolique du *maydān*.

Les Mamlûks se sont imposés au pouvoir par leurs aptitudes guerrières, et plus particulièrement par leur maîtrise des arts de la *furūsiyya*. Aussi n'est-il pas étonnant qu'ils choisissent les *maydān*-s, places de cavalcades militaires et de divertissements princiers, comme arènes de leur cérémonial.

325. À ce sujet, voir *supra*, III. 1 et III. 2.

Ce cérémonial en effet avait pour cadre préféré les *maydān*-s³²⁶. La saison de polo en était le point culminant, mais d'autres arts de la *furūsiyya* y avaient place. Ainsi, selon un rituel amorcé par Baybars et fixé par al-Nāṣir Muḥammad, c'était à l'occasion de ces cavalcades que l'ont remettait les robes d'honneurs et les chevaux aux émirs, deux fois l'an³²⁷. Ces composantes du cérémonial, polo, cavalcades, distribution de chevaux, sont autant de signes manifestes du statut de cavalier de l'élite au pouvoir. Il est logique qu'ils aient eu le *maydān* pour décor. Les départs pour Siryāqūs, aussi pompeux ou presque que les fêtes des grands jours, avaient pour but ultime les parties de chasse à courre et divertissements équestres, dans un *maydān* construit à la mesure du cortège flamboyant du prince.

Il est significatif, aussi, que les visiteurs étrangers, ambassadeurs surtout, aient été reçu et logés dans les manèges. Certes, les palais de la Citadelle ont bien accueilli quelques uns d'entre eux, mais les grandes réceptions avaient lieux dans les *maydān*-s, avec des démonstrations équestres pour spectacles, autant pour agrémenter le banquet que pour impressionner les hôtes sur les aptitudes cavalières et guerrières des mamlûks.

Le faste avec lequel ils furent aménagés est également révélateur de l'importance que revêt aux yeux des Mamlûks ces lieux dédiés aux plaisirs équestres. Les riches édifices, quels qu'ils soient, imposent la puissance du commanditaire. Ainsi, au même titre que la construction d'un palais, d'une mosquée ou d'une madrasa, la fondation ou la réfection d'un *maydān* paysager s'inscrit dans une démarche somptuaire sensée marquer les consciences, de leurs sujets comme des visiteurs étrangers. Et, à côté de leurs œuvres pieuses, ce fut à leurs *maydān*-s que les Mamlûks accordèrent tous leurs soins bâtisseurs³²⁸. "L'art du *maydān*" culmina avec al-Ġawrī, qui, plus que n'importe qui avant lui, associa le luxe d'un espace royal avec les activités équestres qu'il prisait tant, dans toute leur diversité. Son *maydān* fut son palais, et devint le cœur véritable de l'État.

Les sultans avaient conscience de l'empreinte symbolique du *maydān*. Aussi, quand les affaires, intérieures comme extérieures, leur en laissaient le temps, voulurent-ils marquer de leur sceau cette fondation princière, se démarquant de leurs prédécesseurs. Baybars abandonna le Maydān al-Ṣāliḥ. Certes, les eaux du Nil s'en étaient retirées. Mais la création

326. J'englobe dans le terme le ḥawṣ et maṭ'am al-ṭayr, dans lesquels avaient lieux des exercices de *furūsiyya*.

327. Voir *supra*, II. 2. B.

328. À part sans doute al-Nāṣir Muḥammad, qui consacra une grande part de son œuvre architecturale à la transformation de la Citadelle. À ce sujet, je renvoie le lecteur aux travaux de Doris Behrens-Abouseif, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, et Nasser Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*

d'un nouveau manège (le Maydān al-ẓāhir), à quelques encablures à peine, lui permettait de marquer son règne. Al-Nāṣir Muḥammad voulut rompre de-même avec la mémoire du grand Baybars, abandonnant son *maydān* pour en fonder un nouveau, plus beau encore, un peu plus au sud. Ses successeurs n'eurent pas l'occasion, dans une société en crise et dans une ville qui désormais se repliait sur elle-même, de poursuivre les établissements *ex-nihilo*. Aussi se contentèrent-ils d'ajouter leur empreinte aux manèges existants, pour se les approprier. Certains émirs puissants s'emparèrent de l'emblème, tel cet Anbar Saharti qui se fit construire un *maydān* privé³²⁹, ou Qānibāy Qara, maître de lance et grand connétable, qui fit bâtir à proximité immédiate des manèges ses deux mosquées, dont l'une lui servit de tombeau³³⁰.

Signe des temps et manifestation d'une ville en pleine expansion, les deux seuls véritables fondateurs de *maydān*-s choisirent les rives du Nil, loin de la Citadelle, pour implanter leurs créations. Ils marquaient ainsi de leur présence royale le grand Caire, se donnant à voir dans les rues de leur capitale, intégrant dans le domaine royal une zone en pleine mutation. Avec la crise, les lieux du cérémonial se replièrent peu à peu à l'ombre de la Citadelle, à l'image de la cité elle-même³³¹.

Al-Nāṣir Muḥammad, avant les périodes obscures, avait repensé la Citadelle. Une muraille désormais entourait le *maydān* sis à ses pieds, intégrant ainsi à l'ensemble de la forteresse cette place immense au lustre retrouvé. Dorénavant, *maydān* et site du pouvoir ne faisaient qu'un, le premier marquant les limites du deuxième, renforçant sa cohésion. Les demeures sultaniennes³³² surplombaient le manège et les écuries, pour que le sultan puisse

329. Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/1, note p. 129, d'après Ibn Taḡrī Birdī. Ce dernier signale aussi une partie de polo chez l'émir Baybars, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 99-100 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 73).

330. Behrens-Abouseif, *Cairo of the Mamluks*, *op. cit.*, p. 305.

331. Sur l'expansion puis la crise urbaine, voir Jean-Claude Garcin, dans "Toponymie", *op. cit.*, et « Le Caire et l'évolution urbaine des pays musulmans à l'époque médiévale », dans *Annales Islamologiques*, 25, 1991, IFAO, pp. 289-304 ; André Raymond, *Le Caire*, *op. cit.*, et Julien Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan*, *op. cit.*

332. Al-Aṣraf Ḥalīl déjà avait fait construire une *qāʿa* et une tour *raḫraf* qui donnaient sur le *maydan*, mais l'emplacement prête encore à discussion. Al-Nāṣir fit détruire les édifices de son frère, et fit bâtir un autre *raḫraf* un peu plus loin. Il fit également édifier le *qaṣr al-ablaq*, un palais semi-privé conçu pour les réceptions quotidiennes et les audiences privées. Dans toutes les sources, il est dit que ce *qaṣr* domine le *maydān*. Voir Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 152, 188-190, 281. Voir aussi *infra*.

contempler de ses appartements privés ou semi-privés les exercices de ses mamlûks. Ainsi, la vue, primordiale, tissait davantage encore le lien entre le pouvoir et les cavalcades.

Avec les cérémonies sises au Ḥawš, la Citadelle se ferma sur elle-même, confinant en son sein les arts de la *furūsiyya*, les soustrayant aux yeux du peuple et les réservant pour la seule élite, comme pour en cacher la décadence. Seul le *maq'ad* désormais leurs conférait quelque solennité³³³. Le Maṭ'am al-ṭayr cependant assurait la liaison nécessaire avec la ville et distillait encore quelque splendeur régaliennne hors de l'enceinte de la Qal'a³³⁴. Peu soucieux de pompe³³⁵ mais pressentant la menace ottomane, Qāyṭbāy concentra ses efforts sur la rénovation militaire et donc de la *furūsiyya*, poursuivie avec enthousiasme par al-Ġawrī. Le niveau retrouvé des cavaliers mamlûks put alors s'exhiber à nouveau avec brio dans le *maydān* de la Citadelle rebâti à sa mesure.

6.) Le maydān, une lice structurant la ville.

Les équipements nécessaires au *maydān* et le prestige qui l'auréole entraînèrent logiquement des aménagements urbains qui dépassaient ses seules limites. La ville se définissait en partie autour de lui. Il devenait ainsi un élément structurant manifeste de l'organisation spatiale de la cité.

L'expansion qui caractérisa l'histoire du Caire entre le x^e et le xiv^e siècle répondait au besoin de vastes espaces des cavaliers mamlûks pour leurs évolutions³³⁶. Les *maydān*-s que les premiers sultans mamlûks fondèrent s'inscrivirent donc dans les nouvelles limites qu'ils voulaient donner à la ville, et même au-delà.

333. Rabbat, *ibid*, p. 274 ; Behrens-Abouseif, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 56-58, 66-67 ; Garcin, Maury, Revault, Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, *op. cit.*, p. 213.

334. Behrens-Abouseif, «The North-eastern extension », *op. cit.*, p. 167-169.

335. Ibn Iyās évoque ses parties de polo, la revue des lanciers ou des troupes, mais ne spécifie pas où elles avaient lieu. Il semble avoir été attaché au ḥawš puisqu'il y fit bâtir un pavillon. On sait par le témoignage de Félix Fabri (voir *supra*) que sous son règne, le *maydān* de la Citadelle était le lieu d'entraînement des mamlûks. On sait aussi qu'il fit rénover le manège d'al-Nāṣir, pour lequel il dépensa des sommes importantes, mais Ibn Iyās ne dit rien quant à son utilisation. Enfin, il supprima les revues de lances de *maḥmal*, la remise des tenues de laine à Maṭ'am al-ṭayr, l'entrée solennelle du sultan dans le Caire avec les troupes en grande tenue et les chasse princière, abolissant ainsi une grande part du cérémonial (cf. Badā'i, *op. cit.*, t. III, p. 330 , et traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 367-369).

336. Voir Garcin, "Toponymie", *op. cit.*, p. 114 et 130.

Ce fut al-Šāliḥ qui initia le mouvement, en créant le sien sur les rives du Nil. Pour pouvoir y accéder, un pont sur le ḥalīġ fut construit (Qanṭarat al-ḥarq), à un endroit où autrefois les porteurs d'eau venaient s'approvisionner³³⁷, et qui ouvrait désormais un passage aisé vers l'ouest d'al-Qāhira, entre la ville fatimide et le fleuve. Le retrait de ce dernier et l'abandon du *maydān* ont laissé place à un vaste espace pouvant être loti, offrant ainsi à la ville les terres d'un nouveau quartier³³⁸.

Le *maydān* de Baybars (Maydān al-zāhirī), qui se trouvait un peu plus loin, sur la nouvelle rive, connut le même sort. Après qu'al-Nāṣir l'eut transformé en jardin, entretenu sur la cassette du trésor, il décida finalement de le céder à l'émir Qawṣūn. Celui-ci fit aménager sur les rives une *zarbiyya* (quai sur pilotis) qui porta son nom et qui devait protéger la zone des impétuosité du fleuve. De nombreuses demeures y furent bâties³³⁹. Le parcours qui y menait depuis la Citadelle semble déjà avoir été bordé de nombreuses habitations, puisque Qaytbugā le trouvait trop peuplé, au point d'en faire un autre, à l'accès moins fréquenté. Ce nouveau *maydān* sur la Birkat-al-fīl, ne tarda pourtant pas à attirer lui aussi les villas des émirs³⁴⁰.

Les aménagements occasionnés par les *maydān*-s d'al-Nāṣir marquèrent davantage encore le paysage urbain en dehors d'al-Qāhira. En 720/1320, pour garantir des crues son Maydān al-nāṣirī et viabiliser les terres à ses abords, il ordonna l'érection d'une *zarbiyya*. Le projet, un temps abandonné faute de terre nécessaire pour les remblais, fut finalement réalisé en creusant un nouvel étang près du Maydān al-mahāra, la Birka al-nāṣiriyya. La terre ainsi prélevée servit à la *zarbiyya*, et la *birka* permit de mettre en valeur la zone à proximité de la jumenterie³⁴¹.

Ainsi, la stabilisation des terres autour des *maydān*-s situé à l'ouest du ḥalīġ et le prestige de ces fondations princières entraînèrent-ils la création de nouveaux quartiers résidentiels

337. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, t. 3, p. 627.

338. *Ibid.*

339. *Ibid.*, p. 628. Maqrīzī rapporte par exemple que le *naẓir al-ġayṣ* Ibn al-Ḥalī avait une maison dont le jardin était situé dans le voisinage du *maydān al-zāhirī*, dans *Sulūk op. cit.*, vol. I, p. 837 (cf. la traduction de Quatremère, vol. II/2, p. 59).

340. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 629.

341. *Ibid.*, p. 529-530 et 631. Voir aussi Julien Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan*, *op. cit.*, p. 101 et 103. Rabbat rapporte la même anecdote dans *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 240-241, mais dit que la *zarbiyya* (qu'il appelle *zarība*) a été construite pour protéger le *maydān al-mahāra*. Or, Maqrīzī parle bien du *maydān al-nāṣirī*. Sur la *zarbiyya*, voir Garcin, "Toponymie", *op. cit.*, n. 81 p. 133.

pour des demeures cossues, tel les terrains de golf aujourd'hui et les villas élégantes qui les bordent³⁴². À leur abandon, les *maydān*-s devinrent des champs immenses libres de constructions. La ville gagna sur eux : les *maydān*-s al-ṣāliḥ³⁴³, al-ẓāhirī³⁴⁴ et celui de la Birkat al-fīl³⁴⁵ furent lotis, le Maydān al-qabaq accueillit le grand cimetière³⁴⁶.

La villégiature de Siryāqūs, centrée au tour du *maydān*, provoqua des transformations plus radicales encore. En quelques mois, le village s'étendit, les résidences émirales y fleurirent, un couvent soufi (*ḥanqāh*) s'y établit. Pour pouvoir satisfaire ce soudain afflux de population, des marchés furent créés, des mosquées, des magasins, des hammans. Pour faciliter l'approvisionnement par bateaux, le sultan fit creuser le *ḥalīḡ al-nāṣirī* depuis le Nil³⁴⁷, permettant aussi de drainer l'eau des terres auparavant recouvertes par le fleuve³⁴⁸.

Ces extensions fulgurantes de la ville, où les demeures étaient le reflet des *maydān*-s, conçues pour la classe aisée et entourée de beaux jardins, ne survécurent pas à la crise, quand la cité se replia. Siryāqūs disparut sans laisser de traces, à part le *ḥanqāh*, les constructions sur la *zarbiyya* de Qawṣūn, aux abords du Maydān al-ẓāhirī furent détruites en 806/1403-1404³⁴⁹, le Maydān al-mahāra demeura vide³⁵⁰.

Ce fut la Citadelle qui exerça alors son pouvoir d'attraction, remplaçant le prestige des *maydān*-s dorénavant trop excentrés et vidés de leurs spectateurs. Les émirs de haut rang

342. L'image est de Doris Behrens-Abouseif, dans *Cairo of the Mamluks*, *op. cit.*, p. 63. Voir aussi Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan*, *op. cit.*, p. 111 et notamment n. 165 dans laquelle il cite un passage de Maqrīzī (*Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. p. 436) : "Les gens multiplièrent les constructions sur le chemin (*ṭarīq*) de l'Hippodrome sultanien (al-Maydān al-sulṭanī). Les édifices étaient disposés avec régularité (*muntazamatan*) depuis les Ponts des lions (Qanāṭir al-sibā') jusqu'à l'hippodrome, sur ces différents côtés".

343. *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 627.

344. *Ibid*, p. 628.

345. Il reçut notamment le palais de Baktimur al-Saqī, *ibid*, p. 630. Sur ce palais et ses écuries, voir *infra*.

346. *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 2, p. 463-464, vol. 3, p. 376.

347. *Ibid*, vol. 3, p. 481. Voir également Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 231-233 ; et Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan*, *op. cit.*, p. 102.

348. Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 237.

349. *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 628.

350. *Ibid*, p. 631. Voir aussi Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan*, *op. cit.*, p. 104 et 107.

fixèrent leurs résidences à ses abords immédiats, face aux écuries et au *maydān*, nouveaux cadres des arts de la *furūsiyya* et du cérémonial qui désormais s'y concentraient³⁵¹.

Le *maydān* de la Qal'a n'était pas, lui, riverain du Nil ou d'un étang. L'arrosage de son jardin maintes fois remanié et toujours plus luxuriant nécessitait pourtant un apport d'eau conséquent. L'aqueduc de Ayyûbides fut donc restauré et son tracé modifié. Al-Nāṣir fit construire un nouvel ouvrage qui rejoignait le premier³⁵². Négligé par la suite, Barqûq le réhabilita³⁵³. Mais ce fut al-Ġawrī qui lui donna toute sa mesure³⁵⁴. Pour l'entretien de son *maydān*, il entreprit en effet des travaux gigantesques et fort onéreux : il reconstruisit les deux-tiers de l'aqueduc, alimenté par six roues hydrauliques (*sāqiyya*)³⁵⁵, et en fit bâtir un deuxième, près de la mosquée du sultan Ḥaṣan, pour approvisionner l'immense bassin du *maydān*³⁵⁶. Trois *sāqiyya*-s permettaient aussi de remplir des réservoirs destinés à étancher la soif des mamlûks s'exerçant à la lance³⁵⁷.

Ces aménagements profitèrent, bien entendu, à la zone entière. Les sultans firent aussi construire dans les environs du *maydān* des installations pour le bien public. Al-Nāṣir installa un *sabīl* (citerne pour la distribution d'eau gratuite aux passants) à l'extérieur des murs³⁵⁸. Al-Ġawrī et son émir Qanibay Qara y érigèrent trois mosquées³⁵⁹. Ainsi, à l'image des *maydān*-s qui autrefois trônaient en ville, celui de la Citadelle concentra désormais tous les soins du pouvoir et attira l'élite régnante, matérialisant, par sa position géographique et son faste retrouvé, son statut d'avant-poste du palais. Un avant-poste qui marqua durablement

351. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 448 ; Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan*, *op. cit.*, p. 430-431.

352. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 740, 744, vol. 4, p. 212 ; Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, 196-198 ; Casanova, "Description de la Citadelle", *op. cit.*, p. 660, 664.

353. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, t. V (éd. Popper), p. 600.

354. En 914/1508, cf. Ibn Iyās, *Badā'iʿ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 137-138 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, t. I, p. 134).

355. Raymond, *Le Caire*, *op. cit.*, p. 184. Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, 196-198. Al-Ġawrī ne reprit qu'en partie l'aqueduc d'al-Nāṣir Muḥammad. Il préféra rebâtir totalement l'aqueduc du Vieux-Caire, plus au sud que celui d'al-Nāṣir dans sa partie qui touche le Nil, et rattraper ce dernier vers le mur de Saladin.

356. Behrens-Abouseif, *Cairo of the Mamluks*, *op. cit.*, p. 303.

357. Ibn Iyās, *Badā'iʿ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 137-138 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, t. I, p. 134). Pour tous les aménagements hydrauliques, voir la thèse de Valentine Denizeau, *Conduire l'eau*, *op. cit.*, notamment p. 285-288.

358. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 740.

359. Behrens-Abouseif, *Cairo of the Mamluks*, *op. cit.*, p. 303-306.

l'empreinte de la ville, puisque malgré les modifications importantes que connut la Citadelle, une grande place demeure à ses pieds, seul vestige du "paradis" d'al-Ġawrī.

Ainsi, grands fondateurs de *maydān*-s, les Mamlûks adoptèrent une tradition ancienne instituant le *maydān* comme une place princière, se plaçant de ce fait dans la filiation des dynasties qui les avaient précédés. Souverains-cavaliers avant-tout, et le revendiquant largement, le *maydān* devint le théâtre parfait pour affirmer leur puissance, avec des spectacles guerriers dont ils étaient les seuls acteurs. En effet, les exercices martiaux qui s'y déroulaient dépassaient le seul polo et témoignaient de leur maîtrise exceptionnelle des arts de la *furūsiyya*. La démonstration de ces aptitudes, magnifiées par l'environnement somptueux du *maydān* paysager, leur permettait de justifier leur règne. Aussi n'est-il pas étonnant qu'ils aient choisi le *maydān* comme cadre de leur cérémonial : il était ainsi l'arène unique de l'ostentation régaliennne et de la puissance militaire. Il devint logiquement une place majeure de la cité mamlûke, l'avant-poste du palais dans la ville, noyau de nouveaux quartiers huppés dont la création fut facilitée par les aménagements urbains parfois colossaux qu'il avait généré, imprimant sur la ville la marque des cavaliers.

B. L'ISTABL : UNE SALLE PARTICULIÈRE À LA DEMEURE MAMLÛKE.

Sa condition, revendiquée, de cavalier, accompagnait le mamlûk jusqu'en sa demeure. Ses chevaux étaient ses biens les plus chers, et le droit des les monter un privilège – presque³⁶⁰ – exclusivement réservé à sa classe. Aussi le mamlûk leur accorde-t-il dans sa maison une place de choix, qui prendra des proportions aussi démesurées que le nombre des montures dans les palais émiraux.

L'*istabl*³⁶¹ (écurie), en effet, différenciaila résidence mamlûke de celle du sujet ordinaire – c'est-à-dire n'appartenant pas à la classe militaire – aussi riche ou savant fût-il. Le mamlûk allait à cheval, les autres, au mieux, à dos de mule. Ainsi, dans les demeures émirales surtout – le simple mamlûk n'en avait pas les moyens –, l'ostentation architecturale se manifestait par la beauté de la salle noble, et par la taille des écuries. Celles-ci étaient bien plus qu'un abri pour les montures : elles étaient le cœur, la base du logis, la fierté du maître des lieux.

La Citadelle, le palais du prince, en était le modèle. C'était en effet immédiatement à ses pieds que le souverain avait choisi de loger ses innombrables coursiers. Le complexe palatial était pourtant bien grand. Il voulait cependant pouvoir les contempler de ses fenêtres, se rendre aux écuries qui symbolisaient sa force depuis ses appartements, obliger ses visiteurs à les traverser pour qu'ils mesurent ainsi l'étendue de sa puissance.

Cette situation privilégiée, qui les reliait directement au prince, ne suffit pourtant pas. Les écuries sultaniennes concentrèrent en effet, pendant une longue période, le siège hautement symbolique des audiences publiques du sultan et la place de son investiture, comme pour rappeler que la gouvernance de l'État était assurée par une classe de cavaliers dont il était le leader.

360. Nous verrons qu'il y avait des exceptions, cf. *infra*, III. 4. C.

361. On trouve deux orthographes à ce mot : اسطيل ou اصطيل.

1.) Les écuries du sultan.

D'après Casanova, ce fut al-Kāmil qui décida de construire les écuries royales aux abords immédiats de la Citadelle. Il argumente en citant Maqrīzī : "Al-Malik al-Kāmil quitta le palais du Vizirat pour la Citadelle et l'habita, et il transporta le marché des chevaux, chameaux et ânes à *ar-Roumeilat* sous la Citadelle". Conscient de l'importance de la cavalerie, le souverain ayyūbide aurait jugé indispensable d'avoir les chevaux "sous la main", le marché donc, mais aussi les écuries³⁶².

Elles sont mentionnées à l'époque de Baybars³⁶³. S'il fut le premier sultan mamlūk à remanier la Citadelle, il ne semble pas avoir touché l'*Iṣṭabl al-sulṭānī*, dans lesquelles il passait pourtant une bonne partie de son temps. Il en fit cependant construire d'autres, à proximité du *maydān* et du marché au chevaux, et donc toutes proches de l'écurie du palais, pour ses coursiers, ses mamlūks les plus intimes et son fils Baraka Ḥān, qu'il souhaitait mettre sur le trône³⁶⁴. La constitution d'une remonte conséquente, sise aux abords de la Qal'a, était bien une manière d'affirmer la volonté de Baybars de voir son fils lui succéder. Il s'agissait d'une preuve matérielle de son association au trône. À ses *ḥuṣḍāšīyya*, dont Qalāwūn, qui pouvaient lui contester le pouvoir ou celui de son fils, il assigna les tours de Rawḍa pour logis et pour écuries³⁶⁵, signe non seulement que demeure et *iṣṭabl* sont indissociables pour un mamlūk, et que les écuries d'un émir puissant en constituent la force et qu'il est préférable de les tenir à quelque distance de la Citadelle.

Les écuries de la Citadelle ne furent pas les seules cependant à accueillir les chevaux de l'État : les écuries de Ġuq abritaient les montures destinées aux mamlūks sultaniens nouvellement affranchis, jusqu'à la création du *maydān* de la birkat al-fīl³⁶⁶. Les chevaux de

362. Casanova, "Description de la Citadelle", *op. cit.*, p. 594-595.

363. Pour ne citer qu'un exemple, lorsqu'il revint incognito de Syrie à la Citadelle en 667/1268 et "descendit près de la porte de l'écurie باب الاسطبل", dans Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, t. I, p. 577 (cf. la traduction de Quatremère, t. I/2, p. 64).

364. Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 105, 134-135. Si l'on en croit cet auteur, Baybars fit construire deux écuries pour son fils, une au sud du *maydān*, près du mur de Qarāqūš (p. 105) et une autre près des murs de la ville, au nord de la Citadelle (p. 135).

365. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 586, *Sulūk*, *op. cit.*, t. I, p. 445-446 (cf. la traduction de Quatremère, t. I/1, p. 140).

366. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 629. Voir *supra*.

poste, régulièrement montés par les sultans lors des voyages qui les amenaient loin du Caire, avaient leurs propres écuries³⁶⁷. Enfin, les villes de province n'étaient pas en reste : le palais de Damas avaient des écuries dignes d'un sultan nous dit Maqrīzī³⁶⁸.

Al-Nāṣir Muḥammad, en donnant une nouvelle configuration à la Citadelle, renforça la liaison à la fois structurelle et symbolique entre l'*iṣṭabl* et le siège du pouvoir. Le mouvement fut initié par son frère al-Aṣraf Ḥalīl, qui n'eut pas l'occasion de mener à terme le projet architectural qu'il avait sans doute pour la Citadelle. Il avait en effet déjà fait construire un pavillon d'agrément, le *raḫraf*, et "dans son voisinage, une tour près de l'écurie" qui lui servit de salle d'audience³⁶⁹. Contigüe à ce *raḫraf*, ou lui servant peut-être de soubassement, il avait également fait édifier en 1292 une *qā'a* (grande salle, hall) dont les fenêtres donnaient sur les écuries et le *maydān* et qu'il n'eut que peu l'occasion d'utiliser³⁷⁰.

Si al-Nāṣir fit détruire une partie des édifices de son frère, il en reprit le principe : la partie résidentielle de la Citadelle, comme sa partie semi-publique, celle où il dirigeait l'État, surplombaient les écuries. Il conserva la *qā'a* de son frère, et lui assigna divers usages : elle fut d'abord sa salle de trône privée, jusqu'à la construction de son Qaṣr al-ablaq, puis une salle destinée à ses invités³⁷¹.

En 712/1312, il fit raser le *raḫraf* de son frère et édifia à la place, légèrement décalé sans doute, une tour dans laquelle il transféra les mamlûks³⁷². Peu après, en 713-714/1313-1314, non loin de la tour, il fit construire son palais, le Qaṣr al-ablaq³⁷³. Il s'agit en fait d'un ensemble de quatre palais : le premier est une salle du trône, dans laquelle le sultan reçoit ses émirs pour traiter des affaires courantes de l'État, et les trois autres avaient des

367. À ce sujet, voir J. Sauvaget, *La Poste aux chevaux dans l'empire des Mamlouks*, Paris, 1941.

368. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 561 (cf. la traduction de Quatremère, vol. I/2, p. 44).

369. Casanova, "Description de la Citadelle", *op. cit.*, p. 616, d'après Maqrīzī. Un *raḫraf* existait déjà sous Baraka Ḥān, mais al-Aṣraf Ḥalīl semble l'avoir fait détruire pour en construire un autre (cf. Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 154-155).

370. Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 150, 152 et 156. Sur la Qā'a al-aṣrafiyya, voir *ibid*, p. 150-169.

371. *Ibid*, p. 150. Après la mort d'al-Nāṣir Muḥammad, elle devint la salle des émirs détenteurs de l'autorité réelle, puis une prison et enfin une *ṭabaqa* pour les mamlûks royaux (*ibid*, p. 151).

372. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 686 ; Casanova, "Description de la Citadelle", *op. cit.*, p. 626 ; Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 154-156.

373. Sur le Qaṣr al-ablaq, voir Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 199-213.

fonctions plus privatives. Tous avaient la même vue, et regardaient, au premier plan, les écuries³⁷⁴.

Si la reconstitution de ces divers édifices reste assez délicat à réaliser et qu'il est encore difficile d'établir avec précision leurs positions respectives, les sources sont unanimes pour dire qu'ils surplombaient les écuries : elles n'étaient pas au-dessous, mais un peu plus loin, de façon à pouvoir être vues depuis les fenêtres des bâtiments dont il vient d'être question³⁷⁵.

Al-Nāṣir Muḥammad fit aussi probablement remodeler l'*iṣṭabl* lui-même. Casanova juge qu'il remania tellement qu'il ne resta rien de l'œuvre de ses prédécesseurs. Il semble s'agir principalement d'un agrandissement³⁷⁶, auquel les autres sultans n'ont apparemment pas touché³⁷⁷. C'est Félix Fabri, encore, qui nous permet d'en saisir toute l'étendue : "nous y vîmes aussi des écuries pour chevaux, si vastes que cinq cents chevaux pouvaient tenir en chacune d'elles"³⁷⁸. Cette "multitude énorme de vastes écuries"³⁷⁹, laisse supposer qu'ils y avaient plusieurs corps de bâtiments. Pourtant, toutes les montures personnelles du sultan ne s'y trouvaient pas, puisque les juments reproductrices et les jeunes poulains séjournèrent au Maydān al-maḥarī³⁸⁰. On mesure ainsi l'immensité du cheptel chevalin détenu par les souverains mamlûks, qui offraient régulièrement de nombreuses montures à leurs émirs et en recevaient en cadeaux tout autant³⁸¹.

374. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 669-670. Casanova, "Description de la Citadelle", *op. cit.*, p. 635 et 669 d'après al-'Umari, dont on retrouve aussi le texte dans Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 202-203 ; *Palais et maison du Caire*, *op. cit.*, p. 44-46 ; Behrens-Abouseif, "Citadel of Cairo", *op. cit.*, p. 61. Le Qaṣr al-ablaq est donc un édifice élevé.

375. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 670. Voir aussi Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 221.

376. Casanova, "Description de la Citadelle", *op. cit.*, p. 656.

377. Malgré quelques rénovations, qui semblent davantage des rafraîchissements qu'une restructuration, comme celle du sultan al-Zāhir Ḥuṣṣādam, fêru de *furūsiyya* (865-872/1461-1467). Behrens-Abouseif, "Citadel of Cairo", *op. cit.*, p. 64.

378. *Voyage en Égypte*, *op. cit.*, p. 488.

379. *Ibid*, p. 510. Plus loin (p. 935), Félix Fabri en reparle encore : "De la mosquée, nous montâmes vers le château où nous vîmes des quantités de chevaux et de grandes écuries."

380. Jusqu'à en être délogés, sous Barqūq, voir *supra*, le passage consacré à ce *maydān*.

381. À ce sujet, voir *supra*, II. 2. B.

En plus de la sellerie (*rikābhanah*) contenant de riches pièces de harnachement³⁸², les écuries de la Citadelle accueillait la ménagerie du sultan et ses oiseaux de chasse³⁸³. Ainsi, entre les chevaux, les éléphants, les chameaux, les animaux de la ménagerie, les oiseaux de proies et diverses pièces de sellerie, ces *iṣṭablāt* renfermaient une richesse considérable. On comprend aisément pourquoi, en plus de la valeur symbolique de sa fonction, l'émir *aḥūr*, qui gérait ces écuries, était l'un des personnages les plus importants de l'État. Il supervisait également un personnel très nombreux³⁸⁴, indispensable au train du souverain. Pour satisfaire à la population grouillante qui chaque jour y travaillait, al-Mu'ayyad Ṣayḥ y fit bâtir une mosquée³⁸⁵.

Les écuries de la Citadelle accueillait également deux structures, probablement liées, plus en relation avec leur aspect cérémoniel et officiel et dont il sera question un peu plus bas. Il s'agit d'une loggia, *maq'ad*, qui semble avoir existé déjà à l'époque d'al-Nāṣir³⁸⁶ et qui servira aux séances de justice qui s'y dérouleront sous les burjites, et d'un palais, résidence officielle de l'émir *aḥūr*, à l'importance stratégique et symbolique croissante, appelé Ḥarrāqa³⁸⁷. Si ses premières évocations sont à mettre en relation avec Barqūq, sa construction n'est mentionnée dans aucune source. Pour Rabbat, son nom, Ḥarrāqa, qui désigne un gros bâtiment de guerre, implique son aspect massif³⁸⁸. Il se trouvait à proximité de la porte des écuries, aussi appelée Porte de la chaîne (Bāb al-silsila), avec laquelle il est le plus souvent associé.

Je laisse la parole à Casanova qui fit, d'après Maqrīzī et Qalqaṣandī, une reconstitution assez claire de cette zone³⁸⁹ :

382. Il suffit, pour s'en faire une idée, de reprendre les nombreux passages dans les sources arabes où les divers sultans régalaient leurs émirs de montures harnachées de selles et de brides dorées.

383. Behrens-Abouseif, "Citadel of Cairo", *op. cit.*, p. 61.

384. Voir *infra*, III. 4. A.

385. Behrens-Abouseif, "Citadel of Cairo", *op. cit.*, p. 64. Casanova attribue la construction de cette mosquée à Barqūq, voir *infra*. Maqrīzī évoque dans ses *Ḥiṭaṭ* la construction de la mosquée des écuries mais il y a un blanc dans le texte à la place du nom du bâtisseur (*op. cit.*, vol. 4, p. 327).

386. Behrens-Abouseif, "Citadel of Cairo", *op. cit.*, p. 64.

387. Je n'ai pas réussi à déterminer avec certitude si le *maq'ad* se trouvait dans la Ḥarrāqa. Un passage d'Ibn Tagrī Birdī (*Nuḡūm*) rapporté par Casanova en n. 1, p. 91 de sa "Description de la Citadelle", *op. cit.*, le laisserai penser : المقعد من الاصطبل السلطاني المعروف بالحراقة.

388. Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 206.

389. "Description de la Citadelle", *op. cit.*, p. 691.

"Cette Porte de la Chaîne nous permet d'entrer dans les Écuries du sultan. On y remarquera un pavillon de réception مقعد qui touche à la place Roumeilat, et une mosquée construite en 812 par Al-Faradj ibn Barḳoûḳ. A droite se trouvent les somptueuses écuries du sultan, attenantes à la Porte de la Chaîne par une construction, qui sert de demeure et parfois de prison aux principaux émirs. C'est la Ḥarrâḳat à laquelle conduit un escalier."

Les écuries étaient entourées de murs et constituaient une enceinte distincte de celle du complexe royal, aux pieds de celui-ci, sur le côté ouest. Ces deux enceintes communiquaient entre elles. Al-ʿUmarī rapporte en effet que l'ṭwān du Qaṣr al-ablaq ouvre un passage avec les écuries³⁹⁰. Ainsi, par une série d'escaliers et de portes réservées, le sultan pouvait accéder aux écuries, et de là au *maydān*³⁹¹, directement depuis son palais, y compris à cheval³⁹². C'était le passage qu'il utilisait pour se rendre dans le manège pour les prières des deux fêtes³⁹³. Casanova, dans sa restitution de la Citadelle à l'époque de Maqrīzī et de Qalqaṣandī, évoque, derrière la mosquée des écuries, "un chemin taillé dans le roc qui longe l'enceinte fortifiée de la Citadelle"³⁹⁴. La communication devait donc se faire sur ce chemin, à l'aplomb du Qaṣr al-ablaq³⁹⁵.

Ainsi les écuries, dans lesquelles on pénètre par la Porte de la chaîne (Bāb al-silsila), constituaient une troisième entrée à la Citadelle, en plus de la Porte de la Qarāfa (Bāb al-

390. Voir le texte rapporté par Casanova, *ibid*, p. 691, et par Rabbat, *Citadel of Cairo, op. cit.*, p. 202-203.

391. Le *maydān* avait ses propres murailles (voir *supra*) et constituait donc une troisième enceinte, accolée à celle des écuries. Il est difficile d'établir s'il existait une porte permettant la communication entre ce *maydān* et les écuries. Maqrīzī, dans *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 740 semble l'affirmer, en relatant que le sultan, depuis la porte de son palais, نزل إلى منفذه من الإسطنيل إلى هذا الميدان. Si l'on en croit un épisode de lutte entre deux factions rivales relaté par Ibn Taḡrī Birdī, la communication devait pouvoir être coupée, de même que celle entre les écuries et la Citadelle, ouvertes uniquement en temps de paix (*Nuḡūm*, vol. VII (éd. Popper), p. 413-414 (cf. la traduction de Popper, vol. VI, p. 23-24).

392. Casanova, "Description de la Citadelle", *op. cit.*, p. 697 et 699 ; Rabbat, *Citadel of Cairo, op. cit.*, p. 202 et 210.

393. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 740.

394. Casanova, "Description de la Citadelle", *op. cit.*, p. 691.

395. Rabbat évoque également une communication entre la *qā'a* d'al-Aṣraf Ḥalīl, conservée par son jeune frère, et les écuries (dans *Citadel of Cairo, op. cit.*, p. 152). La *qā'a* en question étant à proximité du qaṣr al-ablaq, on peut imaginer que les deux passages se rejoignaient avant d'atteindre les écuries. Pour ce même auteur, ce que la Description de l'Égypte désigne sous le terme de Sab' Ḥadarāt serait les restes de l'escalier reliant le qaṣr al-ablaq aux écuries (p. 210).

qarāfa) et de la Porte des degrés (Bāb al-mudarraġ), avec l'avantage considérable sur ces deux dernières de déboucher directement dans l'enceinte du palais. Certes, l'accès était ouvert seulement en temps de paix³⁹⁶, mais il conférait aux écuries une position stratégique majeure, qui explique que leur possession fut un enjeu central dans les diverses luttes de factions.

2.) Bien plus qu'une simple écurie.

L'architecture, la taille des bâtiments et leur agencement les uns par rapport aux autres reflètent l'importance qu'ils revêtent aux yeux du commanditaire³⁹⁷. Il n'est pas anodin, pour une dynastie qui se distingue par son statut de cavalier, d'accorder une telle place aux écuries dans son palais. En plus de la dimension pratique – pouvoir loger les nombreuses montures –, c'était aussi une manière de montrer son attachement à ses chevaux, qui d'une certaine façon, l'ont hissée sur le trône. Sans leur maîtrise des arts de la *furūsiyya*, qui leur donnait une suprématie militaire incontestable, les Mamlûks n'auraient pas pu prendre le pouvoir. Le mamlûk était lié à sa monture, aussi le sultan voulait-il matérialiser ce lien par une connexion entre sa demeure, son palais et le logis de ses coursiers, une connexion visuelle d'abord – les avoir toujours sous les yeux – puis une connexion physique, pouvoir descendre aisément parmi eux. Le lien était implicite pour le sultan, et devait être compris par celui qui contemplait sa demeure. La taille des écuries de la Citadelle, colossales et probablement cossues – il s'agissait d'héberger plusieurs centaines de montures de prix – était également un rappel de l'idéologie de l'élite au pouvoir, des origines de sa primauté.

De place symbolique, l'écurie du sultan s'est transformée en position hautement stratégique, du fait de son accès direct au palais. Dans les périodes de troubles intérieurs, tenir la Porte de la chaîne, c'était contrôler la moitié de la Citadelle³⁹⁸. Laisser la place, c'était renoncer à

396. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, vol. VII (éd. Popper), p. 414 (cf. la traduction de Popper, vol. VI, p. 24).

397. À ce sujet, je renvoie le lecteur à l'article de R. Stephen Humphreys, « The expressive Intent of the Mamluk architecture of Cairo : a preliminary essay », dans *Studia Islamica*, XXXV, 1972, pp. 69-119.

398. Ibn Taġrī Birdī attribue cette réflexion à son père, qui occupa le plus haut poste de l'État après le sultan, celui de commandant en chef des armées (*atābak al-'asākir*). Lors d'une lutte intestine contre le sultan Faraġ, l'émir Taġrī Birdī, allié avec le grand émir Aitamiš essaya de persuader ce dernier de ne pas quitter la Porte de la chaîne, afin que la Citadelle ne tombât pas totalement entre les mains du camp adverse (*Nuġūm, op. cit.*, vol. VI, p. 16 (éd. Popper), cf. la traduction de Popper, vol. II., p. 12).

un avantage considérable. Certes, tenir cette moitié ne suffit pas toujours à prendre le tout³⁹⁹, mais c'était déjà beaucoup, comme, entre autre, contrôler une partie des entrées et des sorties. Aussi les chroniques d'Ibn Taġrī Birdī et d'Ibn Iyās font-elle souvent mention, pour la fin du VIII^e/XIV^e et le IX^e/XIV^e siècle, de récits d'affrontements entre factions qui souhaitent en prendre possession⁴⁰⁰. Les tenants de la Citadelle profitaient de sa situation dominante pour assurer leur défense⁴⁰¹. Face à Bāb al-silsila, le toit de la mosquée Ḥasan représentait une autre position menaçante, d'où l'on pouvait tirer pierres, flèches et bombes de naphte⁴⁰². Au sud des écuries, le *maydān* était le troisième point d'appui pour un possible assaut, moins inquiétant cependant car un mur séparait les deux places⁴⁰³. Conscient que la communication entre les écuries et la Citadelle constituait une menace pour son autorité fragile, le fils de Qāyṭbāy, al-Nāṣir Muḥammad, fit boucher par un muret de pierre la Porte de la chaîne et celle du manège pendant quelques temps. On accédait alors à Bāb al-silsila par la rampe sous la Timbalerie⁴⁰⁴. Cette décision est significative pour le statut des écuries : le jeune sultan aurait pu condamner le passage qui menait des écuries jusqu'au palais, mais il préféra les intégrer au domaine royal, car leur domination avait aussi une portée emblématique.

399. Il arriva fréquemment, dit Ibn Taġrī Birdī, que des émirs prennent la Porte de la chaîne sans toutefois s'emparer de la Citadelle (*Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VII, p. 414 (éd. Popper), cf. la traduction de Popper, vol. VI., p. 24).

400. Il serait fastidieux de tous les reporter ici. Je me contenterai d'en signaler quelques uns : Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 416-417, 499-500, vol. VI (éd. Popper), p. 103-104, 134, 234, vol. VII (éd. Popper), p. 20, 671 et 678 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 39, 99, vol. II, p. 76, 98, 170, vol. V, p. 14-15, vol. VII, p. 22 et 27) ; Ḥawādīt, *op. cit.*, vol. VIII (éd. Popper), p. 4-5 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 3) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 377, 455 et 461 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 383, 495, 501).

401. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 235 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 170).

402. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 465, vol. VI (éd. Popper), p. 112 et 234 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 74, vol. II, p. 82 et 170) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, t. III, p. 436 (cf. traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 476).

403. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 413-414 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 23-24).

404. Ne pas confondre ce sultan, qui régna relativement peu (901-904/1496-1498), avec son homonyme, fils de Qalāwūn. Cet épisode eut lieu en 902/1497 (cf. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, t. III, p. 352, voir la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 392). Dans un autre passage (t. III, p. 436, cf. traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 476), l'auteur relate que al-Zāhir Qansūh en 905/1500, juste avant sa destitution, fit boucher la porte des écuries vers la Porte de la qarāfa (باب الاسطبل الذى من جهة باب القرافة). Or la Porte de la qarāfa se trouve à l'opposé par rapport à la Citadelle, sur le côté est. Veut-il parler de la porte qui donne des écuries sur le *maydān* ? C'est la solution qui me semble la plus probable, mais je ne saurais assurer que c'est la bonne. Voir aussi Behrens-Abouseif, "Citadel of Cairo", *op. cit.*, p. 64.

La Ḥarrāqa, ce bâtiment sis à la Porte de la chaîne, était la demeure d'émirs importants. Logiquement, il fut la résidence de l'émir *aḥūr*, grand connétable, qui en gérait l'intendance⁴⁰⁵. Il en était ainsi semble-t-il déjà sous Baybars⁴⁰⁶. Sous les Circassiens, elle paraît avoir été disputée entre l'émir détenteur de cette charge, et l'*abātak al-ʿasākir*, commandant en chef des armées, deuxième personnage de l'État après le sultan⁴⁰⁷. Malgré ces quelques querelles et exceptions, le grand connétable en était le résident officiel⁴⁰⁸. Barqūq, qui occupa les deux postes avant de devenir sultan, conféra à cette résidence qui avait vu son ascension une nouvelle dimension. En effet, une fois monté sur le trône, il choisit les écuries comme cadre de ses *maḥalim*-s (cours de justice royale), délaissant peu à peu le grand *iwān*, voulant marquer ainsi une rupture avec les qalāwūnides, et reprenant une tradition chère à Baybars⁴⁰⁹. Les successeurs de Barqūq suivirent son exemple : Farağ⁴¹⁰, Mu'ayyad Ṣayḥ⁴¹¹, Barsbay⁴¹². Puis la coutume se perdit, et les sessions eurent

405. Voir *infra*, III. 4. A.

406. Cf. un passage déjà partiellement rapporté *supra* : "Le sultan descendit près de la porte de l'écurie باب الاسطبل et demanda l'émir-akhor", dans Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, t. I, p. 577 (cf. la traduction de Quatremère, t. I/2, p. 64).

407. Le passage le plus significatif est la lutte que se livrèrent en 801/1399 Aitamiš, commandant en chef, et Sūdūn, émir *aḥūr*, qui refusait de lui céder la place, dans Ibn Taḡrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 3 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 3). D'autres passages du même ouvrage font également référence à la Porte de la chaîne comme résidence de l'*atābak al-ʿasākir* : vol. V (éd. Popper), p. 487, vol. VI, p. 312, vol. VII, p. 20 (cf. vol. I, p. 61, vol. III, p. 10, vol. V, p. 14 de la traduction). Ailleurs, ce furent les grands émirs, c'est-à-dire les régents qui voulurent y établir leur résidence : vol. VI (éd. Popper), p. 263 (cf. vol. II, p. 190-191 de la traduction). Ce fut la résidence qu'assigna al-Gawrī à Tūmānbāy lorsqu'il partit combattre les Ottomans en 920/1514-1515.

408. L'émir Īnāl Bāy épousa la sœur du sultan, et "comme il est de coutume pour le grand connétable pris résidence dans les écuries sultanienues", Ibn Taḡrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 111 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 81). D'autres passages évoquent l'installation de l'émir *aḥūr* dans les écuries royales. En voici quelques références : vol. V (éd. Popper), p. 447-448, 521, VI (éd. Popper), p. 101, 201 (cf. vol. I, p. 61, 115, vol. II, p. 74, 146 pour la traduction de Popper). Voir aussi Ibn Iyās, *Badāʾiʿ*, *op. cit.*, vol. III, p. 142-143, 342 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 156, 383).

409. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 662 et 666 ; Behrens-Abouseif, "Citadel of Cairo", *op. cit.*, p. 61 ; Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 151, 245, 294. Baybars apparemment aimait à rester dans les écuries puisque Quatremère rapporte (dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, t. I/2, p. 158 n. 3) d'après un auteur arabe, que la garde de Baybars (*ḥāṣṣakiyya*) faisait sa cour au prince dans le palais et dans les écuries.

410. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 666.

411. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 666 ; Ibn Taḡrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 484 (cf. la traduction de Popper, vol. III, p. 126).

412. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 559-560 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 5).

lieu au Ḥawš, dans le huit-clos de la seule cour. Ḥuṣqadam la réhabilita et reprit ses audiences aux écuries, en public⁴¹³. Qāyṭbāy y siégeait deux fois par semaine⁴¹⁴. C'était probablement dans la loggia (*maq'ad*) de la Ḥarrāqa, ouverte sur la cour, que le sultan trônait⁴¹⁵.

De siège de sa force militaire, celle de la remonte, les Iṣṭablāt al-sultānī devinrent également celui de sa souveraineté juridictionnelle. Toute l'expression de son pouvoir se concentrait en cet endroit hautement symbolique : le sultan-cavalier rencontrait ses sujets au milieu de ses montures, pour dispenser la justice que sa suprématie militaire l'autorisait à rendre. La présence des chevaux semblait un préalable : quand ils étaient aux pâturages, à la belle saison, les *maḥalim*-s avaient lieu au Ḥawš, exposé à la brise⁴¹⁶.

Avec cette dimension de cour de justice nouvellement acquise, Bāb al-silsila devint une place à part entière du cérémonial. Les conseils entre les principaux émirs, le calife et les cadis se tinrent désormais en son sein⁴¹⁷. Barqūq avait débuté aux écuries ses deux cavalcades d'investiture, en 784/1382 puis 792/1390, entouré des attributs de la souveraineté⁴¹⁸. Ses successeurs y furent désignés, et investis. Une fois le serment d'allégeance prêté, le nouveau sultan se retirait dans les chambres de la Ḥarrāqa pour revêtir la robe noire qui le désignait comme souverain⁴¹⁹.

413. bn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 744-745 (cf. la traduction de Popper, vol. VII, p. 71).

414. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, t. III, p. 66-67, 114 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 72, 102).

415. Behrens-Abouseif, "Citadel of Cairo", *op. cit.*, p. 61. Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 245. C'était en tout cas dans le *maq'ad* de la Ḥarrāqa qu'il se tenait avant de se rendre à sa cavalcade d'investiture, cf. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 362, (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 1).

416. Ibn Iyās (dans *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 68 et 102, cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 74 et 114), dit que les consistoires dans l'écuries prirent fin et qu'ils reprirent quelques mois plus tard. Ibn Taḡrī Birdī rapporte (dans *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 745, cf. la traduction de Popper, vol. VII, p. 71) que les sessions de justice aux écuries avaient lieu l'hiver, tous les samedi et mardi, pendant deux mois. Voir aussi Behrens-Abouseif, "Citadel of Cairo", *op. cit.*, p. 64.

417. bn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 418-419, 446-447, vol. VI (éd. Popper), p. 10, 318, vol. VII (éd. Popper), p. 32, 757 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 40, 60, vol. II, p. 7, vol. III, p. 12-13, vol. V, p. 24, vol. VII, p. 79).

418. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 362 et 518 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 1 et 113).

419. Faraḡ (cf. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 1-2, et vol. II, p. 1 de la traduction de Popper) ; Al-Manṣūr 'Abd al-'Azīz ibn Barqūq (cf. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 165, et vol. II, p. 119 de la traduction de Popper) ; al-Mu'ayyad Ṣayḥ (cf. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 323, et vol. III, p. 16-17 de la traduction de Popper) ; Al-Aṣraf Īnāl (cf. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 418, et vol. VI, p. 28-29 de la traduction de Popper) ; Ḥuṣqadam (cf. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 685, et vol. VII, p. 32 de la traduction de Popper) ; Al-Zāhir Timurbugā

Ainsi, à partir de Barqūq, les *Iṣṭablāt al-sultanī* étaient devenues le cœur du palais, jusqu'à ce qu'al-Ġawrī choisisse un autre lieu équestre, son somptueux *maydān* paysager, pour les remplacer. En adoptant les écuries comme siège de leur pouvoir, reprenant une pratique de Baybars mais abandonnée par ses successeurs baḥrites, les Circassiens renforcèrent le lien intrinsèque entre leur souveraineté et leur statut de cavaliers. Sous leur gouvernance, davantage encore que sous celle de leurs prédécesseurs, l'association entre trône et *furūsiyya*, était manifeste, visible. Les Mamlûks étaient des militaires, princes-cavaliers exclusifs, qui géraient un État et rendaient la justice parmi leurs sujets. Leur *iṣṭabl* était bien plus qu'une simple écurie. C'était le lieu unique et hautement symbolique dans lequel toute l'expression de leur autorité pouvait se concentrer.

3.) L'*iṣṭabl* des demeures émirales.

Les émirs copièrent le prince, la demeure du sultan servit de modèle à leurs palais, et l'*iṣṭabl* y joua aussi un rôle essentiel. Au début de la période mamlûke, et pendant une bonne partie du VIII^e/XIV^e siècle, le terme *qaṣr* – puisqu'il semble que ce soit toujours ainsi que l'on désigne les plus belles demeures d'alors – semble désigner un édifice élevé, dont la salle noble, la *qa'a*, constituait le premier étage⁴²⁰. Cette *qa'a* était une salle majestueuse, très haute. C'était la pièce de l'ostentation, celle dans laquelle l'émir recevait et affirmait son appartenance à l'élite.

Plus un émir était puissant, plus il avait de chevaux⁴²¹. Aussi la taille des écuries participait-elle tout autant à la démonstration de son rang. Avoir des écuries immenses cependant ne suffit pas à démontrer l'attachement qui le liait à ses montures : il les logea sous ses pieds,

(cf. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 842, et vol. VII, p. 139 de la traduction de Popper) ; Al-Ẓāhir Qānsūh (cf. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 405 et p. 447 de la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*) ; Al-Ġawrī (cf. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 4 et p. 3 du vol. I de la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*)

420. Pendant la période baḥrite, le terme *qaṣr* prit une acception plus spécifique que celle qu'il a d'ordinaire, "palais ou château", et désigna également cette salle du premier étage. Le terme *qā'a*, quant à lui, désigne une salle noble, qu'elle se situe au rez-de-chaussée ou à l'étage. Ainsi, dans ces palais typiques de la période baḥrite, *qā'a* et *qaṣr* sont synonymes (cf. Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 218-225).

421. À sa mort, Ibn Taġrī Birdī dit que son père, qui fut *atābak al-'asākir*, avait mille chevaux, que le sultan Faraġ s'appropriait (*Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 264, cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 191).

au plus près de lui, dans les superbes salles voûtées construites en pierre de taille sur lesquelles s'asseyait la *qa'a*.

Les puissantes voûtes du rez-de-chaussée, et donc des écuries, assuraient de solides fondations à l'élévation importante de la *qa'a* au premier étage. Au-delà de cette fonction architectonique, elles conféraient aux lieux une impression de solennité. L'ensemble, qui donnait sur la rue, revêtait une apparence massive et sévère, inspiré des châteaux croisés⁴²². Le *qaṣr* était bien le reflet de son propriétaire : à l'image de la *furūsiyya* qui avait hissé l'émir vers les sommets de la hiérarchie, les écuries soutenaient la *qa'a*, dans une rigueur toute militaire.

La structure des bâtiments, l'étendue des écuries et leur position dans l'ensemble du palais, témoignaient des trésors que renfermait aux yeux de l'émir son *iṣṭabl*, ce qui comptait parmi ses biens les plus précieux : ses chevaux, sa sellerie⁴²³ et ses mamlûks, qui sans doute y logeaient. Il était comme un coffre-fort, mais il aimait à le montrer car de lui dépendait sa position.

D'après Maqrīzī, al-Nāṣir Muḥammad fut à l'origine d'un des plus majestueux palais-écuries qu'ait connu le Caire. Il voulait offrir à son favori d'alors, Baktimur al-Sāqī une résidence à la mesure du lien qui l'unissait à lui. Il lui assigna donc en 717/1317, les restes du *maydān* construit par Kaytbugā, sur la Birkat al-fīl. En choisissant ce site, il réduisait à néant les traces matérielles des parties de polo de l'ancien sultan, tout en proposant un emplacement de choix à son favori, sur les rives de l'étang, qui concentraient déjà quelques demeures élégantes. L'acquisition du terrain n'alla pas sans quelques problèmes juridiques, mais le sultan obtint finalement gain de cause. La construction du *qaṣr* dura dix mois, coûta des sommes astronomiques, qui l'auraient été davantage si l'on n'avait pas fait travailler des prisonniers sur le chantier. Les écuries en étaient le point d'orgue, prétextes aux travaux et à

422. Pour tout ce qui concerne les caractéristiques générales des palais d'époque mamlûke ou l'étude d'un palais en particulier, je renvoie le lecteur aux divers articles publiés dans Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, op. cit. Cet ouvrage a largement été utilisé ici. Voir notamment p. 47-51 et 88 pour les caractéristiques des *qūṣr* du ^{xiv}^e siècle. Voir aussi Edmond Pauty « Les Palais et les maisons d'époque musulmane, au Caire », dans *MIFAO* 62, 1933, 92 p.

423. Voir à ce sujet la description de Félix Fabri de la somptueuse sellerie de son hôte (dans *Voyage en Égypte*, op. cit., p. 408-409) : «[...] une pièce qui était remplie d'équipement de chevaux et de mulets. Il y avait là, pendues, de nombreuses selles, ornées de lames d'argent et d'or, avec des étrivières et des étriers d'argent, des avant-selles, des croupières et des sangles, des muserolles, des brides et des rênes qui étaient ornées de grelots d'argent, à la façon des harnais des nobles Seigneurs. »

la condamnation de certains passages de la voirie publique. Sa capacité – six cents chevaux, dont prenait soin une centaine de palefreniers (*sā'īs*) – laisse deviner l'ampleur et la magnificence de la construction⁴²⁴. Pillé à la mort de Baktimur, mais habité plus tard par d'autres émirs, il ne reste rien de ce *qaṣr*, aussi est-il difficile d'affirmer qu'il correspondait aux caractéristiques générales évoquée plus haut.

Trois autres *quṣūr* ont laissé davantage de traces. Le palais d'Alīn Aq, actuellement en cours de restauration, est le plus ancien (1292). Bien que remanié plus tard, les vestiges de ce qu'il fut à l'origine sont encore bien visibles. On retrouve l'imposante salle basse servant à la fois d'écurie et de soubassement à l'impressionnante élévation de la *qa'a* à l'étage⁴²⁵.



Palais Alin Aq.

Plan du rez-de-chaussée — d'après plan d'archives de Herz —

1. Entrée principale, (a) *maṣṭaba* ; 2. Cour ; 3. Magasins à vivres (ou chambres domestiques) ; 4. Chambre ; 5. allée découverte ; 6. Escalier de l'étage ; 7. Salle basse (*iṣṭabl*) ; 8. Entrée secondaire ; 9. Porche ; 10. Cour des communs ; 11. Rampe vers la *sāqiya* ; 12. Puits avec *sāqiya* ; 13. Bassin ; 14. Ancien cimetière ; 15. *maṣḡid*, *zāwiya*.

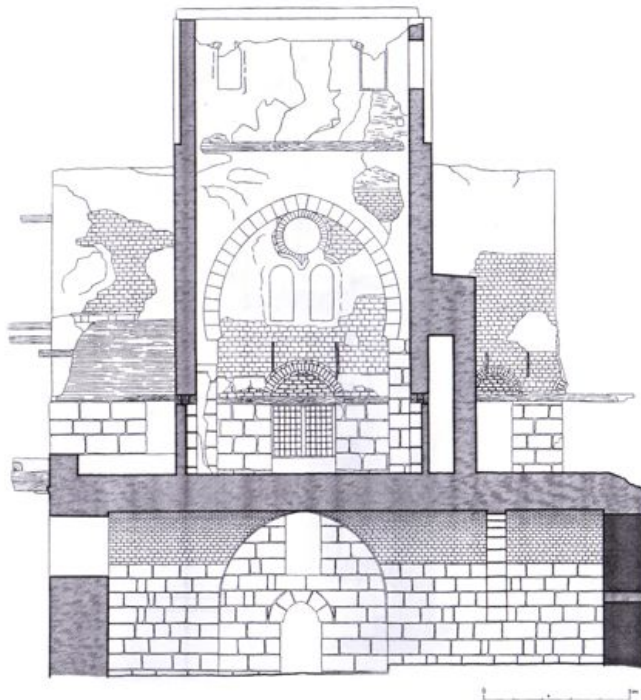
424. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, t. 3, p. 178, 222 et 448. Voir aussi Salmon, "Études sur la topographie du Caire", *op. cit.*, p. 116-118.

425. Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, *op. cit.*, p. 51-59, et Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 59.



Palais Alin Aq

(plan et élévation d'après *Palais et maisons du Caire. Époque mamlouke (xiii^e-xvi^e siècles)*, photographies de l'auteur).



Palais Alin Aq.

Coupe transversale avec élévation : *qasr* (finân Nord) et *isṭabl*.

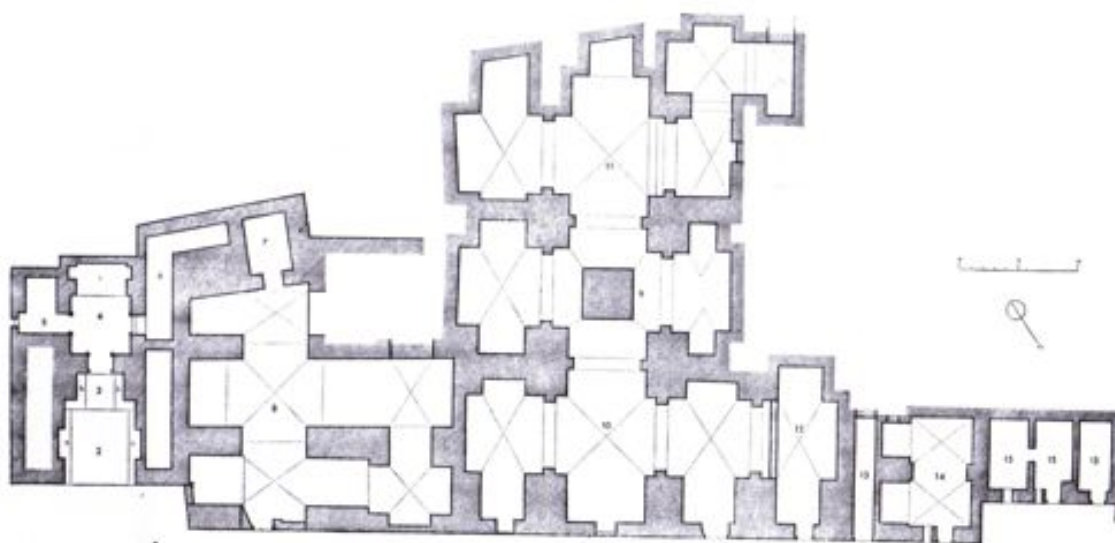




Palais Qawsūn

Arche d'entrée de l'*iṣṭabl*, aujourd'hui en partie murée

(plan d'après Revault et Maury, *Palais et Maisons du Caire* (XIV^e-XVII^e siècles), photo de l'auteure).



PALAIS DE QŪSŪN
(ou YAṢBĀK)

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE (relevé d'après Herz — 1895)

1. cour.	9. <i>darq'a</i> de la seconde salle de réception (<i>iṣṭabl</i>).
2. porche de Yaṣbāk, (a) banquette de pierre (XV ^e siècle).	10. <i>iṣṭabl</i> Nord de l' <i>iṣṭabl</i> .
3. porte de Qūsūn, (b) banquette de pierre (XIV ^e siècle).	11. <i>iṣṭabl</i> Sud de l' <i>iṣṭabl</i> .
4. entrée : antichambre, (c) <i>maṣṭaba</i> (XIV ^e siècle).	12. antichambre.
5. pièce de gardien.	13. couloir de communication.
6. couloir de communication.	14. magasin (ou chambre domestique?) (XV ^e -XVI ^e siècle).
7. pièce de repos.	15. magasin (ou chambre domestique?) (XV ^e -XVI ^e siècle).
8. première salle (<i>garden</i> ?).	

Al-Nāṣir Muḥammad est également à l'initiative du deuxième *qaṣr* : comme il l'avait fait avec Baktimur, il aurait demandé en 730/1330 à un autre de ses favoris, l'émir Qawṣūn, d'aggrandir ses écuries. Qawṣūn s'exécuta, racheta tout ce qui se trouvait aux abords de son palais, près de la Porte de la chaîne, et fit reconstruire le tout avec des écuries plus grandes. Le sultan paya les travaux. Le *qaṣr*, qui s'appelait aussi Iṣṭabl Qawṣūn – ce qui prouve l'importance fondamentale de l'écurie – fut grandiose. Cette magnificence suscita la jalousie. Après la mort d'al-Nāṣir, il fut lui aussi pillé. La sellerie notamment, renfermant des trésors largement décrits par Maqrīzī, attira l'avidité de la populace. Le palais demeura cependant la résidence des plus grands émirs, de l'*atābak al-ʿasākīr* en particulier⁴²⁶, et Maqrīzī juge que c'est l'un des plus beaux palais émiraux de son temps⁴²⁷. Yašbak le fit restaurer en 1476, avant qu'il ne soit pillé une nouvelle fois⁴²⁸. Le temps, malheureusement, a fait son œuvre et aucune restauration moderne n'est venue redonner au palais le brillant qu'il avait autrefois. Si l'édifice croule aujourd'hui sous les ordures, on peut encore en mesurer l'aspect puissant et l'immensité de la salle basse.

L'*iṣṭabl* avait deux entrées, dont l'une face à la Porte de la chaîne⁴²⁹. Les mamlûks pénétraient d'ailleurs dans leur demeure à cheval. Le sultan, quand il allait leur rendre visite, faisait de même⁴³⁰. La porte de l'écurie était donc l'entrée principale et se devait d'être majestueuse. Au Qaṣr Qawṣūn, l'autre entrée, celle des piétons, se trouvait à quelques mètres.

Un peu plus loin, dans l'ancienne cité fatimide, l'émir Baštak se fit construire en 737/1337 un palais aux caractéristiques similaires. Si l'édifice a subi de nombreux remaniements, on y devine au rez-de-chaussée les écuries voûtées supportant la belle salle noble de l'étage⁴³¹.

426. Voir Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, op. cit., p. 183 et Julien Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan*, op. cit., p. 443, d'après Ibn Taġrī Birdī, *Nuġum*, op. cit., vol IX (éd. Caire), p. 21.

427. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, op. cit., t. 3, p. 234, 236-237. Voir aussi Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, op. cit., p. 51-59, et Rabbat, *Citadel of Cairo*, op. cit., p. 277.

428. Voir Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, op. cit., p. 51-59, et Rabbat, *Citadel of Cairo*, op. cit., p. 182-185.

429. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, op. cit., t. 3, p. 234 et 236.

430. À ce sujet, voir Ibn Taġrī Birdī, *Nuġum*, op. cit., vol V (éd. Popper), p. 376-377, 581 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 11 et 160). Voir aussi Laila 'Alī Ibrāhīm, «Residential architecture in mamluk Cairo», dans *Muqarnas*, vol. 2, Yale University Press, 1984, pp. 56.

431. Je n'ai pas été autorisée à y pénétrer. Cf. Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, op. cit., p. 69 et 185. Voir aussi E. Pauty, "Palais et maisons", op. cit., p. 43.

Au tournant du siècle, la situation économique de l'Égypte ne permit pas aux émirs de se faire bâtir de grandes demeures comme le firent leurs prédécesseurs. Ils s'installèrent alors chez ces derniers, n'hésitant pas à remanier, reconstruire, selon leur situation et les critères de leurs temps, ces demeures qui ne leurs appartenaient pas et qu'ils louaient la plupart du temps⁴³². Les critères esthétiques et de confort de vie avaient évolué en effet. L'architecture domestique se faisait moins militaire, plus intime. Bien que les modalités d'expression aient changé, la salle d'honneur et les écuries en restèrent le pivot.

La demeure n'était plus désormais un *qaṣr* (massif, avec la salle noble au-dessus des salles voûtées servant d'écurie), mais une *dār* (structurée autour d'une cour centrale). On y pénétrait, à cheval ou à pied, par une porte en chicane qui aboutissait sur une cour intérieure. Cette cour permettait l'articulation entre les diverses parties de la *dār*, et les pièces principales étaient largement ouvertes sur elle : la salle voûtée des écuries au rez-de-chaussée, et la pièce de réception, désormais une loggia, *maq'ad*, à l'étage, en situation dominante, non plus sises au-dessus d'elles, mais en face. " Les *maq'ad*, produit de la sociabilité d'une classe de cavaliers, sont les pièces les plus déterminées de la *dār*, lieu où l'émir, avec ou sans hôtes, pouvait se détendre sans doute et se reposer, mais tout près et à portée de vue de ce qui le distinguait de tous dans la société urbaine et dans l'État : ses chevaux."⁴³³

L'émir Ṭāz, l'un des favoris d'al-Nāṣir Muḥammad, se fit construire un palais près de la Citadelle, en 753/1352. Subsistent les vastes et imposantes salles voûtées servant d'écurie – qui firent la renommée du palais – et sur lesquelles devait s'asseoir une *qa'a*⁴³⁴. Remanié par la suite, on ajouta dans le prolongement un *maq'ad*, ouvrant sur une belle cour. L'ensemble constitue probablement un bon exemple de transition entre ces deux modèles de palais⁴³⁵.

432. Julien Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan*, op. cit., p. 436-439.

433. J.-Cl. Garcin, dans Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, op. cit., p. 215. " Ce n'est là sans doute qu'une hypothèse" rajoute-t-il. Voir aussi *ibid*, p. 214, la relation qu'il tisse entre *maq'ad* et écurie : "[...] si la plupart du temps l'écurie, salle voûtée, est distincte de la cour sur laquelle elle donne, le *maq'ad* paraît lié, pendant les premiers temps au moins, à la présence de l'écurie".

434. Maqrīzī, *H̱iṭaṭ*, op. cit., t. 3, p. 240-243. Voir aussi Julien Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan*, op. cit., p. 435.

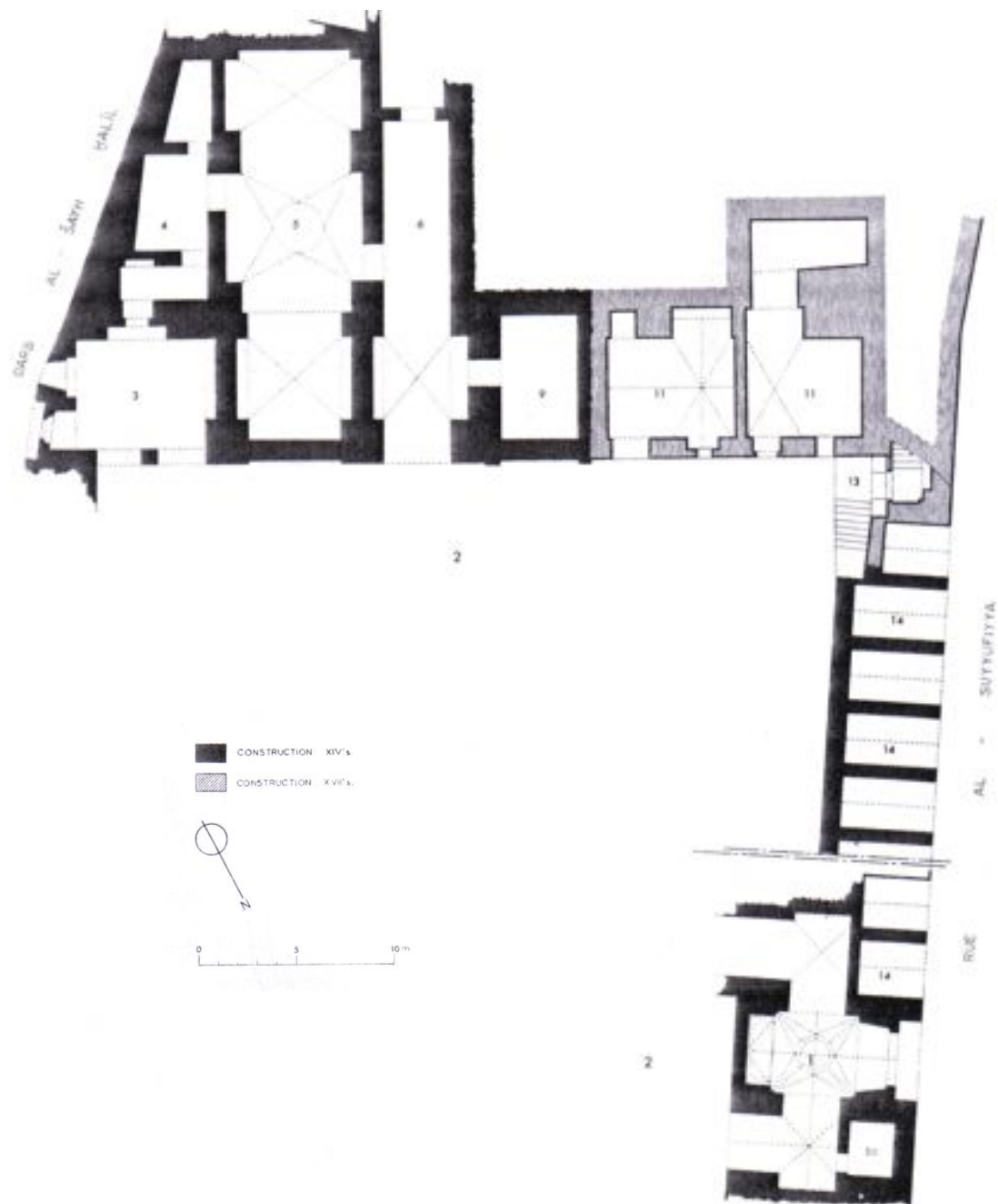
435. Dans *Palais et maisons du Caire*, op. cit., p. 187.



Palais de l'émir Tâz

Salle voûtée des écuries (ci-dessus) et *maq'ad* (ci-dessous). Sur la gauche de la photographie, on distingue la grande arche qui ouvre sur l'écurie (photographies de l'auteure).





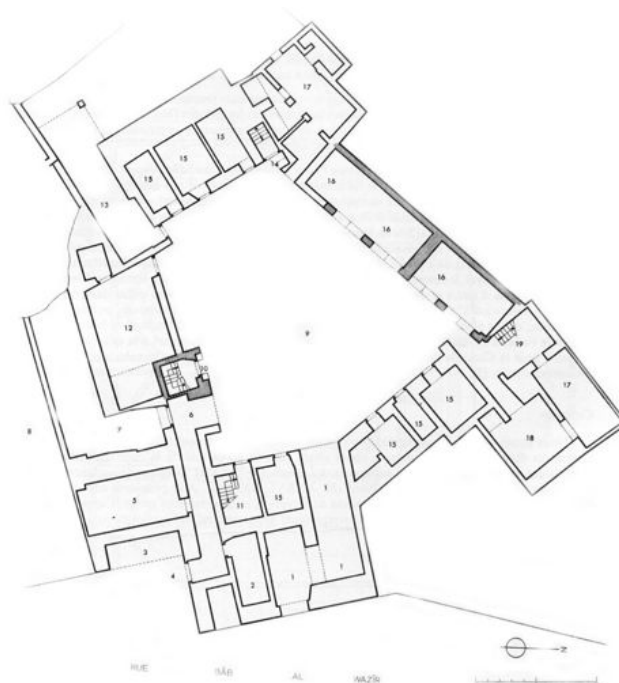
Palais de l'Emir Tāz.

Plan du rez-de-chaussée (essai de restitution).

1. Entrée principale (XIV^e siècle); 2. Cour; 3. Entrée secondaire; 4. Antichambre; 5. Salle inférieure; 6. Couloir de dégagement vers les communs; 9. Chambre; 11. Magasins; 13. Escalier du *maq'ad* (XVII^e siècle); 14. Magasins extérieurs.

d'après *Palais et maisons du Caire. Époque mamlouke (xiii^e-xvi^e siècles)*

Dans les environs, en s'approchant de Bāb zuwayla, le palais al-Razzaz offre les vestiges d'une écurie qui semble correspondre davantage par sa structure à l'*iṣṭabl* du IX^e/XV^e siècle. Dans cette demeure plus modeste que les palais dont il vient d'être question, les écuries sont installées dans une salle longue s'ouvrant sur la cour par cinq arcs brisés. Elles pouvaient contenir une dizaine de chevaux, guère plus⁴³⁶. Dans un coin, subsiste encore une mangeoire en pierre. Si rien ne prouve qu'elle soit d'époque mamlûke, elle atteste au moins de la pérennité de la fonction. Au-dessus, une salle abritait probablement les habitations des mamlûks au service du maître, qui résidait à l'opposé de la cour⁴³⁷.



Palais al-Razzāz.

(Partie Nord). Plan du rez-de-chaussée (état actuel).

1. Magasins (ex-entrée principale); 2. Loge du portier; 3. *sabl* (sous *kuttāb*); 4. Entrée actuelle (ex-entrée secondaire); 5. Ex-réservoir (?); 6. Porche; 7. Communication avec *madrasa*; 8. *madrasa* Sūfān Ša'bān; 9. Cour; 10. Porte de Qāyṭ-Bāy; 11. Porche; 12. Ex-*ṭaḥṭābūš*; 13. Communication avec la 2^e cour; 14. Escalier du *maq'ad*; 15. Magasins; 16. Ex-galerie arquée; 17. Communs - *saqla*; 18. Moulin à grains; 19. Escalier.

d'après *Palais et maisons du Caire. Époque mamlouke (XIII^e-XVI^e siècles)*

436. Chaque stalle est en effet suffisamment grande pour accueillir deux chevaux.

437. Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, *op. cit.*, p. 209. Voir aussi *ibid*, p. 197-199, la description de plusieurs *dār-s* moyennes, qui comportent des écuries pour quelques chevaux. Julien Loiseau, dans *Reconstruire la maison du sultan*, *op. cit.*, p. 454, rapporte la description de la Dār Ṭaybuḡā, dont l'*iṣṭabl* a été conservé : "prévu pour neuf chevaux, ses plafonds reposent sur trois arches de pierre et deux colonnes de marbre."



Palais al-Razzaz

Intérieur de l'*iṣṭabl* (arche donnant sur la cour aujourd'hui bouchée) ; mangeoire dans l'une des stalles ; vue sur les arches de l'*iṣṭabl* donnant sur la cour et aujourd'hui en partie murées (photos de l'auteure).

On retrouve la même configuration dans le palais de l'émir Čānim, dont l'acte de *waqf* a été édité⁴³⁸. L'*iṣṭabl*, ouvert sur la cour par des arcades, était conçu pour abriter neuf chevaux. Les chambres des mamlûks de l'émir et leurs dépendances se trouvaient au-dessus. Pour pénétrer dans le logis de l'émir et de sa famille, où se trouve le *maq'ad*, il fallait traverser la cour. À côté du logis à proprement parler, et mis à part les communs nécessaires au fonctionnement d'une maisonnée importante (les cuisines et les réserves par exemple), l'écurie et le logement des mamlûks constituaient l'autre pôle essentiel de la cour.

A contrario, on trouve la mention sommaire d'un petit *iṣṭabl* recouvert d'un plafond grossier dans un autre acte de *waqf*, rédigé à l'époque de Qāyṭbāy⁴³⁹. Cet acte décrit le palais d'un riche marchand, Šihab al-Dīn, qui s'était offert une demeure cossue. Cependant, la description de l'*iṣṭabl* détonne avec le reste de l'édifice. Sa qualité de civil lui interdisait d'autre monture qu'une mule. Ainsi, malgré le standing de la maison, l'écurie ne se vit accorder qu'une place fort discrète.

À l'origine de toutes les demeures émiraes, on retrouve la maison du souverain⁴⁴⁰. La Citadelle servit de modèle et les émirs adaptèrent ses évolutions. Leurs palais empruntèrent leurs attributs à celui du sultan : on en retrouvait la configuration générale, celle donnée par les baḥrites, avec la *qa'a* ou le Qaṣr al-ablaq en hauteur, et les écuries aux pieds, bien que dans le cas de la Citadelle, elles ne servissent pas de soubassement, puis, plus tard, avec le *maq'ad*, qui rappelle les loggias du Ḥawš et de la Ḥarrāqa dans lesquelles le souverain trônait pendant la période circassienne. À leur tour, les petits émirs adoptèrent les principes architecturaux des demeures des puissants, à la mesure de ce qu'ils pouvaient se permettre⁴⁴¹. À une échelle plus modeste, les écuries faisaient partie intégrante de leur maison. Au bas de la chaîne, le logis du simple mamlûk, dont il est évidemment plus difficile de rendre compte, devait nécessairement avoir cette caractéristique commune avec celle de l'émir : une pièce pour se loger, une écurie pour sa monture⁴⁴². Cette unité de base logis/

438. Mona Zakarya, *Deux palais du Caire médiéval. Waqfs et architecture*, éd. CNRS, 1983, 163 p.

439. *Ibid.*

440. Voir Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, *op. cit.*, p. 160.

441. *Ibid.*, p. 88.

442. Il semble en effet que l'on trouve dans de nombreuses demeures modestes à valeur locative la présence d'une écurie. Celle-ci bien entendue peut aussi servir à un âne ou une mule, mais le simple mamlûk devait aussi faire partie de la clientèle potentielle. Voir Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, *op.*

écurie, augmentant en taille et en somptuosité à la mesure de son rang, demeurerait donc la caractéristique distinctive de la demeure du mamlûk.

Ces quelques exemples, sans doute trop peu nombreux pour tirer des conclusions systématiques mais pour lesquels on dispose de traces matérielles ou écrites, nous permettent d'évaluer l'importance accordée aux écuries dans les demeures mamlûkes. Chez les plus grands émirs, les écuries sont aussi impressionnantes que la salle d'honneur. Dans les *quṣūr* de la première période, leur étendue et leur robustesse vont déterminer l'élévation de la *qa'a* : sans salles basses imposantes, la salle d'honneur ne peut point l'être. Le fait que l'émir choisisse d'y mettre ses chevaux illustre à quel point son prestige et sa puissance se mesurent à l'aune de l'étendue de son écurie et du nombre de ses montures. Maqrīzī d'ailleurs, en mentionnant ce qu'il pense être deux des plus beaux *quṣūr* de son époque ne s'étend que très peu sur le logis lui-même. Les *iṣṭablāt* en revanche, gagnent sa faveur, ce sont elles qui concentrent ses quelques lignes descriptives. Elles sont la renommée du palais. Un *qaṣr* digne de ce nom ne se conçoit pas sans écurie immense.

Il est plus difficile de trouver pour la période circassienne des exemples similaires de très vastes écuries, sans doute en partie parce que les somptueux palais baḥrites étaient réutilisés par les plus grands émirs. Peut-être aussi que ces derniers plaçaient un grand nombre de leurs chevaux ailleurs, dans des écuries annexes, ne gardant auprès d'eux que les plus précieux et les montures nécessaires à leurs mamlûks. Cependant, même si la taille des écuries est moins importante, leur présence classe la demeure. À niveau de vie égal, ce sont elles qui distinguent le palais d'un émir de celui d'un non-mamlûk. Au même titre que sur la porte du palais et dans la grande salle, certains émirs vont même apposer leur blason sur ses murs en forme de long bandeau décoratif⁴⁴³. Ils marquent ainsi leur sceau sur les bâtiments essentiels et symboliques de leur demeure : la porte, pour signaler au visiteur chez qui il entre, la salle d'honneur, pour lui signifier chez qui il se trouve, et l'écurie, pour lui démontrer qui il est.

cit., p. 201-202.

443. Julien Loiseau, *Reconstruire la maison du sultan*, *op. cit.*, p. 440-441, et n. 31.

Ce fut donc aussi à travers l'architecture que les Mamlûks affirmèrent leur appartenance à la classe dominante. Les édifices qu'ils firent construire pour eux-même, pour leur propre jouissance, leurs palais, leurs places de divertissements et de villégiature, eurent tous une connexion directe à la *furūsiyya*. Les *maydān*-s d'abord, dans lesquels ils se livraient, entre eux et parfois en public, à leurs activités favorites, qui devinrent les hauts-lieux de l'expression du cérémonial et du faste de leur souveraineté, davantage que le palais lui-même. Les écuries ensuite, qui acquirent sous leur gouvernance un prestige bien supérieur à celui auquel les destinait leur fonction première, abriter des chevaux. L'*iṣṭabl* devint non seulement un signe de reconnaissance de la demeure mamlûke, mais celui du sultan fut, en plus de cela, un espace dans lequel il exerçait son autorité de souverain, où il montrait à ses sujets qu'il était davantage que le leader de l'élite militaire, qu'il était le chef de l'État avec toutes les fonctions et attributions que cela implique.

Le fait que cette dynastie de cavaliers ait adopté des places équestres pour montrer et démontrer ses prérogatives régaliennes est hautement symbolique. C'était l'illustration par la pierre de son idéologie, de la certitude de ses signes d'appartenance et de supériorité, de ce qui la distinguait plus que tout autre : la *furūsiyya*.

4. APPAREIL D'ÉTAT ET PRÉROGATIVES DU POUVOIR : QUELQUES MANIFESTATIONS DU PRESTIGE DE LA *FURŪSIYYA*

L'affirmation de la *furūsiyya* en tant qu'attribut de distinction s'est donc manifestée par des pratiques hautement symboliques pour le pouvoir, dans lesquelles elle a le premier rôle – les jeux – et par le gigantisme et le luxe architecturaux des lieux au service des pratiques équestres et des chevaux – les *maydān*-s et les écuries. En dehors de ces signes flagrants et ostensibles de l'attachement des Mamlûks à leur statut de cavaliers, d'autres manifestations, plus discrètes, davantage dissoutes dans un ensemble d'usages et de symboles, attestent de la relation profonde qui liait les Mamlûks à leurs montures.

A. LES FONCTIONNAIRES DE LA *FURŪSIYYA* : LE *DĪWĀN AL-ISTABL*

L'importance accordée par les Mamlûks à la *furūsiyya* et à leur statut de cavaliers se reflète logiquement dans l'appareil d'État, particulièrement dans l'organisation des écuries sultaniennes, colossales, qui constituaient un véritable département de l'État, le *dīwān al-istabl*⁴⁴⁴. Leur fonctionnement nécessitait un personnel nombreux, qui comprenait à la fois l'un des personnages les plus importants du royaume et des fonctionnaires très modestes.

• L'émir *aḥūr al-kabīr*, grand connétable.

Le prestige de l'émir *aḥūr al-kabīr* (أمير اخور الكبير) ou grand connétable, illustre l'attachement de la classe mamlûke à la *furūsiyya*. D'après Qalqašandī, le terme *aḥūr* viendrait du persan et désignerait une écurie⁴⁴⁵. Ibn Taḡrī Birdī affirme que ce serait Baybars qui aurait introduit la charge en Égypte, inspiré par la tradition mongole. Cependant, Irwin estime qu'elle existait déjà dans des États musulmans plus anciens que celui des Mamlûks, ceux des Seljûkides et

444. Voir Bernadette Martel-Thoumian, *Les Civils et l'administration dans l'État militaire mamlûk* (ix^e/xv^e siècle), Damas, 1992, p. 54-55. Il ne s'agit cependant pas d'un des *dīwān*-s les plus importants.

445. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, op. cit., vol. V, p. 461. Voir aussi Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/1, p. 119, dans la riche note (n. 3), consacrée à cette charge.

même des Ayyûbides, et que c'est à eux qu'ils l'auraient empruntée⁴⁴⁶. Enfin, Maqrīzī rapporte que ce fut al-Nāṣir Muḥammad qui augmenta son importance au sein de l'État mamlûk⁴⁴⁷. Effectivement, la charge était désormais confiée à un émir de cent, qui, en plus de son commandement militaire, se voyait attribuer l'intendance des écuries – une tâche énorme d'après le même auteur⁴⁴⁸.

Elle consistait essentiellement à gérer les écuries du sultan, qui, nous l'avons vu, étaient immenses et comprenaient plusieurs centaines, probablement même plusieurs milliers d'animaux. Il veillait particulièrement aux soins des chevaux, mais on trouvait aussi dans les écuries des mules, des chameaux, des éléphants, les animaux de chasse. Il fixait ce qui devait être donné comme provende à chacun d'entre eux⁴⁴⁹. Il était secondé par un personnel important sur lequel je reviendrai. Il semble aussi avoir été chargé de contrôler l'ingénierie relative aux travaux d'irrigation⁴⁵⁰, mais eut aussi des missions plus militaires : préparer une expédition ou en prendre le commandement, imposer le pouvoir mamlûk aux chefs bédouins⁴⁵¹.

La résidence qui lui était assignée à Bāb al-silsila, nous l'avons vu, était une position stratégique de première importance. Elle conféra à son hôte une influence en conséquence. Pendant la période circassienne, il était incontestablement l'un des émirs les plus éminents et les plus puissants, comme en témoignent certains privilèges implicites à sa charge : d'une

446. Robert Irwin, *The Middle East in the middle ages. The Early Mamluk sultanate 1250-1382*, Southern Illinois University Press, 1986, p. 53-54.

447. Ḥiṭaṭ, *op. cit.*, vol. 3, p. 727.

448. Casanova, dans "Description de la Citadelle", *op. cit.*, p. 656. Voir aussi Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 119, n. 3.

449. Voir Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, n. 3, p. 119-120.

450. Citant Qalqaṣandī, Quatremère rapporte que l'émir aḥūr al-kabīr était responsable de l'émir aḥūr al-sawāqī, en charge des machines d'irrigation (cf. *ibid*). Ibn Iyās raconte qu'en 915/1509, qu'une digue (جسر) se rompit dans la province de Giza, et que l'émir aḥūr partit à bride abattue pour essayer de faire colmater la brèche (Badā'ī, *op. cit.* vol. IV, p. 159, cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I., p. 155).

451. En 864/1460, alors qu'il prépare une expédition contre Chypre, Īnāl demande à son émir aḥūr d'amener les bateaux depuis Alexandrie jusqu'à Damiette, d'où doivent embarquer les hommes (Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 547, cf. la traduction de Popper, vol. VI, p. 102). En 921/1515, al-Ġawrī souhaite envoyer en Syrie un corps expéditionnaire pour surveiller les manœuvres à la fois des Ottomans et des Séfévides. Il confie le commandement du corps en question à son émir aḥūr (Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol IV, p. 447, cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.* vol. I, p. 413). En 908/1503, al-Ġawrī envoya plusieurs de ses émirs de cent, dont l'émir aḥūr, mater les Bédouins, qui provoquaient des désordres. Il fut envoyé dans la Šarkia et y subit une défaite cuisante (Ibn Iyās, *ibid*, p. 51, cf. p. 47-48 de la traduction de Wiet). Voir aussi Irwin, *The Middle East*, *op. cit.*, p. 115.

part, sa présence était requise lors de l'assemblée hautement décisive qui désignait le nouveau sultan, comme ce fut le cas à la mort du sultan Ḥuṣṣādam, en 872/1467 et lors de la nomination d'al-Ġawrī en 906/1501⁴⁵², et, d'autre part, il occupait une place prestigieuse lors des conseils ou cortèges royaux, prenant parfois le pas sur des émirs en principe plus importants que lui. Ibn Taġrī Birdī rapporte ainsi une anecdote qui eut lieu sous le règne éphémère du fils de Ġaḥmaḡ, le sultan al-Malik al-Manṣūr 'Uṭmān en 857/1453 : dans le cortège (*mawḡib*) l'émir aḡūr se trouva au dessus de l'émir maġlis, ce qui non seulement ne s'était jamais vu, mais, en plus, était particulièrement irrévérencieux à l'égard de l'émir maġlis, qui était déjà un émir de premier rang alors que l'émir aḡūr al-kabīr n'était encore qu'un troupière (ġundī). La coutume, cependant, semble s'être installée puisque sous Īnāl, l'émir aḡūr kabīr prenait place au-dessous de l'émir silāḡ (émir des armes), mais au-dessus des autres, dont l'émir maġlis⁴⁵³.

La charge d'émir aḡūr al-kabīr était parfois cumulée avec une autre. Les chroniques font état de plusieurs cas durant toute la période mamlūke : Qalāwūn confia à plusieurs de ses émirs importants la surveillance de diverses régions, et son émir aḡūr reçut la surveillance de la province du Fayūm. Faraġ avait investi son émir aḡūr al-kabīr de la vice-royauté par intérim. Celui de Mu'ayyad Ṣayḡ fut également atābak al-'asākir des armées égyptiennes. Quelques années plus tard, sous Ġaḥmaḡ, l'émir Ġulbān occupa pendant plusieurs années à la fois la charge d'émir aḡūr al-kabīr et de gouverneur de Damas. Sous Qāyṭbāy, l'émir qui occupait cette charge était aussi gouverneur d'Alexandrie. Enfin, al-Ġawrī nomma en 910/1504 son connétable émir ḡāġġ⁴⁵⁴.

De fait, la charge était convoitée et couronnait une carrière réussie, qui pouvait amener à des postes encore plus importants. On trouve dans les chroniques plusieurs anecdotes en ce sens. Par exemple, lorsque l'émir Sūdūn Ṭāz fut destitué de cette charge, il dut quitter Bāb al-silsila et se contenter de son seul commandement militaire, sans participation au

452. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 757, cf. la traduction de Popper, vol. VII, p. 79 ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. IV, p. 3, cf. la traduction de Wiet, *Journal*, op. cit., vol. I, p. 1).

453. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 392, cf. la traduction de Popper, vol. VI, p. 9 ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. IV, p. 440-441, cf. la traduction de Popper, *Journal*, op. cit., vol. I, p. 40.

454. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 699, cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/1, p. 42 ; Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 201, 350, cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 146, vol. III, p. 34 ; Ḥawādīt, op. cit., vol. VIII (éd. Popper), p. 59, cf. la traduction de Popper, p. 41 ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. III, p. 142, et vol. IV, p. 66 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circasiens*, op. cit., p. 156, et *Journal*, op. cit., vol. I, p. 63).

gouvernement, ce qui, apparemment, le vexa et l'amena à fomenter des troubles. Quand on lui donna le choix entre le poste d'émir *mağlis* et celui d'émir *aḥūr al-kabīr*, Timrāz choisit ce dernier. On peut également citer en exemple la belle carrière de Sayf al-Dīn Tanbak al-Zāhirī, dit Tanibak Mīq, qui fut nommé émir de cent, puis *ra's nawbat al-nuwab* (capitaine de la garde), puis émir *aḥūr al-kabīr*, puis gouverneur de Damas (*nā'ib* Dimašq) tout en ayant un émirat de premier rang en Égypte, ou celle de Aḥū Qaşruwah, qui fut promu émir *aḥūr al-kabīr* alors qu'il n'était encore qu'émir de dix, ce qui lui permit ainsi d'obtenir un rang d'émir de cent sans passer par l'émirat de quarante. Il fut ensuite gouverneur d'Alep. Enfin, al-Ġawrī désigna à ce poste son fils âgé de onze ans, qui s'installa à Bāb al-Silsila, comme une assurance sur l'avenir. C'était la première fois qu'un fils de sultan l'occupait⁴⁵⁵.

Elle fut parfois un préalable pour atteindre la fonction suprême. Plusieurs sultans circassiens furent en effet émir *aḥūr al-kabīr* : Barqūq d'abord, qui conféra aux écuries sultanienne le statut que l'on sait⁴⁵⁶, Mu'ayyad Šayḥ, Čaqmaq, al-Zāhir Yalbāy, Qanšuh Ḥamsmiyya⁴⁵⁷.

• Le personnel au service des chevaux.

L'émir *aḥūr al-kabīr* supervisait un personnel qu'il est impossible de quantifier mais qui devait être conséquent, au vu de l'immensité des écuries du sultan.

Il était assisté par plusieurs émirs de rang plus modeste que le sien, dont la position exacte est cependant incertaine. Selon Qalqašāndī, il avait sous ses ordres trois émirs de *ṭabalḥānā* (donc des émirs de de quarante) et un nombre incalculable d'émirs de dix et de soldats (*ğund*)⁴⁵⁸. Le traité de chancellerie *Kitāb diwān al-inšā'* fait mention quant à lui d'un second émir *aḥūr* (*amīr aḥūr al-ṭānī*), qui, "d'ordinaire tient rang parmi les émirs de

455. Ibn Tağrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 101-102, 779 et 785-786, vol. VII, p. 37, cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 74-75, vol. IV, p. 161 et 165-166, vol. V, p. 27 de la traduction de Popper) ; Ibn Iyās, *Badā'īf*, *op. cit.*, vol. IV, p. 453-454, 457-458, et vol. V, p. 1 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 418-419, 422, et vol. II, p. 1).

456. Voir *supra*, III. 3. B. 2).

457. Pour Barqūq, voir Ibn Tağrī Birdī, *Nuğūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 364 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 3) ; pour Čaqmaq, voir *ibid*, vol. VII, p. 36 (cf. vol. V, p. 26 de la traduction de Popper) ; pour al-Zāhir Yalbāy, voir *ibid*, vol. VII, p. 825 (cf. vol. VII, p. 127 de la traduction de Popper) ; pour Qanšuh Ḥamsmiyya, qui ne régna que trois jours en 902/1497 (à ne pas confondre avec un autre sultan qui portait le même nom et régna quelques mois plus tard et un peu plus longtemps) voir Ibn Iyās, *Badā'īf*, *op. cit.*, vol. III, p. 354 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 394).

458. *Šubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 18-19.

tabalkhānah, ou ceux de dix hommes"⁴⁵⁹. Ibn Taġrī Birdī et Ibn Iyās mentionnent effectivement dans leurs chroniques un émir *aḥūr* en second, qui était dans la plupart des cas détenteur d'un émirat de quarante, mais pas exclusivement. En effet, lorsque Ḥairbak al-Ašqar al-Mu'ayyadī fut nommé par Īnāl émir *aḥūr al-tānī*, il se vit attribuer un émirat de dix, "bien qu'habituellement la position de cet émir soit de quarante". Quelques mois plus tard cependant, le sultan lui accorda, en plus du premier, un autre émirat de dix⁴⁶⁰. Il existait également un émir *aḥūr* en troisième (*amīr aḥūr al-tālīt*), qui semblait avoir été choisi parmi les émirs de dix⁴⁶¹. Ainsi, si Qalqašandī mentionne trois émirs de *tablahānā* sous les ordres de l'émir *aḥūr al-kabīr*, l'auteur du *Kitāb al-inša'* n'en rapporte qu'un, quoiqu'avec restriction, ce que l'étude des chroniques confirme.

Quel qu'aient été les rangs effectifs de ces assistants, émirs *aḥūr* en second ou en troisième, la charge qu'ils occupaient au sein des écuries était une première étape dans leur carrière. Elle leur permettait parfois d'accéder à d'autres fonctions, plus prestigieuses, dont celle d'émir *aḥūr al-kabīr* et de compter ainsi parmi les plus hauts personnages de l'État. Les sources regorgent d'anecdotes qui le confirment. Par exemple, en 866/1462, Ḥuṣqadam, qui avait nommé quelques mois plus tôt un certain Bardbak Ḥāġin al-Zāhirī émir *aḥūr* en second, lui attribua un émirat de cent ; le sultan al-Zāhir Yalbāy fut émir *aḥūr* en second puis émir *aḥūr al-kabīr*. Il occupa ensuite d'autres postes importants avant le sultanat ; avant de devenir émir *silāḥ*, Ġānībak Faqīh (plus connu sous le nom de Ġānībak Tutuḥ, mort en 883/1478) avait été émir *aḥūr al-tānī*, puis émir *aḥūr al-kabīr* ; l'émir *aḥūr al-kabīr* nommé par Qāyṭbāy en 901/1495-1496 était précédemment émir *aḥūr al-tānī* ; la carrière de Qurqmās est également un bel exemple : il gravit graduellement les échelons, en commençant par la charge d'émir *aḥūr al-tānī*, puis devint commandant de mille et occupa plusieurs postes importants avant la charge d'*atābak al-asākir*⁴⁶².

459. Rapporté par Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., n. 3, p. 119. Le *Kitāb diwān al-inša'* se trouve sous forme manuscrite à la BnF, ms. arabe 4439, ancien fond 1573. À son sujet, voir Bernadette Martel-Thoumian, *Les Civils et l'administration*, op. cit., p. 16.

460. *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 426 et 443 (cf. la traduction de Popper, vol. VI, p. 32 et 42). Ce cas ne semble pas avoir été unique : pour les mentions d'émir *al-tānī* où le grade est spécifié, voir *ibid*, vol. VII p. 38, 77, 264, 518 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 28, 56, 174, vol. VI, p. 85).

461. Voir Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 174, 629 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 118, vol. VI, p. 157).

462. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit. vol. VII (éd. Popper), p. 703, 705, 825 (cf. la traduction de Popper, vol. VII, p. 44, 45, 127) ; Ibn Iyās, *Badā'i'*, op. cit., vol. III, p. 148, 317, vol. IV, p. 198 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 163, 358, *Journal*, op. cit., vol. I, p. 192). Pour des émirs *aḥūr al-tālīt* devenus émirs *aḥūr al-tānī*, voir Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 174 et 579 (cf. la traduction de Popper, vol.

À la fin de la période, l'émir *aḥūr* en second se vit confier des missions qui dépassaient largement le cadre des écuries et lui conférait, déjà, un prestige certain : Qāyrbāy puis al-Ġawrī choisirent le détenteur de cette charge pour mener des ambassades délicates, entre autre auprès du sultan ottoman. Pour asseoir l'autorité qu'ils lui déléguaient, ils le firent accompagner d'une escorte splendide⁴⁶³.

Ils avaient eux-même sous leurs ordres des émirs *aḥūriyya*, détenteurs au mieux d'un émirat de dix⁴⁶⁴, et des mamlûks sans grade⁴⁶⁵, dont certains, sans doute, commençaient leur carrière, comme tel semble avoir été le cas de Qurqmās dont il a été question *supra*. S'il devint émir *aḥūr al-tānī*, puis d'émir *aḥūr al-kabīr*, puis d'*atābak al-'asākir*, en 896/1491, lorsque Qāyrbāy l'envoya en mission à Damas pour récupérer des loyers impayés, il n'était encore qu'un émir *al-aḥūriyya* (أحد امير اخورية)⁴⁶⁶.

Enfin, certains membres du personnel sous les ordres des émirs en second n'avaient pas encore été affranchis, comme les *awġāqī* (اوجاقي) parfois orthographié *awšāqī* (اوشاقي), qui étaient chargés d'entraîner les chevaux⁴⁶⁷. Ce fut dans le corps qu'ils constituaient que Qalāwūn incorpora nombre de recrues⁴⁶⁸. Ils semblent avoir joui d'un statut enviable puisque, à partir d'al-Nāṣir Muḥammad, c'était dans leurs rangs que le sultan choisissait les jeunes cavaliers qui le précédaient lors des cortèges officiels : il les désigna alors par *ġiftawāt*⁴⁶⁹.

V, p. 118 et vol. VI, p. 123).

463. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 213, vol. IV, p. 199, 324 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 238, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 193, 303).

464. D'après le témoignage de Qalqašandī cité plus haut, *Ṣuḥb*, *op. cit.*, vol. IV, p. 18-19. Ils ne pouvaient de toutes façons dépasser en grade l'émir *aḥūr al-tālī*. On en trouve mention dans les chroniques comme امير اخورية (Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 587-588, cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 165).

465. Toujours d'après le témoignage de Qalqašandī cité plus haut, *Ṣuḥb*, *op. cit.*, vol. IV, p. 18-19.

466. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. III, p. 280 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, *op. cit.*, p. 315).

467. Qalqašandī, *Ṣuḥb*, *op. cit.*, vol. V, p. 454. Voir aussi la note de Quatremère, qui les désigne par *pages Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, n. 139, p. 108. Popper traduit le terme par *pages des écuries* (*ibid*, vol. V, p. 411, ou vol. VI, p. 705 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 35 ou vol. IV, p. 105).

468. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 694 et 780.

469. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 635 et 727. Voir aussi le passage dans lequel Ibn Taġrī Birdī rapporte la destitution du sultan al-Manṣūr 'Uṭmān en 857/1453 : il descendit de la Citadelle sur un cheval rouan (بوزيقيد), mais il n'y avait aucun *awġāqīyya* qui montait derrière lui, comme de coutume, pour les sultans (ملوك من الأمراء) (cf. *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VII (éd. Popper), p. 419, cf. la traduction de Popper, vol. VI, p. 27). Pour les cortèges, voir *infra*, III. 4. B.

Le harnachement royal était stocké dans le *rikābhānāh* (sellerie). Lorsque le sultan offrait un cheval équipé d'une selle et d'une bride dorées – ce qui arrivait souvent –, c'était là qu'elles étaient prélevées. Son intendance était confiée à un *mihtār*, qui dirigeait des *rikābdāriyya* (porteurs d'étriers). Ces derniers entretenaient donc le matériel précieux du *rikābhānāh*⁴⁷⁰, mais certains avaient aussi le privilège de tenir l'étrier du sultan lorsqu'il montait à cheval, et de le précéder lors des processions de polo⁴⁷¹.

Le soin des montures était confié à des *ġilmān*⁴⁷². Le terme désigne un jeune homme ou un garçon, et, par extension un serviteur, généralement d'origine servile. Sous les Abbassides, il est souvent synonyme de mamlūk⁴⁷³. D'après Quatremère, ce terme est synonyme de *awġāq*⁴⁷⁴, mais les sources en parlent comme de deux fonctions différentes⁴⁷⁵. Les *ġilmān* ne semblent effectivement pas avoir eu le privilège de monter les chevaux dont ils prenaient soin.

Ils étaient également chargés d'acheter les provisions nécessaires pour les campagnes militaires, puis suivaient l'armée, ou la devançaient⁴⁷⁶. Lors des sièges, ils allaient voler dans les environs les grains et le fourrage des bêtes et les déposaient devant les tentes des soldats (*aġnād*)⁴⁷⁷. C'étaient eux qui s'occupaient des chevaux lorsqu'ils étaient aux pâturages⁴⁷⁸.

470. Gaudefroy-Demombynes, *La Syrie, op. cit.*, p. LIII, et n. 3. Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks, op. cit.*, vol. II/1, p. 115, n. 4. Qalqašandī, *Ṣubḥ, op. cit.*, vol. V, p. 470.

471. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ, op. cit.*, vol. III, p. 636.

472. Qalqašandī, *Ṣubḥ, op. cit.*, vol. V, p. 471.

473. *El²*, article *ghulām* par D. Sourdel, t. 2, p. 1071.

474. Voir Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks, op. cit.*, vol. I/1, n. 139, p. 108. Il traduit le terme *ġilmān* par page (cf. *Sulūk, op. cit.*, vol. I., p. 761, et la traduction de Quatremère, vol. II/1, p. 118). Popper traduit *ġilmān* par *grooms* (Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm, op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 702 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 103), et Wiet par *valet d'écurie* (cf. Ibn Iyās, *Badā'ī, op. cit.*, vol. 19, 25, cf. la traduction de Wiet, *Journal, op. cit.*, vol. I, p. 17, 23).

475. Voir par exemple Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ, op. cit.*, vol. 4, 1014. Les *awġaqiyya* avaient manifestement un statut plus prestigieux que celui des *ġilmān*.

476. Ibn Taġrī Birdī rapporte une anecdote à ce sujet : lors de sa dernière expédition militaire en Syrie, celle où il trouvera la mort, le sultan Faraġ recommanda de ne pas partir avant qu'il en ait donné l'ordre. Apprenant qu'un groupe de *ġilmān* avait pris le départ, il les fit capturer et exécuter (*Nuġūm, op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 259 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 187). Voir aussi *ibid* vol. VI (éd. Popper), p. 666 (cf. vol. IV, p. 78 de la traduction).

477. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm, op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 666, 702, 707 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 78, 103 et 106).

478. Ibn Taġrī Birdī, *Ḥawādīṭ, op. cit.*, vol. VIII, (éd. Popper), p. 19.

Tout le personnel des *iṣṭablāt* n'était pas mamlūk. Un homme de plume, un cadi en général, était responsable des questions financières inhérentes à ce qui constituait un véritable département de l'État mamlūk. Il occupait la charge, importante d'après Maqrīzī, de *nāẓir al-iṣṭablāt al-sulṭanī*. Il gérait les achats des animaux et de leur provende, et était chargé du paiement du personnel⁴⁷⁹. Un groupe de vétérinaires assurait l'inspection de l'état de santé des animaux, sous le contrôle d'un chef vétérinaire. Pour mesurer l'étendue de leurs compétences, on se reportera aux écrits d'Ibn Muḍīr, qui était l'un d'entre eux et officia sous al-Nāẓir Muḥammad⁴⁸⁰.

Un *sarāḥūrī* supervisait le service (*sarāḥūriyya*) chargé de distribuer la nourriture aux chevaux⁴⁸¹. Ces derniers étaient promenés et pansés par des palefreniers, *šaddād* ou *sā'is*⁴⁸². Il est cependant difficile de faire la différence entre le rôle attribué à ces derniers et celui des *gilmān* dont il a été question un peu plus haut.

L'intendance des écuries illustre à quel point le statut de cavalier était intrinsèque à la classe au pouvoir. Le maintien de la suprématie mamlūke impliquait l'entretien d'un grand nombre de chevaux et le paiement de tout le personnel qui en avait la charge. Nous avons vu qu'en plus des postes relatifs à l'entretien des chevaux, il en existait d'autres, également associés à certaines branches de la *furūsiyya* : le porte crosse (*ḡūkāndār*), le grand-veneur (émir *šikār*) ou le fauconnier (*bāzdār*)⁴⁸³. L'attribut de distinction que constituait la *furūsiyya* grevait

479. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. IV, p. 32. Voir aussi Maqrīzī, qui reprend Qalqašandī, dans *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 727. On trouve de nombreuses références aux détenteurs de cette charge dans les *Nuḡūm* (*op. cit.*) d'Ibn Taḡrī Birdī, par exemple, dans l'édition de Popper, vol. VI, p. 587, 807, 815, vol. VII, p. 124, 156-157, 166, 660 (cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 23, 181, 187, vol. V, p. 88, 108, 113, vol. VII, p. 12). Cette charge pouvait être achetée (cf. B. Martel-Thoumian, *Les Civils et l'administration*, *op. cit.*, p. 55).

480. Voir *supra*, I. 2. C. 1).

481. Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. V, p. 460, qui insiste sur la prononciation du mot. Effectivement, Quatremère, parle du *silāḥūrī*, dans *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, n. 3, p. 119. Ibn Taḡrī Birdī y fait référence, dans *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 587 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 165).

482. Voir Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, n. 141, p. 112 pour le terme *šaddād*. Maqrīzī, à propos des chevaux de l'écurie de Baktimūr, parle de *sā'is* (*Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 222). Ibn Iyās parle aussi de السراخورية, que Wiet a traduit par *palefreniers* (*Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 19, 25 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 17, 23).

483. Voir *supra*, p. 329 et 336.

l'État. Réduire le train des écuries, c'était faire des économies certaines. À la mort d'al-Nāṣir Muḥammad, Maṅḡak voulut restreindre les dépenses : il baissa les salaires et les pensions de tout le monde, dont ceux du personnel des écuries, de l'émir *aḥūr al-kabīr* jusqu'aux palefreniers. Il diminua également les rations d'orges données aux chevaux⁴⁸⁴. Al-Ġawrī, toujours à court d'argent, voulut lui aussi faire des économies en réduisant les pensions du personnel des écuries, tout en augmentant leurs impôts⁴⁸⁵. C'était, bien entendu, peu de choses au regard de ses dépenses somptuaires, mais cela prouve qu'il comptait en tirer quelques bénéfices. Pour cela, il fallait que le personnel sur lequel incombaient ces mesures fût de quelque conséquence.

Le sultan n'était d'ailleurs pas le seul mamlūk nécessitant une maisonnée nombreuse pour l'entretien de ses chevaux. Il en allait de même pour les émirs. On se souviendra que Baktimur al-Sāqī avait à son service une centaine de palefreniers⁴⁸⁶. Ibn Taġrī Birdī confie que son père avait son propre émir *aḥūr*⁴⁸⁷, qui supervisait probablement un personnel important, à la mesure de l'étendue des écuries de son maître : d'après son fils, il possédait un millier de chevaux lorsqu'il mourut ! Il s'agissait là d'émirs particulièrement importants, qui, à l'image du nombre de leurs chevaux, pouvaient entretenir le personnel qui en prenait soin. Lorsque leur position était moindre, la maisonnée se faisait plus modeste. Mais dès qu'il prenait quelque importance et les gratifications qui l'accompagnaient, c'était sans doute aux soins de sa monture que le mamlūk soucieux de tenir son rang consacrait son pécule.

484. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 4, p. 296.

485. Ibn Iyās, *Badā'ī*, *op. cit.*, vol. IV, p. 19, 25 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, *op. cit.*, vol. I, p. 17, 25).

486. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 222. Voir aussi *supra*, p. 423.

487. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, *op. cit.*, vol. VI (éd. Popper), p. 186 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 134-135).

B. LE CÉRÉMONIAL DU CAVALIER.

Les cortèges officiels sont, pour quelque pouvoir que ce soit, des actes de représentation très forts. Les attributs que ce pouvoir choisit d'y faire figurer sont révélateurs de la perception qu'il souhaite donner de sa propre image. Il estime que ce sont là des emblèmes qui le caractérisent, qui expriment son essence.

Bien qu'ayant hérité de la majorité des insignes de souveraineté des Abbassides, les Fatimides s'en démarquèrent en instituant les processions du calife à travers la ville : le cérémonial abbasside était effectivement statique et concentré dans le palais. Ces processions étaient éminemment politiques et montraient le lien intrinsèque entre le califat fatimide et l'expansion de la ville du Caire⁴⁸⁸. Les Mamlûks s'approprièrent cet acte fort de parader dans leur capitale, ainsi que nombre de pratiques utilisées alors par les Fatimides. Cependant, en plus de ces pratiques et des objets symboliques mis en avant par ces derniers⁴⁸⁹, les Mamlûks en ajoutèrent d'autres, qui, inévitablement, les reliaient à leur statut de cavaliers⁴⁹⁰.

C'était au cours de la chevauchée d'investiture que les Mamlûks présentaient tous les insignes de la royauté : à partir de Baybars, le sultan revêtait l'habit noir hérité des Abbassides, en écho à l'intronisation consentie par les califes réfugiés au Caire. La symbolique de ce vêtement noir était évidente : elle plaçait le sultan dans l'héritage des califes de Bagdad. L'un des grands émirs de cent montait à ses côtés et tenait au-dessus de sa tête le parasol jaune brodé d'or surmonté d'un oiseau doré, le *ğitr*⁴⁹¹. Il était également

488. Paula Sanders, *Ritual, Politics, and the City in Fatimid Period*, State University of New York Press, 1994, notamment p. 7, 11, 39, 68.

489. On peut citer le parasol tenu au-dessus de la tête du calife, la parade à cheval de ce dernier en grande tenue dans la ville, précédé de nombre de chevaux de main (*ğanā'ib*) et de musiciens, et entouré d'une escorte militaire, la couleur jaune et rouge, cf. *ibid.*, p. 49, 61, 92, 94, 96.

490. Sur les cérémonies officielles et les attributs des marches solennelles des sultans mamlûks, voir la note, très documentée, de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1 p. 133-139, n. 7. On pourra consulter également Karl Stowasser, "Manners and Customs at the Mamluk Court", dans *Muqarnas*, vol. 2, Yale University Press, 1984, p. 16 principalement, ainsi que Behrens-Abouseif, *Citadel of Cairo*, *op. cit.*, p. 29-31 et Rabbat, *Citadel of Cairo*, *op. cit.* Sur la tenue du sultan, voir Mayer, *Mamluk Costume*, *op. cit.*, p. 15-16.

491. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 636. Voir aussi Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 134, n. 7 : ce parasol était un insigne de la souveraineté dans d'autres cours orientales, notamment chez les Mongols. Il pouvait avoir alors d'autres dénominations : مظلة ou شتر قبة. Il était surtout l'un des insignes utilisés par les Fatimides, cf. Paula Sanders, *Ritual and Politics*, *op. cit.*, p. 49, 61.

brandi lorsque le sultan entrait dans certaines villes de Syrie ou au Caire, lors d'une procession victorieuse par exemple⁴⁹².

Ces deux attributs de la souveraineté, habit noir et parasol, étaient les seuls qui n'étaient pas exhibés dans les cortèges, moins solennels mais tout autant officiels, au cours desquels le sultan se rendait aux parties de polo saisonnières⁴⁹³. Deux autres objets hautement symboliques y figuraient cependant, qui, en plus du cortège lui-même, des personnages qui y prenaient place, conférait à la procession son caractère aulique.

Il s'agissait en premier lieu de la *ġāšīa* (غاشية), un tapis de selle en cuir très richement brodé, déjà utilisée par les sultans seljûkides⁴⁹⁴. Lors des marches d'investiture, les plus grands émirs, marchant devant la monture du sultan, la portaient successivement. Elle marqua déjà l'intronisation d'Āybak⁴⁹⁵ et fut dès lors l'un des symboles de la souveraineté des sultans mamlûks. Après l'assassinat de Kûtûz, l'émir Sanġar, *nā'ib* de Damas, disputa l'autorité suprême à Baybars. Pour signifier sa "prise de pouvoir", il parada à cheval, se faisant précéder de la *ġāšīa*⁴⁹⁶. Son "règne" fut de courte durée, Baybars reprenant rapidement la main à Damas. Lorsqu'il voulut associer son fils Baraka au trône, il le fit monter à cheval à travers les rue du Caire, entouré "de tout l'appareil de la souveraineté. Lui-même marchait à pied, à côté de l'étrier du jeune prince, et portait devant lui [la *ġāšīa*]"⁴⁹⁷. Les plus grands émirs prirent le relais⁴⁹⁸, comme un acte de soumission.

Dans les processions qui le menaient au Maydān al-nāšīrī afin d'inaugurer la saison de polo, al-Nāšīr Muḥammad désigna pour la porter devant lui, non des grands émirs, mais de jeunes *rikābdāriyya*⁴⁹⁸.

492. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 636, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 939.

493. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 633, 636. Voir aussi *supra*, III. 1. A et III. 3. A.

494. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 636. Voir à son sujet la très riche de note de Quatremère, *Histoire des sultans mamlûks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 3-7, n. 7, particulièrement p. 5-7.

495. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 369 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 3).

496. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 439 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 121).

497. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 516 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 240-241).

498. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 636.

L'autre insigne ostensible du sultanat, qui conférait aux cortèges leur statut officiel, était la *raqaba* (رقبة), d'origine perse. Il s'agissait d'une pièce de soie jaune entièrement brodée d'or, qui couvrait l'encolure de la monture du sultan, depuis les oreilles jusqu'à la selle. Le cheval du sultan, cependant, n'était pas le seul à en être paré. Dans sa marche, il était précédé par deux jeunes pages (des *awšaqiyya*⁴⁹⁹), montant des chevaux blancs qui en étaient également pourvus. Ces deux montures étaient ainsi préparées comme si le sultan allait les monter⁵⁰⁰.

Ces deux attributs, *ġāšīa* et *raqaba*, n'étaient pas les seuls à conférer toute la pompe au cortège royal. Des bannières en soie jaune brodées, surmontées d'une touffe de poil et portant la titulature du souverain (*ʿaṣāʾib*) étaient portées derrière lui. Plusieurs personnages, détenteurs de charges honorifiques, l'entouraient. Ils portaient des armes ou des instruments, et servaient à le mettre en valeur⁵⁰¹. Cependant, ces deux insignes, les plus liés au statut de cavalier du prince puisqu'il s'agit de deux éléments de harnachement, semblent avoir été ceux à la symbolique la plus forte : en portant la *ġāšīa*, on acceptait l'autorité du prince qui la suivait. C'était un acte symbolique d'assentiment à sa suprématie, de soumission. Lors de la chevauchée d'investiture, les émirs les plus importants, nous l'avons vu, se la faisaient passer de l'un à l'autre : ils signifiaient ainsi qu'ils approuvaient la nomination d'un nouveau prince, et qu'ils consentaient à ce qu'il soit à leur tête. Les sorties pour aller jouer au polo n'avaient pas la même portée qu'une parade d'investiture. Mais al-Nāṣir Muḥammad avait voulu que la saison de polo soit l'occasion annuelle de cortèges officiels. La *ġāšīa* était un insigne de souveraineté et sa présence lors du défilé marquait l'autorité du sultan.

La *raqaba* permettait de différencier la monture du souverain. Maqrīzī le dit clairement : c'est un signe distinctif du sultan (كان من شعاع السلطان). Son commentaire sur les *raqaba*-s portées par les chevaux des pages laissent aussi penser qu'elles n'étaient pas à l'intention de ces

499. Voir *supra*, III. 4. A. Nous avons vu qu'il étaient désignés, à l'occasion des processions pour les parties de polo, par le terme *ġiftāwat*.

500. Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 633 et 636. Voir la note de Quatremère au sujet de la *raqaba* et des jeunes pages dont les montures en étaient ornées, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 135, n. 7, 6° et 7°.

501. Pour un descriptif plus précis du cérémonial, je renvoie le lecteur à la note de Quatremère déjà évoquée (*Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 133-139, n. 7), et Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 633-634. On se souviendra que le porte-crosse, *ġukāndār*, participait aux cortèges de polo. Il portait également les poignards royaux. Dix porteurs de haches, les *ṭabardāriyya*, marchaient devant le sultan (à leur sujet, voir Qalqašandī, *Ṣubḥ*, *op. cit.*, vol. V, p. 462 et 467). D'autres se chargeaient de jouer de la flûte (*šabāba*), ou de chanter (*awzān* et *ġāwīšiyya*), pour impressionner la foule.

pages, mais à celle du sultan : les montures sont apprêtées pour être montées par lui (كانهما⁵⁰² مُعَدَّانَ لَأَن يَرْكَبَهُمَا).

Ainsi, à côté de ce qui les distinguait en tant que souverains, robe noire, *ğitr*, *‘aṣā’ib*, cour nombreuse et fastueuse, hérités de dynasties prestigieuses qui les avaient précédés, ce furent bien leurs attributs de cavaliers que les sultans mamlûks mirent en avant dans les cortèges. C'était en tant que *fāris* qu'ils souhaitaient qu'on les considère.

502. Maqrīzī, *H̱iṭaṭ*, *op. cit.*, vol. 3, p. 636.

C. MONTER À CHEVAL : UNE PRÉROGATIVE MAMLÛKE ?

Le droit de monter à cheval est souvent présenté comme une prérogative mamlûke, interdite au reste de la société. Il semble qu'il s'agissait davantage d'un privilège réservé à la classe militaire – et pas aux seuls Mamlûks –, et que des dérogations, soumises au bon vouloir du sultan, étaient accordées aux tenants des autres sphères de l'élite, religieuse ou civile.

Pendant la période baħrite, la classe militaire se présentait comme une armée montée. Il y avait de nombreux fantassins bien sûr, mais les officiers étaient essentiellement des cavaliers. Ils n'étaient pas tous émirs mamlûks *stricto sensu*, issu de l'esclavage militaire. La *ħalqa*, surtout avant la réforme des *iqṭā'* d'al-Nāṣir Muħammad, jouissait encore d'un grand prestige⁵⁰³. Les transfuges mongols souhaitant intégrer les rangs mamlûks furent accueillis à bras ouverts par Baybars, et incorporés dans le corps des *wāfidiyya*⁵⁰⁴. Leurs chefs se virent accorder robes d'honneurs, demeures, chevaux (خيول), et le grade d'émir. Certains furent même intégrés parmi les *baħriyya*⁵⁰⁵. Seule la valeur combative primait alors pour se voir accorder le statut de *fāris*. Parallèlement, la déchéance d'un cavalier était signifiée par l'interdiction qu'il lui était faite de monter à cheval. Sa monture était désormais un âne, qui marquait sa chute aux yeux de tous⁵⁰⁶. Katbuġā, sultan déchu, dut, lui, se contenter de ses jambes⁵⁰⁷.

Les militaires cependant n'étaient pas les seuls à monter sur des chevaux. Ce privilège fut accordé en premier lieu au calife, qui, fraîchement arrivé de Bagdad, se vit offrir par Baybars un grand nombre de chevaux pour les besoins inhérents à sa dignité (جنايب, خيل الاصطبلات, فرس)⁵⁰⁸. Quelques mois après sa mort, le nouveau calife se rendit au grand *īwān* à cheval

503. À ce sujet, voir Ayalon, « Studies on the Structure of mamluk Army », *op. cit.*, II, p. 448-459 ; et Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, n. 12, p. 929 et n. 15, p. 930-931.

504. Voir Ayalon, "The Wāfidiya in the Mamluk kingdom", dans *Islamic Culture*, Hyderabad, 1951, repris dans *Studies on the Mamlûks of Egypt (1250-1517)*, London, 1977, pp. 81-104.

505. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 474 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 181).

506. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 379 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 30).

507. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 896 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. II/2, p. 165).

508. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. I, p. 477 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 183).

(راكــــــــــــــب) pour investir le sultan. Al-Naṣir Muḥammad l'autorisa à participer aux chasses sultaniennes et aux parties de polo⁵⁰⁹. D'autres princes réfugiés en Égypte profitèrent également de telles faveurs et purent monter des chevaux : les princes (صاحب) de Mossoul, de la Djazira et de Sinḡār, qui reçurent des chevaux de relais (خيل النوبة)⁵¹⁰, et le fils du roi de Sis, d'abord emprisonné, mais dont la liberté retrouvée fut fêtée par une chevauchée avec Baybars, qui l'amena à la Birkat al-ḡubb⁵¹¹. S'ils n'étaient pas mamlûks, ils étaient des princes, tenants, donc, d'une aristocratie, et jouissaient de ce fait d'un statut comparable.

L'exception ne semble pas s'être cantonnée aux princes, mais il est plus difficile de l'affirmer en raison de l'ambiguïté du verbe ركب, *monter une monture*⁵¹². La nature de la monture en question n'est pas toujours spécifiée. Dans quelques anecdotes notables pour le sujet qui nous occupe, on sait que le personnage était monté, mais l'on ne peut dire s'il s'agissait d'un cheval ou d'une mule (l'âne étant exclu ici). Sous al-Aṣraf Ḥalīl, le vizir Ibn al-Sal'ūs détenait un pouvoir, qui, aux dires de Maqrīzī, n'avait jamais été accordé à aucun homme l'ayant précédé à ce poste sous la "dynastie turque". Il montait "une monture" (الركوب ou ركب), escorté par des mamlûks marchant à côté de son étrier. Sa position apparemment extraordinaire peut laisser sous-entendre qu'il s'agissait bien, ici, d'un cheval. À sa chute, ce fut à pied qu'il rentra chez lui. Peu après, pour lui ôter toute sa superbe, on le balada sur un âne et le livra à la vindicte populaire⁵¹³. Un cadī en chef (*qāḍī al-quḍā*) subit à peu près le même sort : alors que son successeur allait "sur une monture" (ركب), il se retrouva d'abord sur le dos d'un âne, puis à pied, escorté par des gardes montés. Il cria son humiliation devant des émirs importants, qui concédèrent qu'un tel traitement était indigne de lui. Mais

509. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 919 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/2, p. 186) ; voir aussi III. 1. A et B.

510. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 461 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/1, p. 165).

511. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 555 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/2, p. 38).

512. Kazimirski, t. I, p. 913.

513. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 761, 797, 798 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/1, p. 117-118, vol. II/2, p. 6, 7).

tel en avait décidé le sultan⁵¹⁴. Le cas du cadi prête particulièrement à confusion : quelques mois avant sa chute, il allait, avec les autres cadis en chef, à dos de mule (على بغلاتهم)⁵¹⁵.

Il ne serait pas étonnant toutefois que ces personnages importants et prestigieux se soient vus concéder la faveur de monter à cheval, puisque des *dhimmis* le faisaient, sans équivoque (ركوب الخيل)⁵¹⁶. Mais l'ostentation avec laquelle ils s'affichèrent leur valut d'en être privés tout à fait par ordre du sultan, al-Nāṣir Muḥammad. Les mules aussi leur furent interdites, les ânes restant leurs seules montures possibles⁵¹⁷. Les décrets du sultan, cependant, ne semblent pas avoir été respectés à la lettre. Quelque mois après cette interdiction, lors d'une fête chrétienne – la fête du martyr –, les gens montèrent à cheval pour se divertir (تركب النصاري الخيل للعب). Si la fête fut abolie, ce fut, semble-t-il, davantage pour éviter les réunions massives de chrétiens et les débordements dus à la boisson, que par l'outrage de les voir monter des chevaux⁵¹⁸.

Les exceptions, toujours consenties par le sultan, s'étendirent et s'officialisèrent par la suite. En 792/1390, Barqūq interdit à quiconque parmi les officiers civils de monter à cheval, sauf quelques uns d'entre eux, le vizir, le secrétaire (*kātib al-sirr*) et le chancelier (*nāẓir al-ḥāṣṣ*)⁵¹⁹. La promulgation de ce décret implique que cette chasse gardée mamlūke était souvent transgressée. Elle consacre également le statut privilégié de quelques hauts fonctionnaires, qui peu à peu, s'assimilaient à la classe militaire et en adoptaient les attributs.

Si quelques personnages restèrent dans une posture de modestie, se contentant d'ânes ou de mules⁵²⁰, monter à cheval fut un insigne que certains s'empressèrent d'adopter. En

514. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 771-773 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/1, p. 135-137).

515. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 761 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/1, p. 118).

516. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 909 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/2, p. 118).

517. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 909-910 et 911 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/2, p. 177-179).

518. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I, p. 941 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. II/2, p. 213).

519. B. Martel-Thoumian, *Les Civils et l'administration*, op. cit., p. 355, n. 117. Pour les attributions de ces charges, voir *ibid*, p. 35-38 (vizir), p. 41-44 (*kātib al-sirr*), et p. 50-53 (*nāẓir al-ḥāṣṣ*).

520. À l'exemple d'un ṣayḥ vénérable qui refusa de monter à cheval. Mais Barsbāy lui envoya quand même une jument (فرسا) et le contraignit à la monter. Le ṣayḥ opéra alors comme il l'aurait fait sur un âne, les deux jambes sur le même côté (Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 792 (cf. la traduction de Popper, vol.

808/1405, Farağ accorda au cadi ibn Ġurāb un émirat de cent. S'il s'arma de pied en cap, il n'eut pas l'occasion de parader souvent à cheval, devant garder le lit pour raison de santé⁵²¹. En 848/1444, Ġaqmaq se prit d'amitié avec un artisan travaillant le cuivre, Abū al-Ḥaīr. La complicité qui le liait au sultan lui permit une ascension fulgurante. Il put d'abord s'acheter un âne, puis monta bientôt à cheval (ركب فرسا), sans bottes ou éperons toutefois, trop associés à la classe militaire⁵²². À sa chute quelques temps plus tard (854/1450), ses biens furent saisis : il possédait une dizaine de mules et une trentaine de chevaux de prix (خيول خاصّة هائلة)⁵²³ ! Cet homme, issu du bas de l'échelle sociale, s'ingénia, dès qu'il jouit de quelque reconnaissance, à adopter le comportement de l'aristocratie, pour signifier, justement, son changement de statut. Il imitait l'élite : il est peu probable, en effet, que son éducation l'ait porté sur la chose équestre⁵²⁴. À quoi lui servait, concrètement, d'avoir une trentaine de chevaux – qui plus est de prix –, si ce n'est à être assimilé à la classe mamlûke et plus particulièrement aux émirs ?

La même année, un nouveau décret prohiba à tous les érudits et fonctionnaires de monter à cheval (عدم ركوب الخيل), ce qui prouve, une fois encore, que cet interdit n'était que peu respecté. Les Mamlûks, jaloux de leurs prérogatives, semblent avoir mis une ardeur particulière à le faire observer, à tel point que le prix des mules, sur lesquelles devaient se retourner le public visé, augmenta considérablement⁵²⁵. Ils tolérèrent cependant quelques exceptions, concernant notamment le *nāẓir al-iṣṭablāt*⁵²⁶. Ces exceptions, une nouvelle fois, eurent tôt fait de s'étendre : le *nāẓir al-dawla* nommé par Ḥuṣqadam, en 867/1463, faisant partie des hommes de plumes (مباشرين الكتاب), se mit à porter bottes et éperons, et à monter à

IV, p. 170). On peut aussi citer en exemple ce fils d'émir, savant versé dans diverses sciences, qui, bien qu'associé par naissance à la classe militaire et en portant les vêtements, montait sur un âne (Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 377 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 245), ou le cadi en chef de l'Égypte, qui se rendait à la Citadelle à dos d'âne (*ibid*, p. 303 (cf. la traduction de Popper, p. 197).

521. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 173 (cf. la traduction de Popper, vol. II, p. 123).

522. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 151-152 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 104-105).

523. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 197 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 132).

524. Il s'agit d'une pratique typique de distinction : cf. Bourdieu, *la Distinction*, op. cit.

525. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 198, 205 (cf. la traduction de Popper, vol. V, p. 133, 137), *Ḥawādīt*, op. cit., vol. VIII (éd. Popper), p. 76, 78.

526. Ibn Taġrī Birdī, *Ḥawādīt*, op. cit., vol. VIII (éd. Popper), p. 78.

cheval (ركب فرسا). Il fut plus tard nommé vizir⁵²⁷. Sous al-Ġawrī, d'autres fonctionnaires civils s'arrogèrent ce privilège, probablement avec le consentement officieux du sultan : le nouvel intendant des *waqf*-s chaussa bottes et éperons, et prit chevaux pour montures (ركب الخيول)⁵²⁸, et, quelques années plus tard, un autre fonctionnaire civil en faveur, pétri d'orgueil, se montra à cheval (ركب الحيل)⁵²⁹.

Le privilège d'avoir des chevaux comme monture était effectivement un signe distinctif ostensible, qui montrait la faveur dont jouissait le cavalier, et que les Mamlûks n'accordaient qu'aux personnages pour lesquels ils avaient une estime particulière et qu'ils voulaient distinguer. Si certains hauts fonctionnaires en bénéficièrent parfois, les princes étrangers furent traités à l'image des émirs : ils appartenaient au même monde, celui des seigneurs. Ainsi, le prince ottoman Ġumġuma, qui arriva à la cour de Qaytbāy, fut particulièrement bien accueilli, et reçut un cheval sellé des écuries du sultan. En revanche, le roi de Chypre Janus de Lusignan, monta une mule tant qu'il resta prisonnier : sa monture lui signifiait son déclassement. Une fois libéré, c'est un cheval qu'on lui offrit⁵³⁰. Le droit de monter à cheval se méritait, il n'était pas un acquis. Il marquait le retour en grâce ou la déférence. Les Mamlûks appliquèrent ce principe à eux-mêmes, quel qu'ait été leur position. Ainsi, malgré sa destitution, le sultan Timurbuġā était respecté : c'est à cheval qu'il sortit de la Citadelle pour se rendre dans sa résidence d'exil. Il eut apparemment toujours le droit de monter à cheval. De même, le fils de Ġaqmaq, 'Uṭmān, qui ne régna qu'un mois en 857/1453, eut l'immense privilège pour un sultan déchu de jouer au polo avec Qāyṭbāy⁵³¹. Ces faveurs étaient rares, même pour d'anciens sultans : c'est bien leur caractère exceptionnel que les sources semblent souligner.

Cependant, monter à cheval, ce n'est pas la *furūsiyya*. La *furūsiyya*, c'est-à-dire la somme de connaissances techniques et théoriques qu'elle implique, était réservée à une classe

527. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VII (éd. Popper), p. 718 (cf. la traduction de Popper, vol. VII, p. 53).

528. Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. IV, p. 44 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, op. cit., vol. I, p., 40).

529. Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. IV, p. 340 (cf. la traduction de Wiet, *Journal*, op. cit., vol. I, p., 318).

530. Ibn Taġrī Birdī, *Nuġūm*, op. cit., vol. VI (éd. Popper), p. 613 et 620, cf. la traduction de Popper, vol. IV, p. 42 et 46) ; Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. III, p. 185, cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 203-204).

531. Ibn Iyās, *Badā'ī*, op. cit., vol. III, p. 6, 31-32, 38, 95 (cf. la traduction de Wiet, *Mamlouks circassiens*, op. cit., p. 5, 34, 41, 106).

d'initiés, les tenants de l'élite militaire. Les représentants des élites civile et religieuse, qui parfois montaient à cheval, n'avaient pas reçu cette initiation. Il y eut des exceptions, partielles au moins : nous avons vu qu'al-Aqṣarāʾī, auteur du célèbre traité *Nihāyat al-sūʾl*, était issu d'une grande famille damascène d'ulémas. Il avait appris auprès des plus grands maîtres de son temps l'art de la lance et l'archerie⁵³². Ce privilège lui avait été accordé parce que sa famille gravitait autour du pouvoir mamlûk. Il ne fut sans doute pas le seul : nous avons vu aussi que le calife et même un *ṣayh* étaient admis dans les parties de polo des sultans⁵³³. Il s'agissait là d'exceptions, accordées grâce au prestige du sang ou de la fonction. Ibn Manglī et Ibn Taḡrī Birdī étaient des fils d'émirs mamlûks : le premier fit carrière dans l'armée, la *ḥalqa*, et le deuxième, fils d'un *atābak al-ʿasākir*, demeura sa vie durant dans l'entourage des sultans et des plus grands émirs. Ils reçurent tous deux une éducation militaire et furent donc introduits aux arts de la *furūsiyya*. Tel ne fut pas le cas des fonctionnaires de haut rang ou autres personnages particulièrement en grâce auprès du sultan, qui pour imiter la classe mamlûke, aimaient à adopter ses signes de distinction, bottes, éperons, armes et chevaux, se piquaient de *furūsiyya*, mais n'en maîtrisaient que les rudiments les plus élémentaires, ou, peut-être, pour certains, des bases un peu plus poussées. Si les Mamlûks furent de plus en plus perméables à l'intrusion des civils à certaines de leurs prérogatives – la plupart du temps, cependant, dans le cadre restreint de la haute société –, ils n'en demeuraient pas moins conscients de ce qui faisait leur différence. Les spectacles équestres de haute volée dans lesquels ils s'illustraient devant un large public le prouvent : c'était ainsi qu'ils affirmaient leur suprématie en la matière, incontestable. Voir quelques non-militaires monter à cheval et porter des éperons ne menaçaient pas trop leur prépondérance dans les arts équestres. Ce fut sans doute pourquoi ils s'en accommodèrent le plus souvent, tapant quelques fois du poing sur la table pour se réapproprier l'image du cavalier. Mais tout cavalier n'est pas un *fāris*.

La culture du cheval des *fursān* mamlûks va cependant bien au delà de la monte. Elle touche également à un aspect très personnel de la vie puisqu'on la retrouve jusque dans leur alimentation.

532. Voir *supra*, I. 2. C. 2).

533. Voir *supra*, III. 1. A.

Il s'agit ici d'évoquer une pratique qui ne concerne pas vraiment la *furūsiyya* mais qui montre le rapport très particulier que les Mamlûks entretenaient avec le cheval, et qui, une fois encore, distingue la classe militaire du reste de la population. Les Mamlûks consommaient en effet la viande de cheval et buvaient une boisson fermentée à base de lait de jument, le *qumiz* (قمز)⁵³⁴.

La consommation de *qumiz*⁵³⁵ est surtout attestée sous Baybars, qui en était friand. En 671/1272, après avoir remis en liberté un émir avec lequel il avait eu quelques différends, il l'invita à boire le *qumiz* avec lui, en présence des principaux émirs⁵³⁶, comme un signe de réconciliation et de réintégration dans le groupe dominant. Quelques années plus tard, en 676/1277, alors qu'ils se trouvaient à Damas, il but en public et avec excès, et s'en trouva vite malade, fiévreux et vomissant. Il mourut treize jours plus tard. L'excès de boisson ne serait pas à l'origine de la mort du sultan : il aurait été victime d'un empoisonnement, et, ironie du sort, de son propre fait ! Jaloux des exploits guerriers d'un prince ayyûbide, Malik Qāhir, et vexé par ses remarques, il aurait décidé de le faire empoisonner. Ce fut durant un repas au cours duquel on devait boire du *qumiz*, nous dit Maqrīzī, qu'il tendit son piège. Il invita Malīk Qāhir, en témoignage de faveur, à boire dans l'une de ses propres coupes, dans laquelle il avait mêlé le venin à la boisson. Une fois la coupe vidée par le prince ayyûbide, l'échanson, ignorant ce qu'elle avait contenu, la remplit à nouveau, de *qumiz* uniquement, et la tendit à Baybars. Il y but allègrement. Il y restait malheureusement des traces de poison, qui eurent raison de lui⁵³⁷. Maqrīzī rapporte qu'en 678/1279, Sunkur Ašqar, *nā'ib* de Syrie, fit croire aux émirs présents à Damas que Qalāwūn avait été assassiné alors qu'il buvait le *qumiz*. Si l'affaire se révéla n'être qu'une manipulation de sa part, elle atteste que la consommation de *qumiz* était toujours relativement courante⁵³⁸. Les sources n'en font plus mention durant la

534. À ce sujet, voir l'article de Robert Irwin, "Eating Horses and Drinking Mare's Milk", dans *Furūsiyya*, t.I, David Alexander ed., 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 148–151.

535. Au sujet du *qumiz*, parfois orthographié *qumīz* (قميز), voir la note de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/2, p. 147-148, n. 182.

536. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I., p. 607 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/2, p. 111).

537. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I., p. 636-637 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/2, p. 148-150).

538. Maqrīzī, *Sulūk*, op. cit., vol. I., p. 670 (cf. la traduction de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op.

majeure partie du VIII^e/XIV^e siècle, ce qui ne signifie pas nécessairement que la pratique soit tombée en désuétude. Elle semble cependant avoir été ravivée sous Barqūq, qui, en 791/1389, rassembla ses émirs et ses proches mamlûks dans le *maydān* de la Citadelle pour boire le *qumiz* avec eux. Il décida qu'il en serait désormais ainsi deux jours par semaine⁵³⁹. On ne trouve plus, après ce dernier épisode, de mention de *qumiz*.

Les Mamlûks eurent aussi une pratique qui peut sembler bien plus étrange au vu de l'attachement qui les liait aux chevaux : ils les mangeaient. C'était apparemment un mets de choix, servi lors de grandes occasions, qui eurent lieu, pour la plupart, sous al-Nāṣir Muḥammad. Pour le mariage de sa fille avec Qawṣūn en 727/1327, on servit cinq mille moutons, cent vaches et cinquante chevaux⁵⁴⁰. Quelques années plus tard, en 732/1332, lorsqu'il maria son fils à la fille de son autre favori, Baktimur al-Sāqī, les convives purent également manger de la viande de cheval⁵⁴¹. Il en fut de même lors du banquet fêtant l'inauguration des palais des émirs Yalbuḡā et d'al-Mārdīnī⁵⁴², et, quelques décennies plus tard, sous Barqūq, lors du banquet de clôture de la saison de polo⁵⁴³.

Ces deux pratiques, boire du lait de jument fermenté et consommer de la viande de cheval, tirent leurs origines des steppes. Elles s'accordent peu avec la culture musulmane. Les Mamlûks cependant, réussirent à s'en accommoder. Le rite hanafite, auquel ils adhéraient, proscriit la consommation de vin, mais pas celle de spiritueux⁵⁴⁴. S'ils prirent à plusieurs reprises des sanctions contre les débits de boissons⁵⁴⁵, leur propre ivresse ne semble pas

cit., vol. II/1, p. 11).

539. Maqrīzī, dans *Sulūk*, *op. cit.*, vol. III, p. 590 rapporte les dimanches et mercredis, Ibn Iyās de même (*Badā'ī*, *op. cit.*, vol. I/2, p. 393), alors qu'Ibn Taḡrī Birdī parle des lundis et mercredis, dans *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 392 (cf. la traduction de Popper, vol. I., p. 23).

540. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. II, p. 288. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. X (éd. du Caire), p. 44-46. La noce est également rapportée par ʿAbd al-Rāziq, *La femme au temps des Mamlouks*, *op. cit.*, p. 154.

541. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. II, p. 346.

542. Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. II, p. 453.

543. Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm*, *op. cit.*, vol. V (éd. Popper), p. 580 (cf. la traduction de Popper, vol. I, p. 159). Maqrīzī, *Sulūk*, *op. cit.*, vol. III, p. 902.

544. Irwin, "Eating Horses", *op. cit.*, p. 149.

545. Baybars notamment, d'après Ibn al-Furāt, dans *Ayyubids, Mamlukes and Crusaders, Selected from the Tarīkh al-duwal wa'l-mulūk of ibn al-Furāt*, éd. trad et annotations par U. et M. C. Lyons et J. S. Riley-Smith, Cambridge, 1971, p. 121.

les avoir dérangé outre mesure. Quant à la viande de cheval, elle leur était en théorie formellement interdite⁵⁴⁶. Il passèrent outre.

Le sens exact à accorder à ces deux transgressions est difficile à déterminer. Il est cependant certain qu'elles sont à rapprocher de la culture des steppes. Avant les Mamlûks, manger du cheval et boire du *qumiz* étaient des pratiques inconnues en Égypte, alors qu'elles marquaient les festivités des peuples turco-mongols⁵⁴⁷. Elles restèrent, semble-t-il, exclusivement circonscrites aux Mamlûks. Boire le *qumiz* paraît lier les buveurs entre eux, comme un acte de communion dans le plaisir de l'ivresse entre hommes de même classe. Manger de la viande de cheval a sans doute une signification plus ancrée dans la tradition shamanique, un moyen de fusionner avec l'animal, de prendre sa force. Louis Mercier, dans une note de la *Parure*, relève la remarque très instructive d'un soufi cairote ayant vécu à l'époque mamlûke, al-Damīrī (vers 742/1341–808/1405). Dans l'ouvrage qu'il consacre aux animaux, *Kitāb ḥayāt al-ḥayawān*, il affirme que le prophète n'a pas interdit la consommation de viande de cheval, mais uniquement celle de l'âne domestique. Au contraire, Muḥammad aurait participé à plusieurs banquets dans lesquels de la viande de cheval était servie. Ce n'était pas tant pour sa saveur qu'elle était appréciée, mais "pour l'éclat et la bonne renommée qui rejaillissent sur qui en use".⁵⁴⁸ Cette assertion est surprenante, et en tout cas peu fréquente dans les milieux religieux musulmans. Si elle dénote de la même préoccupation, s'approprier les qualités du cheval en le mangeant, elle n'a pas été suivie dans l'immense majorité du *dār al-islam*.

Irwin pense que, chez les Mamlûks, ces deux types de consommation sont sans doute l'expression d'une nostalgie de la vie nomade⁵⁴⁹. Al-Nāsir Muḥammad, cependant, ne vécut jamais dans les steppes. La consommation de viande de cheval est d'autant plus surprenante chez lui qu'il est probablement le souverain le plus réputé pour son amour des chevaux, même si son penchant le portait surtout sur les plus beaux spécimens, pour

546. 'Abd al-Rāziq, *La femme au temps des Mamlouks*, *op. cit.*, p. 154, n. 3. Irwin est plus nuancé sur cette interdiction formelle, affirmant que les hanafites ne sont pas tous d'accords sur le sujet, dans "Eating Horses", *op. cit.*, p. 148.

547. Voir aussi à ce sujet Digard, *Une histoire du cheval*, *op. cit.*, p. 67 et 73 : manger du cheval était également courant dans l'Iran antique.

548. Dans *Parure*, *op. cit.*, n. 1, p. 45. Sur al-Damīrī, voir l'article de L. Kopf dans *l'E²*, vol. 2, p. 107-108. Il manque toujours une édition critique du *Kitāb ḥayāt al-ḥayawān*. On peut en trouver une traduction anglaise incomplète, réalisée par A. S. G. Jayakar, *Ad-Damīrī's Ḥayāt al-Ḥayawān*, Londres et Bombay, 1906-1908.

549. "Eating Horses", *op. cit.*, p. 151.

lesquels il était capable de dépenser des sommes colossales⁵⁵⁰, que sur des bêtes de boucherie. Ne peut-on voir dans ces pratiques davantage qu'une nostalgie, mais plutôt l'expression d'un privilège de classe, qui relie d'autant plus les Mamlûks à leurs chevaux, et dans lesquelles ils revendiquent leur appartenance à une culture où le cheval est tout, à la fois ami et nourricier, arme et monture ? Les banquets lors desquels ils pouvaient se repaître de cheval, que ce soit par le lait ou la viande, étaient occasionnels et semblaient marquer un rituel de cohésion de groupe. C'était une façon de s'isoler en tant que classe et de s'affirmer en tant que telle.

550. Voir *supra*, II. 2. B.

CONCLUSION

La fierté que les Mamlûks avaient de leur maîtrise de la *furûsiyya* les amena à en faire un véritable art de vivre aristocratique. Ils conférèrent aux diverses pratiques martiales qu'englobe le terme une dimension théâtrale indéniable, dans le but d'impressionner les spectateurs qui assistaient à leurs représentations. Certaines de ces pratiques – la chasse et le polo – les plaçaient dans l'héritage des dynasties les ayant précédés. Elles leurs conféraient une aura royale, renforcée par le cérémonial officiel fixé pour longtemps par al-Nâşir Muḥammad, qui, imitant Baybars, voulut faire de la saison de polo le point culminant du faste du sultanat. D'autres pratiques cependant, furent plus propres aux Mamlûks, caractérisèrent leur règne, parce qu'ils y développaient pleinement leur créativité (les arts de la lance) ou y assumaient leur spécificité, leurs origines des steppes (l'archerie montée). Sous Baybars, les arts de la *furûsiyya* atteignirent leur apogée, mais la période circassienne marqua une renaissance progressive, motivée par le retour d'un contexte de guerre. Les arts de la lance y évoluèrent, se renouvelèrent, et l'archerie montée retrouva peu à peu, au prix d'efforts conjugués de plusieurs sultans successifs, son niveau d'antan. Sous al-Ġawrī, les arts de la *furûsiyya* culminèrent à nouveau, dans des spectacles de haute-volée mêlant joutes de lances, polo et *qabaq*, et présentés devant les ambassadeurs des États menaçants.

Afin de mettre leurs prouesses en valeur, les Mamlûks perpétuèrent une tradition remontant aux Abbassides, faisant des arènes de leurs joutes, les *maydān*-s, des places luxueuses et luxuriantes. Cependant, si ces *maydān*-s paysagers exprimaient toute la pompe et la magnificence des princes cavaliers qui les avaient construits, et eurent une incidence directe sur l'évolution du Caire, ils témoignèrent surtout de la santé économique et démographique de la ville, ainsi que de la confiance d'un État sûr de sa sécurité. Les superbes manèges construits par al-Nâşir furent bien plus des terrains de polo que des places d'entraînement guerrier. Ils reflètent davantage l'attachement du sultan à ce jeu et son amour du faste, que le niveau général des arts de la *furûsiyya*. Quand la menace extérieure réapparut, ce fut dans des *maydān*-s partiellement tombés en ruine, celui de la Citadelle surtout, que les Mamlûks regagnèrent peu à peu leur adresse passée. Al-Ġawrī conjuga à nouveau la flamboyance du *maydān* paysager et l'excellence en *furûsiyya*, dans le "paradis" qu'il fit réaménager à cet effet.

La condition de cavalier du mamlûk imprégna sa vie jusqu'en sa demeure. Les écuries étaient une salle indispensable à son logis. Elles marquaient son statut et son appartenance à l'aristocratie, autant que la beauté des salles de réception. Celles du sultan en particulier, colossales, furent bien plus que de simples écuries. Leur position stratégique fit de leur possession un enjeu majeur des luttes de factions. Barqūq leur conféra un prestige sans précédent en y déplaçant le siège véritable du pouvoir. Résidence officielle d'un des plus grands personnages de l'État, l'émir *aḥūr al-kabīr*, leur fonctionnement nécessitait un personnel dont l'importance en nombre atteste de l'attention et des soins donnés aux chevaux du sultan, ses biens les plus précieux. À mesure que l'on descendait dans l'échelle sociale mamlûke, le personnel en charge des chevaux se faisait bien entendu plus modeste, mais demeurait une constante de cette aristocratie.

Certains membres des autres groupes de la société voulurent imiter la classe régnante, en adoptant ses attributs de distinction. Ils s'ingénièrent alors à monter à cheval, à devenir, eux-aussi, des cavaliers. Si les Mamlûks acceptèrent ce glissement de leurs prérogatives, avec des restrictions récurrentes cependant, ce fut parce que la *furūsiyya* signifiait, pour eux, bien plus que le simple fait d'avoir un cheval pour monture. Ils avaient hautement conscience de maîtriser un art complexe, qu'ils exprimèrent par des spectacles et des jeux dans lesquels ils étaient les uniques protagonistes. Un cadi nommé *nāẓir al-iṣṭablāt*, à supposer qu'il soit bon cavalier, ne pourrait pas rivaliser avec eux au *qabaq*. Jamais il ne serait un *fāris*.

La maîtrise de la *furūsiyya* était la condition *sine qua non* à l'existence des Mamlûks en tant que tels, elle était intrinsèque à leur fonction, avant même qu'ils ne prennent le pouvoir. Une fois le trône assuré, le nouveau régime eut rapidement besoin d'une symbolique forte, le caractérisant et le légitimant. La *furūsiyya* s'imposa alors comme une évidence et devint leur attribut incontestable. Ainsi, le cérémonial s'est peu à peu fixé sur la pratique de ses diverses branches, et les bâtiments qu'ils firent construire pour leur propre jouissance, qu'il s'agisse de leurs places de divertissement ou de leurs palais, focalisèrent sur leur statut de cavaliers. Si à partir d'al-Nāṣir Muḥammad, leur science et leur faste se concentrèrent principalement sur le polo, les Circassiens reconquirent peu à peu les arts plus martiaux et typiquement mamlûks de la *furūsiyya*. Ils se réapproprièrent pleinement le symbole, dont toute la portée culmina avec al-Ġawrī.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La *furūsiyya* des Mamlûks. Le lien semble évident. Il fallait pourtant en établir les termes, reconsidérer certains critères d'appréciation, explorer en profondeur quelques lieux communs afin de les dépasser. Étudier la *furūsiyya* dans la société mamlûke, c'est aller bien au-delà des seuls usages militaires. C'est toucher à l'expression du politique, à la symbolique du pouvoir et à l'architecture des princes. C'est envisager une culture aristocratique et un ensemble de pratiques réservées, sans équivoque, à une élite.

Cependant, si la *furūsiyya* prit toute sa mesure sous leur règne, les Mamlûks en ont hérité, ils ne l'ont pas inventée. L'ampleur de cet héritage s'apprécie, en premier lieu, dans leur littérature. L'étude poussée de quelques traités seulement, venant pourtant d'horizons divers, permet déjà de rendre compte de leurs imbrications les uns aux autres, de leurs sources communes, explicites ou non, abbassides surtout, mais plus anciennes aussi, grecques, sassanides... Au point que le plus célèbre traité de *furūsiyya* d'époque mamlûke, la *Nihāyat al-sū'l*, se fait parfois le rapporteur de procédés qui n'avaient plus cours alors, démontrant ainsi que la littérature de la *furūsiyya* était savante tout autant que pratique, et qu'elle n'était pas nécessairement un miroir des usages.

Un grand nombre de manuscrits fut composé durant le sultanat mamlûk, plus particulièrement dans les dernières décennies de la période baḥrite, alors même que les guerres se faisaient moins pressantes et que certains auteurs de traités déploraient un délitement de la *furūsiyya*. Ces nombreux manuscrits attestent assurément d'un engouement pour ce genre littéraire, qui s'explique peut-être par la volonté de leurs possesseurs – les membres de l'élite, aussi bien civile et religieuse que militaire – de s'identifier au groupe dominant, leur donnant l'impression de maîtriser, par le biais des livres, un peu de cet art si complexe. Cependant, la multiplication des ouvrages ne reflète pas l'éclosion de la pensée militaire musulmane. Celle-ci était, au contraire, bien ancrée dans la tradition littéraire : les auteurs des traités d'époque mamlûke, justement, sont les passeurs de ce savoir séculaire, élaboré aux temps des califes de Bagdad, et qui puisait, déjà, à des sources plus anciennes, sassanides en particulier. Ils en sont également les continuateurs, dépassant la science de leurs prédécesseurs en même temps qu'ils la retranscrivaient, amenant leurs pierres à l'édifice par leurs observations argumentées, des

descriptions d'exercices marquant évolution ou innovation, faisant également parfois état de pratiques qu'ils avaient eux-même inventées. Le génie proprement mamlûk s'est exprimé essentiellement dans des textes très techniques, élaborés par des maîtres pour des recrues, et hermétiques à tout autre public qu'eux-même. Ainsi, la littérature de la *furûsiyya* mamlûke mêle patrimoine et contribution originale, s'inscrit à la fois dans la tradition et dans l'innovation, mais la première y est au moins aussi importante que la seconde.

Cette ambivalence de la *furûsiyya* mamlûke, filiation et innovation, ne se cantonne pas au seul cadre de la littérature et des traités. Les Mamlûks, en effet, ont également hérité de pratiques auliques qu'ils ont reformulées puis dépassées, les amenant à leur degré d'expression ultime, et les associant pour toujours à leur règne.

Ils manifestèrent en effet un engouement particulier pour des jeux princiers, qui, depuis des siècles, classaient leurs participants parmi l'élite : la vénerie certes, commune à de si nombreuses cours à travers le monde, et le polo surtout, emblème des puissants dans la plupart des États musulmans, jeu des rois par excellence, auquel d'illustres souverains s'adonnaient avec passion, et dont l'apprentissage était intégré dans l'éducation des jeunes princes depuis l'apogée du califat abbasside.

Les Mamlûks cependant, ne se contentèrent pas de l'adopter et de le pratiquer avec talent, ils l'institutionnalisèrent, l'érigeant, de fait, plus que n'importe quelle dynastie, en symbole de leur règne. Tous les ans, à la crue du Nil, l'ouverture de la saison de polo marquait effectivement le rituel aulique. Le sultan distribuait alors grâces, cadeaux et chevaux. C'était surtout l'occasion pour les Mamlûks de réaffirmer annuellement leur souveraineté, en défilant devant le peuple en tenues d'apparat et en exhibant les emblèmes du pouvoir. Sous leur règne, les parties de polo furent ainsi bien plus qu'une activité pour le plaisir des princes, elles furent un moyen d'étaler aux yeux de tous le faste et la grandeur du sultanat, ainsi que l'adresse exceptionnelle des Mamlûks.

Le polo et la chasse à courre n'étaient évidemment pas les seuls champs de leurs prouesses. Grâce à la formation poussée qu'ils avaient reçue, ils étaient les détenteurs d'un savoir complexe et inaccessible aux autres membres de la société. La maîtrise qu'ils en avaient justifiait leur prise de pouvoir même. En conséquence, pour affermir leur trône, les Mamlûks mirent également en scène leur *maestria* dans les autres branches de la *furûsiyya*, dépassant les modes d'expression des cours anciennes pour forger les leurs propres. Les joutes de lance, certes, existaient déjà sous les Abbassides, mais les Mamlûks surent

développer et renouveler le maniement de cette arme, au point de faire de ces évolutions une caractéristique mamlûke. Leur art de la lance culmina sans doute avec les carrousels donnés à l'occasion des processions du *maḥmal*, élaborés davantage en vue de représentations populaires que d'entraînement guerrier. Les Mamlûks choisirent ainsi de signifier leur patronage de cette fête religieuse aux accents profanes par des spectacles équestres, dans lesquels ils exprimaient leur créativité et leur science. Ce fait n'est pas anodin. Il est au contraire révélateur de la relation intrinsèque qui liait les Mamlûks à la *furūsiyya* et de l'image de *fursān* qu'ils souhaitaient donner d'eux-mêmes. La grande déception des Cairetes lorsque ces représentations étaient supprimées, de façon ponctuelle mais récurrente, prouve le plaisir qu'ils éprouvaient à contempler les évolutions des lanciers. Cela atteste aussi, en partie au moins, du succès de la politique de représentativité des Mamlûks.

La pratique publique de l'archerie relevait de la même intention. Les compétitions, outre l'émulation qu'elles créaient entre les participants, avaient pour vocation avouée le divertissement des spectateurs, qu'ils fussent ambassadeurs, princes, ou menu peuple. Mais elles étaient également un moyen mettre en lumière les Mamlûks, qui pouvaient ainsi faire montre de leurs prouesses, particulièrement quand il s'agissait d'archerie montée ou du jeu de *qabaq*, dans lesquels eux-seuls avaient les compétences de s'illustrer. Ainsi, dès les prémices du sultanat, ces spectacles d'émirs montés, jouant de la crosse, de l'arc ou de la lance, furent davantage que de simples faire-valoir de l'aristocratie : ils en furent l'incarnation.

L'arène de leurs joutes est elle aussi un héritage. Les premiers *maydan*-s paysagers du monde arabo-musulman, cadres privilégiés des parties de polo princières, furent construits dans l'Orient abbasside⁵⁵¹. Ibn Ṭūlūn, introduisant les coutumes des califes de Bagdad en Égypte, dota logiquement sa capitale de l'espace dédié à sa pratique : le premier *maydān* du Caire fut ainsi édifié dès le III^e/IX^e siècle. Ses successeurs, quelle que fût leur dynastie, embrassèrent le jeu et sa lice : bien avant l'arrivée des Mamlûks au pouvoir, le Caire avait connu, déjà, plusieurs manèges royaux, agrémentant le terrain de polo lui-même de pavillons, belvédères et palais au milieu d'un jardin luxuriant. Les Mamlûks cependant, exacerbèrent la pratique. Dans les huit premières décennies de leur règne, trois sultans mamlûks seulement firent construire *ex-nihilo* six *maydān*-s, intégrant pleinement leur

551. On se reportera aux publications à ce sujets aux publication d'Alastair Northedge, « The Racecourse at Samarra' », *op. cit.*, et « Hippodromes and Horse Racing at Sāmarrā' », *op. cit.*

édification dans une politique de prestige, et les plaçant au cœur d'un projet urbain beaucoup plus vaste. Quand ils ne les firent pas sortir de terre, faute de temps, de moyens ou d'un contexte favorable, les sultans les restaurèrent, ou assignèrent cette fonction de manège à des lieux qui, à l'origine, avaient une autre destination. Sous les Mamlûks, les *maydān*-s furent ainsi bien plus qu'une place de plaisir princiers, ils furent les théâtres de leurs démonstrations d'adresse et au-delà, l'espace privilégié de l'expression du pouvoir dans la ville, hors de la Citadelle.

Malgré la dimension symbolique indéniable de ces *maydān*-s, le niveau de la *furūsiyya* ne se mesure pas, à mon sens, à l'aune de leur ruine, malgré la thèse formulée par David Ayalon et largement reprise à sa suite. D'une part, les *maydān*-s paysagers furent surtout des terrains de polo, bien plus que des places d'entraînement militaire. Celui de la Citadelle concentra, lui, les deux fonctions : place cérémonielle et terrain d'exercices. Malgré des délabrements récurrents et des rénovations tout aussi fréquentes, il fut utilisé tout au long de la période, particulièrement pour les manœuvres quotidiennes. Certes, les palais et belvédères qui bordaient la lice magnifiaient les joutes qui s'y déroulaient. Mais point n'est besoin de fleurs ou de pavillons pour s'entraîner à la guerre. Une esplanade vaste, avec un sol plat et exempt de trous et de cailloux suffit amplement. Les somptueux *maydān*-s paysagers, qui, un temps, jalonnaient la ville, témoignaient davantage d'une période de faste et de puissance politique que d'épanouissement de la *furūsiyya*. Le sultanat d'al-Nāṣir Muḥammad, pourtant le plus grand constructeur de *maydān*, amorça au contraire le déclin que connut la *furūsiyya* pendant une grande partie du ^{VIII}/^{XIV}^e siècle. Si le sultan était passionné de polo, et fit construire, pour sa pratique, pas moins de trois *maydān*-s paysagers, les autres branches de la *furūsiyya* ne connurent pas sa faveur. L'archerie, notamment, fut délaissée. De plus, l'absence de guerres n'imposait plus, désormais, une pratique aussi régulière des arts martiaux : les sommets de maîtrise atteints sous Baybars, et dans une moindre mesure sous Qalāwūn et son fils al-Aṣraf Ḥalīl, s'expliquent autant par l'intérêt personnel des sultans que par la nécessité de maintenir un très haut niveau d'excellence face aux ennemis mongols ou croisés. Une fois la menace disparue, la *furūsiyya* périclita. Parmi les descendants et successeurs d'al-Nāṣir Muḥammad, seul al-Aṣraf Ša'bān régna assez longtemps (764/1363-778/1377) pour se soucier de rétablir la splendeur du sultanat, et d'enrayer le déclin : on doit à son intention les traités de Ṭaybuḡā et d'Ibn Manglī. Sous les Circassiens, un regain progressif s'installa, favorisé par des règnes

longs et cohérents, malgré des périodes de troubles intérieurs, et par le retour d'un contexte extérieur périlleux. La crise cependant, avait fait son œuvre : la ville s'était repliée, laissant inhabités les quartiers cossus qui bordaient autrefois les somptueux *maydān*-s. Si les exercices guerriers n'eurent plus désormais le cadre luxuriant d'antan, si la *furūsiyya* dut se contenter alors d'un théâtre plus austère, elle n'en demeura pas moins une préoccupation majeure des Mamlûks, et un symbole fort. Un symbole qui culmina, à nouveau, au crépuscule du sultanat, lorsqu'al-Ġawrī ordonna une dernière réhabilitation du *maydān* de la Citadelle, redonnant ainsi aux représentations équestres un cadre à la mesure de leur excellence.

Tout au long de la période en effet, ce fut leur statut de cavaliers que les Mamlûks mirent en avant comme signe d'appartenance à une aristocratie. Cette prégnance de la *furūsiyya* en tant qu'attribut de groupe transparait bien au-delà des pratiques héritées des temps anciens. Elle marqua de son empreinte le règne des Mamlûks, tant dans leur quotidien que dans leurs institutions et leur mode de gouvernement.

Dans la demeure du mamlûk, la place ostensible des écuries et le soin avec lequel elles étaient bâties attestent que leur détenteurs ne les envisageaient pas comme de simples étables, mais qu'au contraire, elles étaient à leurs yeux révélatrices de leur statut et de leur rang. Malgré les évolutions des codes et des modes architecturaux au cours des deux siècles et demi que dura le sultanat, les écuries restèrent, avec la salle de réception, une pièce majeure et essentielle de l'habitat mamlûk, bien que leurs dimensions aient été plus modestes dans les demeures émiraux, semble-t-il, à la période circassienne. L'exemple, bien entendu, venait d'en-haut : le sultan gardait ses innombrables et magnifiques chevaux au pied même de son palais, sous ses fenêtres. Les sempiternelles luttes intestines que la possession des écuries sultaniennes provoquèrent durant le dernier siècle mamlûk prouvent leur importance stratégique. La migration effective du centre du pouvoir en leur sein dès le règne de Barqūq atteste de leur valeur symbolique accrue sous les Circassiens : ce fut dans la "maison" de ses chevaux que le sultan-cavalier choisit dès lors de rendre justice, comme pour relier son pouvoir à ses montures. La puissance sans cesse renforcée tout au long du ^{ix}/_{xv}^e siècle de celui qui avait officiellement la charge de ces écuries, l'émir *aḥūr al-kabīr*, est un nouveau signe que, loin de l'avoir déprécié, les Circassiens ont, au contraire, pleinement adopté l'emblème du cavalier.

Les chevaux reçurent, invariablement, une attention significative. Ils étaient au cœur du cérémonial, leur don marquait la faveur, leur confiscation la disgrâce. Posséder un cheval était en soi une marque d'appartenance à l'élite. Seuls les Mamlûks, en principe, en avaient le droit. Dès qu'ils jouissaient de quelque importance, les personnages gravitant autour d'eux mais ne faisant pas partie de leurs rangs s'empressèrent d'embrasser l'attribut. Avoir un cheval, le monter, c'était détenir un peu du prestige aristocratique des Mamlûks, marquer la distance avec le *vulgum pecus*, pour montrer, justement, qu'on n'en était pas, voire qu'on n'en était plus. Aucune commune mesure, néanmoins, avec les grands émirs, qui eux, détenaient des centaines de montures, signe ostensible de leur puissance et de leur rang, mis en valeur dans leur palais-écuries. La plupart d'entre elles, assurément, étaient là pour faire nombre et renforcer le prestige de leur propriétaire, car il est peu probable que les émirs les aient toutes montées.

Exprimer la grandeur du sultanat et des Mamlûks par l'étendu du cheptel équin relevait aussi d'un choix politique : il fallait pourvoir à l'entretien de plusieurs dizaines de milliers de montures dans un pays peu généreux en pâturages, et consacrer, de fait, une part conséquente des terres arables à la culture de leur provende. Cela impliquait également un personnel fort nombreux, payé pour en prendre soin. Être une classe de cavalier et le revendiquer avaient un coût, ce qui explique aussi que les chevaux, en plus d'être l'animal emblème, aient constitué les biens les plus précieux des Mamlûks.

Leur valeur, cependant, ne se limitait pas à leur prix et aux efforts consentis pour leur entretien. Les chevaux étaient les compagnons de combats et de jeux des Mamlûks : au même titre que ces derniers, ils avaient reçu une formation poussée, comme une "valeur ajoutée". Sur une monture médiocre et mal dressée, le talent du cavalier ne peut s'exprimer pleinement. Un couple n'atteindra les sommets que si ses deux membres ont un niveau de compétences équivalents et se complètent. Il fallait alors que cheval et cavalier se connaissent bien. Le Mamlûk avait ses armes personnelles. De même, il avait sa monture. Lorsqu'elle se faisait tuer, il fait peu de doute que la perte était bien plus que matérielle : si elle n'était affective, c'était au moins celle d'un coéquipier compétent. Les Mamlûks envisageaient leurs chevaux comme le prolongement d'eux-mêmes, comme leurs justes pendants.

Car en effet, si leurs chevaux n'étaient point des rosses, ils étaient loin d'être eux-mêmes de simples usagers de montures. Ils étaient des *fursân*. La propension à mettre sans cesse en avant leurs attributs de cavaliers, à tout ramener fièrement à ce statut convoité, venait

assurément d'un sentiment d'appartenance à une classe d'initiés, à une élite introduite à un savoir complexe, réservé à quelques privilégiés : les membres de leur propre groupe. Monter à cheval, voire recevoir l'enseignement des maîtres, ne suffisaient pas à faire le *fāris*. Revendiquer ce statut, maîtriser les arts de la *furūsiyya* demandait un apprentissage complet, long et exigeant, parfois même probablement douloureux. Pour y parvenir, il fallait le mériter et consentir à la peine. D'où ce sentiment d'être au-dessus des autres, d'être une classe distincte, à part, seule détentrice des sciences de la *furūsiyya*, et hissée au sommet de la hiérarchie sociale pour cette raison même.

Leur prise de pouvoir en tant que dynastie, ils la devaient en effet à leurs compétences militaires, développées grâce à la formation très poussée et complète qu'ils avaient reçue dès l'époque ayyûbide. Elle avait fait d'eux, incontestablement, des guerriers d'élite. Leur particularité, par rapport à l'élite militaire d'autres contrées, résidait dans leurs aptitudes à manier un large éventail d'armes, d'exceller aussi bien en archerie qu'à l'escrime, à cheval comme à pied, d'être entraînés à affronter n'importe quelle situation lors d'un combat. De maîtriser, en définitive, la *furūsiyya*.

Cette large palette de compétences en faisait un corps d'armée complexe, assurément polyvalent, mais dont les modalités de combat sont encore mal connues. Le cavalier mamlûk est souvent présenté comme un cavalier léger, très mobile et vélocé. Ibn Manglî ne dit-il pas que la rapidité du cheval permet d'échapper à la mort ?⁵⁵² On sait pourtant que le mamlûk était aussi lourdement armé, que pour aller dans la mêlée donner du sabre et de la masse, il devait se protéger, ainsi que sa monture. Il aurait été regrettable, pour le sultan comme pour les émirs, de voir leurs mamlûks et leurs chevaux si chèrement formés tués par manque de protection. Le poids important de certaines pièces d'armure amène légitimement à se questionner sur les limites de la mobilité comme de la vitesse. Il semble peu probable, en effet, que le même couple cavalier-cheval ait pu mener bien longtemps l'attaque-repli en décochant ses flèches à vive allure sous sa lourde armure, avant d'entrer dans le corps à corps. Cet antagonisme peut s'expliquer par une spécialisation, au moins partielle, des unités, parfaitement envisageable dans le cadre d'une armée hautement professionnalisée comme celles des Mamlûks, et dont il reste, au final, encore beaucoup à découvrir.

552. *De la chasse*, op. cit., p. 59.

Les Mamlûks se situent au confluent des peuples cavaliers et des "sociétés à écuyers"⁵⁵³. S'ils partagèrent certains attributs des premiers (possession de nombreuses montures, archerie montée, hippophagie), la *furûsiyya* fut incontestablement, comme dans les deuxièmes, un instrument de distinction et un privilège de classe. Les Mamlûks eurent en effet la particularité de développer leur culture équestre dans l'une des plus grandes cités du monde d'alors, la façonnant en partie pour répondre à leurs besoins impérieux de vastes espaces et de troupeaux immenses, besoins qu'ils adaptèrent au cadre étroit d'une ville ou d'un palais, mais auxquels ils ne renoncèrent pas. Farouches combattants formés aux turpitudes de la guerre, ils surent dépasser leur statut de guerriers montés pour se forger une identité raffinée où le cheval, compagnon du quotidien, était au centre de tout. Ils inventèrent une culture aristocratique très personnelle, dans laquelle ils surent aussi bien adopter et développer les fastes hérités des cours d'antan que transposer de rudes jeux tribaux en spectacles élégants et fastueux. Ils existaient pour la *furûsiyya*, au sens propre comme au figuré. Elle fut leur fierté, ils l'érigèrent en emblème. Cette association incessante à leur statut de cavaliers a traversé les siècles, comme une évidence. Elle résonne aujourd'hui encore dans la littérature égyptienne. Bien qu'il connaisse l'issue malheureuse de la bataille de Marġ Dābiq, le romancier Gamal Ghitany ne fait-il pas dire à l'un de ses protagonistes : "L'armée du sultan, armée des défenseurs de l'Islam, est composée de nobles chevaliers ; un seul d'entre eux vaut bien mille Osmanlis, et puisque feu le sultan Qaït Bey a battu ceux-ci à plate couture, il n'y a aucune raison pour qu'el-Ghoury ne fasse de même."⁵⁵⁴

553. En référence à l'expression de J.-P. Digard, *Une histoire du cheval*, op. cit., p. 146 et 203 en particulier.

554. Gamal Ghitany, *Zayni Barakat*, 1970, traduction française aux éditions du Seuil, 1985.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

SOURCES MANUSCRITES

- Ms. 6604/1 DE LA BnF امدة المجاهدين في ترتيب الميادين
- Ms. 6604/2 DE LA BnF كتاب في معرفة لعب الدبّوس و الصراع على الخيل في
أوقات الحروب و ملاقاته الاخصم
- Ms. 2830/2 DE LA BnF كتاب في معرفة لعب الدبّوس
- Ms. 2824 DE LA BnF كتاب المخزون جامع الفنون
- Ms. 2825 DE LA BnF كتاب الفروسية و المناصب الحربية
- Ms. Ahmet III 3469/3 DE TOPKAPI كتاب مبارك فيه معرفة لعب الدبوس و الصراع على
الخيّل عند ملاقاته الخصم في لوقات الحروب
- Ms. 3186/2 D'AYASOFIA كتاب مبارك فيه معرفة لعب الدبوس و الصراع على
الخيّل عند ملاقاته الخصم في لوقات الحروب

- **AL-ANSARĪ**, *Tafriğ al-kurūb* (تفريج الكروب في تدبير الحروب)
 Éd. et trad. anglaise par G. T. Scanlon, *Muslim Manual of War, being Tafriğ al-Kurūb fi Tadbīr al-Ḥurūb by ‘Umar Ibn Ibrahim al-Awsī al-Ansarī*, American University Press, Cairo, 1961, 130 p.

- **AL-AQṢARĀ’Ī**, Muḥammad ibn ‘Īsā ibn Īsmā‘īl al-Ḥanafī, *نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال* (Nihāyat al-sū’l) الفروسية
 Éd. par Sayed Muḥammad Luṭf al-Ḥuq, thèse de doctorat non publiée, Université de Londres, 1955 ; éd. par Nabīl ‘Abd al-‘Azīz, thèse de doctorat, Université du Caire, 1972 ; éd. Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.
 Éd. et trad. partielles (le passage sur les armes) par D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare : Weapons, armour and Tactics", dans *Al-Masāq* 7:1, 1994, p. 77-110.
 Trad. partielle (essentiellement les passages sur l'organisation de l'armée), G. Tantom, « Muslim warfare : a study of a medieval Muslim treatise on the art of war », dans *Islamic Arms and Armour*, ed. Elgood, London, 1979, pp. 187-201.

- **AL-HARAWĪ**, Taqī al-Dīn Abū al-Ḥasan ‘Alī ibn Bakr, *Taḍkira al-harawīyya fi a ḥiyal al-ḥaribiyya* (تذكرة الهروية في الحيل الحربية)
 Éd. et trad. par Janine Sourdel-Thomine, " Les Conseils du šayḥ al-Harawī à un prince ayyūbide", dans *Bulletin d'études orientales*, t. XVII, 1961-1962, p. 205-266.

- **IBN AḤĪ ḤIZĀM**, *Kitāb al-furūsīyya wa-al-bayṭara* (كتاب الفروسية و البيطرة)
 Il existe plusieurs éditions du premier volume, certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Šāḥib Tāj al-Dīn Abū ‘Abd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ‘Alī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ‘Arif Aḥmad ‘Abd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 ; Martin Heide, "Das Buch der Hippiatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Ya‘qūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttalī", dans *Veröffentlichungen der*

Orientalischen Kommission, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Il existe également des traductions partielles : Beate Siewert-Mayer, «Riding in the Early Abbasid Period», dans David Alexander (ed.), *Furusiyya*, 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, vol. 1, pp. 100-117 ; Kurtuluş Öztöpcü, *Munyatu'l-Ghuzāt, A 14th-Century Mamluk-Kipchak Military Treatise*, Havard University, 1989, d'après une traduction partielle en turc kipchak de 850/1446-1447.

– **IBN AL-AWWĀM**, كتاب الفلاحة (*Kitāb al-filāḥa*)

Éd. et trad. espagnole par Josef Antonio Banqueri, *Libro de Agricultura*, Madrid, 1802, réédité en fac-similé en 1988.

Trad. française par Jean-Jacques Clément-Mullet, *Le Livre de l'agriculture*, 2 vol. Paris, 1864-1867, réédité chez Actes Sud/Sindbad, 2000, et présenté par Mohammed El Faïz.

– **IBN AL-MUNDIR**, Abū Bakr al-Bayṭār ibn Badr al-Dīn, كاشف الويل في معرفة الخيل (*Le Nâceri*)

Éd. et trad. par Dr 'Abd al-Raḥmān al-Daqqāq, *Kāshif Hamm al-Wayl fī Ma'rifa Amrāḍ al-ḥayl : Le découvreur de l'importance des maux relativement à la connaissance des maladies des chevaux, ou, La perfection des deux arts : Traité complet d'hippologie et d'hippiatrie connu sous le nom de al-Nāṣiri*, Beyrouth, 1991.

Trad. par Dr Perron, *Le Nâceri — La Perfection des deux Arts ou Traité complet d'Hippologie et d'Hippiâtrie Arabes*, 3 vol., Veuve Bouchard-Huzard, Paris, 1852-1859-1860 ; trad. Mohamed Mehdi Hakimi, *Le Nâceri. Hippologie et médecine du cheval en terre d'islam au XIVe siècle. le Traité des deux arts en médecine vétérinaire*, ed. Errance, 2006, 223 p.

– **IBN HUḌĀIL AL-ANDALUSĪ**, 'Alī ibn 'Abd al-Raḥman, حليلة الفرسان و شعار الشجعان

Éd., trad., et annotations par Louis Mercier, *La Parure des cavaliers et l'insigne des preux*, 2 vols., Paris, Geuhner 1922 et 1924. L'édition originale de la traduction a été reprise par Libris Éditions, 1998, 503 p.

- **IBN MANGLĪ**, Muḥammad, أنس الملا بوحش الفلا (*Uns al-malā*)
 Éd. et trad. par Florian Pharaon, *Traité de vénerie de Sid Mohamed el-Mangali*, Paris, 1880 ; Éd. Muḥammad 'Isa Ṣaliḥiyya, Damas, 1993.
 Trad. par F. Viré, *De la Chasse, Commerce des grands de ce monde avec les bêtes sauvages des déserts sans onde*, ed. Sindbad, Paris, 1984, 310 p.

- **IBN MAYMŪN AL-MURRĀKIṢĪ**, Abū Muḥammad Ġamāl al-Dīn 'Abd Allah, الافادة و التبصير لكل (*al-lfāda*) رامن مبتدء او ماهر تحرير بالسحم الطويل و القصير
 Trad. anglaise N. A. Faris et R. P. Elmer, *Arab Archery, an Arabic Manuscript of about A. D. 1500 : a Book on the Excellence of the Bow and Arrow and the Description Thereof*, Princeton University Press, 1945. Cette traduction est aujourd'hui disponible chez Kessinger Publishing, 2010.

- **AL-ṬARSŪSĪ**, Murḍā ibn 'Alī ibn Murḍā, تبصرة أرباب الالباب في كيفية النجاة في الحروب من (*Tabṣirat*) الأسواء و نشر أعلام الاعلام في العدَد والألات المُعينة على لقاء الأعداء
 Éd. K. Ṣadir, Beyrouth, 1998 ; éd. et trad. partielles par Cl. Cahen, «Un traité d'armurerie composé pour Saladin», dans *Bulletin d'études orientales*, t. XII, 1947-1948.
 Éd. et trad. partielles (les passages sur le ḡihād) par A.- M. Eddé, « "Le Paradis à l'ombre des sabres". Discours sur le ḡihād à l'époque de Saladin», dans *Les Mélanges de l'Université Saint-Joseph, Cent ans au service de la science*, 1906-2006.
 Trad. partielle (les passages sur l'archerie) par A. Boudot-Lamotte, *Contribution à l'archerie musulmane*, Damas, 1968.

- **ṬAYBUĠĀ AL-BAKLAMĪṢĪ AL-YUNĀNĪ**, كتاب غنية الطلاب في معرفة رمي الشباب (*Ġunyāt al-ṭullāb*).
 Éd. Dār 'Ammār, Amman, 1998.
 Trad. anglaise par J. D. Latham et W. F. Paterson, *Saracen Archery*, London, 1970.

SOURCES HISTORIQUES ARABES.

- **IBN AL-FURĀT**, Muḥammad, تاريخ الدول والملوك
Éd. Qusṭantīn zurayq et Naḡlā ‘Izz al-Dīn, Beyrouth, 1938 ; Éd. al-Šāmmā‘, H., IV, I, Basra, 1967 ; Éd. M. F. Elshayyal, thèse de doctorat non publiée, Université d’Édimbourg, 1986, 2 vols.
Éd. et trad. partielle, U. et M. C. Lyons et J. S. Riley-Smith, *Ayyubids, mamlukes and crusaders, selected from the Tārīkh al-Duwal wa’l-mulūk of Ibn al-Furāt*, Cambridge, 2 vol., 1971.
- **IBN IYĀS**, Muḥammad, بدائع الزهور في وقائع الدهور (*Badā’i’*)
Éd. Muḥammad Mustāfa, Bibliotheca Islamica, Wiesbaden, 5 vols., 1960-1975.
Trad. partielle, G. Wiet, *Histoire des Sultan Circassiens*, Ifao, Le Caire, 1945, et *Journal d'un bourgeois du Caire*, 2 vols. , Armand Collin et S.E.V.P.E.N., Paris, 1955 et 1960.
- **IBN MUNQID**, Ūsāma, كتاب الاعتبار
Éd. Muḥammad ‘Alī Bayḍūn, Beyrouth, Dār al-kutub al-‘ilmiyya, 1999.
Trad. Philipp k. Hitti, *Memoirs of an Arab-Syrian Gentleman or An Arab Knight in the Crusades. Memoirs of Usamah Ibn-Munqidh*, Kitāb al-i’tibar, New-York, 1929, réed. Beyrouth, 1964 ; trad. A. Miquel, *Des enseignements de la vie. Souvenirs d'un gentilhomme syrien du temps des croisades*, Paris, 1983.
- **IBN TAĠRĪ BIRDĪ**, Abū-l-Maḥāsin Yusūf, النجوم الزاهرة في ملوك مصر والقاهرة (*Nuġūm*)
Éd. Dār al-kutub al-miṣriyya, Le Caire, 16 vols. ; Éd. Dār al-kutub al-‘alamiyya, Beyrouth, 16 vols ; éd. partielle, Popper, University of California Press, Berkeley, vols. II, III, V, VI, VII, 1909-1929 ;
Trad. partielle, Popper, *History of Egypt, 1382-1469 A.D.*, 7 vols., University of California Press, Berkeley, vol. VIII, 1957-1960.

- (Hawādīt) حوادث الدهور في مدى الايام والشهور -
Éd. partielle par W. Popper, University of California Press, Berkeley, vol. VIII, 1930-1942.
Trad. partielle par W. Popper, *Extracts from Abû 'l-Maḥâsin In Taghrî Birdî's Chronicle : entitled Hawâdith Ad-Duhûr Fî Madâ' l-'Ayyâm Wash-Shuhûr*, ed. Walter J. Fischel, 1967.
- (Hîṭaṭ) المواعظ والاعتبار في ذكر الخطط والآثار (AL-MAQRĪZĪ, Taqī al-Dīn Aḥmad, éd. Ayman Fu'ad Sayyid, ed. Al-Furqān Islamic Heritage Foundation, Londres, 5 vols., dont un index analytique, 2002-2005 ; trad. partielle, *Les Marchés du Caire. traduction annotée du texte de Maqrīzī*, Le Caire, IFAO, 1979.
- (Sulūk) كتاب سلوك في معرفة دول الملوك -
Éd. de Muḥammad Muṣṭafā Ziyāda pour les vols. I et II, Le Caire, 1934-1958, et éd. de Sa'īd 'Abd al-Fatāḥ 'Aṣūr pour les vols. III et IV, Le Caire, 1970-1973.
Trad. partielle de Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks de l'Égypte*, Paris, 2 vol., 1837-1840.
- (Ṣubḥ) صبح الأعشى في صناعة الإنشا (AL-QALQAŠANDĪ, Šihāb al-Dīn Aḥmad, éd. Muḥammad Muṣṭafa, Bibliotheca Islamica, Wiesbaden, 5 vols., 1960-1975.

SOURCES NON-ARABES.

- **FABRI, Félix**, *Le Voyage en Égypte, 1483*
Traduction, présentation et annotation Jacques Masson, 3t. IFAO, Le Caire, 1975.
- **JOINVILLE, Jean (Sire de)**, *Mémoires de Jean, sire de Joinville, ou Histoire et chronique du très-chrétien roi saint Louis*,
Éd. M. Francisque Michel, précédés de dissertations par M. Ambr. Firmin Didot et d'une notice sur les manuscrits du sire de Joinville par M. Paulin Paris, Paris, Firmin Didot, 1859, clxxxix + 356 p.
- **KAUTILYA, Arthashastra**, Livre 14 sur les *Instruments Secrets*
Trad. R. Shamasastri, Government Press, Bangalore, 1915, p. 495–514.
- **PILOTI, Emmanuel**, *Traité sur le passage en Terre sainte*
Éd. Pierre-Hermann Dopp, *L'Égypte au commencement du quinzième siècle d'après le traité d'Emmanuel Piloti de Crète*, Le Caire, 1950.
- **VAN GHISTELE, Joos**, *Le Voyage en Égypte, 1482–1483*
Traduction, introduction et annotation Renée Bauwens-Préaux, IFAO, Le Caire, 1976, 235 p.

BIBLIOGRAPHIE

- ‘**ABD AL-RĀZIQ**, Aḥmad , *La femme au temps des Mamlouks en Egypte*, Ifao, le Caire 1973, 328 p.
- « Deux jeux sportifs en Égypte au temps des Mamlūks », dans *Annales Islamologiques*, xii, Ifao, Le Caire, 1975, pp. 95–130.
- **ADAMS**, Noel, "Les origines du sabre", dans B. Mohamed, (éd.), *L'Art ces chevaliers en pays d'islam. Collection de la Furusiyya Art Foundation*, coédition Skira/Institut du monde arabe, Paris, 2007, p. 19-21.
- "Les Épées et les sabres", dans B. Mohamed, (éd.), *L'Art ces chevaliers en pays d'islam. Collection de la Furusiyya Art Foundation*, coédition Skira/Institut du monde arabe, Paris, 2007, p. 23-27.
- "Jaime I y el mundo islámico", dans *Jaime I, Rey y Caballero. Los arneses y la cultura caballeresca en el siglo XIII*, catalogue de l'exposition présentée à Valencia, 2007-2008.
- **ALEXANDER**, David, ed., « The Horse in War », dans Alexander (ed.) *Furūsiyya*, t.II, 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 46–51.
- « Hunting, Polo and Archery », pp. 116–119.
- « Ceremonial and Luxury », pp. 152–155.
- « Veterinary Care and Science », pp. 190–193.
- ‘**ALI IBRAHIM**, Laila, «Residential architecture in Mamluk Cairo», dans *Muqarnas*, vol. 2, Yale University Press, 1984, pp. 47–59.
- **AMITAI-PREISS**, Reuven, « The Remaking of the Military Elite of Mamlūk Egypt by al-Nāṣir Muḥammad b. Qalāwūn », dans *Studia Islamica*, t. LXXII, G.-P. Maisonneuve-Larose, 1990, pp. 145–163.
- *Mongols and Mamluks. The Mamluk-Īlkhānīd War, 1260-1281*, Cambridge University Press, 1995, 272 p.
- « Mamluk Officer Class during the Reign of Sultan Baybars », dans Yaacov Lev (ed.), *War & Society in the Eastern Mediterranean, 7th–15th Centuries*, E.J. Brill, 1997, pp. 267–300.

- AYALON, David, « The Circassians in the Mamluk Kingdom », dans *Journal of the American Oriental Society*, 69/3, New Haven, 1949, repris dans *Studies on the Mamluks of Egypt (1250–1517)*, Variorum Reprints, London, 1977, pp. 135–147.
- "The Wafidiya in the Mamluk kingdom", dans *Islamic Culture*, Hyderabad, 1951, repris dans *Studies on the Mamlūks of Egypt (1250-1517)*, London, 1977, p. 81-104.
- « Le Régiment Bahriya dans l'armée mamelouke », dans *Revue des études islamiques*, Paris, 1951, repris dans *Studies on the Mamlūks of Egypt (1250–1517)*, Variorum Reprints, London, 1977, p. 133–141.
- « L'Esclavage du Mamelouk », dans *Oriental Notes and Studies*, N° 1, Jerusalem, 1951, repris dans *The Mamlūk Military Society*, collected Studies, Variorum Reprints, London, 1979, pp. 1–66.
- « The System of Payment in Mamlūk Military Society », dans *Journal of Economic and Social History of the Orient*, I/1 & 3, Leiden, 1953, repris dans *Studies on the Mamlūks of Egypt (1250–1517)*.
- « Studies on the Structure of Mamluk Army » I,II et III dans *Bulletin of Oriental and African Studies* XVI/2 & 3 ; XVI/1, London, 1953 et 1954, repris dans *Studies on the Mamlūks of Egypt (1250–1517)*, Variorum Reprints, London, 1977, p. 230-228, 448-476, 57-90.
- *Gunpowder and Firearms in the Mamluk kingdom. A Challenge to a Medieval Society*, ed. Frank Cass, 1956 pour la première édition, 1978 pour la deuxième, 154 p.
- « Notes on the *Furūsiyya* exercices and games in the mamluk sultanate », dans *Scripta Hierosolymitana*, vol. IX, Jérusalem, 1961, repris dans *The Mamlūk Military Society*, collected Studies, Variorum Reprints, London, 1979, pp. 31–62.
- « The European–Asiatic Steppe : a Major Reservoir of power for the Islamic World », dans *Proceeding of the 25th Congress of Orientalists, (Moscow, 1960)*, vol. II, Moscow 1963, repris dans *The Mamlūk Military Society*, collected Studies, Variorum Reprints, London, 1979, pp. 47–52.
- « Preliminary Remarks on the Mamluk military Institution in Islam », dans *War, Technology and Society in the Middle East*, S.O.A.S, London, 1975, repris dans *The Mamlūk Military Society*, collected studies, Variorum Reprints, London, 1979.
- « Aspects of the Mamlūk Phenomenon : The importance of the Mamlūk Phenomenon », dans *Der Islam*, Band 53,2, Berlin, 1976, repris dans *The Mamlūk Military Society*, collected Studies, Variorum Reprints, London, 1979, Xa pp. 197–225 et Xb pp. 196-225.
- « Aspects of the Mamlūk Phenomenon : Ayyūbids, Kurds and Turks », dans *Der Islam*, Band 54.1, Berlin, 1977, repris dans *The Mamlūk Military Society*, collected Studies, Variorum Reprints, London, 1979, Xa pp. 197–225 et Xb pp. 1–32.

- *Le Phénomène mamlouk dans l’Orient islamique*, P.U.F, coll° islamiques, Paris, 1996.
- **BLANC**, B, **DENOIX**, S, **GARCIN**, J.–C., **GORDIANI**, R, « À propos de la carte du Caire de Matheo Pagano », dans *Annales Islamologiques*, 17, Ifao, Le Caire, 1981, pp. 203–285.
- **BEHRENS ABOUSEIF**, Doris, « The North–eastern extension of Cairo under the mamluks », dans *Annales Islamologiques*, 17, Ifao, Le Caire, 1981, pp. 157–189.
- « The Citadel of Cairo : stage for the mamluk ceremonial », dans *Annales Islamologiques*, t. XXVI, Ifao, Le Caire, pp. 25–79.
- « The Mahmal legend and the Pilgrimage of the Ladies of the Mamluk court », dans *Mamluk Studies Review*, 1, 1997, pp. 87–95.
- *Cairo of the mamluks. A History of the Architecture and its Culture*, éd. I. B. Tauris, London, 2007, 359 p.
- **BERKEY**, Jonathan P., « The Mamluks as muslims : the elite and construction of islam in medieval Egypt », dans Thomas Philipp and Ulrich Haarmann (ed.), *The Mamluk in Egyptian politics and society*, Cambridge University Press, 1998, pp. 163–173.
- **BERRIAH**, Mehdi, *Stratégie et tactique de l’armée mamlouke bahrite (658/1260 – 702/1303)*, mémoire de Master 2, Université Paris I Panthéon Sorbonne, Juin 2011.
- **BERTHELOT**, M., *La Chimie au Moyen Âge*, t. 1, Imprimerie Nationale, Paris, 1893 (MDCCCXCIII), 452 p.
- **BITTAR**, Thérèse, « A Manuscript of the *Kitāb al–bayṭara* in the Bibliothèque Nationale, Paris », dans Alexander (ed.), *Furūsiyya*, t.I, 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 158–161.
- **BOGROS**, Denis, *Le Cheval Barbe*, édition Favre, Paris, 1987, 198 p.
- **BOURDIEU**, Pierre, *La Distinction, critique sociale du jugement*, Les Éditions de minuit, Paris, 1985, 672 p.
- **BRUNETON**, Jean, *Plantes toxiques, végétaux dangereux pour l’homme et les animaux*, Lavoisier, 3e édition, 2005.

- CAHEN, Claude, « Traité d'armurerie composé pour Saladin », dans *Bulletin d'études orientales*, t. XII, Beyrouth, 1947–1948, pp.103–163.
- « Les Changements techniques militaires dans le Proche-Orient médiéval et leur Importance Historique», dans V. J. Parry and M. E. Yapp (ed.), *War, Technology and Society in the Middle East*, Oxford University Press, London, 1975, pp. 113–124.
- CARAYON, Agnès, "Les Berbères zénètes. Brève histoire d'un peuple de cavaliers au Moyen Âge", dans *Chevaux et cavaliers*, Musée archéologique de Rabat, 2003, p. 31-36.
- « Armes toxiques et feux d'artifices », dans M. Eychenne et A. Zouache (ed.), *Historiographie de la guerre dans le Proche-Orient médiéval (x^e-xv^e siècle). État de la question, lieux communs et nouvelles approches*, Damas-Le Caire, Ifpo/Ifao, à paraître.
- CASANOVA, Paul, « Histoire et description de la Citadelle du Caire », dans *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, VI, Le Caire, 1894–1897.
- CHAPOUTOT-REMADI, Mounira, *Lien et relations au sein de l'élite militaire sous les premiers sultans bahrites (648/1250-741-1340)*, thèse de doctorat, Université de Provence, 1993.
- CHEVEDDEN, P. E., "The Invention of the Counterweight Trebuchet : A Study in Cultural Diffusion", dans *Dumbarton Oaks Papers* 54, pp. 71-116.
- CHEYNET, Jean-Claude (éd.), *Le Monde byzantin. T.2 : L'Empire byzantin (641–1204)*, coll° Nouvelle Clio, P.U.F., 2006, 544 p.
- CLOT André, *L'Égypte des mamelouks. L'empire des esclaves (1250 – 1517)*, éd. Perrin, 1996, 356 p.
- CONTADINI, Anna, « The Horse in Two Manuscripts of Ibn Bakhtīshū's : *Kitāb Manāfi' al-Ḥayawān* », dans *Furūsiyya*, t.I, David Alexander ed., 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 142–147.
- DENIZEAU, Valentine, *Conduire l'eau dans Le Caire Mamlûk*, thèse de doctorat, Université de Provence, 2010.
- DE NOBLET, Thibault, « Les Mamlouks », dans Digard (ed.), *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident*, catalogue d'exposition, IMA– Gallimard, Paris, 2002.

- **DENOIX**, Sylvie, *Décrire le Caire. Fuṣṭāṭ–Miṣr d’après Ibn Duqmāq et Maqrīzī*, Ifao, Le Caire, 1992, 160 p.
- (ed.), *Patrimoines collectifs, biens communs et gestion communautaire dans les sociétés musulmanes*, REMMM 79-80, Aix-en-Provence, Edisud, 1997
 - « Formes juridiques, enjeux sociaux et stratégies foncières », in Denoix S. (dir.), pp. 10-22.
- « Types divers ou modèle unique, la structure des villes médiévales du monde musulman » dans *Les mégalopoles de Méditerranée de l’Antiquité à l’époque moderne*. Nicolet Cl. (ed.), Maisonneuve et Larose et Maison méditerranéenne des sciences de l’homme, Paris, 2000.
- **DEVRIES**, Kelly, « Gunpowder Weapons at the Siege of Constantinople, 1453 », dans Yaacov Lev (ed.), *War & Society in the Eastern Mediterranean, 7th–15th Centuries*, E.J. Brill, 1997, pp. 343–362.
- **DIGARD**, Jean–Pierre (dir.), *Des Chevaux et des hommes, équitation et société*, actes du 1^{er} Colloque Sciences sociales de l’équitation, Avignon 21-22 janvier 1988, Lausanne, Caracole.
 - *Le Cheval, force de l’homme Paris*, Paris, Gallimard, « Découvertes Gallimard : histoires naturelles », 1994.
 - *Le Cheval : romans et nouvelles*, anthologie comprenant des textes de Léon Tolstoï, Eugène Sue, Theodor Storm et al., dessins de Crafty, Paris, Omnibus, « Omnibus », 1995.
 - (dir.), *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d’Orient et d’Occident*, catalogue d’exposition, IMA– Gallimard, Paris, 2002.
 - « Le Cheval d’Orient : un destin hors du commun »
 - « Les Cultures équestres à l’origine de l’équitation arabe classique »
 - *Le Cheval, histoire d’une conquête*, Gallimard jeunesse, « Les racines du savoir : nature », Paris 2003.
 - *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*, Actes Sud, Arles, 2004, 230 p.
- **ÉDDÉ**, Anne–Marie, « Kurdes et Turcs dans l’armée ayyoubide de syrie du nord », Yaacov Lev (ed.), dans *War & Society in the Eastern Mediterranean, 7th–15th Centuries*, E.J. Brill, 1997, pp. 225–236.
 - « "Le Paradis à l’ombre des sabres". Discours sur le ḡihād à l’époque de Saladin », dans *Les Mélanges de l’Université Saint-Joseph, Cent ans au service de la science*,

1906-2006, pp. 325-352.

- **ELGOOD** (ed.), *Islamic Arms and Armour*, London, 1979.
- *Encyclopédie des plantes médicinales*, Larousse, Paris, 2001.
- **EYCHENNE**, Mathieu, « Le sultan al-Ašraf Ḥalīl et son vizir. Liens personnels et pratiques du pouvoir dans le sultanat mamlouk », dans *Annales islamologiques*, 39, Ifao, Le Caire, 2005, p. 249–273.
 - *Une société clientéliste dans le proche-Orient médiéval : liens personnels et réseaux de pouvoirs entre élites civile et militaire sous les mamlouks baḥrite (Égypte-Syrie, 1250-1382)*, sous la direction de Sylvie Denoix, Université d'Aix-en-Provence, 2007.
 - "Le phénomène mamlouk reconsidéré : apport et limites de l'œuvre de David Ayalon", dans M. Eychenne et A. Zouache (éd.), *Historiographie de la guerre dans le Proche-Orient médiéval (xe-xve siècle). État de la question, lieux communs et nouvelles approches*, Damas-Le Caire, Ifop/ Ifao, à paraître.
- **FARIS**, Nabih Amin et **ELMER**, Robert Potter, *Arab Archery, An Arabic Manuscript of about AD 1500, A Book on the Excellence of the Bow and Arrow, and the Description Thereof*, Princeton University Press, 1945.
- **FARROKH**, Kaveh et **MCBRIDE**, Angus (illus.), *Sassanian Elite Cavalry (AD 224–642)*, coll° Elite, Osprey Publishing, 2005, 64 p.
- **FLORI**, Jean, *La Chevalerie*, édition Jean–Paul Gisserot, mai 1998, 128 p.
 - *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, coll° La vie quotidienne, éditions Hachette, 1998, 307 p.
 - « Le Choc de la charge », dans *TDC*, n°908, 15 janvier 2006, pp. 14–17.
- **FRANCE**, John, « Technology and the Successes of the First Crusade », dans *War & Society in the Eastern Mediterranean, 7th–15th Centuries*, Yaacov Lev (ed.), E.J. Brill, 1997, pp. 163–176.
- **GARCIN**, Jean–Claude, « Toponymie et topographie urbaines médiévales à Fustat et au Caire », dans *JESHO*, vol. XXVII, part. II, 1984, pp. 114–155.
 - « Le Système militaire mamluk et le blocage de la société musulmane médiévale », dans *Annales Islamologiques*, 24, 1988, Ifao, Le Caire, pp. 93–110.

- « Le Caire et l'évolution urbaine des pays musulmans à l'époque médiévale », dans *Annales Islamologiques*, 25, Ifao, Le Caire, 1991, pp. 289–304.
- « The Regime of the Circassian Mamlûks » dans Carl F. Petry (ed.), *The Cambridge History of Egypt*, vol. 1 Islamic Egypt, 640–1517, Cambridge University Press, 1998 pp. 290–317.
- « Sira/s et Histoire », ds *Arabica*, T. 51, Fasc. 1 et 3, E. J. Brill, 2004, pp. 33–54 et 223–257.
- **GARCIN, J.-C., MAURY, B., REVAULT, J., ZAKARIYA, M.**, *Palais et maisons du Caire. Époque mamlouke (xiii^e–xv^e siècles)*, vol. I, Éditions du CNRS, 1982, 268 p + 115 planches.
- **GAUDEFROY-DEMOMBYNES**, *La Syrie à l'époque des mamelouks d'après les auteurs arabes*, Paul Geuthner éd., Paris, 1923, 288 p.
- **GORELIK, Michael**, « Oriental armour of the Near and Middle east from the eight to the fifteenth centuries as shown in works of art », dans Elgood (ed.), *Islamic Arms and Armour*, London, 1979, pp. 30–63.
- **GOURAUD, Jean-Louis**, "Les Sept vies du cheval barbe", dans Digard (ed.) *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident*, catalogue d'exposition, IMA–Gallimard, Paris, 2002, p. 45-49.
 - et **ARTHUS BERTRAND, Yann** (photographies), *Chevaux*, édition du Chêne, 2003.
- **HAARMANN, Ulrich**, « The late triumph of the persian bow : critical voices on the mamluk monopoly on weaponry », dans Thomas Philipp and Ulrich Haarmann (ed.) *The Mamluk in Egyptian politics and society*, Cambridge University Press, 1998, pp. 174–187.
- **HALDON, John**, *Warfare, State and Society in the Byzantine World (565–1204)*, London, UCL Press, 1999, 389 p.
- **HAMMER-PURGSTALL**, « Sur les lames des Orientaux », dans *Journal Asiatique*, 5^e série, t. III, Paris, 1849, pp. 66–80.
- **Al-HASSAN, A.Y.**, *Gunpowder composition for rockets and cannon in Arabic military Treatise in thirteenth and fourteenth centuries, a Gap in the history of gunpowder and cannon*, disponible sur le site de l'auteur <http://www.history-science-technology.com/>
- **HUMPHREYS, R. Stephen**, « The expressive Intent of the Mamluk architecture of Cairo : a preliminary essay », dans *Studia Islamica*, XXXV, 1972, pp. 69–119.

- **HYLAND**, Ann, *The Medieval Warhorse, from the Byzantium to the Crusades*, Stroud Sutton, 1994.

- **IRWIN**, Robert, *The Middle East in the Middle Ages : The Early Mamluk Sultanate 1250–1382*, Southern Illinois University Press, 1986, 180 p.

- « Eating Horses and Drinking Mare's Milk », dans David Alexander (ed.), *Furūsiyya*, t.I, 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 148–151.

- « Gunpowder and firearms in the mamluk sultanate reconsidered », dans Michael Winter and Amalia Levanoni (ed.), *The Mamlūk in Egyptian and Syrian Politics and Society*, E. J. Brill, Leiden, London, 2004, pp. 117–139.

- **JAMES**, David, « Mamluke painting at the time of the « Lusignan Crusade », 1365–70 », dans *Humaniora Islamica*, vol. II, 1974, pp. 73–87.

- **JOMIER**, Jacques, *Le Maḥmal et la caravane égyptienne des pèlerins de la Mecque (XIII^e–XX^e siècles)*, Ifao, Le Caire, 1953, 240 p.

- **KARASULAS**, Anthony, et **McBRIDE**, Angus (illus), *Mounted Archers of the of the Steppe (600 BC–AD 1300)*, coll° Elite, Osprey Publishing, 2004, 64 p.

- **KAZHDAN**, Alexander P. (ed.), *The Oxford Dictionary of Byzantium*, 3 vol. New–York–Oxford, Oxford University Press, 1991, article « cavalry ».

- **KRAMOVSKY**, Mark, « Mongol Horse Trapping in the Thirteenth and Fourteenth Centuries », dans David Alexander (ed.), *Furūsiyya*, t.I, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 48–53.

- **LACOSTE**, Yves, *Ibn Khaldoun, Naissance de l'Histoire, passé du Tiers–Monde*, Éd. La Découverte & Syros, Paris, 1998 (1^{ère} édition François Maspero, 1966).

- **LATHAM**, John Derek, «The meaning of "Maydān as–Sibaq"», dans *Journal of Semitic Studies*, t. 13 (2), 1968, pp. 241–248.

- « Notes on Mamlūk Horse–archers », dans *Bulletin of the School of oriental and African Studies*, vol. XXXII, 1969, pp. 257–267.

- **LATHAM**, John Derek et **PATERSON**, William Forbes, *Saracen Archery*, London, 1970.

- « Archery in the lands of Eastern Islam », dans Elgood (ed.), *Islamic Arms and Armour*, London, 1979, pp. 78–88.

- **LAZLO**, Pierre, *Copal, Benjoin, Colophane...*, Histoires des sciences, éd. Le Pommier, 2007, 284 p.

- **LELLOUCHE**, Benjamin « Ibn Zunbul, un égyptien face à l'universalisme ottoman (seizième siècle) », dans *Studia Islamica*, LXXXIX, 1994.

- **LEVANONI**, Amalia, « The Mamluk's ascent to power in Egypt », dans *Studia Islamica*, t. LXXII, 1990, G.-P. Maisonneuve-Larose, pp. 121–144.

- « The Mamlûk Conception of the Sultanate », *IJMES*, n° 26, 1994, Cambridge university Press, pp. 373–392.

- *A Turning Point in Mamluk History : The Third Reign of al-Nāṣir Muḥammad Ibn Qalāwūn*, 1310-1341, E. J. Brill, 1995, 221 p.

- « The sultan's *laqab* — a sign of a new order in mamluk factionalism ? » dans Michael Winter and Amalia Levanoni (ed.), *The Mamlûk in Egyptian and Syrian Politics and Society*, E. J. Brill, Leiden, London, 2004, pp. 79–115.

- **LEVI DELLA VIDA**, *Les « Livres des Chevaux » de Hišām Ibn al-Kalbī et Muḥammad Ibn al-Aʿrābī* », Publication de la fondation « De Goeje » VIII, Leiden, 1928, xii.

- **LOISEAU**, Julien, « L'Émir en sa maison. Parcours politiques et patrimoine urbain au Caire d'après les biographies du Manhal al-Šāfi », dans *Annales Islamologiques*, 36, Ifao, Le Caire, 2002, p. 117–137.

- *Reconstruire la maison du sultan. Ruine et recomposition de l'ordre urbain au Caire (1350–1450)*, thèse de doctorat, EHESS, 2004 (à laquelle font référence les notes) et publication Ifao, Le Caire, 2 vol., 2010.

- **MANJIKIAN**, Sevak Joseph, *Education and Training under the Mamlûks*, mémoire de Maîtrise, soutenu à l'université McGill, Montreal, 1998.

- **MARTEL-THOUMIAN**, Bernadette, *Les Civils et l'administration dans l'État militaire mamlûk (ix^e/xv^e siècle)*, Damas, 1992.

- « Les dernières batailles du grand émir Yašbak min Maḥdī », dans Yaacov Lev (ed.) *War & Society in the Eastern Mediterranean, 7th–15th Centuries*, E.J. Brill, 1997, pp. 301–342.

- **MAYER, L. A.**, *Saracenic Heraldry, a Survey*, Oxford, 1933, 302 p. et planches.
- *Mamluk Costume, a Survey*, Genève, 1952, 120 p. et planches.
- **MAYOR, Adrienne**, *Greek Fire, Poisons Arrows and Scorpions Bombs. Biological and Chemical Warfare in the Ancient World*, Overlook Duckworth, 2003, 319 p.
- **MEINECKE, Michael**, « Heraldry and Furūsiyya », dans David Alexander (ed.), *Furūsiyya*, t.I, 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 152–157.
- **MERCIER, Louis**, *La Parure des cavaliers et l'insigne des preux*, 2 vols., Paris, Geuhner 1922 et 1924, rééd. Libris Éditions, 1998, 503 p.
- *La Chasse et les sports chez les Arabes*, éd. Rivière, Paris, 1927, 256 p.
- **MERCIER, Maurice**, *Le Feu grégeois. Les Feux de guerre depuis l'antiquité. La Poudre à canon*, Paul Geuthner, Aubanel Ainé, Paris, 1952, 164 p.
- **MOHAMED, Bashir (éd.)**, *L'Art des chevaliers en pays d'islam. Collection de la Furusiyya Art Foundation*, coédition Skira/Institut du monde arabe, Paris, 2007, 418 p.
- **MORRISON, Cécile (éd.)**, *Le Monde byzantin. T.1 : L'empire romain d'Orient (330–641)*, coll° Nouvelle Clio, P.U.F., Paris, 2004, 486 p.
- **MOSTAFA, Mohamed**, « An Illustrated manuscript on chivalry from the late Circassian Mamluk period », dans *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, LI, Le Caire, 1969–1970, pp. 1–13.
- « Miniature Paintings in some Mamluk Manuscripts », dans *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, LII, Le Caire, 1970–1971, pp. 5–15.
- **MOULÉ, L.**, *Histoire de la médecine vétérinaire. Deuxième période : histoire de la médecine vétérinaire au Moyen-Âge (476–1500), 1e partie, La médecine vétérinaire arabe*, Maule, Doumenc et cie, Paris, 1896.
- **NETTLES, Isolde Betty**, *Mamluk Cavalry Practices : Evolution and Influence*, Thèse de doctorat, Université d'Arizona, 2001.
- **NICKEL, Helmut**, « A Mamlūk axe », dans Elgood (ed.), *Islamic Arms and Armour*, London, 1979, pp. 149–161.

- **NICOLLE**, David, « An Introduction to Arms and Warfare in Classical Islam », dans Elgood (ed.), *Islamic Arms and Armour* London, 1979, pp. 162–186.
- et **McBRIDE**, Angus (illustrations), *The Mamluks (1250–1517)*, coll° Men-at-Arms Series, Osprey Publishing, 1993, 48 p.
- et **HOOK**, Christa (illustrations), *Saracen Faris (1050–1250 ad)*, coll° Warriors Series, Osprey Publishing, 1994, 64 p.
- «The Origins and Development of Cavalry Warfare in the Early Muslim Middle East », dans David Alexander (ed.), *Furūsiyya*, t.I, 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 92–103.
- *Medieval Warfare Source Book. Christian Europe and their Neighbours*, Brockhamton Press, London, 1996, 320 p.
- « Arms of the Umayyad Era : Military Technology in a Time of Change», dans Yaacov Lev (ed.), *War & Society in the Eastern Mediterranean, 7th–15th Centuries*, E.J. Brill, 1997, pp. 9–100.
- « Armes et armures islamiques», dans Digard (ed.), *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident*, coédition IMA/Gallimard, Paris, 2002, p. 95-99.
- (ed.), *Companion to Medieval Arms and Armour*, The Boydell Press, 2002
 - « Jawshan, Cuiries and Coats of plates : An Alternative Line of Development for Hardened Leather Armour», pp. 179-221.
- et **THOMPSON**, Sam (illustrations), *Medieval Siege Weapons (2). Byzantium, the Islamic World & India AD 476–1526*, Osprey Publishing, 2003, 48 p.
- *Late Mamlūk Military Equipment*, Travaux et Études de la Mission Archéologique Syro-Française, Citadelle de Damas, vol. III, Ifpo, 2011.
- **NORTHEGE**, Alastair, « The Racecourse at Samarra' », dans *BSOAS*, vol. 53, 1, 1990, pp. 31–56.
 - « Hippodromes and Horse Racing at Sāmarrā' », dans *Furūsiyya*, t.I, David Alexander (ed.), 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 104–109.
- **NORTHRUP**, Linda. S., « The Bahrī Mamlūk sultanate », dans Carl F. Petry (ed.), *The Cambridge History of Egypt, vol. 1 Islamic Egypt, 640–1517*, Cambridge university press 1998 pp. 242–289.
 - *From Slave to Sultan : the Career of al-Manṣūr Qalāwūn and the consolidation of Mamlūk rule in Egypt and Syria (678-689 A.H/1279-1290 (A.D.))*, Freiburger Islamstudien, 18, Stuttgart, 1998, 349 p.

- **AL-OMAIR**, Abdullah Ibrahim, « The Horse as a Decorative Element in Islamic Metalwork – A Note », dans David Alexander (ed.), *Furūsiyya*, t.I, 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 172–175.

- **ÖZTOPÇU**, Kurtulus, « Early military literature of the turk and a contribution to the military lexicon of the Middle Turkic », dans *MESA*, Conference in New Orleans, 1985.

- **PARRY**, V. J. et **YAPP**, M. E. (ed.), *War, Technology and Society in the Middle East*, London, Oxford University Press, 1975.

- **PARTINGTON**, J. R., *A History of Greek Fire and Gunpowder*, The John Hopkins University Press, 1999, 381 p.

- **PAUTY**, Edmond « Les Palais et les maisons d'époque musulmane, au Caire », dans *MIFAO* 62, Ifao, Le Caire, 1933, 92 p.

- **PHILIPP**, Thomas and **HAARMANN**, Ulrich (ed.) *The Mamluk in Egyptian politics and society*, Cambridge University Press, 1998.

- **PIPES**, Daniel, *Slave Soldiers and Islam : The Genesis of a Military System*, Yale University Press, New Haven, London, 1981.

- **POLETTI**, Aldo, *Fleurs et plantes médicinales*, trad. L. Faletto et R. Quinche, éditions Delachaux et Niestlé, 3 t., 1982 et 1987.

- **QUATREMÈRE**, *Histoire des sultans mamlouks de l'Égypte*, Paris, 2 vol., 1837-1840.
 - « Observation sur le feu grégeois », dans *Journal Asiatique*, 4e série, t. XV, Paris, 1850, pp. 214–274.

- **RABBAT**, Nasser, *The Citadel Of Cairo, A New Interpretation of Royal Mamluk Architecture*, E. J. Brill, 1995, 339 p.
 - *Mamluk History through architecture. Monuments, Culture and Politics in Medieval Egypt and Syria*, I. B. Tauris, London, 2010.

- **RABIE**, Hassanein, « The Training of the Mamlūk Fāris », dans V. J. Parry et M. E. Yapp (ed.), *War, Technology and Society in the Middle East*, London, 1975, pp. 153-163.

- **RAYMOND**, André, *Le Caire*, Fayard, Paris, 1993.
 - « The residential district of Cairo's elite in the Mamluk and ottoman periods (fourteenth to eighteenth centuries) », dans *The Mamluk in Egyptian politics and society*, edited by Thomas Philipp and Ulrich Haarmann, Cambridge University Press, 1998, pp. 207–223.
- **REICHL**, Franz–Xavier, *Guide Pratique de toxicologie*, trad. R. Perraud et E. Krahe, édition De Boeck, 2004.
- **REINAUD**, Joseph Toussaint, « De l'Art militaire chez les Arabes au Moyen Âge », dans *Journal Asiatique*, t. XII, Paris, 1848.
- **REINAUD**, Joseph Toussaint, et **FAVÉ**, *Du Feu grégeois, des feux de guerre et des origines de la poudre à canon d'après des textes nouveaux*, Paris, 1845, 287 p.
 - « Du feu grégeois, des feux de guerre, et des origines de la poudre à canon chez les Arabes, les persans et les Chinois », dans *Journal Asiatique*, 4e série, t. XIV, Paris, 1849, pp. 257–327.
 - « Nouvelles observations sur le feu grégeois et les origines de la poudre à canon », dans *Journal Asiatique*, 4e série, t. XV, Paris, 1850, pp. 371–376.
- **REVAULT**, Jacques, **MAURY**, Bernard, « Palais et Maisons du Caire (xiv^e–xviii^e siècles) », *MIFAO*, t. 96, Ifao, Le Caire, 1975.
- **REX SMITH**, G., *Medieval Muslim Horsemanship. A Fourteenth–century Arabic Cavalry Manual*, British Library Board, 1979.
- **Roux**, E. J., *Le Cheval barbe*, Maisonneuve, Paris, 1987.
- **SALMON**, Georges, « Études sur la topographie du Caire. La Kal'at al kabch et la Birkat al-fîl », *MIFAO*, t. 7, Ifao, Le Caire, 1902.
 - *L'introduction topographique à l'histoire de Bagdâdh d'Aboû Bakr Aḥmad ibn Thâbit al-Khatîb al-Bagdâdhî (392-463 H)*, éd. Bouillon, 1904.
- **SANDERS**, Paula, *Ritual, Politics, and the City in Fatimid Period*, State University of New York Press, 1994, 231 p.
- **AL-SARRAF**, Shihab, *L'Archerie mamlûke (648–924/1250–1517)*, thèse de doctorat sous la direction de Dominique Sourdel, Université de Paris Sorbonne, 1989, 1223 p.

- « Furūsiyya Litterature of the Mamlūk Period », dans David Alexander (ed.), *Furūsiyya*, vol. I, 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 118–135.
- « Évolution du concept de furūsiyya et de sa littérature chez les Abbassides et les Mamlouks », dans Digard (ed.), *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident*, catalogue d'exposition, IMA– Gallimard, Paris, 2002.
- « Close combat Weapons in the Early 'Abbāsīd Period : Maces, Axes and Swords », dans D. Nicolle (ed.), *Companion to Medieval arms and armour*, The Boydell Press, 2002, pp. 149–178.
- « Mamlūk Furūsiyya Literature and its Antecedents », dans *Mamlūk Studies Review*, VIII (1), 2004, pp. 141–200.
- **SCANLON**, George T., *A Muslim Manual of War, being Tafrīj al-Kurūb fī Tadbīr al-Ḥurūb by 'Umar Ibn Ibrahim al-Awsī al-Ansarī*, American University Press, Le Caire, 1961.
- **SERDON-PROVOST**, Valérie, « Pratiques et représentations dans le fait militaire au Moyen Âge. L'exemple de l'archerie en terre d'islam » dans *Annales Islamologiques*, 43, Ifao, Le Caire, 2009, p. 273–302.
- **SHATZMILLER**, Maya, « The Crusades and islamic Warfare – a re-evaluation » dans *Der Islam*, 69, 1992.
- **SHOSHAN**, Boaz, *Popular Culture un Medieval Cairo*, Cambridge Studies in Islamic Civilization, 1993, 148 p.
- **SIEGEL**, Ulrike, « The Racecourse at ar-Raqqā/ar-Rāfiqa (Syria) », dans *ZorA* 3, 2010, pp. 2–13.
- **SIEWERT-MAYER**, Beate, « Riding in the Early 'Abbāsīd Period » dans David Alexander (ed.), *Furūsiyya*, t.I, 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 110–117.
- **SMITH**, John Masson Jr., "Ayn Jālūt : Mamlūk Success or Mongol Failure ?", dans *Harvard Journal of Asiatic Studies*, vol. 44, n° 2, Dec., 1984, pp. 307-345.
- « Mongol society and military in the middle east : antecedents and adaptations », dans Yaacov Lev (ed.), *War & Society in the Eastern Mediterranean, 7th–15th Centuries*, E.J. Brill, 1997, pp. 249–266.
- **SOURDEL-THOMINE**, Jeannine, « Les conseils du Šayḥ al-Harawī à un prince ayyūbide »,

- dans *Bulletin d'études orientales*, t. XVII, 1961–1962, pp. 205–266.
- **STOWASSER**, Karl, « Manners and customs at the mamluk court », dans *Muqarnas*, vol. 2, Yale University Press, 1984, pp. 13–20.
 - **TANTUM**, Geoffrey, « Muslim warfare : a study of a medieval Muslim treatise on the art of war », dans Elgood (ed.), *Islamic Arms and Armour*, London, 1979, pp. 187–201.
 - **VERNAY–NOURI**, Annie, « Chevaux et pratiques équestres dans les manuscrits arabes », dans Digard (ed.), *Chevaux et cavaliers arabes dans les arts d'Orient et d'Occident*, catalogue d'exposition, IMA–Gallimard, Paris, 2002.
 - **VIELLEFOND**, Jean–René, *Les « Cestes » de Julius Africanus, Études sur l'ensemble des fragements avec édition, traduction et commentaires*, Edizioni Sansoni Antiquariato, 1970, 376 p.
 - **VIRÉ**, François, *De la Chasse, Commerce des grands de ce monde avec les bêtes sauvages des déserts sans onde*, ed. Sindbad, Paris, 1984, 310 p.
 - **WARD**, Rachel, « Stirrups from the Islamic World », dans David Alexander (ed.), *Furūsiyya*, t.I, 1996, King Abdulaziz Public Library, Riyad, 1996, pp. 84–91.
 - **WATERSON**, James, *The Knights of Islam. The wars of the Mamluks*, Greenhill Books, London, 2007, 304 p.
 - **YAACOV**, Lev (ed.), *War & Society in the Eastern Mediterranean, 7th–15th Centuries*, E.J. Brill, 1997, pp. 267–300.
 - **ZAKARYA**, Mona, *Deux palais du Caire médiéval. Waqfs et architecture*, ed. CNRS, 1983, 163 p.
 - **ZAKY**, 'Abd al–Rahman, « Centre of Islamic Swords making in the Middles Ages » dans *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XXXVIII, Ifao, Le Caire, 1954–1955, pp. 285–295.
 - « Military Literature of the Arabs » dans *Cahier d'Histoire Égyptienne*, série VII, facs. 3, juin 1955, pp. 149–160.
 - « The Sword in Islamic Art », reprinted From the *Bulletin of the College of Arts*, vol. 1, June 1959, Bagdad, pp. 1–8.

- « Important Swords in the Museum of Islamic Art in Cairo », reprinted From *Vaabenhistoriske Aarboger XIII*, Copenhagen, 1966 pp. 153–157.
- « Medieval Arabs Arms », dans Elgood (ed.), *Islamic Arms and Armour*, London, 1979, pp. 202-212.
- **ZOUACHE**, Abbès, « L'Armement entre Orient et Occident au VI^e/XII^e siècle. Casques, masses d'armes et armures », dans *Annales Islamologiques*, n°41, Ifao, Le Caire, 2007, pp. 277-326.
- *Armées et Combats en Syrie (491/1098 – 569/1174). Analyse comparée des chroniques médiévales latines et arabes*, Ifpo, Damas, 2008, 1000 p.
- « Têtes en guerre au Proche-Orient, mutilations et décapitations, V^e-VI^e/XI^e-XII^e siècle », dans *Annales Islamologiques*, n°43, Ifao, Le Caire, 2009, p. 195-244.

INDEX

PERSONNAGES, CHARGES, COLLECTIVITÉS

A

Abbasside /abbasside : 27, 28, 37, 38, 41, 42, 44, 49, 50, 51, 56, 60, 63, 67, 77, 80, 81, 85, 88, 89, 93, 104, 106, 107, 108, 110, 112, 114, 117, 134, 138, 145, 146, 159, 160, 166, 168, 171, 232, 233, 236, 257, 265, 309, 316, 325, 328, 340, 352, 377, 379, 380, 398, 399, 400, 441, 444, 458, 461, 462, 463.

Abū al-Ḥaīr : 451.

Al-Abraqī al-Iskandarī (Abū al-Ḥasan) : 81, 82, 83, 84, 86.

Al-Ašraf Ḥalīl ibn Qalāwūn : 221, 335, 363, 367, 371, 383, 388, 397, 413, 449, 464.

Al-Ašraf Šaʿbān : 124, 129, 221, 362, 391, 464.

Atābak al-ʿasākir : 437, 453.

Awğāqī : 224, 440, 441.

Awlād al-nās : 129, 137, 238, 346.

Ayyūbide/ayyūbide : 80, 88, 275, 309, 383, 412, 454, 467.

B

Baraka Ḥān : 412.

Barqūq : 221, 222, 244, 245, 246.

Barsbāy : 222, 247, 350, 394.

Baštak : 426.

Baybars : 221, 247, 251, 270, 289, 329, 332, 336, 337, 343, 345, 349, 352, 356, 359, 362, 363, 371, 373, 374, 381, 382, 383, 387, 388, 389, 390, 395, 397, 399, 402, 404, 405, 407, 412, 419, 421, 435, 444, 445, 448, 449, 454, 458, 464.

Baysarī, Badr al-Dīn : 367.

Byzantin : 31, 38, 110, 167, 171, 240.

C

Cadi : 77, 138, 349, 420, 442, 449, 450, 451, 459.

Coran : 56, 220, 397

Croisades : 35, 269, 306.

Croisé/croisé : 27, 37, 46, 76, 145, 160, 239, 242, 269, 315, 316, 422, 464

D

Dhimmis : 450.

E

Émir aḥūr al-kabīr : 250, 415, 419, 435, 437, 438, 439, 440, 443, 459, 465.

Émir aḥūr al-tānī : 438, 439, 440.

Émir aḥūr al-tālīt : 439.

Émir aḥūriyya : 440.

Émir bāzdār : 336, 442.

Émir ḥağğ : 349.

Émir šikār : 336, 442.

F

Farağ ibn Barqūq (Nāṣir al-Dīn) : 138, 222, 248, 290, 393, 420, 437, 451.

Fatimide : 328, 380, 381, 393, 444.

Franc : 88, 113, 134, 135, 242, 310, 312, 319.

G

Ğaqmaq : 222, 246, 247, 249, 350, 355, 385, 395, 437, 438, 451, 452.

Al-Ğawrī : 223, 250, 281, 332, 347, 351, 353, 354, 356, 363, 364, 371, 375, 380, 386, 387, 394, 400, 401, 402, 403, 404, 406, 409, 410, 421, 437, 438, 440, 443, 452, 458, 459, 465.

Ğūkāndār : 329, 330, 442.

H

Ḥairbak al-Ašqar al-Mu'ayyadī : 439.

Harūn al-Rašīd : 377.

Humārawīh : 380.

Ḥušqadam : 351, 353, 354, 363, 420, 437, 439, 451.

I

Ibn Ğurāb : 451.

Ibn Ṭūlūn : 328, 380, 463.

Iḥšidīdes : 380.

Ilḥanide : 307, 362.

Īnāl : 291, 293, 351, 392, 437, 439.

Ishāq al-Raffā' : 89, 97.

K

Kātib al-sirr (secrétaire) : 450.

Khorassan : 38, 71, 89.

Kūtūz : 445.

M

Al-Mahdī : 328, 377.

Mongol/mongol : 46, 138, 143, 240, 243, 244, 255, 256, 262, 268, 303, 307, 311, 312, 314, 315, 316, 318, 319, 332, 337, 370, 373, 389, 438, 448, 464.

Al-Mu'taḍid : 38, 340.

Al-Mu'taṣim (El Mu'taṣam) : 38, 377.

Al-Mutawakki : 29, 38, 378.

N

Nā'ib : 275, 293, 438, 445, 454.

Al-Nāṣir Muḥammad ibn Qalāwūn : 102, 132, 221, 242, 244, 247, 248, 251, 329, 336, 359, 362, 364, 374, 382, 383, 384, 385, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 399, 402, 404, 405, 413, 414, 418, 422, 426, 427, 436, 440, 442, 443, 445, 446, 448, 449, 450, 455, 456, 458, 459, 464.

Nāzir al-ḥāṣṣ (chancelier) : 450

Nāzir al-iṣṭablāt : 442, 451, 459.

Nihāyat al-sū'l : 33, 47, 106, 107, 109, 111, 112, 116, 118, 122, 146, 260, 453, 461.

Nūr al-Dīn : 328, 398.

P

Perse/persan : 27, 32, 40, 80, 84, 85, 86, 96, 101, 102, 114, 117, 119, 133, 143, 146, 160, 168, 274, 296, 325, 387, 435, 446.

Prophète/Muḥammad : 59, 74, 90, 95, 96, 272, 280, 281, 394, 456.

Q

Qā'ātī : 359.

Qawṣūn : 407, 408, 426, 455.

Qāyṭbāy : 222, 237, 290, 346, 351, 353, 354, 63, 386, 392, 395, 406, 418, 420, 432, 437, 439, 440, 452.

R

Roi de Sis : 449.

Rikābdāriyya : 441, 445.

Rûm : 82, 84.

S

Al-Ṣāliḥ : 328, 381, 407.

Sanğar : 445.

Seljûkide : 328, 435, 445.

Sunkur Aşqar : 454.

T

Ṭāhir al-Balḥī : 89, 97.

Ṭawāšī : 221.

Ṭāz, Sūdūn : 427, 437.

Al-Timrāzī, 'Āqbuğā : 342 :

Timur : 395.

Timurbuğā : 222, 342, 452.

Turc/turc : 68, 69, 75, 85, 92, 96, 115, 117, 127, 135, 224, 227, 232, 236, 239, 315, 364, 369, 370

Z

Zanki : 328, 398.

A

Al-Anṣarī : 32, 77, 78, 79, 80, 87, 138, 143, 144, 309, 314, 318.

Al-Aqṣarā'ī : 33, 34, 106, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 117, 123, 146, 237, 260, 302, 453.

D

De la chasse/Uns al-malā : 129.

H

Al-Harawī : 76, 77, 79, 80, 87, 310.

Al-Harṭamī : 77, 78, 80, 110, 138, 145, 146, 309.

I

Ibn Aḥī Hizām : 29, 30, 31, 35, 38, 39, 40, 41, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 63, 67, 68, 69, 75, 89, 103, 104, 134, 136, 146, 227, 232, 236, 257, 273, 326, 340, 344.

Ibn al-ʿAwwām : 29, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 70, 75, 104, 105.

Ibn Huḍayl : 27, 29, 58, 59, 60, 62, 63, 65, 66, 67, 69, 70, 75, 104, 105.

Ibn Manglī : 40, 42, 68, 124, 129, 130, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 146, 221, 224, 230, 231, 259, 273, 315, 337, 359, 362, 364, 367, 453, 453, 464, 467.

Ibn Muṇḍir (Abū Bakr al-Bayṭār ibn Badr al-Dīn) : 102, 104, 105, 146, 242, 244, 442.

L

Livre de l'Agriculture / Kitāb al-Filāḥa : 29, 56, 59, 67.

M

Al-Munyat al-ġuzāt : 68.

P

Parure/Haliat al-fursān : 31, 51, 58, 59, 456.

T

Al-Ṭabarī : 73, 89, 95, 101, 124, 229.

Al-Ṭabṣira : 35, 81, 93.

Al-Taḍkira : 76.

Al-Ṭarsūsī : 35, 81, 82, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 124, 166, 301, 309, 310.

Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī : 45, 100, 124, 125, 127, 128, 129, 146, 227, 228, 263, 266, 269, 270, 317, 318, 357, 358, 360, 362, 364, 366, 367, 367, 369, 402, 462.

NOMS DE LIEUX

A

Alep : 138, 398.

Alexandrie : 329, 398.

B

Bāb al-futūḥ : 381

Bāb al-mudarrağ (Porte des degrés) : 417.

Bāb al-nāşr : 349.

Bāb al-qarāfa (Porte de la Qarāfa) : 416

Bāb al-silsila (Porte de la chaîne) : 415, 416, 417, 418, 419, 420, 426, 432, 436, 437, 438.

Bāb zuwayla : 430.

Bagdad : 38, 44, 112, 377, 380, 395, 400, 444, 448, 461, 463.

Birka : 407.

Birka al-nāşiriyya : 407.

Birkat al-Fīl : 408, 412, 422.

Birkat al-ğubb : 336, 449.

Birkat al-Ḥabaş : 353.

Birkat al-ḥağğ : 336.

Būlāq : 350.

C

Caire/al-Qāhira : 44, 129, 234, 274, 283, 329, 331, 332, 349, 350, 355, 376, 380, 386, 388, 389, 391, 393, 395, 396, 397, 401, 405, 406, 407, 413, 422, 444, 445, 458, 463.

Citadelle/qaḥa : 116, 220, 237, 238, 247, 330, 331, 332, 336, 350, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 390, 393, 394, 396, 397, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 415, 416, 417, 418, 427, 432, 452, 455, 458, 464, 464.

Chine : 82, 269, 274.

D

Damas : 33, 71, 265, 270, 274, 292, 310, 329, 397, 413, 437, 438, 440, 445, 454.

Dār : 427.

Djazira : 449.

E

Écuries : 38, 57, 102, 242, 245, 246, 248, 249, 250, 251, 254, 324, 336, 371, 384, 385, 390, 393, 405, 409, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 426, 427, 428, 430, 432, 433, 434, 435, 436, 438, 440, 442, 440, 442, 443, 452, 459, 465, 466.

Espagne : 82

F

Fayūm : 336, 437.

Fuṣṭāṭ : 349, 353, 379, 391.

G

Giza : 253, 254, 336.

H

Ḥalīġ : 407, 408.

Ḥanqāh : 408.

Ḥarrāqa : 415, 419, 420, 421, 432.

Ḥawš : 331, 386, 394, 400, 403, 406, 420, 432.

I

Inde : 82, 274.

Iṣṭabl : 376, 411, 412, 421, 422, 430, 432, 433, 434, 442.

Iṣṭabl al-sulṭanī : 412, 413, 414, 415, 420, 421.

Iṣṭabl Qawṣūn : 425, 426.

Iṣṭbal al-Ġuq (écurie de Ġuq) : 390.

L

La Mecque : 349.

M

Maq'ad : 394, 406, 415, 420, 427, 428, 432.

Maṭ'am al-ṭayr : 336, 386, 389, 395, 396, 406.

Maydān : 29, 122, 127, 131, 237, 238, 327, 330, 336, 344, 345, 346, 358, 363, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 386, 387, 388, 389, 390, 393, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 406, 407, 408, 409, 410, 434, 435, 458, 463, 464, 465.

Maydān al-aḥḍar (Maydān vert), Damas : 397.

Maydān al-ḥasā' (Maydān pierreux) Damas : 397.

Maydān al-lḥšīd : 380, 381.

Maydān al Ludd : 398.

Maydān al-maḥarī (Maydān des poulains) : 248, 393, 407, 408, 414.

Maydān al-nāṣiri : 350, 390, 391, 392, 399, 407, 445.

Maydān al-qabaq : 360, 387, 388, 395, 399, 402, 403, 408.

Maydān al-Qarāqūš : 381, 382.

Maydān al-Rāfiqa : 377, 378.

Maydān al-Ṣāliḥ : 382, 383, 404, 407, 408.

Maydān al-Siryāqūs : 393, 404, 408.

Maydān al-ẓāhirī : 389, 390, 391, 405, 407, 408.

Maydān Birkat al-fīl : 390, 407, 412, 422.

Maydān d'Alexandrie : 398.

Maydān d'Alep : 398.

Maydān de la Citadelle : 237, 331, 332, 349, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 397, 400, 401, 402, 403, 405, 406, 408, 409, 412, 411, 418, 421, 455, 465.

Maydān de Karak : 398.

Maydān Ibn Ṭūlūn : 380, 381.

Maydān Qal'at al-Rūm : 398.

Maydān Sāmarrā' : 378.

Minbābā : 254.

Mosquée du sultan Ḥaṣan : 409.

Mossoul : 449.

Muqattam : 287, 380, 388, 402.

N

Nil : 236, 330, 334, 350, 373, 374, 382, 385, 389, 391, 404, 405, 407, 408, 409, 462.

O

Ok-Maydān : 360.

P

Palais de l'émir Ṭāz : 427, 428.

Palais al-Razzaz : 430, 431.

Q

Qā'ā : 413, 421, 422, 423, 427, 432, 433.

Qaṣr : 421, 422, 423, 426, 427, 433.

Qaṣr al-ablaq (palais bigarré) Caire : 397, 413, 413, 432.

Qaṣr Qawṣūn : 426.

Qanāṭir al-sibā' (pont des lions) : 393.

Qanṭarat al-ḥarq : 407.

Qubbat al-naṣr /dôme de la Victoire : 388

R

Rafrāf : 384, 413.

Raydāniyya : 395.

S

Sabīl : 409.

Šaqḥab (bataille) : 3007, 319.

Siryaqūs : 336, 393, 395, 399, 404, 408.

Sūq al-ḥayl /Rumayla (marché aux chevaux) : 247, 383, 412.

T

Tripoli : 364.

Topkapı Saray : 149, 150, 154, 155, 156, 157, 158, 164, 274, 279, 284, 291.

W

Wasīm : 254.

Z

Zarbiyya : 407, 408.

A

‘amūd (voir aussi masse d'arme) : 84, 113, 289, 290, 291, 304.

Arc : 37, 38, 45, 47, 65, 67, 72, 73, 74, 83, 84, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 106, 113, 115, 121, 123, 125, 126, 127, 128, 130, 131, 134, 135, 136, 148, 151, 220, 221, 224, 226, 228, 230, 233, 238, 239, 258, 259, 260, 262, 263, 264, 265, 266, 268, 269, 270, 271, 283, 293, 312, 314, 315, 317, 319, 338, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 367, 370, 371, 375, 384, 386, 387, 388, 400, 402, 463.

Armure : 84, 113, 114, 117, 135, 159, 228, 234, 236, 243, 255, 260, 261, 266, 267, 270, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 303, 313, 315, 316, 320, 349, 467.

B

Bague d'archer : 99, 268.

Band/bunūd : 29, 148, 152, 153, 154, 156, 157, 159, 161, 162, 163, 164, 174, 233, 341, 352.

Bayḍa : 113, 297.

Birġās/sūq al-birġās : 73, 74, 229, 231, 234, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 355, 358.

Bouclier : 67, 69, 73, 84, 87, 93, 106, 114, 121, 143, 144, 228, 230, 266, 301, 302, 315, 319, 386.

C

Carquois : 91, 93, 99, 114, 115, 116, 260, 267, 317.

Casque (voir aussi *ḥuwḍa*, *miġfar* et *bayḍa*) : 113, 114, 121, 160, 260, 297, 298, 299, 300, 301, 315, 316.

Cotte de maille (voir aussi *dirʿ* et *zardiyya*) : 112, 135, 260, 288, 289, 290, 315.

Cuirasse : 84, 113, 114, 288, 289, 290, 303, 386.

D

Dabbūs (voir aussi masse d'arme) : 85, 106, 112, 136, 148, 150, 151, 154, 159, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 222, 226, 233, 234, 239, 261, 273, 283, 286.

Dirʿ (voir aussi cotte de maille) : 112, 288, 290.

F

Flèche : 72, 73, 74, 83, 84, 87, 90, 91, 92, 93, 98, 99, 100, 101, 113, 114, 115, 116, 126, 128, 133, 134, 135, 136, 228, 229, 230, 231, 236, 258, 260, 265, 266, 267, 288, 289, 296, 302, 312, 316, 317, 318, 320, 328, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 364, 365, 357, 369, 370, 384, 418, 467.

Fronde : 116, 122.

G

Ġarīd : 344.

Ġawšan : 84, 113, 289, 290, 291, 304.

Ġitr /parasol : 330, 444, 447.

H

Huwḡa (voir aussi casque) : 297.

K

Karr wa-al-farr : 140, 143, 145, 316, 317, 318, 319, 327.

Kāzaḡand : 288.

L

La‘b al-rumḡ/jeux de lance : 332, 340, 341, 342, 343, 345, 346, 347, 350, 350, 352, 355, 357, 379.

Lance : 28, 39, 42, 65, 66, 67, 69, 71, 72, 74, 75, 84, 92, 93, 106, 109, 114, 115, 116, 118, 121, 123, 127, 128, 135, 136, 143, 144, 146, 148, 151, 161, 164, 166, 167, 220, 222, 225, 226, 227, 229, 231, 232, 233, 236, 239, 258, 260, 283, 284, 285, 302, 312, 314, 332, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 355, 356, 357, 366, 370, 371, 373, 377, 379, 379, 388, 400, 405, 409, 453, 458, 462, 463.

Lance pierre : 116.

Lasso : 117, 122.

M

Maḡra/guide de flèches : 73, 83, 99, 267.

Maḡmal : 225, 305, 342, 343, 348, 349, 351, 352, 353, 356, 357, 373, 375, 400, 463.

Manāṣib : 234, 341, 342, 345, 346, 347, 348, 351, 352.

Mangonneau : 85, 86.

Masse d'arme (voir aussi *dabbūs* et *‘amūd*) : 42, 84, 92, 106, 112, 113, 114, 115, 116, 121, 127, 136, 143, 148, 150, 151, 154, 156, 159, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 226, 229, 234, 239, 240, 260, 272, 283, 296, 302, 312, 314, 320, 467.

Mayādīn : 29, 151, 234, 283, 341, 342, 345, 347, 348, 351, 352.

Miġfar : 297, 298.

N

Nāverd : 53, 55, 70, 91, 232, 233.

Nāverd qazan : 30.

P

Polo / la‘b al-kura /ṣawālīġan / ġūkān : 132, 134, 245, 251, 275, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 335, 338, 339, 340, 347, 348, 355, 356, 357, 370, 373, 374, 375, 377, 379, 380, 381, 382, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 393, 394, 395, 397, 398, 399, 400, 402, 404, 410, 423, 441, 445, 446, 449, 452, 453, 455, 458, 459, 462, 463, 464.

Q

Qabaq : 128, 129, 133, 135, 232, 317, 318, 357, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 383, 387, 388, 400, 458, 459, 463.

Qaws al-riġil : 83, 270.

Qaws al-rikāb : 270.

Qaws ġarġ : 83.

Qaws ħusban : 83.

Qaws ziyar : 83.

Qīqhaġ : 128, 232, 357, 363, 368, 369, 370.

R

Ramī : 88, 89, 124, 228, 357.

Ramī al-hadaf/tir de cible : 99, 100, 128, 357, 358, 359, 361.

Ramī al-sibaq/tir volant/tir de distance : 128, 265, 269, 317, 357, 360, 361, 388.

Raqaba : 330, 400, 446.

S

Sūq al-maḥmal / sūq al-ramāha / "manœuvres" du maḥmal : 234, 342, 343, 349, 352, 353, 354.

T

Turs : 114, 121, 301.

Z

Zardiyya / zard (voir aussi cotte de maille) : 288, 290.

NOURRITURE

F

Fourrage : 253, 254, 255, 441.

L

Luzerne : 253, 254.

O

Orge : 255.

Q

Qumiz : 454, 455, 456.

V

Viande de cheval : 454, 455, 456, 457.

T

Trèfle : 253, 254, 379.

UNIVERSITÉ DE PROVENCE AIX-MARSEILLE I

ÉCOLE DOCTORALE ESPACES, CULTURES ET SOCIÉTÉS

THÈSE DE DOCTORAT D'HISTOIRE (MONDE ARABE, MUSULMAN ET SÉMITIQUE)

AGNÈS CARAYON

**LA *FURŪSIYYA* DES MAMLŪKS
UNE ÉLITE SOCIALE À CHEVAL (1250-1517)**

Volume II

ANNEXES

Volume II

ANNEXES

ANNEXE 1

**REPRODUCTION DES COPIES DU TRAITÉ DE *FURŪSIYYA*
ÉDITÉ ET TRADUIT**

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ عَدَّةً لِلْفَاءِ
كِتَابُ فِي لُغَبِ الدُّبُونِ وَالضَّرَاعِ عَلَى الْحَبْلِ فِي أَوَّلِهَا الْخَرْزُاقُ
 وَمَلَأَ الْأَخْصَامَ الْأَوَّلَ مِلْغَبِ الدُّبُونِ ضَرْبُ فَاطِعِ طَبْطَبِيلِ نَاهِمِ
 رَدْزَاقِ كَ ضَرْبِ لَطَشِ طَبْطَبِيلِ لَطَشِ رَدْزَاقِ ضَرْبِ مَجْهَقِ
 طَبْطَبِيلِ نَاهِمِ رَدْشَقْلَبِ دَ ضَرْبِ زَنْدِ طَبْطَبِيلِ نَاهِمِ رَدْشَقْلَبِ دَ ضَرْبِ
 خَلَالِ طَبْطَبِيلِ زَنْدِ رَدْ لَطَشِ ضَرْبِ نَيْفِ زَاقِ رَدْخَشْمِ كَ ضَرْبِ
 مَرْصَمَانِ طَبْطَبِيلِ نَيْفِ وَشَقْلَبِ حَ ضَرْبِ نَيْفِ طَبْطَبِيلِ زَاقِ
 رَدْشَقْلَبِ طَنَاقِ طَبْطَبِيلِ زَاقِ رَدْ فَاطِعِ كَ خَرْزُاقِ مَا ضَرْبِ
 خَلَالِ إِلَى الزَّكَبِ طَبْطَبِيلِ زَنْدِ زَاقِ كَ ضَرْبِ مُشْكَلِ طَبْطَبِيلِ
 زَاقِ رَدْشَقْلَبِ حَ ضَرْبِ مُشْكَلِ طَبْطَبِيلِ لَطَشِ رَدْزَاقِ دَ ضَرْبِ إِلَى

الحلق يطيل نائم زد زاق سه ضرب مومه طيطيل جابر زد شيف
 موزب سما طيطيل احمي اذن شقلب سه ضرب ساعد الى المزقون طيطيل
 زاق زد الى ضاه مح ضرب الى الظهر طيطيل زاق زد شقلب س
 ضرب جنبه طيطيل نائم ودناق ك ضرب قصب الى الذراع ك
 لطر زد زاق ك ضرب الى الذراع طيطيل زاق زد شيف ك
 ضرب محتر طيطيل محتر زد زاق ك ضرب طعن طيطيل لطر زد
 شيف لا ضرب من تحت الابط طيطيل زاق زد شقلب ك ضرب
 محمول طيطيل محتر زد شيف موزب زد كبر طيطيل منك زد
 خطف ك ضرب منك زد شقلب مح ضرب خيخ طيطيل نائم زد
 شقلب ك ضرب سارق الى الصد طيطيل زاق زد قاطع ك

ضَرْبُ يَنْفِ الْخَنَازِرَ بِشَالٍ تَبْطِلُ رَأْفُ زِدْ شَقْلِبَ لَا ضَرْبُ يَنْفِ
 الْخَنَازِرَ بِطَعْنٍ تَبْطِلُ نَائِمٌ زِدْ فَضَادَ لَيْبَ ضَرْبُ مَوْغِبِ النَّعْصِيَّةِ
 فَوْقَ الْمَرْفُوقِ تَبْطِلُ رَأْفُ زِدْ شَقْلِبَ لَحْ ضَرْبُ قَاطِعِ تَبْطِلُ الْخَطْفُ
 الذِّزَاعُ زِدْ مَقَابِلَهُ لَدَ ضَرْبُ سَيْخٍ تَبْطِلُ نَائِمٌ زِدْ شَقْلِبَ لَهُ
 ضَرْبُ فَضَادِيَّةٍ تَبْطِلُ نَائِمٌ زِدْ قَاطِعِ تَمَّ وَكَلَّ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ الْعَلِيِّ
 مِنْ أَحْسَنِ أَحْسَنِ نَزَى الْحَسَنِ عَلَى الْغُرَالِ لَعِبَهُ وَلَا أَوْفَى
 الْمَصَارِعِ عَلَى الْخَيْلِ الْأُولِ بَابُ الْخَطْفِ إِذَا هَمَّ خَصْمُكَ
 أَنْ يَخْطِفَكَ فَاسْتَقْبِلْهُ مِنْ عَنَانِهِ وَاضْرِبْهُ أَوْ زَاخَتِي يَقَعُ عَلَى فَنَاءِهِ وَ
 إِذَا خَطَفَ خَصْمُكَ مِنْ حَيْبِ طَوْفِكَ فَاسْتَقْبِلْهُ إِلَى الشَّائِرِ وَارْمِهِ إِلَى
 وَزَائِهِ وَافْلِدْ مِجَّ إِذَا خَطَفَ خَصْمُكَ مِنْ وَطْنِكَ صَدْرَكَ فَاسْتَقْبِلْهُ

من زانكم وحوله إلى الشمال من فوق فصادك ومن تحجب ابطاك
 شواهد اذا خطف خصمك من فدام حياصك فانت تغلبه من زانكم
 وحوله إلى اليمين اذا انهاون خصمك لجنبك شابعه بيدك الشمال
 او من فصاده او من كنه لكمه قوته حتى تخلص منه و اذا بوصل خصمك
 من وزاء يمينك اذا خطف من طرفك فاضربه إلى الخلف ابطه بلكمه
 قوته تخلص منه و اذا واصل خصمك من وزاء يمينك اذا خطف من وزاء
 ابطاك فانت تغلبه فصادك إلى اليمين وحوله إلى الشمال وتلفه إلى
 الأرض اذا بوصل خصمك من وزاء يمينك اذا خطف من وزاء يمينك
 لا ينطع الا بحولان الشمال وتلفه بأمر الله تعالى ط اذا بوصل خصمك
 من وزاء يمينك اذا خطف من نصاب دبرك اذا يكون صاحبك

حَوْلَهُ إِلَى الشَّامِ حَتَّى تَخْلُصَ مِنْهُ أَوْ يَكُونَ خِصْمُكَ إِذَا بَكَوْنَ قَائِمًا فَاضْرِبْهُ بِصُوكِ
 إِذَا بَكَوْنَ نَائِمِينَ إِلَى رَقَبَتِهِ فَمَزَّتْكَ حَتَّى الْوُجْهِ فَاضْرِبْهُ بِرِجْلِكَ صَوِّطَكَ حَتَّى
 تَخْلُصَ مِنْهُ كَلِمَةً إِذَا ابْوَصَلَ خِصْمُكَ مِنْ وَزَائِدِ يَمِينِكَ إِذَا خَطَفَ مِنْ وَرَاءِ
 ابْطَاقِ الشَّامِ وَبَذَلَ إِلَيْكَ الْيَمْنَى أَوْ اخْتَبَرَ قَاطِعَهُ بِبَدَنِكَ الشَّامِ لِلْأُصُورِ
 تَخْلُصَ بَأْ إِذَا ابْوَصَلَ خِصْمُكَ مِنْ وَزَائِدِ شِمَالِكَ إِذَا خَطَفَ مِنْ طَوْفِكَ مِثْلَ
 الْيَمِينِ فَاضْرِبْهُ إِلَى الْغَيْبِ ابْطِءْ بِكَ كَمَةِ فَوْقِهِ تَخْلُصَ مِنْهُ كَلِمَةً إِذَا ابْوَصَلَ
 خِصْمُكَ مِنْ وَزَائِدِ شِمَالِكَ إِذَا خَطَفَ وَزَائِدَ ابْطَاقِ الشَّامِ فَاضْرِبْهُ
 بِبَدَنِكَ الْيَمْنَى تَخْلُصَ مِنْهُ تَرَجَّحَ مُدَّ اللَّهِ وَعَوْنُهُ وَحُسْنُ تَوْفِيقِهِ ٥
 صِفَةُ مَشَاعِلٍ فِي أَيَّامِ الْمَطَرِ وَالرَّجْحِ إِذَا أَرَدْتَ فَرْجَ حَوَالِ
 الْعَصْرِ وَالْمَصَافِ أَوْ فِي النَّهْرِ وَكَانَتْ الرِّيحُ شَدِيدَةً وَلَكِنْ مَعَكَ

اكر خشب او نجان نفوحه كاز مزكده على اسننه فلف طيها المشاف والمطو ل
وزوها بالنقط واشعلها فانها لا تطفئ لان الحنم الكثرى المدور ينثر
فصفه ابد او كيف انقلب الريح اشعل القوم المستنير من الريح صح
اذا اذت ضرب غنوا ننان او غيره غانده مكوفا واخر ظهره ويجعل
وجهه الى الارض واضرب اعلالا النقبه مع مفصل الخف واجدب
الشيف موزبا مع الضرب واذا رفقك امر ونيفك منلول لا
يمكنك عمره فضعه في جعبك او في خفك مقلوبا فحصل يؤخذ
الكزبه الخضرا وما حيي العالم وما البقله وما الكونج وما الهندبا
وغبار الدقيق وكثيره يضا ويريق البيض وخطمه يضا وقشر
برز الكتان يضاف الجميع وتدفن به ان شئت بدتك او اتي ثوب

منها

شَتَّ فَإِنَّهُ لَوْ أَكْثَرَ مَلَأَهُ مَاءً فَطَعَهُ لَمْ يَمْلَأْ بِهِ وَهُوَ غَائِبٌ فِي الْحُودَةِ فَأَفْهَمَهُ
فَصَلَّ خَزَفَهُ نَازِلًا مِنْ عَلَى مَصْلُوبٍ وَتَصْلَحُ حِدَهُ وَتُشْرَحُهَا فِي نِزَاجٍ أَخْفَرَتْ
بِدَمِنْ بَقِ قَالَ الْبَيْتُ مِمَّا لَمْ يَحْتَجَّ فِي أَجْزِ الْخَاصِرِينَ مَعَهُمْ يَنْتَفِعُهَا
فِي مَا عَبَّ الشَّعْبُ وَزَيْتٌ وَتُوقَدُ بِذَلِكَ قَيْلُهُ كَانَ فِي نِزَاجٍ عَشْبَةٍ فَإِنْ
الْحَاضِرُونَ يَزُونَ وَجُوهَهُمْ صَفَرًا ، مَا خَذَ فَطَعَهُ مِنْ شَمِّ الْغَارِ بَدَمِنْ
بِدَمِنْ قَيْلُهُ وَتُوقَدُ مَا فِي بَيْتٍ يَكُونُ فِيهِ فَطَافَ كُلَّمَا زَعَمَ الْفَطَافُ أَنْ يَطْفِئَ الْقَيْلَةَ
فَلَهُ طَرْفٌ مِثْلُ الشَّعَةِ يُوَحِّدُ مِنَ الصَّنَدِ رُوسَ وَيَدُ قَنَاعًا وَخَطَاطَ
بِمِثْلِهِ طَبِيبٌ وَيَكُونُ الْوَزْنُ نِزَاجًا وَيَجْعَلُ قَيْلُهُ وَتُوقَدُ ، مِنَ النَّوَابِيسِ
أَذَا دَخَلَ فِي الصَّخْرِ فِي مَعْدَلٍ مِنَ النَّاسِ أَوْ عَلَى جَبَلٍ أَوْ فِي الْأَفْكَالِ
الْحَمَرِ وَالْهَوَاكِلِ نَازِلًا وَتَرَى فِيهِ خُيُولَ عَلَيْهِمُ اقْتِنَانٌ مِنْ نَازِلِ بَعْضِهِمْ عَلَى

بعض كبرون في المواقف يصيح العالم وينقمون ان الغيابة قد قامت
 وبها العذاب يؤخذ منك ثم الذي في واحد الجمر ابو بصر وشحم الاند
 و ابو بصر هو الجردون نأخذ من كل واحد جزء ومن الحاج العنق
 جزء ومن النخف جزءا وجزء رجاز ومثل نصف الجميع من شعر
 نواصي الخيل لكه اجزاء ونصف ومن حي البئر وحد مثل ربع هذه الاجزاء
 وجزء من الجميع وكل من يغبل بالشتم ونعمله ويجفف في الظل ويجزبه
 في الليل في الظلام في مكان عالي فانه يصعد الى الهواء ينزل لا تظفر وحول
 وحول ملونه وامثال الرجال خيلها اكثرها شهب ولها عظيم ولا
 يزال ذلك الى حين هذ الناز ويقطع الجوز ويكون الناز بعرجال
 وهو صحيح اخر مثله من بك وعصفور وزجاج وزنج اخضر وحاش

محرق وزنجفر ودم الحمايين واولبيا الذهب من كل واحد عشرة
 ومن الكحلج النلح نصف جر ومن شجرة التوت مثل الجميع وعمل
 منه حب مثل الفلفل ويحترق في الظل ويرفع في حق جديد فاذا ازد
 العمل به فاتزل الحب على حزن قد سكر ومجه ولا يحترق الا في يوم يكون
 كثير الغيم على جبل عال وتل عالي صفه منع النازان محرق
 يؤخذ افون وما الكرز الرطبه فطبخ به ما شئت ثم تنكه
 حتى يجف ولفه فانه لا يحترق اخر مثله يؤخذ طلق ومغنه
 وباضرب وديق خطه وصنع عرب وشب مصري من كل
 واحد جز ويدق منردا ويخلط ويلقى في قد زجاج ويصب عليه
 خل حمراء ويطبخ حتى يعقد ويشد بعضه بعضا ثم يطبخ ما شأ

فَاتَهُ لَا يَجْزُقُ وَإِذَا أَهْلَكَ الطَّلُوقَ كَمَا تَقْدُمُ وَطَلَّتْ بِهِ أَصَابِعُكَ وَتَرَكَهُ
 حَتَّى يَخْفُ ثُمَّ تَهَادَى مِنْ لِنَانٍ وَتَشَعَّلَهَا فَيَكُونُ كَالشَّمْعَةِ وَإِنْ
 طَلَّتْ بِهَا الطَّلُوقُ الْمَجْلُوكُ زَاكِيًا وَوَصَفَتْ فِيهَا جَمْرًا وَبَحَوْتَ
 لَمْ يَضْرِكْ النَّارَ وَبَجِبَ الْجَاوِزُ وَنَ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ وَحْدَهُ
 وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَآلِهِ وَصَحْبِهِ وَسَلَّمَ تَسْلِيمًا ۝

كَمَا
 مبارك فيه معروفة لعب الدبور
 والصراع على الخبيل عند ملاقاته الخصم في اوقات الحروب
 اسما للرحمن الرحيم
 اسه كائن في اوله
 الاول ضرب قاطع طيطيل لظن رد راق ه
 الثاني ضرب لظن رد طيطيل لظن رد لظن الثالث
 ضرب منحنو طيطيل يام رد شقيل الرابع ضرب يند
 ه طيطيل يام رد شقيل الباب الخامس ضرب خلال طيطيل
 يند رد لظن الباب السادس ضرب راق رد حشم الباب السابع
 ضرب مشر حضان طيطيل شريك وشقيل الباب الثامن
 ضرب شيف طيطيل راق رد شقيل الباب التاسع
 ضرب سارق طيطيل راق رد قاطع الباب العاشر
 ضرب خش رد راق الباب الحادي عشر ضرب خلال الي اثنى
 طيطيل يند رد راق الثاني عشر ضرب مشكل طيطيل راق
 رد شقيل الباب الثالث عشر ضرب مشكل طيطيل لظن
 رد راق الباب الرابع عشر ضرب الى الخلق طيطيل يام رد راق
 الباب الخامس عشر ضرب موجة طيطيل حابر رد شيف
 الباب السادس عشر ضرب حمال طيطيل حمال رد شقيل
 الباب السابع عشر ضرب ساعد الى المرفق طيطيل راق رد راق
 قماء الباب الثامن عشر ضرب الى الظهر طيطيل راق رد شقيل

ثَابِتٌ فِي الْمَصَارِعَةِ الباب الأول يَأْمُرُ أَقْطَا
 الْفَارِسَانَ إِذَا هَمَّ خَصَمُكَ بِمُطْفِئِكَ فَاسْتَقْبِلْهُ مِنْ عَيْنَيْهِ وَاهْبِثْهُ
 إِلَى وَرَاءِ حَتَّى يَفْعَلَ بِكَ قَتْلًا الباب الثاني أَقْطَا الْفَارِسَانَ إِذَا
 اخْطَفَ خَصَمُكَ مِنْ حَيْثُ طَوَّقَكَ فَاسْتَقْبِلْهُ إِلَى الشَّامِ وَأَرْمِهِ إِلَى وَرَائِهِ
 وَقْدَامِهِ الباب الثالث أَقْطَا الْفَارِسَانَ إِذَا اخْطَفَ خَصَمُكَ مِنْ
 وَسْطِ صَدْرِكَ فَاسْتَقْبِلْهُ مِنْ رَأْسِ كَتِفِهِ وَحَوِّلْهُ إِلَى الشَّامِ مِنْ قُوَّةِ قَضَاكَ
 وَمِنْ تَحْتِ أَبْطَلِكَ الباب الرابع أَقْطَا الْفَارِسَانَ إِذَا اخْطَفَ
 خَصَمُكَ مِنْ قَدَامِ حَيَاثِكَ فَاسْتَقْبِلْهُ مِنْ رَأْسِ كَتِفِهِ وَحَوِّلْهُ إِلَى شِمَالِ
 سِوَا الْبَابِ الباب الخامس أَقْطَا الْفَارِسَانَ إِذَا يَتَنَاوَنَ خَصَمُكَ لِحَيْتِكَ
 يَبَاقِيهِ يَبْدُكَ الشَّامِ أَوْ مِنْ قَضَاكَ أَوْ مِنْ كَتِفِهِ كَتِمَةً قَوِيَةً حَتَّى تَخْلُصَ مِنْهُ
 الباب السادس أَقْطَا الْفَارِسَانَ إِذَا يُوَصِّلُ خَصَمُكَ مِنْ وَرَائِهِ يَمِينِكَ
 إِذَا اخْطَفَ مِنْ طَوَّقِكَ فَأَضْرِبْهُ إِلَى تَحْتِ أَبْطَلِهِ بِالْقَضْمَةِ الْقَوِيَةِ تَخْلُصَ مِنْهُ
 الباب السابع أَقْطَا الْفَارِسَانَ إِذَا وَصَلَ خَصَمُكَ مِنْ وَرَائِهِ يَمِينِكَ
 إِذَا اخْطَفَ مِنْ وَرَائِهِ أَبْطَلِكَ فَاسْتَقْبِلْهُ بِقَضَاكَ الْيَمْنِيِّ وَحَوِّلْهُ إِلَى شِمَالِ وَتَلْقَهُ
 إِلَى الْأَرْضِ أَوْ شَأْنَهُ تَعَالَى الباب الثامن أَقْطَا الْفَارِسَانَ إِذَا
 يُوَصِّلُ خَصَمُكَ مِنْ وَرَائِهِ يَمِينِكَ إِذَا اخْطَفَ مِنْ وَرَائِهِ حَيَاثِكَ لَا تَسْطِعِ إِلَّا أَنْ
 تَلْقَاهُ وَتَلْقَهُ بِأَمْرِ اللَّهِ تَعَالَى الباب التاسع أَقْطَا الْفَارِسَانَ إِذَا وَصَلَ
 خَصَمُكَ مِنْ وَرَائِهِ يَمِينِكَ إِذَا اخْطَفَ مِنْ نَصَابِ دِفْئِكَ إِذَا يَكُونُ صَاحِبُكَ حَوِّلْهُ
 إِلَى الشَّامِ حَتَّى تَخْلُصَ مِنْهُ أَوْ يَكُونُ خَصَمُكَ إِذَا يَكُونُ قَابِئًا الْوَجْهَ فَأَضْرِبْهُ بِصَوِّطِكَ
 إِذَا يَكُونُ يَأْمُ إِلَى دِفْئِهِ وَرِسْكَ حَتَّى الْوَجْهَ فَأَضْرِبْهُ بِزَنْدِ صَوِّطِكَ حَتَّى تَخْلُصَ مِنْهُ أَوْ شَأْنَهُ

الباب السابع عشر ضرب خبيث طيطيل نائم رد سارق
 الباب العشرون ضرب قصبب الى الذراع طيطيل الطش
 رد راق الباب الحادي والعشرون ضرب الى الذراع طيطيل
 راق رد سيف الباب الثاني والعشرون ضرب مخبر طيطيل
 مخبر رد راق الباب الثالث والعشرون ضرب بطن طيطيل
 نقش رد سيف الباب الرابع والعشرون ضرب بين الخياط
 طيطيل راق رد شقالب الباب الخامس والعشرون ضرب مخبر
 طيطيل مخبر رد سيف الباب السادس والعشرون ضرب بين
 كبير طيطيل مشكرد خلف الباب السابع والعشرون
 ضرب ميتك رد سيف الباب الثامن والعشرون
 ضرب سيج طيطيل نائم رد شقالب الباب التاسع والعشرون
 ضرب سارق الى الصدر طيطيل راق رد قاطع الباب الثلاثون
 ضرب ميت الحماره بشمال طيطيل راق رد شقالب الباب الحادي
 والثلاثون ضرب ميت الحماره بطن طيطيل نائم رد فساد الباب
 الثاني والثلاثون ضرب صعب النخبة فوق المرفق طيطيل راق
 رد سيف الباب الثالث والثلاثون ضرب قاطع طيطيل
 خطف الذراع رد مقابلة الباب الرابع والثلاثون ضرب سيج
 طيطيل نائم رد شقالب الباب الخامس والثلاثون ضرب فصاري
 طيطيل نائم رد قاطع ثم وكل والله تعالى اعلم بالصواب

٢٢٥
 الباب العاشر اقطاف الفارسان اذا يوصل خصمك من وراء يمينك
 اذا الخطف من وراء يمينك الشمال او يديك اليمنى اذا تحبب فاطنه بيدك الشمال
 الى صورتك تخلص منه ان شاء الله تعالى الباب الحادي عشر اقطاف الفارسان
 اذا يوصل خصمك من وراء ساك اذا الخطف من طوقك مثل اليمين فاضربه
 الى تحت ابطه باللكمة القوية تخلص منه ان شاء الله تعالى الباب الثاني عشر
 اقطاف الفارسان اذا يوصل خصمك من وراء ساك اذا الخطف من وراء
 ابطك الشمال فاضربه بيدك اليمنى تخلص منه ان شاء الله تعالى ثم وكل
 الله الحمد والشكر ومصليا على خير خلقه محمد النبي الامي واله وصحبه وازواجه

بخط عبد القادر الجليلي
 في شهر ربيع الثاني
 سنة ١٠٠٠

كتاب مبارک فیہ معرفۃ لعب الدبوس
والصراع علی الخیل عند ملاقات الخصم فی اوقات
الحروب **بسم الله الرحمن الرحیم**
 الله کافی من توکل علیہ **الاول** ضرب قاطع تبطیل نایم
 ضرب لطر تبطیل قایم رد زاق تبطیل قایم **الثانی**
 ضرب لطر رد لطر **الثالث** ضرب منجیق تبطیل نایم
 رد شقلب **الرابع** ضرب زند تبطیل نایم رد شقلب
الحامس ضرب خلال تبطیل زند رد لطر **السادس** ضرب
 زاق رد خشم **السابع** ضرب سر خصمان تبطیل سنییک
 شقلب **الثامن** ضرب سیف تبطیل زاق رد شقلب **التامع**
 ضرب سارق تبطیل زاق رد شقلب قاطع **العاشر** ضرب
 خشر رد زاق **حای** ضرب خلال الی الزکبه تبطیل زند
 رد زاق **ثانی عشر** ضرب مشکل تبطیل زاق رد شقلب
ثالث عشر ضرب مشکل تبطیل لطر رد زاق **رابع عشر**
 ضرب الی اعلو تبطیل نایم رد زاق **خمس عشر** ضرب حای
 تبطیل حای رد سیف **سمر عشر** ضرب حایل تبطیل حایل
 رد شقلب **سابع عشر** ضرب ساعد الی المرفق تبطیل زاق

رد الى قفاه **الثامن عشر** ضرب الى الظهر
 تطيل زاق رد شقلب **التاسع عشر** ضرب جنبه
 تطيل نايم رد سارق **العشرون** ضرب قضيب
 الى الذراع تطيل لطر رد زاق **الحادي عشر**
 ضرب الى الذراع تطيل زاق رد سيف **الثاني عشر**
 ضرب بحير تطيل بحير رد زاق **الثالث عشر**
 ضرب طعن تطيل لطر رد سيف **الرابع عشر**
 ضرب من تحت الابط تطيل زاق رد شقلب
الخامس عشر ضرب بحول تطيل بحير رد سيف
السادس عشر ضرب زند كبير تطيل مسك رد
 خطف **السابع عشر** ضرب منك رد شقلب
الثامن عشر ضرب سح تطيل نايم رد شقلب
التاسع عشر ضرب سارق الى الصدر تطيل زاق
 رد قاطع **الثلاثون** ضرب بيت الحسان بالشمال
 تطيل زاق رد شقلب **الحادي والثلاثون** ضرب
 صعب النعصبة فوق المرفق تطيل زاق رد
 سيف **الثلاثون** ضرب قاطع تطيل خطف

رد الى قفاه
 رد الى قفاه
 رد الى قفاه

الذراع

الذراع رد مقابله **الباب الثالث** الثلاثون ضرب سيخ
 بتطيل نايم رد شقلب **الحامس** الثلاثون ضرب
 فصاد به بتطيل نايم رد قاطع ثم وكل
باب
 المصارعة

الباب الأول باب اقطاف الفارسان
 اذا هم خصمك مخطفك فاستقبله من عنانه واضربه
 الى ورايه حتى يقع الى قفاه **الباب الثاني** اقطاف
 الفارسان اذا اخطف خصمك من جيب طوقك
 فاستقبله الى الشاش وارميه الى ورايه وقدامه
الباب الثالث اقطاف الفارسان اذا اخطف خصمك
 من وسط صدره فاستقبله من راس كفه وحوله
 الى الشمال من فوق فصادك ومن تحت ابطنك سواء
الباب الرابع اقطاف الفارسان اذا اخطف خصمك
 من اقدام حياصتك فاستقبله من راس كفه وحوله
 الى الشمال سوا **الباب الخامس** اقطاف الفارسان اذا
 بينهما ون خصمك بحيثك سابقه بيدك الشمال او من فصاده

او من كُتِبَ لَكُمُ قُوَّةٌ حَتَّى تَخْلُصَ مِنْهُ **الباب السادس**
 اقطاف الفارسان اذا توصل خصمك من وراء يمينك
 اذا اخطف من طوقك فاضرب به الى تحت ابطه باللكمة
 القوية تخلص منه **الباب السابع** اقطاف الفارسان
 اذا وصل خصمك من وراء يمينك اذا اخطف من وراء
 ابطك فاستقبله بفصا ذك اليمنى وحوله الى الشمال
 وتلقه الى الارض ان شاء الله تعالى **الباب الثامن** من
 اقطاف الفارسان اذا وصل خصمك من وراء يمينك
 اذا اخطف من وراء حيا صتك لا تسطع الا بجولان
 الشمال وتلقه بامير الله تعالى **الباب التاسع** اقطاف
 الفارسان اذا وصل خصمك من وراء يمينك
 اذا اخطف من نصاب دبو سكت اذا يكون صا جنبك
 حوله الى الشمال حتى تخلص منه او يكون خصمك
 اذا يكون قدام الوجه فاضرب بسوطك اذا يكون يابم
 الى رقبته فركب حتى الوجه فاضرب به بزند سوطك
 حتى تخلص منه ان شاء الله تعالى **الباب العاشر** اقطاف
 الفارسان اذا وصل خصمك من وراء يمينك اذا

اخطف

اخطف من وراء ابطنك الشمال او يدك اليمنى اذا
 تحبب فاطمعة بيدك الشمال الى صورته تخلص منه
 ان شاء الله تعالى **الباب العاشر** اقطاف الفارسان
 اذا بوصل خصمك من وراء شماك اذا اخطف من طرفك
 مثل اليمين فاضربه الي تحت ابطنه لكمه قويه تخلص
 منه ان شاء الله تعالى **الباب الثاني عشر** اقطاف
 الفارسان اذا بوصل خصمك من وراء شماك اذا
 اخطف من وراء ابطنك الشمال فاضربه بيدك
 اليمنى تخلص منه ان شاء الله تعالى **ثم وكمال**

بسم الله الرحمن الرحيم وبه نستعين بسم الله والله
 ولا غالب يغلب الله ايها الخلد فخيرتك بايات
 الله ومنشئته ومجيدك عن ابد طلائع ابرق
 دسمه وسمي امه واعزمت عليك ان غوث حما
 مان الهوام في لحي الجار واعزمت عليك ان نور سما
 مان المسيح غنبي اس مريم واعزمت عليك ان غوث
 كرامات النبي محمد صلى الله عليه وسلم واعزمت عليك
 ان كنت في العظم اخرج واعزمت عليك ان تسقى
 لحي اطهر واعزمت عليك ان كنت مقبلا اذبر واعزمت
 عليك ان كنت مدبرا فقل واعزمت ان دنيت
 نفظعت واعزمت عليك ان تحركت تسكن
 رول وحول الحق من لا حول ولا قوة الا بالله
 الاصوات للرحمن فلا تسمع الا همسا وطلائع
 ايها الخلد رول وحول بالحق لا حول ولا قوة الا بالله
 العلي العظيم وحسبنا الله ونعم الوكيل حسنا
 الله ونعم الوكيل وحسبنا الله ونعم الوكيل
 صلى الله على سيدنا محمد وصحبه وسلم

نقلته

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
 كَاب — معرفه لعبد الله بن
 قال الأستاذ رحمه الله أعلم أن هذه
 بشود الديوس المتفق عليها خمس وثلاثون
 بندا والمضراع على الخيل أربعة عشر
 بابا فعلبك بالاستعجال به فإنه يقو
 على الجهاد في سبيل الله تعالى ويخرج
 الباب الأول
 ضرب قاطع تبطل لطر رد لطر زاق

ابن

البَابُ الثَّانِي

ضَرْبُ لَطَشٍ رَدَّ تَبْطِيلُ لَطَشٍ رَدَّ لَطَشٍ

البَابُ الثَّالِثُ

ضَرْبُ مَتَجَنِّقٍ تَبْطِيلُ نَائِمٍ رَدَّ شَلْبٍ

البَابُ الرَّابِعُ

ضَرْبُ خِلَالٍ تَبْطِيلُ زَنْدٍ رَدَّ لَطَشٍ

البَابُ الْخَامِسُ

ضَرْبُ زَنْدٍ تَبْطِيلُ نَائِمٍ رَدَّ لَطَشٍ

البَابُ السَّادِسُ

مُضْرِبُ زَاقٍ رَدَّ حَشَمٍ

البَابُ السَّابِعُ

مُضْرِبٌ مَسْرُوحٌ مَانِي تَبْطِيلِ سَيْمِيكَ وَتَهْطِيلِ

البَابُ الثَّامِنُ

مُضْرِبُ سَيْفٍ تَبْطِيلِ زَاقٍ رَدَّ شَقْلَبٍ

البَابُ التَّاسِعُ

مُضْرِبُ سَارِقٍ تَبْطِيلِ زَاقٍ رَدَّ قَاطِعٍ

البَابُ الْعَاشِرُ

مُضْرِبُ خَشَرٍ رَدَّ زَاقٍ فَأَغْلَمَ

الحاكم

ضرب شكل تطيل الحشر رد زاق

البَاب الحادي عشر

ضرب خلال إلى الركب تطيل زند رد

زاق البَاب الثاني عشر

ضرب مشكل تطيل زاق رد شقلب

البَاب الثالث عشر

ضرب إلى الخلق تطيل قايبر رد زاق

البَاب الرابع عشر

ضرب موجه تطيل حابر رد سيف

البَاب الخامس عشر

ضَرْبُ مُوَجِّهِ تَبْطِيلُ حَايِرٍ رَدَّ سَيْفٍ

السَّادِسُ عَشْرُ

ضَرْبُ حَمَائِلِي تَبْطِيلُ حَمَائِلِي رَدَّ تَنْجَلِي

السَّابِعُ عَشْرُ

رَدَّ السَّاعِدِ إِلَى الْمَرْقُ تَبْطِيلُ زَاقٍ رَدَّ

إِلَى قَفَاهُ الثَّامِنُ عَشْرُ

ضَرْبُ إِلَى الظَّهْرِ تَبْطِيلُ زَاقٍ رَدَّ شَقْلَبٍ

الْبَابُ التَّاسِعُ عَشْرُ

ضَرْبُ جَنْبِيهِ تَبْطِيلُ نَائِمٍ رَدَّ سَارِقٍ

السُّرُورُ

العشرين

الباب العاشرين رَدَّ قَضِيبٍ إِلَى

الذِّرَاعِ تَبْطِيلُ لَطَشٍ رَدَّ زَاقٍ رَدَّ سَيْفٍ

الباب الحادي عشر والعشرون

ضَرَبَ إِلَى الذِّرَاعِ تَبْطِيلُ زَاقٍ رَدَّ سَيْفٍ

الباب الثاني والعشرون

ضَرَبَ مُحْيِرٍ تَبْطِيلُ مُحْيِرٍ رَدَّ زَاقٍ

الباب الثالث والعشرون

ضَرَبَ الطَّغْزِ تَبْطِيلُ لَطَشٍ رَدَّ سَيْفٍ

الباب الرابع والعشرون

ضَرْبٌ مِنْ تَحْتِ الْإِبْطِ تَبْطِيلُ زَاقٍ رَدَّ
 شَقْلُ الْخَامِسِ وَالْعِشْرُونَ
 ضَرْبٌ مَجْهُولٌ تَبْطِيلُ مُحْيِرٍ رَدَّ سَلِيفٍ
 الْبَابُ السَّادِسُ وَالْعِشْرُونَ
 ضَرْبٌ زَنْدٌ كَبِيرٌ تَبْطِيلُ مَسْكٍ رَدَّ خُظْفٍ
 الْبَابُ السَّابِعُ وَالْعِشْرُونَ
 ضَرْبٌ مِنْكَبٍ رَدَّ شَقْلٍ
 الْبَابُ الثَّامِنُ وَالْعِشْرُونَ
 ضَرْبٌ سَيْخٌ تَبْطِيلُ نَائِمٍ رَدَّ شَقْلٍ

الْأَوَّلُ الْمَرْزُوقُ

البَابُ التَّاسِعُ وَالْعِشْرُونَ

ضَرْبُ السَّارِقِ إِلَى الصَّدْرِ تَبْطِيلُ

زَاقُ قَطَاعِ **البَابُ الثَّالِثُونَ**

ضَرْبُ بَيْتِ الْحَسَارَةِ بِالْشِّمَالِ تَبْطِيلُ

أَوْ رَدُّ شِقْلٍ

البَابُ الْحَادِي وَالْثَلَاثُونَ

ضَرْبُ صَعْبِ الْهُوصِيَةِ قُوَّةُ الْمُرْفِقِ

تَبْطِيلُ زَاقِ رَدِّ سَيْفٍ

البَابُ الثَّانِي وَالْثَلَاثُونَ

ضَرْبُ يَنْتِ الْخَسَّارَةَ بِالطَّعْنِ تَبْطِيلُ نَائِمٍ

وَرَدَّ فِضَادَهُ ٥ قَالَتْهُمْ ذَاكَ ٥

الْمَاءُ الْمَالُ وَالْمَلَأْتُ

ضَرْبُ قَاطِعٍ تَبْطِيلُ خَطْفِ الذِّرَاعِ ٥

رَدَّ مَقَابِلَ الْبَابِ الْمَلْعُوعِ وَالْمَلَاوَنَ

ضَرْبُ سَيْخٍ تَبْطِيلُ نَائِمٍ رَدَّ شَقْلَبَ

رَا الْخَامِسَ وَالْخُلُوفَ

ضَرْبُ فِضَادِيهِ تَبْطِيلُ نَائِمٍ رَدَّ لِقَاعَ

فَصْلٌ فِي الْقِرَاعِ عَلَى الْحَيْلِ

الاور

الماء الأول

اخطاف الفارسين اذا هم خصمك خطفك
فاستقبله من عنانه واضربه الى ورا
حتى يقع على قفاه الباب

الثاني اخطاف الفارسين

اذا هم خصمك وخطف من جنب طوقك
فاستقبله الى الشاش وارميه الى
الي وراه او قدماه فانه يقع

الباب الثالث

اُخْطَافُ الْفَارِسِينَ إِذَا اخْطَفَ خَصْمُكَ
 مِنْ وَسْطِ صَدْرِكَ فَاسْتَقْبِلْهُ مِنْ رَأْسِ
 كِمَتِهِ وَحَوِّلْهُ إِلَى الشِّمَالِ مِنْ فَوْقِ فِصَادِكَ
 ، وَمِنْ خِثِّ إِبْطِكَ سَوَاءً

البَابُ الرَّابِعُ

اُخْطَافُ الْفَارِسِينَ إِذَا اخْطَفَ خَصْمُكَ
 مِنْ قَدَمِ حَيَاصَتِكَ فَاسْتَقْبِلْهُ مِنْ رَأْسِ
 كِمَتِهِ وَحَوِّلْهُ إِلَى الشِّمَالِ سَوَاءً

البَابُ الْخَامِسُ اُخْطَافُ

الْفَارِسِينَ

الْفَارِسِينَ إِذَا يَتَهَاوَنَ خَصْمُكَ إِلَى لِحْيَتِكَ
 سَابِقُهُ بِيَدِكَ الشَّمَالِ أَوْ مِنْ فُضَائِدِهِ
 بِلَكْمَةٍ قُوَّتِهِ حَتَّى تَخْلُصَ مِنْهُ إِنْ شَاءَ اللَّهُ
 تَعَالَى السَّادِسُ أَخْطَافُ
 الْفَارِسِينَ إِذَا وُصَلَ خَصْمُكَ مِنْ وَرَا
 يَمِينِكَ وَخُطِفَ مِنْ طَوْقِكَ فَأَضْرِبْهُ
 إِلَى تَحْتِ إِبْطِهِ بِلَكْمَةٍ قُوَّتِهِ حَتَّى تَخْلُصَ
 مِنْهُ إِنْ شَاءَ اللَّهُ تَعَالَى الْبَابُ
 السَّابِعُ أَخْطَافُ الْفَارِسِينَ إِذَا وُصَلَ

خَضَمَكَ مِنْ وَرَائِيْمِيْنِكَ وَخَطَفَ مِنْ وَرَاءِ
 اِبْطَلِكَ فَاسْتَقْبَلَهُ بِفَصَادِكِ الْيَمِيْنِ
 وَحَوَّلَهُ اِلَى الشِّمَالِ تُلْقِيْهِ اِلَى الْاَرْضِ
الْبَابُ الثَّامِنُ مِنَ الْخَطَا

الْفَارِسِيْنَ اِذَا وُصِّلَ خَضَمَكَ مِنْ وَرَاءِ
 يَمِيْنِكَ وَخَطَفَ مِنْ وَرَاءِ حِيَاصَتِكَ لَا
 تَسْتَطِيْعُ اِلَّا اَنْحَوْلَا نَا لَشِّمَالِ ٥
 وَتُلْقِيْهِ اِلَى الْاَرْضِ **الْبَابُ التَّاسِعُ**
 اٰخِرُ اَخْطَا الْفَارِسِيْنَ اِذَا
 وَرَدَ

وَصَلَّ حَضَمَكَ مِنْ وَرَائِيْمِيْنِكَ وَحَطَفَ
مِنْ رِصَابِ حَوْلِهِ اِلَى السَّمَاءِ حَتَّى تَخْلُصَ
مِنْهُ اَوْ يَكُوْنُ حَضَمَكَ اِذَا كَانَ قَائِمًا اَوْ
اَضْرَبَهُ بِسَوْطِكَ اِذَا يَكُوْنُ نَائِمًا اِلَى رَقَبَتِهِ
فَرَسِهِ حِيْنَ الْوَجْهِ فَاَضْرِبْهُ بِرِجْلِكَ سَوَطَكَ
تَخْلُصُ مِنْهُ **البَابُ الْعَاشِرُ**
اِخْطَافُ الْفَارِسِيْنَ اِذَا وَصَلَ حَضَمَكَ
مِنْ وَرَائِيْمِيْنِكَ وَحَطَفَ مِنْ وَرَائِدِكَ
السَّمَاءِ اَوْ اِلَيْمِيْنِ اِذَا تَخَيَّرَ فَاَضْرِبْهُ

بِيَدِكَ الشَّمَالُ إِلَى صُورَتِهِ تَخْلُصُ مِنْهُ
الْبَابُ الْحَادِي عَشَرَ اخْطَافُ
الْفَارِسِينَ إِذَا وَصَلَ خَصْمُكَ مِنْ وَرَاءِ
شِمَالِكَ وَخَطَفَ مِنْ طَوْقِكَ مِثْلَ الْيَمِينِ
فَأَضْرِبْهُ إِلَى تَحْتِ بَطْنِهِ بِلُكْمَةٍ قَوِيَّةٍ
تَخْلُصُ مِنْهُ الْبَابُ الثَّانِي عَشَرَ
اخْطَافُ الْفَارِسِينَ إِذَا وَصَلَ خَصْمُكَ
مِنْ وَرَاءِ شِمَالِكَ وَخَطَفَ مِنْ وَرَاءِ
إِبْطَاحِ الشَّمَالِ أَضْرِبْهُ بِبِيَدِكَ الْيُمْنَى
حَتَّى

حَتَّى تَخْلُصَ مِنْهُ إِنْ شَاءَ اللَّهُ تَعَالَى هـ

البَابُ الثَّالِثُ عَشَرَ

اِخْطَافُ الْفَارِسِينَ إِذَا وَصَلَ خَصَمُكَ

مِنْ وَرَاءِ شِمَالِكَ وَخَطَفَ مِنْ وَرَاءِ

حِياصِكَ وَلَا يَسْتَطِيعُ إِلَّا جَوْلَانِ

الْيُمْنَى حَتَّى تَخْلُصَ مِنْهُ إِنْ شَاءَ اللَّهُ تَعَالَى

البَابُ الرَّابِعُ عَشَرَ

اِخْطَافُ الْفَارِسِينَ إِذَا وَصَلَ خَصَمُكَ

مِنْ وَرَاءِ شِمَالِكَ وَخَطَفَ مَهَا مِيرَكَ

إِذَا كَانَ صَاحِبُ حَوْلِهِ إِلَى الْيَمَنِ أَوْ
 يَكُونُ خَضَمًا إِذَا كَانَ قَائِمًا لِوَجْهِ أَهْلِهِ
 بِسُوطِكَ أَوْ تَكُونُ نَائِمًا إِلَى دِقَّةِ نَرَسِهِ
 فَأَهْرَبَهُ بِرُتْدِ سُوطِكَ حَتَّى يَخْلُصَ مِنْهُ
 إِنْ شَاءَ اللَّهُ تَعَالَى ثُمَّ كِتَابُ مَعْرِفَةِ
 لَعِبِ الدُّبُوسِ بِحَمْدِ اللَّهِ وَعَوْنِهِ
 وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَآلِهِ وَسَلَّمَ
 يَتْلُوهُ كِتَابُ مَعْرِفَةِ لَعِبِ الرُّمَحِ وَنُودِهِ
 طَرِيقَةُ الْمَعْلَمِ خَيْرِ الدِّينِ بْنِ جَمَالٍ الدِّينِ ^{حَسَنِ}

ANNEXE 2

CATALOGUE DES MANUSCRITS DE *FURŪSIYYA*

La littérature de la *furūsiyya* nous est parvenue consignée dans de très nombreux manuscrits, disséminés dans de multiples lieux de conservation à travers le monde. Pendant longtemps, l'abondance des sources traitant de ce sujet n'a pas permis l'élaboration d'une classification claire, comme il a été dit dans la première partie de ce travail : le fait que de nombreux manuscrits ne portent pas de titre, ou bien soient intitulés différemment suivant les versions, soient apocryphes, non signés, anonymes ou consistent en des compilations de plusieurs traités a provoqué une confusion certaine. Plusieurs travaux, nous l'avons vu, ont essayé de mettre un peu d'ordre, celui de Mercier d'abord, puis de Ritter, suivi par Scanlon, et enfin d'al-Sarraf, pour les plus importants.

C'est ce dernier, à mon sens, qui a établi à ce jour la liste la plus fiable, et la plus fournie, bien qu'encore partielle puisque ne traitant que des manuscrits contenant des traités originaux, et pas des manuscrits qu'il attribue à des vulgarisateurs ayant amalgamé diverses œuvres, souvent tronquées, dans un but bien plus commercial – pour répondre à la forte demande d'ouvrages de *furūsiyya* à l'époque mamlûke – que réellement didactique¹.

La primauté de sa liste sur celle de ses prédécesseurs tient essentiellement dans la consultation effective et poussée de ces divers manuscrits², qui lui a permis de les comparer, d'établir les similitudes ou les différences, de rectifier les attributions, en tenant compte davantage du contenu, du texte lui-même, que des titres ou signatures figurant sur les manuscrits. Ainsi, c'est cette même liste qui a servi de référence à l'élaboration du catalogue des manuscrits de *furūsiyya* proposé ici, et bien que les informations de cette liste aient été recoupées avec celles rencontrées dans d'autres travaux, il faut cependant souligné qu'al-Sarraf est parfois le seul à fournir quelques données sur certains manuscrits peu connus.

Ce catalogue des manuscrits de *furūsiyya* se veut un outil pratique, facilement consultable pour quiconque désire se procurer les informations de base sur tel ou tel manuscrit. Il se présente sous la forme d'un tableau, classé par lieu de conservation et numéro d'inventaire. C'est en effet cette classification qui m'a parue la plus appropriée : puisque de nombreux traités identiques sont répertoriés sous des titres ou des noms d'auteurs différents, que d'autres tout aussi nombreux sont sans titre et ne portent pas de nom d'auteur, il paraissait

1. Je renvoie une fois encore le lecteur à son article publié dans *Mamlūk Studies Review*, « Mamlūk *Furūsiyya* Literature », *op. cit.*

2. Ritter aussi avait effectivement consulté les manuscrits dont il a dressé la liste, mais c'était limité aux bibliothèques stambouliotes.

difficile de classer suivant ces critères. De plus, bien souvent dans les articles qui y font références, ces manuscrits sont justement désignés par leur numéro d'inventaire et leur lieu de conservation, le ms. 2829 de la BnF par exemple. En adoptant ces critères de classification, il m'a paru plus aisé de retrouver l'ouvrage recherché. Cependant, le titre et le nom de l'auteur, quand il y a lieu, figure clairement dans le tableau. Voici comment il se présente :

LIEU DE CONSERVATION

n° inventaire date de la copie	titre	auteur et date de composition originale	autre lieu de conservation

Résumé

- Références bibliographiques.
- Édition et/ou traduction.

Les lieux de conservation sont classés par ordre alphabétique, en fonction du nom de la bibliothèque et non de celui de la ville (voir table des matières *infra*).

La première colonne présente le numéro d'inventaire (classé par ordre croissant) et les informations connues propres à la copie en question : sa date de composition, les folios éventuels contenant l'œuvre, parfois aussi le nom du scribe. Il arrive fréquemment qu'un même recueil contienne plusieurs traités. Figurent alors le numéro général du manuscrit, suivi de l'ordination des traités, par exemple : à la Bibliothèque Nationale de France, le Ms. 2827 contient le 2827/1, le 2827/2 et le 2827/3. Je tiens à signaler que seuls les numéros d'inventaire de la BnF, dont le catalogue est téléchargeable depuis le site de la bibliothèque, et de Dār al-kutub al-miṣriyya ont pu être vérifiés.

La colonne du titre présente évidemment le titre de l'ouvrage, mais aussi, éventuellement, le titre le plus connu ou le titre véritable quand l'ouvrage n'est pas ou est mal intitulé.

Il en va de même pour la colonne réservée à l'auteur : elle donne le nom de l'auteur, éventuellement la date de sa mort, et la date de composition du traité quand elle est connue. Si l'ouvrage est attribué à un rédacteur apocryphe, le nom de son auteur véritable est également mentionné.

Enfin, la dernière colonne du tableau présente les autres versions, toujours classées par lieu de conservation et numéro d'inventaire. Quand leur titre est connu et qu'il est différent de la version dont il est question, leur mention est suivi d'une astérisque*. Il est à noter cependant que l'absence d'une astérisque ne signifie par forcément que le titre est le même : il se peut qu'il n'est pu être trouvé, ou vérifié. La Bibliothèque nationale de France est désignée BnF, et la British Library BL.

Sous le tableau lui-même est proposé un bref résumé de l'ouvrage, sa spécialisation, son propos. Afin d'éviter au lecteur de devoir se reporter à une autre entrée, un résumé identique sera présenté pour chaque version. Ainsi, on retrouvera le même texte pour le manuscrit 2814 de la BnF et le manuscrit 3680 de la Chester Beatty, par exemple, puisque le traité est le même. Cependant, si le manuscrit présente une singularité par rapport aux autres versions (version incomplète, ou composée pour un souverain particulier, etc.), c'est ici qu'elle sera signalée.

Enfin, présentés dans une police de caractère plus petite, un premier point expose les références bibliographiques concernant le traité dont il est question. Le deuxième point signale les éventuelles éditions et/ou traductions.

LIEU DE CONSERVATION	P.
AL-AZHAR LIBRARY, LE CAIRE	555
ĀRIF ḤIKMAT LIBRARY, MÉDINE	556
ASIATIC SOCIETY OF BENGAL, CALCUTTA	557
ASSAD NATIONAL LIBRARY, DAMAS	558
‘ATIF EFENDI LIBRARY, ISTANBUL	559
AYASOFIA LIBRARY, ISTANBUL	560
BAGHDAD KÖSKÜ LIBRARY	588
BAGHDAD NATIONAL LIBRARY	589
BAYEZIT PUBLIC LIBRARY, ISTANBUL	592
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, PARIS	596
BRITISH LIBRARY, LONDRES	619
BRITISH MUSEUM, LONDRES	635
BODLEIAN LIBRARY, OXFORD	637
BUDAPEST UNIVERSITY LIBRARY	641
CAMBRIDGE UNIVERSITY LIBRARY	643
CHESTER BEATTY LIBRARY, DUBLIN	647
DĀR AL-KUTUB AL-MIṢRIYYA, LE CAIRE	660
DĀR AL-KUTUB AL-ẒĀHIRIYYA, DAMAS	677
ESCORIAL LIBRARY, MADRID	679
EVKAF MUSEUM LIBRARY, ISTANBUL	681
FATİH MOSQUE LIBRARY, ISTANBUL	682
INSTITUT D'ÉTUDES ORIENTALES, ST PETERSBOURG	689
IRAQĪ MUSEUM LIBRARY	690
ISTANBUL UNIVERSITY LIBRARY	693
KONYA LIBRARY	695
KÖPRÜLÜ MEHMED PAŞA LIBRARY	696
LANDESBIBLIOTHEK OF GOTHA	700
LEIDEN UNIVERSITY LIBRARY	701
MAKTABA AL-AḤMADIYYA, TUNIS	707
MAKTABA AL-BALADIYYA, ALEXANDRIE	709

MAKTABA AL-ḤIZĀNA AL‘ĀMMA, RABAT	711
MAKTABA AL-RİDĀ‘IYYA, ALEP	713
MANISA GENERAL LIBRARY	714
NECIP PAŞA LIBRARY, TIRE	715
NURUOSMANIYE MOSQUE LIBRARY	716
PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY	720
RAMPUR RIZA LIBRARY	723
SEHIT ‘ALĪ PAŞA	724
STAATSBIBLIOTHEK ZU BERLIN	725
ST PETERSBURG UNIVERSITY LIBRARY	730
SUHAG LIBRARY	731
SÜLEYMANIYE LIBRARY, ISTANBUL	733
TOPKAPI SARAY LIBRARY, ISTANBUL	736
VIENNA NATIONAL BIBLIOTHEK	754

AL-AZHAR LIBRARY, LE CAIRE

Ms. 6 <i>abazah</i> 7275	كتاب الواضح في الرمي	Abū Muḥammad ‘Abd al-Raḥmān Aḥmad al-Ṭabarī .	Bayezit Library, ms. Veliyüddin Efendi 3175 et Veliyüddin Efendi 3177 ; BL, ms. Or. 9454, Or. 9265/2, fol. 55r-96r et Or. 3134 ; Bodleian, ms. 396 ; Nuruosmaniye Mosque Library, ms. 4098; Staatbibliothek, ms. Ahlwardt 5539 ; Topkapı, ms. Revan Köskü 1933/2

Ce traité est fondamental pour comprendre la littérature de l'archerie, mais ce n'est pas le seul écrit par l'auteur. Il a servi de source à la plupart des traités d'archerie ultérieurs, notamment ceux d'époque mamlûke.

L'auteur est considéré comme le quatrième *imām* de l'archerie, fondateur de "l'école éclectique", car il propose une approche alternative à la classification traditionnelle des trois grands maîtres en fonction de la taille de l'arc et de l'archer. Mentionné dans les manuscrits sous sa *nisba* uniquement, al-Ṭabarī, il a souvent été confondu avec Aḥmad ibn ‘Abd Allāh Muḥibb al-Dīn al-Ṭabarī (615-694/1218-1295), cité dans plusieurs sources mamlûkes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 163-165, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 60, 70-79 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12.

ĀRIF ḤIKMAT LIBRARY, MÉDINE

Ms. ḥadīṭ 57	قطر السيل في امر الخيل	Sarāğ al-Dīn ‘Umar ibn Raslān al-Bulqīnī († en 805 / 1402)	Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 214 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Iraqi Museum Library ms.17108 ; Suhaj, ms. <i>adab</i> 559 ; Süleymaniye library, ms. Şehid ‘Alī Paşa 1549 et Şehid ‘Alī Paşa 2138 ;

Compilation mamlûke de divers traités sur les chevaux, ce traité est en fait un abrégé du *Faḍl al-ḥayl* (فضل الخيل) d'al-Dimyāṭī, avec des ajouts sur les questions d'hippologie, d'équitation et d'exercices pour les tournois.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 160 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 8.

ASIATIC SOCIETY OF BENGAL, CALCUTTA

Ms. 865 M9	الجمهرة في علم البيزرة	Abū al-Rūḥ ʿĪsā Ibn ʿAlī Ḥasān al-Asadī al-Baḡdādī, composé entre 550-570/1155-1174 ou bien plus tard, autour de 638/1240	<u>Copies complètes</u> : Ayasofia, ms. 3813 ; Escorial, ms. ar. 903 <u>Copies du 2^e volume</u> : BL, ms. Add 23417 ; Iraqi Museum Library, ms. 22147.

C'est un traité de chasse général, qui ne focalise pas, comme son titre pourrait le laisser penser, sur la fauconnerie. Pour al-Sarraf, **il s'agit de la contribution la plus importante dans le domaine de la chasse dans le monde arabo-musulman.**

L'auteur tire son savoir aussi bien de son expérience pratique que de ses lectures. Cet ouvrage en deux volumes est un travail de synthèse sur la littérature cynégétique orientale. Le premier volume est consacré à la technique, le second au traitement et soin de toutes sortes de prédateurs et autres animaux.

Les données recueillies n'ont pas permis d'établir avec certitude la période de rédaction de cet ouvrage : pour S. al-Sarraf, il aurait été rédigé entre 550-570/115-1174. F. Viré donne lui une date plus récente, autour de 638/1240.

Ce manuscrit a servi pour l'édition partielle de Phillot et Azoo.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 189-190, F. Viré, *De la chasse*, *op. cit.*, p. 15-17.
- Publication partielle par D. C. Phillot et R.F. Azoo : dans *Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengal* 3 (1907), p. 139-143, 173-178, 401-403 et 599-600.

ASSAD NATIONAL LIBRARY, DAMAS

Ms. 22 Zayyat, <i>al-adabiyāt al-manẓūma</i>	النهاية في علم الرماية	Ḥusayn Ibn ‘Abd al-Raḥmān al-Yūnīnī (ou al-Yūnānī) († en 650 / 1252)	Ayasofia, ms. 2952 et 4051 ; Chester Beatty, ms. 3158/1 ; General Library of Manisa, ms. 1145/3 ; Landesbibliothek of Gotha, ms. 1340 ; Leiden University, ms. 1416 ; Maktaba al-baladiyya, ms 81 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Necip Paşa Library, ms. 333/3

Il s'agit probablement du traité d'archerie le plus important écrit dans la Syrie ayyûbide d'après al-Sarraf, l'auteur ayant été un archer de renom. Il se dit être l'héritier des grands maîtres du passé : c'est lui en effet qui a introduit l'idée que les trois grands maîtres fondèrent des écoles en fonction de leur caractéristiques physiques, notion qui, bien que non prouvée, fut largement reprise par les Mamlûks puisque cet ouvrage fut l'une de leurs principales sources.

Largement basé sur les traités abbassides, notamment ceux des trois grands maîtres qui posèrent les fondamentaux de cet art, il fournit aussi des renseignements sur les pratiques et l'équipement de l'archerie en son temps.

Cette version est autographe.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 166-167.

‘ATIF EFENDI LIBRARY, ISTANBUL

Ms. 2018	تذكرة الهروية في الحيل الحربية	Taqī al-Dīn Abū al-Ḥasan ‘Alī ibn Bakr al- Harawī , composé entre 588/1192 et 611/1215	Ayasofia, ms. 2857 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 2299 <i>adab</i> ; Konya Library, ms. Yusuf Aga 5009 ; Nuruosmaniye Library, ms. 2298

Il s'agit d'un court ouvrage de conseils pratiques aux souverains (le destinataire réel de l'ouvrage n'est pas mentionné par l'auteur) pour mener les affaires de la guerre, pour qu'ils s'entourent du personnel compétent et prennent des décisions réalistes et concrètes lorsque la bataille est engagée, sans toutefois aborder de façon approfondie les recommandations techniques. L'auteur en effet est connu pour être ascète, un sage, peu au courant des manœuvres tactiques en tant que telles. Il livre surtout des conseils pragmatiques pour un prince jaloux de son autorité.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178-179 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 144-145 ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, p. 264-265 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 14 ; *supra*, p. 76-81.
- Édition et traduction par J. Sourdel-Thomine, " Les Conseils du šayḥ al-Harawī à un prince ayyūbide", dans *Bulletin d'études orientales*, t. XVII, p. 205-266.

AYASOFIA LIBRARY, ISTANBUL

Ms. 2839 770/1368 ou 1369	الإدلة الرسمية في التعابي الحربية	Muḥammad Ibn Manglī al-Qāhirī († 784/1382)	Ayasofia, ms. 2875/1

Il s'agit d'un traité court mais important, portant sur la formation des batailles, des conseils aux soldats sur la guerre, les armes, l'équipement, les batailles navales, les sièges et autres. L'auteur y évoque les erreurs à éviter sur le champ de bataille, illustrant son propos d'exemple pris aux guerres contre les Croisés, dont il détaille les techniques et admire la valeur combative.

Sa principale source est d'al-Harṭamī, bien qu'il ne le cite pas, et Abū al-ʿAbbās al-Būnī et son travail sur le pouvoir secret des nombres et des lettres, qu'il évoque pour certaines formation de bataille et le nombre de soldats.

Cette version est autographe.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 180, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 102 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 146-147 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 15.
- Édition M. Sayyid Ḥaṭṭāb, Bagdad, 1988.

Ms. 2848 709/1309 en partie	تبصرة أرباب الالباب في كيفية النجاة في الحروب من الأسواء و نشر أعلام الاعلام في العدَد والألات المُعينة على لقاء الأعداء	Murḍā ibn ‘Alī ibn Murḍā al-Ṭarsūsī , composé entre 588/1192 et 611/1215	Bodleian, ms. Huntington 264

C'est un traité général de *furūsiyya* composé pour Saladin qui couvre l'armement, l'archerie et l'art de la guerre, mais c'est surtout un traité original sur les armes et armures et la technologie militaire. Largement basé sur des sources abbassides, les données contemporaines résident principalement dans la description d'engins de sièges de l'ingénieur Abū al-Ḥasan al-Abraqī al-Iskandarī. Son chapitre sur l'archerie est parmi les meilleurs sur les différentes écoles et techniques des grands maîtres abbassides.

Cette copie a été écrite par plusieurs mains, la dernière partie datant de 709/1309.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 182-183 ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, p. 261-264 ; *supra*, p. 81-88.
- Édition et traduction partielle par Cl. Cahen, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », dans *Bulletin des études Orientales*, 12, 1947-1948, pp. 103-163, et pour l'archerie, par Antoine Boudot-Lamotte, *Contribution à l'étude de l'archerie musulmane*, Damas, 1968.

Ms. 2856	التدبرات السلطانية في سياسة الصناعة الحربية	Muḥammad Ibn Manglī al-Qāhirī († 784/1382)	BL, ms. Or. 3734 et Or. 9016 ; Dār al-kutub al- miṣriyya, ms. 1147b ; St Petersburg University, ms. c-726

Il s'agit principalement d'un traité de conseils et recommandations sur les arrangements à prendre pour anticiper la guerre. Il comprend aussi une section sur l'archerie, les techniques de lance et les chevaux. Ce travail est alimenté par l'expérience de l'auteur, mais contient aussi des passages relevant de la superstition, puisqu'il évoque le pouvoir secret des nombres et des lettres, comme il l'a fait dans un des ses autres ouvrages, *al-Adilla* (cf. ms. 2839 Ayasofia).

Al-Sarraf a reconnu le *Muḥtaṣar* d'al-Harṭamī pour les conseils de guerre, *Al-Ifāda* d'Ibn Maymūn pour l'archerie, et les traités A et B d'Ibn Aḥī Ḥizām pour les chevaux et l'art de la lance.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 180-181, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 102 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 146-148 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 15.

Ms. 2857	تذكرة الهروية في الحيل الحربية	Taqī al-Dīn Abū al-Ḥasan ‘Alī ibn Bakr al- Harawī , composé entre 588/1192 et 611/1215	‘Atif Efendi Library, ms. 2018 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 2299 <i>adab</i> ; Konya Library, ms. Yusuf Aga 5009 ; Nuruosmaniye Library, ms. 2298

Il s'agit d'un court ouvrage de conseils pratiques aux souverains (le destinataire réel de l'ouvrage n'est pas mentionné par l'auteur) pour mener les affaires de la guerre, pour qu'ils s'entourent du personnel compétent et prennent des décisions réalistes et concrètes lorsque la bataille est engagée, sans toutefois aborder de façon approfondie les recommandations techniques. L'auteur en effet est connu pour être

ascète, un sage, peu au courant des manœuvres tactiques en tant que telles. Il livre surtout des conseils pragmatiques pour un prince jaloux de son autorité.

Cette version a été copiée pour la bibliothèque du sultan mamlûk Qātybāy et est particulièrement riche.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178-179 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 146 ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, p. 264-265 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 14 ; *supra*, p. 76-81.
- Édition et traduction par J. Sourdel-Thomine, " Les Conseils du šayḥ al-Harawī à un prince ayyūbide", dans *Bulletin d'études orientales*, t. XVII, p. 205-266.

Ms. 2875 2875/1	الادلة الرسمية في التعابي الحربية	Muḥammad ibn Manglī al-Qāhirī († 784/1382)	Ayasofia, ms. 2839
2875/2	كتاب الحيل في الحروب و فتح المدائن و حفظ الدروب	Anonyme Compilé à la fin du III ^e /IX ^e s ou au début du IV ^e /X ^e .	Ayasofia, ms. 3086/7, 3186/1 et 3187; BL, ms. add. 14055 ; Leiden University, mss. 92 et 499 ; Topkapı, ms. Ahmet III 3469/2 et Ahmet III 3467/1

Le premier traité est un ouvrage court mais important, portant sur la formation des batailles, des conseils aux soldats sur la guerre, les armes, l'équipement, les batailles navales, les sièges et autres. L'auteur y évoque les erreurs à éviter sur le champ de bataille, illustrant

son propos d'exemple pris aux guerres contre les Croisés, dont il détaille les techniques et admire la valeur combative.

Sa principale source est al-Harṭamī, bien qu'il ne le cite pas, et Abū al-ʿAbbās al-Būnī et son travail sur le pouvoir secret des nombres et des lettres, qu'il évoque pour certaines formations de bataille et le nombre de soldats.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 180, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 102 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 146-147, 148 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 15.
- Édition M. Sayyid Ḥaṭṭāb, Bagdad, 1988.

Le deuxième traité est une compilation de l'époque abbasside sur l'organisation militaire et les stratagèmes de guerre. Il comporte les premiers chapitres du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, un chapitre sur les stratagèmes, inspiré, d'après l'auteur, d'un texte grec et de la sagesse d'Alexandre le Grand, et une section sur les armes incendiaires qui en fait le livre de *furūsiyya* le plus ancien traitant de ce sujet.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178 ; Reinaud et Favé dans « Feu grégeois », 1849, *op. cit.* p. 262-282, et « Art militaire », *op. cit.*, p. 198-199 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 153 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 16 ; Agnès Carayon, « Armes toxiques et feux d'artifices », dans M. Eychenne et A. Zouache (dir), *Historiographie de la guerre dans le Proche-Orient médiéval (x^e-xv^e siècle). État de la question, lieux communs et nouvelles approches*, Damas-Le Caire, Ifpo/Ifao, à paraître.

Ms. 2898	كتاب الفروسية و البيطرة من قبل الطبّ و امور السلطنة	Ibn Aḥī Ḥizām	Ayasofia, ms. 2899* ; Bayezit Library, ms. Veliyüddin Efendi 3174* ; Dār al-Kutub al-miṣriyya, ms. 5m <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Staatsbibliothek, ms. 5555*

Il s'agit du manuel de *furūsiyya* le plus complet et le plus ancien qui nous soit parvenu, la référence absolue pour tout traité ultérieur du fait de sa haute qualité. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Cet ouvrage fut largement copié, de façon reconnu ou non.

Le traité complet, dont il est ici question, est composé de deux volumes (traité AB) mais qui peuvent être envisagés indépendamment l'un de l'autre.

Le premier volume (ou traité A), porte sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation (il en existe de nombreuses copies). Le deuxième volume, le traité B, porte lui sur le maniement de la lance (tournois, *birğās*), de l'épée, l'archerie, la masse, le javelot, le lasso et le polo. Certains chapitres ont été reproduits dans divers traités de *furūsiyya*, le plus souvent sans que cet emprunt ait été signalé ou attribué.

Dans cette copie, le traité B est incomplet et s'arrête à la description du sabre.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, Parure, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 122-123 ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.

- Traductions partielles de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period", *op. cit.* ; Öztopçu, *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, (J. Eckmann, dans « The Mamluk-Kipchak Literature », *op. cit.*, a traduit certains passages du même manuscrit, qui retranscrit une traduction en turc du kipchak du traité d'Ibn Aḥī Ḥizām dans une version abrégée).

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāhib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif ʿĀḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippiatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة", von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttalī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 2899	كتاب الخيل و الفروسية	Ibn Aḥī Ḥizām	Ayasofia, ms. 2898* ; Bayezit Library, ms. Veliyüddin Efendi 3174* ; Dār al-Kutub al-miṣriyya, ms. 5m <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Staatsbibliothek, ms. 5555*

Il s'agit du manuel de *furūsiyya* le plus complet et le plus ancien qui nous soit parvenu, la référence absolue pour tout traité ultérieur du fait de sa haute qualité. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Cet ouvrage fut largement copié, de façon reconnu ou non.

Le traité complet, dont il est ici question, est composé de deux volumes (traité AB) mais qui peuvent être envisagés indépendamment l'un de l'autre.

Le premier volume (ou traité A), porte sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation (il en existe de nombreuses copies). Le deuxième volume, le traité B, porte lui sur le maniement de la lance (tournois, *birğās*), de l'épée, l'archerie, la masse, le javelot, le lasso et le polo. Certains chapitres ont été reproduits dans divers traités de *furūsiyya*, le plus souvent sans que cet emprunt ait été signalé ou attribué.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, Parure, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 122 ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.
- Traductions partielles de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period", *op. cit.* ; Öztopçu, *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, (J. Eckmann, dans « The Mamluk-Kipchak Literature », *op. cit.*, a traduit certains passages du même manuscrit, qui retranscrit une traduction en turc du kipchak du traité d'Ibn Aḥī Ḥizām dans une version abrégée).

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū 'Abd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn 'Alī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, 'Ārif Āḥmad 'Abd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Ya'qūb ibn aḥī Hizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 2899a/3	تحفة المجاهدين في العمل بالميادين	Lāğīn ibn 'Abd Allāh al-Ḍahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ († 738/1337).	Al-Maktaba al-Aḥmadiyya, ms. 1372 ; Ayasofiya, ms. 4196/2 ; Baghdad Köskü 370/1 ; BnF, ms. 6604/1* ; Fatih Mosque library, mss. 3512/4, 3509/8 ; Nuruosmaniye Mosque, ms. 2294/2 ; Rampur Riza Library, ms. 3524 ; Staatsbibliothek, ms. 5552 ; Topkapı, ms. Ahmet III 2129/3

Il s'agit du traité de *mayādīn* (combats simulés de lance selon un parcours préétabli, sorte de carrousels des lanciers) le plus célèbre sous les Mamlûks. Des schémas permettent de visualiser les mouvements des cavaliers lanciers. Il ne faut confondre l'auteur avec son fils Muḥammad Ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ qui a aussi écrit un traité de *mayādīn* (cf. Ayasofia Library, ms. 3799/1 et Leiden University Library, ms. 1418).

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL, op. cit., suppl. II (1938)*, p. 166 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 130 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 8 ; *Chevaux et cavaliers arabes, op. cit.*, illustration p. 69 et notice 36 p. 107.

Ms. 2952 écrit sous sultanat al-Ašraf Qāytbāy ?	النهاية في علم الرماية	Ḥusayn Ibn ‘Abd al-Raḥmān al-Yūnīnī (ou al-Yūnānī) († en 650 / 1252)	Assad National library, ms. 22 Zayyat <i>al-adabiyyāt al-manẓūma</i> , Ayasofia, ms. 4051 ; Chester Beatty, ms. 3158/1, fol 1r – 62 v ; General Library of Manisa, ms. 1145/3, fols 21 v – 130 v ; Landesbibliothek of Gotha, ms. 1340 ; Leiden University, ms. 1416 ; Maktaba al-baladiyya, ms 81 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Necip Paşa Library, ms. 333/3, fols 212 v – 279 r

Il s'agit probablement du traité d'archerie le plus important écrit dans la Syrie ayyûbide d'après al-Sarraf, l'auteur ayant été un archer de renom. Il se dit être l'héritier des grands maîtres du passé : c'est lui en effet qui a introduit l'idée que les trois grands maîtres fondèrent des écoles en fonction de leur caractéristiques physiques, notion qui, bien que non prouvée, fut largement reprise par les Mamlûks puisque cet ouvrage fut l'une de leurs principales sources.

Largement basé sur les traités abbassides, notamment ceux des trois grands maîtres qui posèrent les fondamentaux de cet art, il fournit aussi des renseignements sur les pratiques et l'équipement de l'archerie en son temps.

Cette copie est très richement décorée.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 166-167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 140-141.

Ms. 3086/7	كتاب الحيل في الحروب وفتح ال مدائن و حفظ الدروب	Anonyme, compilé à la fin du III ^e /IX ^e ou début du IV ^e /X ^e siècle.	Ayasofia, ms. 2875, 3186/1 et 3187 ; BL, ms. add. 14055 ; Leiden University, ms. 92 et 499 ; Topkapı, ms. Ahmet III 3469/2 et Ahmet III 3467/1

Compilation de l'époque abbasside sur l'organisation militaire et les stratagèmes de guerre. Il comporte les premiers chapitres du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, un chapitre sur les stratagèmes, inspiré, d'après l'auteur, d'un texte grec et de la sagesse d'Alexandre le Grand, et une section sur les armes incendiaires qui en fait le livre de *furūsiyya* le plus ancien traitant de ce sujet.

Cette version a été attribuée par Brockelmann à Ibn Manglī.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178 ; Reinaud et Favé dans « Feu grégeois », 1849, *op. cit.* p. 262-282, et « Art militaire », *op. cit.*, p. 198-199 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 16 ; Agnès Carayon, « Armes toxiques et feux d'artifices » *op. cit.*

Ms. 3186			
3186/1	كتاب الحيل في الحروب وفتح المدائن و حفظ الدروب	Anonyme, compilé à la fin du III ^e /IX ^e ou début du IV ^e /X ^e siècle.	Ayasofia, mss. 2875, 3086/7 et 3187 ; BL, ms. add. 14055 ; Leiden University, mss. 92 et 499 ; Topkapı, mss. Ahmet III 3469/2 et Ahmet III 3467/1 ;
3186/2	كتاب في معرفة الدبّوس و الصراع على الخيل	Anonyme	BnF, mss. 2830/2 et 6604/2 ; Topkapı, ms. Ahmet III 3469/3 ;

Le premier traité est une compilation de l'époque abbasside sur l'organisation militaire et les stratagèmes de guerre. Il comporte les premiers chapitres du traité B d'Ibn Ahī Ḥizām, un chapitre sur les stratagèmes, inspiré, d'après l'auteur, d'un texte grec et de la sagesse d'Alexandre le Grand, et une section sur les armes incendiaires qui en fait le livre de *furūsiyya* le plus ancien traitant de ce sujet.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178, Reinaud et Favé dans « Feu grégeois », 1849, *op. cit.* p. 262-282, et « Art militaire », *op. cit.*, p. 198-199 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 152 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 16 ; Agnès Carayon, « Armes toxiques et feux d'artifices » *op. cit.*

Le deuxième traité est celui de masse d'arme et de combat à cheval au corps à corps édité et traduit ici, mais il ne contient pas la partie sur les armes incendiaires.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 176, Abbès Zouache, « L'Armement entre Orient et Occident », *op. cit.*, p. 302 ; *supra*, 148-174.
• Édition et traduction, *supra*, 175-216.

Ms. 3187	كتاب الحيل في الحروب وفتح ال مدائن و حفظ الدروب	Anonyme, compilé à la fin du III ^e /IX ^e ou début du IV ^e /X ^e siècle.	Ayasofia, ms. 2875, 3083/7, 3186/1 et 3187 ; BL, ms. add. 14055 ; Leiden University, mss. 92 et 499 ; Topkapı, mss. Ahmet III 3469/2 et Ahmet III 3467/1 ;

il s'agit d'une compilation de l'époque abbasside sur l'organisation militaire et les stratagèmes de guerre. Il comporte les premiers chapitres du traité B d'Ibn Aḥī Hizām, un chapitre sur les stratagèmes, inspiré, d'après l'auteur, d'un texte grec et de la sagesse d'Alexandre le Grand, et une section sur les armes incendiaires qui en fait le livre de *furūsiyya* le plus ancien traitant de ce sujet.

Cet exemplaire contient de belles illustrations.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178, Reinaud et Favé dans « Feu grégeois », 1849, *op. cit.* p. 262-282, et « Art militaire », *op. cit.*, p. 198-199 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 153 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 16 ; Agnès Carayon, « Armes toxiques et feux d'artifices » *op. cit.*

Ms. 3314 daté du ix^e ou x^e/xv^e ou xvi^e siècle ms. 3314/1 fol. 1-90v	titre ? غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du viii^e/xiv^e siècle	Ayasofia, mss. 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) ; Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>ṣinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608
ms. 3314/3 fol. 110v-139r	رسالة في الفروسية		

Le premier opusculé est un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.
- Édition Dār ‘Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Le deuxième opuscule semble être une compilation. Plusieurs sujets y sont abordés : les différentes variétés de chevaux, le combat à cheval, l'utilisation du bouclier, la masse, dressage des chevaux difficiles d'après plusieurs méthodes.

- Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 140.

Ms. 3607 époque fatimide ?			Vienne, mss. 1478 et 1479.

Il s'agit d'un traité de science vétérinaire.

- H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 121.

Ms. 3705 VII ^e /XIII ^e siècle	كتاب الخيل وصفاتها والوانها وشيائها واضمارها واغلالها وعلاجاتها و وصف غيفها وهجيتها وسليمها ومعيبها	Signé Aḥmad ibn Muḥammad ibn Abī Quṭarah	

Il s'agit d'un plagiat du traité A d'Ibn Aḥī Ḥizām composé pour un sultan rasulide (cf. BL, ms. Add 23416). Il est donc richement décoré.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 157 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 125 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7.

Ms. 3799			
Ms. 3799/1 fol. 1-35v	بغية القاصدين بالعمل في ميادين	Muḥammad Ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ, daté de 780/1378.	Leiden University, ms. 1418.
Ms. 3799/2 fol. 36v-56v		Attribué à Nağm al-Dīn Ḥasan al-Aḥḍad al-Rammāḥ († en 694/1295-1296)	Fatih Mosque library, ms. 3509/2

Le premier opuscule contient un traité de *mayādīn*, combats simulés de lance selon un parcours préétabli (sorte de carrousels des lanciers), écrit pour le gouverneur d'Alep Sayf al-Dīn 'Āṣiqṭīmūr al-Mārdīnī al-Nāṣirī († en 791/1389). Y figurent de nombreuses illustrations. Cet auteur est le fils du grand maître de lance Lāğīn Ibn 'Abd Allāh al-Ḍahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ, avec lequel il ne faut pas le confondre, et qui lui aussi a écrit des traités de *mayādīn*.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL, op. cit., suppl. II* (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 131 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 9.

Le deuxième opuscule contient 72 *bunūd* de lance attribué à Nağm al-Dīn Ḥasan al-Aḥḍad al-Rammāḥ.

• H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 131.

Ms. 3800 daté du ix ^e /xv ^e siècle	غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres ici كتاب في رماية النشاب واسمه بغية المرام الصحيح غنية الرامي لالستاذ طيغا البكلمسي اليوناني	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du viii ^e /xiv ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>šinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 137 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.
- Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998, Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Ms. 3813	الجمهرة في علم البيزرة	Abū al-Rūḥ ʿĪsā Ibn ʿAlī Ḥasān al-Asadī al-Baġdādī, composé entre 550-570/1155-1174 ou bien plus tard, autour de 638/1240	<u>Copies complètes</u> : Asiatic Society of Bengal Library, Calcutta, ms. 865 M9 ; Escorial ms. ar. 903 ; <u>Copies du 2^e volume</u> : BL, ms. Add 23417 ; Iraqi Museum Library, ms. 22147.

C'est un traité de chasse général, qui ne focalise pas, comme son titre pourrait le laisser penser, sur la fauconnerie. Pour al-Sarraf, **il s'agit de la contribution la plus importante dans le domaine de la chasse dans le monde arabo-musulman.**

L'auteur tire son savoir aussi bien de son expérience pratique que de ses lectures. Cet ouvrage en deux volumes est un travail de synthèse sur la littérature cynégétique orientale. Le premier volume est consacré à la technique, le second au traitement et soin de toutes sortes de prédateurs et autres animaux.

Les données recueillies n'ont pas permis d'établir avec certitude la période de rédaction de cet ouvrage : pour S. al-Sarraf, il aurait été rédigé entre 550-570/115-1174. F. Viré donne lui une date plus récente, autour de 638/1240.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 189-190 ; F. Viré, *De la Chasse, op. cit.*, p. 15-17.
- Publication partielle par D. C. Phillot et R.F. Azoo : dans *Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengal* 3 (1907), p. 139-143, 173-178, 401-403 et 599-600.

Ms. 3845 895/1489-90	حلّ الاشكال في الرمي بالنبال	‘Alā al-Dīn al-Aḥmīnī al-Nāqib, composé fin ix ^e /xv ^e siècle.	BnF, ms. 6259 ; Princeton University, ms. Yahuddah ELS 3954/1, fols. 1v–91 r

Cet uléma était un expert en archerie et jouissait d'une très grande considération parmi les Mamlûks. **Il a composé ici le commentaire d'un poème du vi^e/xi^e siècle sur les fondamentaux de l'archerie et l'enseignement des trois grands maîtres archers**, qu'il a semble t-il volontairement non-signé.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 154, 166 et 171, « Évolution du concept de *furûsiyya* », *op. cit.*, p. 71, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, 52-53 et 93-97 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 142 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 13.

Ms. 4044	نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية	Muḥammad ibn ʿĪsā ibn Īsmāʿīl al-Ḥanafī al-Aqṣarāʾī , († en 749/1348)	Ayasofia, ms. 4197 ; BnF, ms. 2828 ; BL, ms. Add. 18866, Add. 23487, Add. 23488, Or. 3631 ; Chester Beatty, ms. 5655 ; Cambridge University Library, ms. Q9277 (Qq277) ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3m/1 <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Topkapı ms. Ahmet III 2651

Il s'agit d'un ouvrage encyclopédique sur les arts de la guerre, composé par un érudit damascène qui pratiquait lui-même les arts de la lance et l'archerie. Bien qu'il soit généralement considéré comme l'ouvrage le plus important dans la littérature de la *furûsiyya*, de nombreux

passages ont été empruntés à des auteurs bien plus anciens, grecs, sassanides, abbassides, cités ou non. De ce fait, les pratiques qu'on peut y trouver ne sont pas toujours représentatives des usages de l'époque de sa composition. Les très belles miniatures, purement mamlûkes, donnent quant à elles des indications précieuses sur l'armement, le harnachement et la mode vestimentaire des cavaliers mamlûks (cf. *supra*, p. 115, 119-122).

Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir puisqu'il a lui même appris avec un maître réputé), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme ('*amūd* et non *dabbūs*, leçon 5), l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerre employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12).

Selon Shihab al-Sarraf, l'originalité principale de ce traité réside en ses leçons sur les arts de l'épée (leçon 3), le maniement de certaines armes (leçon 7), parties de la leçon sur l'archerie (leçon 1) et le maniement de lance (leçon 2).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 154, 197-199 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 58-59 et 100-102 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 133-134 ; David James, «Mamluke Painting», *op. cit.* ; G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.* ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 76 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 32 p. 102 ; *supra*, p. 106-124.
- Éditions Sayed Muḥammad Luṭf al-Ḥuq, *A critical Edition of the Nihāya al-Su'l*, thèse de doctorat n. 226, non publiée, Londres, 1955 ; Nabīl 'Abd al-'Azīz, thèse de doctorat non publiée, Le Caire, 1972 (aucun des deux éditions n'a pu se servir des deux versions les plus importantes, celle la version de la Chester Beatty et celle du ms. Add. 18866); Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.

Traductions partielles : G. Tantum, "Muslim Warfare", *op. cit.* (sur les leçons 8 et 9) ; D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* (sur la leçon 7) ; "Das Heerwesen der Muhammedaner nach dem Arabischen Quellen" dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XXVI, 1880.

Ms. 4051	النهاية في علم الرماية	Ḥusayn Ibn ‘Abd al-Raḥmān al-Yūnīnī (ou al-Yūnānī) († en 650 / 1252)	Assad National library, ms. 22 Zayyat <i>al-adabiyyāt al-manẓūma</i> ; Ayasofia, ms. 2952 ; Chester Beatty, ms. 3158/1 ; General Library of Manisa, ms. 1145/3 ; Landesbibliothek of Gotha, ms. 1340 ; Leiden University, ms. 1416 ; Maktaba al-baladiyya, ms. 81 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Necip Paşa Library, ms. 333/3

Il s'agit probablement du traité d'archerie le plus important écrit dans la Syrie ayyûbide d'après al-Sarraf, l'auteur ayant été un archer de renom. Il se dit être l'héritier des grands maîtres du passé : c'est lui en effet qui a introduit l'idée que les trois grands maîtres fondèrent des écoles en fonction de leurs caractéristiques physiques, notion qui, bien que non prouvée, fut largement reprise par les Mamlûks puisque cet ouvrage fut l'une de leurs principales sources.

Largement basé sur les traités abbassides, notamment ceux des trois grands maîtres qui posèrent les fondamentaux de cet art, il fournit aussi des renseignements sur les pratiques et l'équipement de l'archerie en son temps.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 166-167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 141.

Ms. 4193 daté 795/1393	غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres ici كتاب شرح غنية المرامي و غاية المرام للمعاني	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>šinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 138 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.
- Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Ms. 4196/2	تحفة المجاهدين في العمل بالميادين	Lāğīn ibn ʿAbd Allāh al-Dahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ († en 738/1337).	Al-Maktabat al-Aḥmadiyya, ms. 1372 ; Ayasofiya, ms. 2899a/3 ; Baghdad Köskü, ms. 370/1 ; BnF, ms. 6604/1* ; Fatih Mosque library, mss. 3512/4 et 3509/8 ; Nuruosmaniye Mosque, ms. 2294/2 ; Rampur Riza Library, ms. 3524 ; Staatsbibliothek, ms. 5552 ; Topkapı, ms. Ahmet III 2129/3

Il s'agit du traité de *mayādīn* (combats simulés de lance selon un parcours préétabli, sorte de carrousels des lanciers) le plus célèbre sous les Mamlûks. Des schémas permettent de visualiser les mouvements des cavaliers lanciers. Il ne faut confondre l'auteur avec son fils Muḥammad Ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ qui a aussi écrit un traité de *mayādīn* (cf. Ayasofia Library, ms. 3799/1 et Leiden University Library, ms. 1418).

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL, op. cit., suppl. II* (1938), p. 166 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 130 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 8 ; *Chevaux et cavaliers arabes, op. cit.*, illustration p. 69 et notice 36 p. 107.

Ms. 4197	نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية	Muḥammad ibn ʿĪsā ibn Īsmāʿīl al-Ḥanafī al-Aqṣarāʾī, († en 749/1348)	Ayasofia, ms. 4044 ; BnF, ms. 2828 ; BL, ms. Add. 18866, Add. 23487, Add. 23488, Or. 3631 ; Chester Beatty, ms. 5655 ; Cambridge University Library, ms. Q9277 (Qq277) ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3m/1 <i>funūn ḥarbiyya*</i> ; Topkapı ms. Ahmet III 2651

Il s'agit d'un ouvrage encyclopédique sur les arts de la guerre, composé par un érudit damascène qui pratiquait lui-même les arts de la lance et l'archerie. Bien qu'il soit généralement considéré comme l'ouvrage le plus important dans la littérature de la *furūsiyya*, de nombreux passages ont été empruntés à des auteurs bien plus anciens, grecs, sassanides, abbassides, cités ou non. De ce fait, les pratiques qu'on peut y trouver ne sont pas toujours représentatives des usages de l'époque de sa composition. Les très belles miniatures, purement mamlûkes, donnent quant à elles des indications précieuses sur l'armement, le harnachement et la mode vestimentaire des cavaliers mamlûks (cf. *supra*, p. 115, 119-122).

Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir puisqu'il a lui-même appris avec un maître réputé), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme (*'amūd* et non *dabbūs*, leçon 5), l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerre employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12).

Selon Shihab al-Sarraf, l'originalité principale de ce traité réside en ses leçons sur les arts de l'épée (leçon 3), le maniement de certaines armes (leçon 7), parties de la leçon sur l'archerie (leçon 1) et le maniement de lance (leçon 2).

Cette version est illustrée de 19 miniatures.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 154, 197-199 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 58-59 et 100-102 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 135 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 9-10 ; David James, «Mamluke Painting», *op. cit.* ; G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.* ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 76 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 32 p. 102 ; *supra, supra*, p. 106-124.
- Éditions Sayed Muḥammad Luṭf al-Ḥuq, *A critical Edition of the Nihāya al-Su'l*, thèse de doctorat n. 226, non publiée, Londres, 1955 ; Nabīl 'Abd al-'Azīz, thèse de doctorat non publiée, Le Caire, 1972 (aucun des deux éditions n'a pu se servir des deux versions les plus importantes, celle la version de la Chester Beatty et celle du ms. Add. 18866) ; Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.

Traductions partielles : G. Tantom, "Muslim Warfare, *op. cit.* (sur les leçons 8 et 9) ; D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* (sur la leçon 7) ; "Das Heerwesen der Muhammedaner nach dem Arabischen Quellen" dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XXVI, 1880.

Ms. 4198 873/1469 ms. 4198/2 À partir du fol. 89 v	غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres ici ?	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII^e/XIV^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍāʿiyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>šināʿa</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Šaʿbān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de

tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.
- Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Ms. 4320 864/1456-1460	غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres ici كتاب منية الطلاب في معرفة الرمي بالنشاب	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>šinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de

tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

Cette copie est apparemment incomplète.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.
- Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Ms. 4826/1	sans titre originellement, mais parfois titré الفروسية و العلاج الخيل ou كامل الصناعة في علم الفروسية و الشجاعة	Catalogué anonyme mais dû à Badr al-Dīn Baktūt al-Rammāh al-Hāzindārī al-Ẓāhirī	BnF, ms. 2830/1 ; BL, ms. Or. 3631 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 4m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Evkaf Museum Library, ms. 2107 ; Maktabat al-ḥizāna al-‘Amma, ms. 226/1 ; Topkapı, ms. Ahmet III 3471/5

L'auteur de ce traité général de *furūsiyya* écrit à la fin du ^{vii}/_{xiii}^e siècle et surtout destiné aux novices était soldat dans la *ḥalqa*. Il s'agit du plus ancien traité général de *furūsiyya* mamlūk qui nous soit parvenu. Maître réputé dans le maniement de lance, Baktūt livre ici les 7 *bunūd* de lance essentiels qu'il a tiré d'après l'enseignement des maîtres du passé. Il consacre aussi une partie de son travail aux soins à apporter aux chevaux, à l'entraînement en l'archerie et à l'alternance des armes sur le champs de bataille.

Le texte original ne semble pas avoir porté de titre, aussi a-t-il survécu sous différents noms.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 195-196 ; Mercier, *Parure, op. cit.*, p. 387 et 392 (à propos de la version conservé à la BnF) ; Brockelmann, *GAL, op. cit.*, suppl. II/2 (1946), p. 168 ;

Ms. 4833 fol. 38-45	السيوف و أجناسها السيوف ou اجناس السيوف	Abū Yusūf Ya‘qūb Ibn Ishāq al- Kindī († vers le milieu du III ^e /IX ^e siècle)	Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3640 ; Leiden University, ms. 287

Il s'agit d'un travail abbasside composé pour le calife al-Mu‘taṣim **sur les différents types de lame**, fruit d'une longue et patiente expérience de l'auteur auprès des fabricants d'épées. Son œuvre est passée à la postérité surtout grâce à celle d'Ibn Aḥī Ḥizām qui s'y est largement référé dans la partie de son propre traité concernant les épées.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 181-182 ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, p. 251-252.
- Traduction partielle par Purgstall-Hammer, "Sur les lames des orientaux", dans *Journal Asiatique*, 1854, p. 66-80 ; Edition et traduction par ‘Abd al-Raḥmān Zakī dans *Nashrat Kullīyat al-Ādāb*, Jāmi‘at al-Qāhirah 14 n°2 (1952).

Ms. 2902 mük. 802/1400	غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres ici ?	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198 et 4320 ; BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>šinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents..

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, 136-140 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. *supra*, p. 124-129.

• Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

BAGHDAD KÖSKÜ LIBRARY

Ms. 370/1	تحفة المجاهدين في العمل بالميادين	Lāğīn ibn ‘Abd Allāh al-Ḍahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ († 738/1337).	Ayasofiya, mss. 2899a/3 et 4196/2 ; BnF, ms. 6604/1* ; Fatih Mosque library, mss. 3512/4, 3509/8 ; Maktaba al-Aḥmadiyya, ms. 1372 ; Nuruosmaniye Mosque, ms. 2294/2 ; Rampur Riza Library, ms. 3524 ; Staatsbibliothek, ms 5552 ; Topkapı, ms. Ahmet III 2129/3

Il s'agit du traité de *mayādīn* (combats simulés de lance selon un parcours préétabli, sorte de carrousels des lanciers) le plus célèbre sous les Mamlûks. Des schémas permettent de visualiser les mouvements des cavaliers lanciers. Il ne faut confondre l'auteur avec son fils Muḥammad Ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ qui a aussi écrit un traité de *mayādīn* (cf. Ayasofia Library, ms. 3799/1 et Leiden University Library, ms. 1418).

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL, op. cit., suppl. II (1938)*, p. 166 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 8 ; *Chevaux et cavaliers arabes, op. cit.*, illustration p. 69 et notice 36 p. 107.

BAGHDAD NATIONAL LIBRARY

Ms. 134 <i>al-aṭār</i>	كتاب الفروسية و البيطرة	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghdad National Library, ms. 1938/1 <i>al-aṭār</i> ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, ms. Add 23416* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beaty, mss. 3073*, 3220*, 3319*, 3889* et 4161* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb</i> * ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>‘āmm</i> ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528 ; Süleymaniye, mss. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. xi-xiii et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.
- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medecine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāhib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif ʿĀḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 1938/1 <i>al-aṭār</i>	كتاب الفروسية و البيطرة	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghbad National Library, ms. 134 <i>al-aṭār</i> ; BnF, ms. 2815* et 2823* ; BL, ms. Add 23416* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beaty, ms. 416*, 3073*, 3220*, 3319*, 3889* et 4161* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb</i> * ; Dār al-Kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>ʿāmm</i> ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528 ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et

donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; *supra*, p. *supra*, p. 38-41 et 50-75.

- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early 'Abbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif Āḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

BAYEZIT PUBLIC LIBRARY, ISTANBUL

Ms. 2592	كتاب المصيد و المطارد	Abū al-Faṭḥ Maḥmūd Ibn Muḥammad Ibn al-Ḥusayn Ibn al-Sindī Ibn Šāhik connu sous le nom de Kuṣāğim († en 360/970)	Fatih Mosque Libray, ms. 4090

Il s'agit d'un traité de chasse abordant les thèmes de la chasse aux oiseaux à l'arc à jalet (*qaws al-bundūq*), la vénerie et fauconnerie. Il a servi à Ibn Aḥī Ḥizām pour la rédaction de son traité B sur ces sujets, mais a également été diffusé hors du milieu de la chasse par son aspect littéraire.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", op. cit. p. 186-187 ; A. Vernay-Nouri, *Chevaux et cavaliers arabes*, op. cit., p. 79.

Ms. Veliyüddin Efendi 3174 740/1339	كتاب الفروسية و البيطرة و معرفة الخيل و رياضتها و تأديبها و علاجها و معرفة العمل بالسيف و الرمح و رمي النشّاب	Ibn Aḥī Ḥizām	Ayasofia, mss. 2898* et 2899* ; Dār al- kutub al-miṣriyya, ms. 5m <i>funūn</i> <i>ḥarbiyya</i> * ; Staatsbibliothek, ms. 5555*

Il s'agit du manuel de *furūsiyya* le plus complet et le plus ancien qui nous soit parvenu, la référence absolue pour tout traité ultérieur du fait de sa haute qualité. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Cet ouvrage fut largement copié, de façon reconnu ou non.

Le traité complet, dont il est ici question, est composé de deux volumes (traité AB) mais qui peuvent être envisagés indépendamment l'un de l'autre.

Le premier volume (ou traité A), porte sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation (il en existe de nombreuses copies). Le deuxième volume, le traité B, porte lui sur le maniement de la lance (tournois, *birğās*), de l'épée, l'archerie, la masse, le javelot, le lasso et le polo. Certains chapitres ont été reproduits dans divers traités de *furūsiyya*, le plus souvent sans que cet emprunt ait été signalé ou attribué.

Ce manuscrit a été écrit d'après une version de 428/1036-1037. Bien que les illustrations aient été prévues, leur emplacement demeure vide.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, Parure, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 122 ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; *supra*, p. *supra*, p. 38-41 et 50-75.
- Traductions partielles de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period", *op. cit.* ; Öztopçu, *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, (J. Eckmann, dans « The Mamluk-Kipchak Literature », *op. cit.*, a traduit certains passages du même manuscrit, qui retranscrit une traduction en turc du kipchak du traité d'Ibn Aḥī Hizām dans une version abrégée).

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif Āḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippiatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Hizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. Veliyüddin Efendi 3175	كتاب الواضح في الرمي	Abū Muḥammad ‘Abd al-Raḥmān Aḥmad al-Ṭabarī.	Al-Azhar Library, ms. 6 <i>abazah</i> 7275 ; Bayezit Library, ms. Veliyüddin Efendi 3177 ; BL, mss. or. 9454, Or. 9265/2 et Or. 3134 ; Bodleian, ms. 396 ; Nuruosmaniye Mosque Library, ms. 4098 ; Staatbibliothek, ms. Ahlwardt 5539 ; Topkapı, ms. Revan Köskü 1933/2 ;

Ce traité est fondamental pour comprendre la littérature de l’archerie, mais ce n’est pas le seul écrit par l’auteur.

Ce dernier est considéré comme le quatrième *imām* de l’archerie, fondateur de "l'école éclectique", car il propose une approche alternative à la classification traditionnelle des trois grands maîtres en fonction de la taille de l'arc et de l'archer. Mentionné dans les manuscrits sous sa *nisba* uniquement, al-Ṭabarī, il a souvent été confondu avec Aḥmad ibn ‘Abd Allāh Muḥibb al-Dīn al-Ṭabarī (615-694/1218-1295), cité dans plusieurs sources mamlûkes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 163-165, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 60, 70-79 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12.

Ms. Veliyüddin Efendi 3176	الخلاصة ou كتاب في علم النشّاب	Anonyme	BnF, ms. suppl. Turc 197

C'est le seul traité d'archerie traduit en mamlûk du Kipchak qui nous soit parvenu. Il est largement inspiré de l'œuvre du grand maître archer abbasside al-Ṭabarī (voir manuscrits précédent et suivant). Cette traduction a été faite à la demande d'un certain Tolu Beg († en 808/1405), qui fut probablement *nāʿib* de Ṣafad.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 172 ; Kuturluş Öztopçu, *Münyetü'l-ğuzât*, *op. cit.* ; Janos Eckmann, "The Mamlyk Kipchak Literature", *op. cit.*, p. 317-319.

Ms. Veliyüddin Efendi 3177	كتاب الواضح في الرمي	Abū Muḥammad ʿAbd al-Raḥmān Aḥmad al-Ṭabarī .	Al-Azhar Library, ms. 6 <i>abazah</i> 7275 ; Bayezit Library, ms. Veliyüddin Efendi 3175 ; BL, mss. Or. 9454, Or. 9265/2 et Or. 3134 ; Bodleian ms. 396 ; Nuruosmaniye Mosque Library, ms. 4098 ; Staatbibliothek, ms. Ahlwardt 5539 ; Topkapı, ms. Revan Köskü 1933/2

Ce traité est fondamental pour comprendre la littérature de l'archerie, mais ce n'est pas le seul écrit par l'auteur.

Ce dernier est considéré comme le quatrième *imām* de l'archerie, fondateur de "l'école éclectique", car il propose une approche alternative à la classification traditionnelle des trois grands maîtres en fonction de la taille de l'arc et de l'archer. Mentionné dans les manuscrits sous sa *nisba* uniquement, al-Ṭabarī, il a souvent été confondu avec Aḥmad ibn ʿAbd Allāh Muḥibb al-Dīn al-Ṭabarī (615-694/1218-1295), cité dans plusieurs sources mamlûkes.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 163-165, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 60, 70-79 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, PARIS

Ms. 2811			

Les deux premiers ouvrages contenus dans ce recueil sont des traités d'hippiatrie. L'un notamment traite des soins et du régime alimentaire pour les chevaux, avec des traditions religieuses.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 506 ; Mercier, Parure, *op. cit.* p. 386-387.

Ms. 2812			

Il s'agit d'un traité d'hippiatrie, incomplet. Il contient de nombreuses annotations en marges

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 506 ; Mercier, Parure, *op. cit.* p. 386-387.

Ms. 2813 875/ 1471	كاشف الويل في معرفة الخيل	Abū Bakr al-Bayṭār ibn Badr al-Dīn, connu sous le nom d' al-Mundir , composé en 722/1322.	BnF, ms. 2814 ; Chester Beatty, ms. 3680 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 4 <i>furūsiyya Taymur*</i> et 5 <i>furūsiyya Taymur*</i> ; Iraqi Museum Library ms. 187 ; Topkapı, ms. Ahmet III 1956, Ahmet III 203, E. H. 1813, E. H. 1817

Il s'agit d'un traité d'hippologie et surtout d'hippiatrie, fondé sur des sources anciennes et notamment abbassides (dont Ibn Aḥī Ḥizām), mais aussi sur la grande expérience de l'auteur qui était chef vétérinaire des écuries du sultan mamlūk al-Nāṣir Muḥammad, pour lequel cet ouvrage a été écrit.

Cet ouvrage est également connu sous les titres الكامل الصناعتين في البيطرة و الزردقة ou الناصري.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 159-160 ; Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 506 ; Mercier, *Parure, op. cit.*, p. 385 ; *Chevaux et cavaliers arabes, op. cit.*, notice 69 p. 127 (dont illustration) ; *supra*, p. 102-106.
- Traductions et édition : traduction française du Dr Perron, *Le Nâceri — La Perfection des deux Arts ou Traité complet d'Hippologie et d'Hippiâtrie Arabes*, 3 vol., Veuve Bouchard-Huzard, Paris, 1852-1859-1860. Édition et traduction de Dr ‘Abd al-Raḥmān al-Daqqāq, *Kāshif Hamm al-Wayl fī Ma‘rifa Amrāḍ al-ḥayl : Le découvreur de l'importance des maux relativement à la connaissance des maladies des chevaux, ou, La perfection des deux arts : Traité complet d'hippologie et d'hippiatrie connu sous le nom de al-Nāṣiri*, Beyrouth, 1991. Traduction du Dr Hakimi, *Le Nâceri, hippologie et médecine du cheval en terre d'islam au xiv^e siècle, Traité des deux arts en médecine vétérinaire*, Éditions Errance, Paris, 2006.

Ms. 2814 1077/1666	كاشف الويل في معرفة الخيل	Abū Bakr al-Bayṭār ibn Badr al-Dīn, connu sous le nom d' al-Mundir , composé en 722/1322.	BnF, ms. 2813 ; Chester Beatty, ms. 3680 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 4 <i>furūsiyya Taymur</i> et 5 <i>furūsiyya Taymur</i> ; Iraqi Museum Library ms. 187 ; Topkapı, mms. Ahmet III 1956, Ahmet III 203, E. H. 1813, E. H. 1817

Il s'agit d'un traité d'hippologie et surtout d'hippiatrie, fondé sur des sources anciennes et notamment abbassides (dont Ibn Aḥī Ḥīzām), mais aussi sur la grande expérience de l'auteur qui était chef vétérinaire des écuries du sultan mamlûk al-Nāṣir Muḥammad, pour lequel cet ouvrage a été écrit.

Cet ouvrage est également connu sous les titres الكامل الصناعتين في البيطرة و الزردقة ou الناصري.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 159-160 ; Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 506 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 385 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 69 p. 127 (dont illustration) ; *supra*, p. 102-106. .
- Traductions et édition : traduction française du Dr Perron, *Le Nâceri — La Perfection des deux Arts ou Traité complet d'Hippologie et d'Hippiâtrie Arabes*, 3 vol., Veuve Bouchard-Huzard, Paris, 1852-1859-1860. Édition et traduction de Dr ‘Abd al-Raḥmān al-Daqqāq, *Kāshif Hamm al-Wayl fī Ma‘rifa Amrāḍ al-ḥayl : Le découvreur de l'importance des maux relativement à la connaissance des maladies des chevaux, ou, La perfection des deux arts : Traité complet d'hippologie et d'hippiatrie connu sous le nom de al-Nāṣiri*, Beyrouth, 1991. Traduction du Dr Hakimi, *Le Nâceri, hippologie et médecine du cheval en terre d'islam au xiv^e siècle, Traité des deux arts en médecine vétérinaire*, Éditions Errance, Paris, 2006.

Ms. 2815	Copie sans titre كتاب الفروسية و البيطرة	Catalogué anonyme mais écrit par Ibn Aḥī Ḥizām	Baghbad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār*</i> et 1938/1 <i>al-aṭār*</i> ; BnF, ms. 2823* ; BL, ms. Add 23416* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beatty, mss. 3073*, 3220*, 3319*, 3889* et 4161* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb*</i> ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>‘āmm*</i> ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

Les première et dernière pages de cette copie sont manquantes.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 506-507 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. xi-xiii et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75. .
- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.* Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin

(ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif Āḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة", von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttalī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 2816 850/1446-1447	كتاب فضل الخيل	Šarraf al-Dīn ʿAbd al-Mūmin al-Dimyātī († 705/1305-1306)	

Il s'agit d'un traité évoquant surtout les traditions religieuses relatives aux chevaux et les différentes marques de bon ou mauvais augure.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 507 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. VII-VIII, et 447.

Ms. 2817 daté de 1180/1766	كتاب في علم سياسة الخيل ou كتاب شرح المقامة الصلاحية في الخيل و البيطرة (d'après al-Sarraf)	Anonyme	Dār al-kutūb al-miṣriyya, ms. 81 <i>furūsiyya</i> Taymūr* ; Furūsiyya Art Foundation ; Istanbul University Library, ms. AY 4689*

Il s'agit d'un traité sur les chevaux, leurs races et maladies, qui prend la forme d'un long poème didactique rimé en *rī*, chaque vers étant suivi d'un commentaire avisé en prose, qui constitue l'attrait principal de l'ouvrage. Ce type de traité en vers est très rare pour ce genre de sujet, alors qu'il est assez fréquent pour l'archerie ou la chasse.

Le texte commence par une relation de traditions relatives à l'origine du cheval sous la forme d'une discussion entre Saladin et des courtisans, puis l'auteur se lance dans une étude détaillée de l'anatomie du cheval, avant de fournir quelques informations sur l'entraînement des chevaux, les armes, le harnachement et les techniques de combat. Les diverses versions présentent quelques différences de versification, mais les illustrations sont identiques, bien que ne présentant pas les mêmes qualités d'exécution. Elles proposent des représentations de chevaux sous diverses coupes, parfois sellés, avec des annotations précises sur certains détails anatomiques. La copie d'Istanbul, composée au ^{xv}^e siècle, aurait servi de modèle aux autres versions répertoriées.

Cet ouvrage a été attribué à Wahb ibn Munabbih sous le titre de كتاب في علم سياسة الخيل, ce que réfutent T. Bittar et al-Sarraf. Pour ce dernier, il aurait été écrit vers la fin du ^{vii}^e/^{xiii}^e siècle (Bittar suggère éventuellement le ^{viii}^e/^{xiv}^e siècle), par un homme proche de la classe militaire des Mamlûks, et qui devait posséder de solides connaissances en *furūsiyya al-ḥarbiyya*.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 507 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 157-158 ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 75 ; T. Bittar, « A Manuscript of the *Kitāb al-bayṭara* in the Bibliothèque Nationale, Paris » dans *Furūsiyya*, D. Alexander (ed.), *op. cit.*, p. 158-161 ; illustrations dans *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, p. 75, 86, 124-125.

Ms. 2818 ^{xvi} ^e siècle	كتاب البيطرة	Šarraf al-Dīn ‘Abd al-Mūmin al-Dimyātī († 705/1305-1306)	

Il s'agit d'un traité d'hippiatrie dont les premiers feuillets sont manquants.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 507.

Ms. 2819 daté du x ^e /xvi ^e siècle		Anonyme	

Ce manuscrit, qui est apparemment la deuxième partie d'un traité sur le dressage des chevaux, contient des passages intéressants sur l'utilisation des éperons et leurs formes, sous l'autorité d'Ibn Marīzīn. Certaines illustrations représentent ces éperons.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 507 ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 74 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387.

Ms. 2820 990/1582	الاقوال الكافية والفصول	Anonyme	BnF, ms. 2821

Il s'agit d'un traité portant sur l'hippologie, l'hippitarie et les traditions religieuses relatives aux chevaux. Il évoque également les ânes et les mulets et les chevaux de Perse et du Yémen.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 508.

Ms. 2821 daté du xii ^e /xviii ^e siècle	الاقوال الكافية والفصول	Anonyme	BnF, ms. 2820

Il s'agit d'un traité portant sur l'hippologie, l'hippitarie et les traditions religieuses relatives aux chevaux. Il évoque également les ânes et les mulets et les chevaux de Perse et du Yémen.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 508.

Ms. 2821 daté du xii ^e /xviii ^e siècle	الاقوال الكافية والفصول	Anonyme	BnF, ms. 2820

Il s'agit d'un traité d'hippiatrie en 28 chapitres, chacun portant sur une maladie en particulier. Les premières et dernières pages sont manquantes.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 508.

Ms. 2823 1063/1653	Copie sans titre كتاب الفروسية و البيطرة	Catalogué anonyme mais écrit par Ibn Aḥī Hizām	Baghbad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār*</i> et 1938/1 <i>al-aṭār*</i> ; BnF, ms. 2815* ; BL, ms. Add 23416* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beaty, mss. 3073*, 3220*, 3319*, 3889* et 4161* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb*</i> ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>‘āmm*</i> ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

Cette copie est incomplète.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 508 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-'Awwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75. .

- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early 'Abbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū 'Abd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn 'Alī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, 'Ārif Āḥmad 'Abd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippiatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة", von Muḥammad ibn Ya'qūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 2824 875/1470	كتاب المخزون جامع الفنون	Attribué à Ibn Aḥī Ḥizām,	BnF, ms. 2826/3 ; Institut d'études orientales, ms. C-686

Il s'agit d'un traité de vulgarisation faussement attribué à Ibn Aḥī Ḥizām, dont le nom a d'ailleurs été écorché en Ibn Aḥī Ḥazām. Il contient la leçon sur l'entraînement du cheval et du cavalier de son auteur supposé, notamment son fameux passage sur l'entraînement dans le *nāverd*, mais aussi les *bunūd* de lance d'al-Aḥḍad, une section sur les armes incendiaires inspirée de diverses sources, et enfin une section sur l'entraînement du cavalier en langue vernaculaire.

Ce manuscrit est illustré, ce qui permet de noter quelques détails de harnachement qui ont fait l'objet d'un certain développement de la part de Mercier. Il a été réalisé pour un grand personnage de la cour des Mamlûks dont le nom a été effacé, peut-être le sultan Qāyṭbāy.

• Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 391, 394-397 ; Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 508 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 154 et 172 ; « Évolution du concept de *furūsiyya* », p. 71 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, illustrations p. 66 et 77 et notice 34, p. 104-105 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7.

Ms. 2825			
Ms. 2825/1	كتاب الفروسية و المناصب الحربية	Attribué à Nağm al-Dīn Ḥasan al-Aḥḍad al-Rammāḥ († en 694/1295-1296)	BnF, ms. 2826/2*
Ms. 2825/1 fol. 109v-121		Attribué à Nağm al-Dīn Ḥasan al-Aḥḍad al-Rammāḥ († en 694/1295-1296)	

Le premier opuscule est un traité de vulgarisation faussement attribué à Nağm al-Dīn Ḥasan al-Aḥḍad al-Rammāḥ. Seule la partie sur la lance peut lui être attribuée (*bunūd* et *manaṣīb*). Il contient également des sections sur le sabre, la masse (*‘amūd*) et surtout sur les feux d'artifices, avec de nombreuses figures.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 508 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 388-389 et 393 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 173 ; Reinaud et Favé, *Du Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.*, et « Feu grégeois », 1849, *op. cit.*, et « De l'art militaire », *op. cit.*

Le deuxième opuscule contient 72 *bunūb* de lance et est attribué également à Nağm al-Dīn Ḥasan al-Aḥḍad al-Rammāḥ. Les parades énoncées en fin ne sont cependant pas détaillées.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 509.

Ms. 2826 986/1578-1579			
Ms. 2826/2 fol. 29v	كتاب المخزون لأرباب الفنون	Attribué à Nāṣir al-Dīn ibn al-Ṭarābulṣī	BnF, ms. 2825/1*
Ms. 2826/3 fol. 54v	sans titre	Attribué à Ibn Aḥī Ḥizām	BnF, ms. 2824 ; Institut d'études orientales, ms. C-686

Le premier opuscule contient 72 *bunūd* de lance attribués dans cette copie à Nāṣir al-Dīn ibn al-Ṭarābulṣī. Les parades énoncées en fin ne sont cependant pas détaillées.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 509.

Le deuxième opuscule est un traité de vulgarisation faussement attribué à Ibn Aḥī Ḥizām. Il contient la leçon sur l'entraînement du cheval et du cavalier de son auteur supposé, notamment son fameux passage sur l'entraînement dans le *nāverd*, mais aussi les *bunūd* de lance d'al-Aḥḍad, une section sur les armes incendiaires inspirée de diverses sources, et enfin une section sur l'entraînement du cavalier en langue vernaculaire.

Ce manuscrit est illustré.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 509.

Ms. 2827			
2827/1	catalogué sans titre	Nağm al-Dīn al-Aḥḍab al-Rammāḥ	
2827/2	غاية المقصود في العلم و العمل بالبنود	Muḥammad ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī	
2827/3	catalogué sans titre	anonyme	

Le premier opuscule contient les 72 *bunūd* de lance de Nağm al-Dīn Ḥasan al-Aḥḍab al-Rammāḥ.

Le deuxième contient aussi 72 *bunūd* de lance, mais qui sont ceux de **Muḥammad ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī**. Ce dernier a en effet consigné ses leçons dans un traité, dont c'est ici la seule version sous le titre original. Les autres versions portent des titres apocryphes et des ajouts.

Le troisième opuscule porte sur les feux d'artifices et les engins incendiaires.

• Mercier, Parure, *op. cit.*, p. 388 ; Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 509 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL, op. cit.*, suppl. II (1938), p. 167.

Ms. 2828 xv ^e siècle	نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية	Muḥammad ibn ʿĪsā ibn Īsmāʿīl al-Ḥanafī al-Aqṣarāʾī , († en 749/1348)	Ayasofia, mss. 4044 et 4197 ; BL, mss. Add. 18866, Add. 23487, Add. 23488 et Or. 3631 ; Chester Beatty, ms. 5655 ; Cambridge University Library, ms. Q9277 (Qq277) ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3m/1 <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Topkapı, ms. Ahmet III 2651

Il s'agit d'un ouvrage encyclopédique sur les arts de la guerre, composé par un érudit damascène qui pratiquait lui-même les arts de la lance et l'archerie. Bien qu'il soit généralement considéré comme l'ouvrage le plus important dans la littérature de la *furūsiyya*, de nombreux passages ont été empruntés à des auteurs bien plus anciens, grecs, sassanides, abbassides, cités ou non. De ce fait, les pratiques qu'on peut y trouver ne sont pas toujours représentatives des usages de l'époque de sa composition. Les très belles miniatures, purement mamlûkes, donnent quant à elles des indications précieuses sur l'armement, le harnachement et la mode vestimentaire des cavaliers mamlûks (cf. *supra*, p. 115, 119-122).

Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir puisqu'il a lui même appris avec un maître réputé), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme (*ʿamūd* et non *dabbūs*, leçon 5), l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerre employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12).

Selon Shihab al-Sarraf, l'originalité principale de ce traité réside en ses leçons sur les arts de l'épée (leçon 3), le maniement de certaines armes (leçon 7), parties de la leçon sur l'archerie (leçon 1) et le maniement de lance (leçon 2).

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 509 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 154, 197-199 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 58-59 et 100-102 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 9-10 ; David James, «Mamluke Painting», *op. cit.* ; G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.* ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 76 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 32 p. 102 ; *supra*, p. 106-124. .
- Éditions Sayed Muḥammad Luṭṭ al-Ḥuq, *A critical Edition of the Nihāya al-Su'l*, thèse de doctorat n. 226, non publiée, Londres, 1955 et Nabīl 'Abd al-'Azīz, thèse de doctorat non publiée, Le Caire, 1972 (aucun des deux éditions n'a pu se servir des deux versions les plus importantes, celle la version de la Chester Beatty et celle du ms. Add. 18866); Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.

Traductions partielles : G. Tantom, "Muslim Warfare", *op. cit.* (sur les leçons 8 et 9) ; D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* (sur la leçon 7) ; "Das Heerwesen der Muhammedaner nach dem Arabischen Quellen" dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XXVI, 1880.

Ms. 2829	compilation		

Il s'agit d'une compilation de six opuscules, traitant principalement du maniement de lance et des feux de guerre. Elle contient notamment les *bunūd* et *manaṣīb* attribuées à Nağm al-Dīn al-Aḥḍab al-Rammaḥ, que l'on retrouve dans de nombreux autres traités qui lui ont été attribués plus ou moins arbitrairement. On ne sait pas, en effet, si cet auteur a réellement écrit un traité sur les innovations qu'il a apportées en la matière, ou si ce ne sont pas plutôt ses disciples qui ont consigné par écrit les enseignements de leur maître.

Les deux derniers opuscules sur les feux de guerre ont servi à Reinaud pour la rédaction de son ouvrage sur l'invention de la poudre à canon.

- *Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF*, p. 509-510 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 172-174 ; Reinaud et Favé, *Du Feu Grégeois*, 1845, *op. cit.*

Ms. 2830 XIX ^e S			
2830/1 fol. 1r-72v	كتاب في علم الفروسية و لعب الرمح والبرجاس و علاج الخيل	Catalogué anonyme mais dû à Badr al-Dīn Baktūt al-Rammāḥ al-Ḥāzindārī al-Zāhirī	BL, ms. or. 3631, fols 261r-279r ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 4m <i>funūn</i> <i>ḥarbiyya</i> ; Evkaf Museum Library, ms. 2107 ; Ayasofia, ms. 4826/1 ; Maktaba al-ḥizāna al-ʿamma, Rabat, ms. 226/1 ; Topkapı, ms. Ahmet III 3471/5.
2830/2	كتاب في معرفة لعب الدبّوس	Anonyme	Ayasofia, ms. 3186/2* ; BnF ms. 6604/2* ; Topkapı, ms. Ahmet III 3469/3*

Le premier opuscule est un traité général de *furūsiyya* écrit à la fin du VII^e/XIII^e siècle et surtout destiné aux novices. Il s'agit du plus ancien traité général de *furūsiyya* mamlūk qui nous soit parvenu. Son auteur, Baktūt, était soldat dans la *ḥalqa*. Maître réputé dans le maniement de lance, il livre ici les 7 *bunūd* de lance essentiels qu'il a tiré d'après l'enseignement des maîtres du passé. Il consacre aussi une partie de son travail aux soins à apporter aux chevaux, à l'entraînement en l'archerie et à l'alternance des armes sur le champs de bataille.

Le texte original ne semble pas avoir porté de titre, aussi a-t-il survécu sous différents noms.

- Mercier, Parure, *op. cit.*, p. 397 et 392 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 195-196.

Le deuxième opuscule est le **traité de masse d'arme et de combat au corps à corps à cheval édité et traduit ici**. Cette version ne contient pas l'exposé sur les feux de guerre.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 176 ; Abbès Zouache, « L'Armement entre Orient et Occident », *op. cit.*, p. 302 ; *supra*, p. 148-174 .
- Édition et traduction, *supra*, 175-216.

Ms. 2831 923/1517			

Il s'agit d'un traité de fauconnerie, traitant en premier lieu de l'élevage des oiseaux de proies, puis de leurs maladies et remèdes.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 510.

Ms. 2832/1 923/1517	انس الملاع بوحش الفلا	Muḥammad ibn Manglī al-Qāhirī († 784/1382)	Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 12 <i>ṣina'āh</i>

Cet ouvrage sur la chasse est largement basé sur des sources abbassides, notamment al-Asadi, Ibn Aḥī Ḥizām, Ḥuṣāğim et al-Jāḥiẓ pour ce qui concerne les sujets de chasse proprement dits. Cependant, le premier tiers de son ouvrage est un travail original où ce commandant de la *ḥalqa* donne des recommandations de son cru sur les chevaux, le harnachement et l'utilisation de certaines armes.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 510 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p.151 et 190 et *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 102 ; *supra*, p. 129-138 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques», *op. cit.*, p. 79.
- Édition Muḥammad 'Isa Ṣaliḥiyya, Damas, 1993 ; Édition et traduction, *Traité de vénerie de Sid Mohamed el-Mangali*, Florian Pharaon, Paris, 1880 ; Traduction, *De la chasse : Commerce des grands de ce monde avec les bêtes sauvages des déserts sans ondes*, trad. et annotations par F. Viré, Paris, 1984.

Ms. 2833	titre ? غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII^e/XIV^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, ms. 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍāʿiyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>šināʿa</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Šaʿbān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 510 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.
- Édition Dār ʿAmmār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Ms. 6160 799/1397	titre ? غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, ms. 2833 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>šinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II (1938), p. 167 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.
- Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Ms. 6259 913/1507-8	حلّ الاشكال في الرمي بالنبال	‘Alā al-Dīn al-Aḥmīnī al-Nāqib, composé fin ix ^e /xv ^e siècle.	Ayasofia, ms. 3845 ; Princeton University, ms. Yahuddah ELS 3954/1, fols. 1v–91 r.

Cet uléma était un expert en archerie et jouissait d'une très grande considération parmi les Mamlûks. **Il a composé ici le commentaire d'un poème du vi^e/xii^e siècle sur les fondamentaux de l'archerie et l'enseignement des trois grands maîtres archers**, qu'il a semble t-il volontairement non-signé.

Cette copie a été faite d'après une version autographe.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 154, 166 et 171, « Évolution du concept de *furûsiyya* », *op. cit.*, p. 71, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, 52-53 et 93-97 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 13.

Ms. 6604			
6604/1	امدة المجاهدين في ترتيب الميادين titre original : تحفة المجاهدين في العمل بالميادين	Lāğīn ibn ‘Abd Allāh al-Dahabī al- Ṭarābulṣī al-Rammāḥ († 738/1337).	Ayasofiya, mss. 3899a/3 et 4196/2 ; Baghdad Köskü 370/1 ; Fatih Mosque library, mss. 3512/4 et 3509/8 ; Maktabat al-Aḥmadiyya, ms. 1372 ; Nuruosmaniye Mosque, ms. 2294/2 ; Rampur Riza Library, ms. 3524 ; Staatsbibliothek, ms. 5552 ; Topkapı, ms. Ahmet III 2129/3
6604/2 fol. 12v-17r	كتاب في معرفة لعب الدبّوس والصراع على الخيل في أوقات الحروب	Anonyme	Ayasofia, ms. 3186/2* ; BnF ms. 6604/2* ; Topkapı, ms. Ahmet III 3469/3* ;
6604/3 fol. 19r-25 799/1397	كتاب قصيدة اللامية المشتمة على اصول الرمي و فروعه و ما يدلّ عليه من معرفة شرايطه	Nāṣīr al-Dīn Muḥammad ibn ‘Alī ibn Qutlubeg ibn al-‘Alā’ al-Qāzānī († 858/1454), plus connu sous le nom de Muḥammad Ibn ‘Alī al- Ṣuḡayyir	Chestter Beatty, ms. 3158/3, *

Il s'agit d'un manuscrit de compilation de plusieurs traités.

Le premier opuscul est le traité de *mayādīn* (combat simulés de lance selon un parcours préétabli, sorte de carrousels des lanciers)

le plus célèbre sous les Mamlûks. Des schémas permettent de visualiser les mouvements des cavaliers lanciers. Il ne faut confondre l'auteur avec son fils Muḥammad Ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ qui a aussi écrit un traité de *mayādīn* (cf. Ayasofia Library, ms. 3799/1 et Leiden University Library, ms. 1418).

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 313 ; Mercier, Parure, *op. cit.*, p. 397 et 392 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II (1938), p. 166 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, illustration p. 69 et notice 36 p. 107.

Le second opuscule est le traité de masse d'arme et de combat au corps à corps à cheval traduit ici. Il contient également toute une partie sur les feux de guerre, fruit d'une compilation de recettes tirées probablement de divers ouvrages, que ne proposent pas les autres versions. C'est ce manuscrit qui a servi de référence à l'édition et traduction proposée dans cette thèse.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 313 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 176 ; Abbès Zouache, « L'Armement entre Orient et Occident », *op. cit.*, p. 302 ; *supra*, p. 148-174.
- Édition et traduction, *supra*, 175-216.

Le troisième opuscule est un travail sur l'archerie. L'auteur était considéré comme un *mu'allim* en la matière, qu'il enseigna dans les *ṭibāq* des mamlûks sultaniens pendant une grande partie de la première moitié du IX^e/XV^e siècle. Il s'agit ici d'un commentaire d'une poésie de Ṣāliḥ al-Šāğūrī, *Al-Qaṣīda al-lāmiyya*, sur les principes du tir à l'arc, ses modalités et ses règles.

- Catalogue des manuscrits orientaux de la BnF, p. 313 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p.169-170 (3) ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 44-47, 97-98, 142-151 et *passim*.

Ms. suppl. turc 179	كتاب بيطرة الواح	Ibn Aḥī Ḥizām al-Ḥuttalī	Topkapı, ms. Rivan Köskü 1695

C'est la traduction en turc du kipchak du traité A d'Ibn Aḥī Ḥizām, faite à la demande d'un certain Tolu Beg († en 808/1405).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 157, « Évolution du concept de *furûsiyya* », *op. cit.*, p. 70 ; Kuturluş Öztopçu, *Münyetü'l-ğuzât*, *op. cit.* ; Janos Eckmann, "The Mamluk Kipchak Literature", *op. cit.*

Ms. suppl. turc 197	كتاب في علم النشّاب ou الخلاصه	Anonyme	Bayezit Library, ms. Veliyüddin 3176

C'est le seul traité d'archerie traduit en mamlûk du Kipchak qui nous soit parvenu. Il est largement inspiré de l'œuvre du grand maître archer abbasside al-Ṭabarī. Cette traduction à été faite à la demande d'un certain Tolu Beg († en 808/1405), qui fut probablement *nā'ib* de Ṣafad.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 172 ; Kuturluş Öztopçu, *Münyetü'l-ğuzât*, *op. cit.* ; Janos Eckmann, "The Mamluk Kipchak Literature", *op. cit.*, p. 317-319.

BRITISH LIBRARY, LONDRES

Ms. Add. 14055	كتاب الحيل في الحروب وفتح المدائن و حفظ الدروب	Anonyme, compilé à la fin du III ^e /IX ^e ou début du IV ^e /X ^e siècle.	Ayasofia, mss. 2875, 3086/7, 3186/1 et 3187 ; Leiden University, mss. 92 et 499 ; Topkapı, mss. Ahmet III 3469/2 et 3467/1 ;

Compilation de l'époque abbasside sur l'organisation militaire et les stratagèmes de guerre. Il comporte les premiers chapitres du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, un chapitre sur les stratagèmes, inspiré, d'après l'auteur, d'un texte grec et de la sagesse d'Alexandre le Grand, et une section sur les armes incendiaires qui en fait le livre de *furūsiyya* le plus ancien traitant de ce sujet.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178, Reinaud et Favé dans « Feu grégeois », 1849, *op. cit.* p. 262-282, et « Art militaire », *op. cit.*, p. 198-199 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 16 ; Agnès Carayon, « Armes toxiques et feux d'artifices » *op. cit.*

Ms. Add. 18866 773/1371	نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية	Muḥammad ibn ʿĪsā ibn Īsmāʿīl al-Ḥanafī al-Aqṣarāʾī , († en 749/1348)	Ayasofia, mss. 4044 et 4197 ; BnF, ms. 2828 ; BL, mss. Add. 23487, Add. 23488, Or. 3631 ; Chester Beatty, ms. 5655 ; Cambridge University Library, ms. Q9277 (Qq277) ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3m/1 <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Topkapı, ms. Ahmet III 2651

Il s'agit d'un ouvrage encyclopédique sur les arts de la guerre, composé par un érudit damascène qui pratiquait lui-même les arts de la lance et l'archerie. Bien qu'il soit généralement considéré comme l'ouvrage le plus important dans la littérature de la *furūsiyya*, de nombreux

passages ont été empruntés à des auteurs bien plus anciens, grecs, sassanides, abbassides, cités ou non. De ce fait, les pratiques qu'on peut y trouver ne sont pas toujours représentatives des usages de l'époque de sa composition. Les très belles miniatures, purement mamlûkes, donnent quant à elles des indications précieuses sur l'armement, le harnachement et la mode vestimentaire des cavaliers mamlûks (cf. *supra*, p. 115, 119-122).

Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir puisqu'il a lui même appris avec un maître réputé), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme ('*amūd* et non *dabbūs*, leçon 5), l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerre employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12).

Selon Shihab al-Sarraf, l'originalité principale de ce traité réside en ses leçons sur les arts de l'épée (leçon 3), le maniement de certaines armes (leçon 7), parties de la leçon sur l'archerie (leçon 1) et le maniement de lance (leçon 2).

Cette copie semble avoir été composé d'après celle de la Chester Beatty.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 154, 197-199 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 58-59 et 100-102 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 9-10 ; David James, «Mamluke Painting», *op. cit.* ; G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.* ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 76 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 32 p. 102 ; *supra*, p. 106-124.
 - Éditions Sayed Muḥammad Luṭṭ al-Ḥuq, *A critical Edition of the Nihāya al-Su'l*, thèse de doctorat n. 226, non publiée, Londres, 1955 et Nabīl 'Abd al-'Azīz, thèse de doctorat non publiée, Le Caire, 1972 (aucun des deux éditions n'a pu se servir des deux versions les plus importantes, celle la version de la Chester Beatty et celle du ms. Add. 18866); Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.
- Traductions partielles : G. Tantum, "Muslim Warfare", *op. cit.* (sur les leçons 8 et 9) ; D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* (sur la leçon 7) ; "Das Heerwesen der Muhammedaner nach dem Arabischen Quellen" dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XXVI, 1880.

Ms. Add. 23416	الفروسية و شية الخيل	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghdad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār*</i> et 1938/1 <i>al-aṭār*</i> ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beatty, mss. 3073, 3220, 3319, 3889 et 4161 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb*</i> ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>‘āmm*</i> ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Muʿtaḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.

- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.* Il existe plusieurs éditions toutes établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāhib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol.,

Francfort, 1984 (d'après le ms de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après la copie de Budapest) ; اون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, Damas, 1996 (d'après la copie de Topkapı).

Ms. Add 23417	الجمهرة في علم الببيرة	Abū al-Rūḥ ʿĪsā Ibn ʿAlī Ḥasān al-Asadī al-Baġdādī, composé entre 550-570/1155-1174 ou bien plus tard, autour de 638/1240	<u>Copies complètes</u> : Asiatic Society of Bengal Library, Calcutta, ms. 865 M9 ; Ayasofia, ms. 3813 ; Escorial, ms. ar. 903 <u>Copies du 2^e volume</u> : Iraqi Museum Library, ms. 22147

C'est un traité de chasse général, qui ne focalise pas, comme son titre pourrait le laisser penser, sur la fauconnerie. Pour al-Sarraf, **il s'agit de la contribution la plus importante dans le domaine de la chasse dans le monde arabo-musulman.**

L'auteur tire son savoir aussi bien de son expérience pratique que de ses lectures. Cet ouvrage en deux volumes est un travail de synthèse sur la littérature cynégétique orientale. Le premier volume est consacré à la technique, le second au traitement et soin de toutes sortes de prédateurs et autres animaux.

Les données recueillies n'ont pas permis d'établir avec certitude la période de rédaction de cet ouvrage : pour S. al-Sarraf, il aurait été rédigé entre 550-570/115-1174. F. Viré donne lui une date plus récente, autour de 638/1240.

Cette copie ne contient que le deuxième volume.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 189-190 ; F. Viré, *De la chasse*, *op. cit.*, p. 15-17.
- Publication partielle par D. C. Phillot et R.F. Azoo : dans *Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengal* 3 (1907), p. 139-143, 173-178, 401-403 et 599-600.

Ms. Add. 23487	نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية	Muḥammad ibn ʿĪsā ibn Īsmāʿīl al-Ḥanafī al-Aqṣarāʾī , († en 749/1348)	Ayasofia, mss. 4044 et 4197 ; BnF, ms. 2828 ; BL, mss. Add. 18866, Add. 23488, Or. 3631 ; Chester Beatty, ms. 5655 ; Cambridge University Library, ms. Q9277 (Qq277) ; Dār al- kutub al-miṣriyya, ms. 3m/1 <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Topkapı, ms. Ahmet III 2651

Il s'agit d'un ouvrage encyclopédique sur les arts de la guerre, composé par un érudit damascène qui pratiquait lui-même les arts de la lance et l'archerie. Bien qu'il soit généralement considéré comme l'ouvrage le plus important dans la littérature de la *furūsiyya*, de nombreux passages ont été empruntés à des auteurs bien plus anciens, grecs, sassanides, abbassides, cités ou non. De ce fait, les pratiques qu'on peut y trouver ne sont pas toujours représentatives des usages de l'époque de sa composition. Les très belles miniatures, purement mamlûkes, donnent quant à elles des indications précieuses sur l'armement, le harnachement et la mode vestimentaire des cavaliers mamlûks (cf. *supra*, p. 115, 119-122).

Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir puisqu'il a lui même appris avec un maître réputé), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme (*ʿamūd* et non *dabbūs*, leçon 5), l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerre employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12).

Selon Shihab al-Sarraf, l'originalité principale de ce traité réside en ses leçons sur les arts de l'épée (leçon 3), le maniement de certaines armes (leçon 7), parties de la leçon sur l'archerie (leçon 1) et le maniement de lance (leçon 2).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 154, 197-199 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 58-59 et 100-102 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 9-10 ; David James, «Mamluke Painting», *op. cit.* ; G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.* ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 76 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 32 p. 102 ; *supra*, p. 106-124. .
- Éditions Sayed Muḥammad Luṭṭ al-Ḥuq, *A critical Edition of the Nihāya al-Su'l*, thèse de doctorat n. 226, non publiée, Londres, 1955 et Nabīl 'Abd al-'Azīz, thèse de doctorat non publiée, Le Caire, 1972 (aucun des deux éditions n'a pu se servir des deux versions les plus importantes, celle la version de la Chester Beatty et celle du ms. Add. 18866); Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.

Traductions partielles : G. Tantum, "Muslim Warfare", *op. cit.* (sur les leçons 8 et 9) ; D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* (sur la leçon 7) ; "Das Heerwesen der Muhammedaner nach dem Arabischen Quellen" dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XXVI, 1880.

Ms. Add. 23488	نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية	Muḥammad ibn 'Īsā ibn Īsmā'īl al-Ḥanafī al-Aqṣarā'ī , († en 749/1348)	Ayasofia, mss. 4044 et 4197 ; BnF, ms. 2828 ; BL, mss. Add. 18866, Add. 23487 et Or. 3631 ; Chester Beatty, ms. 5655 ; Cambridge University Library, ms. Q9277 (Qq277) ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3m/1 <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Topkapı, ms. Ahmet III 2651

Il s'agit d'un ouvrage encyclopédique sur les arts de la guerre, composé par un érudit damascène qui pratiquait lui-même les arts de la lance et l'archerie. Bien qu'il soit généralement considéré comme l'ouvrage le plus important dans la littérature de la *furūsiyya*, de nombreux passages ont été empruntés à des auteurs bien plus anciens, grecs, sassanides, abbassides, cités ou non. De ce fait, les pratiques qu'on peut

y trouver ne sont pas toujours représentatives des usages de l'époque de sa composition. Les très belles miniatures, purement mamlûkes, donnent quant à elles des indications précieuses sur l'armement, le harnachement et la mode vestimentaire des cavaliers mamlûks (cf. *supra*, p. 115, 119-122).

Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir puisqu'il a lui même appris avec un maître réputé), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme ('*amūd* et non *dabbūs*, leçon 5), l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerre employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12).

Selon Shihab al-Sarraf, l'originalité principale de ce traité réside en ses leçons sur les arts de l'épée (leçon 3), le maniement de certaines armes (leçon 7), parties de la leçon sur l'archerie (leçon 1) et le maniement de lance (leçon 2).

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 154, 197-199 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 58-59 et 100-102 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 9-10 ; David James, «Mamluke Painting», *op. cit.* ; G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.* ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 76 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 32 p. 102 ; *supra*, p. 106-124. .

• Éditions Sayed Muḥammad Luṭṭ al-Ḥuq, *A critical Edition of the Nihāya al-Su'l*, thèse de doctorat n. 226, non publiée, Londres, 1955 ; Nabīl 'Abd al-'Azīz, thèse de doctorat non publiée, Le Caire, 1972 (aucun des deux éditions n'a pu se servir des deux versions les plus importantes, celle la version de la Chester Beatty et celle du ms. Add. 18866); Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.

Traductions partielles : G. Tantom, "Muslim Warfare", *op. cit.* (sur les leçons 8 et 9) ; D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* (sur la leçon 7) ; "Das Heerwesen der Muhammedaner nach dem Arabischen Quellen" dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XXVI, 1880.

Ms. Or. 813	Sans titre	Signé Aḥmad Ibn ‘Attīq al-Azdī	

Il s'agit d'une version plagiée du traité A d'Ibn Aḥī Hizām

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 157.

Ms. Or. 3134	كتاب الواضح في الرمي	Abū Muḥammad ‘Abd al-Raḥmān Aḥmad al-Ṭabarī .	al-Azhar Library, ms. 6 <i>abazah</i> 7275 ; Bayezit Library, mss. Veliyüddin Efendi 3175 et 3177 ; BL, mss. Or. 9454 et Or. 9265/2 ; Bodleian, ms. 396 ; Nuruosmaniye Mosque Library, ms. 4098 ; Staatbibliothek, ms. Ahlwardt 5539 ; Topkapı, ms. Revan Köskü 1933/2

Ce traité est fondamental pour comprendre la littérature de l’archerie, mais ce n’est pas le seul écrit par l’auteur.

Ce dernier est considéré comme le quatrième *imām* de l’archerie, fondateur de "l'école éclectique", car il propose une approche alternative à la classification traditionnelle des trois grands maîtres en fonction de la taille de l'arc et de l'archer. Mentionné dans les manuscrits sous sa *nisba* uniquement, al-Ṭabarī, il a souvent été confondu avec Aḥmad ibn ‘Abd Allāh Muḥibb al-Dīn al-Ṭabarī (615-694/1218-1295), cité dans plusieurs sources mamlûkes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 163-165, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 60, 70-79 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; Zaky, "Military Literature", *op. cit.*, p. 153-154.

Ms. Or. 3631			
Or. 3631/1	نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية	Muḥammad ibn ʿĪsā ibn Īsmāʿīl al-Ḥanafī al-Aqṣarāʾī , († en 749/1348)	Ayasofia, mss. 4044 et 4197 ; BnF, ms. 2828 ; BL, mss. Add., 18866, Add. 23487 et Add. 23488 ; Chester Beatty, ms. 5655 ; Cambridge University Library, ms. Q9277 (Qq277) ; Dār al- kutub al-miṣriyya, ms. 3m/1 <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Topkapı, ms. Ahmet III 2651
Or. 3631/2 fol 261r-279r	sans titre originellement, mais parfois titré الفروسية و العلاج الخيل ou كامل الصناعة في علم الفروسية و الشجاعة	Catalogué anonyme mais dû à Badr al- Dīn Baktūt al-Rammāḥ al-Ḥāzindārī al- Zāhirī	Ayasofia, ms. 4826/1 ; BnF, ms. 2830/1, BL, ms. Or. 3631 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 4m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Evkaf Museum Library, ms. 2107 ; Maktabat al-ḥizāna al-ʿAmma, ms. 226/1 ; Topkapı, ms. Ahmet III 3471/5 ;
Or. 3631/3 fol 279v-293r III ^e /IX ^e siècle	sans titre	Rukn al-Dīn Ğamšīd (donné comme Ğamšār) al-Ḥwārazmī	

Le premier traité est un ouvrage encyclopédique sur les arts de la guerre, composé par un érudit damascène qui pratiquait lui-même les arts de la lance et l'archerie. Bien qu'il soit généralement considéré comme l'ouvrage le plus important dans la littérature de la *furūsiyya*, de nombreux passages ont été empruntés à des auteurs bien plus anciens, grecs, sassanides, abbassides, cités ou non. De ce fait, les pratiques qu'on peut y trouver ne sont pas toujours représentatives des usages de l'époque de sa composition. Les très belles miniatures, purement mamlûkes, donnent quant à elles des indications précieuses sur l'armement, le harnachement et la mode vestimentaire des cavaliers mamlûks (cf. *supra*, p. 115, 119-122).

Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir puisqu'il a lui-même appris avec un maître réputé), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme (*‘amūd* et non *dabbūs*, leçon 5), l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerre employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12).

Selon Shihab al-Sarraf, l'originalité principale de ce traité réside en ses leçons sur les arts de l'épée (leçon 3), le maniement de certaines armes (leçon 7), parties de la leçon sur l'archerie (leçon 1) et le maniement de lance (leçon 2).

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 154, 197-199 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 58-59 et 100-102 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 9-10 ; David James, «Mamluke Painting», *op. cit.* ; G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.* ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 76 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 32 p. 102 ; Zaky, " Military Literature", *op. cit.*, p. 154 ; *supra*, p. 106-124. .

• Éditions Sayed Muḥammad Luṭf al-Ḥuq, *A critical Edition of the Nihāya al-Suʿl*, thèse de doctorat n. 226, non publiée, Londres, 1955 ; Nabīl ‘Abd al-‘Azīz, thèse de doctorat non publiée, Le Caire, 1972 (aucun des deux éditions n'a pu se servir des deux versions les plus importantes, celle la version de la Chester Beatty et celle du ms. Add. 18866) ; Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.

Traductions partielles : G. Tantum, "Muslim Warfare", *op. cit.* (sur les leçons 8 et 9) ; D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* (sur la leçon 7) ; "Das Heerwesen der Muhammedaner nach dem Arabischen Quellen" dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XXVI, 1880.

Le deuxième traité est un ouvrage général de *furūsiyya* écrit à la fin du VII^e/XIII^e siècle et surtout destiné aux novices. Son auteur était soldat dans la *ḥalqa*. Il s'agit du plus ancien traité général de *furūsiyya* mamlūk qui nous soit parvenu. Maître réputé dans le maniement de lance, Baktūt livre ici les 7 *bunūd* de lance essentiels qu'il a tiré d'après l'enseignement des maîtres du passé. Il consacre aussi une partie de son travail aux soins à apporter aux chevaux, à l'entraînement en l'archerie et à l'alternance des armes sur le champs de bataille.

Le texte original ne semble pas avoir porté de titre, aussi a-t-il survécu sous différents noms.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 195-196. Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387 et 392 (à propos de la version conservé à la BnF).

Le troisième traité est un ouvrage court mais important, qui constitue l'une des principales sources abbassides pour l'archerie mamlûke. Il s'agit certainement de la version abrégée d'un ouvrage plus conséquent du même auteur, mais qui a disparu. Ce dernier est un contemporain d'al-Ṭabarī. Il dit avoir fait vérifier son travail par un grand maître d'archerie abbasside, qui n'a semble-t-il écrit aucun traité, Abū Bakr Ibn 'Abd al-'Azīz ibn Čulham al-Baġdādī.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 165.

Ms. Or. 3734	التدبرات السلطانية في سياسة الصناعة الحربية	Muḥammad Ibn Manglī al-Qāhirī († 784/1382)	Ayasofia, ms. 2856 ; BL, ms. Or. 9016 ; Dār al-kutub al-miṣriyya ms. 1147b ; St Petersburg University, ms. c-726

Il s'agit principalement d'un traité de conseils et recommandations sur les arrangements à prendre pour anticiper la guerre. Il comprend aussi une section sur l'archerie, les techniques de lance et les chevaux. Ce travail est alimenté par l'expérience de l'auteur,

mais contient aussi des passages relevant de la superstition, puisqu'il évoque le pouvoir secret des nombres et des lettres, comme il l'a fait dans un des ses autres ouvrages, *al-Adilla* (cf. ms. 2839 Ayasofia).

Al-Sarraf a reconnu le *Muḥṭaṣar* d'al-Harṭamī pour les conseils de guerre, *Al-Ifāda* d'Ibn Maymūn pour l'archerie, et les traités A et B d'Ibn Aḥī Hizām pour les chevaux et l'art de la lance.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 180-181, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 102 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 146-148 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 15.

Ms. Or 7513/12 889/1484	نقوة المنتقة في نفعة اللقة	‘Alā al-Dīn al-Aḥmīnī al-Nāqib,	

Cet uléma était un expert en archerie et jouissait d'une très grande considération parmi les Mamlûks. Comme son ouvrage sur le tir à l'arc (cf. Ayasofia Library, ms. 3845), il n'a volontairement pas signé **ce traité général de *furûsiyya***. Cette version est autographe.

• Shihab al-Sarraf, « Évolution du concept de *furûsiyya* », *op. cit.*, p. 71 ; *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, 52-53 et 93-97.

Ms. Or 9016	التدبررات السلطانية في سياسة الصناعة الحربية	Muḥammad Ibn Manglī al-Qāhirī († 784/1382)	Ayasofia, ms. 2856 ; BL, ms. Or. 3734 ; Dār al-kutub al- miṣriyya ms. 1147b ; St Petersburg University, ms. c-726

Il s'agit principalement d'un traité de conseils et recommandations sur les arrangements à prendre pour anticiper la guerre. Il comprend aussi une section sur l'archerie, les techniques de lance et les chevaux. Ce travail est alimenté par l'expérience de l'auteur, mais contient aussi des passages relevant de la superstition, puisqu'il évoque le pouvoir secret des nombres et des lettres, comme il l'a fait dans un des ses autres ouvrages, *al-Adilla* (cf. ms. 2839 Ayasofia).

Al-Sarraf a reconnu le *Muḥtaṣar* d'al-Harṭamī pour les conseils de guerre, *Al-lfāda* d'Ibn Maymūn pour l'archerie, et les traités A et B d'Ibn Aḥī Ḥizām pour les chevaux et l'art de la lance.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 180-181, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 102 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 146-148 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 15.

Ms. Or. 9265		Abū Muḥammad ‘Abd al-Raḥmān Aḥmad al-Ṭabarī .	
Ms. Or. 9265/1 fol. 1r-55r	كتاب الشامل في الرمي		
Ms. Or. 9265/2 fol. 55v-96r	كتاب الواضح في الرمي		Al-Azhar Library, ms. 6 <i>abazah</i> 7275 ; Bayezit Library, mss. Veliyüddin Efendi 3175 et 3177 ; BL, ms. or. 9454 et ms. Or. 3134 ; Bodleian ms. 396 ; Nuruosmaniye Mosque Library, ms. 4098 ; Staatbibliothek, ms. Ahlwardt 5539 ; Topkapı, ms. Revan Köskü 1933/2

Ce manuscrit contient deux ouvrages d'**al-Ṭabarī**, considéré comme le quatrième *imām* de l'archerie, fondateur de "l'école éclectique", car il propose une approche alternative à la classification traditionnelle des trois grands maîtres en fonction de la taille de l'arc et de l'archer. Mentionné dans les manuscrits sous sa *nisba* uniquement, al-Ṭabarī, il a souvent été confondu avec Aḥmad ibn ‘Abd Allāh Muḥibb al-Dīn al-Ṭabarī (615-694/1218-1295), cité dans plusieurs sources mamlûkes.

Le premier opuscule est moins connu que le traité qui le suit (كتاب الواضح في الرمي). Il est cependant considéré par Al-Sarraf comme plus important car il est **probablement le traité d'archerie complet le plus ancien, et constitue une source majeure pour tout écrit ultérieur sur le sujet**, notamment pour Ibn Aḥī Ḥizām.

Le deuxième, le plus connu de cet auteur, **est fondamental pour comprendre la littérature de l'archerie**. Il a servi de source à la plupart des traités d'archerie ultérieurs, notamment ceux d'époque mamlûke.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 163-165, *L'Archerie mamlûke, op. cit.*, p. 60, 70-79 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 12.

Ms. Or. 9454	كتاب الواضح في الرمي	Abū Muḥammad ‘Abd al-Raḥmān Aḥmad al-Ṭabarī .	Al-Azhar Library, ms. 6 <i>abazah</i> 7275 ; Bayezit Library, mss. Veliyüddin Efendi 3175 et 3177 ; BL, ms. or. 3134 et ms. Or. 9265/2, fol. 55v-96r Bodleian ms. 396 ; Nuruosmaniye Mosque Library, ms. 4098 ; Staatbibliothek, ms. Ahlwardt 5539 ; Topkapı, ms. Revan Köskü 1933/2

Ce traité est fondamental pour comprendre la littérature de l'archerie, mais ce n'est pas le seul écrit par l'auteur. Il a servi de source à la plupart des traités d'archerie ultérieurs, notamment ceux d'époque mamlûke.

Al-Ṭabarī est considéré comme le quatrième *imām* de l'archerie, fondateur de "l'école éclectique", car il propose une approche alternative à la classification traditionnelle des trois grands maîtres en fonction de la taille de l'arc et de l'archer. Mentionné dans les manuscrits sous sa *nisba* uniquement, al-Ṭabarī, il a souvent été confondu avec Aḥmad ibn ‘Abd Allāh Muḥibb al-Dīn al-Ṭabarī (615-694/1218-1295), cité dans plusieurs sources mamlûkes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 163-165, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 60, 70-79 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12.

Ms. Or. 12830	غرس الانشاب في الرمي بالنشاب	al-Suyūṭī	Staatsbibliothek, ms. 5540/2 ?; Topkapı, ms. Ahmet III 2325

Il s'agit d'un **traité d'archerie**. La version de Berlin inclut des passages d'autres traités, celui de 'Izz al-Dīn Ibn Jamā'ah et celui de Ismā'īl ibn Ḥamāl al-Dīn al-Isbahānī.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 171-172 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 13.

BRITISH MUSEUM, LONDRES

Ms. Add. 1358 daté post x ^e /xvi ^e siècle	titre ? غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du viii ^e /xiv ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, ms. Add. 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍāʿiyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>ṣināʿa</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Šaʿbān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; Zaky, "Military Literature", *op. cit.*, p. 154 ; *supra*, p. 124-129.

• Édition Dār ʿAmmār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Ms. Add. 23489 daté du VIII ^e ou IX ^e /XIV ^e ou XV ^e siècle	titre ? غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, ms. Add. 1358 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>šinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129..

• Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

BODLEIAN LIBRARY, OXFORD

Ms. 396	كتاب الواضح في الرمي	Abū Muḥammad ‘Abd al-Raḥmān Aḥmad al-Ṭabarī .	Al-Azhar Library, ms. 6 <i>abazah</i> 7275 ; Bayezit Library, mss. Veliyüddin Efendi 3175 et 3177 ; BL, mss. Or. 9454, Or. 9265/2 et Or. 3134 ; Nuruosmaniye Mosque Library, ms. 4098 ; Staatbibliothek, ms. Ahlwardt 5539 ; Topkapı, ms. Revan Köskü 1933/2

Ce traité est fondamental pour comprendre la littérature de l’archerie, mais ce n’est pas le seul écrit par l’auteur.

Ce dernier est considéré comme le quatrième *imām* de l’archerie, fondateur de "l'école éclectique", car il propose une approche alternative à la classification traditionnelle des trois grands maîtres en fonction de la taille de l'arc et de l'archer. Mentionné dans les manuscrits sous sa *nisba* uniquement, al-Ṭabarī, il a souvent été confondu avec Aḥmad ibn ‘Abd Allāh Muḥibb al-Dīn al-Ṭabarī (615-694/1218-1295), cité dans plusieurs sources mamlûkes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 163-165, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 60, 70-79 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12.

Ms. Huntington 264	تبصرة أرباب الالباب في كيفية النجاة في الحروب من الأسواء و نشر أعلام الاعلام في العدَد والألات المُعينة على لقاء الأعداء	Murḍā ibn ‘Alī ibn Murḍā al-Ṭarsūsī , composé pour Saladin	Ayasofia, ms. 2848

C'est un traité général de *furūsiyya* composé pour Saladin qui couvre l'armement, l'archerie et l'art de la guerre, mais c'est surtout un traité original sur les armes et armures et la technologie militaire. Largement basé sur des sources abbassides, les données contemporaines résident principalement dans la description d'engins de sièges de l'ingénieur Abū al-Ḥasan al-Abraqī al-Iskandarī. Son chapitre sur l'archerie est parmi les meilleurs sur les différentes écoles et techniques des grands maîtres abbassides.

Cette copie a servi pour l'édition de Cl. Cahen.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 182-183 ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, p. 261-264 ; *supra*, p. 81-88.
- Édition et traduction partielle par Cl. Cahen, « Un traité d'armurerie composé pour Saladin », dans *Bulletin des études Orientales*, 12, 1947-1948, pp. 103-163, et pour l'archerie, par Antoine Boudot-Lamotte, *Contribution à l'étude de l'archerie musulmane*, Damas, 1968.

Ms. Huntington 377	كتاب الفروسية و الخيولية	Anonyme	Süleymaniye, ms. Sehid ‘Alī Paşa 1550 ; Vienna National Bibliothek, ms. 1474.

Cet ouvrage sur les chevaux est largement basé sur des sources abbassides aujourd'hui disparues d'après al-Sarraf. Sa version sur les traditions relatives à la création du cheval et à son élevage est la plus détaillée dans tout ce genre littéraire. Il traite aussi de dressage,

notamment du cheval difficile, d'équitation, des caractéristiques de la robe, des aliments et des médications.

Le narrateur attribue le travail à un certain al-‘Abbāsī, qui l'aurait lui-même copié d'après des sources du roi Salomon.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 160.

Ms. Huntington 548 Copié par Muḥammad ibn Muḥammad al-Pahlawān 845/1441	الهداية في علم الرماية	Nāṣīr al-Dīn Muḥammad ibn ‘Alī ibn Qutlubeg ibn al-‘Alā’ al-Qāzānī († 858/1454), plus connu sous le nom de Muḥammad ibn ‘Alī al- Ṣuḡayyir	Topkapı, ms. Ahmet III 2620 (autographe)

L'auteur était considéré comme un *mu‘allim* en archerie, qu'il enseigna dans les *ṭibāq* des mamlûks sultaniens pendant une grande partie de la première moitié du IX^e/XV^e siècle. Al-Sarraf le considère comme le traité mamlûk le plus important en matière d'archerie.

Al-Ṣuḡayyir a écrit cet ouvrage pour les archers confirmés, avec des analyses poussées et critiques de l'enseignement des autres auteurs, abbassides ou mamlûks (dont Ṭaybuḡa). Il traite de l'arc, ses accessoires et des fondements de l'archerie, mais donne aussi des informations historiques très importantes sur l'archerie, notamment la guildes des archers du Caire et la suprématie des archers syriens.

Cette version a été écrite par Muḥammad ibn Muḥammad al-Pahlawān, qui était lui-même instructeur en archerie. Il a rédigé des notes et commentaires en marges, qui font de cet ouvrage, d'après al-Sarraf, un document exceptionnel sur l'archerie mamlûke.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 170-171, et *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 44-47, 97-98, 142-151 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 13.

Ms. Marsh 148	كتاب منافع الطير ou كتاب الطيور	Collectif, 2 ^e moitié du II ^e /VIII ^e siècle	Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 2 <i>furūsiyya</i> Taymūr ; Topkapı, ms. Ahmet III 2016*

Il s'agit d'un ouvrage sur la chasse avec des oiseaux de proie composé pour le calife abbasside al-Mahdī qui désirait un traité sur le sujet synthétisant les connaissances des Byzantins, des Turcs et des Arabes. Il a été rédigé par plusieurs auteurs, dont al-Ġiṭrīf ibn Qudāmah al-Ġassānī, probablement grand fauconnier de plusieurs califes ummayyades et abbassides, et Aḍam ibn Muḥriz al-Bāhilī.

Une version plus tardive et quelque peu modifiée, accréditée au seul al-Ġiṭrīf, a été traduite en latin pour Frédéric de Hohenstauffen, et de là en français par Daniel de Crémone.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 184-185.

Ms. Marsh 304	كتاب البداعي و الاصرار في حقيقة الردّ و الانتصار و غامض ما اجتمعة عليه الرماح في الامصار	Abū Bakr Muḥammad ibn ‘Alī ibn Aṣḥab al-Harawī, composé fin VII ^e /XIII ^e ou début VIII ^e /XIV ^e siècle	Maktabat al-ḥizāna al-‘Ammah, ms. 32/1q ; Staatsbibliothek, ms. 5538

C'est le seul ouvrage maghrébin d'importance sur l'archerie avec celui d'Ibn Maymūn. Comme ce dernier, Ibn Aṣḥab al-Harawī vante dans son traité les **mérites de l'art composite**, alors que ses compatriotes sont davantage enclins dans cette région du Dār al-islam à utiliser l'arbalète.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 167.

BUDAPEST UNIVERSITY LIBRARY

Ms. arabe O. 3 757/1356, Baghdad	Copie sans titre كتاب الفروسية و البيطرة	Catalogué anonyme mais écrit par Ibn Aḥī Ḥizām	Baghdad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār*</i> et 1938/1 <i>al-aṭār*</i> ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, mss. Add 23416* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beaty, mss. 3073*, 3220*, 3319* et 3889* et 4161* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb*</i> ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>‘āmm*</i> ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

Cette copie a été éditée par Muḥammad al-Tūnjī (ed), sous le titre الجواد العربي, Kuwait, 1993.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p. p. 38-41 et 50-75. .
- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medecine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāhib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif Āḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn al-Ḥizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

CAMBRIDGE UNIVERSITY LIBRARY

Ms. Qq178 (8) 1174/1759-1760	titre ? غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, ms. Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>ṣinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II (1938), p. 167 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; Zaky, "Military Literature", *op. cit.*, 156 ; *supra*, p. 124-129.

• Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Ms. Qq277	نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية	Muḥammad ibn ʿĪsā ibn Īsmāʿīl al-Ḥanafī al-Aqṣarāʾī , († en 749/1348)	Ayasofia, mss. 4044 et 4197 ; BnF, ms. 2828 ; BL, mss. Add. 18866, Add. 23487, Add. 23488, Or. 3631 ; Chester Beatty, ms. 5655 ; Dār al- kutub al-miṣriyya, ms. 3m/1 <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Topkapı ms. Ahmet III 2651

Il s'agit d'un ouvrage encyclopédique sur les arts de la guerre, composé par un érudit damascène qui pratiquait lui-même les arts de la lance et l'archerie. Bien qu'il soit généralement considéré comme l'ouvrage le plus important dans la littérature de la *furūsiyya*, de nombreux passages ont été empruntés à des auteurs bien plus anciens, grecs, sassanides, abbassides, cités ou non. De ce fait, les pratiques qu'on peut y trouver ne sont pas toujours représentatives des usages de l'époque de sa composition. Les très belles miniatures, purement mamlûkes, donnent quant à elles des indications précieuses sur l'armement, le harnachement et la mode vestimentaire des cavaliers mamlûks (cf. *supra*, p. 115, 119-122).

Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir puisqu'il a lui même appris avec un maître réputé), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme (*ʿamūd* et non *dabbūs*, leçon 5), l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerre employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12).

Selon Shihab al-Sarraf, l'originalité principale de ce traité réside en ses leçons sur les arts de l'épée (leçon 3), le maniement de certaines armes (leçon 7), parties de la leçon sur l'archerie (leçon 1) et le maniement de lance (leçon 2).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 154, 197-199 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 58-59 et 100-102 ; David James, «Mamluke Painting», *op. cit.* ; G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.* ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 76 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 32 p. 102 ; *supra*, p. 106-124.
- Éditions Sayed Muḥammad Luṭṭ al-Ḥuq, *A critical Edition of the Nihāya al-Su'l*, thèse de doctorat n. 226, non publiée, Londres, 1955 ; Nabīl 'Abd al-'Azīz, thèse de doctorat non publiée, Le Caire, 1972 (aucun des deux éditions n'a pu se servir des deux versions les plus importantes, celle la version de la Chester Beatty et celle du ms. Add. 18866); Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.

Traductions partielles : G. Tantom, "Muslim Warfare", *op. cit.* (sur les leçons 8 et 9) ; D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* (sur la leçon 7) ; "Das Heerwesen der Muhammedaner nach dem Arabischen Quellen" dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XXVI, 1880.

Ms. Qq240 (7) 886/1481	titre ? غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, ms. Qq 178 (8) ; Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>šinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

Cette copie est défectueuse.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129..
- Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

CHESTER BEATTY LIBRARY, DUBLIN

Ms. 3073	الفروسية و شية الخيل	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghbad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār</i> * et 1938/1 <i>al-aṭār</i> * ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, ms. 23416 ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beaty, mss. 416, 3220, 3319 et 3889 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb</i> * ; Dār al-kutub al-zāhiriyya, ms. 71 <i>‘āmm</i> * ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p.38-41 et 50-75.
- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medecine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif Āḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Hizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 3158 3158/1 fol. 1r-62v	النهاية في علم الرماية	Ḥusayn Ibn ‘Abd al-Raḥmān al-Yūnīnī (ou al-Yūnānī) († en 650 / 1252)	Assad National Library, ms. 22 Zayyat, <i>al-adabiyyāt al-manzūma</i> (autographe) ; Ayasofia, mss. 2952 et 4051 ; Chester Beatty, ms. 3158/1 ; General Library of Manisa, ms. 1145/3 ; Landesbibliothek of Gotha, ms. 1340 ; Leiden University, ms. 1416 ; Maktaba al-baladiyya, ms. 81 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Necip Paşa Library, ms. 333/3
Ms. 3158/3 fols. 79v-83r xiii ^e /xvii ^e siècle	سرخ نظم صالح الشغوري في الرمي	Faussement attribué à ‘Abd al-Raḥmān al-Ṭabarī , écrit par Nāṣīr al-Dīn Muḥammad ibn ‘Alī ibn Qutlubeg ibn al-‘Alā’ al-Qāzānī († 858/1454), plus connu sous le nom de Muḥammad Ibn ‘Alī al-Ṣuḡayyir	BnF, ms. 6604/3*

Le premier traité est l'ouvrage d'archerie le plus important écrit dans la Syrie ayyūbide d'après al-Sarraḥ, l'auteur ayant été un archer de renom. Il se dit être l'héritier des grands maîtres du passé : c'est lui en effet qui a introduit l'idée que les trois grands maîtres fondèrent des écoles en fonction de leur caractéristiques physiques, notion qui, bien que non prouvée, fut largement reprise par les Mamlûks puisque cet ouvrage fut l'une de leurs principales sources.

Largement basé sur les traités abbassides, notamment ceux des trois grands maîtres qui posèrent les fondamentaux de cet art, il fournit aussi des renseignements sur les pratiques et l'équipement de l'archerie en son temps.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 166-167.

Le deuxième traité est un travail sur l'archerie. L'auteur était considéré comme un *mu'allim* en la matière, qu'il enseigna dans les *ṭibāq* des mamlûks sultaniens pendant une grande partie de la première moitié du IX^e/XV^e siècle. Al-Sarraf le considère comme le mamlûk le plus important en matière d'archerie. Il s'agit ici d'un commentaire d'une poésie de Ṣāliḥ al-Šāḡūrī, *Al-Qaṣīda al-lāmiyya*, sur les principes du tir à l'arc, ses modalités et ses règles.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p.169-170 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 44-47, 97-98, 142-151 et *passim*.

Ms. 3220 XII ^e /XVIII ^e siècle	الفروسية و شية الخيل	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghdad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār</i> * et 1938/1 <i>al-aṭār</i> * ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, ms. 23416 ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beatty, mss. 3073, 3319, 3889 et 4161 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb</i> * ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>āmm</i> * ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. xi-xiii et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-'Awwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p. p. 38-41 et 50-75.

- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early 'Abbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāhib Tāj al-Dīn Abū 'Abd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn 'Alī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, 'Ārif Āḥmad 'Abd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippiatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Ya'qūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 3319 869/1464-1465	الفروسية و شية الخيل	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghbad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār</i> * et 1938/1 <i>al-aṭār</i> * ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, ms. 23416 ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beaty, mss. 3073, 322, 3889 et 4161 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb</i> * ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>‘āmm</i> * ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. xi-xiii et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p. p. 38-41 et 50-75.
- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū ‘Abd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ‘Alī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ‘Ārif Āḥmad ‘Abd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Ya‘qūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 3680	كاشف الويل في معرفة الخيل ou كامل الصنائع في البيطرة و الزردقة ou الناصري	Abū Bakr al-Bayṭār ibn Badr al-Dīn, connu sous le nom d' al-Mundir , composé en 722/1322.	BnF, mss. 2813 et 2814 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 4 <i>furūsiyya Taymur</i> et 5 <i>furūsiyya Taymur</i> ; Iraqī Museum Library ms. 187 ; Topkapı, mss. Ahmet III 1956, Ahmet III 203, E. H. 1813 et E. H. 1817

Il s'agit d'un traité d'hippologie et surtout d'hippiatrie, fondé sur des sources anciennes et notamment abbassides (dont Ibn Aḥī Ḥizām), mais aussi sur la grande expérience de l'auteur qui était chef vétérinaire des écuries du sultan al-Nāṣir Muḥammad, pour lequel cet ouvrage a été écrit.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 159-160, Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 385 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 69 p. 127 (dont illustration) ; *supra*, 102-106.
- Traductions et édition : traduction française du Dr Perron, *Le Nāceri — La Perfection des deux Arts ou Traité complet d'Hippologie et d'Hippiâtrie Arabes*, 3 vol., Veuve Bouchard-Huzard, Paris, 1852-1859-1860. Édition et traduction de Dr ‘Abd al-Raḥmān al-Daqqāq, *Kāshif Hamm al-Wayl fī Ma‘rifa Amrāḍ al-ḥayl : Le découvreur de l'importance des maux relativement à la connaissance des maladies des chevaux, ou, La perfection des deux arts : Traité complet d'hippologie et d'hippiatrie connu sous le*

nom de *al-Nāṣiri*, Beyrouth, 1991. Traduction du Dr Hakimi, *Le Nāceri, hippologie et médecine du cheval en terre d'islam au xiv^e siècle, Traité des deux arts en médecine vétérinaire*, Éditions Errance, Paris, 2006.

Ms. 3831	كتاب البيزرة	Abd Allāh al-Ḥasan ibn al-Ḥusayn al-Bāzyār composé à la fin du iv ^e /x ^e siècle	La bibliothèque Dār al-Kutub al-Miṣriyya possède un photostat (n°762) qui est tirée d'un manuscrit aujourd'hui perdu.

Il s'agit d'un ouvrage sur la volerie. Écrit pour le calife fatimide al-‘Azīz billāh (365-386/975-996), qui était passionnée de chasse, il resta confidentiel et ne fut pas connu sous les Mamlûks. Largement inspiré du traité abbasside de Kušāġim, qu'il ne cite pourtant pas, l'auteur livre des observations originales dans son chapitre sur la fauconnerie.

Cette copie luxueuse est peut-être la version originale écrite pour le calife.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 187-188.

Ms. 3889 VII ^e /XIII ^e siècle	الفروسية و شية الخيل	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghdad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār</i> * et 1938/1 <i>al-aṭār</i> * ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, ms. 23416 ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beatty, mss. 3073, 3220, 3319 et 4161 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb</i> * ; Dār al-kutub al-ḡāhiriyya, ms. 71 <i>‘āmm</i> * ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.
- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.* Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medecine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest)

; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد ; 'Ārif Āḥmad 'Abd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة", von Muḥammad ibn Ya'qūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttalī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 416 645/1256	الفروسية و شية الخيل	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghbad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār</i> * et 1938/1 <i>al-aṭār</i> * ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, mss. 23416 ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beatty, mss. 3073, 3220, 3319 et 3889 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb</i> * ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>āmm</i> * ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p.

73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.

- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medecine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāhib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif Āḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Hizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 5144	الافادة و التبصير لكل رامن مبتدء او ماهر نحرير بالسحم الطويل و القصير	Abū Muḥammad Ḡamāl al-Dīn ʿAbd Allāh Ibn Maymūn al-Murrākīšī fin VII ^e /XIII ^e ou début VIII ^e /XIV ^e siècle	Köprülü Mehmd Paşa Library ms. 1212 et ms. 1213 ; Princeton University Library, ms. 793*

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour novices et archers confirmés, écrit par un auteur marocain. Basé sur des sources abbassides, il était apprécié à l'époque mamlūke, dont il constitue l'une des principales sources. Al-Sarraf le considère comme le meilleur traité d'archerie qui soit parvenu jusqu'à nous.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 167-168 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p.38, 80-90, 358-361 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 17 ; *supra*, p. 94-101.
- Traduction par Faris et Elmer, *Arab Archery*, *op. cit.*

Ms. 5655 767/1366	نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية	Muḥammad ibn ʿĪsā ibn Īsmāʿīl al-Ḥanafī al-Aqṣarāʾī , († en 749/1348)	Ayasofia, mss. 4044 et 4197 ; BnF, ms. 2828 ; BL, mss. Add. 18866, Add. 23487, Add. 23488 et Or. 3631 ; Cambridge University Library, ms. Q9277 (Qq277) ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3m/1 <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Topkapı, ms. Ahmet III 2651 ;

Il s'agit d'un ouvrage encyclopédique sur les arts de la guerre, composé par un érudit damascène qui pratiquait lui-même les arts de la lance et l'archerie. Bien qu'il soit généralement considéré comme l'ouvrage le plus important dans la littérature de la *furūsiyya*, de nombreux passages ont été empruntés à des auteurs bien plus anciens, grecs, sassanides, abbassides, cités ou non. De ce fait, les pratiques qu'on peut y trouver ne sont pas toujours représentatives des usages de l'époque de sa composition. Les très belles miniatures, purement mamlûkes, donnent quant à elles des indications précieuses sur l'armement, le harnachement et la mode vestimentaire des cavaliers mamlûks (cf. *supra*, p. 115, 119-122).

Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir puisqu'il a lui même appris avec un maître réputé), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme (*ʿamūd* et non *dabbūs*, leçon 5), l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerre employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12).

Selon Shihab al-Sarraf, l'originalité principale de ce traité réside en ses leçons sur les arts de l'épée (leçon 3), le maniement de certaines armes (leçon 7), parties de la leçon sur l'archerie (leçon 1) et le maniement de lance (leçon 2).

Cette copie est la plus ancienne conservée et contient des miniatures d'une excellente exécution.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 154, 197-199 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 58-59 et 100-102 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 9-10 ; David James, «Mamluke Painting», *op. cit.* ; G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.* ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 76 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 32 p. 102 ; *supra*, p. 106-124.

- Éditions Sayed Muḥammad Luṭṭ al-Ḥuq, *A critical Edition of the Nihāya al-Su'l*, thèse de doctorat n. 226, non publiée, Londres, 1955 ; Nabīl 'Abd al-'Azīz, thèse de doctorat non publiée, Le Caire, 1972 (aucun des deux éditions n'a pu se servir des deux versions les plus importantes, celle la version de la Chester Beatty et celle du ms. Add. 18866); Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.

Traductions partielles : G. Tantum, "Muslim Warfare", *op. cit.* (sur les leçons 8 et 9) ; D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* (sur la leçon 7) ; "Das Heerwesen der Muhammedaner nach dem Arabischen Quellen" dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XXVI, 1880.

DĀR AL-KUTUB AL-MIṢRIYYA, LE CAIRE

Ms. 1147b copie disparue	التدبرات السلطانية في سياسة الصناعة الحربية	Muḥammad Ibn Manglī al-Qāhirī († 784/1382)	Ayasofia, ms. 2856 ; BL, mss. Or. 3734 et 9016 ; St Petersburg University, ms. c-726

Il s'agit principalement d'un traité de conseils et recommandations sur les arrangements à prendre pour anticiper la guerre. Il comprend aussi une section sur l'archerie, les techniques de lance et les chevaux. Ce travail est alimenté par l'expérience de l'auteur, mais contient aussi des passages relevant de la superstition, puisqu'il évoque le pouvoir secret des nombres et des lettres, comme il l'a fait dans un des ses autres ouvrages, *al-Adilla* (cf. ms. 2839 Ayasofia).

Al-Sarraf a reconnu le *Muḥtaṣar* d'al-Harṭamī pour les conseils de guerre, *Al-Ifāda* d'Ibn Maymūn pour l'archerie, et les traités A et B d'Ibn Aḥī Ḥizām pour les chevaux et l'art de la lance.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 180-181, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 102 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 146-148 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 15.

Ms. 3640 ? 1359/1940 Cette copie ne figure pas dans le catalogue	السيوف و أجناسها السيوف ou أجناس السيوف	Abū Yusūf Ya‘qūb Ibn Ishāq al-Kindī († vers le milieu du III ^e /IX ^e siècle)	Ayasofia, ms. 4833 (fol. 38-45) ; Leiden University, ms. 287

Il s'agit d'un travail abbasside composé pour le calife al-Mu‘taṣim **sur les différents types de lame**, fruit d'une longue et patiente expérience de l'auteur auprès des fabricants d'épées. Son œuvre est passée à la postérité surtout grâce à celle d'Ibn Aḥī Ḥizām qui s'y est largement référé dans la partie de son propre traité concernant les épées.

Cette copie récente a été élaborée à partir de la version d'Ayasofia d'après Al-Sarraf, qui l'a recensée, mais n'a pu être retrouvée dans le catalogue de la bibliothèque.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 181-182 ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, p. 251-252.
- Traduction partielle par Purgstall-Hammer, "Sur les lames des orientaux", dans *Journal Asiatique*, 1854, p. 66-80 ; Edition et traduction par ‘Abd al-Raḥmān Zakī dans *Nashrat Kullīyat al-Ādāb, Jāmi‘at al-Qāhira* 14 n°2 (1952).

Ms. 2299 <i>adab</i>	التذكرة الهروية في الحيل الحربية	Taqī al-Dīn Abū al-Ḥasan ‘Alī ibn Bakr al- Harawī , composé entre 588/1192 et 611/1215	‘Atif Efendi Library, ms. 2018 ; Ayasofia, ms. 2857 ; Konya Library, ms. Yusuf Aga 5009 ; Nuruosmaniye Library, ms. 2298

Il s'agit d'un court ouvrage de conseils pratiques aux souverains (le destinataire réel de l'ouvrage n'est pas mentionné par l'auteur) pour mener les affaires de la guerre, pour qu'ils s'entourent du personnel compétent et prennent des décisions réalistes et concrètes lorsque la bataille est engagée, sans toutefois aborder de façon approfondie les recommandations techniques. L'auteur en effet est connu pour être ascète, un sage, peu au courant des manœuvres tactiques en tant que telles. Il livre surtout des conseils pragmatiques pour un prince jaloux de son autorité.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178-179 ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, p. 264-265 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 14 ; *supra*, p. 76-81.
- Édition et traduction par J. Sourdel-Thomine, " Les Conseils du šayḥ al-Harawī à un prince ayyūbide", dans *Bulletin d'études orientales*, t. XVII, p. 205-266.

Ms. 1m <i>funūn ḥarbiyya</i>	تعليم رمي القوس النشاب و سببه و سبب رميه و سبب تعليمه و فيه شواهد لذلك من الكتاب و هو شرح علي منظومة نونية	Catalogué anonyme, mais écrit par Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al- Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314*, 3800*, 4193*, 4198*, 4320*, 2902 mük.*, BnF, mss. 2833* et 6160* ; British Museum, mss. Add. 1358* et 23489* ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8)* et Qq 240 (7)* Dār al-kutub al- miṣriyya, ms. 3 m/2 <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Leiden University, ms. Or. 74* ; Maktaba al-Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> * ; Suhag Library ms 6 <i>šinā'a</i> * ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608*

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša‘bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129..
- Édition Dār ‘Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Ms. 2m <i>funūn</i> <i>ḥarbiyya</i>	القول التام في الرمي بالسهم	Muḥammad ibn ‘Abd al-Raḥman al-Saḥāwī al-Šāfi‘ī	Princeton University Library, ms. Yahudah 3551

Il s'agit d'un traité d'archerie. Cette version est autographe.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 171-172.

Ms. 3m <i>funūn ḥarbiyya</i>	Catalogué sous le titre général de الجهاد و الفروسية و فنون الاداب الحربية		
3m/1	Catalogué sans titre نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية	Cataloguée anonyme, mais dû à Muḥammad ibn ‘Īsā ibn Īsmā‘īl al-Ḥanafī al-Aqṣarā’ī , († en 749/1348)	Ayasofia, mss. 4044 et 4197 ; BnF, ms. 2828 ; BL, mss. Add. 18866, Add. 23487, Add. 23488 et Or. 3631 ; Chester Beatty, ms. 5655 ; Cambridge University Library, ms. Q9277 (Qq277); Topkapı, ms. Ahmet III 2651
3 m/2 fol. 61v–107v	Catalogué sans titre غنية المرامي و غاية المرام للمعاني	Catalogué anonyme, mais écrit par Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314*, 3800*, 4193*, 4198*, 4320*, 2902 mük.*, BnF, mss. 2833* et 6160* ; British Museum, mss. Add. 1358* et 23489* ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8)* et Qq 240 (7)* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Leiden University, ms. Or. 74* ; Maktaba al-Riḍā‘iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> * ; Suhag Library ms 6 <i>ṣinā‘a</i> * ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608*

3m/3	Catalogué sans titre الجهاد و الفروسية و فنون الآداب الحربية	Catalogué anonyme, mais dû à Ibn Ahī Hizām	<u>Versions arabes</u> : Fatih Mosque Library, ms. 3513* ; Köprülü Mehmed Paşa Library, ms. 1361* ; Maktaba al-Baladiyya, ms. 1201b* ; Nuruosmaniye Library, ms. 3915* ; Topkapı, ms. Ahmet III 2515/1* <u>Traduction en turc kipchak</u> : Topkapı, ms. Ahmet III 3468, version abrégée <u>Traduction en turc ottoman</u> : Topkapı, ms. <i>hazina</i> 415.

Le premier traité est un ouvrage encyclopédique sur les arts de la guerre, composé par un érudit damascène qui pratiquait lui-même les arts de la lance et l'archerie. Bien qu'il soit généralement considéré comme l'ouvrage le plus important dans la littérature de la *furūsiyya*, de nombreux passages ont été empruntés à des auteurs bien plus anciens, grecs, sassanides, abbassides, cités ou non. De ce fait, les pratiques qu'on peut y trouver ne sont pas toujours représentatives des usages de l'époque de sa composition. Les très belles miniatures, purement mamlûkes, donnent quant à elles des indications précieuses sur l'armement, le harnachement et la mode vestimentaire des cavaliers mamlûks (cf. *supra*, p. 115, 119-122).

Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir puisqu'il a lui même appris avec un maître réputé), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme ('*amūd* et non *dabbūs*, leçon 5), l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerre employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et

au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12).

Selon Shihab al-Sarraf, l'originalité principale de ce traité réside en ses leçons sur les arts de l'épée (leçon 3), le maniement de certaines armes (leçon 7), parties de la leçon sur l'archerie (leçon 1) et le maniement de lance (leçon 2).

Cette copie est incomplète.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 154, 197-199 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 58-59 et 100-102 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 9-10 ; David James, «Mamluke Painting», *op. cit.* ; G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.* ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 76 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 32 p. 102 ; *supra*, p. 106-124.
- Éditions Sayed Muḥammad Luṭf al-Ḥuq, *A critical Edition of the Nihāya al-Su'l*, thèse de doctorat n. 226, non publiée, Londres, 1955 ; Nabīl 'Abd al-'Azīz, thèse de doctorat non publiée, Le Caire, 1972 (aucun des deux éditions n'a pu se servir des deux versions les plus importantes, celle la version de la Chester Beatty et celle du ms. Add. 18866); Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.

Traductions partielles : G. Tantum, "Muslim Warfare", *op. cit.* (sur les leçons 8 et 9) ; D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* (sur la leçon 7) ; "Das Heerwesen der Muhammedaner nach dem Arabischen Quellen" dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XXVI, 1880.

Le deuxième traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II (1938), p. 167 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129..
- Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Le troisième traité est le traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, modèle de tout traité ultérieur et intégré en partie dans nombres d'entre eux. Il est souvent référencé avec des titres différents et comme anonyme ou sous de fausses attributions. Si l'auteur a pu puiser dans les travaux d'autres auteurs, tel al-Kindī sur l'épée et al-Ṭabarī sur l'archerie, ce travail est surtout le fruit de sa grande expérience. Il aborde ici l'équitation, le maniement de diverses armes (lance, javelot, arc, épée, bouclier), le polo et la chasse. Les nombreuses copies et traductions attestent de son importance.

Cette copie a été faussement attribuée dans des études récentes à Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī, qui est l'auteur de l'opuscule précédent.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 173, 192-193 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.
- Traduction anglaise par Kuturluş Öztopçu, *Münyetü'l-ğuzât*, *op. cit.*, d'après la version abrégée traduite en turc kipchak.

Ms. 4m <i>funūn ḥarbiyya</i>	Catalogué كتاب في علم الفروسية	Catalogué sous Badr al-Dīn Yaktūn ibn ‘Abd Allah Ḥāzindār mais dû à Badr al-Dīn Baktūt al-Rammāḥ al-Ḥāzindārī al-Ẓāhirī fin du VII ^e /XIII ^e siècle	Ayasofia, ms. 4826/1* ; BnF, ms. 2830/1* ; BL, ms. Or. 3631* ; Evkaf Museum Library, ms. 2107* ; Maktabat al-ḥizāna al-‘Ammā, ms. 226/1* ; Topkapı, ms. Ahmet III 3471/5*

L'auteur de ce traité général de *furūsiyya* surtout destiné aux novices était soldat dans la *ḥalqa*. Il s'agit du plus ancien traité général de *furūsiyya* mamlūk qui nous soit parvenu. Maître réputé dans le maniement de lance, Baktūt livre ici les 7 *bunūd* de lance essentiels qu'il a tiré d'après l'enseignement des maîtres du passé. Il consacre aussi une partie de son travail aux soins à apporter aux chevaux, à l'entraînement en l'archerie et à l'alternance des armes sur le champs de bataille.

Le texte original ne semble pas avoir porté de titre, aussi a-t-il survécu sous différents noms.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 195-196. Mercier, *Parure*, *op. cit.* p. 387 et 392 (à propos de la version conservée à la BnF).

Ms. 5m <i>funūn ḥarbiyya</i>	كتاب في علم الفروسية و البيطرة	Catalogué comme anonyme, mais écrit par Ibn Aḥī Hizām	Ayasofia, mss. 2898* et 2899* ; Bayezit Library, ms. Veliyüddin Efendi 3174* ; Staatsbibliothek, ms. 5555*

Il s'agit du manuel de *furūsiyya* le plus complet et le plus ancien qui nous soit parvenu, la référence absolue pour tout traité ultérieur du fait de sa haute qualité. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Cet ouvrage fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le traité complet, dont il est ici question, est composé de deux volumes (traité AB) mais qui peuvent être envisagés indépendamment l'un de l'autre.

Le premier volume (ou traité A), porte sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation (il en existe de nombreuses copies). Le deuxième volume, le traité B, porte lui sur le maniement de la lance (tournois, *birğās*), de l'épée, l'archerie, la masse, le lasso et le polo. Certains chapitres ont été reproduits dans divers traités de *furūsiyya*, le plus souvent sans que cet emprunt ait été signalé ou attribué.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, Parure, *op. cit.*, p. xi-xiii et *passim* ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 122. ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.
- Traductions partielles de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.* ; Öztopçu, *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, (J. Eckmann, dans « The Mamluk-Kipchak Literature », *op. cit.*, a traduit certains passages du même manuscrit, qui retranscrit une traduction en turc du kipchak du traité d'Ibn Aḥī Ḥizām dans une version abrégée). Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif Āḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttalī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 2 <i>furūsiyya</i> Taymūr 1323/1915	طب الطيور	Collectif, catalogué anonyme 2 ^e moitié du II ^e /VIII ^e siècle	Bodleian, ms. Marsh 148 ; Topkapı, ms. Ahmet III 2016*

Il s'agit d'un ouvrage sur la chasse avec des oiseaux de proie composé pour le calife abbasside al-Mahdī qui désirait un traité sur le sujet synthétisant les connaissances des Byzantins, des Turcs et des Arabes. Il a été rédigé par plusieurs auteurs, dont al-Ġiṭrīf ibn Qudāmāh al-Ġassānī, probablement grand fauconnier de plusieurs califes ummayyades et abbassides, et Aḍam ibn Muḥriz al-Bāhilī.

Une version plus tardive et quelque peu modifiée, accréditée au seul al-Ġiṭrīf, a été traduite en latin pour Frédéric de Hohenstauffen, et de là en français par Daniel de Crémone.

Cette version a été composée d'après une copie photographique de la version de Topkapı.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 184-185.

Ms. 4 <i>furūsiyya Taymur</i>	كامل الصناعتين في البيطرة و الزرطقة المعروف بالناصرى	Abū Bakr al-Bayṭār ibn Badr al-Dīn, connu sous le nom d' al-Mundir , composé en 722/1322.	BnF, mss. 2813* et 2814* ; Chester Beatty, ms 3680 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 5 <i>furūsiyya Taymur</i> ; Iraqī Museum Library ms. 187 ; Topkapı, ms. Ahmet III 1956, Ahmet III 203, E. H. 1813 et E. H. 1817

Il s'agit d'un traité d'hippologie et surtout d'hippiatrie, fondé sur des sources anciennes et notamment abbassides (dont Ibn Aḥī Ḥizām), mais aussi sur la grande expérience de l'auteur qui était chef vétérinaire des écuries du sultan al-Nāṣir Muḥammad, pour lequel cet ouvrage a été écrit.

Cet ouvrage est également connu sous les titres *كاشف الويل في معرفة الخيل* ou *الناصرى*.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 159-160, Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 385 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 69 p. 127 (dont illustration) ; *supra*, p. 102-106.
- Traductions et édition : traduction française du Dr Perron, *Le Nâceri — La Perfection des deux Arts ou Traité complet d'Hippologie et d'Hippiâtrie Arabes*, 3 vol., Veuve Bouchard-Huzard, Paris, 1852-1859-1860 ; Édition et traduction de Dr 'Abd al-Raḥmān al-Daqqāq, *Kāshif Hamm al-Wayl fī Ma'rifa Amrāḍ al-ḥayl : Le découvreur de l'importance des maux relativement à la connaissance des maladies des chevaux, ou, La perfection des deux arts : Traité complet d'hippologie et d'hippiatrie connu sous le nom de al-Nāṣiri*, Beyrouth, 1991 ; Traduction du Dr Hakimi, *Le Nâceri, hippologie et médecine du cheval en terre d'islam au xiv^e siècle, Traité des deux arts en médecine vétérinaire*, Éditions Errance, Paris, 2006.

Ms. 5 <i>furūsiyya Taymur</i>	كامل الصناعتين المعروف بالناصري في البيطرة و الزرطقة	Abū Bakr al-Bayṭār ibn Badr al-Dīn, connu sous le nom d' al-Mundir , composé en 722/1322.	BnF, mss. 2813* et 2814* ; Chester Beatty, ms. 3680 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 4 <i>furūsiyya Taymur</i> ; Iraqī Museum Library ms. 187 ; Topkapı, ms. Ahmet III 1956, Ahmet III 203, E. H. 1813 et E. H. 1817

Il s'agit d'un traité d'hippologie et surtout d'hippiatrie, fondé sur des sources anciennes et notamment abbassides (dont Ibn Aḥī Ḥīzām), mais aussi sur la grande expérience de l'auteur qui était chef vétérinaire des écuries du sultan al-Nāṣir Muḥammad, pour lequel cet ouvrage a été écrit.

Cet ouvrage est également connu sous les titres *كاشف الويل في معرفة الخيل* ou *الناصري*.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 159-160 ; Catalogue les manuscrits orientaux de la BnF, p. 506 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 385 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 69 p. 127 (dont illustration) ; *supra*, p. 102-106..
- Traductions et édition : traduction française du Dr Perron, *Le Nâceri — La Perfection des deux Arts ou Traité complet d'Hippologie et d'Hippiâtrie Arabes*, 3 vol., Veuve Bouchard-Huzard, Paris, 1852-1859-1860 ; Édition et traduction de Dr 'Abd al-Raḥmān al-Daqqāq, *Kāshif Hamm al-Wayl fī Ma'rifa Amrāḍ al-ḥayl : Le découvreur de l'importance des maux relativement à la connaissance des maladies des chevaux, ou, La perfection des deux arts : Traité complet d'hippologie et d'hippiatrie connu sous le nom de al-Nāṣiri*, Beyrouth, 1991 ; Traduction du Dr Hakimi, *Le Nâceri, hippologie et médecine du cheval en terre d'islam au xiv^e siècle, Traité des deux arts en médecine vétérinaire*, Éditions Errance, Paris, 2006.

Ms. 21 <i>furūsiyya Taymur</i> 822/1419 seul le microfilm (n°22973 <i>arabī</i>) est disponible	نزهة النفوس في لعب الدبّوس	Alṭanbuḡā al-Ḥusāmī al-Ašrafī al-Šahīr, connu sous le nom d'Aṭāḡuq, 822/1419	

Bien que classé comme un traité en arabe, **il s'agit d'un traité de masse d'arme écrit directement en turc kipchak**, le seul traité signé sur cette arme qui nous soit parvenu de l'époque mamlûke. Dans son introduction en arabe, l'auteur explique que plusieurs maîtres lui ont enseigné le maniement de cette arme et qu'il a voulu ici retranscrire le meilleur de sa formation pour en faire un manuel du guerrier. Des trente-cinq *bunūd* généralement connus dans d'autres ouvrages, il en tire six essentiels, avec quarante type de coups de masse. Il évoque aussi le combat rapproché.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 176-177.

Ms. 23 <i>furūsiyya Taymur</i>	الاحكام الملوكية و الضوابط الناموسية في فن القتال في البحر	Muḥammad Ibn Manglī al-Qāhirī († 784/1382)	

Il s'agit d'un traité sur la guerre navale, unique en son genre en littérature arabe. L'auteur y livre des plans de bataille, des informations sur les navires, leur équipement et leur armement, notamment en armes à feu, et des conseils pour les soldats marins.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 179 ; Brockelmann, *GAL, op. cit., suppl. II* (1938), p. 167 ; Albrecht Fuess, "Rotting Ships and Razed Harbors : The Policy of the Mamlûks", dans *Mamlūk Studies Review* 5, 2001, p. 70-71.

Ms. 81 <i>furūsiyya</i> Taymūr	Catalogué المقامة الصلاحية في الخيل و البيطرة والفروسية	Anonyme,	BnF, ms. 2817* ; Furusiyya Art Foundation ; Istanbul University Library, ms. AY 4689*

Il s'agit d'un traité sur les chevaux, leurs races et maladies, qui prend la forme d'un long poème didactique rimé en *rī*, chaque vers étant suivi d'un commentaire avisé en prose, qui constitue l'attrait principal de l'ouvrage. Ce type de traité en vers est très rare pour ce genre de sujet, alors qu'il est assez fréquent pour l'archerie ou la chasse.

Le texte commence par une relation de traditions relatives à l'origine du cheval sous la forme d'une discussion entre Saladin et des courtisans, puis l'auteur se lance dans une étude détaillée de l'anatomie du cheval, avant de fournir quelques informations sur l'entraînement des chevaux, les armes, le harnachement et les techniques de combat. Les diverses versions présentent quelques différences de versification, mais les illustrations sont identiques, bien que ne présentant pas les mêmes qualités d'exécution. Elles proposent des représentations de chevaux sous diverses coupes, parfois sellés, avec des annotations précises sur certains détails anatomiques. La copie d'Istanbul, composée au *xv*^e siècle, aurait servi de modèle aux autres versions répertoriées.

Cet ouvrage a été attribué à Wahb ibn Munabbih sous le titre de *كتاب في علم سياسة الخيل*, ce que réfutent T. Bittar et al-Sarraf. Pour ce dernier, il aurait été écrit vers la fin du *vii*^e/*xiii*^e siècle (Bittar suggère éventuellement le *viii*^e/*xiv*^e siècle), par un homme proche de la classe militaire des Mamlûks, et qui devait posséder de solides connaissances en *furūsiyya al-ḥarbiyya*.

Cette version ne porte pas les commentaires.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 157-158 ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 75 ; T. Bittar, « A Manuscript of the *Kitāb al-bayṭara* in the Bibliothèque Nationale, Paris » dans *Furūsiyya*, D. Alexander (ed.), *op. cit.* p. 158-161 ; illustrations dans *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, p. 75, 86, 124-125.

Ms. 100 <i>furūsiyya</i> Taymūr	قطر السيل في امر الخيل	Sarāğ al-Dīn ‘Umar ibn Raslān al-Bulqīnī († en 805 / 1402)	‘Ārif Hikmat Library, ms. ḥadīṭ 57 ; Iraqi Museum Library, ms. 17108 ; Suhag Library, ms. <i>adab</i> 559 ; Süleymaniye, ms. Şehid ‘Alī Paşa 1549 et 2138

Compilation mamlûke de divers traités sur les chevaux, ce traité est en fait un abrégé du *Faḍl al-ḥayl* (فضل الخيل) d'al-Dimyāṭī, avec des ajouts sur les questions d'hippologie, d'équitation et d'exercices pour les tournois.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 160 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 8.

Ms. 12 <i>şina‘āh</i>	انس الملا بوحش الفلا	Muḥammad ibn Manglī al-Qāhirī († 784/1382)	BnF, ms. 2832/1

Cet ouvrage sur la chasse est largement basé sur des sources abbassides, notamment al-Asadi, Ibn Aḥī Hizām, Ḥuṣāğim et al-Jāḥiẓ pour ce qui concerne les sujets de chasse proprement dits. Cependant, le premier tiers de son ouvrage est un travail original où ce commandant de la ḥalqa donne des recommandations de son cru sur les chevaux, le harnachement et l'utilisation de certaines armes.

Cette version a été écrite d'après une version autographe, si l'on en croit le colophon.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p.151 et 190, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 102 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; A. Vernay-Nouri, "Chevaux et pratiques", *op. cit.*, p. 79 ; *supra*, p. 129-138.
- Édition par Muḥammad 'Isa Ṣāliḥiyya, Damas, 1993 ; Édition et traduction : *Traité de vénerie de Sid Mohamed el-Mangali*, trad. de Florian Pharaon, Paris, 1880 ; Traduction : *De la chasse : Commerce des grands de ce monde avec les bêtes sauvages des déserts sans ondes*, trad. et annotations par F. Viré, Paris, 1984.

Ms. 1610 <i>ṭibb</i>	الفروسية و البيطرة في علامات الخيول و علاجها	Attribué à Abū Ḥazām ibn Ya'qūb al-Čīlī mais dû à Ibn Aḥī Ḥizām	Baghdad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār</i> * et 1938/1 <i>al-aṭār</i> * ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, ms. 23416* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beatty, mss. 3073*, 3220*, 3319*, 3889* et 4161* ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 'āmm* ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.

- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāhib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif ʿĀḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Hizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

DĀR AL-KUTUB AL-ẒĀHIRIYYA, DAMAS

Ms. 71 'āmm (ou ṭibb ?)	الفروسية و البيطرة	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghdad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār</i> et 1938/1 <i>al-aṭār</i> ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, ms. 23416* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beatty, mss. 3073*, 3220*, 3319* et 3889* et 4161* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb</i> * ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528 ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p. p. 38-41 et 50-75.
- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medecine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif Āḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn al-Ḥizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

ESCORIAL LIBRARY, MADRID

Ms. ar. 903	الجمهرة في علم البيزرة	Abū al-Rūḥ ʿĪsā Ibn ʿAlī Ḥasān al-Asadī al-Baḡdādī, composé entre 550-570/1155-1174 ou bien plus tard, autour de 638/1240	<u>Copies complètes</u> : Asiatic Society of Bengal Library, ms. 865 M9 ; Ayasofia ms. 3813 <u>Copies du 2^e volume</u> : BL, ms. Add 23417 ; Iraqi Museum Library, ms. 22147

C'est un traité de chasse général, qui ne focalise pas, comme son titre pourrait le laisser penser, sur la fauconnerie. Pour al-Sarraf, **il s'agit de la contribution la plus importante dans le domaine de la chasse dans le monde arabo-musulman.**

L'auteur tire son savoir aussi bien de son expérience pratique que de ses lectures. Cet ouvrage en deux volumes est un travail de synthèse sur la littérature cynégétique orientale. Le premier volume est consacré à la technique, le second au traitement et soin de toutes sortes de prédateurs et autres animaux.

Les données recueillies n'ont pas permis d'établir avec certitude la période de rédaction de cet ouvrage : pour S. al-Sarraf, il aurait été rédigé entre 550-570/115-1174. F. Viré donne lui une date plus récente, autour de 638/1240.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 189-190 ; F. Viré, *De la Chasse*, *op. cit.*, p. 15-17.
- Publication partielle par D. C. Phillot et R.F. Azoo : dans *Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengal* 3 (1907), p. 139-143, 173-178, 401-403 et 599-600.

Ms. 1652	تحفة الانفس وشعاع سكان الاندلس	Ibn Huḍayl al-Andalusī composé en 736/1361	

Il s'agit d'un traité général de *furūsiyya* composé pour le sultan naṣride de Grenade. L'auteur se réfère tout au long de l'ouvrage à un grand nombre de hadiths, de traditions et de poèmes relatifs aux chevaux qui font de son travail une vraie somme de connaissance sur ces sujets. Il traite principalement d'hippologie, d'hippiatrie, d'équitation, et de maniement de diverses armes.

- Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II (1938), p. 379.
- Édité par Louis Mercier, *L'Ornement des âmes et la devise des habitants d'el Andalus, traité de guerre sainte islamique*, éd. Geuthner, Paris, 1936.

EVKAF MUSEUM LIBRARY, ISTANBUL

Ms. 2107	sans titre originellement, mais parfois titré الفروسية و العلاج الخيل ou كامل الصناعة في علم الفروسية و الشجاعة	Catalogué anonyme mais dû à Badr al-Dīn Baktūt al-Rammāḥ al-Ḥāzindārī al-Ẓāhirī	Ayasofia, ms. 4826/1 ; BnF, ms. 2830/1 ; BL, ms. Or. 3631 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 4m <i>funūn al-</i> <i>ḥarbiyya</i> ; Maktabat al-ḥizāna al-ʿAmmā, ms. 226/1 ; Topkapı, ms. Ahmet III 3471/5

L'auteur de ce traité général de *furūsiyya* écrit à la fin du VII^e/XIII^e siècle et surtout destiné aux novices était soldat dans la *ḥalqa*. Il s'agit du plus ancien traité général de *furūsiyya* mamlūk qui nous soit parvenu. Maître réputé dans le maniement de lance, Baktūt livre ici les 7 *bunūd* de lance essentiels qu'il a tiré d'après l'enseignement des maîtres du passé. Il consacre aussi une partie de son travail aux soins à apporter aux chevaux, à l'entraînement en l'archerie et à l'alternance des armes sur le champs de bataille.

Le texte original ne semble pas avoir porté de titre, aussi a-t-il survécu sous différents noms.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 195-196. Mercier, *Parure*, *op. cit.* p. 387 et 392 (à propos de la version conservé à la BnF).

FATIH MOSQUE LIBRARY, ISTANBUL

Ms. 3483	كتاب تفريج الكروب في تدبير الحروب	‘Umar al-Awsī al-Anṣārī (né en 754/ 1353 ou 760-761/1359, mort en 810 ou 811/1409)	Princeton University Library ELS Yahūdah 3954/2

Il s'agit d'un long traité de conseils au prince, portant principalement sur la stratégie, l'organisation de l'armée et les tactiques.

D'après al-Sarraf, il fait de très large emprunts à l'auteur abbasside al-Harṭamī.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 179 ; Brockelmann, *GAL, op. cit., suppl. II/2 (1949)*, p. 168 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. ; *supra*, p. 138-145 ; R.B. Sergeant, dans *BSOAS*, 1962, p. 25.

• Édition et traduction par Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*

Ms. 3508	القوانين السلطانية في الصيد	Abū al-Naṣr al-Qāsim ibn ‘Alī al-Zaynabī al-‘Abbāsī († en 563/1167) composé autour de 555/1160	Il existe un microfilm de ce manuscrit à Ma‘had al-Maḥṭūṭāt qui est catalogué de façon erronée comme étant un traité mamlūk dédié au calife al-Mustanjid d'Égypte (859-894/1455/1479).

Il s'agit d'un traité de chasse composé pour les califes abbassides al-Muqtafi et al-Mustağid par un membre de la noblesse, à une époque pour le souverain abbasside vient de retrouver le droit de chasse qui lui avait été retiré sous les Buyides et les premiers Seljoukides. **C'est un manuel de chasse royale complet et clair.** L'auteur s'est servi de sources antérieures, que cet ouvrage permet de vérifier. On y trouve non seulement des informations sur la chasse elle-même (vénerie, fauconnerie, poème sur la chasse, les chasses des premiers califes abbassides), mais également des données sur les chevaux, les armes (épée, lance), l'archerie et le polo, les tables astrologiques et les méthodes pour trouver la *qibla*.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 188-189 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 64, 111-113 et *passim*.

Ms. 3509			
Ms. 3509/2 fol. 9r-33v	كتاب قي الغزو والجهاد وترتيب اللعب بالرمح وما يتعلق	Attribué à Nağm al-Dīn Ḥasan al-Aḥḍad al-Rammāḥ († en 694/1295-1296)	Ayasofia, ms. 3799
Ms. 3509/8	تحفة المجاهدين في العمل بالميادين	Lāğīn ibn ‘Abd Allāh al-Ḍahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ († 738/1337).	Ayasofiya mss. 2899a/3 et 4196/2 ; Baghdad Köskü, ms. 370/1 ; BnF, ms. 6604/1* ; Fatih Mosque library, ms. 3512/4 ; Maktaba al-Aḥmadiyya, ms. 1372 ; Nuruosmaniye Mosque, ms. 2294/2 ; Rampur Riza Library, ms. 3524 ; Staatsbibliothek, ms 5552 ; Topkapı, ms. Ahmet III 2129/3

Le premier opuscule contient 72 *bunūd* de lance. Les exercices sont plus détaillés que dans le manuscrit d'Ayasofia.

- H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 132.

Le deuxième opuscule contient le plus célèbre traité de *mayādīn* (combats simulés de lance selon un parcours préétabli, sorte de carrousels des lanciers) mamlūk. Des schémas permettent de visualiser les mouvements des cavaliers lanciers. Il ne faut confondre l'auteur avec son fils Muḥammad Ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ qui a aussi écrit un traité de *mayādīn* (cf. Ayasofia Library, ms. 3799/1 et Leiden University Library, ms. 1418).).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 166 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 132 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, illustration p. 69 et notice 36 p. 107.

Ms. 3510 1 ^e moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	كتاب الخيول و الفروسية	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghbad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār</i> * et 1938/1 <i>al-aṭār</i> * ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, ms. 23416* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beaty, mss. 3073*, 3220*, 3319*, 3889* et 4161* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb</i> * ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>‘āmm</i> * ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

Cette copie a été écrite pour l'émir aḥūr du sultan al-Nāṣir Muḥammad ibn Qalāwūn.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 123 ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-'Awwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.

- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early 'Abbāsīd Period", *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū 'Abd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn 'Alī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, 'Ārif Āḥmad 'Abd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippiatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة", von Muḥammad ibn Ya'qūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 3512/4	تحفة المجاهدين في العمل بالميادين	Lāğīn ibn ‘Abd Allāh al-Ḍahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ († 738/1337).	Ayasofiya ms. 2899a/3 et 4196/2 ; Baghdad Köskü, ms. 370/1 ; BnF, ms. 6604/1* ; Fatih Mosque library, ms. 3509/8 ; Maktaba al-Aḥmadiyya, ms. 1372 ; Nuruosmaniye Mosque, ms. 2294/2 ; Rampur Riza Library, ms. 3524 ; Staatsbibliothek, ms 5552 ; Topkapı, ms. Ahmet III 2129/3

Il s'agit du traité de *mayādīn* (combats simulés de lance selon un parcours préétabli, sorte de carrousels des lanciers) le plus célèbre sous les Mamlûks. Des schémas permettent de visualiser les mouvements des cavaliers lanciers. Il ne faut confondre l'auteur avec son fils Muḥammad Ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ qui a aussi écrit un traité de *mayādīn* (cf. Ayasofia Library, ms. 3799/1 et Leiden University Library, ms. 1418).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL, op. cit., suppl. II (1938)*, p. 166 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 129-130 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 8 ; *Chevaux et cavaliers arabes, op. cit.*, illustration p. 69 et notice 36 p. 107.

Ms. 3513 début x ^e /xvi ^e siècle	كتاب الكمال في الفروسية و انواع السلح و اداب العمل بذلك و صفات السيوف و الرماح	Catalogué anonyme mais écrit par Ibn Aḥī Ḥizām	<u>Versions arabes</u> : Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3m <i>funūn al-ḥarbiyya</i> * ; Köprülü Mehmed Paşa Library, ms. 1361* ; Maktaba al-Baladiyya, ms. 1201b* ; Nuruosmaniye Library, ms. 3915*; Topkapı, ms. Ahmet III 2515/1* <u>Traduction en turc kipchak</u> : Topkapı, ms. Ahmet III 3468, version abrégée <u>Traduction en turc ottoman</u> : Topkapı, ms. <i>hazina</i> 415.

Il s'agit du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, modèle de tout traité ultérieur et intégré en partie dans nombres d'entre eux. Il est souvent référencé avec des titres différents et comme anonyme ou sous de fausses attributions. Si l'auteur a pu puiser dans les travaux d'autres auteurs, tel al-Kindī sur l'épée et al-Ṭabarī sur l'archerie, ce travail est surtout le fruit de sa grande expérience. Il aborde ici l'équitation, le maniement de diverses armes (lance, javelot, arc, épée, bouclier), le polo et la chasse. Les nombreuses copies et traductions attestent de son importance.

Cette version a été écrite pour la librairie privée du sultan mamlûk al-Ġawrī, et comporte un magnifique frontispice en or et en couleurs.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 173, 192-193 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 124 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.
- Traduction anglaise par Kuturluş Öztöpcü, *Münyetü'l-ğuzât*, *op. cit.*, d'après la version abrégée traduite en turc kipchak.

Ms. 4090	كتاب المصيد و المطارد	Abū al-Faṭḥ Maḥmūd Ibn Muḥammad Ibn al-Ḥusayn Ibn al-Sindī Ibn Šāhik connu sous le nom de Kušāğim († en 360/970)	Bayezit Library, ms. 2592

Il s'agit d'un traité de chasse abordant les thèmes de la chasse aux oiseaux à l'arc à jalet (*qaws al-bundūq*), la vénerie et fauconnerie. Il a servi à Ibn Aḥī Hizām pour la rédaction de son traité B sur ces sujets, mais a également été diffusé hors du milieu de la chasse par son aspect littéraire.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", op. cit. p. 186-187 ; A. Vernay-Nouri, *Chevaux et cavaliers arabes*, op. cit., p. 79.

INSTITUT D'ÉTUDES ORIENTALES, ST PETERSBOURG

Ms. C-686	كتاب المخزون جامع الفنون	Attribué à Ibn Aḥī Ḥizām, daté de 875/1470	BnF, ms. 2824

Il s'agit d'un traité de vulgarisation faussement attribué à Ibn Aḥī Ḥizām, dont le nom a d'ailleurs été écorché en Ibn Aḥī Ḥazām. Il contient la leçon sur l'entraînement du cheval et du cavalier de son auteur supposé, notamment son fameux passage sur l'entraînement dans le *nāverd*, mais aussi les *bunūd* de lance d'al-Aḥḍad, une section sur les armes incendiaires inspirée de diverses sources, et enfin une section sur l'entraînement du cavalier en langue vernaculaire.

Ce manuscrit est illustré, ce qui permet de noter quelques détails de harnachement qui ont fait l'objet d'un certain développement de la part de Mercier. Il a été réalisé pour un grand personnage de la cour des Mamlûks dont le nom a été effacé, peut-être le sultan Qā'itbay.

• Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 391, 394-397 ; Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 154 et 172 ; « Évolution du concept de *furûsiyya* », p. 71 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, illustration p. 66 et 77 et notice 34, p. 104-105.

IRAQĪ MUSEUM LIBRARY

Ms. 17108	قطر السيل في امر الخيل	Sarāğ al-Dīn ‘Umar ibn Raslān al-Bulqīnī († en 805 / 1402)	‘Ārif Ḥikmat Library, ms. ḥadīṭ 57 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 214 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Suhag library, ms. <i>adab</i> 559 ; Süleymaniye, mss. Şehid ‘Alī Paşa 1549 et 2138

Compilation mamlûke de divers traités sur les chevaux, ce traité est en fait un abrégé du *Faḍl al-ḥayl* (فضل الخيل) d'al-Dimyātī, avec des ajouts sur les questions d'hippologie, d'équitation et d'exercices pour les tournois.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 160 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 8.

Ms. 22147	الجمهرة في علم البيزرة	Abū al-Rūḥ ‘Īsā Ibn ‘Alī Ḥasān al-Asadī al-Bağdādī, composé entre 550-570/1155-1174 ou bien plus tard, autour de 638/1240	<u>Copies complètes</u> : Asiatic Society of Bengal Library, ms. 865 M9 ; Ayasofia ms. 3813 ; Escorial ms. ar. 903 <u>Copies du 2^e volume</u> : BL, ms. Add 23417

C'est un traité de chasse général, qui ne focalise pas, comme son titre pourrait le laisser penser, sur la fauconnerie. Pour al-Sarraf, **il s'agit de la contribution la plus importante dans le domaine de la chasse dans le monde arabo-musulman.**

L'auteur tire son savoir aussi bien de son expérience pratique que de ses lectures. Cet ouvrage en deux volumes est un travail de synthèse sur la littérature cynégétique orientale. Le premier volume est consacré à la technique, le second au traitement et soin de toutes sortes de prédateurs et autres animaux.

Les données recueillies n'ont pas permis d'établir avec certitude la période de rédaction de cet ouvrage : pour S. al-Sarraf, il aurait été rédigé entre 550-570/115-1174. F. Viré donne lui une date plus récente, autour de 638/1240.

Il s'agit ici d'une copie du deuxième volume.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 189-190 ; F. Viré, *De la Chasse*, *op. cit.*, p. 15-17.
- Publication partielle par D. C. Phillot et R.F. Azoo : dans *Journal and Proceedings of the Asiatic Society of Bengal* 3 (1907), p. 139-143, 173-178, 401-403 et 599-600.

Ms. 34310/3 773/1371	مستند الاجناد في الات الجهاد	Badr al-Dīn ibn Jamā'ah	

Il s'agit d'une compilation de traités sur les armes et armures faite à l'époque mamlûke à partir de traités abbassides, de hadiths et d'ouvrages littéraires (*adāb*).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 183.
- Édition de Usāmah Nāṣir al-Naqšbandī, Bagdad, 1983.

Ms. 9405/°Azāwī	titre ? غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres	Catalogué anonyme, mais écrit par Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII^e/XIV^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍāʿiyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>šināʿa</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Šaʿbān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.
- Édition Dār ʿAmmār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

ISTANBUL UNIVERSITY LIBRARY

Ms. AY 4689 ix ^e /xv ^e siècle	كتاب الرزقة في معرفة الخيل و اجناسها و امرادها و ادويتها ou كتاب شرح المقامة الصلاحية في الخيل و البيطرة (après Al-Sarraf)	Anonyme,	BnF, ms. 2817* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 81 <i>furūsiyya</i> Taymūr* ; Furūsiyya Art Foundation

Il s'agit d'un traité sur les chevaux, leurs races et maladies, qui prend la forme d'un long poème didactique rimé en *rī*, chaque vers étant suivi d'un commentaire avisé en prose, qui constitue l'attrait principal de l'ouvrage. Ce type de traité en vers est très rare pour ce genre de sujet, alors qu'il est assez fréquent pour l'archerie ou la chasse.

Le texte commence par une relation de traditions relatives à l'origine du cheval sous la forme d'une discussion entre Saladin et des courtisans, puis l'auteur se lance dans une étude détaillée de l'anatomie du cheval, avant de fournir quelques informations sur l'entraînement des chevaux, les armes, le harnachement et les techniques de combat. Les diverses versions présentent quelques différences de versification, mais les illustrations sont identiques, bien que ne présentant pas les mêmes qualités d'exécution. Elles proposent des représentations de chevaux sous diverses coupes, parfois sellés, avec des annotations précises sur certains détails anatomiques. La copie d'Istanbul, composée au xv^e siècle, aurait servi de modèle aux autres versions répertoriées.

Cet ouvrage a été attribué à Wahb ibn Munabbih sous le titre de كتاب في علم سياسة الخيل, ce que réfutent T. Bittar et al-Sarraf. Pour ce dernier, il aurait été écrit vers la fin du VII^e/XIII^e siècle (Bittar suggère éventuellement le VIII^e/XIV^e siècle), par un homme proche de la classe militaire des Mamlûks, et qui devait posséder de solides connaissances en *furūsiyya al-ḥarbiyya*.

Cette copie a été composée pour la bibliothèque Yalbāy min Qānī Bāy al-Hamzāwī.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 157-158, A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 75 ; T. Bittar, « A Manuscript of the *Kitāb al-bayṭara* in the Bibliothèque Nationale, Paris » dans *Furūsiyya*, D. Alexander (ed.), p. 158-161 ; illustrations dans *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, p. 75, 86, 124-125.

KONYA LIBRARY

Ms. Yusuf Aga 5009	تذكرة الهروية في الحيل الحربية	Taqī al-Dīn Abū al-Ḥasan ‘Alī ibn Bakr al- Harawī , composé entre 588/1192 et 611/1215	‘Atif Efendi Library, ms. 2018 ; Ayasofia, ms. 2857 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 2299 <i>adab</i> ; Nuruosmaniye Library, ms. 2298

Il s'agit d'un court ouvrage de conseils pratiques aux souverains (le destinataire réel de l'ouvrage n'est pas mentionné par l'auteur) pour mener les affaires de la guerre, pour qu'ils s'entourent du personnel compétent et prennent des décisions réalistes et concrètes lorsque la bataille est engagée, sans toutefois aborder de façon approfondie les recommandations techniques. L'auteur en effet est connu pour être ascète, un sage, peu au courant des manœuvres tactiques en tant que telles. Il livre surtout des conseils pragmatiques pour un prince jaloux de son autorité.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178-179 ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, p. 264-265 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 14 ; *supra*, p. 76-81.
- Édition et traduction par J. Sourdel-Thomine, " Les Conseils du šayḥ al-Harawī à un prince ayyūbide", dans *Bulletin d'études orientales*, t. XVII, p. 205-266.

KÖPRÜLÜ MEHMED PAŞA LIBRARY

Ms. 470	كتاب في علم الرماية بالنشّاب و هصله و مذهبيه	Abū al-Ḥasan ʿAlī ibn ʿAbd Allāh ibn Nabīl	

Il s'agit du commentaire d'une poésie de Ṣāliḥ al-Šāġūrī, *Al-Qaṣīda al-lāmiyya*, sur les principes du tir à l'arc, ses modalités et ses règles (cf. BnF 6604/3), écrits par un archer égyptien.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 166.

Ms. 1212	الافادة و التبصير لكل رامن مبتدء او ماهر نحرير بالسحم الطويل و القصير	Abū Muḥammad Ġamāl al-Dīn ʿAbd Allāh Ibn Maymūn al-Murrākīšī fin VII ^e /XIII ^e ou début VIII ^e /XIV ^e siècle	Chester Beatty, ms. 5144 ; Köprülü Mehmed Paşa Library, ms. 1213 ; Princeton University Library, ms. 793*

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour novices et archers confirmés, écrit par un auteur marocain. Basé sur des sources abbassides, il était apprécié à l'époque mamlûke, dont il constitue l'une des principales sources. Al-Sarraf le considère comme le meilleur traité d'archerie qui soit parvenu jusqu'à nous.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 167-168 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p.38, 80-90, 358-361 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*,

op. cit., p. 17 ; *supra*, p. 94-101.

- Traduction par Faris et Elmer, *Arab Archery*, *op. cit.*

Ms. ms. 1213	الافادة و التبصير لكل رامن مبتدء او ماهر نحرير بالسحم الطويل و القصير	Abū Muḥammad Ġamāl al-Dīn ‘Abd Allāh Ibn Maymūn al-Murrākiṣī fin ^{vii} / ^{xiii} ^e ou début ^{viii} / ^{xiv} ^e siècle	Chester Beatty, ms. 5144 ; Köprülü Mehmed Paşa Library, ms. 1212 ; Princeton University Library, ms. 793*

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour novices et archers confirmés, écrit par un auteur marocain. Basé sur des sources abbassides, il était apprécié à l'époque mamlûke, dont il constitue l'une des principales sources. Al-Sarraf le considère comme le meilleur traité d'archerie qui soit parvenu jusqu'à nous.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 167-168 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p.38, 80-90, 358-361 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 17 ; *supra*, p. 94-101.
- Traduction par Faris et Elmer, *Arab Archery*, *op. cit.*

Ms. ms. 1294	مختصر سياسة الحروب	Al-Ḥalīl ibn Al-Hayṭam al-Harṭamī al-Ša‘rānī, ⁱⁱⁱ / ^{ix} ^e siècle	

Il s'agit d'un traité sur les arts de la guerre, version abrégée d'un travail encyclopédique beaucoup plus important, كتاب الحيل والمكائد في الحروب, d'où l'absence fréquente de précisions, d'exemples concrets et de développements. La version primitive a tôt disparue, et même cette version abrégée semble avoir été rapidement rare. Cependant d'après al-Sarraf, le traité d'al-Anṣarī تفريج الكروب في تدبير الحروب (édité et traduit par Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*) est une citation quasi *verbatim* de ce traité-ci.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 177-178 et 179 ; Abbès Zouache, *Armées et combats*, *op. cit.*, p. 133-135 ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, p. 253-257 ; *supra*, p. 138-145.
- Édition par Abd al-Ra'ūf 'Awn, *Muḥtaṣar siyasaṭ al-ḥurūb li'l-Haṭṭamī ṣāḥib al-Ma'mūm*, Le Caire, 1963; édition commentée G. Zoppoth, *Die pseudo-aristotelische Schrift "Das Buch der Kriegstaktik"*, thèse de doctorat, Université de Vienne, 1951.

Ms. 3513	كتاب في علم بالفروسية والعمل بها	Catalogué anonyme, mais écrit par Ibn Aḥī Hizām	<u>Versions arabes</u> : Dār al-kutūb al-miṣriyya, ms. 3m <i>funūn ḥarbiyya</i>* ; Fatih Mosque Library ms 3513* ; Maktabat al-Baladiyya, ms. 1201b* ; Nuruosmaniye Library, ms. 3915* ; Topkapı, ms. Ahmet III 2515/1* <u>Traduction en turc kipchak</u> : Topkapı, ms. Ahmet III 3468, version abrégée <u>Traduction en turc ottoman</u>: Topkapı, ms. <i>hazina</i> 415

Il s'agit du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, modèle de tout traité ultérieur et intégré en partie dans nombres d'entre eux. Il est souvent référencé avec des titres différents et comme anonyme ou sous de fausses attributions. Si l'auteur a pu puiser dans les travaux d'autres auteurs, tel al-Kindī sur l'épée et al-Ṭabarī sur l'archerie, ce travail est surtout le fruit de sa grande expérience. Il aborde ici l'équitation, le maniement de diverses armes (lance, javelot, arc, épée, bouclier), le polo et la chasse. Les nombreuses copies et traductions attestent de son importance.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 173, 192-193 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.
- Traduction anglaise par Kuturluş Öztopçu, *Münyetü'l-ğuzât*, *op. cit.*, d'après la version abrégée traduite en turc kipchak.

LANDESBIBLIOTHEK OF GOTHA

Ms. 1340	النهاية في علم الرماية	Ḥusayn Ibn ‘Abd al-Raḥmān al-Yūnīnī (ou al-Yūnānī) († en 650 / 1252)	Assad National library, ms. 22 Zayyat, <i>al-adabiyyāt al-manẓūma</i> , Ayasofia, mss. 2952 et 4051 ; Chester Beatty library, ms. 3158/1 ; General Library of Manisa, ms. 1145/3 ; Leiden University, ms. 1416 ; Maktaba al-baladiyya, ms 81 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Necip Paşa Library, ms. 333/3

Il s'agit probablement du traité d'archerie le plus important écrit dans la Syrie ayyûbide d'après al-Sarraf, l'auteur ayant été un archer de renom. Il se dit être l'héritier des grands maîtres du passé : c'est lui en effet qui a introduit l'idée que les trois grands maîtres fondèrent des écoles en fonction de leur caractéristiques physiques, notion qui, bien que non prouvée, fut largement reprise par les Mamlûks puisque cet ouvrage fut l'une de leurs principales sources.

Largement basé sur les traités abbassides, notamment ceux des trois grands maîtres qui posèrent les fondamentaux de cet art, il fournit aussi des renseignements sur les pratiques et l'équipement de l'archerie en son temps.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 166-167.

LEIDEN UNIVERSITY LIBRARY

Ms. 74 daté post x ^e /xvi ^e siècle	titre ? غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du viii ^e /xiv ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Maktaba al-Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>ṣinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167, *suppl. II/2* (1949), p. 169 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.
- Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Ms. 92	كتاب الحيل في الحروب وفتح المدائن و حفظ الدروب	Anonyme, compilé à la fin du III ^e /IX ^e ou début du IV ^e /X ^e siècle.	Ayasofia, mss. 2875, 3086/7, 3186/1 et 3187 ; BL, ms. add. 14055 ; Leiden University, ms. 499 ; Topkapı, mss. Ahmet III 3469/2 et Ahmet III 3467/1

Compilation de l'époque abbasside sur l'organisation militaire et les stratagèmes de guerre. Il comporte les premiers chapitres du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, un chapitre sur les stratagèmes, inspiré, d'après l'auteur, d'un texte grec et de la sagesse d'Alexandre le Grand, et une section sur les armes incendiaires qui en fait le livre de *furūsiyya* le plus ancien traitant de ce sujet.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178, Reinaud et Favé dans « Feu grégeois », 1849, *op. cit.*, p. 262-282, et « Art militaire », *op. cit.*, p. 198-199 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 16 ; Agnès Carayon, « Armes toxiques et feux d'artifices » *op. cit.*

Ms. 287	السيوف و أجناسها السيوف ou اجناس السيوف	Abū Yusūf Ya'qūb Ibn Ishāq al- Kindī († vers le milieu du III ^e /IX ^e siècle)	Ayasofia, ms. 4833 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3640

Il s'agit d'un travail abbasside composé pour le calife al-Mu'taṣim **sur les différents types de lame**, fruit d'une longue et patiente expérience de l'auteur auprès des fabricants d'épées. Son œuvre est passée à la postérité surtout grâce à celle d'Ibn Aḥī Ḥizām qui s'y est largement référé dans la partie de son propre traité concernant les épées.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 181-182 ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, p. 251-252.
• Traduction partielle par Purgstall-Hammer, "Sur les lames des orientaux", dans *Journal Asiatique*, 1854, p. 66-80 ; Edition et traduction par 'Abd al-Raḥmān Zakī dans

Nashrat Kullīyat al-Ādāb, Jāmīʿat al-Qāhira 14 n°2 (1952).

Ms. 499	كتاب الحيل في الحروب وفتح المدائن و حفظ الدروب	Anonyme, compilé à la fin du III ^e /IX ^e ou début du IV ^e /X ^e siècle.	Ayasofia, mss. 2875, 3086/7, 3186/1 et 3187 ; BL, ms. add. 14055 ; Leiden University, ms. 92 ;Topkapı, ms. Ahmet III 3469/2 et 3467/1

Compilation de l'époque abbasside sur l'organisation militaire et les stratagèmes de guerre. Il comporte les premiers chapitres du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, un chapitre sur les stratagèmes, inspiré, d'après l'auteur, d'un texte grec et de la sagesse d'Alexandre le Grand, et une section sur les armes incendiaires qui en fait le livre de *furūsiyya* le plus ancien traitant de ce sujet.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178, Reinaud et Favé dans « Feu grégeois », 1849, *op. cit.* p. 262-282, et « Art militaire », *op. cit.*, p. 198-199 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 16 ; Agnès Carayon, « Armes toxiques et feux d'artifices » *op. cit.*

Ms. 528	الفروسية و البيطرة	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghdad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār</i> et 1938/1 <i>al-aṭār</i> ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, ms. 23416* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beatty, mss. 416*, 3073*, 3220*, 3319* et 3889* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb</i> * ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>ʿāmm</i> ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Süleymaniye, ms. 3608* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 7 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.
- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.* Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif ʿĀḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippiatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttalī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 1416	النهاية في علم الرماية	Ḥusayn Ibn ‘Abd al-Raḥmān al-Yūnīnī (ou al-Yūnānī) († en 650 / 1252)	Assad National library, ms. 22 Zayyat, <i>al-adabiyyāt al-manẓūma</i> ; Ayasofia, mss. 2952 et 4051 ; Chester Beatty, ms. 3158/1 ; General Library of Manisa, ms. 1145/3 ; Landesbibliothek of Gotha, ms. 1340 ; Maktaba al-baladiyya, ms. 81 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Necip Paşa Library, ms. 333/3 ;

Il s'agit probablement du traité d'archerie le plus important écrit dans la Syrie ayyûbide d'après al-Sarraf, l'auteur ayant été un archer de renom. Il se dit être l'héritier des grands maîtres du passé : c'est lui en effet qui a introduit l'idée que les trois grands maîtres fondèrent des écoles en fonction de leur caractéristiques physiques, notion qui, bien que non prouvée, fut largement reprise par les Mamlûks puisque cet ouvrage fut l'une de leurs principales sources.

Largement basé sur les traités abbassides, notamment ceux des trois grands maîtres qui posèrent les fondamentaux de cet art, il fournit aussi des renseignements sur les pratiques et l'équipement de l'archerie en son temps.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 166-167.

Ms. 1418	بغية القاصدين بالعمل في ميادين	Muḥammad Ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ , daté de 780/1378.	Ayasofia, ms. 3799/1

Il s'agit d'un traité de *mayādīn*, combats simulés de lance selon un parcours préétabli (sorte de carrousels des lanciers), écrit pour le gouverneur d'Alep Sayf al-Dīn ‘Āṣiqṭīmūr al-Mārdīnī al-Nāṣirī († en 791/1389).

Cet auteur est le fils du grand maître de lance Lāğīn Ibn ‘Abd Allāh al-Ḍahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ, avec lequel il ne faut pas le confondre, et qui lui aussi a écrit des traités de *mayādīn*.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL, op. cit., suppl. II (1938)*, p. 167 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 9.

MAKTABA AL-AḤMADIYYA, TUNIS

Ms. 1372	تحفة المجاهدين في العمل بالميادين	Lāǧīn ibn ‘Abd Allāh al-Ḍahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ († en 738/1337).	Ayasofiya, ms. 2899a/3 et 4196/2 ; Baghdad Köskü 370/1 ; BnF, ms. 6604/1* ; Fatih Mosque library, mss. 3512/4, 3509/8 ; Nuruosmaniye Mosque, ms. 2294/2 ; Rampur Riza Library, ms. 3524 ; Staatsbibliothek, ms 5552 ; Topkapı, ms. Ahmet III 2129/3

Il s'agit du traité de *mayādīn*, combats simulés de lance selon un parcours préétabli (sorte de carrousels des lanciers), le plus célèbre sous les Mamlûks. Des schémas permettent de visualiser les mouvements des cavaliers lanciers. Il ne faut confondre l'auteur avec son fils Muḥammad Ibn Lāǧīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ qui a aussi écrit un traité de *mayādīn* (cf. Ayasofia Library, ms. 3799/1 et Leiden University Library, ms. 1418).

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL, op. cit., suppl. II (1938)*, p. 166 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 8 ; *Chevaux et cavaliers arabes, op. cit.*, illustration p. 69 et notice 36 p. 107.

Ms. 14290	الكافي في البيزرة	‘Adb al-Raḥmān ibn Muḥammad al-Baladī	

Il s'agit d'un traité portant exclusivement sur l'art de la fauconnerie, écrit par un maître en la matière, qui se fonde non seulement sur sa propre expérience, mais aussi sur celle des confrères qu'il a pu rencontrer. Il s'est également servi de sources écrites, comme le كتاب منافع الطير, d'al-Ġiṭrīf ibn Qudāmah al-Ġassānī et Aḍam ibn Muḥriz al-Bāhilī (cf. Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 2 *furūsiyya* Taymūr).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 188.
- Édition par Iḥsān ‘Abbās et ‘Abd al-Ḥafīz Maṣṣūr, Beyrouth, 1983.

MAKTABA AL-BALADIYYA, ALEXANDRIE

Ms. 1201/2 fol 105r-120r	الجهاد و الفروسية وآداب الفنون الحربية	Faussement attribuée à Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī, mais écrit par Ibn Aḥī Ḥizām	<u>Versions arabes</u> : Dār al-kutūb al-miṣriyya, ms. 3m <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Fatih Mosque Library ms 3513* ; Köprülü Mehmed Paşa Libary ms. 1361* ; Nuruosmaniye Library, ms. 3915*; Topkapı, ms. Ahmet III 2515/1* <u>Traduction en turc kipchak</u> : Topkapı, ms. Ahmet III 3468, version abrégée <u>Traduction en turc ottoman</u> : Topkapı, ms. <i>hazina</i> 415

Il s'agit du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, modèle de tout traité ultérieur et intégré en partie dans nombres d'entre eux. Il est souvent référencé avec des titres différents et comme anonyme ou sous de fausses attributions. Si l'auteur a pu puiser dans les travaux d'autres auteurs, tel al-Kindī sur l'épée et al-Ṭabarī sur l'archerie, ce travail est surtout le fruit de sa grande expérience. Il aborde ici l'équitation, le maniement de diverses armes (lance, javelot, arc, épée, bouclier), le polo et la chasse. Les nombreuses copies et traductions attestent de son importance.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 173, 192-193, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; *supra*, p. 124-129.
- Traduction anglaise par Kuturluş Öztöpcü, *Münyetü'l-ğuzāt*, *op. cit.*, d'après la version abrégée traduite en turc kipchak.

Ms. 81 <i>funūn ḥarbiyya</i>	النهاية في علم الرماية	Ḥusayn Ibn ‘Abd al-Raḥmān al-Yūnīnī (ou al-Yūnānī) († en 650 / 1252)	Assad National Library, ms. 22 Zayyat, <i>al-adabiyyāt al-manẓūma</i> ; Ayasofia Library, mss. 2952 et 4051 ; Chester Beatty, ms. 3158/1 ; General Library of Manisa, ms. 1145/3 ; Landesbibliothek of Gotha, ms. 1340 ; Leiden University, ms. 1416 ; Necip Paşa Library, ms. 333/3

Il s'agit probablement du traité d'archerie le plus important écrit dans la Syrie ayyūbide d'après al-Sarraḥ, l'auteur ayant été un archer de renom. Il se dit être l'héritier des grands maîtres du passé : c'est lui en effet qui a introduit l'idée que les trois grands maîtres fondèrent des écoles en fonction de leur caractéristiques physiques, notion qui, bien que non prouvée, fut largement reprise par les Mamlûks puisque cet ouvrage fut l'une de leurs principales sources.

Largement basé sur les traités abbassides, notamment ceux des trois grands maîtres qui posèrent les fondamentaux de cet art, il fournit aussi des renseignements sur les pratiques et l'équipement de l'archerie en son temps.

- Shihab al-Sarraḥ, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 166-167.

MAKTABA AL-ḤIZĀNA AL‘ĀMMA, RABAT

Ms. 32			
Ms. 32/1q	كتاب البداعي و الاصرار في حقيقة الردّ و الانتصار و غامض ما اجتمعة عليه الرماح في الامصار	Abū Bakr Muḥammad ibn ‘Alī ibn Aṣḥab al-Harawī, composé fin VII ^e /XIII ^e ou début VIII ^e /XIV ^e siècle	Bodleian, ms. Marsh 304 ; Staatsbibliothek, ms 5538
Ms. 32/3q	غاية الاتقان في عمال النشّاب والصولجان	Alṭamiš, composé au VIII ^e /XV ^e siècle	

Le premier opuscul est le seul ouvrage maghrébin d'importance sur l'archerie avec celui d'Ibn Maymūn. Comme ce dernier, Ibn Aṣḥab al-Harawī vante dans son traité les **mérites de l'art composite**, alors que ses compatriotes sont davantage enclins dans cette région du Dār al-islam à utiliser l'arbalète.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 167.

Le deuxième opuscul est un traité de polo, le seul traité mamlûk du genre qui mérite d'être cité d'après al-Sarraf. Les Mamlûks semblent ne pas avoir apporté d'innovations et les contributions abbassides, dont ce texte est inspiré, paraissent avoir été définitives.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 191.

Ms. 226/1	sans titre originellement, mais parfois titré الفروسية و العلاج الخيل ou كامل الصناعة في علم الفروسية و الشجاعة	Catalogué anonyme mais dû à Badr al-Dīn Baktūt al-Rammāh al-Hāzindārī al-Ẓāhirī	Ayasofia, ms. 4826/1 ; BnF, ms. 2830/1 ; BL, ms. Or. 3631 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 4m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Evkaf Museum Library, ms. 2107 ; Topkapı, ms. Ahmet III 3471/5

L'auteur de ce traité général de *furūsiyya* écrit à la fin du VII^e/XIII^e siècle et surtout destiné aux novices était soldat dans la *ḥalqa*. Il s'agit du plus ancien traité général de *furūsiyya* mamlûk qui nous soit parvenu. Maître réputé dans le maniement de lance, Baktūt livre ici les 7 *bunūd* de lance essentiels qu'il a tiré d'après l'enseignement des maîtres du passé. Il consacre aussi une partie de son travail aux soins à apporter aux chevaux, à l'entraînement en l'archerie et à l'alternance des armes sur le champs de bataille.

Le texte original ne semble pas avoir porté de titre, aussi a-t-il survécu sous différents noms.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 195-196. Mercier, *Parure*, *op. cit.* p. 387 et 392 (à propos de la version conservé à la BnF).

MAKTABA AL-RİḌĀ'İYYA, ALEP

Ms. 802 <i>furūsiyya</i>	titre ? غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres	Catalogué anonyme, mais écrit par Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍā'īyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>ṣinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II (1938), p. 167 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.
- Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

MANISA GENERAL LIBRARY

Ms. 1145/3, fol. 21 v – 130 v	النهاية في علم الرماية	Ḥusayn Ibn ‘Abd al-Raḥmān al-Yūnīnī (ou al-Yūnānī) († en 650 / 1252)	Assad National Library, 22 Zayyat, <i>al-adabiyyāt al-manẓūma</i> ; Ayasofia , mss. 2952 et 4051 ; Chester Beatty, ms. 3158/1 ; Landesbibliothek of Gotha, ms. 1340 ; Leiden University, ms. 1416 ; Maktaba al-baladiyya, ms 81 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Necip Paşa Library, ms. 333/3

Il s'agit probablement du traité d'archerie le plus important écrit dans la Syrie ayyûbide d'après al-Sarraf, l'auteur ayant été un archer de renom. Il se dit être l'héritier des grands maîtres du passé : c'est lui en effet qui a introduit l'idée que les trois grands maîtres fondèrent des écoles en fonction de leur caractéristiques physiques, notion qui, bien que non prouvée, fut largement reprise par les Mamlûks puisque cet ouvrage fut l'une de leurs principales sources.

Largement basé sur les traités abbassides, notamment ceux des trois grands maîtres qui posèrent les fondamentaux de cet art, il fournit aussi des renseignements sur les pratiques et l'équipement de l'archerie en son temps.

Cette version est autographe.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 166-167.

NECIP PAŞA LIBRARY, TIRE

Ms. 333/3, fol. 212 v – 279 r	النهاية في علم الرماية	Ḥusayn Ibn ‘Abd al-Raḥmān al-Yūnīnī (ou al-Yūnānī) († en 650 / 1252)	Assad National, Library, ms. 22 Zayyat, <i>al-adabiyāt al-manẓūma</i> ; Ayasofia, mss. 2952 et 4051 ; Chester Beatty, ms. 3158/1 ; General Library of Manisa, ms. 1145/3 ; Maktaba al-baladiyya, ms 81 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Landesbibliothek of Gotha, ms. 1340 ; Leiden University, ms. 1416

Il s'agit probablement du traité d'archerie le plus important écrit dans la Syrie ayyūbide d'après al-Sarraf, l'auteur ayant été un archer de renom. Il se dit être l'héritier des grands maîtres du passé : c'est lui en effet qui a introduit l'idée que les trois grands maîtres fondèrent des écoles en fonction de leur caractéristiques physiques, notion qui, bien que non prouvée, fut largement reprise par les Mamlûks puisque cet ouvrage fut l'une de leurs principales sources.

Largement basé sur les traités abbassides, notamment ceux des trois grands maîtres qui posèrent les fondamentaux de cet art, il fournit aussi des renseignements sur les pratiques et l'équipement de l'archerie en son temps.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 166-167.

NURUOSMANIYE MOSQUE LIBRARY

Ms. 2294/2	تحفة المجاهدين في العمل بالميادين	Lāğīn ibn ‘Abd Allāh al-Ḍahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ († 738/1337).	Ayasofiya, ms. 2899a/3 et 4196/2 ; Baghdad Köskü 370/1 ; BnF, ms. 6604/1* ; Fatih Mosque library, mss. 3512/4, 3509/8 ; Maktaba al-Aḥmadiyya, ms. 1372 ; Rampur Riza Library, ms. 3524 ; Staatsbibliothek, ms. 5552 ; Topkapı, ms. Ahmet III 2129/3

Il s'agit du traité de *mayādīn* (combats simulés de lance selon un parcours préétabli, sorte de carrousels des lanciers) le plus célèbre sous les Mamlûks. Des schémas permettent de visualiser les mouvements des cavaliers lanciers. Il ne faut confondre l'auteur avec son fils Muḥammad Ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ qui a aussi écrit un traité de *mayādīn* (cf. Ayasofia Library, ms. 3799/1 et Leiden University Library, ms. 1418).

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL, op. cit., suppl. II (1938)*, p. 166 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 8 ; *Chevaux et cavaliers arabes, op. cit.*, illustration p. 69 et notice 36 p. 107.

Ms. 2298	تذكرة الهروية في الحيل الحربية	Taqī al-Dīn Abū al-Ḥasan ‘Alī ibn Bakr al- Harawī , composé entre 588/1192 et 611/1215	‘Atif Efendi Library, ms. 2018 ; Ayasofia, ms. 2857 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 2299 <i>adab</i> ; Konya Library, ms. Yusuf Aga 5009

Il s'agit d'un court ouvrage de conseils pratiques aux souverains (le destinataire réel de l'ouvrage n'est pas mentionné par l'auteur) pour mener les affaires de la guerre, pour qu'ils s'entourent du personnel compétent et prennent des décisions réalistes et concrètes lorsque la bataille est engagée, sans toutefois aborder de façon approfondie les recommandations techniques. L'auteur en effet est connu pour être ascète, un sage, peu au courant des manœuvres tactiques en tant que telles. Il livre surtout des conseils pragmatiques pour un prince jaloux de son autorité.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178-179 ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, p. 264-265 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 14 ; *supra*, p. 76-81.
- Édition et traduction par J. Sourdel-Thomine, " Les Conseils du šayḥ al-Harawī à un prince ayyūbide", dans *Bulletin d'études orientales*, t. XVII, p. 205-266.

Ms. 3915 début x ^e /xvi ^e siècle	catalogué sans titre aucune version ne porte le même titre	Catalogué anonyme mais écrit par Ibn Aḥī Ḥizām	<u>Versions arabes</u> : Dār al-kutūb al-miṣriyya, ms. 3m <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Fatih Mosque Library, ms. 3513* ; Köprülü Mehmed Paşa Library ms. 1361* ; Maktaba al-Baladiyya, ms. 1201b* ; Topkapı, ms. Ahmet III 2515/1* <u>Traduction en turc kipchak</u> : Topkapı, ms. Ahmet III 3468, version abrégée <u>Traduction en turc ottoman</u> : Topkapı, ms. <i>hazina</i> 415

Il s'agit du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, modèle de tout traité ultérieur et intégré en partie dans nombres d'entre eux. Il est souvent référencé avec des titres différents et comme anonyme ou sous de fausses attributions. Si l'auteur a pu puiser dans les travaux d'autres auteurs, tel al-Kindī sur l'épée et al-Ṭabarī sur l'archerie, ce travail est surtout le fruit de sa grande expérience. Il aborde ici l'équitation, le maniement de diverses armes (lance, javelot, arc, épée, bouclier), le polo et la chasse. Les nombreuses copies et traductions attestent de son importance.

Cette version est incomplète et semble avoir été copiée sur celle de la Bayezit Library d'après le colophon.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 173, 192-193 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 125 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.
- Traduction anglaise par Kuturluş Öztopçu, *Münyetü'l-ğuzât*, *op. cit.*, d'après la version abrégée traduite en turc kipchak.

Ms. 4098			
Ms. 4098/1	كتاب الواضح في الرمي	Abū Muḥammad ‘Abd al-Raḥmān Aḥmad al-Ṭabarī.	Al-Ahzar Library, ms. 6 <i>abazah</i> 7275 ; Bayezit Library, mss. Veliyüddin Efendi 3175 et 3177 ; BL, mss. or. 9454, Or. 9265/2 et Or. 3134 ; Bodleian ms. 396 ; Staatbibliothek, ms. Ahlwardt 5539 ; Topkapı, ms. Revan Köskü 1933/2
Ms. 4098/2	الاذاح في علم الرمي	Muḥammad Ibn Yūsuf al-Aḥbārī III ^e /IX ^e siècle	

Le premier opuscul est un traité est fondamental pour comprendre la littérature de l’archerie, mais ce n’est pas le seul écrit par l’auteur. Il a servi de source à la plupart des traités d'archerie ultérieurs, notamment ceux d'époque mamlûke.

L'auteur est considéré comme le quatrième *imām* de l’archerie, fondateur de "l'école éclectique", car il propose une approche alternative à la classification traditionnelle des trois grands maîtres en fonction de la taille de l'arc et de l'archer. Mentionné dans les manuscrits sous sa *nisba* uniquement, al-Ṭabarī, il a souvent été confondu avec Aḥmad ibn ‘Abd Allāh Muḥibb al-Dīn al-Ṭabarī (615-694/1218-1295), cité dans plusieurs sources mamlûkes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 163-165, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 60, 70-79 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12.

Le deuxième opuscul, d’époque abbasside et également sur l'archerie, fut une source pour les traités mamlûks.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 165 (2).

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY

Ms. 793	Catalogué comme كتاب في بيان فصل القوس و السهم واوصافهما	Catalogué comme un anonyme du x ^e /xvi ^e siècle, mais écrit par Abū Muḥammad Ġamāl al-Dīn ‘Abd Allāh Ibn Maymūn al-Murrākīšī fin vii ^e /xiii ^e ou début viii ^e /xiv ^e siècle	Chester Beatty, ms. 5144* ; Köprülü Mehmed Paşa Library, ms. 1212* et ms. 1213*

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour novices et archers confirmés, écrit par un auteur marocain. Basé sur des sources abbassides, il était apprécié à l'époque mamlûke, dont il constitue l'une des principales sources. Al-Sarraf le considère comme le meilleur traité d'archerie qui soit parvenu jusqu'à nous.

Cette version a servi à la traduction de Faris et Elmer, qui la pensaient unique.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 167-168 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p.38, 80-90, 358-361 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 17 ; *supra*, p. 94-101.
- Traduction par Faris et Elmer, *Arab Archery*, *op. cit.*

Ms. Yahudah 3551 875/1470-71	القول التامّ في فصل الرمي بالسهم	Al-Saḥāwī	Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 2m <i>funūn ḥarbiyya</i>

Il s'agit d'un traité d'archerie. Cette version est autographe

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 171-172.

Ms. Yahuddah ELS 3954 928/1522			
Ms. Yahuddah ELS 3954/1 fol 1v–91 r	حلّ الاشكال في الرمي بالنبال	‘Alā al-Dīn al-Aḥmīnī al-Nāqib, composé fin ix ^e /xv ^e siècle.	Ayasofia, ms. 3845 ; BnF, ms. 6259
Ms. Yahuddah ELS 3954/2 fol 94r–153 r	كتاب تفريج الكروب في تدبير الحروب	‘Umar al-Awsī al-Anṣārī (né en 754/ 1353 ou 760-761/1359, mort en 810 ou 811/1409)	Fatih Mosque Library, ms. 3483

Le premier opusculé a été rédigé par un uléma expert en archerie et qui jouissait d'une très grande considération parmi les Mamlûks. **Il a composé ici le commentaire d'un poème du vi^e/xii^e siècle sur les fondamentaux de l'archerie et l'enseignement des trois grands maîtres archers**, qu'il a semble t-il volontairement non-signé.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 154, 166 et 171, « Évolution du concept de *furûsiyya* », *op. cit.*, p. 71, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, 52-53 et 93-97 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 13.

Le deuxième opuscule est un long traité de conseils au prince, portant principalement sur la stratégie, l'organisation de l'armée et les tactiques. D'après al-Sarraf, il fait de très large emprunts à l'auteur abbasside al-Harṭamī.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 179 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II/2 (1949), p. 168 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. ; *supra*, p. 138-145 ; R.B. Sergeant, dans *BSOAS*, 1962, p. 25.
- Édition et traduction par Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*

RAMPUR RIZA LIBRARY

Ms. 3524	تحفة المجاهدين في العمل بالميادين	Lāǧīn ibn ʿAbd Allāh al-Dahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ († 738/1337).	Ayasofiya ms. 2899a/3 et 4196/2 ; Baghdad Köskü, ms. 370/1 ; BnF, ms. 6604/1* ; Fatih Mosque library, ms. 3509/8 et 3512/4 ; Maktaba al-Aḥmadiyya, ms. 1372 ; Nuruosmaniye Mosque, ms. 2294/2 ; Staatsbibliothek, ms 5552 ; Topkapı, ms. Ahmet III 2129/3

Il s'agit du traité de *mayādīn* (combats simulés de lance selon un parcours préétabli, sorte de carrousels des lanciers) le plus célèbre sous les Mamlûks. Des schémas permettent de visualiser les mouvements des cavaliers lanciers. Il ne faut confondre l'auteur avec son fils Muḥammad Ibn Lāǧīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ qui a aussi écrit un traité de *mayādīn* (cf. Ayasofia Library, ms. 3799/1 et Leiden University Library, ms. 1418).).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 8 ; *Chevaux et cavaliers arabes, op. cit.*, illustration p. 69 et notice 36 p. 107.

SEHIT 'ALĪ PAŞA

Ms. 2138	كتاب القروسية برسم الجهاد	Nağm al-Dīn al-Aḥdab al-Rammāḥ	

Il s'agit des exercices du plus célèbre maître de lance mamlûk. Il n'est sans doute pas l'auteur de cet ouvrage, qui semble être une publication ultérieure à sa mort.

- Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 441-442 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 126-127 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 8.

STAATSBIBLIOTHEK ZU BERLIN

Ms. 5538	كتاب البداعي و الاصرار في حقيقة الردّ و الانتصار و غامض ما اجتمعة عليه الرماح في الامصار	Abū Bakr Muḥammad ibn ‘Alī ibn Aṣḥab al- Harawī, composé fin VII ^e /XIII ^e ou début VIII ^e /XIV ^e siècle	Bodleian, ms. Marsh 304 ; Maktaba al- ḥizāna al-‘Ammah, Rabat, ms 32/1q

C'est le seul ouvrage d'importance maghrébin sur l'archerie avec celui d'Ibn Maymūn. Comme ce dernier, Ibn Aṣḥab al-Harawī vante dans son traité les **mérites de l'art composite**, alors que ses compatriotes sont davantage enclins dans cette région du Dār al-islam à utiliser l'arbalète.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 167.

Ms. 5540 ms. 5540/1 ?	الارجوزة الحلبية في رمي السهم عن القسي العربية	Abū Bakr al-Ramī al-Ḥalabī, plus connu sous le nom d' Al-Minqār (†890/1485).	
ms. 5540/2 ?	غرس الانشاب في الرمي بالانشاب	Al-Suyūṭī	BL, ms. Or. 12830 ; Topkapı, ms, Ahmet III 2325

Le premier opuscul est un poème sur l'archerie en 400 vers.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 171.

Le deuxième opuscul est également un traité d'archerie. Cette version inclut des passages d'autres traités, celui de 'Izz al-Dīn Ibn Jamā'ah et celui de Ismā'īl ibn Ġamāl al-Dīn al-Isbahānī.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 171-172 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 13.

Ms. 5552	تحفة المجاهدين في العمل بالميادين	Lāġīn ibn 'Abd Allāh al-Dahabī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ († 738/1337).	Ayasofiya ms. 2899a/3 et 4196/2 ; Baghdad Köskü, ms. 370/1 ; BnF, ms. 6604/1* ; Fatih Mosque library, ms. 3509/8 et 3512/4 ; Maktaba al-Aḥmadiyya, ms. 1372 ; Nuruosmaniye Mosque, ms. 2294/2 ; Rampur Riza Library, ms. 3524 ; Topkapı, ms. Ahmet III 2129/3

Il s'agit du traité de *mayādīn* (combats simulés de lance selon un parcours préétabli, sorte de carrousels des lanciers) le plus célèbre sous les Mamlûks. Des schémas permettent de visualiser les mouvements des cavaliers lanciers. Il ne faut confondre l'auteur avec son fils Muḥammad Ibn Lāġīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ qui a aussi écrit un traité de *mayādīn* (cf. Ayasofia Library, ms. 3799/1 et Leiden University Library, ms. 1418)

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, suppl. II/2 (1949), p. 168 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 8 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, illustration p. 69 et notice 36 p. 107.

Ms. 5555	catalogué sans titre كتاب في علم الفروسية و البيطرة	Catalogué comme anonyme, mais écrit par Ibn Aḥī Ḥizām	Ayasofia, mss. 2898* et 2899* ; Bayezit Library, ms. Veliyüddin Efendi 3174* ; Dār al- kutub al-miṣriyya, ms. 5m <i>funūn ḥarbiyya</i> *

Il s'agit du manuel de *furūsiyya* le plus complet et le plus ancien qui nous soit parvenu, la référence absolue pour tout traité ultérieur du fait de sa haute qualité. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Cet ouvrage fut largement copié, de façon reconnu ou nom.

Le traité complet, dont il est ici question, est composé de deux volumes (traité AB) mais qui peuvent être envisagés indépendamment l'un de l'autre.

Le premier volume (ou traité A), porte sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation (il en existe de nombreuses copies). Le deuxième volume, le traité B, porte lui sur le maniement de la lance (tournois, *birğās*), de l'épée, l'archerie, la masse, le javelot, le lasso et le polo. Certains chapitres ont été reproduits dans divers traités de *furūsiyya*, le plus souvent sans que cet emprunt ait été signalé ou attribué.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, Parure, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 122 ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.

• Traductions partielles de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period", *op. cit.* ; Öztöçü, *Munyatu'l-Ghuzāt*, *op. cit.*, (J. Eckmann, dans « The Mamluk-Kipchak Literature », *op. cit.*, a traduit certains passages du même manuscrit, qui retranscrit une traduction en turc du kipchak du traité d'Ibn Aḥī Ḥizām dans une version abrégée).

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medicine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāḥib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي,

Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, 'Ārif Āḥmad 'Abd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Ya'qūb ibn aḥī Hizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. 1478			Ayasofia, ms. 3607 ; Vienne, ms. 1479.

Il s'agit d'un traité de science vétérinaire.

- H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 121.

Ms. Ahlwardt 55396	كتاب الواضح في الرمي	Abū Muḥammad ‘Abd al-Raḥmān Aḥmad al-Ṭabarī.	Al-Azhar, ms. <i>abazah</i> 7275 ; Bayezit Library, mss. Veliyüddin Efendi 3175 et 3177 ; BL, mss. or. 9454, Or. 9265/2 et Or. 3134 ; Bodleian, ms. 396 ; Nuruosmaniye Mosque Library, ms. 4098 ; Topkapı, ms. Revan Köskü 1933/2

Ce traité est fondamental pour comprendre la littérature de l'archerie, mais ce n'est pas le seul écrit par l'auteur. Il a servi de source à la plupart des traités d'archerie ultérieurs, notamment ceux d'époque mamlûke.

L'auteur est considéré comme le quatrième *imām* de l'archerie, fondateur de "l'école éclectique", car il propose une approche alternative à la classification traditionnelle des trois grands maîtres en fonction de la taille de l'arc et de l'archer. Mentionné dans les manuscrits sous sa *nisba* uniquement, al-Ṭabarī, il a souvent été confondu avec Aḥmad ibn ‘Abd Allāh Muḥibb al-Dīn al-Ṭabarī (615-694/1218-1295), cité dans plusieurs sources mamlûkes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 163-165, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 60, 70-79 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12.

ST PETERSBURG UNIVERSITY LIBRARY

Ms. c-726	التدبرات السلطانية في سياسة الصناعة الحربية	Muḥammad Ibn Manglī al-Qāhirī († 784/1382)	Ayasofia, ms. 2856 ; BL ; ms. or. 3734 et or. 9016 ; Dār al-kutub al-miṣriyya ms. 1147b.

Il s'agit principalement d'un traité de conseils et recommandations sur les arrangements à prendre pour anticiper la guerre. Il comprend aussi une section sur l'archerie, les techniques de lance et les chevaux. Ce travail est alimenté par l'expérience de l'auteur, mais contient aussi des passages relevant de la superstition, puisqu'il évoque le pouvoir secret des nombres et des lettres, comme il l'a fait dans un des ses autres ouvrages, *al-Adilla* (cf. ms. 2839 Ayasofia).

Al-Sarraf a reconnu le *Muḥtaṣar* d'al-Harṭamī pour les conseils de guerre, *Al-Ifāda* d'Ibn Maymūn pour l'archerie, et les traités A et B d'Ibn Aḥī Hizām pour les chevaux et l'art de la lance.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 180-181, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 102 ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 146-148 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 15.

SUHAG LIBRARY

Ms. <i>adab</i> 559	قطر السيل في امر الخيل	Sarāğ al-Dīn ‘Umar ibn Raslān al-Bulqīnī († en 805 / 1402)	‘Ārif Hikmat Library, ms. ḥadīṭ 57 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 214 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Iraqi Museum Library ms.17108 ; Süleymaniye, mss. Şehid ‘Alī Paşa 1549 et 2138 ;

Compilation mamlûke de divers traités sur les chevaux, ce traité est en fait un abrégé du *Faḍl al-ḥayl* (فضل الخيل) d'al-Dimyāṭī, avec des ajouts sur les questions d'hippologie, d'équitation et d'exercices pour les tournois.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 160 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 8.

Ms. 6 <i>šinā'a</i>	titre ? غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres	Catalogué anonyme, mais écrit par Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al- Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al- Riḍā'iyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>šinā'a</i> ; Topkapı, ms. Ahmet III 2608

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Ša'bān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.

• Édition Dār 'Ammār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

SÜLEYMANIYE LIBRARY, ISTANBUL

Ms. 3608	كتاب البيطرة	Faussement attribué à al-Şāhib Tāj al-Dīn († en 707/1307) mais composé par Ibn Aḥī Ḥizām	Baghdad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār*</i> et 1938/1 <i>al-aṭār*</i> ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, ms. 23416* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beatty, mss. 3073*, 3220*, 3319*, 3889* et 4161* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb*</i> ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>‘āmm*</i> ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Topkapı, ms. 1951*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

Cette copie a été éditée en facsimilé par Fuat Sezgin (Francfort, 1984).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. XI-XIII et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75..
- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medecine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Ṣāhib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif ʿĀḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة, von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttalī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. Şehid ʿAlī Paşa 1549	قطر السيل في امر الخيل	Sarāğ al-Dīn ʿUmar ibn Raslān al-Bulqīnī († en 805 / 1402)	ʿArif Ḥikmat Library, ms. ḥadīṭ 57 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 214 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Iraqi Museum Library ms.17108 ; Suhag, ms. <i>adab</i> 559 ; Süleymaniye, ms. Şehid ʿAlī Paşa 2138

Compilation mamlûke de divers traités sur les chevaux, ce traité est en fait un abrégé du *Faḍl al-ḥayl* (فضل الخيل) d'al-Dimyāṭī, avec des ajouts sur les questions d'hippologie, d'équitation et d'exercices pour les tournois.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 160 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 8.

Ms. Şehid 'Alī Paşa 1550	كتاب الفروسية و الخيولية	Anonyme	Bodleian, ms. Huntington 377 ; Vienna National Bibliothek, ms. 1474.

Cet ouvrage sur les chevaux est largement basé sur des sources abbassides aujourd'hui disparues d'après al-Sarraf. Sa version sur les traditions relatives à la création du cheval et à son élevage est la plus détaillée dans tout ce genre littéraire. Il traite aussi de dressage, notamment du cheval difficile, d'équitation, des caractéristiques de la robe, des aliments et des médications.

Le narrateur attribue le travail à un certain al-'Abbāsī, qui l'aurait lui-même copié d'après des sources du roi Salomon.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 160.

Ms. Şehid 'Alī Paşa 2138	قطر السيل في امر الخيل	Sarāğ al-Dīn 'Umar ibn Raslān al-Bulqīnī († en 805 / 1402)	'Arif Hikmat Library, ms. ḥadīṭ 57 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 214 <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Iraqī Museum Library ms.17108 ; Suhag, ms. <i>adab</i> 559 ; Süleymaniye, ms. Şehid 'Alī Paşa 1549 ;

Compilation mamlûke de divers traités sur les chevaux, ce traité est en fait un abrégé du *Faḍl al-ḥayl* (فضل الخيل) d'al-Dimyātī, avec des ajouts sur les questions d'hippologie, d'équitation et d'exercices pour les tournois.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 160 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 8.

TOPKAPI SARAY LIBRARY, ISTANBUL

Ms. Ahmet III 1951 893/1487	اون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد	Ibn Aḥī Ḥizām	Baghdad National Library, mss. 134 <i>al-aṭār</i> * et 1938/1 <i>al-aṭār</i> * ; BnF, mss. 2815* et 2823* ; BL, ms. 23416* ; Budapest University Library ms. Arabe O. 3* ; Chester Beatty, mss. 3073*, 3220*, 3319*, 3889* et 4161* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 1610 <i>ṭibb</i> * ; Dār al-kutub al-ẓāhiriyya, ms. 71 <i>‘āmm</i> * ; Fatih Mosque Library, ms. 3510* ; Leiden University, ms. 528* ; Süleymaniye, ms. 3608*

Il s'agit du premier volume de l'ouvrage d'Ibn Aḥī Ḥizām (ou traité A), portant sur la philologie, l'hippologie, l'hippiatrie, la maréchalerie et l'équitation. L'auteur s'est appuyé sur sa très grande expérience, car en plus d'être un commandant du corps du Khurasan et donc un militaire averti, il fut probablement aussi chargé des écuries du calife abbasside al-Mu'taḍid, comme son père et son oncle avant lui. Du fait de sa grande qualité, cet ouvrage est devenu la référence absolue pour tout traité ultérieur. Il fut largement copié, de façon reconnue ou non.

Le deuxième volume de cet ouvrage, le traité B, sur le maniement de la lance, de l'épée, l'archerie et le polo, peut être envisagé comme un ouvrage indépendant. Il a lui aussi été largement copié mais sans attribution à son auteur puisque le nom de ce dernier figure uniquement sur le traité A. Il existe cependant quelques copies rassemblant les deux volumes.

Cette copie est incomplète et a été éditée à Damas (1996).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 148-152, 156-157 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. xi-xiii et *passim* ; A. Vernay-Nouri, « Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 73-74 ; Ibn al-ʿAwwām, *Le Livre de l'agriculture*, *op. cit.* ; M. Shatzmiller, «The Crusades and islamic Warfare», *op. cit.*, 257-260 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75..
- Traduction partielle de Beate Siewert Mayer, "Riding in the Early ʿAbbāsīd Period, *op. cit.*

Il existe plusieurs éditions du premier volume (traité A), certaines établies d'après une seule copie supposée unique : *Book on Veterinary Medecine : Kitāb al-Bayṭarah by al-Šāhib Tāj al-Dīn Abū ʿAbd Allāh Muḥammad Ibn Muḥammad Ibn ʿAlī*, Fuat Sezgin (ed), facsimilé en 2 vol., Francfort, 1984 (d'après le ms. 3608 de la Sülemaniye) ; الجواد العربي, Muḥammad al-Tūnjī (ed), Kuwait, 1993 (d'après le ms. arabe O. 3 de Budapest) ; عون اهل الجهاد من الامراء و الاجناد, ʿĀrif ʿĀḥmad ʿAbd al-Ġanī (ed), Damas, 1996 (d'après le ms. 1951 de Topkapı) ; enfin, la plus récente est celle proposée par Martin Heide, "Das Buch der Hippieatrie : Kitāb al-Bayṭara = كتاب البيطرة", von Muḥammad ibn Yaʿqūb ibn aḥī Ḥizām al-Ḥuttālī", dans *Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Wiesbaden, 2008.

Ms. Ahmet III 1956 722/1322	كاشف الويل في معرفة الخيل ou كامل الصناعتين في البيطرة و الزردقة ou الناصري	Abū Bakr al-Bayṭār ibn Badr al-Dīn, connu sous le nom d' al-Mundir , composé en 722/1322.	BnF, mss. 2813 et 2814 ; Chester Beatty, ms. 3680 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 4 <i>furūsiyya Taymur</i> et 5 <i>furūsiyya Taymur</i> ; Iraqi Museum Library, ms. 187 ; Topkapı, mss. Ahmet III 203, E. H. 1813, E. H. 1817 ;

Il s'agit d'un traité d'hippologie et surtout d'hippiatrie, fondé sur des sources anciennes et notamment abbassides (dont Ibn Aḥī Ḥizām), mais aussi sur la grande expérience de l'auteur qui était chef vétérinaire des écuries du sultan al-Nāṣir Muḥammad, pour lequel cet ouvrage a été écrit.

Cette version est autographe.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 159-160, Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 385 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 69 p. 127 (dont illustration) ; *supra*, p. 102-106. .

• Traductions et édition : traduction française du Dr Perron, *Le Nâceri — La Perfection des deux Arts ou Traité complet d'Hippologie et d'Hippiâtrie Arabes*, 3 vol., Veuve Bouchard-Huzard, Paris, 1852-1859-1860.

Édition et traduction de Dr 'Abd al-Raḥmān al-Daqqāq, *Kāshif Hamm al-Wayl fī Ma'rifa Amrāḍ al-ḥayl* : *Le découvreur de l'importance des maux relativement à la connaissance des maladies des chevaux, ou, La perfection des deux arts : Traité complet d'hippologie et d'hippiatrie connu sous le nom de al-Nāṣiri*, Beyrouth, 1991.

Traduction du Dr Hakimi, *Le Nâceri, hippologie et médecine du cheval en terre d'islam au ^{xiv} siècle, Traité des deux arts en médecine vétérinaire*, Éditions Errance, Paris, 2006.

Ms. Ahmet III 2016	طب الطيور	Collectif, 2 ^e moitié du ⁱⁱ / ^{viii} siècle	Bodleian, ms. Marsh 148* ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 2 <i>furūsiyya</i> Taymūr *

Il s'agit d'un ouvrage sur la chasse avec des oiseaux de proie composé pour le calife abbasside al-Mahdī qui désirait un traité sur le sujet synthétisant les connaissances des Byzantins, des Turcs et des Arabes. Il a été rédigé par plusieurs auteurs, dont al-Ġiṭrīf ibn Qudāmah al-Ġassānī, probablement grand fauconnier de plusieurs califes ummayyades et abbassides, et Aḍam ibn Muḥriz al-Bāhilī.

Une version plus tardive et quelque peu modifiée, accréditée au seul al-Ġiṭrīf, a été traduite en latin pour Frédéric de Hohenstauffen, et de là en français par Daniel de Crémone.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 184-185.

Ms. Ahmet III 2066/8	كتاب علم الذرب بالصوالة و ما يتعلق بذلك من آلات الفرسان و الرمّاحين	Anonyme iv ^e /x ^e siècle	

Il s'agit d'un traité général de *furūsiyya*, contenant une contribution particulièrement intéressante sur le polo d'après al-Sarraf, avec des détails sur les règles du jeu et son histoire, que l'on ne retrouve pas dans le chapitre d'Ibn Aḥī Hizām sur le même sujet. L'auteur, maître en *furūsiyya* de la haute époque abbasside, dit avoir écrit un autre traité sur le polo, plus détaillé, mais aujourd'hui apparemment perdu. L'autre partie de son travail traite du maniement des armes, la lance surtout, mais aussi l'épée, l'arc, la masse et la hache.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 191-192, 194.

Ms. Ahmet III 2129			
Ms. Ahmet III 2129/1	كتاب الفروسية برسم الجهاد وما اعد الله المجاهدين من العباد	Faussement attribué à Nağm al-Dīn al-Aḥḍab al- Rammāḥ	
Ms. Ahmet III 2129/3 f°35r-37v	تحفة المجاهدين في العمل بالميادين	Lāğīn ibn ‘Abd Allāh al- Ḍahabī al-Ṭarābulṣī al- Rammāḥ († 738/1337).	Ayasofiya, mss. 2899a/3 et 4196/2 ; BnF, ms. 6604/1* ; Fatih Mosque library, mss. 3512/4, 3509/8 ; Maktaba al-Aḥmadiyya, ms. 1372 ; Nuruosmaniye Mosque, ms. 2294/2 ; Rampur Riza Library, ms. 3524 ; Staatsbibliothek, ms 5552 ;

Le premier opuscule portent sur diverses techniques de joutes de lance à cheval : il s'agit de *manāṣib*, de 52 *bunūd*, et de comment désarçonner son adversaire par des coups bien placés. Selon al-Sarraf, les *bunūd* et *manāṣib* présentés dans ce traité ne seraient pas du célèbre maître de lance Nağm al-Dīn al-Aḥḍab al-Rammāḥ, mais lui auraient été attribués pour plus d'authenticité.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 172-173 ; Mercier, *Parure, op. cit.*, p. 441-442 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 126-127, 128 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 8.

Le deuxième opuscule contient le traité de *mayādīn* (combats simulés de lance selon un parcours préétabli, sorte de carrousels des lanciers) le plus célèbre sous les Mamlûks. Des schémas permettent de visualiser les mouvements des cavaliers lanciers. Il ne faut confondre l'auteur avec son fils Muḥammad Ibn Lāğīn al-Ḥusāmī al-Ṭarābulṣī al-Rammāḥ qui a aussi écrit un traité de *mayādīn* (cf. Ayasofia Library, ms. 3799/1 et Leiden University Library, ms. 1418).).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 174 ; Brockelmann, *GAL, op. cit., suppl. II (1938)*, p. 166 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 129 ; *Chevaux et cavaliers arabes, op. cit.*, illustration p. 69 et notice 36 p. 107.

Ms. Ahmet III 2305 855/1451	هداية الرمي على الاغراد و المرامي	Al-Ḥasan Ibn Muḥammad ibn ‘Aysūn al-Ḥanafī al-Sinğārī 855/1451	

Il s'agit d'une version autographe d'une compilation sur l'archerie en 48 chapitres écrite pour le sultan Ġaḡmaq. Le texte est clair et présente des données importantes pré-mamlûkes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 171 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 141-142 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 13.

Ms. Ahmet III 2325	غرس الانشاب في الرمي بالنشاب	al-Suyūṭī	BL, ms. Or. 12830 ; Staasbibliothek, ms. 5540/2 ?

Il s'agit d'un **traité d'archerie**. La version de Berlin inclut des passages d'autres traités, celui de ‘Izz al-Dīn Ibn Jamā‘ah et celui de Ismā‘īl ibn Ġamāl al-Dīn al-Isbahānī.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 171-172 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War, op. cit.*, p. 13.

Ms. Ahmet III 2515/1	كتاب يشتمل على معرفة الرمي بالنشاب و الات الحرب و انواء وجوه الرمي وكفية شروطه و احواله	Catalogué anonyme, mais écrit par <i>Ibn Aḥī Ḥizām</i>	<u>Versions arabes</u> : Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3m <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Fatih Mosque Library ms 3513* ; Köprülü Mehmed Paşa Library ms. 1361* ; Maktaba al-Baladiyya, ms. 1201b* ; Nuruosmaniye Library, ms. 3915* <u>Traduction en turc kipchak</u> : Topkapı, ms. Ahmet III 3468, version abrégée <u>Traduction en turc ottoman</u> : Topkapı, ms. <i>hazina</i> 415

Il s'agit du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, modèle de tout traité ultérieur et intégré en partie dans nombres d'entre eux. Il est souvent référencé avec des titres différents et comme anonyme ou sous de fausses attributions. Si l'auteur a pu puiser dans les travaux d'autres auteurs, tel al-Kindī sur l'épée et al-Ṭabarī sur l'archerie, ce travail est surtout le fruit de sa grande expérience. Il aborde ici l'équitation, le maniement de diverses armes (lance, javelot, arc, épée, bouclier), le polo et la chasse. Les nombreuses copies et traductions attestent de son importance.

Ce traité comporte aussi une partie sur les recettes magiques et toxiques, et les pointes de flèches ou de lances empoisonnées.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 173, 192-193 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 125 ; *supra*, p. 165-174.
- Traduction anglaise par Kuturluş Öztöpcü, *Münyetü'l-guzât*, *op. cit.*, d'après la version abrégée traduite en turc kipchak.

Ms. Ahmet III 2608 805/1403	غنية المرامي و غاية المرام للمعاني recensé sous de nombreux titres ici كتاب غنية الطلاب في معرفة الرمي بالنشاب	Ṭaybuḡā al-Baklamīšī al-Yunānī deuxième moitié du VIII ^e /XIV ^e siècle	Ayasofia, mss. 3314, 3800, 4193, 4198, 4320, 2902 mük., BnF, mss. 2833 et 6160 ; British Museum, mss. Add. 1358 et 23489 ; Cambridge University, mss. Qq 178 (8) et Qq 240 (7) Dār al-kutub al-miṣriyya, mss. 3 m/2 et 1m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Leiden University, ms. Or. 74 ; Maktaba al-Riḍāʿiyya, ms. 802 <i>furūsiyya</i> ; Suhag Library ms 6 <i>ṣināʿa</i>

Il s'agit d'un traité complet sur l'archerie, pour les novices et les archers confirmés, inspiré de traités abbassides et écrit sur la demande du sultan al-Ašraf Šaʿbān (764/1362-778/1377), qui souhaitait susciter un renouveau des arts de la *furūsiyya*. Sa description des méthodes de tir à cheval en fait sa principale originalité. L'auteur, qui est un archer de renom, détaille les différentes étapes du tir et donne des conseils avisés et argumentés. Sa grande popularité explique le nombre important de copies, qui portent des titres différents.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 168-169, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 90-93 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 136-140 ; Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 387-388 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 139 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12 ; *supra*, p. 124-129.
- Édition Dār ʿAmmār, Amman, 1998 ; Traduction par Latham et Paterson, *Saracen Archery*, *op. cit.*

Ms. Ahmet III 2620	كتاب رمي الشباب تأليف فقيه رحمة ربه محمد الصغير معلم الشباب	Nāṣīr al-Dīn Muḥammad ibn ‘Alī ibn Qutlubeg ibn al-‘Alā’ al-Qāzānī († 858/1454), plus connu sous le nom de Muḥammad Ibn ‘Alī al-Ṣuḡayyir	Bodleian Library, Ms. Hungtington 548

L'auteur était considéré comme un *mu‘allim* en archerie, qu'il enseigna dans les *ṭibāq* des mamlûks sultaniens pendant une grande partie de la première moitié du ix^e/xv^e siècle. Al-Sarraf le considère comme le traité mamlûk le plus important en matière d'archerie.

Al-Ṣuḡayyir a écrit cet ouvrage pour les archers confirmés, avec des analyses poussées et critiques de l'enseignement des autres auteurs, abassides ou mamlûk (dont Ṭaybuḡa). Il traite de l'arc, ses accessoires et des fondements de l'archerie, mais donne aussi des informations historiques très importantes sur l'archerie, notamment la guildes des archers du Caire et la suprématie des archers syriens.

Cette version est autographe.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 170-171, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 44-47, 97-98, 142-151 et *passim* ; Brockelmann, *GAL*, *op. cit.*, *suppl. II* (1938), p. 167 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 142 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 13.

Ms. Ahmet III 2651 775/1373	نهاية السؤل و الامنية في تعليم اعمال الفروسية	Muḥammad ibn ʿĪsā ibn Īsmāʿīl al-Ḥanafī al-Aqṣarāʾī , († en 749/1348)	Ayasofia, mss. 4044 et 4197 ; BnF, ms. 2828 ; BL, mss. Add. 18866, Add. 23487, Add. 23488 et Or. 3631 ; Chester Beatty, ms. 5655 ; Cambridge University Library, ms. Q9277 (Qq277) ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3m/1 <i>funūn ḥarbiyya</i> * ; Topkapı ms. Ahmet III 2651

Il s'agit d'un ouvrage encyclopédique sur les arts de la guerre, composé par un érudit damascène qui pratiquait lui-même les arts de la lance et l'archerie. Bien qu'il soit généralement considéré comme l'ouvrage le plus important dans la littérature de la *furūsiyya*, de nombreux passages ont été empruntés à des auteurs bien plus anciens, grecs, sassanides, abbassides, cités ou non. De ce fait, les pratiques qu'on peut y trouver ne sont pas toujours représentatives des usages de l'époque de sa composition. Les très belles miniatures, purement mamlûkes, donnent quant à elles des indications précieuses sur l'armement, le harnachement et la mode vestimentaire des cavaliers mamlûks (cf. *supra*, p. 115, 119-122).

Son enseignement porte sur l'archerie (leçon 1), le maniement de lance (leçon 2, la plus longue, et celle où l'auteur a le mieux exprimé son savoir puisqu'il a lui même appris avec un maître réputé), l'épée (leçon 3), le bouclier (leçon 4), la masse d'arme (*ʿamūd* et non *dabbūs*, leçon 5), l'entraînement de la cavalerie (leçon 6), le maniement de plusieurs armes en diverses situations (leçon 7), le recrutement et l'organisation de l'armée (leçon 8), les formations de bataille (leçon 9), les ruses de guerre employant feux et fumées (leçon 10), les lois relatives au butin et au traitement de l'ennemi (leçon 11), et enfin plusieurs connaissances nécessaires aux soldats (lire les augures, le traitement des blessures, leçon 12).

Selon Shihab al-Sarraf, l'originalité principale de ce traité réside en ses leçons sur les arts de l'épée (leçon 3), le maniement de certaines armes (leçon 7), parties de la leçon sur l'archerie (leçon 1) et le maniement de lance (leçon 2).

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 154, 197-199 ; Shihab al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, *op. cit.*, p. 58-59 et 100-102 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 9-10 ; David James, «Mamluke Painting», *op. cit.* ; G. Rex Smith, *Medieval Muslim Horsemanship*, *op. cit.* ; A. Vernay-Nouri, «Chevaux et pratiques », *op. cit.*, p. 76 ; *Chevaux et cavaliers arabes*, *op. cit.*, notice 32 p. 102 ; *supra*, p. 106-124.
- Éditions Sayed Muḥammad Luṭf al-Ḥuq, *A critical Edition of the Nihāya al-Su'l*, thèse de doctorat n. 226, non publiée, Londres, 1955 ; Nabīl 'Abd al-'Azīz, thèse de doctorat non publiée, Le Caire, 1972 (aucun des deux éditions n'a pu se servir des deux versions les plus importantes, celle la version de la Chester Beatty et celle du ms. Add. 18866); Aḥmad al-Mullā al-Suwaydī, Damas, 2009.

Traductions partielles : G. Tantom, "Muslim Warfare", *op. cit.* (sur les leçons 8 et 9) ; D. Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.* (sur la leçon 7) ; "Das Heerwesen der Muhammedaner nach dem Arabischen Quellen" dans *Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XXVI, 1880.

Ms. Ahmet III 3467 Ms. Ahmet III 3467/1	كتاب الحيل في الحروب و فتح المدائن و حفظ الدروب	Anonyme, compilé à la fin du III ^e /IX ^e ou début du IV ^e /X ^e siècle.	Ayasofia, ms. 2875, 3086/7, 3186/1 et 3187 ; BL, ms. add. 14055 ; Leiden University, mss. 92 et 499 ; Topkapı, ms. Ahmet III 3469/2
Ms. Ahmet III 3467/2 fol. 102r-147v	كتاب في الفروسية تصنيف الاستاذ نجم الدين حسن الرماح تجاوز الله عن مسيدئاته و عفا عنا و عن جميع المسلمين	Attribué à Nağm al-Dīn Ḥasan al- Aḥḍad al-Rammāḥ († en 694/1295-1296)	

Le premier opuscule est une compilation de l'époque abbasside sur l'organisation militaire et les stratagèmes de guerre. Il comporte les premiers chapitres du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, un chapitre sur les stratagèmes, inspiré, d'après l'auteur, d'un texte grec et de la sagesse d'Alexandre le Grand, et une section sur les armes incendiaires qui en fait le livre de *furūsiyya* le plus ancien traitant de ce sujet. Cet exemplaire contient des illustrations.

• Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 178, Reinaud et Favé dans « Feu grégeois », 1849, *op. cit.* p. 262-282, et « Art militaire », *op. cit.*, p. 198-199 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 153 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 16 ; Agnès Carayon, « Armes toxiques et feux d'artifices » *op. cit.*

Le deuxième opuscule est ouvrage sur les joutes de lances. Il contient des illustrations mais est incomplet.

• Mercier, *Parure*, *op. cit.*, p. 441-442 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 126-127, 128, 153 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 8.

Ms. Ahmet III 3468	Münyetü'l-ğuzāt	Catalogué anonyme, mais écrit par Ibn Aḥī Ḥizām	<u>Versions arabes</u> : Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 3m <i>funūn ḥarbiyya</i> ; Fatih Mosque Library ms 3513* ; Köprülü Mehmed Paşa Library ms. 1361* ; Nuruosmaniye Library, ms. 3915* ; Maktabat al-Baladiyya, ms. 1201b* ; Topkapı, ms. Ahmet III 2515/1* <u>Traduction en turc ottoman</u> : Topkapı, ms. <i>hazina</i> 415.

Il s'agit du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, modèle de tout traité ultérieur et intégré en partie dans nombres d'entre eux. Il est souvent référencé avec des titres différents et comme anonyme ou sous de fausses attributions. Si l'auteur a pu puiser dans les travaux d'autres auteurs, tel al-Kindī sur l'épée et al-Ṭabarī sur l'archerie, ce travail est surtout le fruit de sa grande expérience. Il aborde ici l'équitation, le maniement de diverses armes (lance, javelot, arc, épée, bouclier), le polo et la chasse. Les nombreuses copies et traductions attestent de son importance.

Il s'agit ici d'un version abrégée en turc kipchak, qui a servi pour la traduction de Kurturluş Öztopçu.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 173, 192-193 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 125 ; *supra*, p. 38-41 et 50-75.
- Traduction anglaise par Kurturluş Öztopçu, *Münyetü'l-ğuzât*, *op. cit.*

Ms. Ahmet III 3469			
Ms. Ahmet III 3469/1	الانيق في المناجيق	Urunbuğā al-Zaradkaš	
Ms. Ahmet III 3469/2	كتاب الحيل في الحروب وفتح المدائن و حفظ الدروب	Anonyme (pseudo Alexandre) compilé à la fin du III ^e /IX ^e ou début du IV ^e /X ^e siècle.	Ayasofia, ms. 2875, 3086/7, 3186/1 et 3187 ; BL, ms. add. 14055 ; Leiden University, mss. 92 et 499 ; Topkapı, ms. Ahmet III 3467/1
Ms. Ahmet III 3469/3	كتاب مبارك فيه معرفة لعب الدبوس والصراع على الخيل عند ملاقة الخصم في لوقات الحروب	Anonyme	Ayasofia, ms. 3186/2* ; BnF ms. 6604/2* ; Topkapı, ms. Ahmet III 3469/3* ;
Ms. Ahmet III 3469/4 ?	عيرات النفط	Anonyme, 774/1372	

Il s'agit d'une compilation de plusieurs traités.

Le premier opuscule contient les deux versions existantes d'un même traité, écrit pour l'*atabāk al-ʿaskar* Manglī Buḡā al-Šamsī († 836/1432). Il s'agit d'un traité sur les divers engins de sièges, dont ceux qui lancent les matières incendiaires, ainsi que des recettes pour ces dernières. Il contient plusieurs schémas très bien exécutés.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 184 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 150-151 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 16.
- Édition Nabīl Abd al-ʿAzīz, Cairo, 1981 ; Édition Iḥsān Hindī, Alep, 1985.

Le deuxième traité est une compilation de l'époque abbasside sur l'organisation militaire et les stratagèmes de guerre. Il comporte les premiers chapitres du traité B d'Ibn Aḥī Ḥizām, un chapitre sur les stratagèmes, inspiré, d'après l'auteur, d'un texte grec et de la sagesse d'Alexandre le Grand, et une section sur les armes incendiaires qui en fait le livre de *furūsiyya* le plus ancien traitant de ce sujet. Il contient de belles illustrations.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 178 ; Reinaud et Favé dans « Feu grégeois », 1849, *op. cit.*, p. 262-282, et « Art militaire », *op. cit.*, p. 198-199 ; H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 151-152 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 16 ; Agnès Carayon, « Armes toxiques et feux d'artifices » *op. cit.*

Le troisième opuscule est le traité de masse d'arme et de combat au corps à corps à cheval traduit ici, mais qui ne contient la partie sur les armes incendiaires.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 178 ; Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 152 ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 16 ; Abbès Zouache, « L'Armement entre Orient et Occident », *op. cit.*, p. 302 ; *supra*, p. 148-174.
- Édition et traduction, *supra*, 175-216.

Le quatrième opuscule (?) est un traité sur les armes incendiaires.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.*, p. 184

Ms. 3471/5	sans titre originellement, mais parfois titré الفروسية و العلاج الخيل ou كامل الصناعة في علم الفروسية و الشجاعة	Catalogué anonyme mais dû à Badr al-Dīn Baktūt al-Rammāḥ al-Ḥāzindārī al-Ẓāhirī	Ayasofia, ms. 4826/1 ; BnF, ms. 2830/1 ; BL, ms. Or. 3631 ; Dār al-kutub al-miṣriyya, ms. 4m <i>funūn</i> <i>ḥarbiyya</i> ; Evkaf Museum Library, ms. 2107 ; Maktaba al-ḥizāna al-ʿAmmā, ms. 226/1.

L'auteur de ce traité général de *furūsiyya* écrit à la fin du VII^e/XIII^e siècle et surtout destiné aux novices était soldat dans la *ḥalqa*. Il s'agit du plus ancien traité général de *furūsiyya* mamlūk qui nous soit parvenu. Maître réputé dans le maniement de lance, Baktūt livre ici les 7 *bunūd* de lance essentiels qu'il a tiré d'après l'enseignement des maîtres du passé. Il consacre aussi une partie de son travail aux soins à apporter aux chevaux, à l'entraînement en l'archerie et à l'alternance des armes sur le champs de bataille.

Le texte original ne semble pas avoir porté de titre, aussi a-t-il survécu sous différents noms.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 195-196. Mercier, *Parure*, *op. cit.* p. 387 et 392 (à propos de la version conservé à la BnF).

Ms. Revan Köskü 1695	كتاب بيطرة الواح	Ibn Aḥī Ḥizām al-Ḥuttalī	BnF, ms. supl. turc 179

C'est la traduction en turc du kipchak du traité A d'Ibn Aḥī Ḥizām, faite à la demande d'un certain Tolu Beg († en 808/1405), qui fut probablement *nā'ib* de Şafad.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 157, « Évolution du concept de *furûsiyya* », *op. cit.*, p. 70 ; Kuturluş Öztöpcü, *Münyetü'l-ğuzât*, *op. cit.* ; Janos Eckmann, "The Mamlyk Kipchak Literature", *op. cit.*

Ms. Revan Köskü 1933/2	كتاب الواضح في الرمي	Abū Muḥammad ‘Abd al-Raḥmān Aḥmad al-Ṭabarī .	Al-Azhar Library, ms. 6 <i>abazah</i> 7275 ; Bayezit Library, ms. Veliyüddin Efendi 3175 et Veliyüddin Efendi 3177 ; BL, ms. or. 9454, ms. Or. 9265/2 et Or. 3134 ; Bodleian, ms. 396 ; Nuruosmaniye Mosque Library, ms. 4098 ; Staatbibliothek, ms. Ahlwardt 5539

Ce traité est fondamental pour comprendre la littérature de l'archerie, mais ce n'est pas le seul écrit par l'auteur.

Ce dernier est considéré comme le quatrième *imām* de l'archerie, fondateur de "l'école éclectique", car il propose une approche alternative à la classification traditionnelle des trois grands maîtres en fonction de la taille de l'arc et de l'archer. Mentionné dans les manuscrits sous sa *nisba* uniquement, al-Ṭabarī, il a souvent été confondu avec Aḥmad ibn ʿAbd Allāh Muḥibb al-Dīn al-Ṭabarī (615-694/1218-1295), cité dans plusieurs sources mamlûkes.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 163-165, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 60, 70-79 et *passim* ; Scanlon, *A Muslim Manual of War*, *op. cit.*, p. 12.

VIENNA NATIONAL BIBLIOTHEK

Ms. 1474	كتاب الفروسية و الخيولية	Anonyme	Bodleain, ms. Huntington 377 ; Süleymaniye, ms. Sehid 'Alī Paşa 1550

Cet ouvrage sur les chevaux est largement basé sur des sources abbassides aujourd'hui disparues d'après al-Sarraf. Sa version sur les traditions relatives à la création du cheval et à son élevage est la plus détaillée dans tout ce genre littéraire. Il traite aussi de dressage, notamment du cheval difficile, d'équitation, des caractéristiques de la robe, des aliments et des médications.

Le narrateur attribue le travail à un certain al-‘Abbāsī, qui l'aurait lui-même copié d'après des sources du roi Salomon.

- Shihab al-Sarraf, "Mamluk Literature", *op. cit.* p. 160.

Ms. 1478			Ayasofia, ms. 3607 ; Vienne, ms. 1479.

Il s'agit d'un traité de science vétérinaire.

- H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 121.

Ms. 1479			Ayasofia, ms. 3607 ; Vienne, ms. 1478.

Il s'agit d'un traité de science vétérinaire.

- H. Ritter, "Die Literatur", *op. cit.*, p. 121.

ANNEXE 3

GLOSSAIRE

Le glossaire est classé selon l'ordre alphabétique des termes translittérés et non selon le radical arabe : il m'a paru ainsi plus aisément consultable pour un lecteur non arabisant.

Les termes sont également classés par thématiques. On y trouvera :

- **le vocabulaire rencontré dans le traité édité et traduit *supra***
(ceux relatifs aux exercices puis ceux rencontrés dans les recettes)
- **le vocabulaire relatif à l'équipement du *fāris* : l'armement, le harnachement et autres objets**
- **le vocabulaire technique d'archerie**
- **les termes relatifs aux exercices de *furūsiyya*, aux jeux et aux techniques de tir ou de combat**
- **les charges et les fonctions**
- **les termes d'architecture ou d'urbanisme**
- **enfin, le vocabulaire qui n'entre dans aucune ces catégories.**

Les références bibliographiques données pour quelques termes permettront au lecteur qui le désire d'approfondir les notions auxquelles elles se reportent.

VOCABULAIRE DU TRAITÉ ÉDITÉ ET TRADUIT :

• TERMES RELATIFS AUX EXERCICES :

alqiya الدقي

Jeter à terre, désarçonner.

ḍarb ضَرْب

Coup.

faṣāda فِصَادَة

Saignée, ouverture d'une veine.

ḥašša حَشَّ

Entrer, s'engager, s'enfoncer dans quelque chose. De là, en parlant d'un coup (ḍarb), coup d'estoc.

ḥašama حَشَم

Blesser quelqu'un sur le cartilage du nez, donner un coup sur le nez.

ḥaṭafa حَطَف

Arracher, enlever, agripper.

lakama لَكَمَة

Coup de poing.

laṭaša لَطَش

Assener un coup, taper, donner un coup.

nā'im نَائِم

Abbaissé, accroupi, couché sur l'encolure.

qāṭīʿ قاطِع

Tranchant, coupant, taillant. De là, quand il s'agit d'un coup (*ḍarb*), coup de taille.

radd رَدّ

Riposte.

šaqḷaba شَقَّاب

Culbuter, renverser.

taʿana طعن

Embrocher, transpercer d'un coup de lance.

tabṭīl تَبْطِيل

Parade.

zāq زاق

Il semble s'agir d'un coup consistant à repousser violemment l'adversaire avec l'arme, et éventuellement de façon répétée.

zind زَنْد

Manche d'une arme.

• TERMES RENCONTRÉS DANS LES RECETTES DE PRÉPARATIONS IGNIFUGES OU INCENDIAIRES :

abūburiṣ ابوبريص

Lézard.

bahḥara بخَر

Faire des fumigations.

balsān بلسان

Beaume de Judée.

baqala بقلة

Pourpier.

dahḥana دخّن

Faire des fumigations.

fuyyūn فيون

Opium, extrait de pavot noir d'Égypte.

martaq مرتك

Litharge, oxyde de plomb.

šabb شبّ

Alun.

Sandarūs سندروس

Sandaraque.

tuwut توت

Mûrier.

za'ibaq زنبق

Vif-argent, mercure.

zarnīḥ زرنیخ

Arsenic.

- *zarnīḥ aḥmar* (زرنیخ احمر) : arsenic rouge, réalgar.

zinğafar زنجفر

Cinabre ou minium.

zinğār زنجار

Vert de gris.

‘amūd

عمود

Masse d'arme de forme cylindrique en métal et d'un seul tenant. C'est une arme très lourde.

- Al-Sarraf, « Close Combat Weapons », p. 154-155.

amağ

أمج

Cible flottante, qui n'est pas fixe.

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 756-757.

‘anāb

عنان

Rêne, bride.

barkustuwānāt

البركستوانات

Caparaçon.

- Qalqašandī, *Ṣubḥ*, vol. IV, p. 57-58

bayḍa

بيضة

Casque comprenant seulement un timbre, sans protection supplémentaire pour la nuque, les oreilles, ou le nez.

- Qalqašandī, *Subḥ*, vol. II, p. 135.

bāzūband

بازوبند

Protège-bras constitué d'une seule plaque de métal.

dirʿ

درع

Cotte de maille, haubert.

- Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", p. 23.

ğaʿba

جعبة

Carquois. Terme générique mais pouvant aussi désigner un type de carquois en cuir de grande dimension, avec un couvercle.

- Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", *op. cit.*, p. 20 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 669.

ğarḥ

جرخ

Arbalète.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 8, 19, 88 ; Cahen, "Traité d'armurerie", p. 132.

ğāšīa

غاشية

Tapis de selle en cuir très richement brodé d'or, porté par les personnages importants devant le sultan lors des processions officielles et constituant l'un des insignes majeurs de la souveraineté.

- Quatremère, *Histoire des sultans mamlûks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 3-7, n. 7, particulièrement p. 5-7.

ğarḥ

جرخ

Arbalète.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 8, 19, 88 ; Cahen, "Traité d'armurerie", p. 132.

ğāšīa

غاشية

Tapis de selle en cuir très richement brodé d'or, porté par les personnages importants devant le sultan lors des processions officielles et constituant l'un des insignes majeurs de la souveraineté.

- Quatremère, *Histoire des sultans mamlûks*, *op. cit.*, vol. I/1, p. 3-7, n. 7, particulièrement p. 5-7.

ḥağāra bi-l-yad

حجارة باليد

Lance-pierre.

ḥanğar

خنجر

Longue dague ou petit épée.

- Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", p. 79.

ḥayta'a

خيتعة

Bague d'archer.

- Faris et Elmer, *Arab archery*, chap XLII.

ḥayāsa

حياصة

Ceinture.

ḥimmas al-amīr حمّس الأمير

Petite chausse-trappe envoyée avec un guide de flèche (*mağrā*).

- Faris et Elmer, *Arab Archery*, op. cit., p. 142

ḥusbān حسبان

Flèche courte tirée avec un guide de flèche (*mağrā*).

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 456

ḥuwḍa خوذة

Casque, quelque soit sa forme.

kazāğand کزاغند

Armure comprenant à la fois une cotte de maille, une doublure rembourrée portée en dessous, et une étoffe ornementale portée au-dessus.

- D. Nicolle, "Jawshan, Cuiries", p. 180.

kuštubān (*kustubān*, ou *kuštuwān*) کشتبان (کستبان او کشتوان)

Protège-pouce ou anneau de pouce.

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 657-662.

labisa لبس

Se revêtir d'une cuirasse.

mağrā (ou *miğrāt*) مجرا (او مجرات)

Guide de flèche permettant de tirer de petits flèches ou des dards ḥusbān-s avec un arc à main.

- Latham et Paterson, *Saracen Archery*, chap. 26 ; Faris et Elmer, *Arab Archery*, chap. XLIII et appendice 14 ; Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 456-460, 595-597, 648-656.

miğfar مغفر

Casque comprenant le timbre et des protections supplémentaires pour les oreilles, les joues, la nuque et éventuellement un nasal.

- Qalqašandi, *Subḥ*, vol. II., p. 135

miqlāʿ مقلع

Fronde.

- Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", p. 87.

mizrāq مزراق

Javeline.

- Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", p. 21.

muḥḥ مُحْ

Mors.

- Siewert-Mayer, "Riding in the Early Abbasid Period", p. 111.

mustaʿan مستعان

Lien accroché au bout des rênes qui permet à l'archer de les garder en main lorsqu'il tire à l'arc.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 71, 72, 79-80.

nabl نبل

Flèche courte, qu'il s'agisse d'un dard, tiré avec une guide flèche *mağrā* ou d'un carreau d'arbalète.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 27, 28 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, p. 594, 1119.

naṣl نصل

Tête de flèche, enferron.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 25 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, p. 568

nuššāb (coll.) نشاب

Flèches longues, celles qui sont tirées par un arc à main et non une arbalète.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 28, appendice 3.

qalğūrī قَلْجُورِي

Sabre à contre-tranchant utilisé par les mamlûks.

- Viré, *De la Chasse*, p. 66

qarqal قرقل

Armure en écailles, c'est-à-dire pour laquelle les éléments protecteurs (écailles) sont assemblés sur de la toile. Dans le cas du *qarqal*, cette toile se trouve au dessus des écailles, et non dessous. On peut le comparer à la brigandine.

- Nicolle, *Late Mamlūk Equipment*, p. 49-53 ; "The Reality of Mamluk Warfare", p. 84

qaws قوس

Arc. Dans le contexte mamlūk, il s'agit majoritairement d'un arc réflexe composite.

qaws al-bundūq قوس البندوق

Arc à jalet.

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 275-299

qaws al-faḥl قوس الفحل

Arc composite damascène, appelé le "superbe" car considéré comme le meilleur.

- Latam et Paterson, *Saracen Archery*, p. 7 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 511.

qaws al-hadaf قوس الهدف

Arc composite destiné au tir de cible.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 28 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 474.

qaws al-rikāb قوس الركاب

Arbalète armée à l'aide d'un étrier dans lequel on insère un pied.

- Latham et Paterson, *Saracen Archery*, p. 18, 29-30, 88.

qaws al-riġal قوس الرجل

Arbalète armée à l'aide des pieds.

- Latham et Paterson, *Saracen Archery*, p. 18, 29-30, 88.

qaws al-sibaq قوس السبق

Arc composite destiné au tir de distance.

- Latham et Paterson, *Saracen Archery*, p. 8 ; al-Sarraf, *Archerie mamlūke*, p. 448, 454-453.

qaws ziyār قوس زیار

Arbalète montée sur chassis, pouvant comporter jusqu'à trois arbalètes et qu'un seul homme peut actionner.

- Cl. Cahen, «Un traité d'armurerie», p. 129-132.

qīḡaḡ (qīqaḡ, qayqaḡ) قیغج (قیقج)

Type de tir à l'arc à cheval dirigé vers le sol. De là, jeu d'archerie montée consistant à tirer sur une cible au sol, et la cible elle-même.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 71 ; al-Sarraf, *Archerie mamlūke*, p. 747-75. 1

qilāda قلادة

Sous-gorge (pièce de harnachement).

- Viré, *De la Chasse*, p. 46

raqaba رقبة

Pièce de soie jaune entièrement brodée d'or, qui couvre l'encolure de la monture du sultan, depuis les oreilles jusqu'à la selle. La *raqaba* constitue l'un des insignes majeurs de la souveraineté.

- Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, op. cit., vol. I/1, p. 135, n. 7, 6° et 7°

rumḥ رمح

Lance

sā'ad ساعد

Protection d'avant-bras.

- Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", p. 26.

sahm سهم

Flèche tirée par un arc à main.

sahm hadaf سهم هدف

Flèche pour les compétitions de tir de cible.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 28.

sahm ḥarbī سهم حربي

Flèche de guerre.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 28 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 474, 452.

sahm maydānī سهم ميداني

Flèches pour les compétitions de tir de distance.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 28 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 474, 588, 878.

sahm qaṣīr سهم قصير

Flèche courte (dard) tirée à l'aide d'un guide *mağrā*.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 28

sahm sabqī سهم سبقي

Flèche pour le tir de distance.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 29

sahm ṭawīl سهم طويل

Flèche longue, tirée par un arc à main.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 28

sāqān ساقان

Protection de jambe.

- Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", p. 27.

sarġ سرج

Selle.

sawṭ سوط

Cravache.

sayf سيف

Épée ou sabre.

siḥ سيخ

Broche, grand couteau.

sirīfsār سرفسار

Martingale (pièce de harnachement).

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 71-79.

ṭabarzīn طبرزين

Hache de selle.

- Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", p. 125.

tirkāš تركاش

Carquois.

- Al-Sarraf, *Archerie mamlūke*, p. 662-673.

turs ترس

Bouclier

wahaq وهق

Lasso.

- Nicolle, "The Reality of Mamluk Warfare", p. 93-95.

watar وتر

Corde de l'arc.

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 601.

zard (ou **zardiyya**) زرد (او زردية)

Cotte de maille.

zanbūrak زنبورك

Arbalète perse ou turque, au long tir.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 8, 19.

zināq زناف

Jugulaire (pièce de harnachement).

- Viré, *De la Chasse*, p. 46.

TERMES TECHNIQUES D'ARCHERIE :

‘aqd

عقد

Position des doigts de la main droite sur la corde, particulièrement du pouce et de l'index.
Les Mamlûks entessent avec le pouce, renforcé de l'index qui se ferme sur lui.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 51 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, p. 728.

aş/uşûl

اصل / اصول

Principe fondamental de l'archerie

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, *op. cit.*, p. 51 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, *op. cit.*, p. 722.

bayt

بيت

Partie de la branche de l'arc comprise entre la poignée et la *siya* (synonyme = *dustār*).

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, p. 376-382 ; voir schéma *supra*, p. 263.

dustār

دستار

Partie de la branche de l'arc comprise entre la poignée et la *siya* (synonyme = *bayt*)

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 7 ; Al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, p. 376-382 ; voir schéma *supra*, p. 263.

farʿ/furūʿ

فرع / فروع

Principe secondaire de l'archerie.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 24, 47 ; Faris et Elmer, *Arab archery*, p. 103 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, p. 557.

fūq

فوق

Encoche de la flèche.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 24, 47 ; Faris et Elmer, *Arab archery*, p. 103 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, p. 557

istirgād

إستيرغاد

Entois, synonyme de *madd*. Les Mamlûks entessent avec le pouce.

itār

إتار

Bandage ou encordage de l'arc, ce qui lui donne sa courbure, et donc sa force de propulsion.

- Boudot-Lamotte, *Contribution à l'archerie*, p. 16-17 ; Latham et Paterson, *Saracen archery*, chap 17 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, p. 729, 737-739

itlāq

إتلاق

Décoche.

- Boudot-Lamotte, *Contribution à l'archerie*, p. 23-25 ; Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 64 ; al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, p. 729.

madd

مدّ

Entois, synonyme de *istirgād*. Les Mamlûks entessent avec le pouce.

- Boudot-Lamotte, *Contribution à l'archerie*, p. 21-22 ; Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 56-57.

naẓar

نظر

Visée.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 58 ; Boudot-Lamotte, *Contribution à l'archerie*, p. 122-136.

qabḍ/qabḍa

قبض /قبضة

Poignée de l'arc et façon de saisir cette poignée.

- Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 42 ; Faris et Elmer, *Arab archery*, p. 17; al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, p. 372, 729.

qā'ātī

فاعاتي

Archer professionnel non mamlûk, qui fait commerce près d'une cible sur laquelle on vient s'entraîner. Il loue ses conseils et du matériel d'archerie.

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamluke*, p. 902-903, 1101.

qafḷa

قفلة

Position des majeur, annulaire et auriculaire quand le pouce et l'index sont positionnés sur la corde.

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamlûke*, p. 728

siya

سيية

Partie à chaque extrémité d'un arc composite. C'est la *siya* qui fait office de levier et et qui donne la force de propulsion au tir.

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 376-382 ; voir schéma *supra*, p. 263.

tafwīq

تفويق

Encochage.

- *Saracen archery*, p. 47 ; *Archerie mamlūke*, p. 729.

band/bunūd بند / بنود

Terme commun aux exercices de lance et de masse. Le *band* est une combinaison de mouvements, en trois temps pour la masse d'arme : coup (*ḍarb*), parade (*tabṭīl*), riposte (*radd*).

binǧikān بنجكان

Tir de cinq flèches simultanément.

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 806.

birǧās برجاس

Fût à hauteur de tête de cheval surmonté d'une cible-anneau pour les exercices de lance ou d'archerie, puis cet anneau lui-même, même lorsqu'il est posé au sol pour les exercices de lance. De là, jeu consistant à viser la cible-anneau.

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 751-753.

butayya بتيّة

Cible en forme de tonneau dont on a coupé une extrémité en angle et que l'on a posée sur un pied à hauteur d'archer. Elle est faite de cuir ou de bois et est remplie de coton. Elle sert à l'entraînement des novices en archerie ou à la lance. L'archer tire de très près, au sol.

- Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p. 755-756.

(al-)karr wal-al farr الكرّ والفرّ

Technique de l'attaque-repli. Elle consiste en des charges successives et dispersées d'une nuée de cavaliers qui se retirent très rapidement en simulant la fuite, et essayent ainsi d'inciter leurs adversaires à leur poursuite pour les isoler et les harceler.

la'aba لعب

Jouer, se livrer à des exercices guerriers.

- *la'ab al-rumḥ* (لعب الرمح) : terme générique désignant les jeux de lance, et qui peut désigner plus précisément les joutes.

la' b al-kura لعب الكرة
Jeu de polo.

manāṣib مناصب
Joute de lance.

mayādīn ميادين
Carrousels de lanciers.

nāverd ناورد
Cercle dans lequel le cavalier fait travailler son cheval pour affiner son équitation et le dressage de ce dernier.
• Mercier, *Parure*, p. 294-295

nāverd qazan ناورد قزن
Cercle ordinaire *nāverd*, tangent avec deux cercles diamétralement opposés et de diamètre plus petit, soit une figure qui en coupe adopte la forme d'un chaudron avec ses deux poignées (*qazan*).
• Mercier, *Parure*, p. 394-395.

qabaq قبق
Type de tir à l'arc à cheval dirigé à la verticale, vers le haut. De là, jeu d'archerie montée consistant à tirer sur une cible fixée en haut d'un mât, et la cible elle-même.
• Latham et Paterson, *Saracen archery*, p. 71 ; *al-Sarraf, L'Archerie mamlūke*, p. 742-747

ramī al-nutamāṭir رمي النماطر
Technique de la pluie de flèches.
• Al-Sarraf, *L'Archerie mamlūke*, p.805.

ramī al-sibāq رمي السباق
Tir à l'arc de distance.
• Latham et Paterson, *Saracen archery*, chapitre 19.

šahṣ al-ḥašab شَخْصُ الْحَشَبِ

Mannequin ou quintaine pour l'entraînement.

• *De la Chasse*, p. 75.

sūq al-birġas سوق البرجاس

Exercices sur la cible *birġas*.

sūq al-maḥmal سوق المحمل

Manœuvres ou démonstration des lanciers lors du *maḥmal*.

sūq al-ramāḥa سوق الرماحة

Manœuvres ou démonstration des lanciers.

Ulkī الكي

Jeu d'archerie consistant à viser une cible lointaine.

• Al-Sarraḥ, *L'Archerie mamlūke*, p. 753-755.

CHARGE ET FONCTIONS :

aḥūr (émir) اخور

Personnel en charge des écuries du sultan. Il y a plusieurs grades :

- émir *aḥūr al-kabīr* (أمير اخور الكبير): Grand connétable. Détenteur d'un émirat de cent, comptant parmi les personnages les plus importants du sultanat, particulièrement pendant la période circasienne, il est en charge des écuries sultaniennes et réside en général au sein même des écuries.
- émir *aḥūr al-tānī* (أمير اخور الثاني) : connétable en second. Détenteur en principe d'un émirat de *tablahānā* ou au moins de dix, il seconde l'émir *aḥūr al-kabīr* dans sa charge au sein des écuries.
- émir *aḥūr al-tālīt* (أمير اخور الثالث) : connétable en troisième. Détenteur en principe d'un émirat de dix, il seconde également l'émir *aḥūr al-kabīr* dans sa charge au sein des écuries, et se trouve en dessous de l'émir *aḥūr al-tānī* dans la hiérarchie des écuries sultaniennes.
- émirs *aḥūriyya* (امير اخورية) : mamlūk assigné au service des écuries. Il s'agit au mieux d'un détenteur d'un émirat de dix, mais il est souvent sans grade militaire.

• Qalqašandī, *Ṣubḥ*, vol. V, p. 461.

atābak al-ʿasākīr آتابك العساكر

Commandant en chef des armées, deuxième personnage de l'État mamlūk après le sultan.

awğāqī اوجاقي

Jeune mamlūk qui n'a pas encore été affranchi et qui est en charge de l'entraînement des chevaux (page). Dans les cortèges pour la saison officielle de polo, les *awğāqī*-s précèdent le sultan et sont alors appelés *ğiftawāt*.

• Qalqašandī, *Ṣubḥ*, vol. V, p. 454 ; Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, vol. 3, p. 635 et 727

bāzdār بازدار

Émir chargé de porter sur le poing les oiseaux de proie du sultan lors des chasses royales. Il est titulaire d'un émirat de dix.

Qalqašandī, *Ṣubḥ*, vol. V, p. 469.

ğūkāndār (émir) جوكاندار

Porteur de crosse. Émir en charge de porter la crosse de polo (*ğukān*) du sultan lors des processions pour la saison officielle de polo.

• Qalqašandī, *Ṣubḥ*, vol. V, p. 458.

ḥağğ (émir) اميرالحج

Émir chargé d'escorter le *maḥmal* jusqu'à la Mecque, de superviser la caravane de pèlerinage sultanienne, et de représenter le sultanat auprès des autorités de la Mecque.

nā'ib نائب

Remplaçant, lieutenant du souverain.

nāẓir al-istablāt ناظر الاستبلات

Administrateur des écuries.

rikābdāriyya ركابدارية

Porteur d'étriers. Les *rikābdāriyya*-s étaient en charge d'entretenir le matériel précieux de la sellerie du sultan (*rikābhānāh*), mais certains avaient aussi le privilège de tenir l'étrier du souverain lorsqu'il montait à cheval, et de le précéder lors des processions de polo.

• Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, vol. III, p. 636 ; Gaudefroy-Demombynes, *La Syrie*, p. LIII, et n. 3.

šikār شكار

Grand veneur, détenteur d'un émirat de dix et qui gérait la ménagerie de chasse du sultan, dont les oiseaux.

• Qalqašandī, *Ṣubḥ*, vol. V, p. 461.

ṭawāšī طواشي

Eunuque chargé de l'éducation et de la surveillance des jeunes recrues mamlûkes.

TERMES D'ARCHITECTURE OU D'URBANISME :

***istabl* (ou *iṣṭabl*)** استبل (او استبل)

Écurie.

maqʿad مقعد

Loggia ouverte sur la cour, dans laquelle le propriétaire de la demeure reçoit ses hôtes.

maydān ميدان

Manège, place où ont lieu les évolutions équestres ou l'entraînement militaire. Le *maydān* est très souvent associé à la pratique du polo : le terrain lui-même est alors généralement entouré de jardins luxuriants et de palais. Le *maydān* cependant, peut être simplement une vaste esplanade sur laquelle les mamlûks pratiquent les arts martiaux.

qāʿa قاعة

Grande salle d'apparat. Dans les palais du ^{xiv}^e siècle, elle est généralement située au dessus des écuries.

- Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, p. 47-61, 75.

qalaʿa قلعة

Citadelle.

qaṣr قصر

Palais ou château. Pendant la période *baḥrite*, le terme désigne aussi la salle haute des demeures princières.

- Garcin, Maury, Revault et Zakariya, *Palais et maisons du Caire*, p. 47-61. Rabbat, *Citadel of Cairo*, p. 218-225.

raḫraf رفرف

Pergola.

- Rabbat, *Citadel of Cairo*.

rikāb ḥānāh ركاب حناه

Sellerie.

Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, vol. II/1, p. 115, n. 4.

ṭabaqa طبقة

Caserne, école militaire.

zarbiyya زربية

Quai sur piloti.

AUTRES :

‘alīq

عليق

Ration journalière d'orge pour les chevaux.

- Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, vol. I/1, p. 180-181, n. 62.

firāsa

فراصة

Physiognomonie.

ḥuǧura

حجرة

Jument poulinière.

iqṭāʿ

اقطاع

Concession fiscale non héréditaire et révocable, dont le revenu est attribué par le sultan à un militaire, en rémunération pour ses services.

maḥmal

محمل

Riche palanquin jaune brodé d'or que l'Égypte envoyait chaque année à la Mecque avec la caravane du pèlerinage. Le *maḥmal* était promené à travers le Caire ou Damas, ce qui donnait lieu à des festivités très populaires. C'était notamment à cette occasion que les lanciers mamlûks s'illustraient en combats simulés devant un large public.

- Jomier, *Le Maḥmal*.

qumiz (ou qumīz)

قمز (او قميز)

Boisson fermentée à base de lait de jument.

- Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, vol. I/2, p. 147-148, n. 182.

rabīʿ

ربيع

Champs couverts de plantes, principalement de l'orge ou de la luzerne, pour laisser paître les chevaux.

- Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, vol. I/1, p. 16, n. 16

ustad

استاذ

Maître.

ANNEXE 4

PLANCHES





3 : LES ARMES DE TUMĀNBĀY
D'APRÈS PRISSE D'AVICENNE



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
TABLE DES ILLUSTRATIONS	5
SULTANS MAMLÛKS	7
 INTRODUCTION GÉNÉRALE	 9
 I. LA LITTÉRATURE DE LA <i>FURÛSIYYA</i> : UN MIROIR DES PRATIQUES ?	 23
 I. 1. BILAN HISTORIOGRAPHIQUE ET RÉÉVALUATION DE L'APPORT MAMLÛK	 25
 <u>A. HISTORIOGRAPHIE DE LA <i>FURÛSIYYA</i> ET ESSAIS DE CLASSIFICATION</u>	 26
1). Reinaud	26
2). Mercier	27
3). Ritter	31
4). Zaky	32
5.) Scanlon	32
6). Tantum	33
7). Shatzmiller	34
 <u>B. LA THÈSE D'AL-SARRAF ET SA CLASSIFICATION</u>	 37
1). La <i>furûsiyya</i> abbasside : naissance et influence	37
• La vision endogène d'un <i>fāris</i> irakien	37
• De l'éducation des princes à la formation des guerriers	38
• Ibn Aḥī Hizām, auteur de l'œuvre maîtresse	38
• La littérature de la <i>furûsiyya</i> mamlûke, héritière des traités abbassides	 41

2). La classification des traités de <i>furūsiyya</i> mamlûks	41
<u>C. LES MAMLÛKS ET LA LITTÉRATURE DE LA <i>FURÛSIYYA</i> : QUELS APPORTS ?</u>	43
<u>D. L'ENGOUEMENT MAMLÛK POUR LES TRAITÉS DE <i>FURÛSIYYA</i>, UNE <i>DISTINCTION</i></u> <u>DE BIBLIOTHÈQUE</u>	46
 I. 2. ANALYSE D'UN CORPUS CHOISI DE TRAITÉS DE <i>FURÛSIYYA</i> : HÉRITAGE, VARIÉTÉ, TECHNICITÉ	49
<u>A. LA SOURCE PREMIÈRE, L'ŒUVRE D'IBN AḤI ḤIZĀM</u>	50
1). La preuve d'une équitation savante ancienne	50
2). L'œuvre d'Ibn Aḥī Ḥizām à travers deux traités <i>andalusī</i> -s	56
• Ibn al-Awwān, <i>Kitāb al-filāḥa</i>	56
• Ibn Huḍayl al-Andalusī, <i>La Parure</i>	58
• Les similitudes des deux ouvrages	61
3). Une version abrégée traduite en turc kipchak : <i>Al-munyat al-ḡuzāt</i>	68
 <u>B. LES TRAITÉS PRÉ-MAMLÛKS</u>	76
1). L'art de la guerre par al-Harawī : <i>al-Taḍkira al-harawiyya</i>	76
2). Un traité général par al-Ṭarsūsī : <i>al-Tabṣira</i>	81
• Un traité d'armurerie	82
• L'archerie	88
3). L'archerie par Ibn Maymūn : <i>al-Ifāda</i>	94
 <u>C. LES TRAITÉS MAMLÛKS</u>	102
1). L'hippiatrie par Ibn al-Munḍir : <i>Le Nāceri</i>	102
2). Un célèbre traité général par al-Aqsarā'ī : <i>la Nihāyat al-sū'l</i>	106
• Recruter et organiser l'armée	107
• L'armement et le maniement de plusieurs armes	112
• Les miniatures	118
3). L'archerie d'un grand maître : Taybuḡā et son <i>Ḡunyat al-ṭullāb</i>	124

4). La chasse par Ibn Manglī : <i>Uns al-malā</i>	129
5). L'art de la guerre par Al-Ansarī : <i>Tafrīğ al-kurūb</i>	138
I.3. ÉDITION ET TRADUCTION ANNOTÉE D'UN TRAITÉ DE <i>FURŪSIYYA</i>	148
<u>A. PRÉSENTATION DU TRAITÉ DE RÉFÉRENCE (OU COPIE A)</u>	150
1). Le choix de la copie de référence	150
2). Le manuscrit	151
3). La langue, la graphie	152
4). La numérotation selon l'alphabet <i>ābğad</i>	152
<u>B. LES AUTRES COPIES</u>	154
1). La copie de Topkapı	154
2). La copie d'Ayasofia	154
3). La deuxième copie parisienne ou copie B	156
4). La chronologie des manuscrits	156
<u>C. NOTES SUR L'ÉDITION ET LA TRADUCTION</u>	157
<u>D. LA COMPOSITION DE LA COPIE DE RÉFÉRENCE</u>	159
1). Les <i>bunūd</i> de <i>dabbūs</i>	159
• L'histoire de la masse d'arme	159
• Les exercices codifiés ou <i>bunūd</i>	161
2). Les techniques de combat rapproché à cheval	164
3). Un traité sur les feux de guerre	165
• Ce qu'on y trouve	165
• Un traité dans la tradition	166
• Du merveilleux au pratique	171
<u>E. L'ÉDITION ET LA TRADUCTION</u>	175

II. UNE CAVALERIE D'ÉLITE : LE SOLDAT MAMLÛK, SON CHEVAL DE GUERRE ET SES ARMES.	217
II. 1. ACQUÉRIR LA <i>FURŪSIYYA</i> : LA FORMATION DU MAMLÛK	220
<u>A. L'ÉCOLE MILITAIRE.</u>	220
<u>B. APPRENDRE LA <i>FURŪSIYYA</i>.</u>	226
• Le maître d'arme	226
• L'équitation	226
• L'archerie (<i>ramī al-nuṣṣāb</i>)	228
• La lance (<i>al-rumḥ</i>)	232
• La masse d'arme (<i>al-dabbūs</i>)	234
• L'épée (<i>al-sayf</i>)	234
• D'autres savoirs	236
• Une formation uniforme ?	237
<u>C. UNE CLASSE D'INITIÉS.</u>	239
II. 2. LA MONTURE DU MAMLÛK.	242
<u>A. MONTER QUELS CHEVAUX ?</u>	242
<u>B. SE PROCURER UNE MONTURE.</u>	246
• Comment le sultan acquiert des montures...	246
• ...et les redistribue	249
<u>C. NOURRIR LE CHEPTEL.</u>	253
<u>D. FORMER UN CHEVAL DE GUERRE.</u>	257

II. 3. UNE SÉLECTION DE L'ARMEMENT MAMLÛK :	
LA COLLECTION DE LA <i>FURUSIYYA ART FOUNDATION</i>.	260
<u>A. L'ARMEMENT OFFENSIF.</u>	262
• L'archerie	262
• Les épées et les sabres	272
• La lance	283
• La hache	286
<u>B. L'ARMEMENT DÉFENSIF.</u>	288
• L'armure	288
• Les protections de jambes et de bras.	295
• Les casques.	297
• Le bouclier.	301
• L'armure du cheval.	303
 II. 4. LE PROBLÈME DE LA TACTIQUE.	 306
<u>A. UNE QUESTION ÉPINEUSE.</u>	306
<u>B. CE QUE L'ON PEUT RECONSTITUER D'UNE BATAILLE RANGÉE.</u>	309
<u>C. DES POINTS À ÉCLAIRCIR.</u>	314
 CONCLUSION	 321

III. LA <i>FURŪSIYYA</i> : UN ATTRIBUT DE <i>DISTINCTION</i>	323
III. 1. LES SPORTS DES ROIS : LE POLO ET LA CHASSE	325
<u>A. LE POLO.</u>	325
<u>B. LA CHASSE</u>	335
III. 2. DES JEUX GUERRIERS PROPREMENT MAMLŪKS.	340
<u>A. LES JEUX DE LANCE.</u>	340
1.) <u>Une terminologie imprécise.</u>	341
2.) <u>Le <i>birğās</i></u>	344
3.) <u>Les joutes de lance et combats simulés : <i>manāsib</i> et <i>mayādīn</i></u>	345
4.) <u>Les manœuvres du <i>mahmal</i>.</u>	349
<u>B. LES COMPÉTITIONS D'ARCHERIE.</u>	357
1.) <u>Tir de cible et tir volant.</u>	357
• Le tir de cible (<i>ramī al-hadaḡ</i>).	358
• Le tir volant ou de distance (<i>ramī al-sibaḡ</i>).	360
2.) <u>L'art de l'archer monté : <i>qabaḡ</i> et <i>qīḡhaḡ</i>.</u>	363
• Procédé du tir.	363
• L'héritage des steppes.	369
<u>C. LES JEUX GUERRIERS OU LA SYMBOLIQUE DU MAMLŪK.</u>	373
III. 3. LA VILLE DES CAVALIERS ET LA DEMEURE DU MAMLUK :	
<i>MAYDĀN</i> ET <i>ISṬABL</i>	376
<u>A. LE <i>MAYDĀN</i> : PLACE PRIVILÉGIÉE DE L'EXPRESSION DU POUVOIR.</u>	376
1.) <u>L'Héritage des califes abbassides.</u>	377
2.) <u>Les <i>maydān</i>-s du Caire, un usage ancien.</u>	380

3. <u>Les <i>maydān</i>-s mamlûks : empreinte matérielle</u>	
<u>de l'apparat des cavaliers.</u>	382
• Le <i>Maydān</i> de la Citadelle	382
• Le <i>Maydān al-qabaq</i>	387
• Le <i>Maydān al-ẓāhirī</i>	389
• Le <i>Maydān birkat al-fīl</i>	390
• Le <i>Maydān al-nāṣirī</i>	390
• Le <i>Maydān al-maḥarī</i>	393
• Le <i>Maydān al-Siryāqūs</i>	393
• Le <i>ḥawš</i>	394
• Le <i>maṣṭaba</i> ou <i>maṭ'am al-ṭayr</i>	395
• Les <i>maydān</i>-s des autres villes du sultanat.	397
4.) <u>Une définition du <i>maydān</i> mamlûk.</u>	399
• Une place cérémonielle...	399
• ...et militaire	401
5.) <u>L'arène royale, le sceau du cavalier :</u>	
<u>la dimension symbolique du <i>maydān</i>.</u>	403
6.) <u>Le <i>maydān</i>, une lice structurant la ville.</u>	406
 B. <u>L'<i>istabl</i> : une salle particulière à la demeure mamlûke.</u>	411
1.) <u>Les écuries du sultan.</u>	412
2.) <u>Bien plus qu'une simple écurie.</u>	417
3.) <u>L'<i>istabl</i> des demeures émirales.</u>	421
 III. 4. APPAREIL D'ÉTAT ET PRÉROGATIVES DU POUVOIR :	
QUELQUES MANIFESTATIONS DU PRESTIGE DE LA <i>FURŪSIYYA</i>	435
 A. <u>LES FONCTIONNAIRES DE LA <i>FURŪSIYYA</i> : LE <i>DĪWĀN AL-ISTABL</i></u>	435
• L'émir <i>aḥur al-kabīr</i>, grand connétable.	435
• Le personnel au service des chevaux.	438

<u>B. LE CÉRÉMONIAL DU CAVALIER.</u>	444
<u>C. MONTER À CHEVAL : UNE PRÉROGATIVE MAMLÛKE ?</u>	448
<u>D. LE BANQUET DU MAMLÛK : MANGER DU CHEVAL, BOIRE DU QUMIZ</u>	454
CONCLUSION	458
CONCLUSION GÉNÉRALE	461
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	469
SOURCES	470
<u>SOURCES MANUSCRITES</u>	470
<u>TRAITÉS DE <i>FURÛSIYYA</i> IMPRIMÉES</u>	471
<u>CHRONIQUES</u>	474
<u>SOURCES NON-ARABES</u>	476
BIBLIOGRAPHIE	477
INDEX	493
<u>PERSONNAGES, CHARGES, COLLECTIVITÉS</u>	493
<u>AUTEURS DE TRAITÉS DE <i>FURÛSIYYA</i> ET OUVRAGES</u>	496
<u>NOMS DE LIEUX</u>	498
<u>VOCABULAIRE DE LA <i>FURÛSIYYA</i> : ARMES, OBJETS, JEUX, TACTIQUES</u>	503
<u>NOURRITURE</u>	508
ANNEXES	509
ANNEXE 1 : REPRODUCTION DES COPIES DU TRAITÉ DE <i>FURÛSIYYA</i>	511
ÉDITÉ ET TRADUIT	
<u>COPIE 6604 DE LA BN</u>	512
<u>COPIE DE TOPKAPI</u>	522

<u>COPIE D'AYASOFIA</u>	526
<u>COPIE 2830 DE LA BN</u>	532
ANNEXE 2 : CATALOGUE DES MANUSCRITS DE <i>FURŪSIYYA</i>	549
<u>INTRODUCTION</u>	550
<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	553
<u>CATALOGUE</u>	555
ANNEXE 3 : GLOSSAIRE	757
<u>VOCABULAIRE DU TRAITÉ ÉDITÉ ET TRADUIT</u>	759
• Termes relatifs aux exercices	759
• Termes rencontrés dans les recettes de préparations ignifuges ou incendiaires	760
<u>TERMES RELATIFS À L'ÉQUIPEMENT DU <i>FĀRIS</i> : ARMEMENT, HARNACHEMENT, OBJETS</u>	762
<u>TERMES TECHNIQUES D'ARCHERIE</u>	770
<u>VOCABULAIRE RELATIF AUX JEUX, EXERCICES, TECHNIQUES DE TIR OU DE COMBAT</u>	773
<u>CHARGE ET FONCTIONS</u>	776
<u>TERMES D'ARCHITECTURE OU D'URBANISME</u>	778
<u>AUTRES</u>	780
ANNEXE 4 : PLANCHES	781
<u>1 : ILLUSTRATION DU MS. 2824 DE LA BN</u>	783
<u>2 : ILLUSTRATION DU MS. 2824 DE LA BN : LE <i>BIRGĀS</i></u>	785
<u>3 : LES ARMES DE <i>TUMĀNBĀY</i> D'APRÈS <i>PRISSE</i> D'AVICENNE</u>	787
TABLE DES MATIÈRES	789